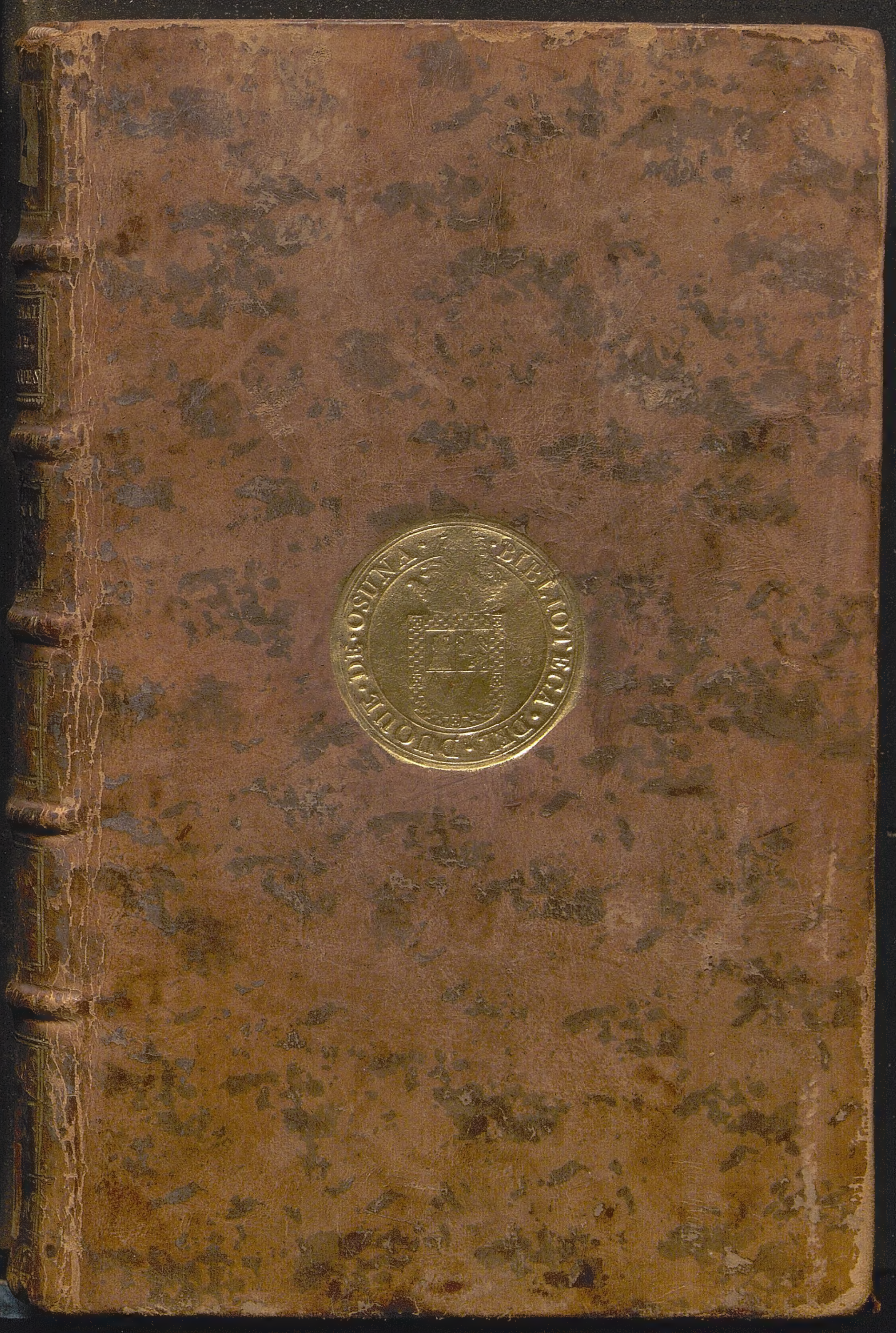
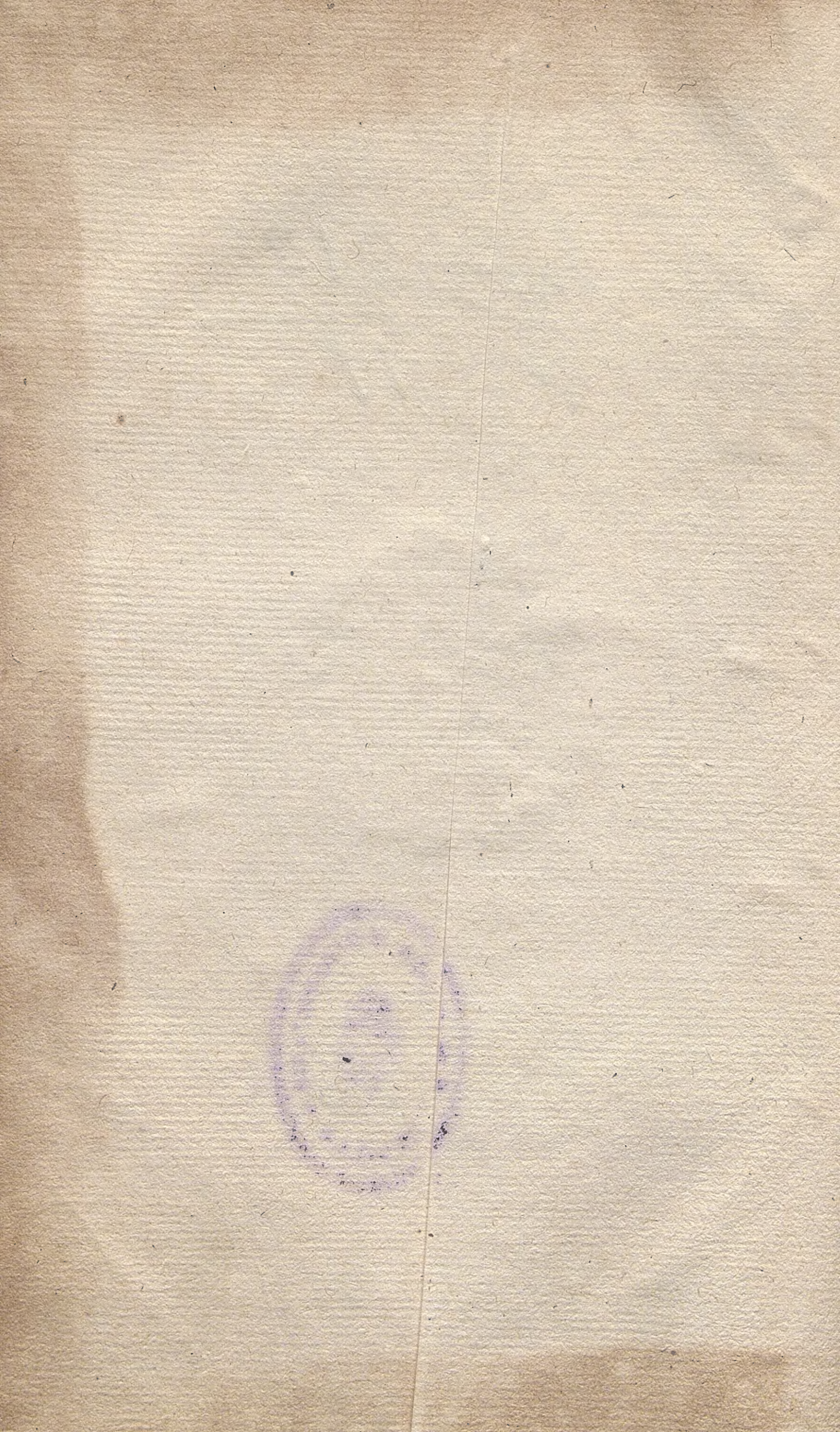

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA







DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME ONZIÈME.





DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.*

TOME ONZIÈME.





A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe. Nouvelle édition. *Broché* 1.liv. 10.ſ.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in-12. Relié* 2.liv. 10.ſ.

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples, pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens, auſſi pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 2. *Vol. in-12.* & 2. *Vol. in-8.°*



AVERTISSEMENT.

JE me flattois qu'après ce que j'avois dit dès les premières lignes du second volume de cet Ouvrage, le Public n'appréhenderoit plus que mon entreprise n'eût point de justes bornes. Il paroît cependant que tout le monde n'est pas entièrement rassuré là-dessus. Il y en a même qui semblent craindre que le nombre des volumes ne devienne excessif. Qu'on me permette de le dire, une appréhension de cette espèce part d'un défaut d'attention sur la nature des premières lettres de l'alphabet & de l'abondance des matières qu'elles fournissent. Il n'y a qu'à jetter un coup d'œil sur nos Dictionnaires, & l'on se convaincra facilement que dans presque tous les quatre ou cinq premières lettres forment près de la moitié de l'ouvrage. C'est d'après cette réflexion que le Lecteur doit juger à peu près de l'étendue qu'aura celui-ci. D'ailleurs, je le répete, mon intention est de borner le nombre des volumes. Quand même la nature des lettres suivantes ne s'y prêteroit pas, j'y serois contraint par la nécessité de ne pas répéter ce que j'aurois dit dans plusieurs articles des premières lettres, auxquels il suffira de renvoyer.

J'ai aussi avancé dans l'Avertissement du second volume, qu'il n'y auroit point de lettre qui fournît autant que la lettre *A*; & j'espere que je ne serai point démenti sur cet

article. Il eſt vrai que la lettre *C* ne ſera guere moins abondante que la lettre *A* ; & cela n'eſt point ſurprenant. On peut remarquer que cette lettre dans nos Dictionnaires les mieux faits, fournit preſque toujours plus que la lettre *A*. Cependant, dans celui-ci elle ne donnera pas plus de cinq volumes, comme a fait la lettre *A*. Peut-être même que le cinquième, qui formera le douzième volume de l'Ouvrage, contiendra une partie de la lettre *D*. Quant aux autres lettres, elles ſe ſuivront de près. Par ce moyen je me procurerai à moi-même la ſatisfaction d'avoir fourni plutôt ma carrière. Les encouragemens, que je reçois fréquemment, & en particulier de ceux qui tiennent le premier rang dans la Littérature, ne contribuent pas peu à me porter à accélérer ma marche.

Quelques Gens de Lettres, mais en trop petit nombre, ont eu la bonté de m'adreſſer quelques utiles réflexions ſur les premiers volumes de cet Ouvrage. Je leur en ſçais un gré infini, & tels ſeront toujours mes ſentimens à l'égard de ceux qui voudront prendre la peine de contribuer à la perfection de mon entrepriſe. M. l'Abbé Courtépée, préfet du college de Dijon, qui fait ſes délices de l'étude de la Géographie ancienne, m'a communiqué des remarques ſur pluſieurs points de cette ſcience ; je m'en ſervirai avantageuſement dans l'occaſion. Ses talens connus doivent faire déſirer avec empreſſement la publication d'un ouvrage auquel il travaille actuellement. C'eſt une deſcription géographique de la province de Bourgogne. Il a pour Aſſocié

dans cette entreprife, un habile homme, M. Béguillet, membre de plufieurs Académies.

On devoit imprimer trois volumes pendant l'année 1771. Il feroit inutile d'expofer ici les raifons qui ont empêché que la chofe n'eût lieu ; mais il fera pris déformais des mefures pour que l'impreffion ne fouffre plus de retard. On va même travailler à réparer la négligence de l'année dernière.

Les éditions de cet Ouvrage commencent à fe multiplier dans les païs étrangers. On fent bien que ces éditions contrefaites ne fçauroient être à beaucoup près auffi foignées que celle que je fais faire fous mes yeux, & à laquelle je veille moi-même. Pour avoir cette édition, il faut s'adreffer à M. Delalain à Paris. C'eft le feul Libraire qui en foit chargé actuellement.

On mettra, fans faute, à la tête du volume XIIIe la lifte de MM. les Soufcripteurs. Ceux qui n'auroient pas encore envoyé leurs noms, font priés de ne pas différer davantage.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Tome onzième d'un Manuſcrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes* ; & je crois que la continuation de cet Ouvrage mérite d'être accueillie favorablement du Public. DONNÉ à Paris, le 29 d'Avril 1770.

PHILIPPE DE PRÉTOT.



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.



HIA, *Chia*, furnom de Diane. Elle fut ainfi appellée du culte qu'on lui rendoit à Chio, où elle avoit une ftatue & un temple. Telle étoit la fuperftition des anciens Payens, adorateurs de Diane de Chio, qu'ils croyoient que fa ftatue regardoit avec févérité ceux qui entroient dans fon temple, & avec fatisfaction ceux qui en fortoient. Ce phénomène paffoit pour un miracle; mais, il n'étoit pas vrai, ou ce n'étoit qu'un effet de l'expofition de la ftatue, & fur tout de l'imagination des Idolâtres.

CHIBÉROTHABA, *Chiberothaba*, (*a*) terme Hébreu, qui veut dire les Sépulcres de concupifcence. C'eft le nom que l'on donna à un campement des Ifraëlites, où il en mourut un grand nombre, après avoir mangé des cailles. On croit que c'eft le même campement, qui eft nommé Jetebatha, Hauteurs de concupifcence.

CHIBRATH, *Chibrath*, me-

(*a*) Numer. c. 11. v. 34. c. 33. v. 16, 33.

sure de distance chez les Hébreux. Elle étoit de mille coudées Judaïques ; ce qui revenoit à quatorze cens soixante-huit pieds Romains six pouces, ou à deux stades & demi. La loi ne permettoit pas aux Juifs de faire plus de deux Chibraths, un jour de sabbat.

CHIDNÉENS, *Chidnei*, peuples qui habitoient aux environs du Pont-Euxin, selon Orphée dans ses Argonautes cités par Ortélius.

CHIDON [l'Aire de], *Area Chidon.* (*a*) C'est le lieu où Aza fut subitement frappé de mort, pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit sur son chariot. Dans le second livre des Rois, cette aire est nommée l'aire de Nachon. On ne sçait si Nachon & Chidon sont des noms d'hommes, ou des noms de lieux.

CHIDORE, *Chidorus*, (*b*) Χείδωρος, ruisseau de la Macédoine dans l'Amphaxitide, selon Ptolémée, qui l'appelle Échédore. Mais, on lit Chidore dans Hérodote. Celui-ci dit que Xerxès, parti d'Acanthe pour se rendre à Thermes, avec ses troupes de terre, s'éloigna du rivage traversant la Péonie & la Chrestonie au-dessus du fleuve Chidore, qui prenant sa source dans la Chrestonie, coule au travers de la Mygdonie le long du marais qui est au-dessus de l'Axius. Il ajoûte que les Barbares s'étant campés sur les bords du Chidore, ce fleuve ne put fournir seul assez d'eau à tant de monde, & tarit. S'il n'y a point d'hyperbole dans ce fait, nous en conclurions que le Chidore est un torrent qui cesse quelquefois de couler, & qui resta à sec justement dans ce tems-là.

M. de l'Isle, dans son Atlas, met la source de ce fleuve dans les montagnes de la Bisaltie, où il commençoit à couler vers le nord-ouest à travers la Chrestonie ; puis se repliant vers le sud-ouest, il arrosoit, selon le même Géographe, Assorus, Palethre, Apollonie, & Philérus dans la Mygdonie, & se jettoit enfin dans l'Axius, après avoir côtoyé le marais que cet autre fleuve formoit entre ses deux branches, avant que de se jetter dans le golfe Thermaïque. Les Interpretes de Ptolémée nomment présentement ce fleuve Calico.

CHIEN, *Canis*, Κύων, (*c*) animal quadrupede, le plus familier de tous les animaux domestiques.

I. Le Chien est peut-être de tous les animaux, celui qui a le plus d'instinct, qui s'attache le plus à l'homme, & qui se prête avec la plus grande docilité à tout ce qu'on exige de lui. Son naturel le porte à chasser les animaux sauvages ; & il y a lieu de croire que si on l'avoit laissé dans les forêts, sans l'apprivoiser, ses mœurs ne seroient guere différen-

(*a*) Reg. L. II. c. 6. v. 6. Paral. L. I. c. 13. v. 9.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 13. Herod. L. VII. c. 124, 127.

(*c*) Plut. T. I. p. 195, 339. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 88, 90. Tom. IX. pag. 31. & *suiv.*

tes de celles des loups & des renards, auxquels il ressemble beaucoup à l'extérieur, & encore plus à l'intérieur. Mais en l'élevant dans les maisons & en en faisant un animal domestique, on l'a mis à portée de montrer toutes ses bonnes qualités. Celles que nous admirons le plus, parce que notre amour propre en est le plus flatté, c'est la fidélité avec laquelle un Chien reste attaché à son maître ; il le suit par tout, il le défend de toutes ses forces ; il le cherche opiniâtrément s'il l'a perdu de vue, & il n'abandonne pas ses traces, qu'il ne l'ait retrouvé. On en voit souvent qui restent sur le tombeau de leur maître, & qui ne peuvent pas vivre sans lui. Il y a quantité de faits très-surprenans & très-avérés sur la fidélité des Chiens. La personne qui en est l'objet, ne pourroit se défaire de la compagnie de son Chien, qu'en le faisant mourir ; il sçait la retrouver malgré toutes les précautions qu'elle peut employer. L'organe de l'odorat, que les Chiens paroissent avoir plus fin & plus parfait qu'aucun autre animal, les sert merveilleusement dans ces sortes de recherches, & leur fait reconnoître les traces de leur maître dans un chemin, plusieurs jours après qu'il y a passé ; de même qu'ils distinguent celles d'un cerf, malgré la légereté & la rapidité de sa course, quelque part qu'il aille, à moins qu'il ne passe dans l'eau, ou qu'il ne saute d'un rocher à l'autre, comme on prétend qu'il arrive à quelques-uns de le faire, pour rompre les Chiens.

L'odorat du Chien est un don de la nature ; mais, il a d'autres qualités qui semblent venir de l'éducation, & qui prouvent combien il a d'instinct, même pour des choses qui paroissent être hors de sa portée ; c'est, par exemple, de connoître à la façon dont on le regarde, si on est irrité contre lui, & d'obéir au signal d'un simple coup d'œil, &c. Enfin, l'instinct des Chiens est si sûr, qu'on leur confie la conduite & la garde de plusieurs autres animaux. Ils les maîtrisent comme si cet empire leur étoit dû, & ils les défendent avec une ardeur & un courage qui leur font affronter les loups les plus terribles. L'homme s'associe les Chiens dans la poursuite des bêtes les plus féroces ; & même il les commet à la garde de sa propre personne.

Ces mêmes animaux, qui montrent tant de courage, & qui employent tant de ruses quand ils chassent, sont de la plus grande docilité pour leurs maîtres, & sçavent faire mille gentillesses, lorsque nous daignons les faire servir à nos amusemens. Tant & de si bonnes qualités ont, pour ainsi dire, rendu les Chiens dignes de la compagnie des hommes ; ils vivent des restes de nos tables ; ils partagent avec nous nos logemens ; ils nous accompagnent lorsque nous en sortons ; Enfin, ils sçavent plaire au point qu'il y a bien des gens qui en portent avec eux, & qui les font coucher dans le même lit.

II. Les Grecs & les Romains dressoient leurs Chiens avec soin. Xénophon n'a pas dédaigné d'entrer dans quelque détail sur la connoissance & l'éducation de ces animaux. Les Grecs faisoient cas des Chiens Indiens, Locriens & Spartiates. Les Romains regardoient les Molosses comme les plus hardis; les Pannoniens, les Bretons, les Gaulois, les Acarnaniens, &c. comme les plus vigoureux; les Crétois, les Étoliens, les Toscans, &c. comme les plus intelligens; les Belges, les Sicambres comme les plus vîtes.

Il est fait mention d'un peuple d'Éthiopie, gouverné par un Chien, dont on étudioit l'aboiement & les mouvemens dans les affaires importantes. Le Chien de Xantippe, pere de Périclès, fut un héros de la race. Son maître s'étant embarqué sans lui pour Salamine, l'animal se précipita dans les eaux, & suivit le vaisseau à la nage.

L'attachement que quelques-uns ont pour le Chien, va jusqu'à la folie. Henri III aima les Chiens mieux que son peuple. » Je me » souviendrai toujours, dit M. » de Sully, de l'attitude & de » l'attirail bizarre où je trouvai » ce Prince un jour dans son ca- » binet. Il avoit l'épée au côté, » une cape sur les épaules, une » petite toque sur la tête, un pa- » nier plein de petits Chiens pen- » du à son coup par un large ru- » ban; & il se tenoit si immobi- » le, qu'en nous parlant il ne re- » mua ni tête, ni pied, ni main. « Les Mahométans ont dans leurs bonnes villes des Hôpitaux pour ces animaux; & M. de Tournefort assure qu'on leur laisse des pensions en mourant, & qu'on paye des gens pour exécuter les intentions du testateur. M. Leibnitz a fait mention d'un Chien qui parloit, & l'histoire de ces animaux fourniroit des anecdotes très-honorables pour l'espèce.

Favin dit que par jugement de Louis XII & en sa présence, un Chien combattit le meurtrier de son maître, & en eut la victoire; que l'histoire en est peinte au château de Montargis, & que les Gaulois se servoient de Chiens à la guerre.

Alcibiade avoit un Chien d'une taille extraordinaire & d'une grande beauté, qu'il avoit acheté soixante-dix mines, & il lui fit couper la queue qui étoit justement ce qu'il avoit de plus beau. Ses amis s'étant mis à le gronder, & à lui dire que tout le monde parloit de cette action, & le blâmoit extrêmement d'avoir gâté un si beau Chien. *Voilà ce que je demande*, reprit Alcibiade en en riant; *je veux que les Athéniens s'entretiennent de cela, afin qu'ils ne parlent pas d'autre chose, & qu'ils ne disent pas pis de moi.*

Sur les médailles, le Chien est le symbole commun de la fidélité. Il est sur la médaille d'Ulysse, parce qu'il le fit reconnoître à son retour à Itaque. On le donne à Mercure à cause de sa vigilance, & de son industrie à découvrir ce qu'il cherche. Diane a ses lévriers auprès d'elle. Quand il est auprès

d'une coquille, & le museau barbouillé, il marque la ville de Tyr, où le Chien d'Hercule ayant croqué le murex, en revint le nez tout empourpré, & fit connoître cette belle couleur.

III. On immoloit le Chien à Hécate, à Mars & à Mercure. Il étoit en grande vénération en Égypte, & sur tout dans la préfecture Cynopolitaine, qui en tiroit son nom. Anubis y étoit adoré sous la forme d'un Chien, tenant un sistre Égyptien, ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre, comme on le voit dans une médaille de Marc-Aurele & de Faustine. On sçait qu'Anubis avoit un temple à Rome, & que Mundus corrompit les Prêtres pour abuser de Pauline femme de Saturnin, sous le nom d'Anubis. Les Prêtres furent chassés, & le temple fut rasé. Les Mythologues s'accordent assez à reconnoître Mercure sous le nom d'Anubis. Le respect pour les Chiens paroît fondé sur ce qu'Osiris & Isis avoient un Chien employé à leur garde. D'autres rapportent qu'après que Typhon eut assassiné Osiris, ce fut un Chien qui garda le cadavre, & qui conduisit Isis jusqu'au lieu où le meurtrier l'avoit caché; & c'étoit pour faire passer à la postérité la mémoire de la fidélité de cet animal, qu'aux cérémonies célébrées à l'honneur d'Isis, les Chiens marchoient à la tête.

Si quelque Chien se trouvoit mort dans les maisons des particuliers, tous les domestiques se faisoient raser, & en marquoient leur deuil.

Les Romains sacrifioient tous les ans un Chien, parce que cet animal n'avoit pas fait son devoir, lorsque les Gaulois s'approcherent du Capitole.

(*a*) IV. Le Chien, dans l'Écriture, est déclaré impur par la loi; & il est fort méprisé parmi les Juifs. Ils n'ont rien de plus injurieux à dire que de comparer un homme à un Chien mort. David, pour faire sentir à Saül que la persécution injuste qu'il souffroit de sa part, ne lui faisoit à lui-même aucun honneur, lui dit: *Qui persécutez-vous, roi d'Israël? Qui persécutez-vous? Vous persécutez un Chien mort.* Lorsque David fit l'honneur à Miphiboseth, de lui donner sa table, Miphiboseth en le remerciant, lui dit: *Qui suis-je, moi votre serviteur, pour mériter que vous jettiez les yeux, sur un Chien mort comme moi.* Job dit que dans sa disgrace il étoit insulté par de jeunes gens, aux peres desquels il n'auroit pas daigné auparavant confier le soin des Chiens qui gardoient ses troupeaux.

Le nom de Chien se met quelquefois pour un homme qui a perdu toute pudeur, pour un homme qui se prostitue par une action abominable; car, c'est ainsi que plusieurs entendent la défense que fait Moïse en ces termes:

(*a*) Deuter. c. 23. v. 18. Reg. L. I. c. 24. v. 15. L. II. c. 9. v. 8. Job. c. 30. v. 1. Psalm. 21. v. 17, 21. Prover. c. 26. v. 11. Ecclesiastic. c. 13. v. 22. ad Philipp. Epist. c. 3. v. 2. Petr. Epist. 2. c. 2. v. 22. Apocalyp. c. 22. v. 15.

Vous n'offrirez point dans la maison du Seigneur votre Dieu, la récompense de la prostituée, ni le prix du Chien, quelque vœu que vous ayez fait, parce que l'un & l'autre est abominable devant le Seigneur votre Dieu.

C'est dans le même sens que l'on entend ce que dit l'Ecclésiastique : *Quelle paix y a-t-il entre l'hyene & la chienne*, c'est-à-dire, entre l'homme saint & le méchant qui a l'impudence du Chien.

On lit dans l'Apocalypse : *Qu'on laisse dehors les Chiens, les empoisonneurs, les fornicateurs, les homicides & les idolâtres, & quiconque aime & fait le mensonge.*

Saint Paul donne le nom de Chien aux faux Apôtres, à cause de leur impudence & de leur avidité pour le gain sordide. Enfin, Salomon & Saint Pierre comparent les pécheurs qui retombent toujours dans leurs crimes, aux Chiens qui retournent à leur vomissement. David compare aussi ses ennemis à des Chiens, qui ne cessoient d'aboyer contre lui, par leurs médisances & de le mordre par leurs persécutions & leurs mauvais traitemens.

On ne voit pas que les Hébreux se servissent de Chiens pour la chasse. Le gibier, qui auroit été tué par un Chien, auroit été souillé, & ils n'auroient pu en faire usage. Il n'est fait aucune mention de Chiens quand il est parlé de chasse, ni aucune mention de chasse quand il est parlé de Chiens. Dans l'Orient, on se servoit plutôt de lions, ou de quelques autres animaux semblables, qu'un cavalier portoit en croupe, ou devant lui à cheval ; & lorsqu'il appercevoit le gibier, il ôtoit une espèce de bourlet que l'animal avoit sur les yeux ; & dès que celui-ci appercevoit sa proie, il se jettoit dessus avec une très-grande agilité. On ne voudroit pas cependant nier que les Juifs ne se servissent de Chiens, pourvu qu'ils les empêchassent de tuer les animaux qu'ils poursuivoient ; car, le Chien ne souille pas, tant qu'il est en vie.

CHIENS DE CHASSE. *Voyez* Chasse.

CHIFFRE, caractère, dont on se sert pour désigner les nombres. Les anciens peuples se sont servis de différens Chiffres. Les seuls en usage aujourd'hui, du moins en Europe & dans une grande partie de la terre, sont les Chiffres Arabes au nombre de dix, dont le zéro [o] fait le dixième. Le zéro s'est appellé pendant quelque tems du nom de Chiffre, *Cyphra*; ensorte que ce nom lui étoit particulier. Aujourd'hui on donne le nom de Chiffre à tous les caractères servant à exprimer des nombres ; & quelques Auteurs refusent même le nom de Chiffre au zéro, parce qu'il n'exprime point de nombre, mais sert seulement à en changer la valeur.

I. On doit regarder l'invention des Chiffres comme une des plus utiles, & qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Cette invention est digne d'être mise à côté de celle des lettres de l'al-

phabet. Rien n'eſt plus admirable que d'exprimer avec un petit nombre de caractères toutes ſortes de nombres & toutes ſortes de mots. Au reſte, on auroit pu prendre plus ou moins de dix Chiffres ; & ce n'eſt pas préciſément dans cette idée que conſiſte le mérite de l'invention, quoique le nombre de dix Chiffres ſoit aſſez commode. Le mérite de l'invention conſiſte dans l'idée qu'on a eue de varier la valeur d'un Chiffre en le mettant à différentes places ; & d'inventer un caractère zéro, qui ſe trouvant après un Chiffre, en augmente la valeur d'une dixaine.

L'on ſe ſert des Chiffres Arabes en Arithmétique, en Algébre, en Trigonométrie & en Aſtronomie. Les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont reçu ces caractères des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On a commencé à compter par ces figures du tems des Sarrazins ; & on croit que Planude, qui vivoit ſur la fin du XIIIe. ſiecle, eſt le premier des Chrétiens qui ſe ſoit ſervi de ces Chiffres. Alphonſe X, roi de Caſtille s'en étoit ſervi avant lui pour conſtruire ſes tables Aſtronomiques.

Les Chiffres Arabes, comme nous l'avons déjà dit, ſont au nombre de dix ; ou bien ils forment dix figures. Les voici, 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. Le zéro par lui-même ne ſignifie rien. Les figures ſuivantes marquent de ſuite depuis un juſqu'à neuf. Quand elles ſont pluſieurs accouplées enſemble, la première eſt celle qui eſt à droite, & en remontant de droite à gauche, elles croiſſent toujours de dix ; de ſorte que la première en ce ſens ne marque que des unités, la ſeconde des dixaines, la troiſième des centaines, la quatrième des milles, la ſeptième des millions, & ainſi des autres.

Le Chiffre Romain n'avoit ordinairement que cinq figures, que voici, I. V. X. L. C. La première figure ſignifioit un ; & multipliée juſqu'à quatre, elle faiſoit II, deux ; III, trois ; IIII, quatre. La ſeconde valoit cinq. Avec les I, elle formoit les nombres juſqu'à dix ; VI, ſix ; VII, ſept ; VIII, huit ; VIIII, neuf. La troiſième faiſoit dix ; & en y ajoûtant les précédentes, elle formoit les nombres juſqu'à vingt. Pour marquer vingt, on la doubloit XX ; pour trente on la triploit XXX ; & pour quarante on la répétoit quatre fois XXXX. La quatrième figure L, valoit cinquante ; & en y ajoûtant les précédentes LX, LXX, &c. on en formoit tous les nombres juſqu'à cent, qui s'exprimoit par le C, qui eſt la dernière figure. Quand elle étoit double CC, elle ſignifioit deux cens ; triple CCC, trois cens, &c. pour marquer cinq cens on accouploit l'I & le C renverſé en cette manière IↃ ; & pour exprimer mille, on ajoûtoit un C avant l'I de cette ſorte CIↃ. on l'exprimoit auſſi par une M ; & par la ſuite on fit de IↃ en les joignant un D, pour ſignifier cinq cens.

On trouva auſſi dans la ſuite

des abréviations, qui consistent en ce que une de ces figures mise avant une autre, signifie le nombre de la seconde, moins celui de la première; par exemple IV signifie cinq moins un, c'est-à-dire, quatre. IX, dix moins un, c'est-à-dire, neuf. XIIX, vingt moins deux, c'est-à-dire, dix-huit. XIX, vingt moins un, c'est-à-dire, dix-neuf. XL, cinquante moins dix, c'est-à-dire, quarante. XC, cent moins dix, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix. On prétend que ces abréviations sont récentes, & qu'elles ne se trouvent point sur les monumens bien antiques.

L'origine du Chiffre Romain vient de ce qu'on a compté d'abord par les doigts; de sorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'est servi de I, qui les représente; & pour le cinquième, on s'est servi d'un V, représenté en baissant les doigts du milieu, & en montrant simplement le pouce avec le petit doigt; & pour le dixième de X, qui est un double V, dont il y en a un renversé, & mis au-dessous de l'autre. De-là vient que la progression dans ces nombres est toujours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par sa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Écrivains, l'on a ajoûté deux Chiffres Romains, le D, qui vaut cinq cens, & l'M, qui vaut mille, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'M Gothique. Ainsi, il y a présentement sept lettres qui servent à cette sorte de nombre.

M. Huet est persuadé que nos Chiffres ordinaires, ou Arabes, ont été formés sur les lettres Grecques. Suivant son sentiment le β a servi à former le 2; du γ on a formé le 3; du Δ, le 4; de l'ε le 5; du σ, le 6; du Z, le 7; de l'H, le 8; du θ, le 9. Dom Calmet prétend que ce ne sont que les notes de Tiron. Toute leur preuve est la ressemblance qu'ils croyent appercevoir, l'un entre ces Chiffres & les lettres Grecques; & l'autre entre ces mêmes Chiffres & les notes de Tiron. Mais, une marque que nos Chiffres sont de l'invention des Orientaux, c'est, comme l'a observé Valle, qu'on les suppute de droite à gauche, qui est la manière de lire de plusieurs Orientaux.

II. Chiffre se dit aussi de certains caractères inconnus, déguisés & variés, dont on se sert pour écrire des lettres qui contiennent quelque secret, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui sont d'intelligence, & qui sont convenus ensemble de se servir de ces caractères. On en a fait une science qu'on appelle Polygraphie ou Stéganographie, c'est-à-dire, écriture diversifiée & obscure, laquelle a été inconnue aux Anciens. De la Guilletière, dans un livre intitulé, *Lacédémone ancienne & nouvelle*, prétend que les anciens Lacédémoniens ont été les inventeurs de l'art d'écrire en Chiffre. La scytale qu'ils inventerent, fut, selon lui, l'ébauche de cet art mystérieux. C'étoient deux rouleaux de bois

d'une longueur & d'une épaisseur égale. Les Éphores en gardoient un, & l'autre étoit pour le général d'armée qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces Magistrats lui vouloient envoyer des ordres qui fussent secrets, ils prenoient une bande de parchemin étroite & longue, qu'ils rouloient avec justesse au tour de la scytale qu'ils s'étoient réservée. Ils écrivoient en cet état leur intention, qui paroissoit dans un sens parfait & suivi, tant que la bande de parchemin étoit appliquée sur le rouleau. Mais, dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots sans liaison. Leur général pouvoit y trouver de la suite & du sens, en ajoûtant la bande sur la scytale, ou rouleau semblable qu'il avoit, & en lui donnant la même assiette, où les Éphores l'avoient mise.

Polybe raconte qu'Énéas, surnommé Tacticus, ramassa, il y a environ deux mille ans, vingt manières différentes qu'il avoit inventées en partie, & dont on s'étoit servi jusqu'alors, pour pouvoir écrire d'une manière où il n'y eût que celui qui en sçavoit le secret, qui y pût comprendre quelque chose. Ainsi, Trithême n'est point l'Inventeur de l'art d'écrire en Chiffre, ni même Énéas Tacticus. Trithême, & depuis Jean-Baptiste Porta, en ont écrit fort sçavamment. Vigenere & le P. Niceron en ont aussi écrit.

CHI-KING [Le], (*a*) est un livre de poësie Chinoise. Ce livre étoit un des ouvrages dont Confucius faisoit le plus de cas. Dans les livres qui nous restent de lui & de ses disciples, on le cite souvent, & toujours avec de très-grands éloges. On donne ce nom de Chi-king à un recueil de trois cens cinquante odes ou cantiques qui se chantoient dans les sacrifices & dans les assemblées publiques, soit à la cour des Empereurs, soit dans les provinces. Lu-ssé-Colao ou premier ministre sous les Tchéou, avoit publié une ample compilation de ces cantiques, parmi lesquels Confucius en choisit trois cens cinquante, qu'il crut les plus propres à porter les hommes à la vertu & à les instruire de leurs devoirs. Ce recueil est de quelque importance pour la Chronologie, en ce qu'il nous a conservé la date précise d'une éclipse de Soleil, que le calcul astronomique confirme pleinement; mais, ce n'est pas ici le lieu de parler d'un objet de cette nature.

Ce livre fut enveloppé dans l'incendie général sous Chihoang-ti; on le crut totalement perdu au commencement des Hane; & pour y suppléer, on forma différens recueils des cantiques conservés dans les provinces. Le Lou-chi ou recueil des cantiques du royaume de Lou, a été publié par Kiéou-Léou-pé, & commenté par Chine-Cong. Le recueil des cantiques du royaume de Tsi fut publié par Yene-cou-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 538, 539.

ſeng, & celui du royaume de Yene le fut par Hane-yu.

Cependant, il s'étoit conſervé un exemplaire de l'ancien Chi-king, celui de Se-hia diſciple de Confucius. La tradition nous a tranſmis les noms de ceux par les mains deſquels il avoit paſſé avant que de tomber dans celles de Mao-kane ſon ſeptième poſſeſſeur, qui y ajoûta des notes. Il y avoit déjà une préface, qui étoit l'ouvrage de Se-hia lui-même. Mao-tchang petit-fils de Mao-kane, & célebre par ſon talent pour la verſification, revit avec ſoin toutes les odes, & mit un court argument à la tête de chacune, pour en indiquer le ſujet

L'exemplaire de Mao-tchang fut préſenté à l'empereur Vou-ti la onzième année de ſon regne, l'an 130 avant l'Ére Chrétienne. C'eſt ſur cet exemplaire qu'ont été faites les copies du Chi-king; & c'eſt par cette raiſon que dans l'édition authentique du Che-ſane-king, il porte le titre de Mao-chi, les odes de Mao; ce Chi-king fit bientôt oublier le Lou-chi & le Yene-chi. M. Fréret aſſure qu'on lui avoit écrit de Pé-king, qu'un Miſſionaire avoit fait une traduction du Chi-king, qu'il comptoit publier avec des notes, & qu'il étoit actuellement occupé à la retoucher, ne voulant la laiſſer paroître que lorſqu'il lui auroit donné toute la perfection dont il ſe croyoit capable.

CHILÉUS, *Chileus*, Χιλευς, (*a*) Arcadien, qui, à ce que l'on prétend, aida Thémiſtocle à aſſoupir les guerres inteſtines des Grecs.

CHILIARQUE, *Chiliarchus*, (*b*) nom d'un officier à la cour de Perſe.

Chiliarque, ſelon la force du mot Grec, ſignifie un capitaine de mille hommes; c'étoit le nom de pluſieurs emplois fort différens chez les Perſes. Le Chiliarque, dans la guerre, étoit un emploi qui répondoit à nos colonels ſelon Hérodote. Xénophon, dans le huitième livre de ſa Cyropédie, donne ce nom à ceux qui commandoient les troupes deſtinées à défendre les provinces; c'eſt ce que nous appellons Commandans.

Il y avoit auſſi un Chiliarque dans le palais, & c'eſt de cet officier que parle Cornélius Nepos dans la vie de Conon. Une de ſes fonctions étoit d'introduire auprès du Roi les perſonnes, qu'il vouloit bien admettre à ſon audience. Cornélius Népos n'eſt pas le ſeul qui le diſe. Élien nous apprend la même choſe dans ſon hiſtoire diverſe. Plutarque le dit auſſi dans la vie de Thémiſtocle, & nous donne à entendre que ce Chiliarque du palais étoit le capitaine des gardes, puiſqu'il nomme Chiliarque, Artaban, que Diodore de Sicile nomme capitaine des gardes. C'étoit le premier Officier de la couronne, il avoit la ſurintendance de toute la maiſon du Roi, & il paroît que ſon autorité étoit à peu près telle qu'a été

(*a*) Plut. T. I. p. 114.

(*b*) Corn. Nep. in Conon. c. 3.

depuis celle des Préfets du prétoire à Rome, & en France celle des Maires du palais, qui disposoient de toutes les charges de la cour, & avoient connoissance de toutes les affaires de l'État. Selon toutes les relations de Perse, il y a encore dans le palais des rois de Perse un officier de grande considération, qui commande à mille gardes du dedans du palais, & à deux mille gardes du corps qui accompagnent le Roi quand il sort. Les relations marquent aussi que la fonction de ce grand officier est d'introduire à l'audience du Roi.

CHILIOMBE, *Chiliombe*, (*a*) terme, qui veut dire sacrifice de mille bêtes. Il y a apparence qu'on a sacrifié rarement tant de victimes à la fois. Un tel sacrifice souvent répété consommeroit bien des animaux..

CHILMINAR, ou, comme prononcent les Voyageurs, Tchelminar. C'est le nom que l'on donne aux plus belles & aux plus magnifiques ruines qui nous restent de l'antiquité; ce sont celles en partie de ce fameux palais de Persépolis, auquel Alexandre étant ivre mit le feu par complaisance pour la courtisanne Thaïs. Les Voyageurs & les Historiens ont donné des descriptions fort circonstanciées des Chilminar, entr'autres, Gratias de Silva, Figroa, Pietro Della Valle, Chardin & le Brun. Voici en abrégé ce que c'est que les Chilminar.

On voit les restes de près de quatre-vingts colonnes dont les fragmens ont au moins six pieds de haut; mais, il n'y en a que dix-neuf qu'on puisse dire entières, avec une autre toute seule éloignée des autres d'environ cent cinquante pas. Une roche de marbre noir fort dur servoit de fondement à cet édifice. Quatre-vingt-quinze marches portent au premier plan du palais; elles sont taillées dans le roc. L'entrée du palais a environ vingt pieds de large; d'un côté est la figure d'un éléphant, & de l'autre celle d'un rhinocéros haut de trente pieds, & tous deux d'un marbre luisant. Proche ces animaux il y a deux colonnes, & pas loin de-là la figure d'un Pégase. Après avoir passé cette entrée, on rencontre quantité de fragmens de colonnes de marbre blanc, dont les restes font voir la magnificence de l'ouvrage. Les moindres de ces colonnes ont quinze coudées de haut, les plus grandes en ont dix-huit; elles ont quarante cannelures larges chacune de trois grands pouces; d'où l'on peut juger de toute leur grosseur & des autres proportions. Assez proche de l'entrée, on voit une Inscription gravée sur un carreau de marbre noir, uni comme une glace; elle a environ douze lignes; les lettres sont d'une figure extraordinaire; elles ressemblent à des triangles ou à des pyramides.

Il y a encore beaucoup d'autres Inscriptions, en caractères tout différens de ceux qui sont formés en triangles; quelques-uns

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 205.

approchent des caractères Hébreux, Chaldaïques ou Syriaques; d'autres ressemblent aux caractères Arabes, ou Persans; d'autres enfin sont Grecs. M. Hyde, qui a expliqué l'Inscription qui est en Grec, en suppléant quelques mots qui sont effacés, dit que ces Inscriptions sont gravées avec beaucoup de négligence, & que peut-être elles l'ont été par quelques soldats, ou si elles l'ont été par un graveur, il croit qu'il étoit de Palmyre, & qu'ainsi les Inscriptions de Persépolis sont en langue Phénicienne; il ajoûte que puisqu'elles sont à la louange d'Alexandre, elles n'ont été faites que depuis le tems où ce conquérant a vécu.

Ce monument sert à présent de retraite aux bêtes farouches & aux oiseaux de proie; ce qui n'a pas empêché le Brun, par une curiosité qui lui étoit naturelle, d'entreprendre le voyage de Perse dans le dessein d'y voir les restes de ce somptueux édifice.

Ce mot vient du Persien Tchehleminar, c'est-à-dire, quarante tours ou colonnes, à cause des quarante colonnes d'une grosseur prodigieuse que l'on voit parmi ces ruines.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*a*) Lacédémonien, qu'on met au nombre des sept Sages de la Grece. Il fut fait Éphore vers la 56e. Olympiade. Ce Philosophe mena une vie toujours conforme à ses préceptes, ce qu'on voit assez rarement; car, la plûpart des anciens Philosophes ont dit de très-bonnes choses & en ont fait de très-mauvaises, condamnant ainsi par leurs discours leur propre conduite. Mais, Chilon, indépendamment des exemples de vertu qu'il a donnés pendant sa vie, pensoit très-juste, & avoit laissé plusieurs maximes dignes d'être retenues.

Il disoit ordinairement qu'il y avoit trois choses bien difficiles dans le monde: *Garder le secret, sçavoir employer le tems, & souffrir les injures sans murmurer.* On dit qu'il mourut d'un excès de joie, en embrassant son fils, qui avoit été couronné aux jeux Olympiques. Diogène Laërce a écrit sa vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou sentences au temple de Delphes: *Qu'il falloit se connoître soi-même, & ne désirer rien de trop avantageux, & que la misère étoit inséparable des dettes & des procès.* Stobée nous a conservé quelques autres sentences de lui, comme celle-ci: *Il faut parler peu dans le vin; ne point parler mal de son voisin; n'aller que le moins que l'on peut aux festins de ses amis; plutôt perdre que gagner par un lucre sordide.*

Chilon ne s'étoit pas seulement distingué dans la Philosophie; il s'étoit aussi rendu illustre parmi les poëtes Lacédémoniens.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*b*) autre Lacédémonien, qui avoit épousé la sœur du roi Archidame.

(*a*) Pauf. p. 191, 655. Plin. T. I. p. 393, 394, 408. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 181.

(*b*) Xenoph. p. 637.

Xénophon en fait mention au septième livre de son histoire de la Grece. C'est vraisemblablement le même qui suit.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*a*) autre Lacédémonien. Celui ci, prétendant que le trône de Sparte lui appartenoit à plus juste titre qu'à Lycurgue qu'on y avoit placé, entreprit de l'en chasser, & de s'y établir à sa place. Ayant engagé dans son parti environ deux cens citoyens, il entra à main-armée dans la ville, tua les Éphores, qu'il trouva tous ensemble à table, & marcha droit à la maison de Lycurgue pour l'égorger. Mais, au bruit de ce tumulte, il s'étoit sauvé. Chilon se rendit ensuite dans la place publique, exhorta les citoyens à recouvrer leur liberté, & leur fit de grandes promesses. Voyant que rien ne branloit, & qu'il avoit manqué son coup, il se condamna lui-même à l'exil, & se retira dans l'Achaïe.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*b*) celebre Athlete, qui étoit de Patras, ville d'Achaïe. Il surpassa tous les autres à la lutte, & mérita dix couronnes; il en reçut deux à Olympie, une à Delphes, quatre à Corinthe & trois à Némée. Les Achéens lui érigerent un tombeau à leurs dépens, parce qu'il étoit mort en combattant contre les ennemis. Il fut tué, selon Pausanias, du tems de Lysippe, qui fit sa statue, c'est-à-dire, dans la bataille de Chéronée contre Philippe, roi de Macédoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la troisième année de la 110e Olympiade, 338 ans avant J. C.; ou bien dans celle que les Grecs gagnerent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Thessalie, la seconde année de la 114e Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas, il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car, les Achéens ne s'y trouverent point. Pausanias, dans ses Achaïques, se déclare positivement pour cette dernière opinion.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*c*) Achéen, qui s'étoit fait de la réputation à la lutte. Ce fut le seul de sa nation, qui se trouva à la journée de Lamia. Ce Chilon paroît être le même que le précédent.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*d*) Éléen, fut un des premiers à soulever sa nation contre le tyran Aristotime, qui se réfugia à l'autel de Jupiter, où on le poignarda.

CHILON, *Chilon*, Χίλων, (*e*) esclave de Caton le censeur. C'étoit un fort honnête homme & un bon Grammairien, qui donnoit des leçons à beaucoup d'enfans. Caton ne voulut pas cependant qu'il enseignât les Belles Lettres à son fils, s'étant chargé de le faire lui-même.

CHILON [Q. Magius], *Q. Magius Chilon*, (*f*) l'un des complices de la conjuration de

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 377, 378.
(*b*) Pauf. p. 351. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 252.
(*c*) Pauf. p. 408.
(*d*) Pauf. p. 294.
(*e*) Plut. Tom. I. p. 348.
(*f*) Cicer. Orat. 21. in Catil. c. 59.

Catilina. De concert avec L. Furius, il avoit manœuvré sans relâche l'intrigue pour la révolte des Allobroges. Il y a des éditions qui lisent Q. Manlius Chilon.

CHILUN, *Chilun.* Ortélius dit que les Septante nomment ainsi un lieu de la Palestine, que Saint Jérôme nomme Olon.

L'édition des Septante faite sur le manuscrit du Vatican porte Chalu; & le texte Hébreu, Cholon.

CHIMARRUS, *Chimarrus*, Χείμαῤῥος, (*a*) rivière du païs d'Argos, entre celle d'Érasine & le bourg maritime de Lerne, selon Pausanias.

Ortélius met auprès de Constantinople, une petite rivière de ce nom, & cite Pierre Gylles, sans dire en quel ouvrage.

CHIMARUS, *Chimarus*, (*b*) Crétois de nation. C'étoit un soldat, qui servoit dans les troupes de Macédoine, du tems de Persée, vers l'an 168 avant J. C.

CHIMÈRE, *Chimera*, Χείμερα, ville de Sicile, selon Étienne de Byzance. Ce Géographe cite Xénophon au premier livre de l'histoire Grecque; mais, dans les exemplaires de cet Historien, on lit à l'endroit cité Himère. La faute d'Étienne de Byzance est d'avoir redoublé l'aspiration, en ajoûtant un *C* à l'*H*.

CHIMÈRE, *Chimera*, (*c*) Χείμερα, montagne de l'Asie mineure dans la Lycie, selon Vibius Séquester. Solin, en parle ainsi: » Ce qu'est le mont Vesuve dans la Campanie, l'Étna » dans la Sicile, la Chimère l'est » dans la Lycie. Cette montagne » jette de la fumée durant la nuit. » C'est d'elle qu'est venue la fa» ble de ce monstre composé de » trois formes d'animaux. « La fable suppose qu'il avoit la tête d'un lion, le ventre d'une chevre, & tout le bas d'un serpent. Ce n'est qu'une description poëtique, qui étant bien appréciée, ne signifie autre chose, sinon que le haut de cette montagne étoit occupé par des lions; le milieu où il y avoit de bons pâturages, étoit peuplé de chevres, & le bas nourrissoit beaucoup de serpens.

Virgile parle de cette qualité de Volcan qu'avoit la Chimère. C'est pour cette raison que les Lyciens avoient bâti tout auprès une ville consacrée à Vulcain, nommée Héphestie. Pline nous apprend plus précisément que cette montagne étoit dans la Phaselide contrée de la Lycie.

CHIMÈRE, *Chimera*, (*d*) Χείμερα, château sur la côte d'Épire dans les monts Acrocénauriens, à l'endroit où aboutissoient la mer Ionienne & la mer Adriatique. C'est la même chose que le Chimérium, que Pausanias met dans la Thesprotide.

Ce lieu est présentement une ville, qui garde son ancien nom, & le donne aux montagnes voisines qui sont les monts Acrocérauniens. Chimera est au bord d'une petite rivière auprès de

(*a*) Pauf. p. 155.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 24.
(*c*) Solin. pag. 266. Virg. Æneid. L. VI. v. 288. Plin. T. I. p. 122.
(*d*) Plin. T. I. p. 189. Pauf. p. 461.

Porto Panormo dans la Canina, province de l'Albanie.

CHIMÈRE, *Chimæra*, Χίμαιρα, monſtre fameux, à qui les Poëtes, dans leurs fictions, ont donné une tête de lion, un corps de chevre & une queue de dragon ; & ils ont ajoûté que Bellérophon avoit combattu & tué ce monſtre. Cette fable eſt rapportée & expliquée fort au long à l'article de Bellérophon, auquel nous renvoyons le Lecteur.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χειμέριον, (*a*) nom d'un lieu maritime de Grece, dans la Theſprotide. Thucydide & Pauſanias en font mention. Ce dernier prétend qu'auprès de ce lieu, l'eau de la mer ſe philtroit & devenoit douce en paſſant ſous terre. M. l'abbé Gédoyn croit que le nom de Chimérium venoit de ce qu'il y avoit-là un torrent. *Voyez* Chimère.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χειμέριον, (*b*) promontoire auprès duquel étoit ſitué le lieu dont il eſt parlé dans l'article précédent.

CHIMÉRIUM, *Chimerium*, Χείμεριον, montagne de Grece dans la Phthiotide ſelon Pline.

CHIMON, *Chimon*, Χείμων, (*c*) fameux athlete Argien. Il eut un fils qui ne ſe diſtingua pas moins que lui dans la profeſſion athlétique. Celui-ci fut couronné aux jeux Olympiques pour avoir doublé le ſtade ; & Chimon eut le prix de la lutte. Leurs ſtatues étoient fort près l'une de l'autre. Celle du fils étoit un ouvrage de Pantias de Chio, fils & éleve de Soſtrate. Le pere avoit deux ſtatues qui étoient deux chef-d'œuvres de Naucydès, tant celle qui étoit à Olympie que celle qui avoit été tranſportée d'Argos à Rome, & miſe dans le temple de la paix. On dit que Chimon terraſſa à la lutte Tauroſthène ce fameux athlete d'Égine, & que l'Olympiade ſuivante Tauroſthène eut ſa revanche & coucha par terre tous ceux qui lutterent contre lui.

CHINOIS, *Chinenſes*, (*d*) peuples qui paſſent pour être fort anciens dans le monde, enſorte qu'il en eſt de leur origine comme de ces grands fleuves, dont on ne ſçauroit preſque découvrir la ſource.

I.

Abrégé Chronologique des antiquités de la Chine.

La chronologie des annales Chinoiſes fait remonter ſi haut les commencemens de cette Monarchie, que non ſeulement elle ſe trouve précédée de ceux de tous les autres Empires, mais qu'il eſt encore au moins très-difficile de la concilier avec la chronologie reſpectable de nos Livres ſacrés.

(*a*) Thucyd. pag. 32. Pauſ. p. 465.
(*b*) Thucyd. p. 32. Strab. p. 324.
(*c*) Pauſ. p. 360.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 268. *& ſuiv.* T. V. p. 312. *& ſuiv.* Tom. VI. pag. 609. *& ſuiv.* T. X. p. 377. *& ſuiv.* T. XIII. p. 507. *& ſuiv.* Tom. XV. p. 495. *& ſuiv.* Tom. XVIII. p. 178. *& ſuiv.* T. XXVIII. p. 503. *& ſuiv.* T. XXIX. pag. 1. *& ſuiv.* Tom. XXX. pag. 802. *& ſuiv.*

Selon les annales Chinoises, reçues maintenant de toute la nation, & autorisées par le suffrage d'un tribunal établi exprès pour examiner les questions de ce genre, Fo-hi regnoit sur la Chine dès l'an 2952 avant J. C.; la Chine étoit dès-lors peuplée, & elle commençoit à se policer. Fo-hi eut des successeurs dont ces annales rapportent les noms & les actions, & cette histoire continue sans interruption depuis Fo-hi jusqu'à nous. Ainsi parle M. Fréret dans ses mémoires sur l'histoire des Chinois; mémoires d'une profondeur qui étonne. Ce qu'on va lire, ne sera qu'un extrait de ces mémoires. Quand je puiserai dans quelque autre source, j'aurai soin d'en nommer les Auteurs.

L'Écriture nous apprend qu'après le Déluge les hommes resterent unis entr'eux dans la Mésopotamie, ne faisant qu'une seule & même famille, jusqu'au tems de Phaleg. Vers le tems de la naissance de Phaleg, les hommes se séparerent & allerent former différentes peuplades, desquelles sont issues toutes les nations qui habitent sur la terre. Ainsi, l'histoire d'aucune nation ne peut remonter avec certitude, selon l'Écriture, au de-là du tems de Phaleg. Mais, là-dessus, il faut encore observer que les nations établies dans des païs extrêmement éloignés de la Mésopotamie, ont eu besoin d'un tems considérable pour faire ce trajet, parce que les hommes ne se répandant que de proche en proche, marchant avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfans, leurs meubles, &c. devoient avancer très-lentement, & qu'il n'est guere probable qu'ils abandonnassent un païs tant qu'ils s'y trouvoient au large, & tant que leurs troupeaux y rencontroient des pâturages. De-là il résulte que les nations voisines, ou du moins peu éloignées de la Mésopotamie, comme les Babyloniens & les Égyptiens, peuvent bien faire remonter leur origine jusqu'au tems de Phaleg, parce que leur histoire peut à la rigueur commencer avec celle des premiers conducteurs de la colonie; mais, pour les nations éloignées, comme celle des Chinois, ce n'est pas la même chose.

Les peuples de la Chine sont séparés de la Babylonie par de vastes païs, par des déserts arides, par des montagnes presqu'impraticables, & par des fleuves larges & rapides qui ne sont guéables que vers leur source; il leur a fallu du moins quelques siecles pour faire ce trajet. Les difficultés que l'on trouve aujourd'hui à traverser les païs qui séparent la Chine de la Babylonie, étoient sans doute infiniment plus considérables dans ces tems voisins du Déluge. Les suites de cette inondation devoient avoir bouleversé toute la face de la terre; les plaines sans culture devoient être couvertes de bois; la profondeur des rivières n'étoit point connue, & il falloit chercher les gués en les sondant, ou les traverser sur des radeaux construits exprès. Les passages par

lesquels

lesquels on peut pénétrer à travers les montagnes, n'étant point frayés, il falloit un tems considérable pour les découvrir, & le plus souvent cette découverte ne pouvoit être due qu'au hazard. Supposera-t-on que les premières colonies qui se rendirent à la Chine, traverserent ces vastes déserts, en marchant comme des caravanes, & sans faire des séjours? Mais, où ces colonies se proposoient-elles d'aller s'établir? Quelle notion avoient-elles alors des païs où elles se sont arrêtées & qu'elles habitent maintenant? Dans ce cas même, il faudroit encore reconnoître qu'elles ont été contraintes de faire plusieurs séjours considérables dans les endroits où elles se trouvoient arrêtées, soit par les rivières, soit par les chaînes de montagnes, soit par les déserts & les plaines de sable de plusieurs journées, dans lesquelles elles ignoroient si leurs troupeaux pourroient rencontrer des pâturages; car, il faut toujours se souvenir que ces païs traversés par ces premières colonies, étoient dans le systême de l'Écriture, duquel il ne nous est pas permis de nous écarter, des païs incultes & inhabités, où les colonies ne pouvoient trouver de ressource que dans leur propre industrie. Cette considération semble bien simple, & paroît devoir s'être présentée d'abord; cependant, aucun des Chronologistes qui, dans des ouvrages publiés, ont examiné l'ancienne Histoire, & en particulier celle de la monarchie Chinoise, n'y a fait attention; ils semblent avoir craint de toucher cette difficulté, & n'avoir cherché qu'à s'étourdir eux & leurs Lecteurs sur cet article.

M. Fréret conclut de ses recherches sur cette matière, 1.° que la chronique Tsou-chou est le plus ancien monument, qui nous donne une suite complette de la chronologie Chinoise; 2.° que les caractères astronomiques & chronologiques qui accompagnent plusieurs de ses dates, forment des démonstrations qui établissent la certitude de sa chronologie, & la portent au plus haut degré où cette certitude puisse s'élever.

Cette chronique remonte jusqu'au tems d'Hoang-ti, dont elle fixe le commencement à l'an 2455 avant J. C.; mais, Hoang-ti, n'a pas été le premier empereur de la Chine. Confucius assure qu'avant lui, Fo-hi & Chine-noung avoient regné sur la Chine. La durée de ces deux regnes n'est marquée dans aucun des anciens monumens de l'histoire Chinoise; Ssé-ma-tsiene, le plus ancien & le plus accrédité des Historiens, n'a point marqué la durée des regnes avant Yao. Le Ta-tsay-li, écrit au commencement des Hane, donne 100 ans de regne à Fo-hi; le Chi-pene, livre composé avant Ssé-ma-tsiene, mais sous les Hane, quoiqu'on l'ait donné pour un livre ancien, fait regner Chine-noung pendant 84 ans. Ces deux durées feroient celle de 184 ans, laquelle ajoûtée à l'an 2455, donneroit l'an 2639 pour le commencement de Fo-hi

& pour l'époque du premier regne.

Les Écrivains postérieurs ont allongé la durée de ces deux regnes; Hoang-fou-mi en 266 de J. C. la fit de 230 ans; l'auteur du Taï-ping-yu-lane en 976 la supposa aussi de 230 ans; & Ssé-ma-couang en 1086 de 250 ans; enfin, le Tong-kiene, adoptant la chronologie du Kine-lu-siang, fait cette même durée de 255 ans; ce qui feroit remonter l'époque à l'an 2710 ans avant J. C., le Tong-kiene marque deux regnes pendant 102 ans entre Hoang-ti & Chine-noung. D'autres Chronologistes en inserent un plus grand nombre entre Fo-hi & Hoang-ti; mais, cela est contraire à Confucius & à Tso-kieou-ming, & n'est fondé que sur les traditions fabuleuses des Tao-ssé.

En donnant aux deux regnes de Fo-hi & d'Hoang-ti 184 ans de durée, on remontera comme on l'a dit à l'an 2639 avant J. C. J'avoue, dit M. Fréret, que j'ai peine à digérer la longue durée de ces deux regnes; aussi les deux anciens Écrivains Chinois qui en ont parlé, n'ont-ils pas semblé dignes de foi à Ssé-ma-tsiene, qui n'a fait aucun usage de leur témoignage.

Quoique le nom de ces deux Princes se trouve dans Confucius & dans le commentaire de Tso-ki-eou-ming sur le Tchune-tsiéon, le silence que garde à leur sujet la chronique du Tsou-chou, fait penser que de son tems on ignoroit la durée de leur regne. Ssé-ma-tsiene observe même que le Chang-chou ou l'ancienne compilation historique abrégée par Confucius, commençoit à Yao, & ne contenoit rien des regnes antérieurs. Ainsi, le parti le plus raisonnable est de regarder comme indéterminée & comme inconnue la durée des tems antérieurs à Hoang-ti ou à l'an 2455 avant J. C.

La conciliation de la chronologie Chinoise avec celle de l'Écriture, est le point le plus important de cet article, parce que les livres de Moïse, même en faisant abstraction du respect que nous inspire pour eux la religion, sont ce que nous connoissons de plus authentique & de plus ancien; mais, il faut prendre garde en examinant ce point, de confondre avec l'Écriture les divers systêmes, imaginés par les Critiques pour en déterminer la chronologie. Ces systêmes, qui sont la plûpart opposés les uns aux autres, ne sont que des opinions particulières qu'il a toujours été libre aux Critiques d'examiner & de combattre.

Ainsi, M. Fréret a montré 1.° que la vocation d'Abraham devoit être marquée au plus tard à l'an 2135 avant J. C. & au plutôt à l'an 2155; 2.° que l'intervalle entre la naissance de Phaleg & celle d'Abraham varioit dans les différens manuscrits de l'Écriture; 3.° que le manuscrit des Massoréthes, sur lequel a été faite la Version de la Vulgate, ne lui donnoit que 326 ans; ensorte que la naissance de Phaleg, marquée par l'Écriture comme l'épo-

que de la dispersion des peuples, seroit au plutôt de l'an 2526 avant J. C.; 4.° que celui des Samaritains donne 541 ans à ce même intervalle; ce qui fait remonter l'époque de la dispersion à l'an 2771; 5.° enfin que le manuscrit sur lequel la Version des Septante avoit été faite, donne, suivant les copies de cette Version, vues par Jules Affricain & par Eusebe, 661 ans à cet intervalle; ce qui remonte à l'an 2891.

La naissance de Phaleg ou la dispersion, précede donc le commencement d'Hoang-ti de 71 ans selon le manuscrit des Massoréthes, de 316 ans suivant le manuscrit Samaritain, & de 436 ans suivant celui des Septante. De la naissance de Phaleg au Déluge, les Massoréthes comptent 199 ans; donc le Déluge seroit de 2725 seulement; les Samaritains marquent 499 ans, ce qui fait remonter le Déluge à l'an 3270 avant J. C. Enfin tous les exemplaires des Septante donnent 629 ans à ce même intervalle, ce qui remonte à l'an 3520 & précede le commencement d'Hoang-ti de 1065 ans.

La variété de ces différens manuscrits, tous également autorisés, nous laisse la liberté du choix; & il nous est permis de préférer celui qui facilite davantage la conciliation de la chronologie des histoires profanes avec celle de l'Écriture. Cette conciliation est beaucoup plus importante que ne le croyent ceux qui, par un respect mal entendu pour le texte des Massoréthes, prennent le parti de rejetter toutes celles des traditions historiques, qu'ils ne peuvent ajuster avec leur chronologie.

Les Critiques qui raisonnent ainsi, oublient qu'ils ne pouvoient démontrer aux esprits forts & aux infideles la certitude des traditions Hébraïques, qu'en posant pour premier principe de critique, qu'il faut en croire une nation sur sa propre histoire, lorsque cette histoire est suivie & liée dans ses différentes parties, lorsqu'elle ne contient que des faits admis comme véritables par toute la nation, & lorsque cette persuasion est appuyée sur des monumens d'une certaine antiquité. En rejettant des histoires profanes qui ont de semblables caractères, n'est-ce pas détruire le principe même sur lequel on se fonde? A quel moyen les Théologiens auront-ils recours pour détruire les objections de ceux qui ne regardent pas la Bible comme un livre revêtu d'une autorité divine, & qui ait été écrit par des hommes inspirés? Allégueront-ils, comme une exception en faveur des Juifs, leur attachement à la religion, aux loix & aux coûtumes anciennes? Mais, ce même attachement avoit lieu chez les autres nations, & les Chinois le peuvent disputer aux Juifs; eux, dont la monarchie subsiste depuis 4000 ans avec la même forme de gouvernement, les mêmes loix & les mêmes usages; eux qui ont toujours été une nation studieuse, qui font le plus grand cas des lettres, & qui conservent jusqu'au moindre fragment

de leurs anciens livres avec un ſoin qui va juſqu'à la ſuperſtition, & qui depuis 2000 ans fait une des principales attentions du gouvernement.

La plûpart de nos Théologiens, en écrivant ſur ces matières, raiſonnent comme ſi les adverſaires dont ils entreprennent de réfuter les opinions, avoient les mêmes opinions qu'eux ſur ce qui fait le fond de la diſpute; & ils ne penſent pas que les principes qu'ils leur oppoſent pour les obliger de recevoir les traditions hiſtoriques des Juifs, & de rejetter celles des autres nations, ne ſont pas admis par ceux qu'ils combattent. Une des premières regles de la critique, eſt de n'employer que des principes communs aux deux partis, ſur tout que ceux que nous attaquons, ne puiſſent pas ſe ſervir contre nous des principes d'où nous partons. C'eſt par cette raiſon, jointe à pluſieurs autres, que M. Fréret s'eſt attaché à éclaircir & à diſcuter l'ancienne chronologie des nations profanes. Et il a reconnu, par cette étude, qu'en ſéparant les traditions véritablement hiſtoriques, anciennes, ſuivies & liées les unes aux autres, & atteſtées ou même fondées ſur des monumens reçus comme authentiques, qu'en les ſéparant, dis-je, de toutes celles qui ſont manifeſtement fauſſes, fabuleuſes ou même nouvelles, le commencement de toutes les nations, même celles dont on fait remonter le plus haut l'origine, ſe trouvera toujours d'un tems où la vraie chronologie de l'Écriture montre que la terre étoit peuplée depuis pluſieurs ſiecles. Il appelle la vraie chronologie celle des Septante & celle des Samaritains; car, pour celle du manuſcrit des Maſſoréthes, qui donne lieu à des difficultés & à des embarras, dont les Commentateurs n'ont encore pu ſe tirer, il avoue qu'il n'a pu la régarder que comme une Chronologie tronquée & altérée, comme l'ont prouvé Voſſius, le P. Pezron, le P. Tournemine, & pluſieurs autres critiques Catholiques & Proteſtans.

Admettant, avec le manuſcrit des Septante, ſuivi par Euſebe, 1069 ans entre le Déluge & le commencement du regne d'Hoang-ti en 2455, ce regne ſera poſtérieur de 436 ans à la naiſſance de Phaleg, où l'Écriture marque la diſperſion des peuples, & la formation des ſociétés politiques ou des différens États particuliers. Ce tems ſera ſuffiſant pour conduire des colonies à la Chine, pour faire multiplier ces colonies, & pour qu'elles aient commencé à ſe policer.

Les défenſeurs de la chronologie du manuſcrit des Maſſoréthes ſont obligés de ſuppoſer que l'intervalle des 314 ans écoulés depuis la naiſſance de Phaleg juſqu'à la vocation d'Abraham, avoit été ſuffiſant pour remplir d'habitans, la terre qui étoit alors partagée entre pluſieurs nations, qui formoient des États policés, qui avoient des loix & des cultes différens, qui connoiſſoient pluſieurs arts, qui bâtiſſoient des villes, en un mot qui étoient en général à

peu près au même état où elles sont aujourd'hui. Ce qu'on est obligé de supposer s'être fait en 314 ans, a pu se faire en 436 ans, que nous comptons entre Phaleg & Hoang-ti. Rien ne nous oblige de supposer qu'au tems d'Hoang-ti en 2455, la Chine fût déjà au même état où la Chaldée & l'Égypte se trouvoient, trois siecles après en 2155 ou au tems de la vocation d'Abraham. Ces deux païs, plus voisins que la Chine de la terre de Sennaar ou du premier séjour des enfans de Noë, devoient avoir reçu leurs premiers habitans beaucoup plutôt, & ces colonies avoient eu plus de tems pour se policer. C'est par cette raison que l'histoire des Égyptiens & des Chaldéens remonte plus haut que celle des Chinois.

II.

Idée générale des principales révolutions arrivées dans l'Empire des Chinois.

La Chine se poliça d'abord dans sa partie septentrionale & au nord de la rivière Jaune ou du Hoang-ho. Il est sûr, par le témoignage de Confucius & d'un autre Écrivain du même tems, que ce païs a eu au moins six Rois avant Yao; mais, on ne connoît guere que le nom de ces Princes, & le peu que l'on sçait du détail de leur histoire, est absolument défiguré par les fables dont il est rempli. C'est proprement au regne de Yao, que l'histoire de la Chine commence à être connue avec certitude, puisque la connoissance en étoit fondée sur des écrits & sur des monumens que les plus anciens & les plus habiles Écrivains Chinois se sont toujours accordés à regarder comme étant du tems même de Yao & de ses successeurs.

Le païs soumis à Yao, à Chune & à Yu, qui regnerent après lui, s'étendoit au nord & au sud du fleuve Hoang. On voit encore dans le Chou-king compilé par Confucius sur les anciennes Annales authentiques, une relation des travaux entrepris & exécutés, du tems même de Yao, soit pour dessécher les païs inondés par les débordemens de ce fleuve & par ceux du Kiang, soit pour prévenir de pareils débordemens à l'avenir. Cette relation contient un détail géographique du cours de ces fleuves & de celui des rivières dont ils reçoivent les eaux, de la situation des montagnes & de la direction des canaux creusés dans ces montagnes, soit pour changer le cours de ces rivières, soit pour donner de l'écoulement à leurs eaux lors des débordemens. On y voit aussi une description assez exacte des limites des neuf provinces ou gouvernemens dans lesquels étoit partagé l'empire de Yao. Le chapitre du Chou-king, où cette relation se trouve, a toujours passé pour être du tems même de Yu conducteur de tous ces ouvrages, c'est-à-dire, pour avoir été écrit vers l'an 2000 avant l'Ére Chrétienne; & le détail qu'il rapporte, est circonstancié de façon qu'il a été facile au P. de Mailla de reconnoître tous les lieux qui ont changé de nom

aujourd'hui, & d'en dresser une carte pour sa traduction des Annales de l'histoire Chinoise. Il assure que dans les voyages qu'il a faits dans ces mêmes endroits, en travaillant à la carte générale de la Chine, il s'est souvent arrêté à admirer la hardiesse & la solidité de ces anciens ouvrages qui subsistent encore depuis près de quatre mille ans. Ce même chapitre du Chou-king contient aussi un détail des différens tributs que payoient les neuf provinces à l'empereur Yao; & ce détail ne nous permet pas de douter que les arts ne fussent dès-lors portés à un grand point de perfection. On voit parmi ces tributs payés en espèces, des étoffes de soie teintes, rayées ou brochées, des peaux passées, des fourrures de tout genre, des pierres dures taillées, des jaspes, des agathes, des marbres précieux, &c.

Les provinces situées au midi du Kiang [c'est le fleuve qui coulant de l'ouest à l'est, sépare la Chine en deux parties, & va se jetter dans la mer au-dessous de Nane-king] reçurent peu à peu les loix & les mœurs Chinoises; & l'Empire de la Chine acquit bientôt l'étendue qu'il a encore aujourd'hui. Chune, associé à l'empire par Yao, lui succéda; & à son exemple, préférant Yu à ses propres enfans, il l'associa à la souveraine puissance & lui laissa aussi l'Empire.

Après la mort de Yu, la couronne devint héréditaire dans sa famille. Elle subsista pendant quatre cens trente ans, sous dix-sept Empereurs, qui ne font cependant que quatorze générations, à cause des successions collatérales. Cette famille porte le nom de Hia. Les derniers Empereurs de Hia ayant aliéné les peuples par leur gouvernement injuste & violent, les provinces se révolterent & mirent sur le trône Tching-tang, roi tributaire de Chang, & descendu d'Hoang-ti.

Cette seconde Dynastie porta d'abord le nom de Chang, & ensuite celui de Ine; elle subsista pendant plus de cinq cens ans sous trente Empereurs, qui ne font que dix-sept générations. Les mêmes raisons qui avoient fait élever cette famille sur le trône, servirent à l'en faire descendre. Les provinces irritées par la tyrannie de Tchéou ou Ti-sine [car on lui donne ces deux noms] se révolterent, & mirent à leur tête Ouene-ouang, roi tributaire de Tchéon, dans le Chene-si, & descendu d'un des prédécesseurs de Yao. Son fils Ou-ouang ayant totalement détruit le parti de Chang, prit le titre d'Empereur, & fonda une nouvelle famille qui porta le nom de Tchéou, titre du royaume particulier des ancêtres de Ou-ouang. Cette famille subsista plus long-tems que les précédentes; & ayant commencé de regner vers l'an 1110 avant l'Ére Chrétienne, elle ne ne cessa que l'an 255 avant la même Ére.

La facilité, que Ou-ouang avoit eue d'ériger des royaumes tributaires, ayant été imitée par ses successeurs, ces royaumes se multiplierent tellement, que les Em-

pereurs dépouillés de leurs domaines, se trouverent hors d'état de se faire obéir par des vassaux qui étoient devenus beaucoup plus puissans qu'eux. Ils conserverent cependant le titre & quelques-unes des prérogatives de la dignité Impériale, tant que l'égalité se maintint entre les Rois tributaires; mais, lorsque les princes du païs de Tsine dans la partie occidentale du Chenesi, eurent détruit ou soumis la plus grande partie des autres royaumes, ils prirent le titre d'Empereurs, auquel Tchéou-kiong, le dernier des descendans de Ou-ouang, renonça volontairement l'an 255 avant J. C.

La nouvelle Dynastie de Tsine ne subsista pas long-tems; Chi-hoang-ti qui la fonda, regna trente-sept ans. Il éteignit tous les royaumes tributaires, & laissa un monument de sa puissance, qui étonne encore tous ceux qui le voyent; c'est cette fameuse muraille qui sépare la Chine de tous les peuples qui l'entourent. Mais, ce Prince est peut-être encore plus connu à la Chine par sa haine contre les lettres & contre tous les anciens livres d'histoire, de morale & de jurisprudence, qu'il vint à bout de supprimer presque entièrement; c'est un événement dont nous aurons lieu de parler plus au long dans la suite. Six ans après sa mort sa Dynastie fut éteinte.

Léon-pang, soldat de fortune, qui s'étoit mis à la tête des révoltés, monta sur le trône l'an 206 avant J. C.; & ayant pris le nom de Cao-tsou, il établit la Dynastie de Hane, qui subsista pendant quatre cens soixante-dix ans sous trois branches différentes.

Les Tsine, dont le nom s'écrit & se prononce différemment de celui des premiers Tsine, succéderent aux Hane en 265 de J. C., & occuperent le trône pendant cent cinquante-cinq ans; mais, ils ne furent d'abord maîtres que d'une partie de l'Empire. La Chine se trouvoit alors partagée entre trois Souverains, ceux de Tsine, ceux de Ouey dans les provinces septentrionales, & ceux de Ou au sud du Hoang-ho. Ces Ouey étoient Tartares d'origine; leurs Rois prenoient le titre d'Empereurs; mais, ils n'ont jamais été reconnus pour tels dans le reste de l'Empire. Aux Tsine succéderent les Soung pendant cinquante-neuf ans, les Tsi pendant vingt-trois ans, les Léang pendant cinquante-cinq ans, les Tchine pendant trente-trois ans; & enfin les Souï, qui furent maîtres de toute la Chine pendant vingt-neuf ans; mais, après avoir déjà regné pendant long-tems sur les provinces du Nord; ils avoient même pris d'abord le titre d'Empereurs, quoiqu'il y eût dans les provinces du Midi des Princes reconnus pour tels par le reste de la Chine. La Dynastie des Souï finit l'an 617 de J. C.; les Tang leur succéderent, & regnerent pendant deux cens quatre-vingt-neuf ans. Après eux, cinq Dynasties différentes occuperent successivement le trône Impérial pendant cinquante-trois ans, ou depuis l'an 907 de J. C. jusqu'à l'an

960. Aux cinq petites Dynasties succéderent les Soung, qui regnerent pendant trois cens dix-neuf ans; ils furent dépouillés en 1282 par les Tartares Mogols ou Mongou, descendus de Genghiscan, qui prirent le nom de Yvene. Après cent six ans de regne, ces Mogols furent chassés, & une famille Chinoise monta sur le trône; cette Dynastie qui porta le nom de Taï-ming, a duré pendant deux cens cinquante-six ans, jusqu'à l'année 1644, dans laquelle les Tartares Mantchou se rendirent les maîtres de la Chine; ils y regnent aujourd'hui sous le titre de Taï-tsing qu'ils ont donné à leur Dynastie. Ce sont-là les vingt-deux familles ou Dynasties qui ont successivement occupé le trône Impérial de la Chine, & dont l'histoire compose les Annales publiées en différens tems par les soins d'un tribunal établi exprès, & avec une approbation authentique de l'Empereur.

I I I.

État Chronologique des Historiens publics & des histoires publiées en différens tems à la Chine.

Dès les premiers tems il y avoit à la Chine un Historien en titre, chargé du soin de transmettre à la postérité, non seulement les évènemens généraux qui pouvoient intéresser la nation entière, mais encore les actions particulières, & même les discours des Princes, lorsque l'Historien jugeoit que l'on pouvoit en retirer quelque utilité.

Le Cou-king, ou le livre historique dont nous avons encore une partie, n'est autre chose qu'un extrait de cette ancienne histoire, fait ou revu par Confucius, & qui contient principalement une compilation des loix, des ordonnances, & même des discours des anciens Empereurs, à commencer à Yao. Confucius & Mengtzé citent très-souvent ce recueil, & le citent comme un ouvrage ancien, dont l'autorité est reconnue de tout le monde. Le Chou-king lui-même nous fournit la preuve de ce que nous avançons au sujet de cet Historien impérial & de l'existence de ces Annales. On y voit qu'à la mort de Tching-ouang, arrivée l'an 1068 avant J. C., l'Historien impérial fut chargé de mettre par écrit & d'insérer dans les archives, les derniers discours de ce Prince mourant; on y voit aussi qu'on lui ordonna de chercher dans les archives ce qui s'étoit pratiqué anciennement aux funérailles des Empereurs, & aux couronnemens de leurs successeurs, afin d'en dresser un mémorial qui servît de regle dans l'occasion présente. Tching-ouang étoit fils de Ououang fondateur des Tchéou, & on vouloit constater le cérémonial qui s'observeroit dans la suite sous la famille regnante.

On doit encore conclure d'un discours de Tchéou-cong, oncle de Tching-ouang, rapporté dans le Chou-king, que l'on avoit alors une histoire détaillée de la Dynastie de Chang; car, sans cela, il n'auroit pu être instruit de la durée de différens regnes des Princes de cette famille, non plus

que de plusieurs de leurs actions particulières qu'il rapporte.

Outre la grande collection tirée des Annales de l'Historien impérial, il y avoit encore des histoires écrites par des particuliers. Confucius cite avec éloge celle de Tchéou-gine, qu'il appelle un ancien Écrivain; & dans un autre endroit il assure qu'il n'a pu encore trouver d'Historien capable de suspendre son jugement dans les choses douteuses; d'où il faut conclure qu'il y avoit plusieurs histoires écrites par différens Historiens.

Mengtzé, qui vivoit un peu plus d'un siecle après Confucius, cite une ancienne histoire authentique du regne de Chune successeur de Yao, & joint son témoignage à celui du Chou-king, pour combattre les traditions fabuleuses des Historiens du petit royaume de Tsi, au sujet de ce même Chune. A cette occasion il établit de très-bonnes regles de critique pour l'interprétation du Chou-king ou du livre d'histoire du Chi-king ou du livre de poësie, & pour celle des autres anciens livres.

Les Empereurs n'étoient pas les seuls qui eussent des Historiens publics; les royaumes tributaires avoient aussi leurs Annales ou leurs Ki. Confucius en parle dans le Tchong-yong; & Mengtzé, qui l'assure en termes formels de tous les royaumes tributaires, nous apprend quel étoit en particulier le titre des Annales publiques de ceux de Tsine, de Tsou, & de Lou. Un fait rapporté par Tso-chi ou Tso-kicou-ming, contemporain de Confucius, & qui étoit lui-même Historien public du royaume de Tsou dans le Hou-couang, nous donnera un exemple des précautions que l'on prenoit dès-lors pour conserver ces Annales particulières. Ce fait se trouve dans le Tso-tchouene ou Commentaire de Tso-chi sur le Tchune-tsiéou de Confucius.

Voici le fait rapporté par Tso-chi. La vingt-quatrième année de l'empereur Ling-vang, vingt-troisième des Tchéou [c'est l'an 518 avant J. C.], Tchouang-cong, roi tributaire de Tsi, ayant enlevé la femme de Tsouï-chou, général de ses troupes, ce Général outré de cet affront fit assassiner le Roi, & mit sur le trône un autre Prince de la même famille. Aussi-tôt le Tribunal d'histoire dressa une relation détaillée de cet événement, & la mit dans les archives. Voici quel est l'usage établi dans ce Tribunal, & c'est une tradition constante à la Chine, que cet usage étoit établi dès les premies tems. Le Tribunal d'histoire est partagé en deux classes; la première est chargée d'écrire ce qui se passe au dehors du palais, c'est-à-dire, tout ce qui concerne les affaires générales ou du royaume ou de l'Empire; la seconde écrit tout ce qui se passe, & même tout ce qui se dit au dedans du palais, les actions & les discours du Prince, de ses ministres & de ses officiers, du moins ceux dont ils jugent que la connoissance doit passer à la postérité. Chacun de ceux qui composent la

classe, écrit sur une feuille ou sur une tablette la relation de ce qu'il a appris, il la signe, & sans la communiquer aux autres, il la jette dans une espèce de coffre ou de grand tronc fermé & placé au milieu de la salle où s'assemble le Tribunal. Ce coffre ne s'ouvre que lorsqu'il s'agit de mettre ces mémoires en ordre pour travailler à l'histoire, soit d'un regne particulier, soit même d'une Dynastie entière; car, depuis les Hane, c'est-à-dire, depuis l'an 200 avant J. C. on ne publie l'histoire d'une Dynastie que lorsqu'elle n'est plus sur le trône, ou du moins lorsque le sceptre ayant passé dans une autre branche, les Historiens peuvent avoir une entière liberté de publier les vérités les moins favorables à ceux dont ils écrivent l'histoire. Mais, revenons au fait rapporté dans le Tso-tchouene.

Dès que le général Tsouï-chou eut été informé par ceux du Tribunal qui lui étoient attachés, de ce qui venoit de se passer, il destitua le Président, le fit mettre à mort, s'empara des différens mémoires dressés par les membres du Tribunal, & mit un nouveau Président à la place de l'ancien. Le général Tsouï-chou avoit toute l'autorité sous King-kong, qu'il avoit fait roi de Tsi. A peine le nouveau président du Tribunal fut-il en place, qu'il fit dresser de nouvelles relations pour remplacer celles qui avoient été supprimées, & y fit ajoûter le détail de ce qui étoit arrivé à son prédécesseur. Tsouï-chou, instruit de cette démarche, cassa le Tribunal, & fit mettre à mort presque tous ceux dont il étoit composé. Aussi-tôt, dit le Tso-tchouene, on vit paroître de toutes parts dans le royaume de Tsi, des écrits qui se trouvoient affichés dans les lieux publics, & où la conduite du général étoit dépeinte avec les couleurs les plus noires; ainsi, il jugea qu'il y avoit moins de danger à rétablir le tribunal, & à lui laisser la liberté de transmettre à la postérité la connoissance de sa honte & de la vengeance qu'il en avoit tirée, que de s'exposer aux effets que pouvoient produire ces écrits publics sur l'esprit des peuples.

Les Annales authentiques de la Dynastie des Tang nous apprenent un autre fait, qui, quoique d'un tems postérieur & du septième siecle de l'Ére Chrétienne, nous fait connoître quels sont les principes par lesquels se conduit ce Tribunal. Taï-tsang, deuxième empereur des Tang, demanda un jour à Tchou-souï-léang, président du Tribunal, qu'il lui fît voir les mémoires destinés pour l'histoire de son regne. » Seigneur, » lui répondit le Président, le » Tribunal écrit le bien & le mal » avec une égale liberté. Aucun » Empereur n'a vu ce que l'on » disoit de son gouvernement; si » on le lui montroit, on ne pour» roit plus écrire que des éloges. » La liberté avec laquelle le Tri» bunal écrit tout ce qui se passe, » est un frein capable de retenir » en plusieurs occasions les Prin» ces & les Ministres. Ceux d'en-

» tr'eux qui ne sont pas encore » tout à fait corrompus, & aux- » quels il reste quelque pudeur, » redoutent les jugemens que la » postérité portera de leur con- » duite. Eh! quoi, dit l'Empe- » reur, vous qui me devez ce » que vous êtes, vous qui m'êtes » si attaché, voudriez-vous ins- » truire l'avenir de mes fautes, » si j'en commettois? Il ne seroit » pas le maître de les lui cacher, » reprit un des membres du Tri- » bunal; ce seroit avec douleur » que nous les écririons, mais tel » est le devoir de notre emploi; il » nous oblige même d'instruire » la postérité de la conversation » que vous avez aujourd'hui avec » nous. «

L'ouvrage de Mengtzé ne nous permet pas de douter que l'étude de l'ancienne histoire ne fût cultivée de son tems avec soin. » L'homme sage, dit-il au qua- » trième chapitre de son second » Livre, ne se contente pas de » converser avec ceux de ses con- » temporains qui pratiquent la » vertu; il veut encore connoître » les sages des siecles passés; il » lit soigneusement celles des ins- » tructions qu'ils avoient données » à leurs contemporains, qui sont » conservées, soit dans le Chou- » king, soit dans le Chi-king; » mais, comme cette étude ne » lui donne qu'une connoissance » imparfaite de ces grands Hom- » mes, il cherche à s'instruire par » l'histoire particulière de leurs » actions, de la manière dont ils » ont pratiqué eux-mêmes les » vertus qu'ils enseignoient aux » autres; il examine avec soin l'his- » toire des tems où ils ont vécu; » il veut connoître les moindres » évènemens de leur vie, & par- » là il converse, pour ainsi dire, » avec ces grands Hommes, » comme s'ils étoient encore vi- » vans. «

La violente persécution excitée par Chi-hoang-ti, fondateur des premiers Tsine, contre les lettres, fit périr la plus grande partie de ces anciennes histoires, soit générales, soit particulières; & quoique la persécution n'eût duré que quelques années, les effets en furent tels, que lorsqu'on voulut sous les Hane successeurs de Tsine, travailler à réparer les pertes que l'on avoit faites, & rassembler les fragmens des anciens livres historiques échappés à l'incendie, on ne put remonter avec une pleine certitude au de-là de l'an 841 avant l'Ére Chrétienne, c'est-à-dire, au de-là du tems de la fondation du royaume tributaire des Tsine, érigé en faveur des ancêtres de Chi-hoang-ti, lequel avoit fait épargner l'histoire particulière de sa famille. Le Tchune-tsiéou de Confucius, contenant une partie de l'histoire des rois de Lou, ne remontoit même que jusqu'à l'an 722 avant J. C.; ainsi, Sséma-tsiene, qui, par l'ordre de l'empereur Vou-ti, écrivit vers l'an 97 avant J. C. la première histoire publiée depuis la persécution avec le sceau de l'autorité publique, ne fit remonter sa chronologie que jusqu'à l'an 841 avant J. C., & jusqu'au regne de Livang, dixième Empereur des

Théou. Pour les tems antérieurs, il se contenta de donner la suite des Empereurs telle qu'il la trouva dans le Chi-pene; c'est un livre dont l'Auteur ni le tems n'étoient point connus, mais qui contenoit une liste des regnes, à laquelle on ne voit pas que l'on ait rien trouvé à changer depuis.

Ssé-ma-tsiene ajoûta des conjectures sur la durée totale de la monarchie depuis Yao, conjectures fondées sur quelques fragmens des anciens livres, & qui ne donnoient tout au plus qu'un à peu près; aussi paroît-il que Ssé-ma-tsiene laissoit là-dessus une entière liberté à ses Lecteurs. Son ouvrage, intitulé Ssé-ki, ou Ché-ki est distribué en cinq différentes parties; la première est appellée Ou-ti-pene-ki, histoire des cinq Empereurs, Hoang-ti, Tchouene-hio, Tico, Yao & Chune; la seconde partie est nommée, Hia-pene-ki, l'histoire de la dynastie Hia; la troisième est appellée Ine-pene-ki, histoire de la dynastie Ine, autrement Chang; la quatrième nommée Tchéou-pene-ki, contient l'histoire des Tchéou; enfin la dernière partie contenoit, sous le titre de Tsine-pene-ki, l'histoire des Tsine & celle de l'établissement des Hane. Le Ssé-ki de Ssé-ma-tsiene passe pour un des livres les mieux écrits en Chinois. Sous les premiers Song, Pe-yne donna un commentaire sur cet ouvrage; & sous les Tang, Ssé-ma-tchine ou Siao-ssé-ma, l'un des descendans de Ssé-ma-tsiene, en publia un autre conjointement avec Tchang-tchéou-tsié. Sous la dynastie des Ming, deux Lettrés donnerent sous le titre de Ssé-ki-ping-line, une édition de ces deux Commentaires, avec des notes.

Pendant que Ssé-ma-tsiene travailloit à son histoire, Kia-y publia celle de Chi-Hoang-ti & de la dynastie Tsine; mais, cette histoire ne fut pas revêtue de l'autorité Impériale par l'examen & par l'approbation du Tribunal. Sous le regne de l'empereur Ming-ti, qui commença en 58 de J. C., & finit en 76, Pane-piao, & après lui son fils Pane-cou, eurent ordre de travailler à l'histoire des Hane occidentaux. Le sceptre avoit passé dans une seconde branche de cette famille, qui ayant transporté le siege de l'Empire, de Tchang-ngane ville du Chene-si, à Lo-yang dans le Ho-nane, formoit comme une nouvelle Dynastie qui prenoit peu d'intérêt à ceux de la branche précédente, & laissoit aux Écrivains la liberté de parler des Empereurs qui l'avoient composée. L'ouvrage de Pane-cou ne fut achevé qu'après la mort de Ming-ti; mais, comme il mourut lui-même avant que d'y avoir mis la dernière main, ce fut sa sœur Tsao-ta-cou, femme célebre parmi les lettrés Chinois, qui fut chargée de la révision & de l'édition. L'ouvrage ne parut que sous le regne de Ho-ti, après l'examen d'un Tribunal établi exprès; il porte le titre de Si-hane-chu, histoire des Hane d'Occident. Outre cette histoire, Pane-cou avoit composé un ouvrage sur l'ancienne chronologie; il por-

te le titre de Lu-li-tchi, & se trouve joint avec le Si-hane-chu.

Ma-touane-line dans son Ouene-hiene-tong-cao, histoire de la littérature Chinoise, publiée en 1315, & très-estimée à la Chine, porte un jugement assez peu avantageux de Pane-cou; il le nomme un Écrivain sans érudition & sans critique, qui recevoit sans choix & sans examen tout ce que la tradition rapportoit. Ce jugement est sans doute un peu trop rigoureux; mais, il peut n'être pas tout-à-fait faux, sur tout pour la chronologie établie par Pane-cou dans son Lu-li-tchi.

Les difficultés, que l'on avoit trouvées dans la compilation & dans l'arrangement des mémoires de l'histoire des Hane occidentaux, porterent l'empereur Chune-ti, qui monta sur le trône l'an 126 de J. C., à ordonner que le Tribunal commençât dès-lors à mettre en ordre les mémoires de la Dynastie regnante, ou de celle des Hane orientaux, mais avec défense d'en laisser rien transpirer au dehors; & enfin, l'histoire des Hane orientaux ne parut que sous la Dynastie suivante, ou sous celle des seconds Tsine, qui commença l'an 259 de J. C. Elle avoit le titre de Hane-ki; mais, on la trouva si défectueuse & si mal écrite, que l'on chargea Tchine-chéou de la revoir, & d'y faire tous les changemens nécessaires. Lorsqu'on vint à examiner l'ouvrage de Tchine-chéou, on en fut si mécontent, qu'on le dégrada de son titre d'Historien impérial, pour avoir donné le titre d'Empereur aux princes de Ouéy, & pour avoir traité de rebelles, non seulement les princes de Ou, mais encore les Héou-hane, ou ceux de la troisième branche des Hane. Les Ouéy venoient des Tartares To-pa, établis dans les plaines situées au nord & au nord-est de Pé-king, entre le 44 & le 49e degré de latitude. La Chine avoit été partagée quelque tems entre ces Ouéy, les Ou & les derniers Hane; mais, ceux-ci étant de la famille Impériale, étoient regardés comme les seuls Empereurs légitimes; & les Tsine, quoique sortis du païs des Ouéy, n'oserent s'écarter de ce principe.

Les guerres civiles, qui troublerent l'Empire sous les Tsine, retarderent l'exécution des ordres donnés pour travailler à une troisième histoire des Hane orientaux; ainsi, elle ne parut que sous les Souï, qui commencerent en 421 à regner sur une partie de la Chine; il fallut même encore y retoucher avant que de la publier avec l'approbation du Tribunal. Elle porte le titre de Héou-hane-chu, histoire des seconds Hane; & on y joignit, sous le titre de Sanc-coué-chi, celle des trois royaumes.

Sous le regne de Ou-ti, premier Empereur des Léang, Chine-yo, historien de l'Empire, publia en 502, sous le titre de Tsine-song-tsi-chu, une histoire des dynasties Tsine, Song & Tsi, à laquelle il avoit eu ordre de travailler sous les regnes précédens; mais, la division de l'Empire entre plusieurs Princes différens, l'avoit privé de beaucoup de mé-

moires ; ainsi, l'empereur Taï-tsong, le second des Tang, qui commença en 627, & qui, ayant soumis tous les royaumes particuliers, avoit donné ordre d'apporter à sa cour les mémoires historiques qui étoient conservés dans les archives de ces royaumes, nomma dix-huit Commissaires, soit pour revoir & pour réformer l'ouvrage de Chine-yo, soit même pour écrire de nouveau l'histoire des Dynasties précédentes, s'ils jugeoient que cela fût nécessaire. Ces Commissaires se partagerent en trois bureaux différens, le premier chargé de rassembler & de mettre en ordre les matières, le second d'examiner les dates & de discuter ce qui auroit rapport à la chronologie ou à l'astronomie, & le troisième d'abréger les diverses relations, & d'en former un seul corps d'histoire. Cet ouvrage intitulé Ou-taï-sse-tchi, mémoires historiques des cinq Dynasties, parut en six cens sept livres. Il contenoit aussi l'histoire des Tartares Ouéy, sous le titre de Pé-sse, histoire Septentrionale, & celle des princes du royaume particulier de Tchéou, sous le titre de Tchéou-chu.

Après la Dynastie des Tang, qui finit l'an 907, la Chine se trouva successivement occupée par les cinq petites Dynasties, qui ne durerent toutes ensemble que quarante-trois ans. Les Song qui leur succéderent en 950, songerent en 977 à faire continuer l'histoire authentique de l'Empire. Celle des Tang parut d'abord sous le titre de Tang-chu, comprenant en deux cens vingt-cinq livres ce qui étoit arrivé pendant les deux cens quatre-vingt-neuf ans qu'avoit duré la Dynastie. On donna ensuite sous le titre de Ou-taï-sse l'histoire des cinq petites Dynasties, divisée en cent cinquante livres.

La collection de toutes les histoires authentiques étoit composée d'un si grand nombre de volumes, qu'elle étoit devenue d'un prix excessif, & que son étendue en rendoit l'étude très-difficile; ainsi, on pensa à en faire un abrégé méthodique sur le modele du Tchune-tsiéou de Confucius, & du Commentaire composé par Tso-kiou-ming sur ces Annales. Ssé-ma-couang fut celui qui eut plus de part à cet ouvrage; mais, il ne voulut commencer son abrégé qu'à l'an 425 avant J. C., c'est-à-dire, au regne de Hoëi-he-ouang vingt-huitième Empereur des Tchéou, parce que c'étoit à ce regne que finissoit le Coué-yu, espèce de continuation ou de supplément du Tchune-tsiéou. L'abrégé de Ssé-ma-couang, divisé en deux cens quatre-vingt-quatorze livres, parut sous le titre de Tsé-tchi-tong-kiene, vrai miroir du gouvernement. Liéou-jou, qui avoit travaillé à cet abrégé avec Ssé-ma-couang, pensa que l'ouvrage, pour être complet, devoit remonter jusqu'au commencement de la Monarchie, & donner une suite continue de tous les Empereurs. Le Chou-king ne commençant qu'au regne d'Yao, & ne donnant pas même le nom de tous

les Empereurs, laissoit ignorer une partie de l'histoire. Pour remédier à ce défaut, Liéou-jou publia sous le titre de Tsé-tchi-tong-kiene-ouay-ki, une introduction au Tong-kiene de Ssé-ma-couang, divisée en dix livres. Il ajoûta les mots Ouay-ki, histoire du dehors, dans le même sens à peu près que l'on a employé le titre d'Extravagantes que portent les Décrétales ajoûtées à la première collection. Liéou-jou par les mots Ouay-ki, vouloit marquer que cet ouvrage avoit été ajoûté au Tong-kiene de Ssé-ma-couang.

La réputation de ce Tong-kiene s'est maintenue jusqu'à présent; & cet ouvrage, augmenté dans la suite des abrégés qui furent faits sous les yeux du tribunal, à mesure que l'on publia de nouvelles histoires authentiques, est encore aujourd'hui le seul abrégé d'histoire qui ait quelque autorité. Tout le changement que l'on y a fait, s'est borné à y ajoûter une espèce de texte sommaire, duquel les récits historiques sont censés la glose. On donne à ce texte, le titre de Cang-mou, la mere ou la source de la narration; & c'est de-là que vient le titre de Tong-kiene-cang-mou, que porte aujourd'hui tout l'ouvrage.

Lorsque l'histoire des Song eut été publiée avec l'approbation du Tribunal, sous King-tsong, quatrième Empereur des Yvene ou Mogols issus de Genhiscan, on en joignit l'abrégé au Tong-kiene. Comme sous les Ming on jugea cette histoire des Song défectueuse, Tching-tsou, troisième Empereur des Ming, en fit composer une autre, de laquelle on fit aussi un abrégé pour joindre au Tong-kiene; mais, à la place du Ouay-ki de Liéou-jou, on mit à la tête du Tong-kiene de Ssé-ma-couang le Tsiene-piene, ou les Annales antérieures de Kine-lu-siang, divisées en vingt livres. Cet Ecrivain, n'ayant conservé qu'une partie du Ouay-ki, composa son ouvrage de lambeaux du Chou-king & des autres livres anciens, dont Liéou-jou s'étoit fait une religion de ne rien détacher. Ces lambeaux sont joints les uns aux autres, par des supplémens qui en remplissent les vuides. Le Tsiene-piene fait aujourd'hui la première partie du Tong-kiene; & le Ouay-ki de Liéou-jou est devenu si rare, que le Pere Gaubil n'a pu le trouver à Pé-king, ni par conséquent vérifier quelques citations de ce livre, qui se trouvent dans le Tsiene-piene; vérification qui eût été cependant importante, pour s'assurer du dégré de croyance que méritent certains détails chronologiques & même astronomiques tirés de ce Ouay-ki.

Lorsque les Ming eurent fait publier l'histoire authentique des Yvene ou Mogols, on en joignit l'abrégé avec celui des histoires des Song; & ces deux abrégés forment le Su-piene ou la troisième partie du Tong-kiene-cang-mou. On n'a point encore publié d'histoire authentique de la Dynastie de Ming, & les Annales

approuvées ne vont point au delà de la fin des Yvenes ou des Tartares Mogols. La chronologie suivie dans le Tong-kiene, est celle de Chao-yong, pour les tems qui ont précédé l'an 841 avant J. C. Depuis cette année on suit la chronologie de Sé-matsiene, de laquelle on ne s'est jamais écarté.

En 1563, le lettré Sié publia sous le titre de Kiatze-hoay-ki, un abrégé chronologique de l'histoire Chinoise qui va jusqu'à cette année & qui est très-estimée à la Chine. La disposition méthodique de cet ouvrage le rend d'une extrême commodité. Cet ouvrage est divisé en quatre tomes qui contiennent cinq parties.

Vers l'an 1660 sous l'empereur Hoaï-tsong, on publia sous le titre de Niene-yssé, une collection des différentes histoires authentiques des seize Dynasties. Ce recueil, qui forme plus de deux cens volumes, contient les histoires originales dont le Tong-kiene est seulement l'abrégé; mais, on a ajoûté à ces histoires la vie des Hommes célebres, & plusieurs dissertations sur la géographie, l'astronomie, les rites, la musique, &c. ensorte que ce recueil forme lui seul une bibliotheque presque complette, soit par le nombre des volumes, soit par la variété de ce qu'il renferme.

Malgré toutes les précautions prises pour assurer la certitude & la sincérité de l'histoire Chinoise; comme ce sont des hommes qui l'ont écrite, & qui ont été chargés de l'examiner, on conçoit qu'elle n'est pas exempte de défauts. La prévention, l'animosité des Écrivains dans l'Histoire moderne, la crainte de choquer les opinions reçues, & le défaut de critique dans l'ancienne histoire, ont dû sans doute les jetter dans plusieurs erreurs; mais avec tout cela, cette histoire considérée en général, doit passer pour la plus parfaite de toutes celles qui nous sont connues.

I V.

De l'Écriture Chinoise.

Les Chinois n'ont jamais connu que l'écriture représentative des idées, & semblent n'avoir fait aucune attention à l'écriture verbale, dont les caractères sont plutôt signes des paroles que des choses. On sçait qu'il y a eu trois genres de cette écriture réelle; l'un qui représentoit les idées par la peinture ou l'image des choses mêmes; l'autre qui employoit des représentations de choses naturelles, pour exprimer d'une manière symbolique les choses incorporelles, comme les rapports & les actions des êtres, ou même nos idées, nos sentimens & nos passions. Par exemple, chez les Égyptiens, un œil ouvert, & posé au bout d'un bâton, désignoit la prudence dans le gouvernement d'un État, & la providence des dieux dans la conduite de l'univers. Le troisième genre de cette écriture est composé de caractères ou signes absolument arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'institution avec les choses signifiées. Les anciens Égyptiens s'étoient attachés

principalement

principalement aux deux premiers genres de l'écriture représentative, c'est-à-dire, aux peintures & aux ſymboles ; c'étoit-là, ce ſemble, l'écriture ſacrée, & l'écriture civile de ces peuples.

Les Chinois au contraire ont préféré le dernier genre, & ont toujours employé des ſignes arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées. Parmi ces peuples, on ne connoît en aucune façon l'écriture verbale, dont les caractères ſont ſignes de la parole ; les caractères Chinois ſont ſignes immédiats des idées qu'ils expriment ; on diroit que cette écriture auroit été inventée pour des muets qui ignorent l'uſage de la parole. Nous pouvons comparer les caractères qui la compoſent avec nos chiffres numéraux, avec les ſignes algébriques, qui expriment les rapports dans nos livres de mathématique, avec les caractères aſtronomiques, & avec ceux que les Chymiſtes employent. Parmi nous, ces différens caractères expriment immédiatement les idées dont ils ſont ſignes, & les expriment indépendamment de la parole ; la preuve en eſt ſenſible. Que l'on préſente une démonſtration de géométrie exprimée en caractères algébriques, aux yeux de dix Mathématiciens de païs différens, à l'inſtant les mêmes idées s'exciteront dans leurs eſprits ; ils entendront la même choſe. Néanmoins, ces dix hommes ſont ſuppoſés parler des langues différentes ; & ils ne comprendront rien aux termes par leſquels ils exprimeront ces idées en ſe parlant. C'eſt la même choſe à la Chine. L'écriture eſt non ſeulement commune à tous les peuples de ce grand païs, qui parlent des dialectes très-différens ; mais elle l'eſt encore aux Japonois, aux Tunquinois & aux Cochinchinois, dont les langues ſont totalement diſtinguées de celle des Chinois.

Ces peuples ne peuvent converſer enſemble ſans interpretes, parce qu'ils n'expriment pas leurs idées par les mêmes ſons ; mais, ſi le même Chinois, qui ne pouvoit ſe faire entendre d'un Japonois en lui parlant, employe le ſecours de l'écriture, alors les caractères qu'il a tracés ſur le papier, réveillent dans l'eſprit du Japonois, les idées que le Chinois vouloit lui communiquer. Ces caractères ſont pour lui ſignes immédiats des idées, & ils les expriment indépendamment de la parole. L'écriture Chinoiſe fait une langue à part ; langue qui parle ſeulement aux yeux, qui ne dépend ni de l'organe de la voix, ni du ſens de l'ouïe, & que des gens muets & ſourds de naiſſance auroient pu employer pour converſer enſemble. Les livres Chinois ſont entendus au Japon, & les livres Japonois à la Chine, quoique la langue d'un de ces païs ſoit ignorée dans l'autre ; mais, c'eſt que la langue de l'écriture eſt la même à la Chine & au Japon.

L'écriture Chinoiſe eſt compoſée d'un nombre prodigieux de caractères, que les relations des Voyageurs & des Miſſionnaires

ont encore enflés par le privilege de ceux qui viennent de loin. Les dictionnaires Chinois en comptent soixante-dix mille ; l'imagination est effrayée à la vue de cette multitude de caractères. On ne peut se persuader que la vie d'un homme soit assez longue pour apprendre à les connoître, loin de croire que la mémoire puisse les retenir tous ; la raison en est sensible. On se les représente comme indépendans les uns des autres, & comme aussi distingués entr'eux que le sont les lettres de nos alphabets ; mais, cette idée n'est point exacte, il faut plutôt les comparer aux mots de l'écriture, en tant que chaque mot est un assemblage de plusieurs lettres ; car, les caractères Chinois sont proprement des combinaisons d'un nombre borné d'élémens simples, dans lesquels on peut les résoudre tous. Les caractères suivent l'analogie des idées qu'ils expriment ; or, le nombre de nos idées primitives est assez borné. Toutes nos autres idées, perceptions, jugemens & sentimens, sont composés des premières idées simples diversement combinées. Ces différentes combinaisons forment encore à tout moment de nouveaux rapports, & par conséquent de nouveaux assemblages ; ainsi, quoique le nombre des idées primordiales soit assez borné, celui des idées complexes ou dérivées croît à proportion que nous avons acquis plus de connoissances. On peut observer la même progression dans les langues. Un assez petit nombre de termes primitifs, que l'on appelle racines, répondent aux idées simples, & forment un très-grand nombre de dérivés, qui combinés encore entr'eux, ou avec d'autres racines, forment tous les mots qui expriment les idées composées. Le nombre de ces mots est prodigieux dans les langues vivantes ; cependant, il n'est personne qui ne sçache à peu près tous les termes de sa langue naturelle, correspondans aux idées qu'il a dans l'esprit, & qui n'exprime sans peine tout ce qu'il sent, & tout ce qu'il pense distinctement. On ne s'en tient pas même à une seule langue. Ceux qui en possedent plusieurs, ne sont nullement embarrassés de trouver la signification des mots qui la composent. Il n'y a cependant aucun lieu de douter que la somme totale des termes de trois ou quatre langues différentes ne surpasse celle de tous les caractères de la langue Chinoise. Il ne faut donc pas croire que la connoissance en soit si difficile à acquérir ; & que le même travail qui nous donne celle d'une langue parlée, ne nous donnât pas celle de la langue écrite des Chinois, si nous nous y prenions bien pour l'étudier. Mais, quand il seroit nécessaire d'y employer un tems aussi considérable que le disent les Missionnaires, dont les relations semblent être faites à dessein de décourager ceux qui auroient voulu s'appliquer à cette étude, seroit-ce à nous à le reprocher aux Chinois ? Nous, parmi lesquels un très-grand nombre de gens passent leur vie entière à étudier la

langue non de leurs citoyens, non celle qu'ils sont obligés de parler à tout moment, mais des langues mortes, dont ils n'auront jamais une connoissance parfaite. On ne prétend pas les condamner; mais, on peut demander pour les Chinois la même indulgence dont nous avons besoin pour nous.

Il y a plus, c'est que la longue étude qu'ils sont obligés de faire de leurs caractères, doit leur donner des idées nettes & distinctes de toutes les choses désignées par ces caractères. Une langue véritablement philosophique seroit celle qui exprimeroit toujours les idées simples ou primitives par des termes radicaux, & les idées complexes par des termes dérivés ou composés de ces premiers. Le dernier point de perfection seroit de s'exprimer de telle façon que chaque mot dérivé fît connoître à la première vue, non seulement la composition de l'idée correspondante, mais encore en quelles idées simples il la faudroit résoudre en la décomposant. Nous n'avons point de langues où l'on paroisse avoir eu cette vue, si ce n'est dans l'écriture Chinoise. Les idées simples & primordiales, ou celles qui sont participées par un grand nombre d'êtres particuliers, y sont exprimées par des caractères simples & radicaux; & les idées complexes ou dérivées sont représentées par des caractères composés de ces premiers, que nous avons nommés simples.

Les traits ou figures qui forment les caractères Chinois en général, sont la ligne droite, la ligne courbe, quoique plus rarement, & le point; chacun d'eux différemment placé, & répété plus ou moins de fois, mais toujours sans faire aucune confusion à la vue. Les diverses combinaisons de ces trois sortes de traits forment les deux cens quatorze caractères radicaux, ou élémens de l'écriture Chinoise. Chacun de ces élémens répond à une idée simple ou générale & plus commune; & ces élémens combinés les uns avec les autres, forment les soixante ou les quatre-vingt mille caractères dont l'écriture Chinoise est composée. On les nomme à la Chine, clefs ou racines; & dans les dictionnaires ils constituent les deux cens quatorze classes ou genres différens, sous lesquels on range les caractères dont ils font la partie principale. Ces caractères sont subdivisés par classes suivant le nombre des traits qu'ils contiennent; car, c'est par-là qu'on les cherche dans les dictionnaires, & on y joint leur définition ou explication, qui se fait en décomposant les caractères, & les réduisant à leurs élémens.

Ainsi, lorsque l'on connoît bien la signification des deux cens quatorze clefs ou racines, on est en état de trouver par soi-même, ou du moins avec le secours du dictionnaire, la signification des caractères composés, de même que l'on peut entendre une langue, dès que l'on possede la signification de tous les termes radicaux.

Pour rendre ce qu'on vient de

dire encore plus intelligible, il faudroit donner quelques exemples de la composition & de la décomposition de ces caractères; mais, outre que cela ne pourroit se faire qu'en les mettant sous les yeux, il ne seroit pas possible d'entrer ici dans un détail suffisant; tout ce qu'on en pourroit dire seroit trop superficiel. Nous nous contenterons donc de donner pour un plus grand éclaircissement l'histoire abrégée des caractères Chinois, & quelques réflexions sur la connoissance que nous croyons nécessaire à ceux qui voudront pénétrer dans le systême de ces caractères, & dans les raisons de leur composition, c'est-à-dire, une esquisse de la philosophie Chinoise.

Nous avons déjà observé que les Chinois n'avoient point employé les deux premiers genres de l'écriture représentative des idées; qu'ils n'ont point eu en vue les images pour les choses que la peinture peut mettre sous les yeux, ni les symboles pour représenter par allégorie ou par allusion les choses qui ne le peuvent être par elles-mêmes. Le P. Kircher est d'un autre avis; mais, il paroît en cette occasion avoir un peu trop donné à son imagination. On ne prétend cependant pas que l'on ait évité ces ressemblances entre les choses & les caractères, lorsqu'elles se sont présentées; mais, il est sûr qu'on ne les a pas cherchées, & qu'elles sont presque toujours détruites par l'analyse du caractère où l'on avoit cru les appercevoir.

Les premiers inventeurs de l'écriture Chinoise se sont attachés à des signes entièrement arbitraires, ou qui n'ont qu'un rapport d'institution avec les choses signifiées; en cela, ils ont suivi le goût de la nation Chinoise, qui même avant Fo-hi, c'est-à-dire, dans la plus profonde antiquité, se servoit de cordelettes nouées en guise d'écriture. Le nombre des nœuds de chaque corde formoit un caractère; & l'assemblage des cordes tenoit lieu d'une espèce de livre, qui servoit à rappeller, ou à fixer dans l'esprit des hommes le souvenir des choses, qui sans cela s'en seroient effacées.

Les Péruviens avoient une écriture semblable, lorsque les Espagnols firent la conquête du Pérou. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grands & diversement combinées entr'elles, formoient des registres qui contenoient non seulement un état ou compte des revenus publics de l'empire du Pérou, mais encore des annales ou chroniques de l'histoire des Incas. Les diverses combinaisons des couleurs & des nœuds servoient à rappeller le souvenir des actions de ces Princes, de leurs exploits, de leurs conquêtes, de leurs réglemens, &c. Tous les écrivains Espagnols parlent de ce fait; & quoiqu'ils ne nous aient point détaillé la méchanique de cette écriture, leurs témoignages sont si constans, si uniformes, si nombreux, qu'il n'est pas possible de les révoquer en doute.

Ce fut Fo-hi, fondateur de la monarchie Chinoise, celui qui avoit policé la nation, & qui l'avoit tirée de la barbarie dans laquelle elle avoit été plongée jusqu'alors, qui substitua à ces cordes nouées des caractères formés par la combinaison de plusieurs lignes droites & paralléles, mais les unes entières & les autres brisées, pour représenter ces nœuds. Les Chinois conservent encore des fragmens d'un ouvrage de Fo-hi, écrit avec ces caractères. Ils le nomment Ié-kin, le livre des mutations ou des productions. On le regarde comme un monument précieux de la plus ancienne philosophie, dont on croit que ces caractères expliquent les fondemens; mais, malgré les commentaires publiés sur cet ouvrage 1100 ans avant l'Ére Chrétienne par le roi Vou-vang & le prince Tchéou-kon son fils; malgré le nouveau commentaire que Confucius ajoûta à celui de ces deux Princes, environ 600 ans après eux, le livre des mutations est encore inintelligible. Ainsi, quoique le Ié-kin & ses commentaires soient compris parmi les livres classiques, sur lesquels on examine les Lettrés, avant que de leur conférer les grades, il n'est guere regardé que comme une espèce de grimoire, duquel les Lettrés du plus bas étage se servent pour prédire l'avenir par le moyen de certaines combinaisons cabalistiques, assez semblables à notre Géomance.

A mesure que les peuples de la Chine se policerent sous les successeurs de Fo-hi, on sentit l'insuffisance de cette écriture; on travailla donc à la perfectionner; on multiplia les caractères, & on varia les figures. On montre à la Chine un livre de pharmacie, & un traité de la manière de tâter le pouls, attribués aux médecins du roi Chine-noune, qui par le secours de son Colao, ou Ministre Tsane-kié, avoit donné une nouvelle forme à l'écriture. Ces deux ouvrages furent écrits 2800 ans au plus tard avant l'Ére Chrétienne, en suivant la chronologie Chinoise. On voit encore dans le Chou-kin, des fragmens d'une histoire des empereurs Yao & Chune, écrite sous le regne de Kiou 2200 avant l'Ére Chrétienne.

Depuis ces premiers essais, l'écriture Chinoise se perfectionna tous les jours, & s'enrichit de nouveaux caractères que l'on inventoit à mesure qu'il se présentoit de nouvelles idées à exprimer. Cela continua jusqu'au regne de Vou-vang, qui monta sur le trône vers l'an 1120 avant l'Ére Chrétienne. Alors, cette écriture se trouva suivant les Chinois au point de sa plus grande perfection. Selon eux, ces anciens caractères étoient tous fondés sur des raisons philosophiques; ils exprimoient la nature des choses qu'ils signifioient, ou du moins la déterminoient, en désignant les rapports de ces mêmes choses avec d'autres mieux connues.

L'empereur Chi-hoang-ti, qui regnoit vers l'an 230 avant l'Ére Chrétienne, entreprit, comme il a déjà été observé, de détruire

tous les livres qui ne traitoient ni de médecine, ni d'astrologie & de divination. Comme le papier n'avoit pas encore été inventé, & que l'on écrivoit, ou plutôt que l'on peignoit sur des tablettes de bois, les livres étoient difficiles à cacher; ainsi il s'en sauva fort peu. La persécution continua sous les successeurs de Chi-hoang-ti; & l'écriture Chinoise reçut alors un grand échec. Les livres de médecine & de divination ne contenoient qu'un petit nombre de caractères; on n'osoit montrer le peu de livres que l'on avoit sauvés. La plus grande partie des gens de lettres étoit périe sous le regne de ce Prince, qui les avoit forcés de prendre la truelle, pour travailler à la construction de cette fameuse muraille qu'il faisoit bâtir pour mettre la Chine à couvert de l'invasion des Tartares. L'Empereur ne voulant que des soldats & des maçons, on juge aisément que les lettres ne furent gueres cultivées; ainsi, la tradition ne put conserver exactement la connoissance des caractères perdus, avec les livres que l'on avoit brûlés.

Cependant, la persécution cessa avec le regne de la famille du Tyran. Vene-ti, qui monta sur le trône 177 ans avant l'Ére Chrétienne, & 53 ans après Chi-hoang-ti, s'attacha à réparer les désordres introduits par ce Prince, qui n'avoit pas plus ménagé ses sujets que les sciences. Vene-ti fit rechercher tous les livres échappés à la persécution. L'invention du papier trouvée sous son regne, en facilita la multiplication. Un vieux Lettré, qui dans la solitude où il s'étoit caché, avoit élevé sa fille pour les sciences, restitua de mémoire, & par le secours de cette fille, une partie des caractères perdus. Peu après le regne de Vene-ti, c'est-à dire, cent quarante ans avant l'Ére Chrétienne, l'empereur Vou-ti, prince fameux par ses expéditions dans l'Inde, s'attacha d'une manière encore plus efficace à faire fleurir les lettres. Il fit rechercher tous les livres & tous les fragmens qui restoient, fit rassembler & mettre en ordre tous les ouvrages de Confucius, de Lao-kioune, & de leurs disciples, y fit joindre des commentaires, & en fit répandre des copies par tout le royaume. La protection que l'Empereur accordoit aux lettres, invitoit tout le monde à s'y appliquer. Chacun se piqua de composer & de publier des ouvrages; ce qui ne put se faire, sans inventer de nouveaux caractères, pour tenir lieu de ceux qu'on avoit perdus. Mais, comme on voulut exécuter tout d'un coup ce qui ne se pouvoit faire qu'après une longue étude des caractères encore subsistans, pour s'instruire du véritable systême de l'ancienne écriture, il s'introduisit un grand nombre de caractères bizarres, & qui n'avoient aucune analogie naturelle avec les anciens.

L'écriture Chinoise est une véritable langue, qui ne parle qu'à la vue; ainsi, elle a dû souffrir toutes les mêmes altérations que les langues prononcées. Dans l'une & dans l'autre on avoit commencé par un langage simple, où

l'on ne connoissoit que les termes propres, & où ils se prenoient toujours dans leur acception naturelle. Mais, peu à peu, sous prétexte d'élégance, on employa des termes & des caractères figurés. On les transporta à des significations éloignées par des métaphores assez naturelles dans leur origine, mais qui devinrent bientôt extrêmement hardies.

Dans les langues parlées, cette raison empêche souvent que l'on ne puisse découvrir la racine commune de deux expressions, dont le son est très-voisin, & dont les significations sont très-éloignées. Il en est de même des caractères de l'écriture Chinoise; les métaphores & les figures ont dû y causer une grande irrégularité.

Cette irrégularité est peut-être la plus grande cause de la difficulté que l'on éprouve aujourd'hui en étudiant ces caractères. L'ancienne Philosophie avoit été comme abandonnée depuis long-tems. On s'étoit rempli la tête de fables, d'allégories, de mystagogies. La Poësie s'étoit emparée de la Philosophie; & l'on juge aisément quels ravages elle y avoit faits chez des peuples d'une imagination naturellement enflammée, & qu'une timidité excessive avoit entièrement tourné vers la superstition. Ainsi, l'on employa un grand nombre de caractères figurés ou allégoriques, & qui, sans aucun rapport avec les choses exprimées, en avoient seulement avec quelques contes populaires, & avec des traditions fabuleuses.

V.

De la Philosophie des Chinois.

Les Chinois, qui subsistent au moins depuis plus de 4000 ans avec les mêmes loix, les mêmes mœurs, & les mêmes usages, ne méritent pas moins notre curiosité que les Grecs, les Latins & les Arabes commentateurs d'Aristote, dont on enseigne la Philosophie dans nos écoles, ne fût ce que pour comparer leurs diverses opinions. M. Fréret assure que les Chinois n'ont jamais eu une bonne Métaphysique, ni peut-être même un systême complet de Philosophie. Du moins, leurs idées, ajoute-t-il, sont-elles diamétralement opposées à ce que nos Philosophes regardent comme des premiers principes & des maximes d'éternelle vérité en morale & en métaphysique. Nous en pouvons juger par la traduction Latine des livres de Confucius, & par celles de deux différens commentaires Chinois sur les ouvrages de ce Philosophe, qui ont été publiées, l'une par le P. Couplet, & l'autre par le P. Noël, tous deux Jésuites. On peut encore tirer de grandes lumières des différens ouvrages composés par les Missionnaires, à l'occasion des disputes sur la nature du culte que l'on rend à Confucius & aux anciens morts. Parmi ces ouvrages, le plus instructif est celui du P. Longobardi, Jésuite, parce qu'il contient un très-grand nombre de passages des plus célebres philosophes Chinois.

Le commentaire que le roi

Vou-vang avoit publié sur le Ié-kin, inspira le goût de la Philosophie aux Chinois ; & peu après le regne de ce Prince, on vit de grandes sectes de Philosophes se former. Lao-kioune parut le premier. Ses ouvrages subsistent encore, il y a d'assez belles maximes de morale particulière ; mais, on y enseigne la matérialité de l'ame, & par conséquent sa mortalité. Comme ce Philosophe s'étoit fort appliqué à la médecine, à la chymie, & aux autres parties de la Physique, ses disciples que l'on nomme Tiene-tzé, ou Docteurs célestes, cultivent fort ces connoissances, & se sont rendu célebres par leur moyen. Ils sont même venus à bout de persuader la possibilité de la médecine universelle, & d'un remede qui rend les hommes immortels. C'est-là ce fameux breuvage d'immortalité, dont il est si souvent parlé dans les annales de la Chine, & que les Empereurs recherchoient avec tant d'ardeur & de dépenses. Lao-kioune enseignoit aussi que l'univers étoit gouverné, de même que l'empire de la Chine, par un dieu corporel qui habitoit dans le ciel, & qu'il nommoit Chan-ti, roi d'enhaut ; que sous le Chan-ti étoit un grand nombre d'êtres intelligens avec un pouvoir moins étendu, mais cependant indépendant du sien.

Ce Philosophe cachoit les fondemens de sa métaphysique & de sa physique sous des expressions figurées, qui sembloient ne contenir que des allégories sur les nombres & leurs propriétés. Il ne paroît pas qu'il se soit jamais expliqué bien clairement sur la Providence, ni sur la distinction du bien & du mal moral, c'est-à-dire, du juste & de l'injuste. Aussi, peu de tems après lui, les Philosophes se partagerent en deux sectes ; la première, nommée Ianh, soûtenoit que l'amour propre & l'intérêt personnel devoient être la regle unique de nos actions ; & que les loix, l'autorité, la reconnoissance, & tous les autres devoirs qui forment des engagemens entre les hommes, n'avoient de force qu'autant qu'ils contribuoient à nous rendre heureux. La seconde secte étoit appellée Mé ; elle s'étoit jettée dans l'excès opposé, puisqu'elle prêchoit la charité universelle, ou l'amour égal pour tous les hommes sans distinction de liaison ni d'engagement d'amitié, de parenté ou de dignité ; elle enseignoit aussi la destruction totale de l'amour propre & de l'intérêt personnel.

Confucius qui naquit l'an 550 avant l'Ére Chrétienne, prit un milieu entre ces deux extrêmités ; il prêcha à la vérité l'amour universel, ou la charité pour tous les hommes, mais un amour réglé & modifié sur les devoirs établis par les loix de la société où l'on se trouve. C'est-là le principal objet du livre de ce Philosophe, intitulé *Tchon-yon*, le milieu raisonnable, l'accord de l'amour propre avec la charité universelle. Il évita toujours avec soin de s'expliquer sur les matières de spéculation, sur la justice ou l'injustice

naturelle, sur la spiritualité & l'immortalité des ames, sur l'existence & la nature d'un Dieu distingué de l'univers, sur le destin & la providence. Les ouvrages de ce Philosophe, lus avec attention, marquent une affectation sensible de ne se point ouvrir sur ces matières; & l'on a même des passages formels, où il refuse de répondre à ces questions qu'il traite de dangereuses.

La doctrine de Confucius n'assujettissoit à aucun dogme spéculatif; elle recommandoit seulement la pratique de la vertu, c'est-à-dire, l'obéissance aux anciennes loix du païs, la soumission & le respect pour ses supérieurs, la modestie & même l'humilité avec ses égaux, & la tendresse pour ses inférieurs; c'est à cela que se rapportent toutes les exhortations de ce Philosophe. On juge aisément que tous les honnêtes gens embrasserent sa secte. Le nombre en grossit tous les jours; & comme leur principale étude étoit la politique & la science du gouvernement, ils remplirent bientôt les premiers emplois. Les livres de Confucius furent canonisés, pour ainsi dire, ayant été déclarés authentiques, & personne ne pouvant posséder de charge qu'il n'en eût fait une étude particulière, & qu'il n'eût rendu compte de cette étude dans un examen solemnel.

Les philosophes Chinois ne mettent aucune distinction réelle entre les différentes substances, dont l'assemblage compose l'univers; ainsi, à prendre ce mot de substance à la rigueur, & au sens que lui donne notre Philosophie, ils ne connoissent aucune substance. Selon eux, tous les êtres particuliers n'ont qu'une même existence, à laquelle ils participent tous également, & qui est incapable d'augmentation & de diminution, c'est-à-dire, infinie & inaltérable. La force par laquelle chaque être existe, ne lui est point propre; il n'existe point indépendamment des autres; mais, son existence est nécessaire, & il ne peut jamais être ni détruit ni produit. Dans le systême Chinois, tout est éternel, rien ne commence ni cesse d'exister. Ce que nous appellons génération & destruction, ne sont pour ces Philosophes que des changemens de modifications & de rapports; ou plutôt ce n'est autre chose que la manifestation & le développement de certaines propriétés de l'Être, qui se découvrent à nous, ou cessent de nous être connues. Lorsque ces propriétés nous deviennent sensibles, nous disons qu'elles sont produites, qu'elles commencent d'exister. Lorsque nous ne pouvons plus les appercevoir, nous disons qu'elles sont détruites. Cependant, suivant la Philosophie Chinoise, il ne leur arrive d'autre changement dans ces occasions, que celui qui survient à un objet, lorsque nous tournons les yeux sur lui, & que nous l'envisageons. Il se produit à la vérité une nouvelle perfection dans notre esprit; mais pour l'objet, il ne s'y passe aucun changement réel; seulement de non apperçu qu'il

étoit, il devient apperçu.

Ainsi, parmi un nombre infini de propriétés contenues également dans le fond de l'Être; tantôt nous sommes affectés par son étendue, par sa mobilité, sa solidité, sa couleur & sa figure; alors nous l'appellons corps ou matière. Tantôt nous y mettons une force motrice, & c'est ce que nous nommons un être vivant qui se donne ses mouvemens. Tantôt enfin nous croyons y appercevoir du sentiment, de la volonté, de la pensée & de la perception; & pour lors nous lui donnons une ame & un esprit. Dans ce systême, ces diverses propriétés, quoique distinguées entr'elles par l'idée que nous en avons, & par l'impression qu'elles nous causent, ne le sont nullement quant à la réalité de leur être, puisqu'elles existent nécessairement avec une infinité d'autres, & qu'elles participent toutes également à une seule & même existence infinie & inaltérable.

Ce principe une fois posé, on voit aisément que la Philosophie Chinoise n'admet ni création, ni providence, & par conséquent ne reconnoît point de Dieu, c'est-à-dire, d'Être distingué de l'univers, qui ait produit ou créé le monde, & qui le gouverne ou le conserve en conséquence des loix qu'il a établies. La langue Chinoise n'a même point de termes qui répondent à cette idée; ceux de Tiene, Ciel, & de Tiene-chu, roi du Ciel, expriment les idées des Matérialistes; & ceux de Tiene-tze, docteurs célestes, celles des Idolâtres. Les premiers attribuent les événemens à l'action du Ciel, mais à une action destituée de connoissance & de volonté; action pareille à celle que nos Astrologues donnent aux influences des astres. Le roi du ciel des Idolâtres agit à la vérité avec connoissance, & à la manière des hommes; mais, ce n'est qu'une substance particulière; c'est comme l'ame du ciel, & une ame non distinguée du ciel matériel, parce que suivant les idées des Idolâtres, la matière est aussi-bien capable de pensée & de sentiment, comme de mouvement. Mais, ces idées sont proscrites par les meilleurs Philosophes Chinois, qui rejettent tout ce qui pourroit mener à la connoissance d'un être intelligent, distingué de l'univers, & qui témoignent un grand mépris pour cette opinion.

Tout étant nécessaire dans ce systême, on comprend qu'à parler exactement, il n'y a plus de distinction entre le bien & le mal moral, plus de vertu & de vice, plus de liberté, plus de perfection ni d'imperfection. Si un être particulier semble agir sur un autre, cet autre a non seulement la force de lui résister, force qui ne peut être anéantie, mais encore la force de réagir sur lui avec une réalité qui n'est pas moindre que la sienne. Il faut cependant convenir que ce systême n'est pas celui du peuple. Les hommes ordinaires sont trop grossiers à la Chine, de même qu'ailleurs, pour être séduits par des erreurs si subtiles & si déliées. Leur imagina-

tion ne trouveroit-là aucune prise. Il leur faut des objets matériels, sensibles & palpables ; & de même que les Indiens & les Japonois, ils sont plongés dans un paganisme, fondé sur les fables les plus absurdes.

Mais pour les Lettrés, & sur tout pour ceux qui font profession de suivre Confucius, & de ne point s'écarter de l'ancienne Philosophie, on peut dire qu'ils n'ont point d'autre systême. Il est vrai que dans la pratique ils n'en suivent pas les conséquences pour la morale. Les hommes sont ordinairement inconséquens ; leurs opinions ne reglent point leur conduite ; & il n'est pas plus étonnant de voir des Athées vivre moralement bien, & se soumettre par des motifs de société à des loix qu'ils ne croyent point obligatoires, que de voir parmi les nations religieuses, des gens pleinement persuadés de l'existence d'un Dieu, & de la vérité de leur religion, violer à tout moment les loix qu'ils tiennent non seulement pour obligatoires, mais encore pour divines, & n'observer aucun des préceptes de cette religion, pour la défense de laquelle ils se croyent prêts à tout entreprendre, & à tout souffrir.

Les Philosophes Chinois ont même imaginé un moyen de concilier, au moins aux yeux du peuple, leurs principes avec la pratique de la vertu. Ils disent que par l'habitude des actions vertueuses, notre ame, ou cette partie de nous, qui pense, qui sent, qui veut, notre Ly en un mot se condense, se purifie, se perfectionne, & acquiert de nouvelles forces pour faire plus parfaitement ses fonctions ; de même que dans les corps le mouvement & l'exercice en augmentent les forces. Ils ajoûtent que le vice & les passions vives affoiblissent au contraire l'ame, ou la propriété de penser, & en troublent les fonctions ; que l'amour du juste ou du bien moral, c'est-à-dire, de ce qui est avantageux à la société, fait goûter à ceux qui en sont remplis, la même joie & la même volupté que fait ressentir l'amour du beau à ceux qui en obtiennent la jouissance. Ils vont jusqu'à dire que de même qu'il n'est point impossible, absolument parlant, de trouver des remedes dont l'effet rende les hommes immortels, de même aussi la pratique de l'extrême vertu peut rendre notre ame immortelle, c'est-à-dire, empêcher la destruction de la propriété que nous avons de penser & de vouloir. C'est par-là qu'ils ajustent avec leur systême, le culte des Ancêtres, & celui des grands Hommes morts, comme Confucius. Ils les nomment des saints, des immortels ; ils leur adressent leurs prieres, leur font des vœux, leur demandent les richesses, les talens du corps, ou les dons de l'esprit, non qu'ils se persuadent avec le peuple d'en être exaucés ; mais, ils regardent la plûpart de ces actions comme avantageuses à la société, par l'impression qu'elles font sur les esprits. Ils croyent qu'en accoûtumant les hommes à respecter les loix an-

ciennes, & qu'en leur inspirant une espèce de vénération pour les Ancêtres & pour les grands Hommes morts, on leur fait prendre les mêmes sentimens pour leurs parens vivans, & pour les Magistrats; & que l'on encourage les particuliers à pratiquer la vertu, pour obtenir après leur mort de semblables honneurs, & pour jouir par avance de la considération qu'elle leur attire de leur vivant. La plûpart des lettrés croyent que ces actions sont nécessairement suivies du plaisir & du bonheur qui accompagnent l'exercice de la vertu; & cette persuasion, quand elle est un peu vive, leur fait éprouver un plaisir réel, parce que pour être heureux, il suffit de se persuader qu'on l'est. Le détail des conséquences que les Philosophes Chinois tirent de leurs principes pour la Métaphysique particulière, & pour la Physique, nous meneroit trop loin. Ce que nous venons de rapporter doit suffire pour remplir ce que nous nous sommes proposés. Nous terminerons ce paragraphe par le récit de quelques-unes des sentences de Confucius, après que nous aurons raconté de quelle manière il est honoré par les Philosophes.

Il y a proche de l'école Confucienne un autel consacré à sa mémoire, & sur cet autel l'image de Confucius, avec cette Inscription: C'EST ICI LE TRONE DE L'AME DE NOTRE TRÈS-SAINT ET TRÈS-EXCELLENT PREMIER MAITRE CONFUCIUS. Là s'assemblent les Lettrés, tous les équinoxes, pour honorer par une offrande solemnelle le Philosophe de la nation. Le principal Mandarin du lieu fait la fonction de prêtre; d'autres lui servent d'accolytes. On choisit le jour du sacrifice avec des cérémonies particulières; on se prépare à ce grand jour par des jeûnes. Le jour venu, on examine l'hostie, on allume des cierges, on se met à genoux, on prie; on a deux coupes, l'une pleine de sang, l'autre de vin; on les répand sur l'image de Confucius; on bénit les assistans, & chacun se retire.

SENTENCES MORALES de Confucius.

1.° L'Éthique politique a deux objets principaux; la culture de la nature intelligente, l'institution du peuple.

2.° L'un de ces objets demande que l'entendement soit orné de la science des choses, afin qu'il discerne le bien & le mal, le vrai & le faux; que les passions soient modérées; que l'amour de la vérité & de la vertu se fortifie dans le cœur; & que la conduite envers les autres soit décente & honnête.

3.° L'autre objet, que le citoyen sçache se conduire lui-même, gouverner sa famille, remplir sa charge, commander une partie de la nation, posséder l'Empire.

4.° Le Philosophe est celui qui a une connoissance profonde des choses & des livres, qui pese tout, qui se soumet à la raison, & qui marche d'un pas assuré

dans les voies de la vérité & de la justice.

5.° Quand on aura consommé la force intellectuelle à approfondir les choses, l'intention & la volonté s'épureront; les mauvaises affections s'éloigneront de l'ame; le corps se conservera sain; le domestique sera bien ordonné, la charge bien remplie, le gouvernement particulier bien administré, l'Empire bien régi; il jouira de la paix.

6.° Qu'est-ce que l'homme tient du Ciel? la nature intelligente; la conformité à cette nature constitue la regle; l'attention à vérifier la regle & à s'y assujettir, est l'exercice du sage.

7.° Il est une certaine raison ou droiture céleste donnée à tous; il y a un supplément humain à ce don, quand on l'a perdu. La raison céleste est du saint; le supplément est du sage,

8.° Il n'y a qu'un seul principe de conduite; c'est de porter en tout de la sincérité, & de se conformer de toute son ame & de toutes ses forces à la mesure universelle. Ne fais point à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.

9.° On connoît l'homme en examinant ses actions, leur fin, les passions dans lesquelles il se complaît, les choses en quoi il se repose.

10.° Il faut divulguer sur le champ les choses bonnes à tous; s'en réserver un usage exclusif, une application individuelle, c'est mépriser la vertu, c'est la forcer à un divorce.

11.° Que le disciple apprenne les raisons des choses, qu'il les examine, qu'il raisonne, qu'il médite, qu'il pese, qu'il consulte le Sage, qu'il s'éclaire, qu'il bannisse la confusion de ses pensées, & l'instabilité de sa conduite.

12.° La vertu n'est pas seulement constante dans les choses extérieures.

13.° Elle n'a aucun besoin de ce dont elle ne pourroit faire part à toute la terre, & elle ne pense rien qu'elle ne puisse s'avouer à elle-même à la face du Ciel.

14.° Il ne faut s'appliquer à la vertu que pour être vertueux.

15.° L'homme parfait ne se perd jamais de vue.

16.° Il y a trois degrés de sagesse; sçavoir, ce que c'est que la vertu, l'aimer, la posséder.

17.° La droiture de cœur est le fondement de la vertu.

18.° L'univers a cinq regles; il faut de la justice entre le prince & le sujet; de la tendresse entre le pere & le fils; de la fidélité entre la femme & le mari; de la subordination entre les freres; de la concorde entre les amis. Il y a trois vertus cardinales; la prudence qui discerne, l'amour universel qui embrasse, le courage qui soûtient; la droiture de cœur les suppose.

19.° Les mouvemens de l'ame sont ignorés des autres. Si tu es sage, veille donc à ce qu'il n'y a que toi qui voyes.

20.° La vertu est entre les extrêmes; celui qui a passé le milieu, n'a pas mieux fait que celui qui ne l'a pas atteint.

21.° Il n'y a qu'une chose précieuse ; c'est la vertu.

22.° Une nation peut plus par la vertu que par l'eau & par le feu ; je n'ai jamais vu périr le peuple qui l'a prise pour appui.

23.° Il faut plus d'exemples aux peuples que de préceptes ; il ne faut se charger de lui transmettre que ce dont on sera rempli.

24.° Le Sage est son censeur le plus sévere ; il est son témoin, son accusateur, & son juge.

25.° C'est avoir atteint l'innocence & la perfection, que de s'être surmonté, & que d'avoir recouvré cet ancien & primitif état de droiture céleste.

26.° La paresse engourdie, l'ardeur inconsidérée, sont deux obstacles égaux au bien,

27.° L'homme parfait ne prend point une voie détournée ; il suit le chemin ordinaire, & s'y tient ferme.

28.° L'honnête homme, est un homme universel.

29.° La charité est cette affection constante & raisonnée, qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisoit avec nous qu'un individu, & qui nous associe à ses malheurs & à ses prospérités.

30.° Il n'y a que l'honnête homme qui ait droit de haïr & d'aimer.

31.° Compense l'injure par l'aversion, le bien-fait par la reconnoissance, car c'est la justice.

32.° Tomber & ne se point relever, voilà proprement ce que c'est que faillir.

33.° C'est une espèce de trouble d'esprit que de souhaiter aux autres, ou ce qui n'est pas en notre puissance, ou des choses contradictoires.

34.° L'homme parfait agit selon son état, & ne veut rien qui lui soit étranger.

35.° Celui qui étudie la sagesse a neuf qualités en vue ; la perspicacité de l'œil, la finesse de l'oreille, la sérénité du front, la gravité du corps, la véracité du propos, l'exactitude dans l'action, le conseil dans les cas douteux, l'examen des suites dans la vengeance & dans la colère.

La morale de Confucius est, comme l'on voit bien supérieure à sa Métaphysique & à sa Physique. On peut consulter Bulfinger sur les maximes qu'il a laissées du gouvernement de la famille, des fonctions de la magistrature & de l'administration de l'Empire.

V I.

De la Poësie des Chinois.

La langue Chinoise est la plus musicale & la plus harmonieuse de toutes celles que nous nonnoissons, puisque les mots qu'elle emploie sont variés, non seulement par les tems plus longs & plus courts dans lesquels on les prononce, mais encore par l'élévation & l'abaissement fixe de la voix, & par diverses inflexions de tons semblables à celles de notre musique. Néanmoins, les Chinois n'ont jamais connu la versification cadancée par l'arrangement de ces tons musicaux ; leur Poësie a seulement été consacrée par le nombre des syllabes, &

dans la suite on y a ajoûté la rime. Les premiers vers mesurés étoient toujours composés de quatre mots ou syllabes ; car, les mots Chinois se prononcent en un seul tems.

Les vers sont aujourd'hui d'un nombre impair de syllabes, de cinq, de sept ou de neuf ; & les anciens vers de quatre syllabes sont absolument méprisés. Ils sont rimés, & quoique les Chinois ne distinguent point, comme nous, les rimes masculines & féminines, il n'y a pas moins d'artifice dans la façon de les entremêler dans les pièces de vers en rimes variées ; car, les Chinois ont d'assez longs morceaux de Poësie sur une même rime, & ce genre de versification est fort estimé.

Les stances sont toujours composées d'un nombre pair, de quatre, de six, de huit, de dix ou douze vers, mais dont les rimes se disposent & s'entremêlent différemment. En général, on fait toujours rimer ensemble le premier & le dernier vers ; dans les quatrains, le premier & le quatrième, le deuxième & le troisième riment l'un avec l'autre ; dans les sixains, le premier, le quatrième & le sixième riment ensemble, le second rime avec le troisième, & le cinquième ne rime point ; car, c'est encore une regle générale, que le pénultième vers est libre, lorsque celui qui le précede rime avec le dernier.

Dans le huitain, le premier, le quatrième, le cinquième & le huitième riment ensemble ; le deuxième rime avec le troisième, & le sixième avec le septième ; ainsi le huitain suit la regle des quatrains. Dans le dixain, le premier, le quatrième & le dixième riment ensemble ; le deuxième rime avec le troisième, le cinquième avec le huitième, & le sixième avec le septième, le neuvième est libre. Pour les douzains, le premier, le quatrième, le neuvième & le douzième riment ensemble ; le deuxième rime avec le troisième, le cinquième avec le huitième, le sixième avec le septième, & le dixième avec le onzième.

VII.

Des navigations des Chinois.

Les Chinois n'ont pas toujours été renfermés dans les bornes, que la nature semble avoir mises au païs qu'ils habitent ; ils ont souvent franchi les déserts & les montagnes qui les renferment du côté du nord, & parcouru les mers des Indes & du Japon, qui les environnent à l'est & au sud. Le principal objet de ces sortes de voyages étoit, ou le commerce avec les nations étrangères, ou le dessein d'étendre les limites de leur Empire. Dans ces voyages, les Chinois ont fait des observations importantes, tant sur l'Histoire que sur la Géographie. Plusieurs de leurs généraux ont fait dresser des cartes des païs qu'ils avoient reconnus, & les Historiens ont rapporté quelques routiers dont on peut faire usage.

Dans l'énumération de tous les différens peuples étrangers que les Chinois ont connus, quelques-

uns paroiffent devoir être fitués à l'orient de la Tartarie & du Japon, dans un païs qui fait partie de l'Amérique.

C'eft une navigation bien fingulière & bien hardie pour des Chinois, qui ont toujours paffé pour des navigateurs médiocres, peu capables d'entreprendre de longs voyages, & dont les vaiffeaux ne font point d'une conftruction affez folide, pour réfifter à la fatigue d'une traverfée auffi confidérable que celle de la Chine au Mexique. Ces navigations ont paru très-importantes à M. de Guignes ; & il a confacré un mémoire à les conftater. Ses recherches font uniquement appuyées fur des faits authentiques, fuivant ce qu'il nous affure luimême ; & non fur des conjectures pareilles à celles que nous trouvons dans les ouvrages de plufieurs Sçavans. Ce qu'il y a de furprenant, c'eft de voir les vaiffeaux Chinois faire le voyage de l'Amérique plufieurs fiecles avant Chriftophe Colomb, c'eft-à-dire, il y a plus de douze cens ans. voici le précis du mémoire de M. de Guignes.

Li-yen, Hiftorien Chinois, qui vivoit au commancement du feptième fiecle, parle d'un païs nommé Fou-fang, éloigné de la Chine de plus de quarante mille li vers l'orient; il dit que, pour s'y rendre, on partoit des côtes de la province de Léao-tong, fituée au nord de Pé-king ; qu'après avoir fait douze mille li, on fe rendoit au Japon ; que de-là, vers le nord, après une route de fept mille li, on rencontroit le païs de Ven-chin ; qu'à cinq mille li de ce dernier, vers l'orient, on trouvoit le païs de Ta-han, d'où on parvenoit dans celui de Fou-fang, qui étoit éloigné de Ta-han de vingt mille li. De tous ces païs nous ne connoiffons que le Léao-tong, province feptentrionale de la Chine, où l'on s'embarquoit, & le Japon qui étoit la principale ftation des vaiffeaux Chinois. Les trois autres termes où ils abordoient fucceffivement, font le Ven-chin, le Tahan & le Fou-fang. On va voir que par le premier il faut entendre le Jéfo, par le fecond le Kamchatka, & par le troifième un endroit fitué vers la Californie.

A fept mille li du Japon, vers le nord-eft, le Ven-chin que l'on rencontre, ne peut être que le Jéfo, fitué au nord-eft du Japon, & auquel les fept mille li font terminés. Un Hiftorien Chinois, qui nous a laiffé des mémoires fort curieux fur le Japon, nous en fournit des preuves. En parlant des limites de cet Empire, il dit qu'au nord-eft des montagnes qui bordent le Japon, eft placé le royaume de Mao-gin ou des hommes velus, & enfuite celui de Ven-chin, ou des corps peints diftant du Japon d'environ fept mille li. Les premiers font habitans de l'ifle de Matfumai ; ceuxci ont pour voifins au nord les peuples du Jéfo, qui par conféquent doit être le Ven-chin. Ce païs, fuivant les Hiftoriens Chinois, étoit connu dès l'an 510 ou

520

520 de J. C. Ses habitans avoient une figure semblable à celle des animaux. Ils traçoient sur leur front différentes lignes, dont la forme servoit à distinguer les principaux de la nation d'avec le peuple. Ils exposoient aux bêtes féroces les criminels qu'ils avoient condamnés ; & le préjugé étoit que s'ils étoient innocens, les animaux prenoient la fuite. Leurs villes ou bourgades n'avoient point de murailles. La demeure du Roi étoit ornée de meubles précieux. Ils ajoûtent encore que l'on y voyoit une fosse, qui paroissoit remplie de vif-argent, & que cette matière, estimée dans le commerce, devenoit liquide & coulante, lorsqu'elle étoit imbibée des eaux de la pluie. C'étoit au reste un païs fertile, où l'on trouvoit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie.

Cette description est conforme à ce que nous lisons dans les relations de ceux qui ont parcouru le Jéso. Des Japonois, qui y furent envoyés autrefois par un empereur du Japon, y trouverent des hommes velus, qui portoient la barbe à la manière des Chinois, mais si grossiers & si brutaux qu'ils ne purent en tirer aucune instruction. Lorsque les Hollandois découvrirent le Jéso, en 1643, ils y virent les mêmes barbares, tels que les Chinois & les Japonnois les ont dépeints, & le païs leur parut abonder en mines d'argent. Mais, ce qui convient le plus avec la relation des Chinois, c'est que ces Hollandois y rencontrerent une terre minérale, qui brilloit comme si elle eût été d'argent. Cette terre mêlée d'un sable fort friable, se fond lorsqu'on y met de l'eau. C'est-là ce que les Chinois ont pris pour du vif-argent. Ces preuves, la situation du Ven-chin, & sa distance du Japon selon les Écrivains Chinois, ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit l'isle de Jéso.

A cinq mille li de distance de ce païs, en allant vers l'est, les anciens navigateurs Chinois reconnoissoient le Ta-han. Ceux qui avoient dessein de se rendre dans ce païs, partoient d'une ville située au nord du fleuve Hoamho, vers le païs des Tartares Ortous. Cette ville, nommée par les Chinois, Tchung-chéou-kiangtching, doit être la même que celle qui porte à présent le nom de Piljotaihotun. On passoit ensuite le grand désert de Cha-mo ; on arrivoit à Caracorom, principal campement des Hoei-ke, peuples considérables de la Tartarie ; de-là on se rendoit dans le païs des Ko-li-han & des Tou-po, situés au midi d'un grand lac, sur la glace duquel les voyageurs étoient obligés de passer. Au nord de ce lac, on trouve de grandes montagnes, & un païs où le soleil n'est, dit-on, sous l'horizon que pendant le peu de tems que l'on emploie à faire cuire une poitrine de mouton. Telle est l'expression singulière dont les Chinois se servent pour désigner un païs situé fort avant dans le nord.

Les Tou-po, voisins des Ko-li-han, ont leur demeure au midi du même lac. Ces peuples, qui

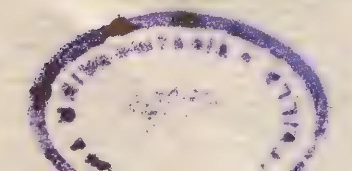
ne distinguent point les différentes saisons, se renferment dans des cabannes faites d'herbes entrelacées, où ils vivent de poissons, d'oiseaux, des autres animaux qui naissent dans leur païs, & de racines. Ils négligent de nourrir des troupeaux, & ne s'appliquent point à cultiver la terre. Les plus riches d'entr'eux s'habillent de peaux de zibelines & de rennes; les autres sont vêtus de plumes d'oiseaux. Ils attachent leurs morts aux branches des arbres, les laissent ainsi dévorer par les bêtes féroces, ou tomber en pourriture; pratique encore usitée chez les Tongouses, qui demeurent dans le même païs.

Un autre Historien Chinois nous fait connoître quelle est la véritable demeure des Ko-li-han, en nous apprenant que leur païs est le même que celui des Kerkis ou Kergis. Il fait mention des fleuves Oby & Angara sous le nom d'Opou & de Gang-ko-la. Nous devons conclure de-là que le lac placé au nord des Ko-li-han, est le fameux lac Pai-kal, que ceux qui vont de Russie ou de Sibérie à la Chine, sont obligés de passer sur les glaces, lorsqu'ils y arrivent en hiver. Les Chinois employoient huit jours à le traverser. On y met moins de tems à présent; mais, il n'en est pas moins dangereux, à cause de l'impétuosité des vents & de l'abondance des neiges.

Il résulte de ce détail que le païs des Ko-li-han est celui des Kerkis, peuples belliqueux qui habitent au milieu des montagnes, & que nous devons regarder comme les ancêtres de ces Circassiens qui se nomment entr'eux Kirkez, & qui demeurent au nord de la Géorgie, où ils ont pénétré dans la suite. L'ancien païs des Kerkis est situé dans les provinces que nous appellons aujourd'hui Sélinginskoy & Irkutskoy, entre l'Oby & le Sélinga. C'est ce qu'il étoit nécessaire de déterminer, afin de parvenir à une exacte connoissance de la route qui conduit dans le Ta-han.

En quittant le païs de Ko-li-han, on entroit dans celui des Che-goei. Ces peuples sont situés à l'orient du lac Pai-kal & du païs des Ker-kis, sur les rives septentrionales du fleuve Amour. Par la description assez détaillée que les Historiens Chinois nous ont conservée de ce païs, on voit que ces Barbares s'étendoient dans le nord de la Sibérie, le long de la Séna, jusqu'aux environs du soixantième degré.

Ce peuple nombreux étoit divisé en cinq hordes principales, qui formoient comme autant de nations différentes. Les premiers appellés Nan-che-goei, c'est-à-dire, Che-goei méridionaux, étoient situés au nord des Tartares Niutche & Khitans, aux environs du fleuve Amour, dans un païs marécageux, froid & stérile, qui ne produit point de moutons, où l'on trouve peu de chevaux, mais un grand nombre de porcs, de bœufs, & sur tout de bêtes féroces dont les habitans se garantissent avec peine. Ces Barbares étoient vêtus de peaux de



cochon, & se retiroient au solstice d'été au milieu des montagnes. Ils avoient des chariots couverts de feutre, à la manière des Turcs, & ils les faisoient traîner par des bœufs ; ils se construisoient des cabannes avec du bois & quelques roseaux. Leur écriture étoit de petits morceaux de bois ; & la manière dont on les disposoit, exprimoit leurs différentes idées. Celui qui vouloit se marier commençoit par enlever la fille qu'il se destinoit, & envoyoit ensuite à ses parens un présent de bœufs ou de chevaux. Après la mort du mari, les loix du païs obligeoient la femme de passer le reste de sa vie dans le veuvage, & le deuil de la famille étoit de trois ans, comme parmi les Chinois. A l'égard des morts, on les abandonnoit sur un monceau de bois.

Les autres branches de la même nation étoient les Che-goei du nord, ceux que l'on appelloit Po-che-goei, & les grands Che-goei. Ils étoient habillés de peaux de poisson, ne s'occupoient que de la pêche & de la chasse des zibelines, & pendant l'hiver ils se retiroient dans les cavernes. Au nord de ces derniers, habitoit une autre nation, qui alloit faire des courses sur la mer septentrionale.

C'est ainsi que les Historiens Chinois nous représentent les anciens habitans du nord de l'Asie, à travers le païs desquels ceux qui vouloient aller dans le Ta-han étoient obligés de passer. En effet, après avoir quitté le païs des Che-goei, & en marchant à l'est pendant quinze jours, on trouvoit les Yu-tche, peuples qui tiroient leur origine des Che-goei ; de-là en dix jours, vers le nord on entroit dans le Ta-han, qui est le terme de la route que nous examinons. On se rendoit encore dans le Ta-han par mer, & en partant de Jéso. D'où nous devons conclure nécessairement que le païs des Yu-tche, qui fait partie de la Sibérie, est situé vers la rivière Ouda, qui se décharge dans la mer de Kamchatka ; & que le Ta-han, placé au nord des Yu-tche, est la partie la plus orientale de la Sibérie, & non l'isle de Gama, qui est entièrement détachée du continent, plus au midi & vers le Jéso.

Cette partie de la Sibérie nommée Kamchatka, est le païs que les Japonois appellent Oku-Jéso ou Jéso supérieur. Ils le placent sur leurs cartes au nord de Jéso, & le représentent deux fois grand comme la Chine, courant à l'est beaucoup plus loin que les côtes orientales du Japon. C'est-là ce que les Chinois ont nommé Ta-han, qui peut signifier grand comme la Chine ; nom qui répond à l'étendue du païs & à l'idée que les Japonois nous en donnent. Mais, suivant les descriptions plus détaillées que les Russes en ont faites, ce païs est une langue de terre qui s'étend du nord au sud, depuis le cap Suetoi-noss jusqu'au nord de Jéso, avec lequel plusieurs Écrivains l'ont confondu. Il est en partie séparé de la Sibérie par un golfe de la mer orientale qui va du sud au nord. Vers l'extrêmité septentrionale,

il est habité par des peuples très-féroces. Ceux qui demeurent au midi sont plus civilisés,& tiennent beaucoup des Japonois ; ce qui a fait croire qu'ils en étoient des colonies. Il est vraisemblable que leur commerce avec les Japonois & les Chinois, qui trafiquent sur leurs côtes, a contribué à les rendre plus sociables & plus doux que ceux du nord, chez lesquels ces deux nations policées ne pénétroient que très-rarement.

La partie méridionale de Kamchatka ou Ta-han, a été connue encore des Chinois sous le nom de Liéou-kuei. Autrefois des Tartares, qui demeuroient aux environs du fleuve Amour, s'y rendirent après quinze jours de navigation vers le nord. Les Historiens Chinois rapportent que ce païs est environné de mer de trois côtés, que les peuples habitent le long de la côte & dans les isles voisines, & qu'ils ont leur demeure dans des cavernes profondes & couvertes de bois. Ils font une espèce de toile avec du poil de chien. Les peaux de cochon & de rennes leur servent d'habits pendant l'hiver ; & celles de poisson pendant l'été. L'air du païs est froid, à cause des brouillards & des neiges qui y sont en abondance. Les fleuves y gêlent, & on y trouve plusieurs lacs qui fournissent du poisson, que les habitans salent pour le conserver. Ils ne connoissent point la division des saisons. Ils aiment la danse, & portent le deuil pendant trois ans. Ils ont de grands arcs & des fleches armées d'os ou de pierre. L'an de J. C. 640, le Roi de ce païs envoya son fils à la Chine.

Ce détail étoit nécessaire pour parvenir à une connoissance exacte de la situation du païs de Fou-sang, qui est le dernier terme des navigations des Chinois. Voici la description que leurs Historiens nous en ont conservée. Elle a été faite par un Bonze, qui vint à la Chine l'an 499 de J. C. sous le regne de la dynastie de Tcy.

» Le royaume de Fou-sang est » situé à vingt li à l'orient du païs » de Ta-han. Il est aussi à l'est » de la Chine ; il produit une » grande quantité d'arbres nommés Fou-sang, d'où le nom » qu'il porte, lui est venu. Les » feuilles de Fou-sang sont semblables à celles que les Chinois » appellent tong. Lorsqu'elles » commencent à paroître, elles » ressemblent aux bourgeons des » roseaux appellés bambous, & » les habitans du païs les mangent. Son fruit a la figure d'une » poire tirant sur le rouge ; de » son écorce on fait de la toile & » d'autres étoffes dont les habitans se servent pour s'habiller. » On en fabrique aussi du papier, » & les planches que l'on en tire, sont employées à la construction des maisons. On n'y » trouve point de villes murées. » Ces peuples ont une espèce » d'écriture, & ils aiment la paix. » Deux prisons placées, l'une au » midi, & l'autre au nord, sont » destinées à renfermer les criminels, avec cette différence, » que les plus coupables sont mis » dans la prison du nord, &

» transférés ensuite dans celle du » midi, s'ils obtiennent leur grace; autrement ils sont condamnés à rester toute leur vie dans » la première. Ils ont la liberté de » s'y marier; mais, leurs enfans » sont faits esclaves. Lorsque les » criminels se trouvent tenir un » des principaux rangs dans la » nation, les autres chefs s'assemblent au tour d'eux, les placent dans une fosse, & font un » grand, festin en leur présence; » on les juge ensuite. Ceux qui » ont mérité la mort, sont ensevelis vifs dans de la cendre, & » leur postérité est punie suivant » la grandeur du crime.

» Le Roi porte le titre de noble Y-chi. Les principaux de la » nation après lui sont les grands » & les petits Touy-lou, & les » No-ta-cha. Ce Prince est précédé de tambours & de cornets » quand il sort. Il change la couleur de ses habits tous les ans.

» Les bœufs de ce païs portent » un poids considérable sur leurs » cornes; on les attelle à des » chariots. Les chevaux & les » cerfs sont employés au même » usage. Les habitans nourrissent » des biches comme à la Chine, » & ils en tirent du beurre. On » trouve chez eux une espèce de » poire rouge qui se garde pendant un an sans se corrompre, » une grande quantité de glayeuls, » des pêches, du cuivre; il n'y a » point de fer, & l'or & l'argent » n'y sont point estimés.

» Celui qui veut se marier, » construit une maison ou cabanne près de celle de la fille qu'il » a dessein d'épouser; & il a soin » de répandre tous les jours pendant l'année une certaine quantité d'eau sur la terre; il épouse » ensuite la fille, si elle veut y » consentir, si non il va chercher » fortune ailleurs. Les cérémonies du mariage sont, pour la » plus grande partie, semblables » à celles qui se pratiquent à la » Chine. A la mort des parens, » ils jeûnent plus ou moins de » jours, selon le degré de consanguinité, & pendant leurs » prieres ils exposent l'image du » défunt. Ils n'ont point d'habits » de deuil, & le Prince qui succède à son pere, ne prend soin » du gouvernement que trois ans » après son élévation.

» Anciennement ces peuples » n'avoient aucune connoissance » de la religion de Fo; l'an 458 de » J. C. sous la dynastie de Sum, » cinq Bonzes de Samarcande » allerent prêcher leur doctrine » dans ce païs; alors les mœurs » changerent. «

L'Historien dont Ma-tuon-lin a copié cette relation, ajoûte qu'on n'avoit aucune connoissance du païs de Fou-sang avant l'an 458; & M. de Guignes assure qu'il n'a vu que ces deux Écrivains qui en parlent d'une manière étendue; quelques Auteurs de dictionnaires qui en font aussi mention, se contentent de dire qu'il est situé dans l'endroit où le Soleil se leve.

Cette relation nous apprend que le Fou-sang est éloigné de vingt mille li du Ta-han ou Kamchatka, distance presque aussi

considérable que celle qui est entre les côtes du Leao-tong & le Kamchatka. Ainsi, en partant d'un des ports de ce dernier, comme de celui d'Avatcha, & faisant voile à l'orient dans un espace de vingt mille li, ce qui présente une grande étendue de mer, la route se termine sur les côtes les plus occidentales de l'Amérique, & vers l'endroit où les Russes ont abordé en 1741.

Les Historiens Chinois parlent encore d'un païs plus oriental de mille li que celui de Fou-sang. Ils le nomment le royaume des femmes. Mais, leur relation est remplie de fables, semblables à celles que nos premiers Voyageurs ont débitées sur les païs nouvellement découverts.

» Les habitans de ce royaume » sont blancs ; ils ont le corps » velu & de longs cheveux qui » tombent jusqu'à terre. A la se» conde ou à la troisième lune, » les femmes vont se baigner » dans un fleuve, & elles de» viennent enceintes. Elles enfan» tent à la sixième ou à la sep» tième lune. Au lieu de mam» melles, elles ont derrière la » tête des cheveux blancs d'où il » sort une liqueur qui sert à allai» ter leurs enfans. On dit que » cent jours après leur naissance, » ces enfans sont en état de mar» cher, & paroissent hommes » faits à trois ou quatre ans. Les » femmes prennent la fuite à la » vue d'un étranger, & elles sont » très-respectueuses envers leurs » maris. Ces peuples se nourris» sent d'une plante qui a le goût » & l'odeur du sel, & qui pour » cette raison porte le nom de » plante que l'on appelle en Chi» nois, Sie-hao, qui est une espè» ce d'absinthe. «

Il est aisé d'appercevoir dans ce récit, que les femmes de ce païs allaitoient leurs enfans par dessus leurs épaules, comme en plusieurs endroits des Indes ; ce qui a donné lieu à la fable que l'on rapporte.

On trouve encore dans les mêmes Auteurs, que l'an 507 de J. C. sous le regne de la Dynastie des Leam, un vaisseau Chinois, qui faisoit voile dans ces mers, fut porté par une tempête dans une isle inconnue. Les femmes ressembloient à celles de la Chine ; mais, les hommes avoient la figure & la voix comme les chiens. Ces peuples se nourrissoient de petites fèves, avoient des habits faits d'une espèce de toile, & les murailles de leurs maisons étoient construites avec de la terre élevée circulairement. Les Chinois ne purent entendre leur langue.

Il y a lieu de croire que les fèves dont on parle, sont le maïs ; & le chevalier de Tonti, dans sa relation de la Louisiane, rapporte que les Taëncas, en parlant à leur Roi, ont coûtume de faire de grands hurlemens, comme pour lui rendre plus de respect, & faire connoître leur admiration. Une pratique semblable chez les peuples de l'isle dont il s'agit, a pu faire dire aux Chinois qu'ils avoient la voix semblable à celle des chiens.

Nous ne pouvons douter à pré-

ſent que les Chinois n'aient pénétré fort avant dans la mer du Sud, qu'ils ne l'aient parcourue, & que par conſéquent ils n'aient eu aſſez de hardieſſe & aſſez d'habileté dans la navigation pour ſe rendre vers la Californie. L'examen de la route qu'ils tenoient, & les diſtances qu'ils ont données, prouvent qu'ils y alloient l'an 458 de Jeſus-Chriſt. Nous trouvons en effet quelques traces de ce commerce dans nos relations. George Horne nous apprend qu'à l'occident du païs des Épicériniens, voiſins des Hurons, habitoit un peuple, chez lequel on voyoit aborder des marchands étrangers, qui n'avoient pas de barbe, & qui montoient de grands vaiſſeaux. François Vaſquez de Coronado raconte auſſi que l'on a trouvé à Quivir des vaiſſeaux dont les poupes étoient dorées; & Pierre Mélendez, dans Acoſta, parle de débris de vaiſſeaux Chinois vus ſur les côtes. C'eſt encore un fait conſtant, qu'il venoit autrefois chez les Catualcans des marchands étrangers vêtus de ſoie. Tous ces témoignages joints à ce que nous avons rapporté, deviennent comme autant de preuves que les Chinois trafiquoient au nord de la Californie, vers le païs de Quivir. Nous ferons obſerver encore, ce qui eſt une ſuite néceſſaire de ce commerce, que de toutes les nations Américaines, les plus policées ſont ſituées vers la côte qui regarde la Chine. Aux environs du nouveau Mexique, on a trouvé des peuples qui avoient des maiſons à pluſieurs étages, avec des ſalles, des chambres & des étuves. Ils étoient vêtus de robes de coton & de peaux; mais, ce qui n'eſt point ordinaire aux Sauvages, c'eſt qu'ils avoient des ſouliers & des bottes de cuir. Chaque bourgade avoit ſes crieurs publics, qui annonçoient les ordres du Roi, & par tout on voyoit des idoles & des temples. Le Baron de la Hontau parle auſſi des Morambecs qui habitoient des villes murées, ſituées auprès d'un grand lac ſalé, & fabriquoient des étoffes de laine, des haches de cuivre & divers autres ouvrages.

Quelques Écrivains ont prétendu que ces peuples policés, ſitués au nord, ſont des reſtes des Mexicains qui prirent la fuite dans le tems que Fernand Cortez pénétra dans le Mexique, & qui, remontant au nord de leur païs, allerent fonder des royaumes conſidérables, entr'autres celui de Quivir. Quoique cette conjecture paroiſſe n'être pas deſtituée de fondement, nous liſons néanmoins dans Acoſta, que les Mexicains eux-mêmes étoient, longtems avant l'invaſion des Eſpagnols, ſortis du nord; ce qui porte à croire que les Chinois, qui abordoient dans cette partie ſeptentrionale de l'Amérique, ont dû contribuer à les civiliſer. La fondation de l'Empire du Mexique ne remonte pas au de-là de l'an 820 après J. C. Époque poſtérieure de pluſieurs ſiecles aux navigations des Chinois, dont la première eſt de 458. Les peuples qui l'habitoient avant l'an 820, &

qui portoient le nom de Chichimeques, étoient des Sauvages retirés dans les montagnes, où ils vivoient sans loix, sans religion & sans Prince pour les gouverner. Vers l'an 820, les Navatalques, nation sage & policée, se rendirent au Mexique, dont ils chasserent les habitans, & y fonderent le puissant Empire que les Espagnols ont détruit. Les Navatalques n'apporterent pas du nord la coûtume de sacrifier des victimes humaines; ces sacrifices barbares ne furent institués qu'après leur entrée dans le Mexique, & à l'occasion d'un événement dont on trouve l'histoire dans Acosta.

Il est aisé maintenant, dit M. de Guignes, d'appercevoir de quelle manière l'Amérique a été peuplée. Il y a beaucoup d'apparence que plusieurs colonies y ont passé par le nord de l'Asie, dans l'endroit où les deux continens sont les plus voisins, & où une grande isle qui s'étend de l'orient en occident, & qui semble les réunir, rend encore le passage plus facile. Elles ont pu s'y rendre, soit à la faveur des glaces qui, dans ces mers, durent quelquefois pendant deux ou trois ans, comme on en a vu des exemples de nos jours, soit avec le secours des canots en usage chez les Groënlandois & autres barbares du nord, voisins de la partie la plus orientale de la Sibérie.

On peut alléguer quelques faits qui confirment la facilité du passage; nous les tirons du P. Charlevoix, qui rapporte que le P. Grellon, après avoir travaillé quelque tems dans les Missions de la nouvelle France, passa à celles de la Chine, & de-là en Tartarie, où il rencontra une femme Huronne qu'il avoit connue en Canada. Elle avoit été prise en guerre, & conduite d'une nation à l'autre jusqu'en Tartarie. Un autre Jésuite de retour de la Chine, raconte aussi qu'une femme Espagnole de la Floride, qui avoit eu le même malheur, après avoir traversé des régions très-froides, s'étoit enfin rencontrée en Tartarie.

Quelques extraordinaires que puissent être ces relations, il n'est cependant pas impossible de les concilier avec la Géographie. Ces femmes parvenues au bord de la mer qui lavent les côtes occidentales de l'Amérique, ont d'abord passé avec des canots dans l'isle qui se trouve dans le détroit, d'où elles ont abordé au continent d'Asie; & prenant ensuite la route du Ta-han, que nous avons indiquée, elles se sont approchées de la Chine.

M. de Guignes, dans un autre mémoire, après avoir examiné l'origine des lettres Phéniciennes, Hébraïques, &c. essaie d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique & symbolique des Égyptiens se trouve dans les caractères des Chinois, & que la nation Chinoise est une colonie Égyptienne, & celle de toutes les colonies de l'antiquité, qui a le mieux conservé son origine & ses monumens. » Cette consé-
» quence, ajoûte M. de Gui-

» gnes, me conduit à une autre. » Les premiers Empereurs de la » Chine, ensuite les deux pre- » mières Dynasties, qui ont regné » environ douze cens ans, ne de- » viennent plus que des Dynasties » Égyptiennes, dont la colonie a » fait la tête de son histoire. Dans » les cinq premiers Empereurs » de la Chine, c'est-à-dire, Ki » successeur de Yu, Kang, » Tchong, Siang, je lis dans les » anciens caractères Yadoa, qui » répond à Athoës successeur de » Menès; Yabia, qui répond à » Diabiès; Phenphi, qui répond » à Pemphos; Aïm qui répond » à Amachus. On voit que ces » Princes sont les premiers rois » de Thebes. En effet les évene- » mens concourent à établir tou- » tes ces vues...... L'ancienne » année Chinoise est la même » que celle des Égyptiens. La » grande muraille est un ouvrage » que des Égyptiens seuls ont pu » concevoir, & qui est compa- » rable aux Pyramides. Les An- » nales parlent d'une famine de » plusieurs années, c'est proba- » blement la famine de Joseph. » Les grands travaux faits pour » arrêter les débordemens, ont » été faits pareillement en Égyp- » te pour le débordement du » Nil, & ont été accompagnés » des mêmes circonstances. Yao » paroît connoître toute la Chi- » ne; tous ses sujets paroissent » policés. Quinze cens ans après, » nous voyons encore la plus » grande partie de la Chine bar- » bare; c'est une contradiction » manifeste, qui ne s'explique » qu'en regardant Yao comme un » Prince qui regnoit en Égypte. » La colonie Égyptienne ne pa- » roît être venue à la Chine que » vers l'an 1122 avant J. C. » Alors on voit un Prince qui la » partage avec un grand nombre » de capitaines pour les récom- » penser. Ces capitaines s'éten- » dent dans les provinces, ras- » semblent les peuples barbares, » & les policent; on apperçoit à » cette époque la formation d'un » Empire. «

VIII.

Chrétiens établis à la Chine.

Nous ne pouvons douter qu'a- vant l'établissement des Missions qui subsistent aujourd'hui dans la Chine, il n'y en ait eu de plus anciennes, je veux dire, sous le regne des Mogols, qui ont possédé cet Empire pendant environ qua- tre-vingt-huit ans. Nous en trou- vons un témoignage authentique dans les relations des voyages faits ou à la Chine ou en Tartarie par Plan Carpin, Rubruquis, Marco Paulo, & les autres voyageurs des douzième & treizième siecles. Au rapport de Haiton, Écrivain con- temporain, Mangou-khan avoit reçu le baptême des mains d'un Évêque qui étoit chancelier du roi d'Arménie; son successeur Cublai-khan, qui étoit devenu le maître absolu de toute la Chine, avoit imité cet exemple; & Mar- co Paulo, qui vivoit dans le mê- me tems, dit avoir vu dans plu- sieurs villes de la Chine, des Églises & un grand nombre de Nestoriens. Il est vrai que, selon

Rubruquis, ces Nestoriens mêmes étoient moins Chrétiens que Mahométans ou Payens; ils avoient oublié le Syriaque qui étoit leur langue naturelle; ils épousoient plusieurs femmes, &, à l'exemple des Musulmans, ils avoient transporté au vendredi la célébration du dimanche. Ils faisoient ordonner prêtres leurs enfans au berceau, & dans certains tems de l'année, ils alloient offrir de l'encens aux cavales de l'Empereur. Si les prêtres Nestoriens tiennent une conduite si opposée à la religion, que devons-nous penser du Christianisme des Kans Mogols? Nous devons cependant avoir une idée plus favorable de celui de la Chine, où les peuples sont bien éloignés de cette barbarie que nous voyons regner parmi les Tartares; mais, quel que puisse être le Christianisme, il est toujours certain qu'il étoit établi à la Chine dans le douzième siecle; nous le trouvons encore dans des tems plus reculés; & vers l'an 867, Masoudy nous apprend qu'un rebelle Chinois ayant pris cette année la ville de Canfou, aujourd'hui Canton, il y périt six vingt mille Mahométans, Juifs, Chrétiens & Parsis, qui y demeuroient pour leur négoce. Voilà le témoignage étranger le plus ancien que nous ayons de l'établissement des Chrétiens à la Chine; mais, l'an 1625 on en a découvert un dans le païs même beaucoup plus authentique.

En creusant dans un village près de la ville de Siganfou, capitale de la province de Chensy, on trouva une très-grande pierre, au haut de laquelle étoit une croix, & ensuite une Inscription qui en occupoit toute l'étendue; une partie étoit en caractères Chinois, & l'autre en caractères Syriens majuscules, appellés communément Stranghelo. Le Magistrat du lieu, qui crut devoir la conserver, la fit transporter dans un temple de Bonzes.

L'Inscription Syriaque portoit que ce monument avoit été élevé pendant que Anan-yesou, patriarche des Nestoriens, étoit sur le siege, l'an 1092 des Grecs, de J. C. 781, par les mains de Mar-yazed-buzid, prêtre & chorévêque de Chumdan, fils d'un autre prêtre venu de Balkh, ville du Tokharestan. On voit ensuite les signatures d'un grand nombre de prêtres Nestoriens.

Nous apprenons, par l'Inscription Chinoise, que le monument servoit à conserver la mémoire de l'établissement de la très-illustre loi du Ta-tsin, & qu'il avoit été érigé par Kim-teim, Bonze d'une pagode de Ta-tsin. Tout ce qui suit contient les principaux dogmes de la religion Chrétienne; il y est rapporté qu'Aloho, c'est-à-dire, Dieu, en langue Syrienne, créa le ciel & la terre, & que Satan ayant séduit le premier homme, Dieu envoya le Messie pour délivrer les hommes du péché originel; qu'il naquit d'une vierge dans le païs de Ta-tsin, & que des Persans vinrent l'adorer, &c.

Ce seroit ici le lieu d'examiner en quel tems les Chrétiens ont commencé à pénétrer dans la Chi-

ne ; c'eſt une queſtion curieuſe, mais qu'il n'eſt pas aiſé d'éclaircir parce que les Chinois n'entrent pas dans d'aſſez grands détails ſur ce qui regarde les païs étrangers ; cependant, après avoir conſidéré attentivement toute l'hiſtoire de la Perſe, de la Tartarie & de la Chine, depuis le premier ſiecle, on eſt porté à croire que les Chrétiens n'ont pas été long-tems ſans y aller.

Une foule d'Auteurs, tant Grecs que Syriens, paroiſſent ne pas douter que Saint Thomas n'ait pénétré dans l'Inde pour y prêcher la Religion Chrétienne, après l'avoir annoncée aux Parthes & aux peuples de la Bactriane. On dit auſſi que Saint Barthélemi y pénétra. Joignez à ces témoignages authentiques cette ardeur que les premiers Chrétiens avoient de porter l'Évangile chez les Infideles. On ne peut ſe perſuader qu'ils aient négligé l'Inde, ſi connue alors & ſi fréquentée, en conſéquence du commerce qui étoit entre ſes habitans, les Syriens, les Perſes & les Arabes. Or, dans ce même tems, les Chinois envoient chercher dans l'Inde les livres d'une religion qui ſe trouve être celle de Fo, & en l'introduiſant dans la Chine, ils introduiſent le culte des idoles. On pourroit être tenté de croire que cette ambaſſade, envoyée dans l'Inde par l'empereur Mim-ti, regardoit le Chriſtianiſme, qui y étoit prêché par les premiers Chrétiens ; que les ambaſſadeurs le firent connoître à la Chine, mais qu'inſenſiblement, & faute d'un aſſez grand nombre de Miſſionnaires, il dégénéra en un culte Idolâtre & ſe trouva confondu avec la religion Indienne, comme les Chinois le confondoient encore dans le ſeptième ſiecle ; ainſi, ces peuples auroient eu connoiſſance du Chriſtianiſme dès l'an 65 de Jeſus-Chriſt ; mais, il eſt certain que vers l'an 337 les Chrétiens étoient en grand nombre dans cet Empire, puiſqu'un Bonze du Ta-tſin, c'eſt-à-dire, ſujet de l'Empire Romain, qui ſe faiſoit nommer Héou-tſe-kouam-jo, à la tête d'un grand nombre de partiſans, voulut ſe faire déclarer Empereur, ſe diſant ſucceſſeur de Fo, c'eſt-à-dire, de Jeſus-Chriſt.

Quoi qu'il en ſoit, dans le premier ſiecle les Chinois étoient en relation avec les nations occidentales ; leurs armées s'étoient avancées juſques vers la mer Caſpienne ; de ſorte qu'indépendamment de la route des Indes, qui étoit cependant la plus facile, les Miſſionnaires pouvoient s'y rendre par la Tartarie. A peine avoient-ils quitté les frontières du païs des Parthes, qu'ils devoient ſe trouver ſur celles des Chinois, dont la domination s'étendoit juſqu'aux environs de Kaſchgar & de la Bactriane. On ne peut donc s'imaginer que les premiers Chrétiens, diſperſés dans la Perſe & dans les Indes, aient négligé de porter à la Chine la connoiſſance de l'Évangile, pendant qu'une foule de négocians y portoient leurs marchandiſes.

Dans la ſuite, quelques ſectes Chrétiennes, qui avoient puiſé

dans les Indes quantité d'erreurs, ont aussi passé à la Chine, & ont contribué à défigurer ce premier Christianisme & à le faire confondre avec celui des Indiens.

Dans le septième siecle, les Nestoriens y établirent une nouvelle Mission ; mais, ces Chrétiens tomberent insensiblement, comme les premiers, dans une espèce d'Idolâtrie mêlée de Christianisme, & cela parce que le nombre des Missionnaires n'étoit pas suffisant, dans un si vaste Empire, pour instruire les peuples & maintenir dans la religion ceux qui l'avoient embrassée, & parce que les Empereurs ne l'ont point protégée jusqu'au point de détruire les autres religions, qui prévalurent sous les regnes suivans. Ajoûtons à cela le mépris que les Chinois ont toujours eu pour les étrangers, & leur attachement pour les anciens usages.

Il y auroit encore bien des choses à dire sur les Chinois ; mais, il faut donner des bornes à cet article ; & je crains même qu'on ne le trouve déjà trop long, quoique le détail que je viens de faire, soit d'autant plus intéressant, qu'il nous présente une idée générale de la nation Chinoise.

CHIO, *Chius*, ou *Chios*, (*a*) Χῖος, isle célebre de la mer Égée, située sur les côtes de l'Asie mineure, au couchant de la presqu'isle de Clazomène & à l'orient de l'isle d'Eubée, entre les isles de Samos & de Lesbos, dont la première est au sud-est, & la seconde au nord-est. La longueur de l'isle est du nord au midi ; & sa plus grande largeur est dans la partie septentrionale.

I. Neptune, selon Ion, Poëte tragique & Historien, cité par Pausanias, vint dans cette isle encore déserte. Il y trouva une nymphe, dont il devint amoureux. Il en eut un fils, & le jour que la nymphe le mit au monde, il tomba une si grande quantité de neige, que le nom lui en demeura ; il fut appellé Chius, parce que Chion en Grec signifie de la neige. Neptune eut encore d'une autre nymphe deux fils, Angélus & Mélas ; ce furent-là les premiers habitans de l'isle. Ensuite, Œnopion y vint de Crete avec ses fils, Talus, Évanthe, Mélas, Salagus & Athamas ; il y regna, & ses enfans après lui. De son tems les Cariens & les Abantes de l'isle d'Eubée s'établirent aussi à Chio. Aux enfans d'Œnopion succéda Amphiclus ; c'étoit un étranger d'Hestiée en Eubée, qui, sur la foi d'un oracle de Delphes étoit venu chercher fortune à Chio. Hector, un de ses descendans étant parvenu à la couronne, fit la guerre aux Abantes & aux Cariens établis dans l'isle.

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 287. Pauf. p. 402, 404. Strab. p. 589. *& seq.* Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. p. 142. Herod. L. I. c. 18, 142, 160. 161. L. VI. c. 2. *& seq.* Diod. Sicul. p. 238, 239. *& seq.* Vell. Paterc. L. I. c. 4. Plut. T. I. p. 493. Tucyd. p. 285. *& seq.* Tit. Liv. L. XXXVII. c. 27. L. XXXVIII. c. 39. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 5. T. V. pag. 491, 493. Hist. Rom. Tom. V. p. 634. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 120, 150. T. XII. pag. 222. *& suiv.* T. XIV. p. 307.

Une partie fut taillée en pieces ; l'autre se rendit à discrétion & fut obligée d'évacuer le païs. Hector, après avoir pacifié l'isle, se souvint qu'il devoit célébrer une fête & un sacrifice dans l'assemblée générale des Ioniens ; il s'en acquitta ; & ce fut dans cette assemblée que pour honorer sa valeur, on lui décerna un trépied. Je sçais, dit Pausanias, que le poëte Ion rapporte tous ces faits ; mais, il ne nous dit point pourquoi les habitans de Chio furent compris dans le dénombrement des Ioniens.

II. Les Miléssens, attaqués par Alyattes, prince Lydien, ne reçurent de secours d'aucun Ionien, à l'exception de ceux de Chio, qui volerent à leur défense, comme pour leur rendre la pareille de les avoir autrefois assistés, lorsque ceux d'Érythrée leur faisoient la guerre.

Pactyas, après s'être soulevé contre Cyrus, roi de Perse, fut envoyé à Chio sur un vaisseau ; mais, les habitans, l'ayant arraché du temple de Minerve, où il pensoit avoir trouvé un asyle, le rendirent aux Perses, à condition qu'on leur donneroit Atarnée, qui étoit un lieu dans la Mysie à l'opposite de Lesbos. Ainsi, les Perses firent emprisonner Pactyas pour le présenter à Cyrus à la première occasion ; & depuis il se passa beaucoup de tems sans que pas un des habitans de Chio fît des offrandes aux dieux, de ce qui venoit d'Atarnée, parce qu'on ne vouloit point recevoir dans les sacrifices ce qui venoit de cette terre.

Dans la suite, Histiée, tyran de Milet, ayant pris les armes contre Darius, vint dans l'isle de Chio. Ceux de Chio se saisirent de lui & le mirent en prison, s'imaginant que c'étoit un espion que Darius avoit envoyé dans leur isle. Mais, quand ils eurent appris la vérité de la chose, & qu'il étoit ennemi de Darius, ils le mirent en liberté. Cependant, Pactyas étant venu à bout d'engager tous les Ioniens dans sa rebellion, les habitans de Chio fournirent pour leur quote-part cent vaisseaux. Mais, la plûpart des Ioniens ne montrerent pas beaucoup de courage dans la bataille, qui se donna devant l'isle de Lade. Entre ceux qui tinrent ferme, & qui combattirent en hommes de cœur, il n'y en eut point de plus maltraités que ceux de Chio, parce qu'ils ne voulurent point se montrer perfides, & qu'ils ne s'épargnerent point dans cette bataille. Ils avoient comme nous avons déjà dit, amené cent vaisseaux à cette guerre, sur chacun desquels il y avoit entr'autres soldats, quarante citoyens d'élite ; & quoiqu'ils eussent reconnu que la plûpart de leurs alliés étoient des traîtres, & qu'ils abandonnoient leur parti, toutefois ils penserent qu'ils feroient une action indigne d'eux, s'ils imitoient cette lâcheté. Ainsi, avec le petit nombre qui leur étoit resté, ils se jetterent avec furie au travers des ennemis, & combattirent si vaillamment qu'ils se rendirent maîtres de plusieurs vaisseaux ennemis, & après avoir perdu quelques-uns des leurs, ils

ſe retirerent avec le reſte dans leur païs. Comme ils tenoient, en ſe retirant la route de Mycale, ils furent ſuivis par l'ennemi ; mais, les vaiſſeaux qui avoient été rompus, ne pouvant aller aſſez vîte, on acheva de les rompre ; & ceux qui étoient dedans s'en retournerent par terre. Étant arrivés de nuit dans le païs d'Épheſe, ils prirent le chemin de la ville, où les femmes célébroient alors la fête de Cérès. Les Éphéſiens, qui les virent entrer armés dans leur païs, & qui ne ſçavoient rien de leur infortune, les prirent pour des raviſſeurs qui venoient enlever leurs femmes ; de ſorte qu'ils coururent tous enſemble au-devant d'eux, & défirent ces malheureux, qui périrent par cette aventure ; ce qui arriva vers l'an 497 avant J. C.

Quelque tems après, Hiſtiée fit voile de nouveau à Chio accompagné des Lesbiens ; & parce qu'on ne lui vouloit point donner de ſecours, il combattit contre les habitans de cette iſle, en un lieu appellé le Païs-bas, & en tailla en pieces un grand nombre. Peu de tems après, il ſe rendit maître des autres que la guerre avoit fatigués & affoiblis. Mais, comme les grands malheurs, qui doivent déſoler les villes & les nations, ſont ordinairement annoncés par quelques préſages, dit Hérodote, il en arriva d'étranges aux habitans de Chio avant leur calamité. Le premier fut, que de cent jeunes hommes qu'ils avoient envoyés à Delphes, il n'en revint que deux, & que tous les autres moururent de la peſte. Et un peu avant la bataille navale le plancher d'une maiſon tomba ſur des enfans qui apprenoient à lire ; & de ſix-vingts qu'il y en avoit, il en demeura ſeulement un. C'étoit ſans doute quelque dieu, ajoûte Hérodote, qui leur donnoit ces préſages de leurs malheurs. En effet, continue-t-il, on donna bientôt cette bataille navale qui entraîna après elle la deſtruction de leur ville. Hiſtiée, étant donc enſuite arrivé avec les Lesbiens, n'eut pas beaucoup de peine à ſubjuguer les peuples de Chio, qui étoient déjà abattus par les calamités précédentes.

Vers l'an 409 avant J. C., on avoit banni de Chio quelques habitans. Ces bannis ayant donné beaucoup d'argent à Cratéſippidas, commandant de la flotte des Spartiates, il les remena dans leur iſle, où il ſe rendit maître de la citadelle. Les bannis rentrés par ce moyen, chaſſerent à leur tour environ ſix cens de ceux qui les avoient mis hors de leur patrie. Ces derniers ſe réfugierent ſur le continent qui étoit vis-à-vis, où ils ſe ſaiſirent d'Atarnée, d'où ils alloient aſſez ſouvent faire des inſultes à leurs ennemis, demeurés poſſeſſeurs de Chio.

Depuis, c'eſt-à-dire, l'an 358 avant J. C., les Athéniens ayant appris que les habitans de Chio, de Rhodes & de Cos, auſſi-bien que les Byzantins, s'étoient détachés de leur alliance, s'engagerent dans cette guerre qu'on appella ſociale, & qui dura trois années. Ayant nommé pour com-

mandans Charès & Chabrias, ils les firent partir à la tête d'un armement convenable. Ceux-ci, abordant en l'isle de Chio, y trouverent les secours que les Byzantins, les insulaires de Rhodes & de Cos, & Mausole même souverain de la Carie, avoient envoyés aux habitans de cette première isle. Les Athéniens distribuerent leurs troupes de telle sorte qu'ils assiégeoient la ville par mer & par terre. Charès, chef des troupes de terre, s'avança jusqu'au pied des murailles & défit les habitans qui étoient sortis en grand nombre pour le repousser. Chabrias, qui avoit pénétré jusques dans le port, y donna un combat naval, dont les commencemens furent très-vifs de sa part; mais, son vaisseau ayant été brisé, la fortune du combat changea totalement. Les vaisseaux qui l'accompagnoient pourvurent à leur sûreté par la retraite; mais lui-même préférant une mort glorieuse à l'aveu de sa défaite, se défendoit encore sur les dernières planches qui étoient en état de le soûtenir, & il mourut enfin percé de traits.

Long-tems après, l'isle de Chio éprouva, de la part de Mithridate, roi de Pont, les plus horribles traitemens. Ce Prince se souvenoit toujours d'un vaisseau de Chio, qui, au siege de Rhodes, avoit heurté violemment le sien. De plus, il paroît que dans cette isle il y avoit un grand nombre de partisans des Romains. Il confisca d'abord les biens de plusieurs, qui s'étoient enfuis dans le camp de Sylla. Puis, il envoya des commissaires pour faire des recherches contre ceux qui pouvoient être encore soupçonnés de favoriser le parti de Rome. Enfin, il s'en prit à toute la ville; & Zénobius, s'étant transporté dans l'isle par son ordre avec des troupes comme pour passer en Grece, se rendit maître pendant la nuit, & des murs, & de tous les postes importans. Le lendemain, il assembla les habitans, leur fit connoître les soupçons que le Roi avoit contr'eux, & ajoûta que pour s'en purger, il falloit qu'ils livrassent leurs armes, & donnassent en ôtages les enfans des principaux citoyens. Ils obéïrent forcément, croyant au moins, comme on les en flattoit, que Mithridate s'appaiseroit par-là, & ne demanderoit rien davantage; mais, une lettre de ce Prince leur fit bien voir qu'ils se trompoient dans leur espérance. Il leur reprochoit leur attachement aux Romains. Il faisoit regarder l'accident du vaisseau comme un dessein formé & presqu'exécuté contre sa personne. En conséquence il leur déclaroit que son Conseil les avoit jugés dignes de mort; mais qu'il vouloit bien se contenter d'une amende de deux mille talens. Ceux de Chio allarmés imploroient la clémence du Roi, & ils eussent souhaité lui envoyer une ambassade. Mais, Zénobius leur en ayant refusé la permission, ils se virent contraints de prendre tous les ornemens de leurs femmes, & de dépouiller même leurs temples, pour faire la somme im-

poise. Encore Zénobius, par une nouvelle perfidie, prétendit-il qu'il manquoit quelque chose au poids; & sous ce prétexte il les convoqua de nouveau au théâtre, qui étoit le lieu d'assemblée dans les villes Grecques. Là, il les environna de gens armés, & les fit embarquer sur des vaisseaux pour les transporter en Colchide, mettant à part les femmes & les enfans, qui furent ainsi exposés aux insultes & aux violences des Barbares, entre les mains desquels on les livroit. Les malheureux habitans de Chio trouverent néanmoins quelque soulagement à leurs disgraces dans la compassion de ceux d'Héraclée, leurs alliés & leurs amis. Car, lorsque les vaisseaux qui les emmenoient, vinrent à passer devant cette ville, les Héracléens sortirent tout d'un coup sur eux, & se rendirent maîtres des captifs, qu'ils recueillirent avec grand soin, & garderent fidelement jusqu'à ce que Mithridate ayant abandonné l'Asie par la paix avec Sylla, la liberté leur fut rendue de retourner dans leur patrie.

L'isle de Chio appartint successivement aux Athéniens, aux Macédoniens, aux Romains, enfin aux Empereurs Grecs.

III. Les vins de Chio étoient fort célebres; ils l'emportoient sur ceux de tous les autres païs de la Grece, & effaçoient leur réputation; jusques-là qu'on a cru que c'étoit les habitans de cette isle qui avoient planté la vigne, & qui en avoient enseigné l'usage aux autres peuples. Pour adoucir la rudesse des vins de Falerne, & dompter leur austérité, on les mêloit avec les vins de Chio; & par ce mêlange, on rendoit ceux de Falerne excellens.

Pline dit qu'Éphore appelle l'isle de Chio, Éthalie par son ancien nom. Étienne de Byzance dit aussi qu'on peut user du nom d'Éthalite pour signifier un habitant de Chio; car, l'isle de Chio, ajoûte-t-il, s'appelloit autrefois ainsi. Elle a été nommée encore Macris & Pityuse. Le premier de ces noms marque qu'elle est longue, & le second qu'elle étoit couverte de pins. Il est surprenant que Tite-Live se soit trompé jusqu'au point de croire qu'Éthalie, Chio & Macris étoient trois isles différentes. Pline ajoûte: il y a la montagne de Pellene; on vante le marbre de Chio; elle a cent vingt-cinq mille pas de circuit selon le témoignage des Anciens; Isidore y en met neuf de plus. Strabon diminue ce circuit en le réduisant à neuf cens stades, qui ne font qu'environ cent douze milles; & appelle Pélinée la montagne que Pline nomme Pellene; il fait aussi mention des carrières de marbre. Cette isle étoit libre selon Pline.

Il y eut à Chio un évêque suffragant de Rhodes, qui fut depuis Métropolitain. Ce lieu est devenu fameux par le martyre de Saint Isidore, qui souffrit sous Dèce. Une partie de ses reliques fut portée de-là à Constantinople, au milieu du cinquième siecle, deux cens ans après sa mort; l'autre partie fut enlevée au douzième

siecle

ſiecle par les Vénitiens, qui l'apporterent dans leur ville, & la mirent dans une chapelle de l'égliſe de Saint Marc.

Aujourd'hui, la ville de Chio eſt habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs, par les Chrétiens, Latins & Grecs, qui ont chacun leur évêque & pluſieurs maiſons religieuſes. Les femmes y ſont très-belles & très-curieuſes de leur parure. On y recueille d'excellens vins, & les perdrix y ſont auſſi privées que les poules le ſont ailleurs. A quatre milles de la ville, preſque ſur le bord de la mer, on voit un rocher où ſont taillés des ſieges au tour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les ſieges; ce que les habitans du païs appellent l'école d'Homère, parce que, diſent-ils, c'étoit-là qu'il enſeignoit ſes diſciples. A trois lieues de Chio, ſur une montagne qui eſt au midi, il croît une quantité de lentiſques, qui ſont de petits arbriſſeaux, d'où coule le maſtic; ils ont la feuille approchante de celle du myrte, & pouſſent des branches ſi longues, qu'elles vont juſqu'à terre en ſerpentant; mais, ce qui eſt ſurprenant c'eſt qu'auſſi-tôt qu'elles ſont en bas, elles ſe relevent peu à peu d'elles-mêmes. On fend les branches dans les mois de Mai & de Juin, & il en ſort une eſpèce de gomme, que nous appellons maſtic, & que les Turcs nomment ſages. Le grand Seigneur envoie tous les ans dans cette iſle, un certain nombre de boſtangis ou jardiniers, qui enlevent tous les maſtics pour la proviſion du Serrail, & qui en vendent, lorſqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent inceſſamment pour ſe rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable.

L'iſle de Chio conſerve aujourd'hui ſon nom, avec un léger changement de lettres. On dit Scio.

CHIO, *Chius*, Χῖος, (a) ville de l'iſle de Chio, ſituée vers le milieu de la côte orientale de cette iſle. Il eſt fait mention de la ville de Chio dans la plûpart des anciens Auteurs; mais, ce qui concerne cette ville eſt confondu avec l'hiſtoire de l'iſle de ſon nom, qu'on peut conſulter.

Étienne de Byzance met le mont Pellinée dans la Carie, & au pied de cette montagne une ville nommée Chio. Il y a, dit-il, une autre Chio dans la Carie au pied du mont Pellinée. Denys le Périégete avoit dit que Chio eſt au pied de la très-haute montagne de Pellinée, mais ſans faire mention de la Carie. Saumaiſe a raiſon de dire qu'Étienne de Byzance rêvoit, & il devine aſſez mal, lorſque cherchant l'origine de cette mépriſe, il remarque que les Cariens avoient poſſédé l'iſle de Chio, avant que les Ioniens, qui les en chaſſerent, s'en emparaſſent; mais, Étienne de Byzance lui-même dit immédiatement auparavant, que l'iſle de Chio eſt

(a) Ptolem. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 142. L. II. c. 178.

une iſle très-fameuſe des Ioniens, & qu'elle a une ville du même nom ; en quoi il parle juſte ; l'autre Chio de Carie eſt imaginaire.

Le même Étienne de Byzance met une autre ville du nom de Chio dans l'Eubée.

CHIOMARE, *Chiomara*, (*a*) femme d'un haut rang, d'une rare beauté, & plus recommandable encore par ſa vertu. Elle avoit épouſé Ortiagon, l'un des chefs des Gaulois ou Galates. Ayant été priſe vers l'an de Rome 563 avec pluſieurs autres à la déroute du mont Olympe, elle étoit gardée par un Centurion, auſſi paſſionné pour l'argent que pour les femmes. D'abord il tâcha de l'engager à conſentir à ſes infames déſirs ; mais, ne pouvant vaincre ſa réſiſtance & ſa fermeté, il crut pouvoir employer la violence ſur une femme que ſon malheur avoit réduite à l'eſclavage. Enſuite, pour lui faire oublier cet outrage, il lui offrit de la renvoyer en liberté, non cependant ſans rançon. Il convint avec elle d'une certaine ſomme ; & pour cacher ce complot aux autres Romains, il lui permit d'envoyer à ſes parens tel des priſonniers qu'elle voudroit choiſir, & marqua près du fleuve, le lieu où ſe feroit l'échange de la Dame & de l'or. Par hazard elle avoit un de ſes eſclaves parmi les priſonniers. Ce fut lui ſur qui elle jetta les yeux ; & auſſi-tôt le Centurion le conduiſit hors des corps-de-gardes à la faveur des ténebres. Dès la nuit ſuivante, deux parens ou amis de la Princeſſe ſe trouverent au rendez-vous, où le Centurion amena auſſi ſa priſonnière. Quand ils lui eurent préſenté le talent attique qu'ils avoient apporté, c'étoit la ſomme dont on étoit convenu, la Dame dit en ſa langue à ceux qui étoient venus pour la recevoir, de tirer leurs épées, & de tuer le Centurion qui s'amuſoit à peſer cet or. Alors cette femme, charmée d'avoir lavé par ſon courage l'injure faite à ſa chaſteté, prit la tête de cet officier qu'elle-même avoit coupée, & la cachant ſous ſa robe, elle alla retrouver ſon mari Ortiagon qui s'en étoit retourné chez lui après la défaite des ſiens au mont Olympe. Avant que de l'embraſſer, elle jetta à ſes pieds la tête du Centurion. Étrangement ſurpris d'un tel ſpectacle, il lui demanda de qui étoit cette tête, & ce qui l'avoit portée à faire une action ſi peu ordinaire à ſon ſexe. Le viſage couvert d'une ſubite rougeur, & enflammée en même tems d'une fiere indignation, elle avoua l'outrage qu'elle avoit reçu, & la vengeance qu'elle en avoit tirée. Pendant tout le reſte de ſa vie, elle conſerva toujours le même attachement pour la pureté de vie & de mœurs qui fait la principale gloire du ſexe, & ſoûtint merveilleuſement l'honneur d'une action ſi mâle & ſi généreuſe.

Plutarque raconte ce fait dans

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII, c. 24. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 362. *& ſuiv.*

le traité des vertus & des belles actions des Dames, & c'eſt lui qui nous a appris le nom de celle-ci, bien digne d'être tranſmis à la poſtérité.

CHION, *Chion*, (*a*) l'un des principaux chefs de la conjuration formée contre Cléarque, tyran d'Héraclée. Après avoir tué le Tyran, il fut lui-même tué par ſes gardes, les autres conjurés ne lui ayant pas donné un aſſez prompt ſecours pour le ſauver.

CHION, *Chion*, (*b*) nom d'une courtiſanne, dont il eſt fait mention dans Juvénal.

CHION, *Chion*, (*c*) terme qui ſe lit dans le texte Hébreu d'Amos. Le paſſage eſt cité dans les Actes des Apôtres, où l'on lit ainſi, ſuivant la Vulgate. *Vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'étoile de votre dieu Remphan, qui ſont des figures, que vous avez faites pour les adorer.* Le texte Hébreu d'Amos dit: *Vous avez porté les tentes de votre Roi & le piédeſtal* [le Chion] *de vos figures, l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits.* Il y a aſſez d'apparence que les Septante ont lu Repham ou Revan, au lieu de Chion, ou Chevan, & qu'ils ont pris le piédeſtal pour un dieu. D'autres croyent voir ici trois fauſſes divinités, Moloch, Chion & Remphan. D'autres veulent que ces trois noms ne marquent qu'un même dieu, & que ce dieu étoit Saturne & ſa planete. Saumaiſe & Kircher avancent que Kiion eſt Saturne, & que ſon étoile s'appelle Keiran chez les Perſes & les Arabes, & que Remphan ou Rephan ſignifioit la même choſe chez les Égyptiens. On ajoûte que les Septante qui faiſoient leur traduction en Égypte, ont changé le terme de Chion en celui de Remphan, parce qu'ils avoient l'un & l'autre la même ſignification.

D'autres veulent encore qu'Hercule fût repréſenté par Chion, parce que, diſent-ils, ce dieu en Égyptien s'appelloit Chon; & ils ajoûtent que c'étoit le ſymbole du Soleil, parce que ſoit que ce nom vienne de l'Hébreu *heir col*, c'eſt-à-dire, *il éclaire tout*; ſoit qu'il vienne du Grec ἠέρος κλέος, c'eſt-à-dire, *la gloire de l'air*, il eſt clair qu'il marque le Soleil; car, d'où l'air reçoit-il ſa lumière, ſi ce n'eſt du Soleil?

M. Baſnage, dans ſon livre intitulé *Antiquités Judaïques*, après avoir beaucoup diſcouru ſur Chion ou Remphan, conclut que Moloch étoit le Soleil, & Chion ou Remphan la Lune.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*d*) fille de Dédalion, étoit d'une excellente beauté. Dès l'âge de quatorze ans, elle fut aimée de tout le monde, & recherchée de tous ceux dont la condition pouvoit leur donner quelque eſpérance. Un jour, comme Apollon & Mercure revenoient, l'un de Delphes,

(*a*) Juſt. L. XVI. c. 5.
(*b*) Juven. Satyr. 3. v. 136.
(*c*) Amos c. 5. v. 26. Actu. Apoſt. c. 7. v. 43.

(*d*) Ovid. Metam. L. XI. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 46, 47. Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 201.

l'autre du mont Cyllène, ils la virent, & tous deux en même tems commencerent à l'aimer. Apollon différa jusqu'à la nuit pour satisfaire sa passion ; mais, Mercure ne put différer plus long-tems ; il l'endort & se satisfait ; & dès qu'il fut nuit, Apollon déguisé en vieille, vint à son tour se satisfaire. Chione conçut de l'un & de l'autre, & neuf mois après, elle accoucha de deux fils. Elle eut de Mercure un enfant ingénieux qu'on appella Autolycus, & qui montra par son adresse dans toute sorte de larcins, qu'il ne dégénéroit pas de son pere. Mais, elle eut du dieu du jour l'excellent Philammon, qui chantoit parfaitement, & jouoit de même de la lyre, & qui fit voir par ses qualités de quel sang il étoit sorti.

Cependant, il ne servit de rien à Chione d'être mere de deux enfans si renommés, d'avoir eu des dieux pour amans, d'être fille d'un pere illustre, & d'avoir pour son ayeul le plus puissant de tous les dieux. Au contraire tous ces avantages furent la cause de sa perte. En étant devenue orgueilleuse, elle eut la hardiesse de préférer sa beauté à la beauté de Diane, & même de la mépriser. Mais, elle éprouva bientôt que les dieux sont toujours puissans, & que leurs vengeances sont toujours prêtes. Diane offensée de l'orgueil de cette fille, prit son arc, & lui tira une fleche, qui lui perça la langue qui avoit commis la faute. Chione perdit de ce coup, premierement la parole, & ensuite voulant s'efforcer de parler, elle perdit la vie avec son sang.

L'on dit que Chione eut deux maris, dont l'un étoit un véritable Mercure, & l'autre un véritable Apollon ; qu'elle eut un fils de chaque mari, que ces deux enfans tenoient chacun de l'humeur de leur pere ; que le fils de celui qui ressembloit à Mercure, fut un fourbe & un voleur ; que l'autre fut un honnête homme qui aima les sciences & les beaux divertissemens, & que ce sont ces circonstances qui ont donné lieu à cette fable. Car, de croire que cette femme ait en même tems conçu de deux hommes, c'est une chose qui n'a point lieu, & qui est contre l'ordre de la nature. L'on veut donc faire voir par cette fable que les enfans tiennent ordinairement de leurs peres, & que la nature qui garde inviolablement cette loi en toutes ses opérations, *que la chose produite, ressemble à celle qui l'a produite*, l'observe bien souvent en l'homme.

Ce n'est pas, disent quelques-uns, qu'Autolycus & Philammon soient nés ni de Mercure, ni d'Apollon ; mais on veut montrer par-là qu'ils sont nés sous ces planetes ; & que si l'on s'arrête à l'opinion de ceux qui donnent comme une puissance souveraine aux influences des astres, on peut dire que les hommes sont les enfans des planetes sous lesquelles ils sont nés, parce que ces planetes les forment & les rendent ce qu'ils sont. Autolycus fut donc un voleur, parce que ceux qui ont comme lui pour leur ascendant Mercure, placé dans un mauvais

endroit du ciel, sont pour l'ordinaire de l'humeur d'Autolycus, & en ont les qualités. Nous dirons la même chose de Philammon; car, ceux à la naissance desquels le Soleil préside, placé dans un bon endroit du ciel, ont de l'inclination pour les choses honnêtes, & pour les belles sciences.

Quant à la manière dont Chione fut tuée par Diane, cela n'a d'autre fondement que sa mort prématurée. Son pere, affligé de la mort d'une fille unique qu'il aimoit tendrement, fut changé en épervier; fiction tirée de ce qu'apparemment il abandonna le païs pour aller s'établir dans un lieu éloigné.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*a*) fille de Borée & d'Orithyie, eut de Neptune, Eumolpe, qui fut un homme d'un grand courage.

CHIONE, *Chione*, Χιόνη, (*b*) l'une des maîtresses de Neptune, selon Saint Clément d'Alexandrie. Est-ce la même qui précede, ou quelque autre différente? quelques-uns font Chione mere de Priape.

CHIONIDÈS, *Chionides*, Χιωνίδης, Poëte d'Athènes, vivoit sous la 70e Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 ans avant J. C. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la commédie ancienne.

CHIONIDÈS XYPÉTÉON, *Chionides Xypetæon*, Χιωνίδης Ξυπεταιών, (*c*) certain homme, dont parle Démosthène dans une de ses harangues.

CHIONIS, *Chionis*, Χιόνις, (*d*) célebre Athlete de Lacédémone, qui avoit gagné plusieurs fois le prix aux jeux Olympiques. Pausanias, dans ses Messéniaques, dit qu'il remporta la victoire pour la troisième fois sous l'archontat de Miltiade, en la 29e. Olympiade; mais, c'est une méprise de quelque copiste, qui a écrit un nombre pour un autre, car Pausanias, dans ses Arcadiques, dit bien nettement que Miltiade fut archonte à Athènes la deuxième année de la 30e Olympiade, en laquelle Chionis fut vainqueur au stade pour la troisième fois.

Les victoires de Chionis étoient gravées sur une colonne, qui se voyoit à Olympie. Quelques-uns, & c'étoient sans doute des Éléens, s'imaginoient que cette colonne avoit été posée par Chionis lui-même, & non par le peuple de Lacédémone. » Parler » ainsi, dit Pausanias, c'est par- » ler en étourdi; car, l'Inscrip- » tion dit expressément que l'usa- » ge de courir armé n'avoit pas » encore été introduit. Il faudroit » donc que Chionis eût deviné » que les Éléens introduiroient » un jour cet usage. C'est se trom- » per encore plus lourdement que » de prendre la statue qui est » adossée contre cette colonne » pour la statue de Chionis, puis- » que c'est Myron qui l'a faite. «

(*a*) Pauf. p. 70.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I, pag. 65, 276.
(*c*) Demosth. in Neær. p. 86.
(*d*) Pauf. pag. 260, 261, 366, 367, 519.

Myron Athénien étoit de beaucoup antérieur à Chionis ; ainsi, il n'avoit pu faire la statue de ce Chionis ; voilà ce que l'Auteur veut dire.

CHIONIS, *Chionis*, Χιόνις, (*a*) fameux statuaire, qui avoit fait une Minerve & une Diane, que l'on voyoit à Delphes.

CHIONITES, *Chionitæ*, peuples d'Asie, voisins des Perses, selon Ammien Marcellin. Junius prétend qu'il faut lire Cynamolges. Si ce passage étoit unique dans Ammien Marcellin, un Grammairien pourroit proposer ce changement comme une conjecture ; mais, cet Historien parle en plusieurs endroits de ces peuples, & les nomme constamment Chionites.

Il dit, au livre dix-septième, que le roi de Perse se trouvant aux frontières des nations extérieures, & ayant fait alliance avec les Chionites & les Gélons, les plus braves guerriers de tous, étoit près de s'en retourner dans ses États, lorsqu'il reçut une lettre de Sapor. Il dit ailleurs : » Il y » avoit en ce tems-là un Satrape » de Corduene, soumis à la do- » mination des Perses, nommé » Jovinien, ami secret des Ro- » mains..... Je fus envoyé vers » lui avec un centurion, homme » de confiance..... Il me donna » un guide discret & qui connois- » soit tous les chemins, & me fit » aller sur des roches extrême- » ment hautes & assez éloignées » de-là ; d'où l'on eût pu voir à » cinquante milles de distance, » rien ne bornant la vue que la » foiblesse des yeux. Après nous » être arrêtés deux jours, en cet » endroit, le troisième venant à » paroître, nous vîmes tout l'ho- » rizon couvert de troupes in- » nombrables ; le roi de Perse » marchant à la tête, & distingué » par des habits qui jettoient un » grand éclat. A sa gauche mar- » choit Grumbate, roi des Chio- » nites ; c'étoit un homme entre » deux âges ; dont la peau avoit » déjà des rides, mais dont l'ame » ne formoit que de grands pro- » jets, & qui s'étoit rendu fa- » meux par un grand nombre » de victoires. A droite étoit le » roi des Albaniens. &c. « Ce même Grumbate, roi des Chionites, paroît encore au siege d'Amide, où il combattit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il venoit d'y perdre son fils unique, dont Ammien Marcellin décrit les funérailles.

Ces trois passages suffisent, pour faire voir qu'il ne faut rien changer au nom du peuple Chionite, & en même tems servent à faire voir où il étoit. Les Gélons, dont le Ghilan a conservé le nom, & l'Albanie Asiatique sont des païs, dont la situation est connue. Le Satrape de la Cordouene commandoit dans la province où sont les Curdes, & qu'on appelle le Curdistan. Ainsi, il n'est pas surprenant qu'il se soit trouvé des roches telles qu'en vit l'Historien cité, entre ce païs & celui qu'arro-

(*a*) Pauf. p. 633.

sent l'Araxe & le Cyrus ; car, l'armée des alliés du roi de Perse s'étoit assemblée vers ces quartiers-là ; les Gélons & les Albaniens habitoient les bords de la mer Caspienne, & les Chionites étoient leurs voisins ; cela paroît assez dans les passages qu'on vient de lire.

CHIOS, *Chios*, autrement Chio. *Voyez* Chio.

CHIPPUR, *ou* Kippur, *Chippur*, ou *Kippur*, fête de l'expiation solemnelle parmi les Juifs. Ce terme vient de *caphor*, ou *kipper*, expier.

CHIRAME, *Chiramus*, (*a*) Χέιραμος, excellent ouvrier pour toutes sortes d'ouvrages d'or, d'argent & de cuivre, étoit fils d'un Tyrien, nommé Ur, & d'une femme de la Tribu de Nephthali. Ce fut de lui que Salomon se servit pour travailler aux chérubins & aux autres ornemens du Temple. Outre les chérubins, il fit deux colonnes de cuivre, qui avoient dix-huit coudées de haut & douze de tour, au-dessus desquelles étoient des corniches de fonte, en forme de lys ; & on y voyoit pendre en deux rangs, deux cens grenades aussi de cuivre. Chirame florissoit vers l'an du monde 3003, & avant J. C. 1032.

CHIRAMAXIUM, *Chiramaxium*, petite voiture dont la construction nous est inconnue. A en juger sur l'étymologie du mot, ce pouvoit être une de celles qu'on poussoit avec la main, & qui ressembloit à nos brouëttes.

CHIRIDATES, CHIRIDOTES, CHIRODOTES, *Chiridatæ*, *Chiridotæ*, *Chirodotæ*, (*b*) sorte de vêtement en usage chez les Dalmates. Il paroît que c'étoit un vêtement d'une grande richesse, & par conséquent très-précieux.

CHIRIS, *Chiris*, ville d'Égypte dans la Thébaïde selon Olympiodore dans ses extraits, cité par Ortélius.

CHIRISOPHUS, *Chirisophus*, Χειρίσοφος, (*c*) célebre statuaire. Il y avoit à Tégée une statue de sa façon, consacrée à Apollon. On sçait que ce statuaire étoit de Crete ; mais, on ignore en quel tems il vivoit, & de quelle école il étoit. Ce qui est certain, c'est que Dédale fit un assez long séjour auprès de Minos à Gnosse pour y fonder une excellente école de sculpture. Quoi qu'il en soit, Chirisophus étoit lui-même en marbre à côté d'Apollon.

CHIRISOPHUS, *Chirisophus*, Χειρίσοφος, (*d*) capitaine Lacédémonien. Il fut mis à la tête de huit cens hommes d'infanterie, que sa patrie envoya au secours de Cyrus, sous la quatrième année de la 94e Olympiade, 401 ans avant l'Ére Chrétienne, lorsque ce jeune Prince s'étoit révolté contre son frere Artaxerxe Mnénon.

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 260, 261.
(*b*) Rosin, de Antiq. Rom. p. 588, 589.
(*c*) Paus. p. 540.
(*d*) Diod. Sicul. p. 405, 411.

CHIROBALLISTRA, *Chiroballiſtra*, Χειροβαλλίστρα, (*a*) terme, qui veut dire la balliſte à la main. C'eſt Héron, fameux machiniſte, qui donna ce nom à une ſorte de balliſte, dont voici la deſcription.

Elle eſt compoſée d'une planche ronde par un bout, échancrée circulairement par l'autre bout. Le bois de l'arc eſt fixé vers l'extrêmité ronde; ſur une ligne correſpondante au milieu du bois de l'arc & au milieu de l'échancrure, on a fixé ſur la planche une tringle de bois, préciſément de la hauteur du bois de l'arc. Cette tringle eſt cannelée ſemi-circulairement ſur toute ſa longueur. Aux côtés de l'échancrure de l'un des bouts, on a ménagé en ſaillie dans la planche, deux éminences de bois qui ſervent de poignée à la balliſte. Il paroît qu'on élevoit ou qu'on baiſſoit la balliſte par ces poignées; qu'on en appuyoit le bout rond contre terre; qu'on plaçoit le corps dans l'échancrure de l'autre bout; qu'on prenoit la corde de l'arc avec les mains; qu'on l'amenoit juſqu'à l'extrêmité de la tringle cannelée qui la retenoit; qu'on relevoit la balliſte avec les mains ou poignées de bois qui ſont aux côtés de l'échancrure; qu'on plaçoit la fleche dans la cannelure de la tringle; qu'avec la main, ou autrement, on faiſoit échapper la corde de l'arc du bout de la tringle cannelée, & que la fleche étoit chaſſée par ce moyen ſans pouvoir être arrêtée par le bois de l'arc; parce que la cannelure ſemi-circulaire de la tringle étoit préciſément au-deſſus de ce bois, dont l'épaiſſeur étoit appliquée & correſpondoit à l'épaiſſeur du bois qui reſtoit à la tringle, au-deſſous de la cannelure.

CHIROMANTIE, *Chiromantia*, l'art de deviner la deſtinée, le tempérament & les inclinations d'une perſonne, par l'inſpection des lignes qui paroiſſent dans la paume de la main. Ce mot vient du Grec χεὶρ, *manus*, main, & de μαντεία, *divinatio*, divination.

Quelque vain & quelque impoſteur que ſoit cet art, un grand nombre d'Auteurs ne laiſſent pas d'en avoir écrit; tels qu'Artémidore, Flud, Joannes de Indagine, &c. Taiſnerus & M. de la Chambre ſont les principaux.

Ce dernier prétend que par l'inſpection des linéamens, que forment les plis de la peau dans le plat de la main, on peut reconnoître les inclinations des hommes; ſur ce fondement que les parties de la main ont rapport aux parties internes de l'homme, le cœur, le foie, &c. d'où dépendent, dit-on, en beaucoup de choſes, les inclinations & le caractère des hommes. Cependant, à la fin de ſon traité, il avoue que les préceptes de la Chiromantie ne ſont pas bien établis; ni les expériences ſur leſquelles on les fonde, bien vérifiées; & qu'il faudroit de nouvelles obſervations

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 136.

faites avec justesse & avec exactitude ; pour donner à la Chiromantie la forme & la solidité qu'une science doit avoir.

Delrio distingue deux sortes de Chiromantie, l'une physique & l'autre astrologique, & pense que la première est permise, parce qu'elle se borne, dit-il, à connoître par les lignes de la main le tempérament du corps, & que du tempérament, elle infere par conjecture les inclinations de l'ame; en quoi il n'y a rien que de fort naturel. Quant à la seconde, il la condamne comme vaine, illicite, & indigne du nom de science, par le rapport qu'elle prétend mettre entre telles ou telles lignes de la main, & telles ou telles planetes, & l'influence de ces mêmes planetes sur les événemens moraux & le caractère des hommes.

Les Anciens étoient fort adonnés à cette dernière, comme il paroît par ce vers de Juvenal :

Manumque
Præbebit vati crebrum popisma roganti.

C'est par elle que ces imposteurs vagabonds, connus sous le nom de Bohémiens & d'Égyptiens, amusent & dupent la populace.

Delrio entasse plusieurs raisons, pour prouver que l'État & l'Église ne doivent point tolérer ces diseurs de bonne aventure ; mais, la meilleure est que ce sont des vagabonds, que l'oisiveté entraîne dans le crime, & dont la prétendue magie est le moindre défaut.

Le même Auteur regarde encore comme une espèce de Chiromantie, celle où l'on considere les taches blanches & noires qui se trouvent répandues sur les ongles, & d'où l'on prétend tirer des présages de santé ou de maladie ; ce qu'il ne désapprouve pas absolument. Mais, il traite cette pratique de superstitieuse, dès qu'on s'en sert pour connoître les événemens futurs qui dépendent de la détermination de la volonté.

CHIRON, *Chiron*, Χείρων, (*a*) centaure, qui s'est rendu célebre dans la Grece. Il peut passer pour être de la plus haute antiquité de ce païs-là, puisqu'il a précédé la conquête de la Toison d'or & la guerre de Troye. Suivant la plus commune opinion, il étoit fils de Saturne & de Philyre la Néréide, fille de l'Océan ; & la Fable le fait naître moitié homme & moitié cheval, parce que ce dieu, honteux d'avoir été pris en flagrant-délit avec sa maîtresse par sa femme Rhéa, s'étoit caché sous la forme de cet animal. Suidas, cité dans le premier livre de ses Thessaliques par le

(*a*) Diod. Sicul. pag. 154. Suid. T. I. p. 1127. Pauf. p. 197, 325, 589. Ovid. Metam. L. II. c. 13, 14. Virg. Georg. L. III. v. 550. Quintil. L. I. c. 8. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 323, 338. *& suiv.* Tom. VII. pag. 341, 342. Mém de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 20, 21. Tom. VII. pag. 317. Tom. IX. pag. 61, 95, 96. Tom. XIV. p. 361. Tom. XVII. p. 46. *& suiv.*

scholiaste d'Apollonius de Rhodes, fait Chiron fils d'Ixion & frere de Pirithoüs. Le scholiaste d'Homère le dit fils de Neptune; & Columelle lui donne Amythaon pour pere. Mais, sa mémoire apparemment l'aura trompé, observe M. Fabricius, & lui aura fait prendre Chiron pour Mélampe dans ce vers de Virgile.

Phillyrides Chiron Amythaoniusque Melampus

Il naquit en Thessalie, parmi les centaures, qui les premiers des Grecs eurent l'adresse de monter un cheval & de le dompter; d'où la fable qu'on a débitée sur leur figure monstrueuse, tire son origine. Chiron habitoit d'abord une grotte, dans cette partie du mont Pélion, appellée Péléthronion, comme qui diroit le pied, la base, l'assiette, le trône du Pélion; mais, dans la suite, les Lapithes l'en ayant chassé, il se retira vers le promontoire de Malée.

On le regarde comme l'un des premiers inventeurs de la Médecine, de la Botanique, & sur tout de la Chirurgie; ne fût-ce que par allusion à son nom tiré du Grec χείρ, qui désigne la main; & Chiron, comme fils de Saturne, devroit prendre date en ce genre de science, avant Apollon & son fils Esculape. On lui attribue la découverte de plusieurs plantes très-salutaires pour la guérison, soit des plaies, soit des maladies, & auxquelles on a donné son nom. Telles sont, entr'autres, la Bryone, appellée Chironia, & deux espèces de Panacée, surnommées l'une Chironium, l'autre Centaurium, qui est, dit-on, notre grande centaurée. Il y avoit de plus, certains ulcères malins appellés chironiens, à ce qu'on prétend, parce que pour en faire la cure, il ne falloit pas moins qu'un Chiron. Mais, peut-être cette dénomination leur venoit-elle principalement de ce caractère de malignité, qui les rendoit les plus difficiles à guérir, les plus dangereux, & les pires de tous les ulcères.

On assure qu'il exerça le premier la Médecine chez les Magnésiens, d'où ces peuples de Thessalie avoient pris la coûtume de lui consacrer tous les ans les prémices des plantes médicinales qui croissoient chez eux; & du tems de la guerre de Troye, on ne mettoit en œuvre d'autre médecine que celle de Chiron. Une des plus merveilleuses cures de ce Centaure, fut celle qu'il fit, à la recommandation de Pélée, en la personne de Phénix, depuis gouverneur d'Achille, & qu'il guérit de l'aveuglement, que la barbarie de son pere Amyntor lui avoit causé. Les connoissances de Chiron ne se bornoient pas à la seule médecine. Il y joignit celles de la philosophie, de l'astrologie, de la musique, de la gymnastique, de la chasse & de l'art militaire.

Hésiode lui fait épouser Naïs. D'autres lui donnent pour femme Chariclo, fille d'Apollon suivant quelques-uns, de Persée ou de l'Océan selon d'autres. On dit qu'il en eut un fils nommé Caryf-

tos. On est peu d'accord sur le nombre de ses filles. Le faux Dictys de Crete le fait pere de Thétis, femme de Pélée. S'il ne l'étoit pas en effet, du moins se trouva-t-il aux noces de cette Néréïde; il fit son présent à l'époux, comme les autres convives, qu'il a plu aux Poëtes de travestir en autant de divinités, & ce présent consistoit en une lance de frène. Ce Prince lui avoit, en quelque sorte, l'obligation d'un mariage si avantageux, & le Centaure lui avoit suggéré les expédiens les plus sûrs pour y amener Thétis, malgré ses difficultés, & pour la réduire au point de ne pouvoir plus s'en dédire; sur quoi les Poëtes ont feint qu'à l'exemple de Protée, elle prenoit diverses formes, pour s'échapper des mains de Pélée.

Apollodore & plusieurs autres donnent à Chiron pour fille, Endéis, à laquelle ils font épouser Éaque ayeul d'Achille, & pere de Pélée & de Télamon. Sur ce pied-là, Chiron eût été le bisayeul d'Achille; au lieu que dans l'hypothèse de Dictys, qui le fait pere de Thétis, il n'eût été que l'ayeul de ce héros. Mais, il ne faut pas chercher beaucoup de justesse dans les généalogies des tems héroïques. Il eut encore une autre fille nommée Hippo, qui fut femme d'Éole, auquel elle communiqua la physique, l'astronomie, & les autres sciences, dont son pere faisoit profession.

La sagesse de Chiron & son grand sçavoir en tout genre, firent de la grotte qu'il habitoit, l'école la plus fameuse & la plus fréquentée de toute la Grece. Presque tous les héros de son tems voulurent être ses disciples; & Xénophon qui en fait le dénombrement, en compte jusqu'à vingt-un; sçavoir, Céphale, Esculape, Ménalion, Nestor, Amphiaraüs, Pélée, Télamon, Méléagre, Thésée, Hippolyte, Palamède, Ulysse, Ménesthée, Diomède, Castor & Pollux, Machaon & Podalire, Antiloque, Énée, Achille. On voit par ce catalogue, que Chiron a souvent instruit les peres & les enfans; & Xénophon fait de chacun d'eux, un court éloge, qui tourne à la gloire du précepteur. L'Historien Grec cependant ne les a pas tous nommés; il a omis Hercule, Bacchus, Phénix, Cocyte, Aristée, Jason, & son fils Médéus, Ajax, Protésilaüs. Ce n'est point ici le lieu de les passer tous en revue; nous nous contenterons de nous arrêter sur quelques-uns de ceux qui semblent intéresser Chiron plus particulièrement.

Pélée, chassé de la maison de son pere Éaque, pour un meurtre, se retira auprès du Centaure, & puisa dans ce commerce plusieurs connoissances capables de le consoler dans sa disgrace. Ce fut du même maître, s'il en faut croire Lactance, en cela d'accord avec Xénophon, qu'Esculape, qui se disoit pourtant fils d'Apollon, apprit la médecine. On prétend que Bacchus fut le disciple bien-aimé du Centaure, & qu'il apprit de ce maître les réjouissances, les orgies,

les Bacchanales, & les autres cérémonies qui appartiennent au culte Bacchique. Ce fut, comme le témoigne Plutarque, à l'école de ce Centaure, qu'Hercule étudia la musique, la médecine & la justice.

Aristée, fils d'Apollon & de la nymphe Cyrène, fille de Pénée roi d'Arcadie, regna dans le même païs, & se distingua parmi les disciples de Chiron, entre les mains de qui son pere le remit dès l'enfance. Il y devint habile dans la médecine, dans l'art de deviner, dans tout ce qui concerne le ménage de la campagne, c'est-à-dire, la chasse, le gouvernement des bestiaux, celui des abeilles, la manière de recueillir le miel, celle d'exprimer l'huile des olives, &c. & il répandit ces connoissances chez divers peuples. L'antre du Centaure fut encore un asyle bien favorable pour Jason, que ses parens y porterent, dès l'instant de sa naissance, pour le dérober à la fureur de son oncle Pélias, à qui on fit accroire que l'enfant étoit mort. Il resta chez le Centaure jusqu'à l'âge de vingt ans; il y fut instruit dans tous les louables exercices, & particulièrement dans l'art de la médecine, d'où Chiron le nomma Jason, παρὰ τὴν ἴασιν, selon quelques-uns, à cause de la cure des maladies, dans laquelle il excelloit.

Mais, entre tant de Héros qui ont été les disciples du Centaure, nul ne lui a fait autant d'honneur qu'Achille, dont il a partagé en quelque sorte la renommée, & à l'éducation duquel il a donné tous ses soins, étant, comme on l'a vu, son ayeul ou son bisayeul maternel. Ptolémée Héphestion raconte que Thétis avoit fait disparoître secrétement, par le moyen du feu, les six premiers enfans qu'elle avoit eus de Pélée. Elle vouloit en faire autant du septième, qui étoit Achille; mais, son pere étant survenu fort à propos, le retira du feu, qui ne lui avoit encore consumé que le talon droit, & le porta dans la grotte de Chiron, qui entreprit de le guérir. Il déterra dans cette vue le cadavre de Damyse, le plus léger de tous les géans à la course, lui ôta l'os du talon, & l'adapta au pied d'Achille avec tant de justesse, qu'à l'aide des médicamens appliqués par le Centaure, ce talon postiche prit corps, & répara avantageusement la perte du premier. Dans la suite, lorsqu'Achille fuyoit Apollon, ce talon s'étant malheureusement détaché, fit tomber ce héros, qui fut ainsi tué par le dieu.

Mais, pour revenir à l'éducation d'Achille, le Centaure le nourrit d'entrailles de lions, de moëlles de cerfs, d'ours, de sangliers; de tels alimens ne pouvoient manquer de faire naître chez lui ce courage invincible, qui alloit quelquefois jusqu'à la férocité. Il lui enseigna la médecine, sur tout cette partie qui préside au régime; n'oubliant pas d'y joindre la musique, si propre à inspirer les passions vertueuses, & à réprimer celles qui nous tyrannisent. Il lui donna le nom

d'Achille, au lieu de celui de Ligyron, que portoit d'abord ce jeune héros. On attribue ce changement de nom à diverses causes, qu'il seroit superflu d'alléguer ici. Ptolémée Hépheſtion prétend que le Centaure ne le fit qu'en mémoire de ſon précepteur, qui ſe nommoit Achille; c'eſt un ſentiment qui eſt particulier à cet Auteur.

Chiron, parvenu à une extrême vieilleſſe, fut bleſſé par une fleche empoiſonnée, qui l'atteignit, après avoir percé le bras d'Élatus, auquel Hercule l'avoit tirée, en pourſuivant les centaures dans leur déroute. D'autres diſent que ce fut Chiron lui-même qui ſe fit cette bleſſure, en maniant les fleches d'Hercule, dont l'une lui tomba ſur le pied. Les uns aſſurent qu'il en guérit, par la vertu des plantes médicinales, qu'il connoiſſoit mieux que perſonne. Les autres n'en conviennent pas, & prétendent au contraire, que déſeſpérant de ſa guériſon & vaincu par la douleur, il ſouhaita de mourir, & céda l'immortalité dont il jouiſſoit à Prométhée, qui conſentit à devenir immortel. On plaça Chiron après ſa mort parmi les conſtellations, par reſpect pour ſes vertus, & par reconnoiſſance pour les grands ſervices qu'il avoit rendus aux peuples de la Grece. On comptoit dans cette conſtellation juſqu'à trente-trois étoiles.

On n'a pas manqué au ſurplus, de ſuppoſer quelques ouvrages à Chiron. Suidas lui attribue des préceptes, compoſés en vers pour Achille, & un traité de médecine, deſtiné à la cure des chevaux & des autres beſtiaux. Ce Lexicographe prétend même, que c'eſt de ce dernier écrit qu'eſt venue à Chiron la dénomination de Centaure. D'autres ont mis ſur le compte d'Héſiode les préceptes attribués à Chiron; & le poëte comique Ariſtophane s'en moque, dans une de ſes pieces, comme d'un ouvrage d'Héſiode; quoique les Béotiens eux-mêmes, & le grammairien Ariſtophane, chez Quintilien, ſoûtiennent qu'il n'appartient nullement à ce Poëte. C'eſt ſur quoi l'on peut conſulter la bibliotheque Greque de M. Fabricius, ainſi que ſur pluſieurs autres circonſtances qui concernent la perſonne de Chiron. Il en parle encore dans le treizième volume de ſa bibliotheque, où il le fait paſſer en revue dans ſon grand catalogue des anciens Médecins. On peut recourir encore ſur le même article à l'hiſtoire de la médecine de Daniël le Clerc.

(*a*) Lucien a fait Chiron interlocuteur d'un de ſes dialogues des morts.

CHIONIDES PETRÆ, nom d'une montagne de Grece, dans la Theſſalie, ſelon Callimaque.

CHIRONIENS, (*b*) nom de certains ulcères malins, qui ne pouvoient être guéris que par un médecin tel que Chiron. *V.* Chiron.

(*a*) Lucian. Tom. I. pag. 283. *& ſeq.*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVII. p. 47.

CHIRONIS VILLA, lieu du Péloponnèse, près de la ville de Messène, selon Polybe. Elle fut détruite & saccagée par les Pirates.

CHIRONIUM ANTRUM, lieu dont parle Apollodore, cité par Ortélius.

CHIRONOMIE, mouvement du corps, mais sur tout des mains, fort usité parmi les anciens comédiens, par lequel, sans le secours de la parole, ils désignoient aux spectateurs les êtres pensans, dieux, ou hommes, soit qu'il fût question d'exciter le ris à leurs dépens, ou qu'il s'agît de les désigner en bonne part. C'étoit aussi un signe dont on usoit avec les enfans, pour les avertir de prendre une posture de corps convenable. C'étoit encore un des exercices de la gymnastique.

CHIROPONIES, *Chiroponia*, (*a*) fêtes des Rhodiens, où les enfans mendioient en chantant. Cette manière de chanter s'appelloit χελιδονίζειν, chanter comme les hirondelles.

CHIROPSALAS, *Chiropsalas*, l'un des surnoms donnés à Bacchus.

CHIROTONIE, *Chirotonia*, Χειροτονία, (*b*) imposition des mains qui se pratique en conférant les Ordres sacrés.

L'origine de ce terme vient de ce que les Anciens donnoient leurs suffrages en étendant les mains; ce qu'exprime le mot Χειροτονία, composé de χείρ, *manus*, main, & de τείνω, *tendo*, je tends. C'est pourquoi, chez les Grecs & les Romains, l'élection des Magistrats s'appelloit Χειροτονία; comme il paroît par la première Philippique de Démosthène, par les harangues d'Eschine contre Ctésiphon, & de Cicéron pour Flaccus.

Il est certain que dans les écrits des Apôtres ce terme ne signifie quelquefois qu'une élection, qui n'emporte aucun caractère, comme dans la seconde Épître aux Corinthiens. Mais, quelquefois aussi elle signifie une consécration proprement dite, & différente d'une simple élection; c'est sur tout lorsqu'il est parlé de l'ordination des Prêtres, des Évêques, &c. comme dans les Actes, *cùm constituissent illis per singulas Ecclesias presbiteros* [le Grec porte χειροτονήσαντες] *& orassent cum jejunationibus*.

Théodore de Beze a abusé de cette équivoque pour justifier la pratique des Églises réformées, en traduisant ce passage par ces mots, *cum per suffragia creassent presbyteros*, comme si les Apôtres s'étoient contentés de choisir des Prêtres en étendant la main au milieu de la multitude, à peu près comme les Athéniens & les Romains choisissoient leurs Magistrats.

Mais, les Théologiens Catholiques, & entr'autres Fronton du Duc, M. de Marca, & les PP. Petau & Goar, ont observé que

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II, p. 212.

(*b*) Actu. Apost. c. 14. v. 22. ad Corinth. Epist. II, c. 8, v. 19.

dans les Auteurs eccléſiaſtiques Χειροτονία ſignifie proprement une conſécration particulière qui imprime le caractère, & non pas une ſimple députation à un miniſtère extérieur, faite par le ſimple ſuffrage du peuple, & révocable à ſa volonté.

CHIRURGIE, *Chirurgia*, ſcience qui apprend à connoître & à guérir les maladies extérieures du corps humain, & qui traite de toutes celles qui ont beſoin pour leur guériſon, de l'opération de la main, ou de l'application des topiques. C'eſt une partie conſtitutive de la médecine.

Le mot de Chirurgie vient du Grec χειρουργία, *manualis operatio*, opération manuelle, de χείρ, *manus*, main, & de ἔργον, *opus*, opération.

I. La Chirurgie eſt fort ancienne, & même beaucoup plus que la médecine, dont elle ne fait maintenant qu'une branche. C'étoit en effet la ſeule médecine qu'on connût dans les premiers âges du monde, où l'on s'appliqua à guérir les maux extérieurs, avant qu'on en vînt à examiner & à découvrir ce qui a rapport à la cure des maladies internes.

On dit qu'Apis, roi d'Égypte, fut l'inventeur de la Chirurgie. Eſculape fit après lui un traité des plaies & des ulcères. Il eut pour ſucceſſeurs les Philoſophes des ſiecles ſuivans, aux mains deſquels la Chirurgie fut uniquement confiée, Pythagore, Empédocles, Parménide, Démocrite, Chiron, Péon, Cléombrotus qui guérit l'œil d'Antiochus. Pline rapporte, ſur l'autorité de Caſſius Hémina, qu'Arcagathus fut le premier Chirurgien qui s'établit à Rome; que les Romains furent d'abord fort ſatisfaits de ce *vulnerarius*, comme ils l'appelloient; & qu'ils lui donnerent des marques extraordinaires de leur eſtime; mais qu'ils s'en dégoûterent enſuite, & qu'ils le nommerent alors du ſobriquet de *Carnifex*, à cauſe de la cruauté avec laquelle il coupoit les membres. Il y a même des Auteurs qui prétendent qu'il fut lapidé dans le champ de Mars; mais, s'il avoit eu ce malheureux ſort, il ſeroit ſurprenant que Pline n'en eût point parlé.

La Chirurgie fut cultivée avec plus de ſoin par Hippocrate, que par les médecins qui l'avoient précédé. On dit qu'elle fut perfectionnée en Égypte par Philoxène, qui en compoſa pluſieurs volumes. Gerzias, Soſtrates, Héron, les deux Apollonius, Ammonius d'Alexandrie, & à Rome Triphon le pere, Évelpiſtus, & Mégès, la firent fleurir chacun en leur tems.

II. L'état des Chirurgiens a été différent, ſuivant les révolutions différentes que la Chirurgie a éprouvées. On l'a vue dans trois états différens, & les ſeuls qui étoient poſſibles pour elle. De ces trois états, deux ont été communs à toutes les nations étrangères, & le troiſième a été particulier à la France.

Le premier état de la Chirurgie, celui qui fixe nos yeux, comme le plus éclatant, du moins chez les nations étrangères, ce

fut celui où cet art se trouva après la renaissance des lettres dans l'Europe. Quand les connoissances des langues eurent ouvert les trésors des Grecs & des Latins, il se forma d'excellens hommes dans toutes les nations & dans tous les genres. Mais, ce qu'il y eut de particulier, par rapport à la Chirurgie, sur tout dans l'Italie & dans l'Allemagne, c'est que cette science fut cultivée & exercée par les mêmes hommes qui cultiverent la médecine; de sorte que l'on vit dans les mêmes Sçavans, & des Chirurgiens admirables, & de très-grands médecins. Ce furent-là les beaux jours de la Chirurgie pour l'Italie & pour l'Allemagne. C'est à ce tems que nous devons rapporter cette foule d'Hommes illustres, dont les ouvrages seront à jamais le soûtien & l'honneur de l'une & l'autre médecine.

La disposition des loix avoit favorisé la liberté d'unir dans les mêmes hommes les deux arts; ce fut cette liberté même qui causa la chûte de la Chirurgie. Il n'est pas difficile de sentir les raisons de cette décadence. Les dehors de la Chirurgie ne sont pas attrayans; ils rebutent la délicatesse. Cet art, hors les tems de guerre, n'exerce presque les fonctions qui lui sont propres que sur le peuple, ce qui n'amorce ni la cupidité ni l'ambition, qui ne trouvent leur avantage que dans le commerce avec les riches & les grands; de-là les Sçavans, maîtres de l'un & l'autre art, abandonnerent l'exercice de la Chirurgie. Les maladies médicales sont les compagnes ordinaires des richesses & des grandeurs; & d'ailleurs elles n'offrent rien qui, comme les maladies chirurgicales, en éloigne les personnes trop délicates ou trop sensibles; ce fut pour ces raisons, que ces Hommes illustres, médecins & chirurgiens tout à la fois, abandonnerent les fonctions de la Chirurgie, pour n'exercer plus que celles de la médecine.

Cet abandon donna lieu au second état de la Chirurgie. Les médecins chirurgiens, en quittant l'exercice de cet art, retinrent le droit de le diriger, & commirent aux barbiers les fonctions, les opérations de la Chirurgie, & l'application de tous les remedes extérieurs. Alors, le chirurgien ne fut plus un homme seul & unique; ce fut un composé monstrueux de deux individus; du médecin, qui s'arrogeoit exclusivement le droit de la science, & conséquemment celui de diriger; & du chirurgien manœuvre, à qui on abandonnoit le manuel des opérations.

Les premiers momens de cette division de la science d'avec l'art d'opérer, n'en firent pas sentir tout le danger. Les grands maîtres qui avoient exercé la médecine comme la Chirurgie, vivoient encore; & l'habileté qu'ils s'étoient acquise, suffisoit pour diriger l'automate, ou le chirurgien opérateur. Mais, dès que cette race hippocratique, comme l'appelle Fallope, fut éteinte, les préjugés de la Chirurgie furent non seulement arrêtés, mais l'art

lui-même fut presque éteint ; il n'en resta, pour ainsi dire, que le nom. On cessa de voir l'exemple de ces brillantes, de ces efficaces opérations, qui du regne des premiers médecins avoient sauvé la vie à tant d'hommes. De-là cette peinture si vive que fait Magatus du malheur de tant d'infortunés citoyens, qui se trouvoient abandonnés sans ressource, lorsqu'autrefois l'art auroit pu les sauver; mais, ils ne pouvoient rien en espérer dans cette situation. Le chirurgien n'osoit se déterminer à opérer, parce qu'il étoit sans lumières; le médecin n'osoit prendre sur lui d'ordonner, parce qu'il étoit sans habileté dans ce genre. L'abandon étoit donc le seul parti qui restât, & la prudence elle-même n'en permettoit point d'autre.

La Chirurgie Françoise ne fut point exposée aux mêmes inconvéniens. Une législation, dont on ne peut trop louer la sagesse, avoit donné à la Chirurgie le seul état qui pouvoit la conserver. Cet état est le troisième où la Chirurgie s'est vue, & qui jusqu'à nos jours n'a été connue que de la France.

Long-tems avant le regne de François I, la Chirurgie faisoit un corps sçavant, mais uniquement occupé à la culture de la Chirurgie. Les membres de ce corps possédoient la totalité de la science qui apprend à guérir; mais, ils n'étoient autorisés par la loi qu'à faire l'application des regles de cette science sur les maladies extérieures, & nullement sur les maladies internes, qui faisoient le partage des physiciens ou médecins. La science étoit liée à l'art par des nœuds qui sembloient indissolubles. Le chirurgien sçavant étoit borné à la culture de son art. La vanité, l'ambition ou l'intérêt ne pouvoient plus le distraire pour tourner ailleurs son application. Tout sembloit prévu; toute source de désordre sembloit coupée dans sa racine; mais, la sagesse des loix peut-elle toujours prévenir les effets des passions, & les tours qu'elles peuvent prendre? Les lettres, qui faisoient le partage des chirurgiens François, sembloient mettre un frein éternel aux tentatives de leurs adversaires. Mais, enfin les procès & les guerres outrées qu'ils eurent à soûtenir, préparerent l'avilissement de la Chirurgie; la faculté de médecine appella les barbiers, pour leur confier les secours de la Chirurgie ministrante; ensuite, elle les initia aux fonctions des grandes opérations de la Chirurgie; enfin, elle parvint à faire unir les barbiers au corps des chirurgiens. La Chirurgie ainsi dégradée par son association avec des artisans, fut exposée à tout le mépris qui devoit suivre une si indigne alliance. Elle fut dépouillée, par un arrêt solemnel en 1660, de tous les honneurs littéraires; & si les lettres ne s'exilerent point de la Chirurgie, du moins ne parurent-elles y rester que dans la honte & dans l'humiliation.

Par une espèce de prodige, malgré les lettres presque éteintes

dans le nouveau corps, la théorie s'y conserva. On en fut redevable au précieux reste de l'ancien corps de la Chirurgie. Ces grands hommes, malgré leur humiliation, malgré la douleur de se voir confondus avec de vils artisans, espérerent le rétablissement de leur art. Ils conserverent le précieux dépôt de la doctrine, & firent tous leurs efforts pour le transmettre fidelement à des successeurs, qui pourroient un jour voir renaître la Chirurgie; leur zele n'oublia rien. Parmi cette troupe d'hommes avec qui ils étoient confondus, ils trouverent dans quelques-uns des teintures des lettres, prises dans une heureuse éducation; dans d'autres, des talens marqués pour réparer, dans un âge avancé, le malheur d'une éducation négligée; & dans tous enfin, le zele le plus vif pour la conservation d'un art qui étoit devenu le leur.

Ce fut ainsi que la Chirurgie se maintint dans la possession de la théorie. Ce fut le fruit des sentimens que ces peres de l'art, reste de l'ancienne Chirurgie, sçurent inspirer à leurs nouveaux associés. Mais, cette possession n'étoit pas une possession d'état, une possession publique autorisée par la loi; c'étoit une possession de fait, une possession furtive, qui dès-lors ne pouvoit pas long-tems se soûtenir. La séparation de la théorie, d'avec les opérations de l'art, étoit la suite infaillible de cet état, & la Chirurgie se voyoit par-là sur le penchant de sa ruine. On sentit même plus que le présage de cette décadence, & l'on ne doit point en être surpris; car, les dictées & les lectures publiques étant interdites, on n'avoit d'autre moyen que la tradition pour faire passer aux éleves les connoissances de la Chirurgie; & l'art dut nécessairement se ressentir de l'insuffisance de cette voie, pour transmettre ses préceptes.

La perte de la Chirurgie étoit donc assurée. Il ne falloit rien moins pour prévenir ce malheur, qu'une loi souveraine qui rappellât cet art dans son état primitif. L'établissement de cinq démonstrateurs royaux en 1724, pour enseigner la théorie & la pratique de l'art, la fit espérer. Bientôt après, elle parut comme prochainement annoncée en 1731 par la formation de l'académie royale de Chirurgie dans le Corps de Saint Côme; & ce fut enfin l'impression du premier volume des mémoires de cette nouvelle compagnie, qui amena l'instant favorable où il plut au Roi de prononcer. Cette loi mémorable non seulement préveint en France la chûte de la Chirurgie, mais en assure à jamais la conservation & les progrès, en fermant pour toujours les voies par lesquelles on avoit pensé conduire la Chirurgie à sa perte.

III. Suivant le droit Romain, où l'impéritie étoit réputée une faute, le chirurgien étoit tenu de l'accident qu'il avoit occasionné par son impéritie. Mais, parmi nous, un chirurgien n'est pas responsable des fautes qu'il fait par ignorance ou par impéritie; il faut

qu'il y ait du dol ou quelqu'autre circonstance qui le rende coupable.

CHITON, *Chiton*, Χιτὼν, (*a*) nom que les Grecs donnoient à leur habit le plus ordinaire ; & cet habit étoit la tunique, espèce de robe, qui descendoit jusqu'aux genoux, & quelquefois jusqu'aux talons. Ils appelloient ces tuniques longues, ποδήρης χιτὼν.

CHITONE, *Chitone*, (*b*) surnom de Diane. Elle fut ainsi appellée, du culte qu'on lui rendoit dans un petit bourg de l'Attique, ou peut-être du mot Grec χιτὼν, habit, parce qu'on lui consacroit les premiers habits des enfans. On la nommoit aussi Chitonie.

CHITONÉADE, *Chitoneas*, (*c*) espèce de danse en l'honneur de Diane. On y jouoit de la flûte.

CHITONIE, *Chitonia*, surnom de Diane, le même que celui de Chitone, *Voyez* Chitone.

CHITONIES, *Chitonia*, (*d*) fêtes que l'on célébroit en l'honneur de Diane de Chitone, village de l'Attique, d'où cette Diane fut appellée Chitonie.

CHITONISQUE, *Chitoniscus*, Χιτωνίσχος, (*e*) nom d'une tunique de laine que les Grecs portoient sur la peau, & qui leur servoit de chemise. Les Romains, qui avoient le même vêtement, l'appelloient *subucula*.

CHIUS, *Chius*, Χῖος, (*f*) fils de Neptune & d'une nymphe. Il est parlé de Chius au commencement de l'article de Chio. *Voyez* cet article.

CHIUS, *Chius*, un des jets des dés. Quelques Auteurs pensent que c'étoient les trois trois ; d'autres, les trois unités.

CHLAMYDE, *Chlamys*, (*g*) sorte d'habit, qui fut sur tout en usage chez les Grecs & chez les Romains. On le mettoit sur la tunique comme un surtout ou comme un manteau. Voilà ce qu'il y a de certain ; car, pour ce qui est de sa forme, les Auteurs ne sont pas plus d'accord entr'eux, que sur la plûpart des autres vêtemens des Anciens. Quelques-uns ont dit que c'étoit la même chose que la toge Romaine ; mais, ce sentiment est rejetté de la plûpart. D'autres disent plus vraisemblablement que la Chlamyde ne différoit point du sagum ou paludamentum, fondés sur l'étymologie, qui dit que la Chlamyde est ce qu'on appelloit σάγος, & sur la définition de Nonius qui assure que le paludamentum étoit ce que l'on appelloit de son tems, Chlamyde. Chez les Grecs on se servoit de cet habit en guerre & en paix, comme plusieurs Auteurs en font foi.

La Chlamyde étoit toute ou-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 3.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 312.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 311.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 212.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 4.

(*f*) Pauf. p. 404.

(*g*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 6. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. p. 185, 186.

verte, & s'attachoit avec une boucle sur l'épaule, ensorte que le côté où s'attachoit la boucle étoit tout découvert. On mettoit ordinairement la boucle sur l'épaule droite, afin que le bras droit demeurât libre, comme on l'observe sur les monumens.

Il y avoit deux sortes de Chlamydes, la Macédonienne, & la commune; la Chlamyde Macédonienne étoit, selon quelques-uns, fermée à l'extrêmité d'en bas; on prétend trouver la forme de la Chlamyde commune dans ce passage de Macrobe: *Les Anciens ont dit que toute la terre habitable étoit semblable à une Chlamyde étendue.* Mais, Rubénius soûtient qu'il n'y avoit aucune différence entre la Chlamyde Macédonienne & la commune. Il est en effet fort difficile d'entendre comment une Chlamyde, qui étoit une espèce de manteau, pouvoit être fermée à l'extrêmité d'en bas. Le passage d'Ammonius qu'on allègue pour prouver qu'elle étoit fermée en bas, peut fort bien s'entendre en cette manière, que la Chlamyde Macédonienne étant fort large, les deux côtés se réunissoient par le bas, sans être joints ni cousus ensemble, comme les deux côtés de nos manteaux se touchent sans être attachés l'un à l'autre.

Démétrius, roi de Macédoine, dit Plutarque, fit faire une Chlamyde de grand prix, qui avoit la figure du monde, & qui représentoit les astres; ce qui semble marquer une Chlamyde étendue & qui n'est pas fermée. Pline est plus clair, lorsqu'il dit que Dinocharès qui bâtit Alexandrie, sous les ordres d'Alexandre le Grand, donna à cette ville la forme d'une Chlamyde Macédonienne; qu'elle avoit la rondeur de la Chlamyde avec quelques inégalités sur les bords, & que ses deux angles s'étendoient à droit & à gauche; ce qui marque évidemment que la Chlamyde Macédonienne n'étoit pas jointe en bas aux angles des deux côtés. Cela prouve en même tems que la Chlamyde Macédonienne ne différoit point des autres Chlamydes, hors peut-être pour la grandeur.

Il faut convenir que ce nom de Macédonienne, donné par les Auteurs à cette espèce de Chlamyde, semble marquer quelque différence; mais, on ne sçauroit dire précisément en quoi elle différoit des autres, non plus que la Thessalienne, dont parle Hésychius & les autres Grammairiens, & à laquelle Philostrate, dans ses Héroïques, semble donner une forme particulière.

La Chlamyde étoit aussi en usage chez les Romains; nous trouvons dans les anciens monumens plusieurs Empereurs & officiers d'armée avec cette sorte de manteau qu'on appelloit paludamentum. S'il étoit la même chose que la Chlamyde, comme il y a apparence, & comme le dit expressément Nonius Marcellus, nous ne manquons pas de figures de la Chlamyde. D. Bernard de Montfaucon nous en donne un nombre dans ses antiquités. Il est vraisemblable que l'Éphestride

étoit la même chose que la Chlamyde ; Artémidore dit expressément que ce qu'on nommoit Chlamyde, s'appelloit aussi Mandyas, Éphestride & Birrhus.

Certains prétendent qu'il y avoit quatre ou cinq espèces de Chlamydes, celle des enfans, celle des femmes, & celle des hommes ; & parmi les Chlamydes des hommes, on distinguoit celle du peuple & celle de l'Empereur.

CHLAMYDIA, *Chlamydia*, l'un des noms, qu'a porté l'isle de Délos. *Voyez* Délos.

CHLANIS, CHLANIDION, *Chlanis, Chlanidion. V.* Chlene.

CHLARHILES [la Nation des], *Chlarhilorum gens.* C'étoit un peuple des Gaules près du Rhône, selon Festus Aviénus, ou plutôt selon les éditions qu'a eues Ortélius ; car, celle d'Oxford porte *Chabilcorum.*

CHLENE, *Chlæna*, Χλαῖνα, (a) espèce de vêtement, que les Romains appelloient Lene, étoit en usage dès les tems héroïques. C'étoit une espèce de surtout, qui servoit à garantir du froid & des autres injures des saisons.

Il y en avoit de doubles, & d'autres toutes simples sans fourrure ; on s'en servoit la nuit comme de couverture. On donna à Priam, lorsqu'il coucha dans la tente d'Achille, des Chlenes fourrées pour se couvrir la nuit. Saint Bénoît veut qu'on en donne une à chaque religieux, sans doute pour cet usage : *Stramenta autem lectorum sufficiant matta, sagum, læna & capitale.* Dom Bernard de Montfaucon croit que le religieux se mettoit dans le sagum ou le saie, & qu'il se couvroit de la Chlene. On s'en servoit à la guerre, comme on peut le voir dans l'Odyssée d'Homère. Il n'est guere d'habit, dont l'usage se trouve plus fréquemment dans les Auteurs. Il est quarré, dit Ammonius ; figure propre à servir la nuit comme le jour.

Il y avoit un autre habit à peu près semblable pour la forme, qu'on appelloit Chlanis ou Chlanidion, qui étoit d'une étoffe plus légere & plus douce, & qui servoit aux femmes aussi-bien qu'aux hommes. On croit aussi que la sisyre étoit une espèce ou Chlene d'une étoffe plus grossière, & qui servoit aussi le jour & la nuit.

Le Chlanidion se nommoit encore Hymation. Il paroît par celui qu'on voit à la femme de Prusias, préfet de l'isle de Cos, qu'il ne descendoit pas jusqu'aux talons. Le Chlanidion faisoit aussi partie de l'habillement des Babyloniens ; mais, il ne descendoit pas si bas aux Babyloniens qu'aux femmes Grecques.

CHLÉNÉAS, *Chleneas*, (b) Étolien, qui fut député vers les Lacédémoniens pour les engager à entrer dans un traité, que ceux de sa nation avoient fait avec les Romains. Il représenta vivement aux Lacédémoniens, tous les maux dont les rois de Macédoine les avoient accablés ; le dessein qu'ils avoient toujours eu, &

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. T. III. p. 8.

(b) Roll. Hist. Anc. T. IV. pag. 408 & 409.

qu'ils avoient encore d'opprimer la liberté de la Grece, en particulier l'impiété sacrilege dont avoit usé Philippe en pillant un temple dans la ville de Therme; la noire perfidie & la cruauté qu'il avoit exercées contre les Messéniens. Il ajoûta qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Achéens, lesquels, après toutes les pertes qu'ils avoient faites dans la derniére campagne, se trouveroient fort heureux de pouvoir défendre leur païs; que pour Philippe, quand il verroit les Étoliens les attaquer par terre, les Romains & Attale par mer, il ne songeroit point à porter ses armes dans la Grece. Il conclut, en demandant que les Lacédémoniens persévérassent dans l'alliance qu'ils avoient faite avec l'Étolie, ou que du moins ils demeurassent neutres. Le fragment de Polybe, où cette harangue est rapportée, en demeure là, & ne marque point quel en fut le succès.

CHLÉVOCHARME, *Chlevocharmus*, Χλευόχαρμος. (*a*) C'étoit un homme, que Lucien représente sans chapeau ni souliers, couvert d'un méchant manteau, & qui parloit entre ses dents.

CHLIDON, *Chlidon*, Χλίδων, (*b*) Thébain. Hipposthénidas, l'un de ceux qui s'étoient joints à Pélopidas pour délivrer Thebes de la tyrannie d'Archias & de Léontidas, vint à s'imaginer que c'étoit une entreprise trop pleine de difficultés & d'obstacles; & il résolut d'engager les conjurés à différer du moins l'exécution. Il leur dépêcha pour cet effet Chlidon qui étoit un de ses amis. Chlidon s'en va chez lui en diligence, tire son cheval de l'écurie, & commande à sa femme de lui apporter la bride. Sa femme, ne sçachant où elle étoit, & ne pouvant la trouver, dit qu'elle l'a prêtée à un voisin. Chlidon s'emporte; on en vient aux injures, & de-là aux malédictions. Sa femme vomit contre lui les imprécations les plus affreuses, & prie les dieux que son chemin lui soit funeste à lui & à ceux qui l'ont envoyé; de sorte que Chlidon ayant perdu par son emportement la plus grande partie du jour à ce démêlé, & tirant même de ce qui venoit d'arriver une sorte de mauvais augure, renonce à ce voyage, & va d'un autre côté. On dit qu'il alla chercher Hippothénidas & ne l'ayant pas trouvé, il alla chez un des conjurés où il se doutoit bien qu'il le trouveroit; & il y alla pour lui dire d'envoyer un autre messager à sa place. Ce fut cependant ce retardement même de Chlidon, qui sauva la ville de Thebes, parce que pendant ce tems-là Pélopidas & ceux de sa bande y entrerent, & exécuterent leur dessein contre les tyrans.

CHLIDON, *Chlidon*, Χλίδων, (*c*) sorte de bracelet, qui étoit en usage chez les Grecs & chez les Romains.

CHLOE, *Chloe*, (*d*) surnom

(*a*) Lucian. T. II. p. 1005.
(*b*) Plut. T. I. p. 281.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 50.
(*d*) Horat. L. III. Ode. 20. v. 12.

que l'on donnoit à Cérès. Horace parle de Chloé, qu'il appelle arrogante.

CHLOÉ, *Chloe*, Χλόη, (*a*) dame Chrétienne de la ville de Corinthe, qui fit avertir S. Paul des contestations survenues entre les fideles au sujet des différens partis qu'ils épousoient, l'un disant *je suis à Paul*, l'autre *je suis à Apollos*, l'un *je suis à Pierre*, & l'autre *je suis à Jesus-Christ*. L'Apôtre entreprit d'étouffer ces factions, en leur représentant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiés pour eux, & qu'il n'y avoit que Jesus-Christ qui fût leur Sauveur; que Jesus-Christ n'étoit point divisé pour faire tant de partis, & exciter tant de tumulte; que Paul, Apollos & Céphas ne prêchoient & ne bâtisoient point pour se faire des sectateurs, mais pour gagner des membres & des disciples à Jesus-Christ.

Au reste, Chloé n'écrivit pas elle-même à Saint Paul; mais, elle fit écrire par quelques-uns de sa maison. Saint Chrysostôme conjecture qu'elle employa pour cela Étienne, Fortunat & Achaïque, qui étoient les premiers de l'Achaïe. Quelques-uns ont pris Chloé pour un homme; mais, c'est un nom de femme.

CHLOIES, *Chloia*, (*b*) fêtes que l'on célébroit à Athènes. On immoloit à cette fête un bélier à Cérès. Quoique Pausanias dise que cette dénomination a quelque chose de mystérieux, M. Potter dit, avec vraisemblance, qu'elle peut venir de Chloé, herbe, nom qui convient à la Déesse des moissons.

CHLORÉE, *Chloreus*, (*c*) capitaine Phrygien ou Troyen, qui étoit consacré à Cybele. Il avoit été autrefois prêtre dans le temple de cette Déesse.

Dans une bataille, où Camille, reine des Volsques, combattoit contre les Troyens, Chlorée s'offrit par hazard aux yeux de cette Princesse, avec des armes éclatantes, monté sur un coursier écumant, dont la housse étoit une peau garnie d'or & couverte d'écailles de bronze, en forme de plume. Ses habits étoient d'une teinture étrangère, couleur de pourpre. Une agraffe d'or retroussoit son manteau militaire de lin jaune. Son arc de corne étoit de Lycie, & ses fleches de Gortyne; ses tuniques & ses brodequins, à la manière des Barbares, étoient brodés. L'or éclatoit sur le casque de ce Prêtre, sur son carquois, & sur son arc. Camille, soit pour avoir la gloire de suspendre des armes Troyennes à la porte d'un temple, soit pour se parer elle-même de ces superbes armes dans les forêts, ne cherchoit qu'à combattre contre ce Phrygien, dont la brillante dépouille, excitant la cupidité de son sexe, étoit l'objet de ses aveugles désirs. Tandis que sans précaution elle s'avance pour l'atteindre, Aruns lui lance son dard,

(*a*) Ad Corinth. Epist. I. c. 1. v. 11. & *seq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 213.

(*c*) Virg. Æneid. L. XI. v. 768. & *seq.* L. XII. v. 363.

dont il la blesse à mort. Pour Chlorée, il fut tué depuis par Turnus.

CHLORIS, *Chloris*, Χλῶρις, (*a*) la plus jeune des filles d'Amphion & de Niobé, naquit à Orchomène, où regnoit son pere. Nélée l'épousa à cause de sa parfaite beauté, après lui avoir fait une infinité de présens très-magnifiques. Elle regna avec lui à Pylos, & lui donna trois fils, Nestor, Chromius & le fier Périclymène, & une fille nommée Péro, qui, par sa beauté & par sa sagesse, fut la merveille de son tems.

L'on voyoit à Argos dans le temple de Latone, une statue de Chloris. Les Argiens prétendoient que le premier nom de cette princesse fut Mélibée; qu'Apollon & Diane immolerent à leur ressentiment tous les enfans d'Amphion, à la réserve de cette jeune fille, & de sa sœur Amycle, qui seules avoient bien voulu implorer les bontés de Latone; que Mélibée effrayée de la colère de ces divinités n'avoit pu s'empêcher de marquer sa crainte par sa pâleur, & que cette pâleur lui étant toujours restée depuis, on avoit changé son nom de Mélibée en celui de Chloris. Si l'on en croit les Argiens, ce furent ces deux filles qui firent bâtir un temple en l'honneur de Latone; mais, pour moi, dit Pausanias, qui m'attache à Homère plus scrupuleusement que les autres, je ne puis croire qu'il soit resté aucun des enfans de Niobé; le Poëte s'en explique assez nettement:

Pas un ne se sauva de leur juste courroux.

On peut juger par ce vers si Homère n'étoit pas persuadé que toute la race d'Amphion avoit été détruite.

Le nom de Chloris en Grec signifie *pallidus*, pâle.

Les Éléens disoient que Chloris fut la première qui remporta le prix de la course, aux jeux qui avoient été institués en l'honneur de Junon.

CHLORIS, *Chloris*, Χλῶρις, déesse des fleurs, la même que Flore, qui fut mariée au vent Zéphire.

CHLORIS, *Chloris*, Χλῶρις, femme d'Ampyx, duquel elle eut Mopsus.

CHLORON, *Chloron*, (*b*) terme qui se lit sur un monument. M. le comte de Caylus l'interprete ainsi: Collyre, espèce de diarrhodon, *à colore viridi*.

CHLORUS, *Chlorus*, rivière de l'Asie mineure dans la Cilicie, selon Pline.

CHNA, *Chna*. Étienne de Byzance dit: c'est ainsi que l'on appelloit autrefois la Phénicie. Saumaise, ne trouvant aucun Ancien qui lui ait donné ce nom, croit qu'Étienne de Byzance avoit écrit: c'est ainsi que s'appelloit une ville de Phénicie. Mais, le sçavant Bochart a beaucoup mieux

(*a*) Homer. Odyss. L. XI. v. 280. *& seq.* Pauf. p. 124, 318, 665. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 196, 197. T. VI. p. 97.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. p. 227.

rencontré, lorsqu'il a dit que Chna est un diminutif de Chanaan, & le mot Chna se trouve dans Philon de Biblos, interprete de Sanchoniaton, dont Eusebe nous a conservé quelques fragmens.

CHNODOMAIRE, *Chnodomarius*, roi des Allemands, vainquit Décence, frere du tyran Magnence, en bataille rangée, sous l'empire de Constance, l'an de J. C. 351, courut les Gaules, les ravagea sans résistance, & pilla plusieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire qu'il remporta sur lui près du Rhin, le fit prisonnier en 357, & l'envoya à l'empereur Constance à Rome, où il mourut de maladie.

CHNOUBIS, *ou* CHNOUMIS, *Chnoubis*, *Chnoumis*, (*a*) Χνουβὶς, Χνουμὶς. On remarque que cette Inscription *Chnoubis* se rencontre assez souvent sur les Abraxas, & que quelquefois au lieu du X il y a une croix parfaite ainsi †. Saumaise croit que c'est un des trente-six doyens, qui, selon les Gnostiques, présidoient à tout le Zodiaque. Ne pourroit-on pas dire que la croix est là pour un A, & qu'il faut lire Ανουβὶς, Anubis, dieu des Égyptiens, qui se trouve assez fréquemment sur ces pierres.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*b*) ville d'Asie dans la Médie, selon Ptolémée. Quelques exemplaires portent Choave. C'est la même que Diodore de Sicile, appelle Chaone.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*c*) ville d'Asie dans la Parthie, selon Ptolémée.

CHOANE, *Choana*, Χόανα, (*d*) ville d'Asie dans la Bactriane, selon le même.

CHOANIENS, *Choani*, (*e*) peuples de l'Arabie heureuse, selon Pline. On lit dans les Métamorphoses d'Ovide :

Instabant parte sinistra

Chaonius Molpeus ; dextra Nabathæus Ethemon.

Quelques Commentateurs d'Ovide l'expliquent de la Chaonie contrée d'Épire ; mais, comme l'ont judicieusement remarqué d'autres Critiques qui ont travaillé sur cet Auteur ; pourquoi Ovide auroit-il mis un Grec entre des Arabes dans un combat donné en Éthiopie au sujet du mariage d'Andromede ? Ils ont bien vu qu'il falloit lire dans Ovide *Choanius*, & non pas *Chaonius*. Le P. Hardouin est aussi de ce sentiment. On objecte que les manuscrits portent tous sans variation, *Chaonius*, excepté celui de Leyde où l'on lit Cahonius ; cette uniformité prouve tout au plus que la faute est ancienne, & qu'elle a été copiée par un grand nombre de gens, qui n'entendoient pas ce qu'ils écrivoient.

CHOASPES, *Choaspes*,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 361.
(*b*) Ptolem. L. VI. c. 2.
(*c*) Ptolem. L. VI. c. 5.
(*d*) Ptolem. L. VI. c. 11.
(*e*) Plin. T. I. p. 340. Ovid. Metam. L. V. c. 5.

Χοάσπης, (a) fleuve d'Asie, qui avoit sa source dans les montagnes de Médie, au-dessus d'Ecbatane, ville située sur les rives de ce fleuve. Pline dit qu'il se jettoit dans le Pasitigris.

Strabon, qui fait aussi mention du Choaspes, rapporte que selon Polyclete, le Choaspes, l'Eulée & le Tigre, c'est-à-dire, le Pasitigris, se joignoient dans un même lac, & se rendoient de-là dans la mer; ce qu'il faut entendre du golfe Persique. Le même Auteur, parlant de la ville de Suse, dit: » Elle est située au milieu des » terres au de-là du Choaspes » auprès d'un pont; la Susiane » s'étend jusqu'à la mer; & sa » côte est depuis les frontières » de celle de Perse jusqu'à l'embouchure du Tigre, environ » l'espace de trois mille stades. » Le Choaspes, qui traverse la » Susiane, finit à cette côte, & a » son origine chez les Uxiens. « Cette dernière opinion de Strabon n'est point exacte, si la position que M. d'Anville donne aux Uxiens, dans sa carte des Assyriens & autres peuples d'Asie, est juste; car, il les met dans les montagnes près de la Susiane.

L'eau du Choaspes, au rapport de Quinte-Curse, étoit fort célebre pour être exquise & délicieuse à boire. Et Hérodote parlant des préparatifs, qu'on avoit faits pour une expédition de Cyrus, dit que l'on portoit entr'autres choses de l'eau du fleuve Choaspes qui passoit dans Suse; parce que le Roi ne buvoit point d'autre eau que de cette rivière. Une quantité de chariots qui étoient traînés par des mulets, portoient dans des vaisseaux d'argent, cette eau qu'on avoit fait auparavant bouillir, & suivoient par tout le Roi.

CHOASPES, *Choaspes*, (b) Χοάσπης, fleuve des Indes, qui naissoit au mont Paropamise, & alloit tomber dans le Cophé. Quinte-Curse fait mention de ce fleuve. Selon cet Historien, Alexandre le passa, dans son expédition des Indes. L'embouchure du Choaspes dans le Cophé étoit au-dessus de l'Arachosie.

CHOBA, *Choba*, Χωβά. (c) Le livre de Judith, selon les Septante, dit que les Israëlites ayant appris la mort d'Holopherne, & voyant que les Assyriens s'enfuyoient en désordre, les poursuivirent jusqu'à Choba, les passant au fil de l'épée. La Vulgate ne nomme point ce lieu, & dit simplement, jusqu'à l'extrêmité des frontières. Dans le verset précédent, on lit qu'Ozias envoya à Béthomasta, à Bébaï, à Chobaï, à Cholam & à toutes les extrêmités de la terre d'Israël pour leur porter la nouvelle de ce qui venoit d'arriver, & les avertir de tomber tous ensemble sur l'ennemi qui s'enfuyoit.

CHOBAR, *Chobar*, Χοβάρ, (d) fleuve dont il est parlé dans le prophete Ézéchiel. Ce prophete

(a) Plin. T. I. p. 333. Strab. p. 728. Q. Curt. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 188.
(b) Strab. pag. 697. Q. Curt. L. VIII. c. 10.
(c) Judith. c. 15. v. 5, 6.
(d) Ezech. c. 1. v. 1. *& seq.*

étoit sur le bord du fleuve Chobar, lorsqu'il eut des visions divines. *Voyez* Chabor.

CHOBUS, *Chobus*, fleuve de la Colchide. Arrien, dans sa lettre à l'empereur Adrien, contenant un Périple du Pont-Euxin, compte du Charies au Chobus 90 stades; de-là au fleuve Singame 210 stades tout au plus; & il en met 630 du Chobus à Sébastopolis. Agathias le nomme aussi Chobus, & Pline lit Cobus sans aspiration; il dit qu'ayant sa source dans le Caucase, il traverse le païs des Suanes.

La carte de la Colchide, par le pere Lamberti, marque bien ce fleuve, & on y avertit que les habitans le nomment Copi; mais, il y a une erreur considérable; c'est qu'il met le Sigamen au Singame d'Arrien entre le Phase & le Chobus, au lieu que le Chobus est, selon Arrien témoin oculaire, entre le Phase & le Singame. De plus, il fait tomber cette dernière rivière dans le Phase, de sorte qu'elle ne va point selon ce Pere jusqu'à la mer. Or, Arrien dans son Périple ne fait mention que des embouchures des rivières qu'il vit en côtoyant le Pont-Euxin, & en faisant le tour par eau, selon que portoit la commission, dont Adrien l'avoit chargé. S'il entroit dans quelque rivière, il avoit soin d'en avertir, comme il fait en parlant du Chobus.

CHOCHOME, *Chochome*, lieu d'Égypte, dans lequel Vénephes V, roi des Thinites, fit élever des pyramides, suivant Hérodote, cité par Moréri.

CHODCHOD, *Chodchod*, (*a*) nom d'une sorte de marchandises, que le prophete Ézéchiel met parmi celles que l'on apportoit à Tyr. Les anciens Interpretes ont conservé ce terme dans leurs traductions, ne sçachant ce qu'il signifioit. Saint Jérôme avoue qu'il n'en a pu trouver la signification; le Chaldéen l'entend des perles; d'autres, de l'onyx, ou du rubis, ou de l'escarboucle, ou du crystal, ou du diamant. Chacun devine comme il peut.

CHODION, *Chodion*, (*b*) l'un des favoris d'Asinoë, sœur & femme de Ptolémée, roi de Macédoine. Il fut député par cette Princesse vers Ptolémée, lorsqu'elle voulut contracter avec lui un mariage, dont les suites furent si funestes, & pour elle & pour les enfans, qu'elle avoit déjà eus d'un autre mari.

CHODORLAHOMOR, (*c*) *Chodorlahomor*, Χοδολλογομὸρ, roi des Élamites, au tems d'Abraham. Ce Prince, s'étant joint au roi de Sennaar & à deux autres Rois, porta ses armes au midi de l'Euphrate, & obligea les petits rois de Syrie & du païs de Chanaan à lui payer tribut. Ces Princes, étant demeurés soumis pendant douze ans, tenterent de secouer le joug la treizième année; ce qui obligea Chodorlahomor de venir avec ses alliés dans ce païs. Les Chana-

(*a*) Ezech. c. 17. v. 16.
(*b*) Just. L. XXIV. c. 2.
(*c*) Genes. c. 14. v. 1. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 348. T. V. p. 334, 335, 386.

néens furent battus ; mais, Abraham étant tombé pendant la nuit sur l'armée victorieuse avec ses gens & ceux de trois de ses amis, la tailla en pieces, & reprit tout le butin que ces rois emmenoient ; ce qui montre que l'armée de ces quatre Princes ligués n'étoit pas considérable. Comme dans tout le reste de la Génèse il n'est plus parlé de ces rois d'Élam & de Sennaar, il y a grande apparence que la victoire remportée par Abraham leur ôta l'envie de passer davantage l'Euphrate, pour faire de nouvelles courses au midi de ce fleuve.

CHŒAC, *Chœac*, Χοιὰκ, (a) nom d'un des mois de l'année Egyptienne, selon Plutarque. Ce mois répondoit à notre mois de Décembre.

CHOÉNICIDES, *Choenicides*. Ce mot, qui signifie de petits boisseaux, est le nom que les Grecs, établis à Sinope sur le Pont-Euxin, donnoient à certains creux enfoncés dans les rochers, & qui se remplissoient d'eau lorsque la mer étoit haute. Les Sinopéens y pêchoient en abondance le poisson qu'ils nommoient pélamides, & qui, selon Rondelet, sont de jeunes thons.

CHŒNIX, *Chœnix*, (b) Χοῖνιξ, sorte de mesure Greque, qui fut adoptée par les Romains.

Quatre mesures différentes avoient le nom de Chœnix. La plus petite, communément appellée Chœnix Attique, avoit trois cotyles Attiques ; la seconde en avoit quatre. On en comptoit six à la troisième, & huit à la quatrième, qui est celle dont Fannius a parlé comme d'une mesure naturalisée à Rome. Aucun Ancien que nous connoissions, n'a dit qu'elle fût Attique ; mais, il est aisé de montrer son origine & le lieu de sa naissance ; il faut seulement se souvenir de ce qu'Hérodote a écrit, que la coudée royale de Perse étoit plus grande de trois doigts que la coudée Greque, ou d'Athènes. Par-là nous voyons que la proportion entre les pieds simples, & par conséquent entre les pieds cubes des deux nations, étoit celle de huit à neuf. Mais, on ne la trouveroit pas dans leurs pieds cubes, si, comme il y avoit vingt-quatre doigts à la coudée, il n'y avoit eu aussi vingt-quatre Chœnix Attiques, au médimne Attique ; car le même Historien assure que l'artabe, mesure de Perse, étoit plus grande que le médimne Attique de trois Chœnix Attiques. Or, ce médimne avoit quatre-vingt-seize sextiers, comme le dit Galien, ou cent quatre-vingt-douze cotyles Attiques ; ainsi, le Chœnix, qui en étoit la vingt-quatrième partie, avoit quatre sextiers, ou huit cotyles, comme celui de Fannius.

M. Rollin, parlant de l'ordre que l'on gardoit pour les vivres dans les armées des Grecs & des Romains, dit que la ration de bled que l'on donnoit à chaque

(a) Plut. T. I. p. 24.
(b) Roll. Hist. Anc. T. II. p. 390. T. V. p. 741. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. VIII. p. 380, 400. *& suiv.*

ſoldat pour ſa nourriture journalière, étoit un Chœnix chez les deux peuples. Il ajoûte que c'étoit auſſi la nourriture des eſclaves par jour. M. Rollin évalue le Chœnix; la huitième partie d'un boiſſeau Romain; & le boiſſeau Romain contenoit les trois quarts du nôtre & un peu plus; & le nôtre a ſeize litrons. Ainſi c'étoit près de deux litrons par jour. Ce Chœnix étoit celui qui contenoit trois cotyles Attiques.

CHŒRADES, *Chœradæ*, (*a*) Χοιράδαι, iſle de la mer Ionienne ſur la côte d'Italie près du promontoire Iapygien, ſelon Thucydide.

Caſaubon, dans ſes notes ſur Strabon, croit que c'eſt la même choſe que ce Géographe appelle les trois promontoires des Iapyniens.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, nom qu'Héſychius, Favorin & autres Lexicographes donnent aux iſles ou écueils du Pont-Euxin près de l'Helleſpont. Ortélius croit que ce ſont les mêmes que les Cyanées.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι. Dictis de Crete, dans ſon hiſtoire de la guerre de Troye, dit: » Ajax, roi des Locriens, » ayant tâché de ſe ſauver à la » nage, & les autres ayant ſaiſi » des planches, ou ce qu'ils trou- » voient pour gagner le bord de » la mer; après qu'ils furent ar- » rivés à l'iſle d'Eubée, & qu'ils » eurent abordé les écueils nom- » més Chœrades, ils y périrent; » car, Nauplius ſçachant l'em- » barras où les jettoit la tempê- » te, & voulant venger la mort » de Palamède, alluma des feux » pour les attirer vers les ro- » chers, comme ſi c'eût été un » port. « Ces écueils étoient voiſins du mont Capharée; de-là vient que Sénéque, le tragique, les nomme *Petræ Capharides*. Ortélius trouve que Phalaris & Dion de Pruſe les nomment Caphérides; & qu'ils ſont appellés Caphurides par Q. Calaber. Il ajoûte que ce fut-là qu'Ajax fit naufrage, après avoir violé Caſſandre.

Homère, dans l'Odyſſée, appelle ces écueils Γυραίην πέτρην, que Madame Dacier rend par les roches Gyréennes, ſur quoi elle fait la note ſuivante: » Les ro- » chers appellées *Gyræ* & *Chœ-* » *rades* étoient près du promon- » toire de l'Eubée, lieu très- » dangereux; & c'eſt ce qui » avoit fait donner à ce promon- » toire le nom de Capharée du » Phénicien *Capharus*, qui ſigni- » fie un écueil le briſeur, en La- » tin *ſcopulus contritor*, ſelon la » remarque de Bochart. «

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, iſles ou écueils dans le golphe Perſique, ſelon Arrien dans ſes indiques citées par Ortélius.

On a mis auſſi des écueils de ce nom auprès du détroit de Gibraltar. Ortélius obſerve qu'il y a encore à préſent des écueils dans le golfe de Cadix, qui conſervent cet ancien nom, mais traduit dans

(*a*) Thucyd. p. 512.

les langues modernes ; que les Espagnols les nomment los Puercos, & que les François disent roches de la Truye, ce qui revient au même sens.

Gerbelius dit que les isles Baléares sont nommées Chœrades par Apollonius. Ortélius ajoûte qu'elles sont appellées de même par Isace, commentateur de Lycophron.

CHŒRADES, *Chœradæ*, Χοιράδαι, ville d'Asie au païs des Mosynéciens. Scylax dit qu'elle étoit habitée par des Grecs. Etienne de Byzance en parle aussi sur l'autorité d'Hécatée, qui dans son Europe la donne de même aux Mosynéciens.

CHŒRÉAS, *Chœreas*, (a) Χοιρέας, nom d'un lieu dans l'isle d'Eubée. Il étoit situé sur la côte d'Érétrie. Hérodote est le seul qui fasse mention de ce lieu. C'est à l'occasion des Perses, qui débarquerent un jour sur cette côte.

CHŒRÉATES, *Chœreatæ*, Χοιρεᾶται, (b) nom d'une tribu des Sycioniens dans le Péloponnèse. Ce mot veut dire la tribu des Porchers. On attribue cette dénomination à Clisthènes.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (c) Χοίριλος, Poëte tragique, qui étoit d'Athènes ; il florissoit vers la 64e Olympiade. Quelques-uns prétendent qu'il inventa les masques & les habits de théâtre. On dit qu'il avoit composé cent cinquante tragédies, & qu'il avoit remporté le prix treize fois. On ne trouve le nom que d'une seule de ses tragédies ; ce nom est Alope. Alope étoit fille de Cercyon, de laquelle Neptune eut Hippothoon, un des dix héros qui avoient donné leurs noms aux dix tribus d'Athènes. Euripide & Carcinus avoient chacun composé une tragédie aussi intitulée *Alope*. Diogène Laërce cite l'autorité d'un poëte Chœrile, pour prouver que Thalès avoit été le premier Philosophe qui eût soûtenu que les ames sont immortelles ; ce qui prouveroit qu'au moins quelques-uns des ouvrages de Chœrile existoient encore du tems de Diogène Laërce ; mais il n'est pas sûr que ce Chœrile soit le poëte tragique Chœrile : car, il y a eu deux autres poëtes très fameux de ce nom.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (d) Χοίριλος, fameux Poëte, dont la patrie n'est pas bien connue. Etienne de Byzance dit qu'il naquit dans la petite isle appellée Jase, près de la Carie. Hésychius soûtient qu'il étoit de Samos ; & si l'on en croit Suidas, il étoit d'Halicarnasse. On peut concilier ces trois Auteurs, en observant que l'isle, où étoit né Chœrile, étoit de la dépendance de Samos, & qu'étant allé demeurer à Halicarnasse, il y acquit le droit de bourgeoisie. Ce fut dans cette

(a) Herod. L. VI. c. 101.
(b) Herod. L. V. c. 68.
(c) Suid. Tom. II. p. 1160. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 219.
(d) Suid. T. II. p. 1160, 1161. Plut. T. I. p. 443. Strab. p. 303. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 219, 220.

dernière ville, ainsi qu'on l'apprend des Auteurs cités, qu'il se lia étroitement avec Hérodote, qu'on accuse de l'avoir trop aimé. Il s'appliqua à la Poësie; & le poëme où il décrivit la victoire que les Athéniens remporterent contre Xerxès, leur parut si beau, qu'ils lui firent donner une pièce d'or pour chaque vers. Ce qui en a été conservé par Aristote dans ses livres de la Rhétorique, & par Josephe, justifie le bon goût des Athéniens.

Plutarque assure dans la vie de Lysandre, que ce général voulut toujours avoir Chœrile auprès de lui, pour immortaliser son nom par les vers de ce Poëte; & si l'on en croit Suidas, il fut ordonné que ses poësies seroient récitées avec celles d'Homère. Il avoit aussi décrit en vers la guerre de Darius, roi de Perse, dont Strabon a conservé un beau fragment. Il avoit encore composé quelques autres poëmes, ainsi qu'on l'apprend de Suidas. Il mourut chez Archélaüs, roi de Macédoine.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*a*) Χοίριλος, autre Poëte qui vivoit près d'un siecle après le précédent. Malgré la grossièreté de ses vers sans goût & sans beauté, il fut estimé & chéri d'Alexandre. Ce Prince avoit coûtume de dire qu'il aimeroit mieux être le Thersite d'Homère, que l'Achille de Chœrile. On dit qu'Alexandre convint avec ce Poëte qu'il lui donneroit une piece d'or pour chaque vers de son poëme qui seroit trouvé bon, à condition qu'à chaque mauvais vers on lui donneroit un soufflet; on dit qu'il expira sous les coups.

Au reste, Alexandre, comme le remarque Horace, en honorant de son estime un poëte tel que Chœrile, marquoit bien peu de goût, lui qui d'ailleurs étoit si délicat en fait de peinture & de sculpture, qu'il avoit défendu par un édit, à tout autre peintre qu'Apelle de le peindre, & à tout autre statuaire que Lysippe de le tirer en airain. Sylla, chez les Romains, en usa aussi libéralement, mais plus prudemment qu'Alexandre à l'égard d'un Poëte, qui lui avoit présenté des vers pitoyables. Il lui fit donner une récompense, à condition qu'il ne feroit plus jamais de vers; condition bien dure pour un mauvais Poëte, mais fondée en raison.

CHŒRILE, *Chœrilus*, (*b*) Χοίριλος, fameux athlete, Eléen. Il eut l'honneur du Pugilat dans la classe des jeunes gens. On voyoit à Olympie sa statue en bronze, qui étoit un ouvrage de Sthénis Olynthien.

Le texte de Pausanias, où il est parlé de cet athlete, paroît corrompu. M. l'abbé Gédoyn croit qu'il faut lire de la manière que nous venons d'en parler.

CHŒRIUS, *Chœrius*, (*c*) Χοίριος, nom d'un bois du Pélo-

(*a*) Horat. L. II. Epist. I. v. 232. & *seq.* de Art. Poët. v. 357, 358. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 129, 130 Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 220.

(*b*) Pauf. p. 375.

(*c*) Pauf. p. 216.

ponnèse. Pausanias dit que c'étoit par ce bois que les Messéniens, suivant qu'il avoit plu à Auguste de les borner du côté de la Laconie, confinoient avec les Géréniens.

CHŒROGLYLLUS, *Chœroglyllus*, Χοιρογλύλλιος, (*a*) animal déclaré impur par la loi de Moïse. Ce Législateur dit que le Chœroglyllus rumine; mais, comme il n'a pas l'ongle fendu, il est censé souillé. L'Hébreu Schaphan n'est pas bien connu. Quelques-uns l'expliquent du lievre; & d'autres, du lapin. Mais, Moïse a déjà parlé du lievre auparavant; & le lapin ne rumine point. Ce ne peut donc être aucun de ces deux animaux. Ce n'est pas non plus le Chœroglyllus, ou l'hérisson, puisqu'il ne rumine pas. Bochart croit que c'est une espèce de gros rat, commun en Arabie, bon à manger, & nommé aliarbuho. Ces animaux ruminent, demeurent dans les rochers, & vont en troupes; qualités que l'Écriture attribue au Schaphan.

CHŒRUS, *Chœrus*, Χοιρὸς, (*b*) pere de Smicythus, qui avoit consacré un grand nombre de riches présens dans le bois d'Olympie.

CHOÉS, *ou* CHOUS, *Choes*, *Choüs*, (*c*) nom que l'on donnoit au second jour de la fête des Anthistéries. Ce jour-là chacun buvoit dans son propre pot, appellé choüs, du Grec χόος. On voit par-là d'où venoit à ce jour le nom de choüs.

Un jour à cette fête, Timon le misanthrope & Apémantus étoient à table tous deux seuls. Apémantus commença à dire: *Ha, le bon festin que nous faisons, Timon! Oui*, lui répondit Timon, *si tu n'en étois pas.*

Il n'y avoit pas de meilleurs festins pour Timon & pour Apémantus, aussi misanthrope que Timon, que celui qu'ils célébroient en l'honneur de Mercure Terrestre, conducteur des morts, qu'on honoroit pendant la fête de Choès. C'est en cela que consiste tout le sens de ce passage, qui n'en auroit point autrement.

Choès étoit aussi le nom d'une mesure Attique pour les liquides.

CHŒUR, *Chorus*, Χορὸς, (*d*) terme, qui, dans la poësie dramatique, signifie un ou plusieurs acteurs qui sont supposés spectateurs de la piecè, mais qui témoignent de tems en tems la part qu'ils prennent à l'action par des discours qui y sont liés, sans pourtant en faire une partie essentielle.

I. La tragédie, dans son origine, n'étoit qu'un hymne sacré, chanté & dansé en l'honneur de Bacchus; les sujets, dont on prenoit occasion de louer ce dieu, venant à s'épuiser, les Poëtes furent obligés de recourir à diffé-

(*a*) Levit. c. 11. v. 5.
(*b*) Pauf. p. 340.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 213.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 144, 145. T. IV. p. 457. Tom. VIII. p. 199. *& suiv.* Tom XII. pag. 96, 97. T. XIII. p. 305. Tom. XIX. p. 227. Tom. XXI. p. 149. *& suiv.*

rentes

rentes inventions pour ne point toujours rabattre les mêmes choses. De-là vinrent ces épisodes que nous appellons actes aujourd'hui, qui se réciterent par un ou plusieurs histrions, entre deux chants de ces hymnes ou Chœurs. De ces épisodes ou actes, se forma dans la suite le corps de la tragédie, & insensiblement les Chœurs n'en furent plus qu'une partie, qu'il fallut ajuster avec les autres, d'une manière vraisemblable; mais, ce ne fut pas simplement, pour satisfaire à la coûtume, que l'on les conserva, ce fut à cause des grands avantages que la tragédie en retiroit. Car, les Chœurs servoient à rendre la tragédie, & plus régulière, & plus variée. Ils lui donnoient de l'éclat & de la majesté. Ils en augmentoient le pathétique.

1.° Chez les Anciens, le lieu de la scene étoit toujours le devant d'un temple, ou d'un palais, ou quelque autre endroit public; & c'est aussi celui qui paroît plus convenable. Il faut que les spectateurs puissent aisément se persuader qu'ils sont présens à l'action: & comment peuvent-ils se l'imaginer, lorsqu'elle se passe dans un cabinet, ou dans une chambre de conseil? Par quel enchantement pourroient-ils croire qu'ils y ont été introduits? Par quelle espèce de magie, en levant une simple toile, un lieu exactement fermé de toutes parts, peut-il devenir tout-à-coup ouvert, & exposé aux yeux de plusieurs milliers de personnes? En un mot, comment est-il possible qu'un lieu que l'on suppose, secret, soit en même tems public?

Outre cela, une action, pour pouvoir être exposée sur la scene avec vraisemblance, doit être éclatante, se passer entre les premières personnes de l'État, & être de nature à intéresser tout un peuple. Il s'ensuit de-là qu'elle doit assembler un grand nombre de témoins qui y prennent part; ces témoins forment le Chœur. Il ne seroit pas naturel que des gens intéressés à l'action, & qui en attendent l'issue avec impatience, demeurassent toujours sans rien dire; la raison veut au contraire qu'ils s'entretiennent de ce qui vient de se passer, & de ce qu'ils ont à espérer ou à craindre, lorsque les principaux personnages, en cessant d'agir ou de paroître sur le théatre, leur en donnent le loisir; & voici la matière des chants du Chœur. C'est de la sorte que la nécessité des Chœurs résulte du choix judicieux de l'action théatrale & du lieu de la scene. Comme on ne pourroit avec raison les introduire dans une chambre de conseil ou dans un cabinet, on ne peut pas les supprimer dans une place publique, & ainsi le lieu de la scene, l'action & le Chœur, se prêtent une vraisemblance réciproque, dont ils manquent sitôt qu'on les sépare.

Il suffit d'examiner, avec un peu d'attention, telle tragédie de la bonne antiquité, que l'on voudroit choisir, pour voir que la plûpart des regles fondamentales de théatre, sont une suite naturelle des Chœurs. Les Anciens ne manquent

jamais de garder l'unité du lieu ; cette regle leur paroissoit même de nature à ne pouvoir jamais être violée ; & ils n'en faisoient point de précepte. La raison en est, qu'il vaut beaucoup mieux manquer à la vraisemblance dans les choses où l'on a besoin de raisonnement pour s'en appercevoir, que dans les choses qui frappent les sens, & qui ne manquent pas de révolter à la première vue un spectateur attentif & intelligent. L'unité du lieu violée eût suffi seule à Athènes pour faire siffler une piece. Un Poëte nommé Carcinus, au rapport d'Aristote, faisoit sortir Amphiaraüs du temple sans qu'on le vît ; la piece tomba, les spectateurs ne pouvant souffrir qu'on leur voulût persuader qu'Amphiaraüs étoit sorti véritablement, lorsqu'ils n'en avoient rien vu. Aujourd'hui on ne nous persuade pas seulement qu'un homme soit sorti d'un temple ou d'un palais, quand nous n'en avons rien vu; on va jusqu'à nous faire croire que ce qui étoit une salle, il n'y a qu'un moment, est devenu tout-à-coup un jardin ; & l'on nous métamorphose, sans scrupule, l'appartement d'une Princesse en un temple, ou en une place publique.

Les Chœurs suffisoient aux Anciens pour les empêcher de tomber dans ce défaut ; car, le Chœur ne sortant presque jamais du théatre, lorsqu'il s'en étoit une fois emparé, il eût été trop visiblement ridicule de supposer que le théatre fût changé, lorsque les personnes qui l'occupoient n'avoient point changé de place. Les Chœurs servoient encore à marquer la durée de l'action. La représentation de leur tragédie ne duroit guére plus de tems qu'il n'en auroit fallu pour l'action même représentée ; cette régularité lui donnoit un air de vraisemblance, qui faisoit une de ses plus grandes beautés. Quand bien même nous suivrions aujourd'hui cette pratique, elle ne frapperoit presque pas. La symphonie qui remplit nos intermedes, n'ayant aucun rapport à la piece, y fait un vuide que rien ne fixe ; au lieu que les danses & les chants des Chœurs, étoient une espèce de mesure du tems qui s'étoit écoulé entre un acte & un acte.

Outre cela, ils arrêtoient le spectateur en continuant de l'occuper, & ils ne manquoient pas de lier la fin de l'acte avec le commencement de l'acte suivant ; ce qui est plus important que l'on ne pense, puisque cette liaison contribue à faire sentir l'unité de l'action. Nos cinq actes isolés les uns des autres, forment en quelque sorte cinq pieces différentes, que l'on joue les unes après les autres.

Plusieurs Sçavans ont fait voir par un grand nombre de passages d'Auteurs anciens, que les tragédies se chantoient d'un bout à l'autre, & que la musique des Chœurs n'étoit pas la même que celle des scenes. Il est vrai que tout ce qui regarde la musique ancienne, est plein de difficultés, & qu'on ne sçait pas bien si le chant des tragédies étoit une véritable mu-

ſique, telle que la nôtre. Il y a apparence, cependant, que la muſique des ſcenes revenoit à ce que nous appellons dans les opéras le récitatif, & que la muſique des Chœurs étoit ce que nous appellons des airs.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt aiſé de voir quelle variété les Chœurs produiſoient dans la tragédie. De quelle variété, en effet, n'eſt point ſuſceptible une muſique, qui s'accommode à tant de différentes ſituations, & à tant de différens ſentimens répandus dans une bonne tragédie? La poëſie des ſcenes, & la poëſie des Chœurs n'étoit pas la même; l'ïambe, comme plus propre aux diſcours ordinaires, étoit pour les ſcenes, & l'on employoit une autre meſure plus vive, plus cadancée, & plus harmonieuſe pour les Chœurs. Les expreſſions n'étoient pas non plus les mêmes; durant les actes, le Poëte ſacrifioit en quelque ſorte une partie de ſon feu à la vraiſemblance de l'action, & le meſuroit de ſorte que le dialogue conſervoit le naturel qu'il devoit avoir, ſans que le poëme perdit rien, ni de ſa majeſté ni de ſon harmonie; mais, dans les Chœurs rien ne le gênant plus, il donnoit un libre eſſor à ſa verve, & montroit qu'il étoit véritablement Poëte; il employoit alors les penſées les plus brillantes & les plus relevées, les tours les plus forts, les expreſſions les plus hardies & les plus figurées, & ſi durant les actes il avoit parlé le langage des Héros & des Rois, on peut dire que dans les Chœurs il parloit celui des Dieux. La muſique s'accommodoit ſans doute à cette variété; une eſpèce de muſique plus ſimple regnoit durant le cours de la pièce, une muſique plus compoſée étoit réſervée pour les Chœurs; ils étoient toujours accompagnés de danſes. C'eſt ainſi que la tragédie ancienne, variant ſans ceſſe les objets, & offrant continuellement de nouveaux plaiſirs aux ſpectateurs, ſçavoit, ſans les fatiguer, les retenir & les occuper juſqu'à ce qu'elle les renvoyât pleins des paſſions qu'elle ſe propoſoit d'exciter en eux.

2.° Que l'on ſe repréſente un moment, l'effet que devoit faire ſur le théatre ce grand nombre d'acteurs, de différens ſexes & de différens âges, dont les Chœurs étoient compoſés, leurs danſes, leurs chants, la magnificence de leurs habits; tout cela ne contribuoit-il pas merveilleuſement à relever l'éclat du ſpectacle? On voit qu'un des meilleurs moyens d'attacher les peuples & de les tenir comme enchantés, a toujours été d'employer la muſique, & les cérémonies que les Anciens auroient ſans doute compriſes ſous le nom général de danſes.

Ce grand nombre de perſonnes qui prennent intérêt à l'action, en releve encore l'importance, & la rend, & plus grande, & plus éclatante; on a beau vanter l'intérêt que prend le peuple à une action; on a beau faire un récit fidele de ſes craintes, ou de ſes emportemens; on en eſt tout autrement frappé, lorſqu'on le voit paroître lui même repréſenté par

ses chefs, & que l'on est témoin de ses différens mouvemens, comme dans l'Œdipe de Sophocle.

Les Chœurs, par leurs respects & par leurs louanges, relevent aussi la dignité des personnages, & les rendent plus grands aux yeux des spectateurs. Voyez dans Euripide, de quelle sorte le Chœur t'annonce l'arrivée de Clytemnestre & d'Iphigénie. » Les grandes » prospérités ne sont que pour les » plus grands. Voyez Iphigénie » la fille d'Agamemnon; voyez » la fille de Tyndare, Clytemnes» tre notre Reine; elles sortent » d'une race illustre, & leur » fortune répond à leur naissance. » Ce sont les Dieux tout-puis» sans qui comblent de biens les » foibles mortels. Filles de Cal» cide arrêtons-nous ici, pour » nous présenter à la reine à la » sortie de son char; efforçons» nous de lui prouver notre sin» cere affection; qu'elle soit reçue » dans nos bras; aidons aussi à » descendre la jeune & timide » Princesse. « Un tel Chœur n'est-il pas en quelque sorte une cour nombreuse & brillante, que Clytemnestre trouve à son arrivée.

La fin & le but des poëmes dramatiques, c'est certainement l'instruction du peuple; il faut qu'il remporte toujours du spectacle quelque maxime utile, dont il ait été frappé. Or, il paroît que les Chœurs étoient autrefois destinés particulièrement à cet usage, & que ce fut une des principales raisons qui les fit conserver. Le Poëte n'ose hazarder dans les scenes un grand nombre de maximes, parce que rien ne seroit plus opposé à la vérité du dialogue; mais, rien ne l'empêche de répandre dans les Chœurs la morale la plus sublime; & c'est aussi ce qui composoit presque toujours les Chœurs des tragédies anciennes.

3.° Mais, le plus considérable des effets des Chœurs dans la tragédie ancienne, c'est le pathétique qu'ils y produisoient. Cette tragédie noble & majestueuse empruntoit de la morale ses plus belles maximes, s'autorisoit de la religion, & s'embellissoit de ses plus augustes cérémonies; & déployant tout ce que la poësie a de charmes pour ravir les esprits, & toucher les cœurs, elle y joignoit encore tout ce qui peut enchanter les sens, se proposant toujours, comme sa principale fin, d'inspirer l'horreur du vice, & de faire du théatre une école de toutes les vertus, & de le rendre un des meilleurs moyens qu'eût la sagesse humaine, de ramener & d'entretenir les peuples dans tous leurs devoirs.

La tragédie ainsi conçue a ses passions qui lui sont propres. Toute sa perfection consiste à les imprimer fortement dans les esprits, & c'est à quoi servoient beaucoup les Chœurs. Tout le monde connoît la force de la musique & de la danse; il seroit inutile d'en discourir ici. Il n'y a personne qui ne sçache, par sa propre expérience, qu'elles impressions elles sont capables de faire. Ainsi, 1.° Les Chœurs, par la musique & la danse qui les accompagnoient

toujours, contribuoient merveilleusement à remuer les passions. Il est nécessaire qu'il y ait des intermedes ; mais, il ne faut pas pour cela laisser réfroidir le spectateur ; il faut au contraire soûtenir en lui, & fortifier les passions qu'on a commencé d'y exciter. Rien ne produisoit mieux cet effet que les Chœurs, qui par leurs danses & par leurs chants, remplissoient les esprits d'idées convenables aux sujets, & ne faisoient qu'exprimer, & donner par-là une nouvelle force aux sentimens que les discours des personnages venoient d'exciter ; 2.° Les Chœurs servoient encore à émouvoir les passions, en offrant aux spectateurs d'autres spectateurs, pour ainsi dire, fortement touchés. Ce n'est pas seulement un spectacle digne de crainte ou de pitié, qui excite en nous la crainte ou la pitié ; il suffit souvent, pour ressentir ces deux passions, de voir quelqu'un qui en soit fortement touché. C'est ce que les peintres ont fort bien conçu ; lorsqu'un tableau est fait pour émouvoir, ils ne se contentent pas de représenter seulement l'action, ils peignent encore sur les visages des assistans les différentes passions que leurs tableaux doivent faire naître ; ils vont même jusqu'à intéresser les choses les plus insensibles. Un bon Poëte doit faire la même chose ; & Iphigénie sur le théatre, doit être environnée de personnes qui soient sensibles à ses malheurs.

Ce qui doit bien nous convaincre des grands effets des Chœurs anciens, c'est le succès de nos opéras. On en peut encore juger par l'Esther & l'Athalie de Racine, où le Chœur fait un si bel effet, tout détaché qu'il est de la piece.

II. Les Chœurs n'étoient pas moins nécessaires à la vieille comédie, qu'à la tragédie. Aussi en avoit-elle toujours.

1.° Ils servoient à varier le spectacle. La vieille comédie n'étoit point partagée régulièrement en cinq actes ; seulement l'action étoit entrecoupée de tems en tems par le Chœur. Il y en avoit de grands, composés de plusieurs parties, qui toutes avoient leurs noms particuliers, & qui étoient faites sur le modele des Chœurs des tragédies. Quelquefois le Chœur ne chantoit qu'un ou deux couplets. Les Chœurs composés de plusieurs parties, étoient de vrais entr'actes ; les autres étoient de petits repos entre les scenes, & même au milieu des récits, pour donner aux Acteurs le tems de respirer, & pour ne pas ennuyer les spectateurs par trop d'uniformité.

2.° Comme la vieille comédie étoit un fantôme de tragédie, elle avoit besoin d'un appareil brillant ; il falloit que le théatre fût garni. Le nombre des Acteurs du Chœur varia souvent dans les tragédies, il varia de même dans les comédies ; mais, le Chœur des comédies n'étoit inférieur en rien à celui des tragédies. Ils avoient l'un & l'autre, & chants & danses ; les habits, les décorations, les machines que le Chœur occasion-

noit dans les comédies, ornoient beaucoup la ſcene, & contraſtoient quelquefois par leur éclat, & par leur magnificence, d'autrefois par leur burleſque, avec la pompe des tragédies.

3.° Le Poëte comique, toujours rival du Poëte tragique, ne lui cede dans ſes Chœurs, ni par la beauté, ni par la ſublimité des penſées, ni par la force des expreſſions. M. Boivin a fort bien remarqué que la verſification d'Ariſtophane, en beaucoup d'endroits, n'eſt point inférieure à celle des plus excellens tragiques; que ſes ïambes & ſes anapeſtes ſont travaillés avec tout le ſoin poſſible, & que les Chœurs d'Euripide & de Sophocle ne ſont point écrits avec plus d'art que ceux du comique.

4.° C'étoit dans l'invention des perſonnages du Chœur que conſiſtoit principalement la malignité du Poëte comique; & c'étoit pour lui une ſource abondante de ridicule. Les nuées avec leſquelles Sócrate converſe, & parmi leſquelles il vit, ſont un emblême ingénieux des vaines ſpéculations des Philoſophes. Le Chœur de juges repréſentés par des guêpes, dans la comédie qui en porte le nom, eſt ſeul une ſatyre des magiſtrats d'Athènes.

Les Acteurs du Chœur aidoient encore par leur jeu, à rendre le ſpectacle, & plus réjouiſſant, & plus ſatyrique.

Dans la comédie des Oiſeaux, ce ſont des oiſeaux qui forment le Chœur; ils étoient repréſentés par des hommes preſque nus, avec des crêtes, des becs, des griffes & des plumes en grande quantité, parce que cette comédie fut jouée en hiver, & que pour cette raiſon le poëte ſuppoſoit que les oiſeaux avoient beaucoup de plumes. Les poſtures, les grimaces, & les figures de ces oiſeaux prétendus, faiſoient beaucoup de plaiſir au peuple. On pouvoit remarquer parmi eux pluſieurs particuliers d'Athènes, reconnoiſſables par le maſque. Ainſi, des oiſeaux de proie repréſentoient des fripons connus, des hiboux, des gens de mauvaiſe humeur, &c. Il y a bien de l'apparence que pour groſſir le Chœur, on y mêloit des figures de bois ou d'autres matières qui reſſembloient à de véritables oiſeaux; ajoûtés à cela l'imitation de leurs chants & de leurs fredonnemens. De pareils Acteurs ſi mordans & ſi bouffons devoient beaucoup réjouir la multitude. Le Chœur, comme l'on voit, étoit, pour ainſi dire, l'ame & la principale partie de la vieille comédie; c'eſt pourquoi, c'étoit du Chœur qu'elle prenoit ſouvent ſon nom. Auſſi, dès qu'on voulut réformer la vieille comédie, on commença par lui retrancher le Chœur, & dès-lors elle ne put plus ſe ſoûtenir.

III. Eſchyle diminua le nombre des Acteurs, qui compoſoient le Chœur; mais, il y fut contraint par le Magiſtrat, à cauſe du déſordre qu'avoit produit le Chœur des Euménides. Ce Chœur compoſé de cinquante perſonnes, qui repréſentoient des furies, fit une telle impreſſion ſur les enfans &

sur les femmes grosses, que plusieurs en moururent, & d'autres se blesserent. Il fut donc réglé qu'à l'avenir le Chœur ne seroit plus que de quinze personnes.

M. Burette observe que dès le tems d'Aristote, les Poëtes dramatiques s'étoient mis dans l'usage commode de ne plus composer de Chœurs exprès pour leurs piéces; mais de prendre çà & là divers morceaux de poësie, & de les insérer dans leurs entr'actes, comme autant d'intermedes, qui par conséquent n'avoient pas plus de rapport & de liaison avec la piece de théatre que l'on jouoit, qu'avec toute autre. Ce fut Agathon, selon Aristote, qui le premier introduisit ce mauvais usage; & l'on pouvoit accuser Euripide d'une pareille négligence dans quelques-unes de ses tragédies. Ces sortes de Chœurs méritoient fort la qualification de rapsodies, & de poësies bigarrées.

Donner le Chœur, c'étoit, chez les Grecs, acheter la piece d'un Poëte, & faire les frais de la représentation. Celui, qui faisoit cette dépense, s'appelloit à Athènes Chorege. On confioit ce soin à l'Archonte, & chez les Romains aux Édiles.

CHŒURS OU DANSES EN ROND, *Chori Circulares*, (*a*) Χοροὶ ἐγκύκλιοι. On fait Arion l'inventeur de ces danses. Ainsi, Lasus n'en fut point l'auteur; mais, du moins il les perfectionna beaucoup, au rapport du Scholiaste d'Aristophane, qui produit ses garans. On appelloit ceux qui composoient la poësie & la musique pour ces sortes de danses, Cycliodidascales, que le même Scholiaste explique Poëtes Dithyrambiques; car, telles étoient la poësie & la musique, qui entroient dans ces sortes de danses.

CHOLARGUE, *Cholargus*, (*b*) bourg de l'Attique dans la tribu Acamantide. Plutarque parle de ce bourg; il nous apprend que Périclès en étoit natif.

CHOLHOZA, *Cholhoza*, (*c*) Χολεζὲ, fut pere de Sellum, qui, au retour de la Captivité de Babylone, bâtit la porte de la fontaine.

CHOLLE, *Cholle*, Χόλλη, (*d*) ville d'Afrique, selon Appien; mais, comme le remarque Ortélius, il faut lire Acholla. Ptolémée met dans la Palmyrene une ville du nom de Cholle.

CHOLLIDES, *Chollidæ*, peuples de Grece dans l'Attique, sous la tribu Léontide. Étienne de Byzance l'écrit par deux LL, ou ΛΛ, & un ι simple. M. Spon met le peuple Chollides dans la tribu Égéïde, & dit que ce nom se trouve aussi écrit Cholleides, malgré la critique trop scrupuleuse de Meursius, qui n'y veut point la diphthongue ει.

CHOMER, *Chomer*, *ou* HOMER, sorte de mesure Hébraïque. C'étoit la même que le Corus, qui contenoit dix baths, & par conséquent deux cens quatre-vingt-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 325, 326.
(*b*) Plut. T. I. p. 153.

(*c*) Esd. L. II. c. 3. v. 15.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 15.

dix-huit pintes, une chopine, un demi-septier, & un peu plus.

CHONÉNIAS, *Chonenias*, Χωνενίας, (*a*) chef des Lévites, présidoit à la musique du temple, du tems de David. Il commençoit le premier la sainte symphonie, parce qu'il étoit très-sage & très-habile, dit l'Écriture.

CHONÉNIAS, *Chonenias*, Χωνενίας, (*b*) vivoit du tems de Josias, roi de Juda. Lui & ses freres Séméias & Nathanaël, comme aussi Hasabias, Jehiel & Jozabad, chef des Lévites, donnerent aux autres Lévites, pour célébrer la Pâque, cinq mille menues bêtes, & cinq cens bœufs.

CHONIDAS, *Chonidas*, (*c*) gouverneur de Théfée. Par son application & ses talens, il répondit si bien aux intentions de l'ayeul de son éleve, que les Athéniens dans la suite l'honorerent comme un demi-Dieu, lui immolant tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Théfée; honorant ainsi, comme le remarque Plutarque, avec plus de raison & de justice, la mémoire de celui qui avoit formé leur héros, que Silanius & Parrhasius, qui n'en avoient fait que des statues & des portraits.

CHORA, *Chora*, Χώρα, nom dont les Grecs se sont servis pour désigner un lieu. Ils donnoient à ce mot des étendues fort différentes; car, ils nommoient Χώρα ou Χῶρος, un païs, une région, une province, une terre, un héritage, un champ; ils avoient aussi le mot Chorion, Χωρίον, pour signifier la même chose, & l'employoient aussi pour signifier une citadelle, un château, une forteresse, sans parler des autres significations de ces mots, lesquels n'ont point de rapport avec la géographie. C'est dans le sens de Chora, pris pour une campagne, qu'un païsan étoit nommé dans cette langue, Chorites, Χωρίτης.

CHORA, *Chora*, (*d*) rivière de France. Les Anciens ont souvent fait mention d'une rivière & d'un lieu de ce nom. Adrien de Valois est le premier qui ait recherché quelle rivière s'appelloit ainsi; & il a trouvé que Chora est la Cure qui a sa source dans le Nivernois, auprès de Plachei, passé à Domecy-sur-Cure, à Cure, & à Pierre-Pertus, auprès de Vezelay, à Arci, & se perd dans l'Ionne, à Crevan dans l'Auxerrois.

Quant au lieu du nom de Chora, Ammien-Marcellin en fait mention sur la route qui conduit d'Autun à Auxerre. On trouve Chora sur cette même route dans la vie de Saint Colomban, écrite par le moine Jonas dans le septième siecle. M. d'Anville dit que le nom de ce lieu subsiste encore dans l'emplacement d'une métairie, à l'entrée du diocèse d'Auxerre, en sortant de celui d'Autun. On peut voir dans les éclaircissemens sur l'ancienne Gaule, qui ont paru en 1741, les raisons

(*a*) Paral. L. I. c. 15. v. 22.
(*b*) Paral. L. II. c. 35. v. 9.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 97.
(*d*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

qui ne permettent pas d'adhérer à l'opinion de M. le Bœuf, en confondant Chora avec Crévan, qui étoit distingué par son nom de Crevennum, dès le tems de Charles Martel, ce qui est antérieur d'un siecle à la mention qui est faite de Chora dans la translation des Saints George & Aurèle. Il est intéressant de connoître la position de Chora par rapport à cet endroit de la Notice de l'Empire, *Præfectus Sarmatarum gentilium à Chorâ Parisios usque.* Sanson, en plaçant Chora à Corbeil, ne voyoit point que le nom de Corboilum, qui est celui de Corbeil, ne sçauroit être confondu avec Chora par une supposition d'analogie.

CHORAGES, *Choragia*, (*a*) partie des théatres anciens. C'en étoit comme le fond des coulisses; c'est-là qu'on disposoit quelquefois des chœurs de musique, & qu'on gardoit les habits & les instrumens de la scene; c'est de-là que l'on tiroit tout ce qui paroissoit aux yeux; d'où l'on voit que ces endroits devoient être assez spacieux.

CHORAMNÉENS, *Choramnæi*, Χοραμναῖοι, (*b*) peuples de Perse, selon Étienne de Byzance, qui dit que c'étoit des sauvages. Il cite Ctésias au dixième livre des Persiques, où il dit qu'ils étoient si légers à la course, qu'ils atteignoient & prenoient les biches en courant.

Ces Choramnéens sont sans doute les mêmes dont il est parlé dans Diodore de Sicile, qui les met au nombre de ceux qui furent soumis par Ninus, roi des Assyriens.

CHOROMNÉENS, *Choromnæi*, Χορομναῖοι, autrement Choramnéens. *Voyez* Choramnéens.

CHORASMIENS, *Chorasmii*, Χωράσμιοι, (*c*) peuples d'Asie, dont parle Quinte-Curse. Cet Historien paroît les mettre dans la Sogdiane. C'est la position que leur donne Ptolémée; car, il nomme les Chorasmiens parmi les nations qui habitoient dans la Sogdiane. Cela convient avec le témoignage de Pline, qui les place aussi vers ces quartiers-là.

Les Chorasmiens sont appellés Chorasmes, *Chorasmi*, dans Justin, qui nous apprend que ces peuples furent soumis par Alexandre. Du tems de Darius, ils faisoient partie de la seizième Satrapie, qui payoit trente talens à ce Prince. Hérodote, de qui nous tenons cette particularité, dit ailleurs, que les Chorasmiens alloient au combat armés de la même manière que les Bactriens.

Denys le Périégete distingue les Chorasmiens d'avec les habitans de la Sogdiane; car, après avoir parlé des Messageres, il ajoûte: » Après eux sont les » Chorasmiens vers le nord, & » après ceux-ci est la Sogdiane, » par le milieu de laquelle coule

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 245.
(*b*) Diod. Sicul. p. 64.
(*c*) Quint. Curt. L. VII, c. 4. Ptolem. L. VI. c. 12. Plin. T. I. p. 314. Strab. p. 513. Athen. p. 70. Just. L. XII. c. 6. Herod. L. III. c. 93. L. VII. c. 66.

» l'Oxus. « On doute que ces Chorasmiens soient les mêmes que ceux d'Athénée ; mais, ils ne different pas des Chorasmusines de Strabon, ni même à ce que nous croyons, des Choramnéens d'Étienne de Byzance. Ces Chorasmiens, chassés de leur patrie, se jetterent dans la Syrie où ils remporterent de grandes victoires sur les Francs, qui y avoient établi le royaume de Jérusalem.

Ce sont les mêmes que M. l'abbé de Vertot appelle Corasmiens. C'étoit, dit-il, des peuples sortis récemment de la Perse, & issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes ; du moins, ils en habitoient alors le païs appellé Yracagémi ou Hyrcanie Persienne. D'autres les placent dans le Couvarzem, proche de la Corosane ; mais, je ne sçais, ajoûte M. de Vertot, si ces Corasmiens n'étoient pas plutôt originaires du royaume de Carizme, que Ptolémée appelle Chorasmia, d'où ces barbares, la plûpart pâtres, & qui n'avoient guere de demeures fixes, pouvoient être passés dans quelques-unes des provinces de la Perse. Quelque haute estime que les Ouvrages de ce sçavant abbé m'ayent fait naître pour sa personne, dit M. de la Martinière, je ne puis dissimuler qu'il y a bien de l'inexactitude dans ce peu de mots. Outre qu'il devoit dire Couvarezm, ou plutôt Khouarezem, & Corassan ou Khorassan, il ne devoit pas distinguer le païs de Couarezm, de celui de Carizme ; qui sont synonymes, & répondent à la Chorasmie de Ptolémée, à quelque différence près des limites. Quant à ce qu'il dit qu'ils étoient issus, à ce qu'on prétend, des anciens Parthes ; cela peut être vrai, parce qu'il y avoit d'autres Chorasmiens dans la Parthie. Pour ceux qui causerent tant de maux dans la Palestine, & qui s'étant brouillés ensemble, se détruisirent eux mêmes, de sorte que tout en périt, jusqu'à leur nom, cela ne doit pas s'entendre des Chorasmiens en général, mais de ce détachement de la nation, qui étoit sous les ordres de Barbacan.

CHORASMIENS, *Chorasmii*, Χωράσμιοι, (*a*) peuples d'Asie dans la Parthie, vers l'Orient, selon Athénée. Arrien, dans son Histoire des guerres d'Alexandre, fait mention d'un peuple qu'il nomme Chorasmenes ; mais, il est différent de ceux-là, car il le mèt au voisinage de la Colchide & des Amazones.

CHORAULE, *Chauroles*, (*b*) nom que l'on donnoit chez les Grecs & chez les Romains, à celui qui présidoit sur les Chœurs. Celui, qu'on voit dans les antiquités de D. Bernard de Montfaucon, est revêtu d'une tunique, & tient de chaque main une flûte, dont le petit bout est appuyé sur sa poitrine.

CHORAZIN, *Chorazin*. *Voyez* Corozaïm.

(*a*) Athen. p. 70.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 343.

CHORÉE, terme, qui, dans la poësie Grecque & Latine, signifie un pied ou une mesure de vers, composée d'une longue & d'une breve, comme ārmă. On l'appelle ordinairement Trochée. *Voyez* Trochée.

CHORÈGE, *Choragus*, (*a*) sorte de Magistrat à Athènes. Le peuple d'Athènes étoit partagé en dix tribus, dont chacune avoit un Magistrat, que l'on nommoit Chorège. C'étoit à lui faire les frais des représentations tragiques pour sa tribu. A la vérité, la tribu donnoit une somme; mais, il en coûtoit toujours au Chorège, qui ne pouvoit guere dans ces occasions, se dispenser de se piquer de magnificence. Lorsqu'il choisissoit une piece, on disoit qu'il lui accordoit le chœur; c'est-à-dire, qu'il fournissoit au Poëte des acteurs, des danseurs, des habits, en un mot, tout ce qui étoit nécessaire pour faire jouer une piece. Chaque Chorège cherchoit à l'emporter sur ses émules, & la gloire qui lui en revenoit, réjaillissoit sur toute sa tribu; il étoit aussi jaloux de cet honneur, que d'une victoire qu'il auroit remportée les armes à la main sur les ennemis de la république; ce qui paroît bien par ce que Plutarque raconte de Thémistocle. Thémistocle, dit-il, vainquit, faisant les fonctions de Chorège pour les tragédies, ces jeux étant alors dans leur plus grande célébrité, & fit dresser un monument de sa victoire avec cette Inscription : *Thémistocle Phréarien étoit Chorège; Phrynicus faisoit représenter la piece; Adimante présidoit.*

On avoit accordé au Chorège de la tribu victorieuse, le droit de faire graver son nom sur le trépied que cette tribu suspendoit aux voûtes du temple. Cette fonction quoique ruineuse, étoit fort recherchée, & devoit l'être dans un état républicain. Outre qu'elle conduisoit aux honneurs, comme la dignité d'Édile Curule à Rome, elle donnoit beaucoup de crédit dans l'esprit d'un peuple, plus sensible au plaisir qu'on lui procuroit, qu'à la grandeur des services, & qui estimoit autant un Chorège prodigue, qu'un Général victorieux.

CHORÈIQUE, *Choreus*, (*b*) Χορεῖος, sorte de rhythme, dont on trouve l'explication dans Aristide Quintilien.

Cet Auteur qualifie le rhythme Chorèïque irrationel, parce qu'il commence par le levé, dit Meibom, pour finir par le frappé; & il en fait deux espèces, l'ïamboïde & le trochoïde. Le Chorèïque-ïamboïde est composé d'une longue pour le levé, & de deux breves pour le frappé. *Il est semblable au dactyle, quant au rhythme*, dit Aristide, *& à l'ïambe, quant au nombre des syllabes.* Surquoi le sçavant Meibom fait cette judicieuse remarque. *Cela doit s'expliquer en cette manière: Quant au tems des pieds, l'ïam-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 264. Tom. XVIII. p. 70, 71.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 321, 322. T. XVII. p. 120.

boïde répond au dactyle ; mais, quant au rhythme, il répond à l'ïambe. Car, comme le rhythme ïambique commence par le levé ; de même l'ïamboïque commence aussi par le levé. Suivant cette explication de Meibom, il y a donc faute dans le texte d'Aristide, ce que l'interprete n'a point remarqué. Il faut lire *ïambe* au lieu de *dactyle*, & *dactyle* au lieu d'*ïambe*, en cette manière : *Il est semblable à l'ïambe, quant au rhythme ; & au dactyle, quant au nombre des syllabes.*

Il paroît que cette faute ou cette méprise est très-ancienne dans le texte d'Aristide, puisqu'elle se trouve dans Marcien Capelle, qui en parlant de ces rhythmes d'après Aristide, qu'il n'a fait que traduire en Latin, s'explique en ces termes : *Sunt sane* [*rhythmi*] *qui etiam irrationabiles esse dicuntur, quos analogos vocitamus, quos etiam chorios appellare consuevimus. Sunt autem numero duo; quorum alter diiambi figuram respicit, & constat ex elatione, quæ longa est, & duabus positionibus ; & numero quidem est ad dactylicum similis ; partibus verò ad numerum ionicum jungitur & iambicum.* Au travers des fautes d'un texte Latin si corrompu, on ne laisse pas de reconnoître distinctement celui d'Aristide, tel qu'on le lit aujourd'hui dans l'édition de Meibom, & sur lequel celui-ci rétablit le texte de Capelle, sans s'appercevoir de la transposition des deux mots *dactylo* & *ïambo*.

La seconde espèce de rhythme Chorëique étoit le trochoïde, composé de deux breves pour le levé, d'une longue pour le frappé, & qui n'étoit que l'inverse du précédent. Du reste, le rhythme Chorëique tiroit ce nom de l'emploi qu'on en faisoit dans plusieurs airs destinés aux danses.

CHORÉVÊQUE, *Chorepiscopus*, nom, que l'on donnoit à celui, qui exerçoit quelques fonctions épiscopales dans les bourgades & les villages. On l'appelloit le Vicaire de l'Évêque. Il n'est pas question dans l'Église de cette fonction avant le IVe siecle. Le Concile d'Antioche tenu en 340 marque ses limites. Armentarius fut réduit à la qualité de Chorévêque en 439, par le Concile de Riez, le premier de ceux d'Occident où il soit parlé de cette dignité. Le Pape Léon III l'eût abolie, s'il n'en eût été empêché par le Concile de Ratisbonne.

Le Chorévêque, au-dessus des autres Prêtres, gouvernoit sous l'Évêque dans les villages. Il n'étoit point ordonné Évêque, il avoit rang dans les Conciles après les Évêques en exercice, & parmi les Évêques qui n'exerçoient pas ; il ordonnoit seul des Clers mineurs & des Soûdiacres, & des Diacres & des Prêtres sous l'Évêque. Les Chorévêques d'Occident porterent l'extension de leurs privileges presqu'à toutes les fonctions épiscopales ; mais, cette entreprise ne fut pas tolérée. Les Chorévêques cesserent presque entièrement au X.e siecle, tant en Orient qu'en Occident, où il paroît qu'ils ont eu pour successeurs les Archiprêtres & les Doyens

Ruraux. Il y a cependant des Dignitaires encore plus voisins des anciens Chorévêques, ce sont les grands-Vicaires, tels que celui de Pontoise, auxquels les Évêques ou Archevêques, ont confié les fonctions épiscopales sur une portion d'un diocèse trop étendu pour être administré par un seul supérieur. Le premier des sous-Diacres de Saint Martin d'Utrecht, & le premier Chantre des Collégiales de Cologne, ont titre de Chorévêque, & fonctions de Doyens Ruraux ; l'Eglise de Treves a aussi des Chorévêques.

Ce nom vient de χῶρος, *locus*, lieu, & de ἐπίσκοπος, *episcopus*, Évêque, c'est-à-dire, Évêque d'un lieu particulier.

CHORIAMBE, terme, qui, dans l'ancienne poësie, veut dire un pied ou mesure de vers, composée d'un chorée ou trochée, & d'un iambe, c'est-à-dire, de deux breves entre deux longues, comme *hīstŏrĭās*.

CHORIAS, *Chorias*, (*a*) Χωρίας, Ménade, dont on voyoit le tombeau à Argos. C'étoit une de ces femmes qui suivoient Bacchus, & qui servoient dans ses troupes, lorsqu'il vint assiéger Argos ; on dit que Persée remporta la victoire, & que plusieurs de ses femmes ayant été tuées dans le combat, elles eurent une commune sépulture ; mais, comme celle-ci étoit la plus distinguée, elle eut son tombeau à part.

CHORICOMACHIAN. *Voyez* Céladian.

CHORIENIS PETRA, lieu de l'Inde au païs des Parétaques, selon Arrien. C'étoit une forteresse qui portoit le nom de son seigneur, appellé Choriénès.

CHORINÉE, *Chorinæus*, (*b*) capitaine, qui fut atteint & percé d'une fleche, qu'Asylus lui avoit décochée.

CHORINÉE, *Chorinæus*, (*c*) prêtre Troyen. Après qu'on eut recueilli & lavé avec du vin les cendres de Misène, ami d'Énée, Chorinée les enferma dans une urne de bronze ; ensuite, prenant un rameau d'olivier, qu'il trempe dans l'eau, il fait trois fois le tour de l'assemblée, asperse & purifie les assistans, & prononce enfin les derniers mots.

Quelques-uns prétendent que ces derniers mots consistoient dans ces trois syllabes, *ilicet*, adressées au peuple ; c'est-à-dire, *allez-vous, en la cérémonie est finie.* Mais, ce mot *ilicet* étoit d'usage dans tous les sacrifices, & c'est de cette ancienne coûtume qu'est dérivé l'*ite, missa est* ; ce que nos Théologiens ne nient point. Il est donc vraisemblable qu'il s'agit ici plutôt de l'adieu qu'on disoit au mort : *Vale* [en l'appellant par son nom], *magna supremum voce ciemus.* Revenons au prêtre Chorinée.

Ébuse étant venu l'attaquer, ce Prêtre prit un tison ardent sur les autels, & le lui porta au vi-

(*a*) Pauf. p. 120.
(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 571.

(*c*) Virg. Æneid. L. VI. v. 226. & *seq.* L. XII. v. 298. & *seq.*

sage. Le feu ayant pris à la barbe d'Ébuse, Chorinée profite de son trouble, le presse, le saisit aux cheveux, le renverse par terre, & le perce de son épée.

CHORŒBE, *Chorœbus. Voyez* Corœbe.

CHOROGRAPHIE, *Chorographia*, l'art de faire la carte, ou la description de quelque païs ou province.

Ce mot vient des mots Grecs χῶρος, région, contrée, lieu; & de γράφω, je décris.

La Choragraphie est différente de la Géographie, comme la description d'un païs l'est de toute la terre.

Elle est différente de la Topographie, comme la description d'un païs l'est de celle d'un lieu, d'une ville, ou de son district.

CHORRÉENS, *Chorræi*, (*a*) Χοῤῥαῖοι, peuples appellés aussi Horréens. Ce furent les premiers habitans du païs de Séïr ou Séhïr, qui fut depuis occupé par les Iduméens. Ils étoient déjà puissans du tems d'Abraham, & longtems avant la naissance d'Ésaü. Séhïr, fort différent d'Ésaü, étoit leur pere. Les enfans d'Ésaü conquirent le païs de Séhïr, ou se mêlerent avec les Horréens, descendans de Séhïr; car, on ne sçait pas comment cela s'est fait. Mais, on sçait qu'ils sont regardés comme ne faisant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Arabie déserte, au midi & à l'orient de la terre de Chanaan.

On trouve le nom de Horréens dans un sens appellatif, au troisième livre des Rois, où les interpretes l'ont traduit par *Optimates*, ou *Heroës*.

CHORS. (*b*) L'on trouve souvent dans les Inscriptions *Chors* pour *Cohors*. M. Fabretti, dans ses Inscriptions, en fournit quatre ou cinq exemples.

CHORTACANE, *Chortacana*, Χορτάκανα, (*c*) ville d'Hyrcanie, selon Diodore de Sicile. Elle étoit une des plus considérables du païs, & extrêmement forte par la nature même de son assiette. C'est-là que le Satrape Satibarzane s'étoit mis en défense aux approches d'Alexandre, mais il n'en fut pas moins obligé de se rendre.

CHORZIANES, *Chorziani*, peuple d'Asie, selon Procope. M. Cousin, dans sa traduction, ne nomme pas le peuple, mais le païs, & dit: » Philimuth & » Vérus allerent dans la Chor- » zianne avec les Éruliens qu'ils » commandoient, & s'arrêterent » tout proche de Martin. « Procope dit, quelques lignes plus haut, que ce dernier capitaine des troupes d'Orient, étoit arrivé au fort de Citharise, à quatre journées de Théodosiopolis où Valérien étoit campé.

CHOSE, *Res*, nom général, que l'on donne à tout ce qui est dans la nature.

(*a*) Genes. c. 14. v. 6. c. 36. v. 20, 21. Deuter. c. 2. v. 1. c. 33. v. 2. Reg. L. III. c. 21. v. 8.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 173.

(*c*) Diod. Sicul. p. 603.

On désigne indiſtinctement par ce mot tout être inanimé, ſoit réel, ſoit moral, *être* eſt plus général que *choſe*, en ce qu'il ſe dit indiſtinctement de tout ce qui eſt; au lieu qu'il y a des êtres, dont choſe ne ſe dit pas. On ne dit pas de Dieu, que c'eſt une choſe; on ne le dit pas de l'homme. *Choſe* ſe prend encore par oppoſition à *mot*; ainſi, il y a le mot & la choſe; il s'oppoſe encore à Simulacre, ou apparence.

Les choſes appellées *mancipi*, chez les Romains, étoient celles qui étoient poſſédées en pleine propriété. Elles étoient ainſi appellées de *mancipium*, qui ſignifioit le droit de propriété & de domaine, dont les ſeuls citoyens Romains jouiſſoient ſur tous les fonds de l'Italie, ſur les héritages de la campagne, ſur les eſclaves, & ſur les animaux qui ſervoient à faire valoir ces mêmes fonds. Toutes ces choſes étoient appellées *Res mancipi*, ou *mancipii*, à la différence des provinces tributaires des Romains, où les particuliers n'avoient que l'uſufruit & la poſſeſſion de leurs fonds & des choſes qui y étoient attachées. C'eſt pourquoi, on les nommoit *Res nec mancipi*.

Par l'ancien droit Romain, l'uſucapion n'avoit lieu que pour les choſes appellées *mancipi*, ſoit meubles ou immeubles. Les choſes appellées *nec mancipi*, étoient ſeulement ſujettes à la preſcription; mais, Juſtinien ſupprima ces diſtinctions frivoles entre ces deux manières de poſſéder & de preſcrire.

Les choſes publiques ſont celles dont le public a l'uſage, telles que les rivières navigables & leurs rivages, les rues & places publiques. Chez les Romains, le peuple avoit la propriété de ces Choſes, au lieu que parmi nous, elles appartiennent au Roi, ou au Seigneur haut juſticier, dans la juſtice duquel elles ſont ſituées.

Les Choſes publiques & les Choſes communes conviennent en ce que l'uſage en eſt commun à tous les hommes; mais, elles different en ce que la propriété des Choſes publiques appartient à quelqu'un, au lieu que celle des Choſes communes n'appartient à perſonne.

Les Choſes religieuſes ſont les lieux qui ſervent à la ſépulture des Fideles. Chez les Romains, chacun pouvoit, de ſon autorité privée, rendre un lieu religieux, en y faiſant inhumer un mort; mais, parmi nous, cela ne ſuffit pas pour metre ce lieu hors du commerce. Il ne devient religieux qu'autant qu'il eſt béni & deſtiné pour la ſépulture ordinaire des Fideles.

Les Choſes ſacrées ſont celles qui ont été conſacrées par les Evêques, avec les ſolemnités requiſes, comme les vaſes ſacrés, les égliſes, &c.

Les Choſes ſaintes, en droit, ſont celles que les loix ordonnent de reſpecter, telles que les portes & les murailles des villes, la perſonne des ſouverains, les ambaſſadeurs, les loix mêmes. On appelle ces Choſes, ſaintes, parce qu'il eſt défendu de leur faire injure, ou

d'y donner aucune atteinte.

CHOSROÈS, *Chofroes*, (a) Ὀσρόης, fils de Pacorus, roi des Parthes, gouverna cette nation, après la mort de fon pere. Il avoit un frere, nommé Parthamafiris, felon l'expreffion de Dion Caffius. Il eft vrai que quelques lignes plus bas, Parthamafiris eft appellé neveu de Chofroès. Mais, on doit fuppofer que c'eft par erreur de copifte, & qu'il faut lire ἀδελφὸν, au lieu d'ἀδελφιδοῦν.

Exédare, roi d'Arménie, avoit reçu de Chofroès l'inveftiture de ce royaume. L'empereur Trajan prétendit que c'étoit un attentat aux droits de l'empire Romain, & réfolut d'en tirer vengeance, ou plutôt de profiter de l'occafion pour s'agrandir. Mais, quelque paffionné qu'il fût pour les armes, il eftimoit les bons procédés, & il ne vouloit point paroître violent ni injufte. Il s'étoit donc plaint à Chofroès de l'entreprife faite par lui fur les droits du peuple Romain au fujet de la couronne d'Arménie. Mais, il en reçut une réponfe fière, qui le mit à l'aife, & lui donna pleine liberté de fe fatisfaire. En conféquence, il fit tous les apprêts d'une guerre auffi importante, & il fe mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athènes, qu'il vit venir à lui une ambaffade de Chofroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres penfées. Le roi des Parthes lui envoyoit des préfens, lui demandoit fon amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains, ni aux Parthes, il l'avoit dépofé. Enfin, il prioit Trajan d'accorder à Parthamafiris, fon frere, l'inveftiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propofitions, fi elles lui euffent été faites d'abord; mais, elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avance, & il fe croyoit en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux ambaffadeurs de Chofroès, que l'amitié fe prouvoit par des effets, & non par des paroles; qu'il feroit bientôt en Syrie, & que là, voyant les chofes de près, il fe détermineroit au parti le plus convenable. Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre; & le fuccès répondit au de-là de fes efpérances. Tout plia devant lui. Parthamafiris, ne pouvant conferver fon royaume, voulut au moins périr en Roi. Il fe fit tuer dans un combat, & laiffa ainfi les Romains paifibles poffeffeurs de l'Arménie. Trajan, ne bornant point là fes projets ambitieux, pouffa plus loin fes conquêtes; & Aurélius Victor nous apprend que Chofroès fut obligé de lui donner des ôtages.

La guerre fe ralluma quelques années après. Trajan fit prifonnière la fille de Chofroès, dépouilla ce Prince de fes États, & devint

(a) Dio. Caff. pag. 778. & *feq.* Crév. Hift. des Emp. Tom. IV. pag. 236. & *fuiv.* Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 57.

maître

maître du trône d'or, sur lequel les rois Parthes recevoient les hommages de leurs sujets. L'infortuné Chosroès dut alors mener une vie errante & fugitive. Mais, Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône, que ce Prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jetta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Mais, les Parthes dédaignant ce Roi, le déposerent, & rappellerent Chosroès, qui fut reconnu par Adrien, après la mort de Trajan. Un bienfait de cette nature n'empêchant pas Chosroès de se souvenir de ce qu'il avoit souffert de la part des Romains, voulut s'en venger, & fit des préparatifs de guerre. Mais, Adrien, qui lui avoit déjà abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer, en lui renvoyant sa fille, qui étoit restée prisonnière entre les mains des Romains. Il promit de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux Parthes; & quoique cette promesse n'ait point eu d'exécution, la paix n'en subsista pas moins entre les deux Empires. Tite Antonin ne voulut pas non plus rendre ce trône d'or à Vologèse, fils de Chosroès.

CHOUETTE, *Noctua* (a) *Strix*, oiseau nocturne, que la loi de Moïse avoit déclaré impur.

I. Cet oiseau a l'ouverture de la bouche grande à proportion de la longueur du bec; la langue est un peu fourchue à l'extrémité; son empreinte est marquée sur le palais. Les yeux sont gros & saillans; la membrane, qui se trouve entre l'œil & la paupière, a le bord noir, celui des paupières est large & rougeâtre. L'ouverture des oreilles est très-grande, & recouverte d'une pellicule. Les yeux & le menton sont entourés d'un double rang de plumes, qui forment une espèce de fraise. Ces deux rangs de plumes sont situés l'un derrière l'autre; celui de devant est composé de plumes roides & parsemées de blanc, de noir & de roux; celles du rang inférieur sont souples & teintes de blanc & de couleur de feu. Le milieu de la tête est noirâtre; les yeux sont très-près des oreilles; il y a au de-là des narines au-dessous des yeux, des poils ronds & droits.

La face supérieure du corps est mêlée de couleur noirâtre & de roux. Les bords des plumes sont roux, & le milieu est noirâtre; mais, si on examine de près chaque plume en particulier, on y voit des lignes ondoyantes qui les traversent, & qui sont alternativement brunes & cendrées. Le ventre & le reste de la face inférieure du corps, ont à peu près les mêmes couleurs que le dos. En général, les plumes du corps de la chouette sont plus douces, plus longues & plus élevées que dans la plûpart des autres oiseaux; ce qui la fait paroître beaucoup plus grosse

(a) Levit. c. 11. v. 17.

qu'elle ne l'eſt en effet.

Les pattes ſont couvertes preſque juſqu'aux ongles d'un plumage épais de couleur blanche ſale, avec de petites lignes noires & ondoyantes; il n'y a que deux ou trois écailles annulaires dans chaque patte qui ſoient à nud.

Chaque aîle a vingt-quatre grandes plumes; les barbes extérieures de la première ſont terminées à la pointe par des poils ſéparés les uns des autres, & diſpoſés en forme de dent de peigne. On voit ſur les grandes plumes des aîles & de la queue, ſix ou ſept taches tranſverſales qui ſont d'un blanc ſale, & teintes de roux ou de brun. Les petites plumes des aîles, qui recouvrent les grandes, ſur tout celles du milieu & les plus longues des épaules qui couvrent les côtes du dos, ſont marquées de taches blanches, ſur tout ſur les barbes intérieures de chaque plume.

La queue a ſix pouces de longueur; elle eſt compoſée de douze plumes, celles du milieu ſont les plus longues, & les autres diminuent de longueur par degrés juſqu'à l'extérieure, qui eſt la plus courte; elles ſont toutes pointues.

La plante des pieds eſt calleuſe & de couleur pâle; les ongles ſont longs & de couleur de corne ou noirâtre. Il n'y a point de membrane entre les doigts. L'extérieur de devant peut ſe plier en arrière, comme ſi en effet c'étoit un doigt de derrière; ce qui a fait dire que cet oiſeau avoit deux doigts de derrière.

(a) II. La Chouette étoit conſacrée à Minerve. On la lui avoit donnée comme un ſymbole de prudence, la pénétration de cet oiſeau, dans l'avenir, ayant été reconnue par les Anciens. Dion Chryſoſtôme cite là-deſſus l'apologue d'Éſope, pour faire entendre que c'eſt par-là que la Chouette a ſçu plaire à la plus belle & à la plus ſage de toutes les déeſſes. Ce ſont ſes propres termes, qui font plus d'honneur à Minerve que l'imagination de ceux qui lui ont donné des yeux de Chouette, pour autoriſer le ſymbole.

Sur les monnoies des Athéniens, on voit d'un côté la tête de cette déeſſe, & de l'autre une Chouette. On croit que cela peut avoir quelque rapport aux Athéniens mêmes. C'étoit, dit Antiphone dans Athénée, un oiſeau fort commun dans leur territoire; & après cela, il n'y a point d'inconvénient à conſentir qu'il y ait eu communauté de ſymboles entre la déeſſe & la ville d'Athènes. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le nom de Chouettes avoit été donné aux monnoies de l'Attique. L'eſclave d'un riche Lacédémonien a dit en ce ſens-là, qu'une multitude de Chouettes nichoient ſous le toit de ſon maître.

Mais, pourquoi les Chouettes ſont-elles poſées ſur des vaſes diſ-

(a) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 223, 224. T. V. pag. 268. T. XVI. p. 104.

tingués par différentes lettres ? les Athéniens, comme la plûpart des Antiquaires l'ont cru jusqu'ici, auroient-ils voulu signifier par-là qu'ils ont inventé la fabrique des vases de terre ? c'est un honneur qu'on ne leur dispute point. On sçait même que de-là leur est venu le nom de Prométhées ; mais, ils ont trouvé des choses plus importantes, dont ils ne se sont point vantés dans leurs monnoies.

La Chouette se voit aussi avec Minerve sur une médaille d'Ilium. Sur quoi l'on propose cette difficulté ; pourquoi trouve-t-on avec la Minerve d'Ilium le symbole de celle d'Athènes ? M. l'abbé de de Fontenu répond, 1.° que peut-être le Palladium de Troye n'étoit qu'une copie de celui qui étoit à Athènes depuis l'arrivée de Cécrops, & qu'on croyoit aussi être tombé du ciel. Le culte de Minerve, apporté d'Égypte dans la Grece, passa dans la Samothrace, & de-là dans l'Asie mineure, où peut-être Dardanus lui-même le fit connoître. 2.° Il est très-probable que les Iliens, que la valeur des Athéniens avoient affranchis de la domination des Perses, voulurent, en reconnoissance de ce service, faire graver sur leur médaille, le symbole de la déesse, qui étoit le plus en vénération chez leurs bienfaiteurs ; comme par un semblable motif de reconnoissance, ils firent aussi graver, sur une autre médaille de leur Minerve Iliade, qui est dans le cabinet du Roi, le cheval Pégase qui étoit le symbole que lui donnoient les Corinthiens. 3.° Les Iliens voulurent peut-être exprimer par ce symbole qu'ils avoient été assujettis par les Athéniens, dans le tems que ceux-ci se rendirent maîtres d'une grande partie de l'Asie mineure, comme le rapporte Strabon d'après Thucydide ; & cette réflexion feroit tomber la critique de Casaubon, qui accuse Strabon de n'avoir pas bien entendu le texte de Thucydide.

Pline a vanté la chair de la Chouette pour la paralysie. Tous les auteurs de matières médicales ont rapporté cette vertu d'après lui, & comme un trait d'érudition. Cette propriété & quelques autres qu'ils lui ont aussi accordée, chacun sur l'autorité de son prédécesseur, ne sont pas confirmées par des observations. L'usage médicinal de cet oiseau est très-rare parmi nous, ou même absolument nul.

CHOUETTE, sorte de danse des Grecs, dont nous ne sçavons autre chose, sinon qu'elle étoit dans le caractère pantomime & bouffon.

CHRÉMÈS, *Chremes*, (a) fameux personnage dans les comédies de Térence. Horace en fait aussi mention, & il le représente comme un vieillard fort avare.

CHRÉMETES, *Chremetes*. Aristote, faisant une énumération des rivières, pour faire voir qu'elles ont leurs sources dans des montagnes, dit : » De même en

(a) Horat. Epod. Ode 1. v. 33.

» Afrique il y en a comme l'Ægon & le Nise qui tombent » des montagnes d'Éthiopie ; & » d'autres, qui étant les plus » grandes, entre celles dont on » parle le plus, comme le Chrémetes qui se décharge dans la » mer extérieure [l'Océan], & » le premier bras du Nil, ont » leur source dans la montagne » nommée le mont d'argent. « Il n'est pas surprenant qu'Aristote suive l'ancienne erreur, qui mettoit la source du Nil aux montagnes de la Lune, puisque de sçavans géographes, tels que Messieurs Sanson, l'ont maintenue dans leurs cartes, par un entêtement qu'on ne sçauroit louer, quelque raison que l'on ait de ne parler de leur science qu'avec une estime respectueuse. A présent que l'on connoît les sources du Nil, on sçait, à n'en point douter, que des lieux où il naît, il ne sort aucune rivière qui se rende dans l'Océan. Ainsi, les signes que donne Aristote pour reconnoître le Chrémetes, ne conviennent à aucune rivière du monde. Cependant, à les examiner sur le pied de l'ancienne erreur, on peut soupçonner qu'il a voulu parler de la rivière de Zaire. Les Anciens, avoient fait le tour de l'Afrique ; mais, ils n'avoient qu'une connoissance bien confuse de toute sa partie méridionale, qu'ils ont peuplée & entrecoupée de rivières & de montagnes, conformément à leur imagination. Hésychius parle aussi du Chrémetes.

CHRÉMON, *Chremon*, (*a*) Χρέμων, l'un des trente tyrans, que ceux de Sparte donnerent aux Athéniens.

CHRESES, *ou* CHRESIS, *Chreses*, *Chresis*, Χρῆσις. C'est une des parties de l'ancienne Mélopée, qui apprend au compositeur à mettre un tel arrangement dans la suite des sons, qu'il en résulte une bonne modulation & une mélodie agréable. Cette partie s'applique à différentes successions des sons, appellées par les Anciens, agoge, euthia, anacamptosa, &c.

CHRESMOTHETES, *Chresmothetæ*, (*b*) sorte de ministres des temples. On appelloit ainsi ceux qui donnoient les sorts à tirer.

CHRESPHONTE, *Chresphontus*, (*c*) l'un des Héraclides, étoit fils de Cléodée & petit-fils d'Hillus. Après que ses freres & lui se furent rendus maîtres de quelques villes du Péloponnèse, ils les partagerent entr'eux. Mycènes échut à Chresphonte, qui, dans la suite, se rendit aussi maître de Messène, d'où il chassa les descendans de Nestor, Alcméon & Péon, qui allerent se réfugier à Athènes. Son fils Épitus lui succéda à la couronne de Messène, & donna le nom d'Épitides aux Rois ses successeurs.

CHRESTIENTÉ, terme dont l'*S* ne se prononce point. On ap-

(*a*) Xénoph. p. 461.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 491.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 391. *& suiv.*

pelle ainsi les païs, où la religion Chrétienne est la dominante, non seulement ceux où regne la religion Catholique, mais même ceux où l'on fait profession du christianisme altéré par le schisme ou par l'héresie.

CHRESTODEME, *Chrestodemus*, auteur d'une histoire de Thebes, si l'on en croit Michel Apostole.

CHRESTOMATHIES, (*a*) nom que les Grecs donnoient à certains ouvrages. C'étoient ceux qu'ils composoient en ramassant ce que dans leurs lectures, ils avoient marqué d'un χῖ, pour signifier χρυςὸν, *bonum*, bon.

CHRESTON, *Chreston*, (*b*) roi de Bithynie, qui fut tué par Mithridate le grand, roi de pont. La mort de ce Prince ne lui fut pas imputée à crime, parce que le Sénat l'avoit déclaré ennemi du peuple Romain, & qu'il étoit par conséquent de l'intérêt de cette nation, que Chreston fût assassiné. Justin nous instruit de ces circonstances dans une harangue qu'il met dans la bouche de Mithridate.

CHRESTUS, *Chrestus*, (*c*) χρῦςος, préfet du Prétoire, sous l'empire d'Alexandre Sévère. Julie Mamée, mere de ce Prince, lui donna le célebre Ulpien pour collegue, ce qui souleva les soldats mécontens de ce nouveau ministre. Julie Mamée prévint la conspiration, & fit tuer Chrestus & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare disent que ce fut Ulpien même qui fit assassiner les deux préfets, pour leur succéder, l'an de J. C. 228.

CHRESTUS, *Chrestus*, χρῦςος, prince de la Chersonnèse, & tributaire de l'Empire, sous Dioclétien, entra, en faveur des Romains, dans les états de Criscon ou Sauromate prince du Bosphore, vers l'an de J. C. 294, pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Bosphore, & fit plusieurs prisonnniers, entre lesquels se trouverent les femmes de Criscon, que ces avantages obligerent à demander la paix. Dioclétien la lui accorda, & en reconnoissance des services de Chrestus, déclara la Chersonnèse libre & exempte de tributs.

CHRESTUS, *Chrestus*, Χρῦςος, officier de l'empereur Constance dans son armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du tyran Magnence, qu'ils éleverent à l'empire l'an 350 de J. C. Mais, il fut défait la même année, & puni avec ses complices.

CHRESTUS, *Chrestus*, Χρῦςος, professeur à Constantinople, y enseigna le Latin sous l'empereur Constance, qui le fit succéder à Évantius l'an de J. C. 359.

CHRETES, *Chretes*, lac de Libye, où se trouvoient trois isles, selon le Périple de Hannon.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XX. p. 16.

(*b*) Just. L. XXXVIII. c. 5.

(*c*) Diod. Cass. p. 917.

CHRISTODORE, *Christodorus*, Χριστόδωρος, (a) poëte Grec, dont on ne trouve rien dans l'anthologie imprimée, & dont il y a des pieces dans l'anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi.

CHRISTODORE, *Christodorus*, Χριστόδωρος, (b) autre poëte Grec qui vivoit dans le cinquième siecle, sous l'empire d'Anastasie. Il composa un poëme en six livres, de la conquête de l'Isaurie, par le même Empereur, avec quelques autres ouvrages rapportés par Suidas. Il étoit fils de Paniscus de la ville de Coptos en Égypte.

CHRITILIUS, *Chritilius*, (c) certain homme, qui, au rapport de Cicéron, fut accusé par C. Ruscius, & défendu par Sisenna.

CHROCUS, *Chrocus*, (d) roi des Allemands, fut l'auteur & le chef d'une irruption violente dans les Gaules, & de mille cruautés exercées par les barbares qu'il commandoit. Il fut vaincu & tué par un certain Marius, qui de simple soldat s'étoit avancé par sa valeur dans les emplois militaires.

CHROMATIQUE, *Chroma*, (e) l'un des trois genres de la musique ancienne. Boëce attribue à Timothée de Milet, l'invention du genre Chromatique; mais, Athénée la donne à Épigonus. Ce genre étoit moins naturel & moins ancien que le genre diatonique.

Il y avoit trois especes de genre Chrômatique; 1.° le genre Chromatique mol ou foible, dont les trois intervalles étoient un tiers de ton, un autre tiers de ton, un ton & demi, & un tiers; 2.° le genre Chromatique sesquialtère, dont les trois intervalles étoient un dièse ou quart de ton & demi, un dièse & demi, sept dièses ou quarts de tons; 3.° le genre Chromatique fort ou tonique, dont les trois intervalles étoient un demi-ton, un autre demi ton, un ton & demi.

Des trois espèces de genre Chromatique, le tonique étoit le plus aigu.

Ces réflexions sont de M. Burette, qui, dans un autre endroit, explique le genre Chromatique, d'une manière encore plus détaillée. » Dans le Chromatique mol ou » foible, dit-il, les intervalles » étoient 1.° de l'hypate à la » parhypate, un tiers de ton ou » un dièse Chromatique; 2.° de » la parhypate au lichanos, un » autre tiers de ton; 3.° du lichanos à la nête, un ton & » demi & un tiers, par indivis » ou non divisé. Dans le Chro» matique sesquialtère, les inter» valles étoient 1.° de l'hypate

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.
(b) Suid. T. II. p. 1152, 1153.
(c) Cicer. Brutus c. 141.
(d) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 473.

(e) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 89. Tom. X. p. 255, 279. Tom. XIII. p. 175, 182, 186, 271, 272. T. XV. p. 372, 389, 390. T. XVII. p. 70.

» à la parhypate, un tiers & » demi de ton, ou un dièse & » demi Chromatique; 2.° de la » parhypate au lichanos, encore » un tiers & demi de ton; 3.° » du lichanos à la nête, sept » dièses enharmoniques ou quarts » de ton, ou un ton & demi, & » un quart par indivis. Dans le » Chromatique tonique ou dur, » les intervalles étoient 1.° de » l'hypate à la parhypate, un » demi-ton; 2.° de la parhypate » au lichanos, encore un demi-» ton; 3.° du lichanos à la nête, » un ton & demi par indivis, » c'est-à-dire, *mi*, *fa*, *fa dièse* » *la*. «

On demande pourquoi le genre Chromatique étoit exclus de la Tragédie. Plutarque nous en allègue une raison générale, & qu'il applique également à tous les retranchemens de même nature, faits en différentes occasions; & cette raison est celle de la décence de la bienséance, de la convenance au propre caractère de la tragédie. Il consistoit, ce caractère, dans la grandeur d'ame, dans le courage, dans la magnificence & dans les autres qualités héroïques, mises sur la scene, ce qui s'appelloit ἦθος διασταλτικόν. Ce caractère devoit être soûtenu sur tout par les chœurs; & c'est à quoi la poësie & la musique devoient concourir à l'envi. Or, des trois genres de musique, le diatonique étoit le seul qu'on pût employer dans ces chœurs avec succès; cette sorte de modulation étant la plus propre à exprimer les sentimens pleins de grandeur & d'élévation, que la poësie vouloit inspirer. Le genre Chromatique, dont le caractère avoit quelque chose de lâche, de mol & d'efféminé, n'y eût pas été convenable. On ne doit donc pas être surpris qu'il fût banni de la musique des tragédies.

A cette première cause d'exclusion qu'assigne notre Auteur, on peut en joindre une seconde, qui sans doute ne laissoit pas d'y entrer pour beaucoup. C'étoit la difficulté des chants Chromatiques, moins naturels que les diatoniques, à cause des demi-tons multipliés, & par-là d'une exécution plus épineuse. Moins la voix se plie aisément à cette espèce d'intonation, moins elle est capable d'y chanter bien juste; & il eût été beaucoup plus difficile de faire chanter d'accord ensemble dans le genre Chromatique, un grand nombre d'acteurs musiciens, que dans le diatonique. On y jouoit le Chromatique, & même l'enharmonique avec autant de facilité que le diatonique, parce que ces instrumens, montés ou percés sur un certain ton, le conservoient plus invariablement.

Le mot *Chromatique* vient du Grec χρῶμα, qui signifie couleur, soit parce que les Grecs marquoient ce genre par des caractères rouges ou diversement colorés, soit parce que le genre Chromatique est moyen entre les deux autres, comme la couleur entre le blanc & le noir; ou, selon d'autres, parce que le genre Chromatique varie & embellit le genre

diatonique par ses semi-tons, qui font dans la musique le même effet que la variété des couleurs fait dans la peinture.

CHROME, terme de Belles-Lettres. Il signifie couleur, raison spécieuse, prétexte, qu'emploie un orateur au défaut des motifs solides & fondés. Ce mot est originairement Grec. Χρῶμα signifie à la lettre, couleur.

CHROMIE, *Chromia*, (*a*) Χρομία, fille d'Itonus & petite-fille d'Amphictyon. Quelques-uns prétendent qu'elle fut mariée à Endymion.

CHROMIS, *Chromis*, (*b*) Χρόμις, capitaine, qui commandoit avec Ennomus les Mysiens durant le siege de Troye.

CHROMIS, *Chromis*, (*c*) Χρόμις, capitaine Troyen, qui fut tué par la reine Camille.

CHROMIS, *Chromis*, (*d*) Χρόμις, l'un des Centaures. Il fut tué par Pirithoüs, l'un des principaux d'entre les Lapithes.

CHROMIS, *Chromis*, Χρόμις, fils d'Hercule, fut foudroyé par Jupiter, parce qu'il nourrissoit ses chevaux de chair humaine.

Un Satyre prenoit aussi le nom de Chromis.

CHROMIUS, *Chromius*, (*e*) Χρομίος, capitaine Grec qui partit pour le siege de Troye.

CHROMIUS, *Chromius*, Χρομίος, (*f*) capitaine Troyen, qui fut tué par Ulysse. Il y en eut un autre de même nom, qui fut tué par Teucer, fils de Télamon.

CHROMIUS, *Chromius*, (*g*) Χρομίος, fils de Nélée & de Chloris, périt par les mains d'Apollon & de Diane.

CHRONIES, *Chronia*. *Voyez* Cronies.

CHRONIUS, *Chronius*, (*h*) Χρόνιος, tua le tyran Aristomélidas. *Voyez* Aristomélidas.

CHRONOS, *Chronos*. *Voyez* Cronos.

CHRONUS [DIODORE]. *Voyez* Diodore.

CHROUBIS, *Chroubis*, (*i*) Χρουβὶς, nom d'un des dieux particuliers ou subalternes des Égyptiens. Mais, peut-être faudroit-il lire Chnoubis sur le monument qui nous a conservé ce nom. Un graveur peut avoir mis un P, au lieu d'un N. C'est la remarque que fait M. le comte de Caylus; mais, il ajoûte que si le graveur ne s'est point trompé, on pourroit croire que ce nom désignoit le taureau Apis, ou Mnévis adoré en Égypte. Chroub, dans la langue Hébraïque, dont l'affinité avec l'ancien Égyptien est connue, signifioit un veau ou un taureau. Ézéchiel donne le nom Chroub à l'animal qu'il appelle ailleurs Schor, un veau, ou un taureau. IC ne doit être regardé que comme une

(*a*) Pauf. p. 287.
(*b*) Homer. Iliad. L. II. v. 365.
(*c*) Virg. Æneid. L. XI. v. 675.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. Fabul. Centaur.
(*e*) Homer. Iliad. L. IV. v. 295.
(*f*) Homer. Iliad. L. V. v. 677. L. VIII. v. 275.
(*g*) Homer. Odyss. L. XI. v. 285.
(*h*) Pauf. p. 531.
(*i*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. V, pag. 70. T. VI. 17.

terminaison Grecque ajoûtée au nom Égyptien.

CHRUSIENS, *Chrusi*, peuples d'Asie, dont le païs étoit traversé par le fleuve Halys, selon Vibius Séquester, ou plutôt selon ses copistes, qui ont défiguré cet endroit. Ortélius, dont on ne sçauroit trop louer la sagacité en mille endroits des Anciens, dont il a très-heureusement corrigé les premières éditions, a été trompé, comme bien d'autres, à ce passage. L'édition de Vibius Séquester, *in-fol.* à Pézazo, chez Hierôme Soncin, porte : *Halys Lydiæ Enisos transit vel Chrusos.* Celle des Juntes porte : *Halys Lydiæ Chrusos transit.* On voit par-là que *vel Chrusos* est une espèce de note ajoûtée par le copiste, qui ne sçavoit si le mot, qui suit celui de *Lydiæ*, devoit être lu *Enisos* ou *Chrusos.* Il est aisé de voir qu'il ne faut lire ni l'un ni l'autre; qu'il n'est point question d'un peuple habitué sur les bords de l'Halys, & qu'enfin Vibius Séquester avoit en vue le fameux oracle :

Crœsus Halyn penetrans magnam
pervertet opum vim.

Ainsi, il faut lire dans Vibius Séquester *Halyn Lydiæ Crœsus transit.* Le fleuve Halys terminoit la Lydie, ou plutôt l'empire de Lydie, comme il paroît par la lettre de Darius à Alexandre. Cela suffit pour l'appeller un fleuve de Lydie. Crœsus le passa, trompé par le sens équivoque d'un oracle, & trouva sa perte, au lieu des conquêtes dont il se flattoit. Voilà ce que Vibius Séquester a voulu dire en peu de mots, *Halyn Lydiæ Crœsus transit.*

CHRYASUS, *Chryasus*, (a) cinquième roi d'Argos. Ce fut l'un de ceux qu'on appella Inachides, à cause d'Inachus, qui avoit été le premier roi d'Argos.

CHRYSA, *Chrysa*, Χρύσα, (b) nom d'un lieu de l'Attique, dont parle Plutarque dans la vie de Thésée. M. Dacier traduit ce mot, la place-dorée. Ce fut près de ce lieu que se donna la bataille entre les Amazones & les Athéniens commandés par Thésée.

CHRYSA, *Chrysa*, Χρύσα, ville de l'Asie mineure dans la Troade. *Voyez* l'article suivant.

CHRYSA, *Chrysa*, Χρύσα, (c) autre ville de l'Asie mineure, aussi dans la Troade, étoit sous la protection particuliere d'Apollon. Homere parle de cette ville. *Ulysse*, dit-il, *qui conduisoit à Apollon l'Hécatombe sacrée, arrive dans le port de Chrysa.* Sur quoi Madame Dacier fait cette remarque. » Homère est un Géographe si exact, » que non seulement il marque » la distance des lieux dont il » parle ; mais, il les désigne en- » core de manière qu'on puisse » toujours reconnoître leur situa- » tion. Ici on voit que cette Chry- » sa n'étoit pas éloignée du port » d'où Ulysse étoit parti, du che- » min d'une journée entière, puis-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 40.
(b) Plut. T. I. p. 12.

(c) Homer. Iliad. L. I. v. 37, 430, 431, 451. Strab. p. 604. & seq.

» qu'Ulysse arrive le même jour » d'assez bonne heure pour faire » un grand sacrifice, qu'il est long-» tems à table, & qu'on a tout le » loisir pour chanter des hymnes » à Apollon avant le coucher du » soleil. Ainsi, Chrysa n'est éloi-» gnée du port, que de six ou sept » cens stades, comme Strabon l'a » remarqué. Or, on compte pour » le chemin d'une journée, mille » ou douze cens stades. Pour ce » qui est de la situation, on voit » qu'à cette Chrysa il y a un port, » & tout auprès un temple d'A-» pollon. Cette remarque étoit » nécessaire pour empêcher les » lecteurs curieux de la Géogra-» phie, de suivre l'erreur de quel-» ques Anciens, qui ignorant les » anciennes Histoires, ont cru » qu'Homère parle d'un autre » Chrysa qui étoit près d'Hama-» xite; car, celle-ci n'avoit » ni port ni temple, & elle ne » fut même bâtie que long-tems » après la guere de Troye. «

CHRYSA, *Chrysa*, Χρύσα, (*a*) isle, l'une de celles qui étoient auprès de l'isle de Crete du côté du Péloponnèse, selon Pline.

CHRYSÆ FANUM, nom d'un lieu de la Sicile, dans une campagne près du chemin, qui menoit de la ville d'Assorus à celle d'Enna.

CHRYSAME, *Chrysama*, prêtresse de la Thessalie, qui ayant nourri un taureau de certaines herbes venimeuses, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux d'entr'eux, ayant mangé de la chair de ce taureau, devinrent insensés, & ce stratagême fit que les Éréthriens furent facilement vaincus par les Grecs.

CHRYSANDRIENS, *Chrysandrii*, espèce de peuples fabuleux. Ces peuples faisoient partie des habitans du royaume de Numismacie ou de la monnoie; & ils parloient toutes sortes de langues.

CHRYSANTAS, *Chrysantas*, Χρυσάντας, (*b*) capitaine de Cyrus, commandoit l'aile droite de la cavalerie à la bataille de Tymbrée.

Xénophon trace en peu de mots un beau portraît de Chrysante. Il n'étoit, dit-il, ni grand de taille, ni robuste en apparence, mais d'une prudence consommée, brave & également propre à obéir & à commander.

On dit qu'il fut extrêmement loué par Cyrus, de ce qu'ayant un jour son ennemi en sa puissance, & l'épée déja levée près de le tuer, il arrêta le coup, & le laissa aller, sitôt qu'il entendit sonner la retraite.

Chrysantas avoit été gouverneur de l'Ionie & de la Lycie, ou, selon d'autres, de la Lydie.

CHRYSANTHIS, *Chrysanthis*, Χρυσανθὶς, (*c*) apprit à Cérès l'enlevement de sa fille, au rapport de Pausanias.

CHRYSANTINA, *Chrysan-*

(*a*) Plin. T. I. p. 210.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 317. Xenoph. pag. 51. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 432, 434.

(*c*) Paus. p. 25.

tina, (*a*) nom de jeux ſolemnels, qui ſe célébroient à Sardes. Il en eſt fait mention dans les anciennes Inſcriptions ΧΡΥϹΑΝΘΙΝΑ ΕΝ ϹΑΡΔΕϹΙΝ. Ils ſont marqués ſur les médailles de Sardes, de Julia Domna, de Caracalla, de Sévère Alexandre, de Tranquillinie & d'Otacilia. M. Vaillant penſe qu'ils étoient ainſi nommés d'une couronne de fleur d'or, qui étoit le prix des vainqueurs; en effet, cette couronne eſt repréſentée ſur quelques médailles. L'urne de ces jeux porte une, & quelquefois deux branches de palmier; d'où l'on peut inférer que le ſpectacle étoit compoſé d'une ou de deux ſortes de combats. Au reſte, nous voyons dans le droit Romain, que ces jeux, comme les jeux Olympiques, ſe célébroient tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, après la quatrième année révolue. Les monumens ne nous apprennent point ſi ces jeux étoient célébrés en l'honneur des dieux ou des empereurs, ou ſi c'étoient des jeux qui fuſſent particuliers à cette ville.

CHRYSAOR, *Chryſaor*, (*b*) Χρυσάωρ, fils de Neptune & de Méduſe. Voici comme on raconte ſa naiſſance. » Le dieu de la mer, » dit Héſiode, fut ſenſible aux » charmes de Méduſe; & ſur le » tendre gazon d'une prairie, au » milieu des fleurs que le printems » fait éclore, il lui donna des » marques de ſon amour. Elle » périt enſuite d'une manière fu» neſte. Perſée lui coupa la tête, » & du ſang qui en ſortit naqui» rent le héros Chryſaor & le » cheval Pégaſe. Chryſaor tira » ſon nom d'une épée d'or qu'il » tenoit à la main au moment de » ſa naiſſance. Dans la ſuite, il » devint amoureux de Callirrhoé, » fille de l'Océan, & en eut » Géryon, ce fameux géant à » trois têtes. «

M. l'abbé Banier dit qu'il adopte volontiers l'explication, que M. Fourmont donne de cette fable. Il regarde Chryſaor comme un habile ouvrier, qui travailloit en or & en ivoire; ce que l'épée d'or qui lui fit donner le nom de Chryſaor, marque aſſez; ſon nom même veut dire ouvrier en métaux. Phorcys s'en ſervoit pour mettre en œuvre les dents d'éléphant & les cornes de différens animaux, que ſes vaiſſeaux lui portoient. Oſeroit-on même hazarder une conjecture au ſujet de l'épée d'or, avec laquelle Chryſaor vint au monde, & dire que ce fut avec cette épée qu'il parut pour la première fois à la cour de Phorcys? ſi le même Poëte dit que Chryſaor épouſa la belle Callirrhoé, fille de l'Océan, de laquelle il eut Géryon, c'eſt que Phorcys, pour fixer un ſi bon ouvrier dans ſes États, lui procura un parti conſidérable; car enfin, il faut humaniſer ces fictions, & croire qu'on agiſſoit

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 145.

(*b*) Pauſ. p. 67. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 196, 202. T. VI. pag. 172. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. pag. 69. T. VI. p. 341. T. VII. p. 45, 46. Tom. XVIII. p. 7, 10.

alors comme on agiroit aujourd'hui en pareille occasion.

Nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, une explication de la même Fable, bien différente de celle qu'on vient de lire. Quand on nous dit que Chrysaor naquit du sang qui sortit de la tête de Méduse, cela signifie que c'étoit un des deux vaisseaux que Persée emmena après avoir tué cette Princesse. On a regardé ces vaisseaux comme les enfans de cette Gorgone, parce qu'ils lui appartenoient; & on a dit qu'ils étoient sortis de son sang, parce que sa mort les livra au vainqueur. Lorsqu'Hygin ajoûte que Neptune étoit leur pere, on voit assez qu'il a voulu dire que de si bons voiliers étoient regardés comme l'ouvrage du dieu des Mers.

CHRYSAOR, *Chrysaor*, (*a*) Χρυσάωρ, fils de Glaucus, & petit-fils de Sisyphe, fonda la ville de Chrysaoris en Carie, & lui donna son nom, au rapport d'Étienne de Byzance.

CHRYSAORE, *Chrysaorus*, Philosophe, disciple du fameux Porphyre, qui lui adressa son introduction sur les Universaux.

CHRYSAORIS, *Chrysaoris*, Χρυσαορίς, (*b*) ancien nom de la ville de Stratonice. *Voyez* Stratonice.

Ce nom fut aussi donné à toute la Carie, selon Épaphroditus & Pausanias.

CHRYSAORIUS, *Chrysaorius*, (*c*) l'un des surnoms de Jupiter.

CHRYSARGYRE, *Chrysargyrium*, (*d*) tribut célebre, dont Zozime veut que Constantin soit l'auteur. Il se payoit tous les quatre ans par les marchands, le menu peuple, & les gens de mauvaise vie. Il y a néanmoins apparence que ce tribut se levoit sur des personnes infames, long-tems avant Constantin, comme on le peut apprendre de Suétone dans la vie de Caligula, & de Lampride dans celle d'Alexandre. Evagre, bien loin de convenir que Constantin l'ait imposé le premier, rapporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir; ce que fit dans la suite l'empereur Anastase, l'an de J. C. 501.

CHRYSARIUM, (*e*) *Chrysarium*, Χρυσάριον, personnage imaginaire. Lucien dit que c'étoit une magicienne, qui se changeoit la nuit en hibou, & alloit criant par les cimetières. On dit, ajoûte Lucien, qu'elle peut faire descendre la lune en terre par ses sortilèges.

CHRYSAS, *Chrysas*, (*f*) Χρύσας, ruisseau de Sicile suivant Cicéron. Le Chrysas étoit un ruis-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 116, 119.

(*b*) Pauf. p. 329. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 120.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 53.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 325, 326.

(*e*) Lucian T. II. p. 702.

(*f*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 86. Diod. Sicul. p. 445. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. pag. 94.

ſeau, qui couloit à travers les champs des Aſſorins. Il paſſoit chez eux pour un dieu, & ils l'honoroient avec une extrême religion. Son temple étoit dans la campagne, auprès du chemin par où l'on alloit d'Aſſorus à Enna. Il y avoit dedans, une belle ſtatue de marbre, qui repréſentoit le dieu Chryſas. Fazel en parle ainſi: » De ce temple qui étoit ſitué au » pied du mont Aſſorus, il reſte » encore trois grandes arcades de » pierres quarrées & neuf portes, » qui ſont les monumens de l'an- » tiquité. « Dans la campagne on trouve aſſez communément des médailles de bronze, où l'on voit ſur un côté le Chryſas tout nu, & de l'autre une tête d'homme avec ce mot *Aſſoron*. Cluvier met ce temple à la gauche de cette rivière. M. de l'Iſle l'en éloigne un peu.

C'eſt maintenant la rivière de Tavi, qui prend ſa ſource à la montagne, & près du village de même nom. Elle ſerpente d'abord vers le midi, & ſe tournant vers l'orient elle ſe perd dans le Dittaino, au midi d'Aſſaro qui eſt l'Aſſorus des Anciens. Fazel la nomme Aſſoro. Cluvier & pluſieurs autres la prennent pour le commencement du Dittaino.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, (*a*) ville conſacrée à Apollon auprès de Lemnos, ſelon Étienne de Byzance. Cette ville étoit ſans doute dans l'iſle de même nom dont parle Pauſanias. Cela eſt d'autant plus vraiſemblable que cet Auteur met ſon iſle de Chryſe dans le voiſinage de Lemnos; & il nous apprend même une particularité, qui, ſans lui, ſeroit peut-être entièrement ignorée. C'eſt que les flots avoient englouti cette iſle, & qu'alors une autre iſle étoit ſortie du ſein de la mer. Pauſanias donne le nom d'Hiera à la nouvelle iſle; & M. l'abbé Sévin n'eſt pas éloigné de penſer que ce nom eſt de la façon de quelque copiſte, qui a confondu l'iſle en queſtion, avec celle d'Hiéra bien plus connue, & dont la naiſſance eſt rapportée dans Pline à la ſeconde année de la CLXVIII.e Olympiade.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, promontoire du païs des Seres. Ortélius, trompé par de mauvais exemplaires de Pline, a cru que c'étoit un golfe. Ce promontoire étoit voiſin de la rivière nommée Lanos par le même Pline.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, iſle dans le voiſinage & au de-là du fleuve Indus, au rapport du même Pline.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, ville de l'Aſie mineure dans la Carie, ſelon Étienne de Byzance.

CHRYSE, *Chryſe*, Χρυσῆ, promontoire de l'iſle de Lemnos, près d'Épheſtias, à l'oppoſite de l'iſle de Ténédos, ſuivant le même Étienne de Byzance.

CHRYSE, *Chryſe*, Κρυσῆ, ville du Pont, ſelon Sophocle,

(*a*) Pauſ. pag. 509. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 205.

dans la tragédie de Philoctete.

Étienne de Byzance parle de quelques autres lieux de même nom, mais si confusément qu'on ne peut guere en tirer de secours pour la Géographie.

CHRYSÉ, *Chryse*, Χρυσῆ, (*a*) fille d'Halmus, eut de Mars, un fils qui fut nommé Phlégyas. Ce fut lui qui succéda à Étéocle, roi d'Orchomène, mort sans enfans.

CHRYSÉENS, *Chrysei*, peuples des Indes. Ils habitoient les montagnes entre l'Indus & le Jomanes.

CHRYSÉIS, *Chryseis*, (*b*) Χρυσηΐς, fille de Chrysès, prêtre d'Apollon; elle est plus connue sous le nom patronymique de Chryseis, que sous celui d'Astynomé, qui étoit son nom propre. Elle fut prise par Achille, lorsqu'il saccagea Lyrnesse & quelques Autres endroits voisins de Troye. Elle étoit mariée au Roi de ce pais-là. Agamemnon la trouva fort à son goût & la retint pour lui.

Cependant, Chrysès alla aux vaisseaux des Grecs, chargé de présens pour la rançon de sa fille, & tenant dans ses mains les bandelettes sacrées d'Apollon avec le sceptre d'or, & pria humblement les Grecs, & sur tout les deux fils d'Atrée leurs généraux: » Fils d'Atrée, leur dit-il, & » vous, généraux Grecs, que les » Dieux qui habitent l'Olympe, » vous fassent la grace de détruire » la superbe ville de Priam, & de » vous voir heureusement de re» tour dans votre patrie; mais, » rendez-moi ma fille en recevant » ces présens, & respectez en moi » le fils du grand Jupiter, Apol» lon, dont les traits sont inévita» bles. « Tous les Grecs firent connoître par un murmure favorable, qu'il falloit respecter le ministre du Dieu, & recevoir ses riches présens; mais, cette demande déplut à Agamemnon aveuglé par sa colère. Il renvoya durement Chrysès, & accompagna son refus de menaces, qui intimiderent ce vénérable vieillard. Plongé dans une profonde tristesse, il s'en alla le long du rivage de la mer. Quand il se vit seul & éloigné du camp, il adressa sa priere à Apollon. Ce Dieu descend aussi-tôt de l'Olympe, le cœur plein de colère, avec son arc & son carquois. Les fleches, agitées par le vol rapide de ce Dieu irrité, retentissoient sur ses épaules; & couvert d'un nuage, il marchoit semblable à la nuit. Il s'assit loin des vaisseaux, & tira ses fleches qui fendirent les airs avec un sifflement épouvantable. Il ne frappa d'abord que les mulets & les chiens; mais, bientôt après, les Grecs furent eux mêmes la proie de ses fleches mortelles, & l'on ne voyoit par tout que monceaux de morts sur des bûchers qui brûloient sans cesse.

On convoque alors une assemblée générale, & l'on consulte le devin Calchas, qui répondit en ces termes: » Apollon ne se plaint, ni

(*a*) Pauf. p. 596.

(*b*) Homer. Iliad. L. I. v. 8. *& seq.*

» de vos vœux ni de vos sacrifices ; mais, il est irrité de ce » qu'Agamemnon a maltraité son » sacrificateur, de ce qu'il ne lui » a pas rendu sa fille, & de ce » qu'il a refusé ses présens. Voilà » le crime dont il nous punit, & » dont il nous punira encore ; » car, il ne cessera d'appesantir » son bras sur nous, que nous » n'ayons rendu la belle Chryséis » à son pere sans rançon, que » nous n'ayons conduit à Chrysa » une Hécatombe sacrée. Peut-» être qu'alors touché de nos » prieres, il voudra bien se laisser » fléchir. «

A ces mots, Agamemnon, quoiqu'outré de colère, répondit qu'il aimeroit bien mieux garder Chryséis, & qu'il la préféreroit même à la reine Clytemnestre, sa femme, à laquelle elle n'étoit inférieure ni en beauté, ni en esprit, ni en adresse pour les beaux ouvrages; que cependant il vouloit bien la rendre, si c'étoit l'intérêt des Grecs. » Qu'on prépare un » vaisseau, ajoûta-t-il, qu'on l'é-» quipe de bons rameurs, qu'on y » charge les victimes pour l'Héca-» tombe ; que la belle Chryséis y » monte, & qu'un des chefs de » l'armée aille pour la conduire, » Ajax, ou Idoménée, ou Ulys-» se. « Ce dernier fut choisi.

Quand on fut arrivé dans le port de Chrysa, on commença par faire sortir les victimes. Chryséis descend aussi ; & Ulysse la prenant par la main, la mene à l'autel ; & la présente à son pere, & lui dit : » Chrysès, le grand » roi Agamemnon m'a envoyé » pour vous amener votre fille, » & pour offrir à Apollon une » Hécatombe sacrée en faveur » des Grecs, afin que nous fassions » tous nos efforts pour appaiser ce » Dieu, qui nous a accablés de » maux épouvantables, que nous » ne sçaurions assez pleurer. « Après lui avoir ainsi parlé, il lui remet sa fille entre les mains. Chrysès la reçoit avec une extrême joie. En même tems, les Grecs rangent les victimes au tour de l'autel, ils lavent leurs mains, & préparent l'orge sacrée, nécessaire pour l'oblation du sacrifice, pendant que Chrysès, levant les mains au ciel, prioit pour eux à haute voix.

Après ces prieres qui furent exaucées dans le moment, ils consacrent les victimes par l'orge sacrée, ils leur tournent la tête vers le ciel ; ils les égorgent & les dépouillent ; ils coupent ensuite les cuisses ; ils les enveloppent d'une double graisse, & mettent pardessus des morceaux de toutes les autres parties. Le sacrificateur les fait brûler lui-même sur le bois de l'autel, & fait les aspersions de vin. Près de lui de jeunes hommes tenoient des broches à cinq rangs toutes préparées. Quand les cuisses furent toutes consumées par le feu & qu'on eut goûté aux entrailles, on coupa le reste par morceaux, & on le fit rôtir avec grand soin. Tout étant prêt, les tables furent servies & l'on se plaça. Chacun fut content de la portion qui lui avoit été distribuée ; & quand le repas fut fini, de jeunes gens remplirent de vin de gran-

des urnes ; d'où ils verſoient dans les coupes qu'ils préſentoient à tout le monde. Après avoir fait les libations, on ne s'occupa le reſte du jour qu'à déſarmer la colere d'Apollon, en chantant des hymnes à ſon honneur ; & ce dieu prenoit plaiſir à les entendre.

Chryſéis étoit groſſe, lorſqu'elle fut renvoyée à ſon pere. Cependant, elle ſe vantoit que perſonne ne l'avoit touchée ; & lorſqu'elle ne put plus cacher ſon état, elle ſoûtint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais du dieu Apollon. Le fils, dont elle accoucha, fut nommé Chryſès ; il n'apprit qu'un peu tard ſon extraction. Le jeune Chryſès fut établi prêtre d'Apollon dans l'iſle de Sminthe. Oreſte & Iphigénie, s'étant ſauvés de la Cherſonnèſe Taurique avec la ſtatue de Diane, aborderent dans cette iſle. Chryſès, ne connoiſſant point ces deux perſonnes, les vouloient renvoyer à Thoas, roi de la Taurique ; mais, Agamemnon ſon pere lui fit ſçavoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors, le jeune Chryſès ſe joignit à Oreſte, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas; & cela ayant été exécuté, ils s'en allerent à Mycènes avec la ſtatue de Diane.

Quelques-uns diſent qu'Iphigénie étoit fille d'Agamemnon & de Chryſéis. D'autres croyent que Chryſès, ayant ſçu le bon traitement que les Grecs firent à ſa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briſéis & Chryſéis étoient couſines germaines ; car, Briſès & Chryſès étoient freres ſelon Euſtathe.

CHRYSEIS, *Chryſeis*, (*a*) Χρυσηΐς, prêtreſſe de Junon dans un temple que cette Déeſſe avoit à quinze ſtades de Mycènes. Ce temple fut brûlé par la faute de Chryſéis, qui, s'étant endormie, ne s'apperçut pas que le feu d'une lampe avoit pris à des couronnes fort ſeches qui en étoient trop près. Cette Prêtreſſe s'enfuit auſſi-tôt à Tégée pour ſe réfugier à l'autel de Minerve Alea ; mais, les Argiens, quelque grand que fût ce malheur, bien loin de vouloir punir Chryſéis, laiſſerent ſa ſtatue où elle étoit, & on la voyoit encore du tems de Pauſanias, devant le temple qui avoit été brûlé.

D'autres racontent cette hiſtoire avec quelques circonſtances différentes. *Voyez* Chryſis.

CHRYSENDETA, *Chryſendeta*, Χρυσένδετα, (*b*) ſorte de vaſes. On nommoit ainſi ceux, qui étoient liés de bandes d'or.

CHRYSERMUS, *Chryſermus*, Χρύσερμος, (*c*) pere d'un Ptolémée, qui avoit rendu de bons offices à Cléomene, roi de Sparte, pendant que ce Prince étoit à Alexandrie en Égypte.

CHRYSERMUS, (*d*) *Chryſermus*, Χρύσερμος, certain perſonnage, qui vivoit du tems de Néron.

(*a*) Pauſ. p. 115, 167.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 146.

(*c*) Plut. T. I. p. 822.

(*d*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. II. p. 299.

ron. On dit qu'étant près de mourir, pour avoir bu du sang de taureau, il fut guéri par Sérapis.

CHRYSERMUS, *Chrysermus*, Χρυσέρμος, (*a*) Écrivain, cité par l'Auteur du traité des fleuves. Cet Écrivain, parle d'une plante, qu'on tiroit du fleuve Pactole, & qui plongée dans de l'or en fusion, se convertissoit elle même en or. Cette absurdité sert à nous donner un exemple du peu de discernement des Écrivains du moyen âge.

CHRYSÉRUS ou CHRYSORUS, *Chryserus*, *Chrysorus*, affranchi de l'empereur Marc-Aurele, vers l'an de Jesus-Christ 162. Il avoit composé un ouvrage, où l'on trouvoit une liste de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inséré cette liste dans ses additions à la chronique d'Eusebe.

CHRYSÈS, *Chryses*, Χρύσης, fils d'Ardis, & prêtre d'Apollon, fut pere de Chryséis. *Voyez* Chryséis.

CHRYSÈS, *Chryses*, Χρύσης, petit-fils du précédent, étoit fils d'Agamemnon & de Chryséis. *Voyez* Chryseis.

CHRYSÈS, *Chryses*, Χρύσης, (*b*) fils de Neptune & de Chrysogénée, succéda à Phlégyas au royaume d'Orchomène. Il laissa en mourant, un fils nommé Minyas.

CHRYSIPPE, *Chrysippus*, Χρύσιππος, (*c*) fils naturel de Pélops. C'étoit un Prince d'une beauté incomparable. Laius en devint passionnément amoureux, & l'enleva; mais, il fut poursuivi avec tant de promptitude, qu'on lui arracha sa proie, & qu'on l'amena prisonnier à Pélops, qui lui pardonna cette action, en considérant que l'amour l'y avoit poussé.

L'amitié de Pélops pour Chrysippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ses enfans légitimes. C'est pourquoi, Hippodamie, son épouse, animée de l'esprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeste, deux de ses fils, à ôter la vie à ce bâtard, ne doutant point qu'il ne dût un jour aspirer à la couronne. Ils lui refuserent cet acte de complaisance, & alors elle prit la résolution d'exécuter elle-même ce mauvais dessein. Elle prit l'épée de Laius pendant qu'il dormoit, & s'en servit à tuer Chrysippe. Les soupçons tomberent sur Laius à cause de son épée; mais, Chrysippe avant que de rendre l'ame, eut soin de le disculper. Pélops se contenta de chasser Hippodamie.

Il y a des Auteurs qui disent qu'elle ne tua point Chrysippe de sa propre main, mais qu'elle fit ce meurtre par Atrée & Thyeste, & qu'après avoir tué Chrysippe, ils le jetterent dans un puits. Leur pere ne les voulant plus voir, ils se retirerent à Triphylie, dans l'Élide au Péloponnèse. Quelques-uns prétendent que Pélops ne se contenta pas de bannir sa femme,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 25.

(*b*) Pauf. p. 597.

(*c*) Pauf. pag. 381. Athen. pag. 603. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 311, 328.

& que ce fut principalement sur elle qu'il voulut venger la mort de Chrysippe; mais, qu'il ne le put, parce qu'elle se sauva à Midée, ville du païs d'Argos. D'autres disent que se voyant accusée par son mari, elle se tua. Thucydide raconte qu'Atrée se réfugia chez Eurysthée son neveu, roi de Mycènes.

Ce Chrysippe n'est point différent de celui que Clément d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus ont associé à Ganymède.

CHRYSIPPE, *Chrysippus*, Χρύσιππος, (*a*) célebre Philosophe de la secte Stoïcienne, naquit à Soles, ville de Cilicie, ou à Tarse selon d'autres. Il étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord, il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut ensuite disciple du philosophe Cléanthe, successeur de Zénon. Il avoit l'esprit si subtil & si porté à la dispute, qu'en plusieurs rencontres, il se faisoit un plaisir de combattre les sentimens de son maître, auquel il disoit qu'il n'avoit besoin que de la connoissance des principes, parce qu'il étoit assez capable de trouver des raisonnemens pour les soûtenir. Valère Maxime rapporte qu'à l'âge de quatre-vingts ans, il acheva son trente-neuvième traité de Logique. Il a si fort excellé en cette science, que les payens disoient que si les Dieux eussent pu se servir de la logique, ils n'en auroient point choisi d'autre que celle de ce Philosophe. Diogène Laërce écrit qu'il laissa trois cens onze traités de dialectique. Quelques Auteurs en font monter le nombre jusqu'à sept cens cinq.

On prétend que ce qui l'engagea à écrire beaucoup, ce fut l'envie qu'il portoit à Épicure, qui avoit fait plus de livres qu'aucun autre Philosophe; mais, il n'égala jamais ce concurrent. Ses Ouvrages étoient peu travaillés, & par une suite nécessaire peu corrects, pleins de répétitions ennuieuses, & souvent même de contradictions. C'étoit le défaut ordinaire des Stoïciens, de mêler beaucoup de subtilités & de sécheresse dans leurs disputes, soit de vive voix, soit par écrit. Ils évitoient, ce semble, avec autant de soin tout agrément dans le style, comme tout relâchement dans les mœurs. Cicéron ne les blâmoit pas beaucoup de manquer d'un talent entièrement étranger à leur profession, & qui n'y étoit pas absolument nécessaire. Si un Philosophe, dit-il, a de l'éloquence, je lui en sçais bon gré; s'il n'en a point, je ne lui en fais point un crime. Il se contenoit qu'ils fussent clairs & intelligibles, & c'est par où il estimoit Épicure.

Quintilien cite souvent avec

(*a*) Plin. T. II. p. 537. Pauf. p. 29, 57. Athen. pag. 335. Quint. L. I. c. 1, 3, 8, 10. L. XII. c. 7. Lucian. T. II. p. 641. Strab. p. 610, 671. Suid. T. II. p. 1156. Cicer. de Orat. L. I. c. 27. de Offic. L. III. c. 10. de finib. Bon. & Mal. L. I. c. 39. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 446, 447. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. pag. 25. Tom. VII. p. 173. *& suiv.* T. X. p. 80. Tom. XXI. p. 19.

éloge un Ouvrage, que Chrysippe avoit fait sur l'éducation des enfans. Ce Philosophe s'associa pendant quelque tems aux Académiciens, soûtenant à leur manière le pour & le contre. Les Stoïciens se plaignirent de ce que Chrysippe avoit ramassé tant & de si forts argumens pour le systême des Académiciens, qu'il ne put ensuite les réfuter; ce qui avoit fourni des armes à Carnéade leur antagoniste.

Sa doctrine, sur plusieurs points, ne faisoit pas honneur à sa secte, & n'étoit capable que de la décrier. Il croyoit les Dieux périssables, & soûtenoit qu'ils périroient en effet dans l'incendie du monde. Il permettoit les incestes les plus crians & les plus abominables, & admettoit la communauté des femmes parmi les sages. Il avoit composé plusieurs écrits remplis d'obscénités, qui faisoient horreur. Voilà ce qu'étoit le Philosophe, qui passoit pour le plus ferme appui du Portique, c'est-à-dire, de la secte la plus sévère du paganisme.

Il doit paroître étonnant après cela, que Sénèque fasse de ce Philosophe, en le joignant à Zénon, un éloge si magnifique, jusqu'à dire de l'un & de l'autre qu'ils ont fait de plus grandes choses par les travaux de leur cabinet, que s'ils avoient commandé des armées, rempli les premières places d'un État, établi de sages loix; & qu'il les considere comme des Législateurs, non d'une seule ville, mais du genre humain entier.

Ce n'est pas néanmoins que Sénèque adoptât indistinctement tout ce qu'avoit écrit Chrysippe. On sçait que l'antiquité avoit renfermé toute la doctrine des graces & des bienfaits dans les figures allégoriques, sous lesquelles on avoit coûtume de les représenter. Chrysippe, ayant entrepris de traiter cet endroit important de la morale, crut qu'il ne pouvoit mieux exécuter ce dessein, qu'en donnant l'explication de ces différentes figures. Séneque qui travailla depuis sur la même matière, blâme fort son prédécesseur de s'y être pris de la sorte, l'accusant d'avoir traité son sujet plutôt en Poëte qu'en Philosophe, & prétendant qu'on instruit tout autrement les hommes par des maximes sérieuses, que par des allégories agréables. Quoi qu'il en soit, nous avons au moins l'obligation à Chrysippe de nous avoir transmis ce que les Anciens pensoient sur les attributs des graces, & de nous avoir révélé les mystères qu'ils cachoient bien ou mal sous ces attributs. Nous disons bien ou mal; car, on est obligé de convenir que la plûpart de ces sens mystiques sont un peu recherchés.

On dit que quelques-uns des disciples de Chrysippe le prierent de se trouver à un sacrifice, & qu'y ayant bu du vin pur, il en fut tellement oppressé, qu'il mourut cinq jours après; d'autres assurent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un bassin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva sous la 143.e Olympiade, 207 avant l'Ére Chrétienne. Ce Philosophe étoit âgé de 73

ans, selon Diogène Laërce, & de 81 selon Lucien. On lui dressa un tombeau parmi ceux des plus illustres Athéniens. Sa statue se voyoit dans le Céramique.

Chrysippe, au rapport de Cicéron, a dit un bon mot entre beaucoup d'autres; que comme dans la lice, chacun doit faire de son mieux pour emporter le prix, mais qu'il n'est pas permis de tendre la jambe à son concurrent, ni de le repousser de la main; de même, dans la vie, chacun a droit de chercher ce qui lui peut être utile; mais non pas de le prendre aux autres.

CHRYSIPPE, *Chrysippus*, Χρύσιππος, (*a*) médecin Grec, qui étoit de Cnide. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il fut l'auteur de la nouvelle secte des médecins Empyriques, qui rejetterent la saignée & la purgation en usage jusqu'alors, pour établir des remedes particuliers. Pline parle du médecin Chrysippe, en une infinité d'endroits; mais, est-ce précisément de celui-ci ou de quelqu'autre?

CHRYSIPPE, *Chrysippus*, Χρύσιππος, (*b*) disciple d'Erasistrate, & médecin de Ptolémée.

On parle de plusieurs autres Chrysippes, dont un avoit écrit des Géorgiques; un autre natif de Tyanes, étoit auteur d'un livre de la manière de faire le pain. Athénée l'a nommé habile discoureur de tartes & de gâteaux.

CHRYSIPPE, *Chrysippus*, Χρύσιππος, (*c*) l'un des principaux interlocuteurs d'un dialogue de Lucien. C'est celui où cet Auteur tourne en ridicule les différentes sectes de Philosophes.

CHRYSIPPUS, *Chrysippus*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

CHRYSIS, *Chrysis*, Χρύσις, (*d*) Prêtresse de Junon à Argos. Cette Prêtresse, ayant mis une lampe proche des ornemens sacrés, & s'étant endormie, fut cause par sa négligence, de l'incendie du temple consacré à cette Déesse. Elle se sauva à Phliunte, pour éviter le ressentiment des Argiens, qui créerent une autre Prêtresse en sa place. D'autres ont cru, d'après Arnobe, qu'elle avoit péri elle-même dans l'embrasement. Saint Jérôme, dans son premier livre contre Jovinien, a observé que cette prêtresse de Junon étoit vierge. Marius Victorinus, dans ses notes sur cet endroit-là, dit mal à propos que ce Pere parle de Chryséis qu'Agamemnon enleva.

Chrysis vivoit avant la guerre du Péloponnèse. Il y avoit huit ans & demi que cette guerre étoit commencée, quand Chrysis prit la fuite.

CHRYSIS, *Chrysis*, Χρύσις, (*e*) l'une des courtisannes de Démétrius.

CHRYSIS, *Chrysis*, Χρύσις, (*f*) fameuse courtisanne de l'isle d'Andros, que Térence introduit dans son Andrienne. Sa pauvreté & la négligence de ses parens l'a-

(*a*) Pln. T. II. p. 190. & *seq.*
(*b*) Athen. p. 647.
(*c*) Lucian, T. I. p. 374. & *seq.*
(*d*) Thucyd. p. 99, 342.
(*e*) Plut. T. I. p. 899.
(*f*) Terent. T. I. p. 29. & *seq.*

voient contrainte de quitter son païs. Elle étoit belle & à la fleur de sa jeunesse. Au commencement, elle étoit sage, & vivoit d'une manière dure & laborieuse, gagnant petitement sa vie, à filer & à faire de la tapisserie; mais, depuis qu'il se fut présenté des amans qui lui promirent de payer ses faveurs; comme l'esprit est naturellement porté à quitter la peine pour le plaisir, elle ne put se soûtenir dans un pas si glissant. Elle se contenta d'abord d'un ou de deux amans; mais, dans la suite elle reçut chez elle tous ceux qui voulurent y aller. Quand elle fut morte, ses amans prirent soin de ses funérailles.

CHRYSIS, *Chrysis*, Χρύσις, (*a*) autre fameuse courtisanne, dont il est fait mention dans Perse.

CHRYSIS, *Chrysis*, Χρύσις, (*b*) autre fameuse courtisanne, fille de Déménétus, au rapport de Lucien. Elle étoit facile, & on en pouvoit faire tout ce qu'on vouloit, avec peu de choses. Elle accouroit au son de l'argent, dit Lucien, comme les spectres s'enfuient au son de l'airain. Cette courtisanne fut fort aimée d'un jeune homme nommé Glaucias.

Lucien, dans un de ses dialogues des courtisannes, introduit une autre Chrysis, qui s'entretient avec Ampélis, des maux qu'elle avoit à souffrir de la part de Gorgias, son amant; car, elle en étoit extrêmement maltraitée. Et Lucien lui fait dire par Ampélis, que c'étoit une preuve que Gorgias l'aimoit.

CHRYSIS, *Chrysis*, nom d'un chien de Chasse. *Voyez* Chiens de Chasse.

CHRYSOGÉNIE, *Chrysogenia*, Χρυσογένεια, (*c*) fille d'Halmus, eut de Neptune, un fils qui fut nommé Chrysès, & qui monta sur le trône d'Orchomène, après la mort de Phlégyas.

CHRYSOGONUS, *Chrysogonus*, Χρυσόγονος, (*d*) excellent joueur de flûte, qui avoit remporté le prix aux jeux Pythiques. Selon Duris de Samos, Chrysogonus régloit au son de la flûte les mouvemens & la cadence des rameurs, un jour qu'Alcibiade revenoit à Athènes comme en triomphe, avec un grand nombre de vaisseaux, dont la plûpart avoient été pris sur les ennemis.

CHRYSOGONUS, (*e*) [L. CORN.], *L. Corn. Chrysogonus*, le plus riche des affranchis de Sylla. Un jour, celui-ci faisant vendre à l'encan le bien d'un citoyen, qui avoit été comme proscrit, & l'ayant fait adjuger à à Chrysogonus, pour la somme de deux mille drachmes, Roscius, fils, & héritier du mort, en fut très-affligé, & fit voir que ce bien valoit au moins deux cens cinquante talens. Sylla, qui se voyoit par-là convaincu d'une injustice affreuse, s'emporta excessivement; & à la sollicitation

(*a*) Pers. Satyr. 5. v. 165.
(*b*) Lucian. T. II. p. 475. *& seq.* T. II. p. 725. *& seq.*
(*c*) Pauf. p. 596, 597.
(*d*) Plut. T. I. p. 209.
(*e*) Plut. T. I. pag. 862. Cicer. Orat. Rosci. Amer. *passim.*

& suggestion de Chrysogonus, il fit à Roscius une affaire criminelle, l'accusant d'avoir tué son pere de ses propres mains.

Voilà, pour le dire en passant, une injustice bien atroce. Un bien, qui valoit deux cens cinquante talens, c'est-à-dire, deux cens cinquante mille écus, Sylla le fait adjuger à son affranchi, pour deux mille drachmes, c'est-à-dire, pour mille livres. C'est ainsi que Cicéron lui-même l'écrit dans son oraison pour Roscius; *Bona patris hujusce Sexti Roscii, quæ sunt sexagies, quæ de L. Sylla duobus millibus nummûm sese dicit emisse L. Cornelius Chrysogonus.* Plutarque a fort bien rendu ces deux sommes, *sexagies*, c'est deux cens cinquante mille écus: *& duobus millibus nummûm*, c'est deux mille drachmes; car, *nummus* chez les Latins, est souvent la même chose que *drachma* chez les Grecs. Et c'est inutilement que Scaliger a voulu corriger ce passage qui n'est nullement corrompu.

Il faut entendre Cicéron lui-même parler de cet affranchi. » Chrysogonus, dit-il, qnand il » veut descendre de son château » du mont Palatin, a pour les » délassemens de son esprit, une » délicieuse maison de campagne » aux portes de Rome, outre » plusieurs héritages considérables » & à sa proximité. De plus, un » palais rempli de vases de Co- » rinthe & de Délos, entre lesquels » est cette fameuse marmite » qu'il avoit depuis peu achetée » si cher, que les passans à qui » l'on en disoit le prix, croyoient » que c'étoit un fonds de terre » qu'on vendoit. Combien croyez- » vous qu'il ait chez lui d'ouvra- » ges de gravure en argent, de » tapisseries superbes, de peintu- » res, de tableaux, de statues & » de figures de marbre? Il y en a, » Messieurs, autant qu'après les » pertes de plusieurs illustres fa- » milles, les déprédations & les » troubles en ont pu faire rassem- » bler dans une seule maison.

» Vous dirai-je combien est » nombreux son domestique, l'art » & l'élégance qui regnent dans » sa maison? Laissons-là les talens » subalternes des cuisiniers, des » pâtissiers, des porteurs de li- » tière. Il y a pour le seul plaisir » du goût & des oreilles, tant » d'hommes à ses gages, que le » concert des voix, des instru- » mens, des flûtes, & le bruit » des fêtes célébrées la nuit, font » continuellement retentir toutes » les maisons voisines. Combien » pensez-vous, Messieurs, qu'u- » ne telle vie suppose de dépen- » ses & de profusion tous les » jours? Quels sont ces festins? » Les croirai-je honnêtes, dans » cette maison? Si ce séjour doit » être appellé maison, plutôt que » le réduit de la débauche & de » l'infamie. Pour lui, Messieurs, » vous voyez de quel air, avec » sa chevelure bien arrangée & » bien parfumée, il va & vient » par la place publique, accom- » pagné d'une troupe de gens en » longues robes; vous voyez » d'ailleurs comme il méprise le » genre humain, & ne connoît

» personne au-dessus de lui, ni » plus heureux, ni plus puissant.«

CHRYSOGONUS, *Chrysogonus*, Χρυσόγονος, (*a*) joueur d'instrumens. Il donnoit des leçons aux jeunes gens, moyennant une certaine rétribution. Juvénal ne nous dit pas s'il faisoit payer cher, ou non, ses leçons.

CHRYSOGONUS, *Chrysogonus*, Χρυσόγονος, (*b*) traître, qui livra aux Scythes la ville de Nicomédie. Le butin en eût été immense, si les habitans, prévevant l'arrivée des Barbares, ne se fussent enfuis pour la plûpart avec tout ce qu'ils purent sauver de leurs trésors. Les Scythes ne laisserent pas d'y trouver encore de quoi satisfaire abondamment leur cupidité.

CHRYSONDION, *Chrysondion*, ville de Macédoine dans la Darétide, selon Polybe.

CHRYSOPRASE, *Chrysoprasus*, Χρυσόπρασος, (*c*) nom d'une pierre précieuse, qui servoit de dixième fondement aux murs de la céleste Jérusalem. Sa couleur est verte, semblable à la verdeur d'un porreau; aussi son nom signifie-t-il un porreau d'or. Le Grand-Prêtre, au lieu du Chrysoprase, avoit une agathe dans son rational.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χρυσόπολις (*d*) lieu de l'Asie mineure, situé près de Chalcédoine. C'étoit comme l'arsenal & le magasin de cette ville.

Pierre Gilles en parle ainsi. On trouve ensuite, dit Denys de Byzance, un port très-beau & très-bon, à cause de sa grandeur, & du calme qui y regne. Au-dessus de la mer est une campagne, qui par une douce pente descend vers le rivage. On l'appelle Chrysopolis, à cause, selon quelques-uns, que les Perses y étant maîtres, y assembloient des monceaux d'or, des tributs levés sur les villes; mais, plusieurs disent que ce nom lui vient de Chryses, fils d'Agamemnon & de Chryséis; que ce jeune Prince fuyant la cruauté d'Ægisthe & de Clytemnestre, & voulant se réfugier dans la Taurique, auprès d'Iphigénie sa sœur, qui y étoit prêtresse de Diane, tomba malade à Chrysopolis, y mourut, & y eut sa sépulture; de sorte qu'on donna son nom à cette ville. On pourroit aussi l'appeller ainsi, c'est-à-dire, la ville d'or, à cause de la bonté de son port, selon l'usage des Anciens, qui comparent à l'or tout ce qu'il y a d'excellent.

Chrysopolis étoit le lieu de commerce des Chalcédoniens. C'est-là que Xénophon dit que les Grecs, qui avoient servi sous Cyrus, s'arrêterent sept jours pour vendre ce qu'ils avoient pris. Le même historien dit dans son histoire de la Grece, que les chefs des Athéniens ayant pris la route de Chry-

(*a*) Juven. Satyr. 6. v. 74. Satyr. 7. v. 176.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 427.

(*c*) Apoc. c. 21. v. 20.

(*d*) Diod. Sicul. p. 365, 413. Xenoph. p. 392. & seq. Strab. p. 563. Plin. T. I. p. 291. Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 465. T. VI. p. 303.

sopolis de Chalcédoine. l'entourerent de murailles, & en firent une place, où ils assembloient l'argent provenant des dixmes; qu'ils y établirent un impôt du dixième sur les vaisseaux qui venoient du Pont-Euxin, & qu'ils y laisserent une flotte de trente voiles sous deux commandans, pour la sûreté du port. On lit les mêmes circonstances dans Diodore de Sicile.

Il paroît que cette place fut ensuite démentelée, puisque Strabon ne la traite que de village. De même à présent ce n'est plus une ville, mais un village, dont les maisons sont écartées l'une de l'autre; ce qui fait qu'il a environ deux mille pas de circuit. C'est présentement le village de Scutari, nom qui peut lui être venu de *Scutarii*, dont il y avoit de plusieurs fortes dans les armées Romaines, comme on peut le voir dans la Notice de l'Empire. Ainsi on a pu dire *Scutarii* pour *Scutariorum Statio*, afin d'abréger. Le port étoit autrefois beaucoup plus grand qu'il n'est à présent; une partie en a été remplie, lorsque la ville de Chalcédoine a été détruite; une autre partie, pour empêcher les Barbares de s'en servir. Et Pierre Gilles dit que de son tems même, la fille du Sultan Soliman en fit combler une partie pour servir d'emplacement à une mosquée & à un hôpital, qu'elle faisoit bâtir, où tous les toits sont de plomb, & les édifices ornés de colonnes de marbre, de portiques, de grandes cours & de fontaines.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χρυσόπολις, non donné quelquefois à la ville de Bésançon. *Voyez* Bésançon.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χ υσόπολις, ville épiscopale d'Asie. Il en est plusieurs fois fait mention dans le Concile de Constantinople, qui est le cinquième Concile général. Ortélius dit qu'on la nommoit aussi Diosuros, c'est-à-dire le théatre de Jupiter; c'est la même que Christopolis, que Holsténius dit avoir été nommée Diosshiéron.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χρυσόπολις, ville épiscopale dans le département de la seconde Mauritanie, selon la Notice de Léon le Sage. Il ne faut pas conclure de-là qu'elle fut en Afrique; car, elle est nommée après plusieurs villes de la Sardaigne, ou des villes adjacentes, comme Caralis, Turris, Sulchi, Phansania, &c. Aubert le Mire, & le P. Charles de Saint Paul n'en font aucune mention.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χρυσόπολις, *ou* CHRISTOPOLIS, *Christopolis*, Χριστόπολις, ville épiscopale du Patriarchat d'Antioche, sous Bostra métropole. De ces deux noms, le premier est dans le texte de la Notice de ce Patriarchat, & le second est en marge. La Notice de l'abbé Milon met de même dans ce qu'il appelle la grande Arabie, sous la métropole Bostra ou Busseleth, une ville nommée Chrysopolis.

CHRYSOPOLIS, *Chrysopolis*, Χουσόπολις, la même que la ville d'Amphipolis. Une Notice des villes qui ont changé de nom,

porte *Amphipolis*, *nunc Chryſopolis.*

Il faut remarquer que la reſſemblance des deux noms *Chryſopolis* & *Chriſtopolis*, eſt cauſe que dans des tems d'ignorance, des copiſtes, ont pris ſouvent l'un pour l'autre.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσοῤῥόας, (*a*) fleuve du Péloponnèſe, ſelon Pauſanias. Ceux de Trœzene, à qui appartenoit ce fleuve, le nommoient Chryſorhoas, parce que durant une ſéchereſſe de neuf années qu'il ne tomba pas une goutte de pluie, & que toutes les autres ſources tarirent, il fut le ſeul qui conſerva toujours ſes eaux, & qui coula à l'ordinaire.

CHRYSORHOAS, *Chryſorhoas*, Χρυσοῤῥόας, (*b*) fleuve de Syrie, qui, ſelon Ptolémée, couloit auprès de Damas, & ſes interpretes prétendent que ſon nom moderne eſt Adegelo. Ortélius dit que c'eſt Bélon qui le nomme ainſi. Le même Bélon dit que le Chryſorhoas eſt partagé en tant de rameaux, que chaque maiſon & chaque jardin de la ville ont une fontaine qui en eſt dérivée. Cela convient avec le récit des Anciens; en effet, on lit dans Strabon: » Le Chryſorhoas, qui » prend ſa ſource près de la ville » & du territoire de Damas, ſe » conſume preſque tout entier en » ruiſſeaux; car, il arroſe des » lieux en quantité, & fort pro» fonds. « Pline, parlant de la Décapole, dit: » La plûpart y » mettent Damas, que le fleuve » Chryſorhoas rend fertile par » les arroſemens auxquels il eſt » employé. « Étienne de Byzance nomme Bardine, un fleuve de Damas, & on croit que c'eſt le même que le Farfar de Saint Jérôme.

La ſource du Chryſorhoas, *Chryſorrhoæ fontes*, pour uſer des termes de Philippe de la Rue, eſt aſſez mal placée dans l'*Aſſyria vetus diviſa in Syriam*, &c. de ce Géographe, d'ailleurs habile & des plus exacts ſur la Syrie en général; car, il met cette ſource au midi de la ville de Damas, & c'eſt preſque tout le contraire, puiſqu'une bonne partie de ſon cours eſt dirigée, & qu'il ſe perd enfin de ce même côté du midi.

Il eſt parlé dans le cinquième chapitre du quatrième livre des Rois, des rivières de Damas, ſous les noms d'Abana & de Pharphar; ce qui ne peut s'entendre que des deux principales branches du fleuve nommé par les Grecs Chryſorhoas; lequel a encore changé de nom ſous les Arabes qui l'ont appellé Baradi. Ainſi, ceux qui ont pris le Pharphar de l'Écriture pour l'Oronte, ſe ſont doublement trompés.

Ce fleuve eſt très-mal repréſenté dans la Carte de la Terre Sainte, par le Pere Bonfrerius; mais, il l'eſt très-bien dans la Carte du même païs, dans Don Calmet. C'eſt aujourd'hui le Ba-

(*a*) Pauſ. p. 145.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 15. Strab. pag. 755. Plin. T. I. p. 262. Reg. L. IV. c. 5. v. 12.

radi, selon M. de la Roque.

CHRYSORHOAS, *Chrysorhoas*, Χρυσορόας. (*a*) fleuve qui se déchargeoit dans le Bosphore de Thrace.

Denys de Byzance, Géographe cité par Pierre Gilles, fait la description d'un Phare célebre situé à l'embouchure de ce fleuve. Au sommet de la colline, dit-il, au bas de laquelle coule le Chrysorhoas, on voit la tour Timée d'une hauteur extraordinaire, d'où l'on découvre une grande plage de mer, & que l'on a bâtie pour la sûreté de ceux qui navigeoient, en allumant des feux à son sommet pour les guider; ce qui étoit d'autant plus nécessaire que l'un & l'autre bord de cette mer est sans ports, & que les ancres ne sçauroient prendre à son fond; mais, les Barbares de la côte allumoient d'autres feux aux endroits les plus élevés des bords de la mer pour tromper les mariniers, & profiter de leur naufrage, lorsque se guidant par ces faux signaux, ils alloient se briser sur la côte. A présent, poursuit Pierre Gilles, la tour est à demi-ruinée, & l'on n'y met plus de fanal.

CHRYSORHOAS, *Chrysorhoas*, Χρυσορόας, ancien nom du Pactole. *Voyez* Pactole.

CHRYSORHOAS, *Chrysorhoas*, Χρυσορόας, fleuve de la Cholchide, selon Pline.

Le nom de Chrysorhoas signifie que le fleuve auquel on le donne, a des paillettes d'or, que ses eaux entraînent des montagnes, où elles passent, & qui s'arrêtent ordinairement dans le sable, où les pauvres vont l'amasser. Tels sont l'Arriège, le Rhin, le Tage, & quantité d'autres fleuves.

CHRYSORRHOAS, *Chrysorrhoas*, Χρυσοῤῥόας, autrement CHRYSORHOAS. *Voyez* Chrysorhoas.

CHRYSOSTOME, *Chrysostomus*, Χρυσόστομος, (*b*) terme qui veut dire, *qui a une bouche d'or*. C'est le nom que l'on donne à S. Jean Chrysostôme, qui prêchoit avec tant de succès sous l'empire du grand Théodose & d'Arcadius son fils.

Ce Saint étoit Syrien de naissance, & il vérifie ce que Saint Jerôme a dit de cette nation, *que les Syriens se servent volontiers de paraboles & de similitudes.* Les comparaisons sont fort fréquentes dans cet Orateur. Il y fait entrer tout ce qui se passoit de son tems dans la cour des Empereurs, chez les Consuls, les grands Seigneurs, & parmi le peuple. Il décrit les cirques, les théatres, & toutes sortes de spectacles, la forme & les ornemens des maisons, la table, les festins, & cent autres choses, souvent avec un détail des plus singuliers.

CHRYSOTHÉMIS, *Chrysothemis*, Χρυσόθεμις, (*c*) fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, selon les Poëtes. Homere en particulier en fait mention.

CHTHONIA, *Chthonia*, (*d*)

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 584, 585.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 474. *& suiv.*

(*c*) Homer. Iliad. L. IX. v. 145.

(*d*) Pauf. p. 152.

Χθονία, fille de Phoronée, au rapport de Pausanias. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIA, *Chthonia*, (*a*) Χθονία, fille de Colontas, fut élevée par la deesse Cérès. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIES, *Chthonia*, (*b*) Χθόνια, fêtes que l'on célébroit en l'honneur de Cérès Chthonia. *Voyez* Cérès Chthonia.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*c*) l'un de ceux à qui l'on donna le nom de Spartes, & qui se rendirent fort puissans sous le regne de Cadmus.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*d*) l'un des Centaures, lequel fut tué par Nestor. Ce Centaure portoit pour armes une grande fourche.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος, (*e*) surnom, que l'on dit avoir été donné à Mercure, parce qu'il alloit dans les enfers, ou selon d'autres, parce qu'il alloit sur terre; ce dernier sens est plus conforme à l'étymologie.

CHTHONIUS, *Chthonius*, Χθόνιος. (*f*) On donnoit aussi ce nom à Jupiter, selon D. Bernard de Montfaucon; Jupiter Chthonius étoit la même chose que Jupiter Terrestre.

CHUN, *Chun*, (*g*) ville de Syrie, qui appartenoit au roi Adarézer. Elle fut prise par David, qui en enleva une grande quantité d'airain. D. Calmet croit que c'est la ville de Cunna, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, nommée peut-être Ganna dans Ptolémée.

CHUS, *Chus*, Χοῦς, (*h*) fils aîné de Cham, fut pere de Nemrod. Il avoit eu plusieurs autres enfans, tels que Saba, Hévila, Sabatha, Regma & Sabatacha.

Nous ne connoissons dans l'Écriture qu'un seul Chus; mais, on y trouve plusieurs païs qui portent ce nom, soit que le même homme ait demeuré en plusieurs endroits, soit qu'il y ait eu quelqu'autre Chus, qui ne nous est point connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interpretes, tant anciens que modernes, traduisent ordinairement Chus par l'Éthiopie. Mais, il y a plusieurs passages, où certainement cette traduction ne peut avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverses acceptions du nom de Chus.

1.° Chus marque le païs qui etoit arrosé par l'Araxe. Ceux, qui, en cette occasion, ont traduit Chus par l'Éthiopie, ont donné lieu à l'opinion insoûtenable qui

(*a*) Pauf. pag. 152.
(*b*) Pauf. pag. 152.
(*c*) Pauf. p. 549.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*e*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 133.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 53.
(*g*) Paral. L. I. c. 18. v. 8.
(*h*) Genes. c. 2. v. 13. c. 10. v. 6. & *seq.* Numer. c. 12. v. 1. Reg. L. IV. c. 19. v. 9. Paral. L. II. c. 14. v. 9. Job. c. 28. v. 19. Isaï. c. 11. v. 11. c. 18. v. 1. Jerem. c. 13. v. 23. Ezech. c. 29. v. 10. Habac. c. 3. v. 7. Sophon. c. 3. v. 10. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 13. Plin. T. I. p. 342. Herod. L. I. c. 201. L. IV. c. 11. Just. L. I. c. 8. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 123.

a entendu le Géhon du Nil. Le Nil est trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puisse dire qu'il sortoit comme eux du Paradis Terrestre. Nous croyons donc, dit D. Calmet, que Chus sur le Géhon n'est autre chose que l'ancien païs des Scythes sur l'Araxe. Hérodote dit que la première demeure de ces peuples fut sur l'Araxe, & qu'ils passerent ce fleuve étant chassés par les Massagetes, & se retirerent dans le païs des Cimmériens. Justin donne l'Araxe pour limites des Scythes du côté du midi. Diodore de Sicile dit que les Scythes, qui sont voisins de l'Inde, habiterent d'abord sur l'Araxe, & que les Saces & les Massagetes sont diverses branches des Scythes. Le nom de *Cuthæi* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ*, ou *Scuthæ*, est le même que Chus. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le tau, les Hébreux emploient le Schin; ils disent, *Chut* au lieu de Chus. Les Chutéens, qui vinrent habiter le païs de Samarie, étoient originaires du païs des Medes sur la mer Caspienne. Ils étoient donc du païs de Chus, dont nous parlons. On trouve dans les environs de ce païs, des vestiges sensibles du nom de Chus. Les Quitiens, les Céthéens ou Cœtæ, les Cythéens, les villes de Cotatis, Cétémane, Cithanum, Cyta, Cytaia, Cethiæum & Cethena.

2.° Josephe dit que les Éthiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Asie les nomme de même. Saint Jerôme dit aussi que les Hébreux donnent aux Éthiopiens le nom de Chus, & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie dit que comme un Chuséen, ou Éthiopien, ne peut changer la couleur de sa peau, de même les Juifs ne peuvent changer de conduite. Dans Ézéchiel, le Seigneur menace de réduire l'Égypte en solitude, depuis Mygdol jusqu'à Syéne & jusqu'aux confins de Chus ou de l'Éthiopie. Et dans Isaïe, il dit qu'il rappellera son peuple, qui est dispersé dans l'Assyrie, dans l'Égypte, dans Phétros & dans le païs de Chus. Tous ces caractères conviennent à l'Éthiopie proprement dite, qui est au midi de l'Égypte.

3.° M. Bochart a fort bien montré qu'il y avoit une terre de Chus dans l'Arabie Pétrée, frontière d'Égypte; que ce païs s'étendoit principalement sur le bord oriental de la mer Rouge, & au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Égypte & la Palestine. Voici les preuves de ce sentiment. Séphora, femme de Moïse, laquelle étoit de Madian, est nommée Chusite par Moïse luimême. Or, Madian habitoit sur la mer Rouge, à l'orient de cette mer dans l'Arabie, du consentement de Josephe, de Ptolémée & de Saint Jerôme. Chus étoit donc dans le même païs. Habacuc met le païs de Chus ou Chusan comme synonyme à celui de Madian. *J'ai vu*, dit-il, *les tentes de Chusan mal assurées. J'ai vu les pavillons de Madian ébranlés.* La Vulgate dit les tentes d'Éthiopie. Job parle du topase de Chus; or,

le topase, disent Pline & Strabon, ne se trouvoit que dans une isle de la mer Rouge, voisine du païs dont nous parlons. Isaïe & Sophonie nous décrivent l'Égypte comme située au de-là des fleuves de Chus; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves d'Éthiopie. Le roi Tharaca qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, qui vint une autrefois faire irruption dans le païs de Juda, étoient rois de Chus, du païs dont nous venons de parler, frontière d'Égypte & de Palestine, comme le montrent toutes les circonstances de l'Histoire. Ainsi, conclut D. Calmet, voilà trois païs de Chus bien marqués dans l'Écriture, tous confondus par les Interpretes sous le nom général d'Éthiopie.

Après avoir entendu les sentimens de ce sçavant Bénédictin, il est juste d'entendre ceux de M. Huet, dont le systême est très-différent, & qu'il appuie sur des raisons, qui ne sont pas moins plausibles.

Je trouve, dit ce docte Évêque dans son livre de la situation du Paradis terrestre, trois provinces de ce nom, l'Éthiopie, l'Arabie & la Susiane. Ces deux premières ont partagé le nom de Chus, qui est un mot général, qui comprend les païs qui sont des deux côtés du golfe Arabique, qu'on appelle ordinairement la mer Rouge. M. Bochart, en son Phaleg, a prétendu que l'Éthiopie n'est nommée Chus en aucun endroit de l'Écriture. Mais, je crois, dit-le même M. Huet, avoir prouvé le contraire dans mes observations sur Origène. Cette région de Chus ou d'Éthiopie étoit donc partagée en deux lisières, le long des deux côtés du fleuve Arabique, & même au de-là de son embouchure, nommée aujourd'hui Bab-el-Mande; la lisière orientale, qui faisoit une partie de la grande péninsule de l'Arabie; l'occidentale qui est entre ce golfe & le Nil. Homère, Hérodote & quelques autres, ont partagé de cette sorte les Éthiopiens habitans de cette contrée, & voisins d'Égypte, en Orientaux & Occidentaux. Et Eustathe nous apprend que les Anciens ont ainsi entendu les paroles d'Homère. De-là vient que les Homérites, peuples de l'Arabie, situés sur la côte méridionale, sont appellés Éthiopiens par le Géographe Stéphanus. Et Holsténius, tout habile qu'il étoit, faute d'avoir sçu cela, s'est mépris bien grossièrement, en changeant les paroles de Stéphanus, & mettant Ἀράβων au lieu d'Αἰθιόπων, selon la louable coûtume des Critiques, d'altérer dans les Ouvrages des Anciens tout ce qu'ils n'entendent pas. La partie de la province de Chus, qui est du côté de l'Arabie, ne s'éloignoit pas beaucoup du golfe & de la mer qui est au de-là de l'embouchure du golfe, & étoit véritablement une lisière; & ce seroit témérairement qu'on voudroit l'étendre jusqu'au côté oriental de l'Arabie & à l'embouchure occidentale de l'Euphrate, pour donner quelque couleur à l'opinion qui prend cette embouchure pour le Géhon. On n'a ja-

mais étendu jusque-là les bornes de la Chus Arabique, & c'est une preuve décisive contre cette opinion, qu'on a eue du Géhon; comme au contraire, si je prouve que la Susiane a porté ce nom, & le porte encore aujourd'hui, ce sera une preuve invincible que le Géhon est l'embouchure orientale de l'Euphrate.

Toutes les relations des Voyageurs nous apprennent que la Susiane s'appelle aujourd'hui Chuzestan; nom composé de celui de Chus & de la terminaison Persique. Benjamin Navarrois, dit que la grande province d'Élam, dont Suse est la capitale, & que le Tigre arrose, s'appelle ainsi. Cette province d'Élam est l'Élymaïde, qui s'étend sur la côte du golfe Persique à l'orient de l'embouchure de l'Euphrate. Le Géographe de Nubie & d'autres Arabes, l'appellent Churestan; mais, la faute est venue apparemment des Copistes, qui n'ont pas distingué la lettre *r* & la lettre *z* des Arabes, qui ne different que d'un point. Les habitans du païs l'appellent même simplement Chus, si nous en croyons Marius Niger. Cette même région s'appelle Chuta dans le quatrième livre des Rois, selon la diversité des dialectes; & c'est de-là en partie, que Salmanasar transporta une colonie qui alla occuper la place des habitans de Samarie & des dix tribus, qu'il avoit fait passer ailleurs. Cette nouvelle peuplade, connue dans la suite sous le nom de Samaritains, retint aussi le nom de son origine, & fut appellée les Chutéens. Scaliger, avec tout son grand sçavoir, s'est bien lourdement trompé, quand il a dit que les Samaritains ont été nommés Cuthéens d'une ville de la Colchide nommée *Cytæa*, où Salmanasar transporta les dix tribus. Les Samaritains furent nommés Cuthéens de la province de Cutha, d'où ils venoient; & les dix tribus ne furent point transportées dans la Colchide, mais dans l'Assyrie; & quand elles auroient été transportées dans la Colchide, il est ridicule de penser que les Samaritains auroient pris leur dénomination d'une ville d'où ils ne vinrent point, & où ils ne demeurerent point, mais seulement parce que les dix tribus, dont ils prirent la place, y demeurerent. Je ne sçais pas, c'est toujours M. Huet qui parle, où Josephe a trouvé ce fleuve Cuthus, qu'il dit être l'origine du nom Cutha, qui a été donné à cette province de Perse. Le mot *Cutha* ou *Cuth*, s'est formé de celui de Chus, dont les Chaldéens changent souvent la dernière lettre en *t* ou *th*, en lui donnant un son plus dur & moins sifflant, comme Dion l'a remarqué. Ainsi, ils ont dit *thor* pour *sor*, *Atyrie* pour *Assyrie*. Il ne faut pas croire cependant ce que quelques-uns ont pensé, que le nom de la ville de Suse, qui étoit la capitale de ce païs, vienne de Chus. Elle a tiré son nom des lys, que son terroir porte en abondance; & le lys s'appelle susan, en langue Hébraïque. Les Grecs n'ont pas ignoré cette origine,

& plusieurs d'entr'eux l'ont marquée. Cette ville s'appelle aujourd'hui Schouster.

On trouve encore beaucoup d'autre traces du nom de Chus dans la Susiane. On y trouve les Cosséens, voisins des Uxiens, selon la positiou de Pline, de Ptolémée & d'Arrien. Schickard s'est abusé quand il a cru que ces Cosséens avoient donné le nom à la province de Chuzestan. Le nom de Chuzestan & celui de Cosséens viennent d'une même source, à sçavoir de Chus, & non pas l'un de l'autre. Le nom de la Kissie & des Kissiens en vient aussi, c'étoit une petite province de la Susiane, qui a donné son nom à tous les Susiens. Le poëte Eschyle parle aussi d'une ville de ce nom, située dans le même païs ; & ce qui est remarquable, Il la distingue par son antiquité. Il appelle aussi Kissienne la mere de Memnon, c'est-à-dire, l'Aurore.

CHUS, *Chus*, *ou* CHOA, en Grec, Χοῦς, de Χέειν, *fundere*, repandre; c'étoit une mesure de liquides chez les Grecs. Les Auteurs ne s'accordent point sur la quantité de liquides, que le Chus contenoit ; les uns prétendent qu'il tenoit quatre septiers ; les autres, six ; ou un conge. Fabri dit neuf livres d'huile, dix de vin, & treize livres quatre onces de miel. Pitiscus, dans son Dictionnaire, estime que le Chus contient six septiers Attiques, ou douze cotyles ; que cette mesure pesoit, pleine d'huile, sept livres & demie, & huit livres & un quart d'eau ou de vin.

En général, rien de plus obscur que ce qui regarde les mesures des Grecs & des Romains ; leur variété en divers tems & en différens païs, leur instabilité, les mêmes dénominations employées pour exprimer des choses différentes, ont jetté sur ce sujet, la plus grande confusion. Faut-il en être surpris? Les mêmes inconvéniens ne se rencontrent-ils pas dans les poids & les mesures des Modernes? Nous n'avons rien à reprocher aux Anciens; & les nations Européennes ont un besoin journalier d'avoir perpétuellement là-dessus un tarif à la main pour faire leur commerce non seulement chez l'étranger, mais encore dans les diverses provinces d'un même royaume. Cependant, ceux qui désireront les détails ou les conjectures de nos littérateurs sur le Chus & sur le conge, que quelques-uns prétendent être une même mesure, pourront consulter les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & quantité d'autres livres sur les poids & les mesures antiques, qui ne prouvent que trop l'incertitude qui regne ici. *Voyez* aussi Conge à son article.

CHUSAI, *Chusaï*, Χουσί, (*a*) l'un des amis de David, étoit de la ville d'Arach. Lorsque ce Prince, obligé de fuir devant Absalon son fils, arrivoit au haut de la montagne, où il devoit adorer le Seigneur, Chusaï vint au-devant de lui ayant ses habits déchirés,

(*a*) Reg. L. II. c. 15. v. 32. *& seq.* c. 16. v. 16. *& seq.* c. 17. v. 1. *& seq.*

& la téte couverte de poussière. David lui dit : » » Si vous venez » avec moi, vous me ferez à char- » ge ; mais, si vous retournez à » la ville, & si vous dites à Ab- » salon : mon Roi, je viens vous » offrir mes services, je vous ser- » virai comme j'ai servi votre pe- » re, vous pouvez dissiper le con- » seil d'Achitophel. Vous avez » avec vous les grands-Prêtres » Sadoc & Abiathar, auxquels » vous direz tout ce que vous » aurez appris du palais. Ils ont » leurs deux fils, Achimaas fils » de Sadoc & Jonathas fils d'A- » biathar ; vous m'enverrez dire » par eux tout ce que vous sau- » rez. « Chusaï, ami de David, retourna donc à Jérusalem, & Absalon y entroit en même tems.

Chusaï vint lui faire la réverence, & lui dit : *Que le Roi vive, que Dieu le conserve.* Absalon lui répondit : » Est-ce donc-là la re- » connoissance que vous avez » pour votre ami ? D'où vient » que vous n'êtes pas allé avec » lui ? Je n'irai pas avec David, » dit Chusaï ; car, je serai à celui » qui a été élu par le Seigneur, » par tout le peuple, & par » tout Israël, & je demeurerai » avec lui. Et de plus, qui est » celui que je viens servir ? N'est- » ce pas le fils du Roi. Je vous » obéirai comme j'ai obéi à votre » pere. « Absalon dit alors à Achitophel: » Consultez ensemble » pour voir ce que nous avons » à faire. « Après cela, Achitophel dit à Absalon : » Je vais » prendre dix mille hommes, & » je pousserai David cette nuit ; » je tomberai sur lui, & je l'ac- » cablerai, pendant qu'il est » épuisé de fatigue. « Cet avis parut bon à Absalon, & à tous les siens.

Mais, Absalon voulut encore sçavoir l'avis de Chusaï, & l'ayant fait venir, il lui proposa ce qu'Achitophel avoit dit. Chusaï répondit : » Le conseil qu'Achito- » phel a donné, n'est pas bon » pour cette fois. Vous sçavez » que votre pere, & tous ceux » qui l'accompagnent, sont très- » vaillans & outrés de douleur. » David est grand capitaine, il » n'aura garde de s'arrêter dans » la campagne, il est peut-être à » présent caché dans quelque ca- » verne. Si vous l'attaquez, & » que vous receviez quelque » échec, on dira aussi-tôt que le » parti d'Absalon a été battu ; & » les plus courageux de ceux qui » sont attachés à vous, tombe- » ront dans le découragement. » Mais, voici ce qui me paroît » plus avantageux. Faites assem- » bler tout Israël, depuis Dan, » jusqu'à Bersabée ; après cela, » vous irez tomber sur votre pe- » re ; & vous ruinerez son parti, » sans qu'il lui reste un seul hom- » me ; que s'il s'est enfermé dans » quelque ville, tout Israël l'y » assiégera, & tirera avec des » cordes toutes les pierres de ses » murailles dans le torrent, sans » qu'il en reste une seule. «

Cet avis de Chusaï fut approuvé d'Absalon, & de tous les Anciens du peuple ; & Dieu permit que le conseil d'Achitophel fut ainsi

renversé

renversé pour le malheur d'Absalon. Chusaï fit aussi-tôt sçavoir aux grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, ce qui s'étoit passé, & la nouvelle en fut promptement portée à David, qui fit au plus vîte passer le Jourdain à toute son armée; de peur qu'Absalon, changeant de résolution, ne vînt fondre sur lui avec ses troupes. Achitophel voyant que son conseil n'avoit pas été suivi, & prévoyant la perte d'Absalon, s'en retourna dans sa maison, & se pendit de désespoir. Nous ne sçavons pas quelle fut la fin de Chusaï.

CHUSAN RASATHAIM, *Chusan Rasathaïm*, Χουσαρσαθαίμ, (a) roi de Syrie, ou de Mésopotamie, au rapport de l'Écriture. Elle l'appelle en effet roi de Syrie dans un endroit, & roi de Mésopotamie dans un autre. Josephe le dit roi des Assyriens, & l'appelle Chusarthe.

Ce Prince fit la guerre aux Israëlites, en tua plusieurs en divers combats, força une partie de leurs villes, reçut les autres à composition, & leur imposa à tous de très-grands tributs. Ainsi, ils se trouverent, durant huit ans, accablés de toutes sortes de maux. Au bout de ce terme, les Israëlites crierent au Seigneur; & il leur suscita un libérateur, en la personne d'Othoniel, fils de Cénez, & gendre de Caleb. Othoniel marcha contre Chusan Rasathaïm; & le Seigneur le lui livra entre les mains.

CHUSARTHE, *Chusarthus*, Χουσάρθος, le même que Chusan Rasathaïm. *Voyez* Chusan Rasathaïm.

CHUSI, *Chusi*. Le texte Grec du livre de Judith, parlant d'Écrébel, dit qu'il est près de Chusi, laquelle est sur le torrent de Mochmur. Le texte Latin, beaucoup moins ample que le Grec, ne parle d'aucun de ces lieux qui étoient dans la Palestine, aux environs de Béthulie.

CHUSI, *Chusi*, Χουσί, (b) fut chargé par Joab d'aller annoncer à David la mort de son fils Absalon. Après lui avoir fait une profonde révérence, il se mit à courir. En arrivant devant David, il lui dit: » Mon Seigneur & mon » Roi, je vous apporte une bon» ne nouvelle; car, le Seigneur a » jugé aujourd'hui en votre fa» veur, & vous a délivré de la » main de tous ceux qui s'étoient » soulevés contre vous. « Le Roi demanda à Chusi si son fils Absalon étoit en vie? Chusi lui répondit: » Que les ennemis de » mon Roi, & tous ceux qui se » soulevent contre lui pour le per» dre, soient traités comme il l'a » été. « Cette nouvelle causa une vive douleur à David.

CHUSI, *Chusi*, Χουσί, (c) fut pere de Sémélias, dont il est parlé dans le prophete Jérémie. Il y en a qui prétendent que ce Chusi n'est pas différent de celui qui précede.

CHUSI, *Chusi*, Χουσί, (d)

(a) Judic. c. 3. v. 8. & *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 150, 151.
(b) Reg. L. II. c. 18. v. 21. & *seq.*

(c) Jerem. c. 36. v. 14.
(d) Sophon. c. 1. v. 1.

fils de Godolias, fut pere du prophete Sophonie, comme l'atteste lui-même ce Prophete.

CHUTÉENS, *Chutæi*, ou CHUTHÉENS, *Chuthæi*, Χουθαῖοι, (*a*) peuples qui habiterent d'abord au de-là de l'Euphrate. Salmanasar les transporta dans la Samarie, en la place des Israëlites qui y demeuroient auparavant. D. Calmet croit qu'ils étoient venus du païs de Chus, ou de Chuta sur l'Araxe, & que leurs premières demeures étoient dans les villes des Medes, subjuguées par Salmanasar & par les Rois d'Assyrie ses prédécesseurs; & que l'on transporta les Israëlites aux mêmes lieux d'où étoient sortis les Chutéens.

Ceux-ci ne furent pas les seuls que l'on établit alors dans les villes de Samarie. L'Écriture dit qu'on avoit encore fait venir des habitans de Babylone, d'Avath, d'Émath & de Sépharvaïm. Lorsque ces peuples eurent commencé à demeurer dans la Samarie, comme ils ne craignoient point le Seigneur, il envoya contr'eux des lions qui les tuoient. On en porta la nouvelle au roi des Assyriens, & on lui vint dire : » Les peu» ples, que vous avez transférés » & établis dans les villes de Sa» marie, ignorent la manière » dont le Dieu de ce païs-là » veut être adoré; & ce Dieu a » envoyé contr'eux des lions qui » les tuent, parce qu'ils ne sça» vent pas la manière dont le » Dieu de cette terre veut être » adoré. « Alors, le roi des Assyriens leur donna cet ordre, & leur dit : » Envoyez en Samarie » l'un des Prêtres que vous avez » emmenés captifs; qu'il y re» tourne, & demeure avec ces » peuples, afin qu'il leur appren» ne le culte qui doit être rendu » au Dieu du païs. » Ainsi, l'un des Prêtres qui avoient été emmenés captifs de la province de Samarie, y étant revenu, demeura à Béthel, & il leur apprenoit la manière dont ils devoient adorer le Seigneur. Chacun de ces peuples ensuite se forgea son dieu, & ils les mirent dans les temples & dans les hauts lieux, que les Samaritains avoient bâtis; chaque nation mit le sien dans la ville où elle habitoit.

Les Babyloniens firent pour leur dieu Sochothbénoth; les Chuthéens, Nergel; ceux d'Émath, Asima. Ceux de Hava firent Nébahaz & Tharthac; mais, ceux de Sépharvaïm brûloient leurs enfans en l'honneur d'Adramélech & d'Anamélech, dieux des Sépharvaïm. Tous ces peuples ne laissoient pas d'adorer le Seigneur. Ils choisissoient les derniers du peuple pour les établir Prêtres de leurs hauts lieux; & ils offroient leurs sacrifices dans ces temples. Et quoiqu'ils adorassent le Seigneur, ils servoient en même tems leurs dieux, selon la coûtume des nations, du milieu desquelles ils avoient été transférés en Samarie.

(*a*) Reg. L. IV. c. 17. v. 6. *& seq.* c. 18. v. 34. Esdr. L. I. c. 4. v. 1. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 345, 383. *& seq.*

Mais, dans la suite, ils abandonnerent le culte des Idoles, & s'attacherent uniquement à l'observance de la loi de Moïse, comme l'observent encore aujourd'hui les Samaritains descendus des Chutéens. Lorsque les Juifs furent de retour de la captivité, les Samaritains leur députerent quelques-uns d'entr'eux, pour les prier de trouver bon qu'ils travaillassent avec eux au bâtiment du temple, disant que depuis le regne d'Assaradon, ils avoient toujours adoré le Seigneur. Mais, Zorobabel, Josué fils de Josédech, & les Anciens du peuple leur répondirent qu'ils ne pouvoient leur accorder ce qu'ils demandoient; le roi de Perse n'ayant permis qu'aux seuls Juifs de construire un temple au Seigneur. Il paroît par-là que jusqu'alors les Chutéens n'avoient point de temple commun dans leur païs; mais que dans chaque ville ils adoroient Dieu, & peut-être les idoles, dans les lieux consacrés, ou sur les hauteurs des anciens Israëlites. En effet, Josephe nous apprend que ce ne fut que sous Alexandre le Grand qu'ils obtinrent de pouvoir bâtir un temple commun sur le mont Garizim.

CHUZA, *Chuza*, Χουζᾶ, (a) intendant de la maison d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne, de laquelle Saint Luc fait mention.

CHYNALADANUS, *Chynaladanus*, autrement appellé Saracus. *Voyez* Saracus.

CHYNDONAX, *Chyndonax*, Χυνδοναξ. (b) Jean Guenebauld de Dijon, publia l'an 1621 un livre intitulé, *le Réveil de Chyndonax*. Ce fut à l'occasion d'un tombeau de ce Chyndonax, que l'on avoit trouvé à cinq cens pas de la ville de Dijon, en un lieu nommé Poussot. L'inscription de ce tombeau étoit en caractères Grecs; en voici le sens: *Dans le sacré bocage de Mithras, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, Prince des Prêtres. Retirez-vous d'ici impie. Les Lysiens, ou les dieux Manes regardent ses cendres.*

Dom Bernard de Montfaucon soupçonne que cette Inscription pourroit bien avoir été forgée par Jean Guenebauld. Ce qu'il y a de surprenant, ajoûte-t-il, c'est que les plus habiles, comme Casaubon & Saumaise, la crurent véritable, en même tems que plusieurs autres bien moins sçavans, mais qui peut être connoissoient mieux Guenebauld qu'eux, la regarderent comme fabriquée par celui même qui la publia. A la faveur de deux aussi grands hommes que Casaubon & Saumaise, l'Inscription passa enfin, & beaucoup d'habiles gens s'en servirent sans aucun scrupule.

CHYPRE. *Voyez* Cypre.

CHYTRES, *Chytræ*, Χύτραι, (c) espèce de marmite en usage chez les Grecs.

CHYTRES, *Chytra*, (d)

(a) Luc. c. 8. v. 3.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de [M]ontf. Tom. II. pag. 428. & *suiv.*
[(c)] Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 122.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.

fête des Athéniens, renouvellée tous les ans le 13 du mois Anthestérion, le troisième des Anthestéries. La solemnité consistoit à faire cuire, dans une marmite, des semences de toute espèce en l'honneur de Bacchus & de Mercure Terrestre, qui conduisoit les ames aux enfers. Selon Athénée, on représentoit ce jour-là des comédies & des tragédies. Ce qui donna lieu à l'établissement de cette fête, c'est qu'après le Déluge de Deucalion, ceux qui survécurent, offrirent à Mercure Terrestre toutes sortes de graines & de semences, pour le rendre propice aux Manes de ceux qui avoient été submergés dans les eaux. Il n'étoit permis à personne de toucher à cette offrande, & aucun Prêtre n'y goûtoit.

CHYTRINDA, *Chytrinda*, jeux d'enfans, dans lequel il y en a un assis à terre au milieu des autres qui courent au tour, le poussent, lui font des niches, jusqu'à ce qu'il en ait attrapé un qui prend sa place.

CHYTROPODES, *Chytropodes*, Χυτρόποδες, (*a*) terme, qui se lit dans le Lévitique. Dieu commande de briser les Chytropodes, dans lesquelles il seroit tombé quelque chose d'impur. Le terme Hébreu *Kiraïm*, que Saint Jérôme a rendu par des marmites, est entendu par d'autres, d'un foyer, ou d'un fourneau, ou d'une cuvette, ou d'un bassin à laver les pieds. *Kiraïm* est au duël; & signifie un vaisseau composé de deux pièces.

CIANIENS, *Ciani*, nom, que Tite-Live donne aux habitans de Cium ou Cius. *Voyez* Cius.

CIBDÉLI, *Cibdeli*, nom d'un lieu dont parle Vitruve, & qui n'étoit pas loin de Trœzene. Presque tous les habitans de ce lieu avoient les pieds gâtés, ce qu'il regarde comme un effet de la mauvaise eau qu'ils buvoient. Pline parle aussi de ce mal aux pieds, & dit que les habitans de Troëzene y étoient sujets, mais sans parler de Cibdéli.

CIBORIUM, *Ciborium*, (*b*) nom d'une coupe. Athénée nous en a seulement conservé le nom. Ce n'est pas là la seule chose, dont les Anciens ne nous aient conservé que le nom. Il y en a malheureusement bien d'autres.

CIBSAIM, *Cibsaïm*, (*c*) ville de Palestine dans la tribu d'Éphraïm; elle fut destinée pour être une ville de refuge, & fut assignée pour demeure aux Lévites de la famille de Caath.

CIBYSTRES, *Cibystra*. *Voyez* Cybistres.

CICÉREIUS [C.], *C. Cicereius*, (*d*) qui avoit été secrétaire de Scipion l'Africain. L'an de Rome 578, il se présenta pour briguer la Préture, & il arriva que le fils de Scipion se présenta aussi pour briguer cette charge. Et on

(*a*) Levit. c. 11. v. 35.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 149.
(*c*) Josu. c. 21. v. 22.

(*d*) Tit. L. XLI. suppl. 4. c. 2. c. 28. L. XLII. c. 7, 21, 26. L. XLV. c. 17. Crév. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 493, 494

s'attendoit qu'au moins il emporteroit la dernière place, toutes les autres étant déjà remplies. Mais, il parut avoir tellement dégénéré des vertus de son pere, que toutes les centuries lui auroient préféré C. Cicéreius, si ce citoyen, craignant de se rendre odieux, n'eût corrigé par sa modestie, ou le crime de la fortune, ou l'erreur de l'assemblée. Il ne put prendre sur lui de l'emporter sur le fils de son patron; & quittant sans hésiter la robe de Candidat, il devint de rival assuré de vaincre, client plein de reconnoissance, & partisan zélé de Scipion. Ainsi, ce fils de l'Africain obtint, par la retenue de C. Cicéreius, une dignité que le peuple lui avoit refusée, mais qui lui fit moins d'honneur qu'à celui qui la lui cédoit.

La modestie, que C. Cicéreius montra en cette occasion, ne l'accompagna pas toujours dans toutes les autres circonstances de sa vie, comme on va le voir bientôt. Dès l'année suivante, il fut nommé à la Préture. Ayant été envoyé contre les Corses, il les combattit en bataille rangée, leur tua sept mille hommes, & en prit plus de dix-sept cens. Avant cette action, il promit un temple à Junon Monéta. Cette défaite obligea les Corses à demander la paix, qui leur fut accordée à condition de fournir deux cens mille livres de cire. C. Cicéreius, ayant soumis cette province, passa dans la Sardaigne. Le tems de sa Préture expiré, il retourna à Rome, & le Sénat lui donna audience dans le temple de Bellone. Après qu'il eut rendu compte de ses actions, & demandé inutilement le triomphe, il se le décerna lui-même de son autorité privée, & en fit la cérémonie sur le mont Albin, suivant un usage qui s'étoit insensiblement établi, au mépris de l'autorité publique.

Ce fut un des trois commissaires que l'on choisit, peu de tems après, pour les envoyer en Illyrie vers le roi Gentius. Ils avoient ordre de représenter à ce Prince les hostilités & les violences, dont s'étoient plaints dans le Sénat des peuples alliés des Romains, & d'en demander satisfaction. C. Cicéreius fut encore envoyé environ cinq ans après, en qualité de commissaire, dans la même province, & on lui donna quatre Collégues. L'objet de cette commission étoit de régler les affaires de l'Illyrie, avec les deux généraux Romains, qui étoient alors dans ce païs.

CICÉRON, *Cicero*, Κικέρων, (*a*) nom devenu célebre, depuis qu'il a été porté par le pere de l'éloquence Latine. Celui, qui se nomma le premier Cicéron, paroît avoir été un personnage considérable, au rapport de Plutarque. C'est pourquoi, ajoûte cet Auteur, ses descendans ne rejetterent pas ce surnom, & le porterent avec plaisir, quoique la plûpart s'en moquassent, parce que *cicer* en Latin signifie un pois chiche, & que celui qui le porta

(*a*) Plut. T. I. p. 861. Plin. T. I. p. 97, 98.

le premier, avoit au bout du nez une petite excreſſence de chair comme une verrue, qui reſſembloit à un pois; ce qui lui fit donner ce ſurnom.

Selon Pline, ce ſurnom avoit une autre origine. Il prétend que comme l'agriculture étoit en honneur anciennement à Rome & dans tout le Latium, & que la plûpart cultivoient la terre de leurs propres mains, le nom de Cicéron, auſſi bien que celui de Fabius & de Lentulus, venoient des légumes, que quelqu'un de ces familles aimoit ou excelloit à cultiver, pois, feves, lentilles. Quoi qu'il en ſoit, lorſque Cicéron ſe mit ſur la route des honneurs, ſes amis lui conſeillerent de quitter ce ſurnom, qui leur paroiſſoit avoir quelque choſe d'ignoble. Mais, il leur répondit avec cette confiance qu'inſpirent le mérite & la jeuneſſe, qu'il prétendoit rendre ce ſurnom de Cicéron, plus noble que ceux de Catulus & de Scaurus. La comparaiſon étoit juſte quant aux ſurnoms conſidérés en eux-mêmes; car, Catulus ſignifie petit chien, & Scaurus, pied-bot.

CICÉRON [M. Tullius], *M. Tullius Cicero*, Μ. Τούλλιος Κικέρων, (a) ayeul de Cicéron l'orateur. Il demeuroit ordinairement dans une petite ville du païs des Volſques, nommée Arpine. Quoique ce fût le lieu de ſa naiſſance & de ſon origine, il n'en étoit pas pour cela moins citoyen Romain, parce qu'on avoit depuis long-tems incorporé peu à peu la plûpart des peuples d'Italie dans celui de Rome, en ſorte qu'ils jouiſſoient des mêmes droits que les Romains naturels; & c'eſt pourquoi chacun de ces peuples étoit agrégé à quelqu'une des trente-cinq tribus, dans leſquelles celui de Rome étoit diviſé. Celle où les habitans d'Arpine étoient aſſociés, s'appelloit la tribu Cornélia.

M. Tullius Cicéron étoit donc de cette tribu, & en outre de l'ordre des chevaliers. Il ſe ſignala dans Arpine, en réſiſtant à M. Cratidius, frere de ſa femme, qui y voulut abolir toutes les dettes pour ſe rendre agréable au peuple. Le bruit en étant venu juſqu'à Rome, Marcus Scaurus, Conſul de cette année-là, & le plus grand perſonnage de la république, dit hautement qu'il auroit bien été à ſouhaiter qu'un homme de ce courage & de cette probité eût fait éclater ces qualités dans la capitale de l'Empire. Ce fut lui auſſi qui dit ce bon mot, que Cicéron rapporte dans le ſecond livre de l'Orateur: *Nos gens ſont ſemblables aux Syriens qu'on expoſe en vente; celui qui ſçait le plus de Grec, eſt le plus méchant.*

CICÉRON [M. Tullius], *M. Tullius Cicero*, (b) Μ. Τούλλιος Κικέρων, fils du précédent, avoit épouſé Helvia, de la famille des Helviens, qui étoit une famille

(a) Cicer. de Legib. L. III. c. 36.

(b) Plut. Tom. I. pag. 861. Dio. Caſſ. p. 296.

noble, & en eut Cicéron, le pere de l'éloquence Latine. Il passa la plus grande partie du tems à la campagne; c'est-à-dire, à Arpine, où il s'occupoit à l'étude ou à ses affaires domestiques, parce qu'il avoit peu de santé.

Un tribun emporté, dans Dion Cassius, reproche à Cicéron, que son pere étoit foulon, & avoit cultivé toute sa vie des vignes & des oliviers; mais, outre que cet Historien est manifestement suspect sur Cicéron, du consentement de tous les Critiques, & que Salluste, qui paroît n'avoir rien oublié, dans la déclamation sanglante qui nous reste, de tout ce qui se pouvoir dire contre lui, ne dit rien de semblable, cela ne s'accorde pas avec ce qui a été rapporté de son ayeul dans l'article précédent. Il étoit facile à un orateur ennemi, comme le tribun, dont parle Dion Cassius, vingt-cinq ans après la mort d'un habitant de la campagne peu connu à Rome, tel que le pere de Cicéron, de représenter ses occupations œconomiques & rustiques, comme s'il en eût fait métier pendant sa vie.

CICÉRON [L. TULLIUS], *L. Tullius Cicero*, Λ. Τούλλιος Κικέρων, (*a*) frere de celui qui précede, & par conséquent oncle de Cicéron l'orateur. Il vécut familièrement avec l'orateur Marc-Antoine, ayeul du Triumvir de même nom.

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, Μ. Τούλλιος Κικέρων, célebre orateur Romain. *Voyez* Tullius.

CICÉRON [Q. TULLIUS], *Q. Tullius Cicero*, Κόϊντος, Τούλλιος Κικέρων, (*b*) frere du précédent, après avoir été Préteur l'an de Rome 691, eut, au sortir de charge, le département de l'Asie, & il y demeura trois ans. Une si longue administration n'offre rien de mémorable, & les plus beaux monumens qui nous en restent, sont les lettres que son frere lui écrivit pendant ce tems; particulièrement la première, qui est connue de tout le monde, & qui renferme les plus sages maximes, & les avis les plus excellens, pour tous ceux qui occupent de grandes places. Q. Tullius Cicéron, étoit un homme bien différent de son frere, impétueux, fantasque, aisé à s'irriter. Il est vrai qu'il revenoit aisément, ce qui marque au fond, un bon caractère. Mais, ses emportemens étoient fort à charge à ceux qui devoient lui obéir; & ses caprices, ses boutades exercerent souvent la patience, soit de son frere, soit d'Atticus, dont il avoit épousé la sœur. Cicéron lui propose plus d'une fois l'exemple de C. Octavius, pere d'Auguste.

Q. Tullius Cicéron étoit enco-

(*a*) Cicer. de Orat. L. II. c. 2.

(*b*) Plut. Tom. I. pag. 877. *& seq.* Appian. p. 600. Dio. Caff. p. 333. Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 178. *& seq.* L. VI. pag. 253. *& seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 544. *& suiv.* Tom. VII. pag. 158. *& suiv.* Tom. VIII. pag. 199. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 298. *& suiv.* T. VII. p. 153, 154.

re en Asie, lorsque son frere fut exilé; mais, il ne tarda pas à revenir à Rome, qu'il trouva agitée de grands débats. Il y arriva dans un équipage convenable à sa douleur, & il fut reçu par un très-grand nombre des meilleurs Citoyens, qui allerent au-devant de lui, mêlant leurs larmes aux siennes. Il vint fortifier les sollicitations & les prieres du gendre de Cicéron, Pison Frugi, jeune homme d'un très-grand mérite, & qui se montra inviolablement attaché à son beau-pere, mais qui ne put recueillir le fruit de sa vertu, étant mort un peu avant que de le voir de retour.

Dans la suite, Q. Tullius Cicéron fut lieutenant de César dans les Gaules; & ayant établi ses quartiers d'hiver au païs des Nerviens, il y fut attaqué par Ambiorix, qui, après avoir défait totalement Titurius Sabinus, étoit venu soulever les Nerviens. Ceux-ci marcherent contre Q. Tullius Cicéron avec tant de promptitude qu'ils arriverent avant même qu'il fût informé du désastre de Titurius Sabinus. Son premier soin avoit été d'écrire à César, pour l'instruire du péril où il se trouvoit. Mais, comme tous les chemins étoient gardés par les ennemis, les différens courriers qu'il dépêcha, furent arrêtés. Il fut donc réduit pendant un tems aux seules ressources que lui fournissoient son courage & son habileté dans la guerre. Il mit en usage tous les moyens connus alors pour la défense des places. Ses soldats employoient à construire des tours, à fortifier leurs lignes, à garantir de parapets leurs remparts, tous les intervalles où ils n'étoient pas obligés de combattre. Leur ardeur à l'ouvrage étoit incroyable. On ne cessoit de travailler ni jour ni nuit. Les malades mêmes & les blessés y mettoient la main. Q. Tullius Cicéron, quoique d'une très-foible santé, animoit tout, présidoit à tout; & il falloit que les soldats le forçassent de prendre de tems en tems quelques momens de repos.

Ambiorix, après avoir plusieurs fois tenté inutilement d'emporter par la force le camp des Romains, voulut essayer de la ruse, qui lui avoit si bien réussi auprès de Titurius Sabinus. Mais, Q. Tullius Cicéron ne fut point la dupe de tous ses artificieux discours, & il n'écouta aucune proposition. Les soldats Romains étoient logés dans le camp sous des huttes couvertes de chaume. C'est ce qui fit naître aux assaillans la pensée d'y mettre le feu. Le septième jour de l'attaque, un grand vent s'étant levé, les Nerviens lancerent dans le camp Romain des balles d'argille enflammées, & des javelots brûlans. Le feu aidé par le vent se répandit en un instant dans toute l'étendue de la place; & les ennemis encouragés par l'espérance d'achever promptement la victoire, firent avancer leurs tours & leurs tortues, & se disposerent à escalader le rempart. La constance des soldats Romains fut telle, que pendant qu'ils étoient environnés de flammes, & accablés d'une grêle de traits, pen-

dant qu'ils voyoient brûler leurs cabanes, leurs bagages, & toute leur petite fortune, non seulement aucun ne quitta son poste pour aller sauver quelque chose de ce qui lui appartenoit, mais il ne s'en trouva que très-peu qui regardassent seulement en arrière. Tous étoient occupés du soin de combattre & de repousser l'ennemi. Une si haute valeur fut récompensée par le succès; & si ce jour fut le plus difficile & le plus dur pour les Romains, ce fut aussi celui où les ennemis perdirent beaucoup de monde.

Cependant, la défense devenoit de jour en jour plus périlleuse pour les Romains, à cause du grand nombre de leurs blessés; & César n'étoit point averti; aucun des courriers de Q. Tullius Cicéron n'avoit pu passer. Enfin, un esclave Gaulois, que l'on engagea, en lui promettant la liberté, à se charger d'une lettre d'avis, échappa aux Nerviens à la faveur de la conformité de l'habillement & du langage, & arriva heureusement. César ne nous dit point où il étoit alors; mais, il falloit qu'il ne fût pas fort éloigné.

Rien ne paroît plus digne d'admiration dans César, que son activité, qui est comparable à celle de la foudre. Il reçut la lettre de Q. Tullius Cicéron sur le soir, lorsqu'il n'y avoit plus qu'une heure de soleil, Sur le champ il envoie ordre à M. Crassus, qui étoit dans le païs des Bellovaces, de partir à minuit avec sa légion, & de le venir joindre. Il dépêche un autre courrier à C. Fabius, qui hivernoit chez les Morins, & lui ordonne de mener sa légion dans l'Artois, qui étoit sur le chemin pour aller à Cicéron. Il écrivit à Labiénus pour lui commander de se rendre sur les terres des Nerviens. César lui-même rassemble environ quatre cens chevaux.

Après ces préparatifs, il marche à grandes journées, & fait prendre les devans à un cavalier Gaulois, porteur d'une lettre, dans laquelle il donnoit avis à Q. Tullius Cicéron de son arrivée, mais qu'il prit la précaution d'écrire en Grec, afin que si elle tomboit entre les mains des ennemis, elle ne fût pas entendue. Le Gaulois avoit ordre, en cas qu'il ne pût pénétrer jusqu'au camp, d'y jetter la lettre avec un javelot, au tour duquel il l'auroit attachée. La chose fut ainsi exécutée, & la lettre portée par le javelot, s'arrêta par hazard à une tour, où elle demeura pendant deux jours sans être apperçue. Le troisième jour, un soldat l'ayant remarquée, la prit & la remit à Q. Tullius Cicéron, qui la lut sur le champ en pleine assemblée, & répandit ainsi la joie dans tout son camp. En même tems, on voyoit la fumée qui s'élevoit des villages voisins incendiés par César; ce qui ne permettoit pas de douter de l'approche du secours.

Les Gaulois en eurent aussi avis par leurs coureurs, & ils prirent le parti de laisser Q. Tullius Cicéron, & d'aller au-devant deCésar. Leur armée étoit de plus de soixante mille hommes. Q Tullius Cicéron fit sur le champ

donner nouvelle à son Général de la marche des ennemis ; & le lendemain, César les découvrit lui-même au de-là d'un grand vallon traversé d'un ruisseau. Comme rien ne l'obligeoit plus de se hâter, il campa dans l'endroit où il se trouvoit, pour se préparer à combattre.

La confiance des ennemis alloit si loin, qu'ils firent proclamer tout autour du camp, que si quelque Gaulois ou Romain vouloit passer de leur côté, il le pouvoit jusqu'à la troisième heure du jour ; mais, qu'après ce moment, ils ne feroient quartier à personne. Déjà ils se préparoient à escalader le rempart, & à combler le fossé, lorsque César fait une sortie générale par toutes les portes du camp à la fois. Infanterie & cavalerie, tout se jette sur les Barbares, que la surprise & l'effroi mirent hors d'état de faire aucune résistance. Tous prirent la fuite, & un très-grand nombre resterent sur la place. Aussi sage que hardi, César ne voulut point pousser trop loin la poursuite des fuiards, à cause des bois & des marais dont le païs étoit couvert. Comme il avoit peu de monde avec lui, il sentoit que le moindre échet pouvoit lui être funeste. Ainsi, sans avoir souffert aucune perte, il délivra & joignit Q. Tullius Cicéron. Quand il vit les ouvrages des Barbares, leurs tours, leurs lignes, il en fut frappé d'admiration. Ayant ensuite fait la revue des soldats, il trouva que sur dix, à peine y en avoit-il un qui fût resté sans blessure ; ce qui lui fit juger quelle avoit été la grandeur du péril, & la vigueur de la résistance. Il loua beaucoup & le commandant, & la legion. Il donna des marques particulières d'estime & de bienveillance aux officiers dont Q. Tullius Cicéron lui rendit un honorable témoignage.

L'année suivante, Q. Tullius Cicéron courut encore le plus grand péril. Il avoit été laissé avec une légion dans un fort, où les Sicambres vinrent l'attaquer. Il s'en fallut peu que les Romains ne fussent entièrement taillés en pièces. Il en périt un nombre considérable.

Après avoir ainsi servi plusieurs années dans les Gaules en qualité de lieutenant de César, Q. Tullius Cicéron ne laissa pas de prendre parti pour Pompée dans la guerre civile, & obtint de ce dernier, la surintendance des bleds en Sardaigne pour toute l'Italie. Cela ne pouvoit manquer d'offenser sensiblement son ancien Général. Bien plus César pensoit que c'étoit lui qui avoit déterminé son frere à quitter l'Italie, & battu la caisse [c'est l'expression dont il se servit] pour lui donner le signal du départ. Cicéron étoit à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendroit lui-même, lorsque ce mot de César lui revint. Toujours plein de bon cœur & d'amitié pour son frere, quoiqu'il eût déjà quelque lieu de se plaindre de lui, il écrivit sur le champ à César en ces termes : » Je ne m'intéresse
» pas moins vivement à mon
» frere, qu'à ce qui me touche
» moi-même ; mais, dans la si-

» tuation où je suis, je n'ose » vous le recommander. Tout ce » que je puis me permettre, c'est » de vous prier de ne point croi- » re qu'il ait tenu à lui, que je ne » suivisse un systême de conduite » qui vous fût agréable, & que » mon amitié pour vous ne se » soûtint sans aucune altération. » Il m'a toujours exhorté à de- » meurer uni avec vous; & lors- » que nous sommes partis ensem- » ble de l'Italie, il a été mon » compagnon de voyage, & » non pas mon guide. A tout autre » égard, il ne me convient point » de me rendre son intercesseur » auprès de vous. Votre douceur » naturelle, l'amitié qui est entre » vous & lui, voilà ce qui vous dé- » cidera. Mais, si la considération » de mon nom ne peut lui être » utile, au moins je vous prie » instamment qu'elle ne lui fasse » point de tort. «

Cette lettre, qui respire l'amitié fraternelle, en même tems qu'elle étoit écrite avec une prudence & une circonspection infinies, paroît faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frere au contraire, en usa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras, après la défaite de Pompée, il ne se contenta pas de déclamer contre Cicéron en présence de quiconque voulut l'entendre; il fit passer ses indécentes invectives jusqu'à César. Son fils, jeune homme pétulant & impétueux, alla en Asie, moins pour demander la grace de son pere, que pour charger & accuser son oncle. Tous les amis de César, qui pour la plûpart l'étoient aussi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de son frere. Ils ne laisserent pas de lui être favorables, parce qu'ils sçavoient bien que Cicéron étoit sans doute affligé de la noirceur de ses proches; mais qu'il étoit fort éloigné de désirer d'en être vengé. Q. Tullius Cicéron le fils, ayant vu César à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandoit.

Q. Tullius Cicéron, fut avec son fils, une des victimes de la cruauté des Triumvirs, l'an de Rome 709 & 43 avant Jesus-Christ. Le fils fut pris le premier, ayant été trahi par ses esclaves. C'étoit un caractère qui avoit donné bien des sujets de plainte à sa famille; & les lettres de Cicéron à Atticus sont remplies de plaintes contre lui. Néanmoins, dans cette dernière & triste occasion, il fit preuve d'une tendresse filiale, qui ne peut être assez louée. Il cachoit son pere, & quoique livré aux bourreaux, qui le tourmentoient pour lui arracher son secret, il s'obstinoit à garder un généreux silence. Le pere, qui n'étoit pas loin, & qui entendoit tout ce qui se passoit, ne put souffrir que son fils fût si cruellement traité à cause de lui; il vint se découvrir lui-même. Il y eut combat entr'eux, à qui mourroit le premier. Les bourreaux les mirent d'accord, en les égorgeant tous deux en même tems.

Q. Tullius Cicéron devoit être un homme d'un mérite fort distingué; & pour peu qu'on se donne la peine de lire le commence-

ment du premier livre des dialogues de l'orateur, on en sera encore plus particulièrement persuadé, par le soin que Cicéron a pris de lui adresser cet ouvrage, comme ayant été élevé avec lui dans les belles lettres dès leur enfance, & ayant cultivé de même les beaux arts dans leur jeunesse.

CICÉRON [Q. TULLIUS], *Q. Tullius Cicero*, Κ. Τούλλιος Κικέρων, fils de Q. Tullius Cicéron & de Pomponia. Il en a été parlé dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

CICÉRON [M. TULLIUS], *M. Tullius Cicero*, Μ. Τούλλιος Κικέρων, (*a*) fils de Cicéron l'orateur, naquit l'an de Rome 687. Son pere l'envoya à Athènes pour y prendre les leçons de Cratippe, qui étoit aussi honnête homme que bon Philosophe, & qui sçavoit quitter à propos la sévérité de la Philosophie, pour entrer dans les plaisirs & les divertissemens des jeunes gens qu'il instruisoit. Cicéron, qui ne s'aveugloit pas sur le peu de talens que son fils avoit reçu de la nature, se promettoit cependant beaucoup des soins d'un maître si habile, dans une ville si célebre pour les sciences & pour la politesse. Il voulut que son fils joignît à l'étude de la philosophie celle de l'éloquence, & qu'il s'attachât, ponr cet effet, à un certain rhéteur Grec, nommé Gorgias, qui avoit alors beaucoup de réputation, mais qui étoit fort adonné aux excès de la débauche, & sur tout de la bonne chère & du vin.

M. Junius Brutus, étant venu à Athènes, mit à l'épreuve le jeune étudiant; & satisfait de ses progrès, il le louoit beaucoup en écrivant à son pere: » Votre fils, » lui dit-il, me satisfait tellement » par son activité, par sa constance » dans le travail, par sa grandeur » d'ame, par son exactitude à » remplir ses devoirs, que jamais » il ne paroît perdre de vue de » quel pere il est né. Persuadez-» vous que pour parvenir à des » honneurs pareils aux vôtres, » la gloire de son pere sera sa » moindre recommandation. « Il paroît en effet par différens traits que l'on peut recueillir des lettres de Cicéron, touchant son fils, que ce jeune homme avoit le cœur bon & généreux; ensorte que sans briller beaucoup par les talens de l'esprit, il auroit pu soûtenir jusqu'à un certain degré la gloire de son nom, si dans la suite il ne se fût pas abruti par le vin; à quoi il avoit commencé à s'adonner à l'exemple de son maître Gorgias. Tant il est vrai que l'on prend insensiblement les habitudes de ceux que l'on fréquente, & qu'il est de la dernière importance de ne confier l'éducation de la jeunesse qu'à des maîtres aussi vertueux qu'habiles.

M. Tullius Cicéron fut enveloppé avec son pere dans la proscription des Triumvirs; mais, il eut le bonheur d'échapper au carnage, parce qu'il étoit alors auprès

(*a*) Appian. p. 600. Plut. T. I. p. 883, 886. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 106 & *suiv.*

de M. Junius Brutus, qui lui avoit donné un commandement dans son armée. Après que le parti de ce dernier eut été entièrement ruiné par la perte de la bataille de Philippes, M. Tullius Cicéron se retira d'abord en Sicile auprès de Sextus Pompée. Il revint apparamment à Rome par le traité de Misène, & se trouvant ainsi à portée de recevoir les bienfaits d'Octavien, il fut fait augure, & ensuite élevé au Consulat, qu'il géra depuis le treize Septembre de l'année 30 avant Jesus-Christ jusqu'au premier Novembre.

Ce fut pendant ce court espace de tems, que les statues de Marc-Antoine furent renversées, en vertu d'un arrêt du Sénat, auquel présidoit M. Tullius Cicéron, en qualité de Consul; circonstance singulière, & qui fut remarquée de tout le monde, comme une espèce de consolation accordée aux manes de Cicéron, dont le fils portoit à son ennemi & à son bourreau le dernier coup de flétrissure & de vengeance. Car, ce même Sénatus-Consulte ordonnoit que tout ce qui avoit été décerné en l'honneur de Marc-Antoine fût aboli, que le jour de sa naissance fût mis au rang des jours malheureux, & qu'aucun de la famille Antonia ne portât jamais le prénom de Marcus. C'est ainsi, conclut Plutarque, que la justice divine réserva la fin de la punition de Marc-Antoine à la maison de Cicéron.

CICHLES, *Cichles*, port de Thrace. C'étoit celui de la ville de Térone, selon Suidas.

CICIRRUS [MESSIUS], (a) *Messius Cicirrus*, certain homme dont parle Horace, & qu'il fait Osque d'origine. Ce Poëte le met aux mains avec un esclave, qu'il nomme Sarmentus. Ils se disent mille injures. Comme Messius Cicirrus avoit sur le sourcil gauche une vilaine cicatrice, bordée de poil, Sarmentus en prend occasion de lui reprocher qu'il seroit terrible, si on ne lui avoit pas scié une corne au front, puisque tout écorné qu'il est, il fait encore tant de bruit.

Il y a des Commentateurs d'Horace, qui, au lieu de Cicirrus, lisent Cicerrus. C'est la leçon que suit M. le Batteux.

CICONIENS, *Cicones*, (b) Κικόνες, peuples de Thrace. M. d'Anville, dans ses Cartes, les place sur le bord de la mer Égée, à l'opposite de l'isle de Samothrace. Ils ont à l'occident la ville de Maronée, au nord celle de Dyme, & à l'orient le fleuve d'Hebre. Leur païs paroît être traversé par un autre fleuve, du nord au midi, où il se rend dans la mer.

Cette position & ces circonstances semblent être confirmées par le témoignage d'Hérodote. Cet Auteur en parlant de Xerxès, dit: » Quand il fut parti de » Dorisque, il passa première-

(a) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 51. & *seq.*

(b) Ovid. Metam. L. VI. c. 15. L. XI. c. 1. Virg. Georg. L. IV. v. 520. Plin. T. I. p. 104. Pomp. Mel. p. 104. Herod. L. VII. c. 59, 108. & *seq.* Homer. Iliad. L. II. v. 353, 354. Odyss. L. IX. 39. & *seq.*

» ment près d'une ville de Samo-
» thrace, qui est la dernière du
» côté de l'occident. On l'appelle
» Mésambrie; elle a pour voisine
» une autre ville des Thasiens,
» nommée Stryme, & entre les
» deux, coule la rivière du Lissus,
» qui ne put suffire pour l'armée
» de Xerxès & fut bientôt épui-
» sée. On appelloit anciennement
» ce païs Galaïce; on le nomme
» aujourd'hui Briantice, & il ap-
» partient proprement aux Cico-
» niens. Après avoir passé le Lis-
» sus, que l'on avoit mis à sec,
» Xerxès traversa ces villes Grec-
» ques, Maronée, Dicée, Ab-
» dère, & les fameux étangs qui
» sont à l'entour.

Pomponius Méla met les Ciconiens auprès de l'Hebre. Pline les étend au de-là de ce fleuve, du côté de l'orient. Car, il assure que le païs d'Ænos, ville libre, leur appartenoit.

Homère a connu ces peuples, ce qui prouve leur antiquité. Il fait dire à Ulysse : » Je n'eus pas plu-
» tôt mis à la voile [en partant
» de Troye] avec toute ma
» flotte, que je fus battu d'un
» vent orageux qui me poussa sur
» les côtes des Ciconiens, vis-à-
» vis de la ville d'Ismare. Là je
» fis une descente; je battis les
» Ciconiens; je saccageai leur
» ville, & j'emmenai un grand
» butin. Nous partageâmes notre
» proie avec le plus d'égalité
» qu'il fut possible, & je pressois
» mes compagnons de se rem-
» barquer, sans perdre de tems;
» mais, les insensés refuserent de
» me croire, & s'amuserent à
» faire bonne chere sur le rivage;
» le vin ne fut pas épargné; ils
» égorgerent quatité de moutons
» & de bœufs. Cependant, les
» Ciconiens appellerent à leur se-
» cours d'autres Ciconiens leurs
» voisins, qui habitoient dans les
» terres, & qui étoient en plus
» grand nombre, plus aguerris
» qu'eux, mieux disciplinés, &
» mieux dressés à bien combattre
» à pied & à cheval. Ils vinrent
» le lendemain à la pointe du jour
» avec des troupes aussi nom-
» breuses que les feuilles & les
» fleurs du printems. Alors, la
» fortune commença à se déclarer
» contre nous par l'ordre de Ju-
» piter, & à nous livrer à tous les
» malheurs ensemble. Les Cico-
» niens nous attaquerent devant
» nos vaisseaux à grands coups
» d'épée & de pique. Le com-
» bat fut long & opiniâtre. Tout
» le matin pendant que la sacrée
» lumière du jour croissoit, nous
» soutînmes heureusement leurs
» efforts, quoiqu'ils fussent très-
» supérieurs en nombre; mais,
» quand le soleil commença à
» pencher vers son couchant, ils
» nous enfoncerent & nous tue-
» rent beaucoup de monde. Je
» perdis six hommes par chacun
» de mes vaisseaux. Le reste se
» sauva, & nous nous éloignâ-
» mes avec joie d'une plage qui
» nous avoit été si funeste. «

Madame Dacier observe qu'Ulysse attaqua les Ciconiens, parce qu'ils avoient envoyé du secours aux Troyens, comme on le voit dans l'onzième livre de l'Iliade, où Homere dit qu'Euphémus,

fils de Trœzénus, & petit fils de Céus, commandoit les belliqueux Ciconiens.

CICONIENS, *Cicones*, Κίκονες, peuples d'Asie, dont parle Pline. Peut-être ces Ciconiens étoient-ils une colonie de ceux de Thrace.

CICONIENS [le Fleuve des], *Ciconum Flumen.* (a) Pline nomme ainsi un fleuve, qui avoit la propriété d'incruster de pierre, le bois que l'on y tenoit quelque tems. Ovide avoit déjà dit :

Flumen habent Cicones, quod potum saxeea reddit
Viscera, quod tactis induit marmora rebus.

Séneque, dans ses questions naturelles, cite ces deux vers d'Ovide, & les allégue comme une preuve du choix que l'on doit faire des eaux que l'on boit. Mais, Ovide n'étoit pas grand Physicien; & Séneque, qui avoit plus cultivé la morale des Stoïciens que la science des choses naturelles, étoit dans la même erreur que les autres Philosophes de l'antiquité. En voyant les incrustations pierreuses, que certaines eaux produisoient avec le tems au tour du bois & des autres matières que l'on y tenoit plongées, ils ont cru que ces eaux devoient produire le même effet sur les entrailles & les viscères du corps humain Cependant, l'expérience détruit ce préjugé. On remarque même que des eaux qui produisent ces incrustations, ne laissent pas de dissoudre la pierre, qui se forme dans le corps humain; tant il est vrai que ces pierres sont d'une nature très-différente. Le fleuve des Ciconiens couloit dans le païs de ceux de Thrace.

CICONIENS [la Montagne des], *Ciconum Mons.* On croit que cette montagne des Ciconiens n'étoit autre que le mont Ismarus; & en ce cas le fleuve des Ciconiens doit être le Lissus.

CICONIENS [le Promontoire des], *Ciconium Promontorium.* Il étoit sur le Bosphore du côté de l'Asie. Denys de Byzance, dans son traité du Bosphore de Thrace, dont nous n'avons plus que des fragmens dans la collection d'Oxfort, encore ne les avons-nous qu'en Latin, le Grec étant vraisemblablement perdu; cet Auteur, dis-je, parle ainsi de ce promontoire : » Près du promontoire Lycadien est le Nausimachien, lieu illustre par un combat naval [c'est ce que veut dire son nom]; ensuite, est le promontoire des Ciconiens, ainsi nommé à cause de la méchanceté de ses habitans. Car, ayant été ruinés par une violente sédition, ils furent chassés de cet endroit. «

Pierre Gilles, après avoir vu dans des Scholies très-anciennes, écrites sur Denys de Byzance, que le Bosphore est le plus étroit entre l'Anaple & le promontoire des Ciconiens, en conclut que ce promontoire doit être un lieu voisin de Néocastro, lieu nommé par

(a) Plin. T. I. p. 120.

les pêcheurs Cormion. Il ajoûte que ce nom, selon eux, vient d'un arbre; mais qu'ils se trompent, puisqu'il n'y en a là aucun de cette espèce. Ils ne sçavent point que ce nom est corrompu de Ciconium.

CICURINUS [C.] ASIATICUS, *C. Cicurinus Asiaticus*, (*a*) garde du temple de Sylvain, qu'on appelloit Littoralis. Il nous reste de lui un beau monument, qui est une urne sépulchrale. C. Cicurinus Asiaticus exerça sa charge pendant l'espace de seize ans; ce qui est exprimé en ces termes, *Æditauvit annis XVI*, & mourut âgé de soixante-dix ans neuf mois sept jours. Son fils Titus Cicurinus Dimarus lui fit faire ce monument, qui représente sur le haut, le buste du pere & du fils, & sur un côté un arbre & un dauphin. L'arbre, indique, à ce que croit D. Bernard de Montfaucon, Sylvain, qu'on peignoit toujours avec un arbre; & le dauphin marque Sylvain, qu'on appelloit Littoralis, parce qu'on l'honoroit au bord de la mer.

CIDÉSSA, *Cidessa*, bourg près de Giscala, en la tribu d'Asser, aux confins de celle de Nephtali.

CIDON, *Cido*, (*b*) petit-fils de Minos, embellit la ville d'Apollonie en Crete, & lui fit porter depuis le nom de Cidonie.

CIE, *Cia*, Κία, la même que Cée *Voyez* Cée.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 66.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 246.

CIEL, *Cœlum*, οὐρανὸς, (*c*) le plus ancien des dieux, étoit, selon Hésiode, fils de la Terre. Seule elle l'enfanta égal à elle-même, afin qu'il pût la couvrir de toutes parts & devenir le séjour des Dieux.

Le ciel s'allia ensuite avec la Terre même, & en eut un grand nombre d'enfans; 1.° L'Océan & Téthys; de qui naquirent Dioné, Métis, plusieurs autres filles, dont Styx fut la plus illustre, les Rivières & les Fontaines; 2.° Cœus & Phœbé, de qui vinrent Latone & Astérie; 3.° Hypérion & Théïa, dont l'alliance produisit le Soleil la Lune & l'Aurore; 4.° Japet, qui de Clymène, l'une des filles de l'Océan, eut Atlas, Ménœtius, Prométhée & Épiméthée; 5.° Creios, qui épousa Eurybie, fille de la Terre & du Pont, & en eut trois fils; sçavoir, Astréus, Pallas & Persès.

De l'alliance du Ciel & de la Terre naquirent aussi Rhéa, Thémis & Mnémosyne. Saturne vint après tous ceux qu'on a nommés; & la Terre eut encore après lui, les Cyclopes & les Hécatonchires. Les Cyclopes furent appellés Brontès, Stéropès & Argès; ils n'avoient qu'un œil au milieu du front; du reste, ils étoient semblables aux autres immortels. Pour les Hécatonchires, Cottus, Briarée & Gygès, ils avoient chacun cinquante têtes & cent bras. Le Ciel n'en put soûtenir la vue; & à mesure

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 194, 195. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 202. T. III. p. 2. T. VII. p. 2. *& sui.* T. XVIII. p. 3. *& suiv.*

mesure qu'ils naquirent, il les cacha dans les sombres demeures de la Terre, & les chargea de chaînes.

Le Terre, indignée de les voir traiter ainsi, forgea une faulx d'acier, & proposa à ses autres enfans de la venger; mais, Saturne fut le seul qui osa l'entreprendre; aussi avoit-il toujours haï son pere. Il le surprit pendant la nuit, & le mutila. La Terre reçut dans son sein une partie du sang qui coula de la plaie; & de-là naquirent les Géans, les Furies & les Nymphes Mélies. Le reste fut jetté avec la faulx dans la mer voisine de l'Épire; & dans l'écume qui s'y éleva, se forma Vénus, cette immortelle beauté, que les flots conduisirent vers l'isle de Cythère, puis en Cypre où elle descendit.

Le Ciel, ainsi privé de la souveraineté, fit des reproches à tous ses enfans; il les appella Titans, à cause qu'ils avoient approuvé inconsidérément la vengeance que la Terre avoit exercée sur lui, & leur prédit qu'ils s'en repentiroient un jour. Saturne lui succéda.

Il n'est pas difficile de deviner pourquoi on a fait passer le Ciel pour le plus ancien des dieux, & le pere de Saturne ou de Cronos, puisque ce sont les mouvemens célestes qui sont la mesure du tems. Que si l'on dit que Saturne a ôté la fécondité à son pere, c'est parce qu'avec le tems, la fécondité du Ciel a cessé de produire de nouveaux êtres, laissant à Vénus le soin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formés. Aussi feint-on que Vénus est née des parties naturelles du Ciel, & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe; *Aiunt Saturnum abscidisse patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à spuma, unde coaluit, ἀφροδίτη, nomen accepit.*

CIÉRUS, *Cierus*, Κίερος, ville, la même que Cius. *Voyez* Cius.

CIGUE, *Cicuta*, (*a*) sorte de plante à fleurs en rose, disposées en ombelle, composées de plusieurs pétales en forme de cœur, inégales, & soutenues par un calice qui devient un fruit presque rond, dans lequel il y a deux petites semences renflées & cannelées d'un côté, & plates de l'autre.

La Cigue, qu'on appelle *Cicuta Major*, est une de celles qu'on range parmi les venimeuses, & la plus renommée de son genre. La mort de Socrate a seule suffi pour en immortaliser les effets.

Comme on ne lit point sans attendrissement dans le Phédon de Platon, l'Histoire circonstanciée de ce qui précéda la mort de ce Philosophe, qui avoit passé sa vie à être utile à sa patrie, & à la servir de tous ses talens, qui ne se démentit jamais dans sa conduite; qui témoigna jusqu'au dernier soupir, une grandeur héroïque, émanée de la fermeté de son ame & de la confiance dans son inno-

(*a*) Persi. Satyr. V. v. 144, 145. Horat. L. II. Epist. II. v. 52. *&* *seq.*

cence ; il résulte nécessairement de cette lecture, que tout ce qui regarde la fin tragique d'un homme si respectable, devient intéressant, jusqu'à la plante même qui finit ses jours. Le nom de cette plante se joint dans notre esprit avec celui de Socrate. Nous la cherchons dans nos climats, nous voulons la connoître par nos yeux, ou du moins nous en lisons la description avec avidité.

Lorsque le bourreau d'Athènes vint présenter à Socrate la coupe de suc de Cigue, il l'avertit de ne point parler, pour que le poison qu'il lui donnoit opérât plus promptement. On ne voit pas comment les effets du poison pouvoient être accélérés par le silence de la personne qui le prenoit. Mais que ce fût un fait ou un préjugé, le bourreau n'agissoit ainsi que par avarice, & dans la crainte d'être obligé, suivant la coûtume, de fournir à ses dépens une nouvelle dose de ce breuvage ; car, Plutarque remarque dans la vie de Phocion, que comme tous ses amis eurent bu de la Cigue, & qu'il n'en restoit plus pour ce grand homme, l'exécuteur dit qu'il n'en broyeroit pas davantage, si on ne lui donnoit douze drachmes, qui étoit le prix que chaque dose coûtoit. Alors, Phocion, voulant éviter tout retard, fit remettre cette somme à l'exécuteur ; *puisque*, dit-il, *dans Athènes, il faut tout acheter, jusqu'à sa mort.*

Presque tout le monde convient que la Cigue prise intérieurement est un poison ; & comme on vient de le voir, c'étoit celui des Athéniens ; mais, quelles que fussent les qualités mortelles de la Cigue dont ils se servoient, il est certain que celle qui croît dans nos contrées, n'a point ce même degré de malignité. On dit qu'on a vu dans nos païs des personnes qui ont mangé une certaine quantité de sa racine & de ses tiges sans en mourir.

Ce qui est singulier, & dont il faut pourtant convenir, c'est que la Cigue ne passoit point à Rome pour un poison, tandis qu'à Athènes on n'en pouvoit douter. Au contraire, on la regardoit à Rome comme un remede propre à modérer & à tempérer la bile. Perse dit là-dessus.

. . . . . . *Calido sub pectore mascula bilis*
Intumuit, quam non extinxerit urna Cicutæ.

Horace en parle aussi, comme d'un remede, dans sa seconde épître :

» Présentement que j'ai plus de
» bien qu'il ne m'en faut, ma fo-
» lie ne seroit-elle pas à l'épreu-
» ve de toute la Cigue, si je n'é-
» tois persuadé qu'il vaut mieux
» dormir que faire des vers. «

Pline vante la Cigue pour prévenir l'ivresse, & prétend qu'on en peut tirer plusieurs remedes.

Il y a une autre espèce de Cigue, nommée *Cicuta Minor*, qu'on substitue à la précédente dans les boutiques pour l'usage externe ; & elle ne differe de la première, qu'en ce qu'elle est plus petite, que sa tige n'est point marbrée

de taches rougeâtres, & que ſon odeur n'eſt point auſſi forte ; du reſte, elle a les mêmes propriétés, mais moindres. On a nommé cette dernière eſpèce de Cigue, le perſil des fous, par la grande reſſemblance de ſes feuilles à celles du perſil ; reſſemblance qui a trompé quelques perſonnes, & les a preſqu'empoiſonnées.

CILÉNO, *Cileno*, l'une des Pleïades.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*a*) province de l'Aſie mineure, ſituée ſur les bords de la Méditerranée, à l'oppoſite de l'iſle de Cypre. Elle étoit bornée au couchant par la Pamphylie, au nord par la Lycaonie, la Cappadoce & l'Arménie mineure, à l'orient par la Comagène, & au midi par la Méditerranée. Selon Hérodote, la Cilicie étoit ſéparée de l'Arménie par l'Euphrate. En général, ce païs étoit entièrement environné de montagnes, à l'exception de la partie qui étoit baignée par la mer. Le mont Amanus s'étendoit à l'orient, & le mont Taurus au nord & au couchant. La Cilicie étoit beaucoup plus longue que large. Sa largeur alloit de l'orient au couchant.

I. Les Ciliciens, ſelon Hérodote, s'appellerent d'abord Hypachéens. Ils prirent enſuite le nom de Ciliciens, de Cilix Phénicien, fils d'Agénor. On prétend qu'ils obéirent à Sémiramis. Quoi qu'il en ſoit, la Cilicie fut anciennement un grand royaume, dont les Souverains prenoient part aux plus grandes affaires du Levant. On voit dans Hérodote, qu'un roi de Cilicie fut avec le roi de Babylone, médiateur de la paix entre Cyaxare roi des Medes, & Alyatte roi de Lydie. On voit auſſi dans Xénophon, que les deſcendans des Rois de Cilicie avoient conſervé quelques marques de leur première grandeur ; ils étoient ſoumis aux rois de Perſe, à qui la Cilicie payoit un tribut annuel de cinq cens talens d'argent, dont cent quarante étoient employés à l'entretien de la cavalerie, & le reſte étoit porté dans les coffres du grand Roi ; mais, quoiqu'ils n'euſſent guere plus de pouvoir que de ſimples Gouverneurs, ils conſervoient encore le titre de Rois, & vivoient avec beaucoup de ſplendeur.

On ne ſçait, ſi en parlant des portes de Cilicie, qui étoient peu éloignées de Tarſe & du golfe Iſſique, Xénophon nous oblige à croire que la Cilicie ne s'étendoit

(*a*) Ptolem. L. V. c. 5, 6, 8. Strab. pag. 668. *& ſeq.* Pomp. Mel. p. 69. *& ſeq.* Solin. pag. 261. *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 269. *& ſeq.* Herod. L. II. c. 17. *& ſeq.* L. III. c. 90, 91. L. V. c. 49, 52. L. VII. c. 91. L. IX. c. 106. Diod. Sicul. pag. 628. *& ſeq.* Vell. Patercul. L. II. c. 39. Tacit. Annal. L. II. c. 42. *& ſeq.* L. XII. c. 55. L. XIII. c. 33. Plut. Tom. I. pag. 495. *& ſeq.* Xenoph. p. 2. *& ſeq.* Juſt. L. XI. c. 11. L. XIII. c. 4, 6. Q. Curt. L. III. c. 4. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXXIII. c. 19, 20. L. XXXVIII. c. 18. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 5. Tom. V. pag. 187, 384. Tom. VIII. pag. 343. *& ſuiv.* Tom. X. pag. 102, 103. Tom. XIX. p. 69. T. XXI. p. 421. *& ſuiv.* T. XXVI. p. 35, 36, 404.

plus de son tems au nord de ces portes. A l'égard d'Hérodote, il semble qu'il fait assez comprendre que ce païs avoit de son tems bien plus d'étendue, lorsqu'il le met au nombre de ceux, dont le nom étoit commun à de vastes contrées, parce que c'étoit le même peuple qui les occupoit.

Nous avons d'ailleurs, dans le nom de la Préfecture même où Mazaca étoit située, une preuve de l'ancienne étendue de la Cilicie vers le nord. Cette Préfecture, s'appelloit Cilicie, dit Strabon, qui ajoûte que les rois de Cappadoce possédoient encore d'autres parties de la Cilicie, entr'autres les villes de Castabales & de Cybistres, dont la dernière n'étoit qu'à trois cens stades de Mazaca. Il observe que de ces deux villes & de leur terroire, les Romains formerent, après la mort d'Archélaüs, une onzième Préfecture, qu'ils joignirent aux dix Préfectures dont la Cappadoce étoit composée; mais que la province de la Cilicie recouvra la ville d'Éleüsse avec son territoire, & tout le païs d'où les pirates étoient sortis, quoiqu'il eût été, comme les autres, sous la domination d'Archélaüs.

On voit par-là que la Cappadoce ayant été agrandie par des démembremens des provinces voisines, lorsqu'il plut aux Perses de faire deux gouvernemens ou satrapies de ce nom, celle des deux satrapies, qui fut nommée grande Cappadoce, reçut encore de nouveaux accroissemens sous ses Rois, & toujours aux dépens de la Cilicie, à laquelle rien ne nous empêche de donner dans les tems qui ont précédé, tout le païs au midi de l'Halys, puisqu'Hérodote le lui donne, sans qu'aucun Ancien le contredise. La Cappadoce n'étoit qu'un païs peu considérable, avant qu'on l'agrandît ainsi, comme il paroît par la modicité du tribut qu'elle payoit aux rois de Perse. On avoit joint les Cappadociens avec les habitans de l'Hellespont, les Thraces d'Asie, les Phrygiens, les Mariandynes, les Paphlagoniens; & tous ensemble, ils ne payoient que trois cens soixante talens de tribut; cent quarante de moins que les Ciliciens seuls. Après cela, nous ne pouvons douter que ceux-ci ne fussent un peuple nombreux & fort étendu; & on n'a pas de peine à reconnoître qu'ils occupoient tout le païs en de-çà de l'Euphrate, depuis l'endroit où ce fleuve se retourne au midi jusqu'à ce qu'il entre dans la Syrie. C'est-là qu'étoient la Cataonie & la Mélitène, païs autrefois séparés de la Cappadoce, comme Strabon l'a remarqué, & qui n'ont pu faire partie de la Cilicie; car, il faut observer que, selon Hérodote, toute l'Asie en de-çà de l'Euphrate étoit divisée en cinq départemens pour les tributs. Il y en avoit trois pour ce qui étoit en de-çà de l'Halys, & pour la Cappadoce; le quatrième étoit celui de la Cilicie, & le cinquième celui de Syrie, où l'on avoit compris toute la Syrie proprement dite, non seulement la Phénicie & la Palestine, mais l'isle de Cypre; & tous ces païs en-

ſemble ne payoient que trois cens cinquante talens de tribut ; ce qui montre que la Cilicie avoit plus d'étendue, puiſque ce n'étoit pas à raiſon de ſes richeſſes qu'on exigeoit de plus grands tributs, le commerce étant plus vif dans la Phénicie, que dans aucune autre province de la domination des rois de Perſe.

II. La Cilicie, ainſi que le reſte de l'Aſie mineure, paſſa ſous les loix d'Alexandre ; & lorſque ce Prince fut mort, le gouvernement en fut confié à Philotas. On l'en dépouilla enſuite pour en revêtir Philoxène.

Les Romains envoyerent des armées contre les peuples de Cilicie ſous le Proconſul P. Servilius. Ces peuples, voyant l'embarras où étoient les Romains par la longueur de la guerre contre Mithridate, prirent la réſolution de faire des courſes ſur terre & ſur mer dans leur voiſinage. Ils firent fortifier des places pour leur ſervir de retraite. Leurs courſes maritimes s'étendoient dans la mer Égée, au tour de l'iſle de Crete & du Péloponnèſe, dans la mer Ionienne, & dans la mer de Cyrène le long de l'Afrique. Leurs courſes de terre s'étendoient dans la Pamphylie, dans la Carie & dans la Lycie. Ils avoient amaſſé de grandes richeſſes par leurs pillages, ils les avoient retirées dans leurs villes. P. Servilius les défit premièrement ſur la mer, & les renferma dans la Cilicie ; enſuite, il les aſſiégea dans leurs villes. Les plus fortes de ces villes étoient Oricum, Phaſélis, Olympe & Iſaure. P. Servilius prit & démolit ces places. La priſe d'Iſaure lui parut une ſi belle conquête, qu'il en prit le ſurnom d'Iſauricus ; le Sénat lui confirma ce ſurnom, en lui accordant les honneurs du triomphe.

Tigrane, roi d'Arménie, avoit enlevé aux rois de Syrie la Cilicie de la plaine, ou la Cilicie champêtre, dont il ſera parlé ci-après, vers l'an de Rome 670. Mais, ce Prince, ayant été vaincu par Lucullus, fut obligé de retirer ſes troupes ; & cette partie de la Cilicie fut ſoumiſe à la domination Romaine l'an 683 ; Épiphanie & les autres villes ſubirent le même ſort. Le gouvernement de ce païs éprouva différens changemens ; enfin, la Cilicie forma ſeule une province, dans laquelle Pline, Ptolémée, Ammien-Marcellin ont toujours compris la ville d'Épiphanie. L'Empereur Arcadius, ou Théodoſe le jeune, partagea la Cilicie en deux provinces civiles, la première Cilicie ſous la métropole de Tarſe, la ſeconde Cilicie ſous la métropole d'Anazarbe. La ville d'Épiphanie étoit de la ſeconde Cilicie, & ſes Évêques dépendoient du métropolitain d'Anazarbe.

III. Quinte-Curſe dit que la Cilicie étoit enfermée d'une chaîne de montagnes rudes & inacceſſibles, qui s'élevoient au bord de la mer en forme de croiſſant, & s'étendoient en pointe juſqu'à l'autre bout du rivage. Au dos de ces montagnes, dans les endroits les plus reculés, il y avoit trois entrées fort étroites & de difficile

accès, par l'une desquelles il falloit passer pour entrer dans la Cilicie; & au bas, en tirant vers la mer, on découvroit des plaines arrosées de quantité de ruisseaux & de fleuves célebres, le Pyrame & le Cydnus. Dans cette contrée, poursuit Quinte-Curse, le tems avoit effacé plusieurs monumens célébrés par les Poëtes. On y montroit encore la place où étoient les villes de Lyrnesse & de Thebes, & l'on y voyoit la caverne de Typhon, la fameuse forêt de Coryce, où croissoit le saffran, & autres choses dont il ne restoit que le bruit qu'elles avoient fait autrefois. Selon Quinte-Curse, les chaleurs d'été en Cilicie étoient aussi grandes qu'en aucun lieu du monde. Cette opinion ne seroit pas adoptée de tout le monde.

Les Ciliciens portoient des armets, & au lieu de boucliers, des targes couvertes de peaux de bœuf, leurs habits étoient de laine; chacun étoit armé de deux javelots & d'une épée, qui ressembloit à celle des Égyptiens. Ils avoient inventé une sorte d'étoffe faite de poil de chevre, dont on faisoit des habits pour les matelots & les soldats; comme elle étoit grossière & d'une couleur sombre & noire, les Hébreux s'en servoient dans le deuil & dans la disgrace. De-là est venu le nom de cilice.

Sous Darius, les Ciliciens, qui faisoient la quatrième Satrapie; donnoient tous les ans trois cens soixante chevaux blancs; c'est-à-dire, un cheval pour chaque jour, & outre cela cinq cens talens d'argent, dont cent quarante étoient distribués dans cette partie de la Cilicie, où l'on nourrissoit ces chevaux; le reste entroit dans l'épargne de Darius.

IV. Comme une partie de la Cilicie étoit un païs plat & uni, & l'autre toute hérissée de montagnes, entre lesquelles on trouvoit rarement quelque plaine; on divisoit cette province en Cilicie champêtre, & en Cilicie montagneuse. Pour donner une idée de chacune, nous commencerons par la dernière qui étoit à l'occident de l'autre.

La Cilicie montagneuse étoit surnommée par les Grecs Τραχεῖα, *Trachea*, & par les Latins *Aspera*, épithetes, qui veulent dire raboteuse, inégale; ce qui convient à un païs de montagnes. Les Grecs mêmes formerent un substantif de Τραχεῖα, qui n'étant qu'un adjectif, supposoit toujours le mot de Cilicie, exprimé ou sous-entendu; & ils en firent un nom de païs, selon Strabon. Ils l'appellerent donc Τραχειῶτις, *Tracheotis*, & les habitans Τραχειῶται, *Tracheotæ*. Cette partie de la Cilicie étoit entre la Pamphylie & la Cilicie champêtre. Les Anciens ne conviennent pas de l'endroit où elle commençoit au couchant. Pline dit que l'ancienne borne étoit le fleuve Mélas. Strabon le donne à la Pamphylie, & met le commencement de la Cilicie à la forteresse de Coracésium. Ptolémée compte de même cette place, comme la première qu'on trouvoit en entrant de la Pamphylie dans la Ci-

licie. Pomponius Méla veut qu'Anémurium soit la borne entre ces deux païs. Ils ne s'accordent pas davantage sur le lieu où elle finissoit à l'orient. Strabon l'étend jusqu'à Soli. Ptolémée la borne au promontoire de Zéphyrium, & commence la Cilicie propre à Corycus.

Pomponius-Méla, Pline & Scylax, ne distinguent point les deux Cilicies, & n'en font qu'une qui s'étendoit entre la Pamphylie jusqu'à la Syrie tout de suite. Ptolémée, au contraire, fait la distinction ordinaire en Cilicie montagneuse & en Cilicie champêtre; mais, il partage encore la première en Sélentide & Cétide.

Il met dans la Sélentide, les villes suivantes; sçavoir, Iotape, Sélinus, Antioche sur le Cragus, Néphélis, Clystre ou Caystre, Domitiopolis, Philadelphie, Séleucie la raboteuse & Diocésarée: & dans la Cétide, il place Anémurium. L'embouchure du fleuve Arymagdus, Arsinoë, Célenderis, Aphrodisias, le promontoire de Sarpédon, l'embouchure du Calycadnus, le promontoire de Zéphyrium & Olbasa.

La Cilicie champêtre ou la Cilicie propre, est appellée ἡ Πεδιὰς par Strabon, & ἡ Ἰδία par Ptolémée: ce qui signifie champêtre ou propre. Le mot *champêtre* ne doit se prendre ici que dans le sens d'un païs de plaines & de campagnes. Elle avoit à l'occident la Cilicie montagneuse, à l'orient la Comagène, & au midi la mer & la Syrie.

Nous avons déjà observé que les Anciens ne s'accordent pas sur les bornes, qui la distinguent de l'autre Cilicie. Ptolémée la commence à Corycus; Strabon à Soli, ville qui fut ensuite nommée Pompeiopolis. Ses bornes du côté de la Syrie embarrassent moins. C'étoit le mont Amanus.

Ptolémée donne à la Cilicie propre ou champêtre, Corycus, Sébaste, l'embouchure du Lamus, Pompeiopolis ou Soli, l'embouchure du Cydnus & ses sources, l'embouchure du Sarus ou Sinarus, l'embouchure du Pirame & ses sources, Mallus, Serrépolis, Æges, Issus, Tarse, Adana, Césarée près d'Anazarbe, Mopsueste, Castabala, Nicopolis, Épiphanie, & le passage du mont Amanus.

Ptolémée donne encore des noms particuliers à quelques cantons de la Cilicie. Ils étoient la plûpart au nord, le long du mont Taurus. Tels étoient, la Dalaside qui avoit pour ville Nécica; la Characine, dont la ville étoit Flaviopolis; la Lamotide, qui tiroit son nom de Lamus, ville bâtie sur une rivière nommée aussi Lamus; la Lacanitide, dont la ville étoit Irénopolis; & la Bryélice, qui avoit pour ville Augusta.

Dans la suite, ainsi que nous l'avons déjà observé, on divisa autrement la Cilicie; sçavoir, en première & en seconde. La première étoit gouvernée par un homme Consulaire, & la seconde par un Président.

La première Cilicie avoit huit sieges épiscopaux, selon les Notices de Léon le Sage & de Hié-

rocles. C'étoient Tarse métropole, Pompeïopolis [c'est la Soli de Strabon], Sébaste, Corycus, Adana, Agusia selon Hiérocles, Augustopolis selon Léon, Malchus selon Hiérocles, Malus selon Léon, & Zéphyrium.

Les mêmes Notices donnent à la seconde Cilicie neuf villes épiscopales, qui sont Anazarbe métropole, Mopsueste, Æges, Épiphanie, Alexandrie, Rosus ou Rossus, Irénopolis, Flavia ou Flavias, & Castabale. Celle de Léon y met de plus Cabissus.

Du tems que ces Notices furent dressées, l'Isaurie s'étoit fort accrue aux dépens de la Cilicie; car, les villes de Séleucie, Célendéris, Anémurium, Lamus, Antioche, Sébaste, Sélinus, Iotape, Diocésarée, & autres qui étoient de la Cilicie, selon Ptolémée, sont données à l'Isaurie dans ces Notices.

La Cilicie fait partie présentement de la Caramanie dans la Turquie d'Asie.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*a*) province de la Cappadoce, selon Ptolémée. Ce Géographe la qualifie préfecture ou gouvernement militaire. Il y met Mustilia, Siva, Campes, Mazaca ou Césarée, Cozistra ou Cysistra, Sébagéna ou Ébagéna, Archama ou Archalla, & Soroba ou Sobara.

CILICIE, *Cilicia*, Κιλικία, (*b*) païs de la Pamphylie, selon le même Ptolémée; & il l'appelle la Cilicie raboteuse ou inégale. Ce païs étoit situé vers le milieu des terres. On y trouvoit cinq villes, Laerte, Cases, Lyrope, ou Lyrbe, Colobrosse & Cybire.

Les deux païs, dont on vient de parler, devoient être des démembremens de la Cilicie, que nous avons dit être contigue à la Pamphylie & à la Cappadoce.

CILICIE. *Cilicia*, Κιλικία, (*c*) province située entre la Troade & l'Éolide auprès du golfe d'Adramytte dans l'Asie mineure, à l'opposite de l'isle de Lesbos.

Ce païs étoit divisé en deux parties. La première, la plus septentrionale, étoit surnommée Thébaïca ou la Cilicie Thébaïque, à cause de la ville de Thebes qui en étoit le chef-lieu. La partie la plus méridionale prenoit le surnom de Lyrnessie, de la ville de Lyrnesse qui en étoit la capitale.

Pline donne aux habitans de cette Cilicie, le surnom de Mandacadenes, & les met au nombre des peuples qui alloient vendre leurs denrées à Adramytte. Le P. Hardouin croit que c'étoit une colonie des Ciliciens. Strabon est d'un sentiment tout opposé, & dit que selon quelques-uns, les Ciliciens, chassés de Troye, s'étoient emparés sur les Syriens du païs nommé ensuite la Cilicie. M. de la Martinière croit que ce qui a été remarqué ci-dessus de l'ancienneté des étoffes nommées cilices, s'accorde mieux avec le sentiment du P. Hardouin, qu'avec celui de

(*a*) Ptolem. L. V. c. 6.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 5.
(*c*) Plin. T. I. p. 282. Strab. p. 221, 627, 676. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 598, 602.

Strabon. Ce dernier appelle ces Ciliciens du surnom de Troyens, pour les distinguer des autres, & fait mention de Thebes & de Lyrnesse qui étoient leurs villes; il leur donne pour voisins les Pélasges d'Asie.

Outre les villes dont on vient de parler, il y en avoit une autre dans le même païs, celle d'Antandros, au pied du mont Ida. Les Cimmériens s'en étant emparés, en resterent les maîtres pendant un siecle entier.

CILICIE [la Mer de], *Mare Cilicium* ou *Cilicium Mare*. On appelloit ainsi la partie de la mer Méditerranée, qui baignoit les côtes de la Cilicie.

CILICIENS, *Cilices*, Χίλικες, peuples de Cilicie. *Voyez* Cilicie.

CILICIENS [l'Isle des], *Cilicum insula*. C'étoit une isle du Pont-Euxin, selon Arrien. Elle appartenoit au pont Polémoniaque, & étoit à quinze stades du promontoire Iasonien.

CILICIUS AULON, *Cilicius Aulon*. (a) Ce nom, selon Pline, se donnoit à la mer de Cilicie. Nous l'appellons présentement mer de Caramanie; mais le nom moderne signifie une étendue beaucoup plus grande.

CILICIUS AULON, *Cilicius Aulon*, Κιλίκιος Αὐλών, (b) ville des Moabites, selon Josephe. C'étoit une des villes, dont les Juifs s'étoient emparés.

(a) Plin. T. I. p. 285.
(b) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 461.
(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 115, 142.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (c) l'un des fils d'Agénor, qui allerent courir le monde pour chercher leur sœur Europe, que Jupiter avoit enlevée. Il se fixa dans cette partie de l'Asie mineure qui fut depuis nommée Cilicie.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (d) nom d'un gladiateur fameux. Il étoit fort loué au rapport de Juvénal.

CILIX, *Cilix*, Κίλιξ, (e) nom d'un voleur, dont Lucien fait mention dans un de ses Dialogues.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, (f) ville de l'Asie mineure dans l'Adramyttene, qui étoit un canton de la Troade. Cette ville a été célébrée par Homère, qui nous apprend qu'elle étoit sous la protection d'Apollon. Strabon dit que de son tems, elle étoit voisine de Thebes. Il ajoûte que dans ce lieu de Cilla, étoit le temple d'Apollon Cilléen; que tout-auprès couloit le fleuve Cilléen qui a sa source au mont Ida. » Ces lieux, » poursuit Strabon, sont près » de l'Antandrie. Il y a aussi dans » l'isle de Lesbos, Cilléum, qui » tire son nom de Cilla; & entre » Gargare & Antandre est une » montagne nommée Cilléum. » Daës Colonien dit que le temple d'Apollon Cilléen fut premièrement bâti à Colone par » des Grecs venus d'Éolie. « Cette même ville, si nous en croyons Hésychius, étoit nommée

(d) Juven. Satyr. 6. v. 121.
(e) Lucian. T. II. p. 287.
(f) Homer. Iliad. L. I. v. 38, 452. Strab. p. 612, 613. Plin. T. I. p. 281.

aussi Callios, Cyléas & Cylypéra.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, (*a*) autre ville de l'Asie mineure, dans l'Éolide, selon Hérodote. Mais, elle pourroit bien être la même que la précédente; & il y a tout lieu de le croire.

CILLA, *Cilla*, Κίλλα, ville de l'Afrique propre, selon Appien. Saint Cyprien dans le concile de Carthage, fait mention d'un Évêque de ce lieu.

CILLACTER, *Cillacteri*, (*b*) poëte Grec, dont on ne trouve rien dans l'Anthologie imprimée, & dont il y a des pieces dans l'anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi.

CILLAS, *Cillas*, Κίλλας, (*c*) étoit l'écuyer de Pélops. D'autres l'appelloient Sphérus au lieu de l'appeller Cillas.

CILLÉUS, *Cillæus*, surnom que l'on donna à Apollon.

CILLICON, *Cillicon*, Κιλλικῶν, citoyen de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant sa patrie aux habitans de Priene. Lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter sa trahison, on lui demanda ce qu'il méditoit? *Rien que de bon*, répondit-il; d'où est né le proverbe Grec: παντ' ἀγαθα ὡλθειν Κιλλικῶν, *rien que de bon, comme a dit Cillicon.*

On rapporte qu'un jour qu'il achetoit à Samos de la viande d'un boucher nommé Théagènes, & qu'il en vouloit faire couper un morceau qui lui paroissoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en serviroit plus à vendre d'autres villes.

CILNIUS MÉCÈNE, *Cilnius Mecænas. Voyez* Mécène.

CILO [Junius], *Junius Cilo*, Ιουνίος Κίλων, (*d*) étoit intendant de Bithynie & du Pont, où il fit paroître son avarice & sa méchanceté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'empereur Claude, & demanderent qu'il fût puni. Ce Prince, n'ayant pas bien entendu ce que les Bythiniens disoient, se tourna vers d'autres gens pour les écouter & leur rendre justice. Alors un nommé Narcisse, qui portoit les intérêts de l'accusé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Junius Cilo de la manière douce & bienfaisante dont il les avoit traités, durant tout le tems de son intendance: *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces provinces encore deux ans.*

Mithridate, qui avoit été roi du Bosphore, fut livré à Junius Cilo, qui le conduisit à Rome, & qui en reçut pour récompense les ornemens du Consulat.

CILO [L. Fabius Septimus], *L. Fabius Septimus Cilo*, (*e*) appellé Chilo dans Idace & dans la chronique d'Alexandrie, fut un des favoris de l'empereur

(*a*) Herod. L. I. c. 149.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 265.
(*c*) Pauf. p. 305.
(*d*) Dio. Caff. p. 687. Tacit. Annal. L. XII. c. 21. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 194, 195.
(*e*) Dio. Caff. pag. 872, 873. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 147, 148.

Sévère. Il géra deux fois le consulat en 192, & 204, & fut Préfet de Rome sous ce Prince. Il sauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit sur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors intendant. Le crédit de L. Fabius Septimus Cilo parut se soûtenir sous Caracalla, qui l'appelloit son nourricier, son bienfaiteur, & souvent son pere. Cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de son frere Géta, Caracalla résolut de se défaire de lui; il n'osa pas cependant ordonner ouvertement sa mort. Mais, des soldats conduits par un Tribun, agissant néanmoins comme par un zele volontaire pour l'Empereur, allerent enlever L. Fabius Septimus Cilo dans le bain, pillerent sa maison, & le traînerent indignement dans les rues, lui déchirant sa chemise de bain, qui étoit le seul vêtement qu'il eût sur le corps, & le frappant au visage. Leur plan étoit de le conduire ainsi au palais, pour recevoir à son sujet les derniers ordres de l'Empereur. La vue d'un homme si respectable traité si outrageusement, excita une sédition. Les soldats des cohortes de la ville, qu'il avoit commandés en sa qualité de Préfet de Rome, firent des mouvemens qui effrayerent Caracalla. Il accourut, & couvrant L. Fabius Septimus Cilo de sa casaque, il s'écria : » *Que l'on cesse de frapper mon pere, mon maître, celui qui m'a élevé dans mon enfance; l'attaquer, c'est m'attaquer moi même.* Il fut ainsi contraint de laisser la vie à L. Fabius Septimus Cilo. Mais, il s'en vengea sur le tribun & sur les soldats, qui furent mis à mort sous prétexte des excès auxquels ils s'étoient portés contre L. Fabius Septimus Cilo; &, dans la vérité, pour ne l'avoir pas tué dès qu'ils s'étoient vû maîtres de sa personne.

CILON, *Cilon*, Athénien, sortoit d'une famille puissante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux jeux Olympiques, & avoir épousé la fille de Théagène, tyran de Mégare, il consulta l'oracle de Delphes sur le dessein qu'il avoit de s'emparer de la forteresse d'Athènes; & il eut ordre de l'exécuter à la grande fête de Jupiter. Secondé de ses amis & de quelques troupes de son beau-pere, il en fit l'entreprise pendant les jeux Olympiques, s'imaginant que c'étoit là plus grande fête de Jupiter, la première année de la 45.e Olympiade, & l'an 600 avant Jesus-Christ. Mais, étant assiégé par les citoyens, il fut obligé de s'enfuir avec son frere. Ceux de son parti, qui s'étoient réfugiés à l'autel des Euménides, y furent massacrés; ce qui fut pris pour un très-grand sacrilege; de sorte que ceux qui avoient violé cet asyle, passerent pour des impies, tant eux que leurs descendans, & furent bannis d'Athènes.

CIMBER, *Cimber*, (*a*) héros, que Cicéron met au nombre de

(*a*) Cicer. ad Heren. L. III. p. 29.

ceux qui voulurent suborner Iphigénie, Agamemnon & Ménélaüs.

CIMBER GABINIUS, (a) *Cimber Gabinius*, l'un des principaux agens de la conjuration de Catilina. Cicéron l'ayant envoyé chercher, il commença d'abord à répondre avec impudence. Mais, à la fin, il convint de tous les faits. C'est tout ce que l'on sçait de ce Cimber Gabinius, qu'on ne connoît point d'ailleurs.

CIMBER, *Cimber*, Κίμβρος, (b) l'un de ceux qui entrerent dans la conjuration contre César. Le vin ne lui fit point échapper cet important secret, quoiqu'il fût très-sujet à s'enivrer, & qu'en plaisantant sur le vin auquel il étoit enclin, il eût dit: *Moi qui ne puis porter le vin, comment supporterai-je César*.

Le jour marqué pour l'exécution du complot, lorsque César fut entré, & que le Sénat se fut levé pour lui faire honneur, Cimber lui demanda le rappel de son frere. En même tems, tous les conjurés environnerent César, comme pour joindre leurs prieres à celle de Cimber. César rejetta toutes leurs supplications, & se fâcha même contr'eux. Alors Cimber, lui prenant sa robe avec ses deux mains, lui découvrit le col. C'étoit le signal dont les conjurés étoient convenus pour se jetter sur lui.

Plutarque donne à Cimber le prénom de Métillius. C'est plutôt Tillius. Il se lit ainsi dans un manuscrit; & Suétone l'appelle de même: *Illicoque Cimber Tillius, qui primas partes susceperat, quasi aliquid rogaturus, propiùs accessit.* Il est vrai qu'Appien l'appelle Atilius Cimber; & on le trouve ainsi dans une médaille, *Atilius Cimber*. Mais, cette médaille est suspecte aux antiquaires avec raison. Il faut lire dans Appien, Tillius Cimber. Ni Fulvius Ursinus, qui a ramassé toutes les médailles de la famille Atilia, ni Antonius Augustinus qui a fait un long dénombrement de tous ceux qui en ont été, ne reconnoissent cet Atilius Cimber. Le passage de Plutarque pourroit faire croire que ce Cimber s'appelloit M. Tillius Cimber, & que de M. Tillius, les copistes ont fait Métillius.

CIMBIS, *Cimbis*, (c) lieu maritime d'Espagne dans le voisinage de Gades, selon Tite-Live. Juste-Lipse, par une démangeaison de corriger, vouloit qu'on lût dans cet Auteur *Ambros*, au lieu de *Cimbim*.

CIMBRES, *Cimbri*, Κίμβροι, (d) peuples qui sortirent des bords de l'Océan septentrional, c'est-à-dire, du voisinage de la mer Baltique.

(a) Cicer in Catil. Orat. 3. c. 52, 57.
(b) Plut. Tom. I. p. 739. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 46, 54.
(c) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 37.
(d) Vell. Paterc. L. II. c. 8. *& seq.* Tacit. Hist. L. IV. c. 73. de Morib. Germ. c. 37. Plut. Tom. I. pag. 411. *& seq.* Ptolem. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. pag. 106, 220. *& seq.* Tom. II. pag. 23. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 396, 397. *& suiv.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 142, 143. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 61. Tom. XIX. pag. 591, 592. T. XX. pag. 75. *& suiv.*

I. Ces peuples ont été si peu connus, qu'on a fait à leur sujet des fables infinies. On peut voir le septième livre de Strabon, qui approuve la conjecture de Posidonius, qui croit que les Cimbres étoient des peuples errans & des bandis, qui ne faisoient que piller, & qui s'étendirent par les armes jusqu'aux Palus-Méotides, & donnerent au Bosphore le nom de Cimmérien, comme Cimbrien, les Grecs donnant le nom de Cimmériens aux Cimbres.

Selon Plutarque, le peu de commerce, que les Cimbres avoient avec leurs voisins, & le grand éloignement des païs qu'ils occupoient, font qu'on ne sçait au vrai, ni quelles nations c'étoient, ni d'où elles étoient parties pour venir se répandre comme un gros nuage sur la Gaule & sur l'Italie. On conjecturoit seulement que c'étoient quelques nations de la Germanie, à cause de leur grande taille, & de leurs yeux, d'une couleur entre le verd & le bleu, & parce que les Germains appelloient les voleurs & les bandis, des Cimbres.

D'autres disent que la Celtique, à cause de la profondeur & de la vaste étendue de son continent, qui s'étendoient depuis la mer de l'Océan & les climats septentrionaux, vers le levant, jusqu'aux Palus Méotides, touchoit d'un côté à la Scythie Pontique ; & qu'à cause du voisinage, ces deux nations se mêlerent ensemble, & sortirent de leur païs non pas tout à la fois ni tout de suite, mais chaque année vers le printems; & gagnant ainsi peu à peu du terrein par les armes, enfin après plusieurs années elles eurent traversé ce grand continent de l'Europe, & arriverent en Italie, C'est pourquoi, quoiqu'elles eussent plusieurs noms différens, selon la diversité des peuples qui les composoient, toute leur armée fut pourtant comprise sous un nom général, & appellée les Celto-Scythes.

D'autres enfin prétendent que ces nations étoient une partie de ces Cimmériens, connus des anciens Grecs, & que cette petite partie, ayant pris la fuite, ou ayant été chassée par les Scythes, après quelque sédition, passa des Palus-Méotides en Asie, sous la conduite d'un chef appellé Lygdamis. Mais, les autres, qui étoient le plus grand nombre, & ce qu'il y avoit de plus belliqueux, habitoient à l'extrêmité de la terre près de l'Océan septentrional, dans un païs toujours couvert d'épaisses ténebres, & si rempli de bois, que le soleil ne le pénétroit jamais de ses rayons, à cause de la hauteur & de l'épaisseur de ces forêts, qui étoient d'ailleurs si vastes & si profondes, qu'elles s'étendoient jusqu'à la forêt Hercinienne. Ils étoient sous cette partie du ciel, où l'élévation du pole est si haute à cause de la déclinaison des cercles paralleles, qu'elle fait presque le point vertical de ces peuples, & que les nuits égales aux jours, partagent le tems en deux parties égales. C'est ce qui a donné à Homère l'idée de la fable de ses enfers, qu'il place dans le païs des Cimmériens.

Voilà d'où partirent ces Barbares, pour venir en Italie. D'abord, ils furent appellés Cimmériens, & enfin Cimbres, sans que leurs mœurs eussent aucune part à cette appellation. Mais, quant à ces choses, on les devine plutôt par conjecture, qu'on ne les sçait avec certitude par le témoignage de l'Histoire.

Il y a peu d'exactitude dans ce récit de Plutarque; car, en premier lieu, tout le païs des Cimbres s'étendant à peine jusqu'au cinquante-septième degré trente-cinq minutes de latitude, il est bien éloigné d'avoir l'élévation du pole, ou le pole même pour point vertical. Cette égalité des jours & des nuits est une chimère, & dans ce païs-là comme dans tout le reste de l'Europe, elle ne se voit qu'au tems des équinoxes. En second lieu, Homère, n'a jamais songé à mettre ses enfers dans la Chersonnèse Cimbrique, ni même chez les Cimmériens Scythiques, mais en Italie dans la Campanie, près du lac d'Averne, de Baies & de Cumes. Les ténébres Cimmériennes, qui ne conviennent qu'à ce dernier lieu, ont été transportées dans le Scythie & dans la Cimbrique, & ont donné lieu au professeur Rudbeck, Suédois, de transporter les Cimmériens de l'antiquité au fond de la Scandinavie, ou ce qui est la même chose, chez les Lapons; car, ce professeur avoit la foiblesse de vouloir attirer de gré ou de force dans sa patrie, tout ce qu'il lisoit de singulier. La Suede étoit pour lui une espèce de gibeciere dans laquelle il fourroit bien ou mal, tout ce qu'il pouvoit recueillir dans les Écrits des Anciens. C'est ce qui a jetté un ridicule ineffaçable sur son Atlantica, livre rempli d'ailleurs d'une érudition peu commune.

Mais, revenons à Plutarque. Il se trompe encore, quand il croit que le peuple, dont il s'agit, fut d'abord appellé Cimmérien, & ensuite Cimbre. Il devoit dire tout le contraire. Son vrai nom étoit les Cimbres, & ce ne fut que par la négligence des Grecs, que ce nom se trouva confondu avec celui des Cimmériens, peuple très-différent, quand même il seroit certain qu'ils venoient l'un de l'autre. Les noms des François & des Allemands sont des noms de peuples très-différens, quoiqu'ils soient voisins, & que les Francs soient venus d'au de-là du Rhin, c'est-à-dire, d'Allemagne.

II. On avoit à peine reçu à Rome la nouvelle de la prise de Jugurtha, qu'on y apprit la descente des Cimbres. D'abord, on eut de la peine à croire ce qu'on disoit du nombre & de la force de leur armée; mais, bien-tôt après, on connut que tout ce qu'on en rapportoit, étoit encore au-dessous de la vérité. Car, il y avoit trois cens mille hommes portant les armes, & ils étoient suivis d'un plus grand nombre de femmes & d'enfans, tous demandant des terres capables de nourrir cette multitude innombrable, & des villes pour s'y établir, comme ils avoient oui dire que les Celtes

avoient fait avant eux, s'étant emparés de l'Italie, la meilleure & la plus fertile, qu'ils ôterent aux Toscans.

Il est constant, & la plûpart des Historiens en conviennent, que le nombre des Cimbres, bien loin d'être moindre, étoit encore plus grand que nous ne l'avons dit. Pour le courage, l'audace, la vivacité & la force, qu'ils témoignoient dans les combats, on peut les comparer à l'impétuosité & à la violence de la foudre. Rien ne pouvoit tenir devant eux; ni résister à leurs efforts; par tout où ils passoient, les peuples étoient entraînés comme des troupeaux dont ils faisoient leur proie.

En effet, les Cimbres, s'étant d'abord avancés du côté de la Bohême, furent repoussés par les Boïens, habitans du païs. Mais, ils s'approcherent du Danube, le passerent, & pénétrerent jusqu'aux Scordiques, que l'on place sur la Save. De-là tournant vers l'occident, ils entrerent dans le païs des Tauristes ou Tauriciens, qui répond à ce que nous appellons aujourd'hui la Styrie. Toutes les nations, par lesquelles nous venons de tracer la route des Cimbres, étoient Gauloises d'origine. Il ne paroît point qu'ils aient pu ou voulu se fixer dans aucune de ces régions. Ainsi continuant leur marche, ils entrerent dans le Norique, y faisant leurs ravages ordinaires; & ce fut là qu'ils se trouverent pour la premiére fois commis avec les Romains.

Ce païs, qui renfermoit à peu près ce que nous comprenons maintenant sous les noms de haute Autriche & de cercle de Bavière, mettoit les Cimbres trop à portée de l'Italie, pour ne pas donner de la jalousie aux Romains. Le consul Cn. Papirius Carbon se posta dans les gorges des Alpes pour leur fermer le passage. Puis voyant que les Cimbres paroissoient avoir de tout autres desseins, il devint plus hardi, & envoya des députés leur demander avec menaces, pourquoi ils ravageoient les terres des Noriques, qui étoient amis & hôtes des Romains. Il n'y avoit pourtant point de traité d'alliance, qui obligeât les Romains à prendre la défense de ces peuples. Les Cimbres chargerent des ambassadeurs d'aller porter leur réponse, qui fut très modérée. Ils protesterent qu'ils respectoient le nom Romain; qu'ils ne vouloient attaquer aucune nation qui fût alliée de Rome; qu'ils alloient sortir du Norique, & se chercher un établissement dans les païs auxquels les Romains n'eussent point de raison de s'intéresser. Le Consul, prenant apparemment pour timidité ce qui étoit un effet de modération dans ces Cimbres, plus équitables que lui, crut faire un grand coup de prudence de tâcher de les surprendre. Il donna à leurs ambassadeurs des guides qui les conduisirent par de longs circuits; & lui, menant son armée par des chemins plus courts, il marcha contre les Cimbres, qu'il trouva campés près de Norcia, ville que Freinshémius croit être Gorice en Carinthie. Sa ruse lui réussit mal.

Les Cimbres quoique surpris & attaqués pendant la nuit, trouverent une ressource dans leur courage. Le Consul fut repoussé avec perte ; & si une grosse pluie n'eût mis fin au combat, l'armée Romaine auroit été taillée en pièces. Les vainqueurs ne sçurent pas profiter de leur avantage ; & sans qu'on en puisse dire la raison, ils tournerent du côté de la Gaule & des Helvétiens.

Ces peuples, aujourd'hui les Suisses, bien différens alors de ce qu'ils sont maintenant, étoient fort riches au rapport de Strabon, & possédoient beaucoup d'or. Mais, comme ils virent que leurs nouveaux hôtes, par le pillage de tant de contrées, étoient devenus encore plus riches qu'eux, le métier leur parut bon, particulièrement aux Tiguriens & aux Tugéniens. Les peuples de ces deux cantons se joignirent aux Cimbres ; mais, il est difficile d'assigner la date de cette jonction, qui pourroit bien ne s'être faite que quelques années après la défaite de Cn. Papirius Carbon.

On perd de vue les Cimbres pendant trois ou quatre ans, au bout desquels, ils reparoissent dans la Gaule, demandant au consul Silanus des terres où ils puissent s'établir, & offrant aux Romains à ce prix le service de leurs armes & de leurs bras. On n'avoit garde d'accepter de pareilles offres. Ils résolurent donc d'obtenir par la force ce qu'on refusoit à leurs prieres. Ils allerent attaquer le Consul, & remporterent sur les Romains une seconde victoire.

Les Tectosages, ci-devant alliés des Romains, s'étant laissés entraîner à la révolte par les promesses des Cimbres, surprirent & mirent dans les chaînes la garnison Romaine, qu'ils avoient dans leur ville. Cépion marcha contre eux, & à l'aide d'une intelligence, il entra dans Toulouse, & livra la ville au pillage. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les suites de cet événement.

L'année suivante, l'an de Rome 647, & avant Jesus-Christ 105, M. Aurélius Scaurus, l'un des Lieutenans généraux du consul Cn. Manlius, fut défait par les Cimbres avec un assez gros détachement qu'il commandoit, & resta prisonnier entre les mains des vainqueurs. Bientôt après, les Cimbres, ayant appris la jonction des deux armées Romaines, supposant qu'elle étoit l'effet de la réunion des esprits [car ils avoient été informés de la discorde qui regnoit entre les généraux], envoyerent des députés vers les Romains pour traiter de paix. Cépion, dans le camp duquel ils entrerent d'abord, voyant que ce n'étoit point à lui, mais au Consul, qu'ils avoient ordre de s'adresser, en conçut une basse & ridicule jalousie, & bien loin de leur tenir un langage pacifique, peu s'en fallut qu'il ne les fît mettre à mort.

Une conduite si misérable eut le succès, qu'elle devoit avoir, & attira aux Romains la plus horrible défaite qu'ils eussent jamais éprouvée. Il ne nous reste aucun détail de cette action sanglante.

Nous

Nous ne ſçavons pas même au juſte le lieu où elle ſe donna, que l'on peut pourtant conjecturer n'avoir pas été loin d'Orange. Nous apprenons ſeulement de quelques Abréviateurs, que le carnage fut affreux & preſque incroyable. Les deux armées furent abſolument taillées en pièces, les deux camps furent pris. On fait monter le nombre des morts, juſqu'à quatre-vingt mille ſoldats, tant Romains qu'alliés, entre leſquels on compte deux fils du Conſul, & quarante mille valets, ou autres gens qui ſuivoient l'armée. On prétend qu'il ne s'échappa pas du carnage plus de dix hommes, pour en aller porter la nouvelle. Les Cimbres, avant le combat, s'étoient engagés par un vœu, aſſez ordinaire alors parmi les Gaulois & les Germains, à ſacrifier aux dieux, & à détruire tout ce qui tomberoit en leur pouvoir. Ils s'acquitterent avec fidélité de ce vœu barbare. L'or & l'argent furent jettés dans le Rhône; le bagage fut mis en pièces, les armes & les cuiraſſes briſées, les brides des chevaux rompues, les chevaux eux-mêmes noiés, & les hommes pendus à des arbres. Le célèbre Sertorius qui, fort jeune alors, ſervoit dans l'armée de Cépion, eut aſſez de force & de courage pour paſſer le Rhône à la nage tout armé avec ſa cuiraſſe & ſon bouclier.

Eutrope & Oroſe nomment quatre peuples qui eurent part à cette victoire, les Cimbres, les Teutons, les Tiguriens, & les Ambrons. Plutarque en attribue le principal honneur aux Ambrons, qui paroiſſent avoir été un canton Helvétique. Il en parle comme du corps le plus brave & le plus terrible de toute l'armée liguée. Ils étoient au nombre de trente mille.

Après une ſi grande victoire, on délibéra ſur ce qu'il convenoit de faire pour en profiter. Les avis ne furent point partagés, on convint qu'il ne falloit point laiſſer aux ennemis le tems de ſe reconnoître. Les Cimbres, ayant ſi facilement vaincu ceux qu'ils avoient rencontrés, réſolurent de ne s'arrêter & de ne s'établir nulle part, qu'ils n'euſſent ruiné Rome, & ſaccagé toute l'Italie.

On comprend aiſément quelle allarme & quelle conſternation jetta dans Rome une perte ſi terrible, qui menaçoit d'un danger encore plus grand. On voyoit aux portes de l'Italie, une nuée effroiable de Cimbres, trois cens mille hommes portant armes, marchant avec leurs femmes & leurs enfans, non pour ſubjuguer l'Italie, mais pour l'envahir, s'établir dans les villes, s'emparer des terres, & exterminer la plûpart des habitans. La renommée, dès le commencement, avoit publié des choſes effraiantes de leur force, de la grandeur de leur taille, de leur valeur, ou plutôt de leur férocité, qui emportoit & ravageoit tout, comme un torrent impétueux; & les effets ſurpaſſoient encore ce que la renommée en avoit d'abord annoncé.

Les Romains, toujours ſages dans l'adverſité, avoient enfin pris

les meilleures mesures pour arrêter la tempête qui les menaçoit. Mais, ces mesures auroient été peut-être tardives, si la providence, qui veilloit à la conservation de Rome, & qui destinoit cette ville à devenir la capitale & la maîtresse de l'univers, n'eût pris soin d'écarter d'abord & d'éloigner le danger. Le tems n'étoit pas encore venu, où l'empire Romain devoit être la proie des Barbares. Nous venons de laisser les Cimbres dans la résolution de marcher contre Rome. Et s'ils eussent exécuté sur le champ cette résolution, tout étoit à craindre. Mais, sans qu'on en sçache la raison, ils tournerent le dos à l'Italie, & après avoir ravagé tout le païs, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées, ils passerent en Espagne. Ainsi, les Romains eurent le tems de se remettre de leur frayeur. Cependant, les Cimbres ne furent pas heureux dans leur expédition d'Espagne. Les Celtibériens les vainquirent; mais, il faut que leur perte n'ait pas été considérable. Ils revinrent joindre les Teutons, & se préparerent à faire enfin tomber tous leurs efforts sur l'Italie. Avant que les deux peuples fussent réunis, Marius fut élu Consul pour la quatrième fois, avec Q. Lutatius Catulus.

Nos deux Consuls, qui avoient tout préparé pour se mettre en campagne, partirent de Rome, dès qu'ils apprirent que les ennemis étoient en marche. Ceux-ci, ayant partagé leurs troupes, s'avançoient par deux routes différentes. Les Cimbres prenoient par le Norique pour entrer dans l'Italie par le Trentin. Les Teutons & les Ambrons se proposoient de traverser la province Romaine, & de tourner par la Ligurie. Les Consuls, sur ces nouvelles, se séparerent aussi. Q. Lutatius Catulus se porta du côté des Alpes Noriques pour y atteindre les Cimbres;& Marius alla camper au confluent de l'Isère & du Rhône, pour s'opposer aux Teutons & aux Ambrons. Nous laisserons-là le récit de ce qui regarde ces derniers, comme étranger à notre sujet.

La marche des Cimbres fut longue; mais, étant enfin arrivés près des Alpes du côté du Trentin, ils se préparoient à entrer en Italie. Q. Lutatius Catulus, qui s'étoit d'abord saisi des hauteurs pour y arrêter les Cimbres, craignant que forcé de séparer son armée en plusieurs postes, il n'en fût trop affoibli, prit donc le parti de descendre en Italie, mit devant lui la rivière d'Athésis, & forma sur les deux rives, deux camps pour en défendre le passage, le plus grand en de-çà de la rivière, & l'autre au de-là, du côté où arrivoient les Cimbres; & pour la communication de ces deux camps, il jetta sur l'Athésis un pont, qui le mettoit en état d'aller au secours de tout ce qui pourroit être attaqué par les ennemis. Les Cimbres avoient tant de mépris pour les Romains, & étoient si pleins d'une folle arrogance, que pour montrer simplement leur force & leur audace, sans aucune utilité ou nécessité,

ils s'exposoient à la neige tous nus, grimpoient aux sommets des montagnes, aux travers des monceaux de neige & de glace ; & quand ils étoient au haut, mettant leurs boucliers sous eux, ils s'abandonnoient ainsi aux penchans de ces montagnes, & se laissoient couler le long de ces rochers, dont la pente étoit fort roide, & qui avoient sous eux des fondrières & des abîmes épouvantables.

Enfin, après qu'ils se furent campés près des Romains, & qu'ayant sondé la rivière, ils eurent vu qu'ils ne pouvoient la passer, ils entreprirent de la combler; & déracinant les plus gros arbres, détachant d'énormes masses de rochers, & roulant de grosses buttes de terre, ils les traînoient dans le fleuve, dont ils resserroient par-là le cours. Pour ébranler les poutres qui servoient comme de fondement au pont des Romains, ils jettoient dans la rivière de grosses masses, qui étant rapidement entraînées par le fil de l'eau, battoient rudement le pont, & lui donnoient des secousses si terribles, qn'il ne pouvoit résister long-tems.

La plûpart des soldats Romains, saisis de frayeur à cette manœuvre des ennemis, abandonnerent le grand camp & se retirerent. Q. Lutatius Catulus tint en cette occasion une conduite, qui a été louée par Plutarque, mais qui néanmoins est susceptible d'une interprétation peu avantageuse. Voyant qu'il ne pouvoit retenir les fuyards, il se mit lui-même à leur tête, afin de sauver l'honneur de la nation, & ne voulant pas qu'il fût dit que les Romains eussent fui devant les Cimbres, mais qu'ils parussent plutôt avoir suivi leur général. Q. Lutatius Catulus sacrifia donc ici sa gloire à l'honneur du nom Romain; & on ne peut se dispenser de l'en louer, s'il ne pouvoit mieux faire. Mais, il eût mieux valu sans doute ranimer le courage de ses soldats, que de sauver ainsi leur honneur. Marius en une pareille occasion, n'auroit pas voulu mériter une pareille louange. Aussi, Plutarque dit-il ailleurs, que Q. Lutatius Catulus étoit peu guerrier.

Ceux qui étoient dans le petit camp au de-là de la rivière, quoique plus exposés, montrerent plus de résolution. Ils se défendirent si vigoureusement, que les Cimbres, admirant leur valeur, leur permirent de se retirer, en leur accordant une capitulation honorable qu'ils jurerent sur leur taureau d'airain. Après la prise du petit camp, tout le païs des environs étant sans défense, les Cimbres se répandirent par tout & le pillerent.

On ne trouve rien, nulle autre part, de ce taureau d'airain, sur lequel les Cimbres juroient. Plutarque en parle pourtant comme d'une chose connue. Les Cimbres adoroient-ils un taureau ?

Florus prétend que s'ils avoient marché droit à Rome, ils auroient pu y causer les mêmes désastres qu'avoient fait long-tems auparavant les Gaulois en pareille conjoncture. Mais, pour attendre

leurs compagnons, comme ils en étoient convenus avant que de se séparer, ils s'arrêterent dans cette contrée, dont la douceur les charma. Cet agréable séjour, où ils trouvoient tout en abondance, leur devint funeste en énervant leurs corps, & en amollissant leurs courages par des délices auxquelles ils se livroient avec d'autant plus d'avidité & d'ardeur, qu'ils y étoient moins accoûtumés.

Dans cette extrêmité, Marius partit pour aller joindre Q. Lutatius Catulus, & fit venir ses troupes de la Gaule Narbonnoise, où il les avoit laissées après la défaite des Teutons. Il paroît que Q. Lutatius Catulus avoit mis le Pô entre lui & les Barbares, puisqu'il est dit que Marius, lorsqu'il se fut joint avec lui, passa ce fleuve, & que ce fut auprès de Verceil que la bataille se donna.

Les Cimbres étoient à peu de distance des Romains; mais, ils différoient de donner la bataille, attendant toujours les Teutons avec impatience, soit qu'ils ignorassent, soit [ce qui est plus vraisemblable] qu'ils ne voulussent pas croire leur défaite. Voyant que les deux généraux avoient réuni leurs troupes, ils envoyerent à Marius des ambassadeurs, lui demander pour eux, & pour leurs fréres, des terres & des villes suffisantes pour les loger & les nourrir. Interrogés, qui étoient ces freres dont ils parloient, ils répondirent que c'étoient les Teutons. Toute l'assemblée se mit à rire, & Marius, en se moquant, leur dit: *Laissez-là désormais vos freres, & ne vous en mettez point en peine. Ils ont la terre que nous leur avons donnée, & ils la garderont éternellement.* Le Cimbres piqués de l'ironie, lui dirent d'un ton menaçant qu'il se repentiroit de cette insulte, & qu'il en seroit puni incessamment par les Cimbres, & bien-tôt après par les Teutons, dès qu'ils seroient arrivés. *Ils sont arrivés*, reprit Marius, *les voici: Et il ne seroit pas honnête que vous vous en allassiez avant que d'avoir salué & embrassé vos freres.* En même tems, il ordonna qu'on amenât les Rois des Teutons, chargés de chaînes.

Quand les Ambassadeurs eurent fait ce rapport aux Cimbres, ils prirent la résolution de combattre; & Boiorix, un de leurs Rois, à la tête d'un petit corps de cavalerie, s'approchant du camp du Consul, l'appella à haute voix, & le défia à prendre jour & lieu pour en venir aux mains, & décider qui demeureroit maître du païs. Marius lui répondit que jamais les Romains ne prenoient conseil de leurs ennemis sur ce qui regardoit le combat; mais que cependant il vouloit bien avoir cette complaisance pour les Cimbres. Ils convinrent donc que ce seroit le troisiéme jour après celui où ils parloient actuellement, & dans la plaine de Verceil, qui paroissoit commode aux Romains pour déployer leur cavalerie, & aux Cimbres pour y étendre leurs nombreux bataillons.

Ni les uns ni les autres ne manquerent au rendez-vous; ils se

mettent en bataille. Q. Lutatius Catulus avoit ſous lui vingt mille trois cens hommes d'infanterie, & Marius trente-deux mille. Q. Lutatius Catulus fut mis au centre, & les troupes de Marius furent partagées ſur les deux aîles, comme l'écrit Sylla qui ſe trouva à cette bataille. On dit que Marius rangea ainſi l'armée malicieuſement, dans l'eſpérance qu'avec les deux aîles, il tomberoit ſur ſes ennemis, & les romperoit; & qu'ainſi la victoire ſeroit entièrement due à ſes troupes, ſans que Q. Lutatius Catulus y eût aucune part, & qu'il ſe fût ſeulement mêlé avec les Cimbres. Car, toutes les fois qu'un front de bataille eſt fort large & fort étendu, il arrive ordinairement que les aîles ſont avancées, & le centre enfoncé; & ce qui confirme ce fait, ajoûte-t-on, c'eſt l'apologie que Q. Lutatius Catulus même fut obligé de faire, dans laquelle il ſe plaignit hautement de la malice de Marius, & du mauvais tour qu'il lui avoit joué.

Les Cimbres faiſoient ſortir leur infanterie de leurs forts, doucement & ſans bruit, & les rangeoient en bataille en leur donnant autant de profondeur que de front; de ſorte que c'étoit une bataille quarrée, dont chaque face occupoit trente ſtades de terrein. Leur cavalerie, qui étoit de quinze mille chevaux, marchoit en ſuperbe équipage. Tous les cavaliers avoient des caſques en forme de gueules ouvertes, & des mufles de toutes ſortes de bêtes étranges & épouvantables; & les rehauſſant par des pannaches faits comme des aîles, & d'une hauteur prodigieuſe, ils paroiſſoient encore plus grands. Ils étoient armés de cuiraſſes de fer très-brillantes, & couverts de boucliers tout blancs. Ils portoient chacun deux javelots à darder de loin; & quand ils avoient joint l'ennemi, ils ſe ſervoient de grandes & de fortes épées. En cette rencontre ils n'allerent pas heurter les Romains de front; mais, prenant à droite, ils avançoient peu à peu, cherchant à les enfermer entr'eux & leur infanterie qni étoit à la gauche.

Les généraux Romains s'apperçurent incontinent de cette ruſe; mais, ils ne purent retenir leurs ſoldats. L'un d'eux s'étant mis à crier que les ennemis fuyoient, tous les autres commencerent auſſi-tôt à courir pour les pourſuivre. Cependant, l'infanterie des Cimbres s'avançoit comme les flots de la mer. Dans ce moment, Marius, s'étant lavé les mains, les leva vers le ciel, & voua aux Dieux une hécatombe; & Q. Lutatius Catulus, levant auſſi ſes mains, fit vœu de conſacrer la fortune de ce jour, en lui dédiant un temple. On dit que Marius ayant fait ſon ſacrifice, on ne lui eut pas plutôt montré les entrailles des victimes, qu'il s'écria: *La victoire eſt à moi.*

Mais, quand on ſe fut ébranlé pour donner, il arriva un accidenc qui, comme l'écrit Sylla, parut un effet de la vengeance divine contre Marius. Il s'éleva, comme cela eſt vraiſemblable, une ſi grande pouſſière, que les deux armées

en furent couvertes & cachées. Marius, qui s'étoit ébranlé le premier pour charger avec ses troupes, eut le malheur de manquer l'ennemi dans cette obscurité où les deux armées étoient ensevelies; & ayant poussé fort loin au de-là de leur bataille, il fut long-tems errant dans la plaine sans pouvoir se retrouver. Cependant, le bonheur de Q. Lutatius Catulus fit que les Cimbres tomberent sur lui, & que, contre l'intention de Marius, il n'y eut que lui & ses soldats au nombre desquels étoit Sylla, qui soûtinssent tout l'effort de cette bataille. La chaleur du jour, qui étoit fort grande, & le soleil qui donnoit dans le visage des Cimbres, aiderent beaucoup aux Romains. Car, les Cimbres, naturellement endurcis à supporter les plus grandes gelées, & nourris dans des lieux froids & couverts de bois, ne pouvoient résister au chaud, mais fondoient tous en eau, & n'avoient que la force de mettre leurs boucliers devant leur visage pour se garantir du soleil; car, ce combat se donna après le solstice d'été, trois jours avant la nouvelle lune du mois d'août, qui étoit alors appellé Sextilis. La poussière ne fut pas moins favorable que le soleil aux soldats de Q. Lutatius Catulus, & elle servit beaucoup à augmenter leur audace & leur confiance, en leur cachant la plus grande partie de leurs ennemis; car, il s'en fallut beaucoup qu'ils ne vissent leur multitude innombrable. Mais, chaque corps ayant couru promptement charger ce qui étoit devant lui, ils en étoient aux mains avant que d'avoir pu être effrayés par cette vue. D'ailleurs, ils étoient si endurcis à la fatigue & au travail, si exercés & si aguerris, qu'on ne vit pas un seul Romain suant, quoique la chaleur fût extrême, l'attaque très-vive, & qu'ils eussent couru de toute leur force pour charger. Car, c'est ainsi que Q. Lutatius Catulus lui-même l'a écrit, en relevant beaucoup la force & le courage de ses troupes.

La plûpart donc des ennemis, & tous les plus braves furent taillés en pièces; car, tous ceux des premiers rangs, afin qu'ils ne pussent rompre leur ordonnance, étoient liés les uns aux autres par de longues cordes qui tenoient à leurs baudriers. Tous les autres furent renversés & poussés jusqu'à leur camp. Là, on vit les choses du monde les plus tragiques & les plus épouvantables. Les femmes, vêtues de robes noires étoient sur leurs chariots, d'où elles tuoient les fuyards; les unes, leurs maris; les autres, leurs freres; celles-là, leurs peres; celles-ci, leurs fils. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas possible de résister aux vainqueurs, elles députerent à Marius pour lui demander, sinon la liberté, du moins un esclavage convenable à leur sexe & à leur vertu, s'offrant d'être esclaves des Vestales, à condition qu'elles garderoient comme elles une perpétuelle continence. Mais, cette grace leur ayant été refusée, elles se livrerent au désespoir le plus affreux. Prenant leurs petits

enfans, elles les étouffoient de leurs propres mains, & les jettoient sous les roues des chariots, & sous les pieds des chevaux, & se tuoient ensuite elles-mêmes. On dit qu'il y en eut une qui se pendit au bout de son timon, après avoir attaché par le cou à ses deux talons, deux de ses enfans, l'un de-çà, l'autre de-là. Les hommes, faute d'arbres pour se pendre, se mettoient au cou un nœud coulant, qu'ils attachoient aux cornes ou aux jambes des bœufs; & piquant ces bêtes pour les faire marcher, ils périssoient misérablement, ou étranglés ou foulés aux pieds. Cependant, quoiqu'ils périssent ainsi par tant de différentes voies, on ne laissa pas de faire plus de soixante-mille prisonniers, & celui des morts monta au double.

Les soldats de Marius prirent les bagages; mais, les dépouilles, les enseignes, & les trompettes furent portées dans le camp de Q. Lutatius Catulus; ce qu'il fit valoir comme une preuve que c'étoit à lui seul que la victoire étoit due. Il n'est point dit quelle part Marius prit à cette querelle, qui devoit l'intéresser si vivement. Mais, la dispute s'échauffant entre les soldats des deux armées, on choisit pour arbitres les Ambassadeurs de Parme, qui se trouverent présens. Les soldats de Q. Lutatius Catulus les menerent sur le champ de bataille visiter les morts; ils leur firent voir qu'ils étoient tous percés de leurs javelots, qui étoient aisément & sûrement reconnoissables, parce que Q. Lutatius Catulus avoit pris soin de faire graver son nom sur le bois de toutes les piques de ses soldats. Si les faits sont constans, on ne peut douter que Q. Lutatius Catulus ne soit le véritable vainqueur des Cimbres. Mais, la renommée en a autrement décidé. Tout l'honneur de cette grande journée est resté à Marius; & Q. Lutatius Catulus n'est connu que des Sçavans. Lors même que l'événement étoit tout récent, on crut lui faire assez d'honneur de l'associer en second à la gloire de Marius.

III. Quoique l'expédition des Cimbres contre les Romains ne soit pas leur première sortie, & que Plutarque dise qu'ils avoient déjà long-tems couru toute l'Europe; c'est pourtant la première dont nous sçachions les détails. Quintilien dit, en parlant d'eux, que cette nation, qui avoit déjà parcouru la plus grande partie de la terre, & qui s'étoit rendu formidable par ses victoires, fut arrêtée par la valeur de Marius. Les historiens Romains ont peut-être exagéré la déroute de ce peuple. Sa défaite ne fut pas si totale, qu'il n'en échappât un corps assez considérable, sinon pour tenter de nouveau fortune contre ses vainqueurs, du moins pour faire une retraite. Les débris de cette armée passerent par les Gaules, où apparemment quelques-uns s'arrêterent. César dit dans ses Commentaires, que les Aduatiques étoient fils des Cimbres & des Teutons. On trouvoit sur le Rhin des Harudes, & ce nom est

le même que les Charudes, peuples que Pline met dans la Cherſonnèſe Cimbrique; & ainſi de quelques autres peuples, qui fatigués des mauvais ſuccès d'une longue & pénible expédition, & n'ayant rien laiſſé dans leur patrie qui les y attirât, s'arrêterent dans les lieux où ils trouvoient occaſion de s'établir. Les autres regagnerent le païs comme ils purent. Leur païs étoit raiſonnablement peuplé; & ils faiſoient une nation qui n'étoit pas à mépriſer, ſelon Strabon; lorſqu'après avoir harcelé les Romains, ils envoyerent à Auguſte des députés pour lui demander l'oubli du paſſé, une meilleure intelligence à l'avenir, & pour lui préſenter, comme un gage de la paix, une chaudière qu'ils regardoient comme un vaſe très-ſacré.

Il paroît cependant que dès ce tems-là le nom des Cimbres n'étoit plus que celui d'une très-petite cité de la Germanie, les peuples qui compoſoient autrefois cette ligue, l'ayant quittée pour ſe joindre à celle des Sicambres ou des divers peuples, compris ſous le nom de Suèves. Au tems de Tacite, il ne leur reſtoit plus que la célébrité attachée à leur nom. Il eſt probable que les Sicambres étoient un démembrement des Cimbres, & de ceux qui étoient voiſins de la mer, comme leur nom le ſignifie. Les Sicambres, ſelon la remarque de Rudbeks, *Cimbri Maritimi*, avoient été nommés ainſi ſans doute par oppoſition aux *Cimbri Mediterranei*, dont parle Pline.

Avec le tems, les Cimbres s'appliquerent à la marine & à la piraterie; & comme les Saxons s'y étoient rendu très-célebres, ils ſe joignirent à eux, & leur nom ſe perdit inſenſiblement; de ſorte qu'ils furent confondus ſous celui de Saxons. On les appelloit encore Cimbres du tems d'Honorius. Claudien dit:

Hæc & Teutonico quondam patefacta furori
Colla catenati vidit ſqualentia Cimbri.

Il appelle Cimbrique la mer, où le Rhin a ſes embouchures.

. . . . Te Cymbrica Tethys
Diviſum bifido conſumit, Rhene, meatu.

Il eſt à remarquer que les Cimbres relevoient leurs cheveux ſur le haut de la tête comme les Princes des Suèves, tandis que les Rois & les Princes portoient leurs cheveux épars & flottans ſur les épaules. Cette coûtume ſubſiſta parmi les Francs, juſqu'au tems de la conquête de la Gaule.

IV. Quant à l'origine du nom des Cimbres, nous avons déjà obſervé, d'après Plutarque, que les Germains donnoient ce nom aux voleurs; & un voleur en Grec s'appelle λῃστής. Feſtus dit que les voleurs étoient appellés Cimbres dans la langue des Gaulois. *Cimbri linguâ Gallicâ latrones dicuntur.* Ailleurs, il explique le mot *latrones* d'un homme qui s'engage dans une guerre étrangère pour une ſolde, *qui conducti militant.* L'explication, que Plutarque & Feſtus donnent

au mot *Cimbres* ou *Kimber*, & *Kimri*, eſt conforme à ce qui nous reſte de monumens des plus anciennes langues du Nord. Le mot *Kember* & *Kemper* s'y trouve employé pour déſigner celui qui s'engage dans le ſervice militaire pour une ſolde, ou par l'eſpoir du pillage; ce mot dans ſon origine ſignifioit proprement un homme robuſte, un lutteur.

Ainſi, les mots de ληστὴς & de *latro*, par leſquels Plutarque & Feſtus rendent celui de *Cimber*, n'avoient rien d'offenſant dans les principes des nations Celtiques & Germaniques. Céſar dit, en parlant de ces dernières : *Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujuſque civitatis fiunt.* Polybe nous apprend que les Gaulois d'Italie furent toujours dans les mêmes principes. Et Tite-Live, faute d'y avoir fait attention, a pris pour des guerres avec le corps entier de la nation Gauloiſe, ce qui n'étoit que des courſes d'une bande d'aventuriers, que l'envie de piller faiſoit entrer ſur les terres des Romains & de leurs alliés, invaſions faciles à repouſſer, & que la nation ne ſoûtenoit point, parce qu'elles étoient faites ſans ſon aveu.

On voit, par ce qu'on vient de lire, que le mot *latro*, que l'on rend aujourd'hui par larron, voleur, brigrand, avoit autrefois une ſignification bien différente. Il ſignifioit un ſoldat, & plus particulièrement un garde du corps. Plaute dit *latrones*, pour dire des ſoldats, & *latrocinari*, pour dire faire la guerre. Les Romains, ayant anciennement appris que le nom de Cimbres ſignifioit des guerriers, l'expliquerent en Latin par *latrones*, qui avoit alors un ſens favorable. Les ravages, que ce peuple cauſa dans la ſuite, fit qu'on continua d'expliquer leur nom par le même mot Latin, mais qui ſe prenoit alors en mauvaiſe part.

CIMETERRE, (*a*) ſorte d'arme. Ce fut une des principales divinités des Scythes. Ces peuples juroient par le Cimeterre, comme étant une des cauſes les plus ordinaires de la mort.

CIMETRE, *Cimetra*, (*b*) ville d'Italie, ſituée au païs des Samnites. Elle fut priſe l'an de Rome 455, par le conſul Q. Fabius, qui y fit deux mille quatre cens priſonniers, & y tua environ quatre cens trente de ceux qui oſerent ſe défendre.

CIMINIE, ou CIMINIENNE, *Ciminia*, (*c*) nom d'une forêt d'Italie, ſituée dans l'Étrurie. Il en eſt beaucoup parlé dans le neuvième livre de la première décade de Tite-Live. Cet Auteur, ſous l'an de Rome 444, dit que les Étruſques, ayant été vaincus par les Romains, s'enfoncerent dans la forêt Ciminienne; il prend de-là occaſion de donner une deſcription de cette forêt. » La forêt » Ciminienne, dit-il, étoit alors » plus impénétrable & plus af-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 196.
(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 15.

(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 35. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 116.

» freuſe, que celle d'Hercynie ne » l'a paru depuis peu à nos ſoldats » en Germanie. Perſonne juſqu'à » ce tems-là n'en avoit pénétré » l'épaiſſeur ; les marchands » avoient toujours craint de s'y » engager. Il n'y avoit perſonne » dans l'armée qui crût qu'on en » dût tenter l'aventure, excepté » le général. Tous les autres » étoient retenus par le ſouvenir » des défilés de Caudium. Alors, » un de ceux qui ſe trouvoient » dans le Conſeil, s'offrit d'aller » la reconnoître, promettant d'en » rapporter bientôt des nouvelles » certaines. « C'eſt ce qu'il fit en effet.

Sur ſon rapport, le Conſul fit partir ſes bagages à la première veille de la nuit ; & ayant ordonné à l'infanterie de les ſuivre, il reſta avec ſa cavalerie ; & dès que le jour fut venu, il alla caracoller, juſqu'aux gardes avancées, que les ennemis avoient laiſſées hors des bois. Après les avoir tenues aſſez long-tems en haleine, il rentra dans ſon camp ; puis étant ſorti par la porte oppoſée, il rejoignit ſes troupes avant la nuit. Le lendemain, au point du jour, il ſe retrouva ſur le ſommet du mont Ciminien. De-là ayant contemplé à ſon aiſe les riches plaines de la Toſcane, il y conduiſit ſes ſoldats. Ils avoient déjà fait un grand butin, lorſque quelques cohortes, compoſées des habitans de la campagne, & levées à la hâte par les premiers de ce canton, vinrent au-devant des Romains avec ſi peu d'ordre & de diſcipline, que peu s'en fallut qu'elles ne devinſſent elles-mêmes la proie de l'armée Romaine, au lieu de lui arracher celle qu'elle venoit de faire ſur leurs terres. Les Romains les ayant taillées en pieces ou miſes en déroute, & ravagé tout le païs d'alentour, s'en retournerent dans leur camp, victorieux & chargés d'un riche butin de toute eſpèce. Ce fut alors qu'il arriva en ce lieu cinq députés avec deux tribuns qu'on avoit dépêchés de Rome, pour venir défendre au Conſul, de la part du Sénat, de s'engager dans les routes inconnues de la forêt Ciminienne. Ils furent ravis d'être arrivés après une expédition à laquelle on les avoit chargés de s'oppoſer, & s'en retournerent à Rome porter la nouvelle d'une victoire qu'ils auroient empêchée, s'ils avoient été plus diligens.

CIMINIE, *Ciminia*, contrée d'Italie, ſelon Ammien-Marcellin, qui dit qu'une ville, qu'il nomme *Succinienſe oppidum*, y fut engloutie par un tremblement de terre. *Voyez* l'article ſuivant.

CIMINIEN [le Mont], (*a*) *Ciminius Mons*. Cette montagne, ſituée en Italie dans l'Étrurie, étoit au nord & au nord-eſt du lac du même nom. Nous avons dit un mot du mont Ciminien dans l'article précédent, au ſujet de cette expédition que les Romains firent dans la forêt Ciminienne, l'an de Rome 444 ; &

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 36, 37. Virg. Æneid. L. VII. v. 697. Strab. p. 226.

cette expédition quoique fort heureuse, ne servit qu'à attirer un plus grand nombre d'ennemis à la République. Car, ceux qui habitoient au pied du mont Ciminien, indignés des ravages qu'on avoit exercés sur eux, souleverent non seulement les peuples de la Toscane, mais même ceux qui étoient dans le voisinage de l'Ombrie. Il est vrai que ce soulevement général n'eut pas le succès, qu'on s'étoit flatté. Tous ces rebelles furent vaincus & opprimés dans leur camp.

Virgile parle du lac, de la forêt, & de la montagne, en un seul vers :

Et Cimini cum monte lacum lucosque Capenos.

Luci Capeni ne sont ici autre chose que l'extrêmité orientale de cette forêt où étoit Capène. Un chemin, qui traversoit la montagne & la forêt dans leur partie occidentale, & qui passoit à l'orient du lac, étoit nommé *Ciminia via.* C'est apparemment tout ce canton que Marcellin appelle Ciminie; & peut-être que le *Succiniense oppidum*, qui fut absorbé par un tremblement de terre, occupoit la place du lac qui se forma dans le creux, que ce terrein laissa en s'affaissant. On a quantité d'exemples d'événemens pareils.

Cluvier soupçonne que le mont Ciminien est présentement le mont di Viterbo, & le lac, celui qu'on nomme di Ronciglione.

CIMINIUS SALTUS. *Voyez* Ciminie.

CIMMÉRIEN [LE BOSPHORE]. *Voyez* Bosphore.

CIMMÉRIENS, *Cimmerii*, Κιμμέριοι, (*a*) peuple fort connu dans l'antiquité. Les Cimmériens sont la plus ancienne colonie étrangère, que nous sçachions avoir habité les païs situés au nord du Danube, & à l'occident du Pont-Euxin. Mais, quelque célebre que fût le nom de ce peuple dans l'antiquité, le détail de ses aventures ne nous est connu que très-imparfaitement ; & nous ne pouvons former la suite de son Histoire, qu'en réunissant quelques témoignages détachés les uns des autres, & qui laissent entr'eux des vuides qu'il faut nécessairement remplir par des conjectures & par des suppositions, fondées sur ce que nous connoissons de l'état de ce peuple, & de la nature du païs qu'il occupoit, ou même sur ce que nous pouvons imaginer au sujet des motifs qui le déterminoient, ou le devoient déterminer à former les entreprises, dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Ainsi parle M. Fréret dans un sçavant mémoire sur cette nation ; mémoire

(*a*) Strab. p. 6. 149. *& seq.* Herod. L. I. c. 6, 15. *& seq*, L. IV. c. 1, 11. *& seq.* Homer. Odyss. L. XI. v. 14, 15. *& seq.* Pomp. Mel. p. 19. Plin. T. I. pag. 154, 310. Plut. Tom. I. pag. 411. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 603. Tom. V. pag. 265. *& suiv.* T. VII. p. 145, 159, 324. *& suiv.* Tom. XII. p. 134, 324, 325. Tom. XVIII. p. 61. Tom. XIX. p. 577. *& suiv.*

dont a été extrait ce qu'on va lire.

I. Posidonius croyoit que les Cimmériens, établis au nord du Danube, étoient de la même nation que les Cimbres, qui sortis du voisinage de la mer Baltique, & des bords de l'Océan septentrional, traverserent la Germanie, & s'avancerent jusque dans la Gaule & jusque dans l'Italie, & furent vaincus par Marius un siecle avant l'Ére Vulgaire. Quoi qu'il en soit, il est visible que les Cimmériens venoient de la Germanie proprement dite, & de la presqu'isle qui a long-tems conservé leur nom.

Le tems précis de l'arrivée de ces peuples sur les bords du Pont-Euxin nous est inconnu ; mais, nous ne pouvons douter que leur établissement dans ce païs ne fût très-ancien, & qu'ils n'eussent déjà acquis une certaine célébrité, lorsqu'Homère écrivoit ses Poëmes, c'est-à-dire, dans le 9.e siecle avant Jesus-Christ. Ce Poëte parle des Cimmériens dans son Odyssée ; mais, tout ce qu'on peut conclure de ce qu'il en dit, c'est qu'ils habitoient au nord & au nord-ouest de la Grece, sous un climat voisin du Pole. Car, c'est ainsi que les Anciens ont expliqué ce que dit ce Poëte de leur séjour dans le païs des Cimbres, & dans le voisinage de ces portes, d'où la nuit sort tous les soirs pour aller répandre les ténèbres & l'obscurité sur toute la terre.

Cette étrange astronomie étoit encore celle des poëtes Grecs, long-tems après Homère. Sophocle, cité par Strabon, plaçoit dans son Orithye, le palais de Borée, auprès des sources de la nuit, & de l'ancien jardin de Phébus. Les Grecs ne commencerent à prendre des idées un peu exactes des païs situés au nord & à l'occident de la Grece, qu'après qu'ils y eurent établi des colonies ; & les Poëtes ne purent même jamais s'assujettir tout-à-fait à suivre une Géographie & une Astronomie, conformes aux nouvelles découvertes. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le Prométhée d'Eschyle, & d'examiner la route qui est prescrite à la nymphe Io, pour se rendre du pied du Caucase jusque sur les bords du Nil. Ce Caucase d'Eschyle, qui est au nord de la Grece, & à l'occident du Bosphore, est sans doute le Carpath des modernes.

Les poëtes Latins ne sont guere meilleurs Astronomes que les poëtes Grecs. Virgile & Ovide font passer l'axe du monde par le mont Atlas, & par la zone torride; c'est-à-dire, qu'ils confondent le Pole avec l'équateur.

Eusèbe, dans sa Chronique, où il avoit fait entrer un précis des principaux ouvrages de ce genre, donnés par les anciens Grecs, marque à l'an 1076 avant Jesus-Christ, ou 108 ans après la prise de Troye, une incursion des Cimmériens & des Amazones dans l'Asie mineure. Orose en rapporte une autre vers l'an 782, trente ans avant la fondation de Rome, & dix ans avant la guerre de Messène, à laquelle il joint cet événement. Strabon prétend que du

têms d'Homère, ou même un peu avant son siecle, les Cimmériens & les Amazones entrerent dans l'Asie mineure, & pénétrerent jusque dans l'Éolie & dans l'Ionie; ce qui peut avoir quelque rapport à l'invasion qu'Eusèbe met à l'an 1076. Car, Homère doit être né, selon Hérodote, vers l'an 880.

Posidonius assure que les Cimmériens, s'étoient avancés d'abord de proche en proche des bords de l'Océan, jusque dans le milieu de la Germanie, & que de nouveaux essains se joignant tous les ans aux premiers, ils avoient à la fin occupé tous les païs qui s'étendent depuis l'Océan jusqu'au Pont-Euxin. Ce n'étoit-là, selon les apparences, qu'une conjecture de Posidonius; mais, elle est assez probable, quoiqu'il ne faille pas sans doute supposer que la ligue des Cimmériens avoit effectivement rempli cette vaste étendue des païs, & que tous les peuples qui l'occupoient, n'eussent formé qu'une seule cité ou corps politique, au même sens que César le dit de la ligue des Suèves, dont les cent cantons ou *pagi* comprenoient tous les païs qui s'étendent depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, & même jusque dans la Scandinavie.

M. Fréret supposeroit au contraire que les Cimmériens ayant passé le mont Carpath, & s'étant avancés le long du Tyras & de l'Hypanis, jusque sur les bords du Pont-Euxin, se séparerent des Cimmériens occidentaux, qui étoient restés dans la Germanie, & formerent une cité indépendante. Cette cité des Cimmériens orientaux devoit cependant être très-nombreuse & très-puissante; sans quoi elle n'auroit pas été en état d'envoyer au loin des armées considérables, comme on voit qu'elle l'a fait plus d'une fois.

Hérodote, le seul des Anciens qui ait donné l'histoire de ces Cimmériens avec une certaine suite & un certain détail, nous apprend; 1.° Que leur principal établissement, & pour ainsi dire le chef-lieu de la cité, étoit vers les bords du Tyras, puisque c'étoit-là qu'ils s'assemblerent pour tenir la diète, ou le conseil général de la nation, au sujet de l'invasion des Scythes. 2.° Que s'étant avancés vers l'Orient, ils avoient traversé l'Hypanis & le Borysthène, & avoient passé dans la Chersonnèse ou presqu'isle qui a toujours conservé leur nom. Celui de Crime ou de Crimée qu'elle porte encore aujourd'hui, n'est qu'une corruption de l'ancien nom de *Kimmeria*. 3.° Qu'après être rentrés dans ce païs, ils s'étoient avancés jusqu'au Bosphore ou détroit qui le sépare de l'Asie, & par lequel les eaux du Tanaïs, après avoir formé le lac ou Palus-Méotide, se déchargent dans le Pont-Euxin; qu'ils s'étoient emparés des deux rivages de ce détroit, & qu'ils y construisirent des forts ou retranchemens, dont on voyoit des vestiges de son tems, & qui portoient encore leur nom.

Strabon parle d'une ville de Cimméricum, construite sur la rive Asiatique du détroit, sur le promontoire qui en forme l'en-

trée du côté Palus-Méotide. Les Cimmériens n'avoient pu traverser ce détroit, & passer en assez grand nombre sur la côte d'Asie, sans avoir des barques, & sans quelque usage de la navigation.

Nous voyons encore dans Hérodote, que les Cimmériens, après avoir traversé le détroit, suivirent la côte de la mer, & s'avancerent le long de cette mer jusque dans l'Asie mineure.

Sans doute que leurs premières entreprises furent contre les peuples, qui habitoient les montagnes qu'occupent aujourd'hui les Circasses & les Abcasses; mais que trouvant un païs pauvre, & des peuples belliqueux, ils se contenterent de les contraindre à leur donner passage, parce que leur projet étoit de s'avancer dans l'Asie mineure; païs plus fertile, & occupé par des nations que les richesses & le luxe avoient amollies.

Strabon répete en divers endroits ce qu'il avoit dit au premier livre, que les Cimmériens ravagerent plusieurs fois différentes, l'Asie mineure. Hérodote semble ne parler que de la dernière invasion qu'ils firent dans ce païs, au tems même où les Scythes ravageoient la Médie & la Palestine. Mais, ce qu'il dit de l'établissement des Cimmériens dans la presqu'isle de Sinope, doit se rapporter à un tems antérieur; car, la fondation de Sinope par les Grecs, est de l'an 631 avant l'Ére Vulgaire, selon Eusèbe, & du tems mème de l'invasion des Scythes, selon Scymnus de Chio, qui avoit vu l'ouvrage de Denys de Chalcis, sur les colonies Grecques du Pont-Euxin & de la Propontide, & qui le cite en quelques endroits. Il faut pourtant observer que Scymnus donne peut-être une trop grande antiquité à la ville Grecque de Sinope; car, il en fait remonter la fondation au tems d'une expédition contre les Amazones. Il ajoûte qu'Andron de Milet y mena depuis une nouvelle colonie, & que ce fut sur ce même Andron que les Cimmériens en firent la conquête; mais que dans la suite ils en furent chassés par des bannis de Milet, qui vinrent y chercher une retraite, & qui en firent une ville considérable. Hérodote suppose au contraire, que la presqu'isle de Sinope étoit déserte, lorsque les Cimmériens s'en emparerent.

Nous ne parlerons point ici des anciennes invasions de l'Asie mineure par les Cimmériens; le détail nous en est inconnu. Nous n'examinerons point non plus comment ils purent traverser les défilés des *Heniochi* & des *Zyghi* ou de la Circassie, ceux qui séparent la Colchide des régions Pontiques, & comment ils vinrent à bout de surmonter tous les obstacles qui durent se présenter à eux. Il est sûr, par le fait, que ces obstacles ne les arrêterent point, & qu'ils pénétrerent le long de la mer jusqu'à Sinope, où ils formerent un premier établissement. Ils ne purent arriver dans ce païs, en suivant le bord de la mer, sans

traverſer de grandes rivières, entr'autres le Thermodon & l'Halys. Avoient-ils des barques? Conſtruiſirent-ils des radeaux? C'eſt ce que nous ignorons.

Nous connoiſſons deux invaſions de ces peuples dans l'Aſie mineure, poſtérieures l'une & l'autre à l'an 1076. Il eſt probable que ce fut dans la première de ces deux expéditions, qu'ils s'emparerent d'Antandre, ville ſituée au pied du mont Ida, au fond du golfe d'Adramytte, & dans la Cilicie voiſine de la Troade. Ariſtote cité par Étienne de Byzance, diſoit, dans un Ouvrage hiſtorique dont nous n'avons plus que des lambeaux, que ces peuples avoient donné le nom de Cimméris à cette ville, & qu'ils en reſterent les maîtres pendant un ſiecle entier.

Callinus, cité par Strabon, diſoit que dans chacune de ces deux invaſions, les Cimmériens avoient pris & pillé la ville de Sardes; que dans la première, ils ſe contenterent de la piller, mais que dans la ſeconde, ils y mirent le feu, & qu'elle fut entièrement détruite, à la réſerve de la citadelle. Hérodote n'a fait mention que de cette dernière priſe de Sardes, & il la place ſous le regne d'Ardys, fils de Gygès, dont le regne a dû finir vers l'an 628; mais, au rapport de Calliſthène, le poëte Callinus avoit parlé de la première priſe de Sardes, comme d'un fait arrivé de ſon tems.

Strabon nous a conſervé un vers de ce Poëte, dans lequel il dit que l'armée des redoutables Cimmériens s'avança dans le païs des Éſionéens, c'eſt-à-dire, des Lydiens de la plaine du Cayſtre, nommée Aſia dans Homère, ſuivant la remarque de Scepſius. Le vers cité par Strabon ſemble faire partie de l'Élégie compoſée par Callinus, pour exhorter les peuples de l'Ionie à prendre les armes, & dont Stobée nous a conſervé vingt-deux vers. Le Poëte y repréſente aux Ioniens qu'ils ne devoient pas eſpérer de reſter tranquilles, lorſque la guerre déſole les païs qui les entourent.

Ce poëme de Callinus étoit adreſſé, dit Strabon, aux Magnéſiens du Méandre, & ſuppoſoit leur ville dans un état floriſſant, puiſqu'ils venoient de remporter pluſieurs avantages dans une guerre contre les Éphéſiens. Ils ne profiterent point des avis de Callinus, ou du moins ils firent de vains efforts pour ſe défendre contre les Cimmériens, qui prirent & détruiſirent leur ville.

Le Poëte Archiloque faiſoit mention de cette deſtruction de Magnéſie; d'où Strabon conclud que le tems du poëte Callinus & celui de l'invaſion des Cimmériens avoient précédé le ſiecle d'Archiloque.

Le même Écrivain dit que ce fut dans la guerre, dont les vers de Callinus faiſoient mention, que Midas, roi de la grande Phrygie, ayant été vaincu par les Cimmériens, ſe donna la mort pour ne pas tomber vif entre les mains de ces barbares. Étienne de Byzan-

ce dit, en parlant de Syaſſus, bourgade de la grande Phrygie, que les Cimmériens y trouverent une grande quantité de bled renfermé dans des ſoûterreins. Nous n'obſervons cette circonſtance peu importante, que pour montrer qu'on avoit le détail de cette invaſion, dans les anciens Hiſtoriens, peut-être dans Xanthus de Lydie, contemporain de Darius & de Xerxès.

Comme Hérodote ne donne aucun détail de l'hiſtoire de Lydie avant le regne de Gygès, il n'eſt pas étonnant qu'il n'ait point parlé de la première priſe de Sardes, qui doit être arrivée ſous Candaule, ou peut-être même ſous le regne de ſon prédéceſſeur qui a fini vers l'an 732.

Strabon donne aux peuples qui pillerent Sardes, & détruiſirent Magnéſie, tantôt le nom de Cimmériens, commun à toute la nation, tantôt celui de Trères ou de Trérons, qui étoit celui d'un peuple particulier. Il appelle leur chef Lygdamis; & c'eſt auſſi le nom que lui donne Callimaque, qui dit que Lygdamis étoit roi des Cimmériens, qui vinrent de la Scythie & des bords du Pont-Euxin, ravager les plaines du Cayſtre. Héſychius aſſure que ce Lygdamis pilla la ville, & brûla le temple d'Éphèſe. Callimaque ne convient pas de ce dernier fait, & prétend que l'arc & les flêches de Diane n'ont jamais ceſſé de protéger ſon temple, & que Lygdamis périt dans l'Aſie ſans pouvoir retourner dans ſa patrie.

II. Hérodote dit que les Cimmériens, établis ſur les bords du Danube, apprenant que les Scythes avoient traverſé l'Araxe, & s'avançoient avec une armée formidable vers l'Occident, en furent extrêmement allarmés. Cet Araxe n'eſt pas le même que celui dont Hérodote parle ailleurs, & qu'il fait tomber dans la mer Caſpienne, en coulant vers l'Orient; ce qui déſigne l'Araxe d'Arménie; c'eſt le Volga, auquel Ptolémée donne le nom de Rha. La marche des Scythes, pour ſe rendre de la Scythie ou des bords orientaux de la mer Caſpienne ſur le bord du Tanaïs, montre qu'ils devoient rencontrer le Volga ou le Rha ſur leur route.

Les Cimmériens ſe trouverent partagés dans la diète générale indiquée vers les bords du Tyras, ſur le parti qu'ils devoient prendre. Les chefs des différens cantons, ceux à qui Hérodote donne le nom de Rois, étoient d'avis de marcher au devant des Scythes, & de les combattre. Cet avis n'ayant pas été reçu par le corps de la nation, la diſpute s'échauffa; & pour en prévenir les ſuites, on convint de choiſir un nombre égal de champions pour chacune des deux opinions, & de remettre la déciſion au ſort des armes. Hérodote ne nous apprend point quel fut le ſuccès du combat; il dit ſeulement que les morts avoient été enterrés ſur les bords du Tyras, & que de ſon tems on montroit encore leurs tombeaux. On peut obſerver, en paſſant, que cette manière de décider les queſtions douteuſes par les armes, étoit particulière

culière aux nations Germaniques & Celtiques, & qu'elle a subsisté long-tems chez eux; mais, nous ne voyons pas qu'on ait fait attention à cet exemple, qui montre combien la coûtume étoit ancienne parmi les Germains.

On voit par la description du païs qu'occupoient alors les Cimmériens entre le Danube & le Borysthène, qu'ils avoient derrière eux au nord & au nord-ouest, un païs ouvert & d'une grande étendue, par où ils s'étoient avancés de la Germanie sur les bords du Pont-Euxin, & par lequel il leur étoit facile de se retirer & de s'éloigner des Scythes, qui cherchant seulement un païs où ils pussent s'établir, & vivre avec leurs troupeaux, se seroient contentés de celui que leur abandonnoient les Cimmériens, & n'auroient eu garde de s'engager à les poursuivre dans un païs inconnu. Il n'y avoit d'ailleurs aucun sujet de haine particulière entre les deux nations.

Ce parti n'est point celui qu'Hérodote fait prendre aux Cimmériens. Il suppose que résolus d'abandonner leur païs, parce qu'ils ne se croyoient pas en état de résister aux Scythes, ils s'avancerent vers l'Orient; 1.° C'étoit aller à leur rencontre, & non pas les éviter; 2.° Par cette route ils se mettoient dans la nécessité de traverser le Borysthène, & l'Hypanis, qui ne sont point guéables, même aux endroits où les Tartares les traversent aujourd'hui; car, il faut qu'ils se mettent à la nage, & qu'ils se soûtiennent par des espèces de radeaux, ou par des fascines de roseaux qui s'attachent même aux chevaux. Peut-on supposer qu'une nation qui ne pensoit qu'à éviter un ennemi, qu'elle n'osoit attendre, & qui marchoit avec ses troupeaux, ses femmes & ses enfans, eût choisi une pareille route?

3.° Au de-là du Borysthène les Cimmériens qu'Hérodote suppose avoir formé le projet de se retirer dans l'Asie mineure, pouvoient prendre deux routes; la première, en suivant les bords du Palus-Méotide, jusqu'au Tanaïs, & alors il falloit qu'ils trouvassent le moyen de traverser encore cette rivière. Mais, par cette route, ils s'exposoient à rencontrer les Scythes dans les plaines de Circassie, & ils ne pouvoient éviter d'être enveloppés & taillés en pieces par la cavalerie de ces peuples. Le second chemin, que pouvoient prendre les Cimmériens, étoit d'entrer dans la Chersonnèse Taurique par l'isthme qui l'attache au continent, & d'aller gagner le détroit ou Bosphore sur lequel ils avoient des places. Ils pouvoient, il est vrai, espérer de le traverser sur les barques & sur les radeaux qu'ils conservoient dans ces places; mais, au de-là ils se trouvoient dans le même inconvénient de rencontrer les Scythes, à moins de s'engager dans les montagnes impraticables des Circasses. Et on ne comprend pas que les Cimmériens, marchant en corps de nation avec leurs effets & leurs familles, eussent jamais

pu les traverser ; car, ils n'étoient pas alors dans le même cas que les armées qui les avoient précédés. Ces armées ne portoient que leurs armes, & elles étoient en état de s'ouvrir un passage par la force en cas de résistance.

Hérodote dit que les Scythes, s'étant emparés du païs des Cimmériens, envoyerent une armée à leur poursuite du côté de l'Orient; que cette armée ayant perdu leur trace dans les montagnes, s'égara en traversant le Caucase, & qu'ayant suivi une vallée qui la mena sur les bords de la mer Caspienne, elle continua cette route qui la conduisit dans la Médie, tandis que les Cimmériens, ayant pris à l'Occident du Caucase, suivirent les bords du Pont-Euxin, & se rendirent dans l'Asie mineure par la Colchide.

Au fond ce n'étoit qu'une conjecture d'Hérodore ; les termes qu'il emploie le font voir. Les Cimmériens paroissent, dit-il, être venus dans l'Asie mineure en fuyant les Scythes ; & les Scythes semblent être entrés dans la Médie en poursuivant les Cimmériens. Hérodote avoit appris d'une part que les Scythes peu après s'être établis dans la Cimmérie, étoient entrés dans le païs des Medes par le passage qui est entre le Caucase & la mer Caspienne ; de l'autre, que dans le même tems les Cimmériens avoient ravagé la Lydie & l'Ionie, détruit Magnésie & brûlé Sardes.

Hérodote chercha à lier ces deux faits ; & comme il paroît avoir ignoré que les Cimmériens étoient depuis long-tems dans l'Asie mineure, & qu'ils conserverent leur établissement d'Antandre ou de Cimméris pendant un siecle, il imagina qu'au tems de la ruine de Sardes sous Alyatte, la nation entière étoit venue dans l'Asie mineure, fuyant les Scythes, sans trop examiner si cette supposition étoit probable, & si elle pouvoit s'ajuster avec les dates de sa propre Chronologie.

III. On doit considérer, la nation des Cimmériens comme étant divisée en trois parties différentes au tems de l'invasion des Scythes. 1.° Ceux qui étoient dans l'Asie mineure, & qui, quoique maîtres de deux places, de Sinope & d'Antandre, formoient moins un peuple qu'une armée, plus occupée du désir de piller le païs, que d'y former un établissement stable. 2.° La Colonie de la Chersonnèse Taurique, qui avoit des établissemens fixes sur les bords du Bosphore Cimmérien, mais qui étoit séparée du gros de la nation par le Borysthène & par l'Hypanis. 3.° Enfin, le corps principal de la nation, qui occupoit les païs situés entre le Danube & le Borysthène, & qui avoit ses plus considérables établissemens sur les bords du Tyras, & dans la vallée fertile où coule ce fleuve sur lequel il y a aujourd'hui d'assez grosses villes & un grand nombre de villages.

Nous allons examiner séparément ce qui a pu & dû arriver à chacune de ces trois portions des Cimmériens. 1.° Les Cimmériens de l'Asie mineure, formant moins

un peuple, comme nous l'avons déjà observé, qu'une armée accoûtumée à vivre de brigandages & de rapines, continuerent de faire des incursions dans les diverses provinces de ce païs; mais, comme l'invasion des Scythes & la retraite des Cimmériens du Tyras les mettoient hors d'état de faire aucunes recrues, le défaut de magasins, d'économie & de discipline les obligeoit de se partager en différens petits corps pour subsister; & plusieurs, ne pouvant manquer d'être enveloppés & taillés en pieces, soit par les paysans, soit par les troupes Lydiennes, on conçoit qu'ils devoient s'affoiblir de jour en jour; en sorte qu'Alyatte, Prince habile & courageux, vint enfin à bout de réduire ce qui en restoit.

Ceux des Cimmériens, qui avoient échappé au fer des vainqueurs, furent réduits en esclavage, & dispersés dans les campagnes de la Lydie & de la Mésie. Alors, n'ayant plus de commerce les uns avec les autres, ils prirent les mœurs & la langue de leurs maîtres; & leurs enfans, perdant bientôt tout ce qui pouvoit les faire souvenir de leur première origine, devinrent Lydiens, Mysiens ou Phrygiens.

Les Galates, qui passerent quelques siecles après dans la Phrygie, étoient dans une situation bien différente; & quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de dix ou douze mille guerriers, il leur fut facile de se conserver en corps de nation. Ils étoient appellés par les rois de Bithynie qui se lierent avec eux par un traité solemnel, dont la substance se trouve dans les extraits de Memnon. Les rois de Bithynie, qui regardoient ces Gaulois comme un rempart qu'ils opposoient aux entreprises des rois de Pont, de Cappadoce & de Pergame, leur fournirent les secours dont ils avoient besoin pour commencer un établissement. De plus, ces Gaulois avoient mené avec eux leurs femmes & leurs enfans; ils étoient conduits par leurs Rois ou par leurs Chefs, & observoient entr'eux une police exacte. On peut juger de l'ordre qu'ils avoient établi par le grand nombre de petits cantons, dans lesquels les trois peuples qui composoient la nation, étoient divisés. Pline les fait monter à cent quatre-vingt-quinze. Les divers cantons envoyoient des députés aux assemblées générales qui se tenoient régulièrement, & dans lesquelles on régloit les affaires communes. C'est par cette police, & par l'union que ces trois peuples Gaulois de la colonie conserverent entre eux, qu'ils se rendirent la terreur de tout ce païs, & qu'ils furent en état de se faire respecter par les rois de Pont, de Cappadoce, de Pergame, & même par ceux de Bithynie; ce qui continua jusqu'au tems où les Romains firent la conquête de l'Asie, & ils ne céderent qu'à cette puissance à laquelle rien n'avoit pu résister.

Si les Cimmériens qui brûlerent Sardes, avoient été en état de former un corps de nation, ils se seroient sans doute maintenus dans leurs établissemens, & n'auroient

pu être détruits par les Lydiens.

2.° Les Cimmériens de la Chersonnèse Taurique & du Bosphore avoient des villes sur les deux bords de ce détroit, & ils étoient probablement les maîtres de toute la presqu'isle; mais, il leur auroit été difficile de la défendre contre les Scythes. La Chersonnèse Taurique n'est jointe, à la vérité, avec le Continent que par un Isthme de peu de largeur, & facile à couper; mais, comme la mer est guéable des deux côtés de l'Isthme, un retranchement n'auroit pas empêché la cavalerie des Scythes d'entrer dans le païs. Les Cimmériens de la Chersonnèse Taurique ne pouvoient entreprendre de se rejoindre au gros de la nation, sans s'exposer à être coupés & enveloppés par les Scythes, dans les plaines qui sont entre le Borysthène & le Tanaïs, parce qu'étant obligés de conduire avec eux leurs femmes & leurs effets, ils n'auroient pu faire qu'une marche très-lente. Ainsi, il est fort probable qu'abandonnant les plaines voisines de l'Isthme & du Bosphore, ils se retirerent dans les montagnes qui sont au midi & à l'orient de la Péninsule, montagnes fertiles, mais d'un accès difficile à la cavalerie des Schythes.

Il faut voir à l'article de Chersonnèse Taurique, ce qui est rapporté touchant les Cimmériens qui s'y étoient établis.

3.° Le corps le plus considérable des Cimmériens, ou ce qui composoit proprement la cité & la nation, habitoit, comme nous l'avons dit, entre le Danube & le Borysthène, & son principal établissement étoit sur les bords du Tyras. Au tems de Darius, c'est-à-dire, vers l'an 500 avant Jesus-Christ, & cent trente ans après la retraite des Cimmériens, les Scythes étoient encore les maîtres de tout le païs qui s'étend depuis le Volga jusqu'au Tanaïs, & depuis le Tanaïs jusqu'au Danube. Les Grecs avoient plusieurs colonies sur la côte maritime; & les colonies, qui avoient étendu leur commerce dans l'intérieur du païs où elles avoient même formé quelques établissemens, connoissoient assez bien les Scythes & les nations, qui habitoient au de-là de ces peuples vers le nord.

C'est sur ce rapport & sur les conversations qu'Hérodote avoit eues, avec un prince Scythe, obligé d'abandonner sa patrie, qu'il a composé la description très-détaillée qu'il a faite de ces païs. Il n'y a aucun des peuples dont il parle, de qui le nom, la figure ou les mœurs, aient quelque rapport avec les nations Germaniques. Tous ceux de ces peuples qui n'étoient pas Scythes ou Sarmates, étoient des Nomades, d'origine fennique, ancêtres des Lithuaniens d'aujourd'hui, & qui parloient une langue différente de celles des Sarmates, des Germains & des Scythes.

Il faut conclure de-là que les Cimmériens avoient non seulement remonté jusque sur le sommet ou plateau du mont Carpath, mais qu'ils étoient même descendus dans la partie occidenta-

le de cette montagne, & vers les sources de la Vistule & de l'Oder. Dans cette retraite, ou plutôt dans cette fuite, les différens peuples qui composoient la ligue des Cimmériens, se séparerent les uns des autres, & s'arrêterent en des endroits différens. La ligue ne subsiste plus, le nom qui la désignoit, cessa d'être en usage. Chaque peuple commença à former une cité particulière, indépendante des autres, & reprit son ancien nom, à peu près comme il arriva du tems d'Auguste aux Sicambres ou Cimbres maritimes, dont le nom s'éteignit dans la Germanie & dans la Gaule, après que les plus mutins eurent été transportés & dispersés en de-çà du Rhin dans la Belgique. Ce nom ne subsista plus que dans les Ouvrages des Poëtes & des Écrivains, qui, pour se donner un faux air d'érudition, affectent d'employer les anciens noms des peuples.

Les Cimmériens n'ayant eu d'autre objet en quittant le païs, que celui d'éviter les Scythes, ils durent s'arrêter dans les endroits, où ils crurent pouvoir subsister sans avoir rien à craindre de ces peuples. Comme ils marchoient avec une suite embarrassante, il est probable que ceux même qui pousserent le plus loin, firent plusieurs stations, & qu'il se passa plusieurs années avant qu'ils se fussent déterminés à former des établissemens fixes.

M. Fréret soupçonne même [car sur ces matières où nous n'avons aucunes notions certaines, il peut être permis de proposer des soupçons, pourvu qu'on les donne pour ce qu'ils sont], que les Cimmériens cherchant à se rapprocher du Danube, passerent à la fin au midi des montagnes qui séparent la Silésie d'avec la Moravie, & que de-là ils entrerent dans la Bohème ou dans le païs auquel les Boïens donnerent peu après leur nom.

La lenteur avec laquelle les Cimmériens durent s'avancer vers l'Occident, après avoir quitté les païs voisins du Pont-Euxin vers l'an 630 avant Jesus-Christ, donne lieu de croire qu'il se passa plusieurs années, avant qu'ils fussent parvenus dans la Moravie & dans le Boiohemum. Cette lenteur étoit une suite nécessaire de la marche des femmes, des enfans & des troupeaux qu'ils devoient conduire avec eux, car il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici de la migration d'un peuple entier, & non de la marche d'un corps de troupes.

IV. Hérodote parle de certaines races de chevaux sauvages, blancs comme la neige, qui se trouvoient entre le Danube & le Borysthène; & tout le monde sçait que les plaines & les forêts des païs voisins du Tanaïs & du Volga, ont été de tout tems remplies de chevaux sauvages. Cet animal qui n'est point féroce, & qui s'accoûtume aisément avec les hommes, étant extrêmement commun dans les païs qu'habitoient les Cimmériens, ces peuples ont dû trouver dès les premiers tems, le moyen d'en tirer

du service, & de le dresser non seulement à traîner des chars, mais encore à porter des cavaliers. Ainsi, il est naturel de croire que ce sont eux qui ont porté l'art de l'équitation dans les païs où ils ont pénétré, & où cet art étoit inconnu avant leur invasion.

Il y en a qui croyent que le nom des Cimmériens n'étoit qu'une épithete honorable, prise de la langue que ce peuple parloit; & que ce nom désignoit la bravoure, l'intrépidité, la célébrité.

V. Dans tout ce qu'on vient de lire, il n'a point été question d'une colonie de Cimmériens, que quelques Auteurs placent dans la Campanie en Italie, auprès de Baies. Ephorus, cité par Strabon, dit que ces Cimmériens habitoient dans des souterreins qu'ils appelloient Argiles, & qu'ils passoient les uns chez les autres par des cavernes, & menoient par le même chemin leurs hôtes vers un oracle qu'ils avoient dans un lieu fort profond; qu'ils gagnoient leur vie à creuser des mines; qu'ils recevoient de l'argent de ceux qui venoient consulter l'oracle, . . . Qu'ensuite ils furent détruits par un Roi, parce que la prédiction de l'Oracle ne s'étoit pas accordée avec l'événement, & que l'Oracle fut transporté ailleurs. Strabon traite cela de fables inventées par ceux qui avoient vécu avant lui. N'a-t-il pas raison?

Il y en a qui croyent que c'est de ces Cimmériens d'Italie, plutôt que de ceux du Bosphore, qu'est venu le proverbe ancien des ténébres Cimmériennes, comme on peut le voir dans Ovide, qui met au même païs le ténébreux palais du Sommeil. C'est aussi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmériens ont tiré leur nom du mot Phénicien, *Cammar* ou *Cimmer*; c'est-à-dire, devenir noir & obscur. Ces peuples étoient extraordinairement superstitieux, à quoi contribuoit fort la nature de leurs païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit aussi un antre fameux par où ils croyoient qu'on descendoit aux enfers, & où il n'étoit permis d'entrer, qu'après avoir sacrifié aux dieux infernaux. C'est sur cette fausse imagination de ces peuples, qu'Homère a fondé la fable des enfers, que Virgile a imitée au sixieme livre de l'Énéïde.

Pline donne aux Cimmériens d'Italie, une ville qu'il appelle Cimmérium. Cette ville paroît à Cellarius, aussi fabuleuse que le peuple Cimmérien de ce païs-là, malgré le témoignage de Pline; & il croit que tous ceux, qui ont parlé de ce prétendu peuple, & de cette prétendue ville, ne l'ont fait que sur l'autorité d'Homère.

Cette ville des Cimmériens d'Homère a donné lieu au passage de Pline; & si de toute nécessité il lui falloit trouver une place, elle ne pourroit être mieux que dans la vallée décrite par Festus, au mot *Cimmerii*. » On appelle, » dit-il, Cimmériens, ceux qui » habitent des terres, où il fait » un froid extrême, telles qu'ont » été celles qui sont entre Baies » & Cumes, dans cette contrée

» où est une vallée entourée d'une » assez haute montagne. Le soleil n'y donne ni matin ni » soir. «

Madame Dacier, dans ses remarques sur l'Odyssée, dit au sujet des Cimmériens d'Homère : » Ce Poëte, connoissant non » seulement le nom de ces peu» ples, mais aussi leurs climats, » les a transportés sur les côtes » de la Campanie, & il les y a » transportés avec toutes les té» nébres dont il sont enveloppés, » comme nous verrons dans le » livre suivant, qu'il a transporté » à Circeï la ville d'Ææa, de la » Colchide avec toutes ses pro» priétés. Il a bien vu que ces té» nébres & cette obscurité des » Cimmériens convenoient à un » lieu où il plaçoit la descente des » enfers. «

CIMMÉRIS, *Cimmeris*, (*a*) surnom qu'Hésychius donné à Cybele, à cause du culte que lui rendoient les Cimmériens.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, ville de la Campanie. Il en a été fait mention sur la fin de l'article des Cimmériens.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, (*b*) ville d'Asie sur le Bosphore Cimmérien. Pomponius Méla la met à l'entrée, & Pline au fond de l'entrée de ce Bosphore. Selon ce dernier, on la nommoit auparavant Cerbérion. Cette ville étoit à l'entrée du Bosphore Cimmérien, à l'égard de ceux qui passoient des Palus-Méotides dans le Pont Euxin ; elle étoit au fond à l'égard de ceux qui faisoient une route contraire à l'orient du Bosphore.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, (*c*) Κιμμέριον, ville, que Ptolémée met dans la Chersonnèse Taurique, vers le milieu des terres ; c'est-à-dire, qu'elle étoit différente de celle qui étoit sur le bord & à l'orient du Bosphore Cimmérien, de laquelle il ne fait aucune mention ; peut-être aussi est-ce la même ville déplacée par cet Auteur.

CIMMÉRIUM, *Cimmerium*, Κιμμέριον, (*d*) promontoire d'Asie, sur la côte méridionale des Palus-Méotides, entre la ville d'Apature & l'embouchure du Vardan, selon Ptolémée.

CIMMÉRIUS, *Cimmerius*, (*e*) nom d'une montagne de la Chersonnèse Taurique. Il en est parlé dans Strabon.

CIMMÉRIUS, *Cimmerius*, Κιμμέριος, (*f*) l'un de ces braves officiers, qui seconderent si bien Lysandre à Ægos Potamos. Cet officier étoit d'Éphèse.

CIMOLE, *Cimolus*, Κίμωλος, (*g*) isle de la mer Égée, une des Cyclades, située entre Siphnos & Mélos, qui étoient aussi deux isles du nombre des Cyclades.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 14.
(*b*) Pomp. Mel. p. 90. Plin. Tom. I. p. 306.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 6.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 9.
(*e*) Strab. p. 309.
(*f*) Pauf. p. 625.
(*g*) Strab. p. 484. Plin. T. I. p. 213. T. II. p. 718, 719. Ptolem. L. III. c. 17. Ovid. Metam. L. VII. c. 12.

Ces trois iſles étoient à l'oppoſite du golfe, qui ſéparoit la Laconie de l'Argolide. On tiroit de l'iſle de Cimole une ſorte de craie, qui étoit excellente pour ôter les taches des habits. On s'en ſervoit auſſi dans la médecine. Ptolémée parle d'une ville, qui ſans doute, portoit le même nom que l'iſle, qu'il appelle Cimolis.

Les Italiens nomment cette iſle Argentaria. Elle prit ce nom, dans le tems qu'on y découvrit des mines d'argent. On y voit encore les reſtes des atteliers & des fourneaux où l'on travailloit ce métal; mais, on n'oſeroit reprendre aujourd'hui ces ſortes de travaux, ſans la permiſſion des Turcs; & les Turcs, ſous prétexte que les habitans de l'iſle en retireroient de gros profits, ne manqueroient pas de les accabler d'impôts. Les gens du païs croyent que les principales mines ſont du côté qui regarde Poloni, petit port de l'iſle de Milo.

Dans le renverſement de l'Empire des Grecs par les Latins, Marc-Sanudo, noble Vénitien, joignit l'iſle d'Angentaria au duché de Naxie, avec quelques autres iſles voiſines. Elle ſe trouva enſuite enveloppée dans la conquête que Barberouſſe fit de l'Archipel.

Les habitans d'Argentaria ſont preſque tous du rit Grec, & jouiſſent encore dans leurs chapelles d'une vingtaine de petites cloches; ce qui n'eſt pas un petit privilege ſur les terres des Turcs. Les Latins y ſont en petit nombre; & leur égliſe eſt deſſervie par un vicaire de l'Évêque de Milo, de laquelle Argentaria eſt comme le fauxbourg. La juſtice y eſt adminiſtrée par un juge ambulant, qui eſt le ſeul muſulman du païs. Ordinairement, il n'a ni valet ni ſervante, & il n'oſeroit parler haut, de peur que les habitans ne le fiſſent enlever par quelques Corſaires de Malte.

CIMOLIS, *Cimolis*, Κίμωλις, la même que Cimole. *Voyez* Cimole.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (*a*) fils de Stéſagoras, petit fils de Miltiade I. Il fut chaſſé d'Athènes par Piſiſtrate, & ne fut rappellé qu'après la mort du Tyran, qui arriva la première année de la 63.e Olympiade, 528 ans avant Jeſus-Chriſt. Il gagna deux fois le prix aux jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais, les filles de Piſiſtrate le firent aſſaſſiner. Il eut deux fils, Miltiade II, pere de Cimon le Grand, & Stéſagoras.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (*b*) Athénien, l'un des plus grands capitaines de la Grece, étoit fils de Miltiade & d'Hégéſipyle, Thracienne de nation, & fille du roi Olorus. Miltiade, ayant été condamné à une amende de cin-

(*a*) Herod. L. VI. c. 103.

(*b*) Plut. T. I. p. 478, 479. *& ſeq.* Corn. Nep. in Cimon. c. 1. *& ſeq.* Suid. Tom. I. p. 1459. Athen. p. 531. Diod. Sicul. p. 272. *& ſeq.* Juſt. L. II. c. 15. Thucyd. pag. 65. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 171. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 155.

quante talens, fut mis en prison pour le payement & y mourut, laissant son fils Cimon encore fort jeune, & sa fille Elpinice qui n'étoit pas encore en âge d'être mariée. Cimon se vit réduit par les loix établies à Athènes, à garder la même prison, sans espérance d'en sortir, qu'il n'eût payé la somme à laquelle son pere avoit été taxé.

Il y a des Auteurs qui disent que Cimon, dans sa jeunesse, fut accusé d'un commerce criminel avec sa sœur; mais, d'autres assurent qu'il avoit épousé Elpinice, conformément aux coûtumes de sa patrie, qui autorisoient le mariage d'un frere avec une sœur; & que la véritable raison de ce mariage étoit leur pauvreté, qui ne permettoit pas à Elpinice de trouver un mari d'aussi bonne famille qu'elle. On ajoûte que dans la suite Callias, qui étoit un des plus riches partis d'Athènes, en étant devenu amoureux, & ayant offert de payer l'amende à laquelle son pere Miltiade avoit été condamné, si on vouloit la lui accorder, Elpinice y consentit, & Cimon la lui donna en mariage.

Dès qu'il commença à se mêler du gouvernement, il fut reçu avec de grands témoignages de joie; & comme on étoit déjà las de Thémistocle, on lui déféra les plus grands honneurs & les premières charges, parce qu'il paroissoit agréable, aisé & commode à la multitude, à cause de sa douceur & de sa simplicité. Mais, ce qui contribua encore beaucoup à son avancement, ce fut la protection d'Aristide, fils de Lysimachus, qui, remarquant dans ses mœurs un naturel heureux qui promettoit beaucoup, voulut se servir de lui comme d'un contre-poids à la grande habileté & à l'audace de Thémistocle. Les Medes ne furent pas plutôt chassés de la Grece, qu'il fut élu Capitaine général de la flotte, les Athéniens n'ayant point encore alors la principauté parmi les Grecs, mais étant soumis aux ordres de Pausanias & des Lacédémoniens.

La première chose qu'il fit, ce fut de faire admirer dans toutes ses campagnes le bel appareil de ses troupes, & encore plus la bonne volonté par laquelle elles se distinguoient entre tous les confédérés. Cependant, Pausanias entra secrétement en pourparler avec les Barbares pour trahir la Grece. Il écrivit même au Roi des lettres à cet effet, & pendant ce temslà il traitoit ses alliés avec une extrême rigueur & avec une fierté sans exemple, se portant contr'eux aux dernières insolences à cause de la grande autorité dont il étoit revêtu, & de l'orgueil insensé dont il étoit plein. Cimon, profitant de sa folie, recevoit avec bonté & avec douceur ceux qui avoient souffert ses outrages, & vivoit avec eux très-gracieusement & avec toute sorte d'humanité. Par ce moyen, il transporta, sans qu'on y prît garde, des Lacédémoniens aux Athéniens, l'Empire & le commandement de la Grece, non par la force des armes, mais par la douceur de ses discours & par la facilité de

ses mœurs. Car, la plûpart des alliés, ne pouvant supporter la dureté & l'arrogance de Pausanias, se rangerent sous les ordres de Cimon & d'Aristide, qui, en les attirant à eux, envoyerent en même tems avertir les Éphores qu'ils devoient rappeller leur général, parce qu'il déshonoroit Sparte, & qu'il troubloit toute la Grece.

Cimon, après que tous les alliés se furent réunis sous ses ordres, s'embarqua avec toute son armée pour aller en Thrace, parce qu'il avoit appris que quelques Perses des plus considérables, & parens même du Roi, s'étoient emparés de la ville d'Éïon sur le fleuve du Strymon; & que de-là ils incommodoient fort les Grecs qui habitoient dans ces quartiers. En arrivant, il battit leurs troupes dans un grand combat, & les obligea de se renfermer dans la ville. Il se jetta ensuite dans la Thrace qui étoit au-dessus du Strymon; & d'où la ville tiroit ses convois; il en chassa les habitans, se rendit maître de tout le païs, & réduisit par ce moyen les assiégés à une si grande extrêmité, que Butès, Général du Roi, désespérant de ses affaires, mit le feu à la ville, & se brûla avec tous ses amis & toutes ses richesses.

Cimon ne retira donc pas un grand avantage de la prise de cette ville, tout ayant presque périt dans l'embrasement avec les Barbares; mais, comme le païs étoit très-beau & très-fertile, il le donna à habiter aux Athéniens, qui, pour lui marquer leur reconnoissance, lui permirent de dresser dans la ville trois Hermès de marbre, avec des Inscriptions, pour conserver la mémoire de ce grand exploit. Ce fut pour Cimon le comble de l'honneur; car, ni Thémistocle, ni Miltiade n'en avoient jamais reçu de pareil. D'où vient donc, demande Plutarque, que les services & les exploits de Cimon furent si fort exaltés & récompensés? Ce fut sans doute, répond le même Plutarque, parce que sous les autres Généraux, les Athéniens n'avoient combattu que pour défendre & pour sauver leur patrie; au lieu que sous Cimon ils avoient attaqué & battu les Barbares dans leur propre païs, où ils avoient fait des conquêtes. Car, ils conquirent Éïon & Amphipolis où ils envoyerent des colonies; ils en envoyerent aussi dans l'isle de Scyros, dont Cimon se rendit maître par une aventure que nous allons raconter.

Cette isle étoit habitée par les Dolopes, très-peu entendus à cultiver la terre, mais grands Corsaires de toute ancienneté. Non contens de faire des courses, ils se mirent à piller ceux qui relâchoient chez eux. Un jour, quelques marchands Thessaliens étant entrés dans leur port de Ctésium, ils les pillerent & les menerent en prison. Mais, ces prisonniers ayant trouvé le moyen de rompre leurs chaînes & de se sauver, porterent leurs plaintes devant les Amphictyons, & firent condamner toute l'isle à rendre à ces marchands tout ce qui leur avoit été

pris, & à les dédommager de leurs pertes. Ceux, qui n'avoient point eu de part au pillage, refuserent de contribuer à ce dédommagement, & dirent que c'étoit à ceux qui avoient pillé à rendre leur butin. Ceux-ci, craignant d'y être forcés, écrivirent à Cimon pour le presser de venir avec sa flotte, prendre possession de l'isle, qu'ils étoient prêts à lui livrer. Cimon, s'en étant rendu maître, de cette manière, en chassa d'abords les Dolopes, & rendit ainsi la mer Égée libre, & la purgea de ces Pirates qui l'infestoient.

Ensuite, ayant appris que Thésée, fils d'Égée, s'enfuyant d'Athènes, s'étoit retiré dans cette isle, & qu'il y avoit été tué en trahison par le roi Lycomede, qui craignoit que s'il lui donnoit un asyle, il n'attirrât sur lui les Athéniens, il mit tout en œuvre pour trouver son tombeau. Car, les Athéniens avoient reçu depuis peu un oracle d'Apollon, qui leur ordonnoit de ramasser les os de Thésée, de les porter à Athènes, & de lui rendre les honneurs convenables comme à un héros. Mais, on ne sçavoit point l'endroit où il avoit été enterré; & les Scyriens ne vouloient ni convenir qu'il eût été tué dans leur isle, ni permettre que l'on y cherchât son tombeau. Cimon en fit la recherche avec tant d'empressement & de zele, qu'enfin on le trouva. Il fit donc charger ses os dans sa galère, les orna magnifiquement, & les porta ainsi dans sa patrie, près de quatre cens ans après que Thésée en fut parti; ce qui fit un si grand plaisir au peuple, qu'il lui en voulut toujours du bien. Pour conserver la mémoire de cet événement, ils établirent un combat de Poëtes tragiques, qui fut très-célebre.

Un ancien Poëte racontoit qu'étant encore fort jeune & nouvellement arrivé de Chio à Athènes chez Laomédon, il soupa un soir chez Cimon; & qu'après le souper, dès que les libations furent faites, on pria Cimon de chanter; & il le fit si agréablement, que toute l'assemblée le combla de louanges, & dit qu'il étoit plus poli que Thémistocle, qui, ayant été prié de chanter à un repas, répondit, qu'il ne sçavoit ni chanter ni jouer de la lyre, mais que d'une ville petite & pauvre, il en sçavoit faire une ville grande & riche.

Après qu'il eut cessé de chanter, la conversation tomba sur ses actions; & chacun rappelloit celles qui lui paroissoient les plus grandes. Pour lui il ne fit mention que d'une ruse dont il avoit usé, & qui lui paroissoit la chose la plus sage & la plus sensée qu'il eût jamais faite. Les alliés avoient fait quantité de prisonniers sur les Barbares dans les villes de Seste & de Byzance. Pour faire honneur à Cimon, ils le prierent de faire le partage du butin. Cimon mit d'un côté les prisonniers tout nus, & de l'autre tous leurs ornemens & toute leur dépouille. Les alliés se plaignirent d'abord de ce partage, comme y trouvant trop d'inégalité; mais, Cimon leur donna le choix, & leur dit que

les Athéniens se contenteroient de la part qu'ils auroient refusée. Alors, un certain Hérophytus de Samos leur ayant conseillé de choisir plutôt la dépouille des Perses que les Perses mêmes, ils le crurent, prirent les ornemens des Perses, & laisserent les prisonniers aux Athéniens.

Cimon partit donc avec le lot qui lui étoit resté, passant pour un ridicule faiseur de partage; car, les alliés emportoient beaucoup de chaînes, de colliers & de bracelets d'or, quantité de riches habits, & de beaux manteaux. Les Athéniens au contraire n'avoient pour leur part que des corps tout nus, & qui étoient très peu propres au travail. Mais, bientôt après, on vit arriver de la Phrygie & de la Lydie les parens & les amis de ces prisonniers, qui les racheterent jusqu'au dernier, à grosses sommes d'argent; de sorte que, des deniers qui revinrent de cette rançon, Cimon eut de quoi entretenir sa flotte quatre mois, & qu'il y eut encore beaucoup d'or de reste pour le trésor public.

En ce tems-là, les alliés continuoient bien de payer les contributions auxquelles ils avoient été taxés; mais, las de tant de campagnes qu'ils avoient faites, n'ayant plus besoin de continuer la guerre, & ne désirant désormais que de cultiver leurs héritages, & de vivre en repos, les ennemis s'étant retirés & ne les incommodant plus par leurs courses, ils n'envoyoient plus ni les hommes ni les vaisseaux qu'ils devoient fournir. Les autres généraux des Athéniens tâchoient de les y forcer par toutes sortes de voies. Ils traînoient en justice ceux qui y manquoient, & obtenoient contre eux des condamnations à des amendes & à des peines même corporelles; ce qui rendoit odieux & insuportable aux alliés le gouvernement des Athéniens. Cimon, élu général, prit une voie toute contraire; il ne força aucun des Grecs; mais, prenant l'argent de ceux qui ne vouloient pas servir en personne, & leurs vaisseaux vuides, il permit qu'attirés par la douceur du repos, ils demeurassent tranquillement dans leurs maisons, & que de bons hommes de guerre qu'ils étoient, ils devinssent, par leur paresse, par leur luxe & par leur folie, de bons laboureurs & de bons négocians, mais lâches & timides. Faisant donc monter ces vaisseaux par les Athéniens tour-à-tour, les endurcissant ainsi aux travaux & aux fatigues, & les aguerrissant de plus en plus par toutes ces expéditions, il se trouva qu'en très-peu de tems les contributions & la solde, que les alliés payoient, lui eurent servi à rendre les Athéniens maîtres de ceux mêmes qui les soudoyoient, & les entretenoient. Car, comme les Athéniens étoient continuellement sur mer, qu'ils avoient toujours le harnois sur le dos & les armes à la main, & qu'ils étoient nourris & exercés dant toutes ces guerres, les alliés s'accoûtumerent peu à peu à les craindre & à les flatter; & par-là, sans s'en appercevoir, ils se trouverent tout d'un coup,

au lieu d'alliés des Athéniens, leurs tributaires & leurs esclaves.

Il faut dire encore que jamais capitaine Grec, ne rabaissa ni n'humilia si fort l'orgueil & la fierté du grand roi de Perse, que Cimon; car, après l'avoir chassé de la Grece, il ne le quitta point. Mais, le suivant pied à pied sans lui donner le tems de respirer & de rétablir ses troupes, il ravagea son païs, lui prit plusieurs villes, & en obligea plusieurs autres à se révolter, & à embrasser le parti des Grecs; de sorte que dans toute l'Asie mineure, depuis l'Ionie jusqu'à la Pamphylie, on ne voyoit pas briller un seul étendard des Perses. On dit même qu'ayant appris que les généraux du Roi étoient sur les côtes de la Pamphylie, avec une grosse armée & un grand nombre de vaisseaux, il voulut les épouvanter de manière qu'ils n'osassent plus paroître dans cette mer qui étoit en de-çà des isles Chélidonies; c'est pourquoi, il fit voile des ports de Cnide & de Triopium, avec deux cens galères que Thémistocle avoit fait faire très-légeres & très-propres à tourner & à être maniées avec une extrême agilité, & qu'il élargit alors en faisant sur chacune avec des planches, un pont qui débordoit des deux côtés; afin que tenant un plus grand nombre de combattans, elles fussent plus redoutables & fissent un plus grand effet contre l'ennemi.

Il cingla d'abord vers la ville des Phasélites, qui étoient Grecs de nation, mais qui ne vouloient ni recevoir sa flotte dans leurs ports, ni se déclarer contre le roi. Après avoir fait le dégât dans leur païs, il s'approcha de leurs murailles pour les assiéger. Ceux de Chio, qui servoient sur sa flotte, & qui de toute antiquité étoient amis des Phasélites, tâchoient d'adoucir la colère de Cimon; & pendant qu'ils y travailloient, ils avertissoient les Phasélites de tout ce qui se passoit, par des lettres attachées à des fleches qu'ils jettoient dans la place, par dessus les murs. Enfin, ils ménagerent leur accomodement, à condition qu'ils payeroient dix talens, qu'ils suivroient les Grecs, & qu'ils combattroient avec eux contre les barbares.

Ceux-ci étoient à l'ancre avec toute leur flotte, à l'embouchûre de l'Eurymédon; & ils ne vouloient pas hazarder le combat contre les Grecs, parce qu'ils attendoient un renfort de quatre-vingts vaisseaux Phéniciens, qui leur venoient de Cypre. Cimon, au contraire, pour prévenir ce renfort, s'avança contr'eux en bataille, résolu, s'ils ne vouloient pas combattre de bon gré, de les y obliger par la force. Les barbares, pour éviter cette nécessité, entrerent dans le fleuve: mais, comme les Athéniens les y suivirent, ils vinrent enfin à leur rencontre avec six cens voiles, selon Phanodémus, ou avec trois cens cinquante, si l'on s'en rapporte à Ephorus. Dans ce combat naval ils ne firent rien qui répondît à de si grandes forces; car,

tournant d'abord leurs proues vers la terre, les premiers qui purent en approcher, s'y jetterent & se retirerent dans l'armée de terre qui étoit en bataille assez près du rivage; les autres tomberent entre les mains des Grecs, & furent fort maltraités. Une preuve certaine que les vaisseaux des Barbares étoient en très-grand nombre, c'est que quoiqu'il y en eût beaucoup qui se sauverent, comme cela est vraisemblable, & beaucoup d'autres, qui furent brisés ou coulés à fond, les Athéniens ne laisserent pas d'en prendre deux cens.

Après cette défaite de la flotte, l'armée de terre s'approcha du rivage. Cimon trouvoit que c'étoit une entreprise très-hazardeuse, que de tenter une descente en présence de l'ennemi, & de mener des troupes déjà fatiguées & affoiblies contre des troupes fraîches & supérieures en nombre. Mais, voyant que le courage de ses soldats étoit infiniment relevé par leur première victoire, que leurs forces en étoient même augmentées, & qu'ils ne demandoient qu'à être lâchés contre les Barbares, il fit descendre son infanterie pesamment armée, encore toute chaude du combat. Cette infanterie saute à terre avec de grands cris, & se jette impétueusement sur les Perses. Ceux-ci les reçoivent avec courage, & soûtiennent leur premier choc sans s'ébranler; le combat fut rude. Beaucoup des plus considérables & des plus braves Athéniens y furent tués; enfin, après de grands efforts, les Grecs rompirent les Barbares, les mirent en fuite & en firent un grand carnage. Tout ce qui ne périt pas par l'épée fut pris, & on se rendit maître de leurs pavillons qui étoient remplis de toutes sortes de richesses.

Mais, Cimon, comme un redoutable Athlete, après avoir vaincu en un seul jour, dans deux combats, & avoir par son combat de terre, surpassé l'exploit de Salamine, & par son combat de mer, celui de Platée, ajoûta encore un nouveau trophée à ces deux victoires. Car, ayant été averti que les quatre-vingts vaisseaux Phéniciens, qui n'avoient pu se trouver à la bataille, étoient arrivés au port d'Hydre, il y alla en toute diligence avec sa flotte. Ces barbares ne sçavoient encore rien de certain de ce qui étoit arrivé à ces deux grandes armées; ils ne pouvoient s'imaginer qu'elles eussent été battues, & ils demeuroient en suspens, flottant entre la crainte & l'espérance. Mais, quand ils virent arriver la flotte victorieuse, ils furent si abattus, qu'ils ne firent presque point de résistance. Tous leurs vaisseaux furent pris, & la plus grande partie de leurs troupes taillées en pièces.

Ce grand échec humilia si fort la fierté du grand Roi, qu'il consentit à signer ce traité de paix si célebre; dont les deux principaux articles étoient qu'il se tiendroit toujours éloigné des mers de la Grece, de la carrière d'un cheval, & qu'il ne navigeroit ja-

mais en de-çà des roches Cyanées & des isles Chélidonies avec aucune armée, ni autres vaisseaux de guerre.

Après que les dépouilles eurent été vendues à l'encan, il se trouva tant d'or & d'argent dans l'épargne, que les Athéniens eurent abondamment de quoi fournir à toutes les dépenses publiques, & que de ces mêmes fonds ils firent bâtir la muraille de la citadelle qui regardoit le midi. On dit aussi que les grandes murailles, qu'on appelloit les jambes, & qui joignoient le Pirée à la ville, furent à la vérité, bâties après Cimon, mais que ce fut lui, qui, des fruits de sa victoire, en fit jetter les premiers fondemens avec beaucoup de travail, & une grande dépense. Car, comme le terrein, où on étoit obligé de les asseoir, se trouvoit au milieu des eaux & des marais, il fallut desfécher & consolider les marais à force de cailloux & de grosses pierres de taille qu'on y jettoit. Il fut aussi le premier qui embellit la ville de ces lieux destinés aux exercices & aux jeux honnêtes des gens de condition, qui dans la suite furent dans une très-grande vogue; car, il planta quantité de beaux arbres dans la place publique; & de l'Académie, qui étoit un lieu aride & nu, il en fit un parc & un bocage délicieux, arrosé de quantité de belles fontaines, & percé de plusieurs grandes allées couvertes pour se promener, & de longues lyces pour y faire des courses.

Quelque tems après, ayant appris que quelques Perses ne vouloient pas abandonner la Chersonnèse de Thrace, dont ils s'étoient emparés, & qu'ils appelloient à leur secours les peuples de la haute Thrace pour s'y maintenir; il alla contr'eux avec quatre galères. Les barbares ayant appris qu'il étoit parti d'Athènes avec ce peu de vaisseaux, n'en faisoient aucun compte; mais, avec ces quatre galères, il ne laissa pas de les attaquer. Il prit treize de leurs vaisseaux, les chassa entièrement de leur païs, soumit les Thraces, & réduisit toute la Chersonnèse sous le pouvoir des Athéniens.

Après cette expédition, il marcha contre ceux de l'isle de Thase, qui s'étoient révoltés, les battit dans un grand combat naval, prit trente-trois de leurs navires, assiégea leur ville, la prit d'assaut, acquit aux Athéniens les mines d'or qu'ils avoient dans le continent voisin, & leur soumit toutes les terres qui étoient de la dépendance de cette isle.

De-là, il lui étoit aisé de passer dans la Macédoine, & d'enlever aux Macédoniens une grande partie de leur païs, comme il ne voulut pas profiter de cette occasion, elle donna lieu de l'accuser de s'être laissé corrompre par les présens d'Alexandre; & là-dessus il fut poursuivi en justice par ses ennemis, qui s'étoient ligués contre lui. Dans les justifications qu'il employa auprès de ses juges, il dit: » Que jamais » il n'avoit fait amitié ni alliance » avec les Ioniens, ni avec les

» Thessaliens, peuples très-riches, comme l'avoient fait plusieurs de leurs généraux, qui avoient cherché à se faire faire la cour & à s'enrichir; mais, qu'il s'étoit lié avec les Macédoniens, parce qu'il admiroit & qu'il tâchoit d'imiter leur simplicité, leur frugalité & leur tempérance, qu'il préféroit à toutes les richesses du monde; que du reste, il pouvoit se vanter que personne n'étoit plus aise que lui d'enrichir sa ville des dépouilles de ses ennemis. « Ces moyens de justification firent impression sur l'esprit des juges; & il fut renvoyé absous.

Pendant tout le tems qu'il gouverna la république, il retint & réforma toujours la licence du peuple, qui mettoit le pied sur la gorge aux nobles, & attiroit à lui toute la puissance & l'autorité. Mais, quand il fut parti de nouveau pour aller commander l'armée, le peuple, se voyant libre, & se sentant appuyé par Ephialte, bouleversa tout l'ancien ordre du gouvernement, renversa toutes les loix fondamentales & les anciennes coûtumes dont il avoit usé de tout tems, ôta au Sénat de l'aréopage la connoissance de la plûpart des causes qui étoient portées devant lui, ne lui laissant que les plus communes, & en très-petit nombre, & se rendant maître absolu de tous les tribunaux. Ainsi, il jetta la ville dans une pure démocratie, Périclès étant déjà puissant, & favorisant ce parti de tout son pouvoir. C'est pourquoi, lorsque Cimon fut de retour, il témoigna son mécontentement de voir la dignité du Sénat foulée aux pieds, & tâcha par toutes sortes de moyens de le remettre en possession de son autorité, & de faire revivre l'Aristocratie, qui avoit été établie du tems de Clistène. Mais, ses ennemis se mirent à crier & à exciter contre lui le peuple, en renouvellant les bruits qui avoient couru de son commerce avec sa sœur Elpinice, & en lui reprochant le grand attachement qu'il avoit pour les Lacédémoniens. Sur quoi, il y eut des vers d'Eupolis, qui furent fort célebres, & qui portoient: » Il n'étoit point méchant homme; mais, il étoit sujet au vin, & très-négligent, & il prenoit souvent la liberté de découcher pour aller à Sparte, laissant sa pauvre sœur Elpinice toute seule avec une grande cruauté. «

Si, étant aussi négligent & aussi adonné au vin que le dit ce Poëte, Cimon n'a pas laissé de prendre tant de villes, & de remporter tant de victoires, il est certain que, s'il eût été vigilant & sobre, aucun des capitaines, qui ont été avant & après lui, ne l'auroit surpassé en beaux exploits. Il faut convenir que dès le commencement de sa vie, il eut beaucoup d'inclination pour Lacédémone. Car, de deux enfans jumeaux qu'il eut d'une femme Clitorienne, suivant Stésichore, il nomma l'un Lacédémonies, & l'autre Éléus. C'est pourquoi, Périclès reprocha souvent à ces enfans leur

race

race du côté de leur mere. Mais, selon Diodore le Géographe, ces deux enfans & un troisième encore, qui fut appellé Thessalus, lui naquirent d'Isodice, fille d'Euryptolème, fils de Mégaclès, & par conséquent Athénienne.

Ce qui contribua le plus à l'élévation de Cimon, ce fut la faveur des Lacédémoniens qui étoient ennemis déclarés de Thémistocle, & qui aimoient mieux que Cimon, qui étoit jeune, eût dans Athènes la principale puissance & la plus grande autorité. Les Athéniens le virent d'abord avec plaisir, parce que cette bienveillance des Spartiates pour Cimon leur apportoit de grands avantages. Mais, quand ils furent devenus plus puissans, ils en furent très-fâchés; car, en leur parlant, Cimon ne cessoit, à tout propos, d'exalter Lacédémone, sur tout quand il les reprenoit de quelque chose, ou qu'il vouloit les piquer. Il avoit coûtume de leur dire: *Ce n'est pas-là ce que font les Spartiates.* Cette conduite lui attira l'envie & la haine de ses citoyens.

Mais, ce qui lui porta le plus grand coup, ce fut une calomnie horrible. Lacédémone, qu'un tremblement de terre venoit de réduire à la dernière extrêmité, envoya à Athènes pour demander du secours. On dit que Cimon préférant l'utilité des Lacédémoniens à l'agrandissement de sa patrie, entraîna le peuple par son éloquence, & marcha au secours de Sparte avec quatre mille hommes de pied. Ion rapportoit même l'endroit de son discours, qui frappa & qui persuada le plus les Athéniens. Car, il dit qu'il les exhorta à ne pas laisser la Grece boiteuse, & leur ville sans contrepoids.

Par ce mot, Cimon justifie suffisamment le conseil qu'il donnoit de secourir Sparte. Il est certain que Sparte & Athènes pouvoient être regardées comme les deux jambes de la Grece; car, c'étoit sur ces deux villes que toute la Grece étoit appuyée. Ainsi, l'une venant à périr, la Grece demeuroit comme boiteuse. Il est certain encore que le peuple d'Athènes étoit si enflé de sa grandeur, si fier & si mutin, qu'il avoit besoin d'un frein capable de modérer sa fougue; & il n'y en avoit pas de meilleur que Sparte. C'étoit elle seule qui pouvoit servir de contre-poids à l'emportement des Athéniens. C'étoit donc rendre un grand service à Athènes, que de secourir Sparte, & de l'empêcher de tomber, & c'étoit un coup d'un grand politique.

Peu de tems après, les Athéniens reçurent des Lacédémoniens un affront dont ils conserverent beaucoup de ressentiment; & sur le moindre prétexte qu'ils purent trouver, ils bannirent Cimon par le ban de l'Ostracisme, c'est-à-dire, pour dix ans. Il arriva pendant ce tems-là que les Lacédémoniens revenant d'une expédition où ils avoient affranchi la ville de Delphes de la dépendance des Phocéens, & étant campés dans la plaine de Tanagre, les Athéniens allerent à leur rencontre pour les

combattre. En cette occasion, Cimon se crut dispensé de garder son ban, & se rendit avec ses armes dans sa tribu Œnéïde, pour servir sa patrie, & pour combattre l'ennemi avec ses compatriotes. Le Conseil des cinq cens, en étant informé, & craignant, sur les clameurs de ses ennemis, qu'il ne fût venu pour les trahir, en troublant l'ordonnance de leur bataille, & pour mener ensuite dans Athènes les Lacédémoniens victorieux, envoya faire défense expresse aux capitaines de le recevoir dans leurs bandes. Il fut donc obligé de se retirer; mais, avant que de partir, il s'adressa à Euthippe, du bourg d'Anaphluste, & à quelques autres de ses compagnons qui étoient le plus soupçonnés de favoriser les Lacédémoniens, & les conjura de combattre de toutes leurs forces & sans se ménager, afin que cette journée servît de preuve à leur innocence, & effaçât de l'esprit de leurs citoyens un soupçon injuste qui les déshonoroit.

Voilà une grande action. Cimon vient de recevoir de ses citoyens le plus grand affront qu'on puisse faire à un brave homme; & il ne s'en venge qu'en exhortant ceux qui sont soupçonnés comme lui, à bien faire leur devoir, pour détruire cette calomnie. Et ces braves gens, animés par ses exhortations, combattirent avec tant d'acharnement, qu'ils se firent tous tuer.

Cela fut cause que les Athéniens ne persévérerent pas longtems dans leur colère contre Cimon; adoucis en partie, comme il est vraisemblable, par le souvenir des services qu'il leur avoit rendus, & en partie ramenés par la conjoncture fâcheuse où ils se trouvoient; car, ayant été défaits dans le grand combat qui fut donné à Tanagre, & attendant le printems prochain, une armée du Péloponnèse, qui viendroit fondre sur eux, ils rappellerent Cimon de son bannissement. Et ce fut Périclès lui-même qui en dressa & proposa le décret; tant les querelles étoient alors civiles & honnêtes, & les animosités modérées & prêtes à s'appaiser, dès que l'utilité publique le demandoit; & tant l'ambition, qui est la plus vive & la plus forte des passions, cédoit & se conformoit aux tems & aux besoins de la patrie.

Dès que Cimon fut de retour, il travailla promptement à étouffer la guerre, qui étoit déjà allumée, & à réconcilier les deux villes. Mais, quand la paix fut faite, voyant que les Athéniens ne pouvoient demeurer en repos, & qu'ils vouloient se donner du mouvement, & se servir de leurs armées pour s'agrandir; il eut peur qu'ils n'inquiétassent quelque peuple de la Grece, ou qu'en rodant autour des isles du Péloponnèse avec une si grande flotte, ils ne donnassent quelque prétexte d'accuser leur ville d'avoir excité des guerres civiles, ou d'avoir donné des sujets de plainte à leurs alliés. Il arma donc deux cens galères ponr les mener encore une fois faire la guerre en Égyp-

te, & en Cypre. Par-là il vouloit accoûtumer les Athéniens, & les exercer à faire la guerre contre les Barbares, & en même tems, les enrichir par des voïes justes & permises, en les mettant en état de rapporter dans leur patrie, les dépouilles & toutes les richesses de leurs ennemis naturels.

Quand tout fut prêt, & que l'armée fut sur le point de s'embarquer, Cimon eut la veille ce songe. Il lui sembla qu'une lice fort en colère, aboyoit contre lui; & qu'au milieu de son aboi, elle prononça d'une voix humaine & très-bien articulée : *Viens, car tu nous feras plaisir, à moi & à mes petits.* Ce songe paroissoit difficile à expliquer. Mais, un certain Astyphilus de Posidonie, ami particulier de Cimon, grand devin & bon interprete des songes, lui déclara que ce songe lui prédisoit la mort.

Ce songe fut suivi d'un autre, qui n'étoit pas moins surprenant. Un jour que Cimon offroit un sacrifice à Bacchus, le prêtre ayant ouvert la victime après l'avoir égorgée, il vint une quantité prodigieuse de fourmis, qui enleverent le sang qui étoit figé, le porterent peu à peu auprès de Cimon, & lui en enduisirent le gros doigt du pied, sans que personne y prît garde, pendant un assez long-tems. Enfin, Cimon s'en apperçut; & comme il les regardoit, le sacrificateur vint lui présenter le foie de la victime, qui s'étoit trouvée sans tête.

Malgré ces sinistres présages, il ne laissa pas de s'embarquer; car, il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Il envoya d'abord en Egypte soixante de ses vaisseaux, & avec les autres, il retourna sur les côtes de Pamphylie, battit l'armée navale du roi, composée de vaisseaux de Phénicie & de Cilicie, se rendit maître de toutes les villes des environs, & épioit cependant l'occasion de pénétrer en Égypte; car, il ne concevoit pas de médiocres desseins, & il ne pensoit à rien moins qu'à ruiner & détruire absolument l'Empire du grand roi de Perse. Ce qui l'excitoit le plus à cette haute entreprise, c'étoit l'envie & la jalousie, dont il étoit animé contre Thémistocle, sur ce qu'il avoit appris que sa gloire & sa puissance étoient très-grandes parmi les Barbares, depuis qu'il avoit promis au roi, que s'il entreprenoit la guerre contre les Grecs, il conduiroit lui-même son armée, & le serviroit tres-utilement. Mais, on dit qu'avec ces magnifiques promesses, Thémistocle désespérant de pouvoir jamais venir à bout de la Grece, & surmonter la fortune & la vertu de Cimon, se fit mourir volontairement lui-même.

Cependant, Cimon, qui avoit formé plusieurs grands projets, & comme donné le signal de plusieurs grandes batailles, se tenoit avec sa flotte à la rade de Cypre. De-là il envoya à l'oracle de Jupiter Ammon, quelques-uns de ses gens les plus fideles & les plus affectionnés, pour consulter ce Dieu sur des choses fort secretes; car, personne n'a jamais sçu pour-

quoi il les avoit envoyés. Le Dieu ne leur rendit pas même d'oracle; mais, dès qu'il les vit entrer dans son temple, il leur ordonna de s'en retourner, parce que Cimon s'étoit déjà rendu auprès de lui. Ces paroles ouïes, ces ambassadeurs reprirent incontinent le chemin de la mer. Étant arrivés au camp des Grecs, qui étoit sur les côtes d'Égypte, ils apprirent la mort de Cimon; & rapportant le tems de cette mort à celui où le Dieu leur avoit annoncé qu'il s'étoit déjà rendu auprès de lui, ils connurent que sous cette espèce d'énigme, il leur avoit déclaré sa mort, en leur faisant entendre qu'il étoit déjà avec les Dieux. Tel est le récit de Plutarque, auquel le lecteur n'ajoûtera pas beaucoup de foi.

La plûpart des Historiens rapportent qu'il mourut de maladie, au siege de Citium, ville de Cypre; d'autres disent que ce fut d'une blessure qu'il reçut en combattant contre les Barbares. En mourant, il commanda à ses officiers de ramener promptement la flotte à Athènes, en cachant soigneusement sa mort; ce qui fut exécuté avec tant de secret, qu'ils avoient gagné leurs portes, & s'étoient mis en sûreté, avant qu'aucun des ennemis, ni même des alliés, se fût apperçu que Cimon n'étoit plus en vie. Cimon, tout mort qu'il étoit, conduisit & commanda en quelque sorte sa flotte pendant trente jours.

On dit que les os de Cimon furent rapportés dans l'Attique. Une preuve, selon Plutarque, c'est que l'on y voyoit son tombeau; qui étoit nommé Cimonia. Cependant, les habitans de Citium honoroient encore du tems de notre Historien, un certain tombeau, qu'ils appelloient le tombeau de Cimon, au rapport de l'orateur Nausicratès, qui ajoûte qu'ils lui rendoient cet honneur, parce que, dans un tems de stérilité & de famine, le Dieu qu'ils allerent consulter, leur répondit de ne plus négliger Cimon, mais de l'honorer & de le révérer comme un Dieu.

DIGRESSION.

Sur le portrait de Cimon.

Plutarque, qui nous a fourni ce que nous venons de dire des exploits de ce grand homme, va aussi nous fournir de quoi tracer son portrait,

Cimon étoit beau & bienfait de sa personne. Il avoit la taille haute & majestueuse, & une grande quantité de beaux cheveux frisés, qui ombrageoient ses épaules.

Dans ses premières années, il eut une très-mauvaise réputation, & fut fort diffamé comme un homme très-dissolu, grand buveur & entièrement semblable à son aieul Cimon, qui, à cause de sa stupidité & de sa bêtise, eut le surnom de Coalemos, qui signifie hébêté. Stésimbrotus de Thase, contemporain de Cimon, avoit écrit qu'il n'apprit, ni la musique, ni aucune des autres sciences qu'on fait apprendre aux enfans de bonne maison, & qui étoient fort en vogue en Grece;

qu'il étoit entièrement privé de cette éloquence, de cette facilité, de cette grace de parler, qu'on remarquoit dans les enfans d'Athènes; mais qu'il y avoit dans ses discours beaucoup de magnanimité, de vérité & de franchise, & que son naturel tenoit plus d'un homme du Péloponnèse, que d'un Athénien. Ainsi, on peut lui appliquer ce qu'Euripide dit d'Hercule: *Grossier au dehors, sans nul ornement, mais homme de bien au souverain degré.*

Cimon fut fort enclin à l'amour des femmes; car, le poëte Mélanthius, en badinant avec lui sur ses amours dans ses élégies, faisoit mention d'une Astéria de Salamine, & d'une Mnestra, comme de ses maîtresses. D'ailleurs, il est constant qu'il eut une passion un peu trop forte pour Isodice, quoique sa femme légitime; car, il fut inconsolable de sa mort, comme cela paroît par les élégies qu'on lui adressa pour le consoler.

Mais, dans tout le reste des mœurs de Cimon, il n'y eut rien que de grand & d'admirable; car, il ne cédoit ni à Miltiade en courage & en audace, ni à Thémistocle en sagesse & en bon sens. Et tout le monde convient qu'il étoit plus juste & plus homme de bien que l'un & l'autre; & que, ne leur étant en rien inférieur dans les vertus militaires, il les surpassoit infiniment tous deux dans les vertus politiques, lors même qu'il étoit encore jeune, & qu'il n'avoit aucune expérience de la guerre. En effet, à l'invasion des Medes, lorsque Thémistocle conseilla aux Athéniens d'abandonner leur ville pour aller se poster sur leurs vaisseaux devant Salamine, & combattre là par mer, tout le monde, parut étonné & consterné d'un conseil si hazardeux & si téméraire; mais, on vit Cimon, suivi de ses camarades, & avec un visage gai, monter le long de la rue du Céramique à la citadelle, pour y consacrer dans le temple de Minerve un mords de bride qu'il portoit à la main, comme si la ville, dans la conjoncture où elle se trouvoit alors, n'eût plus eu besoin de gens de cheval, mais de bons hommes de mer. Après avoir fait l'offrande de ce mords, il prit un des boucliers qui étoient appendus aux parois du temple, fit ses prieres à la Déesse, descendit sur le rivage, & fut le premier qui, par son exemple, inspira la confiance à la plûpart des autres, & leur donna le courage de s'embarquer.

Tous les grands biens, que Cimon avoit si honorablement gagnés sur les Barbares, il les dépensa plus honorablement encore pour le soulagement des citoyens. Car, il ôta les clôtures de ses terres & de ses jardins, afin que les pauvres de sa patrie, & les étrangers même, pussent y aller ceuillir en toute liberté, les fruits dont ils auroient besoin. Tous les jours, il avoit chez lui un souper simple, mais suffisant pour un grand nombre de gens. Tous les pauvres, qui vouloient y aller, étoient bien reçus, & avoient là

leur nourriture sûre; afin que n'étant point obligés de travailler de leur métier pour gagner leur vie, ils puſſent donner tout leur tems aux affaires de la république. Il eſt vrai qu'Ariſtote écrit que ce ſouper n'étoit pas pour tous les pauvres d'Athènes indifféremment, mais ſeulement pour les pauvres de ſon bourg de Lacia.

Quand il alloit dans les rues, il ſe faiſoit ſuivre par un grand nombre de gens fort bien vêtus; & lorſqu'il rencontroit quelque pauvre vieillard, qui n'avoit qu'un méchant habit, il lui faiſoit donner celui d'un de ſes domeſtiques. Et il n'y avoit point de pauvre citoyen qui ne tînt à grand honneur de recevoir publiquement de lui cette libéralité. Ces mêmes domeſtiques portoient toujours ſur eux beaucoup d'argent, & en paſſant ſur la place, ils s'approchoient des plus honnêtes de ces néceſſiteux, & leur mettoient dans la main quelque pièce d'argent, très-ſecrétement & ſans être vus de perſonne. C'eſt de ce dernier trait que Cratinus, poëte comique, ſemble faire mention dans une de ſes pièces, intitulée *les Archiloques*, où il dit: *Pour moi, Métrobius, greffier, je me flattois de la douce eſpérance de paſſer heureuſement ma vieilleſſe auprès de Cimon, le plus divin, le plus hoſpitalier, le plus charitable de tous les hommes, & le premier des Athéniens en toute vertu; mais, malheureuſement, il eſt mort le premier.* Et Gorgias le Léontin, dit fort bien que Cimon amaſſoit des richeſſes pour s'en ſervir, & qu'il s'en ſervoit pour ſe faire eſtimer & honorer. Critias même, qui fut un des trente tyrans, ſouhaite dans ſes élégies, les richeſſes des deſcendans de Scopas, la magnanimité de Cimon, & les trophées d'Agéſilaüs le Lacédémonien.

La libéralité de Cimon ſurpaſſoit infiniment l'humanité & la charité des anciens Athéniens; car, ceux-ci, dit Plutarque, ont bien répandu parmi les hommes, la ſemence de la nourriture, s'il eſt permis de parler ainſi, en leur enſeignant à ſemer le bled. Ils leur ont montré encore l'uſage des fontaines, & l'utilité du feu pour ſubvenir à leurs beſoins. Mais, Cimon, en faiſant de ſa maiſon, comme le Prytanée commun de tous les hommes, en leur abandonnant les prémices des fruits de ſes terres, & de tout ce que les ſaiſons lui apportoient de meilleur & de plus beau, & en permettant aux plus étrangers même d'en prendre tant qu'ils vouloient, & d'en uſer comme de leur bien propre, a comme rappellé dans la vie cette ancienne communauté, ſi vantée du tems de Saturne & du ſiecle d'or. Quant à ceux qui, pour déprimer ces largeſſes de Cimon, diſent que c'étoient des moyens pour flatter le peuple, pour s'inſinuer dans ſes bonnes graces, & pour attirer ſes faveurs, ils ſont aſſez refutés par le reſte de la vie de ce perſonnage, qui tenoit pour l'Ariſtocratie, & étoit entièrement porté pour le gouvernement des Lacédémoniens, comme il le témoigna hau-

tement en se joignant à Aristide pour s'opposer à Thémistocle qui élevoit la Démocratie plus haut qu'il ne falloit ; & depuis encore, en s'emportant extrêmement contre Ephialte, qui, pour faire plaisir au peuple, vouloit casser le Sénat de l'Aréopage.

Quoiqu'il vît tous les autres Gouverneurs de son tems, hors les seuls Aristide & Ephialte, enrichis par les concussions & les voleries qu'ils faisoient sur le public, il se maintint toujours incorruptible, conserva ses mains pures, non seulement de toute concussion, mais encore de tout présent, & continua jusqu'à la fin de sa vie de faire & dire gratuitement tout ce qui étoit utile & expédient pour la république.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, (a) fameux peintre, natif de Cléone. Il est parlé de ce peintre dans un passage de Pline ; & ce passage a donné lieu à M. le comte de Caylus, de faire quelques observations, qu'on lira avec d'autant plus de plaisir, qu'elles ne servent pas peu à donner une idée du peintre dont il s'agit, & des progrès dont la peinture lui fut redevable. Voici d'abord le passage de Pline : *Hic [Cimon] Catagrapha invenit, hoc est, obliquas imagines, & variè formare vultus, respicientes, suscipientesque & despicientes ; articulis etiam membra distinxit, venas protulit, præterque in veste & rugas & sinus invenit.*

M. Durand le traduit ainsi : » Cimon, avant tous les autres, » fit des visages de profil, & » généralement toutes sortes d'objets qui se présentent obliquement ; & il s'avisa le premier de varier ses figures & » ses airs de tête, en diverses » manières, en les faisant tourner » ou en bas ou en haut, ou de » côté ou par derrière, selon le » sujet. Il poussa l'industrie encore plus loin, en distinguant les » articles & les jointures des » membres ; ce qu'on n'avoit pas » encore tenté. Il fit paroître les » veines & les muscles, & donna enfin aux draperies des plis » naturels & des ondulations légères. «

Il s'en faut bien que M. le comte de Caylus adopte une telle interprétation. » Comment, » Pline, dit-il, auroit-il pu dire » que Cimon étoit le premier » qui avoit fait des visages de » profil ? Pouvoit-il ignorer que » la première tête dessinée, celle » que la fille du sculpteur Dibutade avoit apperçue dans une » ombre, s'étoit présentée nécessairement de profil. . . . . . » Et puisqu'il est ici question de » progrès, la remarque de Pline » ne doit porter que sur les nouveautés dont on étoit redevable à Cimon. Mais, sans m'embarrasser de l'expression Grecque *Catagrapha*, qui se trouve, » à ce que l'on m'a dit, différemment écrite dans les manuscrits,

(a) Plin. Tom. II. p. 690. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 270. & *suiv.*

» il est à croire que Pline entendoit aussi bien le Grec qu'on le fait aujourd'hui ; & comme il traduit en Latin le mot Grec, quel qu'il soit, par *obliquæ imagines* ; je crois par conséquent qu'il faut entendre par ces mots, non des visages de profil, mais des têtes vues en racourci. J'observerai même que le mot *imago*, ne doit point être pris ici pour une figure, mais seulement pour *une tête, un portrait*. C'étoit à peu près à quoi la peinture étoit bornée dans son premier âge. On n'avoit représenté les têtes que dans un seul aspect, c'est-à-dire, de profil. Cimon hazarda le premier d'en dessiner dans toutes sortes de sens, contraires à *celui-ci* ; & il mit, par ce moyen, une grande variété dans la représentation des têtes : celles, qu'il dessinoit, regardoient tantôt le spectateur, c'est-à-dire, qu'elles se présentoient de face ; quelquefois il leur faisoit tourner la vue vers le ciel ; & d'autresfois il les faisoit regarder en bas. Ce n'étoit point *varier les airs de têtes*, comme le dit le sieur Durand ; la peinture n'étoit point encore parvenue à ce degré de perfection ; il ne s'agissoit que de position & non d'expression & de sentiment. Cimon ne devoit pas non plus faire voir *des têtes par derrière* ; il vouloit faire des portraits ; & ce n'auroit pas été le moyen de les rendre reconnoissables ; car, je ne sors point de cette idée, que c'est par des portraits que les premiers peintres ont dû commencer. Que l'on examine le cœur humain, & l'on en sera convaincu. Les choses ne prennent faveur qu'autant qu'on y met de l'intérêt. Le grand art de Cimon consistoit donc à avoir, pour ainsi dire, ouvert le premier, la porte *aux racourcis*. Ce premier pas étoit d'une grande importance, & il méritoit bien qu'on lui en fit honneur. Sans doute qu'il fit passer dans les attitudes de ses figures, la même variété de positions qu'il avoit imaginé d'introduire dans ses têtes, quoique Pline n'en dise rien, & qu'il faille en effet ne point trop donner aux artistes, dans ces premiers commencemens de la peinture, où tout doit marcher pas à pas.

» Quant aux autres progrès que Cimon avoit fait faire à la peinture, ils n'étoient pas moins importans, & je crois qu'on les peut envisager ainsi. *Articulis membra distinxit*, il entendit mieux que ceux qui l'avoient précédé, les *attachemens* ; sans quoi les figures paroissent un peu roides & d'une seule pièce ; défaut de tous les artistes qui ont paru dans tous les tems. Lorsque la peinture étoit encore dans son enfance, les mains & les bras, les pieds & les jambes, les cuisses & les hanches, la tête & le col, &c. tout cela, dans leurs Ouvrages, est, comme on dit, *tout d'une venue*, & les figures

» n'ont aucun mouvement. Cimon avoit entrevu la néceſſité de leur en donner. Il avoit commencé à donner à ſes têtes des mouvemens diverſifiés; il étendit cela aux autres parties de ſes figures ; ce qui ne pouvoit ſe faire qu'en attachant avec juſteſſe chaque membre enſemble. Cela eſt plus intelligible, que de dire avec le ſieur Durand, que le peintre *diſtingua les articles & les jointures des membres.*

» *Venas protulit.* Voici un peintre qui commence à être convaincu de l'utilité de l'étude de l'anatomie, & qui la met en pratique ; *il fait paroître les veines*, c'eſt-à-dire, que s'étant apperçu des effets que le mouvement produit ſur le naturel, en changeant la ſituation des muſcles, toutes les fois que la figure prend une nouvelle ſituation, il eſſaie d'en enrichir la peinture. Il commence par la repréſentation des veines ; il étoit bien près de connoître l'uſage & l'office des muſcles, & peut-être que l'expreſſion Latine *venæ* peut ſouffrir cette extenſion.

» L'art de la peinture n'avoit pas fait les mêmes progrès dans la couleur qu'on lui voit faire dans le deſſein ; ainſi, j'ai peine à croire que le mot *venæ* ſoit ici une expreſſion figurée, dont Pline ſe ſoit ſervi, pour faire entendre que Cimon avoit animé la couleur, & y avoit, pour ainſi dire, mis du ſang. On dit des carnations du Titien, qu'on voit le ſang couler ſous la peau. Un ſiecle plus tard, j'admettrois volontiers cette explication ; mais, il faut parler ſuivant les tems, & les conjectures trop éloignées ne doivent point être admiſes.

» *Præterque, in veſte & rugas & ſinus invenit.* Avant Cimon tout étoit, comme l'on voit, extrêmement informe dans la peinture. Les figures, vues de profil, ne ſçavoient ſe préſenter que dans un ſeul aſpect. Les habillemens étoient exprimés tout auſſi ſimplement ; une draperie n'étoit qu'un ſimple morceau d'étoffe qui n'offroit qu'une ſurface unie. Entre les mains de Cimon, cette draperie prend un caractère, il s'y forme des plis. On y voit des parties enfoncées, d'autres parties éminentes qui forment des ſinuoſités, telles que la nature les donne, & que doit prendre une étoffe jettée ſur un corps qui a du relief. «

CIMON, *Cimon*, Κίμων, vieillard extrêmement pauvre. Ayant été condamné à Rome pour quelque crime, à mourir de faim, il fut nourri dans la priſon par ſa fille, qui venoit lui donner à tetter, & qui lui ſauva la vie par cette action. Les juges, étant informés de la choſe, firent grace au pere en faveur de la fille; & l'action fut repréſentée dans un tableau, qu'on plaça enſuite dans le temple de la Piété.

CIMON, *Cimon*, Κίμων, Hiſtorien. Entr'autres choſes il avoit décrit la bataille, où les

Amazones furent taillées en Pièces par les Athéniens. Cet Historien est cité par Arrien.

CIMON, *Cimon*, Κίμων. (*a*) Suidas parle d'un Cimon Athénien, qu'il distingue de Cimon, fils de Miltiade. Et après lui avoir attribué quelques traits, que les Anciens donnent à ce dernier, il ajoûte qu'il avoit composé un traité admirable de l'art de connoître les chevaux.

CIN, *Cin*, fut le pere des Cinéens. *Voyez* Cinéens.

CINA, *Cina*, ou plutôt Cyna. *Voyez* Cyna.

CINARADAS, *Cinaradas*, grand sacrificateur de la Vénus que l'on honoroit à Paphos.

CINARE, *Cinarus*, isle dont parle Athénée. Plutarque, dans son traité de l'exil, dit qu'elle est stérile, & que son terroir est peu favorable aux plantes. Pline la nomme Cinara. Elle étoit voisine de l'isle de Léros.

CINARE DE THESSALIE. On lui donne deux filles, qui, pour s'être préférées à Junon, furent métamorphosées en marches, qu'on fouloit en entrant dans l'un des temples de cette Déesse.

CINCIBILIS, *Cincibilis*, (*b*) roi des Alpes. Ce Prince, l'an de Rome 582, envoya des ambassadeurs à Rome, pour se plaindre du mauvais traitement que C. Cassius, qui avoit été Consul l'année précédente, avoit fait à quelques peuples ses alliés, qui demeuroient entre les Alpes. Le frere de ce roi, qui porta la parole, représenta si bien l'injustice & la violence de ce Consul, que le Sénat se crut obligé de répondre qu'il n'approuvoit pas le procédé de Cassius; néanmoins qu'il étoit injuste de condamner un homme sans l'avoir entendu, surtout, quand il étoit absent pour les affaires de la république; que lorsqu'il seroit revenu de la Macédoine, où il étoit alors, on pourroit l'accuser en sa présence, & qu'on leur rendroit justice. Cependant, pour marquer l'estime qu'on faisoit de Cincibilis, on dépêcha C. Lélius & M. Æmilius, en qualité d'ambassadeurs, pour lui faire connoître ce qui avoit été résolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très beaux présens.

CINCINNATUS, *Cincinnatus*, *Voyez* QUINTIUS.

CINCIUS [L.] ALIMENTUS, *L. Cincius Alimentus*, (*c*) Auteur latin, qui géra plusieurs emplois importans. Il fut élevé à la Préture l'an de Rome 541, ou 542, & envoyé en Sicile, pour gouverner cette province. On lui donna les soldats de Cannes, qui montoient à deux légions, afin qu'il pût mieux contenir les peuples confiés à ses soins. Il eut le malheur d'être fait prisonnier sur fin de la seconde guerre punique, vers l'an 201 avant Jesus-Christ.

(*a*) Suid. Tom. I. p. 1459.

(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 5.

(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 3. L. XXI. c. 38. L. XXVI. c. 23, 28. L. XXVII. c. 7, 29. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 15, 16. T. XXI. p. 318. *& suiv.*

Tite Live cite souvent L. Cincius Alimentus comme un auteur qui avoit recueilli tout ce qui pouvoit avoir rapport aux antiquités Romaines. Il dit, par exemple, qu'il s'en rapporteroit plus volontiers à lui qu'à tout autre, sur le nombre des troupes qu'avoit Annibal à son arrivée en Italie, s'il s'expliquoit clairement sur ce nombre. Sans distinguer les troupes qu'Annibal avoit par lui-même, de celles qui se joignirent à lui sur sa route, il écrit qu'avec les Gaulois & les Liguriens, ce Général amena en Italie 80000 hommes d'infanterie, & 10000 de cavalerie. Puis, il ajoûte qu'il a oui dire à Annibal lui-même, que depuis qu'il eut passé le Rhône jusqu'à ce qu'il arrivât en Italie, où il se rendit, en passant, au sortir de la Gaule, par le pais des Tauriniens, il avoit perdu 36000 soldats, & un grand nombre de chevaux & d'autres bêtes de somme.

L. Cincius Alimentus avoit écrit en grec des annales ou une histoire Romaine. On lui attribue une autre histoire en Latin, un ouvrage de l'art militaire, dont Aulu-gelle allégue quelque chose; un autre des fastes, rapporté par Macrobe; un autre des mots anciens; un autre du pouvoir des Consuls; un autre de l'office de jurisconsulte.

CINCIUS [M.] ALIMENTUS, *M. Cincius Alimentus* (a) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 548, & 204 avant J. C. Il fut un des députés qu'on envoya cette année au général P. Scipion, qu'on accusoit de plusieurs faits fort graves, mais qui se justifia pleinement, en montrant que la conduite qu'il avoit tenue jusques-là étoit irréprochable.

M. Cincius Alimentus fit passer la loi Fannia, par laquelle on régloit les dépenses superflues des banquets. Il fut aussi l'auteur de celle qu'on appelloit Munérale, faite contre les avocats, qui prenoient de l'argent de leurs parties, pour plaider leurs causes : *Ne quis ob causam orandam, donum munusve caperet.* La même loi renfermoit aussi une clause contre ceux qui corrompoient le peuple par des présens, pour obtenir les charges. Cette loi défendoit à ceux qui briguoient les offices, de venir aux assemblées avec une double robe, sous laquelle ils pussent cacher de l'argent, comme ils avoient accoutumé de faire, pour acheter les suffrages du peuple.

M. Cincius Alimentus, étant gouverneur de Pises, l'an de Rome 558, écrivit aux consuls des lettres, par lesquelles il leur mandoit que 20000 Liguriens, en conséquence d'une conjuration faite dans l'assemblée générale de la nation, avoient pris les armes; & qu'après avoir ravagé les campagne de Luna, ils étoient passés dans celles de Pises, d'où ils avoient couru & désolé toutes les côtes maritimes. En conséquence de cette nouvelle, le consul Minucius, à qui la Ligurie étoit échue,

(a) Tit. Liv. L. XXIX. c. 20. L. XXXIV. c. 3, 56. Tacit. Annal. L. XI. c. 5.

après avoir pris l'avis des Sénateurs, monta sur la tribune aux harangues, & de-là, ordonna aux deux légions de la ville, qui avoient été levées l'année précédente, de se trouver à Arrétie dans dix jours.

CINCIUS [P.], *P. Cincius.* (*a*) Il est parlé de ce P. Cincius dans l'Oraison de Cicéron pour Sylla.

CINCIUS [M.] THEOPHILUS, *M. Cincius Theophilus*, (*b*) fils de Marc. Dans une urne qui nous reste de lui, il est qualifié *Vestiarius tenuarius*, c'est-à-dire, faiseur ou vendeur d'habits d'étoffe fine. Cette urne est remarquable par le caprice de l'ouvrier, qui a représenté sur le devant de l'urne, un lion & un tigre avec des aîles d'un aigle, & sur le côté, deux espèces de griffons, qui ont le corps d'un lion, & la tête avec les aîles d'un aigle. Les grands candelabres, aux angles de l'urne, sont encore à remarquer.

CINCIUS [C.] PRIMIGENIUS, (*c*) *C. Cincius Primigenius*, dont nous avons une urne de marbre, remarquable par l'inscription. Le sens en est tel : C. Cincius Primigenius avoit accordé à Primille Estione, & aux sacrés Domestiques, six *ollas minores*, qui étoient ordinairement des urnes de terre. Elles devoient être mises dans le Conditorium ou l'Hypogée des ancêtres de C. Cincius Primigénius. Il donne à Primille, après sa mort, cette urne de marbre, tant pour elle que pour son petit-fils Ælius Septimillus, & pour Lucien. Primille est représentée en habit de matrone. On remarque que des noms numériques sont changés ici en surnoms dans la même famille; la grand-mere s'appelle Primilla, & le petit-fils Ælius Septimillus. Cela se faisoit anciennement pour les prénoms, Tertius, Quartus, Quintus, Sextus.

CINCTUS GABINUS, *Cinctus Gabinus*, (*d*) sorte de vêtement, ou plutôt d'ornement, dont parle Tite Live en plusieurs endroits. On croit que le Cinctus Gabinus avoit lieu, lorsqu'un pan de la robe, jetté en arrière pardessus l'épaule gauche, étoit retiré par-dessous l'épaule droite jusque sur la poitrine; en sorte qu'un homme en étoit ceint à peu près comme un diacre de nos jours l'est de son étole, quand il fait quelque fonction de son ministère. Ce fut en cet état que les deux Décius se dévouerent pous les armées Romaines. *Voyez* Céthégus, famille Romaine.

Le Pere Catrou, au sujet d'un vers de Virgile, où il est fait mention du Cinctus Gabinus, dit : » Pour le Cinctus Gabinus, c'é» toit une robe longue, comme » la portoient les Romains, mais » qu'on n'endossoit pas. On la fai» soit passer en forme d'écharpe » sur les épaules & sur la poi-

(*a*) Cicer. Orat. pro. p. Syll. c. 41. *& seq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 92.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 72, 73.

(*d*) Tit. Liv. L. V, c. 46. L. VIII. c. 9. L. X, c. 28. Virg. Æneid. L. VII. v. 612.

» trine. Ce qui donna lieu à cette » coûtume militaire, c'est, dit » Tite Live, que les habitans de » Gabie, ville de la Campagne » de Rome, ayant été surpris par » l'ennemi, lorsqu'ils sacrifioient, » se ceignirent de leurs robes, pour » n'en être pas incommodés dans » le combat. C'étoit une maniere » de porter la robe à la guerre. »

CINDIADE, *Cindias*, (*a*) surnom de Diane. On rapporte que quoique la statue de Diane Cindiade fût à l'air, il ne neigeoit ni ne pleuvoit jamais dessus. Ce trait fabuleux se trouve dans Polybe.

CINEAS, *Cineas*, Κινέας. (*b*) Thessalien, qui s'attacha à Pyrrhus, roi d'Épire. C'étoit un homme d'un grand sens, & qui, ayant été disciple de Démosthène, passoit pour celui des Orateurs de ce tems-là, qui pouvoit mieux le rappeller dans l'esprit de ses auditeurs, comme l'ombre & l'image de la force & de l'éloquence de ce grand maître. Aussi Pyrrhus se servoit-il de Cinéas pour l'envoyer en ambassade vers les villes avec lesquelles il avoit quelque chose à traiter. Dans tous ces emplois, Cinéas confirma la vérité de ce mot d'Euripide, que l'éloquence emporte tout ce que le fer ennemi pourroit emporter. Aussi Pyrrhus disoit-il que l'éloquence de Cinéas lui avoit gagné plus de villes, qu'il n'en avoit conquis par les armes; c'est pourquoi il avoit beaucoup de considération pour lui, le combloit d'honneur, & l'employoit à toutes ses plus grandes affaires.

Cinéas, voyant Pyrrhus se préparer à passer en Italie, & le trouvant un jour d'assez bonne humeur, entra avec lui en conversation, & lui parla ainsi : *Seigneur, les Romains passent pour de grands hommes de guerre, & ils commandent à plusieurs nations très-belliqueuses & très-aguerries; si Dieu nous fait la grace de les vaincre, quel avantage tirerons-nous de notre victoire?* Pyrrhus lui répondit : *Cinéas, tu me demande une chose qui parle d'elle-même. Les Romains une fois vaincus, il n'y aura dans leur païs, ni ville barbare, ni ville grecque, qui ose nous résister. Nous serons d'abord maîtres de toute l'Italie, dont la grandeur, la force & la puissance doivent être moins ignorées de toi que d'aucun homme du monde.* A ces mots, Cinéas fut quelques momens sans parler; enfin il continua : *Mais, Seigneur, quand nous serons maîtres de l'Italie, que ferons-nous?* Pyrrhus, qui ne voyoit pas encore où il en vouloit venir : *Voilà*, lui dit-il, *la Sicile qui nous tend les bras, île abondante en toute sorte de biens, très-peuplée & très-facile à prendre. Car, depuis la mort d'Agathocle, tout y est en combustion; il n'y a point de chefs dans les villes, & tout y est gouverné par les orateurs, esprits remuans & vénaux. Tout ce que vous dites là*, répondit Cinéas, *est très-vraisemblable; mais la Sicile prise,*

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 64.

(*b*) Plut. T. I. p. 391. & *seq.* Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 25. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 208. & *suiv.* Hist. Rom. T. II. p. 392. & *suiv.*

sera-ce là la fin de nos expéditions? Au contraire, repartit vivement Pyrrhus, *si Dieu nous accorde la victoire, & que nous réussissions, ce ne seront-là que les préludes de plus grandes entreprises. En effet, de la Sicile, qui est-ce qui pourroit s'empêcher de passer en Afrique & à Carthage? Il n'y a qu'un pas. Agathocle lui-même, étant parti secrétement de Syracuse, & ayant traversé ce petit bras de mer, avec peu de vaisseaux, fut sur le point de s'en rendre maître. Or, l'Afrique soumise, quelqu'un osera-t-il ni dire ni penser, qu'aucun de tous ces ennemis, qui nous font aujourd'hui de la peine, & qui nous harcelent de toutes parts, ose seulement lever la tête? Non certainement*, répondit Cinéas, en l'interrompant. *Car*, continua Pyrrhus, *tu vois bien qu'avec une si grande puissance, il nous sera bien aisé de recouvrer la Macédoine, & de régner tranquillement sur toute la Grèce. Cela est évident*, répondit Cinéas; *mais, quand nous aurons tout conquis, que ferons-nous? Ce que nous ferons, nous vivrons en repos, nous passerons les jours entiers en banquets, en conversations, en fêtes; nous ne penserons qu'à nous réjouir.* Alors, Cinéas l'arrêtant: *Eh! Seigneur*, lui dit-il, *qu'est-ce qui nous empêche dès aujourd'hui de vivre en repos, de faire des banquets, de célébrer des fêtes, de nous réjouir? Nous avons dès maintenant en notre puissance, sans aucune peine, sans aucun soin, ce que vous voulez aller acheter par tant de travaux, par tant de périls & par tant de maux, que nous souffrirons & que nous ferons souffrir aux autres.*

Ce discours de Cinéas affligea Pyrrhus, sans le corriger; il voyoit bien qu'il abandonnoit une félicité sûre; mais, il n'avoit pas la force de renoncer à des espérances qui flattoient ses désirs & son ambition.

M. Pascal examine cette réflexion de Cinéas, dans le chapitre 26 de ses Pensées, où il explique d'une maniere admirable, quelle est l'origine de toutes les occupations tumultuaires des hommes, & de tout ce qu'on appelle divertissement ou passe-tems. L'ame, dit-il, ne trouve rien en elle qui la contente; elle n'y voit rien qui ne l'afflige quand elle y pense. C'est ce qui la contraint de se répandre au dehors, & de chercher, dans l'application aux choses extérieures, à perdre le souvenir de son état véritable. Sa joie consiste dans cet oubli, & il suffit, pour la rendre misérable, de l'obliger de se voir & d'être avec soi.

Cela posé, après un grand nombre d'exemples, qui démontrent la vérité de cette réflexion, il ajoûte ce qui suit: Lorque Cinéas disoit à Pyrrhus, qui se proposoit de jouir du repos, après avoir conquis une grande partie du monde, qu'il feroit mieux d'avancer lui-même son bonheur, en jouissant dès-lors de ce repos, sans l'aller chercher par tant de fatigues; il lui donnoit un conseil qui recevoit de grandes difficultés, & qui n'étoit guère plus raisonnable que le dessein de ce jeune ambitieux. L'un & l'autre supposoit que l'homme se pût contenter de

ſoi-même & de ſes biens préſens, ſans remplir le vuide de ſon cœur d'eſpérances imaginaires, ce qui eſt faux. Pyrrhus ne pouvoit être heureux, ni devant ni après avoir conquis le monde; & peut-être que la vie molle que lui conſeilloit ſon miniſtre, étoit encore moins capable de le ſatisfaire, que l'agitation de tant de guerres & de tant de voyages qu'il méditoit.

Mais, ni le philoſophe, ni le conquérant, n'étoient en état de connoître ainſi le fond du cœur humain. Pyrrhus envoya donc d'abord Cinéas aux Tarentins, avec 3000 hommes de pied; & il ne tarda pas lui-même à le ſuivre. Cependant, le conſul Lévinus s'avançoit à grandes journées. On en vint aux mains, & Pyrrhus remporta une grande victoire, qu'il dut à ſes éléphans. Le nombre des priſonniers qu'il avoit fait, étoit très-conſidérable. On envoya de Rome pour les racheter; & Pyrrhus, ſelon ſa coutume, aſſembla ſon Conſeil à cette occaſion. Quand ce fut à Cinéas de parler: » Grand roi dit-il, c'eſt mal connoître les Romains, que de ſe » flatter que l'échec qu'ils ont reçu, les ait rendus plus timides & » plus traitables. Ils ne font jamais » paroître plus de fermeté & de » grandeur d'ame, que dans l'adverſité. Le meilleur conſeil » donc que je penſe pouvoir vous » donner, c'eſt de faire uſage ici » de votre générosité ordinaire, » de leur rendre leurs priſonniers » ſans rançon, puis de leur envoyer au plutôt des ambaſſadeurs, avec de magnifiques préſens, pour traiter avec eux de » la paix. Vous le pouvez faire » maintenant avec honneur, & à » des conditions avantageuſes. » Mais, Seigneur, permettez-moi de vous le dire; vous êtes » homme, & les choſes peuvent » changer. Ne laiſſez point échapper une occaſion ſi favorable, » & peut-être unique. » Tout le conſeil applaudit à un avis ſi ſage, & le Roi s'y rendit.

Un jour, comme on étoit à table avec les ambaſſadeurs Romains, du nombre deſquels étoit le célebre Fabricius, on fit paſſer en revue les différentes ſectes des philoſophes. Cinéas inſiſta particuliérement ſur Épicure, & détailla ce que les Épicuriens penſent des dieux, & de l'éloignement que le ſage, ſelon eux, doit avoir de l'adminiſtration des affaires publiques, & du gouvernement des états. Il dit qu'ils faiſoient conſiſter la dernière fin & le ſouverain bien de l'homme dans la volupté; qu'ils fuyoient les dignités & les charges, comme la ruine & le poiſon de cette douce indolence, dans laquelle ils faiſoient conſiſter le bonheur; qu'ils ne donnoient à la divinité, ni amour, ni haine, ni colère; qu'ils ſoûtenoient qu'elle ne prenoit aucun ſoin des hommes, & qu'ils la reléguoient dans une vie tranquille, où elle paſſoit tous les ſiecles ſans affaires, & plongée dans toutes ſortes de délices & de voluptés. Il y a bien de l'apparence que la vie molle & voluptueuſe des Tarentins donna lieu à cet entretien. Pendant que Cinéas parloit encore, Fabricius,

pour qui cette doctrine étoit toute nouvelle, & qui ne concevoit pas comment un homme, qui débitoit de telles maximes, osoit se donner pour sage, & cela dans la ville la plus remplie de science & d'esprit, s'écria de toute sa force : *O grand Hercule, puissent les Samnites & Pyrrhus suivre cette doctrine pendant qu'ils feront la guerre aux Romains.*

Quelques jours après le départ des ambassadeurs Romains, Pyrrhus fit partir les siens. Cinéas étoit à leur tête. Il arriva à Rome avec un équipage magnifique, & il y fut reçu & traité avec une distinction particulière. Il s'aboucha avec les premiers de la ville, & leur envoya à tous & à leurs femmes, des présens de la part du roi. Personne ne les reçut. Ils répondirent tous, & leurs femmes de même, que quand Pyrrhus seroit devenu, par un traité solemnel, ami & allié de Rome, il auroit tout lieu d'être content de chacun des Romains.

Dans le peu de séjour qu'il fit à Rome, il eut grand soin, en homme sensé & en habile négociateur, de s'instruire des mœurs & des coûtumes des Romains, & sur-tout du caractère de ceux qui parmi eux avoient plus de crédit & de réputation; d'examiner leur conduite, tant publique que particulière ; d'étudier la forme de leur gouvernement, & de s'informer, dans le plus grand détail qu'il lui fut possible, des forces & des revenus de la république.

Quand Cinéas eut été introduit dans le sénat, il exposa les propositions de son maître, qui offroit de rendre, sans rançon, aux Romains leurs prisonniers, qui promettoit de leur aider à conquérir toute l'Italie, & qui ne demandoit autre chose que leur amitié, & une entière sûreté pour les Tarentins. Il ne manqua pas de faire usage de toute son éloquence dans une occasion aussi importante, pour exprimer fortement le désir vif & sincère qu'avoit Pyrrhus de faire alliance avec une république si puissante & si remplie de grands hommes; & en même tems, pour mettre dans tout leur jour, les raisons pressantes qui l'obligeoient de s'intéresser, comme il faisoit, pour les habitans de Tarente.

Plusieurs des sénateurs, touchés du discours de Cinéas, paroissoient incliner à faire la paix avec Pyrrhus, la regardant comme nécessaire, ou du moins comme fort avantageuse à l'État, & cette pensée n'étoit point sans fondement ni sans raison. Les Romains venoient d'être vaincus dans une grande bataille ; ils étoient à la veille d'en livrer une seconde. On avoit tout lieu de craindre, les forces de Pyrrhus étant considérablement augmentées, par la jonction de plusieurs peuples d'Italie, ses confédérés. C'étoit le vainqueur lui-même qui demandoit la paix avec autant d'empressement, que s'il avoit été vaincu, &, par conséquent, l'honneur de Rome étoit à couvert. La délibération dura plusieurs jours ; & comme rien ne transpiroit au dehors, elle tenoit Cinéas dans une grande inquiétude.

Le

Le courage des Romains eut besoin, dans ces circonstances, d'être ranimé par le célèbre Appius Claudius, sénateur illustre, que son grand âge, & la perte de la vue, avoient obligé de se retirer des affaires, & de se renfermer dans sa maison. Son autorité entraîna tout le Sénat. D'un commun accord, & d'une voix unanime, on fit cette réponse à Cinéas : » Que Pyrrhus commençât » par sortir de l'Italie ; qu'alors, s'il » vouloit, il envoyât demander » la paix ; mais que tant qu'il se» roit en armes dans leur païs, les » Romains lui feroient la guerre » de toutes leurs forces, quand » même il auroit battu mille Lé» vinus. »

Cinéas avoit reçu des ordres de sortir de Rome ce jour-là même, & il le fit. La réponse du Sénat jetta Pyrrhus dans une étrange surprise. Comme il demandoit à Cinéas ce qu'il avoit pensé du Sénat & de Rome, dans le séjour qu'il y avoit fait, ce sage ministre, qui n'étoit point accoûtumé à flatter, & qui avoit le bonheur d'avoir affaire à un maître qui ne demandoit point qu'on le flattât, lui répondit : *Que la ville lui avoit paru un temple, & le Sénat une assemblée de Rois.* Noble & juste idée de l'une & de l'autre ! tant les dieux étoient généralement respectés dans Rome, & tant les délibérations du Sénat Romain avoient de dignité & de grandeur. Et sur la quantité d'habitans dont il avoit vu leurs villes & leurs campagnes peuplées, Cinéas lui dit, qu'il craignoit beaucoup que Pyrrhus ne combattît contre une hydre capable de s'accroître & de se multiplier par ses propres forces.

CINÉAS, *Cineas*, Κινέας, (*a*) autre Thessalien, qui avoit réduit en abrégé les livres qu'avoit composé Énée sur l'art militaire. Il nous reste encore quelque chose de ses ouvrages. Ce Cinéas est apparemment le même qui précede.

CINÉAS, *Cineas*, Κινέας, (*b*) certain traître, dont Démosthène fait mention dans sa harangue de la couronne.

CINÉDOPOLIS, *Cinœdopolis*, (*c*) isle de l'Asie mineure, dans le golfe Céramique, à peu de distance du continent. On raconte ainsi l'origine du nom de Cinédopolis. Un jour, Alexandre le Grand ayant remarqué que son armée commençoit à se corrompre par les délices de l'Asie, & qu'il y avoit dans son camp un grand nombre d'impudiques, fit rechercher avec soin tous ceux à qui l'on pouvoit faire justement des reproches si honteux ; & pour les séparer des autres, il les fit mener dans une petite île du golfe de Cérame. Le lieu où ils furent transportés, eut part à leur infâmie ; car, en mémoire de ce qu'ils y furent relégués, on l'appella Cinédopolis.

CINÉENS, *Cinæi*, peuples descendus de Cin. (*d*) Ils habitoient au couchant de la mer mor-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 116.

(*b*) Demosth. de Coron. p. 521.

(*c*) Plin. T. I. p. 286. Freinf. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 10.

(*d*) Genes. c. 15. v. 19. Numer. c.

te, & s'étendoient assez avant dans l'Arabie Pétrée, puisque Jéthro, beau-pere de Moïse, & prêtre de Madian, étoit Cinéen, & que du tems de Saül, les Cinéens étoient mêlés avec les Amalécites.

Quoique les Cinéens fussent du nombre des peuples, dont le Seigneur avoit promis les terres aux descendans d'Abraham, cependant, en considération de Jéthro, beau-pere de Moïse, on conserva dans leur pays, tous ceux qui se soumirent aux Hébreux; les autres se retirerent apparemment parmi les Iduméens & les Amalécites. Les terres des Cinéens se trouverent dans le partage de Juda.

Balaam, ayant été appellé par Balac, roi de Moab, pour maudire les Israëlites, lorsqu'il fut sur une montagne, d'où il pouvoit voir le camp d'Israël & le païs de Cin, dit ces paroles, s'adressant aux Cinéens: » Votre demeure est » forte d'assiette; mais, quand » vous auriez établi votre demeure » dans le roc, & que vous seriez » les plus vaillans de la race de » Cin, combien de tems pourrez- » vous subsister? Car, Assur vous » prendra. » La demeure des Cinéens étoit dans des montagnes & des rochers presque inaccessibles. Le nom de Cin marque un nid, un trou, une caverne; & Cinnim en grec, se pourroit traduire par Troglodytes. Les Cinéens furent vaincus, & menés en captivité par Nabuchodonosor. Il n'est plus fait aucune mention des Cinéens depuis Saül; mais, ils subsisterent confondus avec les Iduméens, & les autres peuples de l'Arabie Pétrée.

CINÉRAIRE, *Cinerarius*, (*a*) domestique occupé chez les Romains à friser les cheveux des femmes, & à préparer les cendres qui entroient dans la poudre dont elles se servoient, Il étoit appellé Cinéraire, de ces cendres, ou de celles dans lesquelles il faisoit chauffer son fer à friser.

CINÉRARIA, *Cineraria*. (*b*) C'étoient des cellules à conserver des cendres dans des urnes de pierre ou de marbre, qu'on appelloit *Ossuaria*. Spon croit que c'est la même chose que *Columbaria*. Il y a quelque apparence que ce mot *Columbaria* s'appliquoit aussi aux *Cineraria*, quand ils avoient des trous & des niches, comme les pigeonniers. M. Fabretti prend pour un Cinérarium, un bâtiment où l'on voit une espèce de portail, & un escalier. Ce monument est représenté dans l'Antiquité de D. Bernard de Montfaucon.

CINÉRÉUS, *Cinereus*, (*c*) autrement Cendré. C'est une des couleurs, que les Inscriptions donnent quelquefois aux chevaux du Cirque.

CINGA, *Cinga*, (*d*) rivière d'Espagne, selon César. Voici ce qu'il dit de cette rivière: » Le » camp étant entre deux rivières,

24. v. 21, 22. Judic. c. 1. v. 16. Reg. L. I. c. 15. v. 6. Paral. L. I. c. 2. v. 55.

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 583.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 47.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 286.

(*d*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 488.

» la Segre & la Cinga, l'espace » de trente milles, on ne pouvoit » passer ni l'une ni l'autre ; ainsi, » tous étoient resserrés dans ce » détroit. » Lucain dit :

Camposque coërcet,

Cinga rapax.

C'est aujourd'hui la Cinca, qui a plusieurs sources aux Pyrénées sur les frontières de France. La principale est près de Bielsa. Ces sources se joignent à Ainsa & au-dessus. A Castro, elle reçoit la rivière d'Essera, passe à Balbastro, à Monçon, à Alcolea, reçoit l'Alcanadre au-dessus de Fraga, & se pred dans la Segre à Méquinenza. Tout son cours est dans l'Arrangon.

CINGÉTORIX, *Cingetorix*, (a) l'un des principaux des Trévires, du tems que César faisoit la guerre dans les Gaules. Cette cité étoit alors partagée en deux factions, dont l'une avoit pour chef Cingétorix, & l'autre Indutiomarus.

Cingétorix, qui se trouvoit apparemment le plus foible, vint se jetter entre les bras de César, l'assurant de son attachement & de celui de tout son parti pour les Romains. Indutiomarus au contraire assembloit des troupes ; & après avoir retiré les femmes & les enfans dans le fond de la forêt d'Ardenne, il se préparoit à soûtenir la guerre. Mais, comme il vit que plusieurs de ceux, sur lesquels il avoit le plus compté, effrayés par les armes de César, ou gagnés par les sollicitations de Cingétorix, se détachoient de lui ; il craignit d'être abandonné, & il prit enfin, quoique de mauvaise grace, le parti de la soumission. César, qui ne vouloit pas s'arrêter dans ce païs, feignit de recevoir ses excuses, & lui accorda la paix ; mais en exigeant de lui deux cens ôtages, & entr'autres son propre fils. Indutiomarus, déjà peu content, fut encore extrêmement piqué des caresses que César faisoit à Cingétorix, & du soin qu'il prenoit de lui concilier les esprits des principaux de la nation. Il se retira, le dépit dans le cœur, & avec le dessein de renouveller la guerre à la première occasion. C'est ce qu'il ne tarda pas à exécuter.

En effet, dans une assemblée générale, qu'il fit convoquer bientôt après, Cingétorix fut déclaré ennemi. Il avoit pourtant épousé la fille d'Indutiomarus. Mais, sa qualité de gendre ne fut pas capable de modérer le ressentiment de ce beau-pere. Bien plus, tous les biens de Cingétorix furent confisqués. Malgré cela, toujours fidele au parti qu'il avoit embrassé, il alla informer les Romains de ce qui se passoit. Ceux-ci, profitant de l'avertissement, marcherent contre Indutiomarus, dont la tête fut mise à prix. L'entreprise réussit ; car, la tête de ce Général ne tarda pas à être apportée au camp des Romains. La mort d'Indutio-

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 159, 160, 208. L. VI. p. 219. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 152, 153, 172.

marus fut suivie de la reddition générale du païs, dont on confia le gouvernement avec une autorité absolue à Cingétorix, pour le récompenser de sa fidélité constante au peuple Romain.

CINGÉTORIX, *Cingetorix*, (*a*) roi d'un canton de la grande Bretagne. Ce Prince se joignit à trois autres rois du païs pour attaquer le camp de César; mais, leurs efforts ne réussirent pas. Ils furent repoussés avec une perte considérable des leurs.

CINGILIE, *Cingilia*, (*b*) ville d'Italie, qui appartenoit aux Vestins. Elle fut emportée d'assaut l'an de Rome 430, par le consul D. Junius, qui en accorda le butin à ses soldats, pour récompenser une valeur, à qui les ennemis avoient inutilement opposé leurs portes & leurs murailles.

CINGONIUS VARRON, *Cingonius Varro*, (*c*) Sénateur Romain. L'an de J. C. 61, Pédanius Sécundus fut assassiné chez lui par un de ses esclaves; & suivant un ancien usage, tous les autres esclaves, qui s'étoient trouvés dans la maison dans cette circonstance, & qui étoient au nombre de quatre cens, furent condamnés à mort. Cingonius Varron opina encore pour que l'on bannît de l'Italie tous les affranchis, qui avoient logé sous le même toit avec leur patron assassiné. Néron jugea qu'il suffisoit bien que la commisération n'eût point adouci la loi, & il ne voulut point qu'on y ajoûtât une nouvelle rigueur.

Cingonius Varron, étant consul désigné, fut mis à mort par l'ordre de l'Empereur, comme complice de Nymphidius, vers l'an de J. C. 68. Mais, comme il n'avoit point été oui dans ses défenses, il passa pour innocent dans l'esprit du public.

CINGULUM, *Cingulum*, (*d*) ville d'Italie, située dans le Picénum. César en fait mention dans le premier livre de ses Commentaires sur la guerre civile. Il dit qu'il lui vint des députés de Cingulum, ville que Labiénus avoit fait bâtir à ses dépens. Ces députés lui ayant promis qu'on feroit tout ce qu'il ordonneroit, il demanda qu'on lui envoyât des troupes, ce qui fut exécuté.

Cicéron parle aussi de la ville de Cingulum dans une de ses lettres à Atticus. » Nous sommes » maîtres de Cingulum, dites-» vous, & nous avons perdu An-» cone. » Pline en nomme les habitans *Cingulani*, & Frontin fait mention de *Cingulanus ager*. Silius Italicus, dit:

Celsis Labienum Cingula Saxa

Miserunt muris.

C'est aujourd'hui Cingoli ou Cingolo dans l'état de l'Église, & dans la marche d'Ancone sur le Musone.

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. p. 176.
(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 29.
(*c*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 45. Hist. L. I. c. 6. 37. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 349. T. III. p. 10.
(*d*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 451. Cicer. ad Attic. L. VII. Epist. 11.

CINIFLONS, *Ciniflones*, étoient les mêmes que les Cinéraires. *Voyez* Cinéraire.

CINITHIENS, *Cinithii*, (*a*) peuples d'Afrique, dont parle Tacite. Cet auteur dit que ce n'étoit pas une nation à mépriser. Vers l'an de Jesus-Christ, sous l'empire de Tibère, les Cinithiens se joignirent à Tacfarinas & à Mazippa contre les Romains.

Il y en a qui placent ces peuples aux environs de la petite Syrte. Ortélius prétend qu'il faut lire Cinyphiens, du nom du fleuve Cinyphe, sur les bords duquel habitoit cette nation.

CINNA [L. Cornélius], *L. Cornelius Cinna*, Λ. Κορνήλιος Κίννας, (*b*) l'un des plus violens oppresseurs de la République. Il étoit Patricien, & de la faction opposée à Sylla, quoique son proche parent. Ce dernier, cependant, ne s'opposa point à ce qu'on le nommât Consul pour l'année 665, & avant J. C. 87. Seulement il prit la précaution de le mener au Capitole, & là de lui faire prêter serment qu'il n'agiroit point contre ses intérêts. L. Cornélius Cinna fit le serment prescrit en présence de plusieurs témoins, & tenant en sa main une pierre, il pria Jupiter, s'il manquoit à ses engagemens, de le chasser de la ville, comme il jettoit lui-même cette pierre hors de sa main. Il est étonnant que Sylla pût prendre quelque confiance aux sermens d'un ambitieux. Il ne s'y fia pas tellement, qu'il ne prît encore la précaution de lui donner pour collegue Cn. Octavien, homme de bien, amateur de la paix & du bon ordre, mais trop doux pour résister à un furieux. Sylla eut bientôt lieu de se repentir de tous ces ménagemens.

En effet, à peine L. Cornélius Cinna fut-il entré en charge, qu'il fit voir combien Sylla avoit eu tort de prendre quelque confiance en lui, & de le croire capable de respecter son serment. Il n'eut rien plus à cœur que de le presser de sortir de l'Italie, alléguant, pour raison, la nécessité d'arrêter les progrès de Mithridate, mais dans le fond ne cherchant qu'à se délivrer d'un tel surveillant, pour exécuter ses projets en toute liberté. Sylla, par cette même raison, ne se pressoit pas. Le Consul s'avisa, pour vaincre ses retardemens, de le faire accuser par le tribun M. Virgilius. Une loi mettoit à l'abri de ces sortes de poursuites ceux qui étoient employés pour le service de la République. Sylla donc laissant là le Consul & le Tribun, se mit en mer, & passa en Grece.

L. Cornélius Cinna ne se vit pas plutôt débarrassé du seul obstacle qui le retenoit, qu'il commença à travailler au rappel de C. Marius. Turbulent & inquiet, il ne pouvoit supporter le repos & le

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 52. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 452.

(*b*) Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 2. Appian. p. 389. *& seq.* Plut. T. I. p. 458. *& seq.* Vell. Paterc. L. II. c. 20. *& seq.* Tacit. Hist. L. III. c. 83. Roll. Hist. Ancien. T. V. p. 345. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 555, 556. *& suiv.* T. VI. p. 7. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. V. pag. 182. *& suiv.*

calme. De plus, une ambition insensée le portoit à vouloir se rendre maître de la République. Enfin, à ces motifs, se joignirent trois cens talens, qui lui furent donnés par les partisans de C. Marius. C'est Appien qui rapporte ce dernier fait, & qui avoit observé un peu auparavant que des personnes très riches, hommes & femmes, s'intéressoient pour cet illustre fugitif.

L. Cornélius Cinna prit donc en main sa cause, & sembla prendre en même tems son esprit; car, il eut soin de déguiser sa marche, & d'aller à son but par des voies obliques. Il ne manifesta point d'abord le dessein qu'il avoit de rétablir les exilés; mais, il entreprit de remettre en vigueur la loi qu'avoit portée le tribun Sulpicius pour mêler les nouveaux citoyens dans leurs anciennes tribus. A ce signal, une multitude immense de ces nouveaux citoyens accoururent dans la ville; & Rome redevint le théâtre d'une division furieuse, les anciens résistant aussi vigoureusement qu'ils se voyoient attaqués. Les deux partis avoient chacun un Consul à leur tête; les deux partis prennent les armes. L. Cornélius Cinna, comme le plus audacieux, en fit usage le premier.

Le plus grand nombre des tribuns du peuple s'opposoit à la loi; il n'y avoit pas moyen de passer outre, sans employer la violence. Aussi vit-on dans le moment briller les épées, & une foule de séditieux, L. Cornélius Cinna à la tête, se jetter sur les Magistrats opposans, pour les chasser de la tribune. Alors, Cn. Octavien, au tour duquel s'étoient rangés en armes les anciens citoyens, & tous ceux qui aimoient la tranquillité publique, entre dans la place, attaque les factieux, les coupe en deux bandes & les disperse. Puis, respectant la dignité consulaire dans L. Cornélius Cinna, & ne voulant point en venir aux mains avec son collegue, il tourne vers le temple de Castor. Mais, ceux qui l'accompagnoient, n'imiterent pas sa timide circonspection. Ils poussent leur avantage, tuent un grand nombre des adversaires, & menent battant les autres jusqu'aux portes de la ville. L. Cornélius Cinna, qui étoit supérieur par le nombre, étonné de se voir vaincu, a recours à la dernière ressource des désespérés. Il appelle à lui les esclaves, en leur promettant la liberté. Ce fut inutilement; personne ne se joignit à lui, & il fut obligé d'abandonner la ville, & de se retirer en Campanie. Le combat avoit été très sanglant. Cicéron assure que la place publique regorgea du sang des citoyens, & fut toute remplie de monceaux de corps morts; & Plutarque fait monter à dix mille le nombre de ceux qui périrent du côté seulement de L. Cornélius Cinna. Il emmena avec lui quelques Sénateurs, dont le plus illustre, sans comparaison, étoit Sertorius. Des circonstances malheureuses pour ce grand homme l'avoient jetté dans ce parti.

Cependant, le Sénat fit le pro-

cès à L. Cornélius Cinna, & déclara la place de Consul, qu'il occupoit, vacante tant par désertion, que pour le crime d'avoir appellé les esclaves à la liberté; affront dont L. Cornélius Cinna étoit bien digne, mais d'un exemple qui pouvoit être fâcheux. On lui substitua L. Cornélius Mérula, qui étoit prêtre de Jupiter, *Flamen Dialis*.

L. Cornélius Cinna, ainsi poussé à bout, n'avoit plus de ressource que dans les gens de guerre. Comme l'Italie n'étoit pas encore entièrement pacifiée, & que les Samnites étoient toujours en armes, les Romains tenoient aussi des armées de différens côtés, & il y en avoit une actuellement en Campanie, que commandoit App. Claudius. L. Cornélius Cinna, ayant gagné les principaux officiers de cette armée, entra dans le camp; & les soldats s'étant rassemblés au tour de lui, il renvoya ses Licteurs, comme n'étant plus qu'un simple particulier. En même tems, versant des larmes en abondance, il adressa ce discours à la multitude: » Chers citoyens, » j'avois reçu de vous la première » dignité de la République, & le » Sénat m'en a privé sans votre » consentement. Ce ne sont pas » néanmoins mes disgraces per- » sonnelles qui me touchent le » plus. Je plains vos droits vio- » lés, votre pouvoir anéanti; » car, qui désormais s'empresse- » ra de solliciter les suffrages des » Tribus? Qui se donnera des » mouvemens pour mériter vos » bonnes graces? Comment vous » sera-t-il permis de vous regar- » der comme les maîtres des » élections, comme les distribu- » teurs des emplois & des digni- » tés, si vous ne pouvez assurer » la jouissance de vos bienfaits à » ceux que vous en avez revêtus, » & si vos créatures sont exposées » à se voir dépouillées sans vous, » de ce que vous seuls leur avez » donné? » Il ajoûta plusieurs autres choses dans le même sens, & termina son discours par descendre du tribunal, déchirant ses habits, & se jettant aux pieds des soldats. Tous attendris d'un tel spectacle, le relevent, le font remonter sur le tribunal, l'invitent à rappeller ses Licteurs, & lui protestent qu'ils le reconnoissent toujours pour Consul. En même tems, les officiers qui avoient été gagnés s'avancent, & lui prêtent serment les premiers comme à leur Général. Puis ils font faire le même serment chacun aux troupes qu'il commandoit.

C'en étoit assez pour mettre L. Cornélius Cinna en état de ne rien craindre. Mais, il vouloit de plus se rendre redoutable à ses adversaires, & reprendre sur eux l'autorité du gouvernement, dont ils s'étoient mis en possession. Ainsi, pour grossir son parti, il courut dans toutes les villes d'Italie, représentant aux nouveaux citoyens que c'étoit leur querelle qu'il avoit soûtenue, & qu'il avoit été la victime de son zele pour leurs intérêts. Il fut écouté sans doute favorablement; il trouva & hommes & argent en abondance; & il vit à ses ordres jusqu'à trois

cens cohortes ou trente légions, formées des différens peuples d'Italie ; puiſſance formidable, & qu'il n'eſt pas à croire qu'il ait réunie enſemble en corps d'armée, mais qui doit faire concevoir combien grandes étoient ſes forces, & combien avoient lieu de trembler ceux qui l'avoient chaſſé de Rome.

Pendant ce tems-là arrive C. Marius, qui juſque-là s'étoit tenu en Afrique. L. Cornélius Cinna ſe hâta de le recevoir, & le déclara Proconſul. Alors, il marcha contre Rome, & en forma le ſiege avec quatre armées, qui ſe poſterent, l'une ayant C. Marius pour chef au-deſſous de la ville du côté de la mer; l'autre commandée par Sertorius, au-deſſus. L. Cornélius Cinna lui-même & Carbon prirent leurs quartiers entre ceux de C. Marius & de Sertorius. Leur première attention fut d'affamer la ville ; ce qui leur fut aiſé, parce qu'ils étoient maîtres du Tibre. La diſette augmentant de jour en jour, commença à exciter les plaintes & les murmures de la multitude; de ſorte que le Sénat découragé, & appréhendant que la ville ne fût priſe de force, ou livrée par trahiſon, envoya des députés à L. Cornélius Cinna pour traiter d'accommodement.

L. Cornélius Cinna les arrêta tout court, en leur demandant ſi ceux qui les envoyoient, le reconnoiſſoient pour Conſul. Ils n'avoient point, ce qui eſt aſſez ſurprenant, d'inſtructions ſur cet article, & ils s'en retournerent ſans avoir même entamé la négociation. Cette démarche de foibleſſe que le Sénat avoit faite, n'eut donc d'autre fruit que d'accroître la conſternation de ceux qui lui étoient attachés, & de rehauſſer le courage de l'ennemi. Il ne reſtoit d'autre reſſource à cette auguſte compagnie que de tranſiger avec L. Cornélius Cinna, aux conditions les plus douces qu'il ſeroit poſſible d'obtenir. La plus grande difficulté c'étoit de lui rendre le conſulat, L. Cornélius Mérula en ayant été revêtu; mais, celui-ci, par amour pour ſa patrie, conſentit à l'abdiquer.

Alors, on envoya de nouveaux députés à L. Cornélius Cinna, avec ordre de le reconnoître pour Conſul. Leurs inſtructions étoient fort courtes. Ils n'étoient chargés de demander autre choſe à L. Cornélius Cinna, ſinon qu'il jurât d'épargner la vie des citoyens. Il ne daigna pas faire de ſerment, & voulut qu'on ſe contentât de la parole qu'il donnoit de ne cauſer volontairement la mort à perſonne. On va voir comment il tint cette parole; mais, il n'auroit pas été plus fidele au ſerment. Il ajoûta un avis pour Cn. Octavien: *Qu'il ne ſe hazarde point à paroître en public*, dit-il aux députés, *de peur que contre mon gré il ne lui arrive malheur.* Il donna cette audience étant aſſis ſur ſon tribunal, ayant devant lui ſes Licteurs, & environné de tout l'appareil de la majeſté conſulaire.

L. Cornélius Cinna, ſe voyant vainqueur, tint un grand conſeil avec C. Marius & les principaux

chefs de leur parti, pour délibérer sur la maniere dont ils useroient de la victoire. Il fut conclu que sans s'embarrasser des paroles données aux députés du Sénat, ils feroient main-basse sur tous leurs ennemis; afin que leur faction, demeurant seule maîtresse du gouvernement, disposât de tout avec une entiere autorité.

Cependant, le Sénat, qui ignoroit cette cruelle délibération, ne tarda pas à envoyer de nouveaux députés pour inviter L. Cornélius Cinna & C. Marius à entrer dans la ville. Car, on avoit ajoûté expressément le nom de C. Marius, parce qu'on sçavoit fort bien que c'étoit lui qui étoit l'ame de tous ces mouvemens, & que L. Cornélius Cinna, à proprement parler, ne faisoit que lui prêter son nom. L. Cornélius Cinna fit donc son entrée, précédé de ses Licteurs, & environné de ses gardes. Aussi-tôt Rome fut livrée à toutes les horreurs de la guerre. Toutes les portes de la ville furent fermées, afin que personne ne pût s'enfuir; & sous prétexte de chercher les ennemis de C. Marius, les soldats se répandirent dans tous les quartiers. Un très-grand nombre de citoyens furent tués, les femmes déshonorées, les maisons pillées. En un mot, Rome fut traitée comme une ville prise d'assaut.

L'année suivante, L. Cornélius Cinna se nomma Consul avec C. Marius sans aucune forme d'assemblée ni d'élection. Il le fut encore avec Carbon l'année d'après, qui étoit la 667.e de Rome; & comme si cette dignité lui fût devenue propre, l'année suivante l'en vit revêtu pour la quatrième fois. Cette année fut en même tems la dernière de sa vie. Sa mort est racontée différemment par les Auteurs.

Selon Plutarque, Pompée, quelque tems après son mariage avec Antistia, se rendit au camp de L. Cornélius Cinna, où il fut d'abord en butte à la calomnie. C'est pourquoi, croyant avoir tout à craindre d'un Général comme celui-là, il se déroba secrétement. Comme on ne le vit plus paroître, il se répandit aussi-tôt un bruit dans l'armée que L. Cornélius Cinna l'avoit fait tuer; & sur le moment ceux qui haïssoient L. Cornélius Cinna, & qui ne pouvoient le supporter accoururent pour se jetter sur lui. Il prit la fuite, & ayant été atteint par un capitaine, il se jetta d'abord à ses genoux & lui présenta son anneau qui lui servoit de cachet, & qui étoit d'un fort grand prix. Le capitaine répondit avec insolence: *Mais, je ne viens pas pour sceller un contrat, je viens pour punir un Tyran injuste & impie*, & le tua.

Appien donne un autre motif à la sédition des soldats, & voici comment il rapporte la mort de L. Cornélius Cinna.

Sylla, qui avoit fait la paix avec Mithridate, se préparoit à revenir en Italie. L. Cornélius Cinna & Carbon, s'étant déclarés eux-mêmes Consuls, léverent aussi-tôt de nouvelles troupes, dans l'intention de les faire passer par mer dans la Liburnie, &

d'aller à sa rencontre. Ceux qui passerent les premiers, aborderent heureusement ; mais, ceux qui les suivirent, furent repoussés par la tempête sur les côtes de l'Italie. Les soldats, étant sortis des vaisseaux, déclarerent qu'ils ne vouloient point faire la guerre contre leurs citoyens, & se retirerent dans leur païs. Leur exemple fut suivi par le reste des troupes, qui refusa de s'embarquer. L. Cornélius Cinna indigné fit convoquer une assemblée pour reprocher à ses soldats leur désobéissance, & peut-être pour les en punir. Ils s'y rendirent, la colère peinte sur le visage, & très-disposés à une révolte ouverte, lorsqu'un Licteur, qui vouloit faire faire place à L. Cornélius Cinna, frappa un soldat qui ne se rangeoit pas assez vîte. Un camarade de celui-ci maltraita le Licteur. L. Cornélius Cinna ayant voulu faire arrêter ce soldat, aussitôt le camp retentit de cris affreux, les pierres volerent de toutes parts, & ceux qui étoient auprès de L. Cornélius Cinna le tuerent.

C'étoit un gain pour L. Cornélius Cinna, comme le remarque Velleïus Paterculus, de périr dans une sédition de soldats. Il méritoit les plus grands supplices ; & il ne pouvoit les éviter, s'il fût tombé entre les mains de Sylla vainqueur. Mais, quant aux éloges que le même Auteur donne à son courage & à sa bravoure, il est fort douteux que l'on doive y souscrire. Dans tout ce qu'a fait L. Cornélius Cinna, on ne voit que les intrigues d'un factieux ; & s'il domina pendant trois ans dans Rome, il en fut redevable à l'absence de Sylla, & non pas à son propre courage.

Au reste, la narration de Plutarque, touchant la mort de L. Cornélius Cinna, est très-suspecte, quand on l'examine de près. Il dit que Pompée étoit dans le camp de L. Cornélius Cinna, c'étoit apparemment pour servir sous lui. Or, ce fait ne paroît nullement vraisemblable ; car, il est constant par le témoignage de Velleïus Paterculus, & par celui de l'auteur de l'Épitome de Tite-Live, que Pompeius Strabon, pere de Pompée, après avoir long-tems resté neutre entre les deux partis, pour être en état de choisir celui qui lui seroit le plus avantageux, se déclara enfin contre L. Cornélius Cinna, à qui il livra bataille sous les murs de Rome. Il est encore certain, par Cicéron, par Velleïus Paterculus & par Plutarque même, que Pompée servit sous son pere dans la guerre contre L. Cornélius Cinna. Plutarque rapporte même que celui-ci suborna un Lucius Térentius, qui faisoit chambrée avec le jeune Pompée, & qui s'engagea à l'assassiner, pendant que d'autres conjurés devoient mettre le feu à la tente du pere. On ne peut encore douter que Pompée, après le retour de Sylla, n'ait pris hautement son parti, & l'on sçait les services importans qu'il lui rendit. A la vérité, Appien dit que lorsque Sylla revint en Italie, Pompée ne passoit pas pour être

porté pour lui; mais s'il est vrai que Pompée ait eu quelque chagrin contre Sylla, il ne dura pas long-tems, & il se déclara pour lui quelque tems après son retour.

De tous ces faits, il faut conclure qu'il n'est point croyable que Pompée, après la mort de son pere, se soit lié d'intérêt avec les ennemis de sa maison, qu'il se soit livré lui-même à un homme qui avoit voulu le faire tuer par une noire trahison, & que dans la suite il ait repris le parti de Sylla qu'il avoit abandonné; & si ces faits sont vrais, Plutarque est inexcusable de ne les avoir pas marqués précisément, soit pour éclaircir sa narration, & pour prévenir l'embarras d'un lecteur attentif, tout étonné de voir Pompée dans le camp de ses plus cruels ennemis, soit pour faire remarquer la légereté de Pompée, puisque Plutarque dit lui-même que son but principal est de peindre le caractère & les mœurs, & de faire le portrait de l'ame. Mais, cette inconstance de Pompée, quoiqu'elle ne soit pas moralement impossible, ne doit pas être supposée, lorsqu'aucun Historien n'en parle pas formellement; & cette circonstance de la narration de Plutarque suffit seule pour la faire rejetter. Il faut donc s'en tenir à ce que dit Appien; car, il ne paroît pas possible de concilier ces deux narrations.

Un Sçavant l'a pourtant voulu faire, ou plutôt des deux il n'en a fait qu'une, en ajoûtant à l'une, & en retranchant à l'autre; c'est Freinshémius. Quoique l'ouvrage de cet Auteur en général soit très-bon, on ose dire qu'en cette occasion il a prévariqué contre les règles de l'histoire. Dans le 83.e livre de ses supplémens sur Tite-Live, en rendant compte de la mort de L. Cornélius Cinna, il adopte d'abord le commencement de la narration de Plutarque, & après avoir dit que Pompée fut obligé de sortir du camp, & que les soldats crurent qu'il avoit été tué, il passe au récit d'Appien; & supprimant tout ce que cet Historien dit du refus que les soldats firent de marcher contre Sylla, il raconte que L. Cornélius Cinna s'avançant pour appaiser ses soldats irrités contre lui, parce qu'ils le croyoient auteur de la mort de Pompée, son Licteur frappa un soldat, & le reste qui est dans Appien; puis il revient à Plutarque sur la manière dont fut tué L. Cornélius Cinna. Ainsi, il a composé sa narration de circonstances, qu'il applique à des faits, dont ne parle pas l'Auteur d'où il les a tirées; il rejette ce qui pourroit faire connoître la différence qu'il y a entre Plutarque & Appien, & il induit ainsi en erreur ceux qui ne liront pas les originaux, & qui s'en reposeront sur lui.

On peut apprendre de ces remarques critiques, qui sont de M. Secousse, avec quelle précaution il faut lire certains Auteurs; & combien il y a peu à compter, sur ce qu'ils nous racontent quelquefois. Les Anciens & les Modernes sont dans ce cas assez fréquemment. Un peu de Pyrrhonis-

me, en fait d'histoire, loin de nuire, peut devenir très-utile, sur tout s'il donne lieu à des recherches, qui fassent distinguer la vérité du mensonge.

CINNA [L. CORN.], (a) *L. Cornelius Cinna*, Λ. Κορνήλιος Κίννας, préteur l'an de Rome 708. Ce fut un de ceux qui eurent part au meurtre de César. Peu de tems après qu'il eut été assassiné, L. Cornélius Cinna, s'avisa un jour d'invectiver contre lui d'une manière outrageuse. Il alla jusqu'à se dépouiller des ornemens de sa magistrature, qu'il disoit avoir reçue d'un tyran contre les loix. Le peuple, à qui la mémoire de César étoit chere, témoigna son indignation par des clameurs & par des menaces contre L. Cornélius Cinna.

CINNA [HELVIUS], *Helvius Cinna*, (b) tribun, qui étoit un des amis de César. La nuit qui précéda le meurtre de ce dernier, Helvius Cinna eut un songe assez étrange. Il songea, dit-on, que César l'invitoit à souper, & que comme il le refusoit, César le prit par la main, & l'entraîna malgré lui, quelque résistance qu'il pût faire. Dès qu'il eut appris que l'on brûloit dans la place le corps de César, il se leva & alla lui rendre les derniers honneurs, quoique ce songe lui demeurât toujours sur le cœur, & qu'il eût même la fièvre. Dès qu'il parut sur la place, quelqu'un du peuple dit son nom à un autre qui le demandoit; cet autre le dit à son voisin, & dans le moment il courut de bouche en bouche que c'étoit un de ceux qui avoit tué César; car, parmi les conjurés, ainsi qu'on l'a dit dans l'article précédent, il y en avoit un qui portoit aussi le nom de Cinna; & le prenant pour ce meurtrier, tout le peuple se jetta sur lui, & le mit en pieces dans la place même.

Ce malheureux, selon Plutarque, étoit un poëte. C'étoit peut-être celui dont il est parlé ci-après.

CINNA [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Cinna*, (c) petit fils, ou arrière-petit fils de Pompée, étant fils d'une petite fille de ce grand homme. Il ne fut point héritier des qualités éminentes de son ayeul; car, ce fut un homme de peu de mérite. Il fut dénoncé à Auguste, comme chef d'une conjuration tramée contre lui. C'étoit un des complices qui donnoit cet avis, & il marqua le lieu, le tems, les arrangemens pris pour tuer l'Empereur, pendant qu'il offriroit un sacrifice; de façon que le crime étoit avéré, & ne pouvoit souffrir aucun doute. Auguste résolut de faire justice du perfide Cn. Cornélius Cinna, & indiqua à cet effet pour le lendemain un conseil de ses amis.

L'intervalle de la nuit donna lieu à des réflexions, dont il fut

(a) Appian. p. 504. Plut. Tom. I. p. 992. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 63.

(b) Plut. T. I. p. 740, 993. Appian. p. 521. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 72, 73.

(c) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 201. & *suiv.*

violemment agité, n'envisageant qu'avec une sorte d'effroi la nécessité de condamner un citoyen de la plus haute noblesse, & qui, à ce seul article près, étoit sans reproche. Il ne pouvoit plus se déterminer à ordonner la mort d'un coupable, lui qui autrefois avoit dicté en soupant avec Marc-Antoine, l'édit de la proscription. Ayant donc contremandé ses amis, & ayant appellé Cn. Cornélius Cinna seul, il fit sortir tout le monde de sa chambre, lui ordonna de s'asseoir, & lui parla en ces termes: » J'exige avant tout, » que vous m'écoutiez sans m'in» terrompre, que vous me laissiez achever tout ce que j'ai à » dire, sans vous récrier. Lorsque » j'aurai fini, vous aurez toute » liberté de me répondre. Je vous » ai trouvé, Cinna, dans le camp » de mes ennemis. Vos engage» mens mêmes contre moi n'é» toient pas l'effet d'un choix qui » pût changer, mais une suite de » votre naissance. Dans de telles » circonstances, je vous ai accor» dé la vie, je vous ai rendu » votre patrimoine. Vous êtes » aujourd'hui si riche, & dans » une situation si florissante, que » plusieurs des vainqueurs portent » envie à la condition du vaincu. » Vous avez souhaité un sacerdo» ce, & je vous l'ai donné par » préférence sur des compéti» teurs, dont les peres avoient » combattu pour moi. Après que » je vous ai comblé de tant de » bienfaits, vous voulez m'assas» siner. «

A ce mot, Cn. Cornélius Cinna s'étant écrié qu'une telle fureur étoit bien loin de sa pensée: » Vous ne me tenez point paro» le, reprit Auguste; nous étions » convenus que vous ne m'in» terromperiez point. Oui, je » vous le répète, vous voulez » m'assassiner. « Il lui exposa en détail toutes les circonstances, tous les apprêts; il lui nomma les complices; & en particulier celui qui devoit porter le premier coup. Il finit en lui disant: » Je vous » fais grace de la vie une seconde » fois, Cinna. Je vous ai épargné, » quoique vous fussiez mon en» nemi; je vous pardonne main» tenant que vous avez ajoûté à » ce titre ceux de traître & de » parricide. Commençons aujour» d'hui à être amis sincerement; » piquons nous d'émulation, moi » pour soûtenir mon bienfait, » vous pour y répondre; effor» çons-nous de rendre douteux » s'il y aura de ma part plus de » générosité, ou de la vôtre plus » de reconnoissance. «

A un langage si noble, il joignit les effets. Il donna à Cn. Corn. Cinna le Consulat pour l'année suivante, se plaignant obligeamment de la circonspection timide qui l'avoit empêché de le demander. L. Cornélius Cinna, de son côté, fit preuve de sensibilité & de bon cœur. Il devint ami fidele du Prince, à qui il étoit deux fois redevable de la vie, & en mourant il l'institua son seul héritier.

CINNA [C. HELVIUS], (a) *C. Helvius Cinna*, poëte Latin,

(a) Quintil. L. X. c. 4.

qui vivoit du tems des Triumvirs. Il avoit composé un poëme en vers hexamètres, intitulé *Smyrna*, dans lequel il décrivoit l'amour incestueux de Myrrha. Plusieurs Auteurs en ont fait mal à propos une tragédie, qu'ils ont appellée la Smyrne de C. Helvius Cinna, & n'ont pas fait attention que σμύρνα en Grec, étoit la même chose que Myrrha, & que les vers que Servius & Priscien nous ont conservés de cette piece, quoiqu'en petit nombre, suffisent pour faire voir, que ce n'étoit pas une piece de théatre.

M. de la Monnoie a repris le pere Briet, de ce qu'il dit de C. Helvius Cinna, dans l'introduction à son livre intitulé: *Acutè dicta veterum Poëtarum Latinorum*. Le pere Briet ayant lu, dit-il, ces mots dans le recueil d'anciennes épigrammes, donné par Pierre Pithou en 1590, *In commentarium L. Crassitii grammatici in Smyrnam. C. Helvii Cinnæ*; & trompé par le point mis mal à propos après *Smyrnam*, crut que C. Helvius Cinna étoit l'auteur, non seulement de l'épigramme *uni Crassitio*, qui étoit autant contre C. Helvius Cinna lui-même, que contre Crassitius, mais encore des quatre suivantes, dont la première a pour titre, *de Achille*, la seconde, *de Telepho*, les deux autres, *in Xerxem*. La faute du pere Briet, ajoûte M. de la Monnoie, a entraîné M. Baillet & beaucoup d'autres dans la même méprise. Mais, M. de la Monnoie s'est lui-même trompé; & ce que le pere Briet dit, est juste.

CINNAMOMINUM, (a) *Cinnamomimum*, sorte de parfum dont la composition étoit de grande dépense.

CINNAMUS [PUBLIUS], *Publius Cinnamus*. (b) Nous ne le connoissons que par son tombeau. Le sens de l'Inscription est tel: *Publius Confectus Aristus a fait faire ce monument pour Publius Cinnamus son cher fils d'un si doux naturel. Il l'a fait aussi pour lui-même, pour ses affranchis & ses affranchies, & pour leurs descendans.*

CINNÉRETH [LE LAC DE], *ou* LE LAC DE CÉNÉRETH. *Voyez* Cénéreth.

CINNIUS, *Cinnius*, (c) étoit un surnom d'Apollon. D. Bernard de Montfaucon met ce surnom d'Apollon au nombre des surnoms locaux de ce Dieu.

CINOBELLINUS, *Cinobellinus*, (d) roi d'un peuple de la grande Brétagne, sous l'empire de Caligula. Il chassa son fils Adminius, qui alla se rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occasion de s'attribuer un triomphe chimérique sur toute la grande Bretagne, vers l'an de Jesus-Christ 40. L'Histoire donne encore deux fils à Cinobellinus, sçavoir, Caractacus & Tagodumnus. La résidence ordinaire de ce Prin-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.

(b) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V, p. 60.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 107.

(d) Crév. Hist. des Emp. Tom. II, p. 50, 145, 146.

ce étoit la ville de Camulodunum.

CINQUIÈME, terme de college. C'eſt le nom, que l'on donne à la cinquième des claſſes des humanités, en commençant à compter par la rhétoriqne, qui eſt la première en dignité.

Cinquième ſe dit encore du lieu, de la ſalle, où s'aſſemblent les écoliers de la Cinquième claſſe, pour recevoir les leçons du profeſſeur, & y faire les exercices de cette claſſe.

CINTIUS, *Cintius*, (*a*) officier Romain, qui fut chargé de l'adminiſtration de la Syrie, l'an de Jeſus-Chriſt 63, ſous l'empire de Néron. Les éditions ordinaires de Tacite portent Cincius, ou Cintius. M. Crévier, dans ſon Hiſtoire des Empereurs, lit Ceſtius; & pour juſtifier ſa correction, il ajoûte cette note : » J'adopte la correction que Pighius a faite ſur le texte de Tacite, qui porte par erreur Cincius ou Cintius. Celui, dont il s'agit ici, eſt un Ceſtius qui commença la guerre contre les Juifs, & qui ayant aſſiégé Jéruſalem, fut repouſſé avec perte & ignominie. «

CINYPHE, *Cinyphus*, Κίνυφος, fleuve, le même que le Cinyps. *Voyez* Cinyps.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ, (*b*) fleuve d'Afrique, dans la région, appellée Tripolitaine, vers le commencement de la grande Syrte, en de-çà du promontoire de Céphales, au-deſſus de la grande Leptis.

Hérodote dit que ce fleuve avoit ſa ſource dans une colline nommée le mont des Graces, qu'il traverſoit le païs d'une nation appellée *Macæ*, & ſe jettoit dans la mer. Selon Strabon, il y avoit un mur bâti par les Carthaginois, & un pont, à la faveur duquel on paſſoit quelques mauvais fonds qui avançoient dans le païs. Ce fleuve, qui étoit fort petit par rapport à l'étendue de ſon cours, eſt préſentement nommé Magro.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ, (*c*) contrée de l'Afrique Tripolitaine, ſituée entre le mont des Graces & la Méditerranée, & traverſée par le fleuve Cinyps, qui lui donnoit ſon nom.

Selon Hérodote, il n'y avoit point de païs, qui fût plus propre pour le bled, & qui en produisît davantage. Auſſi, la terre en étoit-elle noire, & humectée de fontaines; elle n'appréhendoit, ni les ſéchereſſes, ni les grandes pluies, quoiqu'il plût dans cet endroit de l'Afrique. Ce païs ne rapportoit pas moins que la contrée de Babylone. Celle des Éveſpérites étoit auſſi fort bonne; & dans les meilleures années, elle rendoit le centuple; mais, le païs de Cinyphs donnoit trois cens fois davantage qu'il n'avoit reçu.

C'eſt préſentement le païs de l'état de Tripoli, entre le mont

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 25. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 391.

(*b*) Strab. pag. 835. Herod. L. IV. c. 175. Ptolem. L. IV. c. 3. Plin. Tom. I. p. 247. Pomp. Mel. p. 31.

(*c*) Herod. L. IV. c. 198. Plin. T. I. p. 247.

Garian & la mer Méditerranée.

CINYPS, *Cinyps*, Κίνυψ. (*a*) Virgile ayant dit dans ses Géorgiques :

Nec minùs interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes;
Usum in castrorum & miseris velamina nautis.

Le grammairien Probus en a pris prétexte de mettre en Afrique au païs des Garamantes, une ville & un fleuve du nom de Cinyps. Servius avoit beaucoup mieux dit, [*Cinyphii hirci*] *Libyes à fluvio Cinyphe*, c'est-à-dire, les boucs Cinyphiens, ou de Libye à cause du fleuve Cinyps. Tous les bons commentateurs de Virgile ne cherchent point d'autre origine à ce mot *Cinyphii*, que le nom de ce fleuve, au bord duquel on nourrissoit des chevres. Rien n'empêche qu'on ne l'entende aussi du païs de même nom ; & cela convient mieux qu'à cette prétendue ville, dont Probus est vraisemblablement le fondateur. Le P. Catrou, dans sa traduction de Virgile, change le vers, & au lieu de *Cinyphii tondent hirci, setasque comantes*, il veut qu'on lise, *Cyniphiis tondent hircis setasque comantes*.

On ne dira rien du changement du génitif *Cinyphii hirci*, en un datif pluriel *Cinyphiis hircis*. Il peut être arrivé que la lettre *s* de *setas* ayant fait omettre à quelque copiste celle du mot *hircis*, des Grammairiens trouvant *hirci*, aient retranché aussi l'*s* de *Cinyphii* ; mais, pour le changement d'orthographe, on est surpris que ce Pere l'ait hazardé. Quand tous les manuscrits & toutes les éditions de Virgile auroient *Cyniphii* ou *Cyniphiis*, ce seroit toujouts une faute qu'il faudroit corriger, sur l'autorité de tous les Historiens & de tous les Géographes qui ont eu occasion de parler de Cinyps, n'y en ayant pas un, ni Grec ni Latin, qui n'ait écrit la première syllabe de ce nom par un *i* simple.

CINYRAS, *Cinyras*, (*b*) Κίνυρας, roi de Chypre, ou d'Assyrie selon d'autres, eut de Cenchris sa femme, une fille nommée Myrrha, dont il fut aimé, & qu'il reçut dans son lit sans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit si puissant, que ses richesses ont donné lieu au proverbe *Cinyræ opes*. On dit que son royaume fut détruit par les Grecs, auxquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au siege de Troye. Il est compté parmi les anciens devins, & on veut qu'il ait été l'amant & le prêtre de Vénus, & qu'il ait eu cinquante filles métamorphosées en alcyons, ou en pierres.

Quant aux rapports prétendus que M. le Clerc trouve entre Cirynas & Noé, ils sont si forcés,

(*a*) Virg. Georg. L. III. v. 311. *& seq.*
(*b*) Tacit. Hist. L. II. c. 3. Ovid. Metam. L. X. Myth. par. M. l'Abb. Ban. T. III. p. 13. *& suiv.*

qu'il seroit inutile d'en faire ici la discussion. Sans s'arrêter aux autres difficultés, comment les partisans de cette application se débarrasseront-ils de l'anachronisme grossier dans lequel ils s'engagent? Tout le monde sçait la grande étendue de tems qu'il y eut entre Noë & la prise de Troye. Est-il aisé de rapprocher deux hommes si fort éloignés l'un de l'autre, & de supposer avec vraisemblance qu'ils aient été contemporains?

On trouvera à l'article de Myrrha une histoire abrégée de ses incestes avec Cinyras, aussi-bien qu'une explication de cette fable. *Voyez* Myrrha.

CINYRUS, *Cinyrus*, (a) Κίνυρος, fils de Scintharus, étoit, au rapport de Lucien, un grand garçon, de belle taille, & fort bien fait. Il devint amoureux d'Hélène; & elle de lui. Leur amour ne put être long-tems caché; car, ils se faisoient mille caresses à table; & quelquefois après le repas ils s'égaroient tout seuls dans la forêt. A la fin, ils résolurent de se retirer dans quelqu'une des isles voisines. Ils prirent la nuit pour l'exécution de leur dessein, & cinglerent en haute mer; sans que personne s'en apperçût.

CIOS, *Cios*, Κῖος, (b) ville de l'Asie mineure dans la Bithynie. Pline dit que ç'avoit été une ville de commerce pour la Phrygie, qui en étoit voisine, & que les Milésiens l'avoient bâtie, quoique dans le lieu nommé Ascanie de Phrygie. C'est la même ville que Cius. *Voyez* Cius.

CIPPUS [M. GÉNUTIUS], *M. Genutius Cippus*, (c) apperçut des cornes sur son front en se regardant dans le Tibre; & s'imaginant que c'étoit une illusion, & que ses yeux étoient trompés par quelque fantôme qui avoit pris sa figure, il porta plusieurs fois ses mains sur sa tête, & toucha ce qu'il avoit vu. Cela l'obligea de s'arrêter comme il revenoit victorieux des ennemis du peuple Romain; & levant alors au ciel les yeux & les cornes: *ô Dieu*, dit-il, *quoi que ce prodige nous puisse annoncer! Si c'est une chose heureuse, que ce soit pour la patrie & pour le peuple de Rome; & s'il n'annonce que des malheurs, qu'ils tombent seulement sur moi.* En même tems, il fit brûler de l'encens sur un autel de gazon; il remplit des coupes de vin, & immola deux brebis pour chercher dans leurs entrailles l'explication de ce prodige. Lorsque le devin les eut regardées, il y vit de grandes choses, sans être pourtant éclairci de rien. Mais, dès qu'il eut levé les yeux de dessus les entrailles des victimes, & qu'il eut considéré les cornes de M. Génutius Cippus: *Je vous salue comme Roi*, dit-il. *Rome & l'Italie vous obéiront & obéiront à vos enfans; & les cornes que vous avez, sont des présages infaillibes que vous porterez la couronne. Ne différez donc pas davantage, hâtez-vous d'en-*

(a) Lucian. T. I. p. 762, 763.
(b) Plin. T. I. p. 289.
(c) Ovid. Metam. L. XV. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 70. & suiv.

trer dans la ville, les destins le veulent & vous le commandent; vous n'y serez pas plutôt entré qu'on vous en donnera l'empire, & vous y regnerez long-tems en paix, Prince aimé de votre peuple, & redouté de vos ennemis.

M. Génutius Cippus, ayant oui ces paroles, se retira comme d'horreur de celui qui les prononçoit, & détourna ses yeux de la ville. *Non, non*, dit-il, *je ne veux point de cet honneur, & je prie les Dieux immortels, de faire tomber autre part les menaces de ce présage. Je viverai plus justement dans un exil que sur un trône, & je me bannirai moi-même avec plus d'honneur & de gloire, que si j'entrois dans le Capitole avec un sceptre à la main.* En même tems, il manda le Sénat & le peuple; mais, avant que de se présenter à l'assemblée, il se couvrit d'une couronne de feuilles, pour empêcher qu'on ne vît ses cornes. Ensuite, il monta sur une levée de terre, qu'il avoit fait faire pour les soldats, & après avoir imploré les Dieux, suivant l'ancienne coûtume: » Il y a ici quelqu'un, » dit-il, qui sera bien-tôt votre » Roi, si vous ne le bannissez de » la ville. Je ne vous dirai point » son nom, je vous dirai seulement les signes qui vous le feront reconnoître. Il a des cornes sur le front, & les devins » vous menacent que s'il entre » une fois dans Rome, il sera » votre souverain, & vous imposera des loix. Il a été en son » pouvoir d'entrer glorieusement » dans la ville; mais, j'ai eu assez » de courage pour l'empêcher de » passer outre, quoiqu'il n'y ait » personne au monde qui me » touche de si près que lui. Empêchez donc, ô peuple Romain, qu'il n'entre avec vous » dans Rome; & si vous le jugez digne des fers, chargez son » corps de fers & de chaînes, ou » délivrez-vous de toute crainte » par le meurtre de ce tyran. «

Si on a quelquefois entendu siffler le vent dans un bois planté de pins, dit Ovide, ou si quelquefois l'on a entendu de loin le bruit que font les flots de la mer, on s'imaginera celui qui s'éleva des voix confuses d'un si grand peuple assemblé. Tout le monde parloit ensemble, tout le monde étoit étonné, & parmi cet étonnement & la confusion de tant de voix, on n'entendoit que celle-ci, qui éclatoit par-dessus les autres: *Qui est-ce? qui est-ce?* Ils se regardent tous au front, ils cherchent les cornes qui leur font peur; mais, pour les tirer de peine, M. Génutius Cippus reprenant la parole: *Voilà*, dit-il en se montrant, *voilà celui que vous cherchez*. En même tems, il se découvrit la tête, & fit voir les cornes qu'il avoit au front. Chacun baisse la vue à l'aspect de ce prodige; l'on en soupire de douleur, & quoique chacun aimât une tête si précieuse & si illustre, néanmoins, qui le pourroit croire? Chacun en détourna les yeux, & la regarda malgré soi. Mais, on ne put permettre que M. Génutius Cippus demeurât plus long-

tems ſans honneur. On lui remit ſur le front la couronne de ſon triomphe & de ſa victoire; & le Sénat, le voyant réſolu de ne rentrer jamais dans la ville, lui donna autant de terre qu'il en put renfermer depuis le matin juſqu'au ſoir, avec le ſillon d'une charrue. Pour conſerver la mémoire de la vertu d'un ſi grand homme, on fit graver ſur la porte, par où il étoit ſorti de la ville, une tête cornue qui lui reſſembloit.

La fable ſemble avoir repris cette aventure à l'Hiſtoire, comme ſi l'hiſtoire l'avoit auparavant priſe à la fable. En effet, elle paroît bien plus fabuleuſe qu'hiſtorique; & jamais hiſtoire ne reſſembla mieux à une fable que celle-ci. Néanmoins, quelques-uns ſe ſont efforcés de faire voir que cela pouvoit arriver, & que cette même humeur, de laquelle ſe forment les cornes des animaux, peut auſſi ſe rencontrer dans quelques hommes. Ils rapportent, ſur ce ſujet, pluſieurs exemples; & l'on dit même qu'au ſiecle dernier, il ſe trouva dans un bois, un payſan qui avoit une corne ſur la tête. De plus, les Céraſtes qui habitoient l'iſle de Chypre, & qui avoient des cornes à la tête, pourroient auſſi en ſervir de preuve.

Mais, en regardant ce que la nature peut faire, il ſemble que nous ayons perdu le ſoin de conſidérer ce que peut produire la vertu, dont les ouvrages ſont auſſi merveilleux que ceux de la nature. L'intention de cette fable eſt de nous montrer par l'exemple de M. Génutius Cippus, qui refuſe le royaume, & qui ſe bannit lui-même plutôt que de ſe rendre ſouverain, que l'homme de bien n'affectera jamais de ſe rendre maître de ſon païs, quelque favorable occaſion qui s'en préſente; qu'il choiſira plutôt l'exil, & tous les maux qui l'accompagnent, qu'une domination injuſte; & que ſi ſa patrie ne peut être heureuſe que par ſon malheur, il aimera ſon malheur qui rendra ſon païs heureux. Ainſi, Élius, Préteur, ſe rendit célebre par le choix qu'il fit lui-même de ſon infortune, pouvant jouir du bonheur que les augures lui promettoient. Car, un jour qu'il étoit ſur ſon ſiege, & qu'il y rendoit la juſtice, un pivert vint ſe repoſer ſur ſa tête; & l'aruſpice ou le devin, ayant été conſulté là-deſſus, répondit que tant qu'Élius conſerveroit cet oiſeau, ſa maiſon ſeroit heureuſe, & la république miſérable; mais, que ſi on le tuoit, le contraire ne manqueroit pas d'arriver. Élius, qui préféroit la gloire de ſon païs à la ſienne, le tua auſſi-tôt en la préſence du Sénat. Quelque tems après, ſuivant la réponſe du devin, il perdit à la bataille de Cannes dix-ſept jeunes hommes de ſa maiſon, dont le moindre étoit capable de la rendre glorieuſe; & depuis la république triompha de ſes ennemis, & ſon Empire devint ſi grand qu'il s'étendit par tout le monde.

Ce ſont là des exemples qui ſont bien dignes d'être imités, &

que l'on peut imiter. Sylla, Marius & Cinna, s'en moquerent autrefois, & les ambitieux d'aujourd'hui s'en moqueront de même. Mais, ce n'est pas le vice qu'il faut consulter pour sçavoir le prix de la vertu.

CIRATARINIENS, *Ciratarini*, (*a*) peuples de Sicile. Cicéron, qui nous en a conservé le nom, les range au nombre de ceux que Verrès avoit dépouillés. Leur ville n'étoit point considérable.

CIRCÉ, *Circe*, Κίρκη, (*b*) fille du Soleil & de la nymphe Pérsa, fille de l'Océan. Homère ajoûte qu'elle étoit sœur d'Æétès, roi de Colchos, qui vivoit du tems des Argonautes, Mais, selon Diodore de Sicile, elle étoit non sœur, mais fille d'Æétès, qui l'avoit eue d'Hécate.

Quelques Auteurs, qui regardent cette généalogie comme une fable, ont dit que cette Princesse n'a passé pour être la fille du Soleil, que parce qu'elle avoit une grande connoissance des plantes & de la médecine, dont Apollon, ou plutôt le Soleil, étoit le dieu. D'autres croyent que cette fiction est uniquement fondée, selon Diodore de Sicile, sur ce que son bisayeul s'appelloit Élius, ou Soleil.

Circé s'adonna à la connoissance des herbes, où elle réussit si bien, qu'elle trouva plusieurs remedes; mais, comme elle se servit de ses secrets pour se venger de ses ennemis par le poison, elle passa pour une magicienne. On dit même qu'ayant épousé le roi des Sarmates, ou des Scythes, elle l'empoisonna; ce qui la rendit si odieuse à ses sujets, qu'elle fut obligée de sortir de son royaume pour se retirer sur les côtes d'Italie, dans le lieu qui depuis porta le nom de promontoire Circéen, sur la mer de Toscane.

Apollonius assure qu'Apollon, pere de cette Princesse, la retira des mains de ses sujets, qui vouloient la faire périr, & la transporta sur son chariot en Italie; ce qui veut dire qu'elle échappa heureusement, & contre toute apparence, à la vengeance des Scythes, s'étant sauvée sur quelque vaisseau à voiles.

Homère donne le nom d'isle d'Æéa, au lieu où Circé étoit allée s'établir. Jason & Médée, après avoir tué & coupé par morceaux le jeune Absyrte, aborderent dans cette isle, pour y être expiés par Circé. Cette Princesse, sœur, ou selon d'autres, tante de Médée, les reçut avec bonté, sans les connoître. Ils s'avancerent l'un & l'autre, les yeux baissés, & sans proférer une seule parole, selon la coûtume des supplians, jusqu'au foyer, où Jason ficha en terre l'épée dont il avoit tué son beau-frere. Leur silence & leur situation firent aisément connoître à Circé qu'ils étoient

(*a*) Cicer. in. Verr. L. V. c. 85.

(*b*) Diod. Sicul. p. 173. Ovid. Métam. L. IV. c. 1, 6. *& seq.* Homer. Odyss. L. X. v. 135. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VI. p. 424. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 42, 43. T. VII. p. 251. T. XII, p. 127. *& suiv.* T. XVIII. p. 10.

fugitifs & coupables de quelque homicide, & elle se prépara à les expier. Elle fit d'abord apporter un petit cochon de lait qui tettoit encore, & l'ayant égorgé, elle frotta de son sang les mains de Jason & de Médée. On fit ensuite quelques libations à l'honneur de Jupiter expiateur. Après quoi, ayant fait jetter dehors les restes du sacrifice, elle brûla sur l'autel des gâteaux paîtris de farine, de sel & d'eau, & accompagna ces actions de prieres propres à fléchir la colère des cruelles Euménides. Dès que la cérémonie fut achevée, Circé fit asseoir ses hôtes sur des sieges magnifiques, pour les traiter splendidement. Il est inutile de dire ici qu'ayant reconnu sa niece, elle la chassa de son palais, sans oser pourtant lui faire aucun mauvais traitement, parce que Médée avoit imploré sa protection en état de suppliante.

Malgré les autorités sur lesquelles ce récit est appuyé, M. l'abbé Banier croit que Circé n'a d'autre rapport avec Médée, que la ressemblance de caractère; & il se fonde sur le témoignage de Strabon, qui remarque fort judicieusement qu'Homère ayant oui parler de la navigation de Jason dans la Colchide, & dans le ville d'Ææa, qui en étoit la capitale, & sçachant toutes les fables qu'on avoit publiées au sujet de Médée & de Circé, de leurs enchantemens & de la conformité de leurs mœurs, a dit qu'elles étoient parentes; & il a été suivi en cela par Onomacrite, & par Apollonius de Rhodes. Que si le même Homère a transporté le séjour de Circé au milieu de l'Océan, c'étoit pour donner plus de merveilleux au récit qu'Ulysse faisoit de ses aventures aux Phéaciens, qui aimoient les fictions, & étoient trop ignorans pour pouvoir le démentir.

Comme Circé vivoit à peu près au tems de la guerre de Troye, on pourroit croire qu'Ulysse aborda dans le lieu où elle habitoit, & que véritablement il en devint amoureux. C'est du moins ce qu'ont pensé ceux qui assurent qu'il en eut un fils nommé Télégone. Les charmes de cette Princesse lui ayant fait oublier le soin de sa gloire, ainsi qu'à ses compagnons, ils se plongerent dans les plaisirs d'une cour voluptueuse; ce qui a fait dire à Homère qu'elle les avoit changés en pourceaux. Et si l'on a ajoûté que Mercure donna à ce Prince, une plante nommée moly, avec laquelle il avoit évité les enchantemens de Circé, c'est pour nous apprendre qu'étant enfin revenu de ses égaremens, il avoit conseillé à ses compagnons de sortir d'un séjour si dangereux. Cette plante, si difficile à trouver, au rapport d'Homère, est la prudence dont Ulysse fit usage pour retirer ses soldats du séjour de la volupté; & l'on doit croire que tous les changemens qu'Homère, Ovide & tous les autres Poëtes, disent que cette Princesse opéroit, étoient plutôt les effets de ses charmes & de sa beauté, que de sa magie, quoiqu'Homère fasse

assez entendre que les breuvages qu'elle donnoit opéroient ces merveilles. » Vous sçavez, dit-il, ce » que l'on conte du chant des » Sirènes, & des breuvages de » Circé. Si Ulysse eût été aussi » insensé, & aussi esclave de ses » passions que ceux de sa suite, » & qu'il eût bu sans précaution » dans la coupe de cette magicienne, ou l'eût vu comme ces » animaux, qui n'aiment que la » fange & l'ordure, traîner une » vie honteuse sous l'empire d'une » infâme prostituée. «

Pour soûtenir la qualité de magicienne, qu'on donnoit à Circé, on alla jusqu'à dire qu'elle possédoit l'art de faire descendre les étoiles du ciel, afin de nous faire voir que la volupté abrutit les ames les plus élevées; si toutefois on n'aime mieux dire avec Bochart, [car les moralités sont bien arbitraires], que la fable des enchantemens de Circé venoit du mot Phénicien *lat*, ou *latim*, qui veut dire enchantemnnt, d'où tous les Latins ont été appellés des enchanteurs. Bochart avoit lu dans les Anciens, que le païs Latin abondoit en plantes venimeuses, & propres à faire des sorts & des enchantemens, ainsi qu'on peut le voir dans Théophraste, dans Strabon, dans le Scholiaste d'Apollonius, & dans plusieurs autres.

Comme la Princesse, dont nous parlons, excella dans cet art, & surpassa de beaucoup les autres habitans de ce païs, c'est sans doute ce qui a fait dire qu'elle étoit fille d'Apollon, le dieu de la médecine, à laquelle appartient la connoissance des plantes.

Au reste, ce qu'il y a de plus vrai dans toute cette Histoire, c'est que Circé, malgré ses enchantemens & ses mœurs dépravées, ne laissa pas de recevoir les honneurs divins; & du tems de Cicéron, elle étoit encore adorée par les habitans de la côte d'Italie, où elle avoit fixé son séjour.

Remarquons d'après un sçavant Mythologue, qu'il y a eu deux Circés, qu'on a confondues dans la suite. Celle, que Diodore de Sicile, d'après Hésiode, dit être petite fille du Soleil, étoit plus ancienne qu'Ulysse, puisqu'elle vivoit du tems des Argonautes, & qu'elle étoit sœur d'Æétès. Celle, chez qui Ulysse s'arrêta, & qui regnoit sur les côtes d'Italie, vers le tems de la guerre de Troie, étoit fille de la première Circé, arrière-petite-fille d'Élius, & sœur d'Æétès II. Comme peu d'Auteurs distinguent ces deux Circés, & ces deux Æétès, Rois de Colchos, on ne doit pas s'étonner de trouver tant d'obscurité dans cette histoire. Bocace, qui est le Mythologue dont nous parlons, avoit pour lui l'autorité de Théodontion, dont l'ouvrage est perdu.

Ovide ajoûte, à tout ce qu'on vient de dire, que Circé, étant devenue amoureuse de Picus, roi d'Italie, le changea en pivert.

CIRCÉEN (*a*) [le promon-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1.

toire], *Circæum Promontorium*, Χιρκαῖον ἄκρον. Ce promontoire étoit situé en Italie, auprès de la ville de Circées, au païs des Volsques.

CIRCÉEN [le mont], (*a*) *Mons Circæus*, ὄρος κιρκαῖον. Cette montagne d'Italie, auprès de laquelle on voyoit la ville de Circées, s'appelle présentement monte Circello, dans la campagne de Rome. Elle est fort haute, & paroît une isle, étant environnée de la mer de Toscane vers le midi, & des Palus pontines au nord.

CIRCÉES, *Circeii*, (*b*) ville d'Italie, au païs des Volsques, située près du promontoire Circéen, au pied d'une montagne, qui se nomme aujourd'hui monte Circella. Tarquin le superbe, roi de Rome, voulant étendre les bornes de son Royaume par des colonies, en envoya une à Circées, dans l'espérance que cette place, seroit très utile à Rome, tant par terre que par mer. Dans la suite, C. Marius, si connu sous le nom de Coriolan, s'étant retiré chez les Volsques, après avoir été banni de Rome, fut mis, comme on sçait, à la tête des armées que ces peuples vouloient opposer aux Romains. Pour sa première expédition, il chassa de Circées tous ceux que la république y avoit envoyés en colonie, & remit cette ville en la dépendance des Volsques.

Pline dit que cette ville étoit autrefois entourée de la mer, & entièrement isolée; sur quoi il cite l'autorité d'Homère. Le pere Hardouin accuse Pline de n'avoir pas bien entendu le poëte Grec, & prête à ce dernier une allégorie assez ingénieuse. » L'isle de » Circé, dit-il, c'est la terre en» tourée par tout de l'Océan, » & Homère l'appelle Αἰαία, » c'est la même qu'il nomme ail» leurs φυσίζωος αἶα, parce » qu'elle produit tout ce qui est » nécessaire à la nourriture des » hommes. Homère donne à » Circé un frere, nommé Æétès, » c'est-à-dire, terrestre. Il feint » qu'ils avoient l'un & l'autre le » Soleil pour pere, & pour mere » la nymphe Persa, fille de l'O» céan; ce frere de Circé, ou » de la Terre, est la vigueur de » la terre, causée par le Soleil, » & nourrie par les eaux de l'O» céan. « C'est ainsi que les Mythologues s'exercent à trouver un sens physique ou moral dans les fixions d'Homère, quoique vraisemblablement ce poëte n'y ait jamais entendu tant de finesse.

Théophraste, qui, selon le témoignage de Pline, est le premier étranger qui ait écrit avec soin touchant les Romains, parle de cette isle dans le livre de l'histoire des plantes, qu'il a écrit sous Nicodore, magistrat des Athéniens, c'est-à-dire, l'an de Rome 440, & dit que l'isle de Circées avoit quatre vingts stades, c'est-

(*a*) Strab. p. 232.

(*b*) Strab. p. 231, 232. Tit. Liv. L. I. c. 55. L. II. c. 39. L. VI. c. 12, 21. Plin. T. I. p. 114, 152, 153. Ptolem. L. III. c. 1.

à dire, dix mille pas de grandeur. Pline conclut de-là que tout ce qu'il y a de terre au tour de cette isle, outre les dix mille pas de circuit, dont on vient de parler, est un accroissement qui a été ajoûté à l'Italie.

Sur les ruines de cette ville, est présentement un village nommé Santa Felicita. Ortélius a été trompé, quand il a cru que c'étoit présentement Civita-Vecchia, qui en est à environ soixante-dix milles.

CIRCEIENS, *Cierceienses*, étoient les habitans de Circées. *Voyez* Circées.

CIRCÉSIE, *Circesium*, (*a*) Κιρκήσιον, ville d'Asie. Eutrope l'appelle Circessum, ce qui est une faute des copistes; car, Pæanius, son traducteur Grec, dit fort bien Κιρκήνσιον, avec un ν de trop à la vérité. Eutrope, parlant de la mort de l'empereur Gordien, dit: » Le soldat lui érigea » un monument à vingt milles » de Circessum, qui est une for- » teresse appartenante encore aux » Romains, au pied de laquelle » passe l'Euphrate. «

La Notice de l'Empire met Circésium dans le département de l'Osrhoëne. Capitolin appelle cette forteresse Circeium Castrum, & dit qu'elle étoit sur les frontières de Perse. Il prétend que c'est là que fut élevé le monument, dont il rapporte même l'Inscription.

Ammien-Marcellin l'appelle Cercusium, & dit que c'est une place forte, très-sûre & bien bâtie, dont l'Abora & l'Euphrate entourent les murs, & font une espèce d'isle. Il ajoûte que l'empereur Dioclétien la trouvant petite & trop exposée, l'entoura de murs & de hautes tours.

Cela est conforme à ce que dit Procope, que Circésion est une forteresse dans la Mésopotamie, à l'endroit où le fleuve Morras se décharge dans l'Euphrate. Ce fort relevoit des Romains, & avoit été construit par l'empereur Dioclétien. Mais, Justinien voyant qu'il avoit été tellement ruiné par l'injure du tems, qu'il étoit abandonné, le rebâtit, & en fit une ville fort grande & fort considérable. On ne l'avoit pas enclos tout-à-fait des murailles du tems de Dioclétien, mais seulement jusques sur les bords de l'Euphrate, où l'on avoit élevé deux tours aux deux côtés, dans la pensée que ce fleuve le défendoit assez de ce côté-là. L'Euphrate ayant miné, avec le tems, le pied de la tour, qui étoit du côté du midi, de telle sorte qu'elle sembloit près de tomber, à moins qu'on ne la réparât promptement; Justinien à qui Dieu avoit réservé la gloire d'être le restaurateur de toutes les parties de l'Empire, soûtint la tour, & continua la muraille le long de l'Euphrate. Il en éleva une autre en dehors, à l'endroit où les deux fleuves se rencontroient, & rendit la place imprenable. De plus, il y laissa une forte garnison sous un vaillant

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 384. T. VI. p. 184.

commandant. Il répara encore le bain public, qui ne pouvoit plus servir, & l'embellit de plusieurs ornemens. Le cours du fleuve ayant affoibli par la suite des années, l'édifice qui avoit été bâti au-dessus des fourneaux, Justinien le fit réparer de telle sorte, que l'eau ne le put plus endommager, & il conserva de la sorte le divertissement du bain à la garnison.

CIRCONFLEXE [Accent], *Accentus Circumflexus*. Cet accent indique une syllabe longue. En François, l'accent grave se marque avec un petit chapiteau sur la syllabe, qui marque souvent le retranchement de quelque lettre, qui faisoit la syllabe longue & ouverte, comme *pâte* pour *paste*, *tête* pour *teste*, *nous fûmes* pour *nous fusmes*.

En Grec, autrefois on le marquoit de même que nous le marquons en François. Mais, depuis que les copistes eurent changé la forme des caractères, & qu'ils eurent mis en usage les lettres courantes, ils changerent aussi la forme de l'accent circonflexe; & au lieu d'en former l'angle avec soin, il l'arrondirent, & en écrivant vîte, ils y ajoûterent un trait, qui enforma un *s* renversée, & couchée horizontalement, ce qui produit cette figure ͂, au lieu de celle-ci ^.

CIRCONLOCUTION, *Circumlocutio*, *Circuitio*, tour d'expression, dont on se sert, ou lorsqu'on n'a pas pour ainsi dire sous la main, le terme propre à exprimer directement & immédiatement une chose, ou lorsqu'on s'abstient d'employer le terme propre par respect pour ceux à qui l'on parle, ou pour quelqu'autre raison. Ce mot est composé du Latin *Circum loquor*, je parle au tour.

En rhétorique, la Circonlocution est une figure qu'on emploie pour éviter d'exprimer, en termes directs, des choses dures, ou désagréables, ou peu convenables, qu'on fait entendre en empruntant d'autres termes qui rendent la même idée, mais d'une manière adoucie, & en la palliant.

Cicéron, par exemple, ne pouvant nier que Clodius n'eût été tué par Milon, ou du moins par ses ordres, l'avoue indirectement par cette Circonlocution: *Les domestiques de Milon, n'ayant pu secourir leur maître, qu'on disoit avoir été tué par Clodius, firent en son absence, & sans sa participation ou son consentement, ce que chacun pourroit attendre des siens en pareille occasion.*

CIRCONSPECTION, RETENUE, CONSIDÉRATION, ÉGARDS, MÉNAGEMENS. Une attention réfléchie & mesurée sur la façon de parler, d'agir, & de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction, plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale que ces cinq mots représentent d'abord, suivant la remarque de M. l'abbé Girard. Voici ce semble les différences qu'on y peut mettre.

La circonspection est principa-

lement dans le discours ; la retenue est dans les paroles comme dans les actions, & a pour défaut opposé l'impudence ; la considération, les égards, & les ménagemens sont pour les personnes, avec cette différence, que la considération & les égards sont plus pour l'état, la situation & la qualité des gens que l'on fréquente, & que les ménagemens regardent plus particulièrement leurs inclinations & leur humeur.

La considération semble encore indiquer quelque chose de plus fort que les égards ; elle marque mieux le cas qu'on fait des personnes que l'on voit ; l'estime qu'on leur porte en réalité, ou seulement en apparence, ou un devoir qu'on leur rend. Les égards tiennent davantage aux règles de la bienséance & de la politesse.

Toutes ces qualités, *circonspection*, *retenue*, *considération*, *égards*, *ménagemens*, sont uniquement les fruits de l'éducation, & l'on peut les posséder éminemment sans être plus vertueux. Mais, comme on ne cherche guere dans la société que l'écorce, on a mis à ces qualités, bonnes en elles-mêmes, un prix fort supérieur à leur valeur. Les gens du monde, n'ont par-dessus les autres hommes qu'ils méprisent, qu'un peu de vernis qui les couvre, & qui cache à la vue, leur médiocrité, leurs défauts, & leurs vices.

CIRCUMPADANI CAMPI, (*a*) nom que Tite-Live donne aux plaines qui s'étendoient depuis les bords du Pô jusqu'au pied des Alpes.

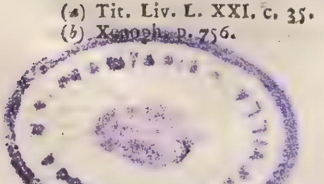
CIRIADE, *Ciriada*, lieu municipal, ou bourg de l'Attique dans la tribu Hippothoontide, selon Étienne de Byzance & Hésychius.

CIRIBE, *Ciribus*, Κιριβός, (*b*) certain personnage, qui gagnoit sa vie à faire du pain, & en faisoit vivre toute sa famille.

CIRNUS, *Cirnus*, (*c*) roi de l'isle de Théramène, fut, selon Justin, pere d'Aristée, surnommé Battus ou le Begue. Ce Prince, chagrin & même honteux que son fils, devenu grand, ne sçût pas encore parler, alla à Delphes, & fit des prieres à Apollon sur le sujet qui l'amenoit. Il lui fut répondu que Battus passât en Afrique, qu'il fondât une ville, & que ce seroit-là qu'il recouvreroit l'usage de la parole. Comme cette réponse paroissoit une espèce de moquerie [car qu'elle apparence qu'on pût trouver assez de monde dans une isle aussi déserte que Théramène, pour aller fonder une ville dans un païs aussi étendu que l'Afrique, ainsi que l'oracle l'ordonnoit] Cirnus en négligea les avis. Le dieu, traitant ce Roi & ses sujets comme des rebelles, les affligea quelque tems après d'une peste si violente, qu'ils furent contraints de lui obéir, quoiqu'ils fussent en si petit nombre, qu'un

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 35.
(*b*) Xenoph. p. 756.

(*c*) Just. L. XIII. c. 7.



ſeul vaiſſeau étoit plus que ſuffiſant pour les porter tous. Quand ils eurent abordé en Afrique, ils donnerent la chaſſe aux habitans du mont Cyra dont ils s'emparerent, tant à cauſe de l'agrément du lieu, que pour la commodité de l'eau, qu'une fontaine leur fourniſſoit en abondance. Ce fut-là que la langue de Battus, leur chef, commmença à ſe dénouer, & que ce Prince ſe mit à parler pour la première fois.

Ce récit eſt tiré de Juſtin, mot pour mot. D'autres anciens Auteurs racontent la choſe différemment, ſurquoi on peut conſulter l'article de Battus.

CIRQUE, *Circus*, (*a*) grand bâtiment, toujours plus long que large, où l'on donnoit différens ſpectacles.

Un des bouts, le plus étroit, étoit terminé en ligne droite; l'autre étoit arrondi en demi-cercle. Les deux côtés, qui partoient des extrêmités de la face droite, & qui alloient rencontrer les deux extrêmités de la face circulaire, étoient les plus longs; ils ſervoient de baſe à des ſieges ou gradins placés en amphithéatre pour les ſpectateurs. La face droite & la plus étroite étoit compoſée de douze portiques pour les chevaux & pour les chars; on les appelloit carceres; là il y avoit une ligne blanche, d'où les chevaux commençoient leurs courſes. Aux quatre angles du Cirque, ſur le pourtour des faces, il y avoit ordinairement quatre corps de bâtimens quarrés, dont le haut étoit chargé de trophées; quelquefois il y en avoit trois autres dans le milieu de ce pourtour, qu'on appelloit meniana.

Le milieu de l'eſpace, renfermé entre les quatre façades dont nous venons de parler, étoit occupé par un maſſif d'une maçonnerie très-forte, de douze pieds d'épaiſſeur, ſur ſix de haut; on l'appelloit *Spina circi*. Il y avoit ſur la Spina des autels, des obéliſques, des pyramides, des ſtatues, & des tours coniques. Quelquefois les tours coniques étoient élevées aux deux extrêmités ſur des maſſifs de pierres quarrées, & ſéparées par un petit intervalle de la Spina; enſorte qu'elles partageoient chacun des eſpaces des extrêmités de la Spina aux façades intérieures du Cirque en deux parties, dont la plus grande de beaucoup, étoit entre la façade & les tours. Au-deſſous des gradins en amphithéatre, placés ſur les façades du Cirque, on avoit creuſé un large foſſé rempli d'eau, & deſtiné à empêcher les bêtes de s'élancer ſur les ſpectateurs; ce foſſé s'appelloit Euripe.

Les jeux, les combats, les courſes, &c. ſe faiſoient dans l'eſpace compris de tous côtés, entre l'Euripe & la Spina; cet

(*a*) Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. p. 126. Tom. II. Préf. p. 19. *& ſuiv.* T. VIII. p. 428. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 275. *& ſuiv*, Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 167. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 280, 314, 315. Tom. IX. p. 22. *& ſuiv.* T. XIII. p. 480. T. XVII. p. 209, 219, 220. T. XXI. p. 344.

espace s'appelloit Aréa.

A l'extérieur, le Cirque étoit environné de colonnades, de galeries, d'édifices, de boutiques de toutes sortes de marchands, & de lieux publics.

Les bâtimens qu'on appelloit Cirques à Rome, s'appelloient en Grec Hippodromes. On en attribue l'institution à Romulus, qui les appella *Consualia*, nom pris de Consus, dieu des conseils, que quelques-uns confondent avec Neptune équestre. Les jeux, qui se célébroient dans les Cirques, se faisoient auparavant en pleine campagne, ensuite dans de grands enclos de bois, puis dans ces superbes bâtimens dont nous allons parler.

On célébroit dans les Cirques, des courses de chars, des combats de gladiateurs à pied, des combats de gladiateurs à cheval, la lutte, les combats contre les bêtes, les exercices du manège par les jeunes gens, les combats navaux.

On comptoit à Rome jusqu'à quinze Cirques; mais, ils n'étoient pas tous, ni de la même grandeur, ni de la même magnificence.

Nous allons en rendre compte en commençant par le grand Cirque.

1.o

Grand Cirque.

Le grand Cirque étoit dans l'onzième région. On l'appelloit le grand, parce qu'on y célébroit les grands jeux, ou les jeux consacrés aux grands Dieux, ou parce qu'il étoit le plus grand des Cirques. Il étoit dans la vallée Murcia, entre les monts Palatin & Aventin. Il fut commencé sous Tarquin l'ancien. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains s'y faisoient porter des banquettes de bois, appellées fori, qu'on remportoit à la fin des jeux. Il fut dans la suite orné, embelli, & renouvellé sous plusieurs Empereurs, mais sur tout sous Jules César. Sa longueur étoit de trois stades & demi, & sa largeur de quatre arpens. Il pouvoit contenir 150000, selon quelques-uns, 260000, ou même 380000 selon d'autres. Sa façade de dehors avoit deux rangs d'architecture à colonnes, au-dessus desquels il y avoit un plus petit ordre. A son extrêmité circulaire, il y avoit trois tours quarrées, & deux à l'autre extrêmité. Dans les derniers tems, ces tours appartenoient à des Sénateurs, & passoient à leurs enfans. Le bas de ce Cirque en dehors étoit un rang de boutiques ménagées dans les arcades les plus basses. Son Euripe avoit dix pieds de largeur, sur autant de profondeur. La première rangée des sieges étoit de pierre, les autres de bois.

L'Empereur Claude fit mettre en marbre les carceres, ou endroits, d'où partoient les chevaux & les chars, & dorer les bornes, & désigna une place sur la Spina pour les Sénateurs. Les carceres étoient à la petite façade du côté du Tibre, au nombre de douze. La première chose, que l'on trouvoit en s'approchant de la Spina, par ce côté, étoit le petit

temple appellé *Ædes Murciæ*, ou autel dédié à Vénus. Vers ce temple étoit celui du dieu Consus ; il touchoit presque les trois pyramides rangées en ligne droite qu'on appelloit *metæ*, les bornes. Il y en avoit trois autres à l'autre bout, ce qui ne faisoit que six, quoique Théodoric en ait compté sept.

La Spina étoit contenue entre ces trois bornes d'un côté, & les trois autres bornes de l'autre. Il y avoit d'abord sur la Spina, l'autel des lares, puis l'*ara potentium*, l'autel des Dieux puissans ; deux colonnes avec un fronton formant comme l'entrée d'un temple ; un autre morceau semblable, dédié à Tutéline avec un autel ; une colonne portant la statue de la Victoire, quatre colonnes dont l'architrave, la frise, la corniche, étoient ornées & surmontées de dauphins. Elles formoient une espèce de temple à Neptune ; la statue de Cybèle assise sur un lion, au pied du grand obélisque, vers le centre du Cirque, un temple du Soleil ; un trépied à la porte de ce temple ; une statue de la Fortune sur une colonne ; un bâtiment à colonnes, couronné de pierres rondes, oblongues & dorées, qu'on appelloit les œufs des courses, *ova curriculorum*, & qu'on ôtoit pour compter le nombre des courses ; des temples, des colonnes, des statues, &c. ; une statue de la Victoire sur une colonne ; l'autel des grands Dieux ; un obélisque plus petit que le précédent, consacré à la Lune ; enfin les trois autres bornes, *metæ*.

Auguste fit substituer un obélisque à un grand mât, qui étoit dressé au milieu du Cirque, & qui lui donnoit l'air d'un vaisseau. L'empereur Constance y en éleva un second plus haut que le premier. Celui-ci est maintenant à la *porta del Popolo* ; l'autre est devant l'église Latéranne. Aux façades du Cirque en-dedans, il y avoit comme aux amphithéatres le podium ou place des Sénateurs, au-dessus les sieges des Chevaliers Romains ; plus haut une grande galerie régnant tout au tour du Cirque ; au-dessus de cette galerie de nouveaux gradins continués par ordre au-dessus des autres jusqu'au haut de la façade, où les derniers gradins étoient adossés contre l'extrêmité du petit ordre d'architecture dont nous avons parlé.

Dans les jours de jeux, on jonchoit l'arene de sable blanc. Caligula & d'autres Empereurs y firent répandre pour plus de magnificence, du cinnabre, du succin & du bleu. On y avoit pratiqué un grand nombre de portes. Il fut brûlé sous Néron, & il s'écroula sous Antonin le pieux ; mais, on le releva toujours, jusqu'à ce qu'il fut rasé entiérement, sans qu'on sçache à quelle occasion. Il n'en reste plus que des vestiges, à l'endroit appellé Valle di cerchi

2.°

Cirque d'Adrien.

Le Cirque d'Adrien étoit dans la quatorzième région, près de l'endroit où est aujourd'hui le château Saint-Ange. Il fut ainsi ap-

pellé de l'empereur Adrien qui le fit construire. Il n'étoit pas magnifique. Les uns prétendent que ce ne fut qu'un enclos de bois ; d'autres, qu'il étoit de pierre noire. On croit encore en remarquer des vestiges

3.°

Cirque d'Alexandre Sévère.

Ce Cirque étoit dans la neuvième région, où est à présent la place Navonne. On en voit la figure sur quelques monnoies d'Alexandre Sévère. On l'appelloit aussi le Cirque agonal, parce qu'on y avoit célébré les jeux de Janus Agonius. On prétend que c'est par corruption d'Agonius qu'on a fait le nom de Navonne. On dit qu'on découvrit des restes de ce Cirque, en creusant les fondemens de l'église de sainte Agnès.

4.°

Cirque d'Antonin Caracalla.

Le Cirque d'Antonin Caracalla, ou peut-être de Gallien, étoit dans la première région, à l'endroit où est aujourd'hui la porte saint Sébastien, anciennement appellée la porte Capène. On croit en voir des restes entre l'église saint Sébastien & le Capo di Bove. Le pape Innocent X fit ériger son obélisque sur la magnifique fontaine de la place Navonne. L'aire de ce Cirque est actuellement une prairie de 223 cannes de long, sur 33½ de large.

5.°

Cirque d'Aurélien.

Le Cirque d'Aurélien étoit dans la cinquième région ; mais il faudroit plutôt l'appeller le Cirque d'Éliogabale, parce qu'Aurélien ne fit que le réparer.

6.°

Cirque Castrensis.

Le Cirque Castrensis étoit devant la porte Lubicana ou de Préneste, aujourd'hui la porte Maggiore, non loin de l'amphithéatre Castrensis, derrière Sainte-Croix en Jérusalem. On prétend qu'il n'étoit qu'à l'usage des soldats, & que c'est aussi le même que celui d'Éliogabale.

7.°

Cirque de Domitia.

Ce Cirque étoit dans la quatorzième région. Il y a lieu de conjecturer que c'étoit le même que celui d'Adrien.

8.°

Cirque d'Éliogabale.

Le Cirque d'Éliogabale étoit dans la quinzième région. Son obélisque est regretté des Sçavans ; il étoit chargé d'hiéroglyphes. Il restoit encore, il n'y a pas longtems, des vestiges de ce Cirque.

9.°

Cirque de Flaminius.

Le Cirque de Flaminius étoit dans la neuvième région, dans des prés appellés alors *prata Flaminia.* Il fut bâti l'an 530 par Cneius Flaminius, Censeur, le même qui fut défait par Annibal près du lac Trasimène. Il avoit une double galerie de colonnes corinthiennes. Il étoit hors de la

ville. C'étoit-là que commençoit la marche des triomphes. On y donnoit la paie aux soldats. On y célébroit les jeux Appollinaires & les Nundines. Quand il étoit inondé du Tibre, la célébration des jeux se transféroit au mont Quirinal. On croit qu'il fut ruiné dans la guerre des Goths & de l'empereur Justinien; & l'on prétend qu'en 1500, on en voyoit encore des vestiges, à l'endroit où est aujourd'hui l'église de saint Nicolo alle Calcare.

10.°

Cirque de Flore.

Le Cirque de Flore étoit dans la sixième région, dans un enfoncement, entre le Quirinal & le Pintius. C'étoit-là qu'on célébroit les jeux Floraux. On prétend que ce fut un théatre. Il s'appelle aujourd'hui la Piazza Grimana.

11.°

Circus Intimus.

Ce Cirque étoit dans la vallée Murcia; mais, comme le grand Cirque s'y trouvoit aussi, on les confond.

12.°

Cirque de Jules César.

On prétend que ce Cirque s'étendoit depuis le mausolée d'Auguste jusqu'à la montagne voisine; mais, il y a du doute, même sur son existence.

13.°

Cirque de Néron.

Le Cirque de Néron étoit dans la quatorzième région, entre le Janicule & le Vatican, où est aujourd'hui l'église de saint Pierre de Rome, devant laquelle Sixte-Quint fit placer son obélisque.

14.°

Cirque de Salluste.

Le Cirque de Salluste étoit dans la sixième région, près de la porte Colline, vers le Quirinal & le Pintius. Il en reste des vestiges, quoique la plus grande partie en soit comprise dans les jardins Ludovisiens, où l'on en voit l'obélisque.

15.°

Cirque Vatican.

Ce Cirque est le même que celui de Néron.

CIS, *Cis*, Κὶς (*a*) fils de Jéhiel, appellé aussi Abigabaon, & de Maacha. L'Écriture lui donne plusieurs freres.

CIS, *Cis*, Κὶς, (*b*) de la tribu de Benjamin, étoit un homme puissant & fort. Le premier livre des Rois dit que Cis étoit fils d'Abiel; & le premier livre des Paralipomènes, qu'il l'étoit de Ner. Tout le monde sçait que Cis fut pere de Saül, premier roi des enfans de Juda.

CIS, *Cis*, Κὶς, (*c*) lévite de la famille de Mérari. Il étoit fils d'Abdi.

(*a*) Paral. L. I. c. 8. v. 30.
(*b*) Reg. L. I. c. 9. v. 1, 2. Paral. L. I. c. 8. v. 33. c. 9. v. 39.
(*c*) Paral. L. II. c. 29. v. 12.

CISALPIN, *Cisalpinus*, nom dont les Romains se servoient pour marquer qu'un peuple, un païs étoient en de-çà des Alpes à leur égard ; ainsi, ils disoient la Gaule Cisalpine pour distinguer ce que les Gaulois possédoient en Italie, d'avec la Gaule proprement dite, qui étoit au de-là des Alpes par rapport à eux.

CISALPINE [la Gaule], *Gallia Cisalpina*. *Voyez* Gaule Cisalpine.

CISIA, *Cisia*, (*a*) sorte de voiture des Anciens. Cicéron en fait mention dans son oraison pour Sext. Roscius Amérinus. C'est la même qui suit.

CISIUM, *Cisium*, (*b*) étoit une espèce de char fort léger, à deux roues, dans lequel on mettoit une caisse de bois ou d'osiers, où s'asseioit l'homme qui alloit sur cette voiture. Il étoit tiré à trois mules. On s'en servoit quand on vouloit faire diligence. Dans les passages des Auteurs qui parlent du Cisium, ce sont roujours des hommes qui vont dans cette voiture, & jamais des femmes.

CISON, *Cison*, Κισῶν, *ou* CISSON, *ou* KISSON, (*c*) torrent de Palestine, qui avoit sa source dans la vallée de Jezraël, couloit le long de cette vallée, au midi du mont Thabor, & alloit se dégorger au port de Ptolémaïde dans la Méditerranée. Le pere Nau dit, en parlant des montagnes à une lieue desquelles passe ce torrent, autant qu'il put juger à la vue, qu'il est là sec la plus grande partie de l'année, & qu'il n'a de l'eau en tout tems, que depuis Eudor, dont il est proche jusqu'à la mer de Galilée, où il se décharge du côté d'Orient. Il ajoûte : il en a aussi toujours, à ce qu'on m'a dit, vers le mont Carmel, le long duquel il coule, & va s'emboucher dans la mer Méditerranée à l'Occident.

Le torrent de Cison est célebre dans l'Écriture. Dans le livre des Juges, le Seigneur dit à Barac, par la bouche de Déborá : » Quand » vous serez au torrent de Cison, » je vous amenerai Sisara, général de l'armée de Jabin, avec » tous ses chariots & toutes ses » troupes, & je vous le livrerai » entre les mains. « On sçait que la chose fut exécutée à la lettre. Ce fut auprès du torrent de Cison, qu'Élie fit mourir les prophetes de Baal.

CISPIUS [le Mont], *Cispius Mons*. C'étoit une montagne de la ville de Rome, selon Festus, qui en fait une des six collines qui formoient le mont Esquilin. Varron semble distinguer le mont Cispius du mont Esquilin. Le mont Cispius, dit-il, a sept sommets auprès du temple de Junon Lucine ; c'est où demeure l'officier, à la garde duquel ce temple est confié.

CISPIUS [L.], *L. Cispius*, (*d*) lieutenant de César, qui le fit

(*a*) Cicer. Orat pro Sext. Rosc. Amer. c. 11.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 192.

(*c*) Judic. c. 4. v. 7. *&* *seq.* c. 5. v. 21. Reg. L. III. c. 18. v. 40. Psalm. 82. v. 10.

(*d*) Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 798.

fit partir un jour à la tête de vingt-sept galères, avec ordre de se tenir à l'ancre à Thapse pour servir d'escorte à ses convois.

CISPIUS [M.], *M. Cispius*, (*a*) tribun du peuple, qui fut chassé de la place publique par les partisans de Clodius. Cicéron, qui le nomme dans son oraison pour P. Sestius, en fait un grand éloge.

CISSÉE, *Cisseus*, (*b*) roi de Thrace, fut pere d'Hécube, qui épousa Priam.

CISSÉE, *Cisseus*, (*c*) fils de Mélampe, compagnon des périlleux travaux d'Hercule. Le grand Gyas étoit frere de Cissée; ils étoient armés, l'un & l'autre, d'énormes massues, qui abattoient des rangs entiers de soldats. Mais, ni leurs forces, ni les leçons de Mélampe leur pere, ni les armes même d'Hercule, ne purent les garantir du coup que leur porta Énée, & dont ils furent renversés.

CISSÉUS, *Cisseus*, rivière dont parle Apollodore.

CISSÉUS, *Cisseus*, Κισσεὺς, (*d*) petit Prince, dont l'État étoit voisin de la Macédoine. Il fut défait par Caranus, roi des Macédoniens.

CISSIE, *Cissia*, Κισσίη, (*e*) contrée d'Asie. Hérodote, parlant des Matienes, dit: » Ils sont voi» sins de la Cissie, où est située » la ville de Suse, près du fleuve » Choaspe. « Dans un autre endroit, il s'exprime ainsi: « Il y a » de l'Arménie jusqu'à Matiene, » quatre gîtes; & de Matiene » jusqu'à la Cissie, & jusqu'au » fleuve Choaspe, que l'on passe » aussi dans des bateaux, & sur » lequel est bâtie la ville de Suse, » il y en a treize, en quarante deux » parasanges & demi. » *Voyez* Cissiens.

CISSIENNES [les Portes], *Cissiæ Portæ*. (*f*) Hérodote parle de ces portes, & il nous apprend que c'étoit des portes de Babylone, qu'on appelloit ainsi. C'étoient peut-être celles où aboutissoit la route du païs des Cissiens.

CISSIENS, *Cissii*, Κίσσιοι, (*g*) peuples d'Asie, dont il est parlé dans Diodore de Sicile. Ils habitoient un canton de la Médie, à une journée de Babylone, selon Philostrate. Ce canton est connu sous le nom de Cissie. Diodore de Sicile nous donne les Cissiens pour une nation très-belliqueuse.

Hérodote parle aussi des Cissiens. Selon lui, ils formoient avec les Susiens, la huitième satrapie, qui payoit au roi des Perses, trois cens talens tous les ans. Les Cissiens se trouverent à l'expédition de Xerxès contre la Grece; & ils marchoient sous la conduite d'Anaphes ou d'Anaphanes, fils d'Otanes; ils portoient les mêmes armes que les Perses, & étoient vêtus de la même sorte,

(*a*) Cicer. Orat. pro Sest. c. 64.
(*b*) Virg. Æneid. L. XI. v. 675.
(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 317. *& seq.*
(*d*) Pauf. p. 606.
(*e*) Herod. L. V. c. 49, 52.
(*f*) Herod. L. III. c. 155, 158.
(*g*) Diod. Sicul. p. 246. Herod. L. III. c. 91. L. VII. c. 62, 86.

ſinon qu'ils portoient des mitres au lieu de tiares.

CISSIENS, *Ciſſii*, ou *Ciſſi*, peuples du Pont Cappadocien. Les Ciſſiens habitoient aux environs du fleuve de Ciſſa, dont ils prenoient le nom.

CISSIENS, *Ciſſii*, (*a*) montagnes de la Sarmatie en Aſie, ſelon Pline, qui y met la ſource du fleuve Imitye.

CISSONIUS, *Ciſſonius*, (*b*) ſurnom de Mercure. Dubitatia Caſtula, Syrienne de nation, avoit bâti à Beſançon, à ſes propres frais, un temple avec un portique en l'honneur de Mercure Ciſſonius. C'étoit apparemment un ſurnom local de ce Dieu; car, rien n'étoit plus commun que ces ſortes de ſurnoms.

CISSOTOMIES, *Ciſſotomia*, (*c*) fêtes inſtituées en l'honneur d'Hébé, déeſſe de la jeuneſſe. Ce nom ſe prenoit apparemment de ce qu'on y coupoit des feuilles de lierre.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*d*) montagne de Macédoine, ſelon Lycophron. Iſaac Tzetzès dit qu'elle fut enſuite ſurnommée Ænus, parce qu'Énée s'y arrêta quelque tems après la priſe de Troye. Ortélius croit qu'il ſe trompe en cela, comme en bien d'autres choſes.

L'Abrégé de Strabon porte dans le ſeptième livre, vers la fin, qui manque dans le livre même de ce Géographe, qu'Énée & Ciſſus étoient deux villes différentes. On y ajoûte: » On croiroit qu'Amphidamas étoit de cette Ciſſus; » car, Homère dit qu'il avoit été » élevé par ſon ayeul qui étoit » Ciſſéen, dans la Thrace qui » eſt préſentement nommée la » Macédoine. «

Héſychius met une montagne de ce nom en Macédoine, & une ville du même nom dans la Thrace; & Leunclavius dit que c'eſt préſentement Cis. Ortélius croit que la montagne & la ville étoient auprès de Theſſalonique vers la mer.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*e*) jeune homme, qui, ayant perdu la vie dans la fureur d'une fête de Bacchus, fut métamorphoſé en lierre. C'eſt en partie pour cela que l'on prétend que cette plante étoit conſacrée à Bacchus.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*f*) étoit un dévot à Sérapis. On raconte que cet homme ayant été empoiſonné par ſa femme avec des œufs de ſerpent qu'elle lui avoit fait manger, eut recours à Sérapis, qui lui ordonna d'acheter une murene, animal venimeux, & de mettre ſa main dans le vaſe où elle ſeroit. Il le fit; la murene le mordit à la main, & il ſe trouva ſubitement guéri.

CISSUS, *Ciſſus*, Κίσσος, (*g*)

(*a*) Plin. T. I. p. 307.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 415.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.
(*d*) Strab. p. 330.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 257, 268.
(*f*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 299.
(*g*) Plut. T. I. p. 689.

l'un des lieutenans d'Alexandre, fut des premiers à venir apprendre à ce Prince la fuite & l'infidélité d'Harpalus, à qui il avoit confié la garde des trésors & des revenus de Babylone. Il en fut assez mal récompensé; car, Alexandre le fit mettre en prison, le traitant de menteur & de calomniateur.

CISSUSE, *Cissusa*, Κισσοῦσα, (*a*) fontaine de Grece, dans la Béotie, située entre la ville de Thèbes & celle d'Haliarte. » Les » fables, selon Plutarque, disent » que les nourrices de Bacchus y » laverent ce dieu dès que sa mere » en fut délivrée; & la preuve » qu'elles en donnent, c'est que » ses eaux sont d'une belle cou- » leur de vin, très-claires & très- » bonnes à boire. Non loin de-là » naissent les cannes Crétoises, » dont on fait les javelots, d'où » les Haliartiens concluent que » Rhadamanthe a autrefois habité » dans ce païs-là, & ils montrent » même son tombeau, qu'ils ap- » pellent Alée. Le tombeau d'Alc- » mène est tout auprès; car, on » prétend qu'elle fut enterrée en » ce lieu-là, ayant épousé en se- » condes noces Rhadamanthe, » après la mort d'Amphitryon. «

M. Dacier, dans une remarque sur la fontaine de Cissuse, s'exprime ainsi: » Je ne sçais si on » trouve ailleurs quelque mention » d'une fontaine aux environs » d'Haliarte, qui ait eu le nom de » Cissuse. Je n'en connois point. » Mais, Pausanias parle de la fon- » taine de Tilphusa, qu'il place à » cinquante stades, c'est-à-dire, » à six mille deux cens cinquante » pas de la ville. C'est la même » fontaine que Strabon appelle » Tilphosa, sous le mont Tilpho- » sion, au voisinage d'Haliarte. » Et je ne doute pas qu'il ne faille » corriger ce passage de Plutar- » que, par celui de Pausanias, & » par celui de Strabon. «

CISSYBIUM, *Cissybium*, (*b*) espèce de coupe, qui avoit des anses. Nous n'en sçavons pas davantage, Athénée ne nous ayant conservé que le nom de cette coupe.

CISTOPHORE, *Cistophorus*, (*c*) du Grec κίςη, *cista*, corbeille, & φέρω, *fero*, je porte. Le terme de Cistophore veut donc dire *qui porte une corbeille*. Eggeling croit, & avec assez de vraisemblance, que c'est de certains paniers, gravés sur le revers des médailles, que vient le nom de Cistophore, & non pas de la figure d'homme ou de femme portant un panier sur la tête, comme l'ont cru Hadrianus Junius & plusieurs autres. Car, ces figures ne se voyent presque jamais sur les médailles; au lieu que les autres y sont fort communes. Il est certain que le Cistophore étoit si ordinaire, que la levée des tributs s'appelloit, du moins en certains païs, la levée du Cistophore. Le Cisto-

(*a*) Plut. T. I. p. 449. Pauf. p. 592. Strab. p. 411, 413.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 183. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 224.

phore étoit donc une sorte de monnoie ou de médaille.

CISTOPHORES, *Cistophori*, (a) nom que l'on donnoit à de jeunes filles, qui à la fête des Orgies, suivoient les chariots dans lesquels étoient les tonneaux, les cruches, les vases, &c. & qui portoient elles-mêmes les corbeilles & les cassettes, où étoit enfermé ce qu'il y avoit de plus mystérieux dans cette fête.

CISUS, *Cisus*, Κεισὸς, (b) fils de Téménus, roi d'Argos. Il avoit plusieurs freres, & une sœur, nommée Hyrnétho. Comme l'aîné de tous, il succéda à son pere au royaume d'Argos. Sous son regne, les Argiens, toujours jaloux de leurs privileges & de leur liberté, restraignirent l'autorité royale à un tel point, qu'ils ne laisserent que le nom de roi à Cisus & à ses descendans. Il arriva même dans la suite que Meltas, fils de Lacidas, & petit-fils de Médon, fut condamné par le peuple à perdre le royaume & la vie.

CITADELLE, forteresse que l'on bâtit, ou pour la défense d'une ville contre l'ennemi, ou même pour contenir les citoyens dans le respect, & empêcher qu'ils ne se mutinent contre le Souverain. C'est pour cela qu'on a soin, en choisissant le terrein, d'en trouver un qui commande la ville. Quelquefois les Citadelles sont jointes au corps de la ville, ayant une même enceinte, quoiqu'elles en soient toujours séparées par divers ouvrages aussi ménagés que ceux du dehors, parce que la garnison s'y retire lorsqu'elle ne peut plus défendre la ville, & elle y tient souvent encore long-tems après que l'ennemi est maître de la place. Quelquefois, les Citadelles sont sur une hauteur. Cela dépend du terrein où la ville est située. Nous avons pris ce mot des Italiens dans la langue desquels il signifie une petite ville, selon son étymologie.

CITARINES, *Citarini.* On lit ce nom comme celui d'un peuple de Sicile dans la III.e Verrine de Cicéron; il faut lire Cetarini. C'étoient les habitans de Cétarie.

CITÉ, *Civitas.* Le mot *Cité* désignoit anciennement un état, un peuple avec toutes ses dépendances, une république particulière. Ce nom ne convient plus guere aujourd'hui qu'à quelques villes d'Allemagne ou des cantons Suisses.

Quoique les Gaulois ne fussent qu'une même nation, ils étoient cependant divisés en plusieurs peuples, formant presque autant d'États séparés, que César appelle Cités, *Civitates.* Outre que chaque Cité avoit ses assemblées propres, elle envoyoit encore des députés à des assemblées générales, où l'on discutoit les intérêts de plusieurs cantons. Mais, la Cité, ou Métropole, ou Capitale, où se tenoient les assemblées, s'appelloit par excellence *Civitas.* Les Latins disoient *Civitas Æduorum,*

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 226, 227.

(b) Pauf. p. 118, 132, 136.

Civitas Lingonum, *Civitas Senonum*; & c'eſt ſous ces noms qu'Autun, Langres, & Sens, ſont déſignés dans l'Itinéraire d'Antonin.

Dans la ſuite, on n'appella Cité que les villes épiſcopales. *Voyez* Civitas.

Ce mot ſe prend aujourd'hui ſimplement pour une ville, même au figuré; mais, ſur tout dans le ſtyle oratoire & dans la poëſie. On dit: *La Cité céleſte, nous n'avons point de Cité permanente dans ce monde, une grande Cité, une Cité nombreuſe, Jéruſalem eſt appellée la ſainte Cité.*

Il ſe prend encore dans les grandes villes anciennes, pour la partie la plus ancienne de la ville. Une ville s'eſt peuplée, il s'eſt formé des faubourgs tout à l'entour. Le nombre des habitans s'étant fort multiplié, ces fauxbourgs ſe ſont trouvés environnés d'une enceinte hors de laquelle il s'eſt bâti de nouveaux fauxbourgs; inſenſiblement on a laiſſé tomber comme inutiles les murs, qui ſéparoient ces premiers fauxbourgs d'avec la ville. En ce cas, on appelle Cité l'ancienne ville, & l'augmentation qu'elle a reçue autour d'elle, prend la qualité de ville; & comme dans les villes anciennes, l'Égliſe primitive ou la première bâtie, eſt dans le plus ancien quartier, dans quelques-unes le lieu où eſt cette égliſe, eſt la Cité.

*CITÉ [Droit de]. C'eſt la qualité de citoyen ou bourgeois d'une ville, & le droit de participer aux privileges, qui ſont communs à tous les citoyens de cette ville.

Chez les Romains, le droit de Cité, c'eſt-à-dire, la qualité de citoyen Romain, fut conſidérée comme un titre d'honneur, & devint un objet d'émulation pour les peuples voiſins qui tâchoient de l'obtenir.

Il n'y eut d'abord que ceux qui étoient réellement habitans de Rome, qui jouirent du titre & des privileges de citoyens Romains. Romulus communiqua le droit de Cité aux peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il amena à Rome; ſes ſucceſſeurs firent la même choſe, juſqu'à ce que la ville étant aſſez peuplée, on permit aux peuples vaincus de reſter chacun dans leur ville; & cependant, pour les attacher plus fortement aux Romains, on leur accorda le droit de Cité ou bourgeoiſie Romaine, en ſorte qu'il y eut alors deux ſortes de citoyens Romains; les uns qui étoient habitans de Rome, & que l'on appelloit *Cives ingenui*; les autres qui demeuroient dans d'autres villes, & que l'on appelloit *municipes*. Les Conſuls & enſuite les Empereurs, communiquerent le droit de Cité à différentes villes & à différens peuples ſoumis à leur domination.

La loi 7 au code *de incolis*, porte que le domicile de quelqu'un dans un endroit, ne lui attribue que la qualité d'habitant, mais que celle de citoyen s'acquiert par la naiſſance, par l'affranchiſſement, par l'adoption, & par l'élévation à quelque poſte honorable.

Les droits de Cité consistoient chez les Romains; 1°. à jouir de la liberté; un esclave ne pouvoit être citoyen Romain, & le citoyen Romain qui tomboit dans l'esclavage, perdoit les droits de Cité. 2.° Les citoyens Romains n'étoient point soumis à la puissance des magistrats en matière criminelle; ils arrêtoient leurs poursuites en disant, *Civis Romanus sum;* ce qui tiroit son origine de la loi des douze tables, qui avoit ordonné qu'on ne pourroit décider de la vie & de l'état d'un citoyen Romain, que dans les comices par centuries. 3.° Ils avoient le droit de suffrages dans les affaires de la république. 4.° Ils étoient les seuls qui eussent sur leurs enfans la puissance telle que les loix Romaines la donnent. 5.° Ils étoient aussi les seuls qui pussent exercer le sacerdoce & la magistrature, & avoient plusieurs autres privileges.

Le droit de Cité se perdoit; 1.° en se faisant recevoir citoyen d'une autre ville; 2.° en commettant quelque action indigne d'un citoyen Romain, pour laquelle on encouroit la grande dégradation appellée *maxima capitis diminutio*, qui ôtoit tout à la fois le droit de Cité, & la liberté. 3.° La moyenne dégradation, appellée *media capitis diminutio*, ôtoit aussi le droit de Cité; telle étoit la peine de ceux qui étoient effacés du rôle des citoyens Romains, pour s'être fait inscrire sur le rôle d'une autre ville. Ceux qui étoient exilés ou relégués dans une isle, souffroient aussi cette moyenne dégradation, & conséquemment perdoient aussi le droit de Cité.

Parmi nous, il n'y a que la naissance ou les lettres du Prince qui attribuent les droits de Cité. On confond quelquefois le droit de Cité avec celui de bourgeoisie; cependant, le droit de Cité est plus étendu que celui de bourgeoisie; il comprend aussi quelquefois l'incolat, & même tous les effets civils.

En effet, celui qui est banni d'un lieu, ne perd pas seulement le droit de bourgeoisie, il perd absolument les droits de Cité, c'est-à-dire, tous les privileges accordés aux habitans du lieu. Et si le bannissement est hors du royaume, il perd tous les effets civils.

On peut perdre les droits de Cité, sans perdre la liberté, comme il arrive à celui qui est banni; mais, la perte de la liberté emporte toujours la perte des droits de Cité.

CITERNE. Il y avoit plusieurs citernes à la campagne, dans la Palestine. Il y en avoit aussi dans les villes, & dans les maisons particulières. Comme la plûpart des villes étoient bâties sur des montagnes, & que les pluies ne tombent régulièrement dans la Judée qu'en deux saisons de l'année, au printems & en automne, on étoit obligé de conserver de l'eau dans les Citernes à la campagne, pour abreuver les animaux, & dans les villes, pour les besoins des hommes. On en voit encore aujourd'hui dans

la Paleſtine, de très-grandes, dont les unes ſont longues de cent cinquante pas, & larges de ſoixante; d'autres longues de cent vingt-deux pas, & larges de cinquante-quatre. On en voit une à Rama, qui a trente-deux pas de long, & vingt-huit de large. On confond aſſez ſouvent les puits & les Citernes, & même les fontaines & les ſources, dans le langage de l'Écriture.

CITES, *Citæ*, peuples, qui étoient venus trafiquer à Troye, ſelon Dictys de Crete. Ortélius croit que ce ſont les Clites dont parle Tacite, qui dit, dans un endroit de ſes annales, qu'ils étoient dans la Cilicie; & dans un autre, qu'ils étoient dans la Cappadoce.

CITHÉRIADES, *Cithæriades*, (a) ſurnom des Muſes. Ce ſurnom leur venoit du mont Cithéron.

CITHÉRIS, *Citheris*, (b) affranchie de P. Volumnius. C'étoit une femme de joie, & qui avoit l'eſprit bouffon. Après avoir ſervi aux plaiſirs de ſon patron, elle ſe donna au poëte Cornélius Gallus, qu'elle quitta pour ſuivre Marc-Antoine. Cicéron parle de cette femme débauchée dans une de ſes lettres.

CITHÉRON, *Cithæron*, (c) Κιθαιρών, montagne de Grece, dans la Béotie. Elle ſervoit à ſéparer cette province de l'Attique, depuis que la ville d'Éleuthère, s'étoit ſoumiſe aux Athéniens; car, auparavant, c'étoit cette ville qui ſéparoit les deux états.

Le mont Cithéron avoit pris ſon nom de Cithéron, un des premiers rois des Platéens. Sous cette montagne, aux environs de Platée, en prenant un peu à droite, on appercevoit les ruines d'Hyſies & d'Erythres, qui étoient autrefois deux villes de la Béotie.

Strabon dit que le mont Cithéron finiſſoit non loin de Thèbes, & que l'Aſope couloit aux pieds de cette montagne. Du côté du couchant, il s'abaiſſoit peu à peu avec un détour, au-deſſus de la mer de Criſſa. Il commençoit aux montagnes de l'Attique & du territoire de Mégare, auxquelles il étoit contigu; de-là s'étendant de côté & d'autre dans les campagnes, il venoit finir à Thèbes.

Le mot Cithéron, ſelon Pauſanias, étoit conſacré à Jupiter Cithéronius. Suivant Pline, il l'étoit aux Muſes; & Pomponius-Méla dit qu'il étoit fameux par les fables & par les écrits des Poëtes. En effet, ils y ont mis la fable d'Actéon, les orgies de Bacchus, Amphion élevant les murs de Thèbes au ſon de ſa lyre, le ſphynx d'Œdipe, &c.

Plutarque le Géographe, dans ſon traité des fleuves & des montagnes, obſerve que le mont Cithéron étoit auparavant nommé

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 110.

(b) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 26.

(c) Strab. p. 408, 409. Pauſ. p. 72, 543, 545. Plin. Tom. I. p. 197. Pomp. Mel. p. 111. Ptolem. L. III. c. 15. Virg. Gorg. L. III. v. 43. Æneid. L. IV. v. 303. Tit. Liv. L. XXXI. c. 26. Plut. T. I. pag. 325, 449. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 364.

Astérius, & rapporte à son ordinaire des origines fabuleuses de ces noms.

CITHÉRON, *Cithæron*, (*a*) Κιθαιρών, Prince qui regna sur les Platéens avant Asopus.

Junon se fâcha un jour contre Jupiter; on ne sçait pas pourquoi; mais, on assure que de dépit elle se retira en Eubée. Jupiter, n'ayant pu venir à bout de la fléchir, vint trouver Cithéron. Ce Prince, qui étoit l'homme le plus sage de son tems, conseilla à Jupiter de faire faire une statue de bois, de l'habiller en femme, de la mettre sur un chariot attelé d'une paire de bœufs, que l'on traîneroit par la ville, & de répandre dans le public, que c'étoit Platéa, la fille d'Asopus qu'il alloit épouser. Son conseil fut suivi. Aussi-tôt la nouvelle en vint à Junon, qui part dans le moment, se rend à Platée, s'approche du chariot, & dans sa colère voulant déchirer les habits de la mariée, trouve que c'est une statue. Charmée de l'aventure, elle pardonna à Jupiter sa tromperie, & se réconcilia de bonne foi avec lui.

CITHÉRONIA, *Cithæronia*, Κιθαιρωνία, (*b*) surnom de Junon. Cette Déesse fut ainsi surnommée du mont Cithéron.

CITHÉRONIDES, *Cithæronides*, Κιθαιρωνίδες, (*c*) surnom des Nymphes. Elles furent ainsi surnommées du mont Cithéron, qui leur étoit consacré. On voyoit sur cette montagne l'antre des Nymphes Cithéronides. On appelloit ce lieu Sphragidium, & on assuroit qu'autrefois ces Nymphes avoient le don de prophétie. Du nom de ce lieu les mêmes Nymphes étoient aussi appellées Sphragitides, comme le dit Plutarque dans la vie d'Aristide.

CITHÉRONIUS, *Cithæronius*, Κιθαιρώνιος, (*d*) surnom donné à Jupiter, parce qu'on lui avoit consacré le mont Cithéron.

CITIENS, *Citiei*, (*e*) peuple dont parle Plutarque dans la vie d'Alexandre le Grand. Mais, cet Auteur n'en dit pas assez pour marquer quelle sorte de peuple c'étoit. » Alexandre, dit-il, avoit » une épée très-légère à la main, » & d'une trempe merveilleuse, » que le roi des Citiens lui avoit » donnée, & qu'il portoit dans » les combats. « C'étoient peut-être les habitans de quelqu'une des villes de Citium.

CITIENS, *Citii*, Κιτίοι, peuples qui habitoient la ville de Citium en Chypre. *Voyez* Citium.

CITIENS, *Citiæi*. Cicéron nomme ainsi des gens venus de Phénicie, & qui étoient Cliens de Caton. Ortélius doute s'ils étoient de Citium dans l'isle de Chypre, ou si ce n'étoient pas plutôt des Chutéens.

CITIUM, *Citium*, Κίτιον, ville de l'isle de Chypre. (*f*) Elle étoit située dans la partie méridionale

(*a*) Pausf. pag. 546. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 393.
(*b*) Plut. T. I. p. 325.
(*c*) Pausf. p. 548. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 386.
(*d*) Pausf. p. 545.
(*e*) Plut. T. I. p. 684.
(*f*) Ptolem. L. V. c. 14. Plut. T. I.

de cette isle, selon Ptolémée. Plutarque nous apprend que Cimon, célebre général d'Athènes, mourut de maladie au siege de Citium. La même chose est rapportée dans Cornélius Népos. Zénon, qui étoit né dans cette ville, en avoit pris le surnom de Citius. Le P. Hardouin censure Cujas d'avoir pensé autrement.

Citium fut le siège d'un Évêque, comme on le voit dans les Notices de Léon le Sage & d'Hiérocles. Ce lieu s'appelle présentement Chiti, selon le P. Hardouin, & donne son nom au promontoire voisin, qui est nommé à cause de cela *Capodechiti*.

CITIUM, *Citium*, Κίτιον, (*a*) ville de Macédoine, au rapport de Tite-Live. Ce fut-là, selon cet Historien, que Persée, roi de Macédoine, l'an 171 avant Jesus-Christ, ordonna à ses officiers d'assembler toutes ses troupes. Il s'y rendit lui-même accompagné de tous les grands de sa cour & de ses gardes, après avoir fait avec une magnificence royale, un sacrifice de cent victimes, à Minerve surnommée Alcideme. Il y trouva toutes les forces de Macédoine, & les troupes auxilaires des étrangers, campées devant la ville, & les rangea en bataille dans la plaine. Le nombre étoit en tout de quarante-trois mille hommes, dont environ la moitié formoit ce qu'on appelloit la phalange.

Le pere Lubin, dans ses tables géographiques, dressées pour l'intelligence des vies des Hommes illustres de Plutarque, dit que cette Citium étoit une colonie venue de l'autre Citium, dont il est parlé dans l'article précédent.

CITIUS [le Mont], (*b*) *Mons Citius*. Il en est parlé dans Tite-Live, au sujet de Persée, roi de Macédoine. Ce Prince, étant parti d'Élymée, arriva le troisième jour au mont Citius, qu'il ne passa qu'avec de grandes difficultés, à cause des neiges dont il étoit couvert, & qui étoient si hautes, qu'à peine lui permirent-elles de camper. Aussi en partit-il bientôt, non que le chemin qui lui restoit à faire, fût plus commode, mais parce qu'il n'étoit pas possible d'y séjourner.

Ortélius croit que cette montagne étoit quelque part vers l'Étolie.

CITTUS, *Cittus*, Κιττος, (*c*) nom d'une montagne située au-dessus de la Macédoine, selon Xénophon. Il y avoit dans cette montagne beaucoup de bêtes fauves, tels que des lions, des léopards, des lynx, des panthères, des ours & autres. Ortélius doute si ce ne seroit point le mont Citius de Tite-Live.

CITTUS, *Cittus*, Κίττος, (*d*) banquier, dont il est parlé dans la harangue de Démosthène contre Phormion.

CIVICA [CÉRÉALIS], (*e*)

pag. 491. Corn. Nep. in Cimon. c. 3. Plin. T. I. p. 284. Diod. Sicul. p. 705. Thucyd. p. 72, 73.
(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 51.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 21.

(*c*) Xenoph. p. 995.
(*d*) Demosth. in Phorm. p. 941.
(*e*) Tacit. in Agric. c. 42. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 70.

Cerealis Civica, Proconſul d'Aſie, ſous l'empire de Domitien. Il fut mis à mort dans ſon propre gouvernement, par l'ordre de ce Prince, ſous le faux prétexte d'un deſſein prémédité de révolte; mais en effet, pour avoir accepté cette province, qui lui étoit échue par le ſort.

CIVICA, *Civica*, (*a*) oncle de l'empereur Vérus. Il accompagna Lucille, fille de Marc-Aurèle, lorſque cette Princeſſe alla joindre Vérus en Aſie, pour accomplir ſon mariage avec cet Empereur, qui faiſoit alors la guerre aux Parthes.

CIVILIS [JULIUS], *Julius Civilis*, (*b*) jouiſſoit d'un grand crédit parmi les Bataves. Ce fut ce qui le ſauva vers l'an de Jeſus-Chriſt 69. Ajoûtez la crainte qu'eurent les Romains, d'aliéner par ſon ſupplice une nation fière & puiſſante.

CIVILIS [CLAUDIUS], (*c*) *Claudius Civilis*, fameux Batave, diſtingué entre ceux de ſa nation, par ſa naiſſance qu'il tiroit du ſang royal, par ſa bravoure perſonnelle, par un eſprit ruſé, inventif, & fécond en expédiens. Son nom eſt peu connu parmi nous; mais, il mérite autant de l'être que celui de bien des guerriers fameux dans l'Hiſtoire.

Il n'avoit pas ſujet de ſe louer des Romains. Son frere Julius Paulus, fauſſement accuſé de trahiſon, avoit été mis à mort par ordre de Fontéius Capito, commandant de la baſſe-Germanie avant Vitellius. Claudius Civilis lui même fut chargé de chaînes & envoyé à Néron. Renvoyé abſous par Galba, il courut une ſeconde fois riſque de la vie ſous Vitellius, dont l'armée demandoit ſon ſupplice avec inſtance.

Le reſſentiment, qu'il conſervoit de ces mauvais traitemens, le porta à ſaiſir l'occaſion de la guerre civile pour ſe venger. Mais, il étoit trop habile pour agir à découvert, & pour avertir les Romains par une révolte manifeſte, de le regarder & de le traiter en ennemi. Il ſe propoſoit Sertorius & Annibal pour modeles; & prétendant les repréſenter par l'adreſſe de l'intrigue, de même qu'il portoit leur reſſemblance ſur le viſage, ayant comme eux un œil de moins, il réſolut de travailler ſourdement, & de cacher ſon jeu. Il feignit donc d'épouſer la querelle de Veſpaſien; & il en avoit un prétexte très-ſpécieux, & tout-à-fait propre à donner à ſes démarches un air de ſincérité. Antonius Primus lui avoit écrit d'empêcher le départ des ſecours mandés par Vitellius, & d'occuper les légions qui gardoient le Rhin, par l'apparence de quelque trouble en Germanie. Hordéonius Flaccus, qui commandoit ſur les lieux, lui donnoit de ſemblables avis, tant par inclination pour le parti de Veſpaſien, que par affection pour la république, qui étoit en dan-

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. T. IV. p. 386, 387.

(*b*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 59.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 13. *& ſeq.* L. V. c. 14. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. T. III. p. 78, 252. *& ſuiv.*

ger de périr, si une nouvelle inondation de troupes nombreuses venoit encore fondre en Italie, & y renouveller la guerre. Claudius Civilis voyant donc qu'il pouvoit masquer son projet de révolte sous une déférence apparente aux ordres secrets des généraux Romains, ne tarda pas à mettre la main à l'œuvre; & il trouvoit les Bataves actuellement disposés à se soulever par une circonstance particulière. Vitellius avoit ordonné des levées de soldats parmi eux; & cette charge, onéreuse par elle-même, devenoit absolument intolérable par les procédés tyranniques de ceux qui faisoient les enrôlemens. Avides & concussionaires, ils prenoient des vieillards, des hommes infirmes pour les rançonner, & les contraindre d'acheter leur congé. Un motif encore plus infâme les engageoit à enlever de jeunes enfans au-dessous de l'âge requis pour porter les armes. Toute la nation fut indignée; & les émissaires, apostés par Claudius Civilis, pour souffler le feu de la sédition, persuaderent sans peine aux Bataves de refuser de s'enrôler. Claudius Civilis, lui-même, sous prétexte d'un grand festin, assembla dans un bois sacré les premiers de la noblesse, & ceux que la bravoure & l'ardeur signaloient parmi la multitude; & lorsqu'il les vit échauffés par le vin & la bonne chere, il s'ouvrit à eux.

Il commença par relever la gloire ancienne de la nation, qu'il leur représenta ensuite comme dégradée & flétrie, par les indignités & les outrages qu'elle souffroit, étant traitée, non plus en alliée, mais en esclave. Il ajoûta que jamais l'occasion n'avoit été si belle de la remettre en liberté. » Les Romains, dit-il, sont affoiblis par leurs divisions. Dans » leurs camps sur le Rhin, il ne » reste plus que des vieillards & » un butin aussi riche qu'assuré. » Osez seulement lever les yeux, » & ne craignez point de vaines » ombres de légions sans réalité. » Nous sommes puissans en cavalerie & en infanterie. Nous » pouvons compter sur l'appui » des Germains nos voisins & » nos freres. Les Romains eux-mêmes seront peu fâchés de la » guerre que nous susciterons. Si » le succès en est douteux, nous » nous en ferons un mérite auprès de Vespasien. La victoire » porte avec elle son apologie. «

Ce discours fut reçu de tous ceux qui l'entendirent avec de grands applaudissemens, & Claudius Civilis leur fit prêter serment selon le rit le plus auguste & le plus redouté parmi ces nations barbares. Il sollicita aussi les Caninéfates, qui de même origine que les Bataves, & établis dans la même isle, ne leur étoient point inférieurs en vertu, & ne leur cédoient que pour le nombre. Il agit pareillement auprès de huit cohortes Bataves, qui, renvoyées par Vitellius en Germanie, se trouvoient alors à Mayence.

Les Caninéfates se mirent les premiers en action; & en attendant que Claudius Civilis & les Bataves levassent le masque, ils

se donnerent un chef recommandable, nommé Brinno, sous la conduite duquel ils forcerent les Romains de se retirer dans la partie supérieure de l'isle. Mais, Claudius Civilis voulut d'abord employer la ruse, & feignant d'être toujours ami des Romains, il blâma les préfets d'avoir abandonné leurs châteaux. Il les exhorta à regagner leurs quartiers d'hiver, & à se reposer sur lui du soin de dissiper avec sa cohorte une poignée de révoltés. Son dessein étoit de se préparer une victoire aisée sur des troupes séparées les unes des autres. Les officiers Romains sentirent la fraude; & d'ailleurs il leur venoit de toutes parts des avis qui ne leur permettoient point de douter que le vrai chef de la révolte ne fût Claudius Civilis, à qui Brinno ne faisoit que prêter son ministere & son nom. Les Germains, passionnés pour la guerre, n'avoient pas pu garder un secret qui leur faisoit trop de plaisir.

Claudius Civilis, voyant que la ruse ne lui réussissoit pas, eut recours à la force ouverte. Il se mit à la tête des rebelles, & vint attaquer les Romains dans leurs postes, suivi des Caninéfates, des Frisons, & des Bataves, distribués en corps de nations. Les Romains se préparerent à les bien recevoir, & mirent en bataille leurs troupes de terre & de mer. Mais, à peine en étoit-on venu aux mains, qu'une cohorte de Tongriens passa du côté de Claudius Civilis; & cette trahison déconcerta beaucoup ceux qui se virent abandonnés, & même assaillis tout à la fois par leurs ennemis & leurs alliés. La flotte usa de la même perfidie, de sorte que la victoire de Claudius Civilis fut complette.

Ce premier exploit fut très-avantageux aux rebelles, en ce qu'il leur fournit des armes & des vaisseaux, dont ils manquoient; & il y eut un grand éclat dans la Gaule & la Germanie, où Claudius Civilis & ses associés furent célébrés comme les vengeurs de la liberté commune. Les Germains, plus voisins & plus fiers, lui offrirent à l'envi leur secours. La Gaule étoit plus difficile à s'ébranler, & il n'y eut rien que Claudius Civilis ne mît en œuvre pour s'en procurer l'alliance. Les cohortes qu'il avoit vaincues, étoient Gauloises, aussi-bien que leurs commandans. Il renvoya sans rançon les officiers qu'il avoit fait prisonniers; il donna aux soldats le choix de rester avec lui ou de s'en aller, promettant à ceux qui s'attacheroient à sa fortune toutes sortes d'agrémens & de distinctions dans le service, & ne laissant pas même partir les autres sans les gratifier de quelque portion des dépouilles des Romains.

Ces largesses étoient une amorce pour leur faire mieux goûter les discours par lesquels il les exhortoit à se révolter. Il leur représentoit les maux extrêmes qu'ils souffroient depuis tant d'années, appellant du nom de paix une misérable servitude. » Les Bataves, » disoit-il, quoiqu'exempts de » tributs, ont pris les armes con-

» tre les Tyrans de l'univers ; & » dès la première occasion qui » s'est présentée de combattre, » ils ont vaincu & mis en fuite les » Romains. Que sera-ce, si les » Gaulois secouent le joug ? » Qu'est-ce que les forces qui » restent à l'Italie ? C'est par le » sang des provinces, que les » provinces sont asservies. « Il citoit l'exemple de la Germanie, qui, par la défaite & la mort de Varus, s'étoit rétablie en possession de sa liberté ; & cela, dans un tems où il s'agissoit d'attaquer Auguste, & non pas Vitellius. Il observoit que la valeur naturelle des Gaulois étoit encore aidée par la discipline à laquelle ils s'étoient formés en servant dans les armées Romaines ; & après les avoir remplis de l'espérance du succès, il les aiguillonnoit par le sentiment de l'amour de la liberté. » Que la Syrie, disoit-il, » que l'Asie, que l'Orient, ac- » coûtumés à obéir à des Rois, » supportent la servitude. La Gau- » le a encore plusieurs citoyens » nés avant la date de l'imposition » des tributs. Les animaux mê- » mes sont jaloux de conserver la » liberté, que la nature leur a » donnée. Et des hommes pleins » de valeur renonceroient à un » bien si précieux ? Profitez de » l'occasion favorable, que vous » offrent les dieux. Vos tyrans » sont embarrassés par leurs divi- » sions intestines ; vous n'avez » qu'une seule affaire. Ils sont » fatigués par leurs pertes, & » vos forces sont entieres. Tan- » dis qu'ils se partagent entre Vi- » tellius & Vespasien, vous pou- » vez vous délivrer de l'un & de » l'autre. « C'est ainsi que Claudius Civilis, portant en même tems ses vues sur les Gaules & sur la Germanie, flattoit les peuples de ces vastes & puissantes régions de l'idée de la liberté, pour se préparer les voies à s'en rendre le maître.

Cependant, Mummius Lupérus, qui commandoit le camp, appellé Vétéra, où hivernoient deux légions, eut ordre de se mettre en campagne, & de marcher contre l'ennemi. Claudius Civilis ne se fit pas long-tems chercher. Ce fier Batave se présenta, faisant porter les drapeaux des cohortes qu'il avoit vaincues, comme un trophée capable d'animer les siens par le souvenir de leur gloire récente, & d'inspirer la terreur aux ennemis. Il plaça suivant la coûtume des Germains, derrière les rangs, sa mere & ses sœurs, les femmes & les petits enfans des officiers & des soldats, afin que des objets si chers encourageassent les combattans à vaincre, ou les retinssent par la honte, s'ils lâchoient le pied.

Au signal donné, tous ensemble, hommes & femmes, firent retentir les airs, les uns de leurs chants de guerre, les autres de leurs hurlemens. Les Romains n'y répondirent que par un cri foible, & qui dénotoit la peur. En effet, ils voyoient leur aîle gauche mise à découvert par la désertion de la cavalerie Batave, qui passa du côté des ennemis ; & se tourna tout d'un coup contre

ceux qui la regardoient un instant auparavant comme alliée. Cependant, les légions tinrent ferme & garderent leurs rangs. Mais, les auxiliaires, tant les Ubiens que ceux de Treves, prirent honteusement la fuite, & se répandirent dans la campagne. Les Germains s'attacherent à les poursuivre, & donnerent ainsi moyen aux légions de se retirer dans leur camp.

Claudius Labéo, commandant de la cavalerie Batave, embarrassoit Claudius Civilis. Il y avoit entr'eux une rivalité ancienne; ils étoient dans le païs, chefs de factions opposées. Claudius Civilis appréhenda donc, s'il le faisoit mourir, de se rendre odieux auprès de ses compatriotes; & s'il lui laissoit la vie, d'avoir en lui un auteur éternel de troubles & de discordes. Il prit un parti mitoyen, & le transporta dans la Frise au-de-là du Rhin. Il reçut peu après un puissant renfort par la jonction des huit cohortes Bataves qu'il avoit sollicitées. Elles étoient en marche, suivant les ordres de Vitellius, lorsque le courier de Claudius Civilis les atteignit. Leur résolution fut tout d'un coup prise d'embrasser la querelle commune de la nation.

Claudius Civilis, voyant ses forces si considérablement augmentées n'en conçut point un orgueuil de barbare, & ne s'enfla point d'une fole audace. Il connoissoit la puissance des Romains, & sentant qu'il lui étoit impossible de se mesurer encore avec eux, il persista dans son plan de dissimulation, & il fit prêter le serment de fidélité à Vespasien par toutes les troupes qu'il avoit sous ses ordres. Il sollicita même à se ranger au même parti les deux légions qui s'étoient renfermées dans le camp de Vétéra. Il lui fut répondu que des Romains ne prenoient point conseil d'un traître & d'un ennemi; qu'ils reconnoissoient Vitellius pour leur Empereur, & lui garderoient fidélité jusqu'au dernier soupir; qu'il convenoit mal à un déserteur Batave de faire le personnage d'arbitre du sort des Romains, & qu'il devoit plutôt s'attendre à subir la juste peine de sa perfidie. Une réponse si fiere enflamma la colere de Claudius Civilis. Il se mit aussi-tôt en marche pour aller attaquer le camp avec tous ses Bataves, soûtenus des secours qu'avoient envoyés d'au de-là du Rhin les Tenctères & les Bructères, & il dépêcha des courriers par toute la Germanie, pour en inviter les peuples à venir avec lui partager la gloire & le butin.

Il arrive, occupant le centre de son armée avec l'élite de ses Bataves. Les troupes venues de Germanie couvrent la rive du Rhin au-dessus & au-dessous du camp; la cavalerie battoit la campagne; les vaisseaux remontoient le fleuve. D'une part, des figures de loups & d'autres bêtes, qui servoient d'enseignes aux nations Germaniques, de l'autre les drapeaux des cohortes qui avoient si long-tems servi dans les armées Romaines, présentoient l'image effrayante d'une guerre civile &

étrangère tout ensemble. L'étendue du camp, dressé pour deux légions, & qui contenoit alors à peine cinq mille hommes, en rendoit la défense plus difficile; mais, la multitude des valets & des vivandiers que la crainte y avoit fait accourir de toutes parts, comme dans un asyle, aidoit les soldats, & les soulageoit pour certains ministeres. L'accès de ce camp étoit aisé, & muni seulement de quelques fortifications légeres; parce qu'Auguste, qui l'avoit établi, s'étoit persuadé que la valeur du soldat Romain suffisoit pour contenir les Germains dans le devoir; & que jamais on ne se trouveroit dans une situation si triste, que les Bataves osassent venir eux-mêmes attaquer les légions.

Le cas arriva pourtant; & les Bataves d'un côté,& les Germains de l'autre, s'animant par une émulation nationale, livrerent au camp un furieux assaut. Mais, après plusieurs tentatives inutiles, désespérant de réussir par la force, ils convertirent le siege en blocus. Cependant, Claudius Civilis se fortifioit puissamment. Toute la Germanie voisine du Rhin s'étoit déclarée en sa faveur; & il employa ses nouveaux alliés à faire des courses sur les terres des peuples amis des Romains. Les uns avoient charge de piller & de ravager le païs de Treves, les autres celui des Ubiens. Quelques-uns passerent même la Meuse, & vinrent infecter les Ménapiens, les Morins, & toute cette lisière septentrionale des Gaules. Mais, nul peuple ne fut plus maltraité que les Ubiens. Claudius Civilis, voulant tenter un nouvel assaut, distribua les différentes opérations entre les Bataves & les Germains venus des païs d'au de-là du Rhin. Cette seconde tentative ne réussit pas mieux que la première. Rebuté du mauvais succès, il en revint à bloquer la place; & comme il feignoit d'agir pour Vespasien, il sollicitoit les assiégés par des messages secrets, & par des promesses, à abandonner le parti de Vitellius, se proposant de les mener plus loin, lorsqu'il leur auroit fait faire ce premier pas.

Tout ce que nous venons de raconter de la guerre de Claudius Civilis, s'étoit passé avant la bataille de Crémone, dont la nouvelle fut annoncée en Germanie par des lettres d'Antonius Primus, accompagnées d'une ordonnance, que Cécina avoit rendue en sa qualité de Consul. Et le porteur de ces dépêches étoit un officier du nombre des vaincus, nommé Alpinus Montanus, qui, par sa présence & par ses discours, attestoit la vérité des faits.

Un évenement si important, qui décidoit la querelle entre Vespasien & Vitellius, devoit réunir pour le parti du vainqueur les officiers & les soldats de l'armée de Germanie, & conséquemment forcer Claudius Civilis, ou de se soumettre, ou de se démasquer, & de se déclarer nettement ennemi des Romains. L'opiniâtreté indomptable des soldats légionnaires empêcha cet heureux effet, entretint la division, &

donna moyen à Claudius Civilis de remporter de nouveaux avantages, plus grands que ceux qu'il avoit eus jusqu'alors. Ils prêterent serment à Vespasien, mais de mauvaise grace, en évitant d'articuler son nom, & conservant dans le cœur l'attachement à Vitellius.

Vocula, qui de même que tous les autres chefs, étoit décidé pour Vespasien, envoya Alpinus Montanus à Claudius Civilis, & lui ordonna de représenter à ce Batave, qu'il n'étoit plus tems pour lui de déguiser une guerre étrangere sous un faux prétexte de dissension civile; & que si son dessein avoit été de seconder Vespasien, il avoit rempli ses vues, & devoit par conséquent poser les armes. Claudius Civilis, avant que d'avoir démêlé le caractere d'Alpinus Montanus, s'enveloppa dans des réponses vagues, qui ne signifioient rien. Mais bientôt il sentit qu'il pouvoit se fier à lui, & il s'expliqua sans ambiguité.

Il commença par se plaindre des fatigues qu'il avoit eues à soûtenir des périls sans nombre auxquels il s'étoit vu exposé pendant vingt-cinq ans de service dans les armées Romaines. » J'en ai reçu, » ajoûta-t-il ensuite, une digne » récompense, par la mort de » mon frere, par les chaînes que » j'ai portées, par les cris furieux » de l'armée de Germanie, qui » demandoit mon supplice. Le » droit naturel m'autorise à la » vengeance, & c'est le juste mo» tif qui m'anime. Et vous aussi, » peuples de Treves, & tout ce » que vous êtes de Gaulois sou» mis au joug, quel prix attendez» vous de votre sang si souvent » versé pour les Romains? Une » milice ingrate, des tributs sans » relâche, les rigueurs des ver» ges, & des hâches, & la né» cessité d'essuyer tous les capri» ces des Tyrans que l'on vous » envoie de Rome, sous le nom » de généraux & de gouverneurs. » Considérez mon exemple. Je » n'étois qu'un simple préfet de » cohorte; & avec le seul appui » des Caninéfates & des Bataves, » nations bien peu nombreuses si » on les compare à tout le reste » des Gaulois, j'ai humilié nos » maîtres, je leur ai enlevé des » camps, je les tiens actuelle» ment assiégés. Que risquons» nous à montrer de l'audace? » Ou nous recouvrerons notre » liberté, ou si nous sommes » vaincus, nous ne pouvons que » retomber dans le même état » où nous étions. « Ce discours fit impression sur Alpinus Montanus; il revint entiérement gagné, & ayant rapporté à Vocula une réponse concertée avec Claudius Civilis, il dissimula le reste, se réservant à agir auprès de ses compatriotes, pour exciter parmi eux des mouvemens, qui ne tarderent pas à éclater.

Cependant, Claudius Civilis poussoit vivement la guerre, & bien instruit du peu d'intelligence qui étoit entre les chefs & les soldats Romains, il se crut assez fort pour partager ses troupes en deux corps, dont l'un iroit attaquer Vocula au camp de Gelduba, pendant

pendant que l'autre continueroit le siege. Peu s'en fallut que l'entreprise ne lui réussît. Vocula n'étoit point sur ses gardes. La victoire resta néanmoins de son côté; mais, il ne profita pas de ses avantages. S'il eût poursuivi les ennemis, il faisoit lever dans l'instant le siege de Vétéra. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il se mit en marche pour aller à Claudius Civilis.

Le rusé Batave avoit profité de cet intervalle pour solliciter les assiégés à se rendre, en tâchant de leur persuader que le secours qu'ils attendoient, étoit détruit, & que les siens avoient remporté une victoire complette. Il étaloit à leurs yeux les drapeaux pris sur les Romains; il leur montroit les prisonniers. Mais, ce fut ce qui le décéla. L'un de ces prisonniers eut le courage d'élever sa voix pour faire connoître aux assiégés la vérité qu'on leur déguisoit. Les Germains le massacrerent sur la place, & accréditerent ainsi son témoignage.

Enfin, Vocula arriva, & alla sur le champ présenter le combat à Claudius Civilis, qui ne recula point. L'action ne commença pas avantageusement pour les Romains. Les plus séditieux étoient, comme il ne manque jamais d'arriver, les plus lâches. Quelques-uns néanmoins, se souvenant de leur gloire récente, tenoient ferme dans leur poste, & s'encourageoient inutilement à achever dignement leur entreprise. Les assiégés, voyant du haut de leurs murs tout ce qui se passoit, firent très-à propos une sortie, qui troubla beaucoup les Bataves; & la victoire fut déterminée en faveur des Romains par l'accident de Claudius Civilis. Il tomba de cheval, & dans les deux armées, le bruit courut qu'il étoit mort ou blessé. Il est incroyable quelle confiance cette nouvelle inspira aux uns, quelle consternation elle jetta parmi les autres. Elle décida pleinement du succès; le siege fut levé, & Vocula vainqueur entra dans le camp de Vétéra.

Cependant, Claudius Civilis, rétabli de sa chûte, ne tarda pas à reparoître. Il vint attaquer un convoi entre Vétéra & Gelduba, lorsqu'il se mettoit en route pour aller prendre de nouvelles provisions; & s'il ne le défit pas entierement, parce que la nuit mit fin au combat, au moins il lui coupa le retour. Vocula sortit de la place pour sauver son convoi, & pour l'aider à forcer les passages; & aussi-tôt le Batave vint remettre le siege devant Vétéra. Ainsi, tous les avantages remportés par Vocula s'en allerent en fumée, & les choses se retrouverent au même état qu'auparavant. Il y eut plus, elles empirerent. Le commandant Romain abandonna Gelduba, & se retira à Nuys; & Claudius Civilis se rendit maître du poste abandonné, & livra près de Nuys un combat de cavalerie, dont le succès lui fut avantageux.

Pendant ce tems-là, la nouvelle de la mort de Vitellius portée en Germanie, y augmenta la fureur de la guerre & les forces des rebelles. Claudius Civilis,

renonçant à la dissimulation dont il avoit usé jusqu'alors, se déclara ouvertement ennemi du nom Romain. Les Gaulois, dès long-tems ébranlés, se joignirent enfin à lui. Alors, les négociations se poussérent avec vivacité entre Claudius Civilis & Julius Classicus né dans le païs de Trèves. On y ajoûte Julius Tutor & Julius Sabinus. Les trois nouveaux chefs travaillerent chacun de leur côté à sonder, par des entretiens secrets, tous ceux qu'ils crurent capables d'entrer dans leurs vues, & de leur être utiles pour l'exécution. Ils essayerent ensuite de tromper & de surprendre Vocula. Mais, leurs tentatives n'ayant point réussi, Julius Classicus fit tuer le Général par un déserteur Romain; & les légions qu'il avoit commandées, prêterent serment aux Gaulois.

Restoit le camp de Vétéra, où les légions assiégées avoient supporté jusques-là les plus affreuses extrêmités de la disette. On leur dépêcha les plus corrompus & les plus lâches de ceux qui s'étoient soumis, pour leur offrir le pardon, s'ils s'accommodoient aux circonstances, & leur déclarer qu'autrement ils ne devoient s'attendre qu'à périr misérablement par le fer ou par la faim. Ces dignes députés alléguerent pour dernier motif leur propre exemple. Les assiégés hésiterent quelque tems entre le devoir & les maux extrêmes qu'ils souffroient, entre la gloire & la honte. Qui commence à délibérer en pareil cas, est bientôt rendu. Ils se déterminerent à déshonorer, par une conclusion honteuse, le courage & le mérite de leur belle défense, & ils envoyerent une députation à Claudius Civilis pour lui demander la vie. On refusa de les écouter, jusqu'à ce qu'ils eussent juré fidélité à l'empire des Gaulois. Après qu'ils se furent liés par cet indigne serment, Claudius Civilis leur promit la vie sauve, & la liberté de sortir en armes de leur camp; mais, il s'en réserva pour lui & pour les siens tout le butin, & il y fit sur le champ entrer des troupes qui avoient ordre de retenir l'argent, les valets & les bagages.

Cette capitulation si honteuse fut encore mal observée. Les Germains qu'on leur avoit donnés pour escorte, les attaquerent à cinq milles de Vétéra. Quoique surpris, les Romains se mirent en défense. Les plus braves se firent tuer sur la place; plusieurs, s'étant dispersés par la fuite, furent poursuivis & massacrés. Les autres s'en retournerent au camp, & porterent leurs plaintes à Claudius Civilis, qui blâma les Germains, & leur reprocha leur perfidie. S'il parloit sincerement, ou s'il ne cherchoit qu'à garder les dehors, c'est ce que Tacite ne décide point. Mais, la conduite, que tint ce Batave à l'égard des malheureux restes des légions Romaines, rend sa foi plus que suspecte. Car, après avoir pillé le camp, il y mit le feu, & tous ceux qui s'étoient sauvés du combat, périrent dans les flammes.

Claudius Civilis, qui, ſuivant un uſage reçu parmi les nations barbares, avoit fait vœu, au commencement de la guerre, de laiſſer croître ſes cheveux, crut ſon vœu accompli, lorſqu'il eut détruit les légions de Vétéra, & il raſa ſa chevelure. On lui impute d'avoir fait faire à ſon fils, encore en bas-âge, l'eſſai inhumain de ſes premières armes, de ſes fleches, de ſes traits, ſur des priſonniers Romains, qui lui ſervoient de but. Ce ſeroit une horrible cruauté.

Il eſt remarquable que Claudius Civilis fut attentif à ne point s'engager lui-même, & à n'engager aucun Batave envers les Gaulois, par la preſtation du ferment que l'on exigeoit des Romains. Il ſe réſervoit ſes droits & ſes prétentions; & s'il lui falloit un jour entrer en conteſtation avec les Gaulois pour l'Empire, il comptoit bien que les forces des Germains & l'éclat de ſa réputation perſonnelle lui feroient aiſément emporter la préférence. Il fit hommage de ſa Victoire à la prétendue prophéteſſe Velleda, qui l'avoit prédite.

Claudius Civilis & Julius Claſſicus, enflés de leurs ſuccès, délibérerent s'ils livreroient au pillage la ville de Cologne. Le goût de la cruauté & l'avidité du butin les y portoient; la politique les retenoit. Ils ſentoient que fondant un nouvel Empire, rien ne leur étoit plus utile que la réputation de clémence. D'ailleurs, un motif de reconnoiſſance agit ſur le cœur de Claudius Civilis, dont le fils s'étant trouvé à Cologne dans les commencemens des troubles, n'avoit éprouvé de la part des habitans, que les traitemens les plus favorables. Cette ville fut donc épargnée.

Claudius Civilis entreprit de gagner à ſon parti les peuples du voiſinage, ou de réduire par la force ceux qui voudroient faire réſiſtance. Il s'empara du païs des Suniciens, & enrôla leur jeuneſſe, qu'il diſtribua en cohortes. Comme il ſe préparoit à aller plus loin, Claudius Labéo, ſuivi de troupes levées tumultuairement parmi les Nerviens, les Tongres, & les Bétaſiens, vint à ſa rencontre, & l'arrêta au pont de la Meuſe. Par l'avantage de ce poſte, il ſoutint fièrement le combat, juſqu'à ce que les Germains, ayant paſſé ce fleuve à la nage, vinrent le prendre en queue. En même tems, Claudius Civilis, ſoit par un trait d'audace ſubit, ſoit qu'il eût auparavant concerté cette démarche, s'avança vers les Tongres, & leur dit en élevant la voix: „ Nous » n'avons point pris les armes, » pour acquérir aux Bataves & à » ceux de Trèves, l'empire ſur » les nations. Une telle arrogance » eſt bien éloignée de notre pen» ſée. Recevez notre alliance, je » ſuis prêt à paſſer de votre côté, » ſoit que vous me veuilliez pren» dre pour chef ou pour ſoldat. « Ce diſcours adroit fit impreſſion ſur la multitude; & déjà les ſoldats, à qui il étoit adreſſé, remettoient leurs épées dans le fourreau, lorſque Campanus & Juvenalis, qui tenoient le premier

rang entre les Tongres, vinrent offrir à Claudius Civilis les services de toute la nation. Claudius Labéo se sauva, avant que d'être enveloppé. Les Bétasiens & les Nerviens suivirent l'exemple des Tongres; & Claudius Civilis, grossi des troupes de ces trois peuples, se vit au comble de la gloire & de la puissance. Tout plioit devant lui, de gré ou de force.

Les nouvelles de ces grands succès, que la renommée enfloit encore, causoient de vives inquiétudes aux Romains. Pétilius Cérialis, guerrier hardi & entreprenant, qu'on avoit choisi pour commander dans la basse-Germanie, vint se mettre à la tête des troupes Romaines. Une victoire qu'il remporta sur ceux de Trèves, obligea ce peuple de se soumettre. Les légions, qui avoient prêté serment aux Gaulois, se joignirent aussi à l'armée de Pétilius Cérialis. Les Langrois firent la même chose. En un mot, toute la Gaule s'étoit entièrement détathée du parti de Claudius Civilis & de Julius Classicus. Ceux-ci, dans ces circonstances, écrivirent à Pétilius Cérialis, qu'ils sçavoient que Vespasien étoit mort, quoique l'on s'efforçât d'en étouffer la nouvelle; qu'il ne restoit plus aucunes forces à la ville & à l'Italie, épuisées par les maux de la guerre civile; que Mucien & Domitien n'étoit que de vains noms, qu'il suffisoit de mépriser; que si Pétilius Cérialis vouloit prendre l'empire des Gaules, pour eux, ils se renfermoient dans les bornes des territoires de leurs peuples; que s'il aimoit mieux le combat, ils ne s'y refuseroient pas. Pétilius Cérialis ne fit aucune réponse à Claudius Civilis & à Julius Classicus, & il envoya à Domitien le porteur de leurs lettres.

Claudius Civilis, comprenant qu'il falloit combattre, ramassa toutes ses forces, & de toutes parts les troupes des peuples qui le reconnoissoient pour chef, se rendirent auprès de lui. Pétilius Cérialis, dont le vice étoit la négligence, n'empêcha point la réunion de tous ces pelotons qu'il lui eût été aisé de battre séparément. Seulement, comme il voyoit que l'armée des ennemis grossissoit beaucoup, il ajoûta des fortifications à son camp, qui jusques-là n'en avoit aucune. Claudius Civilis tint conseil de guerre, & les avis se trouverent partagés. Le sien étoit que l'on attendît les secours qui devoient venir des païs au de-là du Rhin, & dont la terreur écraseroit l'armée Romaine. Julius Tutor au contraire prétendoit que les délais étoient favorables aux Romains, à qui il arrivoit de puissans renforts. Ce dernier avis prévalut, parce que Julius Classicus l'embrassa, & on se mit sur le champ en devoir de l'exécuter. Les Bataves & leurs alliés vinrent en bon ordre attaquer le camp des Romains.

Pétilius Cérialis ne les attendoit pas; il n'avoit pas même passé la nuit dans son camp. On vint lui annoncer, pendant qu'il étoit encore dans sa chambre à Trèves, &

dans son lit, que les ennemis avoient surpris le camp, & que les Romains étoient vaincus. Il ne voulut pas croire cette nouvelle ; il accusa de timidité ceux qui la lui apportoient. Mais bientôt, il se convainquit par ses yeux de la vérité du fait. En arrivant au camp, il trouva les lignes forcées, la cavalerie mise en déroute, & le pont sur la Moselle, qui joignoit la ville à la rive gauche du fleuve, occupé par les ennemis. Pétilius Cérialis, intrépide dans un si grand danger, saisissant les fuyards par le bras, ne se ménageant point & se jettant au plus fort de la mêlée, par cette heureuse témérité rassembla les plus braves autour de lui, & commença par reprendre le pont, sur lequel il plaça un bon corps de garde. Ce commencement d'avantage décida du succès de l'action. En vain, Julius Tutor, Claudius Civilis, & Julius Classicus, tenterent-ils de ranimer le courage de leurs combattans par les exhortations les plus puissantes. Vainqueurs un moment auparavant, les Bataves & les alliés prirent la fuite. La cause de leur défaite fut leur avidité pour le pillage. Au lieu de pousser les Romains, qu'ils avoient surpris & mis en désordre, ils ne songerent qu'à se disputer les uns autres leurs dépouilles, & ils leur donnerent ainsi le tems de se reconnoître & de se rallier. Pétilius Cérialis avoit presque ruiné les affaires par son défaut de vigilance ; il les rétablit par son intrépidité, & profitant de la fortune, il poursuivit les ennemis, força leur camp, & les détruisit.

En même tems, ceux de Cologne voulant rentrer dans l'alliance des Romains, envoyerent offrir à Pétilius Cérialis de lui remettre entre les mains la femme & la sœur de Claudius Civilis, & la fille de Julius Classicus, qui avoient été laissées chez eux comme des gages d'alliance & d'amitié. En même tems, ils imploroient son secours contre un ennemi irrité, dont ils craignoient la vengeance. En effet, Claudius Civilis avoit tourné de ce côté, comptant trouver à Tolbiac, dans le territoire de Cologne, une cohorte de Cauques & de Frisons, très-ardente pour son service. Mais, il apprit en chemin que cette cohorte avoit péri par la ruse des habitans de Cologne, qui, ayant distribué des viandes & du vin en abondance à ces Germains, les enivrerent, & mirent ensuite le feu à la ville, dont ils fermerent les portes ; ensorte qu'il n'en échappa aucun. Sur cet avis, Claudius Civilis changea de route & de dessein, d'autant plus qu'il sçut que le général Romain accouroit en diligence pour sauver des alliés qui avoient besoin de son secours.

Une autre inquiétude survint à Claudius Civilis. La quatorzième légion étoit arrivée de la grande-Bretagne, & il craignoit que soutenue de la flotte qui l'avoit amenée, elle ne tombât sur les Bataves du côté où leur isle se termine à l'Océan. Il fut bientôt délivré de cette crainte. Fabius Priscus, commandant de la légion, la condui-

fit sur les terres des Nerviens & des Tongres, qui rentrerent sous l'obéissance des Romains. La flotte fut attaquée elle-même & battue par les Caninéfates, qui prirent ou coulerent à fond un grand nombre de bâtimens. Et tout de suite d'autres succès releverent les espérances de Claudius Civilis. Les mêmes Caninéfates mirent en fuite une grande multitude de Nerviens, qui, par zele pour les Romains, s'étoient attroupés, & avoient voulu prendre part à la guerre. Julius Classicus défit un détachement de cavalerie, que Pétilius Cérialis avoit envoyé à Nuys. Ce n'étoit pas-là des pertes considérables pour les Romains; mais, venant coup sur coup, elles faisoient tort à l'éclat de la victoire qu'ils venoient de remporter.

Claudius Civilis, ayant trouvé des ressources au de-là du Rhin pour réparer ses pertes, vint avec une nombreuse armée se camper à Vétéra, poste avantageux par lui-même, & qui rappellant aux Bataves les grands succès qu'ils y avoient remportés, pouvoit par ce souvenir échauffer leurs courages. Pétilius Cérialis l'y suivit, accru d'un puissant renfort.

Ni l'un ni l'autre des deux chefs n'aimoit à temporiser; & ils en seroient tout d'un coup venus aux mains, si la nature du terrein qui les séparoit n'y eût mis obstacle. C'étoit une plaine humide & fangeuse par elle-même, & de plus inondée des eaux du Rhin, que forçoit de s'y répandre une digue construite par Claudius Civilis, qui gênoit le cœur du fleuve, & le rejettoit de ce côté. Un pareil champ de bataille étoit bien contraire au soldat Romain, pesamment armé, & en danger de perdre pied à chaque instant, & d'être obligé de se mettre à la nage; au lieu que les Germains, accoûtumés dès l'enfance à traverser hardiment les fleuves, trouvoient encore dans la légèreté de leur armure & dans la grandeur de leur taille, un secours pour s'élever au dessus des flots.

Les Bataves, qui sentoient leur avantage, harceloient sans cesse les Romains; & enfin, il s'engagea un combat, plutôt par l'audace des particuliers, que par le commandement des chefs. Les plus impatiens de l'armée Romaine s'avancerent contre les ennemis, qui les défioient; & bientôt ils se trouverent dans une triste position, tombant dans des creux si profonds, qu'ils avoient, hommes & chevaux, de l'eau par dessus la tête. Les Germains, qui connoissoient les gués, se portoient aisément de quel côté ils vouloient; & le plus souvent, au lieu d'attaquer les ennemis de front, ils les prenoient en flanc ou en queue. Les Romains, accoûtumés à combattre de pied ferme, ne se reconnoissoient plus au milieu des courans, par lesquels ils étoient emportés & dispersés çà & là, comme il arrive dans un combat naval; & soit qu'ils perdissent terre, ou qu'ils trouvassent un appui solide, sur lequel ils cherchassent à s'établir, confondus pêle-mêle, les blessés avec

ceux qui ne l'étoient pas, les bons nageurs avec ceux qui ne sçavoient point nager, ils s'embarrassoient mutuellement; & loin de se prêter secours, ils nuisoient à leur commune défense. Le carnage ne fut pourtant pas aussi grand que le trouble & le désordre, parce que les Bataves n'oserent poursuivre les Romains au de-là de l'endroit inondé, & se retirerent dans leur camp.

L'événement de ce combat engagea les deux chefs, par des motifs opposés, à se hâter d'en venir à une action générale. Claudius Civilis vouloit pousser sa bonne fortune; Pétilius Cérialis se proposoit d'effacer son ignominie. Les Bataves étoient enhardis par le succès, les Romains aiguillonés par la honte. Les uns passerent la nuit dans les cris de joie & les chants de triomphe, les autres dans des sentimens d'indignation & le désir de la vengeance.

Le lendemain, les deux armées se rangerent en bataille. Pétilius Cérialis mit en première ligne ses cohortes auxiliaires, accompagnées de la cavalerie sur les aîles. Les légions formerent la seconde ligne, & il se réserva un corps de troupes d'élite, pour les besoins imprévus. Claudius Civilis ne s'étendit point en front, mais distribua ses troupes en bataillons pointus, les Bataves & les Cugernes à droite, les secours de la grande Germanie à gauche appuyée au fleuve.

Les Généraux parcourant les rangs, avant que le combat commençât, animoient les soldats par tous les motifs que fournissoient les circonstances. La vue de Vétéra etoit un puissant encouragement pour le reste des légions Germaniques, & Pétilius Cérialis leur faisoit sentir quel intérêt ils avoient à reconquérir un camp qui leur appartenoit, une rive en possession de laquelle ils s'étoient vus si long-tems. Claudius Civilis retournoit en faveur des siens ce même motif en sens contraire. » Ce champ de bataille, leur dit-» il, est déjà témoin de votre va-» leur. Vous êtes postés sur les » monumens de votre gloire, & » vous foulez aux pieds les cen-» dres & les ossemens des légions » que vous avez exterminées. » Vos ennemis sont dans un cas » bien différent. De quelque » côté qu'ils portent leurs regards, » tout leur rappelle les idées les » plus sinistres, ignominie, dé-» sastre, captivité. Ne vous ef-» frayez point du succès peu » avantageux de la bataille de » Trèves; c'est la victoire des » Germains qui leur nuit. Ils se » sont trop hâtés de vouloir en » jouir, en pillant ceux qu'ils » avoient défaits; & elle leur a » échappé. Mais, depuis, com-» bien de prospérités ont com-» pensé cet accident! Toutes les » mesures que pouvoit prendre » l'habileté d'un chef, ont été » prises. Vous combattez dans » des plaines marécageuses dont » vous connoissez le sol, & qui » forment un périlleux embarras » pour les ennemis. Vous avez » devant les yeux le Rhin & les » dieux de la Germanie. Allez au

» combat sous leurs auspices, vous
» rappellant le souvenir de vos
» femmes, de vos meres, de
» vos enfans. Ce jour comblera
» la gloire de vos encêtres, ou
» vous couvrira d'ignominie dans
» toute la postérité. «

Les Barbares ayant applaudi à ce discours par des mouvemens expressifs à leur manière, par des danses, par un horrible cliquetis de leurs armes, le combat commença, non pas de près. On se lança d'abord des pierres, des balles de fer ou de plomb, des traits de toute espèce. Enfin, les efforts que faisoient les Bataves pour attirer les Romains dans le marais, réussirent. On en vint à se battre au milieu des eaux, & la première ligne des Romains fut culbutée. Il fallut que les légions relevassent les cohortes auxiliaires, qui ne pouvoient plus tenir. Elles firent ferme, & arrêterent l'ennemi; mais, ce qui décida de la victoire, fut un mouvement que fit à propos Pétilius Cérialis, sur un avis qui lui fut donné par un transfuge Batave. Ce transfuge lui indiqua un passage solide & mal gardé sur sa gauche, à l'extrêmité du marais, & il s'offrit, si on lui donnoit quelque cavalerie, d'aller prendre en queue les ennemis. Pétilius Cérialis détacha deux régimens de cavalerie, qui, conduits par le Batave, tournerent la droite de l'armée ennemie, & l'attaquerent par derrière. Le cri qui s'éleva en cet endroit, s'étant porté aux légions, les encouragea à presser en front avec une nouvelle ardeur. Les Germains ne purent résister à cette double attaque; enfoncés & rompus, ils s'enfuirent vers le Rhin. La guerre auroit été terminée par ce combat, si la flotte, que les Romains tenoient sur le Rhin, eût fait diligence pour couper les fuyards. La cavalerie même ne les poursuivit pas loin, parce qu'il survint une grosse pluie, & que la nuit approchoit. Ainsi, les Germains vaincus se retirerent à leur aise; & leur armée fut plutôt dissipée que détruite.

Le fruit de cette victoire ne laissa pas que d'être considérable pour les Romains. Claudius Civilis abandonna tout le païs qu'il tenoit hors de l'isle des Bataves, & il se renferma dans cette isle sa patrie; mais, après avoir pris la précaution de renverser la digue, que Drusus avoit autrefois construite à l'endroit où le Rhin commence à se diviser en deux bras. Ces bras sont inégaux. La pente des eaux se porte vers le Vahal; & le bras droit, qui conserve le nom de Rhin, demeure le plus foible. Drusus, aux vues duquel il convenoit d'avoir beaucoup d'eau dans ce bras droit, qu'il joignit à l'Issel par un canal qui subsiste encore aujourd'hui, avoit dirigé sa digue de façon qu'elle rejettoit les eaux vers la droite. Claudius Civilis, ayant un intérêt contraire, la ruina; & de cette opération il tira deux avantages. En grossissant le Vahal, il fortifioit la barrière, qui le séparoit des Romains; & le bras qui bornoit son isle au Septentrion, se trouvant réduit presque à sec,

lui ouvroit une communication libre avec la Germanie. Il y passa, aussi-bien que Julius Tutor, & Julius Classicus, & cent treize Sénateurs de Trèves. L'argent, qu'ils distribuerent parmi les Germains, la commisération, le goût que ces fières nations avoient pour les hazards de la guerre, tous ces motifs concoururent à procurer de puissans secours à Claudius Civilis.

Pendant qu'il étoit occupé à les rassembler, Pétilius Cérialis profita de son absence pour s'établir dans l'isle des Bataves. Il s'y empara de quatre postes importans, Arénacum, Batavodurum, Grinnès, & Vada; & pour s'assurer la possession de ces lieux, qui étoient les clefs du païs, il y plaça des corps de troupes considérables.

Claudius Civilis, avec les forces qu'il avoit tirées de Germanie, se crut en état d'attaquer en un seul jour ces quatre postes à la fois. Il ne se promettoit pas de réussir par tout également. Mais, en osant beaucoup, il espéroit qu'au-moins quelqu'une de ses tentatives ne seroit pas infructueuse; & comme il connoissoit Pétilius Cérialis pour un général hardi & peu précautionné, il ne croyoit pas impossible de le surprendre, & de se rendre maître de sa personne, pendant que sur les différens avis qu'il recevroit, il courroit de l'un à l'autre des endroits attaqués. Claudius Civilis ne força aucun des quatre postes qu'il assaillit; il courut même risque, en voulant retenir les fuyards, d'être fait prisonnier. Mais, il ne laissa pas de tuer du monde aux Romains, & il leur échappa en passant le Rhin à la nage.

Les affaires des Germains devenoient de jour en jour plus critiques. Claudius Civilis tenta, pour derniere ressource, un combat naval contre les Romains à l'embouchure de la Meuse, & n'ayant pas réussi, il se découragea entierement; il abandonna une entreprise malheureuse, & se retira au de-là du Rhin. Pétilius Cérialis ravagea l'isle des Bataves, & y exerça toutes sortes d'hostilités, épargnant néanmoins, suivant une ruse, souvent pratiquée par les Généraux, les terres de Claudius Civilis.

Cependant, la saison s'avançoit; & les pluies abondantes qui survinrent, ayant grossi le fleuve, il se déborda dans l'isle, & la convertit en un grand étang. Les Romains qui n'avoient pas prévu cet inconvénient, se trouverent fort embarrassés. Leur flotte étoit loin; ils n'avoient point de vivres; & dans un païs plat & uni, qui n'a aucune inégalité, aucune colline, ils étoient privés de toutes ressources pour mettre leur camp à l'abri de l'inondation. Ils pouvoient périr, si les Germains les eussent attaqués en cet état, comme ils en eurent la pensée. Claudius Civilis se fit dans la suite un mérite auprès des Romains d'avoir sçu en détourner ses compatriotes. Peut-être disoit-il vrai; car, il songeoit alors à faire sa paix.

Il étoit las de lutter contre la fortune; & l'espérance de la vie,

dit Tacite, amollit souvent même les grandes ames. Il demanda donc une entrevue à Pétilius Cérialis, mais avec des précautions singulieres pour sa sûreté. On rompit un pont sur une rivière, dont le nom, altéré dans Tacite, paroît devoir être celui d'une des branches du Rhin. Les deux Chefs s'avancerent aux deux extrêmités du pont rompu qui se regardoient; & Claudius Civilis fit un discours, dont nous n'avons que le commencement dans Tacite, parce que cet excellent historien nous manque tout d'un coup. Nous y voyons que Claudius Civilis employa la fausse & misérable excuse d'avoir pris les armes pour la querelle de Vespasien, & il finit sans doute par implorer la clémence du vainqueur. La soumission de Claudius Civilis fut reçue par le Général Romain; & l'on doit croire que les autres chefs des rebelles suivirent l'exemple de celui qui tenoit entr'eux le premier rang. La paix fut rétablie dans ces contrées, & l'on n'y vit de long-tems renaître de nouveaux troubles.

Ce que nous venons de raconter dans cet article de la guerre de Claudius Civilis contre les Romains, se rapporte à l'an de J. C. 69, & à l'année suivante.

CIVISMARUS, *Civismarus*, (*a*) roi célebre des Gaulois. Ce Prince, s'étant déclaré pour les Carthaginois durant la seconde guerre Punique, fut tué dans un combat, qui se livra en Espagne près de la ville d'Aurinx. *Voyez* Aurinx.

CIVITAS, (*b*) terme Latin. Nous n'en avons point dans notre langue de propre pour exprimer celui-ci, dans le sens que les anciens Auteurs lui donnent; car, il ne se prend pas, comme on l'a fait au déclin de l'empire Romain, pour une ville, mais tout ensemble pour l'étendue ou jurisdiction, état ou diocèse entier d'un peuple, & pour le peuple même, ou même la plûpart du tems, pour un corps formé de plusieurs peuples confédérés.

Que *Civitas* soit autre chose que *Urbs* & *Oppidum*, ville, c'est ce que César montre distinctement, lorsqu'il dit: *Cæsar ad Oppidum Avaricum, quod erat maximum munitissimumque in finibus Biturigum, atque agri fertilissima regione, profectus est; quòd eo oppido recepto, Civitatem Biturigum se in potestatem redacturum confidebat*; c'est-à-dire, » César prit son chemin vers » Bourges, qui étoit la plus » grande & la plus forte ville, » & dans le quartier le plus fertile de tout le Berri; parce » qu'en la prenant, il espéroit de » réduire en son pouvoir toute » la Cité des peuples Bituriges, » c'est-à-dire, toute l'étendue du

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 42.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 13, 14. L. VII. pag. 280, 281, 282, 283, 352, 253. Plin. Tom. I. pag. 148, 149. T. II. pag. 548. Tacit. Annal. L. III. c. 44. Ptolem. L. II. c. 7. & *seq.* Joseph. de Bell. Judaïc. p. 806. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 52. & *suiv.* T. XIX. p. 495, 672.

» Berri. « Et un peu plus bas il ajoûte : *Deliberatur de Avarico in communi concilio, incendi placeret, an defendi. Procumbunt Gallis omnibus, ad pedes, Biturges ; ne pulcherrimam prope totius Galliæ urbem, quæ, & præsidio, & ornamento, sit Civitati, suis manibus succendere cogerentur.* » On pro- » pose en plein conseil, s'il falloit » brûler Bourges ou la défendre ; » ceux du païs se jetterent aux » pieds de tous les Gaulois, & » les supplierent qu'ils ne fussent » pas contraints de brûler de » leurs mains la plus belle ville » de toute la Gaule, & qui étoit » la forteresse & l'ornement de » son État. « L'on voit clairement dans ces paroles, que *Civitas* est autant différent d'*Oppidum* & d'*Urbs*, qu'un tout differe de sa partie ; & l'on peut remarquer par les suivantes, que l'étendue de païs, comprise sous ce nom *Civitas*, contenoit souvent plusieurs villes, puisque le même Auteur dit dans un autre endroit : *Uno die amplius XX Urbes Biturigum incenduntur.*

Comme l'on a pris *Civitas* pour un peuple, *Civitates* a été pris pour plusieurs ; ce qui se trouve encore nettement dans César, lorsqu'il fait le dénombrement général des gens de guerre, que chaque *Civitas* devoit fournir contre César lui-même : *Universis Civitatibus quæ Oceanum attingunt.....quo sunt in numero Curiosolites, Rhedones, Ambibarii, Cadetes, Osismii, Lemovices, Unelli, Sena [millia]* ; c'est-à-dire, » A toutes les cités qui sont » sur l'Océan, entre lesquelles » sont celles des Curiosolites, » des Rhédons, des Ambiba- » riens, des Cadetes, des Osis- » miens, des Lémovices, des » Unelles, il fut commandé de » fournir six mille hommes cha- » cune. « Or, il est clair que *Curiosolites, Rhedones*, &c. sont autant de peuples.

Pline se sert encore du mot de *Civitas* au même sens que César, en ces termes : *Tungri Civitas Galliæ fontem habet insignem .... ferruginei saporis*, où il entend par cette fontaine les eaux de Spâ, qui sont dans le territoire, ou plutôt dans le diocèse, & non dans la ville de Tongres. De même encore ailleurs, & aussi clairement : *Oppidum Vediantiorum Civitatis Cemelion.* » Cémé- » lion, ville de la *Civitas* des » Védiantiens. « Et encore : *Vocontiorum Civitatis fœderatæ duo capita, Vasio & Lucus Augusti.* » Vaison & Luc sont les deux » principales places de la *Civitas* » ou de l'état des Vocontiens. «

La différence, qui est entre *Civitas*, & *Urbs* & *Oppidum*, étant connue, il est bon de voir en quoi ce même mot *Civitas* differe de *Pagus*. Ces *Civitas*, ou peuples de la Gaule, étoient, selon Tacite, au nombre de soixante-quatre. Ptolémée n'en met à la vérité que soixante ; sçavoir, dix-sept en Aquitaine, vingt-quatre dans la Lyonnoise, & dix-neuf dans la Belgique ; mais, y en ayant réellement vingt-trois dans la Belgique au lieu de dix-neuf, il est facile par-là d'accorder ces deux Au-

teurs. Ces soixante-quatre peuples ou *Civitates*, étoient divisés chacun, *in plures plagos*, en plusieurs cantons. César dit : *Omnis Civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est ;* » Les Helvétiens ou l'état des » Helvétiens est divisé en quatre » cantons. « On en peut conclure que les autres *Civitates* des Gaules étoient aussi divisées chacune en différens cantons ; les unes en ayant plus, les autres moins. Et ces cantons étoient quelquefois si grands & si puissans, que souvent ils ont été pris pour des peuples ; comme il se voit en *Tigurinus Pagus*, qui étoit un canton du païs des Helvétiens, & que César appelle dans la suite *Tigurini*, comme un peuple entier de ce nom. C'est de-là sans doute que Plutarque, dans la vie de César, dit qu'il avoit dompté dans les Gaules trois cens nations ; & que Josephe assure que la Gaule étoit peuplée de trois cens quinze nations, ce nombre de nations n'étant que les *pagi* ou païs des soixante-quatre *Civitates*.

On pourroit, pour une plus grande clarté, appeller *Pagi* de petits peuples, & les *Civitates* de grands peuples ; mais, une chose à laquelle il faut prendre garde, c'est que les mots *Civitas* & *Pagus* sont quelquefois donnés si confusément par d'anciens Auteurs & sur tout par Pline, que le plus souvent on n'y peut discerner les uns d'avec les autres, principalement avec Ptolémée, qui ne donne que les grands peuples ou *Civitates*.

La façon, dont M. Fréret s'explique sur la signification du mot *Civitas* ou Cité, peut fournir beaucoup de lumières sur cet objet. Voici ses observations, tirées de ses mémoires sur l'origine & le mêlange des anciennes nations & sur la maniere d'en étudier l'histoire. » On doit rechercher, » autant qu'il est possible, quelles » causes ont porté certaines na» tions à se diviser en divers » corps politiques, dont le gou» vernement & les intérêts fus» sent séparés ; en Cités distin» guées par des noms particu» liers, & très-souvent ennemies » les unes des autres. Tels étoient » par exemple les Sarmates, des» quels Pomponius Méla dit : *Una* » *gens, aliquot populi & aliquot* » *nomina ;* & les *Lygii*, qui oc» cupoient les païs situés entre la » Germanie & le Borysthène, » ou ce que nous désignons au» jourd'hui par le nom général » de Pologne ; *Lygiorum nomen* » *in plures Civitates diffusum.*

» Quand il s'agit de l'histoire » du moyen âge, nous em» ployons le terme de nation, » pour désigner un certain nom» bre de Cités, dont l'origine est » la même, qui parlent une mê» me langue, mais avec des dia» lectes différens, qui joignent au » nom commun à toutes, un » nom particulier à chacune » d'elles ; où quelquefois, enfin, » on remarque parmi les hom» mes une certaine configuration » propre, qui les distingue de » ceux d'une autre nation ; à » peu près comme dans les plan» tes, ou dans les fleurs, toutes

» les espèces d'un même genre » ont certains caractères communs. Nous employons le terme de Cité, pour désigner l'association politique de plusieurs » peuples ; & par le terme de » peuple, nous entendons un » certain nombre d'hommes unis » par des liens qui les rendent » membres d'un même corps, » les soumettent aux mêmes loix, » les attachent aux mêmes intérêts.

» Il faut observer que les combinaisons, qui, des diverses » parties d'une même nation, » forment différens assemblages, » peuvent varier, & varient en » effet à l'infini suivant les conjonctures. En conséquence de » tel ou tel évenement, il peut » arriver que plusieurs petits peuples se réunissent en une seule » Cité, & qu'au contraire une » Cité se divise en plusieurs petits » peuples.

» Au premier cas, le nom » d'un peuple peu considérable » dans son origine, & qui n'occupoit qu'une très-petite étendue de païs, pourra devenir » tout d'un coup celui d'une Cité » puissante; parce que ce peuple » aura donné son nom à tous les » autres qui se seront unis à lui. » C'est ainsi que le nom des » Goths ou Gothons, sortis d'un » canton peu étendu de la Scandinavie, est devenu le nom » général d'une Cité très-nombreuse. Par une raison semblable, le petit canton de Schouitz » a donné son nom à la ligue » entière des Suisses, quelque » peu considérable qu'il soit par » son étendue.

» Au second cas, c'est-à-dire, » lorsque la ligue qui avoit réuni » plusieurs divers peuples en une » même Cité, s'est détruite; il est » arrivé que le nom d'un peuple, » qui avoit été long-tems célebre, a disparu presque entièrement; parce qu'alors les différens peuples particuliers ont » repris les noms qui servoient » auparavant à les distinguer entr'eux, mais qui n'étoient pas » connus des étrangers.

» Dans l'un & l'autre cas, il » est très possible qu'il ne soit » arrivé aucun changement dans » la nation qui occupoit un païs, » que ses anciens habitans n'aient » été ni détruits ni chassés, & » qu'il n'en soit pas venu de nouveaux s'y établir.

» Presque tous les Écrivains, » faute d'avoir fait cette réflexion, » se sont trouvés dans des embarras, dont ils n'ont pu sortir » qu'en multipliant des suppositions toujours gratuites & souvent absurdes. Cependant, les » exemples s'offrent en foule » pour rendre ce principe important, aussi sensible qu'il est vrai. » Les Sicambres formoient, au » tems de Jules César, une Cité » puissante, dans la Germanie » inférieure. Depuis la fin de » l'empire d'Auguste, il n'est » plus parlé d'eux dans l'Histoire, » mais de plusieurs peuples particuliers qui occupoient le même païs. Tacite s'exprime, à » la vérité, comme si le corps » entier des Sicambres eût été

» détruit & transporté dans la » Gaule ; *Sicambri excisi & in » Gallias trajecti.* Mais, cela ne » se doit entendre que du petit » peuple, qui, dans l'origine, » avoit donné son nom à toute » la Cité. Les armes Romaines » ayant forcé les différens peu- » ples qui la composoient, de » renoncer à la ligue qui les » unissoit, chacun d'eux resta » dans le païs qu'il avoit toujours » habité ; mais, il quitta le nom » de Sicambres pour reprendre » son nom particulier. Les cho- » ses resterent sur le même pied » jusque vers l'an 240 de J. C.; » que ces peuples qui avoient » autrefois composé la Cité des » Sicambres, s'unirent par une » nouvelle association, qui prit » le nom de Francs, & qui, par » sa bravoure & son attention à » profiter des circonstances, se » mit en état de former une Mo- » narchie puissante. «

Civitas étoit encore un terme consacré pour exprimer le droit de bourgeoisie que l'on accordoit, comme une faveur singulière. *Voyez* Bourgeoisie, & cité [droit de].

CIUM, *Cium*, ville de Bithynie, la même que Cius. *Voyez* Cius.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (a) ville de Bithynie, province de l'Asie mineure, étoit située sur le bord de la Propontide, au fond d'un petit golfe, auquel elle donnoit son nom, qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Cependant, Pomponius Méla dit que ce golfe n'avoit point de nom. Quoi qu'il en soit, Philippe, fils de Démétrius & pere de Persée, ruina cette ville, dont il donna l'emplacement à Prusias, fils de Zélas, qui l'avoit aidé à la ruiner. Prusias, ayant rétabli depuis cette ville, l'appella de son nom Pruse.

Elle étoit au pied du mont Arganthonius, selon Cellarius, dont le sentiment paroît appuyé sur des raisons très-solides.

La ville de Cius est célebre dans les écrits des Anciens, & particulièrement dans ceux de Memnon, qui l'appelle Κίερος, *Cierus*, mot à la place duquel Saumaise voudroit substituer celui de Κίενος, *Cieius*; correction, qui ne sçauroit subsister, puisque Memnon, qui parle de cette ville en plusieurs endroits, ne la nomme jamais que Κίερος. D'ailleurs, les habitans de cette ville y sont désignés par l'adjectif Κιέρειος, *Cierinus*; & cet adjectif ne sçauroit être dérivé du substantif Κίειος.

C'est à Cium que fut tué, selon Diodore de Sicile, un roi Mithridate, soumis par Antigonus, mais qu'on croyoit être passé dans le parti de Cassandre. Ce Prince avoit été souverain de Cius aussi-bien que d'Arrhime pendant trente-cinq ans.

Dion Cassius parle de la ville de

(a) Pomp. Mel. p. 84. Strab. p. 563. Dio. Cass. pag. 842. Tit. Liv. L. XXXI. c. 31. L. XXXIII. c. 30. Diod. Sicul. p. 791. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 63, 427. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 227, 228. T. IX. p. 84. T. XII. p. 221. T. XVI. p. 147. T. XIX. p. 71.

Cius, & dit que ce fut entre cette ville & celle de Nicée, que se donna le combat entre les armées de Niger & de Sévère, qui se disputoient l'Empire après la mort de Pertinax.

Cius fut pillée par des peuples Scythes sous l'empire de Valérien. Elle étoit Épiscopale, & la Notice de Hiérocles lui donne le septième rang entre les villes de cette province.

Les habitans du païs la nomment présentement Chorasia; & les Turcs, Chéris. On prétend que son nom vient de l'abondance des cerises qu'on y cueille.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*a*) ville de Mysie, selon Xénophon. Ce devoit être la même que Cius de Bithynie, province limitrophe de la Mysie.

CIUS, *Cius*, Κῖος, isle, l'une des Cyclades dans le voisinage de l'Attique, selon Suidas. Cet Auteur ajoûte que Lysias l'appelle *Polin*, c'est-à-dire, ville; & que les orateurs ont souvent appellé villes, les isles.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*b*) fleuve de la Basse Mysie. Il avoit sa source aux montagnes de Thrace, & tomboit dans le Danube. Denys le Périégète dit que ce fut auprès de ce fleuve qu'Hylas, garçon d'Hercule, fut enlevé par une nymphe, c'est-à-dire, plus simplement, qu'il s'y noya.

Eustathe, dans son commentaire sur Denys, dit qu'il y avoit auprès de ce fleuve une ville du même nom; cela se voit aussi dans la Notice de l'Empire, où l'on lit *Cuneus equitum Stablesianorum Cii.* L'Itinéraire d'Antonin met Cion, qui est le même lieu, entre Carson & Biroë, à dix mille pas de la première, & à dix-huit mille pas de la seconde.

Hérodote qui parle du Cius, dit aussi qu'il se rendoit dans le Danube, & il ajoûte que ce fleuve divisoit le mont Hémus, en descendant de Péonie & du mont Rhodope.

CIUS, *Cius*, Κῖος, (*c*) l'un des Argonautes. Quoique Cius n'y soit nommé par aucun de ceux qui ont écrit sur l'expédition de Jason, cependant l'autorité de Strabon a paru suffisante pour le mettre au nombre des Argonautes. Cet Auteur, parlant de la ville de Pruse dans la Bithynie, rebâtie par Prusias, dit qu'elle se nommoit autrefois Cius du nom de son fondateur, qui l'avoit bâtie à son retour de la Colchide; ce qui est confirmé par Eustathe dans son Commentaire sur Denys le Périégète.

C L

CLADAUS, *ou* CLADÉUS, *Cladaus*, *Cladeus*, (*d*) Κλαδάος, Κλαδέος, fleuve du Péloponnèse dans l'Élide. Pausanias le nomme Cladéus; & Xénophon, Cladaus. Le premier dit qu'il vient de l'Élide, & qu'il se mêle avec l'Alphée. Le dernier, sans parler de la source du Cladaus, assure qu'il

(*a*) Xenoph. p. 438.
(*b*) Herod. L. IV. c. 49.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 84.
(*d*) Pauf. pag. 298, 305, 316, 384. Xenoph. p. 639.

coule près de l'Alté ou Altis, & le fait aussi mêler avec l'Alphée.

Les Éléens rendoient des honneurs divins au Cladaus; & ce fleuve étoit, après l'Alphée, celui qui en recevoit de plus grands.

CLADOTERIES, *Cladoteria*, (*a*) fêtes que l'on célébroit quand on tailloit la vigne. Hésychius fait mention de ces fêtes.

Le nom de Cladoteries est pris du Grec κλάδος, qui signifie une branche flexible.

CLAMPÉTIE, *Clampetia*, (*b*) ville d'Italie, située au fond d'un golfe dans le païs des Bruttiens. Elle fut prise par les Romains l'an de Rome 548. Pline ne nomme cette ville, qu'un lieu simplement, parce que de son tems elle étoit ruinée. Mais, elle s'est rétablie depuis; & c'est présentement l'Amantéa sur la côte de la Calabre citérieure.

Les anciennes éditions de Tite-Live portoient dans un endroit, Dampétie, qu'on a corrigé dans les nouvelles, en Clampétie, comme on lit ailleurs dans cet Auteur.

CLANÈS, *Clanes*, Κλάνης, (*c*) torrent des montagnes situées au-dessus de la Vindélicie. Il se jettoit dans le Danube, selon Strabon. Clazius croit que c'est le Glan, qui arrose la Bavière.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις; (*d*) rivière d'Italie dans l'Étrurie. Elle se perdoit d'abord dans le Tibre; mais, on fit dans la suite un changement dans son cours. Tacite rapporte au premier livre de ses Annales, qu'après un débordement du Tibre, qui avoit fait du ravage dans Rome, sous Tibère, le Sénat chercha les moyens de s'en garantir à l'avenir. Celui, qui se présentoit le plus naturellement étoit de détourner les rivières & les lacs qui tombent dans le Tibre; mais, entre toutes les autres rivières, la plus aisée à détourner étoit le Clanis, appellé maintenant la Chiana; car, entre les montagnes de la Toscane, il se forme dans une longue plaine, un grand lac que la Chiane traverse, & où ses eaux sont tellement en équilibre, qu'elles n'ont pas plus de pente pour couler du côté d'Orient dans le Tibre, que du côté d'Occident dans l'Arne qui passe à Florence; de sorte qu'elle coule de l'un & de l'autre côté. Elle contribue beaucoup aux inondations, tant du Tibre que de l'Arne. On pouvoit donc, en la détournant entierement dans l'Arne, ôter au Tibre une des causes de ses débordemens; mais, on eût sauvé Rome aux dépens de Florence; & quoique cette ville ne fût alors qu'une colonie peu considérable, elle fit au Sénat des remontrances qui furent écoutées.

Les habitans de quelques autres villes d'Italie, menacés du même malheur, en firent aussi, & chercherent si soigneusement toutes les raisons qui pouvoient

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 38. L. XXX. c. 19. Plin. T. I. p. 158.

(*c*) Strab. pag. 207.

(*d*) Tacit. Annal. L. I. c. 79. Strab. p. 235.

leur

leur être favorables, qu'ils repréſenterent, & la diminution de la gloire du Tibre qui auroit moins de fleuves tributaires, & le reſpect dû aux limites établies par la nature, & le renverſement de la religion de pluſieurs peuples qui ne trouveroient plus dans leur païs, des fleuves à qui ils rendoient un culte. Les Romains ſe déterminerent alors à laiſſer les choſes comme elles étoient; mais depuis ils bâtirent une groſſe muraille, qui fermoit, d'une montagne à l'autre, la vallée par où paſſe la Chiana pour ſe jetter dans le Tibre; & ils laiſſerent au milieu une ouverture pour régler la quantité d'eau qu'ils vouloient bien recevoir. Cette muraille ſe voit encore aujourd'hui.

Les conteſtations ſur le cours de la Chiana ſe renouvellerent entre Rome & Florence, ſous le pontificat d'Alexandre VII. Le Pape & le Grand Duc convinrent de nommer des commiſſaires. Le Pape nomma le cardinal Carpegne, qui devoit être aidé de M. Caſſini, qu'on a vu depuis à l'Obſervatoire de Paris, & membre de l'Académie Royale des Sciences; & le Grand Duc nomma le ſénateur Michelozzi & M. Viviani. Ils réglerent en 1664, & en 1665, tant ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, que la maniere de l'exécuter. Mais, comme il arrive aſſez ſouvent dans ce qui ne regarde que le public, on n'alla pas plus loin que le projet.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις, (a) autre riviere d'Italie dans la Campanie. M. l'abbé Langlet du Freſnoy prétend que Clanis, Clanius, & Liternus, ſont la même choſe que le Clanio ou le Patria; ſur quoi D. Mattheo Égitio obſerve que *Liternum oppidum*, où Scipion ſe retira, étoit près du lac de même nom & de la *Silva Gallinaria*; que ce lac eſt appellé lac de Patria, parce que Scipion, en ſe plaignant de Rome, diſoit: *Ingrata Patria nec quidem oſſa mea habes.* » Le Clanis, ou Clanio, » ajoûte-t-il, eſt un fleuve qui » prend ſa ſource dans la montagne d'Abella, & traverſe » enſuite le territoire de Nola & » d'Acerra, d'où il va ſe jetter » dans la mer, proche de Patria; » & en paſſant, il prête ſes eaux » au lac Liternus, peu au-deſſus » de l'ancien Liternum. On l'appelle *Fiume di Patria*; mais, » plus avant dans les terres, on » le nomme Lagno, qui eſt un » mot corrompu de Clanius, dont » Virgile dit:

..... *Clanius non æquus Acerris.*

» Cluvier, continue D. Mattheo Égitio, prétend, ſur un » paſſage d'Appien d'Alexandrie, » que ce Clanius a été appellé » Liris, mais il ſe trompe; car, » au contraire le véritable Liris, » c'eſt-à-dire, le Garigliano eſt » celui qui a été appellé auſſi » Glanis, au rapport de Pline: » *colonia Minturnæ Liri amne diviſa, Glani quondam appellato.* » Strabon nous apprend la même » choſe. Voilà ce qui a fait prendre le change à Cluvier, &

(a) Strab. p. 233. Virg. Georg. L. II, v. 225.

» même au sçavant Bochart. Voilà » l'origine du mot de Garigliano » par l'addition & la transposition de quelques lettres. «

Il s'ensuit de-là que le Clanis ou le Clanius, que M. de la Martinière a distingué, sont la même chose; que le P. Catrou, en expliquant le passage de Virgile, que nous avons rapporté, n'a pas si mal rencontré, en disant que le fleuve, qui s'appelloit autrefois Clanius, porte aujourd'hui le nom de Lagno. Ce en quoi ce célebre Traducteur de Virgile se trompe, c'est qu'il a écrit l'Agno pour Lagno; qu'il a supposé que le Clanius n'avoit point d'autre nom, quoiqu'il porte aussi celui de Clanio; & qu'il a avancé qu'il passoit par la ville de Nole, au lieu qu'il ne passe que par le territoire de cette ville.

CLANIS, *Clanis*, Κλάνις, rivière d'Espagne, au rapport d'Étienne de Byzance.

CLANIS, *Clanis*, (*a*) l'un des Centaures, périt sous les coups de Théfée.

CLANIS, *Clanis*, autrement Danus. *Voyez* Danus.

CLANIUS, *Clanius*. *Voyez* Clanis, rivière de la Campanie.

CLARÉOTIS, *Clareotis*, (*b*) Κλαρεῶτις, nom d'une tribu des Tégéates dans le Péloponnèse. Il en est fait mention dans Pausanias.

CLARIA, *Claria*, Κλάρια, (*c*) nom que l'on donnoit à Sparte aux contrats & aux obligations, au rapport de Plutarque.

CLARISSIME, est un mot Latin, *Clarissimus*, superlatif de *Clarus*, illustre, qui par conséquent signifie très-illustre.

CLARIUS, *Clarius*, Κλαρίος, (*d*) nom d'un fleuve de l'isle de Chypre. Plutarque en fait mention dans la vie de Solon. On voyoit, selon lui, sur les bords de ce fleuve, une petite ville qui avoit été bâtie par Démophon, fils de Théfée.

CLARIUS [APOLLON], *Apollo Clarius*, Ἀπόλλων Κλάριος. Ce dieu étoit ainsi surnommé à cause du culte qu'on lui rendoit dans l'isle de Claros, & dans un lieu de même nom en Ionie. *Voyez* Apollon Clarius, & ci-après l'article de Claros, ainsi que celui de Colophon.

CLAROS, *Claros*, Κλάρος, (*e*) nom d'un bois & d'un temple de l'Asie mineure dans l'Ionie, au païs des Colophoniens. Ils étoient consacrés à Apollon, qui y avoit un oracle. Strabon dit: » Colophon, ville d'Ionie; devant la » ville est le bois d'Apollon Clarius dans lequel il y avoit autrefois un ancien oracle. « Pline ne parle que du temple d'Apollon Clarius; il ne fait aucune mention du bois sacré.

Le scholiaste d'Apollonius dit qu'il y avoit une ville, nommée Claros, auprès de Colophon, & qu'elle étoit consacrée à Apollon,

(*a*) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.
(*b*) Pauf. p. 540.
(*c*) Plut. T. I. p. 801.
(*d*) Plut. T. I. p. 92.

(*e*) Strab. p. 642. Plin. T. I. p. 121, 279. Pauf. p. 400. & *seq.* Virg. Æneid. L. III. v. 360.

qui y avoit un oracle. Servius, expliquant un vers de l'Énéïde de Virgile, dit: » Claros [*Cla-* » *rium oppidum*,] est une ville » aux confins des Colophoniens » où Apollon est adoré, & d'où » il est appellé Apollon Clarius. «

L'on prétend qu'il y avoit aussi au même endroit, une montagne du nom de Claros. On lit dans un Commentateur : » Claros, » montagne & ville d'Asie auprès » de Colophon, d'où Apollon » est surnommé Clarius. «

Cellarius n'est pas trop persuadé de l'existence de la ville & de la montagne. Il ne trouve que le bois & le temple qui soient fondés sur des autorités suffisantes. Cependant, Vibius Séquester met dans son catalogue des montagnes, Clarius de la Colophonie, duquel Apollon est surnommé Clarius. Ælien parle de Claros ville des Colophoniens. Pausanias en parle aussi. Il est vrai que ce dernier ne dit pas précisément que ce fût une ville. Il rapporte seulement que ceux de Colophon avoient à Claros un temple & un oracle d'Apollon, qu'ils prétendoient être d'une grande antiquité. A en juger par le récit que fait ensuite Pausanias, il paroît que Claros étoit le port des Colophoniens.

CLARUS MONS. *Voyez* Augusta Nemetum.

CLARUS, *Clarus*, (*a*) capitaine Troyen, frere d'Hémon & de Sarpédon, signala sa valeur contre les Rutules.

CLASSE, *Classis*, *Schola*. (*b*) Ce terme vient du Latin *Calo*, qui est formé du Grec καλέω & par contraction, καλῶ, appeller, convoquer, assembler. Ainsi, toutes les acceptions de ce mot renferment l'idée d'une convocation ou assemblée à part. Ce mot signifie donc une distinction de personnes ou de choses que l'on arrange par ordre, selon leur nature, ou selon le motif qui donne lieu à cet arrangement. Ainsi, on range les êtres physiques en plusieurs Classes, les métaux, les minéraux, les végétaux, &c. On fait aussi plusieurs Classes d'animaux, d'arbres, de simples ou herbes, &c. par la même analogie.

Classe se dit aussi des différentes salles des colleges, dans lesquelles on distribue les écoliers, selon leur capacité. Il y a six Classes pour les humanités, & dans quelques colleges, sept. La premiere en dignité c'est la Rhétorique; or, en commençant à compter par la Rhétorique, on descend jusqu'à la sixième ou septième, & c'est par l'une de celles-ci que l'on commence les études classiques. Il y a deux autres Classes pour la Philosophie; l'une est appellée Logique & l'autre Physique. Il y a aussi les écoles de Théologie, celles de Droit, & celles de Médecine; mais, on ne leur donne pas communément le nom de Classe.

Il est vrai, comme on le dit, que Quintilien s'est servi du mot de Classe, en parlant des écoliers; mais, ce n'est pas dans le même

(*a*) Virg. Æneid. L. X. v. 126.

(*b*) Quintil. L. I. c. 2. L. II. c. 2.

sens que nous nous servons aujourd'hui de ce mot. Il paroît, par le passage de Quintilien, que le maître d'une même école divisoit ses écoliers en différentes bandes, selon leur différente capacité. Ce que Quintilien en dit, doit plutôt se rapporter à ce qu'on appelle parmi nous, faire composer & donner les places; ce qui nous donnoit, dit-il, une grande émulation, *ea nobis ingens palmæ contentio;* & c'étoit une grande gloire d'être le premier de sa division, *ducere verò Classem multò pulcherrimum.*

Au reste, Quintilien préfere l'éducation publique, faite, comme il l'entend, à l'éducation domestique ordinaire. Il prétend que communément il y a autant de danger pour les mœurs dans l'une que dans l'autre; mais, il ne veut pas que les Classes soient trop nombreuses. Il faudroit qu'alors la Classe fût divisée, & que chaque division eût un maître particulier.

Le chapitre, où Quintilien traite cette matière, est rempli d'observations judicieuses; il fait voir que l'éducation domestique a des inconvéniens, mais que l'éducation publique en a aussi. Seroit-il impossible de transporter dans l'une ce qu'il y a d'avantageux dans l'autre? L'éducation domestique est-elle trop solitaire & trop languissante? Faites souvent des assemblées, des exercices, des déclamations, &c. L'éducation publique éloigne-t-elle trop les enfans de l'usage du monde; de façon que lorsqu'ils sont hors de leur college, ils paroissent aussi embarrassés que s'ils étoient transportés dans un autre monde? Faites-leur voir souvent des personnes raisonnables; accoûtumez-les de bonne heure à voir d'honnêtes gens; qu'ils ne soient pas décontenancés en leur présence. Faites que votre jeune homme ne soit pas ébloui, quand il voit le Soleil, & que ce qu'il verra un jour dans le monde, ne lui paroisse pas nouveau. L'éducation publique donne lieu à l'émulation. *Firmiores in litteris profectus alit æmulatio . . . . . & licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est.*

Ce que dit Quintilien sur la vertu & la probité que l'on doit rechercher dans les maîtres, est conforme à la morale la plus pure; & ce qu'il ajoûte dans le chapitre suivant, sur les peines & les châtimens dont on punit les écoliers, est bien digne de remarque. Il dit que ce châtiment abat l'esprit, *refringit animum & abjicit lucis fugam, & tædium dictat.*

CLASSICIANUS [Julius], *Julius Classicianus. Voyez* Julius.

CLASSICUS [Julius]; *Julius Classicus. Voyez* Julius.

CLASSIQUE, *Classicus*, terme qui ne se dit que des Auteurs que l'on explique dans les colleges. Les mots & les façons de parler de ces Auteurs servent de modele aux jeunes gens.

Pour les Auteurs Latins, on donne particulierement ce nom à ceux qui ont vécu du tems de la République, ou qui ont été contemporains ou presque contempo-

tains d'Auguste ; tels sont Térence, César, Cornélius Népos, Cicéron, Salluste, Virgile, Horace, Phedre, Tite-Live, Ovide, Valere Maxime, Velleius Paterculus, Quinte-Curce, Juvénal, Martial, Frontin, Quintilien, Lucain, Perse, &c. auxquels on ajoûte Corneille Tacite, qui vivoit dans le second siecle, aussi-bien que Pline le jeune, Florus, Suétone, Justin, Eutrope, & quelques autres.

Quant aux Auteurs Grecs, que l'on peut appeller Classiques, ils ont vécu en des tems bien différens ; tels qu'Homère, Démosthène, Polybe, Thucydide, Hérodote, Ésope, Pindare, Aristophane, Xénophon, Plutarque, Lucien, Polyen, Élien, Hérodien, Josephe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Appien, Dion Cassius, Euripide, Platon, Isocrate, saint Chrysostôme, saint Basile, saint Grégoire, &c.

L'adjectif *Classicus* en Latin, n'a pas la même valeur ou acception qu'il a en François.

1.° *Classicus* se dit de ce qui concerne les flottes ou armées navales, comme dans ce vers de Properce :

Aut canerem Siculæ Classica bella fugæ.

Classica corona, la couronne Navale qui se donnoit à ceux qui avoient remporté la victoire dans un combat naval. *Classici* dans Quinte-Curce signifie les matelots.

2.° *Classici cives*, étoient les citoyens de la première classe ; car, il faut observer que le roi Servius avoit partagé tous les citoyens Romains en cinq classes. Ceux, qui selon l'évaluation qu'on en avoit faite, avoient mille deux cens cinquante livres de revenu au moins, ou qui en avoient davantage ; ceux-là, dis-je, étoient appellés Classiques. *Classici testes*, se disoit des témoins irréprochables, pris de quelque classe de citoyens.

C'est de-là que dans Aulu-Gelle *Autores Classici* ne veut pas dire les Auteurs Classiques, dans le sens que nous donnons parmi nous à ce mot ; mais, *Autores Classici*, signifie les Auteurs du premier ordre, *Scriptores primæ notæ & præstantissimi*, tels que Cicéron, Virgile, Horace, &c.

On peut, dans ce dernier sens, donner le nom d'Auteurs Classiques François, aux bons Auteurs du siecle de Louis XIV, & de celui-ci ; mais on doit plus particulièrement appliquer le nom de Classiques aux Auteurs qui ont écrit tout à la fois élégamment & correctement, tels que Dépréaux, Racine, &c.

Qu'il me soit permis de faire ici une réflexion au sujet des Auteurs Classiques, dont j'ai eu pour objet principal de faciliter l'intelligence, en entreprenant cet Ouvrage. Des personnes que je considère beaucoup, & qui donnent les plus grands éloges à ma tâche, ont cru que le terme de *Classiques*, ajoûté au titre de cet ouvrage, n'en donnoit pas une idée assez étendue, puisque ce terme sem-

bloit le borner dans la sphere des Auteurs que l'on employe dans les classes. L'énumération, que je viens de faire des Auteurs Classiques, appuyée de l'autorité des maîtres de l'Art & des plus habiles Littérateurs, montre que l'on entend par Auteurs Classiques, tous les bons Auteurs Grecs & Latins, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous en tout ou en partie. Les Auteurs François Classiques, sont aussi entrés dans mon plan, comme en font foi plusieurs articles de ce Dictionnaire; tels sont ceux de Grammaire Françoise & autres. Quiconque saisira donc bien toute l'étendue qu'a le terme d'Auteurs Classiques, n'improuvera pas, ce me semble, que je l'aie placé au frontispice d'un Ouvrage qui est consacré à leur intelligence.

CLASSIS PROCINCTA. (a) Le plus distingué des Flamines se faisoit un scrupule de voir au delà du Pomérium une armée en bataille; ce qu'on appelloit *Classis Procincta*.

CLASSITIUS, *Classitius*, (b) l'un des Satellites d'Antoine, au rapport de Cicéron.

CLASTIDIUM, *Clastidium*, (c) bourg d'Italie, qui étoit situé dans la gaule Cisalpine en de-çà du Pô, par rapport aux Romains. Ce lieu ne paroît avoir été connu que des Historiens, tels que Tite-Live, Polybe, Cornélius Népos, Plutarque. Les Géographes n'en font aucune mention.

C'étoit une place fortifiée durant la seconde guerre Punique. Les Romains, en ayant fait leur magasin, y avoient rassemblé une grande quantité de bled. Annibal, se trouvant dans une grande disette, fut obligé d'y envoyer un parti. Celui qu'il avoit chargé de cette expédition, tenta d'abord de s'en rendre maître par la force. Mais, Dasius de Brindes, qui commandoit dans cette place, ayant offert de la lui livrer pour de l'argent, il accepta la proposition de ce traître; & il n'en coûta à Annibal que quatre cens pieces d'or, pour acheter de quoi nourrir ses troupes, pendant tout le tems qu'il demeura aux environs de Trebie. Il traita favorablement la garnison qu'on lui avoit livrée avec la place, afin de se donner dans le commencement la réputation d'un général plein de clémence.

Ce fut dans le voisinage de Clastidium, que M. Marcellus défit les Gaulois, commandés par le roi Viridomare. Au milieu de la mêlée, frappé de l'éclat des armes de ce Prince, il pousse à lui de toute sa force, & perce sa cuirasse avec sa pique. Le coup, augmenté par la vîtesse & par la force du cheval, fut si roide, qu'il jetta le roi à la renverse. M. Marcellus revient sur lui, lui appuie un second & troisième coup qui achevent de le tuer; & sautant

(a) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 207.

(b) Cicer. Philip. 5. c. 176.

(c) Tit. Liv. L. XXI. c. 48. L. XXIX. c. 11. Plut. T. I. p. 30. Corn. Nep. in Annib. c. 4.

promptement à terre, il le dépouille de ses armes & les voue à Jupiter Férétrien. Dès qu'il fut arrivé à Rome, son premier soin fut de les placer dans le temple de ce dieu. Plutarque observe que M. Marcellus fut le troisième général Romain qui eut cet honneur, & que jusqu'au tems qu'il écrivoit, aucun autre ne l'avoit reçu. Une autre observation de Plutarque, & qui regarde Clastidium même, c'est que cette place, selon lui, n'étoit soumise que depuis peu aux Romains, lorsqu'elle fut témoin de l'évenement dont on vient de faire le récit.

Le texte de Plutarque porte Capidium, au lieu de Clastidium. Cet Auteur n'en fait qu'un bourg; D'autres en font une ville. C'est aujourd'hui Chiastezzo ou Chiasteggio, dans le Milanois, au territoire de Pavie.

CLASTIDIUM, *Clastidium*. Tite-Live (*a*), dans son trente-deuxième livre, dit: *Oppida Clastidium & Litubium, utraque Ligurum*. Sigonius croit qu'il faut lire ici Caristum, qui étoit une ville du païs des Liguriens, dans le territoire des Statiellates.

CLATERNE, *Claterna* (*b*), Κλατέρνα, ville d'Italie, dans la Gaule Cisalpine. L'Itinéraire d'Antonin met cette ville à dix milles de Bononie; & celui de Bordeaux à Jérusalem, marque la même distance. L'un & l'autre Itinéraire compte de Claterne à *Forum Cornelii*, c'est-à-dire, Imola, treize mille pas. Cicéron parle de cette ville en plusieurs endroits. Pline en fait aussi mention, & la met au nombre des Colonies. Ptolémée dit aussi que c'étoit une des villes de la Gaule, surnommée *Togata*. Ce nom se trouve écrit Cliterna dans Strabon; c'est une faute des copistes. Cluvier lit dans Tite-Live: *ab altero prætore Sempronio Tuditano oppidum Cliternum expugnatum*, & veut qu'on lise Claternum au neutre; mais, les éditions postérieures portent *Aternum*.

Claterne étoit déjà bien déchue du tems de saint Ambroise, comme il paroît par la huitième de ses Lettres. Il n'en reste pas grande chose; & ce reste s'appelle Quaderna, aussi bien que le ruisseau qui coule auprès.

CLATRA, *Clatra* (*c*), surnom donné à Diane, dans un monument Etrusque, où l'on voit cette Déesse porter les symboles de plusieurs divinités.

Clatra étoit, selon quelques-uns, la déesse des grilles & des serrures; elle avoit à Rome un temple en commun avec Apollon, sur le mont Quirinal. Clatra n'étoit, selon d'autres, qu'un surnom d'Isis.

CLAUDE I, *ou* CLAUDIUS, [TIBÉRIUS CLAUDIUS NÉRO DRUSUS,] *Tiberius Claudius Nero Drusus*, empereur Romain. *Voyez* Tibérius.

CLAUDE II, *ou* CLAUDIUS [M. AURÉLIUS CLAU-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 29.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epist. 5. Plin. T. I. p. 172. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. p. 216. Tit. L. XXIV. c. 47.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 105.

DIUS] *M. Aurelius Claudius*, Empereur Romain, connu aussi sous le nom de Claude le Gothique. *Voyez* Gothique.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), ville de la Norique, selon Pline. Elle est nommée Claudivium dans Ptolémée. Cluvier croit que c'est Clausen, village de Bavière, auprès de Marquarstein & du Chiemsée. Lazius, suivi par Ortelius & par le P. Hardouin, dit que c'est Clagenfurt, village de Carinthie.

CLAUDIA, *Claudia*, contrée de l'Asie mineure, selon Diodore de Sicile. Cette contrée étoit du côté de Milet.

CLAUDIA [la Voie], *Claudia Via* (*b*). Il est parlé de ce grand chemin dans Ovide. Il commençoit au pont Milvius, & alloit aboutir à la voie Flaminia près du tibre, à quelque distance de Rome. On trouvoit plusieurs villes considérables sur la voie Claudia. Il y en a qui lisent Clodia, au lieu de Claudia. Ce grand chemin étoit un des plus considérables de l'Italie. Il passoit au travers de l'Étrurie.

CLAUDIA, *Claudia* (*c*), Dame Romaine, sœur de Claudius Pulcher, qui fit périr par sa faute la flotte Romaine. Cette Dame, l'an de Rome 506, fut appellée en jugement devant le peuple; ce qui étoit sans exemple, comme coupable du crime de leze-Majesté. Voici à quelle occasion. Un jour qu'elle revenoit des jeux, & que son char alloit lentement à cause de la multitude du peuple qui remplissoit les rues, il lui échappa de dire, en s'écriant d'une voix haute : *plût aux Dieux que mon frere pût revivre, & commandât encore la flotte*. Se sentant incommodée de la multitude, elle en souhaitoit la diminution. Quelques efforts que fissent ses parens & les amis de sa famille qui étoient les premiers de Rome, en remontrant que les loix ne punissoient point les paroles indiscretes, mais seulement les actions criminelles, elle fut condamnée à une amende, qui fut employée à bâtir un petit oratoire à la liberté.

CLAUDIA QUINTA, *Claudia Quinta*. *Voyez* Quinta.

CLAUDIA, *Claudia* (*d*), vestale, fille de Claudius. Comme son pere triomphoit malgré les Tribuns, ceux-ci entreprirent de le renverser de son char, au milieu même de la marche de son triomphe. Claudia, qui avoit suivi tous leurs mouvemens, se montra à propos, & se jetta dans le char, dans le moment même qu'un Tribun alloit renverser Claudius; elle se mit entre son pere & lui, & arrêta par ce moyen la violence du Tribun; retenu alors malgré lui par cet extrême respect qui étoit dû aux vestales, & qui ne laissoit à leur égard qu'aux pontifes seuls la liberté des remontrances & des voies de fait;

(*a*) Plin. T. I. p. 179. Ptolem. L. II. c. 14.

(*b*) Ovid. de Ponto. L. I. Eleg. 9.

(*c*) Tit. Liv. L. XIX. Epit. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 559.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV, pag. 188, 189. T. XXI. p. 337.

ainſi, dit Valère Maxime, l'un alla en triomphe au capitole, & l'autre au temple de Veſta ; & on ne peut dire à qui on devoit le plus d'acclamations, ou à la victoire du pere, ou à la piété de la fille.

Suétone, en parlant de la famille de Tibère, c'eſt-à-dire, de la race des Claudius, & entrant dans le détail des actions bonnes & mauvaiſes de tout ce qui avoit porté ce nom, n'a pas manqué de citer l'action de cette veſtale ; mais, ſelon lui, la choſe regardoit le frere, & non point le pere de Claudia. Une vierge veſtale, dit-il, ſuivit juſqu'au capitole, ſon frere qui triomphoit contre l'aveu du peuple ; elle étoit montée avec lui dans le char de triomphe, pour prévenir la violence & l'oppoſition des Tribuns ; mais peut-être eſt-ce une faute dans le texte ; & faut-il lire *patrem* au lieu de *fratrem*? du moins, Cicéron, dans ſa harangue pour Cœlius, s'accorde avec Valère Maxime ſur le triomphe du pere.

Ovide parle d'un temple de la Bonne déeſſe, bâti par une Claudia, & rétabli depuis par Livie.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), fille de M. Silanus, fut la première femme de Caligula, mais elle mourut peu de tems après qu'elle eut épouſé ce prince.

CLAUDIA PULCHRA, *Claudia Pulchra. Voyez* Pulchra.

CLAUDIA, *Claudia* (*b*), dame Romaine qui fut convertie par ſaint Paul. *Voyez* l'article ſuivant.

CLAUDIA RUFINA, *Claudia Rufina*, native de la grande Bretagne, vivoit vers l'an 100 de l'ere chrétienne, & fut célèbre par ſon eſprit.

Quelques-uns croyent qu'elle étoit Chrétienne, & que c'eſt la même dont parle ſaint Paul ſur la fin de la ſeconde Épître à Timothée. On prétend qu'elle étoit parente de l'empereur Claudius ; qu'elle demeuroit à Rome, & qu'elle y épouſa Aulus Rufus Pudens, qu'on dit être le même dont parle ſaint Paul au même endroit. Le martyrologe Romain fait mention, au 19 mai, de Pudens & de Pudentienne ſa fille. Celle-ci ſouffrit le martyre vers l'an 140. La chronologie eſt différente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia, qui compoſa quelques ouvrages en vers.

CLAUDIA SACRATA, *Claudia Sacrata. Voyez* Sacrata.

CLAUDIA LÆTA, *Claudia læta. Voyez* Læta.

CLAUDIA, *Claudia* (*c*), fille de Criſpus, frere de l'empereur Claude II, épouſa Eutropius, l'un des plus illuſtres ſeigneurs de la nation des Dardaniens. De ce mariage naquit Conſtance Chlore, pere du grand Conſtantin.

CLAUDIA [la Tribu], *Claudia Tribus* (*d*). C'étoit une

(*a*) Tacit. Annal. L. VI. c. 20, 45.
(*b*) Ad Timoth. Epiſt. II. c. 4. v. 21.
(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 4, 159.
(*d*) Tit. Liv. L. II. c. 16.

Tribu Romaine, qui avoit pris ſon nom d'Appius Claudius, au rapport de Tite-Live.

CLAUDIA, *Claudia* (*a*), nom d'une légion Romaine. Elle étoit ainſi nommée de l'empereur Claude.

CLAUDIA, *Claudia* (*b*), nom commun à plusieurs loix Romaines. Elles furent ainſi nommées de ceux qui les avoient portées. Il y en avoit une touchant les aſſemblées des magiſtrats; une autre touchant les alliés; une autre touchant les tuteles, &c.

CLAUDIANA CASTRA. *V.* Caſtra Claudiana.

CLAUDIANA, *Claudiana*, (*c*) nom que Tacite donne à la ſeptième légion, en pluſieurs endroits de ſes hiſtoires.

CLAUDIEN, *Claudius*, *Claudianus* (*d*), fameux poëte latin, qui vivoit dans le quatrième ſiècle, ſous l'empire de Théodoſe, & de ſes fils Arcadius & Honorius. Pluſieurs Sçavans croyent qu'il étoit Égyptien, natif de Canope; ce que Crinitus juge être inconteſtable, d'après ce que Claudien avoue de lui-même dans l'épigramme au proconſul Gennadius.

Cependant, ce ſentiment n'eſt pas le plus univerſel, car pluſieurs le font Eſpagnol; & Pétrarque, Ange Politien & Landini, ont cru qu'il étoit originaire de Florence. D'autres aſſurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de ſa naiſſance; fondés ſur ce que la famille des Claudiens a été illuſtre dans cette ville, & féconde en beaux eſprits. Quoi qu'il en ſoit, Claudien étoit Païen, & floriſſoit ſous l'empire d'Arcadius & d'Honorius qui lui firent dreſſer dans Rome une ſtatue, avec une inſcription qui ſe trouve dans Lilio Gyraldi. Ce monument lui fut élevé de ſon vivant même.

Il eſt, ſans contredit, le premier de tous les poëtes qui ont paru depuis le ſiècle heureux d'Auguſte; & Marc-Antoine Sabellic ſemble avoir eu raiſon de dire qu'il eſt le dernier des anciens poëtes, & le premier des nouveaux. M. Godeau, après divers autres critiques d'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de ſuivre & d'imiter Virgile, il eſt celui qui approche le plus de la majeſté de ce Poëte, & qui ſe ſent le moins de la corruption de ſon ſiècle. Un Critique Écoſſois préfère ſans façon Claudien à Virgile.

1°. Pour ce qui regarde le génie, il faut convenir qu'il l'avoit admirable. Crinitus témoigne qu'il ſemble être formé par la nature même pour la poëſie, & qu'il y étoit heureuſement porté. La plûpart des critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs eccléſiaſtiques mêmes, tels qu'Oroſe & Paul Diacre, ne

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 12.

(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. pag. 827, 829, 851.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. III. c. 21, 27.

(*d*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 213. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 419. Hiſt. du Bas Emp. par M. le Beau Tom. V. p. 496.

lui ont pas refusé cette gloire. Louis Vivès dit que Claudien étoit né poëte; qu'il possédoit l'esprit poëtique dans toute sa plénitude; & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthousiasme. C'est ce qu'ont aussi reconnu Buchanan, Juste-Lipse, Contarini, Hankius.

2°. Pour la science, Claudien ne laissoit pas d'en avoir beaucoup. Il s'étoit rendu habile dans la science des choses naturelles; dans celle des loix & de la jurisprudence, & dans celle de l'art militaire. Mais M. Baillet croit que Claudien étoit savant en poëte; c'est-à-dire, que sans approfondir toutes ces connoissances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'accessoire de sa profession principale; peut-être même ne les avoit-il étudiées que dans Homère & dans Virgile.

3°. Pour ce qui est du style de Claudien, la plûpart des Critiques conviennent qu'il est beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'est de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualités qui se trouvent rarement réunies dans les autres Poëtes. Quelques Auteurs modernes cependant ont trouvé que sa latinité n'est pas assez pure. M. Nicole dit qu'il a trop de saillies de jeunesse, & qu'il est trop enflé; les peres Briet & Rapin, jésuites, ont remarqué après lui la même chose. Ce Poëte, dit le Gyraldi, commence un sujet avec beaucoup de feu & de courage; mais le vent lui manque, & il est rare, selon lui, que la fin de ses pièces réponde à leur commencement.

4°. Entre les diverses pièces de poësie que Claudien a publiées, les invectives contre Rufin & contre Eutrope, sont ses plus belles, au jugement de M. Godeau; selon lui, on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Après ces pièces, il n'y en a pas de plus estimées que le Poëme de l'enlevement de Proserpine. Le Poëme du Consulat d'Honorius marche après. Il est bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la poësie une espèce de nouveauté, dont on n'avoit point encore eu d'exemple ailleurs que dans Perse. C'est celle de mettre des préfaces à la tête de chaque ouvrage, comme il a fait à la plûpart des siens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinsius fils est la meilleure; celle de Bathius est aussi fort bonne; mais le commentaire est un peu trop long. On estime aussi celle qui a été donnée en 1677, *ad usum Delphini.*

Quant au Poëme de Jésus-Christ, qui paroît sous le nom de Claudien, il n'est pas de lui. Quelques-uns l'attribuent au pape Damase; & d'autres à Claudien, surnommé *Mamertus*, qui vivoit sous l'empereur Zénon. Jules-César Scaliger dit dans sa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de noblesse de sa matière, & qu'il a suppléé à ses défauts par la fertilité de son esprit.

CLAUDIEN, *Claudianus*,

poëte Grec, qui a été inconnu à Vossius.

CLAUDIENNE [la famille], ou la famille des Claudiens, *Claudia gens*, *Claudiorum gens*, γένος Κλαυδίων (a). C'étoit une illustre famille Patricienne de Rome. Elle étoit originaire du païs des Sabins. Celui qui en fut la tige, se nommoit Atta Clausus; mais étant venu s'établir à Rome, il prit le nom d'Appius Claudius. Ses descendans remplirent les premières places de la République. Claudius, qui a été formé de Claudus, signifie boîteux.

Cette famille se fit toujours remarquer par sa hauteur & par sa fierté. Opposée par systême au gouvernement Populaire, elle fut dévouée dans tous les tems à la grandeur du Sénat.

M. Dacier, dans une de ses remarques sur la vie de P. Valérius Publicola, dit qu'il y avoit deux familles de Claudiens à Rome, l'une Patricienne, & l'autre Plébéienne. La première étoit des Claudiens, surnommés *Pulchri*; & l'autre des Claudiens, surnommés *Marcelli*. Dans la suite des tems, il y eut dans la Patricienne vingt-trois consuls, cinq dictateurs, sept censeurs, sept grands triomphes & deux petits. L'empereur Tibère descendoit de cette famille.

Pour moi, s'il m'est permis d'improuver le sentiment d'un si savant homme, je croirois plutôt qu'il n'y avoit qu'une seule famille Claudienne de l'ordre des Patriciens, & que cette famille étoit divisée en deux branches, les *Pulchri* & les *Marcelli*.

Il faudra chercher par leurs Surnoms, ceux dont on ne trouvera pas les articles ci-après.

CLAUDIES, (les eaux) *Claudiæ aquæ*. Suétone, dans la vie de l'empereur Claudius, fait mention de deux fontaines de ce nom, au voisinage de Rome. Elles avoient outre cela chacune un nom particulier. L'une s'appelloit *Cœruleus*, c'est-à-dire, la Fontaine bleue; l'autre Curtius & Albudinus.

CLAUDIUS [Appius], *Appius Claudius* (b), Ἄππιος Κλαύδιος, natif de Régillum, ville des Sabins. C'étoit un homme qui avoit de grands biens, qui s'étoit rendu recommandable par sa force & par son courage, & qui passoit pour le plus éloquent & le plus vertueux de tous les Sabins. Cet homme n'avoit pu éviter le sort de tout ce qu'il y a de grand, qui est d'attirer l'envie; car, sous prétexte qu'il vouloit empêcher la guerre contre les Romains, on l'avoit accusé de les favoriser, & de vouloir accroître leur puissance, pour s'en servir à assujettir sa Patrie, & à s'en

(a) Plut. T. I. p. 108, 218. Tit. Liv. L. II. c. 16. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 220, 221. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 303, 304.

(b) Plut. T. I. p. 108. Tit. Liv. L. II. c. 16, 21. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 220, 221. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 67.

rendre le tyran. Voyant donc que le peuple prêtoit volontiers l'oreille à ces calomnies, & qu'il étoit haï des gens de guerre, & de tous ceux qui ne vouloient pas entendre parler de paix; & craignant qu'on ne l'appellât en justice, il fit venir à son secours un très-grand nombre de ses parens & de ses amis, & forma dans son païs un parti qui fut la seule cause du retardement de la guerre.

Le consul P. Valérius Publicola, qui n'oublioit rien, non-seulement pour être informé de ce qui se passoit parmi les Sabins, mais encore pour fomenter & pour irriter leurs divisions, avoit auprès d'Appius Claudius, des gens affidés & habiles qui lui disoient que P. Valérius Publicola le croyoit trop juste & trop homme de bien, pour vouloir se venger contre sa Patrie de l'injustice de ses citoyens, quelque mauvais traitement qu'il en eût reçu; mais que s'il vouloit se dérober à leur haine, & se mettre à couvert de leur fureur, il seroit reçu dans Rome, & en public, & en particulier, avec tous les honneurs qui étoient dûs à son mérite, & qu'il pouvoit attendre de la magnificence des Romains.

Appius Claudius, après avoir souvent pensé à cette proposition, trouva que c'étoit le meilleur parti qu'il pût prendre dans la nécessité où il se trouvoit. Ayant donc assemblé ses amis; & ceux-ci en ayant attiré encore d'autres, il enleva aux Sabins cinq mille hommes, avec leurs esclaves, leurs femmes & leurs enfans, & les mena à Rome. C'étoit-là ce qu'il y avoit de plus paisible dans le païs, & qui étoit le plus accoutumé à une vie douce & tranquille. P. Valérius Publicola, qui étoit averti de leur marche, les réçut à bras ouverts & avec toutes sortes de bons traitemens; car dès l'entrée, il leur donna à tous le droit de bourgeoisie, & distribua à chacun deux arpens de terre le long de la rivière de l'Anio. Il en donna vingt-cinq à Appius Claudius, & l'honora de la dignité de Sénateur. Appius Claudius, ayant commencé par-là d'avoir part à l'administration de la République, se conduisit avec tant de prudence & de sagesse, qu'il parvint au plus haut degré de l'autorité, du crédit & de la puissance.

Il s'étoit appellé jusque-là Atta Clausus; il prit depuis le nom d'Appius Claudius, & fut la tige de l'illustre famille des Claudiens. Ceux qui l'avoient suivi à Rome, formerent une nouvelle Tribu, qui se nomma la Tribu Claudia.

Appius Claudius fut un zélé partisan & un ardent défenseur de l'ordre, dans lequel on l'avoit fait entrer. Le récit que l'on va faire d'après Tite-Live, en sera une preuve. Il parvint au consulat l'an de Rome 259, avec P. Servilius. Cette année fut très-heureuse pour la République naissante, & marquée par la défaite des Volsques. Appius Claudius les vainquit; & après cet exploit, il fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoutant cette peine à celle que la

fortune des armes leur avoit fait souffrir, pour avoir violé les treves & la foi des traités, dont la vie des ôtages devoit répondre.

Une discorde intestine que la guerre contre les Volsques avoit suspendue, se renouvella bientôt après. Cette discorde étoit principalement suscitée par ceux d'entre le peuple qui étoient enchaînés pour leurs dettes. P. Servilius leur avoit promis qu'on leur procureroit du soulagement dès que la guerre seroit finie; & ils s'attendoient à l'exécution de cette promesse. Mais, Appius Claudius suivant son naturel emporté, & voulant faire voir que son collegue avoit donné une parole qu'il n'étoit pas en état de tenir, prononça contre les débiteurs des sentences plus rigoureuses que jamais. On remit entre les mains de leurs créanciers, ceux qui en avoient été tirés, & on leur en livra de nouveaux, qui n'avoient point été encore liés. Cependant, on apprit que les Sabins se préparoient à la guerre. Le Sénat ordonna aussi-tôt des levées; mais, il ne se trouva personne pour s'enrôler. Alors, Appius Claudius entra dans une furieuse colère, surtout contre son Collegue. Il lui reprochoit que pour faire la cour au peuple, il trahissoit la République par un silence affecté; & que non content de l'injustice qu'il faisoit à ceux qui avoient prêté leur argent, en les empêchant d'en poursuivre le payement, il refusoit encore de faire les levées que le Sénat avoit décernées, pour être en état de s'opposer aux ennemis; mais que la République n'étoit pas entierement abandonnée, ni la majesté consulaire tellement abaissée, qu'il ne fût en état, lui seul, de la relever, aussi-bien que celle du Sénat. Ainsi, en présence de la multitude qui l'environnoit, armé de son audace ordinaire, il ordonna à ses Licteurs de se saisir d'un des chefs de la sédition, qui se faisoit remarquer parmi tous les autres. Les Licteurs mettoient déja la main sur lui, lorsqu'il appella des ordres du Consul. Appius Claudius se seroit moqué de cet appel, auquel il ne doutoit pas que le peuple ne fût favorable. Mais, son opiniâtreté se laissa vaincre, plutôt par les avis & l'autorité des premiers du Sénat, que par les clameurs de la multitude, tant il avoit de fermeté & de courage pour soûtenir tout le poids de la fureur d'un peuple révolté.

Cependant, le mal croissoit tous les jours; & le peuple ne se contentoit pas, comme il avoit fait jusques-là, de crier contre l'orgueil & la cruauté des Patriciens. Mais, ce qui avoit des conséquences bien plus dangereuses, il faisoit bande à part, tenoit des assemblées, & prenoit des mesures pour sa sûreté. Enfin, les deux Consuls sortirent de charge, également haïs du peuple; avec cette différence, que P. Servilius avoit mécontenté les deux partis, au lieu qu'Appius Claudius avoit entierement gagné l'estime & la bienveillance des Sénateurs.

Ils eurent pour successeur A.

Virginius & T. Vétusius, sous lesquels les discordes continuerent comme auparavant. Le Sénat se trouvoit partagé en différens sentimens sur les moyens qu'il convenoit de prendre; & Appius Claudius, persistant dans son caractère impitoyable, soûtint que les troubles de la République avoient pour principe, non la misere du peuple, mais la licence à laquelle on souffroit qu'il se portât impunément; & qu'on ne devoit pas regarder ce qui se passoit, comme une sédition, mais comme une inquiétude occasionnée par le repos & l'oisiveté; que tout le mal ne venoit que de la liberté qu'on lui avoit accordée d'appeller; qu'en effet, l'autorité des Consuls se bornoit à de simples menaces sans effet; depuis qu'il étoit permis d'appeller des punitions qu'ils avoient ordonnées contre le crime, à ceux-là mêmes qui en étoient complices. Si vous m'en croyez, ajoûta-t-il, créons un Dictateur, dont les ordonnances ne sont point sujettes à l'appel, & vous verrez que ce grand feu, qui paroît devoir tout embraser, sera éteint dans le moment. N'ayez pas peur qu'il s'en trouve un seul qui soit assez téméraire, pour repousser le licteur d'un Magistrat qu'il sçait être en droit de faire battre de verges, ou même de punir de mort quiconque refuseroit d'obéir à ses ordres.

La plûpart des Sénateurs trouvoient le sentiment d'Appius Claudius dur & atroce, comme il l'étoit en effet; mais, sa faction, & l'intérêt des particuliers, qui, dans les délibérations, a toujours été, & sera toujours pernicieux au bien public, prévalut sur l'opinion des autres; & peu s'en fallut qu'on ne l'élevât lui-même à la dictature, ce qui auroit infailliblement soulevé le peuple. Mais, les Consuls & les Sénateurs eurent soin qu'une autorité redoutable par elle-même, fût confiée à un homme d'un naturel doux & modéré.

CLAUDIUS [Appius], (a) *Appius Claudius*, Ἄππίος Κλαυδίος, fils du précédent, ne fut pas moins ennemi déclaré du peuple, que ne l'avoit été son pere. Il fut élevé au consulat l'an de Rome 283, malgré ses refus & sa résistance, qu'il poussa jusqu'à s'absenter des comices; mais, tout absent qu'il étoit, il fut élu. On lui donna pour collegue T. Quintius Capitolinus, d'un caractère aussi doux & modéré, que l'autre étoit emporté & violent; dans l'espérance que son exemple & ses conseils pourroient adoucir ce qu'il y avoit de trop fier & de trop hautain dans les manières d'Appius Claudius.

Dès le commencement de l'année, on remit sur le tapis, une loi, qui n'alloit à rien moins qu'à ruiner de fond en comble la puissance du Sénat, & à la faire passer entre les mains du peuple. Voléron Publilius, qui en étoit l'auteur, suivoit son entreprise.

(a) Tit. Liv. L. II. c. 56. *& seq.* Flor. L. I. c. 22. Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 342. *& suiv.*

Mais, Létorius son collegue, comme le plus nouveau dans le tribunal, étoit aussi le plus vif & le plus ardent à en poursuivre l'établissement. Le jour de l'assemblée, les Tribuns parurent les premiers dans la place. Les Consuls, avec toute la Noblesse, ne manquerent pas de s'y trouver, pour rejetter la loi. Létorius ordonne à ses appariteurs ou sergens de les faire écarter, & de ne souffrir dans l'assemblée que ceux qui devoient y donner leurs suffrages. Les jeunes gens de qualité restoient dans leurs places, sans se mettre en peine des instances des sergens. Alors, Létorius commanda qu'on se saisît de quelques-uns d'entr'eux. Mais, le consul Appius Claudius lui soûtint que le pouvoir des Tribuns ne s'étendoit que sur les Plébéïens; qu'ils étoient les Magistrats, non du peuple Romain en général, mais de la simple populace; que le Tribun lui-même ne pouvoit employer que les prieres, & non l'autorité, pour se faire faire place, puisque la loi de leur établissement s'exprimoit en ces termes: *Retirez-vous, Messieurs, si vous le voulez bien.* Il n'étoit pas difficile à Appius Claudius d'embarrasser Létorius dans les questions de droit, où il étoit fort ignorant. Ainsi, ce Tribun bouillant de colère, ordonne à son sergent de s'approcher du Consul, & le Consul à son Licteur de s'approcher du Tribun, lui déclarant qu'il n'étoit qu'un simple particulier, sans pouvoir & sans magistrature. Et le Tribun alloit être outragé, si toute l'assemblée ne se fût élevée avec furie contre le Consul, en faveur de son adversaire, & que toute la multitude n'eût accouru dans la place publique de toutes les parties de la ville. Appius Claudius soûtenoit cependant cet orage avec un courage opiniâtre & inflexible, & il est constant qu'il y auroit eu du sang répandu, si son collegue n'eût chargé tous les consulaires de retenir Appius Claudius par force, s'ils ne le pouvoient autrement, & de le retirer de la place publique. Cependant, il travailla lui-même à appaiser le peuple; & il eut bien de la peine à en venir à bout.

Le Sénat tint ensuite son assemblée; & les sentimens furent d'abord partagés. Mais, après que l'on eut fait de sérieuses réflexions, on prit le parti de la modération. Toute l'assemblée supplia Appius Claudius de ne point exposer la République aux malheurs d'une guerre intestine, pour vouloir porter trop loin l'autorité consulaire; que dans ce démêlé funeste, pendant que les Tribuns & les Consuls tiroient à eux toute l'autorité, la République restoit au milieu, sans puissance & sans force, déchirée par les efforts de ceux qui cherchoient plutôt à s'en rendre maîtres, qu'à la sauver. Appius Claudius, de son côté, prenoit les dieux & les hommes à témoins de la lâcheté & de la trahison des Sénateurs, qui ruinoient la République, en refusant de s'unir au Consul, quoique de son côté il demeurât

inviolablement

inviolablement attaché au Sénat; qu'ils devoient s'attendre que leur complaisance leur alloit imposer des loix encore plus dures que celles du Mont sacré. Il se tint cependant en repos, à la priere de tout le corps des Sénateurs; & les Tribuns profiterent de cet intervalle de paix pour porter la loi.

A l'occasion de la sédition, qui s'étoit élevée dans le public, les Éques & les Volsques renouvellerent leurs hostilités contre les Romains. Appius Claudius eut ordre de marcher contre les derniers; & son collegue, contre les autres. Appius Claudius ne relâcha rien dans la guerre, de la hauteur avec laquelle il avoit traité les citoyens dans la ville & pendant la paix. Il la porta même plus loin, n'ayant point à lutter, comme à Rome, contre l'opposition & la résistance des Tribuns. Il haïssoit le peuple plus que n'avoit fait son pere. Il étoit au désespoir, quand il faisoit réflexion que la loi avoit passé sous son consulat, contre l'espérance des Sénateurs, qui avoient compté, en le créant Consul, qu'il seroit lui seul capable de l'empêcher; d'autant que les Consuls précédens en étoient venus à bout sans peine, dans un tems où le Sénat n'avoit pas de si grandes ressources. La colère & l'indignation portoient ce caractère, naturellement fier & haut, à user à l'égard de ses soldats de l'autorité la plus sévère & la plus dure. Mais, ils étoient si aigris contre lui, que toute sa rigueur ne fut pas capable de les dompter. Ils faisoient tout avec lenteur, avec nonchalance, & avec un esprit de résistance & d'opiniâtreté. Ils étoient insensibles, & à la honte de céder aux ennemis, & à la crainte d'être punis par leur Général. S'il leur ordonnoit de doubler le pas, ils rallentissoient à dessein leur marche. S'il étoit témoin de leur travail, & qu'il les exhortât à continuer, ils discontinuoient exprès l'activité à laquelle ils s'étoient portés d'eux-mêmes. Ils baissoient les yeux en sa présence; & quand il passoit vis-à-vis d'eux, ils prononçoient en secret contre lui mille exécrations; ensorte que ce courage, qui avoit soûtenu & méprisé à Rome toutes les menaces d'un peuple entier, étoit quelquefois sur le point de céder à l'opiniâtreté de l'armée. Après avoir inutilement employé toute la rigueur de la discipline militaire, il fut obligé d'abandonner les soldats à leur mauvaise disposition, sans leur rien commander. Il reprochoit aux Centurions de les avoir débauchés, & par des railleries piquantes, les traitoit de Tribuns du peuple & de Volerons.

Les Volsques, qui étoient informés de tout ce qui se passoit dans le camp des Romains, faisoient de jour en jour de plus grands efforts pour les attirer au combat. Ils espéroient qu'Appius Claudius ne trouveroit pas moins de résistance dans ses soldats, que le consul Fabius en avoit trouvé dans les siens. Ils ne se tromperent pas. L'armée d'Appius Claudius porta encore plus loin la dé-

ſobéiſſance. Les ſoldats de Fabius avoient ſeulement refuſé de vaincre ; ceux-ci voulurent être vaincus. Auſſi-tôt que le Conſul les eut rangés en bataille, ils tournerent le dos, & ſe retirerent honteuſement dans leur camp, où ils demeurerent les bras croiſés, juſqu'à ce que voyant leur arriere-garde taillée en pieces par les Volſques, & les ennemis diſpoſés à les forcer dans leurs retranchemens, ils reprirent enfin leurs armes; mais, ils n'en uſerent que pour empêcher les Volſques d'y entrer, leur abandonnant au reſte tous les autres avantages qui ſe trouverent dans la victoire, & ſe faiſant un plaiſir & un mérite de leur honte & de leur défaite. Appius Claudius, dont rien n'étoit capable d'abattre le courage, vouloit les punir ſelon les loix de la guerre ; & déjà il convoquoit l'aſſemblée dans cette intention, lorſque les Lieutenans & les Tribuns étant accourus à ſa tente, l'avertirent de ne point riſquer une autorité qui dépendoit abſolument de la ſoumiſſion des inférieurs ; que les ſoldats diſoient hautement qu'ils ne viendroient point à l'aſſemblée ; que d'un conſentement unanime, ils demandoient qu'on les retirât de deſſus les terres des Volſques ; qu'il n'y avoit qu'un moment qu'on avoit vu l'ennemi victorieux, près de forcer les retranchemens des Romains, & d'entrer dans leur camp ; qu'ils voyoient devant leurs yeux, non l'apparence équivoque, mais les ſignes évidens de la plus horrible tempête.

Il ſe rendit enfin à leurs remontrances, bien aſſuré que les mutins ne perdroient rien pour attendre ; & ayant fixé leur retraite au lendemain, il fit donner le ſignal du départ, dès qu'il fut jour. Dans le tems même qu'il mettoit ſes bataillons en marche, à meſure qu'ils ſortoient du camp, les Volſques, comme s'ils euſſent pris le même ſignal pour eux, vinrent fondre ſur ceux qui étoient à l'arrière-garde des Romains. Les cris, que ceux-ci jetterent, ayant été portés juſqu'à la tête, cauſerent tant de déſordre & de confuſion dans les rangs & parmi les étendards, que ſans écouter les ordres qu'on leur donnoit de ſe mettre en défenſe, ils prirent tous ouvertement la fuite ; & ſe précipitant à travers des monceaux de corps & d'armes, ils ne ceſſerent de courir, que quand l'ennemi ſe fut laſſé de les pourſuivre. Alors, le Conſul qui ne pouvant les arrêter, avoit été obligé de les ſuivre, les raſſembla de tous les endroits où la frayeur les avoit diſperſés. Ce fut alors qu'il leur reprocha, avec autant de véhémence que de juſtice, leur lâcheté, leur déſobéiſſance & leur trahiſon, leur demandant ce qu'ils avoient fait de leurs étendards & de leurs armes. Il ne s'en tint pas à une ſimple invective. Mais, ayant fait mettre à part les ſoldats qui avoient jetté leurs armes, les enſeignes qui avoient perdu leurs drapeaux, les centurions qui avoient abandonné leurs rangs, ſans épargner ceux qui recevoient double paie pour leur bravoure

passée, & qui se trouvoient coupables de la même faute, il leur fit à tous trancher la tête, après les avoir préalablement fait battre de verges. Il fit décimer le reste de l'armée, & traita de la même façon ceux à qui le sort fut contraire.

L'année suivante, il fut appellé en jugement. Jamais on n'avoit amené devant le tribunal du peuple, un accusé qui lui fût plus odieux. Il y parut transporté de toute sa colère, surchargée de celle qu'il avoit héritée de son pere. Les Sénateurs, de leur côté, se déclarerent pour lui avec plus de zele qu'ils n'avoient jamais fait pour aucun Patricien. Ils étoient allarmés de voir exposé à toute la furie des Tribuns & du peuple, ce défenseur zélé de la majesté du Sénat, à qui on ne pouvoit reprocher d'autre crime, que d'avoir fait paroître un peu trop d'aigreur dans les disputes qu'il avoit eues avec ses adversaires. Un seul Sénateur, c'étoit Appius Claudius lui-même, méprisoit & les Tribuns & le peuple, & le procès qu'on lui avoit intenté. Ni les menaces de la multitude irritée, ni les prieres des Sénateurs, ne purent jamais l'obliger, je ne dis pas de changer d'habits, ou de s'abaisser à la qualité de suppliant, mais de rien rabattre de sa fierté & de sa hauteur dans les discours qu'il avoit à faire devant le peuple pour se défendre. Il porta jusqu'au bout la même ardeur & la même intrépidité dans ses yeux & sur son visage, la même hardiesse & la même véhémence dans ses harangues; ensorte que la plûpart des Plébéïens ne le craignoient pas moins, quand il se présentoit à eux comme accusé, que quand il les avoit commandés comme Consul. Il ne plaida qu'une seule fois pour sa défense; & son style, où il ne rabattit rien de sa violence accoûtumée, ressembla bien plus à une accusation, qu'à une apologie. Par cette fermeté sans exemple, il étonna tellement, & les Tribuns, & tout le peuple avec eux, que d'eux-mêmes ils remirent le jugement à un autre tems, laissant insensiblement languir la procédure; de façon que l'accusé mourut de maladie, avant que le jour auquel on devoit prononcer, fût arrivé. Les Tribuns voulurent s'opposer à son oraison funebre; mais, le peuple ne voulut pas qu'on privât un citoyen si considérable, d'un honneur qu'on accordoit à tous ses semblables. Les éloges, qu'on lui donna après sa mort, ne lui firent pas moins de plaisir, que les reproches qu'on lui avoit faits de son vivant; & il y a eu peu de Patriciens dont le convoi ait été honoré d'un plus grand concours.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, K. Κλαυδιος, (a) frere du précédent, étoit Consul l'an de Rome 294, avec P. Valérius Publicola. Cette année, les Tri-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 15, 35, 40, 58. L. IV. c. 6. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 363. & *suiv.*

buns du peuple répandirent dans Rome le bruit d'une conspiration terrible, dont ils avoient eu, disoient-ils, des avis certains de plusieurs endroits & par plusieurs lettres; ils avoient eux-mêmes fabriqué ces lettres. C. Claudius, qui connoissoit bien les Tribuns, & qui sçavoit de quoi ils étoient capables, soûtint que cette prétendue conspiration étoit une pure fable, controuvée à plaisir pour allarmer les esprits foibles, & il le prouva clairement par les circonstances mêmes du récit qu'ils en avoient fait.

Dans la suite, C. Claudius, ne pouvant souffrir les crimes des Décemvirs, & l'abus énorme que faisoit Appius Claudius son neveu, de la puissance suprême, s'étoit retiré à Régillum son ancienne patrie; mais, quand il apprit qu'il avoit été conduit en prison, il quitta sa retraite & revint à Rome, pour aider de tout son crédit, dans un danger si pressant, ce même neveu dont on sçavoit qu'il avoit détesté tous les excès. On vit paroître dans la place ce vénérable vieillard revêtu d'un habit de deuil, & accompagné de tous ceux de sa famille & d'un grand nombre de cliens. Il prioit qu'on ne fit pas cet affront à la famille des Claudius, de les faire regarder dans la postérité comme des citoyens qui avoient mérité les fers & la prison. Il représentoit que c'étoit une chose bien indigne de voir chargé de chaînes dans un cachot avec des voleurs & des scélérats, un homme qui certainement devoit faire honneur à ses descendans par les places considérables qu'il avoit remplies, qu'on pouvoit regarder comme le législateur de Rome, & comme l'auteur du droit public & des sages réglemens qui venoient d'y être établis. Il conjuroit les Romains de faire céder leur juste colère aux sentimens de bonté & de compassion, qui leur étoient naturels, & d'accorder la grace d'un seul coupable aux humbles supplications de la famille entière des Claudius, plutôt que de rejetter les prières de tant de personnes pour le crime d'un seul. Que pour lui, s'il se rendoit suppliant pour Appius Claudius, ce n'étoit pas qu'il fût rentré en grace avec son neveu; qu'il faisoit cette démarche uniquement pour l'honneur de sa famille. Qu'on avoit recouvré la liberté par le courage; que la voie pour affermir l'union entre les deux ordres étoit la clémence. Plusieurs furent touchés de ce discours, moins par rapport à Appius Claudius, que par considération pour son oncle.

CLAUDIUS [C. CLAUDIUS CICÉRON], *C. Claudius Cicero*, K. Κλαυδίος Κικερων, (a) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 300. Il appella en jugement Romilius, qui fut condamné à cinq cens livres d'amende.

CLAUDIUS [APPIUS], (b) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαυ-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 31.
(b) Tit. Liv. L. III. c. 33. *& seq.* Dionys. Halic. L. X. c. 11. *& seq.* L. XI. c. 1. *& seq.* Flor. L. I. c. 24.

dius, fut consul l'an de Rome 302 avec T. Génutius. Mais, comme le Sénat résolut ensuite qu'on nommeroit des Décemvirs, les deux Consuls se démirent de leur charge, & Appius Claudius fut le premier des Décemvirs qu'on choisit. Il réunit en sa personne l'autorité de tous ses Collégues, par la faveur du peuple; car, il s'étoit fait dans son caractère un changement si surprenant, que de l'ennemi le plus déclaré, & du persécuteur le plus atroce de la multitude, il étoit devenu son plus zélé partisan & son plus ardent protecteur.

L'année suivante, lorsqu'il fut question d'élire de nouveaux Décemvirs, les Sénateurs les plus distingués par leur âge & par leur mérite, demanderent cette charge, dans la crainte sans doute que s'ils ne se présentoient point, des gens factieux & turbulens n'en fussent revêtus, & ne causassent un dommage considérable à la république. Appius Claudius, qui avoit un secret dessein de se faire continuer, voyant ces grands hommes, qui avoient passé par toutes les charges, se commettre en quelque sorte pour celle-ci, en fut véritablement allarmé. Le peuple, charmé de la manière dont il s'étoit conduit dans le Décemvirat, témoignoit ouvertement vouloir l'y continuer préférablement à tout autre. Il fit semblant d'abord d'avoir de la répugnance à se charger une seconde de fois d'un emploi laborieux & capable de lui attirer de la jalousie; & pour inspirer à ses collégues le dessein d'y renoncer, il déclaroit publiquement qu'ayant rempli tous les devoirs de bons citoyens par le travail assidu d'une année entière, il étoit juste de leur accorder du repos & des successeurs. Plus il se montroit difficile, plus on le pressoit de se rendre aux désirs & aux vœux de tous les citoyens. Il feignit enfin de céder avec peine & malgré lui aux instances de la multitude. Il surpassoit tous ceux qui se présentoient pour cette charge, en adresse, en ruse, en sçavoir faire. On le voyoit, dans la place publique, saluer l'un, donner la main à l'autre, se promener avec un air de satisfaction au milieu des Duilius & des Icilius, les chefs du peuple, & pour ainsi dire, les arcs-boutans du Tribunat, & faire sa cour par leur moyen à la multitude. Plus ses démarches populaires étoient fausses & opposées à son caractère, plus il affectoit de les multiplier, pour les faire paroître, s'il étoit possible, plus naturelles & plus vraisemblables; en quoi il se trompoit fort. Aussi ses Collégues, qui jusques-là lui avoient été entierement dévoués, commencerent à ouvrir les yeux, & conçurent que tant de popularité & même de bassesse, n'étoit pas une chose gratuite dans un homme d'un esprit naturellement fier & hautain.

Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 396. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 42.

Ils n'oserent pourtant pas s'opposer directement à ses vues ; ils prirent un détour qu'ils crurent pouvoir leur réussir. Ce fut de le choisir, comme le plus jeune d'entr'eux, pour présider à l'assemblée. L'usage étoit que le président nommât, en concluant, ceux en faveur de qui se réunissoit la pluralité des suffrages. Ils comptoient par ce moyen mettre Appius Claudius hors d'état de se nommer lui-même ; ce qui ne s'étoit point encore vu, sinon parmi les Tribuns. Encore en avoit-on été fort choqué, comme d'une pratique contraire aux bienséances & à l'honnêteté publique. Foibles barrières contre l'ambition ! Aussi Appius Claudius accepta-t-il avec joie cette offre, & il sçut bien tourner en moyens de réussir, les obstacles mêmes qu'on lui opposoit. Non content de s'être fait élire lui-même, il travailla à faire tomber sur ses amis le choix du peuple pour les neuf autres places, & à donner l'exclusion aux plus distingués de ses compétiteurs, & même à tous ses Collégues du premier Décemvirat, & il en vint à bout. Là finit la comédie, qu'il avoit jouée l'année précédente. Il leva le masque & se montra tel qu'il étoit. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ce qui concerne le Décemvirat. On le trouvera à l'article des Décemvirs.

Les Éques & les Sabins étant venus faire des incursions sur les terres de la république, on songea à repousser l'ennemi. Quand les légions furent prêtes, il fut question entre les Décemvirs de nommer ceux d'enrr'eux, qui conduiroient l'armée. Mais, comme la guerre qui les menaçoit au dedans, leur paroissoit plus dangereuse que celle qu'ils avoient à soûtenir au dehors, & qu'ils craignoient plus leurs citoyens que leurs ennemis, ils jugerent Appius Claudius, dont le caractère étoit violent & haut, plus propre qu'aucun autre, à réprimer les tumultes de la ville. Il y fut donc laissé de concert avec les partisans du Décemvirat ; il pilla impunément & les biens du public & ceux des particuliers. Il fit aussi des levées dans chaque tribu ; il enrôla tous ceux qui étoient en état de porter les armes, pour remplacer les soldats qui avoient été tués, & pour rendre les Centuries complettes. Ils posta des troupes dans les endroits de la ville les plus commodes & les plus avantageux, tant pour y faire sentinelle, que pour empêcher que ceux du parti opposé ne remuassent sous-main. Ses précautions ne se bornerent pas là, Pour se défaire plus sûrement de ceux qui lui étoient opposés, il écrivit secrétement des lettres aux Décemvirs qui étoient en campagne. Il les exhorta de faire mourir par artifice les plus notables, d'agir ouvertement contre ceux qui étoient de moindre conséquence, & de trouver enfin les moyens de se délivrer de tous ceux qui en vouloient à leur autorité, soit par finesse, soit en leur supposant quelques crimes, afin qu'il parût que c'étoit avec justice qu'on les punissoit de mort. Un si pernicieux conseil ne fut exécuté que

trop ponctuellement.

Appius Claudius, soûtenu de ses partisans, signala sa cruauté dans Rome même par des coups semblables. Il fit périr un grand nombre de citoyens, qu'il croyoit opposés à ses intérêts. Le peuple néanmoins fit peu d'attention à la perte de tant de gens, que les Décemvirs sacrifioient à leur passion de dominer. Mais, la mort cruelle & injuste du plus illustre des Plébéïens, qui s'étoit rendu célebre par sa valeur & par ses grands exploits, disposa les esprits à une révolte générale. Ce brave Plébéïen s'appelloit Lucius Siccius Dentatus. Il s'étoit trouvé à six vingts batailles, & avoit remporté dans toutes des prix de valeur. Ce qui acheva de révolter ouvertement tout le peuple contre les Décemvirs, ce fut une passion infâme qu'avoit conçue Appius Claudius, jointe à ses funestes suites.

Il étoit devenu éperdument amoureux de Virginie, fille de L. Virginius, qui commandoit actuellement en qualité de Centurion une compagnie des cinq légions qui étoient sur les terres des Éques. Cette jeune personne étoit d'une beauté incomparable. Son pere l'avoit promise en mariage à L. Icilius. Comme elle étoit déjà en âge d'être mariée, Appius Claudius, l'ayant vue lire à l'école de la jeunesse, qui étoit pour lors auprès du grand marché Romain, fut aussi-tôt épris de sa grande beauté. La passion de l'amour qui s'étoit emparée de son cœur, s'alluma de jour en jour, & le mit, pour ainsi dire, hors de lui même, étant obligé de passer souvent auprès de l'école. Il ne trouva point d'autre moyen de satisfaire son désir impur, que d'user d'artifice; & d'abord il tâcha de gagner cette jeune fille par argent. Virginie avoit perdu sa mere; elle vivoit sous la conduite de ses gouvernantes. Appius Claudius s'adressa à celles-ci. Tous les jours, il leur envoyoit quelques confidentes de ses secrets, leur faisoit de riches présens & de magnifiques promesses, si elles vouloient lui rendre service. Il avoit défendu à ses confidentes de le nommer; elles avoient seulement ordre de dire aux gouvernantes de Virginie, que celui qui la recherchoit, étoit un homme puissant, qui pouvoit faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal à qui il voudroit.

Quand il vit qu'il ne pouvoit gagner les gouvernantes, & qu'elles gardoient leur jeune éleve avec plus de soin qu'auparavant, sa passion s'alluma de plus en plus, & il résolut de tenter les moyens les plus hardis. Il envoye donc M. Claudius pour l'enlever de force; mais, le peuple la délivre d'entre les mains du ravisseur, qui en appelle au tribunal d'Appius Claudius.

Peu de tems après, Publius Numitorius, oncle maternel de Virginie, & un des plus considérables d'entre les Plébéïens, arrive avec une troupe de ses amis & de ses parens. L. Icilius, à qui L. Virginius avoit fiancé sa fille, vient

presque en même tems avec une bonne escorte de jeunes Plébéïens. Il s'approche du tribunal tout hors d'haleine ; il demande qui est celui qui a osé mettre la main sur la fille d'un citoyen, & quelles sont ses prétentions.

Aussi tôt il se fait un profond silence, & M. Claudius, qui avoit voulu enlever Virginie, fait un discours pour prouver qu'elle est fille de son esclave, & que c'est en cette qualité qu'il a voulu l'enlever. P. Numitorius, ayant répondu aux raisons de M. Claudius, réclame Virginie comme son oncle, en l'absence de son pere, & demande que l'on differe le jugement jusqu'à ce qu'on ait eu le tems de faire venir L. Virginius. Mais, Appius Claudius adjuge par provision Virginie à M. Claudius, à condition, qu'il donnera des cautions pour la représenter par tout où besoin sera. L. Icilius s'oppose à l'exécution de cette sentence. Il prend Virginie entre ses bras, & proteste qu'on le tuera plutôt que de la lui enlever. Les Licteurs le repoussent ; & M. Claudius se saisit de Virginie. Mais, le peuple lui fait lâcher prise. Appius Claudius révoque aussi sa sentence ; il remet Virginie entre les mains de son oncle, & lui accorde un délai jusqu'au lendemain pour faire revenir L. Virginius du camp. Les parens de Virginie demandent en vain un plus long délai. Appius Claudius le leur refuse, & envoie secrétement au camp pour faire garder L. Virginius dans une étroite prison. Ses courriers sont prévenus par le fils de Numitorius, & le frere de L. Icilius. Ceux-ci avertissent L. Virginius de ce qui se passoit. L. Virginius obtient son congé, & vient à Rome par une route détournée ; il évite la rencontre de ceux qui étoient postés sur les chemins pour l'arrêter. Appius Claudius, surpris de l'arrivée de L. Virginius, se rend à son tribunal. M. Claudius lui demande justice, mais L. Virginius réfute les raisons de M. Claudius.

Appius Claudius, semblable à un phrénétique, énivré de la grandeur de sa puissance, enflé d'orgueil, aveuglé par sa passion, brûlé intérieurement par le feu de l'amour qu'il avoit pour Virginie, ne faisoit aucune attention aux discours de ceux qui prenoient sa défense. Loin de se laisser attendrir par les larmes de cette jeune fille, il s'offensoit même de la compassion que l'assemblée témoignoit pour elle. Tout occupé de sa passion, il se croyoit lui-même le plus à plaindre ; il souffroit les maux les plus terribles à la vue de cette rare beauté, dont il étoit épris, & qui le rendoit esclave. Livré à la violence de son amour, il tint des discours si honteux, que pour peu qu'on y fît attention, il étoit aisé de voir qu'il avoit lui-même inventé des faussetés & des calomnies contre Virginie. Mais, il ne se borna pas à de simples paroles ; il poussa l'effronterie jusqu'à faire l'action la plus cruelle & la plus tyrannique. Il adjuge Virginie à M. Claudius ; il rend lui-même témoignage qu'elle est fille de son esclave,

& qu'il y a long-tems qu'il le sçait. Alors, L. Virginius, accablé de douleur, demande la permission d'embrasser sa fille pour la dernière fois, & de lui parler sans témoins. Appius Claudius lui accorde cette faveur. L. Virginius avance quelques pas, & prenant un grand couteau, il le plonge dans les entrailles de sa fille, en disant seulement ces paroles : » Je t'envoie » ma chere fille, joindre les ma- » nes de tes ancêtres avec ta li- » berté & ton honneur. Si je te » laissois vivre, tu ne pourrois » conserver ni l'un ni l'autre sous » un cruel tyran. «

Dès qu'Appius Claudius apprend la fin tragique de celle qui faisoit l'objet de sa passion, il saute de son tribunal, il veut poursuivre L. Virginius, il fait plusieurs choses indécentes, & tient des discours peu convenables à un magistrat. Ses amis le retiennent; ils se rangent autour de lui, & le conjurent de ne pas faire de nouvelles fautes. Il cede enfin, & se retire chez lui fort en colère contre eux tous. Cette affaire ayant mis Rome dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru, Valérius & Horatius, qne leur vertu faisoit respecter du peuple & du Sénat, entreprirent d'appaiser l'émotion; ils en vinrent heureusement à bout, & l'ancien gouvernement consulaire fut rétabli.

Dès l'année suivante, qui étoit la 306.e de Rome, L. Virginius appella en jugement devant le peuple Appius Claudius. Celui-ci comparut escorté d'une troupe de jeune Patriciens. On ne l'eut pas plutôt apperçu lui & ses satellites, que le souvenir de son énorme puissance ralluma l'indignation dans tous les esprits. Quoiqu'Appius Claudius n'eût rien à espérer, ni du secours des Tribuns, ni des suffrages du peuple, cependant aussi-tôt qu'il vit le Licteur s'approcher pour le saisir : *J'en appelle*, dit-il, *aux tribuns & au peuple*. Ce seul mot, qui portoit le caractère de la liberté, sorti d'une bouche qui, quelques jours auparavant, avoit prononcé en faveur de la servitude, imposa silence à tout le monde. Mais, Appius Claudius, s'étant apperçu que le peuple écoutoit plus favorablement les prieres de L. Virginius que les siennes, se déroba par une mort volontaire aux suites d'un jugement qu'il prévoyoit bien lui devoir être contraire.

On dit qu'il étoit un sçavant Jurisconsulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux loix des douze Tables.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, (a) *Appius Claudius Crassus*, (a) fils du précédent, Tribun militaire, l'an de Rome 331. C'étoit un jeune homme, courageux & entreprenant, & qui avoit sucé, pour ainsi dire avec le lait, la haine des Tribuns du peuple, & du peuple même. Il resta à Rome pour garder la ville, pendant que ses Collégues allerent prendre connoissance des pillages, que les Volsques exer-

(a) Tit, Liv. L, IV, c. 35, 36.

çoient sur les terres des Herniques.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, (*a*) *Appius Claudius Crassus*, petit fils du Décemvir, & par conséquent fils de celui qui précede.

Un jour que tous les Sénateurs étoient dans l'étonnement & dans le silence, après un discours plein de hardiesse & d'arrogance, que les Tribuns du peuple venoient de faire à l'occasion de la loi, qui devoit communiquer le consulat aux Plébéïens; Appius Claudius Crassus, moins dans l'espérance de réussir, que pour exhaler sa juste colère, qu'il ne pouvoit retenir, prit la parole & s'étendit beaucoup. Tout l'effet que produisit son discours, ce fut de faire différer la tenue de l'assemblée pour l'acceptation d'une loi, qui déplaisoit si fort aux Patriciens.

L'an de Rome 393, le consul L. Génutius fut défait & tué dans une embuscade, que les Herniques lui avoient tendue. Cet évenement donna lieu de créer un Dictateur; & le choix tomba sur Appius Claudius Crassus, qui ordonna aussi-tôt au peuple d'interrompre tout autre exercice, pour ne songer qu'à mettre des troupes sur pied. Il nomma pour général de la cavalerie Q. Servilius. Avant qu'ils fussent arrivés à l'armée, le lieutenant C. Sulpicius avoit déjà remporté quelque avantage sur les ennemis. Comme ceux-ci comptoient bien qu'il viendroit de nouvelles troupes de Rome, ils avoient aussi grossi les leurs, & avoient mandé toute la fleur de leur jeunesse. Dès que les deux armées furent en présence, on donna le signal. L'action fut des plus vives, & le succès long-tems douteux. La cavalerie Romaine mit pied à terre, & vint combattre à la tête de son infanterie. Du côté des Herniques, l'élite de leurs troupes & de toute la nation s'avança pour soûtenir ce choc. Ainsi la perte devint considérable de part & d'autre, non seulement par le nombre, mais encore par la qualité & le mérite de ceux qui périssoient. Enfin, les Herniques furent enfoncés, & mis en fuite. La nuit empêcha de les poursuivre. Le lendemain, ils abandonnerent leur camp, dont les Romains se rendirent maîtres.

Appius Claudius Crassus parvint au Consulat l'an de Rome 406. Cette année, Rome eut deux sortes d'ennemis à repousser; d'un côté, les Gaulois, qui ne laissoient guère de repos; de l'autre, des Pirates de Grece, qui infestoient les côtes de l'Italie. Mais, Appius Claudius Crassus mourut pendant qu'on faisoit les préparatifs de la guerre.

CLAUDIUS [M.], (*b*) *M. Claudius*, Μ. Κλαυδιος, client d'Appius Claudius le Décemvir. C'étoit un homme hardi, effronté, & de ces gens qui ne s'introduisent dans la confiance des Grands que par une complaisance crimi-

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 40. *& seq.* L. VII. c. 6. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. II. p. 132. *& suiv.*

(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 44. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 414. *& suiv.*

nelle pour leurs plaisirs. Infâme miniſtre des débauches de ſon patron, il le ſervit de ſon mieux dans la paſſion criminelle qu'il avoit conçue pour la jeune Virginie. Mais, cette affaire, ayant eu les ſuites les plus tragiques, ainſi qu'on peut le voir ci-deſſus, M. Claudius fut accuſé & condamné à mort. On lui laiſſa cependant la vie, & il s'en alla en exil à Tibur.

CLAUDIUS [APPIUS] CRASSUS, *Appius Claudius Craſſus*, (*a*) Tribun militaire, l'an de Rome 352. Il fut laiſſé à Rome exprès par ſes Collégues, pour réprimer les ſéditions, que les Tribuns du peuple voudroient exciter. Il s'étoit accoûtumé dès ſa jeuneſſe à lutter contre la violence & l'emportement de la multitude; & c'étoit lui qui, pluſieurs années auparavant, avoit donné aux Sénateurs le conſeil ſalutaire de rendre inutiles tous les efforts des Tribuns, par l'oppoſition de quelques-uns de leurs Collégues. Tite-Live dit qu'il avoit perfectionné par de fréquens exercices, le talent de bien parler, qu'il avoit reçu de la nature; & il lui met dans la bouche un diſcours plein d'une éloquence ſolide.

CLAUDIUS [C.] HORTATOR, *C. Claudius Hortator*. *Voyez* l'article ſuivant.

CLAUDIUS [C.] RÉGILLENSIS, *C. Claudius Regillenſis*. (*b*) L'an de Rome 418, le Sénat, irrité contre les Conſuls, dont la lenteur avoit trahi la cauſe de leurs alliés, ordonna qu'on créât un Dictateur. On nomma C. Claudius Régillenſis, qui choiſit pour maître de la cavalerie C. Claudius Hortator. Mais, les augures ayant déclaré cette nomination vicieuſe, on ſe fit un ſcrupule de leur obéir, ce qui les obligea d'abdiquer.

CLAUDIUS [APPIUS], (*c*) *Appius Claudius*, Ἄππιος Κλαύδιος, ſurnommé Cæcus ou l'Aveugle, fut Cenſeur l'an de Rome 442 avec C. Plautius. Sa magiſtrature fut célebre par le ſervice qu'il rendit aux Romains de ſon tems, & à tous leurs deſcendans, en faiſant paver le grand-chemin, qui de ſon nom fut appellé depuis la voie Appia; & en conduiſant dans la ville, par des canaux ſoûterreins, une eau auſſi claire qu'abondante; ce qui avoit manqué juſques-là dans cette grande ville. Il acheva ſeul ces deux ouvrages importans, parce que ſon collégue avoit abdiqué la cenſure, ne pouvant ſoûtenir les reproches de ſes citoyens, à qui il s'étoit rendu odieux par la conduite infâme qu'il avoit tenue dans le choix des Sénateurs. Appius Claudius, conſervant ce caractère d'opiniâtreté, qu'il avoit hérité de ſes ancêtres, ne voulut point qu'on remplaçât

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 2. *& ſuiv.*

(*b*) Tit. Liv. L. VIII. c. 15.

(*c*) Juſt. L. XVIII. c. 2. Tit. Liv. L. IX. c. 29. *& ſeq.* L. X. c. 7. *& ſeq.* Plut. Tom. I. pag. 394, 395. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 216. Hiſt. Rom. T. II. pag. 283. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 97. T. XXI. p. 405.

son Collégue, & exerça seul la censure.

Ce fut par son conseil, que les Potitiens, seuls prêtres du temple d'Hercule, seuls ministres des sacrifices qu'on offroit sur son autel, apprirent à des esclaves publics les cérémonies qu'on devoit observer dans le culte de ce dieu, & confierent à des mains si indignes un ministère si respectable. Si on en croit la tradition, ce mépris eut des suites surprenantes, & bien capables d'ôter aux hommes l'envie de rien changer dans les affaires de la religion; car, les douze familles des Potitiens que l'on comptoit alors, composées de trente sujets, tous en âge de puberté, furent entièrement éteintes dans l'espace d'un an. Appius Claudius, qui leur avoit donné un conseil si impie, n'échappa pas lui-même à la vengeance céleste; car, quelque tems après, il devint aveugle, & demeura dans cet état le reste de ses jours.

Appius Claudius fut le premier qui introduisit dans le Sénat les enfans des affranchis; & ensuite voyant que tout le monde désapprouvoit ce choix, & qu'il n'avoit pas acquis par-là dans le Sénat toute l'autorité qu'il avoit espéré, il remplit toutes les tribus de ce qu'il y avoit de plus méprisable dans la ville, & corrompit par-là les assemblées de la place publique & du champ de Mars.

Après avoir exercé la censure pendant les dix-huit mois, auxquels la loi Æmilia avoit fixé sa durée, il ne put être engagé à abdiquer, ni par l'exemple de C. Plautius son Collégue, ni par toutes les instances, qu'on put lui faire. T. Sempronius, alors tribun du peuple, l'entreprit vivement. Après lui avoir reproché les violences de sa famille toujours impérieuse, toujours ennemie de la liberté du peuple Romain, & qui par cette raison lui étoit devenue plus odieuse que celle des Tarquins; après lui avoir rappellé le souvenir de l'infâme & cruel décemvir Appius Claudius, qui s'étoit continué lui-même dans sa charge, au mépris de toutes les loix: » Sont-ce donc là, lui dit-» il, les exemples que vous vous » proposez à imiter? Quoi! un » réglement établi dans la répu-» blique depuis plus de cent ans, » observé inviolablement par tant » d'Hommes illustres, qui jus-» qu'ici ont été Censeurs, vous, » Appius, vous le mépriserez, » & le violerez audacieusement à » la vue & sous les yeux du Sé-» nat & du peuple? Jamais de-» puis la prise de Rome, un Cen-» seur n'est demeuré seul en char-» ge. Tous, quand leur Collégue » est mort, ont abdiqué. Et vous, » ni le tems de votre magistratu-» re expiré, ni l'exemple de vo-» tre Collégue qui se retire, ni la » pudeur, ni la loi ne vous arrê-» tent. Vous faites consister votre » honneur & votre mérite dans » l'arrogance, dans l'audace, dans » le mépris des dieux & des » hommes. C'est avec peine que » je vous parle de la sorte. La » dignité, que vous avec exer-» cée, est digne de respect,

» Mais, votre inflexible opiniâtreté me force à ne vous point ménager ; & je vous déclare que si vous n'obéissez à la loi Æmilia, je vous ferai mener en prison. « En effet, Appius Claudius ne répliquant que par de mauvaises raisons, le tribun ordonna qu'on se saisît de sa personne, & qu'on le conduisît dans les prisons. Appius implora le secours des autres Tribuns. Six, outre Sempronius, étoient contre lui ; tous se déclarerent en sa faveur, & à la honte des loix, & de tous les ordres de l'État, il exerça seul la Censure pendant tout le reste du tems.

Il fut nommé Consul avec L. Volumnius, l'an de Rome 446. Voyant que son Collégue étoit chargé de faire la guerre contre les Salentins, nouveaux ennemis de la république, il resta à Rome, pour augmenter son crédit & sa puissance par des voies politiques, puisqu'on laissoit aux autres la gloire qui s'acquiert par les armes. Quelques années après, lorsqu'il fut question de donner entrée aux Plébéiens dans les dignités d'Augures & de Pontifes, Appius Claudius s'opposa fortement à la loi, qui ne laissa pourtant pas de passer. Il fut inter-roi l'an de Rome 453. Trois ans après, il parvint de nouveau au Consulat, avec le même L. Volumnius ; il eut ordre de marcher dans l'Étrurie, après que son Collégue étoit déjà parti pour le Samnium. Il mena avec lui deux légions, & douze mille hommes de troupes alliées, & alla camper près de l'ennemi. Sa prompte arrivée servit à arrêter quelques peuples d'Étrurie prêts à prendre les armes ; mais du reste, il montra peu d'habileté dans sa conduite, & eut peu de succès. Il donna plusieurs petits combats dans des tems & des lieux peu favorables ; ce qui augmenta beaucoup la fierté des ennemis, & jetta un grand découragement dans l'armée Romaine, ensorte que ni le Consul ne comptoit sur ses troupes, ni les troupes sur le Consul.

Les choses étant dans cet état, L. Volumnius arrive du Samnium avec son armée, sur une lettre qu'il prétendoit avoir reçue de son Collégue. Appius Claudius nioit lui avoir écrit, & il le reçut fort mal, lui demandant avec un ton d'insulte, comment, lui qui suffisoit à peine aux affaires de sa province, s'ingéroit de venir au secours d'autrui sans en être prié. L. Volumnius, sans s'émouvoir, répondit qu'il n'étoit venu qu'en conséquence de la lettre qu'il avoit reçue de lui ; que puisqu'elle se trouvoit fausse, il partiroit sur le champ pour retourner dans le Samnium ; qu'il aimoit beaucoup mieux avoir fait un voyage inutile, que de trouver l'armée de son Collégue dans un état qui eût besoin de son service. Ils se séparoient déjà l'un de l'autre, lorsque les Lieutenans généraux d'Appius Claudius & les principaux officiers de son armée l'environnent, & le prient avec instance de ne pas rejetter un secours, que la fortune lui présentoit, & qu'il auroit dû demander

lui-même. D'autres se mettent au-devant de L. Volumnius, & le conjurent de ne point trahir la république par une pique mal entendue contre son Collégue.

Cependant, l'armée s'étoit assemblée insensiblement autour des deux Consuls. Les mêmes choses qui avoient été dites en particulier, se répéterent là en public, mais avec plus d'étendue. Et comme L. Volumnius, supérieur sans contredit à son Collégue pour le fond de la cause, mais beaucoup inférieur pour l'éloquence, qui étoit le grand talent d'Appius Claudius, s'exprimoit néanmoins assez bien & assez facilement; Appius Claudius, d'un ton railleur, dit qu'on lui avoit obligation de ce que L. Volumnius, autrefois presque muet, étoit devenu disert & éloquent; que dans les commencemens de son premier Consulat, à peine pouvoit-il ouvrir la bouche, & que maintenant il faisoit des discours, & haranguoit d'une façon populaire. *J'aimerois bien mieux*, répliqua L. Volumnius, *que vous eussiez appris de moi à bien faire, que moi de vous à bien parler.* Il ajoûta que pour décider lequel des deux Consuls étoit, non le meilleur orateur, de quoi la république avoit peu besoin dans la conjoncture présente, mais le meilleur Général, il lui donnoit le choix du Samnium ou de l'Étrurie; & que pour lui il seroit content de celle des deux provinces qui lui seroit laissée par son Collégue. Les soldats alors demanderent ouvertement qu'ils fissent ensemble la guerre en Étrurie. L. Volumnius, voyant ce consentement unanime: » Après avoir eu » le malheur, dit-il, de m'être » trompé sur ce que vouloit de » moi mon Collégue, je ne m'ex» poserai pas à l'être encore sur » ce que vous désirez de moi, » soldats. Si vous souhaitez que » je demeure, faites le moi con» noître d'une manière qui ne soit » point équivoque. « Il s'éleva dans le moment un cri si violent & si général dans toute l'armée, qu'il fit sortir de leur camp les ennemis, qui se rangerent aussitôt en bataille. L. Volumnius en fit autant. On dit qu'Appius Claudius, voyant que soit qu'il combattît ou non, son Collégue auroit tout l'honneur de la victoire, douta d'abord du parti qu'il devoit prendre; mais qu'ensuite la crainte qu'il eut que ses troupes ne suivissent L. Volumnius, le détermina à leur donner aussi le signal qu'elles d'emandoient avec empressement.

Ni de part ni d'autre les armées ne se rangerent convenablement. Gellius Egnatius, général des Samnites, étoit allé au fourrage avec un petit détachement; & ses soldats, combattant sans chefs & sans ordre, ne suivoient que leur propre impétuosité. Les armées Romaines, d'un autre côté, ne s'étoient pas ébranlées en même tems, & n'avoient pas eu le tems de former leurs rangs comme il auroit fallu. Volumnius en étoit aux mains avec les ennemis avant qu'Appius Claudius arrivât; c'est pourquoi,

le front de sa bataille étoit inégal. Le hazard voulut que par une sorte d'échange fortuite, L. Volumnius eût en tête les Étrusques, & Appius Claudius les Samnites. Celui-ci dans le feu du combat, voua un temple à Bellone, & crut dans le moment se sentir animé d'une ardeur nouvelle. Les deux Consuls remplissent également tous les devoirs de Généraux. Les soldats, de leur côté, font des efforts extraordinaires pour ne point laisser à l'autre armée l'honneur d'avoir donné le premier branle à la victoire. Ils rompent donc & mettent en fuite les ennemis, & les poursuivent jusqu'à leur camp. Gellius Egnatius, avec ses Samnites, y étant accouru, le combat recommença tout de nouveau, & avec plus de vivacité encore qu'auparavant. Il fallut que les ennemis cédassent encore. Déjà les vainqueurs attaquoient le camp. Les deux Consuls animent à l'envi leurs soldats, qui arrachent les pallissades, franchissent les fossés, & se rendent maîtres du camp. Le butin, qui étoit fort considérable, leur fut abandonné. Il y eut plus de sept mille hommes de tués du côté des ennemis, & plus de deux mille faits prisonniers.

L'année suivante, Appius Claudius fut nommé Préteur; & on lui donna pour Collégue P. Décius. Il fut envoyé contre les Samnites, sur lesquels il remporta quelques avantages.

L'an de Rome 472, Pyrrhus, roi d'Épire, envoya à Rome Cinéas, l'un de ses ministres, pour y proposer la paix au Sénat, espérant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter & la présence de son armée, feroient trouver cette proposition fort douce aux Romains. On délibéra de cette importante affaire dans le Sénat. La délibération dura plusieurs jours; & comme rien ne transpiroit au dehors, cela tenoit Cinéas dans une grande inquiétude. Le courage des Romains eut besoin, dans ces circonstances, d'être ranimé par Appius Claudius, que son grand âge & la perte de la vue avoient obligé de se retirer des affaires, & de se renfermer dans sa maison, qui étoit pour lui une petite république. Il avoit quatre fils, hommes faits, & cinq filles, sans compter un grand nombre de cliens qui étoient sous sa protection. Tout aveugle & avancé en âge qu'il étoit, il gouvernoit cette nombreuse famille avec un ordre merveilleux. Il avoit toujours l'esprit tendu comme un arc, ne se laissoit point abattre par la vieillesse, & ne s'abandonnoit point à une molle langueur. Il étoit craint de ses esclaves, respecté par ses enfans, chéri de tout le monde. Il avoit sçu se conserver dans sa maison toute l'autorité du commandement; elle étoit regardée comme une école de vertu & d'amour de la patrie, où les regles & les maximes anciennes étoient religieusement observées.

Tel étoit Appius Claudius. Sur le bruit sourd qui couroit dans la ville, que le Sénat étoit disposé à accepter les offres de Pyrrhus, il

le fit porter dans l'assemblée, où l'on garda un profond silence, dès qu'on le vit paroître. Là, ce vénérable vieillard, à qui le zèle pour l'honneur de sa patrie sembloit avoir rendu toute son ancienne vigueur, montra par des raisons également fortes & sensibles qu'on alloit détruire par un honteux traité, toute la gloire que Rome jusques-là s'étoit acquise. Puis, transporté d'une noble indignation : » Que sont donc » devenus, leur dit-il, ces discours » si fiers que vous teniez, & qui » ont retenti par toute la terre, que » si cet Alexandre le Grand étoit » venu en Italie du tems de notre » jeunesse & de la vigueur de l'âge » de nos peres, il n'auroit point » acquis la réputation d'invinci- » ble; mais que par sa fuite, ou » par sa mort, il auroit ajoûté un » nouveau lustre à la gloire de » Rome? Quoi! vous tremblez » maintenant au seul nom d'un » Pyrrhus, qui a passé sa vie à » faire la cour à un des gardes de » ce même Alexandre; qui erre » comme un aventurier de con- » trée en contrée, pour fuir les » ennemis qu'il a dans son païs; » & qui a l'insolence de vous pro- » mettre la conquête de l'Italie, » avec ces mêmes troupes, qui » n'ont pu le mettre en état de con- » server une petite partie de la Ma- » cédoine.« Il dit beaucoup d'autres choses pareilles, qui ranimerent la générosité Romaine & dissiperent toutes les craintes du Sénat.

Caton, ou plutôt Cicéron, emploie cet exemple d'Appius Claudius, pour montrer que le grand âge ne met point les vieillards hors d'état d'être utiles à leur patrie. Ce n'est point par la force ni par l'agilité du corps, que se font les grandes affaires, mais par le bon sens, par la droite raison, par de sages conseils fondés sur une longue expérience; avantages que la vieillesse augmente & fortifie, loin d'y donner aucune atteinte. A qui doit-on la bonne conduite d'un vaisseau? Est-ce aux mousses qui courent, qui montent, qui descendent, & sont toujours en mouvement, ou à l'habileté du Pilote, qui tranquille sur son siege, manie le gouvernail? C'est ce que fit Appius Claudius dans l'occasion dont il s'agit. Son autorité entraîna tout le Sénat. D'un commun accord & d'une voix unanime, on fit cette réponse à Cinéas : *Que Pyrrhus commençât par sortir de l'Italie. Qu'alors, s'il vouloit, il envoyât demander la paix. Mais, que tant qu'il seroit en armes dans leur païs, les Romains lui feroient la guerre de toutes leurs forces, quand même il auroit battu mille Lévinus.*

Voilà de ces grands traits qui caractérisent le peuple Romain, & de ces grands principes de politique, qui l'ont élevé à un si haut point de réputation & de puissance : *De ne céder jamais à l'ennemi dans l'adversité, & de faire paroître alors plus de courage & de fierté que jamais.*

Appius Claudius mourut peu de tems après. Il étoit fort habile dans la jurisprudence Romaine; & Cicéron le met au nombre des anciens orateurs Romains.

CLAUDIUS

CLAUDIUS [Appius] CAUDEX, (a) *Appius Claudius Caudex*, fils d'Appius Claudius Cæcus, fut Conſul avec M. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 488.

Cette année, le peuple Romain s'étant déterminé à ſecourir les Mamertins, attaqués par Hiéron, tyran de Syracuſe, Appius Claudius Caudex, partit à la tête d'une armée, & fit toute la diligence poſſible. Il s'agiſſoit de paſſer le détroit de Meſſine, que gardoient les Carthaginois. L'entrepriſe étoit hazardeuſe, ou pour mieux dire téméraire, & même, ſelon toutes les regles de la vraiſemblance, impoſſible. Les Romains n'avoient point de flotte; mais ſeulement des batteaux groſſièrement conſtruits, que l'on peut comparer aux canots des Indiens. Car c'eſt ce que paroît ſignifier le terme *Caudicariæ Naves*, dont ſe ſervent les Anciens en parlant du fait que nous rapportons; & c'eſt de-là que vint au Conſul le ſurnom de *Caudex*. Les Carthaginois, au contraire, avoient une flotte bien équipée & très-nombreuſe. Appius Claudius Caudex, dans cet embarras qui auroit rebuté tout autre, eut recours à la ruſe. Ne pouvant paſſer le détroit occupé par les Carthaginois, il feignit d'abandonner l'entrepriſe, & de retourner du côté de Rome avec tout ce qu'il avoit de troupes de débarquement. Sur cette nouvelle, les ennemis qui bloquoient Meſſine du côté de la mer, s'étant retirés comme s'il n'y avoit plus eu rien à craindre, le Conſul, profitant de leur abſence, & des ténebres de la nuit, traverſa le détroit, & arriva en Sicile.

L'endroit où il aborda, étoit aſſez près du camp des Syracuſains. Il exhorta ſes troupes à tomber bruſquement ſur eux, leur promettant une victoire aſſurée dans la ſurpriſe où ils les trouveroient. L'événement répondit aux promeſſes du Conſul. Hiéron, qui ne s'attendoit à rien moins, eut à peine le tems de ranger ſes troupes en bataille. Sa cavalerie eut d'abord quelques avantages; mais, l'infanterie Romaine, ayant donné dans le gros de ſon armée, l'enfonça bientôt, & la mit entièrement en déroute. Appius Claudius Caudex, après avoir fait dépouiller les corps morts des ennemis, ſe retira, & entra dans Meſſine, où il fut reçu comme un libérateur venu du ciel, & remplit les Mamertins d'une joie d'autant plus grande & plus ſenſible, qu'elle n'étoit preſque plus eſpérée.

Appius Claudius Caudex, délivré de toute inquiétude de ce côté-là, ſongea à profiter de la terreur que le bruit de cette première victoire avoit répandue même chez les Carthaginois. Il alla donc les attaquer dans leur camp, qui paroiſſoit inacceſſible, tant par ſa ſituation naturelle, que par les retranchemens dont on l'avoit fortifié. Auſſi fut-il re-

(a) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 474. *& ſuiv.*

poussé avec quelque perte, & obligé de se retirer. Les Carthaginois, regardant cette retraite forcée, comme un effet de leur bravoure, & de la frayeur des ennemis, se mirent à les poursuivre. C'est à quoi le Consul s'attendoit. Il tourna face. Alors, la fortune du combat changea avec la situation du lieu. Il ne resta à chacun que son propre courage. Les Carthaginois ne tinrent pas devant les Romains. Il y en eut un grand nombre de tués. Les uns se sauverent dans leur camp, les autres dans les villes voisines; & ils n'oserent plus sortir de leurs retranchemens tant qu'Appius Claudius Caudex demeura dans Messine.

Se voyant donc maître de la campagne, il ravagea impunément tout le plat païs, & brûla les bourgs des alliés des Syracusains. Une consternation si générale lui inspira le dessein hardi d'approcher de Syracuse même. Là il se donna plusieurs combats, dont le succès varia fort, & dans l'un desquels le Consul courut un grand danger. Il eut encore ici recours à la ruse. Il dépêcha un officier à Hiéron comme pour traiter de paix. Le Roi écouta volontiers cette proposition. Ils eurent ensemble quelques entrevues; & pendant ces pour-parlers, Appius Claudius Caudex se tira insensiblement du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il y eut encore des propositions entre quelques particuliers des deux armées. Il paroît que les Syracusains souhaitoient la paix; mais, le roi ne voulut point alors y entendre, apparemment parce que le Consul, sorti une fois de danger, se rendoit plus difficile.

Ces divers mouvemens occuperent une grande partie de l'année. Appius Claudius Caudex retourna à Messine, où il laissa une forte garnison, capable de mettre la ville en sûreté; puis il passa à Rhège, pour se rendre de-là à Rome. Il y fut reçu avec de grands applaudissemens, & une joie universelle. Son triomphe sur Hiéron & sur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de solemnité & de concours, que c'étoit le premier qui eût été remporté sur des peuples séparés de l'Italie par la mer.

CLAUDIUS GLICIAS, (a) *Claudius Glicias*, homme de la lie du peuple, fut nommé Dictateur par P. Claudius Pulcher, l'an de Rome 503. Mais comme cette nomination avilissoit & dégradoit la première charge de l'État, Claudius Glicias fut obligé de se démettre, & on nomma à sa place Atilius Calatinus. On dit que Claudius Glicias avoit été greffier ou huissier de P. Claudius Pulcher.

CLAUDIUS [Q.], (b) *Q. Claudius*, Tribun du peuple, l'an de Rome 534, porta une loi, qui faisoit défense à tout Sénateur & à tout citoyen qui seroit pere de Sénateur, d'avoir une barque qui tînt plus de trois cens septiers.

(a) Roll. Hist. Rom. T. II. p. 556.

(b) Tit. Liv. L. XXI, c. 63.

Il trouvoit que c'étoit assez pour transporter à Rome les fruits que les Sénateurs recueilloient dans leurs terres, & qu'il étoit indigne de leur rang de faire servir leurs vaisseaux de charge à transporter la récolte des autres citoyens pour de l'argent.

CLAUDIUS CENTHON [C.], *C. Claudius Centho*, (*a*) fils d'Appius Claudius, fut créé inter-roi l'an de Rome 536. Trois ans après il fut nommé Dictateur par le consul T. Sempronius, pour présider aux assemblées ; & il se choisit pour maître de la cavalerie, Q. Ful. Flaccus. Dès le premier jour des assemblées, le Dictateur nomma Consul le même Q. Fulvius Flaccus, son maître de cavalerie, & Appius Claudius Pulcher, qui avoit été Préteur en Sicile.

CLAUDIUS ASELLUS, *Claudius Assellus. Voyez* Jubellius Tauréa.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, K. Κλαυδίος, (*b*) Prêtre de Jupiter, l'an de Rome 541. Il fut privé du sacerdoce pour avoir mal présenté les entrailles de la victime.

CLAUDIUS FLAMEN [Q.], *Q. Claudius Flamen*, (*c*) fut nommé Préteur l'an de Rome 544. La ville de Tarente lui échut pour département. L'année suivante, on lui laissa ce même département avec la qualité de Propréteur. Cette année, on lui amena un jour quatre cavaliers Gaulois, & deux Numides, qui avoient été pris par des fourrageurs de l'armée Romaine. Ils tâcherent d'abord de l'embarrasser par des réponses vagues. Mais, la crainte des tourmens, dont il étala l'appareil à leurs yeux, les ayant bien-tôt forcés de dire la vérité, ils lui avouerent qu'ils portoient des lettres à Annibal de la part d'Asdrubal son frere. Sur le champ, le Propréteur les mit entre les mains de L. Virginius, tribun des soldats, avec les lettres cachetées comme elles l'étoient, & lui ordonna de les conduire au consul C. Claudius Néron, lui donnant pour escorte deux escadrons de Samnites.

CLAUDIUS [P.], *P. Claudius*, Π. Κλαυδίος, (*d*) Préfet des alliés dans l'armée du consul C. Claudius Néron, l'an de Rome 545.

CLAUDIUS ASELLUS [T.], *T. Claudius Asellus*, (*e*) tribun militaire l'an de Rome 545. Il servoit en même tems & dans la même armée que le précédent. Un jour, ils furent détachés de l'armée à la tête de cinq cohortes & de cinq compagnies d'infanterie, avec ordre d'aller se cacher dans un vallon, & de n'en sortir qu'au moment qui leur avoit été marqué.

T. Claudius Asellus fut nommé Préteur l'année suivante, & eut la Sardaigne pour département.

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 34. L. XXV. c. 2.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 23.

(*c*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 21; 22, 43.

(*d*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 41.

(*e*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 41. L. XXXVIII. c. 10.

CLAUDIUS ASELLUS [T.], *T. Claudius Asellus*, (*a*) fut créé Édile Plébéien avec M. Junius Pennus, l'an de Rome 548.

CLAUDIUS CENTHON [C.], *C. Claudius Centho*, (*b*) lieutenant dans l'armée du consul P. Sulpicius Galba, l'an de Rome 551. Il fut envoyé à Athènes avec vingt vaisseaux de guerre & quelques troupes pour faire lever le siege de cette ville. Étant arrivé dans le Pirée avec ses galères, il rendit aux habitans le courage & la confiance. Il ne se contenta pas de mettre la ville & tout le païs voisin en sûreté; mais, ayant appris que la garnison de Chalcis ne gardoit aucune regle ni aucune discipline, comme éloignée de tout danger, il partit avec sa flotte, arriva près de la ville avant le jour, & ayant trouvé les sentinelles endormies, y entra sans peine, mit le feu aux greniers publics remplis de ble & à l'arsenal qui étoit plein de machines de guerre, tailla en pièces toute la garnison, & après avoir fait porter dans ses vaisseaux le butin immense qu'il avoit amassé, il retourna au Pirée, d'où il étoit parti.

CLAUDIUS [P.], *P. Claudius*, Π. Κλαυδιος, (*c*) Tribun militaire de la seconde légion, fut tué dans un combat contre les Boïens l'an de Rome 556.

CLAUDIUS CENTHON [APPIUS], (*d*) *Appius Claudius Centho*, parvint à l'édilité curule l'an de Rome 573. Quatre ans après, il fut Préteur, & envoyé en Espagne. Les Celtibériens, tranquilles sous le gouvernement de son prédécesseur, se révolterent à son arrivée dans la province; & pour déclaration de guerre, ils vinrent tout d'un coup fondre sur le camp des Romains. Le jour commençoit à paroître, lorsque ceux qui faisoient sentinelle sur le rempart, & ceux qui étoient en faction devant les portes, appercevant de loin les ennemis qui s'avançoient, crierent aux armes. Appius Claudius Centhon donna aussi-tôt le signal du combat, & ayant exhorté ses soldats en peu de mots, les fit sortir sur les ennemis par trois portes en même tems. D'abord, les Romains combattirent sans aucun avantage, parce que les Celtibériens les arrêtant aux portes, il n'y en avoit qu'une partie qui pût agir dans l'espace étroit qu'on leur laissoit. Mais, lorsqu'à force de se pousser les uns les autres, ils furent une fois sortis de leurs retranchemens, & qu'ils eurent formé un front égal à celui des ennemis qui les entouroient, ils les presserent avec tant de vigueur, qu'ils ne purent soûtenir une attaque si impétueuse. Il n'étoit pas huit heures que les Celtibériens avoient déjà pris la fuite. Les Romains leur tuerent ou leur prirent autour de quinze mille hommes, & leur enleverent trente étendards. Ils

(*a*) Lit. Liv. L. XXIX. c. 11.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 14, 22, 23. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 461, 462.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 36.
(*d*) Tit. Liv. L. XL. c. 59. L. XLI. c. 18, 26, 28. L. XLII. c. 5, 25. L. XLIII. c. 9, 10. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 37.

s'emparerent de leur camp dès le même jour, & par-là virent la guerre terminée ; car, ceux qui s'étoient échappés du combat, s'en retournerent chacun dans leurs villes & dans leurs bourgs ; & depuis ce jour, ils demeurerent en repos, & obéirent aux Romains.

On fit à Rome un jour de prieres & de processions pour remercier les dieux de cet heureux succès d'Appius Clandius Centhon, & on leur immola vingt victimes ; & quand Appius Claudius Centhon fut revenu d'Espagne, le Sénat lui permit, par un arrêt rendu exprès, d'entrer dans la ville avec l'honneur du petit triomphe.

L'année suivante, on apprit à Rome que les Thessaliens étoient armés les uns contre les autres, & on envoya Appius Claudius Centhon pour prendre connoissance de leurs divisions, & les appaiser. Ce Général, ayant fait aux chefs des deux partis les réprimandes qu'ils méritoient, retrancha des dettes, la partie dont une usure injuste les avoit surchargées, & ordonna que ce qui étoit légitimement dû, fût acquitté en divers payemens, dans un certain nombre d'années. Le même Appius Claudius Centhon employa les mêmes voies pour rétablir la tranquillité dans la Perrhébie.

L'an de Rome 582, Appius Claudius Centhon fut envoyé avec quatre mille hommes de pied par le consul A. Hostilius, pour défendre les peuples voisins de l'Illyrie. Mais, ne se contentant pas des troupes qu'il avoit amenées avec lui, il tira tous les secours qu'il put des alliés, & en composa un corps de huit mille hommes de différentes espèces ; & ayant parcouru tout le païs, il s'arrêta auprès de Lychnide dans la Dassarétie.

Assez près de-là étoit la ville d'Uscana sur les confins du royaume de Persée. Les habitans envoyerent avertir secrétement Appius Claudius Centhon, que s'il vouloit s'approcher de leurs murailles avec son armée, il y auroit aux portes des gens disposés à les lui ouvrir, & à le recevoir, dans la ville ; qu'il ne perdroit ni ses pas ni sa peine, & qu'il y trouveroit assez de butin pour enrichir, non seulement lui & ses amis, mais encore ses soldats. Ce lieutenant se laissa tellement aveugler par la passion du gain, que sans songer ni à retenir quelques-uns de ceux qu'on lui avoit envoyés, ni à demander aux habitans de la ville des ôtages pour sûreté de leur parole, ni même à envoyer reconnoître le païs, il partit de Lychnide au jour marqué. Mais, dès que les Romains furent à la portée du trait, la garnison avec les habitans fondit sur eux par deux portes en même tems ; ce qui les frappa tellement, qu'ils ne soûtinrent pas seulement le premier choc des ennemis. Ainsi, il y en eut plus de tués dans la fuite que dans le combat. Le Lieutenant en ramena à peine deux mille dans le camp ; car, comme il étoit fort éloigné, l'épuisement en offrit un plus grand nombre aux coups des

vainqueurs qui les poursuivoient, avant qu'ils pussent le regagner. Appius Claudius Centhon ne s'y arrêta pas même pour recueillir ceux que la fuite avoit dispersés dans la campagne, & à qui cette attention auroit pu sauver la vie; mais, il ramena sur le champ à Lychnide, les tristes restes de sa défaite.

CLAUDIUS ASELLUS [L.], *L. Claudius Asellus*, (*a*) étoit Préteur l'an de Rome 578, & eut en partage la Sicile.

CLAUDIUS [C.], *C. Claudius*, K. Κλαυδίος, (*b*) l'un des deux commissaires, qui furent envoyés en Achaïe, l'an de Rome 585, pour régler les affaires de cette province. Ces deux commissaires étoient vendus à l'injustice; mais, l'un l'étoit encore plus que l'autre, suivant Pausanias, qui ne nous dit point lequel des deux c'étoit.

CLAUDIUS [APPIUS], (*c*) *Appius Claudius*, Α'ππίος Κλαυδίος, jeune homme, qui vivoit du tems de Sylla, & qui fut tué avec un grand nombre d'autres dans une action devant les murs de Rome. Il étoit très-brave de sa personne. Celui qui le fit tomber sous ses coups, lui & ses camarades, étoit un Samnite, nommé Télésinus.

CLAUDIUS ISIDORUS, *Claudius Isidorus*, (*d*) déclara, par son testament, que quoiqu'il eût beaucoup perdu pendant la guerre civile, cependant il laissoit à ses héritiers quatre mille cent seize esclaves, trois mille six cens paires de bœufs, deux cens cinquante-sept mille autres animaux, & six cens millions de sesterces.

CLAUDIUS [L.], *L. Claudius*, Λ. Κλαυδίος, (*e*) roi des sacrifices. Cicéron parle de ce L. Claudius dans sa harangue sur les réponses des Aruspices.

CLAUDIUS [T.], *T. Claudius*, (*f*) certain personnage, dont il est fait mention dans l'oraison de Cicéron contre Vatinius.

Cicéron fait mention de plusieurs autres Claudius dans ses oraisons.

CLAUDIUS [APPIUS], (*g*) *Appius Claudius*, Α'ππίος Κλαυδίος, l'un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguste.

CLAUDIUS COSSUS, (*h*) *Claudius Cossus*, l'un des députés, que les Helvétiens envoyerent à l'Empereur Vitellius l'an de J. C. 69. Ils trouverent ce prince & les légions dans les dispositions les plus fâcheuses à leur égard. Les soldats demandoient que la nation fût exterminée, & ils présentoient leurs poings fermés & leurs épées nues au visage des députés. Vitellius lui-même n'épargnoit ni les reproches ni les

(*a*) Tit. Liv. L. XLI. c. 20.

(*b*) Tit. Liv. L. XLV. c. 31. Pauf. p. 416. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 104, 105.

(*c*) Plut. T. I. p. 470.

(*d*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 320.

(*e*) Cicer. Orat. de Arusp. Responf. c. 10.

(*f*) Cicer. Orat. in Vatin. c. 2.

(*g*) Vell. Paterc. L. II. c. 100.

(*h*) Tacit. Hist. L. I. c. 69. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 69.

menaces. L'éloquence de Claudius Cossus sauva sa patrie. Il parut tremblant, déconcerté, versant des larmes, & par un discours convenable à sa douleur, il attendrit une multitude, toujours prête à passer d'une extrêmité à l'autre, & aussi prompte à se laisser toucher de commisération, qu'à se porter aux plus violens excès. Les soldats changés joignent leurs larmes à celles des supplians, & plus fermes dans le parti de la clémence qu'ils n'avoient été ardens pour celui de la rigueur, ils obtinrent de Vitellius la grace des Helvétiens.

CLAUDIUS APOLLINAIRE, *Claudius Apollinaris*, (*a*) commandoit en chef la flotte de Misène pour Vitellius, lorsqu'on vint le solliciter de se déclarer en faveur de Vespasien. On n'éprouva pas beaucoup d'obstacles, parce que la fidélité de Claudius Apollinaire étoit chancellante; mais, il manquoit aussi de vigueur pour soûtenir une perfidie. Apinius Tiro, ancien préteur, le fortifia, & se mit à la tête de l'entreprise. Ils agirent de concert; après avoir fait déclarer la flotte, ils solliciterent les villes de Campanie, qui les suivirent sans difficulté. *Voyez* Julianus [Claudius].

CLAUDIUS HERMINIANUS, *Claudius Herminianus*, intendant de Cappadoce pour les Romains, traita cruellement les Chrétiens; mais, par un juste châtiment de Dieu, les vers le mangerent tout vivant. Il empêcha, autant qu'il le put, que cela ne devînt public; de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouissent. Cela arriva l'an de J. C. 208.

CLAUDIUS ATTALUS, *Claudius Attalus*, (*b*) proconsul de Chypre, fut mis à mort par Héliogabale, parce qu'il avoit été l'un des principaux amis de Macrin, son prédécesseur à l'Empire.

CLAUDIUS, *Claudius*, (*c*) Κλαυδιος, certain Historien, que Tite-Live cite en plusieurs endroits. Il avoit traduit en Latin, les annales qu'Acilius avoit écrites en Grec. On ne sçait point qui étoit ce Claudius. Peut-être étoit-ce le même que Claudius ou Clodius Licinius, ou Claudius Quadrigarius, ou quelqu'autre qu'on ne sçauroit désigner.

CLAUDUS, *Claudus*, Κλαῦδος, isle de la Méditerranée. *Voyez* Caude.

CLAVIGER, *Claviger*, (*d*) c'est-à-dire, porte-massue, ou porte-clef. On donnoit le surnom de Claviger à Hercule & à Janus.

CLAUSALA, *Clausala*, (*e*) fleuve d'Illyrie. Tite-Live dit qu'il arrosoit la ville de Scodra à l'orient.

C'est présentement la Boyana, qui, coulant au levant de Scutari, tombe dans le golfe de Drin, où elle porte aussi les eaux du lac

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 57. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 219, 220.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 212.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 19. L. IX. c. 5. L. 25. c. 39.
(*d*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. I. p. 228.
(*e*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 31.

Zenta, qui est le *Labeatis Palus* des Anciens.

CLAUSUS [ATTA], *Atta Clausus*, (*a*) nom que porta d'abord Appius Claudius, le chef de la famille Claudienne. On fit pour lui un nom propre de ce qui n'étoit qu'un terme de civilité & de respect, Atta n'étant que ce que les Grecs disoient, ἄττα πάτερ. C'étoit un des premiers citoyens de la ville de Régillum. On changea ensuite son nom, & il fut appellé Appius Claudius.

Virgile introduit Clausus dans son Énéïde. » On vit alors paroî- » tre, dit-il, à la tête d'une » nombreuse troupe un guerrier, » qui lui seul valoit un bataillon. » C'étoit le fameux Clausus, » d'une maison illustre parmi les » Sabins...... Sous ses ordres » marchoient les cohortes d'Ami- » terne, de Cures, d'Érete, de » Mutusque, païs couvert d'oli- » viers, de la ville de Nomente, » des campagnes humides du » Vélino, des horribles monts » Tétrique & Sévère, des champs » de Caspérie, & de Forule; » ceux qui boivent les eaux d'Hi- » melle, du Tibre & du Faba- » ris; enfin les habitans de la » froide Nursie, du païs d'Horta, » & des funestes bords de l'Allia. » Toutes ces troupes étoient si » nombreuses, qu'on compteroit » aussi aisément, soit les flots de » la mer de Libye soulevés par » l'orageux Orion, lorsqu'en hi- » ver il se plonge dans les eaux; » soit les épis mûris par le soleil, » dans le païs arrosé des eaux » de l'Hermus, & dans les ferti- » les campagnes de la Lycie. » L'air retentit du bruit des bou- » cliers, & la terre est émue par » la marche de tant de soldats. «

CLAVULARE, *Clavulare*, (*b*) sorte de chariot ou de brouette, dont nous ne connoissons guere que le nom. On sçait seulement que ce chariot étoit composé de claies.

CLAVUS. *Voyez* Latus Clavus.

CLAZOMÈNE [la presqu'isle de]. (*c*) Cette presqu'isle étoit située sur les côtes de l'Ionie dans l'Asie mineure, & prenoit son nom de la ville de Clazomène.

On trouve dans le second livre des supplémens de J. Freinshémius pour Quinte - Curce une description de la presqu'isle de Clazomène, que nous allons placer ici. » Les Clazoméniens, dit » cet Auteur, habitent dans le » golfe de Smyrne vers l'endroit » où le terrein est plus étroit, & » fait une forme de péninsule en » attachant au continent les ter- » res qui s'avancent dans la mer » environ soixante stades. Téos » est sur l'autre rivage de l'Isthme » vis-à-vis de Clazomène; & la » ville d'Érythre, fameuse en- » core en ce tems-là par la vertu » des ces femmes qui prédisoient » l'avenir, est à l'extrêmité de la » péninsule. La haute montagne » de Mimas qui est proche de

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 706. & seq.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 197.

(*c*) Freinf. supplem. in Q. Curt. L. II. c. 7.

» cette ville, & qui regarde l'isle » de Chio, découvre de tous » côtés dans la mer. Et se laissant » peu à peu aller en pente, elle » se vient terminer en une plai- » ne; non loin de l'endroit où » sont situés les Clazoméniens.

» Alexandre, ayant considéré » l'assiette & la disposition de ce » lieu, résolut de le couper & » de le séparer de la terre ferme, » afin d'enfermer Érythre & Mi- » mas de la mer, & de joindre » ensemble l'un & l'autre golfe. » On dit que ce fut-là la seule » chose, dont le succès ne ré- » pondit pas à l'intention de ce » prince; car, la fortune favorisa » toutes ses autres entreprises » comme s'il eût été de sa gloire » qu'Alexandre n'entreprît rien » vainement. Enfin, l'on crut, » comme un point de religion, » qu'il n'étoit pas permis aux » hommes de changer la face & » la disposition que la nature avoit » donnée à la terre; sur tout » parce que d'autres ayant eu les » mêmes desseins, n'avoient pas » eu plus de succès. Néanmoins, » il attacha Clazomène à la terre » ferme par une digue de deux » stades; car, autrefois, les Cla- » zoméniens l'avoient transpor- » tée, dans une isle par la crainte » qu'ils avoient des Perses. «

CLAZOMÈNE, *Clazomene*, Κλαζομενὴ, (a) ville de l'Asie mineure sur les côtes de l'Ionie. Pausanias en attribue la fondation aux Ioniens, & on place l'époque de cette fondation sous la 31e. Olympiade, environ l'an 656 avant l'Ére Chrétienne. Clazomène, ajoûte Pausanias, ne fut pas seulement habitée par des Ioniens; il y vint aussi des Cléonéens, des Phliasiens, & plusieurs autres qui, après le retour des Doriens dans le Péloponnèse, furent obligés, de quitter leur première demeure, les uns pour une raison, les autres pour une autre.

Hérodote, dans un endroit, attribue la ville de Clazomène, à la Lydie; & dans un autre, il la donne à l'Ionie. Elle lui appartenoit en effet, & étoit située sur le golfe de Smyrne, vers l'entrée d'une presqu'isle, qui en prenoit le nom de presqu'isle de Clazomène. Cette ville occupoit la partie septentrionale de l'isthme, & la ville de Téos en occupoit la partie méridionale; mais de manière que cette dernière étoit située beaucoup plus avant dans le continent. Cette position de Clazomène & de Téos sert à entendre ce passage de Velleius Paterculus, qui dit, en parlant de l'isthme: *Hinc Teos, illinc Clazomenæ;* d'un côté est Téos, & de l'autre Clazomène.

On prétend que la ville de Clazomène n'a pas toujours occupé la même place; car, Strabon

(a) Vell. Paterc. L. I. c. 4. Strab. p. 58, 644, 645. Pauf. pag. 375, 402, 406. Plin. T. I. p. 279. Diod. Sicul. p. 368, 467. Herod. L. I. c. 16, 51, 142. L. II. c. 178. L. V. c. 123. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 39. Virg. Æneid. L. IV. v. 345. Plut. Tom. I. pag. 532. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 16. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 173.

dit qu'on appelloit Chytrium, l'endroit où étoit auparavant Clazomène, & que de la maniere dont la nouvelle ville étoit située, il y avoit vis-à-vis huit petites isles qui etoient cultivées. Un autre passage de Strabon semble montrer que la presqu'isle de Clazomène étoit autrefois une isle. Ajoûtez à cela que Pausanias assure que la peur que les Ioniens eurent des Perses, fit qu'ils passerent dans l'isle qui étoit située vis-à-vis l'endroit où ils avoient d'abord bâti la ville de Clazomène, & qu'ensuite Alexandre voulut joindre l'isle à la ville par le moyen d'une chaussée.

M. de la Martinière regarde tout cela comme une fable, ne croyant pas que l'isthme ait jamais pu être autrement qu'il n'est, parce que le mont Corycus, qui commence à la pointe du sud-ouest de la presqu'isle, vers le promontoire Corycus, forme une chaîne qui traverse cette presqu'isle, & qui s'avance par l'isthme dans l'Ionie. Cette circonstance en effet détruit entierement la prétention de ceux qui veulent que la presqu'isle de Clazomène ait été anciennement une isle.

Les Romains accorderent la franchise à ceux de Clazomène. Cette ville a été renommée par la naissance du Philosophe Anaxagoras, dit le Physicien, & par celle de plusieurs autres grands Hommes. Étienne de Byzance dit qu'anciennement elle fut appellée Grynes, & qu'il y avoit un temple d'Apollon, qu'effectivement Virgile appelle Grynéen, célebre par les oracles que le dieu y rendoit; on apprend d'une médaille de Valérien, où Cybele est représentée la tête couronnée de tourelles, assise, tenant en sa main droite une petite statue voilée, avec la légende ΘΕΑ ΚΛΑΖΟΜΕΝΗ, que cette déesse étoit la principale divinité de Clazomène. Une autre médaille présente la tête d'Auguste avec ces lettres ΚΛΑΖΟΜ, & le revers ΘΕΑ ΛΙΒΙΑ, *dea libia*, la déesse Livie, femme d'Auguste.

Les Clazoméniens avoient des bains également salutaires & magnifiques, où ils rendoient une espèce de culte à Agamemnon. Auprès étoit un antre qu'ils disoient être l'antre de la mere de Pyrrhus, & ils faisoient je ne sçais quel conte de Pyrrhus berger, dit Pausanias.

On dit que quelques Clazoméniens, hommes hardis, se trouvant à Lacédémone, remplirent de boue & d'ordure les chaires des Éphores, destinées à rendre la justice & à régler les affaires de l'État. Ces magistrats affecterent de n'en point paroître offensés; ils firent simplement annoncer dans les rues, par un crieur public, cette ordonnance véritablement laconique: *Qu'on sçache qu'il est permis aux Clazoméniens de faire des sottises.*

Entr'autres fameux athletes, qu'avoit produits Clazomène, on compte Hérodote. Les Clazoméniens lui firent ériger une statue à Olympie, parce qu'il fut le premier d'entr'eux, qui remporta le

prix du stade sur la jeunesse aux jeux Olympiques.

La ville de Clazomène prend aujourd'hui le nom de Kelisman dans la Turquie d'Asie, autrement dans la Natolie.

CLAZOMÈNES, *Clazomenæ*, Κλαζομεναί. Presque tous les Auteurs anciens écrivent ainsi en pluriel ce nom, quoiqu'il soit passé en usage de l'écrire en singulier dans notre langue.

CLAZOMÉNIENS, *Clazomenii*, Κλαζομένιοι, peuples ainsi nommés de la ville de Clazomène. *Voyez* Clazomène.

CLÉADE, *Cleadas*, (*a*) Thébain, qui avoit été fait prisonnier par Alexandre, lorsque ce prince assiégeoit la ville de Thebes. Quand elle eut été prise, Cléade ayant eu permission de parler, essaya d'excuser en partie la rebellion; faute, selon lui, qu'on devoit plutôt imputer à une crédule & téméraire imprudence, qu'à une mauvaise volonté & à une perfidie déclarée. Il remontra que sur le faux bruit de la mort d'Alexandre, saisi avec trop d'avidité, ils s'étoient révoltés, non contre le Roi, mais contre ses successeurs; que quelle que fût leur faute, ils en avoient été rigoureusement punis par les maux extrêmes qu'ils avoient soufferts; qu'il ne restoit dans la ville qu'une foible troupe de femmes, d'enfans & de vieillards, dont on n'avoit rien à craindre, & qui étoit d'autant plus digne de compassion, qu'elle n'avoit point eu de part à la révolte. Il finissoit, en faisant ressouvenir Alexandre que Thebes, qui avoit donné naissance à tant de dieux & à tant de héros, dont il comptoit plusieurs au nombre de ses ancêtres, avoit été aussi le berceau de la gloire naissante de Philippe son pere, & lui avoit tenu lieu comme d'une seconde patrie. Ces motifs étoient puissans, mais la colère du vainqueur prévalut, & la ville fut détruite.

CLÉAGRA, *Cleagra*, (*b*) nom que les Anciens donnoient à une fourchette ou croc à tirer la viande du pot.

CLÉANAX, *Cleanax*, Κλέαναξ, Argien, ami particulier de Mélanopus, l'ayeul d'Homère. *Voyez* Homère.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*c*) Κλέανδρος, devin qui étoit de Phigalie en Arcadie. S'étant fait chef des esclaves Argiens, il entretint long-tems la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les esclaves & les maîtres. Après que Cléomène, roi de Lacédémone, eut désolé plus de six cens familles d'Argos, vers la 71.e Olympiade, 496 ans avant J. C., les esclaves s'emparerent des biens de leurs maîtres, & en priverent les pupilles. Ceux-ci, étant venus en âge, chasserent ces usurpateurs de leur patrimoine. Cléandre se mit alors à la tête des esclaves; mais enfin, le parti injuste fut le plus foible, & les légitimes héri-

(*a*) Just. L. XI. c. 4. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 561.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 122.

(*c*) Herod. L. VI. c. 83.

tiers demeurerent en possession des biens qui leur appartenoient.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*a*) Κλέανδρος, natif de Patarée, posséda pendant sept ans la tyrannie de Gele. Au bout de ce tems-là, il fut tué par un Géléen, nommé Sibyllus, & il eut pour successeur son frere Hippocrate.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*b*) Κλέανδρος, neveu du précédent, étoit fils d'Hippocrate; mais, il ne succéda point à son pere, Gélon s'étant emparé de la tyrannie sous prétexte de réduire les habitans de Gele, qui refusoient d'obéir à Cléandre.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*c*) Κλέανδρος, gouverneur de Byzance, lorsque les dix mille Grecs arriverent dans cette ville. Il traita avec beaucoup d'honnêteté Xénophon, qui les commandoit, & donna tous ses soins à leurs malades, que les Byzantins par son ordre reçurent dans leurs maisons.

CLÉANDRE, *Cleander*, (*d*) Κλέανδρος, lieutenant d'Alexandre le Grand. Un jour que ce prince, faisant le siege de Tyr, étoit dans une grande perplexité, ne sçachant s'il devoit le continuer ou le lever, Cléandre lui amena les troupes grecques, qu'il avoit passées depuis peu par mer en Asie. Il fut nommé depuis lieutenant de roi dans la province de Médie.

Il l'étoit encore, lorsqu'il reçut ordre de tuer Parménion, qui étoit actuellement dans cette province. Pour exécuter cet ordre, il saisit le moment où Parménion lisoit une lettre; il lui plongea le poignard dans le flanc, & lui donna encore un autre coup à la gorge. Quelques-uns d'entre ceux qui étoient attachés à cet officier Général, demanderent à Cléandre qu'il leur fût permis de lui donner la sépulture; ce qu'il refusa longtems, craignant d'offenser le Roi; mais, comme ils s'opiniâtrerent à le demander, jugeant qu'il falloit ôter tout sujet de sédition, il leur permit d'ensevelir le corps, après en avoir fait séparer la tête, qu'il envoya à Alexandre.

Cléandre, étant venu dans la suite à la cour, fut bientôt suivi des députés de sa province, qui étoient chargés de l'accuser. Il avoit rendu un grand service à Alexandre, en tuant Parménion; mais, ce service n'étoit pas capable d'effacer ou de compenser ses crimes. Car, non content d'avoir désolé les familles par ses brigandages, il avoit pillé jusqu'aux temples & aux sépulcres; & les dames les plus illustres pleuroient avec des larmes de sang leur pudicité violée. Ce qui avoit surtout contribué à rendre Cléandre fort odieux, c'est qu'après avoir forcé une fille de condition, il l'avoit donnée pour concubine à un de ses esclaves. Il ne fut pas néanmoins condamné, mais seulement chargé de chaînes.

(*a*) Herod. L. VII. c. 154.
(*b*) Herod. L. VII. c. 155.
(*c*) Xenoph. p. 394. *& seq.*

(*d*) Q. Curt. L. IV. c. 3. L. VII. c. 2. L. X. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 706, 707.

CLÉANDRE, *Cleander*, (a) Κλέανδρος, ministre de l'empereur Commode, est un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la Fortune.

Phrygien de naissance & esclave de condition, il fut vendu dans son païs, & transporté à Rome pour y remplir les plus vils ministères. Étant entré dans le palais, & devenu esclave de l'Empereur, il plut à Commode encore enfant par la société des mêmes inclinations. Il nourrit soigneusement ce commencement de faveur; & le jeune Prince, après la mort de son pere, l'affranchit, le prit pour son premier chambellan, & lui fit épouser l'une de ses concubines, nommée Damostratia. Cléandre étoit de tous les plaisirs, ou pour parler plus juste, de toutes les débauches de Commode; & ayant gagné sa confiance, il fut pendant quelque tems le rival de Pérennis, & enfin appuyé de la faction des affranchis du palais, dont il étoit le chef, il parvint à le perdre.

Héritier de son pouvoir, il en abusa avec toute l'indignité d'une ame basse, & il porta dans le ministère tous les vices de la condition servile. Tout étoit à vendre auprès de lui, les places des Sénateurs, les commandemens des armées, les gouvernemens des provinces, les intendances; & il se faisoit payer fort cher. Il y eut des acheteurs, que la fureur de l'ambition engagea à se dépouiller de tout ce qu'ils possédoient pour devenir Sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui on disoit, que par la confiscation de ses biens, il étoit parvenu à se faire reléguer dans le Sénat. Ni le mérite, ni la naissance n'étoient comptés pour rien. Des affranchis furent faits Sénateurs, & même mis au rang des Patriciens; titre jusqu'alors réservé aux premières maisons de Rome. Cléandre, pour multiplier ses gains, multiplioit les charges, & il nomma ce qui ne s'étoit jamais vu, vingt-cinq Consuls pour une seule année. Il ne respectoit ni les loix, ni les choses jugées. Quiconque avoit de l'argent à donner, étoit sûr d'être absous, quelque crime qu'il eût commis; ou réintégré, s'il avoit subi précédemment la condamnation, & souvent même avec un accroissement de dignité & de splendeur. Nul citoyen ne pouvoit se promettre de conserver ni ses biens, ni sa vie même, s'il avoit un ennemi riche, qui voulût donner de l'argent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort, à divers genres de supplices, confiscation, privation de sépulture, tout s'achetoit, il ne s'agissoit que du prix.

Le favori amassa, par ces cruels & abominables trafics, des trésors immenses; & pour s'assurer de la possession de sa proie, il la partageoit avec les concubines du Prince, & avec le Prince lui-même. Au reste, il usoit magni-

(a) Dio. Cass. pag. 821. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 483, 488, 490. *& suiv.*

ſiquement de ſes richeſſes, ſomptueux en bâtimens, non ſeulement pour ſon uſage, mais pour la commodité & la décoration de pluſieurs villes. Il bâtit dans Rome des thermes, qu'il appella Commodiennes du nom de ſon maître.

Il ne prit pas d'abord la charge de Préfet du Prétoire, trop diſproportionnée à la baſſeſſe de ſa condition; mais, il s'y fraya la voie en la dégradant, & l'aviliſſant par de fréquentes mutations. Il faiſoit & défaiſoit les Préfets du Prétoire à ſa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de ſix heures. Enfin, lorſque Cléandre crut avoir mis cette puiſſante charge à ſa portée, il s'en revêtit, en ſe donnant deux Collégues, qui étoient ſes créatures, & entièrement dans ſa dépendance. Alors on vit pour la première fois trois Préfets du Prétoire.

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers Sénateurs, beau-frere de Commode, Antiſtius Burrus, oſa élever ſa voix contre les excès énormes de l'inſolent affranchi, & porter ſes plaintes à l'Empereur, de l'abus que l'on faiſoit de ſon autorité & de ſon nom. Cléandre retourna l'attaque contre ſon aggreſſeur; il l'accuſa de projets ambitieux, de deſſein formé d'uſurper le trône. Antiſtius Burrus ſuccomba, fut mis à mort, & entraîna dans ſon infortune ceux qui eurent le courage de prendre ſa défenſe. Une autre victime non moins illuſtre de la tyrannie de Cléandre, fut Arrius Antoninus, dont le nom ſemble annoncer une parenté avec Commode. Il fut ſacrifié par le Préfet du Prétoire à la vengeance d'un certain Attale, qu'il avoit condamné étant Proconſul d'Aſie.

Arrius Antoninus étoit tellement eſtimé dans Rome, que Lampride attribue à l'indignation que cauſa ſa mort injuſte & cruelle, le ſoulévement du peuple qui amena la chûte de Cléandre. Dion Caſſius & Hérodien donnent pour cauſe de ce ſoulévement une famine violente; intérêt tout autrement puiſſant ſur les eſprits d'une multitude. Ces deux récits peuvent ſe concilier. Il eſt très-poſſible que deux motifs différens aient concouru à un même effet.

Quoi qu'il en ſoit, une maladie contagieuſe qui avoit précédé, & ravagé pendant long-tems Rome & l'Italie, produiſit la famine par une ſuite naturelle; & la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux auteurs Grecs ſe partagent. Suivant Dion Caſſius, ce fut l'intendant des vivres, Papirius Dionyſius, qui, au lieu de remédier au mal, affecta de l'aggraver, dans le deſſein de perdre Cléandre, en faiſant retomber ſur lui la haine de la miſère publique. Hérodien charge de tout le ſeul Cléandre. Il dit que ce favori, enivré de ſa fortune, donna l'eſſor à ſes déſirs; & ne voyant que l'Empereur au-deſſus de lui, projetta de le détroner & d'uſurper ſa place; que dans cet eſprit, ayant fait de grands amas d'argent & de bled, il accrut à deſſein la cherté & la diſette, afin que

les ſecours qu'il donneroit enſuite par ſes largeſſes, fuſſent d'autant mieux reçus, & lui gagnaſſent à l'inſtant tous les cœurs.

S'il avoit cette penſée, elle lui réuſſit très-mal. Le peuple, qui le haïſſoit depuis long-tems à cauſe de ſon inſatiable avidité, s'en prit à lui, des maux qu'il ſouffroit. Dans les théatres, dans les jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le miniſtre, qui affamoit la ville de Rome. Dion Caſſius raconte, à ce ſujet, une ſcène ſingulière, & qu'il habille preſqu'en merveille, mais dont les reſſorts ſont bien aiſés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une courſe de chariots qui s'exécutoit dans le cirque, une troupe d'enfans tout d'un coup s'avança, ayant à ſa tête une jeune fille d'une grande taille & d'un regard fier & audacieux. On jugea, ajoûte-t-il, par l'événement qui ſuivit, que ce devoit être quelque démon, quelque génie. Il étoit bien plus ſimple de penſer, & Dion Caſſius eût dû le dire, qu'une main habile & intrigante faiſoit jouer cette machine, pour ameuter le peuple déjà très-mécontent, & porté à la ſédition.

Ce chœur d'enfans éleve la voix, pouſſe des cris, ſouhaitant mille proſpérités à Commode; & faiſant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un ſignal pour toute l'aſſemblée. On répete les mêmes cris, on ſe leve, on quitte le ſpectacle, on court en foule au lieu où Commode ſe tenoit renfermé, ne ſongeant qu'à ſes plaiſirs, pendant que la ville étoit en feu. C'étoit une grande & vaſte maiſon dans un des fauxbourgs de Rome. Il ne fut pas poſſible à la multitude de pénétrer juſqu'à l'Empereur. Cléandre, qui obſédoit toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de tout ce qui ſe paſſoit; & il fit ſortir ſur cette troupe ſans armes la cavalerie Prétorienne, qui en bleſſa & en tua pluſieurs, en foula d'autres ſous les pieds des chevaux. Le peuple ſi cruellement maltraité s'enfuit en déſordre juſqu'aux portes de la ville, mais ne ſe rendit pas; & là ayant reçu un puiſſant renfort par la jonction des cohortes de la ville, qu'une ancienne jalouſie diſpoſoit à prendre parti contre les Prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune ſe balance, enſorte qu'il périſſoit beaucoup de monde de part & d'autre.

Dans un ſi grand mal, pendant qu'une eſpèce de guerre civile inondoit Rome de ſang, perſonne n'oſoit en donner avis à Commode, tant le miniſtre étoit redouté. Enfin, l'extrêmité du péril enhardit Fadilla, ſœur de Commode, ſi nous en croyons Hérodien, ou Marcia ſa concubine, ſi nous aimons mieux nous en rapporter à Dion Caſſius. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars, & avec tous les ſignes de la plus vive conſternation, vint ſe jetter aux pieds de Commode, & lui repréſenta le danger qu'il couroit, les vues ambitieuſes & criminelles de Cléandre, & la néceſſité de ſacrifier ce miſérable eſclave à la haine de la multitude, & à ſa propre ſûreté. Commode étoit

une ame timide, sur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du discours, soit de Fadilla, soit de Marcia, il n'hésita pas; & ayant mandé Cléandre, il lui fit couper la tête en sa présence. On attacha cette tête au bout d'une pique, & on en donna le doux & agréable spectacle au peuple irrité. Dans le moment, tout le tumulte cessa, le peuple étant satisfait.

Toutes les haines se réunirent contre la famille & les créatures de cet indigne ministre. Deux enfans mâles qu'il avoit, & dont l'un encore en bas-âge étoit élevé sur les genoux de Commode, furent massacrés; on extermina tous ses amis, toutes ses liaisons, & en particulier un grand nombre d'affranchis du palais; & leurs corps outragés en mille manières, traînés avec des crocs dans les rues, furent jettés dans les égoûts.

CLÉANOR, *Cleanor*, (*a*) Κλεάνωρ. Il y avoit deux officiers de ce nom dans l'armée des dix mille Grecs. L'un étoit d'Orchomène & l'autre d'Arcadie. Xénophon fait mention de ces deux officiers.

CLÉANTHE, *Cleanthes*, (*b*) Κλέανθης, philosophe Stoïcien, fils de Phanias, naquit à Assus dans la Troade. Il florissoit environ 240 ans avant l'Ére Chrétienne. Il s'adonna d'abord à l'athlétique; mais, dans un voyage qu'il fit à Athènes, il se mit au nombre des disciples de Zénon, & s'appliqua entièrement à la philosophie. La grande assiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'Hercule.

Il n'avoit que quatre dragmes ou environ quinze sols, quand il entra à Athènes. Il s'y rendit fort recommandable par la patience courageuse avec laquelle il soûtenoit les plus durs & les plus pénibles travaux. Il passoit la nuit presqu'entière à puiser de l'eau pour un jardinier, afin d'avoir de quoi vivre, & de pouvoir s'appliquer à l'étude de la philosophie pendant le jour. Cité devant les juges de l'Aréopage, pour rendre compte, selon que l'ordonnoit une loi de Solon, de quoi il vivoit, il produisit en témoignage le jardinier, & sans doute ses propres mains endurcies par le travail, & pleines de callosités. Selon quelques-uns, il produisit aussi une femme, dont il paîtrissoit le pain. Sur la déclaration de ces deux témoins, il fut renvoyé absous. Les juges, ravis en admiration, ordonnerent qu'on lui fournît du trésor public, dix mines, c'est-à-dire, six cens livres. Zénon lui défendit de les accepter; tant la pauvreté étoit en honneur parmi ces Philosophes.

On dit que Cléanthe écrivoit sur des tuiles & sur des os de bœufs, ce qu'il avoit appris de Zénon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cléanthe succéda à Zénon, & eut pour disciples le roi Antigonus,

(*a*) Xenoph. pag. 383, 398.

(*b*) Strab. p. 610. Suid. T. I. p. 1467. Cicer. Acad. Quest. L. IV. c. 126. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 69. L. IV. c. 7. Roll. Hist. Anc. T. VI. pap. 445, 446. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 3. T. X. p. 80. T. XVIII. p. 109.

nus, & Chrysippe qui fut son successeur. Il étoit déjà fort âgé, lorsque sa gencive s'enfla & se pourrit; il fut deux jours sans manger, par ordonnance des médecins, ce qui lui rendit la santé; de sorte qu'il auroit pu reprendre sa première manière de vivre. Mais, il ne voulut plus prendre de nourriture, disant qu'il avoit achevé sa carrière, & il se laissa mourir de faim à l'âge de soixante-dix ans.

Diogène Laërce cite plusieurs Ouvrages, que Cléanthe avoit composés, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée & dans les Stromates de Saint Clément d'Alexandrie.

Cléanthe avoit naturellement l'esprit pesant & tardif; mais, il surmonta ce défaut par une application opiniâtre au travail. L'éloquence n'étoit pas son talent. Il s'avisa pourtant de composer une rhétorique, aussi-bien que Chrysippe; mais, l'un & l'autre avec si peu de succès, que si l'on en croit Cicéron, bon juge certainement en cette matière, ces ouvrages n'étoient propres qu'à rendre un homme muet.

On range Cléanthe au nombre des Philosophes qui prétendoient que le feu, devenu plus fort, subjugueroit un jour les autres élémens; que l'univers seroit consumé, & que de ses cendres pour ainsi dire, il en renaîtroit un autre qui lui seroit entièrement semblable.

CLÉANTHE, *Cleanthes*, (a) Κλέανθης, affranchi de Caton d'Utique, s'étoit rendu habile dans la médecine.

CLÉANTHIS, *Cleanthis*, (b) Κλεανθίς, fille d'Aristénete, fut mariée au fils du banqnier Eucrite. Le repas, donné à l'occasion de ce mariage, est le banquet de Lucien, appellé aussi *les Lapithes*. Pendant qu'on étoit à table, le cynique Alcidamas, ayant demandé le nom de la mariée, & s'étant fait faire silence, tourna la vue du côté des femmes, & dit: *Je bois à toi, Cléanthis, au nom d'Hercule notre patron;* & comme tout le monde se fut pris à rire: *Quelle impertinence*, dit-il, *de se moquer de ce que j'ai bu à elle, au nom d'Hercule? Si elle ne me fait raison, & ne prend le verre de ma main, elle ne fera pas un enfant robuste & vigoureux comme moi, tant de corps que d'esprit.*

CLÉARATUS, *Clearatus*, Κλεάρατος, (c) officier dans l'armée des dix mille Grecs, fut tué dans une expédition qu'il s'étoit avisé de faire de son chef, & cela contre toute justice.

CLÉARESTE, *Clearestus*, Κλεάρεττος, (d) fameux Athlete, qui fut vainqueur au pentathle. Cette victoire lui mérita l'honneur d'une statue à Olympie.

CLÉARQUE, *Clearchus*, Κλέαρχος, (e) célebre capitaine

(a) Plut. T. I. p. 793.
(b) Lucian. T. II. p. 846, 854.
(c) Xenoph. p. 364.
(d) Pauf. p. 374.
(e) Diod. Sicul. pag. 357, 366, 384, 401. *& seq.* Plut. T. I. p. 1014. *& seq.* Xenoph. p. 244. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 556. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 274. *& suiv.*

Lacédémonien, fils de Ramphius. Il étoit habile, expérimenté, & plein de courage. L'an 406 avant l'Ére Chrétienne, Callicratidès sur le point de livrer une bataille, où, selon la prédiction des devins, il devoit perdre la vie : *Je nomme dès à présent*, dit-il, *pour prendre ma place au moment que je serai tué, Cléarque, homme connu de tout le monde, pour très-expérimenté dans la guerre.*

Trois ans après, les Byzantins, divisés entr'eux, & ne pouvant terminer leurs querelles intestines, demanderent un chef à Lacédémone. Les Spartiates leur envoyerent Cléarque. Dès qu'on eut déposé toute l'autorité entre ses mains, il se fit une garde de Soudoyés, & changea en tyrannie la fonction de chef & d'arbitre qu'on lui avoit confiée. Il commença par faire égorger tous les Magistrats assemblés par son ordre, sous le prétexte d'un festin de religion. La ville se trouvant par-là sans aucune forme de gouvernement ni de police, il fit étrangler avec de grosses cordes trente des plus considérables, & s'appropria leurs biens. Il choisit les plus riches dans tout le reste; & leur imputant des crimes imaginaires, il condamna les uns à la mort, & les autres au bannissement. Se voyant bien des trésors par cette voie, il augmenta sa garde & affermit son autorité. Cependant, le bruit de ses cruautés & du pouvoir tyrannique qu'il exerçoit, s'étant bien-tôt répandu, les Lacédémoniens les premiers lui envoyerent des députés pour lui conseiller de se démettre lui-même; mais, comme il ne se rendit pas à cette proposition, on fit marcher contre lui des troupes, à la tête desquelles on mit Panthoïdas.

Dès que Cléarque en eut la nouvelle, il se retira avec son escorte à Sélymbrie, qui étoit aussi sous sa domination. Il ne doutoit pas que Byzance, qu'il avoit si indignement traitée, ne se joignît aux Lacédémoniens pour le perdre. C'est pour cela que Sélymbrie lui paroissant une place plus forte, il s'y étoit transporté avec ses troupes & son argent. Dès qu'il sçut que les Lacédémoniens approchoient, il alla au-devant d'eux jusqu'à un endroit nommé le Passage, où il livra le combat à Panthoïdas. Le succès en fut incertain quelque tems; mais, enfin, la valeur des Lacédémoniens l'emporta, & l'escorte du tyran fut taillée en pièces. Cléarque, avec le peu d'hommes qui lui restoient, se sauva dans Sélymbrie, où il fut assiégé. Mais, s'y voyant bien-tôt en danger, il en sortit la nuit, & s'enfuit par mer dans l'Ionie. Là s'étant attaché à Cyrus le jeune, frere d'Artaxerxe, il parvint à avoir le commandement de son armée; car, Cyrus nommé chef des Satrapes maritimes, & qui étoit plein de courage & d'ambition, songeoit à porter la guerre à son frere. Ainsi, trouvant dans Cléarque toute la hardiesse qui lui convenoit, il lui confia de grosses sommes pour lever le plus qu'il pourroit de soldats étrangers; & il crut avec raison avoir rencontré

en lui un homme très-propre à le seconder dans ses entreprises.

Cléarque employa mille Dariques à lever des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient l'Hellespont. Il alla ensuite joindre Cyrus, qui ne tarda pas à se mettre en chemin pour marcher contre son frere. Quand on fut arrivé à Tarse, les Grecs refuserent de passer outre, se doutant bien qu'on les menoit contre le Roi, & criant hautement qu'ils ne s'étoient point enrôlés à cette condition. Cléarque, qui les commandoit, eut besoin de toute son adresse & de toute son habileté pour étouffer ce mouvement dans sa naissance. Il avoit d'abord voulu employer la voie de l'autorité & de la force, qui lui avoit fort mal réussi. Il cessa de s'opposer de front à leur dessein, il parut même entrer dans leurs vues, & les appuier de son approbation & de son crédit. Il déclara ouvertement qu'il ne se separeroit point d'eux, & leur conseilla de députer vers le Prince, pour sçavoir de lui-même conrre qui il prétendoit les mener, afin de le suivre volontairement si le parti leur plaisoit; sinon de lui demander la permission de se retirer. Par ce détour adroit, il appaisa le tumulte, & ramena les esprits. Il fut député lui-même avec quelques officiers. Cyrus, qu'il avoit averti de tout secrétement, répondit qu'il vouloit aller combattre Abrocomas son ennemi, qui étoit à douze journées de là sur l'Euphrate. Quand on leur eut rapporté cette réponse, quoiqu'ils vissent bien où on les menoit, ils résolurent de marcher, & demanderent seulement qu'on augmentât leur paye. Cyrus, au lieu d'un Darique qu'il donnoit par mois à chaque soldat, leur en promit un & demi.

La bataille se donna à Cunaxa, & Cyrus y perdit la vie. Quand Cléarque vit le centre & les aîles de l'armée en désordre, il se disposa à la retraite, ne voulant point attirer sur les Grecs toute l'armée des Barbares qui pouvoit les exterminer. Cependant, les troupes du Roi ayant dissipé tout ce qui s'opposoit à elles, pillerent d'abord la tente de Cyrus; & la nuit étant venue, elles se jetterent en foule sur les Grecs. Ceux-ci les reçurent avec tant de courage, que les Barbares eux-mêmes ne résisterent que peu de tems; & surmontés par la valeur & par l'expérience des Grecs, ils furent mis eux-mêmes en fuite; de sorte que les troupes de Cléarque qui les poursuivoient, en ayant tué encore un grand nombre, & se retirant avant qu'il fût jour, dresserent un trophée, & furent rentrées dans leur camp dès la seconde veille de la nuit.

Le lendemain, Cléarque reconduisit les Grecs dans sa premiere retraite, où tous les autres alliés s'étant rendus, ils délibérerent ensemble, s'ils se rapprocheroient de la mer, pour retourner dans leur patrie. Ils convinrent d'abord de ne point reprendre la route qu'ils avoient tenue en venant, d'autant plus qu'une partie de cette route étant extrêmement déserte, & l'autre occupée par les

ennemis, ils auroient beaucoup de peine à y trouver leur subsistance. Ils résolurent donc de gagner la Paphlagonie, au nord de l'Asie mineure, & ils se mirent aussi-tôt en marche, mais à petites journées, comme ayant besoin de chercher en même tems des vivres. Cependant, Artaxerxe ayant appris que ses ennemis se retiroient, & prenant leur retraite pour une fuite, se mit incessamment à leur queue avec un grand nombre de troupes; & comme ils n'alloient pas vîte, il les eut bientôt atteints, & se trouva dès-là première nuit auprès de leur camp. Dès qu'il apperçut à la pointe du jour que les Grecs se rangeoient en bataille, il leur envoya des députés, par lesquels il leur fit dire, avant toutes choses, qu'il leur donnoit trois jours de trève. Dans cet intervalle, il consentit lui-même de leur livrer un passage sûr à travers ses provinces, de leur donner des guides pour les conduire jusqu'à la mer, & de leur faciliter l'achat des provisions dont ils auroient besoin sur la route. Il assura en particulier tous les soldats de Cléarque & d'Aridée, qu'il ne leur seroit fait aucun tort là-dessus. Les uns & les autres reprirent leur marche, & Artaxerxe ramena à Babylone, l'armée qui l'avoit accompagné.

Cependant, ce Prince voyoit avec peine les Grecs retourner dans leur patrie. Tissapherne, qui s'en apperçut aisément, lui proposa de les faire tous périr, s'il lui donnoit des forces considérables pour l'exécution de ce dessein. Le Roi reçut avec plaisir cette proposition, & lui permit de choisir dans tout le corps de sa milice, ceux qu'il jugeroit les plus capables d'exécuter cette entreprise. Dès que Tissapherne se fut pourvu de ce secours, il se hâta d'atteindre l'armée des Grecs, & parvint en effet à camper près d'eux. De-là il envoya inviter Cléarque à venir jusques dans sa tente, accompagné de tous les officiers ses camarades, parce qu'il avoit à leur faire part de quelque chose qui concernoit l'intérêt commun. Cléarque accepta cette offre, & fut suivi, outre ses officiers, de deux cens hommes qui voulurent l'escorter, & qu'on admit dans le camp des Perses comme une garde légitime. Tissapherne reçut dans sa tente les officiers; mais, tout le reste demeura au dehors. Au bout de quelque tems, Tissapherne ayant fait élever au-dessus de sa tente par le dedans, un étendard rouge comme signal, il fit saisir les officiers Grecs, pendant qu'on égorgeoit au dehors, par son ordre, l'escorte qui les attendoit, & qu'on assassinoit de même les autres soldats, qui, sur la foi publique, s'étoient répandus dans le marché, pour y faire leurs provisions. Il n'en échappa qu'un seul qui alla porter au camp la nouvelle de cette trahison. Cléarque fut mené, avec les autres officiers, vers le Roi, qui leur fit trancher la tête.

Ctésias, au rapport de Plutarque, écrit que Cléarque, après qu'il eut été arrêté, le pria de lui faire recouvrer un peigne; que

l'ayant obtenu, & s'en étant peigné, il y prit tant de plaisir, que pour lui marquer sa reconnoissance, il lui donna son anneau, afin que s'il alloit un jour à Lacédémone, cet anneau lui servît auprès de ses amis & de ses parens, de signe & de gage de l'amitié qu'il avoit eue pour lui; & que sur la pierre de cet anneau étoit gravée une danse de Caryatides. Il ajoûte que tous les vivres qu'on envoyoit à Cléarque, étoient enlevés par les autres prisonniers Grecs, qui n'en faisoient qu'une très-petite part à Cléarque; que lui Ctésias remédia à cela, en faisant ensorte qu'on en envoyât une plus grande quantité à Cléarque, & qu'on en donnât d'autres en particulier aux autres prisonniers Grecs; qu'il lui rendit ce service, & lui fournit ces vivres du consentement & par la faveur même de Parysatis; & que comme il envoyoit tous les jours à Cléarque, parmi ces provisions, un jambon, Cléarque lui insinua & le pria instamment de cacher dans un jambon un petit poignard, & de le lui envoyer, afin de ne pas laisser sa vie à la discrétion & à la cruauté du Roi; mais que craignant ce Prince, il avoit refusé de le faire. Il dit encore que le Roi accorda la grace de Cléarque aux pressantes prières de la reine sa mere, & qu'il promit avec serment qu'il ne le feroit pas mourir; mais que dans la suite, à la persuasion de Statira, il fit mourir tous les prisonniers, excepté Menon.

Il est évident, dit Plutarque, que cet Historien invente tout ce récit, comme une fable de tragédie, pour faire honneur à la mémoire de Cléarque, puisqu'il ajoûte même que tous les officiers Grecs qu'on mit à mort, furent déchirés par les chiens & par les oiseaux; mais qu'un furieux tourbillon de vent s'étant levé, porta sur le corps de Cléarque un très-grand monceau de sable, dont il lui fit un tombeau; qu'autour de ce tombeau il crut quelques palmiers, qui en très-peu de tems formerent un bois admirable, qui ombragea ce tombeau, de sorte que le Roi, frappé de ce miracle, se repentit véritablement d'avoir fait mourir Cléarque, qui étoit si aimé des dieux.

PORTRAIT DE CLÉARQUE.

Cléarque, selon Xénophon, étoit brave, hardi, intrépide, & propre à former de grandes entreprises. En lui le courage n'étoit point téméraire; mais conduit par la prudence, & au milieu du plus grand danger, il conservoit tout son sang-froid. Il aimoit les troupes, & ne les laissoit manquer de rien. Il sçavoit se faire obéir, mais par la crainte. Il avoit la mine sévère, la parole rude, le châtiment prompt & rigoureux; il s'abandonnoit quelquefois à la colère, mais revenoit bientôt à lui. Il punissoit toujours avec justice. Sa grande maxime étoit qu'on ne sçauroit rien faire d'une armée sans une sévère discipline; & c'est de lui qu'on tient ce mot, *qu'un soldat doit plus craindre son général que les ennemis*. Les soldats estimoient son courage, & ren-

doient justice à son mérite ; mais, ils redoutoient son humeur, & n'aimoient point à servir sous lui. En un mot, dit Xénophon, les troupes le craignoient comme des écoliers craignent un févère pédagogue. On pourroit dire de lui ce que dit Tacite, que par une sévérité outrée, il gâtoit même ce qu'il faisoit de bien d'ailleurs.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*a*) Κλέαρχος, capitaine Macédonien, du tems de Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Ce fut un des députés, que Philippe envoya à Thèbes, pour qu'ils s'opposassent, & répondissent à tout ce que les ambassadeurs d'Athènes proposeroient contre ses intérêts. Démosthène étoit un de ces derniers.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*b*) Κλέαρχος, natif d'Héraclée, ville du Pont dans l'Asie mineure, fut le premier qui usurpa la souveraine puissance dans sa patrie. L'amour de la philosophie lui fit faire un voyage à Athènes, où il étudia sous Platon ; mais, il quitta son école sur un songe, & revint dans sa patrie, d'où il fut banni par les intrigues de ses ennemis. Il se retira auprès de Mithridate, roi de Cappadoce.

Cependant, le peuple d'Héraclée ayant demandé avec violence l'abolition des dettes & le partage des terres; & l'affaire ayant été long-tems débattue dans le Sénat, sans pouvoir être terminée ; enfin, les Nobles, pour réprimer l'impétuosité d'un peuple, que trop de repos rendoit insolent, demanderent du secours à Timothée, chef des Athéniens, & ensuite à Épaminondas, général des Thébains. Sur le refus de l'un & de l'autre, ils eurent recours à Cléarque. Leurs misères furent si pressantes, qu'elles les réduisirent à la nécessité de rappeller, pour la défense de la patrie, celui qu'ils avoient banni de la patrie. Mais, Cléarque, devenu plus scélérat par son exil, & regardant la discorde populaire comme une occasion propre à usurper la tyrannie, a d'abord une conférence secrete avec Mithridate, ennemi mortel des Héracléens ; & ils font tous deux un traité, par lequel Cléarque promet que dès qu'il sera reçu dans la ville, il la mettra entre les mains de Mithridate qui, de son côté, s'engage à lui en laisser le gouvernement. Mais, Cléarque tourna contre Mithridate même, la trahison qu'il avoit tramée contre sa patrie ; car, à peine y fut-il rentré, qu'il prit le moment même, où il devoit la lui livrer pour se saisir & de lui & de ses amis, & ne lui rendit la liberté qu'après qu'il la lui eut vendue bien cherement.

Comme d'allié de Mithridate, il en étoit tout d'un coup devenu l'ennemi ; ainsi par un changement non moins soudain, de défenseur du Sénat, il se fit le protecteur

(*a*) Plut. T. I. p. 854.

(*b*) Just. L. 16. c. 4, 5. Diod. Sicul. p. 500. Athen. p. 85. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. p. 14. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 178. Tom. XIV. pag. 279. *& suiv.* Tom. XIX. p. 76.

du peuple. Il ne se contenta pas de soulever la populace contre les Sénateurs, auxquels il devoit son autorité, son rappel, & le commandement de la forteresse; il exerça encore sur eux tout ce que la tyrannie la plus ingénieusement cruelle sçauroit inventer de plus détestable. Ayant donc fait assembler la multitude, il leur dit que bien loin d'appuyer encore la cause des Nobles trop longtems & trop durement déchaînés contre le peuple, il étoit tout prêt à s'opposer à leurs cruautés, s'ils n'y mettoient bientôt un frein; que s'ils croyoient être assez forts pour balancer la puissance des Sénateurs, il sortiroit de sa patrie avec ses soldats, & s'épargneroit le chagrin de voir les troubles qui la désoloient; mais que s'ils se défioient de leurs propres forces, il offroit les siennes à leur vengeance; qu'ainsi c'étoit à eux de décider s'il leur seroit plus avantageux qu'il partît, ou qu'il demeurât pour joindre ses armes aux leurs, & qu'il attendoit leurs ordres là-dessus. La populace, excitée par ce discours, lui défere le commandement souverain; & ces mêmes hommes, qui supportoient impatiemment l'autorité du Sénat, se rangent eux, leurs femmes & leurs enfans, sous le joug d'une domination tyrannique.

Cléarque fit mettre aux fers soixante Sénateurs; c'étoit ce qu'il en avoit pu saisir, le reste lui étant échappé par la fuite. Le peuple triomphoit de voir le Sénat exterminé par le chef même des Sénateurs, & que par un revers de fortune, celui qu'ils avoient appellé à leur secours, fût l'auteur de leur ruine. Cependant, le tyran, ingénieux à rançonner ses prisonniers, leur fait voir la mort toujours présente à leurs yeux, afin de leur faire racheter la vie à plus grand prix; & lorsqu'il en a tiré des sommes immenses, comme pour les arracher secrétement aux menaces du peuple, il les prive lui-même du jour, après les avoir privés de leurs biens.

Ensuite, lorsqu'il eut appris que ceux qui s'étoient enfuis, se disposoient à lui faire la guerre, soûtenus du secours que quelques villes avoient accordé à la pitié qu'on avoit de leurs misères, il mit en liberté tous leurs esclaves. Et pour accabler de toute sorte d'afflictions les familles des Nobles, il ordonna, sur peine de la vie, à leurs femmes & à leurs filles d'épouser ces nouveaux affranchis, qu'il vouloit par-là rendre plus fideles à son service, & plus irréconciliables avec leurs maîtres. Mais, ces dames vertueuses trouverent une prompte mort plus douce que des noces si funestes. Ainsi, les unes en prévinrent le jour par une mort précipitée, les autres se la donnerent au moment même de leur hyménée, après avoir tué leurs nouveaux époux de leurs propres mains; & par un courage digne de leur vertu & de leur naissance, elles se déroberent aux insultes, auxquelles on les réservoit.

Il se donna ensuite un combat. Le tyran victorieux mène comme en triomphe aux yeux du peuple,

les Sénateurs chargés de fers. De retour dans Héraclée, il déploye sur eux sa vengeance. Les prisons, les gênes, & les meurtres servent indifféremment à ses fureurs. Il n'y eut point d'endroit dans la ville, qui n'en portât les marques affreuses. Il joignit la présomption & l'insolence à la cruauté. Enivré des faveurs toujours constantes de la fortune, il oublie quelquefois qu'il est mortel, & quelquefois même il se dit fils de Jupiter. Quand il alloit par la ville, il faisoit porter devant lui un aigle d'or comme une marque de son origine. Il se paroît d'une robe de pourpre, & d'une couronne d'or, & se servoit de brodequins pareils à ceux des rois de théatre. Enfin, pour se jouer des dieux, non seulement par la fable de sa naissance, dont il les faisoit faussement les auteurs, mais encore par des noms qui leur étoient injurieux, il donna à son fils celui de Céraunus, c'est-à-dire, le foudre.

Deux jeunes hommes des plus qualifiés, indignés des actions du tyran, prirent le généreux dessein d'affranchir leur patrie par sa mort. Impatiens de montrer à leurs compatriotes qu'ils sçavoient mettre en pratique la vertu, à laquelle ils se formoient tous les jours dans l'école de Platon, dont ils étoient les disciples, ils mettent cinquante de leurs parens en embuscade, & eux, à la manière des gens qui ont quelque différend ensemble, ils vont au palais du tyran, comme pour terminer leur débat devant lui. Ils n'eurent pas de peine à être introduits, parce qu'ils étoient particulierement connus. Tandis que le tyran attentif écoute celui qui parle le premier, il est poignardé par l'autre. Mais, la paresse de leurs compagnons trop lents à venir à leurs secours, fut cause qu'ils perdirent eux-mêmes la vie par les mains des gardes de celui à qui ils venoient de la ravir. Il arriva de-là qu'ils eurent à la vérité la gloire de tuer le tyran, mais non pas celle de rendre la liberté à leur patrie. Car, Satyrus, frere de Cléarque, envahit la tyrannie par la même voie; de sorte qu'Héraclée eut le malheur de gémir encore pendant un grand nombre d'années sous la domination successive de plusieurs tyrans.

Cléarque perdit la vie à l'âge de cinquante-huit ans, dont il en avoit passé douze dans la tyrannie, qui avoit commencé l'an 364 avant J. C. Ce tyran laissa deux fils, Timothée & Denys. Selon Diodore de Sicile, Timothée fut le second tyran d'Héraclée, & non pas Satyrus. Mais, il est aisé de concilier Diodore de Sicile avec ceux qui ne pensent pas tout-à-fait comme lui. Ces derniers mettent Satyrus au nombre des tyrans d'Héraclée, parce qu'en effet il gouverna comme tuteur de ses neveux; & Diodore de Sicile l'omet, parce que la souveraine autorité n'étoit qu'un dépôt entre ses mains.

Cléarque aimoit, & protégeoit les sciences. Il avoit formé une bibliotheque, qu'il fit ouvrir au public. Cet établissement, qui lui rendoit les gens de lettres favora-

bles, empêcha que la Grece ne conçût pour lui toute l'horreur que méritoit la façon tyrannique avec laquelle il gouvernoit sa patrie.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (a) Κλέαρχος, fils du précédent, au rapport de Nymphis d'Héraclée, cité par Athénée, fut comme son pere, tyran de sa patrie. Il se livra tellement à la bonne chere & à la mollesse, que devenu d'une grosseur & d'une graisse prodigieuses, non seulement il ne vaquoit plus aux affaires de son royaume que par manière d'acquit, mais qu'il falloit lui enfoncer de longues aiguilles dans la chair, pour le tirer du sommeil léthargique où il étoit continuellement plongé, encore n'en venoit-on pas à bout. On ajoûte que ce prince étoit devenu si monstrueusement gros, que quand il vouloit donner audience, il se mettoit de bout dans un coffre très-profond qui cachoit son ventre, & ne laissoit paroître que le buste. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans; sa tyrannie en avoit duré trente-trois.

Une partie de ce que l'on vient de raconter, est attribué par Memnon à Denys, pere du Cléarque qui suit.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (b) Κλέαρχος, fils de Denys, & petit-fils de Cléarque, le premier tyran d'Héraclée. Il avoit un frere nommé Zathras. Leur mere se nommoit Amastris; cette princesse, après la mort de Denys, épousa Lysimachus. Comme ses deux fils étoient encore en bas-âge, Antigonus se chargea d'abord de veiller à leurs intérêts; & lorsque d'autres soins ne lui permirent plus de continuer l'exercice d'un si honorable emploi, il fut remplacé par Lysimachus.

Quand Cléarque eut atteint l'âge d'homme, il prit en main les rênes du gouvernement. Il signala son courage dans plusieurs guerres, soit entreprises pour sa propre défense, soit auxiliaires, particulierement dans une, où combattant avec Lysimachus contre les Getes, il fut fait prisonnier avec lui. Peu après, Lysimachus se racheta, & par ses soins, Cléarque fut aussi renvoyé. Lui & son frere succéderent donc à leur pere dans la souveraineté d'Héraclée; mais, bien loin d'imiter sa bonté, ils se porterent à un parricide qui fait horreur. Leur mere, qui leur avoit donné quelque sujet de mécontentement assez léger, s'embarqua sur un vaisseau, sous promesse de sûreté; & par la plus noire des trahisons, ils la firent jetter dans la mer. Lysimachus, qui étoit pour lors en Macédoine, n'eut pas plutôt appris ce qui s'étoit passé, qu'il résolut de ne pas laisser impuni un crime si atroce. C'étoit l'homme de son tems qui sçavoit le mieux l'art de feindre & de dissimuler. Cachant donc son dessein, il s'approcha d'Héraclée avec toutes les apparences d'un

(a) Athen. p. 549. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 285, 286.

(b) Diod. Sicul. pag. 772. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 286. & suiv.

homme plein d'amitié pour Cléarque & d'affection pour ses sujets. Sous ce masque, il n'est suspect à personne; il entre dans Héraclée; il y est bien reçu; Cléarque croit voir un pere en lui. Mais, Lysimachus, sans perdre de tems, fait arrêter les deux princes, & les immole tous deux aux manes d'Amastris.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*a*) Κλέαρχος, fils de Nausiclès, l'un des plus considérables citoyens d'Athènes, vivoit vers l'an 318 avant l'Ére Chrétienne.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*b*) Κλέαρχος, naquit à Soli. Ayant pris les leçons d'Aristote, il devint un des plus célebres Péripatéticiens. Josephe assure qu'il ne le cédoit en mérite à aucun de cette secte.

Il composa divers ouvrages; mais, il ne nous reste qu'un fragment du traité touchant le sommeil, conservé par Josephe, & copié par Eusebe. Ceux, dont on a conservé les titres, sont ceux-ci: un traité de l'éducation; un autre des vies des Hommes illustres, dont on cite jusqu'au cinquième livre, & d'où Aulu-Gelle a tiré ce qu'il dit de Pythagore; & un troisième des tactiques ou de l'art militaire. On parle encore d'un ouvrage, qu'on peut regarder comme un art d'aimer, ou comme un recueil de narrations qui roulent toutes sur l'amour; & c'est de-là qu'Athénée a pris ce qu'il dit des honneurs que Gygès, roi de Lydie, fit à une femme publique qu'il aimoit. Le scholiaste de Lycophron, qui parle aussi de Cléarque, assure d'après lui qu'il y eut trois Hercules, l'Hercule de Briarée, l'Hercule de Tyr, & l'Hercule Grec.

CLÉARQUE, *Clearchus*, (*c*) Κλέαρχος, fameux statuaire de Rhégium, qui avoit été disciple d'Euchir de Corinthe.

CLÉÉNÉTUS, *Cleænetus*, Κλεαίνετος (*d*) fils de Cléomédon d'Athènes. Pour faire remettre à son pere une amende à laquelle il avoit été condamné, il porta au peuple des lettres de Démétrius en sa faveur; & par-là non seulement il se déshonora lui-même, mais encore il mit toute sa ville en trouble & en combustion. Car, il fit bien décharger son pere de cette amende; mais, en même tems, les Athéniens firent un décret pour ordonner qu'à l'avenir aucun citoyen d'Athènes n'apporteroit des lettres de recommandation de Démétrius.

Ce prince, informé de ce décret, & en étant très-offensé comme d'une chose qui lui étoit injurieuse, fit éclater son ressentiment. Les Athéniens, qui en craignirent les suites, annullerent & casserent leur décret. Ils firent plus encore; de tous ceux qui l'avoient conseillé ou dressé, ils en firent mourir les uns, & bannirent les autres; & non contens

(*a*) Diod. Sicul. p. 662.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 246, 248, 380. T. VII. p. 225, 226. T. XIV. pag. 419, 420.

(*c*) Pauf. p. 350.

(*d*) Plut. T. I. p. 899.

de cette réparation ils firent un autre décret qui portoit, que le peuple d'Athènes ftatuoit & ordonnoit que tout ce que commanderoit le roi Démétrius, feroit tenu pour faint envers les dieux, & jufte envers les hommes. Le beau décret !

CLEFS [Les] DE CHYPRE, *Claves Cypri*, Κληΐδες Κύπρου. (*a*) C'eft ainfi qu'Hérodote nomme un promontoire de cette ifle. Les Phéniciens defcendirent un jour fur ce promontoire, pendant que les Perfes venant de Cilicie, débarquoient à Salamine. *Voyez* Clides.

CLEFS, *Claves*. Voici comment étoient faites les Clefs des Anciens, felon Madame Dacier. C'étoit un morceau de fer affez long, courbé en faucille, & emmanché ou de bois ou d'ivoire. Après qu'on avoit détaché la courroie qui couvroit le trou de la ferrure, on faifoit entrer ce fer dans cette ferrure, & par fon moyen on repouffoit le verrou qui fermoit en-dedans. Madame Dacier dit en avoir vu à peu près de même à la campagne.

CLEIDOMANTIE, *Cleidomantia*, (*b*) forte de divination, qui fe pratiquoit par le moyen des clefs. Ce mot vient de κλεὶς, *clavis*, clef, & de μαντεία *divinatio*, divination.

On ignore quel nombre & quel mouvement de clefs exigeoient les Anciens pour la Cleidomantie, & quel genre de connoiffance pour l'avenir ils en prétendoient tirer. Delrio, qui a fait des recherches fur toutes ces matières, ne donne aucune lumière fur celle-ci pour ce qui concerne l'Antiquité ; il nous apprend feulement que cette fuperftition a eu lieu dans le Chriftianifme, & qu'on la pratiquoit de la forte. » Lorfqu'on » vouloit, dit-il, découvrir fi » une perfonne foupçonnée d'un » vol ou de quelqu'autre mau- » vaife action en étoit coupable, » on prenoit une clef au tour de » laquelle on rouloit un papier, » fur lequel étoit écrit le nom de » la perfonne fufpecte ; enfuite » on lioit cette clef à une Bible, » qu'on donnoit à tenir à une » vierge ; puis on prononçoit » tout bas certaines paroles, en- » tre lefquelles étoit le nom de » l'accufé ; & à ce nom, l'on » voyoit fenfiblement le papier » fe remuer. «

CLEIO, *Cléio*, (*c*) étoit un poëte peu favorifé des biens de la fortune. Juvénal en fait mention dans fa feptième Satyre.

CLÉMENS, *Clemens* (*d*), efclave d'Agrippa Pofthume. Ayant appris la mort d'Augufte, il conçut un deffein qui ne fe reffentoit point de la baffeffe de fa condition ; ce fut de paffer dans l'ifle de Planafie, d'enlever Agrippa, de gré ou de force ; de le tranfporter en Germanie, & de le mettre à la tête des armées qui

(*a*) Herod. L. V. c. 108.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 122.
(*c*) Juven. Satyr. 7. v. 7.
(*d*) Tacit. Annal. L. II. c. 39. 40. Crév. Hift. des Emp. Tom. I, pag. 371, 372.

y servoient. Ce qui l'empêcha d'exécuter ce projet hardi, ce fut la lenteur de la barque dont il se servit. N'étant donc arrivé dans cette isle qu'après le meurtre du petit-fils d'Auguste, qui avoit été ordonné par Tibère, il forma une entreprise encore plus haute, & d'un courage plus déterminé. Il vola les cendres de ce jeune prince; & se faisant porter à Cosse, promontoire d'Étrurie, il se cacha dans un lieu à l'écart, où il laissa croître sa barbe & ses cheveux; & comme il étoit à peu près de l'âge d'Agrippa, & qu'il lui ressembloit assez de visage & de taille, il fit répandre le bruit que ce prince vivoit encore, par des gens qu'il avoit apostés, & qui d'abord disoient ce secret à l'oreille, comme il arrive quand on a lieu de craindre; puis un peu plus ouvertement devant des ignorans, qui apprenoient cette nouvelle avec joie; & enfin, ils en parloient sans garder aucun ménagement, quand ils rencontroient des esprits turbulens & avides de nouveautés; & lui-même entroit dans les villes municipales à la brune, prenant la précaution de ne se montrer qu'à peu de gens, & de ne pas rester long-tems dans le même lieu; car, comme il sçavoit que la vérité s'accrédite, à mesure qu'on l'approfondit, au lieu que la fourberie ne craint rien tant que l'examen & le grand jour, il disparoissoit dès qu'il s'étoit fait entrevoir, ou même échappoit à l'empressement des curieux.

Cependant, on débitoit dans toute l'Italie, qu'Agrippa avoit été sauvé par une protection toute particulière des dieux; on le croyoit à Rome; & déjà il étoit arrivé à Ostie, où le peuple s'attroupoit au tour de lui; déjà dans la ville capitale il étoit le sujet de toutes les conversations secrètes, lorsque Tibère, incertain s'il devoit employer les armes des soldats pour punir son esclave, ou laisser tomber de soi-même une vaine crédulité, tantôt croyoit qu'il ne devoit rien négliger; & quelquefois qu'il ne falloit pas s'embarrasser de si peu de chose. Enfin, partagé entre la honte & la crainte, il chargea Salustius Crispus de cette commission. Ce Ministre choisit deux de ses cliens, (d'autres disent deux soldats), & les chargea d'aller trouver ce fourbe, & de l'assurer de sa part qu'il l'aideroit de son crédit & de son argent, & qu'il s'exposeroit à toutes sortes de périls pour le maintenir. Ils exécuterent ponctuellement ses ordres, & ayant épié une nuit où il se tenoit moins sur ses gardes, ils prennent mainforte, ils le chargent de chaînes, lui ferment la bouche, & le traînent à Rome dans le palais de l'empereur. Là, on dit que Tibère lui ayant demandé comment il étoit devenu Agrippa, il lui répondit, comme vous êtes devenu César. Mais, on ne put jamais l'obliger à nommer ses complices; & l'empereur, n'osant pas rendre sa punition publique, le fit tuer dans un coin de son palais, & ordonna que son corps fût emporté secrétement; & quoiqu'un grand

nombre des officiers de la cour ; des chevaliers, & même des sénateurs, fussent soupçonnés de l'avoir aidé de leurs biens & de leurs conseils, il ne voulut point permettre que l'on fît aucune recherche.

CLÉMENS, *Clemens*, (a) centurion dans l'armée de Pannonie, sous l'empire de Tibère, l'an de J. C. 14. Cette armée s'étant révoltée, Drusus y fut envoyé pour appaiser la sédition. Les soldats chargerent Clémens de se présenter au jeune Prince, & de lui exposer leurs demandes ; sçavoir, que leur congé leur fût accordé au bout de seize ans ; qu'on leur délivrât leurs récompenses en argent à la fin de leur service ; que la paie fût portée à un denier par jour ; & que les vétérans ne fussent plus retenus sous le drapeau. Drusus répondit qu'il n'appartenoit qu'au sénat & à son pere, de règler des articles d'une si grande conséquence. Cette réponse ne fit qu'irriter davantage la multitude. Mais, Clémens & quelques-autres officiers qui, par de bonnes voies s'étoient rendus agréables aux troupes, vinrent à bout de les faire rentrer dans le devoir.

CLÉMENS, *Clemens*, (b) préfet du prétoire sous l'empire de Caligula, favorisa sécrétement la conjuration contre ce Prince ; & quand il eut été tué, se déclarant alors assez ouvertement, il ne craignit point de dire aux soldats des cohortes Prétoriennes, que Caligula étoit lui-même l'auteur de sa perte, & que l'on devoit moins en attribuer la cause aux conspirateurs, qu'à la conduite du Prince, qui avoit préparé le piege dans lequel il étoit tombé. Ce Clémens est vraisemblablement le pere de celui qui suit.

CLÉMENS [ARRÉTINUS], *Arretinus Clemens* (c), sénateur Romain, allié à la maison de Vespasien, étoit fort agréable au jeune Domitien. Ce fut pour cela que Mucien le revêtit de l'emploi de préfet du prétoire, l'an de J. C. 70, après en avoir dépouillé Arrius Varus. Le pere d'Arrétinus Clémens avoit été revêtu du même emploi sous Caligula ; & Mucien alléguoit que les soldats obéiroient volontiers au fils de celui qu'ils avoient autrefois vu à leur tête. Arrétinus Clémens, quoique sénateur, fut donc établi préfet des cohortes Prétoriennes. Il est le premier de son ordre, qui ait possédé cette charge, jusque-là affectée aux chevaliers.

CLÉMENT, *Clemens* (d), l'un des coopérateurs de saint Paul, dans l'établissement de l'Évangile, comme l'atteste lui-même cet Apôtre dans son Épître aux Philippiens ; & il assure que Clément est du nombre de ceux, dont le nom est écrit au Livre de vie.

La plûpart des Peres & des Interprêtes ne doutent point que ce ne soit le même Clément, qui

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 299. & *suiv.*

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 77, 88.

(c) Tacit. Hist. L. IV. c. 68. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 318.

(d) Ad Philipp. Epist. c. 4. v. 3.

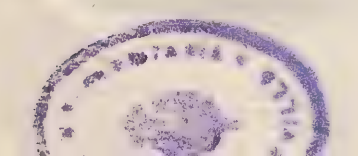
ſuccéda à ſaint Pierre, après ſaint Lin & ſaint Clet, dans le gouvernement de l'égliſe de Rome; & l'égliſe ſemble marquer la même choſe, lorſqu'elle fait réciter cet endroit de l'Épître aux Philippiens, dans ſon office, le jour de ſaint Clément. Grotius, au contraire, croit que Clément, dont parle ſaint Paul, étoit un ſimple prêtre de l'égliſe de Philippes.

CLÉMENT, *Clemens*, diſciple de ſaint Pierre, & l'un de ſes ſucceſſeurs au ſouverain Pontificat. Il ſuccéda à Anaclet, vers l'an de J. C. 91, & ce fut ſous ſon gouvernement que Domitien excita la ſeconde perſécution contre l'égliſe. On dit que Clément établit ſept notaires dans Rome, pour recueillir les actes des martyrs, & pour conſerver la mémoire de leurs triomphes. Ce fait eſt tiré du pontificat du pape Damaſe, & ne mérite aucune créance. Sous l'empire de Trajan, il fut envoyé en exil dans la Cherſonèſe du Pont-Euxin, où par ſes prières Dieu fit ſortir une fontaine, qui délivra pluſieurs Chrétiens exilés avec lui & condamnés aux carrières, de l'incommodité qu'ils avoient d'aller bien loin chercher de l'eau.

Aufidien, envoyé de l'empereur, le fit jetter dans la mer avec une ancre au col, afin que les Chrétiens ne puſſent retirer ſon corps, pour l'honorer, ſelon leur coûtume. Dieu rendit inutile la prévoyance du tyran, & contenta la dévotion des fidèles; car, comme ils prioient Dieu ſur le rivage, la mer ſe retira de trois milles. Ils y entrerent avec aſſurance, & y trouverent un oratoire de marbre blanc, bâti de la main des anges, pour la ſépulture du martyr; ce qui eſt rapporté par Nicéphore, par Grégoire de Tours, & par pluſieurs autres, cités par le cardinal Baronius, qui met le martyre de ce ſaint Pape en l'an 102, au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Les actes du martyre de ſaint Clément, d'où ſaint Grégoire de Tours a tiré ces circonſtances, ſont viſiblement fabuleux, étant remplis d'une multitude de fautes contre la vérité de l'hiſtoire. Il n'eſt pas même certain qu'il ait été martyr, puiſque ſaint Irénée ne lui donne point cette qualité. Cependant, Rufin & le pape Zozime la lui ont donnée au commencement du cinquième ſiècle, & il eſt mis ſous ce titre dans les Martyrologes, au vingt-trois Novembre. Ce ſaint Pape avoit tenu le ſiege neuf ans, ſix mois & ſix jours, & eut pour ſucceſſeur ſaint Évariſte.

Il reſte à faire deux remarques au ſujet de ſaint Clément. La première regarde ſa ſucceſſion au pontificat, & l'autre roule ſur les livres qu'on lui attribue.

Quant à la première, il eſt ſûr qu'il ne fut fait pape qu'après Anaclet, ou Clet qui eſt le même, ſucceſſeur de Lin, élevé au pontificat après ſaint Pierre. Quelques Auteurs, comme ſaint Épiphane, & Tertullien dans le ſecond livre des Preſcriptions, diſent pourtant que le même ſaint Pierre avoit déſigné Clément pour lui ſuccéder, mais qu'il ne voulut



recevoir le pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les coadjuteurs du premier vicaire de J. C.; ce que Rufin dit aussi dans sa Préface des dix livres des Récognitions de saint Clément. On tient qu'il en usa ainsi, ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne servît d'un exemple pernicieux à la postérité.

Pour ses ouvrages, il y en a plusieurs sous son nom; on connoît d'abord deux Épîtres aux Corinthiens, dont la première, qui est assurément de lui, a été donnée au public par un Anglois, nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer à Oxford, l'an 1633, sur un manuscrit venu d'Alexandrie, où elle est à la fin du Nouveau Testament. Elle est écrite au nom de l'Église Romaine à l'Église de Corinthe, pour appaiser la dissension qui étoit entre les fidèles de cette dernière Église. C'est un des plus beaux monumens de l'antiquité. La plûpart des anciens Auteurs l'ont citée après l'Écriture Sainte. On n'est pas également certain que l'autre Lettre soit véritablement de saint Clément; ce qui fait qu'elle n'a pas tant d'autorité; cependant, on la trouve citée dans les Anciens; & le fragment que nous en avons, fait connoître qu'elle n'est pas indigne de saint Clément.

Il y a deux autres Lettres de saint Clément à saint Jacques, dont la fausseté se découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de saint Pierre, arrivée long-tems après la sienne, à moins qu'elles n'eussent été écrites à quelqu'autre, comme dit le cardinal Bellarmin. Saint Épiphane & saint Jérôme alleguent d'autres Lettres circulaires du même Pontife.

Outre ces Lettres, on lui attribue faussement huit livres des Constitutions des Apôtres, dix livres des Récognitions; les Canons des Apôtres, que saint Jean de Damas met après l'Apocalypse, dans son quatrième livre de la Foi Orthodoxe; la dispute contre Apion, & d'autres encore, dont quelques-uns ont été déclarés apocryphes par le pape Gélase, au concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falsifiés par les hérétiques, comme le cardinal Baronius le dit des livres des Récognitions, qui avoient été corrompus par les Ébionites, du vivant même de saint Clément, & il allégue l'autorité de saint Épiphane qui les accuse de cette falsification. On peut consulter saint Jérôme dans son Traité des Écrivains ecclésiastiques; les Dissertations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont faites au sujet des Ouvrages de saint Clément; le P. Louis Jacob, dans son ouvrage qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec assez de soin tous les Auteurs qui parlent de ce saint Pontife; le pere Turrian, dans la défense des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg.

CLÉMENT [T. FLAVIUS], *T. Flavius Clemens*, surnommé Alexandrin. *Voyez* Flavius.

CLÉOBIS, *Cleobis*, Κλέοβις,

frere de Biton. *Voyez* Biton.

CLÉOBULE, *Cleobulus*, (*a*) Κλεόβουλος, fils d'Evagoras, naquit à Linde, ville de l'isle de Rhodes, ou selon d'autres, en Carie, & mérita d'être mis au nombre des sept Sages de la Grece. Il étoit brave, bien fait, aimoit les sciences, & alla jusqu'en Égypte, pour apprendre la philosophie de ces peuples. Il faisoit aussi des énigmes en vers, aussi bien que Cléobuline sa fille, qui y réussissoit parfaitement. Il haïssoit surtout l'infidélité & l'ingratitude. Il conseilloit de faire du bien à ses amis pour se les conserver, & à ses ennemis pour se les acquérir; & il faisoit consister la vertu dans la haine du vice & dans la fuite de l'injustice. Cléobule mourut âgé de 70 ans, vers la 55e. Olympiade, l'an 560 avant Jesus-Christ.

CLÉOBULE, *Cleobulus*, (*b*) Κλεόβουλος, fils de Glaucus, du bourg d'Acharna dans l'Attique. Eschine en fait mention dans une de ses Harangues.

CLÉOBULE, *Cleobula*, (*c*) Κλεόβουλα, fille d'Orythie & d'Apollon, ou plutôt de Borée, roi d'une partie de la Thrace. Elle fut mariée à Phinée, roi d'une autre partie de la Thrace, & en eut deux fils, Plexippe & Pandion. Cette Princesse fut répudiée depuis par son mari, qui épousa ensuite Idéa, fille de Dardanus. Au lieu de Cléobule, certains lisent Cléopatre.

CLÉOCARES, *Cleocares*, (*d*) lieutenant d'Alexandre le Grand, fut envoyé par ce Prince vers Porus, pour lui déclarer qu'il eût à payer tribut aux Macédoniens, & à venir au devant d'eux à l'entrée de son royaume. Porus répondit qu'il ne manqueroit pas de satisfaire à l'une de ces deux choses, & qu'il iroit recevoir les Macédoniens sur sa frontière, mais que ce seroit les armes à la main.

CLÉOCRATE, *Cleocrates*, Κλεοχράτης, certain personnage, dont il est parlé dans les Lettres d'Eschine à Ctésiphon.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*, (*e*) Κλεόκριτος, capitaine Grec, natif de Corinthe, se trouva à la bataille de Platée, l'an 479 avant J. C. Il survint, après cette bataille, une contestation entre les Athéniens & les Lacédémoniens, pour sçavoir auquel des deux peuples on assigneroit le prix de la valeur. Toute l'armée s'étant assemblée pour juger ce différend, Théogiton de Mégare fut d'avis qu'il ne falloit adjuger ce prix de la valeur ni à Athenes, ni à Sparte, mais à une troisième ville, s'ils ne vouloient allumer une guerre civile, plus funeste que la guerre qu'ils venoient de terminer. Après lui, Cléocrite s'étant levé pour parler, personne ne douta

(*a*) Pauf. p. 655. Roll. Hift. Anc. T. II. p. 76.

(*b*) Æfch. Orat. de Falf. Legat. p. 407.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 111, 112.

(*d*) Q. Curt. L. VIII. c. 13.

(*e*) Plut. Tom. I. p. 323, 331. Roll. Hift. Anc. T. II. p. 231.

douta qu'il n'allât demander cet honneur pour sa patrie ; car Corinthe étoit la première ville de la Grece en puissance & en dignité après celles d'Athenes & de Sparte. Mais, on fut agréablement trompé, quand on vit que son discours étoit tout entier à la louange des Platéens, & qu'il conclut que, pour éteindre cette contestation si dangereuse, il falloit leur décerner à eux seuls ce prix, dont ni les uns ni les autres des contendans ne pourroient être jaloux ni fâchés. Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec applaudissement. Aristide se rangea le premier à cet avis pour les Athéniens ; & après lui, Pausanias pour les Lacédémoniens.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*, (*a*) Κλεόκριτος, héraut des Mystes, autrement de ceux qui devoient être initiés dans les Mystères sacrés à Athenes. Xénophon parle de ce Cléocrite, à qui il donne une voix fort claire.

CLÉOCRITE, *Cleocritus*, (*b*) Κλεόκριτος, personnage feint, que Lucien introduit dans son Dialogue du passage de la Barque. On l'avoit tué pour avoir son argent.

CLÉODEME, *Cleodemus*, (*c*) Κλεόδημος, philosophe Péripatéticien, que Lucien introduit dans son Banquet. Il dit qu'on l'appelloit l'Épée & le Poignard, à cause de son adresse à attaquer & à défendre.

Pendant le repas, un beau garçon, en donnant à boire à Cléodeme, se mit à sourire ; & lorsqu'il reprit le verre, Cléodeme lui serra le doigt, & lui mit dans la main deux pièces d'argent ; mais, soit qu'il ne les apperçût pas, ou autrement, elles tomberent à terre avec quelque bruit ; ce qui les fit rougir tous deux. Chacun tourna la tête de ce côté-là ; mais, on ne sçavoit à qui étoit l'argent, car le jeune garçon nioit qu'il fût à lui, & Cléodeme ne faisoit pas semblant de rien ; de sorte que la chose passa doucement, par l'adresse du maître du festin qui, l'appercevant, invita chacun à boire ; & cependant il fit signe au garçon de se retirer, & en mit un autre à sa place qui étoit moins dangereux.

Notre Philosophe avoit corrompu la femme de son disciple Sostrate. Zénothémis, philosophe Péripatéticien, avec qui Lucien le met aux prises, lui en fait des reproches, & lui impute en outre d'avoir donné du poison à Criton pour faire mourir son pere. Cléodeme, sans s'amuser aux paroles, empoigne Zénothémis par la barbe, & l'alloit assommer à coups de poing, si Aristénète ne l'eût retenu, & ne se fût mis entre deux pour les séparer. Quelque tems après, comme ils continuoient encore à se harceler, Cléodeme d'un coup de poing, jetta un œil hors de la tête à Zénothémis, & lui arracha le nez. *Voyez* Dinomaque.

CLÉODICE, *Cleodice*, (*d*) Κλεοδίκη, captive Troyenne. On

(*a*) Xenoph. p. 474.
(*b*) Lucian. T. I. p. 435.
(*c*) Lucian. Tom. II. pag. 467, 847. & seq.
(*d*) Pauf. p. 659.

la voyoit représentée sur un lit à Delphes.

CLÉODORE, *Cleodora*, (*a*) Κλεοδώρα, nymphe qui eut deux maris, l'un mortel, c'étoit Cléopompe, & l'autre immortel, c'étoit Neptune. Elle fut mere de Parnassus.

CLÉODOXE, *Cleodoxa*, (*b*) l'une des filles de Niobé, au rapport de Tzetzès.

CLÉŒTAS, *Cleœtas*, (*c*) Κλεοίτας, célèbre architecte & statuaire. Ce fut lui qui imagina la barrière d'Olympie; & il s'en sçavoit si bon gré, que dans une inscription qui étoit au bas de sa statue à Athenes, il en tiroit toute sa gloire; car, il faisoit parler ainsi sa statue: *Cléœtas, fils d'Aristoclès, qui a inventé la barrière d'Olympie, est celui qui m'a faite.* On dit pourtant qu'Aristide la perfectionna après lui.

CLÉOFIS, *Cleofis.* *Voyez* Cléophes.

CLÉOLAUS, *Cleolaus*, (*d*) Κλεόλαος, l'un des principaux de Clitore.

CLÉOLAUS, *Cleolaus*, (*e*) Κλεόλαος, l'un des interlocuteurs du Dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*.

CLÉOMBROTE, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος, (*f*) fils d'Anaxandride, roi de Sparte, eut deux freres, Cléomene I, & Léonidas. Celui-ci fut tué aux Thermopyles; & dès qu'on eut appris la nouvelle de sa mort, Cléombrote marcha à la tête des Grecs, qui s'étoient assemblés de toutes les villes, pour empêcher les Perses de passer l'isthme de Corinthe. Mais, le soleil étant venu à s'éclipser & à perdre totalement sa lumière, pendant qu'on travailloit à fortifier cet Isthme, il ramena son armée, & mourut peu de tems après. Il fut pere de Pausanias, ce célèbre général qui défit Mardonius à la bataille de Platée, vers l'an 479 avant J. C.

CLÉOMBROTE I, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος, (*g*) fils de Pausanias II, étoit encore en basâge lorsque son pere fut exilé. On le mit, ainsi qu'Agésipolis son frere, sous la tutele d'Aristomaque leur proche parent. Agésipolis étant mort sans enfant, Cléombrote lui succéda au royaume de Sparte.

Ce Prince marcha deux fois contre les Thébains. La seconde fois, il prit son chemin par Ambrysse, ville de la Phocide; & après avoir passé sur le ventre à Chéréas qui gardoit le passage de ce côté-là avec quelques troupes, il vint camper à Leuctres dans la Béotie. Là, Cléombrote & son armée eurent un présage du malheur qui les attendoit. C'étoit la coûtume des rois de Sparte, quand ils alloient à la guerre, de

(*a*) Pauf. p. 619.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 107.
(*c*) Pauf. p. 382, 383.
(*d*) Pauf. p. 498.
(*e*) Lucian. T. II. p. 1011, 1012.
(*f*) Herod. L. VIII. c. 71. L. X. c. 10.

(*g*) Xenoph. p. 577. & *seq.* Plut. T. I. p. 284, 288, 289, 609. & *seq.* Pauf. pag. 23, 167, 168, 561, 562. Diod. Sicul. p. 469, 484. & *seq.* Roll. Hist. Anc. T. III. p. 355. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 118, 119.

mener avec eux un troupeau de moutons, afin d'avoir toujours des victimes toutes prêtes pour les sacrifices, sur tout lorsqu'ils imploroient le secours du ciel, avant que de livrer bataille. A la tête du troupeau marchoient des chevres, qui en étoient comme les guides. Il arriva que des loups, s'étant jettés sur le troupeau, épargnerent les moutons & mangerent les chevres. D'ailleurs, les Lacédémoniens irriterent les Dieux, par l'attentat qu'ils commirent contre les filles de Scédasus, un des habitans du lieu.

Les Thébains avoient à leur tête le célèbre Épaminondas. L'action commença par la cavalerie. Comme celle des Thébains étoit mieux montée & plus aguerrie que celle de Lacédémone, celle-ci ne fut pas long-tems sans être rompue & renversée sur son infanterie, qu'elle commença à mettre en confusion. Épaminondas suivant de près sa cavalerie, marche à grands pas contre Cléombrote, & tombe sur sa phalange avec tout le poids de son épais bataillon. Celui-ci, pour faire diversion, détache un corps de troupes, auquel il donne ordre de prendre Épaminondas en flanc, & de l'envelopper. Pélopidas s'appercevant de ce mouvement, s'avance avec une vîtesse & une hardiesse incroyables, à la tête du bataillon pour prévenir l'ennemi, prend Cléombrote lui-même en flanc; & par cette attaque brusque & inopinée le met en désordre. Le combat fut très-rude & très-opiniâtre; & pendant que Cléombrote put agir, la victoire demeura douteuse, & balança long-tems entre les deux partis. Quand il fut tombé mort de ses blessures, les Thébains pour achever leur victoire, les Lacédémoniens pour n'avoir pas la honte d'avoir abandonné le corps de leur roi, firent de nouveaux efforts de part & d'autre, & le carnage fut plus grand. Ceux-ci se battirent avec tant de fureur autour du corps, qu'enfin ils vinrent à bout de l'emporter. Animés par ce glorieux avantage, ils vouloient revenir à la charge, & l'auroient peut-être fait avec succès, si les alliés avoient secondé leur ardeur. Cette bataille se donna l'an 371 avant J. C.

Cléombrote avoit eu deux fils, Agésipolis & Cléomene. Le premier lui succéda sous le nom d'Agésipolis II.

CLÉOMBROTE II, *Cleombrotus*, Κλεόμβροτος (a), épousa Chélonide, fille de Léonidas, roi de Sparte. Ce dernier, par les artifices de Lysandre, fut obligé de descendre du trône; & Cléombrote, quoique son gendre, ne rougit pas d'y monter en sa place, après avoir contribué à sa ruine. Léonidas fut rétabli peu d'années après; & comme il étoit sur tout fort irrité contre son gendre, il alla le trouver dans le temple de Minerve où il s'étoit ré-

(a) Plut. T. I. pag. 800. *& seq.* Pauf. p. 169. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 301. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 82.

fugié. Il lui reprocha avec de grands emportemens, qu'étant son gendre, il s'étoit élevé contre lui, qu'il lui avoit ôté le royaume, & qu'il l'avoit chassé de sa patrie.

Cléombrote n'avoit rien à répondre à ces reproches; mais, il se tenoit là assis dans un profond silence, & avec une contenance qui marquoit son embarras. Sa femme, Chélonide, fille de Léonidas, avoit d'abord embrassé le parti de son pere si injustement traité. Mais alors, changeant comme la fortune, on la vit assise auprès de son mari, suppliante comme lui, & le tenant tendrement embrassé, avec ses deux enfans à ses pieds, l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

Léonidas, après avoir parlé un moment avec ses amis, ordonna à Cléombrote de se lever & de sortir promptement de Sparte. En même tems, il pria instamment sa fille de demeurer & de ne pas l'abandonner, après la marque de tendresse qu'il venoit de lui donner, en lui accordant cette faveur insigne, le salut de son mari; mais il ne put la persuader. Et dès que son mari se fut relevé, elle lui remit l'un de ses enfans entre les bras, prit l'autre entre les siens; & après avoir fait sa priere à la Déesse & adoré son autel, elle alla en exil avec lui; de sorte que, si Cléombrote n'eût eu le cœur entiérement corrompu par la vaine gloire & par cette ambition démesurée de régner, il auroit trouvé que l'exil avec une compagne si vertueuse, étoit pour lui un bonheur préférable à la royauté.

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης (*a*), fameux Athlete d'Astypalée. On dit qu'en la 72e. Olympiade, luttant contre Iccus de la ville d'Épidaure, il le tua, & que pour cela, ayant été condamné par les directeurs des jeux à perdre le prix qu'il avoit gagné, il en conçut un tel chagrin qu'il en eut l'esprit aliéné. Ensuite de retour à Astypalée, étant entré dans une école où il y avoit près de soixante enfans, il ébranla si fort un pilier qui soutenoit le plancher, que ce plancher tomba sur ces enfans & les écrasa. Cléomede, poursuivi à coups de pierre par les habitans, se réfugia dans un temple de Minerve, & se cacha dans un grand coffre qui, par hazard se trouva là. Ceux d'Astypalée voulurent ouvrir ce coffre, & ne sçurent en venir à bout. L'ayant mis en pièces, & n'ayant point trouvé Cléomede, ils envoyerent consulter l'oracle de Delphes pour sçavoir ce qu'il étoit devenu. La Pythie leur répondit par deux vers, dont le sens étoit que Cléomede d'Astypalée, le dernier des héros, jouissoit du séjour des bienheureux, & qu'ils devoient le mettre au nombre des immortels. C'est pourquoi, dans la suite, ceux d'Astypalée l'honorerent comme un héros. Le plaisant héros, qu'un fou, qui fait périr un

(*a*) Plut. T. I. p. 35. Pauf. p. 360, 361.

grand nombre d'enfans !

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης, (*a*) l'un des trente tyrans, que Lysandre Lacédémonien établit pour gouverner l'État d'Athenes, après avoir pris cette ville. Il fut chassé par Thrasibule, & se sauva avec ceux de ses collègues qui échapperent à ce brave Athénien, la quatrième année de la 94e. Olympiade, 401 ans avant J. C.

CLÉOMEDE, *Cleomedes*, Κλεομήδης, (*b*) l'un de ces braves officiers qui seconderent si bien Lysandre à Ægos Potamos. Il étoit de Samos, selon Pausanias.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, (*c*) fut député vers les Achéens par Philippe, roi de Macédoine. L'objet de cette députation étoit d'engager ce peuple à se déclarer pour les Macédoniens contre les Romains.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, pere de Cléénétus. *Voyez* Cléénétus.

CLÉOMÉDON, *Cleomedon*, Κλεομέδων, (*d*) fils d'un certain Cléon, dont Démosthene fait mention dans une de ses harangues.

CLÉOMENE I, *Cleomenes*, Κλεομένης, (*e*) fils d'Anaxandridès, roi de Sparte, succéda à son pere l'an 557 avant l'Ere Chrétienne.

Il ne fut pas plutôt sur le trône, qu'il leva une grosse armée, composée de Lacédémoniens & de leurs alliés, & entra dans l'Argolide. Les Argiens de leur côté marcherent à lui en ordre de bataille; mais ils furent défaits; cinq mille d'entr'eux se réfugierent dans un bois voisin consacré à Argus, fils de Niobé. Cléomene qui, souvent devenoit furieux & ne se possédoit plus, commanda aux Ilotes d'y mettre le feu; de sorte que ce bois sacré fut brûlé avec ces misérables qui imploroient en vain la clémence du vainqueur. De là, il mena son armée triomphante à Athenes, délivra les Athéniens de la domination tyrannique des enfans de Pisistrate; & par de si beaux commencemens, rendit son nom & celui des Lacédémoniens célèbres dans toute la Grèce. Mais quelque tems après, par complaisance pour un certain Athénien nommé Isagoras, il se mit en tête de le faire roi d'Athenes. Les Athéniens, indignés d'un pareil dessein, prirent les armes pour défendre leur liberté; & Cléomene déchu de son espérance, ne put faire autre chose que de se venger en ravageant l'Attique, particuliérement un canton nommé l'Orgade, & consacré aux Divinités, que l'on honore à Éleusis. Ensuite il passa dans l'isle d'Égine, dont il fit emprisonner les principaux habitans, parce qu'ils favorisoient les Perses, & qu'ils

(*a*) Xenoph. p. 461.
(*b*) Pauf. p. 625.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 21.
(*d*) Demosth. Orat. in Bœot. p. 1008. *& seq.*

(*e*) Pauf. pag. 121, 164, 165. Herod. L. III. c. 148. L. V. c. 41. *& seq.* L. VI. c. 50. *& seq.* L. VII. c. 148. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 147. *& suiv.*

avoient persuadé à leurs concitoyens de reconnoître Darius, fils d'Hystaspe, pour leur souverain, en lui accordant la terre & l'eau.

Pendant qu'il étoit à Égine, Démaratus, roi de Sparte, mais de l'autre famille, le noircissoit dans l'esprit du peuple. Cleomène, piqué de cette infidélité, ne fut pas plutôt de retour, qu'il prit des mesures pour dépouiller Démaratus de la royauté; premièrement, il gagna la Pythie par des libéralités, & l'engagea à ne rien répondre aux Lacédémoniens que ce qu'il lui dicteroit lui-même; puis ayant gagné aussi Léotychide, parent de Démaratus, & du sang royal comme lui, il le porta à lui disputer la couronne. Léotychide sçut se prévaloir d'une parole, qu'Ariston, pere de Démaratus, avoit laissé échapper, lorsqu'au sujet de la naissance de son fils, il dit tout haut & fort imprudemment que cet enfant ne pouvoit pas être de lui. Sur ce fondement Léotychide prétendoit que Démaratus étoit bâtard. Cette affaire par ordre des Lacédémoniens, fut portée à Delphes comme toutes les autres. La Pythie répondit tout ce que Cléomème voulut; & Démaratus, sacrifié à la vengeance de son Collégue, perdit injustement la couronne. Peu de tems après, Cléomène mourut, ayant tourné ses propres mains contre lui; car, dans un de ces accès de fureur, auxquels il étoit sujet, il prit son épée & se la passa au travers du corps. Les Argiens regarderent ce genre de mort comme une juste punition de la cruauté qu'il avoit exercée contre ces malheureux supplians qui s'étoient réfugiés dans le bois sacré d'Argus.

Cléomène I. mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xerxès, la première année de la 75.e Olympiade, 480 ans avant J. C.

CLÉOMÈNE II, *Cleomenes*, Κλεομένης. (*a*) fils de Cléombrote, roi de Sparte, succéda environ l'an 370 avant l'Ére Chrétienne, à son frere Agésipolis, dont le regne n'avoit duré qu'un an. Celui de Cléomène II dura bien plus long-tems, puisqu'il fut de trente-quatre ans. Ce Prince eut deux fils, Acrotate & Cléonyme. Aréus fils du premier, qui étoit mort avant son pere Cléomène, fut par le Sénat déclaré successeur de son ayeul; ce qui causa une longue guerre.

CLÉOMÈNE, *Cleomenes*, Κλεομένης. (*b*) Diodore de Sicile, sous l'an 309 avant Jesus-Christ, écrit que Cléomène, roi des Lacédémoniens, mourut cette année-là après un regne de soixante ans & dix mois, & que son fils Aréus, qui lui succéda, regna quarante-quatre ans.

La Chronologie de Diodore de Sicile ne paroît pas s'accorder ici avec celle des autres Auteurs.

CLÉOMÈNE III, *Cleomenes*,

(*a*) Diod. Sicul. p. 488. Pauf. p. 23, 168. Plut. T. I. p. 796.

(*b*) Diod. Sicul. p. 746, 747.

Κλεομένης, (a) fils de Léonidas, roi de Sparte, naquit la quatrième année de la 131.e Olympiade, deux cens cinquante-trois ans avant Jesus-Christ. Sa mere se nommoit Cratésicléa. Léonidas, après avoir livré Agis aux derniers supplices, fit épouser sa femme à son fils Cléomène, qui n'étoit pourtant pas encore en âge d'être marié. Mais, ce jeune Prince n'en eut pas moins d'attachement pour elle, attachement qu'il conçut dès le premier jour de son mariage.

Cléomène avoit beaucoup de grandeur d'ame & une violente passion pour la gloire. La nature avoit mêlé dans son tempérament une pointe & un éguillon de vivacité impétueuse, qui le poussoit avec ardeur à tout ce qui lui paroissoit beau & honnête. Or, il ne trouvoit rien de si beau que de commander à ses citoyens de leur bon gré & de leur propre consentement; mais, il trouvoit aussi qu'il n'étoit pas contraire à la gloire d'un sage gouvernement, d'user de quelque violence pour réduire à ce qui est utile au bien public, le petit nombre d'injustes qui s'y opposent pour leur intérêt particulier.

Il n'étoit point du tout content de l'état où il voyoit Sparte. Tous les citoyens étoient amollis par la fainéantise & par les voluptés. Le Roi même, content de vivre en paix, négligeoit absolument les affaires. Personne n'étant touché du bien public, chaque particulier ne s'occupoit que de ses intérêts & du soin d'enrichir sa maison aux dépens de la ville même. Loin qu'on songeât à faire exercer les jeunes gens, & à les former à la tempérance, à la patience, & à l'égalité, il étoit très-dangereux seulement d'en parler; cela seul ayant été la cause de la mort d'Agis.

On dit que Cléomène encore jeune, avoit entendu quelques discours de Philosophie, dans le tems que Sphérus, qui venoit des bords du Borysthène, passa à Lacédémone, & s'appliqua avec assez de succès à instruire les jeunes gens. Aussi-tôt après la mort de Léonidas son pere, il lui succéda au royaume de Sparte. Il avoit alors environ dix-sept ans; suivant Pausanias, il se servit d'abord de l'autorité des Éphores pour faire empoisonner le roi Eurydamidas encore enfant, & de l'autre maison des Rois de Sparte.

Quoi qu'il en soit, Cléomène, quoique jeune, vit avec peine qu'il n'avoit que le vain titre de Roi, & que toute l'autorité étoit entre les mains des Éphores, qui abusoient étrangement de leur pouvoir. Il songea dès-lors à changer le gouvernement; & comme il trouvoit peu de personnes disposées à entrer dans ses vues, il crut que la guerre lui en faciliteroit l'exécution, & il travailla

(a) Plut. T. I. p. 795. *& seq.* Pauf. pag. 100. *& seq.* Just. L. XXVIII. c. 4. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 310, 311. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 175, 176. T. VIII. p. 120. *& suiv.* T. XIV. p. 81. *& suiv.* T. XV. p. 415.

à commettre sa ville avec les Achéens, qui heureusement avoient donné à Sparte quelque sujet de plainte ; car, dès que Léonidas fut mort, Aratus commença à harceler les Arcadiens, pour tâter le courage des Lacédémoniens, & pour faire connoître en même tems qu'il méprisoit Cléomène comme un homme fort jeune, & qui n'avoit aucune expérience.

Dès que les Éphores furent informés de cet acte d'hostilité, ils envoyerent Cléomène s'emparer du temple de Minerve, près de la ville de Belbine. Ce Prince s'en étant saisi & l'ayant fortifié, Aratus n'en fit aucune plainte ; mais, il leva son camp la nuit, & s'en retourna sans rien faire, croyant que sa marche avoit été bien cachée. Mais, le lendemain, Cléomène, en se moquant, lui écrivit comme à son ami pour lui demander où il menoit son armée la nuit dernière. Aratus lui fit réponse, qu'ayant eu avis qu'il alloit fortifier Belbine, il étoit sorti avec ses troupes pour l'en empêcher. Cléomène lui récrivit & lui manda qu'il étoit bien persuadé de ce qu'il lui disoit ; mais, ajoûta-t-il, je vous prie de m'expliquer, si cela ne vous importe pas beaucoup, pourquoi vous faisiez suivre tant de flambeaux & tant d'échelles. A ce trait de moquerie, Aratus se prit à rire, & demanda quel sujet c'étoit que ce jeune homme. Démocrate le Lacédémonien, qui étoit banni de son païs, lui répondit que s'il avoit quelque chose à entreprendre contre les Spartiates, il étoit tems qu'il se hâtât avant que les ergots fussent venus à ce poulet.

Peu de tems après, Cléomène étant campé dans l'Arcadie avec très-peu de cavalerie & quelques trois cens hommes de pied, les Éphores qui craignoient la guerre, lui envoyerent ordre de revenir. Mais, d'abord après son retour à Sparte, Aratus ayant pris la ville de Caphyes, les Éphores firent repartir Cléomène tout aussi-tôt. Dans sa marche, il prit la place de Méthydrie d'où il fit des courses dans tout le païs d'Argos. Les Achéens se mirent d'abord en campagne & marcherent contre lui avec vingt mille hommes de pied & mille chevaux, sous la conduite d'Aristomaque. Cléomène les rencontra près de la ville de Pallantium, & leur présenta la bataille ; mais, Aratus, effrayé de cette audace, ne voulut pas que le Général hazardât le combat, & se retira chargé d'injures par les Achéens, & méprisé par les Lacédémoniens qui n'étoient pas en tout cinq mille hommes. Cette retraite enfla tellement le courage à Cléomène, qu'il en étoit tout fier auprès de ses citoyens, & qu'il les faisoit ressouvenir d'un mot de leurs anciens Rois, qui disoit, que les Lacédémoniens ne demandoient jamais combien les ennemis étoient, mais où ils étoient.

Quelque tems après, ayant marché au secours des Éléens, à qui les Achéens faisoient la guerre, il rencontra près du mont Lycée, les Achéens qui reve-

noient déjà de leur expédition, & tomba sur eux avec tant de furie, qu'il effraya & mit en déroute toute leur armée, leur tua beaucoup de monde, & fit grand nombre de prisonniers.

Cléomène, de retour à Sparte, songea sérieusement à l'exécution de son grand dessein. Il eut assez de crédit pour faire revenir de Messène Archidamus, frere d'Agis, qui, étant de l'autre maison royale de Sparte, avoit un droit incontestable à la couronne. Il étoit persuadé que l'autorité des Éphores seroit beaucoup plus foible, quand le trône de Sparte seroit rempli par ses deux Rois, qui étant bien unis, pourroient la contrebalancer. Mais, malheureusement, ceux qui étoient coupables de la mort de son frere Agis, trouverent le moyen de l'assassiner. Cléomène n'en persista pas moins dans la résolution qu'il avoit formée de changer l'état de Sparte. Il persuada aux Éphores, à force d'argent, de lui décerner le commandement d'une armée. Il gagna encore plusieurs autres citoyens, par le moyen de sa mere Cratésicléa, qui lui fournissoit en abondance tout l'argent qui lui étoit nécessaire, & qui étoit ravie de servir son ambition. Car, on dit même que quoiqu'elle ne se souciât point du tout de se remarier, elle épousa, uniquement pour l'amour de lui, le premier homme de Sparte en réputation & en crédit.

Quelque tems après, Cléomène remporta encore un nouvel avantage sur les Achéens près de Mégalopolis, où Lysiade fut tué, pour s'être attaché trop vivement à la poursuite des Lacédémoniens, qui d'abord avoient été battus. Cette victoire fit un grand honneur au jeune Roi, & augmenta beaucoup son crédit. Depuis ce tems-là, il ne conçut plus que de grands desseins; & persuadé que s'il pouvoit disposer les affaires comme il le prétendoit, il feroit plus facilement la guerre aux Achéens, & les vaincroit avec moins de peine; il représenta à Mégistone, qui étoit le mari de sa mere, qu'il falloit secouer le joug des Éphores, remettre tous les biens en commun, & par cette égalité relever la grandeur de Sparte, & redonner à leur ville la principauté de toute la Grece, telle que l'avoient eue leurs prédécesseurs. Mégistone ayant donné les mains à cette proposition, Cléomène prit encore avec lui deux ou trois de ses amis.

Il arriva dans ce jour-là, qu'un des Éphores, couchant dans le temple de Pasiphaé, eut un songe admirable. Il lui sembla que dans le lieu où les Éphores tenoient l'audience, il n'y avoit qu'un siège, & que les quatre autres étoient ôtés; & que, comme il étoit étonné de ce changement, il entendit une voix, qui, venant du fond du temple, lui dit que cela étoit plus expédient pour Sparte. L'Éphore ayant rapporté le lendemain cette vision à Cléomène, il en fut d'abord tout troublé, dans la pensée que l'Éphore, sur quelque soupçon qu'il avoit de son dessein, venoit le sonder, par

ce songe fait à plaisir. Mais, un moment après, voyant que l'Éphore lui disoit la vérité, il se remit; & prenant avec lui tous ceux de ses citoyens qui lui étoient les plus suspects, comme les plus capables de s'opposer à son entreprise, il se saisit des villes d'Héréa & d'Alséa, qui obéissoient aux Achéens, rétablit Orchomène, & alla asseoir son camp devant Mantinée, où Aratus avoit laissé une garnison. Enfin, il lassa tellement les Lacédémoniens par ses longues marches, qu'ils le prierent de les laisser dans l'Arcadie prendre quelque repos, ce qu'il fit; & avec ses soldats étrangers, il s'en retourna droit à Sparte.

Chemin faisant, il communiqua son dessein à ceux qui témoignoient le plus d'affection pour lui, & en qui il avoit le plus de confiance, & s'avança tout à son aise pour arriver justement dans le tems que les Éphores seroient à table. Quand il approcha de la ville, il envoya des gens sûrs, qui entrerent l'épée à la main dans la salle où ils soupoient, tuerent quatre de ces magistrats, & dix de ceux qui avoient pris les armes pour les secourir. Agésilaus, qu'on avoit laissé pour mort, se sauva. On ne fit plus de violence à personne; & c'en étoit bien assez.

Dès le lendemain, Cléomène fit afficher les noms de quatre-vingts citoyens, qui devoient être bannis. Il ôta de la salle d'audience tous les sièges des Éphores, excepté un seul où il devoit être assis pour rendre la justice; & ayant convoqué une assemblée du peuple, il y déduisit les raisons de la conduite qu'il avoit tenue. Il représenta l'abus énorme que les Éphores faisoient de leur pouvoir, pour anéantir toute autorité légitime, pour chasser leurs Rois, ou même pour les faire mourir sans aucune forme de justice, & pour menacer ceux qui désiroient de revoir dans Sparte le plus beau & le plus divin des gouvernemens. Il ajoûta qu'il étoit aisé de voir qu'il ne cherchoit point son propre intérêt, mais uniquement celui des citoyens, en faisant revivre parmi eux l'égalité & la discipline que le sage Lycurgue y avoit autrefois établies, & auxquelles Sparte devoit toute sa gloire & toute sa réputation.

Après avoir ainsi parlé, il fut le premier qui mit tout son bien en commun. Son beau-pere Mégistone, qui étoit fort riche, en fit de même. Après lui, tous ses amis, enfin tous les autres citoyens suivirent cet exemple, & tout le païs fut partagé. Il assigna même une portion à chacun de ceux qu'il avoit bannis, & promit de les rappeller, dès que les affaires seroient tranquilles. Après avoir rempli le nombre des citoyens des plus honnêtes gens des païs circonvoisins, il leva quatre mille hommes de pied, & leur enseigna à se servir de picques à deux mains, au lieu de javelines, & à porter des boucliers avec de bonnes anses à passer le bras, & non avec des courroies qui s'attachoient avec des boucles.

Ensuite, il tourna tous ses soins du côté de l'éducation des enfans,

& travailla à rétablir la discipline appellée laconique ; à quoi le philosophe Sphérus l'aida beaucoup. Bien-tôt, les exercices & les repas reprirent leur ancien ordre & leur ancienne gravité, la plûpart des citoyens embrassant volontairement cette façon de vivre sage, noble & réglée ; & le reste, qui étoit en petit nombre, s'y rangeant par nécessité. Mais, pour adoucir ce nom de Monarque, & pour ne pas effaroucher les citoyens, il nomma son frere Euclidas, Roi avec lui ; & ce fut la première fois que les Spartiates eurent deux Rois ensemble de la même famille.

Cléomène, se doutant bien que les Achéens & Aratus penseroient indubitablement qu'il n'oseroit sortir de sa ville dans le mouvement & le trouble qu'y avoient excité les nouvautés qu'il venoit d'introduire dans le gouvernement, crut que rien ne lui seroit plus honorable ni plus utile, que de faire voir à ses ennemis la bonne volonté des troupes à son égard, & en même tems l'affection de ses citoyens pour lui, & l'assurance où il étoit que les nouveaux changemens n'avoient point aliéné les esprits. Il se jetta donc d'abord dans les terres de Mégalopolis, y fit un grand dégât, & amassa un butin très-considérable. Au ravage des terres, il ajoûta l'insulte, faisant célébrer des jeux & représenter un spectacle pendant une journée entière, presque sous les yeux des ennemis ; non qu'il y prît aucun plaisir par lui-même, mais il faisoit voir par ce trait de mépris & de bravade, combien il se tenoit assuré de les vaincre.

Quoiqu'il fût assez ordinaire pour lors de voir à la suite des autres armées des troupes de comédiens, de farceurs, de danseuses, son camp étoit pur & net de pareilles dissolutions. Les jeunes gens passoient la plus grande partie de leur tems à s'exercer, & les vieillards à les former & à les instruire. Ils ne faisoient consister leurs délassemens, que dans des entretiens honnêtes, doux, familiers, qu'ils avoient soin d'égayer par des railleries fines & délicates, mais modestes, & jamais mordantes ni injurieuses. C'étoit la loi que le sage Législateur de Sparte y avoit établie pour les conversations.

Cléomène étoit lui-même comme le maître qui formoit ainsi ses citoyens, moins par des discours que par son exemple, montrant dans sa vie simple, frugale, & qui n'avoit rien au-dessus du moindre de ses sujets, un modele sensible de sagesse & de tempérance ; & c'est ce qui l'aida infiniment à exécuter les grandes choses qu'il fit en Grece. Car, ceux, que leurs affaires attiroient à la cour des autres Rois, n'admiroient pas tant leurs richesses & leur magnificence, qu'ils détestoient leur fierté & la hauteur avec laquelle ils traittoient ceux qui les approchoient. On n'avoit point de pareils rebuts à essuyer à la cour de Cléomène. Avec un habit simple & très-commun, sans gardes, presque sans officiers, il donnoit des audiences aussi longues qu'on

le vouloit, recevoit tout le monde agréablement, ne rebutoit jamais personne; & par cet air affable & prévenant, il se faisoit généralement estimer, aimer, & respecter.

Sa table ordinaire étoit très-simple & très-frugale, & véritablement laconique à trois lits seulement; & s'il avoit à recevoir des ambassadeurs ou des étrangers, on ajoûtoit deux ou trois lits, & alors elle étoit servie par ses officiers un peu plus splendidement. Cette bonne chere ne consistoit ni en ragoûts, ni en pâtisserie, mais en une plus grande quantité de viandes, & en un vin un peu meilleur; car, il reprit un jour un de ses amis, qui, traitant des étrangers, leur servit le brouet noir & le gâteau, comme on en servoit aux tables publiques, appellées Phidities; & il lui dit que dans ces occasions, & sur tout avec des étrangers, il ne falloit pas être si rigoureusement attaché à la discipline laconique.

Quand la table étoit levée, on apportoit une table à trois pieds, sur laquelle il y avoit une urne d'airain, remplie de vin, deux petites buires qui tenoient chacune deux petites mesures; & quelques tasses d'argent que l'on présentoit à ceux qui vouloient boire; car, personne n'étoit forcé de boire malgré lui.

Il n'y avoit à ces repas aucun divertissement ni aucune musique, & on n'en désiroit point. Cléomène divertissoit & instruisoit agréablement la compagnie, & égayoit la table par sa conversation, soit en faisant des questions, soit en racontant lui-même des histoires plaisantes & utiles. Ses discours les plus graves & les plus sérieux étoient toujours mêlés d'enjouement; & ce qu'il y avoit de gracieux & d'agréable, n'étoit jamais corrompu par aucun trait trop libre, ni par la moindre dissolution. Il trouvoit peu de mérite & peu de gloire pour un Roi, à ne pouvoir s'attacher les hommes que par l'appas des richesses & de la table; au lieu que de les gagner par l'attrait de la parole, & par la douceur d'un commerce où regnent la franchise & la bonne foi, c'est ce qu'il jugeoit une qualité vraiment royale.

Ce caractère affable & prévenant attachoit les troupes à Cléomène, les remplissoit d'ardeur pour son service, & par-là les rendoit en quelque sorte invincibles. Il enleva plusieurs places aux Achéens, ravagea les terres de leurs alliés, & s'avança près de Pheres, dans le dessein de leur donner bataille, ou de décrier Aratus comme un lâche qui avoit fui le combat, & livré tout leur plat païs au pillage. Les Achéens s'étant donc mis en campagne avec toutes leurs troupes, & s'étant campés dans les terres de Dymes, Cléomène les y suivit; & en les harcelant & les défiant tous les jours avec audace, il les contraignit enfin d'en venir au combat, où il remporta une grande victoire. Il mit leur armée en fuite, leur tua beaucoup de monde, & fit grand nombre de prisonniers.

Ces grandes pertes abattirent fort le courage des Achéens. Ils craignoient tout de la part de Sparte, sur tout si elle se fortifioit du secours des Étoliens, comme le bruit en couroit. Aratus, qui avoit accoûtumé d'être Capitaine général de deux années l'une, quand son tour revint, & qu'on l'eût élu, refusa la charge, & à sa place Timoxène fut nommé Général. On blâma fort Aratus, & avec raison, lui qui étoit le pilote, d'avoir abandonné à un autre le gouvernail de son vaisseau dans un tems d'orage & de tempête, où il auroit été convenable & glorieux de s'en saisir comme par force, si l'on s'y étoit opposé, comme l'histoire en fournit plusieurs exemples, & de ne songer ainsi qu'à sauver l'État aux dépens même de sa vie. Que s'il désespéroit des affaires & des forces des Achéens, il devoit plutôt céder à Cléomène, qui étoit Grec & roi de Sparte, que d'appeller à son secours des étrangers & de les rendre maîtres du Péloponnèse, comme il fit bientôt après. Mais, la jalousie étouffe toutes les sages réflexions; c'est une maladie que la raison seule ne guérit point.

Les Achéens, réduits à l'extrêmité, sur tout depuis la dernière bataille dont nous avons parlé, envoyerent des ambassadeurs à Cléomène, pour traiter de paix. Cléomène parut d'abord leur imposer des conditions trop dures; mais, il envoya lui-même des ambassadeurs de sa part leur proposer seulement de lui accorder le généralat de la ligue Achéenne; que pour le reste il n'auroit aucun différend avec eux, & qu'il leur rendroit leurs prisonniers & leurs places. Les Achéens, très-disposés à recevoir la paix à ces conditions, prierent Cléomène de se rendre à Lerne, où ils devoient tenir une assemblée générale pour conclure ce traité. Il s'étoit déjà mis en chemin pour s'y rendre. Un accident imprévu qui lui arriva, rompit l'entrevue; & il s'en retourna à Sparte.

Cependant, Aratus manœuvra pour empêcher que la négociation ne se renouât; mais, comme les Achéens n'entroient point dans son sentiment, il eut recours à un moyen, qui ne convenoit à aucun des Grecs. Ce fut d'appeller à son secours Antigonus, roi de Macédoine, & de remplir le Péloponnèse de ces mêmes Macédoniens, qu'il en avoit chassés dans sa jeunesse.

Les Achéens s'étant ensuite assemblés à Argos, & Cléomène s'y étant rendu de Tégée, on eut de grandes espérances que le traité de paix y seroit conclu & signé. Mais, Aratus qui étoit déjà convenu des principaux articles avec Antigonus, & qui craignoit que Cléomène ne ruinât & ne renversât tout, soit en gagnant le peuple par ses belles paroles, soit en le forçant, lui manda qu'il entendoit qu'il entrât seul dans Argos, & que pour la sûreté de sa personne, on lui donneroit trois cens ôtages, ou que s'il n'étoit pas content de cette offre, il n'a-

voit qu'à s'approcher avec ses troupes, du Gymnase qui étoit hors des portes de la ville; & qu'on lui donneroit audience, en ce lieu. A ces paroles, Cléomène s'écria que c'étoit une très-grande injustice, & qu'on devoit lui faire cette déclaration avant son départ, & ne pas attendre qu'il fût arrivé aux portes de leur ville, pour lui signifier qu'ils se défioient de lui, & pour le renvoyer sans rien faire. En même tems, il écrivit aux Achéens une longue lettre, dont la plus grande partie étoit une accusation contre Aratus. De son côté, Aratus répondit à cette accusation, en vomissant contre lui quantité d'injures dans le discours qu'il fit au peuple.

Cléomène partit donç sur le champ pour s'en retourner, & en même tems il envoya un héraut aux Achéens, leur déclarer la guerre. Étant entré dans leur païs, il prit d'abord d'emblée la ville de Pellene, & en chassa la garnison des Achéens. Ensuite, il s'empara de Phénée & de Pentelée. Les Achéens, craignant une trahison qui se tramoit à Corinthe & à Sicyone, firent partir d'Argos leur cavalerie & l'infanterie étrangère, & les envoyerent dans ces places pour les garder, pendant qu'eux de leur côté s'étant tous rendus à Argos, y célébroient les jeux Néméens avec beaucoup de magnificence. Cléomène crut avec raison qu'une telle circonstance pourroit facilement le rendre maître de cette ville. En effet, s'étant approché la nuit des murailles, il effraya tellement les habitans, qu'il n'y en eut pas un seul qui osât se mettre en défense. Mais, ils eurent garnison, donnerent vingt de leurs principaux citoyens pour ôtages, firent un traité d'alliance avec les Lacédémoniens, & abandonnerent le commandement à Cléomène.

Ce succès ne servit pas peu à augmenter sa réputation, & à accroître sa puissance; car, les anciens rois de Sparte, quelques efforts qu'ils eussent faits, n'avoient jamais pu s'assurer de la ville d'Argos. Pyrrhus même, qui étoit un très-grand capitaine, après l'avoir prise d'assaut, ne put la conserver, mais y fut tué & y perdit une grande partie de son armée. C'est pourquoi, l'on admiroit d'autant plus la diligence & le grand sens de Cléomène; & ceux, qui auparavant se moquoient de lui quand il se vantoit qu'il imitoit Solon & Lycurgue en abolissant les dettes, & en rendant tous les citoyens égaux en biens, étoient alors entièrement persuadés, & avouoient sincèrement qu'il étoit seul la cause du changement qui étoit arrivé au courage des Spartiates. Car, avant ce jour, ils étoient si abattus & si peu capables de se défendre eux-mêmes, que les Étoliens étant entrés un jour en armes dans leur païs, en emmenerent en une seule fois cinquante mille esclaves.

La prise d'Argos fut suivie de celle de plusieurs autres villes du Péloponnèse. Corinthe même se rendit à Cléomène à l'exception de la citadelle, que les Achéens résolurent de livrer à Antigonus. Ce

prince fut donc appellé. Les affaires de Cléomène commencerent bientôt à en souffrir. Les Argiens se révolterent, & comme il étoit en marche pour se rendre à Mantinée, on vint le soir lui apprendre la mort de sa femme, qu'il aimoit tellement qu'il n'avoit pas la force de se tenir éloigné d'elle une campagne entière. Le lendemain, au point du jour, il prit le chemin de Sparte, où il arriva de bonne heure; & après avoir donné quelques momens à sa douleur dans sa maison avec sa mere & ses enfans, il reprit incontinent le soin des affaires publiques. En ce tems-là, Ptolémée, qui lui promettoit du secours, lui envoya demander pour ôtages sa mere & ses enfans. Cléomène fut assez long-tems sans oser déclarer à sa mere cette demande du roi d'Égypte. Mais, elle n'en fut pas plutôt instruite qu'elle partit sans la moindre difficulté.

Cependant, Antigonus s'étant rendu maître de Tégée, de Mantinée, d'Orchomène, & de plusieurs autres villes, Cléomène réduit à défendre la Laconie seule, affranchit tous les Ilotes qui furent en état de donner cinq mines, c'est-à-dire, deux cens cinquante livres. De cette contribution il ramassa jusqu'à cinq cens talens, & arma à la Macédonienne deux mille de ces Ilotes pour les opposer au corps des Leucaspides d'Antigonus. Il forma ensuite une entreprise à laquelle certainement on ne devoit pas s'attendre. La ville de Mégalopolis étoit en ce temslà très-considérable, & elle ne cédoit à Sparte même, ni en grandeur, ni en puissance. Il songea à brusquer cette place, & à l'emporter d'emblée. Antigonus avoit envoyé la plus grande partie de ses troupes en quartier d'hiver dans la Macédoine, & étoit demeuré à Égium dans l'assemblée des Achéens, afin d'y prendre des mesures avec eux pour la campagne prochaine. Cléomène supposoit, & sa conjecture n'étoit pas mal fondée, que la garnison de la ville n'étoit pas bien forte, qu'elle seroit peu sur ses gardes, ne craignant aucune insulte de la part d'un ennemi aussi foible que lui, & que pour peu qu'il fît de diligence, il mettroit Antigonus, qui en étoit actuellement éloigné de trois journées de chemin, hors d'état de la secourir. La chose arriva comme il l'avoit projettée. Étant arrivé de nuit, il escalada les murs, & se rendit maître de la ville presque sans résistance. La plûpart des habitans se retirerent à Messène avec leurs femmes & leurs enfans avant qu'on pût penser à les poursuivre. Antigonus n'apprit cet accident que lorsqu'il n'étoit plus possible d'y apporter du remede.

Cléomène, par une générosité qui a peu d'exemples, envoya un héraut à Messène pour déclarer de sa part aux Mégalopolitains qu'il leur rendoit leur ville, à condition qu'ils renonceroient à la ligue des Achéens, & qu'ils deviendroient amis & confédérés de Sparte. Quelque avantageuse que fût cette offre, ils ne purent se résoudre à l'accepter, & ils

aimerent mieux être privés de leurs terres, des tombeaux de leurs peres, de leurs temples, en un mot de tout ce qu'ils avoient de plus cher & de plus précieux dans la vie, que de violer la foi qu'ils avoient jurée à leurs alliés. Ce refus mit Cléomène en fureur. Jusqu'au moment de leur réponse, non seulement il avoit épargné la la ville, mais il l'avoit conservée avec tant de soin, qu'aucun soldat n'avoit osé y commettre le moindre désordre. Mais, il entra pour lors dans un tel emportement, qu'il l'abandonna au pillage, envoya à Sparte les statues & les tableaux, & après avoir détruit & rasé la plus grande partie des murailles & des quartiers les plus forts, il s'en retourna à Sparte avec ses troupes. La désolation de cette ville causa une extrême douleur aux Achéens, & ils se reprochoient comme un crime de n'avoir pu secourir de si fideles alliés.

Ce qui ruina sans ressource les affaires de Cléomène, ce fut la perte de la bataille de Sellasie, où périrent la plûpart des troupes étrangeres, sans compter que de six mille Lacédémoniens, il ne s'en sauva que deux cens. Arrivé à Sparte, il conseilla à ses citoyens de recevoir Antigonus, & leur dit qu'en quelque état qu'il se trouvât, s'il pouvoit faire quelque chose qui fût utile à Sparte, il le feroit avec un très-grand plaisir. Étant ensuite entré dans sa maison, il ne voulut ni boire quoiqu'il eût grand soif, ni s'asseoir quoiqu'il fût très-las; mais, s'appuyant tout armé sur une colomne, la tête sur le coude, après avoir repassé en lui-même pendant quelque tems les divers partis qu'il pouvoit prendre, il sortit tout d'un coup, & alla avec ses amis au port de Gythium, & s'étant embarqué sur des vaisseaux qu'il avoit fait préparer, il fit voile vers l'Égypte.

Un Spartiate lui ayant représenté vivement les tristes suites du voyage qu'il méditoit en Égypte, & la honte qu'il y auroit pour un roi de Sparte d'aller ramper bassement devant un prince étranger, l'exhorta fortement à prévenir ces justes reproches par une mort volontaire & glorieuse, & à se justifier par-là auprès de ceux qui étoient morts dans les champs de Sellasie pour la liberté de Sparte. *Tu te trompes*, lui répondit Cléomène, *de croire qu'il y ait de la force & du courage à affronter la mort par la crainte d'une fausse honte ou par le désir d'une vaine louange; dis plutôt que c'est foiblesse & lâcheté. Il faut que la mort que l'on choisit ne soit pas la suite d'une action, mais une action; n'y ayant rien de plus honteux que de ne vivre & de ne mourir que pour soi-même. Pour moi, je tâcherai d'être utile à ma patrie jusqu'au dernier soupir. Quand cette espérance nous manquera, alors il nous sera aisé de mourir si nous en avons tant d'envie.*

Cependant, Cléomène arrive à Alexandrie. Quand il salua le Roi pour la première fois, il en fut reçu assez froidement, & sans aucune distinction marquée. Mais, quand il eut donné des preuves de

de ſon grand ſens, & qu'il eut fait voir dans ſa converſation ordinaire la franchiſe & la ſimplicité laconique, aſſaiſonnées de graces ſans baſſeſſe, & même d'une fierté noble, telle qu'elle convenoit à ſa naiſſance & à ſon rang, alors Ptolémée connut tout ſon prix, & l'eſtima infiniment plus que tous les courtiſans, qui ne cherchoient qu'à lui plaire par de baſſes flatteries. Il eut honte même, & ſe repentit d'avoir négligé un ſi grand homme, & de l'avoir abandonné à Antigonus, qui, par ſa défaite, avoit acquis beaucoup de réputation, & augmenté infiniment ſa puiſſance. Il tâchoit donc de conſoler & de relever Cléomène par toutes ſortes d'honneurs, & l'encouragea, en lui promettant qu'il le renverroit en Grece avec une flotte & de l'argent, & qu'il le rétabliroit ſur le trône. Il lui aſſigna une penſion de vingt-quatre talens par an, dont il s'entretint lui & ſes amis avec une grande ſimplicité, épargnant tout le reſte pour l'employer à ſubvenir aux néceſſités de ceux qui ſe retiroient de Grece en Égypte. Mais, Ptolémée mourut avant qu'il eût pu accomplir la promeſſe qu'il avoit faite à Cléomène, de le renvoyer dans ſa patrie.

Comme ſon ſucceſſeur, Ptolémée Philopator, ne s'occupoit que de plaiſirs & de débauches, Cléomène menoit une vie fort triſte. Cependant, le nouveau Roi, dans le commencement de ſon regne, ne laiſſa pas de ſe ſervir de Cléomène. Car, comme il craignoit ſon frere Magas, qui, à cauſe de ſa mere, avoit beaucoup de crédit & de pouvoir parmi les gens de guerre, il approcha de lui Cléomène, & l'admit dans ſes conſeils les plus ſecrets, où il cherchoit les moyens de ſe défaire de ſon frere. Cléomène ſeul s'y oppoſa, repréſentant qu'un Roi ne ſçauroit avoir de miniſtres plus affectionnés à ſon ſervice, & plus obligés à l'aider à porter le peſant fardeau de la royauté, que ſes propres freres. Cet avis prévalut pour lors; mais bientôt Ptolémée revint à ſes craintes & à ſes défiances, & il s'imagina ne pouvoir s'en délivrer qu'en ôtant la vie à celui qui en étoit la cauſe.

Cependant, Cléomène eut nouvelle qu'Antigonus étoit mort; que les Achéens étoient engagés dans une grande guerre contre les Étoliens; que les Lacédémoniens s'étoient unis avec les derniers contre les peuples d'Achaïe & de Macédoine, & que tout ſembloit le rappeller dans ſa patrie. Alors, il demanda avec empreſſement de ſortir d'Alexandrie. Il ſupplia le Roi de lui donner des troupes & des munitions ſuffiſantes pour s'en retourner. Ne pouvant obtenir cette grace, il pria qu'on le laiſſât du moins partir avec ſa famille, & qu'on lui permît de profiter de l'occaſion favorable qui ſe préſentoit de rentrer dans ſon royaume. Ptolémée étoit trop occupé de ſes plaiſirs, pour daigner prêter l'oreille à cette priere de Cléomène.

Soſibe, qui pour lors avoit dans

le royaume une grande autorité, assembla ses amis ; & dans ce conseil, il fut résolu de ne donner à Cléomène ni flotte ni provisions. Ils croyoient cette dépense inutile, parce que depuis la mort d'Antigonus, les affaires du dehors du royaume ne leur paroissoient d'aucune importance. D'ailleurs, ce conseil craignoit qu'Antigonus n'étant plus, & n'y ayant plus personne pour résister à Cléomène, ce Prince, après s'être soumis en peu de tems la Grece, ne devînt pour l'Égypte un ennemi fâcheux & redoutable ; d'autant plus qu'il avoit étudié à fond l'état du royaume, qu'il en connoissoit le fort & le foible, qu'il avoit un souverain mépris pour le Roi, & qu'il voyoit quantité de parties du royaume séparées & fort éloignées, sur lesquelles on pouvoit trouver mille occasions de tomber. Ce furent-là les raisons sur lesquelles on ne jugea pas à propos d'accorder à Cléomène la flotte & les secours qu'il demandoit. D'un autre côté, laisser partir, après un refus méprisant, un prince hardi & entreprenant comme celui-ci, c'étoit s'en faire un ennemi qui tôt ou tard se ressouviendroit de cette insulte. Sosibe ne crut pas même qu'il y eût sûreté de le laisser libre dans Alexandrie. Un mot, échappé imprudemment à Cléomène, lui revint alors dans l'esprit. Dans un conseil où l'on délibéroit au sujet de Magas, le ministre avoit témoigné craindre que ce Prince n'excitât du tumulte par le moyen des soldats étrangers : *Je vous réponds d'eux*, dit Cléomène, en parlant de ceux du Péloponnèse ; *& vous pouvez compter qu'au premier signal que je leur donnerai, ils prendront les armes pour vous.* Sosibe n'hésita plus. Sur une accusation inventée à plaisir, & qu'il appuya d'une fausse lettre, que lui-même avoit supposée à ce malheureux Prince, il détermina le Roi à le faire arrêter, & à l'enfermer dans une maison sûre, où il lui fourniroit toujours le même entretien, & où il lui laisseroit la liberté de voir ses amis, mais non pas celle de sortir.

Ce traitement jetta Cléomène dans un chagrin mortel, & dans une noire mélancolie. Comme il ne voyoit aucune fin ni aucune issue à ses maux, il prit avec ses amis, qui le venoient visiter, une résolution que le seul désespoir pouvoit lui suggérer ; c'étoit de repousser par les armes l'injustice de Ptolémée, de soulever contre lui le peuple, de mourir d'une manière digne de Sparte, & de ne pas attendre, comme des victimes engraissées, qu'on vînt les immoler.

Ses amis ayant trouvé le moyen de le tirer de sa prison, ils courent tous ensemble les armes à la main dans toutes les rues, exhortant & appellant le peuple à la liberté ; mais, personne ne s'émeut. Ils tuent le gouverneur de la ville qui venoit à leur rencontre, & quelques autres seigneurs. Ils prennent le chemin de la citadelle pour en enfoncer les portes, & délivrer les prisonniers ; mais, ils trouverent ces portes

bien fermées & bien barricadées. Cléomène, déchu de son espérance, alloit errant çà & là par toute la ville, sans que personne se présentât pour le suivre, ni pour le combattre; mais, ils prenoient tous la fuite, saisis de frayeur. Alors, voyant que leur entreprise ne pouvoit réussir, ils la terminerent par une fin tragique & sanglante, en s'entregorgeant tous les uns les autres, pour se dérober à la honte du supplice. Ainsi finit Cléomène, après avoir regné seize ans à Sparte. Le Roi fit mettre son corps en croix, & condamna à la mort sa mere. Cléomène mourut la première année de la 140e. Olympiade, 220 ans avant J. C., n'étant que dans la 33e année de son âge.

Quelques jours après, ceux qui gardoient le corps de Cléomène sur la croix, virent un grand serpent entortillé autour de sa tête, & qui lui couvroit tout le visage; de sorte qu'aucun oiseau carnacier ne pouvoit en approcher. Ce prodige jetta la superstition & la frayeur dans l'esprit du Roi, & donna occasion aux femmes de la cour de faire des sacrifices d'expiation & de purification, ne doutant point qu'on n'eût fait mourir un homme aimé des dieux, & un homme d'une nature supérieure à la nature humaine. Tout le peuple d'Alexandrie courut même en foule sur le lieu; & pour appaiser les manes de Cléomène, il l'invoquoit en l'appellant héros & fils des dieux, jusqu'à ce que des gens, plus éclairés dans les causes naturelles, vinrent calmer leur superstition & leur crainte, en leur enseignant que, comme des bœufs, quand ils sont corrompus, s'engendrent les abeilles, des chevaux les guêpes, & des ânes, quand ils sont aussi pourris, naissent les escargots; de même du corps des hommes, quand la liqueur qui compose la moëlle du dos, est arrêtée & figée, il s'en engendre des serpens. Et c'est sur cette expérience que les Anciens ont choisi, sur tous les animaux, le serpent pour l'approprier à l'homme.

DIGRESSION

sur le portrait de Cléomène III.

Ce Prince, si l'on en croit Plutarque, étoit un homme du plus grand mérite, habile à la guerre, inébranlable dans les adversités, magnanime, avide de la bonne gloire, uniquement occupé du bien de ses peuples, incapable de la moindre injustice; c'est ainsi qu'il nous le représente dans la vie qu'il en a écrite. L'idée, que nous en donnent les autres Auteurs, est un peu différente. A la vérité Cléomène avoit de grandes qualités; mais, elles étoient obscurcies par un nombre infini de vices. On peut accorder à Plutarque qu'il sçavoit son métier, qu'il avoit le courage de supporter les malheurs, qu'il étoit prudent & habile dans le maniement des affaires. En cela Polybe est d'accord avec Plutarque; mais, avec ces talens, il avoit une ambition qui lui faisoit entreprendre

les choses les plus injustes, dès qu'il pouvoit se flatter de les faire réussir. C'étoit un homme intriguant & dissimulé, qui manquoit aux sermens les plus solemnels, quand il croyoit y trouver le moindre avantage. Il faut avouer qu'il étoit fort aimé des Lacédémoniens; mais, l'attachement qu'ils avoient pour lui, ne prouvera peut-être rien au fond, quand on en examinera la véritable cause. Il avoit fait un arrangement favorable au peuple en apparence; car, tout homme qui veut innover dans le gouvernement, commence par se rendre agréable au peuple, mais il ne faut pas conclure de-là qu'il ait fait le bien réel de sa patrie.

Rien n'égale les louanges, que Plutarque donne à Cléomène sur les changemens qu'il fit dans le gouvernement. Homme de Lettres, plus qu'homme d'État, il a été ébloui par l'apparence du projet de Cléomène, & l'a regardé comme un nouveau Lycurgue, tandis que Polybe, dont le jugement avoit été formé par le maniement des affaires publiques, perçoit au de-là de ces apparences; & jugeant les hommes non par leurs discours, mais par leurs actions, il regardoit les changemens faits par Cléomène comme un moyen qu'il avoit imaginé pour asservir sa patrie.

CLÉOMÈNE, *Cleomenes*, Κλεομένης. (*a*) fils de Cléombrote II, roi de Sparte, fut nommé tuteur d'Agésipolis son neveu, qu'on mit sur le trone après la mort de Cléomène III. Agésipolis étoit encore fort jeune; & c'est pour cela qu'on lui donna son oncle pour tuteur.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*b*) Athénien, étoit fils de Cléénétus corroieur, & corroieur lui-même. Il ne laissa pas de s'élever par la brigue, & apparemment par une sorte de mérite tel qu'il le falloit pour réussir dans une république. Il avoit une voix forte & imposante avec un art merveilleux de gagner le peuple, & de le mettre dans ses intérêts. Ce fut lui qui établit qu'on donneroit trois oboles à chacun des six mille juges, au lieu de deux qu'on donnoit auparavant. Son caractère propre étoit une estime démesurée de lui-même, une folle confiance dans son mérite, & une hardiesse dans ses discours poussée jusqu'à l'impudence & l'effronterie, & qui n'épargnoit personne.

L'an 427 avant l'Ére Chrétienne, la ville de Mitylène, assiégée par les Athéniens, & pressée par la famine & par les dissensions qui regnoient entre les citoyens, fut enfin contrainte de se rendre. Dès que la nouvelle en fut parvenue à Athènes, le peuple s'assembla pour régler de quelle manière on

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 93.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 170, 171, 524. *& seq.* Diod. Sicul. p. 314, 318, 323, 324 Thucyd. pag. 193. *& seq.* Paus. p. 56. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 359. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 148. *& suiv.*

agiroit avec les habitans. Cléon, violent & impitoyable, animant l'aſſemblée par ſes diſcours, propoſa l'avis de faire mourir tous ceux qui étoient arrivés à l'âge de puberté, & de réduire à l'eſclavage les femmes & les enfans. Le peuple, entraîné par ce déclamateur, prononça l'arrêt qu'on lui dictoit, & l'envoya ſignifier à Pachès ſon général à Mitylène. Mais, dans le tems même que Pachès le liſoit, il en ſurvint un autre tout contraire. Heureuſement que ce peuple, léger & inconſtant, avoit ſur le champ retracté ſon premier arrêt.

Deux ans après, les Athéniens pouvoient terminer la guerre qu'ils avoient avec les Lacédémoniens, par une paix qui n'auroit pas été moins glorieuſe pour eux, qu'utile & ſalutaire à toute la Grece. Cléon empêcha un ſi grand bien; mais, les Athéniens ne tarderent pas à ſe repentir d'avoir ſuivi ſes conſeils. Leurs troupes étoient aſſiégées dans la ville de Pyle, vis-à-vis de laquelle étoit une petite iſle, nommée Sphactérie. On reçut avis, qu'elles manquoient d'eau & de vivres; ce qui excita de vives plaintes. Cléon ſentit bien que ces plaintes retomboient ſur lui. Il commença par traiter de faux rapports, tous les bruits qui couroient ſur la diſette où étoient les Athéniens, tant au dedans de Pyle, qu'au dehors. Enſuite, il décria devant le peuple, la lenteur & la nonchalance des chefs, qui aſſiégeoient l'iſle, prétendant qu'avec un peu de vigueur & de courage on pouvoit aiſément s'en rendre maître, & que s'il étoit en leur place, il en viendroit bientôt à bout. On le nomma pour chef de cette expédition, Nicias, qui devoit y commander, lui ayant cédé volontiers cet honneur, ſoit par foibleſſe, car il étoit naturellement timide; ſoit par politique, pour le décréditer auprès du peuple par le mauvais ſuccès qu'on comptoit qu'il auroit dans cette entrepriſe. Cléon fut ſurpris & embarraſſé; car, il ne s'attendoit pas qu'on dût le prendre au mot, étant plus habile diſcoureur que brave guerrier, & ſe ſervant mieux de la langue que de l'épée. Il ſe défendit quelque tems, & s'excuſa le mieux qu'il put ſous divers prétextes. Mais, voyant que plus il reculoit, plus il étoit preſſé, il changea de ton, & ſubſtituant la rodomontade au courage, il déclara en pleine aſſemblée avec un air ferme & aſſuré, qu'il rameneroit dans vingt jours ceux de l'iſle priſonniers, ou qu'il y périroit. Toute l'aſſemblée ſe mit à rire, car on le connoiſſoit.

Il eſt étonnant que les Athéniens confiaſſent leurs troupes à un fou comme Cléon, dont ils ne pouvoient s'empêcher de ſe moquer. Thucydide en donne une raiſon que Plutarque a omiſe; c'eſt que la promeſſe de cet étourdi plut aux plus ſages, parce qu'ils eſpéroient qu'il en arriveroit un de ces deux biens, ou qu'ils auroient le plaiſir de voir à Athènes les Lacédémoniens priſonniers, ſi Cléon réuſſiſſoit, ou s'il ne réuſſiſſoit pas, ils auroient la conſo-

lation d'en être défaits. Mais, n'étoit-ce pas acheter trop chèrement ce dernier avantage ?

Quoi qu'il en soit, contre toute apparence, la chose arriva, comme Cléon l'avoit promis. Lui & Démosthène entrerent dans l'isle de Sphactérie, attaquerent vivement l'ennemi, le poufferent de poste en poste, & gagnant toujours du terrein, l'acculerent enfin dans le fond de l'isle. Les Lacédémoniens avoient gagné un fort qui paroissoit inaccessible. Là ils se rangerent en bataille, firent face du côté seul où l'on pouvoit les attaquer, & s'y défendirent avec un courage de lions. Comme le combat avoit duré une grande partie du jour, & qu'ils étoient tous abattus de chaud, de soif, & de lassitude, le Général des Messéniens, s'adressant à Cléon & à Démosthène, leur dit que tout ce qu'ils faisoient étoit inutile, si l'on ne prenoit l'ennemi en queue, & promit que si on vouloit lui donner quelques gens de trait, il tourneroit tant qu'il trouveroit un passage. En effet, il grimpa avec sa troupe par des lieux escarpés qu'on ne gardoit point; & se coulant dans le fort sans être apperçu, il parut tout à coup au dos des Lacédémoniens, ce qui abattit leur courage, & acheva leur défaite. Ils ne se défendoient donc presque plus, & vaincus par le nombre, attaqués de toutes parts, & abattus de langueur & de désespoir, ils commencerent à reculer; mais, les Athéniens se saisirent de tous les passages, pour leur empêcher la retraite. Alors, Cléon & Démosthène, voyant que si on les pressoit davantage, il n'en échapperoit pas un; & étant bien aises de les emmener vifs à Athènes, arrêterent leurs gens, & firent crier par un héraut qu'ils missent bas les armes, & qu'ils se rendissent à discrétion. A ces mots, la plûpart baisserent leurs boucliers, & frapperent des mains en signe d'approbation. Il se fit une espèce de suspension d'armes, & leur commandant demanda qu'il lui fût permis d'envoyer au camp, pour sçavoir la résolution des chefs. On ne le voulut pas souffrir; mais, on appella des hérauts de dessus la côte, & après quelques allées & venues, un Lacédémonien vint dire tout haut qu'on leur permettoit de traiter, pourvu qu'ils ne fissent rien contre leur honneur. Sur cette parole, ayant délibéré entre eux, ils se rendirent à discrétion; & on les garda jusqu'au lendemain. Alors, les Athéniens, ayant dressé un trophée, & rendu aux Lacédémoniens leurs morts, s'embarquerent pour le départ, après avoir distribué les prisonniers dans les vaisseaux, & en avoir confié la garde aux capitaines des galères.

L'heureux succès de cette expédition augmenta infiniment le crédit de Cléon parmi le peuple, & lui inspira une fierté insupportable. Il avoit une sorte d'éloquence véhémente, impétueuse, emportée, qui entraînoit les esprits, moins par la force des raisons, que par la hardiesse & la violence de son style & de sa déclamation. Ce fut lui qui le premier donna

l'exemple de crier à pleine tête dans les assemblées, où jusques-là on avoit gardé beaucoup de décence & de modération, de rejetter son vêtement en arrière pour donner plus de liberté à son geste, de se frapper les cuisses, d'aller & de venir sur la tribune en haranguant. En un mot, il introduisit parmi les Orateurs, & parmi tous ceux qui se mêloient du gouvernement, une licence effrénée & un mépris de toutes les bienséançes; licence & mépris qui produisirent bientôt un bouleversement général & une horrible confusion dans les affaires.

Quelque tems après, Cléon fut mis à la tête des troupes pour marcher contre Brasidas, général des Lacédémoniens. En passant près de Sicyone, il grossit son armée d'une partie des assiégeans, qu'il détacha pour les conduire à Torone; car, il sçavoit que Brasidas s'étoit éloigné de cette ville, & que les soldats qu'il y avoit laissés, n'étoient pas capables de lui tenir tête. Il alla donc poser son camp auprès de Torone, qu'il assiégea par mer & par terre. Il la prit d'assaut, & fit esclaves les femmes & les enfans, & les ayant mis dans les fers, aussi-bien que la garnison de la place, il les envoya tous à Athènes. Dès qu'il eut placé dans la ville une garnison nouvelle & suffisante, il se rembarqua & conduisit sa flotte jusqu'au fleuve Strymon dans la Thrace. Arrivé dans cette province, il dressa ses tentes auprès de la ville d'Éion, distance d'Amphipolis d'une trentaine de stades. Il commençoit à battre les murs d'Éion, lorsqu'apprenant que Brasidas étoit aux environs d'Amphipolis avec toutes ses forces, il marcha de ce côté. Dès que Brasidas sçut que les Athéniens venoient à lui, il se mit en ordre de bataille, & s'avança lui-même contr'eux. Ce fut-là le commencement d'une bataille célebre par l'émulation égale des deux armées. La victoire demeura long-tems incertaine par le zele des deux chefs, qui voulant qu'on ne la dût qu'à leur valeur, entraînerent par leur exemple un grand nombre de braves gens à une mort inévitable. Enfin Brasidas, après avoir immolé de sa main un nombre prodigieux d'ennemis, perdit héroïquement la vie. Un moment après, Cléon tomba de même. L'on étoit alors sous l'an 422 avant Jesus-Christ. D'autres racontent autrement la mort de Cléon, & prétendent qu'il prit la fuite; mais qu'il fut tué par un soldat qui le rencontra. Ce soldat se nommoit Myrcinius.

Ce Cléon est le même qu'Aristophane a si fort décrié dans ses comédies, & notamment dans celle qui est intitulée *les Chevaliers.*

On raconte qu'un jour qu'il devoit parler, l'assemblée étant déjà toute formée, le peuple assis, l'attendit fort long-tems. Enfin, il vint fort tard avec une couronne de fleurs sur la tête, & en arrivant il pria le peuple de remettre l'assemblée au lendemain; *car*, dit-il, *je n'ai pas le tems de vous parler*

aujourd'hui, parce que je dois traiter quelques étrangers qui sont venus me voir, & que j'ai fait un sacrifice. Les Athéniens, riant de cette belle raison, se leverent & congédierent l'assemblée.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*a*) Orateur, natif d'Halicarnasse, nous est connu par un passage de Plutarque & un autre de Cornélius Népos. » Une harangue, dit » ce dernier au sujet de Lysandre, » que l'on trouva parmi ses pa» piers après sa mort, découvrit » la vérité des soupçons qu'on » avoit formés contre lui. Le but » de cette harangue qu'il avoit » fait composer, à ce que l'on dit, » par Cléon d'Halicarnasse, étoit » d'engager les Lacédémoniens à » supprimer l'autorité royale, & » à le choisir préférablement à » tout autre pour le mettre à la » tête de leurs armées. Et comme » il avoit compté sur la facilité » qu'il auroit à mettre dans son » parti les Prêtres des Oracles à » force d'argent, il avoit entière» ment accomodé les termes de » sa harangue aux réponses qu'il » espéroit tirer des dieux. «

Ce passage donne lieu de juger que Cléon d'Halicarnasse étoit un habile Orateur. C'est le témoignage que lui rend aussi Plutarque; & après tout, il falloit bien qu'il fût reconnu pour tel, si Lysandre s'étoit adressé à lui.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*b*) Byzantin, qui, étant venu prendre les leçons des Philosophes de l'Académie à Athènes, avoit lié en ce lieu une amitié particulière avec Phocion. Cette circonstance sauva dans la suite la ville de Byzance. Cléon en étoit un des premiers, en vertu & en autorité, lorsque Phocion y arriva à la tête d'une armée, & se donna pour la caution de son ami envers ses concitoyens. Ceux-ci ouvrirent donc leurs portes aux Athéniens, qui se comporterent d'une manière irréprochable.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*c*) Sicilien, qui étoit un insigne flatteur, tant de son naturel, que par le vice de sa nation. Étant à la cour d'Alexandre, un jour que ce Prince étoit sorti, il se mit sur ses louanges, & fit un long détail des obligations qu'on lui avoit, & dont il ne sçavoit qu'un moyen de s'acquitter, qui étoit de le reconnoître pour dieu, puisque d'ailleurs on le croyoit tel, & qu'à peu de frais & avec deux grains d'encens seulement, ils lui payeroient tous les bienfaits qu'ils en avoient reçu; que c'étoit une action de prudence aux Perses, non moins que de piété, d'adorer leurs Rois comme des dieux, parce que de la majesté du Prince dépendent le salut de sa personne & celui de son empire; qu'Hercule même, ni Bacchus n'avoient été faits dieux, qu'après avoir surmonté l'envie de ceux qui vivoient de leur tems; & que la postérité ne croyoit des hommes, que ce que leur siecle en avoit cru

(*a*) Corn. Nep. in Lysand. c. 3. Plut. T. I. p. 447.

(*b*) Plut. T. I. pag. 748.

(*c*) Q. Curt. L. VIII. c. 5. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 732, 733.

durant leur vie ; que pour lui, si les autres en faisoient difficulté, il étoit résolu de commencer & de l'adorer s'il rentroit ; mais qu'il falloit que tous en fissent de même, & principalement ceux qui faisoient profession de sagesse, & qui devoient donner aux autres l'exemple de la vénération qui étoit due à un si grand Roi.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*a*) tyran de Sicyone. Il s'étoit emparé du gouvernement dans la ville neuve, pendant que Clisthène, fils d'Aristonyme, en avoit fait autant dans la ville basse. Cléon, ayant été tué, les Sicyoniens, au rapport de Plutarque, élurent pour leurs premiers magistrats, Timoclidas & Clinias. Pausanias ne pense pas de même ; mais, ce n'est pas ici le lieu de discuter cet article. Du tems de ce dernier Auteur, l'on voyoit encore à Sicyone la maison de Cléon le tyran, dont on avoit fait un palais destiné aux empereurs Romains.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*b*) étoit du païs de ces Magnésiens, qui habitoient sur les bords de l'Hermus. Il avoit coûtume de dire qu'il n'y a point de gens plus incrédules, que ceux qui avoient passé leur vie, sans rien voir d'extraordinaire ; que pour lui, il n'avoit nulle peine à croire que Tityus & les autres géans fussent de la grandeur dont on dit qu'ils étoient. Il racontoit à ce sujet qu'étant venu à Gadès, il avoit été obligé de se rembarquer & de quitter l'isle avec toute sa suite par l'ordre exprès d'Hercule ; qu'ensuite y étant retourné, il avoit vu un officier de marine tué d'un coup de foudre, que l'on avoit jetté sur le rivage, & dont le corps avoit cinq arpens de longueur ; ce qui, disoit-il, lui rendoit croyable tout ce que l'on raconte en ce genre-là.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*c*) certain personnage, dont parle Démosthène dans une de ses harangues contre Bœotus. Il fut pere de Cléomédon.

CLÉON, *Cléon*, Κλέων, chef d'une bande d'esclaves révoltés en Sicile. Son histoire est mêlée avec celle d'Eunus. *Voyez* Eunus.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, (*d*) fameux statuaire de Sicyone. Pausanias parle de ses ouvrages en plus d'un endroit. Ce statuaire avoit pris les leçons d'Antiphane.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, Historien, cité par Étienne de Byzance. Il avoit fait un ouvrage des ports.

CLÉON, *Cleon*, Κλέων, natif de Daulis. Il n'eut jamais de songe pendant toute sa vie, quoiqu'elle fut assez longue ; & l'on croit que c'est parce qu'il n'étoit pas mélancolique, ou peut-être parce que les traces, que les songes avoient faites sur son cerveau, étoient toujours effacées avant qu'il se réveillât, ce qui peut procéder de ce que la matière

(*a*) Plut. T. I. p. 1027. Pauf. p. 99.
(*b*) Pauf. p. 615.
(*c*) Demosth. Orat. in Bœot. p. 1008. & *seq.*
(*d*) Pauf. p. 319, 327, 344.

même du cerveau étoit fort délicate.

CLÉONE, *Cleone*, (*a*) fils de Pélops, donna son nom à la ville de Cléones en Achaïe, selon certains.

CLÉONE, *Cleone*, (*b*) fille du fleuve Asope. C'est de cette nymphe, au rapport de quelques-uns, que la ville de Cléones en Achaïe fut ainsi nommée.

CLÉONICE, *Cleonice*, (*c*) Κλεονίκη, jeune fille, née de parens illustres de Byzance. Pausanias, général des Lacédémoniens, étant dans cette ville, envoya chercher la jeune Cléonice pour la faire servir à ses plaisirs. Ses parens, ne pouvant résister à cette dure nécessité, & intimidés par le pouvoir immense dont il abusoit, laissérent emmener leur fille. Comme elle étoit encore pleine de pudeur, avant que d'entrer dans la chambre, elle pria qu'on ôtât la lumière. Elle entra ensuite; & en marchant dans les ténebres avec un grand silence pour s'approcher du lit de Pausanias qui étoit déjà endormi, elle donna, sans le vouloir, contre la lampe qui étoit éteinte & la renversa. Au bruit qu'elle fit en tombant, Pausanias se réveilla en sursaut; & dans la pensée que c'étoit quelqu'ennemi qui venoit pour l'assassiner, il tira le poignard qu'il avoit sous son chevet, en frappa Cléonice & la jetta sur le carreau. Cette fille, étant morte de cette blessure, ne permettoit pas à son meurtrier de goûter aucun repos; car, son image, se présentant à lui toutes les nuits pendant son sommeil, lui prononçoit en colère un vers héroïque, dont le sens est: *Marche devant le tribunal de la Justice, qui punit les forfaits, & qui t'attend; l'insolence est enfin funeste aux hommes.*

Les alliés, indignés de cette action si infâme, se joignirent à Cimon & assiégerent Pausanias dans Byzance. Mais, s'étant échappé, & étant troublé de cette image qui le poursuivoit continuellement, il se retira à Héraclée, dans le temple où l'on évoquoit les ames des trépassés; & là, après avoir fait les sacrifices & les effusions funébres, il appella l'ame de Cléonice, & la conjura de renoncer à sa colère. Cléonice parut enfin, & lui dit que bien-tôt arrivé à Sparte, il seroit délivré de ses maux, voulant sans doute par ces paroles couvertes lui marquer la mort qui l'y attendoit.

On peut remarquer en passant, que l'ame de Cléonice est évoquée par les magiciens, comme dans la Bible l'ame de Samuël est évoquée par les enchantemens de la Pythonisse.

CLEONICUS, *Cleonicus*, (*d*) affranchi de Séneque, s'étoit laissé gagner par Néron, selon quelques-uns, pour empoisonner son maître. Mais, ce criminel dessein ne réussit pas, soit parce que Cléonicus en avertit son patron, soit par les précautions que Séneque

(*a*) Pauf. p. 111.
(*b*) Pauf. p. 111.

(*c*) Plut. T. I. p. 482.
(*d*) Tacit. Annal. L. XV. c. 45.

employoit lui-même pour se soustraire aux mauvais desseins de Néron.

CLÉONIDAS, *Cleonidas*, Κλεωνίδας, (*a*) lieutenant de Ptolémée, gardoit avec de bonnes troupes Sicyone & Corinthe. Démétrius lui ayant offert de grosses sommes pour l'engager à rendre la liberté à ces villes, & à en retirer ses garnisons, il ne voulut entendre à aucune proposition.

CLÉONNIS, *Cleonnis*, (*b*) Κλέοννις, étoit un Prince Messénien, du sang royal d'Épytus & d'Hercule, du tems de la première guerre Messéniaque. Il commanda toujours le corps de bataille depuis le premier jusqu'au dernier jour de cette guerre où il fut tué. Il avoit concouru deux fois pour être élu Roi, la première après la mort d'Euphaès, la seconde, après la mort d'Aristodème. Il commanda sous Euphaès, sous Aristodème, & sous Damis. Il est beaucoup parlé de Cléonnis à l'article d'Aristomène I. *Voyez* cet article.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, capitaine des Athéniens, dont le nom n'est connu qu'à cause de sa lâcheté. Il abandonna ses troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté son bouclier. C'est pourquoi, il est raillé par le poëte Aristophane dans ses Nuées. C'est lui qui a donné lieu au proverbe contre les lâches : *Plus timide que Cleonyme.*

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*c*) brave officier Spartiate, fut tué d'un coup de fleche dans une action contre les Carduques. Cet officier étoit contemporain de Xénophon.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*d*) fils de Sphodrias, étoit un jeune Spartiate, beau & bienfait. On peut voir sous l'article d'Archidame III, roi de Sparte, ce que nous avons eu occasion de raconter au sujet de ce Prince & de Cléonyme. Il est compté au nombre des braves Spartiates qui furent tués à la bataille de Leuctres. Après avoir été abattu trois fois devant le Roi, & s'être relevé trois fois, Cléonyme fut enfin achevé en combattant généreusement devant son Prince, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*e*) général des Lacédémoniens.

Les Tarentins, ayant affaire en même tems aux Romains & aux Lucaniens, envoyerent demander à Sparte des troupes auxiliaires, & nommément le général Cléonyme. Les Lacédémoniens leur accorderent cette demande de bonne grace, d'autant plus que les Tarentins leur fournissoient eux-mêmes de l'argent, pour le-

(*a*) Plut. T. I. p. 895.

(*b*) Pauf. pag. 228. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 86. *& suiv.*

(*c*) Xenoph. p. 318.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 609, 610, 612. Xenoph. p. 570. *& seq.*

(*e*) Diod. Sicul. pag. 787. Tit. Liv. L. X. c. 2. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 308, 309.

ver des troupes, & des vaisseaux pour les embarquer. Ainsi, Cléonyme, ayant bien-tôt réuni cinq mille hommes dans le Ténare de Laconie, fit voile du côté de Tarente. Là il assembla encore le même nombre de Soudoyés, & faisant enrôler les bourgeois mêmes de la ville, il composa une armée de vingt mille hommes de pied & de deux mille hommes de cheval. Il attira même des Grecs établis en Italie, & il fit alliance avec la nation des Messapiens. Au seul aspect de tant de troupes, les Lucaniens jugerent à propos de se réconcilier avec les Tarentins. Les Métapontins s'opposerent seuls à ce racommodement. Là-dessus, le Spartiate conseilla aux Lucaniens de se jetter sur leurs terres, où ayant rencontré les Métapontins eux-mêmes en corps d'armée, il leur parut redoutable. En effet, étant entré à quelque tems de-là dans leur ville comme ami, il trouva moyen de tirer d'eux plus de six cens talens d'argent, & de se faire donner pour ôtages deux cens jeunes filles, qu'il destinoit sous ce titre ou sous ce prétexte à ses plaisirs. Car, ayant renoncé jusqu'à l'habit de Lacédémone, il se plongeoit dans la débauche, & se faisoit des esclaves de ceux qui se fioient à sa parole; ainsi, avec toutes les troupes dont il étoit accompagné, il n'exécuta rien qui fût digne de la réputation de sa patrie. Il avoit annoncé en s'embarquant pour la Sicile, qu'il y alloit détruire la tyrannie d'Agathocle, & rendre cette isle à ses propres loix; mais, abandonnant aussitôt ce projet, il vint aborder à Corcyre, où se saisissant de la capitale, il y extorqua de grosses sommes d'argent, y mit une forte garnison, & en fit sa place d'armes, pour tomber de-là sur les villes de la Grece qu'il lui conviendroit d'attaquer. Là il reçut des députés de la part de Démétrius & de Cassandre, qui l'invitoient, chacun de leur côté, à se joindre à eux; mais, il n'écouta ni l'un ni l'autre. Apprenant ensuite que les Tarentins, & quelques autres peuples d'Italie s'étoient révoltés, il vient en diligence comme pour châtier les rebelles. Mettant pied à terre dans l'endroit où ces barbares avoient leur camp, il prend leur ville, en met en vente les citoyens, & ravage leurs campagnes. Passant de-là à Triopium, il l'assiege, & y fait trois mille esclaves. Mais, les paysans du voisinage s'étant rassemblés, assiegent son camp pendant la nuit; & dans le combat qui fut livré à cette occasion, ils lui tuerent plus de deux cens hommes, & firent sur lui environ mille prisonniers. Une tempête, qui s'éleva quelque tems après, submergea une vingtaine de ses vaisseaux, qui étoient à la rade auprès de son camp. Ces deux échecs, arrivés coup sur coup, l'obligerent de ramener à Corcyre le reste de son armée & de sa flotte. Voilà ce qu'on lit dans Diodore de Sicile.

Selon Tite-Live, Cléonyme, chassé d'Italie par les Romains, ayant doublé le promontoire de

Brundusium, fut poussé par les vents au milieu du golfe Adriatique; & de-là appercevant à sa gauche les côtes inaccessibles de l'Italie, & à sa droite l'Illyrie, la Liburnie & l'Istrie, toutes nations féroces, & la plûpart décriées par les brigandages qu'elles exerçoient sur la mer; il arriva, en poussant plus loin, jusqu'aux rivages des Vénetes. Là il apprit par le rapport de quelques-uns des siens, qu'il avoit mis à terre, pour aller reconnoître le païs, qu'ils n'avoient qu'un pas à faire pour découvrir derrière une chaussée longue & étroite, des marais & des étangs formés par les eaux de la mer, & un peu plus loin, des plaines terminées par des collines qu'on voyoit un peu plus avant; qu'ils n'étoient pas éloignés de l'embouchure d'un fleuve profond [c'étoit le Méduac] où les vaisseaux pouvoient demeurer cachés dans une rade sûre & commode. Cléonyme, informé de ces particularités, ordonna à ses gens de faire entrer leur flotte dans ce fleuve, & de le remonter. Mais, comme son lit ne pouvoit porter les gros bâtimens, les soldats passerent dans des barques légeres, avec lesquelles ils vinrent débarquer sur un rivage, d'où ils apperçurent dans la plaine trois gros bourgs de la dépendance des Padouans. Alors, laissant quelques-uns des leurs pour garder leurs vaisseaux, ils s'avancerent dans le païs, prirent ces bourgs d'assaut, mirent le feu aux maisons, enleverent un grand nombre d'hommes & d'animaux; & la douceur du butin les entraînant plus loin, ils s'éloignerent insensiblement de leurs barques. Les Padouans, que les Gaulois, leurs voisins, obligeoient d'être continuellement sous les armes, ayant appris ces hostilités, partagerent leur jeunesse en deux corps. Ils menerent l'un dans le païs où ces étrangers s'étoient répandus pour piller; l'autre prit un chemin différent, pour ne point rencontrer ces pyrates, & marcha vers l'endroit où leurs bâtimens s'étoient arrêtés, environ à quinze milles de la ville. Cette troupe attaqua ceux qui gardoient les barques, & les tuerent; mais, les Nautonniers effrayés les conduisirent à la rive opposée. Ceux, qui étoient allés fondre sur les fourrages au milieu des terres, n'eurent pas un moindre succès. Les Grecs furent battus & mis en fuite; & quand ils voulurent regagner leurs vaisseaux, les Vénetes vinrent à leur rencontre, & leur en fermerent le chemin. Ainsi, ils se trouverent entre deux ennemis. La plûpart furent tués. Ceux qui demeurerent prisonniers, apprirent aux vainqueurs le lieu où leur roi Cléonyme étoit resté avec ses gros vaisseaux, environ à trois milles de-là. Les Italiens, ayant laissé leurs prisonniers dans le bourg voisin, s'embarquerent, partie dans leurs batteaux, qu'ils fabriquoient sans carene, afin qu'ils navigeassent aisément sur ce fleuve dans les endroits où il manquoit de profondeur, partie dans les barques des Grecs mêmes, & tous ensemble vinrent

tomber sur le reste de la flotte ennemie, qui étoit immobile dans sa place. Ils n'eurent pas de peine à tuer ceux qui la gardoient, & qui craignoient moins l'ennemi que le païs, qui leur étoit inconnu. Comme ils furent surpris, ils songerent moins à se défendre, qu'à regagner la mer en fuyant. Les Padouans, joints aux Vénetes, les poursuivirent jusqu'à l'embouchure du fleuve, & s'en revinrent victorieux, après avoir pris ou brûlé une partie de leurs vaisseaux, qu'ils avoient été obligés de laisser sur le sable. Cléonyme se retira à peine avec la cinquième partie de ses vaisseaux, après avoir été maltraité sur toutes les côtes de la mer Adriatique où il avoit abordé.

CLÉONYME, *Cleonymus*, Κλεώνυμος, (*a*) fils de Cléomène II, roi de Sparte, n'eut qu'un frere qui étoit son aîné, & qui mourut avant lui, du vivant de Cléomène II. A la mort de ce dernier, il y eut une dispute au sujet de la royauté entre Cléonyme & Aréus son neveu. Comme Cléonyme paroissoit homme violent & despotique, il n'étoit point aimé à Sparte, & il eut la douleur de voir qu'Aréus l'emporta sur lui.

Cléonyme, dans un âge fort avancé, avoit épousé une très-belle femme, appellée Chélidonide, fille de Léotychidas. Cette jeune femme, ayant conçu une violente passion pour Acrotate, fils du roi Aréus, qui étoit beau, bienfait, & dans la fleur de sa jeunesse, rendit son mariage non seulement très-triste, mais encore très-honteux pour son mari Cléonyme, que l'amour & la jalousie transportoient également; car, sa honte étoit publique, & il n'y avoit pas un Spartiate, qui ne sçût le mépris que sa femme avoit pour lui. Animé donc d'un vif désir de se venger, & de ses citoyens injustes, & de sa femme infidele, il mena Pyrrhus contre Sparte avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux & vingt-quatre éléphans.

Ils arriverent sur le soir devant Lacédémone. Cléonyme vouloit que Pyrrhus l'attaquât sans différer un moment, pour profiter du trouble où étoient les habitans qui ne s'attendoient à rien moins qu'à un siege, & de l'absence du roi Aréus qui étoit allé en Crete au secours des Gortyniens. En effet, les Ilotes & les amis de Cléonyme s'empressoient déjà à orner & à préparer sa maison, ne doutant point que Pyrrhus n'y vînt souper avec lui le soir même. Pyrrhus, qui comptoit la prise de cette ville sûre & immanquable, remit l'attaque au lendemain. Ce délai sauva Sparte, & montra qu'il est des momens favorables & décisifs, qu'il faut saisir, & qui ne reviennent plus.

CLÉOPATER, *Cleopater*, Κλεόπατρος, (*b*) étoit commandant de la citadelle de Corin-

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 400, 401, 796, 797. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 233, 234.

(*b*) Plut. T. I. p. 1046.

the du tems d'Aratus.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, nom célebre dans l'Histoire sacrée & profane, comme on peut le voir dans les articles suivans.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille d'Idas & de Marpesse, fut surnommée Alcyone, à l'occasion d'une aventure assez singulière. Sa mere ayant été enlevée par Apollon, Idas osa prendre les armes contre ce dieu, pour recouvrer sa femme; & afin de conserver dans leur famille la mémoire de cette triste aventure ils donnerent à leur fille Cléopâtre le surnom d'Alcyone, à cause des regrets & des larmes que cet enlévement avoit causé à sa mere, qui, comme une autre Alcyone, se voyoit par-là cruellement séparée de son mari.

Cléopâtre épousa Méléagre, dont elle eut une fille, nommée Polydora. La mort de Méléagre lui causa tant de regret, qu'elle ne put lui survivre.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*b*) nièce d'Attale, fut mariée environ l'an 336 avant J. C., à Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Elle étoit encore très-jeune, mais d'une beauté extraordinaire, aux attraits de laquelle Philippe ne put résister. Il avoit répudié auparavant Olympias, que son orgueil & sa mauvaise humeur lui avoient rendu insupportable. Ce Prince ayant été tué par Pausanias quelque tems après qu'il eut contracté ce nouveau mariage, Olympias tourna toute sa colère contre Cléopâtre; elle fit égorger sa propre fille dans son sein; & Cléopâtre elle-même fut bientôt réduite à chercher la fin de sa vie dans le plus honteux de tous les supplices. L'impitoyable Olympias se fit un plaisir barbare de voir cette malheureuse princesse suspendue à un infâme poteau. Tel est le récit de Justin.

Pausanias dit que Cléopâtre avoit eu de Philippe, non une fille, mais un fils; qu'Olympias fit jetter la mere & le fils dans un vaisseau d'airain brûlant; & qu'elle les y tint jusqu'à ce qu'ils eussent expiré dans les tourmens.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*c*) fille de Philippe & d'Olympias, & sœur d'Alexandre le Grand, épousa Alexandre son oncle, roi des Épirotes, l'an 336 avant J. C. Le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Philippe, voulant joindre aux solemnités de religion, de nombreuses assemblées de réjouissance, fit trouver au festin des noces, des musiciens émules les uns des autres, & tous ceux qui étoient habiles dans leur art, & fit dresser des tables sans nombre pour les amis & pour les étrangers. Il envoya

(*a*) Homer. Iliad. L. IX. v. 552. *& seq.* Pauf. p. 219.

(*b*) Just. L. IX. c. 7. Pauf. pag. 466. Diod. Sicul. p. 558. Plut. T. I. p. 670. Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 530. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 346.

(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 24. Just. L. IX. c. 6. L. XIII. c. 6. L. XIV. c. 1. Diod. Sicul. pag. 557, 751, 752. Roll. Hist. Anc. T. III. pag. 531. *& suiv.* T. IV. pag. 105. Mém. de l'Acad. de Inscript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 346 T. XVI. p. 301.

inviter par toute la Grece, ceux avec lesquels il avoit quelque liaison d'hospitalité, & les chargea d'amener avec eux le plus qu'ils pourroient avoir sur tout d'amis étrangers. Mais, tout cet appareil se termina au meurtre de Philippe; & ce fut un deni de justice qui lui fit perdre la vie. Alexandre son gendre périt depuis dans les guerres d'Italie.

Après la mort de son mari, Cléopâtre resta toujours veuve; & il y avoit plusieurs années qu'elle faisoit sa résidence à Sardes en Lydie, lorsque l'an 308 avant l'Ére Chrétiennne, mécontente d'Antigonus, & espérant de trouver plus de faveur auprès de Ptolémée roi d'Égypte, elle partit pour se rendre à la cour de ce Prince. Les prérogatives, qui lui étoient propres, avoient engagé Cassandre, Lysimachus, Antigonus, Ptolémée & les personnages les plus distingués de la cour d'Alexandre, à rechercher l'alliance de cette princesse depuis la mort de ce conquérant. Car, il n'étoit aucun d'eux, qui, bien persuadé que les Macédoniens reconnoîtroient son époux pour leur légitime Roi, n'espérât d'attirer à lui seul la succession entiere de ce vaste Empire, dont ils se disputoient les uns aux autres les parties séparées; mais le gouverneur de Sardes, qu'Antigonus avoit chargé de la garde de Cléopâtre, la suivit de près & l'atteignit; après quoi il la mit entre les mains de quelques femmes qui la firent mourir secrétement. Mais, dans la suite, Antigonus ne voulant pas que le soupçon de cet assassinat demeurât sur lui, fit accuser & punir quelques-unes de ces femmes, comme coupables en effet de ce crime; après quoi, il fit faire à cette reine infortunée des funérailles magnifiques. C'est ainsi que l'infortunée Cléopâtre, qui avoit été l'objet de tant de vœux, trouva la mort au lieu des noces auxquelles elle s'attendoit elle-même.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille d'Antiochus le Grand. Ce Prince, ayant soumis toute la Célésyrie & la Palestine, forma le dessein d'en faire autant dans l'Asie mineure. Comme il falloit pour cela empêcher que les Égyptiens ne vinssent l'inquiéter dans ses nouvelles conquêtes, pendant qu'il seroit éloigné, il envoya Euclès Rhodien à Alexandrie proposer le mariage de sa fille Cléopâtre avec le roi Ptolémée Épiphane, avec cette clause, qu'on attendroit qu'ils fussent un peu plus âgés pour le consommer, & qu'alors, le jour même des noces, il remettroit à l'Égypte les provinces nouvellement conquises comme la dote de sa fille. Cette proposition fût goûtée, le traité conclu & ratifié; & les Égyptiens, comptant sur sa parole & sur ses engagemens; lui laisserent faire tout ce qu'il voulut d'un autre côté, sans

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 401. Dani. c. 11. v. 17. Roll. Hist. Anc. T. IV, p. 475, 528, 633, 668. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 58.

ſans s'inquiéter de celui-ci. Quelques années après, l'an 192 avant J. C., Antiochus donna en effet ſa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Épiphane, & lui céda pour ſa dot les provinces de Céléſyrie & de Paleſtine; à condition pourtant, comme la choſe avoit été ſtipulée auparavant, qu'il en toucheroit la moitié des revenus. A la mort du Roi ſon mari, Cléopâtre fut déclarée régente & tutrice du jeune prince ſon fils, & elle s'en acquitta avec beaucoup de ſoin & de prudence.

On croit que c'eſt cette princeſſe, qui eſt déſignée dans le prophete Daniël en ces termes: *Il s'affermira dans le deſſein de venir s'emparer de tout le royaume du roi du Midi; il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui; il lui donnera en mariage ſa fille d'une excellente beauté, afin de le perdre; mais, ſon deſſein ne lui réuſſira pas, & elle ne lui ſera point favorable.*

Ce prince qui s'affermira, c'eſt le roi Antiochus le Grand; ce roi du Midi, c'eſt Ptolémée Épiphane; enfin, cette fille d'une excellente beauté, c'eſt Cléopâtre, qui préféra les intérêts de ſon époux, aux vues injuſtes du Roi ſon pere. Car, on prétend que ce Prince, en donnant ſa fille en mariage au roi d'Égypte, avoit eu intention de ſe faciliter la conquête de ce royaume.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de Ptolémée Épiphane & de Cléopâtre, épouſa Ptolémée Philométor ſon frere. Comme ce Prince étoit en guerre avec Ptolémée Évergete, dit auſſi Ptolémée Phyſcon, Cléopâtre employa ſa médiation, pour les diſpoſer à un accommodement, & elle y réuſſit heureuſement.

Après la mort de ſon mari, Cleopâtre tâcha de mettre la couronne ſur la tête du fils qu'elle avoit eu de lui. Comme il étoit encore en bas-âge, d'autres travaillerent à la procurer à Ptolémée Phyſcon, roi de la Cyrénaïque, & l'envoyerent prier de venir à Alexandrie. Réduite par-là à la néceſſité de ſonger à ſa défenſe, Cléopâtre fit venir à ſon ſecours Onias & Doſithée avec une armée de Juifs. Il ſe trouva alors à Alexandrie un ambaſſadeur Romain, nommé Thermus, qui, par ſa médiation, amena les choſes à un accommodement. On convint que Ptolémée Phyſcon épouſeroit Cléopâtre, qu'il éleveroit ſon fils, qui ſeroit déclaré héritier de la couronne, & que Ptolémée Phyſcon l'auroit, en attendant, pendant toute ſa vie. Il n'eut pas plutôt épouſé la Reine, & pris par-là poſſeſſion de la couronne, que, le jour même des noces, il tua ſon fils entre ſes bras.

Dans la ſuite, s'étant dégoûté de la mere, il devint paſſionné pour une fille qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & qui por-

(*a*) Juſt. L. XXXVIII. c. 8, 9. L. XXXIX. c. 1. Æſth. c. 11. v. 1. Roll. Hiſt. Anc. Tom. IV. p. 678. T. V. 180, 206. *& ſuiv.*

toit aussi le nom de Cléopâtre. Il commença par lui faire violence; ensuite, il l'épousa, après avoir chassé sa mere. Les cruautés, qu'il exerça bientôt après sur les Alexandrins, le rendirent si odieux, que s'il n'eût pas eu la précaution de prendre la fuite, il eût été brûlé dans son palais. Ceux d'Alexandrie mirent le gouvernement entre les mains de Cléopâtre; & sur la nouvelle qu'ils eurent, qu'il avoit tué son propre fils, dans la crainte qu'ils ne l'élussent pour leur Roi en sa place, ils renverserent & briserent toutes ses statues. Ptolémée Physcon, s'imaginant qu'on n'avoit fait cela, que pour plaire à Cléopâtre, égorgea le fils qu'il avoit eu d'elle. Ensuite, il fit couper son corps en morceaux, les mit dans une caisse avec la tête entière, afin qu'on la reconnût, & l'envoya par un de ses gardes à Alexandrie, avec ordre d'attendre pour la lui présenter le jour de la naissance de cette Princesse, qui approchoit, & qui devoit se célébrer avec beaucoup de magnificence. Les ordres furent exécutés. La caisse lui fut rendue au milieu de la joie de la fête, qui fut bientôt changée en deuil & en lamentations. On ne sçauroit exprimer l'horreur que la vue de ce triste objet excita contre le tyran, dont la monstrueuse barbarie avoit produit un crime si horrible & si inoui. On exposa aux yeux du peuple cet abominable présent. Il y produisit le même effet que sur la cour, qui avoit eu la première ce triste spectacle. On courut aux armes, & on ne songea qu'à empêcher ce monstre de jamais remonter sur le trône. On forma une armée, dont le commandement fut donné à Marsyas, que la Reine avoit nommé Général, & l'on prit toutes les précautions possibles pour la défense du païs.

Ptolémée Physcon, de son côté, assembla une armée considérable. Il se donna une bataille, où ce Prince défit les ennemis. Cléopâtre, réduite à une grande extrêmité par la perte de son armée, qui fut presque toute taillée en pieces dans la déroute, envoya demander du secours à Démétrius Nicator, roi de Syrie, qui avoit épousé la fille aînée qu'elle avoit eue de Ptolémée Philométor, & lui promit la couronne d'Égypte pour sa récompense. Démétrius accepta, sans balancer, cette proposition, vint avec toutes ses troupes, & forma le siege de Péluse. Mais, il fut bientôt obligé de l'abandonner, pour aller réduire ses propres sujets. Cléopâtre, destituée du secours qu'elle en avoit attendu, mit tous ses trésors sur des vaisseaux, & se réfugia auprès de Cléopâtre sa fille, reine de Syrie, vers l'an 128 avant J. C.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (a) fille de Ptolémée Philométor & de Cléopâtre, fut d'abord mariée à Alexandre Bala. Son pere la conduisit lui-même

(a) Appian. p. 132. Just. L. XXXVI. c. 1. L. XXXIX. c. 1, 2. Maccab. L. I. c. 10. v. 51. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. V. p. 176, 178, 189. *& suiv.*

jusqu'à Ptolémaïde, où se célébra le mariage, l'an 150 avant J. C. Quatre ans après, il la lui ôta pour la donner à Démétrius Nicator.

Ce Prince, dans la suite, ayant été pris & retenu par les Parthes, Cléopâtre se renferma avec ses enfans dans Séleucie, où plusieurs des soldats de Tryphon vinrent se jetter dans son parti. Mais, ces désertions ne grossissoient pas pourtant assez son parti pour la mettre en état de se soûtenir par elle-même. Elle craignoit aussi que le peuple de Séleucie ne la livrât à Tryphon, plutôt que de soûtenir un siege pour l'amour d'elle. Elle fit donc proposer à Antiochus Sidète, frere de Démétrius, de s'unir avec elle, & promit en ce cas de l'épouser, & de lui procurer la couronne. Car, quand elle apprit que Démétrius avoit épousé Rhodogune, elle en fut si outrée qu'elle ne garda plus de mesures, & résolut de chercher de l'appui par un nouveau mariage. Ses enfans étoient encore trop jeunes pour soûtenir le poids d'une couronne chancelante, & elle n'étoit pas de caractère à respecter beaucoup leurs droits. Comme donc Antiochus Sidète étoit, après eux, le plus proche héritier de la couronne, elle se fixa à lui, & le prit pour mari.

Mais, après la mort de ce Prince, elle revint à Démétrius Nicator, qui avoit été relâché par les Parthes, après avoir épousé Rhodogune, fille du Roi de cette nation. Alexandre Zébina, imposteur, qui se disoit fils d'Alexandre Bala, vint disputer la couronne de Syrie à Démétrius Nicator. Une bataille en décida. Démétrius Nicator y fut entièrement défait, & s'enfuit à Ptolémaïde, où étoit Cléopâtre sa femme. Elle, qui avoit toujours sur le cœur son mariage avec Rhodogune chez les Parthes, prit cette occasion de s'en venger, & lui fit fermer les portes de la ville. Démétrius Nicator fut obligé de s'enfuir à Tyr, où il fut tué. Après sa mort, Cléopâtre conserva une partie du royaume ; & Alexandre Zébina eut tout le reste. Mais, l'aîné des enfans, que Cléopâtre avoit eus de Démétrius, songea à monter sur le trône de son pere, & se fit en effet déclarer Roi. Cléopâtre ambitieuse vouloit regner elle-même, & trouvoit fort mauvais que son fils voulût s'établir à son préjudice. Elle avoit aussi lieu de craindre qu'il ne lui prît envie de venger la mort de son pere, dont on sçavoit fort bien qu'elle avoit été cause. Elle le tua de ses propres mains, en lui enfonçant un poignard dans le sein.

Cléopâtre, après avoir tué son fils aîné, crut qu'il étoit de son intérêt de faire un roi titulaire, sous le nom de qui elle pût cacher l'autorité qu'elle vouloit se conserver toute entière. Elle sentoit bien que des peuples guerriers, accoûtumés à être gouvernés par des rois, regarderoient toujours le trône comme vacant, pendant qu'il ne seroit rempli que par une princesse, & qu'ils ne manqueroient pas de l'offrir au premier

prince qui se présenteroit. Elle fit donc revenir son autre fils Antiochus Grypus d'Athènes, où elle l'avoit envoyé pour son éducation, & le fit déclarer Roi dès qu'il fut arrivé; mais, ce n'étoit qu'un vain titre. Elle ne lui donnoit aucune part aux affaires; & comme ce Prince étoit fort jeune, n'ayant pas plus de vingt ans, il la laissa gouverner assez patiemment pendant quelque tems. Mais, ensuite, il voulut commencer à gouverner par lui-même.

L'ambitieuse Cléopâtre, qui voyoit par-là diminuer son pouvoir & éclipser sa grandeur, ne put le souffrir. Pour se rendre de nouveau maîtresse absolue de tout le gouvernement de la Syrie, elle résolut de se défaire d'Antiochus Grypus comme elle avoit déjà fait de son frere; & de donner la couronne à un autre fils qu'elle avoit eu d'Antiochus Sidète, sous qui, parce qu'il étoit en bas-âge, elle espéroit d'avoir encore longtems l'autorité royale entre les mains, & de prendre des mesures justes pour s'y établir si bien, qu'elle lui resteroit toute sa vie. Cette méchante femme prépara pour cet effet une coupe empoisonnée, qu'elle présenta un jour à Antiochus Grypus, comme il rentroit fort échauffé de quelque exercice qu'il venoit de faire. Mais, ce Prince, ayant été informé de son dessein, la pria d'abord, comme par honnêteté pour sa mere, & la pressa même de prendre cette coupe pour elle-même; & sur le refus constant qu'elle en fit, ayant fait paroître quelques témoins, il lui fit entendre que le seul moyen qui lui restoit de se purger du soupçon qu'on formoit contr'elle, étoit de boire la liqueur qu'elle lui avoit offerte. Cette malheureuse Princesse, qui se voyoit sans issue & sans ressource, avala la coupe. Le poison fit son effet sur le champ, & délivra la Syrie de ce monstre, qui par ses crimes inouis avoit été si longtems le fléau de cet État.

Elle avoit été femme de trois rois de Syrie, & elle fut mere de quatre. Elle avoit causé la mort de deux de ses maris; & pour ses enfans, elle en tua un de sa propre main, & vouloit se défaire aussi d'Antiochus Grypus par le poison, qu'il lui fit avaler à elle-même, l'an 118 avant l'Ére Chrétienne.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) sœur de la précédente, fut mariée à son oncle Ptolémée Physcon, qui l'avoit auparavant déshonorée. Ce Prince, pour contracter ce mariage, répudia Cléopâtre sa propre sœur, qu'il avoit épousée après la mort de son premier mari Ptolémée Philométor. Cette dernière étoit mere de celle qui fait le sujet de cet article.

Ptolémée Physcon laissa en mourant deux fils, qu'il avoit eus de Cléopâtre; sçavoir, Ptolémée Lathyre qui étoit l'aîné, & Ale-

(*a*) Just. L. XXXIX. c. 3, 4. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 452. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. V, pag. 206, 213. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 195.

xandre. Par son testament, il avoit donné le royaume d'Égypte à Cléopâtre & à celui de ses deux fils, qu'elle choisiroit elle-même. Cléopâtre, croyant qu'Alexandre seroit le plus complaisant, se déterminoit à le prendre; mais, le peuple ne voulut pas souffrir qu'on fît perdre à l'autre son droit d'aînesse, & obligea la Reine à le faire revenir de Cypre, où elle l'avoit fait reléguer par son pere, & à l'associer avec elle à la couronne. Mais, avant qu'on lui fît prendre possession du trône à Memphis, selon la coûtume, elle l'obligea de répudier Cléopâtre sa sœur aînée, qu'il aimoit beaucoup, & de prendre Sélène sa cadette, pour laquelle il n'avoit nulle inclination.

Cette Princesse, dont le cœur n'étoit susceptible que d'ambition, étoit si occupée du désir de régner, qu'elle ne songeoit qu'aux moyens de se soûtenir en Égypte, & d'y retenir entre ses mains l'autorité absolue pendant toute sa vie. Pour se mieux affermir, elle donna le royaume de Cypre à Alexandre son cadet, afin de tirer de lui l'assistance dont elle auroit besoin, si jamais Ptolémée Lathyre vouloit lui disputer l'autorité qu'elle avoit résolu de garder.

Les Samaritains, assiégés par deux des fils de Jean Hyrcan, envoyerent demander du secours à Ptolémée Lathyre, l'an 109 avant Jesus-Christ. Ce Prince leur accorda six mille hommes contre l'avis de sa mere Cléopâtre. Comme elle avoit deux Juifs pour favoris, pour ministres & pour généraux, Chelcias & Ananias, tous deux fils d'Onias, qui avoit bâti le temple d'Égypte; ces deux ministres, qui la gouvernoient entièrement, la portoient à favoriser la nation, & par égard pour eux, elle ne vouloit rien faire qui fût préjudiciable aux Juifs. Peu s'en fallut qu'elle ne déposât Ptolémée Lathyre, pour s'être engagé dans cette guerre sans son consentement, & même contre sa volonté. Elle porta si loin le ressentiment, qu'elle eut de cette atteinte & de quelques autres pareilles, qu'il avoit données à son autorité, qu'elle lui enleva sa femme Sélène, dont il avoit déjà deux fils, & l'obligea lui-même à sortir d'Égypte. Voici comment elle s'y prit. Ayant fait blesser quelques-uns de ses Eunuques favoris, elle les produisit dans une assemblée du peuple à Alexandrie, & dit que c'étoit son fils Ptolémée Lathyre, qui les avoit ainsi maltraités, pour avoir voulu la défendre contre sa violence. Elle anima si fort le peuple par cette fiction pleine de noirceur, qui lui persuada qu'on avoit voulu la tuer, que d'abord il se fit un soulevement général contre Ptolémée Lathyre; & on l'auroit mis en pièces, s'il ne s'étoit sauvé au port dans un vaisseau qui mit sur le champ à la voile. Cléopâtre aussitôt fit venir Alexandre son cadet, à qui elle avoit fait donner le royaume de Cypre, & le fit roi d'Égypte à la place de son frere, qu'elle obligea de se contenter de celui de Cypre que l'autre laissoit.

Cette Princesse, ayant appris que Ptolémée Lathyre travailloit à faire la conquête de la Judée & de la Phénicie, & craignant que cela ne le mît en état d'entrer en Égypte & de la détrôner, crut devoir arrêter les progrès qu'il y faisoit. Elle leva pour cet effet une armée, & en donna le commandement à Chelcias & à Ananias; elle équipa en même tems une flotte pour transporter ses troupes, & s'embarquant elle-même, elle vint débarquer en Phénicie. Elle avoit apporté avec elle une grosse somme d'argent & ses plus riches joyaux. Voulant les mettre à couvert en cas de malheur, elle choisit l'isle de Cos, & y envoya en même tems son petit-fils Alexandre, fils de celui qui regnoit conjointement avec elle.

L'arrivée de Cléopâtre fit d'abord lever à Ptolémée Lathyre le siege de Ptolémaïde qu'il faisoit depuis long-tems. Elle détacha Chelcias avec une partie de l'armée pour le poursuivre, & avec l'autre que commandoit Ananias, elle forma elle-même le siege de Ptolémaïde; & elle le poussa si vigoureusement, qu'elle prit la ville. Dès qu'elle y fut entrée, Alexandre, roi des Juifs, l'y vint trouver, & lui apporta de riches présens pour gagner ses bonnes graces. Mais, ce qui lui servit le plus à y réussir, fut sa haine pour Ptolémée Lathyre son fils; il n'eut pas besoin d'autre recommandation pour être bien reçu. Quelques personnes de la cour de Cléopâtre lui firent remarquer la belle occasion qu'elle avoit en main, de se rendre maîtresse de la Judée & de tous les états d'Alexandre, en se saisissant de sa personne; ils l'en pressoient même, & sans Ananias elle l'auroit fait.

L'année suivante, elle revint en Égypte. Apprenant à son retour à Alexandrie, que Ptolémée Lathyre entroit en traité à Damas avec Antiochus de Cyzique, & qu'avec le secours qu'il espéroit en tirer, il se disposoit à faire une nouvelle tentative pour recouvrer la couronne d'Égypte; cette Reine, pour faire diversion, donna en mariage à Antiochus Grypus, Sélène sa fille, qu'elle avoit ôtée à Ptolémée Lathyre, & lui envoya en même-tems bon nombre de troupes & de grosses sommes d'argent, pour le mettre en état d'attaquer vigoureusement son frere le Cyzicénien. La chose réussit comme elle l'avoit projettée.

Cependant, Alexandre, frappé de la cruauté barbare avec laquelle Cléopâtre persécutoit son frere Ptolémée Lathyre, sur tout en lui ôtant sa femme pour la donner à son ennemi, & remarquant d'ailleurs que les crimes ne lui coûtoient rien, lorsqu'il s'agissoit de contenter son ambition, ne se crut pas en sûreté auprès d'elle, & prit le parti d'abandonner la couronne & de se retirer, aimant mieux vivre tranquille & sans crainte en exil, que de regner avec une si méchante & si cruelle mere, avec qui sa vie étoit continuellement en danger. Il fallut bien des sollicitations pour l'engager à revenir; car, le peu-

ple ne vouloit pas abſolument qu'elle régnât ſeule, quoiqu'on vît bien qu'elle n'accordoit à ſon fils que le nom de Roi; que depuis la mort de Ptolémée Phyſcon, elle avoit toujours eu l'autorité royale toute entière; & que la véritable cauſe de la diſgrace de Ptolémée Lathyre, qui lui avoit coûté ſa couronne & ſa femme, étoit d'avoir oſé faire quelque choſe ſans elle.

Cette Princeſſe, ne pouvant plus ſupporter d'aſſocié à l'autorité royale, n'y ſouffrir que ſon fils Alexandre partageât avec elle l'honneur de trône, réſolut de ſe défaire de lui pour regner déſormais ſeule. Ce Prince, qui en fut averti, la prévint, & la fit mourir, l'an 89 avant Jeſus-Chriſt. C'étoit un monſtre que cette femme, qui n'avoit épargné ni ſa mere, ni ſes fils, ni ſes filles, & qui avoit tout ſacrifié au déſir ambitieux de régner. Elle fut ainſi punie de ſes crimes, mais par un autre crime qui égaloit les ſiens.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (a) fille de la précédente & de Ptolémée Phyſcon, fut d'abord mariée à ſon frere Ptolémée Lathyre. Mais, ayant été répudiée à la ſollicitation de leur mere commune, elle ſe donna à Antiochus de Cyzique, & lui apporta en dot une armée pour s'en ſervir contre ſon frere Antiochus Grypus, avec qui il étoit en guerre. Ce dernier, étant venu aſſiéger la ville d'Antioche, où étoit alors Cléopâtre, prit cette ville. Tryphène ſa femme lui demanda inſtamment de lui mettre Cléopâtre ſa priſonnière entre les mains. Quoique ſa ſœur de pere & de mere, elle étoit ſi exceſſivement indignée de ce qu'elle avoit épouſé leur ennemi, & lui avoit donné une armée contr'eux, qu'elle vouloit lui ôter la vie. Cléopâtre s'étoit miſe ſous la protection d'un ſanctuaire regardé comme inviolable; c'étoit un des temples d'Antioche. Tryphène envoya des ſoldats dans ce temple, qui ne purent l'arracher autrement de l'autel, qu'en lui coupant les mains dont elle le tenoit embraſſé. Cléopâtre expira en prononçant mille exécrations contre les parricides auteurs de ſa mort, & recommandant au dieu, ſous les yeux de qui cette barbare cruauté avoit été exercée, le ſoin d'en tirer vengeance.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, fille de Ptolémée Lathyre. *Voyez* Bérénice.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (b) fille de Ptolémée Aulete, n'avoit que dix-ſept ans, lorſque ſon pere mourut l'an 51 avant Jeſus-Chriſt. Par le teſtament de ce Prince, le royaume d'Égypte lui fut donné, à condition

(a) Juſt. L. XXXIX. c. 3. Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. pag. 213. *& ſuiv.*

(b) Vell. Paterc. L. II. c. 85, 87. Appian. p. 158, 484, 671. *& ſeq.* Plut. Tom. I. p. 926. *& ſeq.* Flor. L. IV. c. 2, 3, 11. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 418. *& ſuiv.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 520. *& ſuiv.* T. VIII. pag. 125, 302. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 341, 352. Tom. VII. p. 169, 170, 275, 276. T. IX. p. 163. *& ſuiv.* T. XVI. p. 403, 404. T. XXI. p. 242, 357, 425, 426.

qu'elle épouſeroit l'aîné de ſes deux freres, & qu'ils regneroient enſemble. Comme ce Prince étoit encore mineur, il fut mis ſous la tutele de deux miniſtres, qui, apparemment pour ſe rendre ſeuls maîtres des affaires, ôterent à Cléopâtre, ſous le nom du Roi, la part de la ſouveraineté, que le teſtament de Ptolémée Aulete lui avoit laiſſée. Maltraitée de la ſorte, elle alla en Syrie & en Paleſtine pour y lever des troupes, & pour faire valoir ſes droits à main armée.

Ce fut dans cette conjoncture de la guerre entre le frere & la ſœur, que Céſar arriva en Égypte. Il s'appliqua à prendre connoiſſance de leur différend; mais, ce fut avec une hauteur qui déplut infiniment aux Égyptiens. Il ordonna à Cléopâtre & à ſon frere, qu'ils euſſent à licentier leurs armées, & à venir plaider devant lui leur cauſe, pour recevoir enſuite la ſentence qu'il prononceroit entr'eux. Cléopâtre, qui connoiſſoit le foible de Céſar, crut que ſa préſence ſeroit l'avocat le plus perſuaſif, qu'elle pourroit employer auprès de ſon juge. Elle lui fit dire qu'elle s'appercevoit que ceux qui étoient chargés de ſon affaire, la trahiſſoient, & demanda qu'il lui fût permis de comparoître en perſonne. Plutarque dit que ce fut Céſar qui la preſſa de venir elle-même plaider ſa cauſe.

Cette Princeſſe ne prit avec elle de tous ſes amis, que le ſeul Apollodore de Sicile, ſe jetta dans un petit bateau, & arriva au pied des murailles du château d'Alexandrie, qu'il étoit tout-à-fait nuit cloſe. Voyant qu'il n'y avoit aucun moyen d'entrer ſans être connue, elle s'aviſa de ce ſtratagême. Elle s'étendit au milieu d'un paquet de hardes; Apollodore le couvrit d'une enveloppe, le lia enſuite avec une courroie, le chargea ſur ſon cou, & le porta de cette manière par la porte du château dans l'appartement de Céſar, à qui cette ruſe ne déplut pas. La première vue d'une ſi belle perſonne fit ſur lui tout l'effet qu'elle avoit ſouhaité. Car, il ordonna que Cléopâtre & Ptolémée regneroient conjointement en Égypte, comme le portoit le teſtament de leur pere; & que Ptolémée le cadet & Arſinoë la cadette regneroient en Cypre.

Céſar eut de Cléopâtre un fils, qui fut nommé Céſarion. Son attachement pour cette Princeſſe le retint en Égypte beaucoup plus long-tems que ſes affaires ne le demandoient. Il paſſoit les nuits entières en feſtins avec Cléopâtre. S'étant embarqué avec elle ſur le Nil, il parcourut tout le païs, avec une nombreuſe flotte, & auroit pénétré juſque dans l'Éthiopie, ſi ſon armée n'eût refuſé de le ſuivre. Il avoit réſolu de l'amener à Rome & de l'épouſer; & ſon deſſein étoit de faire paſſer dans l'aſſemblée du peuple une loi, par laquelle il ſeroit permis aux citoyens Romains d'épouſer telles & autant de femmes qu'il leur plairoit.

Pendant la minorité de ſon frere, Cléopâtre eut toute l'auto-

rité entre les mains. Quand il fut arrivé à l'âge de quinze ans, qui étoit le tems où, selon les loix du païs, il devoit gouverner par lui-même, & prendre sa part de l'autorité royale, elle l'empoisonna, & demeura seule reine d'Égypte. Cependant, César ayant été tué à Rome, Cléopâtre se déclara sans hésiter pour les Triumvirs. Elle donna à Alliénus, lieutenant du consul Dolabella, quatre légions, qui étoient les restes des armées de Pompée & de Crassus, & qui faisoient partie des troupes que César lui avoit laissées pour la garde de l'Égypte. Elle avoit aussi une flotte toute prête à faire voile; mais, la tempête l'empêcha de partir. Cassius se rendit maître de ces quatre légions. Cléopâtre, sollicitée plusieurs fois par Cassius de lui donner du secours, le refusa constamment. Elle partit quelque tems après avec une flotte nombreuse pour aller secourir M. Antoine & Octavien. Une rude tempête lui fit périr beaucoup de vaisseaux, & une maladie qui lui survint, l'obligea de retourner en Égypte.

M. Antoine, après la défaite de Cassius & de Brutus à la bataille de Philippes, étant passé en Asie, pour y établir l'autorité du Triumvirat, cita Cléopâtre devant lui pour répondre de quelques griefs imputés à ses gouverneurs de Phénicie. Cette Princesse, sûre de ses charmes par l'épreuve qu'elle en avoit déjà faite si heureusement auprès de César, espéra qu'elle pourroit aussi captiver M. Antoine très-facilement; d'autant plus même que le premier ne l'avoit connue que fort jeune encore, & lorsqu'elle n'avoit aucune expérience du monde; au lieu qu'elle alloit paroître devant M. Antoine, dans un âge où les femmes joignent à la fleur de leur beauté, toute la force de l'esprit pour manier & conduire les plus grandes affaires. Cléopâtre avoit alors plus de vingt-cinq ans. Elle fit donc provision de présens très-riches, de grosses sommes d'argent, & sur tout d'habits & d'ornemens très-magnifiques; & mettant plus encore ses espérances en elle-même, dans ses attraits & dans les graces de sa personne, plus puissantes que toutes les parures & que l'or même, elle se mit en chemin.

Sur sa route elle reçut plusieurs lettres de M. Antoine qui étoit à Tarse, & de ses amis qui la pressoient de hâter son voyage; mais, elle ne fit que rire de tous ces empressemens, & n'en fit pas plus grande diligence. Après avoir traversé la mer de Pamphylie, elle entra dans le Cydnus, & remontant ce fleuve vint aborder à Tarse. On ne vit jamais d'équipage plus galant ni plus superbe que le sien. La pouppe de son vaisseau étoit toute éclatante d'or, les voiles de pourpre, & les rames garnies d'argent. Un pavillon d'un tissu d'or étoit dressé sur le tillac, sous lequel paroissoit cette Reine habillée en Vénus, & environnée des plus belles filles de sa cour, dont les unes représentoient les Néréïdes, les autres les Graces. Au lieu de trompettes,

on entendoit les flûtes, les hautbois, les violes, & d'autres instrumens semblables, qui jouoient des airs passionnés; & la cadence des avirons, qui étoient maniés en mesure, rendoit cette harmonie encore plus agréable. On brûloit sur le tillac des parfums, qui répandoient leur odeur bien loin sur les eaux du fleuve, & sur l'une & sur l'autre de ses rives couvertes d'une infinité de personnes, que la nouveauté de ce spectacle avoit attirées.

Dès qu'on sçut qu'elle arrivoit, tout le peuple de Tarse sortit audevant d'elle, jusques-là que M. Antoine, qui donnoit alors audience, vit son tribunal abandonné de tout le monde, sans qu'il restât personne auprès de lui que ses licteurs & ses domestiques. Il se répandit un bruit que c'étoit Vénus qui venoit en masque chez Bacchus pour le bien de l'Asie.

Elle ne fut pas plutôt descendue à terre, que M. Antoine l'envoya complimenter, & l'invita à souper. Mais, elle fit réponse à ses députés qu'elle souhaitoit de le régaler lui-même, & qu'elle l'attendoit dans les tentes qu'elle faisoit préparer sur les bords du fleuve. Il ne fit pas difficulté d'y aller, & il trouva des préparatifs d'une magnificence qu'on ne peut exprimer. Il admira sur tout la beauté des lustres qu'on avoit arrangés avec beaucoup d'art, & dont les illuminations faisoient un jour agréable au milieu de la nuit.

M. Antoine l'invita à son tour pour le lendemain. Quelques efforts qu'il eût faits pour l'emporter sur elle, il s'avoua vaincu, soit pour la somptuosité, soit pour l'ordonnance du repas; & il fut le premier à railler sur la mesquinerie & la grossièreté du sien, en comparaison de la richesse & de l'élégance de celui de Cléopâtre. La Reine, de son côté, voyant que les plaisanteries de M. Antoine n'avoit rien que de grossier, & sentoit plus l'homme de guerre, qu'un homme de cour, le paya en pareille monnoie, sans l'épargner, mais avec tant d'esprit & d'agrément qu'il ne s'en offensoit point.

Il ne fut presque point fait mention des griefs formés contre Cléopâtre, qui d'ailleurs étoient sans fondement. Elle saisit tellement M. Antoine par ses charmes, & se rendit si absolument maîtresse de son esprit, qu'il ne lui pouvoit rien refuser. Ce fut pour lors qu'à sa priere, il fit mourir Arsinoë sa sœur, qui s'étoit réfugiée à Milet, dans le temple de Diane comme dans un asyle assuré.

C'étoient tous les jours de nouvelles fêtes. Un nouveau repas enchérissoit toujours sur le précédent, & il semble qu'elle s'étudioit à se surpasser elle-même. M. Antoine, dans un festin qu'elle lui donnoit, étoit hors de lui-même à la vue des richesses étalées de toutes parts, & sur tout du grand nombre de coupes d'or, enrichies de pierreries, & travaillées par les plus habiles ouvriers. D'un air dédaigneux, elle dit que tout cela étoit peu de chose, & elle lui en fit présent. Le repas du lendemain fut encore plus superbe. M.

Antoine, à ſon ordinaire, y avoit amené avec lui bon nombre de convives, tous officiers de marque & de diſtinction. Elle leur donna tous les vaſes & toute la vaiſſelle d'or & d'argent dont le buffet étoit chargé.

Ce fut ſans doute dans un de ces feſtins qu'arriva ce que Pline, & après lui Macrobe, racontent. Cléopâtre plaiſantoit, ſelon ſa coûtume ſur les repas de M. Antoine, comme étant fort modiques & fort mal entendus. Piqué de la raillerie, il lui demanda, d'un ton un peu échauffé, ce qu'elle croyoit donc qu'on pût ajoûter à la magnificence de ſa table. Cléopâtre lui répondit froidement qu'en un ſeul ſouper elle dépenſoit un million. Il prétendit que c'étoit pure vanterie, que la choſe étoit impoſſible, & qu'elle n'en viendroit jamais à bout. On fit un pari, & Plancus fut pris pour arbitre. Le lendemain on ſe rendit au repas. Il étoit magnifique, mais n'avoit rien de ſi fort extraordinaire. M. Antoine ſupputoit la dépenſe, demandoit à quel prix chaque choſe pouvoit monter, & d'un air railleur, comme ſe tenant ſûr de la victoire, diſoit qu'on étoit encore bien éloigné d'un million. *Attendez*, dit la Reine, *ce n'eſt ici qu'un commencement, & je me fais forte de dépenſer moi ſeule le million.* On apporte une ſeconde table, &, ſelon l'ordre qu'elle en avoit donné, on ne ſervit deſſus qu'un ſeul vaſe plein de vinaigre. M. Antoine, ſurpris d'un appareil ſi nouveau, ne pouvoit deviner où tout cela tendoit. Cléopâtre avoit à ſes oreilles deux perles, les plus belles qu'on eût jamais vues; & dont chacune étoit eſtimée plus d'un million. Elle en tire une, la jette dans le vinaigre, & après l'avoir fait fondre l'avale. Elle ſe préparoit à en faire autant de l'autre; Plancus l'arrêta, & lui donnant gain de cauſe, déclara M. Antoine vaincu.

Celui-ci ſe laiſſa enſuite entraîner par Cléopâtre à Alexandrie, où ils paſſoient le tems dans les jeux, dans les amuſemens & dans les délices, ſe traitant l'un l'autre tous les jours avec des dépenſes exceſſives & incroyables. Cléopâtre, de peur que M. Antoine ne lui échappât, ne le perdoit jamais de vue, & ne le quittoit ni jour ni nuit, toujours occupée à le divertir & à le retenir dans ſes chaînes. Elle jouoit aux dez avec lui, elle chaſſoit avec lui, &, quand il faiſoit l'exercice des armes, elle étoit toujours préſente. Son unique attention étoit de l'amuſer agréablement, & de ne lui pas laiſſer le tems de ſentir le poids de l'ennui.

Un jour qu'il pêchoit à la ligne, & qu'il ne prenoit rien, il en étoit très-fâché, parce que la Reine étoit de la partie, & qu'il ne vouloit pas, en ſa préſence, paroître manquer d'adreſſe, ou de bonheur. Il s'aviſa donc de commander à des pêcheurs d'aller ſous l'eau, attacher ſecrétement à l'hameçon de ſa ligne quelques gros poiſſons de ceux qu'ils avoient pris auparavant. Cet ordre fut exécuté ſur le champ, & M. Antoine re-

tira deux ou trois fois sa ligne toujours chargée d'un gros poisson. Ce manège n'échappa pas à l'Égyptienne. Elle fit semblant d'être étonnée, & d'admirer ce bonheur de M. Antoine; mais, en secret, elle dit à ses amis ce qui s'étoit passé, & les invita à venir le lendemain être spectateurs d'une pareille plaisanterie. Ils n'y manquerent pas. Quand il furent tous montés dans des bateaux de pêcheurs, & que M. Antoine eut jetté sa ligne, elle commanda à un de ses gens de plonger promptement dans l'eau, de prévenir les plongeurs de M. Antoine, & d'aller accrocher à l'ameçon de sa ligne, quelque gros poisson salé, de ceux qu'on apportoit du royaume de Pont. Lorsque M. Antoine sentit que la ligne avoit sa charge, il la retira. A la vue de ce poisson salé, ce furent des éclats de rire tels qu'on peut se l'imaginer. Alors, Cléopâtre lui dit: *Mon Général, laissez-nous la ligne à nous autres, Rois ou Reines du Phare & du Canope; votre pêche, c'est de prendre des villes, des royaumes & des Rois.*

Cette Reine, au milieu des passions les plus violentes, & de l'enivrement des plaisirs, conservoit toujours du goût pour les belles lettres & pour les sciences. A la place de la fameuse Bibliotheque d'Alexandrie, qui avoit été brûlée quelques années auparavant, elle en établit une nouvelle, à l'augmentation de laquelle M. Antoine contribua beaucoup, lui ayant fait présent de la bibliotheque qui étoit à Pergame, où il se trouva plus de deux cens mille volumes. Elle n'amassoit pas des livres simplement pour la parure; elle en faisoit usage.

Comme elle se prétendoit femme légitime de M. Antoine, elle souffroit impatiemment de le voir marié avec Octavie, qu'elle regardoit comme sa rivale. Il fallut que M. Antoine, pour l'appaiser, lui fit de magnifiques présens. Il lui donna la Phénicie, la basse-Syrie, l'isle de Cypre, & une grande partie de la Cilicie. Il y ajoûta une partie de la Judée & de l'Arabie. Deux années se passerent pendant lesquelles M. Antoine fit plusieurs voyages à Rome, & entreprit quelques expéditions contre les Parthes & les Arméniens. De-là il passa dans la Phénicie, où Cléopâtre vint le joindre, avec des habits & beaucoup d'argent pour les soldats. Octavie, en même tems, étoit partie de Rome pour l'aller trouver, & elle étoit déjà arrivée à Athènes. Cléopâtre sentit bien qu'elle ne venoit que pour lui disputer le cœur de M. Antoine. Pour éviter ce danger, elle fit semblant de mourir d'amour pour M. Antoine, & atténuoit dans cette vue son corps, ne prenant que très-peu de nourriture. Toutes les fois qu'il entroit chez elle, il lui voyoit le regard surpris & étonné; & quand il en sortoit elle prenoit un air abattu & languissant. Souvent elle faisoit ensorte de paroître toute en larmes; & dans le moment même elle se hâtoit de les essuyer & de les ca-

cher, comme pour lui dérober sa foiblesse & son désordre. M. Antoine, qui ne craignoit rien tant que de causer le moindre déplaisir à Cléopâtre, écrivit des lettres à Octavie, pour lui ordonner de l'attendre à Athènes, & de ne pas passer outre, jusqu'à son retour d'une expédition qu'il alloit faire contre les Medes.

Cependant, il n'y avoit point d'artifices que Cléopâtre n'employât pour retenir M. Antoine dans ses liens. Larmes, caresses, reproches, menaces, tout étoit mis en usage. Elle avoit gagné à force de présens, tous ceux qui approchoient de M. Antoine, & qui avoient le plus sa confiance. Ces flatteurs lui représentoient avec force qu'il y auroit de la dureté & de l'inhumanité d'abandonner Cléopâtre dans le triste état où elle se trouvoit, & que ce seroit faire mourir cette infortunée Princesse, qui n'aimoit que lui, & ne vivoit que pour lui. Ils amollirent & fondirent si bien le cœur de M. Antoine, que de peur que Cléopâtre ne se fît mourir, il retourna promptement à Alexandrie, & remit les Medes au printems.

Il eut bien de la peine, quand le printems fut arrivé, à quitter l'Égypte & à s'éloigner de sa chere Cléopâtre. Elle consentit à l'accompagner jusqu'au bord de l'Euphrate. Après son expédition, il se hâta de retourner à Alexandrie; & comme Cléopâtre & lui passoient les jours & les nuits dans les festins, cette vaine Princesse, dans un de ces repas, voyant M. Antoine plein de vin, osa bien lui demander l'empire Romain, & il n'eut point de honte de le lui promettre. Avant que de quitter l'Égypte, il voulut faire la cérémonie du couronnement de Cléopâtre & de tous ses enfans. Chacun ayant pris la place qui lui étoit destinée, le héraut, par le commandement de M. Antoine, & en la présence de tout le peuple à qui on avoit ouvert les portes du palais, proclama Cléopâtre reine d'Égypte, de Cypre, de Libye & de la Célésyrie, conjointement avec son fils Césarion. Il proclama ensuite les autres Princes, Rois des Rois.

Cléopâtre suivit depuis M. Antoine dans son expédition contre Auguste. Quand ils furent arrivés à Éphèse, les amis de M. Antoine lui conseilloient de renvoyer cette Princesse à Alexandrie, jusqu'à ce qu'on vît quelle tournure prendroient les évenemens de la guerre. Mais, Cléopâtre, craignant que M. Antoine ne s'accommodât avec Auguste, gagna un de ses principaux amis à force d'argent, & le porta à parler en sa faveur à M. Antoine, & à lui représenter qu'il n'étoit, ni juste d'éloigner de cette guerre, une Princesse qui y contribuoit si fort de son côté, ni utile pour son parti, parce que son départ décourageroit les Égyptiens, qui faisoient la plus grande partie de ses forces maritimes. M. Antoine ne résista point à des remontrances, qui flattoient en même tems son amour propre & sa passion.

D'Éphèse il se rendit avec

Cléopâtre à Samos, où étoit le rendez-vous de la plûpart de leurs troupes, & où ils passerent le tems dans la bonne chere & dans les plaisirs. Les magnificences n'y furent guere moindres qu'à Alexandrie. Les Rois, qui étoient à leur suite, s'épuiserent, pour leur plaire, par des dépenses extraordinaires, & déployerent dans leurs festins un luxe excessif. De Samos, on vint à Athènes, où l'on passa plusieurs jours dans de semblables débauches. Cléopâtre n'épargna rien pour obtenir des Athéniens les mêmes marques d'affection & d'estime, qu'Octavie en avoit reçues pendant son séjour dans cette ville. Mais, quoiqu'elle pût faire, elle n'en put arracher que des civilités contraintes, qui se terminerent à une vaine députation, que M. Antoine exigea des Athéniens, & de laquelle il voulut être le chef lui-même en qualité de bourgeois d'Athènes.

D'Athènes on retourna à Samos, où toute la flotte étoit assemblée. Rien n'égaloit la magnificence de la galère de Cléopâtre, toute brillante d'or, avec des voiles de pourpre, ses flammes & ses banderoles se jouant au gré du vent, pendant, que les trompettes & les autres instrumens de guerre faisoient entendre des airs d'allégresse & de triomphe. M. Antoine la suivoit de près dans une galère qui n'étoit guere moins ornée. Cette Reine, enivrée de sa fortune & de sa grandeur, & n'écoutant que son ambition effrénée, menaçoit follement le Capitole d'une ruine prochaine, & se pré-paroit avec sa troupe infame d'Eunuques à détruire pour toujours l'empire Romain.

Cependant, les plus braves & les plus expérimentés officiers de M. Antoine lui conseilloient de ne point hazarder un combat naval, & de renvoyer Cléopâtre en Égypte. Mais, il y avoit longtems qu'il n'étoit plus susceptible d'un bon conseil, ne faisant que ce qui plaisoit à Cléopâtre. Cette orgueilleuse Princesse, qui ne jugeoit des choses que par l'extérieur, croyoit que sa flotte étoit invincible, & que les vaisseaux d'Auguste n'en pourroient approcher sans se briser. D'ailleurs, elle sentoit bien qu'en cas de malheur il lui seroit plus aisé de se sauver sur ses vaisseaux que par terre. Son avis prévalut donc sur celui de tous les Généraux.

La bataille se donna le second jour de Septembre à l'embouchure du golfe d'Ambracie, près de la ville d'Actium, à la vue des armées de terre, dont l'une étoit rangée en bataille sur la côte du nord, & l'autre sur celle du midi de ce détroit, attendant le succès du combat. Il fut douteux pendant quelque tems, & parut aussi favorable à M. Antoine qu'à Auguste, jusqu'à la retraite de Cléopâtre. Cette Reine, effrayée du bruit du combat, où tout étoit terrible pour une femme, prit la fuite lorsqu'il n'y avoit aucun danger pour elle, & entraîna avec elle toute son escadre Égyptienne, qui étoit de soixante vaisseaux de haut bord, avec lesquels elle fit voile du côté du Péloponnèse. M.

Antoine qui la vit fuir, oubliant tout, & s'oubliant lui-même, la ſuivit précipitamment, & céda à Auguſte une victoire qu'il lui avoit très-bien diſputée juſques-là.

On arriva à Ténare, d'où Cléopâtre prit la route d'Alexandrie. En approchant du port, elle craignit, ſi l'on apprenoit ſon malheur, qu'on ne lui en refuſât l'entrée. Elle fit couronner ſes vaiſſeaux, comme ſi elle fût revenue victorieuſe. A peine y futelle entrée qu'elle fit mourir tous les Grands de ſon royaume, qui lui étoient ſuſpects, de peur que, lorſqu'on ſçauroit ſa défaite, ils n'excitaſſent des ſéditions contre elle. M. Antoine la trouva dans ces ſanglantes exécutions.

Elle forma bien-tôt après, un autre deſſein bien extraordinaire. pour éviter de tomber entre les mains d'Auguſte; elle ſongeoit à faire tranſporter ſes vaiſſeaux de la mer Méditerranée dans la mer Rouge, par l'iſthme qui n'a que trente lieues de largeur, & à mettre enſuite tous ſes tréſors dans ces vaiſſeaux, & dans les autres qu'elle avoit déjà ſur cette mer. Mais, les Arabes qui demeuroient ſur cette côte, ayant brûlé tous les vaiſſeaux qu'elle y avoit, elle fut obligée d'abandonner ce deſſein.

Changeant donc de réſolution, elle ne ſongea plus qu'à gagner Auguſte, qu'elle regardoit comme ſon vainqueur, & à lui faire un ſacrifice de M. Antoine, que ſes malheurs lui avoient rendu indifférent. Tel étoit l'eſprit de cette Princeſſe. Quoiqu'elle aimât juſqu'à la fureur, elle avoit encore plus d'ambition que d'amour; & la couronne lui étant plus chere que ſon mari, elle ſongeoit à la conſerver au prix de la vie de M. Antoine. Mais, lui cachant ſes ſentimens, elle lui perſuada d'envoyer des ambaſſadeurs à Auguſte, pour négocier avec lui un traité de paix. Elle joignit ſes ambaſſadeurs à ceux de M. Antoine, mais leur ordonna de traiter pour elle en particulier. Auguſte ne voulut point voir les ambaſſadeurs de M. Antoine; il renvoya ceux de Cléopâtre avec une réponſe favorable.

Cependant, cette Reine, qui prévoyoit ce qui pourroit arriver, ramaſſoit toutes ſortes de poiſons; & pour éprouver ceux qui faiſoient mourir avec le moins de douleur, elle faiſoit l'eſſai de leur vertu & de leur force ſur les criminels condamnés à mort, qui étoient gardés dans les priſons. Ayant vu, par ces expériences, que les poiſons qui étoient forts, faiſoient mourir promptement, mais dans de grandes douleurs; & que ceux qui étoient doux, cauſoient une mort tranquille, mais lente; elle eſſaya des morſures des bêtes venimeuſes, & fit appliquer en ſa préſence ſur diverſes perſonnes, différentes ſortes de ſerpens. Tous les jours, elle faiſoit de ces épreuves. Enfin, elle trouva que l'aſpic étoit le ſeul qui ne cauſoit ni convulſions ni tranchées, & qui, précipitant ſeulement dans une peſanteur & dans un aſſoupiſſement accompagnés d'une petite moiteur au viſage, & d'un amortiſſement de tous les ſens, étei-

gnoit doucement la vie, de sorte que ceux qui étoient en cet état, se fâchoient quand on les réveilloit, ou qu'on vouloit les lever, de même que ceux qui sont profondément endormis. Ce fut-là le poison auquel elle se fixa.

Pour dissiper les soupçons & les sujets de plainte de M. Antoine, elle se mit à le caresser encore plus que de coûtume, de sorte que n'ayant célébré le jour de sa propre naissance qu'avec peu de solemnité, & convenablement à l'état présent de sa fortune, elle célébra celui de la naissance de M. Antoine avec un éclat & une magnificence au-dessus de tout ce qu'elle avoit fait auparavant; jusques-là que plusieurs des conviés, qui étoient venus pauvres à ce festin, s'en retournerent riches.

Cléopâtre avoit fait bâtir à côté du temple d'Isis, des tombeaux & des salles superbes, tant par leur beauté & par leur magnificence, que par leur élévation, Elle y fit porter tous ses meubles les plus précieux, l'or, l'argent, les pierreries, l'ébène, l'ivoire, & quantité de parfums & de bois aromatiques, comme si elle eût eu dessein d'en faire un bûcher, sur lequel elle eût voulu se consumer avec tous ses trésors. Auguste, allarmé pour toutes ses richesses, & craignant que réduite au désespoir, elle ne les fit brûler, lui dépêchoit tous les jours des gens, qui lui donnoient de grandes espérances d'un traitement plein de douceur & d'humanité; & cependant il s'approchoit de la ville à grandes journées.

M. Antoine, qui ignoroit les intrigues de Cléopâtre, se préparoit à une bonne défense; mais, l'amiral de cette Princesse baissa pavillon, lorsqu'il fut à portée de celui d'Auguste, & lui livra toute sa flotte. M. Antoine, plein de rage & de désespoir, courut au palais dans le dessein de se venger de Cléopâtre; mais, il ne la trouva point.

Cette artificieuse Princesse, qui avoit prévu ce qui arrriva, voulant se dérober à la colère de M. Antoine, s'étoit retirée dans le quartier où étoient les tombeaux des rois d'Égypte, qui étoit fortifié de bonnes murailles, & dont elle avoit fait fermer les portes. Elle fit dire à M. Antoine, que préférant une mort honorable à une honteuse captivité, elle s'étoit donné la mort au milieu des tombeaux de ses ancêtres, où elle avoit aussi choisi sa sépulture. M. Antoine, trop crédule, ne se donna pas le loisir d'examiner une nouvelle qui devoit lui être suspecte, après toutes les infidélités de Cléopâtre; & frappé de l'idée de sa mort, il passa tout d'un coup de l'excès de la colère dans les plus vifs transports de douleur, & ne songea plus qu'à la suivre dans le tombeau.

Déjà il s'étoit enfoncé son épée dans le corps, lorsqu'il voit arriver un officier des gardes de la Reine, qui lui venoit dire qu'elle étoit vivante. Il n'entendit pas plutôt prononcer le nom de Cléopâtre, qu'il revint de son évanouissement, & apprenant qu'elle étoit vivante, il souffrit qu'on

pansât

pansât sa blessure, & se fit ensuite porter à la forteresse où elle s'étoit enfermée. Cléopâtre ne permit point qu'on ouvrît les portes pour le faire entrer, dans la crainte de quelque surprise; mais, elle parut à une fenêtre haute, & jetta en bas des chaînes & des cordes. On y attacha M. Antoine, & Cléopâtre, aidée de deux femmes, qui étoient les seules qu'elle eût menées avec elle dans ce tombeau, le tira à elle. Jamais, spectacle ne fut plus touchant. M. Antoine, tout couvert de sang, & la mort peinte sur le visage, étoit guindé en haut, tournant ses yeux mourans vers Cléopâtre, & lui tendant ses foibles mains, comme pour la conjurer de recevoir ses derniers soupirs; & Cléopâtre, le visage tendu, & les bras roidis, tiroit les cordes avec grand effort, pendant que ceux d'en bas qui ne pouvoient l'aider autrement, l'encourageoient par leurs cris.

Quand elle l'eut tiré à elle, & qu'elle l'eut couché, elle déchira ses habits sur lui, se frappant le sein, se meurtrissant la poitrine; & lui essuyant le sang avec son visage collé sur le sien, elle l'appelloit son Prince, son Seigneur, son cher Époux. En faisant ces tristes exclamations, elle coupoit les cheveux de M. Antoine, suivant la superstition des payens, qui croyoient soulager par-là ceux qui mouroient d'une mort violente.

M. Antoine, ayant repris ses sens, & voyant l'affliction de Cléopâtre, lui dit, pour la consoler, qu'il mouroit heureux, puisqu'il mouroit entre ses bras. Cette Princesse demanda à Auguste la permission d'ensevelir M. Antoine, qui lui fut accordée sans peine. Elle n'épargna rien pour rendre sa sépulture magnifique, suivant la coûtume des Égyptiens. Elle fit embaumer son corps avec les parfums les plus précieux de l'Orient, & le plaça parmi les tombeaux des rois d'Égypte.

Auguste ne trouva pas à propos de voir Cléopâtre dans les premiers jours de son deuil; mais, lorsqu'il crut le pouvoir faire avec bienséance, il se fit introduire dans sa chambre, après lui en avoir demandé la permission, voulant par les égards qu'il avoit pour elle, lui cacher son dessein. Elle étoit couchée sur un petit lit dans un état fort simple & fort négligé. Quand il entra dans sa chambre, quoiqu'elle n'eût sur elle qu'une simple tunique, elle se leva promptement, & alla se jetter à ses genoux, horriblement défigurée, les cheveux en désordre, le visage effaré & sanglant, la voix tremblante, les yeux presque fondus à force de pleurer, & le sein couvert de meurtrissures & de plaies. Cependant, cette grace naturelle, & cette fierté que sa beauté lui inspiroit, n'étoient pas entièrement éteintes; & malgré le pitoyable état où elle étoit réduite, de ce fond même de tristesse & d'abattement, il en sortoit, comme d'un sombre nuage, des traits vifs & des espèces de rayons, qui éclatoient dans ses regards & dans tous les mouvemens de son visa-

ge. Quoique presque mourante, elle ne désespéroit pas d'inspirer encore de l'amour à ce jeune vainqueur, comme elle avoit fait autrefois à César & à M. Antoine.

La chambre où elle le reçut, étoit pleine des portraits de César. *Seigneur*, lui dit-elle, en lui montrant ces tableaux, *voilà les images de celui qui vous a adopté pour vous faire succéder à l'empire Romain, & à qui je suis redevable de ma couronne.* Puis, tirant de son sein les lettres qu'elle y avoit cachées: *Voilà aussi*, continua-t-elle, en les baisant, *les chers témoignages de son amour.* Elle en lut ensuite quelques-unes des plus tendres, accompagnant cette lecture de paroles touchantes & de regards passionnés. Mais, elle employa inutilement tout ces artifices; &, soit que ses charmes n'eussent plus le pouvoir qu'ils avoient eu dans sa jeunesse, ou que l'ambition fût la passion dominante d'Auguste, il ne parut point touché de sa vue ni de son entretien, se contentant de l'exhorter à avoir bon courage, & l'assurant de ses bonnes intentions. Elle s'apperçut bien de cette froideur, dont elle tira un mauvais augure; mais, dissimulant son chagrin, & changeant de discours, elle le remercia beaucoup de ses bonnes dispositions. Elle ajoûta qu'en revanche elle vouloit lui livrer tous les trésors des rois d'Égypte. Et en effet elle lui remit entre les mains un bordereau de tous ses meubles, de ses pierreries & de ses finances. Comme Séleucus, un de ses trésoriers, qui étoit présent, lui reprocha qu'elle n'avoit pas tout déclaré, & qu'elle cachoit & retenoit une partie de ce qu'elle avoit de plus précieux, outrée d'une telle insolence, elle lui donna plusieurs coups sur le visage. Puis, se tournant vers Auguste: » N'est-» ce pas une chose horrible, lui » dit-elle, que lorsque vous n'a-» vez pas dédaigné de me venir » voir, & que vous avez bien » voulu me consoler dans le triste » état où je me trouve, mes » propres domestiques viennent » m'accuser devant vous, sous » prétexte que j'aurai réservé » quelque bijou de femme, non » pour en orner une misérable » comme moi, mais pour en faire » un petit présent à Octavie votre » sœur, & à Livie votre épouse, » afin que leur protection attire » de votre part un traitement fa-» vorable à une infortunée Prin-» cesse? «

Auguste fut ravi de l'entendre parler ainsi, ne doutant point que ce ne fût l'amour de la vie, qui lui inspiroit ce langage. Il lui dit qu'elle pouvoit disposer à son gré des bijoux, qu'elle avoit retenus; & après l'avoir assurée qu'il la traiteroit avec plus de générosité & de magnificence qu'elle n'osoit l'espérer, il se retira, pensant l'avoir trompée, & c'étoit lui qui le fut. En effet, ne doutant point qu'Auguste n'eût dessein de la faire servir d'ornement à son triomphe, elle ne songea plus qu'à mourir pour éviter cette honte. Elle sçavoit bien qu'elle étoit observée par les gardes qu'on lui

avoit donnés, qui, sous prétexte de lui faire honneur, la suivoient par tout ; & que d'ailleurs le tems pressoit, le jour du départ d'Auguste approchant. Pour le tromper donc encore mieux, elle le fit prier qu'elle pût rendre ses derniers devoirs au tombeau de M. Antoine, & prendre congé de lui. Auguste lui ayant accordé cette permission, elle s'y rendit effectivement pour baigner ce tombeau de ses larmes, & pour assurer M. Antoine, à qui elle adressa son discours, comme si elle l'eût eu sous les yeux, qu'elle alloit bientôt lui donner une preuve certaine de son amour.

Après cette funeste protestation, qu'elle accompagna de ses pleurs & de ses soupirs, elle fit couvrir le tombeau de fleurs, & revint dans sa chambre. Puis elle se mit au bain, & du bain à la table, ayant ordonné qu'on lui servît un repas magnifique. Au lever de la table, elle écrivit un billet à Auguste, & ayant fait sortir tous ceux qui étoient dans sa chambre, excepté ses deux femmes, elle ferma la porte sur elle, se mit sur un lit de repos, & demanda une corbeille où il y avoit des figues, qu'un païsan venoit d'apporter. Elle la mit auprès d'elle, & un moment après, on la vit se coucher sur son lit, comme si elle se fût endormie. Mais, c'est que l'aspic, qui étoit caché parmi les fruits, l'ayant piquée au bras qu'elle lui avoit tendu, le venin avoit aussi-tôt gagné le cœur, & l'avoit tuée sans douleur, & sans qu'on s'en apperçût. Les gardes avoient ordre de ne rien laisser passer, qui ne fût visité exactement ; mais, ce païsan travesti, qui étoit un fidele serviteur de la Reine, joua si bien son personnage, & il parut si peu d'apparence de tromperie dans un panier de fruits, que les gardes le laisserent entrer. Ainsi, toute la prévoyance d'Auguste lui fut inutile.

Il ne douta point de la résolution de Cléopâtre, après avoir lu le billet qu'elle lui avoit écrit, pour le prier de permettre que son corps fût mis auprès de celui de M. Antoine dans un même tombeau ; & il dépêcha promptement deux officiers pour la prévenir. Mais, quelque diligence qu'ils pussent faire, ils la trouverent morte.

Cette Princesse étoit trop fiere & trop au-dessus du commun, pour souffrir qu'on la menât en triomphe, attachée au char du vainqueur. Déterminée à mourir, & par-là devenue capable des plus féroces résolutions, elle vit d'un œil sec & tranquille, couler dans ses veines le poison mortel de l'aspic.

Cléopâtre mourut à l'âge de trente-neuf ans, dont elle en avoit regné vingt-deux depuis la mort de son pere.

DIGRESSION

sur le portrait de Cléopâtre.

La beauté de cette Reine, considérée à part & en elle-même, n'étoit pas si incomparable ni si merveilleuse, qu'elle ravît d'abord en admiration ceux qui la voyoient. Mais, son commerce

avoit un attrait dont on ne pouvoit se défendre ; & sa beauté & sa bonne mine, accompagnées des charmes & des graces de sa conversation, & de toute la douceur & de la gentillesse qui peuvent orner le plus heureux naturel, laissoient dans le cœur & dans l'esprit un aiguillon qui piquoient jusqu'au vif. C'étoit d'ailleurs un plaisir infini de l'entendre seulement parler, tant il y avoit de douceur & d'harmonie dans le son de sa voix. Sa langue étoit comme un instrument à plusieurs cordes, qu'elle manioit facilement, & dont elle tiroit, comme elle vouloit, toutes sortes de sons & de langages.

Il y avoit peu de nations Barbares, à qui elle parlât par truchement ; mais, elle répondoit à la plûpart dans leur propre langue, aux Éthiopiens, aux Troglodytes, aux Hébreux, aux Arabes, aux Syriens, aux Medes, aux Parthes. Elle sçavoit encore plusieurs autres langues ; au lieu que les Rois, qui avoient regné avant elle en Égypte, avoient à peine pu apprendre l'Égyptien ; & quelques-uns d'entr'eux avoient même oublié le Macédonien, qui étoit leur langue naturelle.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*a*) fille de la précédente & de M. Antoine. Suidas, contre l'opinion généralement reçue, soûtient que César étoit son pere. M. Antoine érigea la Cyrénaïque en royaume en faveur de la jeune Cléopâtre. Ce fut M. Titius qui eut la commission de l'aller mettre en possession de ce nouveau royaume, où il fallut changer la forme de gouvernement, qu'on y suivoit auparavant.

Après la mort de son pere & de sa mere, Cléopâtre fut mariée par Auguste à Juba, roi de Mauritanie, vers l'an de Rome 725. Suétone donne à cette princesse le surnom de Selène, c'est-à-dire, Lune.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*b*) fille de Mithridate roi de Pont, fut donnée en mariage à Tigrane, roi d'Arménie. Mithridate, par ce mariage, voulut s'associer les Arméniens dans la guerre qu'il méditoit contre les Romains.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, (*c*) Κλεοπάτρα, courtisanne de l'empereur Claude, se laissa gagner pour se rendre délatrice contre l'impératrice Messaline.

CLÉOPATRE, *Cleopatra*, Κλεοπάτρα, (*d*) femme de Gessius Florus, gouverneur de Judée sous l'empire de Néron, fut complice de toutes les violences de son mari, & le soutint auprès de l'Empereur par le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de l'impératrice Poppée.

CLÉOPHANTE, *Cléophantus*, Κλεόφαντος, (*e*) peintre de

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 955. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 460. T. XXI. p. 243, 268.

(*b*) Just. L. XXXVIII. c. 3.

(*c*) Tacit. Annal. L. XI. c. 30.

(*d*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 702.

(*e*) Plin. Tom. II. pag. 192, 349, 682. Mém. de l'Acad. des Inscript. &

Corinthe. On dit qu'il se servit le premier de terre pulvérisée & broyée très-fin ; & qu'il broya des têts ou des morceaux de pots de terre, & qu'il en composa une couleur. Pline insinue que ce pourroit bien être le même qui vint en Italie avec Démétrius, pere du premier Tarquin, pour éviter la persécution de Cypsele, tyran de Corynthe, vers l'an 620 avant Jesus Christ.

CLÉOPHANTE, *Cleophantus*, (*a*) Κλεόφαντος, fils de Thémistocle, que son pere rendit si habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit de bout sur ses pieds.

Platon, dans le Ménon, pour prouver que la vertu ne peut être enseignée, & que c'est un don de Dieu, cite l'exemple de ce Cléophante, qui, malgré son habileté à monter à cheval, étoit très-vicieux ; ce que Thémistocle, qui étoit si grand homme, auroit sans doute empêché, s'il avoit pu, par l'éducation & par les préceptes.

CLÉOPHANTE, *Cleophantus*, (*b*) Κλεόφαντος, médecin, dont parle Cicéron, dans son oraison pour A. Cluentius. Il vivoit dans l'obscurité, quoique ce fût d'ailleurs un homme remarquable. Il avoit un esclave qu'on voulut engager à donner du poison à A. Cluentius qui étoit malade ; mais cet esclave, loin d'acquiescer à cette criminelle proposition, la déféra à son maître, qui avertit le malade du complot tramé contre ses jours.

CLÉOPHES, *Cleophes*, (*c*) mere d'Assacane, roi des Mazages. Ce prince étoit mort depuis peu, lorsqu'Alexandre arriva dans le pays ; & Cléophes gouvernoit le royaume en la place de son fils. Cette princesse se défendit courageusement ; & quand elle vit qu'elle ne pouvoit plus faire de résistance, elle envoya des ambassadeurs à Alexandre pour lui demander pardon.

Le roi le lui ayant accordé, Cléophes sortit de la ville, & vint trouver ce prince avec une grande suite de dames, qui lui apportoient du vin en sacrifice dans des coupes d'or. Et lui ayant présenté un fils qu'elle avoit, & qui n'étoit encore qu'un enfant, elle n'obtint pas seulement sa grace, mais elle fut aussi remise dans ses états, avec toute la splendeur de sa fortune, & le nom de Reine lui demeura. Quelques-uns ont cru qu'en cela Alexandre considéra plutôt la beauté, que la disgrace ou le malheur de cette Princesse ; au moins est-il vrai que depuis étant accouchée d'un fils, qui que ce fût qui en fût le pere, il fut nommé Alexandre.

CLÉOPHON, *Cleophon*, (*d*) Κλεόφων, célebre orateur Athénien, qui vivoit sur la fin de la guerre du Péloponnèse. Les Lacédémoniens, consternés de la perte d'une bataille, dont les suites fu-

Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 254.
(*a*) Plut. T. I. p. 128.
(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 35.
(*c*) Just. L. XII. c. 7. Q. Curt. L. VIII. c. 10. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 743. & *suiv.*
(*d*) Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 499, 500.

rent très-avantageuſes aux Athéniens, envoyerent demander la paix aux vainqueurs. Ceux qui trouvoient leur profit dans les troubles de l'État, empêcherent l'effet de cette demande. Celui, qui ſe fit le plus remarquer dans cette circonſtance, ce fut Cléophon; car étant monté ſur la tribune aux harangues, il anima le peuple par un diſcours violent & ſéditieux, lui faiſant entendre que par une ſecrete intelligence avec les Lacédémoniens, on trahiſſoit ſes intérêts; qu'on vouloit lui faire perdre tout le fruit de l'importante victoire qu'il venoit de remporter, & lui ôter pour toujours l'occaſion de ſe venger pleinement de tous les torts & de tous les maux, que Sparte lui avoit fait ſouffrir. Cléophon étoit un homme de rien, un ouvrier d'inſtrumens de muſique. On prétend même qu'il avoit été eſclave, & qu'il s'étoit fait inſcrire par fraude dans le regiſtre des Citoyens. Il porta l'audace & la fureur juſqu'à menacer d'enfoncer ſon poignard dans la gorge de quiconque parleroit de paix. Les Athéniens, enivrés de leur proſpérité préſente, rejetterent avec hauteur toute propoſition d'accommodement.

CLÉOPOMPE, *Cleopompus*, Κλεόπομπος, (*a*) épouſa la nymphe Cléodore, dont il eut Parnaſſus.

CLÉOPTOLEME, *Cleoptolemus*, (*b*) citoyen de Chalcis, fut pere d'une fille pour laquelle Antiochus conçut de l'amour, pendant qu'il étoit dans cette ville. D'abord ce prince fit parler, puis parla lui-même à Cléoptoleme du deſſein qu'il avoit de devenir ſon gendre. Cléoptoleme avoit de la peine à contracter une alliance qui étoit ſi fort au-deſſus de ſa condition. Mais, il ſe rendit enfin aux inſtances réitérées d'Antiochus, l'an 191 avant Jeſ. Ch.

CLÉOPUS, *Cleopus*, Κλέοπος. *Voyez* Cnopus.

CLÉORA, *Cleora*, Κλεόρα, (*c*) femme d'Agéſilaüs, eut de ce Prince deux filles, appellées l'une Apolia, & l'autre Prolyta.

CLÉOSTHENE, *Cleoſthenes*, Κλεοσθένης, (*d*) l'un des Ephores de Lacédémone pendant la guerre du Péloponnèſe.

CLÉOSTHENE, *Cleoſthenes*, Κλεοσθένης, (*e*) célebre Athlete de la ville d'Epidamne, fut vainqueur à la courſe du char en la 66.e Olympiade; ce qui lui mérita l'honneur d'une ſtatue à Olympie, qu'on plaça derrière celle que les Grecs conſacrerent à Jupiter après le combat de Platée. Il étoit repréſenté avec ſon écuyer ſur un char attelé de quatre chevaux, & c'étoit un ouvrage d'Agéladas. L'inſcription marquoit juſqu'aux noms de ſes chevaux; les premiers s'appelloient Phœnix & Corax, les deux autres qui étoient à côté du joug, l'un à droite & l'autre à gauche, ſe nommoient Cnacias & Samus.

(*a*) Pauſ. p. 619.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 11.
(*c*) Plut. T. I. p. 606.
(*d*) Xenoph. p. 462.
(*e*) Pauſ. p. 362.

De tous ceux qui ont eu des haras chez les Grecs, Cléosthene est le premier que l'on a honoré d'une statue à Olympie.

CLÉOSTRATE, *Cleostratus*, Κλεόστρατος, (*a*) Argien qui fut député avec quelques autres Grecs de la part des Athéniens vers le roi de Perse.

CLÉOSTRATE, *Cleostratus*, Κλεόστρατος, (*b*) fut aimé passionnément de Méneſtrate. *Voyez* Méneſtrate.

CLÉOTHERE, *Cleothera*, (*c*) l'une des filles de Pandarée fils de Mérops, fut enlevée par les harpyes, & livrée aux Furies, dans le temps qu'elle alloit être mariée.

CLÉOTIME, *Cleotimus*, (*d*) Κλεότιμος, lieutenant de Philippe pere d'Alexandre le Grand, avoit contribué à soumettre les Eléens.

CLEPSIAMBE, *Clepsiambus*, (*e*) instrument de musique chez les anciens. C'est tout ce que nous en sçavons.

CLEPSYDRE, *Clepsydra*, (*f*) Κλεψύδρα, étoit une machine d'une figure pyramidale en forme de cône. La base étoit percée de plusieurs petits trous, l'orifice supérieur très-étroit & allongé en pointe, *in vicem colli graciliter fistulati*, dit un auteur qui en parle; telle étoit la Clepsydre d'Aristote.

Cette Clepsydre, dont il parle si souvent, & dont il se trouve de si fréquentes descriptions dans ceux de son école, avoit été employée par ce Philosophe pour montrer que l'air est quelque chose de réel, & rendre sensible la force de résistance qu'il a pour repousser ou pour soûtenir un corps. En prenant la Clepsydre, on fermoit l'ouverture de l'orifice supérieur par l'application d'un doigt; & en la plongeant dans l'eau, on remarquoit comment l'air, renfermé dans la Clepsydre, repoussoit l'eau, & ne donnoit aucune entrée. Si on la retiroit en fermant toujours l'orifice supérieur, on remarquoit comment l'air inférieur soûtenoit le poids du volume de l'eau qui étoit dans la Clepsydre.

Pour avoir une idée juste de la Clepsydre, qui est une horloge à eau, il n'y a qu'à renverser celle d'Aristote; c'est de celle-là que les Anciens parloient. Aristophane parlant d'un homme qui aimoit à faire le juge: *son esprit*, dit-il, *est toujours à la Clepsydre*. Le même terme, répété souvent dans le même sens, se trouve expliqué par les anciens commentaires, qui portent que la Clepsydre est un vase qui a par le dessous une très-petite ouverture, par laquelle l'eau s'écoule peu à peu, tandis que les orateurs plaident. C'est à cette coûtume que

(*a*) Xenoph. p. 436.
(*b*) Pauf. p. 580.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 10, 11.
(*d*) Freinsh. suppl. in Q. Curt. L. I. c. 5.
(*e*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. III. p. 345.
(*f*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 157. *& suiv.* T. XX. p. 448, 455.

Démosthène fait allusion dans sa harangue contre Midias, lorsqu'il dit que les crimes de ce coupable sont tellement multipliés, que quand à les rappeller tous, il employeroit tout le tems qu'on accorderoit à son adversaire & à lui, il ne pourroit encore en faire un récit assez circonstancié.

Le tems, qu'on employoit à l'instruction d'un procès & à la décision qui suivoit, étoit limité par l'eau qui se versoit à trois différentes fois, ce qui faisoit naître ces expressions, πρῶτον, δεύτερον, τρίτον ὕδωρ. Harpocration les explique dans son livre, qui n'est fait que pour donner l'intelligence de ces manières de parler; on mesuroit par l'eau, dit-il, le temps des combats des plus habiles orateurs. Delà viennent ces expressions qu'un fréquent usage a fait passer en proverbes: *Qu'il parle pendant le tems qui m'est marqué*, ἐν τῷ ἐμῷ ὕδατι λεξάτω; c'est Démosthène. Πρὸς ὕδωρ λέγειν, *ad aquam dicere*; c'est Lucien qui le rapporte dans l'éloge de Démosthène. Τοῦ κλεψύδρου μετέχειν, c'est vivre de ce qu'on retire des déclamations, dont le tems se limitoit par l'écoulement de l'eau de la Clepsydre, dit Philostrate.

Les Latins connoissoient l'usage de ces termes. On trouve dans Cicéron en plusieurs endroits, *aqua mihi hæret*, *aquam perdere*. Pline, déclamant contre la précipitation avec laquelle les juges de son siècle décidoient des plus grandes affaires, après avoir dit que leurs peres n'en usoient point ainsi, ajoute: » Pour nous, qui » nous expliquons plus nettement » qui concevons plus vîte, qui » jugeons plus équitablement, » nous expédions les affaires en » moins d'heures, *paucioribus* » *Clepsydris*, qu'ils ne mettoient » de jours à les entendre. « En effet, on pressoit souvent un orateur, on ne lui laissoit pas le tems de prononcer un discours, qui étoit le fruit de plusieurs veilles; *actionem aqua deficit*, dit Quintilien. Les juges régloient le tems qui devoit être accordé, & c'étoit *Clepsydras Clepsydris addere*. On suspendoit l'écoulement de l'eau pendant la lecture des pieces, qui ne faisoient pas le corps du discours, comme la déposition des témoins, le texte d'une loi, la teneur d'un décret; c'étoit là *aquam sustinere*. Ce soin de la mettre ou de l'arrêter, étoit d'un ministère fort inférieur, & les personnes qui l'exerçoient, d'un caractère fort méprisable. Souvent emportés par une haine particulière pour les orateurs, ils abrégeoient, contre toute justice, le tems que la regle accordoit pour leurs discours. C'étoit une prééminence dans ceux qui n'étoient point assujettis à un espace de tems si contraignant; la loi y étoit sévère, & les exceptions rares. L'eau écoulée, il falloit se taire; & de-là elle a été nommée ἀνάγκη par Pollux & par Hésychius; ce qui faisoit dire à Platon dans un dialogue, que les orateurs étoient esclaves & les philosophes libres, parce que ceux-ci s'étendent dans leurs dis-

cours, & jouiſſent en paix de leur loiſir ; mais, ceux-là ſont contraints par pluſieurs endroits & ſur tout par l'eau ; qui, en s'écoulant, les preſſe & les avertit de ſe taire.

On ne prenoit pas ſans choix toutes ſortes d'eaux pour la Clepſydre ; les unes étoient trop condenſées par le froid, les autres trop raréfiées par la chaleur ; les unes s'écouloient trop rapidement, les autres trop lentement. Les heures étoient donc ou trop longues ou trop courtes ; c'eſt ce qui rendoit néceſſaire l'obſervation. Athénée aſſure qu'on la faiſoit. Lorſqu'on vouloit que la Clepſydre marquât un long-tems, on détachoit un peu de la cire dont la capacité intérieure du vaſe étoit revêtue ; ſi l'on vouloit marquer un moindre eſpace de tems, on y ajoûtoit de la cire. Enée, qui a écrit de l'Art militaire, nous aſſure que c'étoit ainſi qu'on s'y prenoit. Caſaubon remarque ſur cet endroit que Julius Africanus l'a copié.

Pline attribue à Scipion Naſica l'invention des Clepſydres, c'eſt-à-dire, des Clepſydres romaines ; car, Vitruve les fait remonter à Ctéſibius, qui fut un des génies les plus inventifs de toute l'antiquité. Nous pouvons même aſſurer que les Clepſydres étoient de beaucoup antérieures à Ctéſibius, puiſqu'ainſi qu'on la vu ci-deſſus, on en faiſoit uſage du tems d'Ariſtophane, qui vécut long-tems avant Ctéſibius.

Les Clepſydres des Anciens étoient fort éloignées de la perfection, où le P. Charles de Vailly, religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur, les a portées dans le dernier ſiècle.

Le mot *Clepſydre* vient du Grec κλέπτω, *condo*, je cache, & ὕδωρ, *aqua*, eau.

CLERMONT. *Voyez* Auguſta Nemetum.

CLÉROMANTIE, *Cleromantia*, (a) ſorte de divination, qui ſe faiſoit par le jet des dès ou des oſſelets, dont on conſidéroit les points ou les marques, pour en inférer des choſes inconnues ou cachées.

Ce mot vient du Grec κλῆρος, ſort, & de μαντεία, divination.

On trouve des traces de la Cléromantie dans le chapitre premier du Prophete Jonas, où, pendant la tempête qui s'étoit élevée, le pilote du vaiſſeau & ſes compagnons, penſant que quelque paſſager leur avoit, par ſes crimes, attiré cet orage, jetterent les dès, & conſulterent le Sort pour connoître qui ce pouvoit être ; & le ſort tomba ſur Jonas, ajoûte le Texte ſacré. C'étoient des Payens qui pratiquoient cette ſuperſtition ; mais, Dieu la permettoit pour punir la déſobéiſſance de ſon prophete, & lui faire accomplir ſes deſſeins ſur Ninive.

Il y avoit à Bura, Ville d'Achaïe, un temple & un oracle célebre d'Hercule. Ceux, qui conſultoient l'oracle, après avoir fait leurs prieres à l'idole, jettoient

(a) Joan. c. 1. v. 7.

quatre dès ; & selon les points ou nombres qu'on avoit amenés, le prêtre rendoit sa réponse. D'autres oracles fameux étoient connus sous le nom de Sorts, tels que ceux de Préneste, d'Antium, de Lycie, de Délos, &c.

CLESO, *Cleso*, (*a*) Κλησὼ, fille de Cléson, fils de Lélex. Le corps d'Ino ayant été jetté sur les côtes des Mégaréens, Cléso & sa sœur Tauropolis lui donnerent la sépulture. Telle étoit la tradition de ce peuple, & cette tradition lui étoit particulière.

CLÉTABENES, *Cletabeni*, Κληταβηνοὶ, peuple de l'Arabie heureuse, selon Denys le Périégete. Quelques-uns veulent qu'on lise Catabenes. J'en ignore la raison, dit M. de la Martinière ; car, le grec porte bien expressément κληταβηνοὶ. Les Clétabenes étoient près de la mer Rouge, & voisins des Sabéens & des Minnéens.

Rufus Festus Aviénus dit dans sa Description de la Terre :

Rutili contermina Ponti
Minnæi Sabathæque tenent, super impiger ampla
Æquora desulcat glebæ ditis Cletabenus.

Ce qu'il ajoûte de la fertilité de leur pays, n'est point dans Denys le Périégete, qui dit simplement, qu'à côté de la mer Rouge habitoient les Minnéens, les Sabéens & les Clétabenes, leurs voisins.

(*a*) Pauf. p. 79.
(*b*) Pauf. p. 196, 595.

CLETE, ou CLITE, *Cleta*, *Clita*, (*b*) Κλήτα, Κλῖτα, l'une des Graces. Ce nom veut dire belle. *Voyez* Graces.

CLÉTORIE, *Cletoria*. *Voyez* Clitor.

CLÉTORIENS, *Cletorii*, Κλητόριοι, les mêmes que les Clitoriens. *Voyez* Clitoriens.

CLIBANAIRES, *Clibanarii*, les mêmes que les Clibanariens. *Voyez* Clibanariens.

CLIBANARIENS, *Clibanarii*, nom que les Perses donnoient aux cavaliers, appellés Cataphractes chez les Romains. *Voyez* Cataphractes.

Il y avoit aussi des soldats Romains, nommés Clibanariens, dit Saumaise dans ses notes sur Lampride, du mot Latin *Clibanum*, qui signifioit une cuirasse de fer ; & venoit de *Clibanus*, c'est-à-dire, four ; parce que ces sortes de cuirasses étoient concaves en-dedans & convexes dans leur partie extérieure ; ce qui avoit quelque analogie, quoique éloignée, avec la calotte ou le dessus d'un four.

CLIDES, *Clides*, (*c*) terme Grec qui veut dire Clefs. C'est le nom de quelques petites isles de la mer Méditerranée auprès de l'isle de Cypre, selon Pline & Ptolémée. Le premier en compte quatre, & les met près du promontoire opposé à la Syrie, c'est-à-dire, près du promontoire Dinarete. Strabon n'y en met que deux. Hérodote en fait aussi men-

(*c*) Plin. T. I. p. 285. Ptolem. L. V. c. 14. Strab. p. 682. Herod. L. V. c. 108.

tion. Ce sont plutôt des roches & des écueils que des isles. Il y en a quatre. Elles sont aujourd'hui près du cap de S. André.

CLIDICUS, *Clidicus*, Κλείδικος, pere de Clinias. *Voyez* Clinias.

CLIDICUS, *Clidicus*, (*a*) Κλείδικος, fils d'Æsimidas, est mis, par Pausanias, au nombre des Princes qui ont regné à Athènes.

CLIDOMANTIE, *Clidomantia*, autrement Cleidomantie. *Voyez* Cleidomantie.

CLIGENE, *Cligenes*, Κλειγένης, (*b*) natif de la ville d'Acanthe, fut député par ses concitoyens vers les Lacédémoniens, en présence desquels Xénophon lui fait prononcer un long discours.

CLIMACHIAS [ARTHÉNION], *Arthenio Climachias*, (*c*) fut nommé grand-Prêtre en Sicile contre toutes les regles, sous le gouvernement de Verrès. Cet homme étoit d'ailleurs d'une illustre naissance, & avoit de grandes richesses; mais, il ne pouvoit point alors posséder cette dignité; elle étoit due à un certain Hérodote qui étoit absent.

CLIMAT, *Clima*, (*d*) terme de Géographie. On attribue à Pythéas l'honneur d'avoir établi le premier la distinction des Climats, par la différente longueur des jours & des nuits.

Les Géographes entendent par Climat, une portion ou zone de la surface de la terre, terminée par deux cercles paralleles à l'équateur, & d'une largeur telle que le plus long jour dans le parallele le plus proche du pole, surpasse d'une certaine quantité, par exemple, d'une demi-heure, le plus long jour dans le parallele le plus proche de l'équateur.

Les Climats se prennent donc depuis l'équateur jusqu'aux poles; & sont comme autant de bandes ou de zones paralleles à l'équateur; mais, il y a, à la rigueur, plusieurs Climats dans la largeur de chaque zone. Un climat n'est différent de celui qui est le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été est plus long ou plus court d'une demi-heure dans l'un que dans l'autre.

Comme les Climats commencent à l'équateur, le premier Climat dans son commencement a, pour cette raison, précisément douze heures de jour à son plus grand jour; & à sa fin, il a douze heures & demie à son plus grand jour.

Le second Climat, qui commence où le premier finit, a douze heures & demie de jour à son plus grand jour, & à sa fin il a treize heures de jour à son plus grand jour; & ainsi des autres Climats d'heures qui vont jusqu'au cercle polaire, où se termine ce que les Géographes appellent les Climats d'heures, & où commencent les Climats des mois.

Comme les Climats d'heures

(*a*) Pauf. p. 5, 6.
(*b*) Xenoph. p. 558.
(*c*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 89, 90.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 165.

ſont des eſpaces compris entre deux cercles paralleles à l'équateur, qui ont leur plus grand jour plus long d'une demi-heure dans leur fin que dans leur commencement; de même, les Climats de mois ſont des eſpaces terminés par deux cercles paralleles au cercle polaire, ſitués par de-là ce cercle, & dans leſquels le plus grand jour eſt plus long d'un mois ou de trente jours à la fin qu'au commencement.

Les Anciens ne donnoient le nom de Climat qu'aux endroits de la terre qu'ils croyoient habitables. Ils eſtimoient qu'une partie de la zone torride vers l'équateur, & une partie de la zone tempérée par de-là le 50 degré de latitude, étoient inhabitables; & ils n'avoient que ſept Climats. Ils poſoient le commencement du premier à 12^{d} 41^{l} de latitude, où le plus long jour d'été eſt de douze heures trois quarts, & la fin du ſeptième Climat alloit vers le 59^{d} de latitude, où le plus long jour eſt de 16 heures 20^{l}. Pour mieux diſtinguer leurs Climats, ils en faiſoient paſſer le milieu par les lieux les plus conſidérables du vieux continent; ſçavoir, le premier par Méroé en Éthiopie, le ſecond par Syene en Égypte, le troiſième par Alexandrie auſſi en Égypte, le quatrième par l'iſle de Rhodes, le cinquième par Rome, le ſixième par le Pont-Euxin, le ſeptième & dernier par l'embouchure du Boryſthène. A ces ſept Climats on en ajoûta encore depuis deux autres; ſçavoir, le huitième paſſant par les monts Riphées dans la Sarmatie Aſiatique, & le neuvième par le Tanaïs.

Les Anciens, comme les Modernes, ont encore diviſé la terre en de plus petits eſpaces, que l'on nomme paralleles des Climats, afin de les diſtinguer des autres paralleles de l'équateur. Ces paralleles ne ſont que des demi Climats, deſquels l'eſpace ne contient qu'un quart d'heure de variation dans les plus longs jours d'été de chacun des paralleles.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les poles, ont mis trente Climats de chaque côté; & quelques-uns d'entr'eux ont fait les différences d'un quart d'heure ſeulement, au lieu d'une demi-heure.

L'on compte ordinairement vingt-quatre Climats de demi-heure, & douze de demi-mois. Chacun des eſpaces de ces derniers comprend quinze jours de différence entre les plus longs jours d'été de l'un & de l'autre de ces Climats; car, ſous les cercles polaires, le plus long jour d'été eſt de vingt-quatre heures ou d'un jour aſtronomique; & le plus long jour ſous les poles contient 180 jours aſtronomiques, qui font ſix mois; de ſorte qu'après avoir établi la différence de ces Climats de la quantité de quinze jours, il eſt évident qu'il en faudra douze depuis les cercles polaires juſqu'aux poles; le premier deſquels commencera aux cercles polaires, & le dernier finira aux poles. Et pour diſtinguer l'étendue de ces douze Climats, il faut

encore imaginer douze cercles paralleles à l'équateur par le commencement & la fin de chacun de ces intervalles ; le premier desquels sera le cercle polaire, où est le commencement du premier de ces Climats ; & le dernier sera éloigné du pole de 20d 59l, qui déterminera le commencement du dernier Climat, dont le pole sera la fin.

Il ne faut pas croire au reste que la température soit exactement la même dans les païs situés sous le même Climat ; car, une infinité de circonstances, comme les vents, les volcans, le voisinage de la mer, la position des montagnes, se compliquent avec l'action du Soleil, & rendent souvent la température très-différente dans des lieux placés sous le même parallele.

Il en est de même des Climats placés des deux côtés de l'équateur à distances égales ; de plus, la chaleur même du Soleil est différente dans ces Climats. Ils sont plus près du Soleil que nous dans leur été, & plus loin dans leur hiver.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (a) montagne de l'Asie mineure, dont parle Plutarque, au sujet d'Alexandre. *Ce Prince passa à pied le pas de la montagne, appellée Climax, étant parti de la ville de Phasélis.* Tel est le passage de Plutarque, qu'il dit avoir tiré des lettres d'Alexandre même. Nous trouvons quelque chose de plus étendu dans Strabon. » Près » de la ville de Phasélis, dit ce » dernier, entre la Lycie & la » Pamphylie, est un défilé le » long de la mer, par où Alexan» dre fit passer son armée. Le » mont Climax qui domine sur la » mer de Pamphylie, laisse, entre » le rivage & lui, ce défilé fort » étroit, qui est à sec pendant » que la mer est basse, & qui » laisse un passage libre aux » voyageurs ; mais, quand la » mer est haute, il est tout cou» vert d'eau. Comme on étoit » alors en hiver, Alexandre, qui » donnoit beaucoup à la fortune, » voulut partir avant que les eaux » se fussent retirées ; ainsi, il fal» lut que ses troupes marchassent » tout un jour dans l'eau jusqu'à » la ceinture. « Voilà ce que dit Strabon. Quinte-Curce a fait un mélange de miracle & de vérité, pour orner son récit.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (b) autre montagne, qui étoit située, au rapport de Strabon, dans la Phénicie entre le fleuve Adonis & la ville de Biblos. Cette montagne est appellée dans Josephe le Climax des Tyriens, & placée dans le même Auteur à cent stades de Tyr vers le septentrion.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (c) autre montagne que Ptolémée met dans l'Arabie heureuse.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (d) château de l'Asie mineure,

(a) Plut. T. I. p. 674. Strab. p. 666, 667. Freinf. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 11.

(b) Strab. pag. 755. Joseph. de Bell. Judaïc. p. 790.

(c) Ptolem. L. VI. c. 7.

(d) Ptolem. L. V. c. 4.

situé sur le bord de la mer dans la Galatie.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, (*a*) chemin d'Arcadie dans le Péloponnèse, situé près de Mantinée. Ce chemin portoit ce nom, parce qu'autrefois on y descendoit par des marches faites de main d'homme; ce qui prouve qu'il étoit en pente. En suivant ce chemin, on arrivoit au bourg de Mélangée, d'où couloit dans la ville de Mantinée une source de fort bonne eau.

CLIMAX, *Climax*, Κλίμαξ, terme de Belles Lettres. Il s'employe dans le sens de gradation, comme l'indique l'étymologie même de ce terme. C'est une figure de rhétorique, par laquelle le discours s'éleve ou descend comme par degrés; telle est cette pensée de Cicéron dans Catilina: *Nihil agis, nihil moliris, nihil cogitas, quod ego non audiam, non videam, planèque sentiam;* » Tu ne fais rien, tu n'entreprends rien, tu ne penses rien, que je n'apprenne, que je ne voye, dont je ne sois parfaitement instruit. « Telle est aussi cette invitation du même Cicéron à son ami Atticus: *Si dormis, expergiscere; si stas, ingredere; si ingrederis, curre; si curris, advola;* ou ce trait contre Verrès: *C'est un forfait que de mettre aux fers un citoyen Romain; un crime que de le faire battre de verges; presqu'un parricide que de le mettre à mort; que dirai-je de le faire crucifier?*

CLINIA, *Clinia*, fils de Ménédeme, est un des personnages de l'Heautontimoruménos de Térence. Il aimoit passionnément Antiphile.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*b*) l'un des meilleurs amis de Solon. Ce fameux législateur d'Athènes le consultoit lui, Conon & Hipponicus dans toutes ses affaires. Il leur communiqua son dessein touchant les dettes, qu'il vouloit absolument abolir. Ses trois amis, plus intéressés que fideles, se hâterent de prévenir la publication de l'édit, & emprunterent secrétement, des meilleures bourses, de fort grosses sommes dont ils acheterent des héritages. Après que l'édit fut publié, comme on vit qu'ils retenoient les héritages sans rendre l'argent, on ne manqua pas de rejetter le tout sur Solon, & de l'accuser, non pas d'avoir été trompé par ses amis, mais d'avoir aidé ses amis à tromper les autres. Il est vrai que cette calomnie fut bientôt détruite par la remise qu'il fit le premier de cinq talens qui lui étoient dûs; d'autres, comme Polyzélus de Rhodes, en mettent quinze. Cela n'empêcha pourtant pas que ses trois amis ne fussent appellés toujours depuis les *Créocopides*, c'est-à-dire, les abolisseurs de dettes. C'étoit une allusion au mot *Cécropides*, qui étoit le nom qu'on donnoit aux Athéniens, comme descendans de Cécrops.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας,

(*a*) Pauf. p. 464.

(*b*) Plut. T. I, pag. 86, 87.

fils d'Alcibiade II. (*a*) Il renouvella l'hospitalité entre les Athéniens & les Lacédémoniens. Il s'acquit beaucoup de réputation à la bataille navale d'Artémise, où il combattit contre Xerxès sur une galere à trois rangs de rames, qu'il avoit équipée à ses dépens. Il fut tué à Coronée en Béotie, dans la bataille que les Athéniens gagnerent contre les Béotiens la seconde année de la 83e Olympiade, 447 ans avant J. C. Son fils Alcibiade III se rendit fort illustre.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*b*) Sicyonien. Il chassa les deux tyrans Euthydème & Timoclidas, qui avoient usurpé la souveraineté à Sicyone, & fut élu chef de la République par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Après sa mort, Abantidas s'empara du gouvernement. Clinias, qui étoit pere du célebre Aratus, vivoit sous la 133e Olympiade, 232 ans avant J. C.

Le récit qu'on vient de faire est tiré de Pausanias. Plutarque raconte la chose différemment. Sicyone, selon lui, ne fit que changer tous les jours de tyrans, jusqu'à ce que les citoyens eurent élu pour leurs premiers magistrats Clinias & Timoclidas, les deux personnages qui avoient le plus de réputation & la plus grande autorité dans la ville. Déjà, sous leur administration, le gouvernement paroissoit se rétablir & prendre une meilleure forme, lorsque Timoclidas vint à mourir. Abantidas, fils de Paséas, profitant de cette occasion pour se saisir de la tyrannie, tua Clinias, & de tous ses parens ou amis, il chassa les uns, & tua les autres. Il cherchoit aussi son fils Aratus qui n'avoit que sept ans, pour le faire mourir. Mais, parmi le trouble & le désordre dont la maison étoit pleine, quand le pere fut tué, cet enfant se déroba avec ceux qui prirent la fuite.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*c*) Philosophe de la secte de Pythagore, & fameux musicien, vivoit environ la 65e Olympiade, 520 ans avant J. C. Il étoit extrêmement emporté, & calmoit les mouvemens de sa passion par le son de sa lyre. Il avoit coûtume de s'écrier dans ces occasions : *je m'adoucis.*

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, Auteur, qui n'est connu que par ce qu'Agatharchides en a cité ; & il n'en dit autre chose, sinon que ceux qui le suivent, prétendent que Persée donna le nom à la Perse, & Érythra à la mer Rouge. Hérodote en a dit autant de la Perse, & n'est différent de Clinias, que dans quelques circonstances. C'est que les Grecs ont voulu, comme les autres peuples, donner une grande idée de leurs antiquités ; mais, on ne s'y trompe pas, & tout ce qu'ils ont dit des grands voyages de Persée, a été reconnu pour fabuleux par leurs plus sages Écrivains.

(*a*) Thucyd. p. 381. Plut. T. I. p. 191. Corn. Nep. in Alcib. c. 1.

(*b*) Pauf. p. 99. Plut. T. I. p. 1027, 1028. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 277.

(*c*) Athen. p. 623, 624.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, interlocuteur d'un dialogue de Platon. Il s'entretient avec Socrate sur la punition des méchans & l'existence de Dieu. Ceux, qui seroient curieux de lire ce morceau vraiment intéressant, en trouveront la traduction à la fin de l'ouvrage que j'ai donné sous le titre de *Les mœurs, coûtumes, & usages des anciens Peuples*.

CLINIAS, *Clinias*, Κλεινίας, (*a*) fils de Clidicus. Démosthène fait mention de ces deux personnages dans une de ses harangues.

CLINIAS, *Clinias*, (*b*) l'un des personnages, que Térence introduit dans son Andrienne. C'étoit un des amans de Chrysis.

(*c*) Lucien, dans son dialogue de Chélidonium & de Drose, introduit aussi un Clinias, qu'il fait amant de Drose. Il envoya un jour ce billet à sa maîtresse: » Les » dieux me sont témoins, ma » chere Drose, que je t'aime plus » que moi-même: mais, Aristénete, à qui mon pere m'a » donné pour apprendre la Philosophie, me suit par tout, & » ne me prêche que la vertu, » pour me détourner de ma passion. Il promet de me rendre » heureux, si je le veux croire; » mais, je ne trouve point de » plus grande félicité, que de te » posséder. Vis contente, & n'oublie jamais ton Clinias. «

CLINIQUES, *Clinici*, nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui avoient été baptisés dans leur lit & en maladie. Ces baptêmes étoient assez fréquens dans les premiers siecles de l'Église.

CLINIUS, *Clinius*, (*d*) Grec natif de l'isle de Cos, se mit à la tête de quelques troupes Égyptiennes pour s'opposer aux progrès que faisoit un corps de Perses, commandé par Nicostrate. L'ennemi avoit déjà pénétré dans le cœur de l'Égypte, lorsque l'on se mit en devoir de l'en chasser. Il y eut une action des plus chaudes, où Clinius fut tué avec cinq mille de ses gens, & le reste fut entièrement rompu & dissipé, vers l'an 351 avant J. C.

CLINOMAQUE, *Clinomachus*, Κλεινόμαχος, (*e*) l'un de ceux qui furent Éphores à Lacédémone, pendant la guerre du Péloponnèse.

CLINOMAQUE, *Clinomachus*, Κλεινόμαχος, (*f*) Athlete Éléen, eut tout l'honneur du Pentathle dans la classe des enfans. On voyoit sa statue à Olympie.

CLINOPATER, *Clinopater*, Κλεινοπατὴρ, (*g*) pere d'Antipater le Milésien. *Voyez* Antipater.

CLIO, *Clio*, Κλειώ, (*h*) l'une & la première des neuf Muses présidoit à l'histoire. Son nom signifie gloire, renommée; ce qui marque la gloire que les illustres Écrivains procurent aux Héros dans un ouvrage Historique. On

(*a*) Demosth. Orat. in Eubul. p. 888.
(*b*) Terent. T. I. p. 30.
(*c*) Lucian. T. II. p. 732. *& seq.*
(*d*) Roll. Hist. Anc. T. III. p. 429.
(*e*) Xenoph. p. 462.
(*f*) Pauf. p. 371.
(*g*) Pauf. p. 346.
(*h*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 225, 226. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 111, 112.

la repréſente ordinairement ſous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une trompette, & de la gauche un livre. M. l'abbé Banier dit qu'elle tient une guittare d'une main, & de l'autre un pleĉtre, au lieu d'archet; elle eſt, à ce qu'on croit, l'inventrice de la guittare. *Voyez* Muſes.

CLIO, *Clio*, Κλειώ, (*a*) nom d'une nymphe, dont parle Virgile dans ſes Géorgiques.

CLISTHÈNE, *Cliſthenes*, (*b*) Κλεισθένης, fils d'Aryſtonyme, & petit-fils de Myron, s'empara de la tyrannie de Sicyone.

Ce Prince avoit une fille, nommée Agariſté, qu'il s'étoit propoſé de marier au plus brave de tous les Grecs. Il fit donc publier aux jeux Olympiques, par un héraut, que quiconque ſe croiroit digne d'être le gendre de Cliſthène, ſe rendît à Sicyone dans ſoixante jours, ou même plutôt; & que ce Prince avoit réſolu de marier ſa fille un an après les ſoixante jours expirés. Tous les Grecs, qui étoient conſidérables, ou par eux-mêmes, ou par leurs ancêtres, vinrent à Sicyone, où Cliſthène leur avoit fait préparer un ſtade & une paleſtre pour s'y exercer. Parmi un grand nombre de prétendans, il en vint deux d'Athènes, Mégaclés fils d'Alcméon, & Hippoclide qui étoit fils de Tiſandre, & qui paſſoit pour le plus riche & pour le plus beau des Athéniens. Étant donc tous arrivés dans le terme preſcrit, Cliſthène s'informa premièrement de leur païs & de leur naiſſance; après quoi, il les retint un an auprès de lui, pour éprouver leur courage, leur vivacité, leur ſçavoir & leurs mœurs; tantôt les prenant en particulier, tantôt les entretenant tous enſemble, & conduiſant même les plus jeunes dans les lieux d'exercice, pour y être témoin de leur adreſſe. Mais, il les éprouvoit ſur tout dans les feſtins; car, pendant le ſéjour qu'ils firent chez lui, il les traita magnifiquement. De tous ces prétendans, les Athéniens étoient le plus de ſon goût, & principalement Hippoclide, qui lui paroiſſoit homme de cœur. Mais, il manqua ce mariage, parce que dans une danſe il avoit fait des geſtes & des poſtures qui déplurent infiniment à Cliſthène. Enfin, au bout de l'année, celui-ci ſe déclara pour Mégaclès, & renvoya les autres Seigneurs, après les avoir comblés d'honnêtetés & de préſens.

Selon Pauſanias, les habitans de Criſſa s'étant portés à pluſieurs impiétés, contre Apollon, juſqu'à le dépouiller d'une partie de ſon domaine pour ſe l'approprier, les Amphiĉtyons firent un décret, par lequel il étoit ordonné que l'on prendroit les armes contre ces ſacrileges. On donna la conduite de cette guerre à Cliſthène, &

(*a*) Virg. Georg. L. IV. v. 341.

(*b*) Herod. L. V. c. 67, 68. L. VI. c. 126. *& ſeq.* Pauſ. p. 55, 99, 102, 621. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 54. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 134, 135. T. II. p. 206. *& ſuiv.* T. IX. p. 168.

l'on fit venir d'Athènes Solon pour ſervir de conſeil à ce Général. M. de Valois aſſure que Pauſanias s'eſt trompé ici, & que Cliſthène ne commandoit que les troupes Sicyoniennes, qu'il avoit amenées avec lui, la conduite générale de cette guerre, ayant été confiée à Euryloque. Mais, comme les troupes de Cliſthène, ajoûte M. de Valois, étoient compoſées de ſoldats d'élite, qu'elles étoient remarquables par la magnificence de leurs armes, & que d'ailleurs Cliſthène avoit contribué plus qu'aucun autre à terminer heureuſement cette guerre, il eſt arrivé de-là, que ſon nom eſt devenu en quelque ſorte auſſi illuſtre que celui d'Euryloque même, tout général, tout deſcendant d'Hercule, & tout héros qu'il étoit.

La raiſon en eſt aiſée à concevoir. Suivant le témoignage d'Hérodote, Cliſthène étoit un des plus riches Grecs de ſon tems; il avoit des manières nobles & généreuſes, & en cette occaſion, il avoit ſçu répandre à pleines mains l'or & l'argent pour le bien de la cauſe commune. En faut-il davantage pour ſe faire un grand nom, ſur tout parmi des troupes? Et pour peu que l'on joigne à cette humeur bienfaiſante quelque expérience de la guerre, & quelque valeur, on ne peut manquer d'être regardé comme un homme adorable. Or, quant à l'expérience au fait de la guerre, on ne ſçauroit diſconvenir que Cliſthène n'en eût une très-grande, puiſqu'il fut des premiers à s'appercevoir que les Criſſéens pouvoient commodément faire entrer dans leur ville tous les vivres & toutes les proviſions néceſſaires, qui venoient débarquer dans le port de Cirrha; & que par ce moyen, ils tireroient le ſiege en longueur, & mineroient peu à peu les aſſiégeans, ſans courir preſque le moindre riſque de leur côté. Afin donc de prévenir un pareil inconvénient, il équippa, à ſes dépens, une flotte par le moyen de laquelle il vint à bout, avec le tems, de couper aux Criſſéens les vivres qu'on leur apportoit par mer.

Ce ſervice ſignalé ne fut pas le ſeul que Cliſthène rendit à la cauſe commune; & les Amphyctions, pour lui en marquer leur reconnoiſſance, lui accorderent, dit le Scholiaſte de Pindare, la ſouveraineté de Sicyone. Mais, Ariſtote paroît démentir ce fait, lorſqu'il aſſure que Cliſthène tenoit cette ſouveraineté d'Orthagoras, l'un de ſes ancêtres. On peut concilier Ariſtote avec le Scholiaſte, en diſant que ce dernier s'eſt ſervi d'une expreſſion trop forte; qu'il ne devoit pas dire que les Amphictyons donnerent à Cliſthène la ſouveraineté de Sicyone, puiſqu'il l'avoit déjà; mais qu'ils le confirmerent dans la poſſeſſion de cette petite ſouveraineté; conceſſion, qui lui donna un droit légitime ſur la Sicyonie, que ſes ancêtres & lui n'avoient poſſédée juſques-là qu'à titre d'uſurpation, & par le droit du plus fort.

Quoi qu'il en ſoit, Cliſthène fut le premier qui remporta le prix de la courſe des chars, introduite par les Amphictyons dans le renou-

vellement des jeux Pythiques. Ce Prince, après avoir fait la guerre contre les Argiens, défendit à ceux de Sicyone de réciter davantage les vers d'Homère, parce qu'Argos & les Argiens y étoient trop hautement célébrés. Il fit non seulement cette défense, mais il voulut encore ruiner le sépulcre d'Adraste, fils de Talaüs, qui étoit dans la place de Sicyone, parce qu'il étoit Argien. C'est pourquoi, il fit un voyage à Delphes, afin de consulter l'oracle, pour sçavoir s'il feroit ôter de sa ville les os de ce Prince; mais, la Pythie répondit qu'Adraste avoit été véritable roi de Sicyone, & que quant à lui, il en étoit le destructeur.

Cependant, Clisthène voyant que l'oracle ne vouloit pas autoriser ce qu'il avoit envie de faire, ne laissa pas à son retour de chercher les moyens de mettre dehors le corps d'Adraste; & quand il crut en avoir trouvé, il envoya à Thèbes en Béotie pour faire sçavoir aux habitans qu'il vouloit qu'on lui amenât le corps de Mélanippe, fils d'Astacus. Quand les Thébains lui eurent donné ce corps, il le fit apporter dans la ville, fit faire un temple dans l'endroit le mieux fortifié du palais des Sicyoniens, & y fit mettre Mélanippe. Il ne le traita si favorablement après sa mort, que parce qu'il avoit été durant sa vie grand ennemi d'Adraste. En effet, Mélanippe avoit tué Mécistes, frere d'Adraste, & Tydée son gendre. Après que Clisthène eut fait bâtir ce temple, il donna à Mélanippe les fêtes & les sacrifices qu'il ôta à Adraste, & que les Sicyoniens avoient accoûtumé de célébrer en son honneur, parce que leur païs avoit été à Polybe, & que Polybe, mourant sans enfans mâles, avoit donné sa principauté à Adraste, fils de sa fille. Les Sicyoniens lui rendoient de grands honneurs, & entr'autres choses ils le célébroient dans leurs tragédies; de sorte qu'ils sembloient qu'ils adorassent Adraste, & non pas Bacchus. Néanmoins, Clisthène, rétablit les danses en l'honneur de Bacchus, & voulut qu'on fît toutes les autres cérémonies en l'honneur de Mélanippe. Enfin, il fit toutes ces choses contre Adraste.

Au reste, afin que les tribus des Doriens ne fussent pas semblables à Sicyone & à Argos, il en changea les noms, & rendit tous les Sicyoniens ridicules. Car, il donna à leurs tribus des noms de porcs & d'ânes, excepté celle dont il étoit, à laquelle il attribua un nom qui étoit conforme à sa dignité. Les Sicyoniens garderent ces noms durant tout le regne de Clisthène, & même soixante ans après.

CLISTHÈNE, *Clistenes*, (a) Κλεισθένης, Athénien, fils de Mégaclès & d'Agariste, & par conséquent petit-fils du précédent, étoit de la famille des Alcméoni-

(a) Herod. L. V. c. 66. *& seq.* Plut. Tom. I. p. 153, 319, 488. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 62. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 149. Tom. XIII. pag. 134.

des. On lui attribue l'établissement de l'Ostracisme, ou de la loi par laquelle on pouvoit condamner un citoyen au bannissement, à cause de sa trop grande puissance, de peur qu'il ne se rendît tyran de sa patrie. On lui attribue aussi d'avoir fait chasser d'Athènes, Hippias, fils de Pisistrate. Ayant ainsi aboli la tyrannie, il fit de bonnes loix, & établit une forme de gouvernement très-bien composé, pour conserver & pour faire vivre ses citoyens en bonne paix & en parfaite intelligence.

Mais, dans la suite, il entra en dispute pour l'autorité suprême avec Isagoras; & comme ils étoient les plus puissans d'Athènes, ils formerent deux factions. Clisthène, qui avoit attiré le peuple dans son parti, en changea la constitution, & au lieu des quatre tribus, dont il avoit été composé jusques-là, il en établit dix, auxquelles il donna les noms des dix enfans d'Ion, que les historiens Grecs donnent pour le pere & le premier auteur de la nation. Isagoras, se voyant inférieur en crédit à son rival, eut recours aux Lacédémoniens. Cléomène, l'un des deux rois de Sparte, obligea Clisthène de sortir de la ville avec sept cens familles qui étoient attachées à son parti. Mais, elles y rentrerent bientôt avec leur chef, & furent rétablies dans tous leurs biens.

CLITARQUE, *Clitarchus*, Κλείταρχος, (*a*) l'un des lieutenans de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, contribua à réduire les habitans d'Eubée.

CLITARQUE, *Clitarchus* Κλείταρχος, (*b*) auteur Grec, qui vivoit du tems d'Alexandre le Grand. Il fut témoin des conquêtes de ce Prince, & en écrivit l'Histoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce. Plutarque le cite aussi dans la vie d'Alexandre le Grand. Quintilien juge du caractère de cet Auteur en la manière suivante: *Clitarchi probatur ingenium, fides infirmatur.*

CLITARQUE, *Clitarchus*, Κλείταρχος, (*c*) trahit les Eubéens selon Démosthène, dans sa harangue sur la couronne.

CLITE, *Clita*, (*d*) fille de Mérops, roi de Rhyndaque, épousa Cyzicus, qui fonda la ville de Cyzique. Cette Princesse ne pouvant survivre à la perte d'un époux, qu'elle aimoit tendrement, se pendit de désespoir.

CLITELE, *Cliteles*, (*e*) Κλειτέλης, natif de la ville de Corinthe. Xénophon lui met dans la bouche, un discours prononcé en présence des Athéniens.

CLITERNIE, *Cliternia*, (*f*) ville d'Italie dans l'Apulie. Il en

(*a*) Freinf. supp. in. Q. Curt. L. I. c. 5.

(*b*) Q. Curt. L. X. c. 1. Cicer. Brut. c. 20. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 376, 380, 381. T. XXI. p. 4.

(*c*) Demosth. Orat. de Coron. p. 521.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 111. T. XIV. pag. 221.

(*e*) Xenoph. p. 610.

(*f*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. [illegible] Pomp. Mel. p. 128. Plin. [illegible]

est parlé dans Cicéron, dans Pline, dans Pomponius-Méla. Pline dit : *Larinatum Cliternia*. On croit qu'il la surnomme ainsi, parce qu'elle étoit dans le voisinage de Larinum. Cliternie étoit située sur le bord de la mer.

C'est aujourd'hui Campo Marino, selon le pere Hardouin. M. l'abbé Languet du Fresnoy l'a cru de même. Ils ont été trompés par Cluvier dans sa carte du Samnium; mais, Dom Mattheo Égitio observe que dans les cartes modernes, Campo Marino est du côté du fleuve Fuento ou Fortore, & que dans celle de Cluvier, Cliternie est du côté de Tifernus. Il croit donc que Cliternie pourroit bien être ce qu'on nomme aujourd'hui Termoli.

CLITERNINIENS, *Cliternini*, (*a*) peuples d'Italie. Ils habitoient une ville, située dans le païs des Équiculains. Cette ville est nommée Cliternum dans Ptolémée.

CLITERNUM, *Cliternum*, Κλείτερνον, (*b*) ville d'Italie au païs des Équiculains.

CLITES, *Clitæ*, Κλειταὶ, (*c*) peuple Asiatique. Les Clites habitoient cette partie de l'Asie, qui fut soumise à Archélaüs, roi de Cappadoce; ce païs étoit situé dans la Cilicie, auprès du mont Taurus, à peu de distance de la mer.

Tacite parle des Clites au sixième livre de ses Annales. » Les » Clites, dit-il, sujets d'Archélaüs, » ne pouvant souffrir qu'on leur fît » payer les tributs conformément » au dénombrement usité parmi » les Romains, se retirerent sur le » sommet du mont Taurus, & là » opposoient l'avantage des lieux » aux troupes peu aguerries de leur » Roi. Mais, M. Trébellius ayant » été envoyé contr'eux avec quatre mille soldats légionnaires, & » un bon corps de troupes auxiliaires, par Vitellius, gouverneur » de Syrie investit les deux collines, dont ces barbares s'étoient emparés, appellées l'une » Cadra, & l'autre Davara. Ils » furent assez hardis pour faire » une sortie sur lui; mais, il en » défit la plus grande partie par » les armes, & contraignit les » autres à se rendre faute d'eau. «

Tacite parle encore ailleurs des Clites. C'est au douzième livre du même Ouvrage; & voici ce qu'il en dit : » Les Clites, peuples de » la Cilicie, grossiers & incapables de demeurer en repos, » allerent s'emparer d'une montagne escarpée sous la conduite » d'un certain Trosobore; & delà fondant sur les côtes & les » villes du voisinage, ils pilloient » les habitans, désoloient la » campagne, & le plus souvent » détroussoient les négocians & » les passagers. Ils pousserent leur » audace jusqu'à assiéger la ville » d'Anémure, & battirent Curtius Sévérus, qui étoit venu de » Syrie à son secours avec un » corps de cavalerie, l'ayant atta-

(*a*) Plin. T. I. p. 169. Ptolem. L. III. c. 1.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 1.

(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 41. L. XII. c. 55.

» qué dans un terrein inégal & » raboteux, qui donnoit à leur » infanterie un grand avantage sur » ses cavaliers. Mais, Antiochus, » Roi de cette contrée, ayant eu » l'adresse, en flattant la multi- » tude, de désunir ces Barba- » res, surprit leur chef Trosobo- » re, & par sa mort & celle de » quelques autres des principaux, » fit rentrer tous les autres dans le » devoir. «

CLITES, *Clitæ*, Κλειταὶ, (a) ville de l'Asie mineure dans la Bithynie. Ptolémée met cette ville loin de la mer, au midi oriental d'Amastris.

CLITES, *Clitæ*, Κλειταὶ, (b) lieu de Grece, dans la Macédoine, situé à peu de distance de la ville de Cassandrée. Tite-Live, à l'occasion du siege de cette ville, entrepris inutilement par les Romains, l'an 169 avant l'Ére Chrétienne, fait mention de Clites.

CLITIPHON, *Clitipho*, fils de Chrémès, est un des personnages de la comédie de Térence, intitulée l'Heautontimoruménos.

CLITOMAQUE, *Clitomachus*, Κλειτόμαχος, (c) Philosophe, natif de Carthage, vivoit vers le milieu du second siecle avant Jesus-Christ, On le nommoit Asdrubal, dans le langage de son païs. A l'âge de quarante ans, il passa à Athènes, & fut disciple de Carnéade, qui prit soin de l'instruire lui-même. Il y réussit si bien, que Clitomaque lui succéda, & expliqua ses sentimens dans plusieurs ouvrages. Il composa plus de quatre cens volumes, qui étoient fort estimés, dont l'un avoit pour titre, *Consolation*. Il l'adressa à ses concitoyens après la prise & la ruine de Carthage, pour les consoler de l'état de captivité où ils se trouvoient.

On dit que ce Philosophe avoit une parfaite connoissance des opinions de trois différentes sectes, des Académiciens, des Péripatéticiens & des Stoïciens. Diogène Laërce a écrit sa vie. Il est différent d'un autre Clitomaque Thurien, disciple d'Euclide.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, fleuve du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Hésychius & Stace. *Voyez* Clitor.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, (d) eut de Leucippe, une fille qui fut mariée à Neptune. Ce dieu en eut dix enfans, qui peuplerent l'isle Atlantique.

CLITON, *Cliton*, Κλείτων, (e) statuaire, dont il est fait mention dans Xénophon.

CLITONYME, *Clitonymus*, Historiographe. Il composa une histoire d'Italie, & une autre de Sybaris, que Plutarque a citées dans ses petits paralleles. Ses tragiques ne furent apparemment que divers petits traités sur des sujets vulgaires. Le même Plutarque en cite le troisième livre, &

(a) Ptolem. L. V. c. 1.
(b) Tit. Liv. L. XLIV. c. 11.
(c) Plut. Tom. I. p. 861, 862. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 431.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 68.
(e) Xenoph. p. 781.

en rapporte des fables aſſez mal imaginées touchant Orphée,

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*a*) ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Elle fut bâtie par Clitor, fils d'Azan, & prit le nom de ſon fondateur. Elle étoit ſituée à environ ſoixante ſtades de la ſource du Ladon. On y alloit par un chemin fort étroit le long du fleuve Aroanius. Auprès de Clitor, on paſſoit un autre fleuve de même nom que la ville, & qui ſe déchargeoit dans l'Aroanius à ſept ſtades de Clitor.

On voyoit cette ville dans une plaine, environnée de collines. Ses principaux temples étoient ceux de Cérès, d'Eſculape & d'Ilithye. Ceux de Clitor avoient encore un temple dédié aux Dioſcures, qu'ils appelloient les grands dieux; ce temple étoit à quatre ſtades de la ville; Caſtor & Pollux y étoient en bronze. Trente ſtades au de-là il y avoit ſur le haut d'une montagne un temple de Minerve Coria, où la Déeſſe avoit une ſtatue.

Il y en a qui, au lieu de Clitor, liſent Clitoria; d'autres Clétorie, d'autres Clitorium.

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*b*) fleuve du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Il en a été parlé dans l'article précédent.

On croit que ce fleuve eſt le même que le Cliton d'Héſychius & de Stace. Il eſt nommé par Ovide *Clitorius fons*. Ce Poëte lui attribue la vertu de rendre le vin déſagréable à ceux qui ont bu de ſes eaux; ſoit, dit-il, par une propriété naturelle; ſoit parce que, ſelon la tradition du païs, le fils d'Amythaon [Mélampe] ayant, à force d'herbes & de charmes, délivré les filles de Prœtus, qui étoient tourmentées par les Furies, jetta dans les eaux de ce fleuve, ce qui avoit ſervi à les purifier; d'où eſt reſtée à ces eaux, une antipathie pour le vin. Niger croit que c'eſt à préſent le Gardichi.

CLITOR, *Clitor*, Κλείτωρ, (*c*) fils unique d'Azan, ſuccéda à ſon pere, qui avoit regné ſur une partie de l'Arcadie. Clitor fit ſa réſidence à Lycoſure; ce fut un des plus puiſſans Rois de ſon tems, & il bâtit un ville qui porta le nom de ſon fondateur. Ce Prince mourut ſans enfans; ce qui fut cauſe que ſon royaume paſſa à Épytus, l'aîné de ſes neveux.

CLITORIENS, *Clitorii*, Κλειτορίοι, habitans de la ville de *Clitor*. *Voyez* Clitor.

CLITORIS, *Clitoris*, étoit, ſelon la fable, la fille d'un Myrmidon. Elle étoit ſi belle, que Jupiter en devint amoureux, mais ſi petite, que ce Dieu fut obligé de ſe transformer en fourmi, pour pouvoir jouir de ſes amours.

CLITORIUS FONS. *Voyez* Clitor, fleuve du Péloponnèſe.

CLITUMNE, *Clitumnus*, fleuve d'Italie dans l'Ombrie.

(*a*) Pauſ. pag. 459, 460, 486, 487. Xenoph. p. 572. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 35. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. T. I. p. 195. Plut. T. I. p. 40.

(*b*) Ovid. Metam. L. XV. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. V. p. 228, 229.

(*c*) Pauſ. p. 459, 460.

(*a*) Il a sa source à trois lieues de Spolete. Après avoir mêlé ses eaux avec celles du Topine, il va se rendre dans le Tibre. Virgile parle du Clitumne :

Hinc albi, Clitumne, greges & maxima Taurus
Victima.

Pline le jeune parle aussi de ce fleuve. Voici comme il s'exprime. » Sur les bords de la source du » Clitumne, est un ancien tem- » ple fort respecté, où se voit la » statue du Clitumne, qui, par » le moyen du sort, rend des » oracles à ceux qui viennent le » consulter. Au tour du temple » sont plusieurs chapelles, dans » chacune desquelles est la repré- » sentation de la divinité qui y » est honorée d'un culte plus par- » ticulier sous différens titres.

» Dans quelques-unes de ces » chapelles sont des sources, qui, » venant à se réunir à la prin- » cipale fontaine, forment le Cli- » tumne, qu'on passe sur un pont. » Ce pont fait la séparation des » eaux sacrées d'avec celles qui » sont réputées profanes, & il » n'est pas permis de se baigner » dans les premieres.

» Les Habitans de Spolete, » à qui Auguste a fait présent » de ce lieu-là, ajoûte Pline, y » exercent l'hospitalité envers » ceux qui s'y rendent par dé- » votion, & il n'y a rien en cet » endroit qui ne fasse plaisir, qui » ne contente la curiosité. Tou- » tes les colonnes & les murail- » les des chapelles & du temple » sont couvertes d'inscriptions à » la louange du fleuve & de sa » source. «

Ce fleuve étoit en si grande réputation, que Vibius Séquester assure qu'on l'adoroit sous le nom de Jupiter Clitumnus. Pline le Naturaliste nous apprend aussi que les eaux de ce fleuve avoient la vertu de blanchir le poil des bœufs, qui paissoient le long de ses bords ; ce qui les faisoit passer pour des animaux sacrés, qu'on destinoit uniquement à être immolés à l'honneur des Dieux dans les jours de triomphe.

Ce fleuve conserve encore son nom, puisqu'on l'appelle aujourd'hui Clitumno.

CLITUS, *Clitus* (*b*) Κλεῖτος, Troyen, fils de Pisénor, étoit le compagnon de Polydamas, dont il conduisoit le char. Pour plaire à Hector & aux Troyens il poussoit ses chevaux dans les endroits où la mêlée étoit la plus sanglante. Il ne se trouva point près de lui de main secourable, qui pût détourner le trait que Teucer lui tira. La fleche mortelle lui perce le cou. Clitus tombe de son siege sur le sable, & ses chevaux ne sentant plus la main qui les gouvernoit, tournent & emportent son char.

CLITUS, *Clitus*, (*c*) Κλεῖτος, fils de Cardylis, qui de charbon-

(*a*) Virg. Georg. L. II. v. 146. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 37. & *seq.*

(*b*) Homer. Iliad. L. XV. v. 445.

(*c*) Freins. suppl. in Q. Curt. L. I. c. 12.

nier s'étoit rendu roi de plusieurs nations Illyriennes, mais qui avoit été ensuite assujetti par Philippe roi de Macédoine. Clitus, ayant succédé à son pere, désiroit ardemment de recouvrer sa liberté. Il crut en trouver une occasion favorable dans la guerre qu'Alexandre faisoit au-delà du Danube. Il obligea donc ses peuples à prendre les armes, & fit alliance avec le roi des Illyriens surnommés Taulentiens. Alexandre instruit de cette nouvelle, marcha contre ces nouveaux ennemis; & les ayant un jour surpris désarmés & endormis, il en tua un grand nombre, fit plusieurs prisonniers, & mit tous les autres en fuite, qu'il poursuivit jusqu'aux montagnes des Taulentiens. Clitus se sauva de cette défaite dans la ville de Pélium; & ensuite soit qu'il se défiât de la force de cette ville, ou du courage de ses gens, il y fit mettre le feu, & s'en alla en exil dans le pays des Taulentiens.

CLITUS, *Clitus*, (a) Κλεῖτος, fils de Dropis, fut pourvu par Alexandre du gouvernement de la province de Maracande, en la place d'Artabaze. C'étoit un vieil officier de Philippe, & qui s'étoit signalé en beaucoup de rencontres. Ce fut lui qui, à la bataille du Granique, comme Alexandre combattoit la tête nue & que Rosace avoit déjà le bras levé pour le frapper par derrière, couvrit le roi de son bouclier, & abattit la main du barbare. Sa sœur Hellanice avoit nourri Alexandre qui ne l'aimoit pas moins que sa propre mere. Comme, pour toutes ces raisons, il considéroit fort Clitus, il lui confia une des provinces les plus importantes de son empire, avec ordre de partir dès le lendemain.

Avant son départ, il fut convié le soir à un festin, où le roi, après avoir beaucoup bu, se mit à célébrer ses propres exploits, sans garder aucune mesure dans les louanges qu'il se donnoit à lui-même, jusqu'à se rendre insupportable à ceux mêmes qui sçavoient qu'il disoit la vérité. Clitus, qui étoit aussi échauffé par le vin, se tournant vers ceux qui étoient au-dessous de lui à table, leur rapporta un passage d'Euripide, de telle sorte que le roi pouvoit plutôt ouïr le son de sa voix que les paroles. Le sens de ce passage étoit, *que les Grecs avoient eu grand tort d'ordonner qu'aux inscriptions des trophées, on mettroit seulement le nom des rois;* parce que c'étoit dérober à de vaillans hommes la gloire qu'ils avoient acquise au prix de leur sang. Le roi, se doutant bien qu'il lui étoit échappé quelque chose de désobligeant, demanda à ceux qui étoient les plus proches, ce qu'il avoit dit. Comme personne ne répondoit, Clitus haussant la voix peu à peu, se mit à raconter les actions & les guerres de Philippe dans la Grèce, les préférant à tout

(a) Plut. Tom. I. pag. 673, 693, 694. Just. L. XII. c. 6. Q. Curt. L. IV. c. 13. L. VIII. c. 1, 2, 8. Freinf. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 5, 7. Roll. Hist. Anc. Tom. III. 573, 724. *& suiv.*

ce qui ſe faiſoit alors ; ce qui excita une grande diſpute entre les jeunes & les vieux. Quelque peine que le roi ſentît intérieurement, il diſſimula d'abord, en ſe faiſant violence, & parut écouter patiemment tout ce que diſoit Clitus à ſon déſavantage. Il ſembloit même qu'il auroit encore retenu ſon emportement, ſi Clitus en fût demeuré-là. Mais, celui-ci, pouſſant toujours l'inſolence plus loin, comme s'il eût pris à tâche d'irriter le roi & de lui inſulter, en vint juſqu'à prendre ouvertement la défenſe de Parménion, & juſqu'à ſoûtenir que la ruine de Thèbes n'étoit rien en comparaiſon de la victoire de Philippe ſur les Athéniens, & que les vieux Capitaines Macédoniens, quoiqu'ils euſſent été quelquefois malheureux, valoient beaucoup mieux que ceux qui avoient la témérité de les décrier.

Alexandre lui ayant dit ſur cela qu'il plaidoit ſa propre cauſe, en appellant la lâcheté un malheur, Clitus ſe leve, & les yeux bouffis de vin & de colère ; » c'eſt pourtant cette main, lui dit-il en étendant le bras, qui vous ſauva la » vie à la bataille du Granique. » C'eſt par le ſang & les bleſſures » de ces Macédoniens taxés de lâcheté, que vous êtes devenu » ſi grand. Mais, la fin tragique » de Parménion nous apprend » quelle récompenſe eux & moi » nous devons attendre de nos » ſervices. » Ce dernier reproche piqua juſqu'au vif Alexandre ; il ſe retint pourtant encore, & ſe contenta d'ordonner à Clitus de ſortir de ſa table. » Il a raiſon, dit » Clitus en ſe levant, de ne vou» loir point ſouffrir à ſa table des » hommes libres, qui ne ſçavent » dire que la vérité. Il fera bien » de paſſer ſa vie avec des barba» res & des eſclaves, qui adore» ront volontiers ſa ceinture Per» ſienne & ſa robe blanche. » Le roi ne fut plus maître de ſa colère, & s'étant jetté ſur la javeline de l'un de ſes gardes, il en auroit percé ſur le champ Clitus, ſi d'un côté les courtiſans ne l'avoient retenu, & ſi de l'autre les amis de Clitus ne l'avoient repouſſé avec grande peine hors de la ſalle. Mais il y rentra incontinent par une autre porte, en chantant avec inſolence des vers injurieux au Prince, qui, le voyant près de lui, le perça de ſa javeline, & le renverſa mort par terre, en lui diſant ces paroles : *Va-t-en maintenant trouver Philippe, Parménion & Attale.*

La colère du Roi étant comme éteinte tout-à-coup dans le ſang de Clitus, ſon crime alors ſe montra à lui avec toute ſon énormité & ſa noirceur. Il avoit tué un homme, qui à la vérité avoit abuſé de ſa patience, mais qui juſques-là avoit été un fidèle ſerviteur, & qui, quoique ce prince eût honte de l'avouer, lui avoit ſauvé la vie. Il venoit de faire l'office abominable de bourreau, en puniſſant par un meurtre horrible des paroles indiſcretes, qui pouvoient être imputées au vin. Comment oſer paroître devant la ſœur de Clitus ſa nourrice, & lui préſenter une main ſouillée du ſang de ſon frere ? ne pouvant ſoûtenir ces triſtes ré-

flexions, il se jette sur le corps de son ami, en arrache la javeline, & s'en seroit percé lui-même, si les gardes étant promptement accourus, ne lui eussent saisi les mains, & ne l'eussent emporté par force dans sa chambre.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος, (a) surnommé le Noir, fut aussi un des principaux officiers d'Alexandre. Il commandoit un corps de cavalerie à la bataille d'Arbèle.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος (b) officier qui commandoit la flotte Macédonienne, composée de deux cens quarante vaisseaux, l'an 323 avant J. C. Ayant attaqué deux fois Étion, général de la flotte Athénienne, il demeura deux fois vainqueur, & coula deux fois à fond un grand nombre de vaisseaux ennemis à la vue des isles Échinades.

Clitus fut fait gouverneur de la Lydie l'année suivante. Peu de temps après, Antigonus vint à la tête d'une armée pour le chasser de son gouvernement. Clitus, instruit de sa marche, jetta des garnisons dans toutes ses places, & passa lui-même dans la Macédoine pour instruire Polysperchon de la révolte & des entreprises d'Antigonus, & pour lui demander du secours contre cet usurpateur. Il obtint une flotte nombreuse, qu'il conduisit dans l'Hellespont. Déjà il avoit gagné à son parti les villes des environs de la Propontide, & avoit même joint ses troupes à celles d'Arridée, lorsque Nicanor, commandant de la garnison de Munychie, envoyé par Cassandre avec toute sa flotte, parut à la même hauteur. Il avoit même reçu de la part d'Antigonus, des vaisseaux qui faisoient monter cette armée navale au nombre de plus de cent voiles. Ainsi, le combat s'étant donné à la vue de Byzance, Clitus vainqueur fit couler à fond dix-sept vaisseaux des ennemis, & n'en prit pas moins de quarante avec tous les hommes qui les montoient; tout le reste se sauva dans le port de Chalcédoine.

Un avantage si considérable fit croire à Clitus que les ennemis, ruinés par cette défaite, n'oseroient plus se montrer sur mer. Mais, Antigonus fécond en ressources, & qui sçavoit parfaitement la guerre, trouva moyen de réparer bientôt ce dommage. Car ayant emprunté des Byzantins des barques de transport, il les fit charger pendant la nuit d'archers, de frondeurs & autres armés à la légere, & les fit arriver au point du jour au débarquement des vainqueurs qui croyoient prendre terre tranquillement sur le bord opposé. Cet objet les mit dans un trouble prodigieux; car, voulant revenir dans leurs vaisseaux, sans oublier leurs dépouilles déja mises à terre, & leurs prisonniers déjà embarqués, ils se jetterent eux-mêmes dans un embarras dont ils n'eurent pas le tems de sortir. Antigonus s'étoit

(a) Diod. Sicul. pag. 592.
(b) Plut. Tom. I. pag. 757. Diod. Sicul. pap. 636, 649, 655, 665, 666.

pourvu de vaisseaux longs, chargés de sa meilleure infanterie, qu'il se disposoit à faire tomber sur ses ennemis dans une circonstance qui lui assuroit la victoire. Comme Nicanor étoit arrivé cette nuit là même, les deux flottes réunies attaquant leurs adversaires en désordre, les renverserent du premier choc. Quelques-uns de leurs vaisseaux étoient brisés d'un seul coup d'éperon; on enlevoit à d'autres tout un rang de rames, en passant à côté d'eux, d'autres enfin venoient se rendre d'eux-mêmes pour prévenir un malheur certain. En un mot, à l'exception du vaisseau du commandant, toute la flotte ennemie passa en leur pouvoir. Clitus seul abandonnant son vaisseau se jetta à terre, dans l'espérance de se sauver en Macédoine; mais il tomba entre les mains de quelques soldats de Lysimachus, qui l'égorgerent, vers l'an 318 avant J. C.

Ce Clitus est, sans doute, le même qui, au rapport de Plutarque, fut chargé de conduire de la cour de Macédoine à Athènes Phocion & ses amis, en apparence pour y être jugés, mais en effet pour y être mis à mort, comme déjà jugés & condamnés.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος, disciple d'Aristote, étoit de Milet. Il avoit écrit une histoire de sa patrie. Il vivoit environ 316 ans avant J. C.

CLITUS, *Clitus*, Κλεῖτος, (*a*) jeune homme hardi & téméraire. Il fut auteur d'une sédition excitée à Tibériade, du tems de la guerre que Tite & Vespasien firent aux Juifs. Josephe, voulant le punir, ordonna à un de ses gardes de lui couper les mains; & ce garde n'ayant osé le faire, Josephe se mit en état de le punir lui-même. Clitus, voyant qu'il ne pouvoit éviter la punition, le pria de lui laisser du moins une main; Josephe le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupât une. Aussi-tôt ce séditieux tira son épée, & se coupa la main gauche.

CLOACINE, *ou* CLUACINE, *Cloacina*, *Cluacina*, (*b*) surnom de Vénus. Vénus Cloacine avoit à Rome un temple, qu'on croit avoir été sur la voie sacrée. Certains prétendent que cette Déesse se trouvoit en deux différens endroits de la ville.

Pline fait venir le nom de Cloacine de *cludere*, qui anciennement vouloit dire la même chose que *purgare*, purifier; parce que les Romains & les Sabins étant sur le point d'en venir aux mains, à cause de l'enlevement des filles de ces derniers, se purifierent en ce lieu; & de là vient, dit-il, que la Vénus qui y fut mise, fut appellée Cloacine. Lactance donne à ce nom une autre origine; c'est, dit-il, qu'on trouva à Rome, du tems de Tatius, dans la grande cloaque, une statue qui fut consacrée par ce Prince, & appellée Cloacine du lieu où elle avoit été trouvée, ne prenant pas

(*a*) Joseph. de Bell. Judaïc. pag. 828. de Vit. Sua. p. 1011, 1012.

(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 48. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 93, 94. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 348. T. V. pag. 329, 338.

garde que du tems de Tatius, il n'y avoit point de grande cloaque. Il seroit peu important d'examiner à laquelle des deux étymologies on doit donner la préférence.

Quoiqu'on n'ait point encore vu de vestige d'aucun temple de Vénus Cloacine, D. Bernard de Montfaucon hazarde une conjecture là-dessus. » Le temple de » Vénus Cloacine, ou Cluacine, » dit-il, pourroit bien être re» présenté dans la cinquième ta» ble des fragmens du plan de » l'ancienne Rome, fait du tems » de l'empereur Septime Sévère, » & donné avec des explications » par le Bellori. Cet habile An» tiquaire a cru que cette Inscrip» tion du premier fragment de » la cinquième table

I V A C H
A

» devoit se lire ainsi, LAVA» CHR. A. *Lavacrum Agrippi*» *næ*; ne prenant pas garde que » la jambe de la première lettre » imparfaite qui reste, & qui » devroit être un A, selon sa le» çon, ne peut jamais l'être; » parce qu'elle est tout-à-fait » perpendiculaire; qu'il n'y a » point d'H à *Lavacrum*, & que » la lettre R qu'il a ajoûtée, ne » paroît point sur la pierre; j'y » lirois plutôt *Cluacina*. Comme » la première lettre qui reste est » tronquée, celle de devant, qui » devoit être un C, peut avoir » sauté. La première, qui reste » mutilée par le haut, sera faci» lement une L. Toutes les let» tres suivantes conviennent, en » supposant que l'H a été mis » pour un N; changement si » commun & si aisé à faire, qu'on » en voit souvent de semblables. » Peut-être trouveroit-on encore » un N sur la pierre. Ceux qui » sont accoûtumés à lire les an» ciens marbres & les médailles, » sçavent qu'il n'est rien de si » commun que de voir la jambe » d'une lettre servir pour la pré» cédente; comme seroit, par » exemple, ici, de prendre la » première jambe de la lettre N » pour un I, & de lire CLVA» CINA où il y a CLVACNA. » Il me paroît qu'il n'y a rien » de forcé dans la manière dont » nous lisons ce mot; duquel on » aura bien de la peine à tirer » quelque chose, si on le veut » lire autrement. Ce qui appuie » encore cette conjecture, est » que ce petit temple rond avoit » quatre escaliers marqués sur » la pierre pour y monter par » quatre côtés differens, & un » autel au milieu, comme au » temple de Vénus Sallustia, qui » avoit quatre entrées comme » celui-ci. Quelque apparence » que je trouve à ma conjecture, » je l'abandonne pourtant au ju» gement des habiles gens.

» Dans les médailles de la fa» mille Mussidia, on voit une » espece de barriere & de treil» lis, avec une grande porte pour » entrer dans ce lieu, & deux » hommes qui sont dedans; au» dessous des treillis est écrit ce » mot, *Cloacina*. M. Vaillant » dans ses médailles consulaires,

» croit que cela marque le lieu ; » où se tenoient anciennement » les Comices, en latin *Comitia*. «

Lactance, S. Cyprien & S. Augustin font mention de Vénus Cloacine, au sujet de laquelle, ils n'ont pas manqué, dit M. l'abbé Banier, d'insulter les Romains.

CLOANTHE, *Cloanthus*, (*a*) l'un des compagnons d'Énée, & du nombre de ceux qui furent séparés de la flotte par la tempête qu'Éole avoit excitée à la sollicitation de Junon. Énée, qui ne s'attendoit plus à le revoir, le regrettoit beaucoup. Mais, Cloanthe eut le bonheur de se sauver, & vint rejoindre Énée à Carthage.

Dans ce combat de vaisseaux que le prince Troyen donna à Drépane pour honorer l'anniversaire de la mort de son pere Anchise, Cloanthe se distingua entre tous les autres. Déjà il n'avoit plus de rival que Mnesthée, peut-être que les galères de ces deux rivaux seroient arrivées ensemble au port, si Cloanthe, étendant les bras, n'eût adressé cette priere aux dieux de la mer. » Divinités, » qui regnez sur cet Empire, & » à qui appartient ce champ de » bataille, je fais vœu de vous » immoler sur le rivage, au pied » de vos autels, un taureau blanc, » dont je jetterai les entrailles » dans les flots, avec une libation de vin. « Les Néréïdes, toute la troupe de Phorcus, & la nymphe Panopée entendirent sa voix au fond des eaux. Palémon lui-même, lui prêtant son bras puissant, pousse le navire, qui plus rapide que le vent, ou qu'une fleche legére, vole vers le rivage, & entre enfin triomphant dans le port. Cloanthe fut donc proclamé vainqueur, & Énée lui mit lui-même sur la tête une couronne de laurier.

Le prix de sa victoire fut une cotte d'armes tissue d'or, bordée de bandes de pourpre. L'histoire de Ganymede y étoit représentée en broderie. On y voyoit ce jeune Prince, chassant dans la forêt du mont Ida, courant à perte d'haleine, & poursuivant avec ardeur une troupe de cerfs, qu'il perçoit de ses fleches. L'aigle de Jupiter fondoit tout à coup sur lui, & l'enlevoit entre ses serres. Ses vieux gouverneurs tendoient vainement les bras vers le ciel, & les aboyemens de ses chiens furieux se perdoient dans les airs.

CLOAQUE. (*b*) C'est un aquéduc souterrein, qui reçoit les eaux & les ordures d'une grande ville. Ce mot *Cloaque* n'est plus en usage aujourd'hui que pour les ouvrages des Anciens. En parlant des ouvrages modernes, on dit ordinairement égoût. Le mot Latin est *Cloaca*; mot que quelques Étymologistes dérivent de *cluo*, salir, infecter par sa mauvaise odeur.

Le Cloaque est assez exactement défini par le célebre jurisconsulte Ulpien, *un lieu souter-*

(*a*) Virg. Æneid. L. I. v. 226, 514, 616, L. IV. v. 288. L. V. v. 122, *& seq.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 202.

rein fait par art pour écouler les eaux & les immondices d'une ville.

Denys d'Halicarnaſſe nous apprend que le roi Tarquin le vieux eſt le premier qui commença de faire des canaux ſous la ville de Rome, pour en conduire les immondices dans le Tibre. Les canaux de cette eſpèce augmenterent inſenſiblement, ſe multiplierent à meſure que la ville s'aggrandit, & furent enfin portés à leur perfection ſous les Empereurs.

Caſſiodore, qui vivoit en 470, qui étoit préfet du prétoire ſous Théodoric roi des Goths, & bon connoiſſeur en architecture, avoue dans le recueil de ſes lettres, qu'on ne pouvoit conſidérer les Cloaques de Rome ſans en être émerveillé.

Le ſoin & l'inſpection de ces lieux appartinrent, juſqu'au tems d'Auguſte, aux Édiles, qui nommoient à cet effet des officiers, ſous le titre de *Curatores Cloacarum.*

Il y avoit une divinité qui préſidoit aux Cloaques. C'étoit Cloacine. *Voyez* ſon article ci-deſſus.

CLOCHER, *Claudicare.* (*a*) Cette expreſſion eſt aſſez fréquente dans l'Écriture. *Juſqu'à quand Clocherez-vous des deux côtés?* dit Élie aux enfans d'Iſraël. Ce prophete leur reproche par-là de ne point adorer le vrai Dieu d'une manière pure & ſincère, & de vouloir allier ſon culte avec celui des idoles. Dieu dit, dans le prophete Michée, qu'il raſſemblera celle qui Clochoit & qu'il avoit rejettée; c'eſt-à-dire, qu'il reprendra cette épouſe incommodée, difforme & répudiée, & qu'il lui donnera une nombreuſe poſtérité. Cette épouſe ce ſont les Juifs diſperſés & comme abandonnés de Dieu.

CLOCHER, terme de poëſie latine, pour dire manquer de céſure dans certains endroits eſſentiels. On dit qu'un vers Cloche, quand il n'a point de céſure au ſecond ou au troiſième pied, ou à tous les deux enſemble.

CLODIA [la voie]. *Voyez* Claudia.

CLODIA [la Famille], *Clodia Gens.* Cette famille a produit des perſonnages célebres.

CLODIA, *Clodia*, Κλωδία, (*b*) femme de Q. Métellus Céler. Elle étoit en même tems ſa couſine germaine; car, Appius Claudius Pulcher, de qui elle étoit fille, & par conſéquent ſœur de P. Clodius l'ennemi mortel de Cicéron, avoit épouſé une Cécilia ſœur du pere de Q. Métellus Céler. Il paroît par une lettre de Cicéron, qu'il entretint d'abord quelque commerce avec cette Clodia; & ce commerce ne plaiſoit pas à ſa femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l'épouſer; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage poſſible, Térentia, qui étoit fort jalouſe, & que ſon mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillés.

Clodia avoit deux ſœurs; &

(*a*) Reg. L. III, c. 18, v. 21. Mich. c. 4. v. 6.

(*b*) Cicer. Epiſt. ad Q. Metell. Celer. Plut. T. I. p. 875.

quoique celles-ci fussent aussi fort diffamées, Clodia l'étoit beaucoup plus qu'elles sans comparaison. Car, ses deux sœurs ne paroissent avoir fait parler d'elles qu'à l'occasion de leur frere; & Cicéron appelle Clodia dans une action publique, l'amie du genre humain. Il ajoûte qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand soin, sur le bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choisissoit à son gré. Quelque suspect qu'il soit sur le chapitre de cette femme à cause de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité ne pourroient guere être crus faux, quand même ils ne seroient pas confirmés, comme ils le sont par Quintilien & par Plutarque, qui n'étoient pas ses ennemis.

Plutarque explique un sobriquet que tout le monde lui donna, comme Cicéron, & que Quintilien avoit rapporté sans l'expliquer; sur ce qu'elle fut trompée par quelqu'un de ses amans, qui eut l'adresse de lui faire prendre une bourse pleine de la plus petite monnoie, dans la croyance qu'elle étoit pleine de la plus grosse. Enfin, & pour dernier trait de sa peinture, Cicéron l'accusa si clairement & si publiquement, encore cinq ans après, d'avoir empoisonné son mari, qu'on ne peut pas aussi douter qu'elle ne fût violemment soupçonnée; sur tout, si l'on considère cet autre sobriquet cité par Quintilien *de quadrantaria Clitemnestra*, comme qui diroit la Clitemnestre aux rouges doubles, par où la mort de son mari & l'heureuse fourberie de son galant lui étoient également reprochées; car, tout le monde sçait que Clitemnestre fit aussi mourir le sien.

CLODIA, *Clodia*, Κλωδία, (*a*) sœur de la précédente, épousa L. Lucullus. Mais, elle en fut répudiée à cause de son impudicité & de ses vices.

CLODIA, *Clodia*, (*b*) nom commun à plusieurs loix des Romains. Ces loix furent ainsi appellées de ceux qui les porterent. Nous en connoissons une touchant l'isle de Chypre, une autre touchant les colleges, une autre touchant les comices, une autre touchant le bled que l'on devoit donner *gratis* au peuple, une autre touchant la violence, &c.

CLODIUS AQUITIUS, (*c*) *Clodius Aquitius*, officier qui servoit sous Jules César, au rapport d'Hirtius Pansa.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*d*) déserteur de l'armée des Triumvirs, passa dans le camp de M. Brutus. Il y annonça la nouvelle d'une victoire complette, remportée par l'armée Républicaine; mais, il ne fut point cru; on ne daigna pas même le mener à M. Brutus, & on le méprisa comme un homme qui ne sçavoit rien de certain, ou qui venoit donner des nouvelles agréables, qu'il avoit forgées pour plaire &

(*a*) Plut. T. I. p. 517, 875.

(*b*) Rosin. de Antiq. Roman. p. 829, 836, 841, 845, 867, 874.

(*c*) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 845.

(*d*) Plut. T. I. pag. 1006. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 262.

pour

pour être mieux reçu. Ce défaut d'attention, au rapport de Clodius, causa la perte de M. Brutus.

CLODIUS [PUBLIUS], *Publius Clodius. Voyez* Publius.

CLODIUS [SEXT.], *Sextus Clodius*, (*a*) fut le porte-enseigne & le boute-feu de toutes les séditions excitées tant de fois par P. Clodius son patron. Après la mort de ce dernier, il fut condamné à l'exil, sous prétexte qu'il avoit réduit en cendres le palais Hostilien, en y brûlant le corps de son patron.

CLODIUS [C.], *C. Clodius*, (*b*) l'un des compagnons de P. Clodius, au rapport de Cicéron. C'est apparemment le même que le précédent.

CLODIUS [L.], *L. Clodius*, (*c*) étoit ce qu'on appelle aujourd'hui un Apotiquaire. Cicéron parle de lui dans son oraison pour A. Cluentius.

CLODIUS [SEXT.], *Sextus Clodius*, (*d*) surnommé Phormion, étoit un banquier, dont parle Cicéron dans son oraison pour A. Cécina.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*e*) affranchi de Cicéron. C'étoit un homme très-fidele, que Cicéron renvoya, parce qu'il étoit incommodé d'un mal d'yeux. Il étoit surnommé Philhétérus, terme Grec qui veut dire *qui aime les amis de son maître.*

CLODIUS QUIRINALIS, *Clodius Quirinalis*, (*f*) officier, qui avoit traité l'Italie comme la plus méprisable des provinces, dans le tems qu'il commandoit les galeres de Ravenne. Il s'empoisonna lui-même, pour éviter la punition de ses débauches & de ses cruautés, l'an de Jesus-Christ 57.

CLODIUS MACER, *Clodius Macer. Voyez* Macer.

CLODIUS CELSUS, *Clodius Celsus*, (*g*) natif d'Antioche, l'un des plus fideles amis de Nymphidius Sabinus. C'étoit un homme de sens ; il dit librement son avis à Nymphidius Sabinus, lorsqu'osant aspirer à l'Empire, il projettoit la ruine de Galba. Il essaya de le détourner d'un tel projet, l'assurant qu'il n'y auroit pas une maison dans Rome, qui déférât le nom de César à Nymphidius Sabinus.

CLODIUS CELSINUS, (*h*) *Clodius Celsinus*, frere d'Albinus, obtint de grands honneurs de la part du Sénat de Rome.

CLODIUS LICINIUS, *Clodius Licinius*, (*i*) Auteur Latin, qui a écrit une histoire Romaine, citée par Tite-Live dans le vingt-neuvième livre, & par plusieurs autres. Il est différent du Clodius, qui a composé en Grec un ouvrage des dieux, cité par Arnobe, & par Lactance. Le Clodius qui a écrit une chronique citée par Plutarque

(*a*) Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 239, 256.
(*b*) Cicer. pro Milon. c. 35.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 30.
(*d*) Cicer. Orat. pro A. Cæcin. c. 20.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. XIV. Epist. 4.

(*f*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 30.
(*g*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 9.
(*h*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 87.
(*i*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 22.

au commencement de la vie de Numa Pompilius, & celui que Porphyre cite sur l'abstinence des Pythagoriciens, sont peut-être encore des Auteurs différens. *Voyez* l'article suivant.

CLODIUS, *Clodius*, Κλώδιος, (*a*) certain Écrivain, qui, dans un ouvrage qu'il avoit intitulé, la réfutation des tems, soûtenoit que les anciennes Tables furent perdues, quand Rome fut saccagée par les Gaulois, & que celles qu'on avoit du tems de Plutarque, avoient été supposées par des flatteurs, en faveur de quelques familles, qui vouloient se faire descendre des premières & des plus illustres maisons de Rome, dont elles ne descendoient en aucune manière.

M. Dacier fait une remarque sur ce Clodius. » On ne connoît » point, dit-il, cet Écrivain, on » ne sçait pas même s'il étoit » Grec ou Latin; car, il n'y a » pas d'apparence que ce soit » l'historien Clodius Licinius dont » il est parlé dans Cicéron & » dans Tite Live. Plutarque n'au» roit jamais dit d'un Historien si » considérable, *un certain Clo-* » *dius*. «

M. Dacier fait une autre remarque sur cet ouvrage intitulé *La réfutation des tems*. » C'est ainsi, » à mon avis, ajoûte-t-il, que » ce titre ἔλεγχος χρόνων, doit être » traduit, le mot *elenchos* signi» fiant examen, correction; or, » le but de Clodius étoit de faire » voir la fausseté des généalogies » par la fausseté des noms & des » dates. «

CLODONES, *Clodones*, (*b*) Κλώδωνες, nom que l'on donnoit en Macédoine aux Bacchantes.

CLŒLIE, *Clœlia*, Κλοιλία, (*c*) jeune fille Romaine, du nombre de celles qu'on avoit données en ôtages à Porséna, qui, pour rétablir les Tarquins, étoient venu assiéger Rome, l'an 247 de la fondation de cette ville.

On dit que Clœlie, se voyant dans le camp de ce Prince, logée assez près des bords du Tibre, trouva le moyen de tromper la vigilance de ses gardes. A la tête des autres Romaines ses compagnes, elle se jetta dans le Tibre; & le passant au milieu des traits des ennemis, les ramena toutes saines & sauves chez leurs parens. Le Roi l'ayant appris entra d'abord dans une furieuse colère, & envoya des ambassadeurs aux Romains, pour demander qu'on lui renvoyât Clœlie, sans insister sur les autres, dont il ne faisoit pas tant de cas. Mais, ensuite, passant du ressentiment à l'admiration, il mettoit l'entreprise de cette jeune Romaine au-dessus de celles de Coclès & de Mucius, & déclaroit hautement qu'il regardoit le traité comme rompu, si on ne la lui remettoit entre les mains; promettant, au contraire, que, quand on la lui auroit renvoyée, il la rendroit à ses parens, sans lui faire aucun mal ni aucune

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 59. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 20, 21, 48, 109, 122, 123.

(*b*) Plut. T. I. p. 665.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 13. Plut. Tom. I. pag. 107. Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 216, 217.

violence. On fit les choses de bonne grace de part & d'autre. Les Romains rendirent au Roi les ôtages, qui étoient le gage de la paix; & la vertu trouva auprès du Roi, non seulement la sûreté qu'il lui avoit promise, mais encore la récompense & les honneurs dont elle étoit digne. Après avoir donné de grands éloges à Clœlie, il ajoûta qu'en sa considération, il rendoit aux Romains la moitié des ôtages; qu'elle n'avoit qu'à choisir ceux qu'elle vouloit ramener avec elle. Quand on les lui eût présentés tous, elle choisit les plus jeunes Romaines, afin de mettre à l'abri de tout péril & de toute injure, celui de tous les âges que sa foiblesse y expose davantage. Les autres n'eurent aucun lieu de se plaindre de cette préférence. Quand la paix eut été affermie par-là, les Romains, pour témoigner à Clœlie leur reconnoissance, lui firent élever une statue équestre au haut de la rue sacrée; genre d'honneur aussi extraordinaire à l'égard d'une femme, que l'étoit le courage qu'elle avoit fait paroître.

Cette histoire est racontée différemment par d'autres Auteurs; sur quoi on peut consulter l'article de Valéria.

CLŒLIENS, *Clœlii*, (*a*) l'une des principales familles des Albains. Ceux de cette famille furent admis dans le Sénat par Tullus Hostilius.

CLŒLIES [les Fosses], *Fossæ Clœliæ.* (*b*) Ce sont les mêmes que les Fosses Cluiniennes. *Voyez* Cluinienne.

CLŒLIUS [Q.], *Q. Clœlius*, (*c*) fut Consul avec T. Lartius, l'an de Rome 256.

CLŒLIUS [P.], *P. Clœlius*, (*d*) étoit tribun militaire l'an de Rome 377.

CLŒLIUS [T.], *T. Clœlius. Voyez* Cœlius.

Il y a eu d'autres célebres personnages du nom de Clœlius; & pour les connoître, *Voyez* Gracchus, Tullus & Siculus.

CLONARIUM, *Clonarium*, Κλωνάριον, (*e*) courtisanne, qui s'entretient avec Lééna dans un dialogue de Lucien.

CLONDICUS, *Clondicus*, (*f*) chef des Bastarnes. Ce fut sous sa conduite qu'environ trente mille hommes pénétrerent dans la Dardanie, l'an 179 avant Jesus-Christ.

CLONDICUS, *Clondicus*, (*g*) roi des Gaulois, que Persée appella à son secours l'an 168 avant Jesus-Christ. Comme ils n'étoient plus qu'à environ trente lieues, Persée leur députa Antigonus, l'un des Seigneurs de sa cour. Celui-ci leur fit beaucoup valoir les ordres que son maître avoit donnés pour qu'ils fussent bien reçus par tout où ils passeroient, & les présens qu'il leur préparoit. Ensuite, il les invita à s'avancer jusqu'à un certain lieu qu'il leur

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 30.
(*b*) Plut. T. I. p. 227.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 21.
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 31.

(*e*) Lucian. T. II. p. 713. & *seq.*
(*f*) Tit. Liv. L. XL. c. 58.
(*g*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 26, 27. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 58, 59.

marquoit, & à envoyer les principaux d'entr'eux vers le Roi. Les Gaulois n'étoient pas gens à se payer de paroles. Clondicus alla droit au fait, & demanda si l'on apportoit la somme dont on étoit convenu. Comme on ne lui donnoit point de réponse : *Allez*, dit-il, *déclarer à votre Prince, qu'avant qu'il ait envoyé les ôtages & les sommes convenues, les Gaulois ne partiront point d'ici.*

Persée, au retour de son député, assembla son conseil. Il pressentit où iroient les avis; & comme il étoit meilleur gardien de son argent que de son royaume, pour colorer son avarice, ils s'étendit fort sur la perfidie & la férocité des Gaulois, ajoûtant qu'il seroit dangereux de donner entrée dans la Macédoine à une multitude si nombreuse, de qui l'on auroit tout à craindre, & que cinq mille cavaliers lui suffiroient. On sentoit bien qu'il ne craignoit que pour son argent; mais personne n'osa le contredire. Antigonus retourna vers les Gaulois, & leur dit que son maître n'avoit besoin que de cinq mille cavaliers. A cette parole, il s'éleva un frémissement & un murmure général contre Persée, qui les avoit fait venir de si loin pour leur insulter. Clondicus ayant encore demandé à Antigonus s'il apportoit de l'argent pour les cinq mille cavaliers, comme celui-ci cherchoit des détours, & ne répondoit point nettement, les Gaulois entrerent en fureur, & peu s'en fallut qu'ils ne se jettassent sur lui pour le mettre en pièces, & lui-même l'appréhendoit fort. Cependant, ils respecterent la qualité de député, & le renvoyerent sans lui avoir fait aucun mauvais traitement. Les Gaulois partirent sur le champ, reprirent le chemin du Danube, & ravagerent la Thrace qui se trouvoit sur leur passage.

CLONIUS, *Clonius*, (*a*) capitaine Troyen, tomba sous les coups de Turnus. Virgile introduit un autre capitaine du même nom, qui, en combattant contre Messape, est renversé par son cheval indompté.

CLOTHO, *ou* CLOTHON, *Clotho*, Κλώθω, nom d'une Nymphe.

CLOTHO, *ou* CLOTHON, *Clotho*, Κλώθω, (*b*) l'une des trois Parques, qui filent la destinée ou la vie des hommes. Hésiode dit qu'elle est fille de Jupiter, & de Thémis. Clotho tient la quenouille & tire le fil. On la représentoit vêtue d'une longue robe de diverses couleurs, portant sur sa tête une couronne enrichie de sept étoiles, & tenant d'une main une quenouille.

Lucien met Clotho dans les enfers avec Charon, & lui fait tenir registre de tous les morts, auxquels elle fait passer la barque de Charon; car, voici comme il la fait parler à Charon: » Tu as

(*a*) Virg. Æneid. L. IX. v. 574. L. X. v. 749.

(*b*) Juven. Satyr. 9. v. 135. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 195, 201. Tom. V. p. 147. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 20. *& suiv.*

» raison, Charon, embarque ton » monde, & cependant je prendrai mon regiſtre ; & me mettant à la deſcente, je demanderai à chacun ſon nom, ſa maiſon & ſon village. Mercure aura ſoin de les ranger à meſure » qu'ils entreront. Commençons » d'abord par les petits enfans, » qui n'ont rien à me répondre, » comme je n'ai rien à leur demander. «

Le nom de Clotho, ſelon Fulgence, veut dire évocation pour marquer que cette Déeſſe regle le moment de notre naiſſance. Ce nom cependant eſt formé du Grec κλώθω, qui ſignifie, *je file*, *je tourne le fil*.

CLOU, *Clavus*. (*a*) Moïſe compare les Chananéens à des Cloux. Il dit aux Iſraëlites que s'ils ne les tuent pas tous, ceux qui ſeront reſtés, deviendront à leur égard comme des Cloux dans les yeux, & comme des lances à leurs côtés. Quelquefois l'Écriture ſous le nom de Cloux entend ces pieux, qu'on fichoit en terre pour ſoûtenir les tentes. Iſaïe, parlant de la nouvelle Jéruſalem ſous l'allégorie d'une tente nouvellement dreſſée, dit que les Cloux, ou les pieux, qui l'affermiſſent, ne s'arracheront jamais, & que tous les cordages qui la tiennent, ne ſe romperont point. *Non auferentur clavi ejus in ſempiternum, & omnes funiculi ejus non rumpentur.*

CLOUX, *Clavi*. (*b*) Les Anciens ſe ſervoient de Cloux de fer. Mais, ils en avoient auſſi d'airain, & ceux-ci paſſoient pour les meilleurs. Dans ce grand vaiſſeau, qu'Hiéron fit faire, on ne voyoit que des Cloux d'airain & de groſſeur énorme. Ces Cloux d'airain, par la trempe que l'on donnoit à ce métal, étoient d'une dureté égale à celle des Cloux de fer ; & c'eſt pour cela ſans doute qu'on leur donnoit la préférence.

CLOUX DE JESUS-CHRIST. (*c*) On ne doute pas que Jeſus-Chriſt n'ait été attaché à la croix avec des Cloux, & que ces Cloux n'aient percé ſes pieds & ſes mains. Le texte des Évangiles eſt trop précis pour cela. Le Pſalmiſte, long-tems auparavant, avoit prédit qu'on lui perceroit les pieds & les mains. *Foderunt manus meas & pedes meos.*

Mais, on diſpute ſur le nombre de ces Cloux. Les Grecs repréſentent toujours Jeſus-Chriſt attaché à la croix avec quatre Cloux. Saint Grégoire de Tours en met autant ; un à chaque main & un à chaque pied ; & ſous les pieds une eſpèce de baſe, pour empêcher que le poids du corps ne l'attirât en bas, & ne lui déchirât les mains. Saint Grégoire de Tours ajoûte que l'Impératrice Hélène fit mettre deux de ces Cloux dans le mors de la bride du cheval de Conſtantin ſon fils, & qu'elle en jetta un dans la mer Adriatique pour en calmer les agitations. D'autres racontent qu'elle mit

(*a*) Numer. c. 33. v. 55. Iſaï. c. 33. v. 20.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 58, 210.

(*c*) Joann. c. 20. v. 25. Pſalm. 21. v. 18.

aussi un de ces Cloux dans le casque de Constantin.

Mais, plusieurs croyent qu'il n'y eut que trois Cloux qui percerent les mains & les pieds du Sauveur; sçavoir, un Clou à chaque main, & un aux deux pieds. L'usage des Latins est conforme à ce dernier sentiment; car, la plûpart des crucifix faits dans l'église Latine, n'ont que trois Cloux pour attacher le Christ à la croix. Nonnus croit qu'on se servit aussi de chaînes, pour y lier les bras du Sauveur; & Saint Hilaire parle des cordes avec lesquelles on l'y attacha. On montre des Cloux de notre-Seigneur, ou plutôt des parties des Cloux de notre-Seigneur en diverses Églises. Mais, on n'en peut pas conclure, ni que ces reliques soient toutes fausses & incertaines, ni qu'il y ait eu plus de quatre Cloux, qui aient servi à attacher Jesus-Christ à la croix. Ceux que l'on montre dans les trésors des Églises, ne sont que des parties des Cloux du Sauveur; & il se peut faire que quelques-uns aient été employés, non à percer ses pieds & ses mains, mais à attacher les morceaux de la croix; le marche-pied, sur lequel étoient posés les pieds du Sauveur, & l'Inscription que Pilate fit mettre au haut de la croix. Tous ces Cloux, dans la suite, auront pu être confondus avec les Cloux de Jesus-Christ.

CLUACINE, *Cluacina*, autrement CLOACINE. *Voyez* Cloacine.

CLUDO, *Cludo*, poignard de théatre à l'usage des Romains, sur la scène, & qui ne différoit en rien du nôtre; la lame en rentroit dans le manche, quand on s'en frappoit; & un ressort spiral l'en faisoit sortir, quand on s'étoit frappé.

CLUENTIA, *Cluentia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

CLUENTIUS [L.], (a) *L. Cluentius*, un des chef des Marses, obtint à Rome le droit de bourgeoisie, & donna son nom à une tribu.

CLUENTIUS [A.] HABITUS, *A. Cluentius Habitus*, (b) Romain, qui vivoit l'an de Rome 700. Il fut accusé par sa mere Sassia d'avoir fait mourir Oppianicus son beau-pere, & fut défendu par Cicéron. Nous avons encore la belle oraison qui fut prononcée pour sa défense.

CLUERE. *Voyez* Cloacine.

CLUILIENNE [la Fosse], *Fossa Cluilia*. (c) Voici ce que Tite-Live nous apprend au sujet de cette fosse. » Les Albains [commandés par Cluilius] vinrent » fondre sur le territoire des Romains avec une armée très-considérable. Ils se posterent à » cinq milles de Rome, & entourerent leur camp d'un fossé, » qu'on a appellé pendant plusieurs siecles la Fosse Cluilienne en mémoire de leur Roi;

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 89.

(b) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 1. & seq.

(c) Tit. Liv. L. I. c. 23. L. II. c. 39.

» jusqu'à ce qu'ayant été comblé, » par succession de tems, on en a » aussi oublié le nom. Cluilius » étant mort dans ce camp, les » Albains créerent Mettius Suffé- » tius dictateur, pour les com- » mander en sa place. «

Tite-Live, dans un autre endroit, lit les Fosses Cluiliennes, *Fossæ Cluiliæ*.

CLUILIUS [C.], *C. Cluilius*, (a) général des Albains, jaloux des prospérités de Rome, donna secrétement commission à des gens sans aveu, de piller les terres des Romains, dans l'espérance que cette première démarche pourroit produire une rupture entre les deux peuples. Ce qu'il souhaitoit arriva. Ceux qui étoient offensés, coururent à la vengeance; & C. Cluilius, attentif au succès de ce piège, persuada à ses compatriotes, que ce qui n'étoit véritablement qu'une représaille, étoit une insulte, & qu'il la falloit repousser les armes à la main. Afin que cette infraction parût un acte de justice, avant que de déclarer la guerre, il engagea la ville d'Albe à envoyer des ambassadeurs pour demander réparation de l'offense. Il prétendoit aussi satisfaire à un traité conclu entre Rome & Albe, sous le regne de Romulus, par lequel les deux peuples étoient convenus de ne se point faire la guerre, & avoient réglé que si l'un se croyoit lésé par l'autre, il demanderoit justice à l'offenseur; mais que s'il ne l'obtenoit pas, il lui seroit alors permis de se la faire lui-même par les armes.

Tullus Hostilius, du moins aussi fin que son ennemi dont il découvroit l'artifice, reçut ces ministres publics avec une démonstration de civilité qui les trompa; & les retenant auprès de lui sous divers prétextes, il gagna assez de tems pour envoyer à leur insçu des ambassadeurs à Albe, se plaindre de la paix violée, & exiger une satisfaction proportionnée à l'injure. C. Cluilius répondit avec toute la hauteur d'un homme déterminé à faire la guerre. Après le retour des ambassadeurs Romains, Tullus Hostilius donna audience à ceux d'Albe, se plaignit de la réponse fiere de leur dictateur, & déclara que, puisqu'ils désiroient la guerre, il la leur déclaroit le premier, & qu'ils s'attendissent à la voir incessamment commencer. On se mit bientôt en campagne de part & d'autre. Les Albains vinrent camper à cinq milles de Rome, dans le lieu appellé depuis la Fosse Cluilienne. Mais, peu de tems après, on trouva C. Cluilius mort dans sa tente, sans qu'on en pût deviner la cause. Il eut pour successeur au commandement Mettius Suffétius.

Tout le monde trouva l'accident de C. Cluilius fort extraordinaire, dit Denys d'Halicarnasse; il l'étoit en effet, ajoûte-t-il, puisqu'il n'avoit été précédé d'aucune maladie, sur laquelle on pût le rejetter. Les esprits accoûtumés,

(a) Tit. Liv. L. I. c. 22, 23. Dionys. Halic. L. III. c. 2. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 87, 88.

poursuit l'Auteur cité, à attribuer à la providence divine tout ce qui arrive aux hommes, prétendoient que sa mort étoit un effet de la colère des Dieux, parce que, contre toute justice & sans nécessité, il avoit allumé le feu de la division entre la ville d'Albe & sa colonie. Mais, ceux qui regardoient la guerre comme un moyen de s'enrichir, se voyant privés par sa mort de plusieurs grands avantages, rejettoient cet accident sur les embûches & sur l'envie des hommes; ils prétendoient que quelque ennemi caché l'avoit fait mourir par un poison secret, dont il étoit bien difficile de s'appercevoir. D'autres disoient qu'accablé de chagrin dans l'embarras où étoient ses affaires, il s'étoit lui-même donné la mort; parce qu'il voyoit bien que quelques peines qu'il prît dans les conjonctures présentes, tous ses efforts devenoient inutiles, & que rien ne lui réussissoit comme il se l'étoit promis d'abord, lorsqu'il avoit pris les rênes du gouvernement. Ceux au contraire qui jugeoient sainement de cet accident de leur Général, sans se laisser emporter à des sentimens d'amitié ou de haine, n'attribuoient sa mort ni à la colère des Dieux, ni aux embûches de ses envieux, ni au désespoir de ses affaires, mais à la nécessité de la nature & au destin qui a fixé le nombre de nos jours dès le premier instant de notre naissance. Ainsi mourut C. Cluilius avant que d'avoir fait aucune action de valeur, vers l'an 667 avant l'Ere Chrétienne.

CLUILIUS, *Cluilius*, (a) général des Volsques, vivoit l'an 440 avant l'Ere Chrétienne. Cette année, il survint entre la noblesse & le peuple d'Ardée, une division qui mit la ville à deux doigts de sa perte. Les deux partis, qui se trouvoient trop foibles par eux-mêmes, eurent recours à l'étranger. Le Peuple s'adressa aux Volsques, qui, sans perdre de tems, vinrent à son secours, sous la conduite de Cluilius. C'est dans cette conjoncture, que les députés de la noblesse arriverent à Rome. Le consul Géganius eut ordre de partir sur le champ. Il arriva bientôt avec son armée près des ennemis qui assiégeoient la ville. Le lendemain, le Consul ayant dès le grand matin partagé le travail entre ses troupes, fit environner de bonnes tranchées tout le camp des Volsques, qui se trouverent eux-mêmes assiégés, & serrés de si près, qu'après quelques jours, manquant de tout, ils demanderent à capituler. Le Consul leur fit dire qu'ils n'avoient de quartier à attendre, qu'en lui livrant entre les mains leur Général, & se rendant eux-mêmes à discrétion. Réduits au désespoir, ils tenterent un combat qui leur coûta cher, & où ils perdirent beaucoup de monde. Il fallut se rendre. Après qu'ils eurent livré leur Général, & mis bas les armes, on les fit tous passer sous le joug, & ils furent renvoyés avec un habit chacun seule-

(a) Tit. Liv. L. IV. c. 9, 10. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 482, 483.

ment, couverts de honte & d'ignominie. Lorsque le Consul entra à Rome en triomphe, il mena devant son char Cluilius aves les riches dépouilles qu'il avoit prises sur les ennemis.

CLUNIE, *Clunia*, Κλουνία, (*a*) ville de l'Espagne Tarragonoise, située sur les confins de la Celtibérie, au païs des Arévaces.

Cette ville étoit une colonie Romaine, comme l'attestent Ptolémée, & quelques médailles sur lesquelles on lit: *COL. CLUNIA.* D'autres médailles la qualifient municipe, *MUN. CLUN.*

Galba étoit à Clunie dans la plus grande consternation, & où il n'attendoit même que la mort, lorsqu'on vint de Rome lui annoncer celle de Néron son ennemi. A cette heureuse nouvelle, Galba passa en un instant de la tristesse, & presque du désespoir, à la joie & à la confiance. Il vit se former sur le champ autour de lui une cour nombreuse de personnes de tout état, qui le félicitoient à l'envi; & deux jours après ayant reçu le courrier du Sénat, qui confirmoit le rapport qu'on lui avoit fait, il quitta le titre de Lieutenant du Sénat & du peuple Romain, prit le nom de Cesar, qui étoit devenu celui de la souveraine puissance, & se disposa à aller incessamment s'en mettre en pleine possession dans la capitale.

Il est à remarquer que Plutarque change le nom de Clunie en celui de Colonie. Cette ville étoit le siege d'une assemblée, de laquelle relevoit quantité de peuples. Ambroise Moralès croit que le nom moderne de Clunie est Cividal de Castro, & dans un autre endroit, il dit que c'est Calahorra. Clusius & Vasæus, dont le sentiment est plus suivi, assurent que c'est le village Cruna ou Corunna del Conde; ce qui s'accorde avec l'Itinéraire d'Antonin, qui met Clunie presque à moitié chemin, entre Rauda, qui est Aranda de Duero, & Uxama qui est Osma, à vingt-six mille pas de la première, & à vingt-quatre mille pas de la seconde. On croit avoir trouvé l'ancien sceau dont on scelloit les décrets & les actes de l'assemblée dont nous avons parlé, & qu'il est gardé par le Seigneur de Corunna del Conde.

CLUPÉE, *Clupea*, Κλυπέα, (*b*) ville de l'Afrique proprement dite. Elle étoit située sur le bord de la mer, à l'opposite de l'isle de Cossore, & à quelque distance du promontoire de Mercure. Suivant Solin, cette ville fut bâtie par les Siciliens, qui la nommerent Aspis; sans doute parce qu'elle avoit la figure d'un bouclier, car c'est ce que signifie le mot *Aspis*, aussi-bien que le mot *Clupea* ou *Clypea*. Strabon dit aussi que Clupéa & Aspis étoient une seule & même ville. Ptolémée, cependant, distingue Aspis de Clupée, & met

(*a*) Plin. Tom. I. p. 143, 144. Dio. Caff. p. 115. Ptolem. L. II. c. 6. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 500. Tom. III. p. 3, 4.

(*b*) Solin. p. 193. Pomp. Mel. p. 30. Strab. p. 277. Ptolem. L. IV. c. 3. Cæs. de Bell. Civil. L. II. c. 550, 551. Hirt. Pans. de Bell. Afric. p. 753.

le promontoire de Mercure entre deux. Clupée est la première des villes d'Afrique, que les Romains prirent durant la première guerre Punique. Marmol croit que c'est présentement Zafaran.

César, au second livre de la guerre Civile, lit le nom de Clupée en singulier & en pluriel, *Clupea* & *Clupeæ*. Hirtius Pansa lit de même dans son livre de la guerre d'Afrique. Néanmoins, tous les anciens Géographes n'écrivent ce nom qu'en singulier.

CLUPEUM, CLYPEUM. (*a*) Pour faire connoître la différence qu'il y a entre ces deux mots, il suffit de placer ici un extrait d'une dissertation insérée dans le supplément à l'Antiquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon.

» Ces grandes pièces de métal, destinées à représenter les » grands Hommes ou leurs actions, étoient appellées des » Romains *Clypei;* soit à cause » de leur ressemblance avec la » figure des boucliers militaires, » soit parce que les boucliers auroient été les plus anciens tableaux de gravure ou de sculpture. Et de peur qu'on ne confondît une arme avec un tableau, les Grammairiens distinguoient par l'orthographe, » comme fait Cornélius Fronto, » *Clypeum armorum*, & *Clupeum* » *imaginis*. Ou bien par le genre, » comme Charisius, après Labiénus; *Clypeus masculino ge-* » *nere in significatione scuti po-* » *nitur, ut Labienus ait; neutro* » *autem genere imaginem signifi-* » *cât.* Ou même par tous les » deux, comme Isidore, *Clypeus* » *scutum*, *Clupeum imago*.

» Il est certain que le même » mot désignoit un bouclier & un » tableau. Tribellius Pollio dit de » Claude le Gothique: *Illi Cly-* » *peus aureus, vel ut grammatici* » *loquuntur, Clypeum aureum* » *Senatûs totius judicio in Ro-* » *mana curia collocatum est, ut* » *etiam nunc videtur. Expressa* » *Thorace vultûs ejus imago.* Je » lirois volontiers, *expressa Tho-* » *race tenus, ejus imago;* pour » dire qu'il n'y avoit que le Buste; ce que la basse latinité a dit » depuis par un seul mot, *Tho-* » *racida*. Et ce n'étoit pas toujours » un simple portrait; les Empereurs y étoient représentés; » tantôt allant contre l'ennemi, » tantôt retournant de la guerre, » &c. On voit de ces boucliers » représentatifs sur les médailles » de Probus. «

CLUSINIENS, *Clusini*, (*b*) Κλουσῖνοι, peuples d'Italie, qui habitoient dans la Toscane. Tite-Live en fait souvent mention. Pline distingue deux sortes de Clusiniens, les nouveaux & les anciens, *Clusini novi*, *Clusini veteres*. La ville, qu'habitoient les Clusiniens nouveaux, étoit située vers les sources du Tibre; & leur nom s'y est conservé dans celui de Chiusi Novo, que l'on donne à présent à cette ville.

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 63, 64.

(*b*) Plin. Tom. I. 151. Plut. T. I. p. 68, 136.

Quant aux Clusiniens anciens, c'étoient les habitans de la ville de Clusium, sur le lac Clusina. *Voyez* Clusium.

CLUSINUS [C.], *C. Clusinus*, (*a*) officier que César avoit fait centurion dans son armée, mais qu'il cassa ensuite, le regardant comme indigne de servir davantage dans ses troupes, parce qu'il étoit plus propre à exciter une sédition, qu'à faire son devoir.

CLUSIUM, *Clusium*, (*b*) Κλουσιον, ville d'Italie dans la Toscane, près du lac Clusina. Elle étoit éloignée de Rome de huit cens stades au rapport de Strabon. Ce Géographe nous apprend, aussi-bien que Tite-Live, que Porséna ou Porsenna étoit roi de Clusium, du tems que Tarquin le Superbe fut chassé de Rome; & qu'il entreprit de le rétablir sur le trône des Romains, mais qu'ayant fait sa paix avec cette nation, il en devint l'ami & se retira comblé d'honneur & de magnifiques présens.

Dans la suite, la ville de Clusium fut attaquée par les Gaulois. Les Clusiniens, considérant la multitude infinie de ces nouveaux ennemis, leur air & leur figure aussi extraordinaire que les armes qu'ils portoient, furent effrayés, sur tout lorsqu'ils apprirent que ces étrangers avoient souvent défait les légions des Toscans, tant en de-çà qu'au de-là du Pô. Ainsi, quoiqu'ils ne fussent ni amis ni alliés du peuple Romain, & qu'ils ne lui eussent jamais rendu aucun service, si ce n'est qu'ils n'avoient point défendu contre lui les Veïens leurs parens; ils lui envoyerent cependant des députés, pour lui demander du secours contre les Gaulois. Le Sénat ne jugea pas à propos de les aider des troupes de la république; mais, il envoya pour ambassadeurs aux Gaulois les trois fils de M. Fabius Ambustus, avec ordre de leur dire de la part du peuple Romain, qu'ils laissassent en repos leurs alliés, de qui ils n'avoient reçu aucune injure. Mais, les propos fiers & brusques que ces ambassadeurs tinrent aux Gaulois, ayant aigri les esprits, on courut aux armes, & on en vint aux mains de part & d'autre. Alors, comme pour hâter la ruine de Rome, les ambassadeurs oubliant leur caractère, prirent aussi les armes, & se mêlerent dans le combat, leur action ne put demeurer secrete; car, il étoit aisé de remarquer, à la tête de l'armée Toscane, les plus illustres & les plus braves de la jeunesse Romaine, tant leur valeur effaçoit celle des Clusiniens. Bien plus, Q. Fabius ayant poussé son cheval au milieu des ennemis, tua d'un coup de lance un de leurs chefs, qui poussoit vigoureusement l'avant-garde des Toscans; & s'étant mis en devoir de le dépouil-

(*a*) Hirt. Pans. de. Bell. Afric. pag. 792.

(*b*) Strab. pag. 220, 226. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. V. c. 33. *& seq.* L. X. c. 25. 30. L. XXVIII. c. 45. Plin. T. I. p. 483. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 49. *& suiv.* T. III. p. 3, 4.

ser, il fut reconnu par les Gaulois, qui publierent dans toutes les parties de leur armée, que c'étoit un des ambassadeurs Romains. Ils firent aussi-tôt sonner la retraite, & laissant les Clusiniens en repos, ne songerent plus qu'à se venger des Romains.

Tite-Live nous enseigne que le premier nom, que porta Clusium, ce fut Camers. Aujourd'hui elle prend celui de Chiusi. C'est un évêché suffragant de Sienne.

CLUSIUM, *Clusium*, Κλουσίον, autre ville d'Italie, située aussi dans la Toscane, vers les sources du Tibre. Celle-ci étoit distinguée par l'épithete de nouvelle, *Clusium novum*, & l'autre par l'épithete d'ancienne *Clusium vetus*. Elle conserve encore son nom dans celui de Chiusi novo, qu'elle prend aujourd'hui.

CLUTIDES, *Clutidæ*, (*a*) nom d'une famille de la ville d'Élis dans le Péloponnèse. Cette famille s'étoit rendu célebre par son habileté dans la science des Aruspices. *Voyez* Clytides.

CLUVIDIENUS QUIÉTUS, *Cluvidienus Quietus*, (*b*) fut l'un de ceux que Néron relégua dans les isles de la mer Égée, l'an de Jesus-Christ 65, comme complices d'une conjuration formée contre sa personne.

CLUVIE, *Cluvia*, (*c*) forteresse d'Italie dans le Samnium. Les Samnites, ayant tenté inutilement de prendre cette forteresse de force, l'assiégerent dans les formes; & ayant reçu à composition les Romains qui la défendoient, ils les firent mourir, après les avoir déchirés à coups de verge, avec la dernière inhumanité. C. Junius Bubulcus, ayant eu le Samnium pour département, voulut tirer vengeance de leur perfidie & de leur cruauté. Il commença donc la guerre par la prise de Cluvie, & l'attaqua avec tant de vigueur, que l'ayant emportée le premier jour qu'il y donna l'assaut, il fit égorger tous ceux qui étoient en âge de puberté. C'est Tite-Live qui nous raconte ces circonstances; & il nous dit, dans un autre endroit, que le Sénat rendit, dans la suite à ceux de Cluvie leurs biens & leur liberté.

CLUVIE, *Cluvia*, (*d*) certaine personne, dont il est fait mention dans Juvénal, qui en parle dans sa première Satyre.

CLUVIÉNUS, *Cluvienus*; (*e*) mauvais poëte du tems de Juvénal. Il en est parlé dans sa première Satyre.

CLUVIUS, *Cluvius*. *Voyez* Rufus.

CLUVIUS [C.], *C. Cluvius*, (*f*) obtint d'Auguste le rang de Consulaire, quoiqu'il n'eût point géré le Consulat. Il avoit été désigné Consul; mais, en vertu de certaines circonstances, il étoit arrivé que son tems avoit été rempli par un autre.

Il eut part à la conjuration qui

(*a*) Cicer. de Divinat. L. I. 91.
(*b*) Tacit. Annal. L. XV. c. 71.
(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 31. L. XXVI. c. 34.
(*d*) Juven. Satyr. 11. v. 49.
(*e*) Juven. Satyr. 1. v. 80.
(*f*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 9. T. II. p. 82.

délivra l'empire de Caligula. Un jour qu'il étoit assis au spectacle à côté de Vatinius, Sénateur & ancien Préteur, celui-ci lui demanda s'il n'avoit rien appris de nouveau ; & C. Cluvius lui ayant répondu que non : Sçachez donc, lui dit Vatinius, qu'aujourd'hui se représente la piece du meurtre du Tyran. C. Cluvius l'entendit fort bien, & lui recommanda de garder plus soigneusement un tel secret.

CLUVIUS, *Cluvius*, (*a*) officier qui avoit acquis de l'honneur dans le service, & le grade de premier capitaine dans une légion. Il fut pere d'Helvidius Priscus.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*b*) Κλυμένη, fille de l'Océan & de Thétis, épousa Japet, dont elle eut le grand Atlas, l'illustre Ménœtius, le rusé Prométhée & l'insensé Épiméthée.

D'autres disent que Clymène fut aimée d'Apollon, & qu'elle en eut Phaëton & plusieurs filles. *Voyez* Phaëton.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*c*) Κλυμένη, l'une des Néréides, étoit fille de Nérée & de Doris.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*d*) Κλυμένη, fille de Minyas, fut femme de Céphale, fils de Deion, & en eut Iphiclus ; tel est le récit de Pausanias. Mais, ses Commentateurs remarquent qu'il confond Céphale avec Phylacus son frere, puisqu'Homère & d'autres anciens Poëtes attestent que Clymène avoit été mariée à Phylacus, & que ce fut d'eux que naquit Iphiclus. Quoi qu'il en soit, Clymène étoit représentée dans le temple de Delphes, au rapport du même Pausanias.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*e*) Κλυμένη, l'une des femmes, qui étoient les compagnes & les confidentes d'Hélène. Elle est mise par le poëte Stésichore au nombre des captives faites par les Grecs. On la voyoit aussi représentée dans le temple de Delphes.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*f*) Κλυμένη, femme de Dictys. Ils avoient servi l'un & l'autre de pere & de mere à Persée, & l'avoient élevé comme leur propre fils dans l'isle Sériphe, où l'on a dit que les flots l'avoient porté. Les Athéniens avoient consacré chez eux un autel à Dictys & à Clymène.

CLYMÈNE, *Clymene*, (*g*) Κλυμένη, mere du poëte Homère, selon les habitans d'Ios. Ces peuples prétendoient avoir chez eux la sépulture de cette femme, ainsi que celle d'Homère.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, (*h*) fils de Phoronée, avoit bâti, selon ceux d'Hermioné, un temple à Cérès Chthonia

(*a*) Tacit. Hist. L. IV. c. 5.
(*b*) Ovid. Metam. L. I. c. 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. pag. 199. T. III. p. 450, 462.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 47.
(*d*) Pauf. p. 665.
(*e*) Homer. Iliad. L. III. v. 144. Pauf. pag. 659.
(*f*) Pauf. p. 115.
(*g*) Pauf. p. 655, 656.
(*h*) Pauf. p. 152, 153.

sur le mont Pronos. Sa sœur, nommée Chthonia, avoit eu part à la construction de ce temple. Clyménus, après sa mort, fut mis au rang des dieux d'Hermioné; & on lui érigea en conséquence un temple vis-à-vis de celui de Cérès. Du tems de Pausanias, il étoit fort enrichi de statues. Cet Auteur ajoûte qu'il ne connoît point d'Argien du nom de Clyménus, qui soit venu à Hermioné, & qu'il croit plutôt que c'est quelque surnom du dieu des enfers.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*a*) Κλύμενος, fils de Cardis & l'un des descendans d'Hercule Idéen. Étant venu de Crete en Élide, il célébra les jeux à Olympie; ensuite, il consacra un autel aux Curetes, & nommément à Hercule, sous le titre d'Hercule protecteur. Endymion, fils d'Aëthlius, chassa Clyménus de l'Élide, s'empara du royaume, & le proposa à ses propres enfans pour prix de la course.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*b*) Κλύμενος, fils de Presbon, & petit-fils de Phrixus, succéda à Orchoménus au royaume des Orchoméniens. Ce Prince eut cinq fils Erginus, Stratius, Arrhon, Pyléüs, & Axéüs. Il périt malheureusement; car, un jour que l'on célébroit la fête de Neptune Onchestius, il fut tué par des Thébains, avec qui il avoit pris querelle pour un fort léger sujet. Erginus l'aîné de ses fils lui succéda, & voulant venger la mort de son pere, il leva un armée avec ses freres, vint attaquer les Thébains, les tailla en pieces, & ne mit les armes bas, qu'à condition qu'ils lui payeroient tous les ans un tribut par manière de satisfaction.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*c*) Κλύμενος, le second des enfans d'Œnée & d'Altée, au rapport de M. l'abbé Banier.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, pere d'Harpalice. *Voyez* Harpalice.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, Κλύμενος, fut un des surnoms de Pluton.

CLYMÉNUS, *Clymenus*, (*d*) Κλύμενος, frere d'Iphiclus & oncle de Protésilaüs, est compté, par Valérius Flaccus, au nombre des Argonautes. Cet Auteur est le seul où se trouve le nom de Clyménus.

CLYPÉE, *Clypea*, Κλυπέα, la même que Clupée. *Voyez* Clupée.

CLYPÉUS. *Voyez* Bouclier.

CLYPÉUS, (*e*) fut aussi le nom d'une liburne. On sçait que les liburnes étoient une espece de vaisseau.

CLYTEMNESTRE, *Clytemnestra*, Κλυταιμνήστρα,

(*a*) Pauſ. p. 300. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 317.

(*b*) Pauſ. pag. 598. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 6.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 171.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. II. p. 84.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 250.

(*a*) fille de Jupiter selon la Fable, & de Tyndare, roi de Sparte, selon la vérité. Sa mere se nommoit Léda. Ses freres étoient Castor & Pollux. Elle avoit aussi une sœur. C'est la fameuse Hélène.

S'il en faut croire Euripide, Clytemnestre fut d'abord mariée à Tantale, fils de Thyeste, qu'Agamemnon roi de Mycènes fit mourir. Elle épousa ensuite le meurtrier même de son premier mari. Mais, Eustathe, sur le onzième livre de l'Odyssée, traite de fable ce premier mariage, par l'autorité d'Homère, qui parle d'Agamemnon comme ayant épousé une fille si jeune, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'elle eût déjà eu un autre mari.

Quoi qu'il en soit, Agamemnon partant pour Troye, laissa auprès de Clytemnestre sa femme, un fidele ministre, dont les conseils devoient la préserver des pieges qu'on pourroit tendre à sa vertu. Ce ministre étoit un chantre habile, dont les maximes, parées des graces de la poësie, ne pouvoient manquer de trouver dans les cœurs un facile accès. Tant qu'il fut auprès de Clytemnestre, elle refusa constamment de prêter l'oreille aux discours séducteurs d'Égisthe, & ne franchit enfin les bornes de la pudeur, que lorsqu'ayant consenti à l'éloignement de ce Sage, elle se fut privée de l'appui qui l'eût empêchée de tomber dans le précipice. Son commerce avec Égisthe devint dès-lors si criant, qu'Agamemnon lui-même en apprit la triste nouvelle sur la fin du siege de Troye, & résolut de s'en venger, dès qu'il seroit de retour; mais, sa femme le prévint & le fit tuer à son arrivée avec sa rivale; c'étoit Cassandre qu'Agamemnon avoit fait sa captive & sa concubine.

L'infidele Clytemnestre épousa ensuite Égisthe, & lui mit la couronne sur la tête, qu'il garda sept ans. Mais, son crime ne demeura pas impuni. Elle avoit eu trois enfans d'Agamemnon, Oreste, Iphigénie, & Électre. Oreste, qui avoit été obligé de prendre la fuite pour éviter d'être la victime de l'intrigue de sa mere, revint à Mycènes. Cependant, on fit courir le bruit qu'il étoit mort; & Clytemnestre & Égisthe en eurent tant de joie, qu'ils allerent incontinent dans le temple d'Apollon pour rendre graces aux dieux de cette agréable nouvelle. Oreste, y étant entré avec ses soldats, & ayant fait arrêter les gardes, tua de sa propre main sa mere & son malheureux amant, vengeant ainsi la mort de son pere & celle de son ayeul. On les enterra hors de la ville; aussi, comme le remarque Pausanias, n'étoient-ils pas dignes d'avoir leur sépulture au même lieu qu'Agamemnon, & ceux qui avoient été tués avec lui.

CLYTEMNESTRE, *Clytemnestra*, (*b*) nom d'une tra-

(*a*) Pauf. p. 114. *& seq.* Juven. Satyr. 6. v. 654. Myth. par. M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 314. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. V. pag. 139. T. XIII. p. 99, 101.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 1.

gédie du poëte Attius, où l'on représentoit Agamemnon retournant dans son païs avec 600 mulets, chargés des dépouilles de Troye, qu'il avoit détruite. Cicéron parle de cette tragédie dans une de ses lettres.

CLYTES, *Clytæ*, (*a*) peuple de Macédoine, chez qui se trouvoit quantité d'excellent nitre, selon Pline. Mais, au lieu de *in Clytis*, qui se trouve dans toutes les éditions, le P. Hardouin lit dans la sienne *in Litis*.

CLYTIDES, *Clytides*. La famille des Clytides dans la Grece, étoit spécialement destinée aux fonctions des Aruspices, avec celle des Jamides.

CLYTIE, *Clytia*, Κλυτίη, (*b*) fille de l'Océan & de Thétis, fut d'abord aimée du Soleil; qui la quitta ensuite pour s'attacher à Leucothoé. Elle en conçut une si grande jalousie, que pour se venger de sa rivale, elle découvrit ses amours au roi Orchame son pere. Ce Prince, devenu furieux à cette nouvelle, fit enterrer sa fille toute vive. Mais, Clytie n'en fut pas pour cela aimée de nouveau du Soleil. Celui-ci au contraire ne voulut pas la regarder, & perdit entièrement l'amitié qu'il avoit pour elle.

Clytie ne se dépouilla pas de son amour à l'exemple de son amant; elle en conçut une langueur qui eût donné au Soleil au moins quelques sentimens de pitié, s'il eût voulu jetter les yeux sur l'état déplorable de cette malheureuse nymphe. Enfin, comme elle se laissa gouverner par les transports d'un amour qui se changeoit en furie, elle ne trouva plus rien dans la compagnie des autres nymphes, qui ne lui fût odieux & insupportable; & elle demeuroit jour & nuit sur la terre, sans avoir autre chose qui la couvrît que ses cheveux, qui se répandoient sur son corps. Elle passa ainsi neuf jours entiers, & pendant ces tristes journées, elle ne prit point de nourriture, & ne se reput que de ses larmes. Elle ne se remua jamais de l'endroit où la douleur l'avoit contrainte de s'asseoir; elle tournoit seulement la tête selon qu'elle voyoit aller le Soleil, afin de suivre au moins des yeux ce dieu qu'elle aimoit encore. Au reste, on dit que son corps demeura attaché à la terre, que ses membres furent convertis en feuilles, & qu'une fleur semblable au souci, prit la place de son visage. Mais, quoiqu'elle tienne à la terre, & qu'elle y soit attachée par les liens de ses racines, elle se tourne toujours du côté où est le Soleil, & Clytie dans ce changement conserve encore son amour.

Explication de cette Fable.

Clytie n'est autre chose que la fleur, qu'on appelle Héliotrope, ou Tourne-sol. L'on a feint apparemment qu'elle avoit de la jalousie pour Leucothoé, parce que cette sorte de plante, imite, pour ainsi dire,

(*a*) Plin. T. II. p. 564.
(*b*) Ovid. Metam. L. IV. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 56. T. IV. p. 173. & *suiv.*

l'arbre

l'arbre qui porte l'encens, & tâche aussi d'en donner, comme pour mériter l'amour du Soleil qu'elle regarde éternellement. En effet, lorsque l'on fend la tige de cette fleur, il en sort une humeur gluante qui ressemble à de la gomme fondue, qui a une odeur approchante de celle de l'encens.

Un homme sçavant & qui a voyagé par tout le Levant, comme l'on dit que les Philosophes voyageoient autrefois pour s'instruire, & pour connoître la nature, assure que l'Héliotrope, plantée auprès des arbres qui portent l'encens, les fait mourir, & qu'elle meurt bientôt après. Il y a toute apparence que cette circonstance a donné lieu à cette fable.

Il ne faut pas confondre la plante Héliotrope avec une pierre précieuse de ce nom, qui a comme des veines sanglantes, & qui, étant mise dans l'eau, rend de couleur de sang les rayons du Soleil qui en approchent; mais, étant hors de l'eau, elle représente le Soleil, comme feroit un miroir, & en montre facilement l'éclipse.

Cette plante, dont il est tant parlé dans cette fable, a donc tant d'amour pour le Soleil, qu'elle se tourne toujours du côté où il est, lors même qu'il ne reluit pas, & que l'air est nuageux & couvert. Et de nuit elle resserre & ferme sa fleur, comme de déplaisir & de douleur de l'absence de son amant. Au reste, il y a plusieurs sortes d'Héliotropes; mais, il est vraisemblable que c'est de la grande espece dont il s'agit ici.

On demandera peut-être pourquoi le Soleil la quitta pour Leucothoé, au moins ce que l'on veut signifier par cette infidélité d'Apollon? Pour moi, je pense avec quelques-uns, que cette plante, ayant été autrefois de grand usage dans la Médecine, perdit depuis son crédit, & qu'il lui arriva ce qui est arrivé à quantité de simples, qu'on s'en est servi en un tems, & qu'on les a abandonnées en un autre, & qu'on a feint sur cela que le Soleil, qui est le dieu de la Médecine, quitta Clytie pour Leucothoé.

Au reste, nous voyons dans cette fable, non seulement une fleur, mais un serpent sous cette fleur, je veux dire la jalousie. Voyez ce que fait Clytie, & vous verrez ce que peut faire un jaloux. Il veut être aimé, il craint de ne l'être pas; il a peur qu'un autre ne possede ce qu'il souhaite être à lui seul. Et cependant il fait tout ce qu'il peut pour se priver lui-même de ce qu'il souhaite, de ce qu'il aime, & même de ce qu'il possede. Ainsi Clytie aime le Soleil dont elle étoit aussi aimée; & parce qu'elle tâche de le posséder toute seule, elle le perd pour jamais par la méchanceté dont elle use envers la misérable Leucothoé. Cela ne montre-t-il pas que la jalousie est capable des plus grands crimes, & qu'aussi-tôt qu'on commence à être jaloux, on commence à devenir son propre ennemi, & ennemi de ce qu'on aime, ou plutôt de ce que l'on pensoit aimer.

CLYTIE, *Clytia*, Κλυτίη,

(*a*) fille de Pandare, & sœur de Camiro. *Voyez* Camiro.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, un des géans qui firent la guerre aux dieux. Vulcain le terrassa avec une massue de fer rouge, & le mit ainsi hors de combat.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*b*) pere de Proclée, qui fut mariée à Cycnus, fils de Neptune. Il fut aussi pere de ce Calétor, qui expira sous les coups d'Ajax.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*c*) fils de Laomédon & frere de Priam. C'est le même qui précede.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*d*) capitaine Troyen, fils d'Éole, naquit à Lyrnesse, ville de la Troade. Il fut pere de plusieurs illustres héros. Virgile nomme entr'autres Acmon & Euménius. Clytius fut tué par Turnus.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*e*) jeune héros, un des chefs de l'armée de Turnus, fut l'objet de la tendresse de Cydon.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*f*) pere de Pirée, le fidele compagnon de Télémaque.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*g*) fils d'Alcméon, & d'une fille de Phégée. Ayant appris que ses oncles maternels avoient fait périr Alcméon son pere, il rompit avec eux, & se retira en Élide.

CLYTIUS, *Clytius*, Κλυτίος, (*h*) Athénien, fut pere de Phéno, qui épousa Lamédon.

CLYTOMÉDÉE, *Clytomedeus*, Κλυτομήδευς, (*i*) fils d'Énops, fut vaincu par Nestor au combat du ceste.

CLYTON, *Clyton*, (*k*) l'un des fils de Pallas, au rapport d'Ovide.

CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*l*) fils d'Euryte & d'Antiope, est mis par Apollonius au nombre des Argonautes. Il n'y a que cet Auteur qui fasse mention de Clytus.

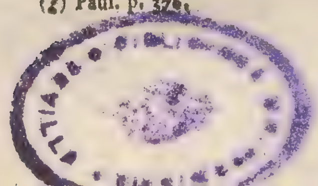
CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*m*) capitaine Grec, fut pere de Dolops, qui périt de la main d'Hector.

CLYTUS, *Clytus*, Κλύτος, (*n*) entra en lice avec Dryas, pour avoir la princesse Pallène, fille de Sithon, roi de la Chersonèse de Thrace. Dryas fut vaincu; mais, ce fut par la fraude de Pallène. Cette Princesse épousa donc Clytus, & ils regnerent ensemble.

CLYTUS, *Clytus*, autrement Clitus. *Voyez* Clitus.

CLYTUS, *Clytus*, (*o*) préteur des Acarnaniens, l'an 191 avant l'Ére Chrétienne. Cette qualité lui donnoit une autorité souveraine sur ceux de sa nation.

(*a*) Pauf. p. 666.
(*b*) Pauf. p. 634.
(*c*) Homer Iliad. L. XV. v. 427. L. XX. v. 237, 238.
(*d*) Virg. Æneid. L. IX. v. 774. L. X. v. 129. L. XI. v. 666.
(*e*) Virg. Æneid. L. X. v. 325.
(*f*) Homer. Odyss. L. XV. v. 521.
(*g*) Pauf. p. 376.
(*h*) Pauf. p. 96.
(*i*) Homer. Iliad. L. XXIII. v. 634.
(*k*) Ovid. Métam. L. VII. c. 13.
(*l*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 84.
(*m*) Homer. Iliad. L. XI. v. 302.
(*n*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. T. XIV. p. 191.
(*o*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 11, 12.



Ce Magiſtrat ſe laiſſa engager dans le parti d'Antiochus, contre les Romains ; & jugeant qu'il ne lui ſeroit pas facile de ſoulever les habitans de Leucade, capitale de l'Acarnanie, tant qu'ils appréhenderoient la flotte des Romains, qui étoit aux environs de Céphallénie, commandée par Atilius il entreprit de les tromper par un ſtratagême. Après qu'il eut repréſenté en pleine aſſemblée, qu'il falloit diſtribuer tous ceux qui portoient les armes, dans Médion & dans Thurium, pour empêcher Antiochus, ou les Étoliens, de s'emparer de ces deux villes qui étoient ſituées dans le cœur de l'Acarnanie ; il ſe trouva dans le Conſeil des gens qui répondirent qu'il n'étoit pas néceſſaire de prendre ſi chaudement alarme, & de mettre tout le monde en mouvement ; qu'il ſuffiſoit d'y envoyer un renfort de cinq cens hommes. Lors donc qu'on les eut mis au pouvoir de Clytus, il en fit entrer trois cens dans Médion, & deux cens à Thurium, pour les livrer enſuite au Roi, comme des ôtages qui lui répondroient de toute la nation ; & ce Prince fut introduit bien-tôt après dans Médion.

C N.

CNACADIUS, *Cnacadius*, Κνακάδιος, (*a*) montagne du Péloponnèſe dans la Laconie, & l'une des trois montagnes entre leſquelles étoit bâtie la ville de Las, ſelon Pauſanias. Il y avoit ſur le mont Cnacadius, un temple dédié à Apollon Carneus.

CNACALÉSIE, *Cnacaleſia*, ſurnom de Diane, ainſi appellée du mont Cnacalus. *Voyez* l'article ſuivant.

CNACALUS, *Cnacalus*, (*b*) Κνάκαλος, montagne du Péloponnèſe, auprès du bourg de Caphies dans l'Arcadie. Pauſanias dit que Diane y avoit un temple, où elle étoit adorée ſous le nom de Diane Cnacaléſie, & où l'on faiſoit tous les ans la fête de cette Déeſſe.

Ortélius a cru que le nom de Cnacalus & celui de Cnacadius ſignifioient une même montagne, & que la différence vient de la faute des copiſtes qui ont pu facilement changer un en ; mais, les circonſtances, que Pauſanias attache à l'une, ne conviennent pas à l'autre ; de plus, il les donne à deux provinces différentes.

CNACIAS, *Cnacias*, Κνακίας, (*c*) nom d'un des chevaux de l'Athlete Cliſthène. *Voyez* Cliſthène.

CNACION, *Cnacion*, fleuve. *Voyez* Gnacion.

CNAGEUS, *Cnageus*, (*d*) Κναγεύς, fondateur d'un temple de Diane, qui en prit le nom de Diane Cnagia. *Vo.* Diane Cnagia.

CNAUSON, *Cnauſon*, (*e*) Κναῦσον, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Ce fut une de celles qui envoyerent la plus grande

(*a*) Pauſ. p. 210.
(*b*) Pauſ. p. 490.
(*c*) Pauſ. p. 362.
(*d*) Pauſ. p. 195.
(*e*) Pauſ. p. 498.

partie de leurs habitans à Mégalopolis, lorsqu'on fonda cette ville. Cnauson étoit située dans le païs des Eutrésiens.

CNAZON, *Cnazon*, aiguille, dont les femmes Romaines se servoient pour arranger leurs cheveux; elle s'appelloit aussi Discerniculum.

CNÉMIDES, *Cnemides*, Κνημῖδες. *Voyez* Cnémis.

CNÉMIS, *Cnemis*, (a) montagne de Grece dans la Béotie. Une partie des Locriens en prenoient le nom de Locriens Épicnémidiens. C'étoient ceux qui habitoient au pied de cette montagne. L'on y voyoit une ville, que Strabon met à l'opposite du promontoire de Cénée en Eubée. C'étoit, selon ce Géographe, une place naturellement bien fortifiée. Pline parle de cette ville, aussi-bien que Pomponius-Méla & Ptolémée. Ce dernier l'attribue aux Opuntiens. De ces quatre Géographes, trois lisent Cnémides en pluriel. Pline est le seul qui lise Cnémis en singulier.

CNÉMON, *Cnemon*, Κνήμων, (b) l'un des interlocuteurs d'un dialogue des morts de Lucien. Il s'entretient avec Damnippe.

CNÉMUS, *Cnemus*, Κνῆμος, (c) Général de l'armée navale des Lacédémoniens, vivoit environ la 87.e Olympiade, 432 ans avant Jesus-Christ. Il fit une entreprise sur l'Acarnanie, qui ne lui fut pas heureuse.

CNÉUS, *Cneus*. Le surnom de Cnéus, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, ce que les Latins appellent *Nævus*, a été commun à plusieurs grands Hommes, qu'on pourra chercher par le nom sous lequel ils ont été plus connus.

CNIDE, *Cnidus*, nom de ville, qui s'écrit aussi Gnide. *Voyez* Gnide.

CNIDIENNE, surnom de Vénus, ainsi appellée de la dévotion particulière que les habitans de Cnide avoient pour elle.

CNIDIENS, *Cnidii*, Κνίδιοι. *Voyez* Gnidiens.

CNISSODIOCTÈS, *Cnissodioctes*, Κνισσοδιώκτης, l'un des combattans de la Batrachomyomachie.

CNOPUS, *Cnopus*, (d) l'un des fils de Codrus, tira de chaque ville d'Ionie un certain nombre d'hommes, qu'il fit entrer dans Érythres.

Le texte de Pausanias dit Cléopus; mais, c'est *Cnopus* qu'il faut lire avec Meursius, comme dans Strabon, dans Polyen, & dans Étienne de Byzance.

CNOSSUS, *Cnossus*, Κνωσσὸς, nom d'une ville. *Voyez* Gnossus.

C O.

CO, *Co*, Κῶ, autrement Cos. *Voyez* Cos.

CO, *Co*, Κῶ, (e) ville d'És

(a) Strab. p. 416, 426. Plin. T. I. p 198. Pomp. Mel. p. 113. Ptolem. L. III. c. 15.
(b) Lucien, T. I. p. 232.
(c) Thucyd. p. 142. & seq.
(d) Pauf. p. 402.
(e) Ptolem. L. IV. c. 5.

gypte, au rapport de Ptolémée. Ce Géographe dit que vis-à-vis étoit dans une iſle, la ville de Cunonpolis, c'eſt-à-dire, la ville des Chiens. Cette dernière donnoit ſon nom au nome Cynopolite, dans lequel ſe trouvoit la ville de Co. *Voyez* Cynopolis.

COA, *Coa*, Κῶα, (*a*) ville de l'Arabie heureuſe, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant. *Voyez* cet article.

COA, *Coa*, (*b*) nom d'un lieu dont il eſt fait mention au troiſième livre des Rois & au ſecond des Paralipomènes. *On faiſoit venir auſſi de l'Égypte & de Coa, des chevaux pour Salomon; car, ceux qui trafiquoient pour le Roi, les achetoient à Coa, & les lui amenoient pour un certain prix.* Ainſi lit-on au troiſième livre des Rois. Quant au ſecond des Paralipomènes, il porte: *Les marchands qui trafiquoient pour Salomon, faiſoient des voyages en Égypte & à Coa, & lui amenoient des chevaux de prix qu'ils y achetoient.*

Les Interpretes ne s'accordent point ſur l'intelligence du nom de Coa. Il y en a, dit D. Calmet, qui prennent Coa pour l'iſle de Co, célebre par les ouvrages de ſoie & de laine qu'on y faiſoit; mais, cela ne prouve pas qu'il y ait eu des chevaux, ni qu'on en ait amené à Salomon de cet endroit-là. Malvenda entr'autres croit que ces chevaux venoient de la ville de Coa de l'Arabie heureuſe. D'autres les amenent de Co, ville d'Égypte, & capitale du canton, nommé Cynopolitain.

On pourroit traduire l'Hébreu par; *On faiſoit venir des chevaux à Salomon de l'Égypte & de Michoë*; car, Pline aſſure qu'anciennement la Troglodyte, voiſine de l'Égypte, s'appelloit Michoë. D'autres traduiſent: *On amenoit à Salomon des chevaux d'Égypte, & les marchands du Roi achetoient du fil à prix d'argent.* Ils prétendent que l'Hébreu Michoa ſignifie du fil. Jarchi l'entend d'une file de chevaux attachés l'un à l'autre, queue à queue, ce qui eſt ſuivi de pluſieurs nouvaux Interpretes. Bochart entend, par Michoa, un tribut; & il traduit: *On tiroit des chevaux de l'Égypte; & quant aux tributs, les fermiers de ce Prince les recevoient ſuivant un certain prix.*

Toute la difficulté conſiſte ici, en ce que la première lettre du mot Hébreu peut ſe prendre pour une prépoſition, & alors on lira *de Coa*; mais, elle peut être auſſi une lettre eſſentielle & inſéparable du mot, & alors le mot eſt ſuſceptible des divers ſens que l'on vient de lire.

Pour nous borner à ce qui eſt de la Géographie, il faut conclure qu'il y avoit dans l'Arabie heureuſe une ville nommée Coa, ſelon Ptolémée, aſſez près de la mer, & preſque vis-à-vis de l'iſle de Dioſcoride.

COA, *Coa*, Κῶα, (*c*) fleuve

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 7.
(*b*) Reg. L. III. c. 10. v. 28. Paral. L. II. c. 1. v. 16. Ptolem. L. VI. c. 7. Plin. T. I. p. 341.
(*c*) Ptolem. L. VII. c. 1.

d'Asie, qui, selon Ptolémée, avoit sa source au mont Imaüs, & alloit se perdre dans l'Indus, après s'être mêlé avec le fleuve Suaste.

COACTEURS, *Coactores*. (*a*) On appelloit ainsi à Rome ceux qui exigeoient le prix de ce qui avoit été acheté dans les ventes publiques. Les financiers de la république avoient aussi des Coacteurs, pour faire payer les impositions.

COALÉMUS, *Coalemus*, (*b*) Κοάλεμος, terme qui signifie hébêté. On surnommoit ainsi l'ayeul de Cimon, à cause de sa stupidité & de sa bêtise.

COBARES, *Cobares*, (*c*) certain Mede, qui se mêloit de l'art magique, mais qui étoit plus renommé pour en faire profession, que pour y être bien habile. C'étoit au reste un homme de sens & de probité.

S'étant trouvé à un festin que donnoit Bessus, qui s'étoit fait déclarer Roi de la Bactriane, & qui méprisoit Alexandre le Grand, il dit par forme de préface : » Qu'il » n'ignoroit pas qu'il ne fût plus » expédient à un serviteur de faire » ce qu'on lui demandoit, que » de donner conseil, parce que » ceux qui obéissent ne courent » que la fortune des autres; au » lieu que ceux qui conseillent, » se chargent de l'évenement. « Bessus lui donna la coupe qu'il tenoit à la main comme lui permettant de parler; & Cobares, l'ayant prise, poursuivit ainsi : « La » condition des hommes se peut » dire malheureuse & déplorable » en plusieurs choses, mais par» ticulièrement en ce point, qu'en » nos propres affaires nous ne » sommes jamais si avisés qu'en » celles d'autrui. Ceux, qui ne » prennent conseil que d'eux» mêmes, sont comme une taye » sur les yeux qui les empêche » de voir clair. La crainte trouble » les uns, la cupidité offusque les » autres, & la plûpart sont aveu» glés d'un certain amour naturel » qu'on a pour ses sentimens, & » qu'on appelleroit présomption » en un autre moins sage que » vous. L'expérience vous a ap» pris que presque tous les hom» mes ne trouvent rien de bon, » ou pour le moins d'excellent » que ce qui vient d'eux. Souve» nez-vous que c'est un pesant » fardeau sur la tête qu'une cou» ronne. Il le faut porter sage» ment, ou il vous accablera. » Il n'est pas ici besoin de fougue, » mais de conduite. « A quoi il ajoûta ce que les Bactriens disoient en proverbe : *Qu'un chien qui aboye ne mord point, & que les rivières les plus profondes sont celles qui font moins de bruit.*

Ce discours tenoit en suspend toute la compagnie, lorsque s'ouvrant davantage, il donna à Bessus un conseil plus utile qu'agréable.

» Vous avez, dit-il, affaire à » un ennemi qui ne s'endort pas;

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p 119.

(*b*) Plut. T. I. pag. 480.

(*c*) Q. Curt. L. VII. c. 4.

» pensez qu'il est déjà logé à vos » portes, & je suis sûr qu'il aura » plutôt fait avancer son armée, » que vous n'aurez fait retirer » cette table. Vous parlez de faire venir des troupes du Tanaïs » & de vous couvrir des rivières, » comme s'il ne pouvoit pas vous » suivre par tout où vous fuirez. » Les chemins vous sont communs à tous deux, mais plus » sûrs au vainqueur. Si la peur » vous donne des aîles pour vous » sauver, l'espérance lui en donnera de plus fortes pour vous » atteindre. Que ne gagnez-vous » plutôt les bonnes graces du » plus puissant, étant certain, » quoiqu'il en arrive, qu'il vous » sera plus avantageux de vous » rendre, que d'être son ennemi. » considérez que le royaume que » vous avez, n'est point à vous, » & qu'ainsi il vous est plus aisé » de vous en passer. Alors vous » commencerez à être vraiment » Roi, quand celui qui vous peut » donner & ôter le sceptre, vous » l'aura mis à la main. Ce conseil » est salutaire, mais inutile si » vous ne l'exécutez promptement. Il ne faut que l'ombre de » la gaule à un bon cheval pour » le faire aller; mais à peine un » cheval pesant ira-t-il à coups » d'éperon. «

Bessus, farouche de son naturel, devenu encore plus furieux par le vin, s'emporta de telle sorte, qu'à grand'peine ses amis purent-ils empêcher qu'il ne tuât Cobares; car, il avoit déjà tiré son cimeterre, & sortit de table tout forcené. Cobares, échappé parmi le tumulte, alla se rendre à Alexandre.

COBÉRATIUS COBÉRILLUS, *Coberatius Coberillus*, (a) sur un tombeau trouvé à Metz, mene trois chiens en lesse, & tient de l'autre main quelque chose qui ressemble assez à un collier de chien; il étoit peut-être véneur dans quelque grande maison. L'Inscription est courte, & ne contient autre chose que ces mots: *Aux dieux Manes, à Cobératius Cobérillus.*

COBIOMACHUS, *Cobiomachus*, (b) village des Gaules, situé entre Toulouse & Narbonne, au rapport de Cicéron. Ortélius aimeroit mieux lire Cobiomagus, qui est une terminaison plus Gauloise. Car, comme il le remarque très-bien, l'antiquité fournit environ trente noms ainsi terminés. On croit que c'est présentement Cabaignac.

COBULATUS, *Cobulatus*, (c) fleuve de l'Asie mineure, au rapport de Tite-Live. Ortélieus trouve Κολόβατος, *Colobatus*, dans les fragmens de Polybe, & doute si ces deux noms ne signifient pas la même rivière que le Cobilus de Valérius Flaccus, & le Κρωβιαλος d'Apollonius. Quoi qu'il en soit, Tite-Tive ne met qu'une journée de chemin des sources du Lysis au fleuve Cobulatus.

(a) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 97.

(b) Cicer. Orat. pro M. Fontei. c. 9.

(c) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.

COBUM, *Cobum*, (*a*) fleuve d'Asie dans la Colchide. Il avoit sa source au mont Caucase, & couloit dans le païs des Suanes, au rapport de Pline. Arrien en fait aussi mention dans son périple du Pont-Euxin, & l'appelle χῶϐος ποταμὸς. *Voyez* Chobus.

COCALUS, *Cocalus*, (*b*) Κώκαλος, Prince, qui, selon Justin, se rendit souverain de la Sicile, après que la race des Cyclopes qui en furent les premiers habitans, eut été éteinte.

Ce Prince reçut dans ses États Dédale, lorsqu'il s'enfuit de Crète, épouvanté des menaces de Minos, & l'honora de son amitié, parce qu'il le connoissoit déjà de réputation. Dédale demeura long-tems dans l'isle, & se fit admirer des habitans par ses talens. Il bâtit entr'autres choses une citadelle, où Cocalus plaça son palais & mit ses richesses en sûreté. Cependant, Minos ayant débarqué des troupes en Sicile, envoya demander à Cocalus qu'il lui livrât Dédale pour le punir. Mais, Minos ayant ensuite accepté l'hospitalité que ce Prince lui fit offrir en, lui promettant de le satisfaire; Cocalus l'engagea à se baigner, & le fit tenir si long-tems dans le bain, qu'il y étouffa de chaleur. Cocalus rendit son corps à ses soldats, en leur disant qu'il étoit mort pour être tombé malheureusement dans un bain d'eau chaude.

COCCARA, *Coccara*, (*c*) sorte de gâteau, qui se faisoit chez les Grecs. Le nom seul en est parvenu jusqu'à nous.

COCCEIUS, *Cocceius*, (*d*) Κοκκήϊος. *Voyez* Nerva, Proculus.

Plutarque, dans la vie d'Othon, parle d'un neveu de ce Prince, qui étoit encore fort jeune à la mort de son oncle. Il y a apparence que c'est Cocceius Nerva, qui devint depuis Empereur.

COCCÉIUS, *Cocceius*, Κοκκήϊος, (*e*) fameux architecte, eut la conduite de divers ouvrages qu'Agrippa fit faire aux environs de Naples, entr'autres de ces chemins souterreins, taillés la plûpart dans des rochers, qui s'étendent depuis cette ville jusqu'à Putéoles ou Pouzzole, & depuis le lac que les Anciens appelloient l'Averne, jusqu'à Cumes.

COCCIUM, *Coccium*, lieu de la grande Bretagne, selon l'Itinéraire d'Antonin. Quelques exemplaires portent *Coccio* à l'ablatif. Ce lieu étoit sur la route de Glanoventa à Médiolanum, entre Brémétonacis & Mancunium, à vingt mille pas de la première, & à dix-sept mille de la seconde. M. Gale croit que c'est Riblechester qui est à vingt-deux milles de Brémétonacis, selon lui. On a déterré à Riblechester d'anciens monumens, qui sont pres-

(*a*) Plin. T. I. p. 305.
(*b*) Just. Liv. L. IV. c. 2. Diod. Sicul. pag. 193, 194. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. pag. 186. T. XIII. p. 14.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 119.
(*d*) Plut. T. I. p. 1074.
(*e*) Strab. p. 245.

que tous mention de l'aîle des Sarmates, *ala Sarmatum*, & qui montrent qu'elle a autrefois occupé ce lieu, quoique les Historiens n'en disent rien.

COCCOCA, *Coccoca*, Κοκκώκα, l'un des surnoms que l'on donnoit à Diane. *Voyez* Diane Coccoca.

COCCONAS, *Cocconas*, (*a*) Κοκκονᾶς, chroniqueur de Byzance, étoit un des plus méchans hommes qu'il puisse y avoir. Il se lia avec Alexandre l'imposteur. *Voyez* l'article de ce dernier.

COCCYGIE, *Coccygius*, (*b*) Κοκκυγίος, montagne du Péloponèse dans l'Argolide. Pausanias dit qu'entre cette montagne & une autre qu'il ne nomme pas, il y avoit un chemin qui conduisoit à la ville d'Halicé. Cette montagne s'appella d'abord Thornax. Elle prit ensuite le nom de Coccygie, parce que Jupiter s'y étoit, dit-on, métamorphosé en coucou. Ce Dieu avoit un temple sur le mont Coccygie. Au bas de cette montagne, on voyoit du tems de Pausanias, un autre temple sans toit, ni portes, ni statues, que l'on croyoit être un temple d'Apollon.

Plutarque le Géographe parle du mont Coccygie autrement que Pausanias. Il le met auprès du fleuve Inachus, & dit qu'on l'appelloit auparavant Dicéjus, & que le nom de Coccygius lui fut donné, parce que Jupiter, étant devenu amoureux de sa sœur Junon, en obtint les faveurs, & en eut un fils.

COCHÉ, *Coche* Κώχη, (*c*) place forte, tellement jointe à celle de Crésiphon, qu'elles sembloient ne faire ensemble qu'une ville; de manière pourtant qu'elles étoient séparées par le Tigre. C'est ce que dit St. Grégoire de Nazianze dans sa seconde harangue contre Julien l'Apostat. Rufus en fait une ville de la Perse propre.

COCHLIS, *Cochlis*, Κοχλίς, (*d*) courtisanne, qui, dans un dialogue de Lucien, s'entretient avec Parthénis.

COCHON, *Porcus*, (*e*) étoit un des animaux qu'on offroit en sacrifice. Dans les inscriptions de Gruter, un prêtre sacrifie en Espagne une truie & trente cochons. A Lacédémone, selon les loix de Lycurgue, dit Xénophon, le Roi prenoit un cochon de chaque ventrée dans tout le pays, afin qu'il ne manquât pas de victimes. Les Athéniens en immoloient aussi quantité, dit Elien, parce que cet animal nuit beaucoup aux moissons.

Les divinités, qui ne dédaignoient pas de recevoir les cochons en sacrifice, étoient Hercule, Priape, Sylvain, Bacchus, Cérès, les Lares, &c. Ces derniers en étoient appellés, selon quelques-uns, Lares Grundiles.

(*a*) Lucian. T. I. p. 862. & *seq.*
(*b*) Pauf. p. 153, 154.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 457, 473.
(*d*) Lucian. T. II. p. 753. & *seq.*

(*e*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. T. II. p. 155. & *suiv.* Tom. III. pag. 118, 119. Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 102.

Les cochons qu'on immoloit à Cérès, devoient être noirs, parce que la terre est de couleur noire.

Strabon remarque que dans ce canton de la Gaule Cisalpine, qui de son tems confinoit à l'Étrurie, mais qui dans les siecles plus reculés en faisoit partie, la terre produisoit des fruits de toute espèce, & une si grande quantité de glands, qu'on y voyoit de nombreux troupeaux de cochons, dont la ville de Rome tiroit une partie de sa subsistance. Un animal si commun engageoit naturellement les Etrusques à le placer dans leurs monumens, & c'est peut-être au seul caprice des ouvriers que nous devons ces sortes de représentations. Cependant, si l'on veut leur supposer un motif religieux, il suffira de se rappeller que les Etrusques scelloient du sang de cet animal les traités d'alliance & de paix avec les nations voisines; qu'ils l'immoloient dans les cérémonies du mariage, & le regardoient comme le symbole de la fécondité; qu'ils l'avoient enfin consacré à Cérès, persuadés, sans doute comme les Égyptiens, qu'en fouillant la terre avec son groin, il avoit fourni à cette Déesse un exemple du labourage. Il n'en falloit pas tant à ce peuple superstitieux, pour donner la forme d'une tête de cochon à la partie inférieure de deux vases, dont parle M. le comte de Caylus, & qui suivant toutes les apparences étoient destinés à servir aux sacrifices.

Athenée parle d'un cochon à demi-rôti & à demi-bouilli, préparé par un cuisinier qui avoit eu l'art de le vuider & de le farcir sans l'éventrer; il avoit fait un petit trou sous une épaule, par lequel il avoit fait sortir toutes les entrailles, & après avoir lavé le dedans avec du vin qu'il avoit laissé écouler, il avoit fait ensuite entrer la farce par la gueule.

COCLÉS [Horatius], *Horatius Cocles*. *Voyez* Horatius.

COCOSATES, *Cocosates*, (a) peuples que César nomme parmi ceux qu'il met dans l'Aquitaine. Pline lit Cocossates Sexsignanes. Sanson croit que ce peuple faisoit partie des Datiens, dont parle Ptolémée. Mais, cette opinion n'est fondée sur aucune preuve solide. A parler juste, on ne sçait point où étoient placés les Cocosates.

COCTIENNES, *Coctianæ*. *Voyez* Cottiennes.

COCYLITES, *Cocylitæ*, Κοκυλῖται, les Habitans de la ville de Cocylium. *Voyez* Cocylium.

COCYLIUM, *Cocylium*, (b) Κοκύλιον, ville de l'Asie mineure dans la Mysie. Elle ne subsistoit déjà plus du temps de Pline. Les Habitans en sont nommés dans Xénophon; & cet auteur en parle comme d'un peuple actuellement existant. On lisoit autrefois Cocillum dans Pline. C'est le Pere Hardoin, qui a rétabli ce nom sur l'autorité de Xénophon.

COCYTE, *Cocytus*, (c)

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. III. pag. 117. Plin. Tom. I. p. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(b) Xenoph. p. 483. Plin. T. I. p. 281.
(c) Pauf. p. 30.

Κωκυτὸς, fleuve de Grece dans l'Épire. Pour donner une idée de ce fleuve, il suffit de rapporter ce qu'en dit Pausanias : » auprès de » Cichyre, dit-il, on voit le » marais Achérusien, dont il est » tant parlé, & l'Achéron qui » est un fleuve; on y trouve aussi » le Cocyte, dont l'eau est d'un » goût fort désagréable; il y a » bien de l'apparence qu'Homère » avoit visité tous ces lieux, & » que c'est ce qui lui a donné » l'idée d'en faire l'usage qu'il a » fait dans sa description des en- » fers, où il a conservé les noms » de ces fleuves. »

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, fleuve d'Italie dans la Campanie près du lac Lucrin. Ce fleuve n'est plus tel que les anciens l'ont vu; son cours ayant été changé par la chûte d'une montagne, causée par un tremblement de terre, qui arriva l'an 1538.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, (*a*), fleuve imaginaire, que les Poëtes font couler dans les Enfers. Ce nom a paru d'autant plus propre à un lieu si funeste, qu'il vient du mot grec Κωκύειν, qui signifie gémir, pleurer.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς, (*b*) fameux Médecin, disciple de Chiron. On trouve dans Ptolémée Héphestion, une anecdote fort singulière touchant ce médecin. On dit qu'il fut assez habile pour guérir Adonis de la blessure que lui avoit faite un sanglier, & dont tout le monde l'avoit cru mort. Cet auteur tire ce paradoxe historique d'un vers d'Euphorion dans son Hyacinthe, où ce Poëte dit que le seul Cocyte lava la blessure d'Adonis dénué de tout secours.

Méziriac, dans ses remarques sur les Épîtres d'Ovide, rapporte ce fait, & paroît l'admettre sans scrupule. Daniel le Clerc, qui l'allégue aussi dans son Histoire de la Médecine, n'en a pas si bonne opinion. Il est persuadé que Ptolémée a mal entendu ce vers du Poëte Grec, qui n'a voulu parler que du Cocyte, fleuve des enfers, lequel seul lava la plaie mortelle d'Adonis, & y servit de premier appareil, nul médecin n'ayant eu le tems de le secourir & de penser cette blessure.

COCYTE, *Cocytus*, Κωκυτὸς. (*c*) L'auteur de la Vulgate a employé ce terme au livre de Job, pour marquer la descente des méchans aux enfers. Il n'y a rien dans l'Hébreu ni dans les anciennes Versions, qui ait rapport au Cocyte; & il n'y a nulle apparence que Job en ait voulu parler. ces fables sont de beaucoup postérieures à son tems. L'Hébreu porte simplement : *Les mottes du torrent lui ont été douces;* au lieu que nous lisons dans la Vulgate : *Dulcis fuit glareis Cocyti;* sa présence a été agréable aux rivages du Cocyte.

CODANUS [le golfe] *Coda-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 51.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 20, 34. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 50, 51.

(*c*) Job. c. 21. v. 33.

nus sinus. (*a*) Pomponius Méla fait de ce golfe une description, de laquelle on peut conclure que les Anciens appelloient *Codanus sinus* l'entrée de la mer Baltique, ou la partie de cette mer qui coule entre les isles du Danemarck. » Au-» delà de l'Elbe, dit-il, est le » golfe Codanus qui est grand & » rempli de grandes isles & de » petites. La mer enfermée entre » les rivages n'a nulle part une » étendue considérable, & ne res-» semble guère à une mer; mais » ses eaux coulant entre les isles, » paroissent comme autant de ri-» vières. . . . C'est-là qu'habitent » les Cimbres & les Teutons. « *Sinus Codanus* est donc la mer de Danemarck, & comprend les détroits de Sond & du Belt.

CODDINE [la roche ou la pierre de] *Coddini saxum*, (*b*) Κοδδίνου πέτρα. Elle étoit située chez les Magnésiens, qui étoient au nord du mont Sipyle. On voyoit sur cette roche une statue de la mere des Dieux, qui passoit constamment pour la plus ancienne de toute celles qu'on avoit érigées à cette Déesse.

CODOMANNUS, (*c*) *Codomannus*, nom que porta d'abord Darius. Ce Prince fut détrôné par Alexandre. *Voyez* Darius.

CODONOPHORES, *Codonophori.* (*d*) C'étoit l'usage chez les Anciens de faire accompagner le cadavre à son enterrement par un porteur de sonnette. C'est cet homme qu'on appelloit Codonophore.

CODRION, *Codrio*, (*e*) ville de Macédoine. Quoique forte & bien munie, elle se rendit aux Romains sans résistance deux cens ans avant Jesus-Christ. Ce fut la crainte d'être traitée aussi mal que l'avoit été la ville d'Antipatrie, qui détermina Codrion à se rendre si facilement. Les Romains y laisserent une garnison.

CODROPOLIS, (*f*) *Codropolis*, Κοδρόπολις, ville d'Illyrie au fond de la mer Adriatique, selon Appien. C'étoit la borne de l'Empire, partagé entre Auguste & Marc-Antoine.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*g*) fils de Mélanthus, fut le dernier roi des Athéniens.

Ce prince a toujours été cité dans l'antiquité, comme le modele des rois, qui ont la noble ambition d'être les peres de leurs peuples. Les Athéniens, étant en guerre avec les peuples du Péloponnèse, envoyerent, suivant l'usage de ces tems-là, consulter l'oracle de Delphes, pour sçavoir quel seroit le succès de cette guerre. La réponse fut que les Athéniens auroient la victoire, si leur roi se faisoit tuer par les ennemis. Les Péloponnésiens, en étant avertis, ordonnerent qu'on épargnât

(*a*) Pomp. Mel. p. 178, 193.
(*b*) Pauf. p. 205.
(*c*) Just. L. X. c. 3.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 634, 635.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 27.
(*f*) Appian. p. 709.
(*g*) Pauf. p. 34, 447, 448, 626. Just. L. II. c. 6, 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 266. Tom. VII. pag. 179. Tom. X. p. 3. T. XIV. p. 205.

la personne de Codrus. Mais, Codrus étant bien résolu de se dévouer pour le salut de ses sujets, quitte les marques de la royauté, se déguise en bûcheron, cherche querelle à quelques Lacédémoniens, se bat contre eux, se fait tuer, & par sa mort acquiert la victoire aux Athéniens.

Cet événement est rapporté par les uns à l'an 477, & par d'autres à l'an 521 avant Solon. Quoi qu'il en soit, les Athéniens, après la mort de Codrus, réduisirent leur état en république, qui fut gouvernée par des magistrats qu'ils nommoient Archontes. Médon, fils de Codrus, fut le premier, & gouverna pendant vingt ans.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*a*) Poëte Latin, contemporain de Virgile, qui en fait mention dans ses Églogues. Selon Servius, il en étoit aussi fait mention dans les Élégies de Valgius, qui sont perdues.

CODRUS, *Codrus*, Κόδρος, (*b*) autre Poëte, vivoit sous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de l'Ére Chrétienne. Il fut auteur d'un poëme intitulé *Théséïde*, que Juvénal trouvoit trop long. Le même auteur parle de lui d'une manière à faire voir qu'il l'estimoit. Procule sa femme avoit la taille extrêmement petite. Codrus étoit pauvre, & son indigence est passée en proverbe : *Codro pauperior.*

COEFFURE, (*c*) ornement de tête, *ornatus capitis*. La Coëffure des femmes a été de tout tems sujette à bien des changemens, tant chez les Grecs que chez les Romains & les autres nations. Donner le nom de tous ces différens ornemens, que le sexe a employés, c'est ce qu'on ne peut faire.

Sur les monumens, on remarque une grande diversité dans la Coëffure des Impératrices & des autres femmes. Les modes changeoient pour le moins aussi souvent en ces tems-là qu'aujourd'hui. Dans les dix-neuf ans de regne de Marc-Aurele, sa femme Faustine paroît avec trois ou quatre Coëffures différentes, dont l'une approche assez de la fontange. Chacune de ces modes avoit apparemment son nom. Comment trouver tous ces noms aujourd'hui, que nous aurions peut-être bien de la peine à trouver ceux de toutes les parties qui composent présentement la Coëffure d'une femme ? Il nous reste peu de noms pour marquer les Coëffures anciennes, & nous sommes assez embarrassés sur leur signification. Nous sçavons que ce qu'on appelloit calantique étoit un couvre-chef de femme ; mais, nous ne sçavons pas en quoi la calantique différoit de ce qu'on appelloit calyptre, nom qui, selon l'étymologie, marque aussi un couvre-chef. La mitre des femmes étoit, dit Servius, la même chose que la calantique, un cou-

(*a*) Virg. Eclog. 7. v. 22. *& seq.*

(*b*) Juven. Satyr. 1. v. 2. Satyr. 3. v. 203, 208.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 39. *& suiv.*

vre-chef de femmes. Un autre couvre-chef de femmes, qu'on appelloit flamméum ou flamméolum, servoit aux nouvelles mariées, pour le jour des noces. Quelques-uns croyent qu'il servoit aussi aux Flaminiques ou prêtresses, & veulent que flamméum vienne de *flaminica*; mais, le double *m* de flamméum semble réfuter cette étymologie. Selon Nonius, les Matrones se servoient du flamméum; il paroît par ce qu'en dit Tertullien, que c'étoit un ornement ordinaire, dont les femmes Chrétiennes se servoient aussi. Le caliendrum dont fait mention Horace, & dans les tems postérieurs Arnobe, étoit un tour de cheveux que les femmes ajoûtoient à leur chevelure naturelle.

CŒLA, *Cœla*. *Voyez* l'article suivant.

CŒLA EUBŒÆ, Κοῖλα Εὐβοίας, (*a*) lieu de l'isle d'Eubée. Ptolémée, Valère Maxime, Strabon en font mention. Le dernier dit qu'on appelle Cœla Eubœæ, l'espace qui est entre Aulide & Géreste. Car, poursuit-il, la côte se courbe en forme de golfe; & en approchant de Chalcis, elle se courbe encore vers la terre-ferme. Dion de Pruse en fat une description.

Tite-Live attribue le nom de Cœla au golfe d'Eubée, & prétend que ce nom lui étoit donné par les gens du pays. Il ajoûte qu'il étoit fort redouté des Nautonniers, sur tout vers l'équinoxe d'Automne, parce qu'il s'y excitoit de grandes tempêtes pendant cette saison.

CŒLA, *Cœla*, Κοῖλα, (*b*) nom d'un défilé de la Thessalie. Il en est parlé dans un endroit de Tite-Live. Voici cet endroit: *Thaumaci à Pylis sinuque Maliaco per Lamiam eunti, loco alto siti sunt, ipsis faucibus imminentes, quas Cœla vocant; Thessaliæque transeunti confragosa loca, implicatasque flexibus vallium vias, ubi ventum ad hanc urbem est, repente velut maris vasti, sic immensa panditur planities, ut subjectos campos terminare oculis haud facilè queas.* M. Crévier fait sur ce passage l'observation suivante: » Levi mutatione adjuvandus videtur hic locus, legendumque: *Ipsis faucibus imminentes, quas Cœla vocant Thessaliæ, quæ transeunti, &c.* Libro XXXI. c. 47. mentio fit sinûs Euboici, *quem Cœla vocant*. Itaque non immeritò suspicari possumus has fauces vocatas esse *Cœla Thessaliæ*, ad notandum discrimen. *Quæ* refer ad *Thessaliæ*, ita ut sensus sit, Thessaliam, velut maris vasti ingens æquor, sic immensam pandi planitiem ob oculos ejus qui per fauces illas ad urbem Thaumacos pervenerit. «

CŒLALETES, *Cœlaletæ*, (*c*) peuples de Thrace. Ils sont ainsi appellés dans Tacite. Pline les

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Strab. pag. 445. Tit. Liv. L. XXXI. c. 47.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 4.

(*c*) Tacit. Annal L. III. c. 38. Plin. Tom. I. p. 203. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 40. Dio. Caff. p. 545. Ptolem. L. III. c. 11.

nomme Cœletes, & les diſtingue en grands & en petits. Les grands habitoient, ſelon lui, au pied du mont Hémus, & les petits, au pied du mont Rhodope. Tite-Live les nomme auſſi Cœletes. Dion Caſſius les appelle Sialetes, par corruption, comme le remarque très-bien Juſte-Lipſe ſur Tacite. On trouve dans Ptolémée, *Cœletica præfectura*, Κοιλητική; ce qui montre que Cœletes étoit le vrai nom de ce peuple.

Voici ce que Tacite nous dit des Cœlaletes : » Les Cœlaletes, les » Odruſes & autres, nations puiſ- » ſantes, prirent les armes ſous di- » vers chefs ; mais, comme ils » étoient tous également obſcurs » & ignorans dans le métier de la » guerre, leur révolte ne fut pas » dangereuſe. Une partie ſe répan- » dit dans les campagnes voiſines » pour piller ; une autre paſſa le » mont Hémus pour aller ſoulever » les nations éloignées. Le plus » grand nombre & les mieux diſ- » ciplinés aſſiégerent Rhémétalces » dans Philippopolis, ville bâtie » par Philippe de Macédoine, » dont elle avoit pris le nom. «

Il a été fait mention des Cœlaletes, ou Cæletes ſous l'article des Aſtiens. *Voyez* Aſtiens.

CŒLÉSYRIE, *Cœleſyria*. *Voy.* Céléſyrie.

CŒLETES, *Cœletæ*. *Voyez* Cœlaletes.

CŒLIA *Cœlia*, Κοιλία, (*a*) la troiſième femme qu'épouſa L. Corn. Sylla, & qu'il répudia enſuite, ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile. Et pour faire voir que c'étoit la ſeule raiſon qui l'obligeoit à ſe ſéparer d'elle, il l'a renvoya honorablement, en lui donnant toutes ſortes de louanges, & en la comblant de préſens. Mais, comme peu de jours après il épouſa Métella, ce mariage ſi précipité fit croire qu'il avoit répudié Cœlia ſur un faux prétexte.

CŒLISPEX, *Cœliſpex*, ſurnom d'Apollon, ainſi appellé à Rome de la ſtatue qu'il avoit dans la onzieme région. Cette ſtatue regardoit ou le ciel, ou le mont Cœlius.

CŒLIUS [le Mont], *Mons Cœlius*. (*b*) Nous avons déjà parlé de cette montagne ſous le nom de Cælius. Nous ajoûterons ici que le mont Cœlius ne fit pas d'abord partie de la ville de Rome, & que ce ne fut que ſous le regne de Tullus Hoſtilius, que l'on pouſſa les édifices juſqu'à cette montagne. Ce Prince, pour inviter les autres à y venir loger, s'y fit bâtir un palais, où il paſſa le reſte de ſa vie.

CŒLIUS, *Cœlius*, (*c*) l'un des ſurnoms de Jupiter, au rapport de Dom Bernard de Montfaucon.

CŒLIUS, *Cœlius*, (*d*) l'un des lieutenans de M. Antoine. Il en eſt fait mention dans Plutarque.

CŒLIUS, *Cœlius*. *Voyez* Rufus.

CŒLIUS [T.], *T. Cœlius*,

(*a*) Plut. T. I. p. 455.
(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 30, 33.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 53.
(*d*) Plut. T. I. p. 945.

(*a*) natif de Terracine, homme assez connu de son tems. Cet homme, étant allé un jour se coucher, après son souper, dans une même chambre avec deux de ses enfans, fut trouvé le lendemain matin égorgé, sans que l'on rencontrât, ni esclave, ni autre personne, sur qui le soupçon pût tomber; & ses deux fils qui étoient fort jeunes, & qui couchoient auprès de lui, dirent qu'ils ne s'étoient apperçus de rien. On les déféra néanmoins comme parricides; car, les soupçons étoient violens.

Cependant, quand on eut fait voir aux juges, qu'après que l'on avoit ouvert la porte de la chambre, on avoit trouvé les deux jeunes hommes endormis; ils furent déclarés innocens & déchargés de tout soupçon; car, on ne pensoit pas que quelqu'un, après avoir violé toutes les loix divines & humaines par une action si déteſtable, pût auſſi-tôt s'endormir, & que ceux qui l'avoient commise, pussent non seulement reposer sans inquiétude, mais respirer sans frayeur.

Il y a des éditions qui portent T. Clœlius, au lieu de T. Cœlius.

CŒLIUS, *Cœlius*, Κοίλιος, (*b*) lieutenant de Carbon, dont Plutarque fait mention dans la vie de Pompée.

CŒLIUS [M.], *M. Cœlius*, (*c*) fut mis en justice, l'an 57 avant Jesus-Christ, comme ayant trempé dans l'assasinat de Dion, philosophe Académicien. Cicéron prit sa défense, & non seulement M. Cœlius fut absous, mais la plûpart des autres que l'on avoit le plus de raison de croire coupables. Il étoit tribun du peuple l'année que P. Clodius fut tué par Milon, & il se fit honneur dans cette affaire. Il épousa en ami chaud les intérêts de Milon; il le produisit devant le peuple, & c'est de concert avec lui que Milon donna alors à son affaire, la tournure que Cicéron a suivie dans son plaidoyer.

Nous avons quelques lettres de M. Cœlius à Cicéron, où il est question des divisions entre César & Pompée. M. Cœlius étoit un homme de beaucoup d'esprit, mais qui avoit peu de solidité, & encore moins d'attachement aux principes de la morale. Il écrivoit sans façon à Cicéron, que dans les dissensions civiles, tant que l'on ne contestoit qu'en paroles, il falloit embrasser le parti le plus honnête; mais que quand la querelle venoit au point de se vuider par l'épée, alors on devoit se ranger du côté du plus fort, & regarder comme le meilleur, ce qui étoit le plus sûr. Il avoit suivi cette maxime dans la pratique; & quoiqu'il eût toujours paru zélé pour l'Aristocratie & pour les loix, au moment décisif, il laissa Pompée & le Sénat, & se jetta dans le parti de César. Encore ne demeura-t-il pas constamment attaché au parti

(*a*) Cicer. Orat. pro Sext. Rosc. Amer. c. 38, 39.

(*b*) Plut. T. I, p. 605.

(*c*) Vell. Paterc. L. II. c. 68. Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 72, 242. & *suiv*.

de ce dernier. Plein d'ambition & de cette confiance présomptueuse qu'inspirent les talens à un jeune homme tout de feu, il trouva mauvais que César eût donné à Trébonius la préture de la ville, c'est-à-dire, le plus brillant des départemens des Préteurs, sans l'assujettir à tirer au sort. Choqué de cette préférence, il n'en fallut pas davantage pour le détacher d'un parti où il se croyoit méprisé.

Cherchant donc à exciter du trouble dans Rome, il prit sous sa protection la cause des débiteurs, à laquelle il étoit intéressé personnellement. Car, quoiqu'il y eût bien de la folie & de la témérité dans ses projets, il y avoit encore plus de dérangement dans ses affaires. Comme Trébonius régloit les jugemens qu'il rendoit en cette matière sur la loi portée en dernier lieu par César, M. Cœlius plaça son tribunal à côté de celui du Préteur de la ville, & déclara qu'il recevroit les appels de ceux qui se croiroient lésés par lui. La prudence & la douceur de Trébonius furent si grandes, que personne ne s'en plaignit. Ainsi, cette première tentative de M. Cœlius fut sans succès. Il ne se rebuta pas, & résolu de ne rien ménager, puisqu'il ne pouvoit autrement remuer & échauffer les esprits; il proposa deux loix, les plus injustes & les plus séditieuses qui furent jamais; l'une, pour exempter les locataires de toutes les maisons de Rome du payement de leurs loyers; l'autre, pour abolir généralement toutes les dettes. Cette amorce fit son effet. La multitude s'ameuta, & M. Cœlius, à la tête de cette canaille, vint attaquer Trébonius sur son tribunal, l'en chassa, & blessa quelques-uns de ceux qui l'environnoient.

C'est sans doute dans ces circonstances qu'il écrivit à Cicéron une lettre d'un style bien différent de celui des précédentes. Il y paroît au désespoir de ne s'être pas rendu avec lui au camp de Pompée. Il y témoigne, & mépris, & horreur pour ceux auxquels il s'est associé. » Il m'est, dit-il, » plus doux de périr, que de voir » de pareilles gens. Tout le monde ici nous déteste; il n'y a » pas un ordre, ni même un » homme, qui ne soit porté d'inclination pour votre cause. Si » l'on ne craignoit des cruautés » de votre part, il y a long-tems » que nous serions chassés de » Rome. « Il invite en conséquence Pompée à faire passer des troupes en Italie. » Les gens de votre » parti, dit-il à Cicéron, s'endorment & ne voient pas quelle est notre foiblesse, & par où » nous prêtons le flanc. Vous » vous exposez aux risques d'une » bataille. Vous avez tort. Je ne » connois point vos troupes. Mais, » les nôtres sçavent se battre vaillamment, & soûtenir le froid & » la faim. «

Cette ressource qu'invoquoit M. Cœlius, étoit bien éloignée & bien incertaine; & il n'eut pas même le tems de l'attendre. Servilius Isauricus, qui, par sa dignité de Consul, avoit la principale autorité dans la ville, s'étant muni de

quelques troupes, fit un décret du Sénat, qui interdisoit M. Cœlius des fonctions de sa charge. En exécution de ce décret, il arracha les affiches des loix de ce Préteur, lui refusa l'entrée du Sénat, & le chassa de la tribune où il étoit monté pour haranguer la multitude. M. Cœlius résista quelque tems, soûtenu d'un nombre de factieux & de sa propre opiniâtreté. Le Consul lui ayant brisé sa chaise curule, il se fournit d'une autre, qu'il garnit de lanières & de courroies, pour reprocher à son ennemi qu'il avoit été autrefois fouetté par son pere.

Cette mauvaise plaisanterie ne pouvoit lui être d'aucune utilité. Il fut enfin obligé de céder au droit & à la force; & il demanda la permission de sortir de Rome, feignant de vouloir aller se justifier auprès de César, qui étoit alors en Thessalie. Ce n'étoit point du tout son dessein. Il prétendoit joindre Milon, qui, actuellement d'intelligence avec lui couroit toute l'Italie, pour y exciter des troubles. Mais, Milon ayant été tué au siege de Compsa, M. Cœlius ne lui survécut pas long-tems. Il se fit tuer aussi auprès de Thurium par des cavaliers de César, Espagnols & Gaulois, qu'il vouloit débaucher, & tâcher d'attirer à lui, en leur promettant de l'argent, l'an 49 avant J. C.

DIGRESSION
sur le portrait de M. Cœlius.

Il porta très-loin la gloire de l'éloquence, & il est compté au nombre des Orateurs qui ont fait l'ornement du bon siecle. Ses lettres à Cicéron pétillent d'esprit, & allient l'enjouement & l'agréable plaisanterie avec la force & l'élévation. De grands vices déshonorerent des talens si estimables en eux-mêmes. Il fut prodigue, débauché, sans principes, sans regle de conduite, capable de sacrifier l'honneur & la vertu à sa fortune, & sa fortune à son ressentiment. Car, la colère le dominoit, & ses emportemens le rendoient insuportable dans la société. Séneque nous en a conservé un trait remarquable. M. Cœlius soupoit tête à tête avec un de ses cliens, qui étoit l'homme du monde le plus patient & le plus doux. Ce client connoissant l'humeur de son patron, prit le parti de l'applaudir en tout, & de trouver bon tout ce qu'il disoit. M. Cœlius s'impatienta de n'avoir point matière à dispute, & d'un ton aigre il cria à cet approbateur éternel: *Dis donc une fois non, afin que nous soyons deux.*

CŒLIUS, *Cœlius*, (a) fameux brigand, dont Horace fait mention dans ses satyres.

CŒLIUS, *Cœlius*, Κοίλιος, (b) Plutarque, dans la vie de Cicéron, dit que l'orateur Cécilius le pria un jour par ses lettres, de lui envoyer des Panthères de la Cilicie, dont il étoit alors gouverneur. Il y a une faute dans cet endroit au texte de Plutarque. Ce n'étoit pas l'orateur Cécilius, mais

(a) Horat. l. 1. Satyr. 4. v. 69.

(b) Plut. Tom. I. p. 879.

l'orateur Cœlius Rufus, comme le sçavant Bochart l'a fort bien vu & corrigé. M. Cœlius Rufus étoit alors Édile curule, & il demandoit ces panthères pour les jeux de son Édilité. Voici la réponse que lui fait Cicéron dans la lettre qu'il lui écrit : » Pour ce qui est » des panthères, ceux qui ont » accoûtumé de faire cette chasse, » y travaillent par mes ordres » très-diligemment. Mais, elles » sont très-rares, & le peu qu'il » en reste se plaint fort, dit-on, » de ce que dans ma province on » ne dresse des embûches qu'à » elles seules ; c'est pourquoi, » elles ont résolu de quitter mon » gouvernement, & de se retirer » dans la Carie. Mais, quoi qu'il » en soit, on chasse à force & » sur tout Patiscus. Tout ce qu'il » y en aura sera pour vous. «

COELOESI, Κοιλοισι. (*a*) On nommoit ainsi un terrein bas & enfoncé, qui étoit dans l'isle de Chio, & dont parle Hérodote. Il faut remarquer que ce mot est au datif pluriel, & que cet Historien dit ἐν Κοιλοισι.

CŒLOS, *Cœlos*, Κ[illegible], (*b*) ville & port de mer de la Chersonnèse de Thrace, entre Élée & Cardie, selon Pline. Elle est nommée Cœla dans Ammien Marcellin, & dans les actes du concile d'Éphèse. Pomponius Méla dit : » Il y a aussi le port de Cœlos, » fameux par la bataille navale » entre les flottes des Athéniens » & des Lacédémoniens, & par » la défaite de ces derniers. « Elle étoit Épiscopale, & est nommée Cœlia par Constantin Porphyrogénete, & dans la Notice de Hiérocles. C'est la même que Cyclensis & Cylla. *Voyez* ces deux mots.

CŒLOSSE, *Cœlossa*, (*c*) Κοιλωσσὴ, nom d'une montagne du Péloponnèse dans la Phliasie, au rapport de Strabon. Il y avoit dans cette montagne, un défilé avec une forteresse, dont parle Xénophon. Le texte de ce dernier porte Céluse, Κηλοῦσα. Ses Commentateurs corrigent ce mot, & le lisent comme fait Strabon.

CŒLUS, *Cœlus*, le même que Ciel. *Voyez* Ciel.

COEMPTIO, (*d*) l'une des trois sortes de mariages usitées chez les Romains. Le mariage par *Coemptione*, ou par achat, avoit tiré son nom d'une ancienne pratique que la loi ordonnoit. Elle consistoit en ce que la femme, tenant dans sa main trois as, en donnoit un à son mari, comme le payement de l'achat qu'elle en faisoit.

COEMPTIONALES, (*e*) terme qui se lit dans une lettre de M. Curius à Cicéron. *Quod quidem si inter senes Coemptionales venale proscripserit*, &c. lit-on dans cette lettre. Par ces mots *senes Coemptionales*, il faut entendre de vieux restes d'esclaves à vendre, des esclaves de peu de prix,

(*a*) Herod. L. VI. c. 26.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 207, 214. Pomp. Mel. p. 104.
(*c*) Strab. pag. 382. Xenoph. p. 534.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 70.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epist. 29.

à cause des vices & des défauts qui les faisoient rebuter ; ensorte qu'on avoit peine à les vendre, parce que plusieurs ensemble n'en valoient pas un bon ; c'est pourquoi, on en vendoit plusieurs à la fois pour peu de chose. De-là vient qu'on les appelloit *Coemptionales*, c'est-à-dire, *simul venales*, à vendre ou à acheter tous ensemble ; ou bien lorsqu'on en avoit de bons à vendre, & qu'on avoit quelque difficulté pour le prix, on en donnoit de ces défectueux à l'acheteur, comme pardessus, ou par surcroît, pour le dédommager.

CŒNA, (*a*) étoit chez les Anciens, ce qu'on a appellé depuis dîner. *Cœna*, dit Festus, *apud antiquos dicebatur, quod nunc prandium ; Vesperna, quod nunc Cœna appellatur*. *Voyez* Repas.

CŒNA POLLUCIBILIS. *Voyez* Polluctum.

CŒNACULUM, *Cœnatio*, *Voyez* Salle à manger.

CŒNON, (*b*) terme qui se lit sur une pierre, trouvée à Mandeurre. Il signifie Collyre, commun, vulgaire, à plusieurs usages. Κοινός, *Communis*.

CŒNOMYIA, (*c*) terme qui se lit aujourd'hui en deux endroits des Pseaumes. Mais, les anciens exemplaires Latins lisoient *Cynomyian*, mouche de chien, comme lisent encore aujourd'hui la plûpart des exemplaires Grecs. La bonne leçon est celle de la Vulgate, qui porte *Cœnomyian*, mêlange de toutes sortes de mouches ; ce qui est conforme à l'Hébreu & aux anciennes versions Grecques.

Quelques anciens Pseautiers Latins, comme ceux de Rome, de Milan & de S. Pierre de Chartres, lisent *Muscam caninam* ; ce qui exprime à la lettre le Grec *Cynomyian*. Saint Jérôme, dans l'Exode, c. 8. v. 21. a mis *omne genus muscarum*. Mais, les Septante, au même endroit, lisent mouche de chien, Cynomyian. Or, cette mouche est un insecte très-dangereux, qui s'attache principalement aux chiens, & dont la piquure est très-maligne.

CŒNUS, *Cœnus*, (*d*) fils de Polémon, fut un des Généraux & des favoris d'Alexandre le Grand. Quoiqu'il eût épousé la sœur de Philotas, il ne laissa pas de s'emporter contre lui avec plus de violence qu'aucun autre, parce qu'il avoit conspiré contre le Roi. Il prit même une pierre qui étoit à ses pieds, pour la lui jetter à la tête, désirant, comme plusieurs l'ont cru, le soustraire aux tourmens. Mais, Alexandre lui retint la main, & déclara qu'il ne souffriroit pas qu'on passât outre, qu'on n'eût auparavant entendu Philotas dans ses défenses.

Il fut envoyé depuis pour faire le siege de Bazira dans les Indes. Après avoir bloqué cette place

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 332.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. p. 230, 231.

(*c*) Exod. c. 8. v. 21. Psalm. 77. v. 45. Psalm. 104. v. 31.

(*d*) Q. Curt. L. III. c. 9. L. IV. c. 13, 16. L. V. c. 4. L. VI. c. 8, 10. L. VIII. c. 1, 10, 12, 14. L. IX. c. 3. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 764. & *suiv.*

par des forts qu'il fit construire, il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toujours avec distinction. Un jour que pas un officier n'osoit dire son avis à Alexandre, au sujet d'une expédition qu'il projettoit, & à laquelle les soldats refusoient de se prêter, Cœnus s'en hardit, & s'approcha du trône, témoignant qu'il vouloit parler. Quand les soldats virent qu'il ôtoit son casque, car c'étoit la coûtume de l'ôter pour parler au Roi, ils le prierent de plaider la cause commune de l'armée; & voici comme il s'expliqua: » Non, Seigneur, nous ne sommes point » changés à votre égard; aux » dieux ne plaise qu'un pareil » malheur nous arrive. Nous » avons, & aurons toujours, le » même zele, le même attachement, la même fidélité. » Nous sommes prêts à vous suivre au péril de nos vies & de » marcher par tout où il vous » plaira de nous conduire. Mais, » s'il est permis à vos soldats de » vous exposer leurs sentimens » avec sincérité & sans déguisement, ils vous supplient de » vouloir bien écouter leurs plaintes respectueuses, qu'une dernière extrêmité leur arrache de » la bouche. La grandeur de vos » exploits, Seigneur, a vaincu » non seulement vos ennemis, » mais vos soldats mêmes. Nous » avons fait tout ce que des hommes pouvoient faire. Nous » avons traversé les terres & les » mers. Nous voici bientôt arrivés au bout du monde; & » vous songez à en conquérir un » autre, en allant chercher de » nouvelles Indes, inconnues » même aux Indiens. Cette pensée peut être digne de votre » courage, mais elle passe le nôtre, & nos forces encore plus. » Voyez ces visages haves, & » ces corps tout couverts de » plaies & de cicatrices. Vous » sçavez combien nous étions à » votre départ; vous voyez ce » qui vous reste. Ce peu qui a » échappé à tant de périls & de » fatigues, n'a plus ni le courage ni la force de vous suivre. » Ils désirent tous de revoir leurs » parens & leur patrie, pour y » jouir en paix du fruit de leurs » travaux & de vos victoires. » Pardonnez-leur ce désir qui est » naturel à tous les hommes. Il » vous sera glorieux, Seigneur, » d'avoir mis à votre fortune » des bornes, que votre modération seule pouvoit lui imposer; & de vous être laissé vaincre vous-même, après avoir » vaincu tous vos ennemis. « Ce discours & l'opiniâtre obstination des soldats firent changer de résolution à Alexandre.

Cœnus mourut de maladie peu de tems après, pendant que l'armée étoit campée sur les bords de l'Acésiné, l'an 326 avant J. C. Le Roi le pleura; mais, il ne put s'empêcher de dire que pour peu de jours qu'il avoit à vivre, il avoit fait une longue harangue, & parlé comme s'il n'y eût eu que lui qui eût dû revoir la Macédoine. Cœnus fut regretté non seulement du Prince, mais de toute

l'armée. Il n'y avoit point de meilleur officier que lui. Il s'étoit distingué d'une manière particulière dans tous les combats. C'étoit un de ces hommes rares, zélés pour le bien public, qui agissent sans aucune vue d'intérêt ou d'ambition, & qui aiment assez leur Roi pour oser lui dire la vérité aux dépens de tout.

CŒNYRES, *Cœnyri*, (*a*) Κοινύροι, nom d'un lieu ou d'un canton dans l'isle de Thase, au rapport d'Hérodote. Il y avoit entre ce canton & celui des Ényres, des mines dont la découverte étoit due aux Phéniciens.

CŒPHORES, *Cœphores*, titre d'une tragédie d'Eschyle, dont le sujet est la mort d'Égisthe & de Clytemnestre, & qui a pour le Chœur, des filles étrangeres qui portent des présens au tombeau d'Agamemnon. Cœphores signifie des personnes qui portent des libations. Ce terme vient de χέω, *fundo*, je verse.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*b*) Κοίρανος, capitaine Lycien, qui fut tué par Ulysse.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*c*) Κοίρανος, capitaine Crétois, qui avoit quitté la ville de Lycte pour suivre Mérion au siege de Troye, & qui conduisoit son char. Un jour, Mérion ayant voulu combattre à pied, alloit par sa mort, donner aux Troyens un grand sujet de triomphe, si Cœranus ne lui eût heureusement amené son char. Ce fut le salut de Mérion, & Cœranus, en lui rendant ce bon office, tomba sous le fer de l'homicide Hector, dont le javelot entrant un peu au-dessous de l'oreille, lui enfonce les dents, & lui coupe la langue. Cœranus tombe de son siege & lâche les guides.

CŒRANUS, *Cœranus*, Κοίρανος, natif de l'isle de Paros, dans la mer Égée. Voyant un jour pêcher à Constantinople, il acheta plusieurs dauphins qu'on avoit pris, & les remit tous en mer. Quelque tems après, étant dans un vaisseau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui se sauva par le secours d'un dauphin, lequel, dit-on, le reçut, & l'enleva sur son dos, l'emportant jusqu'au-devant d'une caverne de l'isle de Zacynthe, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus ayant été brûlé près de la mer après sa mort, les dauphins se présenterent le long de la côte, comme pour honorer ses funérailles.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*d*) Κοίρανος, fils d'Abas, fut pere de Polydus.

CŒRANUS, *Cœranus*, (*e*) Κοίρανος, philosophe Grec, vécut sous l'empire de Néron. Il s'étoit attaché à Rubellius Plautus, qu'il encouragea à attendre tranquillement la mort, lorsque l'Empereur envoya des gens pour le tuer.

(*a*) Herod. L. VI. c. 47.
(*b*) Homer. Iliad. L. V. v. 677.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVII. v. 610. & *seq.*
(*d*) Pauf. p. 81.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 364.

CŒRANUS, *Cœranus*, (a) Κοίρανος, natif d'Alexandrie en Égypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Sénat, ses concitoyens en ayant été exclus par une ordonnance expresse d'Auguste. Il fut redevable de son élévation à Caracalla, qui le fit Sénateur & Consul, vers l'an de J. C. 202, après qu'il eut été banni sous Sévère, & renfermé sept ans dans une isle, comme ami de Plautien.

CŒSTOBOCES, *Cœstoboci*. *Voyez* Costoboces.

CŒTES, *Cœti*, Κοῖτοι, (b) peuples de l'Asie mineure vers le Pont-Euxin. Xénophon parle de ces peuples, & dit qu'ils étoient Autonomes, c'est-à-dire, qu'ils se gouvernoient par leurs propres loix. Les Commentateurs changent la dernière syllabe de ce mot, & lisent Κοῖται, *Cœtæ*.

CŒUS, *Cœus*, Κοῖος, (c) fleuve du Péloponnèse dans la Messénie. Pausanias dit qu'il arrosoit la ville d'Électre.

CŒUS, *Cœus*, (d) fils de l'Océan & de la Terre, est mis au nombre des Géans ou des Titans. Il épousa Phœbé, de laquelle il eut Latone & Astérie. Virgile fait mention du géant Cœus.

COGIDUNUS, *Cogidunus*, (e) roi d'un peuple Breton, ami des Romains. Ce fut Ostorius Scapula qui fit alliance avec ce Prince, & agrandit ses États par le don de quelques villes; ancienne politique des Romains, qui faisoient servir les Rois mêmes à l'établissement de la servitude. Cogidunus leur demeura toujours fidelement attaché.

COGNATI. (f) Cette expression, dans les loix Romaines, marque ceux qui étoient parens du côté des femmes.

COGNATUS. (g) Les mots *Cognatus* & *Cognata*, dans les monumens se prennent quelquefois pour le beau-frere & la belle-sœur, comme le prouve M. Fabretti par l'autorité de plusieurs Inscriptions. En certaines provinces du royaume, le beau-frere & la belle-sœur s'appellent le Cuignat & la Cuignade.

COGNOMEN, (h) selon D. Bernard de Montfaucon, désignoit le nom de la famille, chez les Romains.

COHIBUS, *Cohibus*, (i) fleuve d'Asie, dont parle Tacite, & qu'on croit être le même que le Chobus. *Voyez* Chobus.

COHORS. Le long séjour que quelque Cohortes Romaines ont fait en certains lieux, est cause que quelques-uns de ces lieux ont été appellés du nom de ces Cohortes. On sçait que dans une ancienne Inscription rapportée

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 110.
(b) Xenoph. p. 427.
(c) Pauf. p. 279.
(d) Virg. Æneid. L. IV. v. 179. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194, 198.
(e) Tacit. de Jul. Agricol. Vit. c. 14. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 228.
(f) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 87.
(g) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 102.
(h) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 93.
(i) Tacit. Hist. L. III. c. 48.

par Goltzius, il est fait mention de *Cohors III. Albiniana.* On lit dans une autre Inscription *Col. Arausio secundanorum Coh. XXXIII. volunt ;* & quantité d'autres lieux, où les anciens monumens nous apprennent quelle Cohorte y séjournoit. *Cohors Gallica* est le nom que donne Antonin à un ancien lieu d'Espagne dans la Galice, selon Ortélius.

COHORTAL, nom que l'on donnoit aux serviteurs du préfet du prétoire.

COHORTANUS, *Cohortanus*, (*a*) Satrape illustre qui commandoit dans une province où vint Alexandre le Grand. Il se soumit volontairement à l'obéissance de ce prince, qui lui rendit ses États, & ne lui demanda autre chose, sinon que de trois fils qu'il avoit, il lui en donnât deux pour l'accompagner à la guerre. Le Satrape lui donna encore le troisieme.

COHORTE, *Cohors*, corps (*b*) d'infanterie Romaine, qui faisoit la dixieme partie de la légion.

I. M. le Maréchal de Puységur observe que la Cohorte répond à nos bataillons. Il définit le bataillon *un nombre d'hommes, dont le pied complet est depuis cinq cens jusqu'à mille hommes, que l'on met ensemble sur plusieurs rangs, qui forment un quarré long, pour agir, se mouvoir & combattre à pied, comme si ce n'étoit qu'un corps.*

Il est remarquable, & c'est encore une observation de M. de Puysegur, que les nations les plus habiles dans l'art de la guerre, ont formé des Cohortes. Il semble que ce corps soit tout-à-fait naturel; le nombre de soldats, qui le composent, est dans la proportion juste pour avoir assez de masse & de consistance, & pour garder en même tems la souplesse nécessaire à la liberté & à l'uniformité des mouvemens. Dans l'Iliade, Achille envoyant ses troupes à la suite de Patrocle, les divise en cinq corps, chacun de cinq cens hommes; Thucydide, dans la description d'une bataille donnée dans la guerre du Péloponnèse, auprès de Mantinée, dit que chaque régiment Lacédémonien est composé de quatre compagnies, chacune de quatre escouades; & par l'arrangement des troupes en cet endroit, on voit que chaque escouade étoit de trente-deux hommes; par conséquent chaque compagnie, quoiqu'elle portât le nom de cinquantaine, étoit pourtant de cent vingt-huit hommes, & chaque régiment de cinq cens douze; ce sont nos bataillons. Ce bataillon fameux des Lacédémoniens, nommé μόρα ou μοῖρα, étoit, selon Diodore de Sicile, de cinq cens hommes.

Mais jamais cette division par Cohortes ne fut mieux entendue ni plus sçavante qu'elle l'étoit avant Marius, quand la légion étoit formée de soldats de diffé-

(*a*) Q. Curt. L. VIII. c. 4.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 392. & *suiv.*

rente espèce. Les Romains ayant alors quatre sortes de soldats, les Hastats, les Princes, les Triaires & les Armés à la légère, auroient pu faire de chaque espèce des corps séparés ; ils aimerent mieux en former qui fussent composés de quatre espèces, afin que tous ces corps, qu'ils nommerent Cohortes, se ressemblassent, comme se ressembloient les diverses légions. Cette division étoit belle & commode. Les membres d'une armée, quoique faits pour agir de concert, doivent aussi être en état d'agir séparément. Or, la Cohorte avoit tous les avantages de la légion, excepté celui du nombre. On pouvoit détacher la Cohorte, sans altérer la proportion du reste, & sans rien troubler dans l'ordre de la bataille. De plus, les quatre espèces réunies dans le même corps, fraternisoient ensemble ; elles se soûtenoient mutuellement avec ardeur, & cette liaison étouffoit les sentimens de jalousie d'une part, & de mépris de l'autre, que la différence d'âge, d'expérience & de considération auroit fait naître.

II. Il y eut toujours dix Cohortes par légion. Ciceron, dans la quatorzieme Philippique, appelle vingt Cohortes, ce qu'il vient de nommer deux légions. Il est prouvé que les légions de Sylla & celles de César, dans les guerres civiles, étoient de cinq mille hommes ; or, Appien donne cinq cens hommes aux cohortes de Sylla ; & Plutarque, dans le récit de la bataille de Pharsale, ayant dit que César avoit placé six Cohortes en réserve, dit ensuite que ces trois mille hommes fondirent sur la cavalerie de Pompée.

L'on ne sçauroit être arrêté, ni par l'autorité de Servius, ni par celle d'Isidore, qui, mettant dans la légion, comme tous les Auteurs, soixante centuries & trente manipules, y supposent pourtant, l'un sept Cohortes, l'autre douze. Dans ce membre de division, qui ne s'accorde nullement avec les deux autres, on voit une erreur sensible qu'il faut mettre sur le compte des copistes, ou peut-être de ces deux Grammairiens, si postérieurs aux bons siecles. Une inscription de Tarragonne semble donner une treizieme Cohorte à la troisieme légion ; mais, Reinésius, par une correction sensée, fait disparoître l'absurdité. Au lieu de *LEG. III. C. XIII*, il prétend qu'on doit lire, *LEG. III. CYREN.*

Quand la légion n'étoit pas complette, elle gardoit toujours le même nombre de Cohortes ; mais, le nombre des soldats de chaque Cohorte diminuoit à proportion. Catilina, dit Salluste, n'avoit d'abord que deux mille hommes ; il les partagea en deux légions, & composa chaque Cohorte à proportion de ce qu'il avoit de soldats. Lucullus, devant Tigranocerte, mene contre Tigranes vingt-quatre Cohortes qui ne faisoient que dix mille hommes, dit Plutarque. Dans cette guerre, la légion étoit de six mille hommes, selon Appien. Ainsi, la Cohorte devoit être de six cens hommes ; mais, en cette occasion, celles de

Lucullus ne contenoient qu'un peu plus de quatre cens hommes.

Siccius, ce Romain si célebre par sa bravoure, dans un tems où tous les Romains étoient braves, qui ne commanda jamais en chef, parce que dans son siecle, les Plébëiens ne commandoient pas, mais qui fut un de ces subalternes qui font la réputation des supérieurs, & à qui l'Histoire n'oublie pas toujours de rendre, après leur mort, l'avantage que la faveur, la coûtume, l'intrigue leur ont ôté pendant leur vie; Siccius, dis-je, mena avec lui à la guerre une Cohorte de huit cens hommes; c'étoit l'an de Rome 298, & les légions n'étoient alors que de quatre mille hommes; mais, cette cohorte ne faisoit pas partie d'une légion; elle étoit hors de rang, composée de soldats vétérans, attachés à leur chef par un engagement volontaire d'estime & de confiance, plus fort que tous les sermens; & cet exemple ne conclut rien pour le nombre des soldats de la Cohorte légionnaire. Deux endroits de Denys d'Halicarnasse nous donnent pourtant des Cohortes de cinq cens hommes, l'an de Rome 289, & de six cens hommes deux ans après. Or, dans ce tems, la légion n'étant que de quatre mille hommes, la Cohorte ne pouvoit être que de quatre cens hommes. Pour répondre à cette objection, il suffit de lire l'Histoire de ces deux années; dans la premiere, le consul, assiégé dans son camp, choisit dans ses troupes les plus braves gens pour faire une vigoureuse sortie, & donne à son frere, pour le seconder, deux Cohortes de cinq cens hommes. On sent que ces deux corps n'étoient pas des Cohortes ordinaires, mais qu'elles furent formées, pour le moment, de ce qu'il y avoit de meilleurs soldats. Dans le second exemple, les Cohortes de six cens hommes n'étoient pas non plus des parties régulieres de légion; c'étoient les troupes qu'on avoit laissées pour la garde de Rome, auxquelles on joignoit, selon la coûtume, les vieillards & les gens hors de service.

III. Le nom de Cohors étoit propre à l'Infanterie. Dans Cicéron & dans les autres Auteurs, ce mot est opposé à *equitatus*. Tite-Live n'appelle *Cohors* la cavalerie légionnaire que dans une occasion, où les cavaliers ayant mis pied à terre, formerent tout-à-coup un bataillon; & il donne à cette Cohorte momentanée l'épithete de *Parmata*, à cause des boucliers nommés *Parmæ* que portoient les cavaliers. Le passage de Suétone, dans la vie de Claude, ne fait sur ce point aucune difficulté: *Equestres militias ita ordinavit, ut post Cohortem alam, post alam tribunatum legionis daret.* Ici *equestres militias* signifie, comme le remarque Casaubon, non pas le service de la Cavalerie, mais celui des Chevaliers Romains qui n'avoient alors nul rapport avec les cavaliers.

Quant à l'étymologie du mot *Cohorte*, on en donne, à l'ordinaire, plusieurs mauvaises. Quelques-uns le font venir *à cohortan-*

do ; Isidore, *à coartando*, *id est concludendo*. Varron fournit la vraie origine de cette dénomination militaire ; mais peut-être se trompe-t-il sur l'étymologie primitive. Il dérive *Cohors* de *coercere* ; mais, puisqu'il reconnoît lui-même ailleurs que la cour d'une métairie s'appelle, chez les Poëtes Grecs, χόρτος, n'étoit-il pas plus naturel de faire venir de ce mot, celui de *Cohors* ? χόρτος, dit Hésychius, περιβόλος τῆς αὐλῆς; & Eustathe, qui l'explique plusieurs fois dans Homère, le rend par περιχώρημα, περίφραγμα, περιοχή τῆς αὐλῆς. Delà *Chors*, *Cohors*, employé dans tous les agriculteurs pour la cour d'une ferme; chez les Italiens corte, & chez nous cour. Les premiers Romains ne connoissant que deux arts, l'agriculture & la guerre, ont fait passer de l'un à l'autre plusieurs expressions. L'assemblage de plusieurs tentes, sous lesquelles se partageoit, dans un camp, une Cohorte divisée en manipules, leur parut avoir quelque ressemblance avec les divers bâtimens qui formoient la cour d'une métairie.

IV. La Cohorte subsista autant que la légion. Dans l'armée que Constantius fit assembler en Mésopotamie, l'an de J. C. 361, & dans celle de Julien qui marchoit, deux ans après, contre les Perses, Ammien Marcellin nomme des Centuries & des Cohortes. On en voit grand nombre dans la Notice, dont quelques-unes sont légionnaires. Zosime parlant d'Honorius, enfermé dans Ravenne, dit qu'il lui vint d'Orient six corps de troupes, qu'il appelle τάγματα, & qui faisoient quarante mille hommes ; ce seroient des légions de plus de six mille cinq cens hommes; mais, selon la correction de Leunclavius, nécessaire en cet endroit, il faut lire quatre mille au lieu de quarante mille; c'étoient des Cohortes d'un peu plus de six cens cinquante hommes. La milice légionnaire étoit alors tellement altérée qu'on ne la reconnoissoit plus; & quand après Justinien il n'y eut plus de légions, les Auteurs Latins continuerent de se servir du mot de Cohorte pour désigner un corps d'Infanterie de plusieurs centaines de soldats.

Ainsi la Cohorte survécut à la légion même; mais, tous les Sçavans ne conviennent pas qu'elle soit née avec la légion. Patricius, Savilius, & Saumaise, suivis en ce point par Aquino, prétendent que la division par Cohortes ne commença que du tems de Marius, ou même de Jules César. Schélius réfute ce sentiment, dans sa dissertation sur le camp de Polybe.

En effet, pour soûtenir qu'il n'y eut point de Cohortes avant Marius, il faut dire, & Saumaise ne fait pas difficulté de le faire, que Tite-Live n'entendoit rien à la milice Romaine, & qu'il a confondu les anciens usages, ceux-mêmes qui devoient être les plus connus, avec ceux de son tems. La premiere fois que cet Historien parle des Cohortes, c'est la seconde année après l'expulsion des Rois; il les nomme depuis en cent endroits, & afin qu'on ne dise pas

qu'il les confond avec les manipules, il les en distingue quelquefois expressément, comme en cet endroit : *Consul. . . . quinque Cohortes, additis quinque manipulis, nocte jugum superare jubet.*. Dans le récit de la bataille de Trasimène, il nomme après la légion, la Cohorte ; après celle-ci, le manipule. Salluste met aussi des Cohortes dans l'armée de Métellus en Numidie.

Mais, puisqu'on se fonde uniquement sur le silence de Polybe, il est bon de montrer que Polybe même reconnoît les Cohortes. En décrivant un combat du premier Scipion, en Espagne, contre Indibilis, il nomme la Cohorte sans équivoque, se servant du mot Latin κόορτις; & dans la description d'une bataille du même Scipion, contre Asdrubal fils de Giscon, il donne même la définition de la Cohorte ; c'est, dit-il, un corps d'infanterie composé de trois manipules.

Quelques-uns ont avancé que la Cohorte n'étoit pas une partie ordinaire de la légion, mais que le général formoit la Cohorte lorsqu'il dressoit l'ordre de bataille ; & c'est, disent-ils, pour cette raison que Polybe n'en parle point dans la division des légions. Mais, outre que souvent on trouve les Cohortes, même hors des combats, ce sentiment est détruit par le témoignage sans replique de Cincius Alimentus.

V. Dans le Bas-empire, le nom de *Cohors* cessa d'être en usage, & celui de *Numeri* étoit le seul connu alors pour signifier Cohorte. Dans les Novelles, les Cohortes sont toujours nommées ἀριθμόι. L'histoire Tripartide dit expressément : *Romanorum Cohortes nunc Numeri vocantur*. Synésius, qui vivoit sous Arcadius, appelle la Cohorte ἀριθμός. On habilla même à la Grecque le mot *Numerus* ; & sur le dixieme chapitre des Actes des Apôtres, où la Vulgate dit que Corneille étoit *Centurio Cohortis, quæ dicitur Italica* ; ce que le grec exprime ainsi : Ἐκ σπείρας τῆς καλεμένης Ἰταλικῆς ; St. Jean Chrysostôme explique le mot σπεῖρα, comme inconnu de son tems, par celui de νούμερος, σπεῖρα ἐστιν, ὃ καλοῦμεν νυνὶ νούμερον. Suidas interprete σπεῖρα, par πλῆθος στρατευμάτων, φάλαγγες, νούμερα. Cédrène & les nouveaux Grecs emploient toujours ce mot pour Cohorte. Dans la Notice, qui est du tems de Théodore le Jeune, on voit également *Cohors & Numerus*.

On y voit *præfectura* ; c'étoit plutôt un nouveau nom donné aux Cohortes, qu'un nouveau corps de troupes. Selon Constantin Porphyrogénète, on appelloit ainsi, dès le tems d'Arcadius, des portions de légions de mille ou de cinq cens hommes, séparées & placées en divers païs. Enfin, la milice étant tout-à-fait altérée & la légion anéantie, la Cohorte perdit & son nom & sa forme. Le mot barbare *drungus*, qu'on voit pour la premiere fois dans Vopiscus, & ensuite dans Végèce, mais qui n'y est employé que pour désigner des troupes barbares, passa dans les armées impériales,

& prit la place de *Cohors* ; mais, tout y est différent de l'ancienne Cohorte.

VI. Il paroît que, jusqu'à Marius, toutes les Cohortes furent égales, & que la premiere de chaque légion n'étoit distinguée des autres, que parce qu'elle étoit dépositaire de l'Aigle, l'enseigne de toute la légion ; mais, la Cohorte ayant alors changé de face, on croit voir peu après, la premiere Cohorte devenir plus nombreuse que les autres. César, dans son expédition de la grande Bretagne, voyant ses gardes avancées, vivement pressées par les Bretons, envoie au secours deux Cohortes, & c'étoient, ajoute-t-il par réflexion, les deux premieres des deux légions. On pourroit dire cependant que cette distinction peut bien tomber, non pas sur le nombre, mais sur la qualité des soldats, & que vraisemblablement les plus anciens & les plus braves composoient la premiere Cohorte. Mais, ce qui feroit croire que cette Cohorte étoit aussi plus forte en nombre, dès le tems de César, c'est ce qu'il raconte de Crastinus à la bataille de Pharsale. Ce brave Officier, qui mourut alors pour son général, & dont son général a sçu rendre la mémoire immortelle, avoit été l'année précédente Primipile, c'est-à-dire, premier capitaine, de la dixieme légion, & il servoit cette année en qualité de volontaire. Aussi-tôt que le signal fut donné, il s'écrie ; *Suivez-moi, camarades, qui avez marché sous mes ordres.* En même tems il va à l'ennemi, & est suivi de cent vingt soldats de la même centurie. Ce ne pouvoit être que la premiere centurie de la premiere Cohorte de la dixieme légion ; & si les autres centuries étoient d'un même nombre de soldats, il falloit que cette Cohorte fût de plus de sept cens hommes ; or, les légions de César n'étant que de cinq mille hommes, les autres Cohortes n'en pouvoient avoir au plus que cinq cens.

Schélius, qui tire de ce trait historique la même conclusion, dit qu'à la vérité il se peut faire que les premieres centuries fussent plus nombreuses, parce que les volontaires & les soldats choisis y étoient enrôlés. En effet, les cent vingt soldats qui suivirent Crastinus, sont appellés *electi milites & voluntarii* ; mais, il ajoûte qu'il est aussi fort vraisemblable, que la premiere Cohorte fut augmentée, parce que l'Aigle, qui avoit été autrefois à la troisieme ligne, entre les mains des Triaires, se trouvant alors à la tête, dans les rangs de la premiere Cohorte, avoit besoin d'un grand nombre de braves gens pour être défendue.

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas de preuve bien évidente qu'avant Adrien les premieres Cohortes fussent plus considérables par leur nombre ; mais, sous ce prince, elles étoient doubles des autres, & portoient le nom de Cohortes milliaires. Hygin, dans son campement, fait la légion de cinq mille deux cens quatre-vingts hommes ; il la divise en dix Cohortes ; la premiere est de neuf cens soi-

xante hommes, & les neuf autres de quatre cens quatre-vingts. Chaque Cohorte contient six centuries, & c'est à tort que Saumaise prétend que, depuis l'institution de la Cohorte milliaire, les autres ne contiennent plus que cinq centuries. Le campement d'Hygin prouve évidemment le contraire; le terrein y est mesuré pour six centuries dans chacune des Cohortes.

Au 6.e ch. du second livre, Végèce expose le nombre des Cohortes de chaque légion & les soldats de chaque Cohorte. Selon lui, une légion doit avoir dix Cohortes; la premiere est au-dessus des autres, & par le nombre & par la qualité des soldats, qui doivent être tous des gens biens nés & élevés dans les lettres; il demande encore ailleurs qu'ils aient du bien, de la figure & de la valeur. Cette Cohorte est en possession de l'Aigle; elle porte les images des Empereurs, qui sont l'objet de la vénération des soldats. Elle est de onze cens cinq fantassins & de cent trente-deux cavaliers cuirassés, & s'appelle Cohorte milliaire; c'est la tête de toute la légion, & c'est par elle qu'on commence à former la premiere ligne, quand on met la légion en bataille. La seconde Cohorte & les huit autres, contiennent chacune cinq cens cinq fantassins & soixante-six cavaliers; elles s'appellent Cohortes de cinq cens, *Quingintariæ*. Entre ces neuf Cohortes, il y en a cinq qui doivent être composées de soldats plus braves & plus vigoureux, parce quelles occupent des postes plus importans dans l'ordre de bataille; c'est la troisieme, la cinquieme, la sixieme, la huitieme & la dixieme; car, la légion se rangeant sur deux lignes, chacune des cinq Cohortes, la troisieme & la huitieme Cohorte se trouvent au centre, l'une de la premiere ligne, l'autre de la seconde; la cinquieme & la dixieme Cohorte ferment la gauche des deux lignes, & la sixieme est placée à la tête de la seconde ligne, sous la premiere Cohorte, derriere l'Aigle & les images des Empereurs. Ces dix Cohortes, ajoûte-t-il, font une légion complette de six mille cent fantassins & de sept cens vingt-six cavaliers; la légion ne doit pas avoir moins de combattans; mais, quelquéfois on la fait plus forte, en y faisant entrer plus d'une Cohorte milliaire.

Voilà ce que Végèce appelle l'ancienne ordonnance de la légion; car, il commence le chapitre suivant par ces mots, *Antiquâ ordinatione legionis expositâ.* Il n'est pas aisé de fixer cette époque; il paroît même qu'il parle de la légion, telle qu'elle étoit encore divisée de son tems; car, dans tout le détail précédent, il s'exprime par le présent; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que cette division ne s'accorde point avec celle que nous donne Hygin, & qu'elle est par conséquent postérieure au tems d'Adrien.

VII. Outre les Cohortes des légions, qui sont celles dont nous avons parlé jusqu'ici, il y en avoit encore, dans les armées, trois autres espèces, sans compter celles qui furent instituées par Auguste,

pour la sûreté de la ville de Rome, & qu'on appella *Cohortes vigilum* & *Cohortes urbanæ*. Celles-ci n'avoient rien de commun avec le service militaire. Nous allons d'abord toucher légerement ce qui regarde les autres, qui étoient employées à la guerre, & qu'on pourroit, par cette raison, confondre avec les Cohortes légionnaires.

1°. La premiere & la plus ancienne espèce étoient les Cohortes des alliés. A mesure que les Romains étendoient leur Empire en Italie, ils obligeoient les peuples qui se donnoient à eux, ou qu'ils soumettoient par les armes, de fournir leur contingent de troupes; & pour l'ordinaire l'infanterie des alliés faisoit, dans l'armée, un nombre égal à l'infanterie Romaine; mais, la cavalerie y étoit double de celle des Romains. Quand les alliés eurent obtenu le droit de cité, ce qui arriva après la guerre sociale, ils entrerent dans les légions, & les Romains n'employerent plus pour auxiliaires que des étrangers, c'est-à-dire, des soldats qui n'étoient pas levés en Italie, tels que des Gaulois, des Germains, des Espagnols. Dès la seconde guerre Punique, les Scipions, en Espagne, avoient pris à leur solde des Celtibériens; ce qui fut cause de leur perte.

La plupart des Cohortes, dont il est parlé dans les Auteurs & dans les inscriptions, depuis le tems de Sylla, sont des troupes étrangères. C'est pour cela que Velléius Paterculus ajoûte aux Cohortes des légions l'épithète de *legionariæ*, afin de les distinguer des auxiliaires; & quand il donne des préfets aux Cohortes, c'est toujours à des Cohortes étrangères; celles des légions étoient alors commandées par des tribuns, & non par des Préfets.

César nomme les fantassins auxiliaires *Cohortes alariæ*, & les oppose à *Cohortes legionariæ*. Tacite & Suétone désignent ordinairement par le nom de Cohortes les troupes auxiliaires, *auxilia sociorum*, *sociæ Cohortes*, *Cohortes sociorum*. Telles sont les trente-quatre Cohortes qui accompagnent les légions de Vitellius à son entrée dans Rome; les soixante-dix Cohortes, que Velléius Paterculus donne à Tibère en Pannonie, par-dessus dix légions, & qu'il distingue des vétérans & des volontaires. Les six Cohortes, qu'il ajoûte aux trois légions de Varus, étoient des auxiliaires; on en peut dire autant des dix Cohortes que Suétone compte hors des légions, dans l'armée de Vespasien en Judée.

Hygin, dans sa Castramétation, entend par le mot *Cohortes*, quand il est seul, les troupes légionnaires; lorsqu'il veut parler des auxiliaires, il ajoûte l'épithète de *equitatæ* ou *peditatæ*. Ces corps de soldats étrangers étoient donc de deux especes, ou tout entiers d'infanterie, & c'est ce qu'il appelle *Cohortes peditatæ*, ou mêlés de cavalerie, c'est ce qu'il nomme *Cohortes equitatæ*. Celles-ci étoient de mille hommes, *milliariæ*, ou de cinq cens *quingenariæ*. Dans les premieres, il y avoit sept cens

soixante fantassins, & deux cens quarante cavaliers; dans les autres, trois cens quatre-vingts hommes de pied, & cent vingt chevaux; ce qui donne à peu près un cavalier pour trois fantassins. La proportion eût été exacte à sept cens cinquante fantassins & deux cens cinquante cavaliers; mais, on vouloit éviter le nombre impair des centuries & des décuries; & c'est une attention qu'on trouvera par-tout dans la milice Grecque & Romaine pour la commodité des divisions.

Ce mêlange des cavaliers & des fantassins, dans les Cohortes étrangères, se voit dès le tems des premiers Empereurs. Sous le troisieme consulat de Néron, on donne à Corbulon une légion; on y joint des cavaliers auxiliaires, & l'infanterie de plusieurs Cohortes; *Adjecta ex Germania legio cum equitibus alariis & peditatu Cohortium*, dit Tacite; ces Cohortes sont distinguées des légions. Au tems de la mort de Vitellius, les Cohortes des Bataves & des Caninéfates demandent que leur cavalerie soit augmentée. Vespasien entrant en Judée, avoit, dit Josephe, trois légions & vingt-trois cohortes, dont dix étoient de mille hommes de pied; c'étoit de celles qu'Hygin appelle *peditatæ;* les treize autres étoient de six cens fantassins & de cent vingt cavaliers; ce sont celles qu'Hygin nomme *equitatæ*. Pline le Jeune les nomme *equestres;* il demande à Trajan le droit de cité Romaine pour la fille de P. Accius Aquila, centurion de la sixieme Cohorte équestre. Cet Accius étoit étranger, puisque sa fille n'avoit pas à Rome le droit de bourgeoisie; de plus, il étoit centurion dans une Cohorte équestre; elle n'étoit donc pas toute de cavalerie. Le centurion étoit un commandant d'infanterie; ce ne peut donc être qu'une Cohorte étrangere, mêlée de fantassins & de cavaliers.

Ces Cohortes étrangeres étoient quelquefois attachées en particulier à une légion en qualité d'auxiliaires. Tacite parle de huit Cohortes de Bataves auxiliaires de la quatorzieme légion. Elles portoient des noms de nombre, premiere, seconde, troisieme, selon l'ordre de leur création; on distinguoit ainsi celles qui étoient de même espèce, & tirées des mêmes peuples; on trouve, *septima Cohors Lusitanorum & nationum Getulicarum; octava Breucorum, duodecima Alpinorum.* Elles paroissent souvent dans les monumens.

La belle inscription de Salone, qui porte en tête le nom & les titres de Domitien, & vers la fin les Consuls de l'année de Rome 846, donne le droit de cité Romaine & de mariage aux fantassins & aux cavaliers, qui ont servi vingt-cinq ans dans deux Cohortes, qui y sont nommées.

Cette inscription nous apprend encore que dans les Cohortes des volontaires citoyens Romains, on admettoit aussi des étrangers. Il est parlé dans cette inscription & dans la Notice, de la troisieme Cohorte des habitans des Alpes; la premiere est nommée dans deux autres inscriptions de Gruter,

& la douzieme dans la loi premiere, au code *de restutitionibus militum*.

Quelquefois on donnoit à ces Cohortes le nom des nations qui les composoient, *Cohors Macedonica*, *Cohors Ligurum*, *Cohors Aquitanorum equitata*, *primia milliaria Dalmatorum*. Elles portent quelquefois le nom des Empereurs, qui les ont formées, & même deux noms d'Empereurs, apparemment le nom du premier qui les avoit créées, & le nom de l'Empereur régnant, ou de celui qui les avoit augmentées ou honorées de quelque privilege. On voit qu'elles prenoient des épithetes honorables, comme les légions. On ajoûte quelquefois à leur nom celui des païs où elles sont cantonnées. Il y en avoit qui étoient mêlées de plusieurs nations: *Cohors Asturum*, *Callæcorum*, & *Mauretanorum tingitanorum*. Elles prenoient aussi le nom de leurs armes; nous voyons un Cn. Munatius, citoyen Romain, qualifié *Præfectus Coh. III. Sagittariorum*; c'étoient des étrangers, puisque leur commandant est nommé *Præfectus*, & que d'ailleurs les Sagittaires, ainsi que les autres troupes légeres, n'étoient plus pris d'entre les Romains sous les Empereurs du tems desquels est cette inscription, où Cn. Munatius est appellé *Procurator Augusti*.

La Notice de l'Empire nous donne de toutes ces espèces de Cohortes, nommées tantôt *Cohortes*, tantôt *Numeri*, tantôt *Auxilia*. La plupart sont des troupes étrangeres, & leurs noms même en sont une preuve; leurs commandans sont appellés *Tribuni*, *Præfecti*, *Præpositi*. Mais, dans ce siecle demi-barbare, c'est-à-dire, sous Théodose le Jeune, il est à croire que les troupes mêmes désignées sous le nom de légions, n'étoient guere que des Cohortes qui avoient conservé le nom, sans avoir ni la forme ni le nombre des légions anciennes.

2.° La seconde espèce de Cohortes que nous distinguons de la légion, ce sont celles qui en étoient séparées, & qui étoient pourtant composées de citoyens Romains. On lit souvent dans les Auteurs, *decem*, *viginti*, *triginta*, *quadraginta Cohortes*; pourquoi ne pas dire *legio*, *duæ*, *tres*, *quatuor legiones*? sur quoi il est à observer qu'il étoit indifférent de nommer la légion, ou le nombre des Cohortes dont elle étoit formée. Hirtius Pansa, racontant la révolte des soldats contre Cassius Longinus, en Espagne, nomme trente Cohortes ce qu'il vient de nommer trois légions. Orose appelle trois légions les trente Cohortes que César dit que Domitius avoit à Corsinium. Tacite dit que Germanicus donna quatre légions à Cécina, son lieutenant; & plus bas il dit que Cécina marchoit à la tête de quarante Cohortes. Ces Cohortes sont légionnaires.

De plus, les Cohortes nommées dans les Auteurs sont quelquefois des détachemens des légions, ils en avertissent souvent; mais, quand ils ne le font pas, il est assez difficile de deviner si ce

ſont des Cohortes légionnaires. Par exemple, les dix-huit Cohortes que Tacite donne à Luceius Albinus, en Mauritanie, du tems de Vitellius, étoient-elles des Cohortes étrangeres? étoient-ce des Cohortes de citoyens Romains qui faiſoient des corps ſéparés? c'eſt ce qu'on ne peut décider.

Mais, voici des Cohortes Romaines vraiment ſéparées des légions; 1.° Les nouvelles levées reſtoient quelquefois un certain tems en forme de Cohortes ſéparées, juſqu'à ce qu'elles ſerviſſent à former ou à recruter une légion. On lit dans pluſieurs Inſcriptions, *Cohors nova Tyronum.* 2.° Il y avoit des Cohortes Romaines, qui demeuroient toujours ſéparées des légions; telles ſont dans les Inſcriptions, *Cohors militum Italicorum voluntariorum quæ eſt in Syria; Cohors prima civium Romanorum ingenuorum; Cohors prima equitata civium Romanorum in Germania inferiore;* où l'on voit qu'il y en avoit qui étoient mêlées de cavalerie, comme les auxiliaires, *prima voluptaria Campanorum in Pannonia inferiore.* Obſervons, en paſſant, qu'elles portoient quelquefois des noms ſinguliers, & comme des ſobriquets militaires, *Voluptaria*, apparemment parce que la ville de Capoue & la Campanie, d'où cette Cohorte avoit été tirée, étoient de tout tems un païs de délices & même de débauche. C'eſt ainſi qu'entre les Cohortes de la Notice nous voyons *petulantes*, dont il eſt parlé dans Ammien Marcellin; & entre les corps de cavalerie, *ala veterana raſa Gallorum Rhinocoruræ.* On voit dans Gruter, grand nombre de Cohortes de volontaires; la trente-deuxième y eſt nommée ſur trois monumens. C'eſt que ces Cohortes n'étoient pas en corps de légion; on les diſtinguoit par les noms de nombre; & il eſt remarquable que la charge de Tribun de ces Cohortes, étoit auſſi honorable que celle de Tribun d'une légion; les monumens en font foi.

Tacite parle d'une dixhuitième Cohorte, que Valens, lieutenant de Vitellius, laiſſa à Lyon, où elle étoit ordinairement en quartier d'hiver, & d'une dix-ſeptième qu'Othon fit venir d'Oſtie à Rome pour l'oppoſer à Vitellius. C'étoient, ſelon les apparences, deux de ces Cohortes dont nous parlons, qui formoient des corps diſtingués des légions, ſoit pour être employées dans les endroits où il n'étoit pas beſoin d'une légion entière, ſoit pour ſervir, dans l'occaſion, de renfort ou de recrue.

3.° La troiſième & dernière eſpèce de Cohortes militaires, qui étoient hors des légions, eſt ce qu'on appelloit, dans les armées, *Cohors prætoria.* Feſtus, ou plutôt Paul Diacre, en attribue l'origine à Scipion l'Africain. » Ce » fut, dit-il, le premier qui forma un corps des plus braves de » ſon armée, pour combattre » auprès de ſa perſonne; il les » diſpenſa de tout autre ſervice, » & leur aſſigna une paye & demie. « Nous voyons pourtant de ces Cohortes dans les armées long-tems avant Scipion. Tite-Li-

ve dit que le Dictateur A. Postumius, onze ans après l'expulsion des Rois, dans la célebre bataille du lac Régille, se fit escorter par une Cohorte choisie, qu'il appelle *Cohors dictatoris*; mais, ce fait est singulier, & depuis ce tems, il n'est plus fait mention de ces sortes de Cohortes. Polybe même ne parle pas de cette institution de Scipion, mais seulement des troupes choisies entre les alliés, qu'il nomme extraordinaires, & dont il dit que les Consuls faisoient usage; ce qui porte Juste-Lipse à croire que Scipion, dont parle Paul Diacre, est Scipion Émilien. En effet, Appien rapporte que, dans la guerre de Numance, ce Général amena de Rome avec lui une troupe de cinq cens volontaires, composée de ses cliens & de gens attachés à sa personne, dont il forma une Cohorte qu'il appella la Cohorte des amis; depuis ce tems, la chose passa en coûtume. On voit même que le Général avoit aussi quelquefois une garde de cavaliers. Salluste dit de Marius que, pour former sa garde de cavalerie, il avoit eu plus d'égard à la bravoure qu'aux liaisons d'amitié.

Ces Cohortes se multiplierent dans la suite; & il semble qu'un seul Général en avoit plusieurs. Plutarque raconte qu'Octavie, qui ne sçavoit se venger des infidélités d'Antoine, que par des complaisances & des bienfaits, lui amena à Athènes deux mille soldats divisés en Cohortes Prétoriennes. Cet usage n'étoit pourtant pas général & sans exception; César ne parle nulle part de sa Cohorte, & fait même connoître qu'il n'en avoit pas en Gaule, quand il dit à ses soldats effrayés à l'approche des Germains, qu'il marcheroit à l'ennemi seul avec sa dixième légion, & qu'elle lui tiendroit lieu de Cohorte Prétorienne. Salluste en donne une à Petreius dans le combat contre Catilina; c'est sur ce modele qu'Auguste institua sa garde Prétorienne de neuf Cohortes.

VIII. Finissons par un article moins important à la vérité, mais qui mérite pourtant d'être éclairci. En huit endroits de la Notice d'Orient, il est parlé d'une division de la Cohorte qu'on ne trouve point ailleurs. C'est *pedatura superior* & *pedatura inferior*. Dans l'énumération des troupes, sous la disposition du duc de Scythie, on lit deux fois: *Cohors quinta, pedatura inferior*, pour la seconde légion dite *Herculia*; & ensuite pour la légion dite *prima Jovia*, on lit *Cohors quinta, pedatura superior*, & *Cohors quinta, pedatura inferior*. La même distinction est répétée dans la section suivante, où il est question des troupes qui sont sous la disposition du duc de Mœsie; la première légion Italique, & la onzième légion dite *Claudia*, ont chacune une cinquième Cohorte partagée en deux, & dont les deux parties son énoncées séparément par les mots de *pedatura superior* & *pedatura inferior*. Il faut d'abord observer que, dans le premier endroit où les mots *pedatura inferior* sont deux fois appliqués à la cinquième

Cohorte de la légion *Herculia*, il y a grande apparence qu'il y a faute de copiste, & qu'il faut là, comme on le voit ensuite pour les trois autres légions, d'abord *pedatura superior*, & ensuite *pedatura inferior*. Venons à l'explication de ces termes obscurs.

Pancirolle, qui nous a donné sur la Notice de l'Empire un commentaire sçavant & étendu, apporte une fort mauvaise raison de cette dénomination. Les échalas des vignes s'appellent *pedamentum*, & Columelle nomme *pedatio* le soin de planter des échalas pour soûtenir les vignes. Ici, selon Pancirolle, *pedatura* est la palissade plantée sur la frontière & sur la rive du Danube où ces Cohortes étoient cantonnées.

On sent assez l'absurdité d'une telle explication. M. le Beau, dont j'ai extrait cet article tout entier, en donne une autre, qui paroît avoir tous les caractères de la vérité. Il remarque; 1.° Que le mot *pedatura* est un terme de castramétation & d'arpentage, dont Hygin & Frontin se servent pour exprimer la mesure par pieds, le toisé du terrein; 2.° Que ces divisions ne paroissent jamais que dans la cinquième Cohorte d'une légion; voici l'idée que ces deux réflexions lui ont fait naître. Ces mots *pedatura superior*, *pedatura inferior*, furent appliqués aux cinquièmes Cohortes des légions, par rapport à la place qu'elles occupoient dans un camp, quand la légion se trouvoit réunie. Le camp d'une légion se divisoit en deux parties égales; si toutes les Cohortes eussent été d'un même nombre de soldats, il y auroit eu cinq Cohortes dans chaque moitié du camp; mais, comme la première Cohorte étoit de mille hommes, & que les autres n'étoient que de cinq cens, afin que les deux parties du camp conservassent leur égalité, la cinquième Cohorte se partageoit en deux, moitié dans la partie antérieure, *pedatura superior*, moitié dans la postérieure, *pedatura inferior*; ensorte que la première partie du camp contenoit quatre Cohortes & demie, & la seconde cinq Cohortes & demie; ce qui rendoit le nombre des trente égal dans les deux parties. Cette division, qui n'avoit pas lieu dans les Cohortes, distinguoit la cinquième en deux portions, qui gardoient leur dénomination même hors du campement.

IX. Quant aux Cohortes instituées par Auguste sous le nom de *Cohortes vigilum* & *Cohortes urbanæ*, elles étoient destinées, comme nous l'avons observé, à veiller à la sûreté de la ville de Rome.

Les Cohortes, dites *Vigilum*, servoient dans les incendies. Il y en avoit sept, une pour deux régions de la ville; chacune avoit à sa tête un Tribun, & toutes étoient commandées par un officier appellé le Préfet des *vigilum*; elles étoient distribuées en quatorze corps-de-gardes. Il y a des Auteurs qui font monter le nombre de ces Cohortes jusqu'à trente-une; mais, il y a lieu de croire qu'ils se trompent, & qu'ils prennent pour

des Cohortes ce qui n'en étoit que des divisions. Ces Cohortes n'étoient point censées troupes; elles étoient presqu'entièrement d'affranchis, qu'on appelloit par dérision *Sparteoli.*

Les Cohortes, dites *urbanæ*, étoient au nombre de quatre, & comprenoient chacune quinze cens hommes. Auguste les institua pour la défense de la ville; elles avoient des casernes. On les nommoit encore *milites urbanitiani*, troupes de ville. Elles étoient commandées par le Préteur appellé *Tutelaris*; ce qui leur fit donner aussi quelquefois le nom de Cohortes Prétoriennes.

COI, Κῶι, les habitans de l'isle de Cos. *Voyez* Cos.

COIN, *Cuneus. Voyez* Rostral [l'Ordre].

COLAIA, *Colaia*, Κωλεία, (*a*) fils de Masia, fut pere de Phadaia.

COLABRISME, *Colabrismum*, danse des Grecs, qu'ils avoient prise des Thraces. C'est tout ce qu'on en sçait.

COLACES, *Colaces*, (*b*) nom commun à deux familles très-anciennes de Salamine, qui se répandirent ensuite par toute l'isle de Chypre. Ces deux familles avoient des emplois qui leur étoient affectés. La première, des Gergines, chargée de veiller sur le peuple, se dispersoit dans tous les lieux publics, dans les places, dans les boutiques, prêtoit l'oreille à tout, & chaque jour faisoit son rapport aux Anactes de ce qu'elle avoit remarqué. La seconde, des Promalanges, examinoit la vérité des dénonciations faites par les Gergines.

Ces deux familles étoient considérées par les rois de Chypre à cause de leur utilité. Comme par leur emploi, elles étoient obligées de faire ce que font sans nécessité ceux qui flattent les Grands, les Grecs se servirent du nom de κολάξ pour dire un flatteur; ce qui a pu décrier une fonction qui n'étoit pas méprisable, si elle étoit exercée fidelement, & qui depuis fut regardée comme honorable dans l'empire Romain. Ceux, qui en étoient revêtus, se nommoient Agens.

Athénée, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, n'avoit fait que copier Cléarque de Soli, qui ajoûte ensuite qu'il y avoit aussi dans la même isle de Chypre, des femmes nommées Colacides, qui servoient les Anasses, c'est-à-dire, les femmes des Anactes; que quelques-unes d'entr'elles, s'étant fait conduire dans le continent de l'Asie, s'attacherent aux femmes d'Artabaze & de Mentor, qu'elles portoient dans leurs chars sur leurs épaules, d'où vient qu'on les appella Climacides, & que celles de son tems qui faisoient ce métier, étant décriées dans l'isle, allerent en Macédoine, où elles accoûtumerent les Princesses & les Dames à mener une vie molle, & s'attirerent enfin le mépris de tout le monde.

COLACRETES, *Colacretæ*,

(*a*) Esd. L. II. c. 11. v. 7.

(*b*) Athen. p. 255, 256.

Κωλακρέται, ou Κωλαγρέται, (*a*) étoient des Questeurs, ou Trésoriers des deniers publics. Κολακρέται, dit Hésychius, ἀργυρικοὶ ταμίαι. L'ancien Scholiaste d'Aristophane dit : » On appelle Colacrete, celui qui garde les deniers de la ville, & est trésorier des épices des Juges, & » des dépenses qui se font pour » le culte des Dieux. « Il dit à peu près la même chose sur le vers 1540 de la comédie des oiseaux, & ajoûte que les Colacretes fournissoient sur les fonds de la marine, au voyage & aux autres dépenses des Théores, qu'on envoyoit à Delphes. Timée dans son Lexique, intitulé : περὶ τῶν παρὰ πλάτωνι λέξεων, sur le mot Κωλαγρέται, qui est le même que Κωλακρέται, s'explique comme le Scholiaste, en disant que les les Colacretes sont les trésoriers des épices des Juges, & des dépenses pour le culte des dieux.

Les colonies Grecques porterent en Asie le nom & le titre de Colacretes, qui sont appellés Colécrates sur le marbre de Cyzique. Et peut-être cette leçon qu'on lit distinctement sur le monument, est-elle préférable à celle du Scholiaste & des Lexiques. L'inscription nous apprend que les Colécrates de Cyzique étoient au nombre de dix, & même de treize, en y comprenant les trois derniers qui étoient du corps des *Phileteres*.

Les Colécrates de Cyzique devoient avoir une liaison particulière avec les officiers du Gymnase, puisque le monument porte la date de tel Gymnasiarque. Les Colécrates étoient les trésoriers des dépenses qui se faisoient pour le culte des Dieux. Les jeux sacrés, dans les villes Grecques, & les exercices qui préparoient à la célébration de ces jeux, étoient censés appartenir au culte religieux. Les Athletes mêmes faisoient des vœux aux dieux, & leur offroient des sacrifices.

COLAPIS, *Colapis*, (*b*) rivière de la Pannonie. Pline la décrit ainsi : » Entre les rivières, le Colapis mérite de n'être pas oublié ; il entre dans la Save auprès de Siscia, & se partageant en deux bras, forme une » isle qui est appellée Ségestique.« Dion Cassius appelle cette même rivière Colops, & dit que d'abord elle passoit auprès de la ville, & que Tibère, ayant fait creuser des fossés, lui fit faire le tour de la ville en forme d'isle ; après quoi ses eaux rentrerent dans leur premier lit. Strabon, qui parle aussi de cette rivière, appelle l'isle Σεγεστικὴ ; mais, Dion Cassius dit Σεγετικη sans σ. Lazius dit que les Esclavons l'appellent aujourd'hui Culpa.

COLAX, *Colax*, (*c*) l'un des fils de Jupiter, Ce dieu l'avoit eu d'Ora.

COLAX, *Colax*, (*d*) nom

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 231. *& suiv.*

(*b*) Plin. T. I. p. 180. Dio. Caſſ. pag. 414. Strab. p. 314.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. T. III. p. 280, 281.

(*d*) Terent. T. I. p. 260.

d'une des pièces de Ménandre. Dans cette piece il y avoit un parasite de ce nom. C'est un mot Grec qui veut dire un flatteur; & c'est pour cela que les Anciens appelloient ainsi les parasites.

COLCAS, *Colcas*, (*a*) Prince qui regnoit sur vingt-huit villes de l'Espagne ultérieure, vers l'an 206 avant Jesus-Christ. Il devoit fournir cette année aux Romains, de l'infanterie & de la cavalerie qu'il avoit promis de lever pendant l'hiver. Quelques années après, il se révolta contre les Romains, & entraîna dans sa révolte les habitans de dix-sept villes.

COLCHATARIENS, (*b*) *Colchatarii*, peuples d'Asie, dont parle Justin, à l'occasion d'Artabane, qui leur fit la guerre. Les éditions modernes, comme celle de Gronovius, adoptent la correction de Bongars qui lit Thogariens au lieu de Colchatariens. Cependant, Ortélius croit ce peuple différent des Cochariens de Ptolémée, ou de Denys le Périégete; & des Cochares d'Aviénus, qui étoient, dit-il, trop éloignés.

COLCHIDE, *Cholchis*, (*c*) Κολχὶς, contrée maritime d'Asie. Ses bornes ont varié suivant les tems. Lorsque Ptolémée écrivoit, elle étoit bornée au Septentrion par la Sarmatie Asiatique, au couchant par le Pont-Euxin, depuis l'embouchure du fleuve Corax jusqu'au golfe situé près du fleuve du Phase, au midi par l'Arménie majeure, & à l'orient par l'Ibérie. Strabon étend la Colchide bien au de-là du Phase, puisqu'il la fait commencer auprès de Trapésunte. Diodore de Sicile l'y fait commencer de même. Il y a aussi des Géographes, qui du côté du nord, étendent la Colchide beaucoup plus que ne fait Ptolémée. Ce dernier convient cependant avec Strabon, au sujet des limites qu'ils marquent tous deux de ce côté-là.

I. M. Fréret, après avoir établi, dans ses observations sur la Cyropédie de Xénophon, que les noms d'Inde & d'Éthiopie étoient quelquefois synonymes chez les Anciens, prétend que l'on donnoit le nom d'Éthiopie à la Colchide. Bochart rapporte deux exemples de cet usage. Le premier est tiré de Saint Jérôme, qui dit que Saint Matthias a prêché: *In altera Ethiopia, ubi est irruptio Absari & Hyssi portus.* Le fleuve Absarus & le port d'Hyssus sont auprès du Phase dans la Lazique, province de la Colchide. Le second exemple est tiré de Sophronius; il dit dans la vie de St. André, que vers l'embouchure du fleuve Absarus & sur les bords du Phase, habitent les Éthiopiens. Ces deux Écrivains, il est vrai,

(*a*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 13. L. XXXIII. c. 21.

(*b*) Just. L. XLII. c. 2.

(*c*) Ptolem. L. V. c. 10. Strab. p. 497. *& seq.* Pomp. Mel. p. 88. Plin. Tom. I. pag. 175, 179, 304, 308. Herod. L. I. c. 104. L. II. c. 104, 105. L. III. c. 97. L. IV. c. 40. L. VII. c. 79. Diod. Sicul. p. 412. Xenoph. p. 2, 56, 340. *& seq.* Just. L. XXXII. c. 3. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 595. *& suiv.* T. VII. pag. 141. *& suiv.* T. VIII. p. 360, 361. T. XII. pag. 122. *& suiv.*

ne sont pas d'un tems bien reculé; mais, outre qu'ils paroissent avoir suivi des mémoires plus anciens qu'eux, il est constant que longtems avant eux, des peuples Éthiopiens, c'est-à-dire, noirs ou extrêmement basanés, ont habité ce païs.

L'Auteur des Argonautiques attribuées à Orphée, soit Onomacrite ou un Écrivain plus récent, place au fond du Pont-Euxin, au nord des Massynégires & des Mariandyniens, & au midi du Phase, une nation de noirs ou de maures. Pindare en parlant des Colques, les nomme κελαινῶπεις, *aux visages bruns*; sur quoi le Scholiaste observe que ces peuples, étant originaires d'Égypte, sont μελανόχροες, *noirs de visage*. Hérodote assure que les peuples de Colchos étoient une colonie Égyptienne, qu'ils observoient la circoncision, avoient les cheveux frisés, le teint basané & olivâtre, la même physionomie, la même manière de cultiver & de façonner le lin, observoient tous les mêmes usages, & ce qui est décisif, parloient la même langue que les Égyptiens.

Hérodote, surpris de cette ressemblance, avoit examiné la chose avec soin, & s'étoit informé aux Colques & aux Égyptiens, du tems où cette colonie Égyptienne s'étoit établie à Colchos; mais, il n'avoit pu l'apprendre. Les Égyptiens soupçonnoient que c'étoit une partie des troupes de Sésostris, que ce Prince avoit laissée en cet endroit pour défendre son empire contre les invasions des peuples septentrionaux; car, ils ne trouvoient aucune mention de cette colonie dans leurs Histoires.

Ce sentiment a été embrassé par tous les Écrivains qui sont venus après Hérodote; & quelques-uns, ajoûtant de nouvelles conjectures à celles des prêtres Égyptiens, assurent, comme Apollonius de Rhode & son Scholiaste, qui cite Dicéarque & Théopompe, que Sésostris bâtit la ville d'Æa sur le confluent du Phase & de l'Hippus, aujourd'hui Skeniscari, fleuve cheval, à trois cens stades de la mer.

Valérius Flaccus va encore plus loin; car, il assure que Sésostris, vaincu par les Getes, laissa une partie de ses troupes dans la Colchide pour assurer sa retraite.

M. Fréret conclud de ces observations, que l'on aura pu donner aussi à la Colchide le nom d'Inde, synonyme de celui d'Éthiopie, & que c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce païs des Indes dont parle Xénophon, quand il dit que le roi d'Assyrie, voulant faire la guerre aux Medes, sollicita les rois de Lydie, de Phrygie, de Paphlagonie & celui des Indes, à joindre leurs armes aux siennes.

II. Ceux d'entre les dix mille Grecs, qui étoient allés au secours de Cyrus, passerent, à leur retour, dans la Colchide, dont les habitans s'assemblerent pour s'opposer à eux, de sorte que les Grecs furent obligés d'en venir à une bataille où ils remporterent la victoire. Ils se saisirent ensuite d'une hauteur où ils étoient à l'abri de

toute insulte, & d'où ils alloient piller les terres de leurs ennemis; ce qui fournissoit amplement à tous leurs besoins. Ils trouverent entr'autres choses un grand nombre de ruches d'où ils rapporterent une quantité prodigieuse de gâteaux de cire & de miel. Mais, ils éprouverent un accident extraordinaire pour avoir voulu en user. Tous ceux qui en avalerent perdirent connoissance, & tomberent comme morts; & la douceur, que ce miel répandoit d'abord sur les lèvres & sur la langue, ayant servi de piege à un grand nombre d'entr'eux, la terre se trouva couverte d'hommes étendus, comme à la fin d'une bataille sanglante. Le reste de l'armée passa un jour entier à s'étonner d'un pareil accident, & à regretter ceux qu'ils croyoient avoir perdus. Mais, dès le lendemain à pareille heure, tous ces malades se réveillerent, & se relevant les uns après les autres, cette seconde journée ne parut être pour eux que le lendemain d'une forte purgation. Dès qu'ils furent parfaitement rétablis, on se remit en marche, & l'on arriva dans trois jours à Trapésunte, ville de la dépendance de la Colchide.

Les peuples de la Colchide avoient changé de nom avant le regne de Justinien. On les appelloit Lazes; ils avoient des Rois alliés des empereurs de Constantinople, de qui ils recevoient comme une investiture à chaque mutation. Leur païs étant désert au midi de l'embouchure du Phase; Justinien, Prince plus capable d'entreprendre de grandes choses que de les soûtenir, y fit bâtir une ville, à laquelle on donna le nom de Pétra, à cause de la qualité du terrein, tout rempli de pierres, de montagnes de difficile accès & de roches. Les Lazes qui avoient vu sans jalousie les Grecs occuper une partie de leur païs, qu'ils avoient eux-mêmes abandonné, supporterent impatiemment l'usage qu'on en fit pour les opprimer, & troubler leur commerce par de nouvelles exactions. Gubazes qui regnoit sur eux, voulut s'en venger, & sans penser au besoin qu'il avoit des Grecs, qui fournissoient à ses sujets une partie des choses nécessaires à la vie, il fit un traité d'alliance avec Chosroès, roi de Perse, à qui il facilita la prise de Pétra. Tout cela fut suivi d'événemens qu'il seroit trop long de rapporter.

III. Lycophron donne à la Colchide le nom de Ligystique, ou Ligustique. Étienne de Byzance lit Libystine, & appelle Libystiniens, des peuples dont le païs touchoit à la Colchide.

Ptolémée décrit ainsi les côtes de la Colchide, à commencer du côté du nord, Dioscurias ou Sébastopolis, l'embouchure de l'Hippus, Néapolis, l'embouchure du Cyanée, Tyganéum, Thiapolis ou Æapolis, l'embouchure du Caristus, celle du Phase, & la ville de ce nom. Le même Auteur met aussi les Lazes sur les bords de la mer, & au-dessus d'eux, les Manrales; ce qui prouve que du tems de ce Géographe, les Lazes n'étoient qu'un peuple particulier

de la Colchide, & que ce n'a été que dans la suite qu'on aura donné ce nom aux Colques en général.

Les villes ou bourgs, situés dans l'intérieur du païs, étoient Méchlesse, Madia, Sarace, Surium & Zadris.

On croit que ce païs reçut la foi & les lumières de l'Évangile à peu près dans le même tems que l'Ibérie, province voisine, en fut éclairée. Cependant, on ne trouve point qu'il soit fait aucune mention de ses Évêques avant Théodore, nommé au sixième Concile général. Il est fait aussi mention de Jean, évêque de Pétra, dans la province des Laziens.

La Colchide s'appelle aujourd'hui Mengrelie, nom qui pourroit bien venir de celui des peuples Manrales, dont nous avons parlé ci-dessus.

L'on sçait combien ce païs est célebre dans l'histoire des Argonautes. *Voyez* Argonautes.

COLCHIDE, *Colchis*, (*a*) Κολχίς, ville de la grande Arménie, dont il est fait mention dans Ptolémée.

COLÉCRATES. *Voyez* Colacretes.

COLÉE, *Colæum*, lieu du Péloponnèse, près de Mégalopolis. Il en est fait mention dans Polybe.

COLENDA, *Colenda*, (*b*) Κολένδα, ville d'Espagne. Titus Didius la prit après un siege de sept mois, au rapport d'Appien.

COLÉNUS, *Colænus*, (*c*) Κολαινὸς, avoit été un des Rois de l'Attique, selon les Myrrhinusiens. Il est parlé de ce Prince à l'article de Colonides. *Voyez* Colonides.

COLIADES, *Coliades*, (*d*) sortes de mystères, ou de sacrifices secrets, dont parle Lucien, & dont il ne donne pas une idée bien avantageuse.

COLIAS, *Colias*, Κωλίας, (*e*) nom d'un promontoire de Grece, dans l'Attique. Il étoit situé à environ vingt stades du port de Phalère, sur le golfe Saronique.

Ce promontoire fut témoin d'une scène sanglante du tems de Solon. Les Athéniens étoient alors en guerre au sujet de l'isle de Salamine. Solon, élu général, vint à Colias, où toutes les dames Athéniennes étoient assemblées pour faire le sacrifice annuel à Cérès. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya à Salamine un homme, en qui il se fioit entièrement, qui fit semblant d'être un transfuge, & dit à ceux de Mégare, qui tenoient alors cette isle, que, s'ils vouloient prendre les principales femmes des Athéniens, ils n'avoient qu'à venir promptement avec lui au promontoire de Colias. Les Mégaréens le crurent, & envoyerent sur l'heure même des soldats. Solon, qui étoit aux aguets sur la pointe du promontoire, n'eut pas plutôt vu sortir leur vaisseau du port de Salamine,

(*a*) Ptolem. L. V. c. 13.
(*b*) Appian. p. 311 312.
(*c*) Pauf. p. 60.

(*d*) Lucian. T. I. p. 1059.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 82. Pauf. p. 2. Herod. L. VIII. c. 96.

qu'il renvoya promptement toutes les femmes à Athènes, donna leurs habits, leur coëffure & leur chaussure aux plus jeunes de ses soldats qui n'avoient point encore de barbe, leur fit cacher des poignards sous leur robe; & quand il les eut équipés, il leur commanda de danser tous ensemble sur le bord de la mer, jusqu'à ce que leurs ennemis fussent à terre, & que leur vaisseau ne pût plus échapper. Cela étant exécuté, les Mégaréens, trompés par ces danses qu'ils découvrirent de loin, approcherent avec une entière confiance; & étant abordés, ce fut à qui descendroit le premier pour aller ravir ces femmes; mais, on les reçut si bien, que pas un ne se sauva, & qu'ils furent tous tués sur la place. Les Athéniens s'embarquerent tout aussi-tôt, & se rendirent maîtres de Salamine sans aucune difficulté.

Pausanias dit qu'après la défaite de l'armée navale des Perses, les débris de leurs vaisseaux furent poussés par le flot au promontoire de Colias. Il ajoûte que de son tems, ce lieu n'avoit rien de remarquable qu'une statue de Vénus Coliade & quelques autres statues des déesses nommées Génétyllides.

COLIAS, *Colias*, Κωλίας, (*a*) l'un des surnoms que l'on avoit donnés à Vénus. Elle étoit ainsi surnommée à cause de son talent pour la danse. Ce mot vient de κωλίαω, *salto*, je saute, je danse. Les Grecs avoient élevé un temple à Vénus la danseuse.

COLIPHIUM, *Coliphium*, Κωλίφιον, (*b*) sorte de pain sans levain, grossier, pesant, paîtri avec le fromage mou, & qui servoit de nourriture ordinaire aux Athletes. Il en est parlé dans les Satyres de Juvénal. Il falloit avoir un bon estomac pour digérer aisément une pareille nourriture.

COLISÉE, (*c*) appellé par les Latins *Coliseum*, ou *Colossæum*, étoit un amphithéatre à Rome, que l'empereur Vespasien fit bâtir, & qui fut ainsi nommé, parce qu'il étoit proche du Colosse qu'on avoit dédié à Néron. Cet amphithéatre étoit en ovale, & d'une structure surprenante. Il contenoit près de cent mille spectateurs, assis à leur aise autour de l'arène, c'est-à-dire, du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut-là que S. Ignace, martyr, fut exposé à la mort. Lorsque l'empereur Tite le dédia, il y sacrifia quatre mille bêtes de diverses especes.

Bede rapporte cet oracle au sujet du Colisée: *Tant que le Colisée subsistera, Rome subsistera; quand le Colisée tombera, Rome tombera; & quand Rome tombera, le monde tombera & sera détruit.* Ugutius, parlant du Colisée, en fait un conte aussi ridicule que cet oracle. Il dit que l'on y avoit placé des statues de toutes les provinces de l'empire Romain, au milieu desquelles étoit celle de

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 171.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. I. p. 221.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 239.

Rome, tenant une pomme d'or ; & que ces figures étoient disposées par art magique ; de sorte que quand quelque province vouloit se révolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puissante armée, qui réduisoit ces rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruine tous les jours, & dont la plus grande partie est déjà par terre.

COLLATIE, *Collatia*, (*a*) Κολλατία, ville d'Italie, qui, selon Strabon, n'étoit qu'à trente ou quarante stades de Rome. Quoique située sur les confins du Latium, elle apartenoit aux Sabins, selon Tite-Live. Tarquin l'ancien la leur enleva, ainsi que tout le territoire qui en dépendoit, & en donna le commandement à Égérius son neveu. Voici la formule, dont on usa pour la reddition des Collatins. Tarquin, en s'adressant aux députés qu'ils lui avoient envoyés : » Venez-vous, » leur dit-il, de la part du peuple » de Collatie, en qualité de dé» putés, avec pouvoir de vous » mettre, vous & le peuple de » Collatie, sous ma puissance ? » Oui, nous avons été envoyés » à cette fin. Le peuple de Colla» tie est-il le maître de son sort ? » Oui. Vous rendez-vous à moi » & au peuple Romain, vous, » le peuple de Collatie, la ville, » les campagnes, les eaux, les » confins, les temples, tous vos » effets, tant humains que divins ? » Oui. Et moi j'accepte le tout. «

La ville de Collatie est fameuse pour avoir servi de scene à l'aventure tragique de Lucrece ; car, tout le monde sçait que c'étoit en ce lieu que cette célebre dame faisoit sa demeure, lorsque Sextus Tarquinius, épris d'un violent amour pour elle, vint lui faire violence ; ce qui lui causa tant de déplaisir, qu'elle se donna la mort.

Denys d'Halicarnasse écrit ce nom Colatie ; & Festus, Conlatie. Ce dernier prétend qu'il est dérivé de ce qu'on y apporta les richesses des autres villes ; & il ajoûte que c'étoit de-là qu'étoit venu le nom de Conlatine à une des portes de Rome.

Strabon met Collatie au nombre de quelques petites villes, qui n'étoient plus que de simples villages ou même des maisons de particuliers. Holstenius, dans ses observations sur l'Italie de Cluvier, croit que Collatie étoit près du confluent de l'Osa & du Téverone. Cette distance ne s'accorde point avec le récit de Tite-Live, comme le remarque Cellarius. Il ne reste aucun ancien vestige de ce lieu, qui puisse déterminer où il étoit.

COLLATIE, *Collatia*, (*b*) Κολλατία, autre ville d'Italie située dans l'Apulie vers le mont Gargan. Pline en nomme les habitans Collatins, & Frontin dans

(*a*) Strab. pag. 230. Plin. Tom. I. p. 157. Tit. Liv. L. I. c. 38, 57. *& seq.*

(*b*) Plin. Tom. I. 168.

ſon livre des Colonies, fait mention de ſon territoire qu'il nomme *ager Collatinus*, & il le joint au mont Gargan. C'eſt tout ce que l'on en ſçait.

COLLATIN, *Collatinus.* *Voyez* Tarquin.

COLLATINE, *Collatina*, (*a*) déeſſe des Romains. Cette déeſſe préſidoit aux montagnes, ſelon S. Auguſtin.

COLLATINS, *Collatini*, peuples d'Italie. *Voyez* Collatie.

COLLECTE, *Collecta.* C'eſt ainſi qu'on appelle la perception ou recouvrement des tributs & impoſitions. Cet emploi, chez les Romains, n'étoit point conſidéré comme un emploi ignoble; c'eſt ce qui réſulte de la loi X. au code *de excuſat. mun.*, laquelle ayant détaillé tous les emplois qui étoient réputés bas & ſordides, n'y a point compris la Collecte des tributs; elle étoit même déférée aux Décurions, qui étoient les principaux des villes.

COLLECTIF, *Collectivus*, terme de Grammaire, formé de *Colligere*, recueillir, raſſembler.

Ce terme ſe dit de certains noms ſubſtantifs, qui préſentent à l'eſprit l'idée d'un tout, d'un enſemble formé par l'aſſemblage de pluſieurs individus de même eſpece; par exemple, *armée* eſt un nom Collectif, il nous préſente l'idée ſingulière d'un enſemble, d'un tout formé par l'aſſemblage ou réunion de pluſieurs ſoldats. *Peuple* eſt auſſi un terme Collectif, parce qu'il excite dans l'eſprit l'idée d'une collection de pluſieurs perſonnes raſſemblées en un corps politique, vivant en ſociété ſous les mêmes loix. *Forêt* eſt encore un nom Collectif; car, ce mot, ſous une expreſſion ſingulière, excite l'idée de pluſieurs arbres, qui ſont l'un auprès de l'autre; ainſi, le nom Collectif nous donne l'idée d'unité par une pluralité aſſemblée.

Mais, obſervez que pour faire qu'un nom ſoit Collectif, il ne ſuffit pas que le tout ſoit compoſé de parties diviſibles; il faut que ces parties ſoient actuellement ſéparées, & qu'elles aient chacune leur être à part. Autrement, les noms de chaque corps particulier ſeroient autant de noms Collectifs; car, tout corps eſt diviſible. Ainſi, *homme* n'eſt pas un nom Collectif, quoique l'homme ſoit compoſé de différentes parties; mais, *ville* eſt un nom Collectif, ſoit qu'on prenne ce mot pour un aſſemblage de différentes maiſons, ou pour une ſociété de divers citoyens. Il en eſt de même de *multitude*, *quantité*, *régiment*, *troupe*, *la plûpart*, &c.

Il faut obſerver ici une maxime importante de Grammaire, c'eſt que le ſens eſt la principale regle de la conſtruction. Ainſi, quand on dit: *une infinité de perſonnes ſoûtiennent*, le verbe *ſoûtiennent* eſt au pluriel, parce qu'en effet, ſelon le ſens, ce ſont pluſieurs perſonnes qui ſoûtiennent; *l'infinité* n'eſt que pour marquer la pluralité des perſonnes qui ſoû-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 341.

tiennent. Ainſi, il n'y a rien contre la Grammaire dans ces ſortes de conſtructions. C'eſt ainſi que Virgile a dit : *Pars merſi tenuere ratem ;* & dans Sallufte on lit : *Pars in carcerem acti, pars beſtiis objecti.* On rapporte ces conſtructions à une figure qu'on appelle ſyllepſe ; d'autres la nomment ſynthèſe ; mais, le nom ne fait rien à la choſe. Cette figure conſiſte à faire la conſtruction ſelon le ſens plutôt que ſelon les mots.

COLLECTIF, terme de Logique, qui ſe dit de la totalité d'un genre, ou d'une eſpece, d'une multitude. *Les Pairs Eccléſiaſtiques ſont ſix ;* cette propoſition eſt vraie dans le ſens Collectif. *Les Pairs Eccléſiaſtiques ſont ducs, comtes ;* cela n'eſt vrai que dans le ſens diſtributif. Celui-ci eſt duc, celui-là eſt comte.

Une conſéquence du ſens Collectif au diſtributif eſt bonne, quand c'eſt en matière néceſſaire, c'eſt-à-dire, quand il s'agit d'un attribut ou d'une qualité eſſentielle à la choſe dont on parle. Elle n'eſt pas bonne en matière contingente, c'eſt-à-dire, quand il s'agit d'un attribut accidentel. *Les hommes ſont, vivans, animaux, raiſonnables ; donc Jean, Pierre, Louis, &c. à l'infini, ſont vivans, animaux, raiſonnables.* La conſéquence eſt légitime. *Les hommes ſont ſçavans ;* &c. *Donc Caius, Titius le ſont.* La conſéquence n'eſt pas vraie, parce que l'antécédent ne l'eſt que dans le ſens diſtributif, & non point dans le ſens Collectif, & la matière étant accidentelle & contingente.

COLLÉGA, *Collegas*, (*a*) Κ.... lieutenant au gouvernement de Syrie, où il commandoit pendant l'abſence de Céſennius Pétus. Il eut beaucoup de peine à empêcher que les habitans d'Antioche ne fiſſent main-baſſe ſur les Juifs de leur ville, qu'on accuſoit d'avoir mis le feu au marché quarré, au tréſor des chartres, au greffe, où ſe tenoient les actes publics & au palais.

COLLEGE, *Collegium*, nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſociétés.

Les Romains appelloient College tout aſſemblage de pluſieurs perſonnes occupées aux mêmes fonctions, & comme liées, c'eſt-à-dire, unies enſemble pour travailler de concert ; & ils employoient ce terme non ſeulement à l'égard des perſonnes qui travailloient aux fonctions de la religion, du gouvernement ou des arts libéraux ; mais encore à l'égard de celles qui s'occupoient aux arts méchaniques. Ainſi, le mot *College* ſignifioit ce que nous appellons un corps, une compagnie, un corps de métier, un métier. Il y avoit dans l'empire Romain non ſeulement le College des augures, le College des capitolins, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient l'intendance des jeux capitolins ; mais auſſi le College des artiſans, *Collegium artificum ;* le College des charpentiers ; *Collegium fabrorum*, ou *fabrorum*

(*a*) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 973, 974.

tignariorum ; le College des potiers, *Collegium figulorum ;* le College des fondeurs, *Collegium fabrorum ærariorum ;* le College des ferruriers, *Collegium fabrorum ferrariorum ;* le College des ingénieurs, ou des gens qui travailloient aux machines de guerre, c'eſt-à-dire, des charpentiers de l'armée, *tignariorum ;* des dendrophores, *dendrophororum ;* des centonaires, *Centonariorum ;* des faiſeurs de caſaques militaires, *ſagariorum ;* des faiſeurs de tentes, *tabernaculariorum ;* des entrepreneurs des fourrages, *fœnariorum ;* le College des boulangers, *Collegium piſtorum ;* des joueurs d'inſtrumens, *tibicinum*, &c.

Plutarque dit que ce fut Numa qui diviſa le peuple Romain en différens corps, qu'il appella Colleges ; il le fit afin que les particuliers, ſongeant aux intérêts de leur College, qui les diviſoit des citoyens qui étoient des autres colleges, ne s'uniſſent point tous enſemble pour troubler le repos public.

Les Colleges étoient diſtingués des autres ſociétés, qui n'étoient pas établies en forme de College par l'autorité publique, en ce que ceux qui compoſoient un College, pouvoient traiter des affaires communes de leur College, qui faiſoit un corps dans l'État ; en ce qu'ils avoient une bourſe commune, un agent pour faire leurs affaires, comme aujourd'hui les ſyndics de nos communautés ; qu'ils envoyoient des députés aux Magiſtrats, quand ils avoient à traiter avec eux ; & qu'ils pouvoient faire des réglemens & des ſtatuts pour leur College, pourvu qu'ils ne fuſſent point contraires aux loix de l'État. *Voyez* Communauté.

COLLEGE, *Collegium*, ſe dit auſſi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enſeigne les lettres divines & humaines, dans des ſalles appellées claſſes, deſtinées pour cela. Toutes les nations policées ont eu & ont encore des colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qu'on a toujours regardée comme une choſe des plus importantes pour le bonheur d'un État.

Les Juifs & les Égyptiens ont eu leurs colleges. Le Thalmud & pluſieurs livres des Juifs parlent de leurs écoles, ou Colleges. Quelques villes ont eu des noms, qui marquoient que les ſciences y floriſſoient, comme Nardée, dont le nom ſignifie fleuve de ſcience, & Cariath-Sepher, qui veut dire, ville de Livres. Les plus célebres Colleges des Juifs ont été ceux de Jéruſalem, de Tibériade, de Nardée, de Mata-Machaſia, de Pompodita, de Sura, &c. & ſurtout de Babylone. On prétend que ce dernier fut établi par Ézéchiel ; qu'il ſubſiſtoit encore au tems de Mahomet ; & que cet impoſteur voulut que les Colleges voiſins fuſſent ſubordonnés à celui de Babylone.

Chez les Grecs, le Lycée & l'Académie étoient de célebres Colleges ; on ſçait que le dernier a donné ſon nom aux Académies & aux Univerſités, qu'on appelle en Latin du nom *Academia*. La

maison de chaque Philosophe & de chaque Rhéteur pouvoit passer pour un College ; ils y donnoient des leçons à leurs disciples, à moins qu'ils ne choisissent pour cela quelque lieu public, comme un portique, une galerie, &c.

Les Romains établirent en divers endroits, & sur tout dans les Gaules, des Écoles ou Colleges; les plus célebres étoient ceux de Marseille, de Lyon & de Besançon. Les Colleges ont presque toujours été entre les mains de ceux qui étoient consacrés aux ministeres de la religion. C'étoient les Mages en Perse, les Gymnosophistes aux Indes, & les Druides dans les Gaules, lesquels enseignoient les sciences aux jeunes gens. Quand la religion Chrétienne fut établie en France, il y eut presque autant de Colleges que de monastères. Charlemagne, dans ses Capitulaires, ordonne que dans tous les monastères on apprît aux enfans, les Pseaumes, la Musique, l'Arithmétique, la Grammaire. Mais, parce que le soin de l'éducation de la jeunesse tiroit les moines de leur solitude, partageoit trop leur tems, & les empêchoit de vaquer aux exercices de leur profession ; dans la suite on a donné le soin de plusieurs Colleges à des personnes qui n'eussent point d'autres occupations que celle-là.

C'est ici le lieu de placer les judicieuses & solides réflexions d'un célebre Écrivain au sujet des Colleges. » Il me semble, dit-il, qu'il » ne seroit pas impossible de donner une autre forme à l'éducation des Colleges. Pourquoi passer six ans à apprendre tant bien que mal une langue morte ? je suis bien éloigné de désapprouver l'étude d'une langue dans laquelle les Horace & les Tacite ont écrit ; cette étude est absolument nécessaire pour connoître leurs admirables ouvrages ; mais, je crois qu'on devroit se borner à les entendre, & que le tems qu'on emploie à composer en latin, est un tems perdu. Ce tems seroit bien mieux employé à apprendre par principes sa propre Langue, qu'on ignore toujours au sortir du college, & qu'on ignore au point de la parler très-mal. Une bonne grammaire françoise seroit tout à la fois une excellente logique, & une excellente métaphysique, & vaudroit bien les rapsodies qu'on lui substitue. D'ailleurs, quel latin que celui de certains colleges ! nous en appellons au jugement des connoisseurs.

» Un rhéteur moderne, le P. Porée, très-respectable d'ailleurs par ses qualités personnelles, mais à qui nous ne devons que la vérité, puisqu'il n'est plus, est le premier qui ait osé se faire un jargon bien différent de la Langue que parloient autrefois les Hersan, les Marin, les Grenan, les Commire, les Cossart & les Jouvenci, & que parlent encore quelques professeurs célebres de l'Université. Les successeurs du rhéteur dont je parle, ne sçauroient trop s'éloigner de ses traces.

» Je

» Je sçais que le Latin étant une » Langue morte, dont presque » toutes les finesses nous échap- » pent, ceux qui passent aujour- » d'hui pour écrire le mieux en » cette Langue, écrivent peut- » être fort mal ; mais du moins, » les vices de leur diction nous » échappent aussi ; & combien » doit être ridicule une latinité » qui nous fait rire ? certainement » un étranger, peu versé dans la » Langue françoise, s'apperce- » vroit facilement que la diction » de Montagne, c'est-à-dire, du » seizième siècle, approche plus » de celle des bons Écrivains du » siècle de Louis XIV, que celle » de Geoffroy de Villehardouin, » qui écrivoit dans le treizième » siecle.

» Au reste, quelqu'estime que » j'aie pour quelques-uns de nos » Humanistes modernes, je les » plains d'être forcés à se donner » tant de peines pour parler fort » élégamment une autre Langue » que la leur. Ils se trompent s'ils » s'imaginent en cela avoir le mé- » rite de la difficulté vaincue ; il » est plus difficile d'écrire & de » parler bien sa Langue, que de » parler & d'écrire bien une Lan- » gue morte ; la preuve en est » frappante. Je vois que les Grecs » & les Romains, dans le tems » que leur Langue étoit vivante, » n'ont pas eu plus de bons écri- » vains que nous n'en avons dans » la nôtre ; je vois qu'ils n'ont eu, » ainsi que nous, qu'un très- » petit nombre d'excellens Poëtes, » & qu'il en est de même de tou- » tes les nations. Je vois au con- » traire que le renouvellement » des lettres a produit une quan- » tité prodigieuse de Poëtes La- » tins, que nous avons la bonté » d'admirer ; d'où peut venir cette » différence ? & si Virgile ou Ho- » race revenoient au monde pour » juger ces héros modernes du » parnasse Latin, ne devroient-ils » pas avoir grand'peur pour eux ? » Pourquoi, comme l'a remarqué » un Auteur moderne, telle com- » pagnie, fort estimable d'ailleurs, » qui a produit une nuée de Ver- » sificateurs latins, n'a-t-elle pas » un seule Poëte françois qu'on » puisse lire ? pourquoi les recueils » de vers françois, qui s'échap- » pent par malheur de nos Col- » leges, ont-ils eu si peu de succès ; » tandis que plusieurs gens de » Lettres estiment les vers latins » qui en sortent ? je dois au reste » avouer ici que l'Université de » Paris est très - circonspecte & » très-réservée sur la versification » françoise ; & je ne sçaurois l'en » blâmer ; mais nous en parlerons » plus au long à l'article de lati- » nité.

» Concluons de ces réflexions, » que les compositions latines sont » sujettes à de grands inconvé- » niens, & qu'on feroit beaucoup » mieux d'y substituer des com- » positions françoises ; c'est ce » qu'on commence à faire dans » l'Université de Paris ; on y » tient cependant encore au Latin » par préférence ; mais enfin on » commence à y enseigner le » François.

» J'ai entendu quelquefois re- » gretter les thèses qu'on soûtenoit

» autrefois en Grec ; j'ai bien » plus de regret qu'on ne les soûtienne pas en François ; on seroit obligé d'y parler raison, » ou de se taire.

» Les Langues étrangeres dans » lesquelles nous avons un grand » nombre de bons Auteurs, » comme l'Anglois & l'Italien, & » peut-être l'Allemand & l'Espagnol, devroient aussi entrer dans » l'éducation des Colleges ; la » plûpart seroient plus utiles à » sçavoir que des Langues mortes, dont les sçavans seuls sont » à portée de faire usage.

» J'en dis autant de l'Histoire » & de toutes les sciences qui s'y » rapportent, comme la Chronologie & la Géographie. Malgré » le peu de cas que l'on paroît » faire dans les Colleges de l'Histoire, c'est peut-être l'enfance » qui est le tems le plus propre à » l'apprendre. L'histoire assez inutile au commun de hommes, » est fort utile aux enfans, par les » exemples qu'elle leur présente, » & les leçons vivantes de vertu » qu'elle peut leur donner, dans » un âge où ils n'ont point encore » de principes fixes, ni bons ni » mauvais. Ce n'est pas à trente » ans qu'il faut commencer à l'apprendre, à moins que ce ne soit » pour la simple curiosité, parce » qu'à trente ans, l'esprit & le cœur » sont ce qu'ils seront pour toute » la vie. Au reste, un homme » d'esprit de ma connoissance » voudroit qu'on étudiât & qu'on » enseignât l'histoire à rebours, » c'est-à-dire, en commençant » par notre tems, & remontant » delà aux siecles passés. Cette » idée me paroît très-juste & très-philosophique. A quoi bon ennuyer d'abord un enfant de » l'histoire de Pharamond, de » Clovis, de Charlemagne, de » César & d'Alexandre, & lui » laisser ignorer celle de son tems, » comme il arrive presque toujours par le dégoût que les commencemens lui inspirent ?

» A l'égard de la rhétorique, » on voudroit qu'elle consistât » beaucoup plus en exemples » qu'en préceptes ; qu'on ne se » bornât pas à lire des Auteurs » anciens, & à les faire admirer » quelquefois assez mal-à-propos; » qu'on eut le courage de les critiquer souvent, de les comparer » avec les Auteurs modernes, & » de faire voir en quoi nous avons » de l'avantage ou du désavantage sur les Romains & sur les » Grecs. Peut-être même devroit-on faire précéder la rhétorique » par la philosophie ; car, enfin, » il faut apprendre à penser avant » que d'écrire.

» Dans la philosophie, on borneroit la logique à quelques signes ; la méthaphysique, à un » abrégé de Locke ; la morale » purement philosophique, aux » ouvrages de Séneque & d'Epictete ; la morale chrétienne, au » sermon de Jesus-Christ sur la » montagne ; la Physique, aux » expériences & à la géométrie, » qui est de toutes les logiques & » physiques la meilleure.

» On voudroit enfin qu'on joignît à ces différentes études, » celles des beaux arts & sur tout

» de la musique, étude si pro-
» pre pour former le goût, &
» pour adoucir les mœurs, & dont
» on peut bien dire avec Cicéron:
» *Hæc studia adolescentiam alunt,*
» *senectutem oblectant, jucundas*
» *res ornant, adversis perfugium*
» *& solatium præbent.* «

Voilà, comme je l'ai dit, des réflexions judicieuses & solides. Tous les maîtres sensés y applaudissent. Mais, y en a-t-il beaucoup qui aient le courage de s'y conformer? tant il est vrai que l'usage est un tyran, auquel personne ne sçauroit résister.

COLLENTUM, *Collentum*, Κόλλεντον, (a) ville d'Illyrie dans l'isle de Scardone, selon Ptolémée. Pline en nomme les Habitans *Colentins*, par une seule *l*; mais, il ne dit pas qu'ils fussent dans l'isle de Scardone. Dans le chapitre précédent, il nomme l'isle elle-même Colentum, & la place à trente milles de Pola.

COLLIER, *Torques*, (b) espece d'ornement. Les Colliers étoient en usage chez les Grecs, les Romains, & plusieurs autres nations. Cet usage étoit de la premiere antiquité; les femmes en portoient pour l'ornement; l'on en mettoit au cou des déesses. On voit sur les monumens, des Colliers de perles au cou de Minerve. La déesse Isis, comme on lit dans une inscription venue d'Espagne, en avoit un orné de plusieurs pierreries. Dans une autre inscription de Gruter, nous lisons que Symphorus de Riez en Provence & sa femme Procris offrirent à Esculape entr'autres choses un Collier d'or composé de petits serpens. Celui, que décrit Aristenete dans sa premiere Épître, est plus remarquable; il étoit orné de pierres précieuses, dont les plus petites étoient disposées de maniere qu'elles formoient le nom de la belle Laïs qui les portoit.

On en donnoit aux soldats comme une marque d'honneur & une récompense de leur valeur. Manlius Torquatus portoit ce nom pour avoir pris un Collier à un Gaulois; de ce Collier appellé Torques, il fut nommé Torquatus. On en donnoit encore, selon Capitolin, aux jeux militaires. Il y en avoit d'or simplement; d'autres d'or ornés de pierreries; quelques-uns d'argent, selon Pline. Les peuples de la grande Bretagne en portoient d'ivoire. Nous voyons assez souvent dans les inscriptions, des gens de guerre qui, en récompense de leur valeur, avoient été honorés de Colliers & de bracelets.

COLLINA, *Collina*, nom d'une tribu Romaine, *Voyez* Tribu.

COLLINE, *Collina*, Κολλίνα, (c) nom de l'une des quatre régions qui partageoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'est-à-dire, le quartier des Collines, parce

(a) Ptolem. L. II. c. 17. Plin. T. I. pag. 178.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III, pag. 52.
(c) Plin. Tom. II. pag. 98. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 70. *& suiv.*

que dans ce quartier-là il y en avoit cinq des sept qui étoient enfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Mutiale & la Latiale. La tribu qui demeuroit dans ce quartier, s'appelloit aussi Colline, *Tribus Collina*; car, chacun des quatre quartiers étoit habité par une tribu particulière.

COLLINE, *Collina*, Κολλίνα, (*a*) nom d'une porte de Rome, qui étoit située au pied de la Colline Quirinale, ou du mont Quirinal. Cette porte, dans la suite du tems, s'appella la porte du sel, après que la rue qui conduisoit à cette porte, eut été appellée la rue du sel, *via salaria*, comme on voit dans Tacite, qui appelle cette rue *du sel*, dans le tems qu'il nomme encore cette porte Colline. La raison pourquoi son nom changea, c'est que les Sabins qui portoient du sel à Rome, entroient par cette porte.

Ce fut assez près de la porte Colline, que, sous l'an de Rome 395, l'on attaqua les Gaulois avec toutes les forces de la ville. Les Romains y combattirent sous les yeux de leurs peres & meres, de leurs femmes & de leurs enfans; objets capables, même de loin, d'encourager les plus timides; mais qui se présentant alors aux yeux des soldats, ajoûtoient à leur valeur les sentimens les plus vifs de l'honneur & de la compassion. Après qu'on eut versé beaucoup de sang de part & d'autre, les Gaulois furent enfin obligés de céder.

C'étoit à la porte Colline que l'on enterroit toutes vives les Vestales convaincues d'inceste. Il y avoit-là dans l'enceinte des murs, un petit tertre élevé, qui s'étendoit en long, & que les Romains appelloient en leur langue d'un mot qui signifioit une levée. On creusoit sous ce tertre un petit caveau, où l'on laissoit une ouverture pour y descendre, & où l'on mettoit un petit lit, une lampe allumée, & une petite provision de tout ce qui est nécessaire pour se nourrir, comme une cruche d'eau, une phiole d'huile & un pot de lait, seulement pour ne pas offenser la Religion, en faisant mourir de faim une personne consacrée avec les cérémonies les plus augustes & les plus saintes. Lorsque la coupable étoit descendue dans ce caveau, on en fermoit l'ouverture avec beaucoup de terre, que l'on ne cessoit d'y jetter que quand le terrein étoit uni.

COLLINES DES JARDINS, (*b*) nom d'une petite montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluste. Elle fut enfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurelien. Le sépulcre de Néron la rendit célebre, & il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aspiroient aux charges de la République, de paroître sur cette Colline à la vue du peuple, avant que de descendre dans le

(*a*) Plut. T. I. pag. 67, 470. Tit. Liv. L. I. c. 11. L. III. c. 51. L. VII. c. 11. L. VIII. c. 15, L. XXII. c. 57. Plin. T. I. p. 746. Tacit. Hist. L. III. c. 78, 82.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 72.

champ de Mars, pour y faire leur demande.

COLLINE, *Collina*, déesse (*a*) à qui les Anciens attribuoient l'empire sur toutes les Collines. Saint Augustin en fait mention dans la Cité de Dieu. Cette Déesse étoit adorée avec un culte fort religieux, puisque les Collines mêmes au commencement étoient adorées ; jusques-là que leur nom, selon Varron, ne vient que du culte qu'on leur rendoit, *Posteaquam superiora loca colere cœperunt, à colendo Colles appellarunt.*

COLLINI, (*b*) sorte de prêtres Saliens, établis par Tullus Hostilius, & qui avoient une espece de temple sur le mont Quirinal ; ce qui leur fit donner le nom de *Quirinales* & *Agonales.*

COLLOCATION, *Collocatio*, (*c*) étoit la cérémonie que l'on pratiquoit pour mettre le corps mort à la porte.

COLLYTUS, *Collytus. Voyez* Colyttus.

COLOBIUM, *Colobium*, (*d*) nom que l'on donnoit à un habit sénatorial. C'étoit une espece de tunique, dont on ne connoît pas bien la forme, & dont il est fait rarement mention dans les Auteurs.

COLOCASIA, *Colocasia*, (*e*) espece de fleur, qu'on voit sur la tête de quelques Harpocrates.

COLOCYNTHOPIRATES, *Colocynthopiratæ*, (*f*) Κολοκυνθοπειράται, sorte de corsaires imaginaires, dont parle Lucien. Ils navigeoient sur de grandes citrouilles longues de six coudées. Lorsqu'elles étoient seches, ils les creusoient & se servoient des grains au lieu de pierres dans le combat, & des feuilles au lieu de voiles, avec un mât de roseau.

COLOÉ, *Coloe*, Κολόη, (*g*) marais d'Éthiopie, d'où sort la riviere d'Astapus, selon Ptolémée.

COLOÉ, *Coloé*, Κολόη, (*h*) ville d'Éthiopie dans les terres, selon le même Ptolémée. Arrien fait mention de cette ville de Coloé dans son Périple de la mer Érythrée ; & parlant du village d'Adule, il ajoûte : » De-là jusqu'à Co» loé, ville maritime, où se fait » le plus grand commerce de l'i» voire, il y a trois journées de » chemin. »

COLOÉ, *Coloe*, Κολόη, (*i*) lac de l'Asie mineure dans la Lydie, à quarante stades de Sardes. *Voyez* Colœne & Gygée.

COLŒNE, *Colœne*, Κολοηνή, (*k*) surnom de Diane. Cette déesse étoit honorée sous ce nom à Sardis, où elle avoit un temple, auquel Alexandre accorda le droit d'asyle. Ce temple étoit près du lac Colous, d'où venoit le surnom

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 462.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 210.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 9.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 25.

(*e*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 189.

(*f*) Lucian. T. I. p. 772, 773.

(*g*) Ptolem. L. IV. c. 8.

(*h*) Ptolem. L. IV. c. 8.

(*i*) Strab. p. 626, 627.

(*k*) Strab. p. 626, 627. Freinf. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 6.

de Diane Colœne. On lui célébroit des fêtes, dans lesquelles on faisoit danser des singes.

COLŒNIS, *Colœnis*, autre surnom de Diane; elle étoit adorée sous ce nom par les habitans de Myrrhinunte en Attique. On dit qu'il lui venoit de Colœnus, que quelques-uns prétendent avoir regné à Athènes avant Cécrops.

COLŒPHRYGES, *Colœphryges*, peuples de Grece dans la Béotie. Étienne de Byzance dit qu'on les nommoit aussi Anticondyles. Hésychius fait mention de Colœphryx montagne de la Béotie.

COLOGENBAR, *Cologenbar*, ville d'Asie près de l'Euphrate, assez près d'Édesse, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius.

COLOGNE. *Voyez* Agrippine [la colonie d']

COLOMBE, *Columba*, (*a*) Περιστερὰ, oiseau célebre dans les Poëtes. La Colombe étoit l'oiseau de Vénus. Cette déesse la portoit à la main. Elle l'attachoit à son char; elle prenoit sa forme. Jupiter fut nourri par des Colombes, fable dont l'origine ressemble à celle de beaucoup d'autres; elle vient de ce qu'en Phénicien le mot *Colombe* signifie prêtre ou curete.

Il est fait mention de deux Colombes fameuses; l'une se rendit à Dodone, où elle donna la vertu de rendre des oracles à un chêne de prédilection; l'autre s'en alla en Libye, où elle se plaça entre les cornes d'un bélier, d'où elle publia ses prophéties. Celle-ci étoit blanche, l'autre étoit d'or. La Colombe d'or, qui donnoit le don de prophétie aux arbres, ne le perdit pas pour cela; elle étoit perchée sur un chêne; on lui sacrifioit; on la consultoit, & ses prêtres vivoient dans l'abondance. Ce fut elle qui annonça à Hercule sa fin malheureuse. La Colombe étoit le seul oiseau qu'on laissât vivre aux environs du temple de Delphes.

Après la mort de Sémiramis, on publia qu'elle s'étoit envolée sous la figure d'une Colombe; & dès-lors les Colombes furent consacrées parmi les Assyriens, qui les porterent dans leurs enseignes. C'est à ce respect pour ces oiseaux peints dans les étendards des Assyriens, que fait allusion l'Écriture sainte dans l'endroit où il est dit: *Fugite à facie gladii Columbæ.*

Les habitans d'Ascalon avoient un souverain respect pour les Colombes. Ils n'osoient ni en tuer ni en manger, de peur de se nourrir de leurs dieux mêmes. Philon assure qu'il avoit vu dans cette ville un nombre infini de Colombes qu'on nourrissoit, & pour lesquellss on avoit une vénération particuliere. Tibulle a très-heureusement exprimé ce respect des Syriens pour les Colombes, dans ces deux vers:

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 354, 458. T. III. p. 54, 55, 344, 345. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 46, 168. Tom. II. p. 257. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 188, 365. T. V. 35, 36. Tom. XIV. p. 63, 64. T. XVII. pag. 58.

Quid referam, ut volitet crebras intacta per urbes
Alba Palæstino sancta Columba Syro.

Si la Colombe étoit en si grande vénération chez quelques nations, il s'en trouvoit d'autres qui avoient des idées bien différentes au sujet de cet oiseau. Les Perses, par exemple, regardoient sur tout les Colombes blanches comme des oiseaux de mauvais augure, ils les détestoient. Persuadés que le soleil les avoit en horreur, ils n'en souffroient point dans leur païs, du moins à ce que raconte Hérodote.

Archytas de Tarente avoit fait une Colombe de bois, si artistement travaillée, qu'elle voloit pendant un tems limité, après quoi elle perdoit son mouvement, jusqu'à ce que la machine fût remontée.

COLOMNE, *Columna*, (*a*) στήλη, terme que Vitruve dérive de *Columen*, appui, soûtien. L'on entend par Colomne une espece de cylindre, qui differe du pilier, en ce que la Colomne diminue à son extrêmité supérieure en forme de cône tronqué, & que le pilier est élevé parallelement.

Les Colomnes servirent d'abord de monumens historiques. Nous lisons, en effet, dans Josephe, que les enfans de Seth ayant appris d'Adam que le monde périroit par l'eau & par le feu, & craignant que la science de l'Astrologie où ils avoient fait beaucoup de progrès, ne se perdît avant que les hommes eussent eu le tems de s'en instruire, bâtirent deux Colomnes, l'une de brique, l'autre de pierre, sur lesquelles ils graverent les connoissances qu'ils avoient acquises, afin que si le déluge ruinoit la Colomne de brique, celle de pierre subsistât, pour transmettre à la postérité la mémoire de ce qu'ils y avoient écrit; & Josephe ajoûte que cette Colomne se voyoit encore de son tems dans la Syrie, A la vérité, ce fait ne laisse pas d'être contredit, parce qu'il n'est pas certain que les enfans de Seth aient habité la Palestine; mais, cela prouve toujours que dès ce tems-là, il y avoit quelque maniére de gravure ou d'inscription.

Parmi les Hébreux, on mettoit des Colomnes à tous les héritages; & il étoit défendu de les ôter. Elles marquoient aussi les limites des provinces & des États; témoin la fameuse Colomne que Thésée fit ériger dans l'isthme de Corinthe, pour distinguer l'Ionie du Péloponnèse. Cyrus en mit une sur les frontières de la Phrygie & de la Lydie; & les Perses en firent autant pour marquer le territoire de la ville de Magnésie.

On écrivoit sur des Colomnes les loix & les coûtumes des païs; & l'on ne voit que Lycurgue, qui ne voulut pas se soumettre à cet usage, pour contraindre les Lacédémoniens à les apprendre par cœur. On y écrivoit les traités &

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 7, 8. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IIIe. p. 94. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 384. Tom. VI. p. 9, 10, 45. T. VII. p. 190. T. XII. p. 117. T. XIII. p. 477.

les alliances ; & au rapport de Thucydide, c'étoit une pratique généralement établie dans les plaines d'Olympe, dans l'Isthme, dans l'Attique, & par tout ailleurs. Dans l'isle de Crete, on voyoit écrits sur des Colomnes, les rites qu'observoient les Corybantes pour célébrer les fêtes de Cybele ; & Diodore de Sicile parle d'une Colomne érigée à l'honneur d'Isis & d'Osiris, avec une Inscription en lettres sacrées des Égyptiens. On voit par-là que l'Histoire ancienne se lisoit par tout en caractères durables.

On faisoit aussi pour l'ordinaire, poser une Colomne sur le tombeau. Homère nous l'apprend en plusieurs endroits de ses Ouvrages, il suffit d'en rapporter un. *Tel qu'une Colomne qui demeure inébranlable sur un tombeau.*

On joignoit quelquefois à ce cippe ou Colomne, les marques de la profession de celui, à qui on consacroit le tombeau ; ainsi voyoit-on une rame sur celui d'Elpénor.

L'on érigeoit encore des Colomnes aux vainqueurs, aux Empereurs, ornées de bas-reliefs & de sculptures qui représentoient leurs exploits. Telle est la Colomne Trajane, monument élevé à la gloire de Trajan. On en mettoit encore sur les grands-chemins de mille en mille pas, qu'on nommoit pour cette raison Colomnes milliaires. Nous parlerons ci-après de ces dernières Colomnes.

La maison de campagne des Gordiens, située sur la voie Prénestina, avoit un tétrastyle, ou un grand quarré, enfermé de Colomnes au nombre de deux cens, toutes d'une égale hauteur ; cinquante desquelles étoient Carystiennes, cinquante Claudiennes, cinquante de Synnade, & cinquante de Numidie. En général, on voyoit dans les appartemens des Seigneurs du premier rang, de grandes Colomnes de marbre, dont les chapiteaux étoient dorés, & quelquefois des Colomnes toutes dorées.

COLOMNE LÉGALE. C'étoient chez les Lacédémoniens des Colomnes élevées dans les places publiques, où étoient gravées, sur des tables d'airain, les loix fondamentales de l'État.

COLOMNE ANTONINE, *Columna Antonina.* Cette Colomne fut élevée à Rome en l'honneur de M. Aurele Antonin. Elle est creuse. On a pratiqué en dedans un escalier de 206 marches. Elle a 175 pieds de hauteur, mesure ancienne, ou 160, mesure Romaine d'aujourd'hui ; cinquante-six petites fenêtres l'éclairoient. Le tems & le feu l'avoient beaucoup endommagée. On la répara sous Sixte V. Ce Pontife fit placer au haut une statue de Saint Paul, fondue en bronze & dorée, ornement assez barbare ; car, qu'y a-t-il de plus mauvais goût, pour ne rien dire de pis, que la statue d'un Apôtre du Christianisme au haut d'un monument chargé des actions militaires d'un Empereur Payen ? On y voit la légion fulminante ; un orage épouvantable conserve l'armée Romaine près

de périr de soif, & met en fuite l'ennemi. Elle est placée en de-çà & à droite *Della strada del Corso*. On y entre par une porte pratiquée à son piédestal; une plate-forme quarrée portant une grille de fer lui sert de chapiteau.

COLOMNE BELLIQUE, *Columna Bellica*, (a) petite Colomne placée devant le temple de Bellone, à Rome, derrière le cirque Flaminien, où est maintenant le couvent *di Tor de Specchi*. Quand on déclaroit la guerre à des peuples, le Consul lançoit de dessus ou contre cette Colomne un dard vers la contrée qu'ils habitoient.

COLOMNE DE CÉSAR, *Columna Cæsaris*. Elle étoit de marbre de Numidie; elle avoit vingt pieds de hauteur; on l'avoit élevée *in foro Romano*, à l'honneur de Jules César. On y lisoit l'Inscription *Parenti Patriæ*. Le peuple l'avoit en telle vénération, qu'il y faisoit des sacrifices, qu'il y terminoit ses différends, & qu'il y juroit par César. Dolabella la fit abattre, & Cicéron l'en loue. Il y en a qui prétendent que ce ne fut dans les commencemens, qu'un autel, que le peuple & le faux Marius avoient fait construire, que Marc-Antoine éleva la Colomne sur cet autel, & que l'Inscription étoit *Parenti optimè merito*.

COLOMNE LACTAIRE, *Columna Lactaria*. Cette Colomne étoit dans la onzième région de Rome. Toutes les meres y portoient leurs enfans par superstition; quelques-unes les y laissoient exposés par indigence ou par inhumanité. On appelle maintenant le lieu de cette Colomne, la Piazza Montanara.

COLOMNE MÉNIENNE, *Columna Mænia*. On voyoit cette Colomne dans la huitième région. Elle fut élevée, selon quelques-uns, à l'honneur du consul Mænius, après une victoire remportée sur les Antiates; selon d'autres, par un certain Mænius, qui s'étoit réservé ce droit en vendant sa maison aux censeurs Caton & Flaccus, afin de voir de-là le combat des Gladiateurs. Comme la forme en étoit particulière, on donna dans la suite aux édifices semblables le nom de *Mæniana*, dont on a fait le nom *Mignani*. Il est fait mention de deux Colomnes Mæniennes; c'est au pied d'une de ces deux Colomnes que les Triumvirs, surnommés *Capitales*, jugeoient les voleurs & autres bandits.

COLOMNES ROSTRÉES, *Columnæ Rostratæ*. C'étoit-là qu'on attachoit les éperons des vaisseaux pris sur l'ennemi. La première fut élevée à l'occasion de la victoire navale de C. Duilius, sur les Carthaginois. Elle étoit dans le marché Romain; on la trouva en 1260 près de l'arc Septimien. Le cardinal Alexandre Farnèse la fit porter au Capitole; elle est de marbre blanc. Auguste en avoit fait construire au même lieu quatre autres semblables, des

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 78.

éperons des navires qui furent pris ſur Cléopâtre.

COLOMNE TRAJANE, *Columna Trajana. Voyez* Trajane.

COLOMNE ITINÉRAIRE. C'eſt la même choſe que la Colomne milliaire qui eſt ci-après. *Voyez* cependant Itinéraire.

COLOMNE MILLIAIRE, *Columna Milliaria.* (*a*) On ſçait que les Romains plaçoient de mille en mille pas ſur les routes où ils conſtruiſoient des chauſſées, des Colomnes de pierre ſur leſquelles on gravoit au-deſſous du nom de l'Empereur qui les avoit fait élever, quelle étoit la diſtance de chaque Colomne à la ville où cette route commençoit. Cet uſage qui étoit ancien, avoit lieu ſur tout pour les chemins conſtruits dans les païs ſitués au nord & à l'occident de l'Italie, dans l'Illyrie, dans la Gaule & dans l'Eſpagne. On trouve en France pluſieurs de ces Colomnes, mais avec cette ſingularité qui ne ſe voit dans aucun autre païs, que les diſtances itinéraires ſont quelquefois marquées par le nombre des lieues, *leugis*, & non par celui des milles. Ces ſortes de Colomnes ne ſe rencontrent que dans la partie des Gaules, nommée par les Romains *Comata* ou Chevelue, & dont Céſar fit la conquête; dans tout le reſte, on ne voit que des Colomnes milliaires.

Quelquefois dans le même canton & ſous le même Empereur, la diſtance d'une ſtation à l'autre étoit exprimée à la Romaine & à la Gauloiſe, c'eſt-à-dire, en milles & en lieues, non pas à la fois ſur la même Colomne, mais ſur des Colomnes différentes.

Les Romains marquoient les milles par ces deux lettres, M. P. avec un chiffre qui marquoit le nombre des milles; par exemple, M. P. XXII. *Millia paſſuum viginti duo.* Les Gaulois, chez qui on comptoit par lieues, exprimoient les diſtances par la lettre L. avec le nombre des lieues; ainſi, dans les Colomnes milliaires découvertes en France, L. VII. ſignifie *leugæ* ou *leucæ ſeptem*, ſept lieues.

COLOMNE, *Columna.* (*b*) Ce terme ſe trouve aſſez fréquemment dans les Écritures. Job dit: *Il remue la terre de ſa place; & ſes Colomnes ſont ébranlées.* Et ailleurs: *Les Colomnes du ciel frémiſſent, & elles tremblent à la moindre marque de ſon indignation.* On lit dans un Pſeaume: *La terre s'eſt fondue avec tous ceux qui l'habitent; mais, j'en affermirai les Colomnes.* Ce ſont des expreſſions métaphoriques qui ſuppoſent que le ciel & la terre ſont comme un édifice élevé de la main de Dieu, établi ſur ſon fondement & ſur ſes baſes; cela paroît par les paroles de Job. *Où étiez-vous, lorſque je jettois les fondemens de la terre? Dites-le, ſi vous avez l'intelligence. Puiſque vous êtes ſi éclairé, dites-moi qui en a réglé toutes les meſures,*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 150. T. XXI. p. 65, 66.

(*b*) Job. c. 9. v. 6. c. 26. v. 11. c. 38. v. 4. *& ſeq.* Pſalm. 74. v. 4. Epiſt. ad Galat. c. 2. v. 9.

ou qui a étendu sur elle le niveau? Sur quoi ses bases sont-elles affermies, ou qui en a posé la pierre angulaire? Les Anciens croyoient que la terre étoit plate, & que les cieux portoient sur ses extrêmités.

Saint Paul, dans son Épître aux Galates, dit que Jacques, Céphas, & Jean, étoient reconnus pour les Colomnes de l'Église; c'est-à-dire, qu'ils étoient, l'appui, le soûtien, la force, l'ornement de l'Église.

Nous nous dispenserons de citer ici une multitude d'autres passages, tant de l'Ancien, que du Nouveau Testament, où le mot Colomne est pris dans un sens métaphorique.

COLOMNE DE NUÉE, COLOMNE DE FEU, (a) *Columna nubis, Columna ignis.* C'est cette Colomne, qui, obscure pendant le jour, lumineuse pendant la nuit, servit de signe au peuple Juif pendant sa marche au sortir d'Égypte, & pendant les quarante ans de son séjour dans le désert.

COLOMNES DU TABERNACLE, *Columnæ Atrii*, piliers sur lesquels les rideaux furent tendus autour du tabernacle. Les uns disent qu'ils étoient de bronze, d'autres de bois. Il y en avoit vingt du côté du nord, vingt du côté du midi, dix à l'occident, dix à l'orient; ce qui fait soixante; à moins qu'en comptant les piliers des angles pour deux, cela ne réduise le nombre à cinquante-six. Ces piliers avoient des appuis d'airain.

COLOMNE, *Columna*, (b) terme d'architecture. Chez les Grecs, un ordre d'architecture étoit composé de Colomnes & d'un entablement. Les Romains ont ajoûté des piédestaux sous les Colomnes de la plûpart des ordres, pour en relever la hauteur.

La Colomne est un pilier rond, fait pour soûtenir ou pour orner un bâtiment.

Toute Colomne, si l'on en excepte la Dorique, à laquelle les Romains ne donnoient point de base, est composée d'une base, d'un fût & d'un chapiteau.

La base est la partie de la Colomne qui est au-dessous du fût, & qui pose sur le piédestal, lorsqu'il y en a. Elle a une plinthe, qui est une piece plate & quarrée comme une brique, appellée en Grec πλίνθος; & des moulures, qui représentent des anneaux, dont on lioit le bas des piliers pour les empêcher de se fendre. Ces anneaux se nomment tores quand ils sont gros, & astragales quand ils sont petits. Les tores laissent ordinairement entr'eux des intervalles creusés en rond, que l'on nomme scotie ou trochiles.

Le fût de la Colomne est la partie ronde & unie, qui s'étend depuis la base jusqu'au chapiteau. Cette partie de la Colomne est plus étroite par le haut que par le bas. Il y a des Architectes qui

(a) Exod. c. 13. v. 21, 22.

(b) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 572. & suiv.

veulent que les Colomnes ſoient plus groſſes au tiers de leur hauteur, qu'au bas de leur fût. On ne trouve point d'exemple de ce ſentiment dans l'Antiquité. D'autres font le fût de la même groſſeur du bas au tiers, & le diminuent depuis le tiers juſqu'au haut. D'autres enfin ſont d'avis de commencer la diminution dès le bas.

Le chapiteau eſt la partie ſupérieure de la Colomne qui poſe immédiatement ſur ſon fût.

L'entablement eſt la partie de l'ordre qui eſt au-deſſus des Colomnes. Il comprend l'architrave, la friſe & la corniche.

L'architrave repréſente une poutre, & porte immédiatement ſur les chapiteaux des Colomnes. Les Grecs l'appellent épiſtyle.

La friſe eſt l'intervalle qui ſe trouve entre l'architrave & la corniche. Elle repréſente le plancher du bâtiment.

La corniche eſt le couronnement de l'ordre entier. Elle eſt compoſée de pluſieurs moulures, qui, faillant les unes ſur les autres, peuvent mettre l'ordre à l'abri des eaux du toit.

Le piédeſtal eſt la partie la plus baſſe de l'ordre, C'eſt un corps quarré, qui renferme trois parties; ſçavoir, le ſoc, qui porte ſur l'aire ou pavé; le dé, qui eſt ſur le ſoc; la cymaiſe, qui eſt la corniche du piédeſtal, & ſur laquelle la Colomne eſt aſſiſe.

Les Architectes ne conviennent pas entr'eux ſur les proportions des Colomnes avec l'entablement & les piédeſtaux. En ſuivant celle que propoſe Vignole, lorſque l'on voudra faire un ordre entier avec piédeſtaux dans une hauteur donnée, on diviſera cette hauteur en dix-neuf parties égales pour en donner douze à la Colomne avec ſa baſe & ſon chapiteau, trois à l'entablement, & quatre au piédeſtal. Mais, ſi l'on veut avoir un ordre ſans piédeſtal, on diviſera la hauteur donnée en quinze parties ſeulement, & l'on en donnera douze à la Colomne, & trois à l'entablement.

C'eſt ſur le diametre du bas du fût des Colomnes que toutes les parties des ordres ſont réglées. Mais, ce diametre n'a pas la même proportion avec la hauteur de la Colomne dans tous les ordres.

Le demi diametre du bas du fût ſe nomme module. Ce module ſert d'échelle pour meſurer les moindres parties des ordres. Pluſieurs Architectes le diviſent en trente parties; de ſorte que le diametre en contient ſoixante, qu'on peut appeller minutes.

La différence qui ſe trouve entre le rapport des hauteurs des Colomnes avec leurs diametres, entre leurs baſes, leurs chapiteaux, & leurs entablemens, forme la différence des cinq ordres d'architecture. Mais, c'eſt principalement par leurs chapiteaux qu'on peut les diſtinguer; excepté le Toſcan, que l'on pourroit confondre avec le Dorique, ſi l'on ne conſidéroit que leurs chapiteaux.

Les Colomnes Doriques & Toſcanes n'ont à leurs chapiteaux que des moulures en forme d'anneaux, & par-deſſus une piece plate &

quarrée, que l'on nomme tailloir. Mais, le Dorique est aisé à distinguer du Toscan par la frise. Dans l'ordre Toscan, la frise est unie, & dans le Dorique, elle est ornée de triglifes, qui sont des bossages quarrés longs, lesquels imitent assez bien les bouts de plusieurs poutres qui porteroient sur l'architrave pour former un plancher. Cet ornement est affecté à l'ordre Dorique, & ne se trouve point dans les autres ordres.

Le chapiteau Ionique est aisé à reconnoître par ses volutes, qui sont des enroulemens spiraux qui sortent de dessous le tailloir.

Le chapiteau Corinthien est orné de deux rangs de huit feuilles chacun, & de huit petites volutes, qui sortent d'entre les feuilles.

Enfin, le chapiteau Composite, est composé du chapiteau Corinthien & du chapiteau Ionique. Il y a deux rangs de huit feuilles, & quatre grandes volutes, qui paroissent sortir de dessous le tailloir.

COLOMNES, *Columnæ.* (*a*) Pline parlant de l'isle de Cerné, que l'on croit être l'isle de Madagascar, dit; » Éphorus soûtient » qu'en faisant voile de la mer » Rouge, on ne peut y arriver à » cause des grandes chaleurs au » de-là des Colomnes. C'est ainsi » qu'on appelle de petites isles. « Le P. Hardouin croit que ces petites isles sont celles de Mascarenhas, qui sont au nord de Madagascar, au nombre de six ou sept, presque sous la ligne.

COLOMNES D'HERCULE, *Columnæ Herculis.* (*b*) C'est le nom que les anciens Géographes & Historiens ont donné aux deux montagnes de Calpé & d'Abyla, qui forment le fameux détroit de Cadis ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalousie, province d'Espagne; l'autre du côté de l'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainsi nommées, selon le sentiment de plusieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & escarpées, elles paroissent de loin à ceux qui viennent du grand Océan pour entrer dans la Méditerranée, comme deux Colomnes; ou parce qu'Hercule, étant parvenu jusqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le couchant, y posa, dit-on, deux grandes Colomnes, avec ces mots pour Inscription: *Non ultra.* Sur quoi il faut remarquer que l'Amérique ayant commencé à être découverte du tems de Ferdinand & d'Isabelle, l'empereur Charles-Quint, leur successeur au royaume de Castille & d'Arragon, s'avisa de prendre le contre-pied de cette Inscription pour sa devise, *plus ultra*, voulant faire connoître, ou qu'il avoit poussé ses conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes.

Il y en a qui prétendent que ces Colomnes sont de grand mon-

(*a*) Plin. Tom. I. p. 347.

(*b*) Tit. Liv. L. XXI. c. 43. L. XXIII. c. 5.

ceaux de pierre, qu'Hercule fit élever sur le rivage, lesquels se sont tellement affermis & accrus par la longueur des années, qu'ils se voyent de fort loin. Les Espagnols croyent que ces Colomnes étoient sur le rivage occidental de l'isle de Cadis, proche la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les habitans, Colomnes d'Hercule. La fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Géryon, & lui enleva ses bœufs.

COLON, *Colon*, Κῶλον, terme de Grammaire. Ce terme, qui est purement Grec, signifie membre, & par extension ou métaphore, membre de période; ensuite, par une autre extension, quelques Auteurs étrangers se sont servis de ce mot pour désigner le signe de ponctuation qu'on appelle les deux points. Mais, nos Grammairiens François disent simplement les deux points, & ne se servent de Colon que lorsqu'ils citent en même tems le Grec. C'est ainsi que Cicéron en a usé: *in membra quædam quæ* κῶλα *Græci vocant, dispertiebat orationem.* Et dans un autre endroit: *Nescio cur, cùm Græci* κόμματα *&* κῶλα *nominent, nos, non rectè, incisa & membra dicamus.*

COLONA, *Colona*, Κολώνα, (*a*) nom d'une éminence. *Voyez* Bacchus Colonate.

COLONE, *Colone*, (*b*) lieu situé dans le territoire de Pariane. Le texte de Strabon porte Licolone; & les manuscrits lisent Héliocolone.

Le poëte Apollonius fait mention d'un écueil de même nom, qu'il place sur le rivage du Bosphore de Thrace, vis-à-vis des Cyanées. Pierre Gilles dit qu'on l'appelle présentement Cromnion par corruption.

Il y avoit aussi un écueil de même nom dans la rivière de Rheba en Bithynie; & enfin, un promontoire près du fleuve Lycus, selon le Scholiaste d'Apollonius.

COLONE ÉQUESTRE, *Colonus Equestris*, Κολωνὸς ἵππιος, (*c*) On appelloit ainsi une petite éminence qui étoit à Athènes. Ce fut en cet endroit qu'Œdipe vint pleurer ses malheurs, selon ceux qui ne veulent point s'en rapporter à Homère. On doit remarquer que c'est de-là que cette tragédie de Sophocle, intitulée *œdipe Colone*, & qui a été si bien traduite en François par feu M. Boivin, a pris son nom.

COLONES, *Colonæ*, Κολῶναι, (*d*) ville de l'Asie mineure, située au-dessus de Lampsaque. C'étoit au rapport de Strabon, une colonie des Miléfiens. Ce Géographe met Colones vers le milieu du territoire de Lampsaque.

COLONES, *Colonæ*, Κολῶναι, (*e*) autre ville de l'Asie mineure, qui étoit située dans la Troade, près de l'isle de Leuco-

(*a*) Pauf. p. 185.
(*b*) Strab. p. 589.
(*c*) Pauf. p. 58.
(*d*) Strab. p. 589.

(*e*) Strab. p. 589, 604. Corn. Nep. in Pauf. c. 3. Plin. T. I. p. 281. Xenoph. pag. 463. Pauf. p. 634.

phrys. Strabon la place sur le bord de l'Hellespont, à cent quarante stades d'Ilium; & il ajoûte que l'on disoit que Cygnus étoit de cette ville. Pausanias parle d'une manière plus affirmative; car, il assure que Cygnus régna à Colones. Strabon, dans un autre endroit, nous apprend que Colones avoit appartenu à Dia.

Cornélius Népos, dans la vie de Pausanias, dit que ce Général des Lacédémoniens, résolu de ne plus mettre le pied dans Sparte, avoit établi son séjour à Colones, & que c'est-là qu'il formoit des desseins aussi funestes pour lui que pour sa patrie.

Il y a des éditions de Cornélius Népos, qui portent Golones, pour Colones. Une autre observation, c'est que cet Auteur ne dit point que Colones fût une ville, mais seulement un lieu. *Colonas, qui locus in agro Troade est, se contulerat.* Pline lit *Colone* en singulier. Xénophon fait aussi mention de cette ville, & la nomme Colones au pluriel, comme Strabon & les autres anciens Auteurs.

COLONES, *Colonæ*, Κολῶναι, (*a*) ville d'Érythrée, selon Anaximène, qui, au rapport de Strabon, en connoissoit deux autres du même nom. L'une étoit dans la Phocide, & l'autre dans la Thessalie.

COLONIA, *Colonia*, (*b*) étoit, selon Tzetzès, femme d'Oriéus. Il y a des Sçavans qui prétendent que le nom de Colonia convient à Sara; & ils le dérivent du Phénicien *Cala, torruit, torrefecit, combussit, assavit, frixit*, duquel on a fait *Coli, polenta, farina*. Au participe de Cala il faut à la Chaldaïque, *coleo*; & avec le *noun* paragogique, *Coleon*, d'où *Colon*, celle qui cuit du pain, & en ajoûtant *deus*, celle qui cuit, qui fait du pain pour les dieux.

COLONIDES, *Colonides*, (*c*) Κολωνίδες, villle du Péloponnèse dans la Messénie, étoit située sur une hauteur fort près de la mer. Les habitans se disoient originairement de l'Attique, & prétendoient qu'ils furent amenés dans la Messénie par Colénus, qui, obéissant à un oracle, & guidé par le vol d'un oiseau, vint s'établir dans le lieu où ils étoient; qu'ensuite ils prirent insensiblement les mœurs & le langage des Doriens. Le territoire de Colonides confinoit à celui de Coroné.

Plutarque dans la vie de Philopœmen parle de cette ville; mais, il n'en fait qu'un bourg, ou plutôt un village. Il la nomme en singulier, au lieu que Pausanias la nomme en pluriel.

COLONIE, *Colonia*, (*d*) est le transport d'un peuple, ou d'une

(*a*) Strab. p. 589.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. pag. 27.
(*c*) Pauf. p. 281. Plut. T. I. p. 366.
(*d*) Strab. pag. 216. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 115. T. V. p. 816. Hist. Rom. Tom. II. p. 307, 308. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 327. T. VII. pag. 45. T. X. p. 485, 486. Tom. XII. p. 246. T. XIX. p. 501. *& suiv.* T. XXI. p. 9.

partie d'un peuple, d'un païs dans un autre. Ce terme est pris du Latin *colère*, cultiver, labourer, faire valoir un champ. De *colere*, *colo*, on a fait *colonus*, qui signifie un laboureur. Les Grecs disent ἀποικία, pour marquer une Colonie.

Les migrations ont été fréquentes sur la terre; mais, elles ont eu souvent des causes & des effets différens. C'est pour les distinguer, que nous allons les ranger dans des classes différentes.

I. Environ 350 ans après le Déluge, le genre humain ne formoit encore qu'une seule famille. A la mort de Noë, ses descendans, déjà trop multipliés pour habiter ensemble, se séparerent. La postérité de chacun des fils de ce Patriarche, Japhet, Sem & Cham, partagée en différentes Tribus, partit des plaines de Sennaar pour chercher de nouvelles habitations, & chaque tribu devint une nation particulière; ainsi se peuplerent de proche en proche les diverses contrées de la terre, à mesure que l'une ne pouvoit plus nourrir ses habitans.

Telle est la première espèce de Colonie; le besoin l'occasionna. Son effet particulier fut la subdivision des tribus ou des nations.

II. Lors même que les hommes furent répandus sur toute la surface de la terre, chaque contrée n'étoit point assez occupée pour que de nouveaux habitans ne pussent la partager avec les Anciens.

A mesure que les terres s'éloignoient du centre commun, d'où toutes les nations étoient parties; chaque famille séparée erroit au gré de son caprice, sans avoir d'habitation fixe; mais, dans les païs où il étoit resté un plus grand nombre d'hommes, le sentiment naturel qui les porte à s'unir, & la connoissance de leurs besoins réciproques, y avoient formé des sociétés. L'ambition, la violence, la guerre, & même la multiplicité, obligerent dans la suite des membres de ces sociétés de chercher de nouvelles demeures.

C'est ainsi qu'Inachus, Phénicien d'origine, vint fonder en Grece le royaume d'Argos, dont sa postérité fut depuis dépouillée par Danaüs, autre aventurier sorti de l'Égypte. Cadmus, n'osant reparoître devant Agénor son pere, roi de Tyr, aborda sur les confins de la Phocide, & y jetta les fondemens de la ville de Thebes. Cécrops, à la tête d'une Colonie Égyptienne, bâtit cette ville, qui depuis, sous le nom d'Athènes, devint le temple des Arts & des Sciences. L'Afrique vit sans inquiétude s'élever les murs de Carthage, qui la rendit bientôt tributaire. L'Italie reçut les Troyens échappés à la ruine de leur patrie. Ces nouveaux habitans apporterent leurs loix, & la connoissance de leurs arts dans les régions où le hazard les conduisit; mais, ils ne formerent que de petites sociétés, qui presque toutes s'érigerent en républiques,

La multiplicité des citoyens dans un territoire borné, ou peu fertile, allarmoit la liberté. La politique y remédia par l'établissement

ſement des Colonies. La perte même de la liberté, les révolutions, les factions, engageoient quelquefois une partie du peuple à quitter ſa patrie pour former une nouvelle ſociété plus conforme à ſon génie.

Telle eſt entr'autres l'origine de la plûpart des Colonies des Grecs en Aſie, en Sicile, en Italie, dans les Gaules. Les vues de conquête & d'agrandiſſement n'entrerent point dans leur plan. Quoiqu'aſſez ordinairement chaque Colonie conſervât les loix, la religion, & le langage de la Métropole, elle étoit libre, & ne dépendoit de ſes fondateurs que par les liens de la reconnoiſſance, ou par le beſoin d'une défenſe commune; on les a même vues dans quelques occaſions, aſſez rares il eſt vrai, armées l'une contre l'autre.

Cette ſeconde eſpèce de Colonies eut divers motifs; mais, l'effet qui la caractériſe, ce fut de multiplier les ſociétés indépendantes parmi les nations, d'augmenter la communication entr'elles, & de les polir.

III. Dès que la terre eut aſſez d'habitans pour qu'il leur devînt néceſſaire d'avoir des propriétés diſtinctes, cette propriété occaſionna des différends entr'eux. Ces différends, jugés par les loix entre les membres d'une ſociété, ne pouvoient l'être de même entre les ſociétés indépendantes; la force en décida; la foibleſſe du vaincu fut le titre d'une ſeconde uſurpation, & le gage du ſuccès; l'eſprit de conquête s'empara des hommes.

Le vainqueur, pour aſſurer ſes frontières, diſperſoit les vaincus dans les terres de ſon obéiſſance, & diſtribuoit les leurs à ſes propres ſujets; ou bien il ſe contentoit d'y bâtir & d'y fortifier des villes nouvelles, qu'il peuploit de ſes ſoldats & de citoyens de ſon État.

Telle eſt la troiſième eſpece de Colonies, dont preſque toutes les hiſtoires anciennes nous fourniſſent des exemples, ſur tout celles des grands États. C'eſt par ces Colonies qu'Alexandre contint une multitude de peuples vaincus ſi rapidement. Les Romains, dès l'enfance de leur République, s'en ſervirent pour l'accroître; & dans le tems de leur vaſte domination, ce furent les barrières qui la défendirent long-tems contre les Parthes & les peuples du Nord. Cette eſpece de Colonie étoit une ſuite de la conquête, & elle en fit la ſûreté. Nous reviendrons ci-après aux Colonies des Romains.

IV. Les excurſions des Gaulois en Italie, & des Vandales dans toute l'Europe & en Afrique, des Tartares dans la Chine, forment une quatrième eſpece de Colonies. Ces peuples chaſſés de leur païs par d'autres peuples plus puiſſans, ou par la misère, ou attirés par la connoiſſance d'un climat plus doux & d'une campagne plus fertile, conquirent pour partager les terres avec les vaincus, & n'y faire qu'une nation avec eux; bien différens en cela des autres conqué-

rans qui sembloient ne chercher que d'autres ennemis, comme les Scythes en Asie ; ou à étendre leurs frontières, comme les fondateurs des quatre grands Empires.

L'effet de ces Colonies de Barbares fut d'effaroucher les arts, & de répandre l'ignorance dans les contrées où elles s'établirent ; en même tems elles y augmenterent la population, & fonderent de puissantes Monarchies.

V. La cinquième espece de Colonies est de celles qu'a fondées l'esprit de commerce, & qui enrichissent la Métropole.

Tyr, Carthage & Marseille, les seules villes de l'antiquité qui aient fondé leur puissance sur le commerce, sont aussi les seules qui aient suivi ce plan dans quelques-unes de leurs Colonies. Utique, bâtie par les Tyriens près de 200 ans avant la fuite d'Élissa, plus connue sous le nom de Didon, ne prétendit jamais à aucun empire sur les terres de l'Afrique ; elle servoit de retraite aux vaisseaux des Tyriens, ainsi que les Colonies établies à Malthe & le long des côtes fréquentées par les Phéniciens. Cadix, l'une de leurs plus anciennes & de leurs plus fameuses Colonies, ne prétendit jamais qu'au commerce de l'Espagne, sans entreprendre de lui donner des loix. La fondation de Lilybée en Sicile ne donna aux Tyriens aucune idée de conquête sur cette isle.

Le commerce ne fut point l'objet de l'établissement de Carthage ; mais elle chercha à s'agrandir par le commerce. C'est pour l'étendre ou le conserver exclusivement, qu'elle fut guerrière, & qu'on la vit disputer à Rome la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, l'Italie, & même ses remparts. Ses Colonies le long des côtes de l'Afrique, sur l'une & sur l'autre mer jusqu'à Cerné, augmentoient plus ses richesses que la force de son Empire.

Marseille, Colonie des Phocéens chassés de leur païs, & ensuite de l'isle de Corse par les Tyriens, ne s'occupa dans un territoire stérile que de sa pêche, de son commerce, & de son indépendance. Ses Colonies en Espagne, & sur les côtes méridionales des Gaules, n'avoient point d'autres motifs.

Ces sortes d'établissemens étoient doublement nécessaires aux peuples qui s'adonnoient au commerce. Leur navigation dépourvue du secours de la boussole, étoit timide ; ils n'osoient se hazarder trop loin des côtes, & la longueur nécessaire des voyages exigeoit des retraites sûres & abondantes pour les navigateurs. La plûpart des peuples avec lesquels ils trafiquoient, ou ne se rassembloient point dans des villes, ou uniquement occupés de leurs besoins, ne mettoient aucune valeur au superflu. Il étoit indispensable d'établir des entrepôts qui fissent le commerce intérieur, & où les vaisseaux pussent en arrivant faire leurs échanges.

La forme de ces Colonies répondoit assez à celle des nations commerçantes de l'Europe, en

Afrique & dans l'Inde; elles y ont des comptoirs & des forteresses, pour la commodité & la sûreté de leur commerce.

VI. Comme il n'y a point de peuple dans l'antiquité, dont les Colonies aient été aussi fréquentes que celles du peuple Romain, nous nous y arrêterons un moment. Il y avoit deux sortes de Colonies chez les Romains, les Colonies Romaines & les Colonies Latines. Les habitans des Colonies Romaines étoient citoyens Romains, & avoient droit de suffrages, sans néanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la République; ceux des Colonies Latines avoient droit de suffrages, si le Magistrat le leur permettoit, & étoient reçus citoyens Romains, après avoir exercé quelque magistrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies militaires pour les vieux soldats, qui n'étoient plus capables de rendre service; mais, ces Colonies ne faisoient pas une classe séparée des Colonies Romaines, dont elles ne différoient que par le choix de ceux dont elles étoient formées d'abord.

Les Romains, de même que les Grecs, avoient accoûtumé dans les Colonies, de bâtir des temples & d'autres somptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux habitans; & ils donnoient aux rivières & aux montagnes de ces Colonies, les noms des rivières & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'est ainsi que Trèves, Cologne, Toulouse, &c. ont eu chacune leur capitole, à l'exemple de Rome; & que Vérone, Lyon, Vienne, Nîmes, Arles, & d'autres villes, ont eu de même leur cirque & leur amphithéatre, dont quelques-uns conservent encore d'assez beaux restes.

Denys d'Halicarnasse remonte jusqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous lisons dans l'Antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara & auxquelles il fit la guerre, il n'en ruina aucune, mais qu'il se contenta d'en enlever les habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il substituoit en la place de ceux-ci, des habitans de Rome. Les Rois, qui succéderent à Romulus, en firent autant que lui; ce qui n'empêche pas qu'on ne regarde Ostie comme la première Colonie de Rome, quoiqu'elle n'ait été habitée par des Romains que sous le regne de Servius Tullius, parce c'est la seule qui se soit trouvée de quelque considération, toutes les autres n'étant que d'assez petits bourgs. Les Romains, devenus libres, ne songerent que tard à faire de pareils établissemens; mais, dès qu'ils eurent commencé, ils en firent plusieurs, d'abord dans l'Italie, & ensuite dans tous les païs, dont ils firent la conquête. Auguste & ses sucesseurs ne manquerent pas d'en faire de même, & il y en eut bientôt jusque sur les bords de l'Euphrate & du Tigre; mais, ces dernières furent presque toutes composées de soldats vétérans.

Ce qui encourageoit les peuples à contribuer aux Colonies Romaines, c'eſt que ceux qui les envoyoient, leur diſtribuoient & leur cédoient la propriété des terres, qu'ils alloient habiter. On fourniſſoit même gratuitement aux frais, non ſeulement de leur voyage, mais encore des inſtrumens & des uſtenſiles néceſſaires. On choiſiſſoit parmi ceux que l'on envoyoit, des perſonnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de régir les peuples que l'on tranſportoit. C'étoit par l'avis de ces perſonnes que l'on s'établiſſoit, ou que l'on fixoit ſa demeure plutôt dans un endroit que dans un autre. Lorſqu'on bâtiſſoit quelque ville, l'étendue & la diſpoſition étoit encore de leur compétence. Ils rapportoient cependant tout ce qu'ils faiſoient à la gloire & à l'embelliſſement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la capitale. Preſque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis ſur le modele de quelques-uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome.

Il n'étoit pas permis à qui que ce ſoit d'envoyer ou de conduire une ou pluſieurs Colonies du peuple Romain, à moins qu'il ne fût intervenu une loi qui le permît expreſſément. On avoit même recours aux auſpices avant que de rendre ces ſortes de loix, & on faiſoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Sénat leur nommoit un chef, ſous l'étendard duquel ils étoient obligés de ſe ranger.

Il y avoit de pluſieurs ſortes de Colonies; quelques-unes étoient compoſées de Romains, d'autres de Latins & d'autres d'Italiens. Les unes étoient tributaires, & payoient par chaque année un tribut au peuple Romain, & les autres étoient exemptes de ces ſortes de contributions. On accordoit le droit de citoyens à quelques-unes de ces Colonies. On compoſoit quelquefois des Colonies de ſoldats vétérans, à qui on diſtribuoit des terres pour les récompenſer de leurs exploits militaires; c'eſt au moins ce que pluſieurs Hiſtoriens attribuent à Lucius Sylla, & aſſurent auſſi de Caïus Céſar, de Marc-Antoine, de Lépidus & d'Auguſte. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs loix; celles de la plûpart & ſur tout des Colonies Romaines, étoient conformes à celles qui s'obſervoient à Rome; & ſouvent c'étoient les mêmes. Leurs Magiſtrats, comme les Duumvirs, les Cenſeurs, les Édiles & les Queſteurs, étoient chargés de veiller à l'obſervation des loix civiles; & les pontifes ou les prêtres, de faire exécuter celles qui concernoient le ſervice des dieux. Lorſqu'il ſe trouvoit quelque Sénateur dans une Colonie, on lui donnoit le nom de Décurion.

Il eſt difficile de rien ſtatuer de certain ſur le nombre des Colonies; quelques Auteurs en comptent juſqu'à cent cinquante dans l'Italie, ſoixante en Afrique, environ trente en Eſpagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainſi du reſte. Quoi qu'il en ſoit,

il est constant que toutes les Colonies, quelque part qu'elles fussent établies, avoient toutes le même idiôme, sçavoir, la langue Romaine, & qu'elles ne se servoient point du tout du langage du païs où elles s'établissoient.

COLONIQUES, *Colonicæ*, (*a*) nom que César donne à deux cohortes, dans le second livre de ses commentaires sur la guerre civile. Sans doute que ces deux cohortes étoient ainsi appellées, parce qu'on les avoit tirées des Colonies.

COLONNAIRE, *Columnarium*, impôt mis sur les colonnes, dont on ornoit les maisons; on dit que ce fut Jules César qui l'imagina, afin d'arrêter le luxe de l'architecture, qui se remarquoit d'une manière exorbitante dans les bâtimens des citoyens.

COLONTAS, *Colontas*, Κολόντας. *Voyez* Cérès Chthonia.

COLONUS, *Colonus*, (*b*) Κολωνὸς, lieu de Grece dans l'Attique, situé à environ dix stades d'Athènes. Il étoit consacré à Neptune, selon Thucydide. On dit qu'il y avoit un bois où les Euménides étoient honorées. Sophocle étoit né en ce lieu, suivant Suidas.

COLOPHON, *Colophon*, Κολοφών, (*c*) ville de l'Asie mineure dans l'Ionie. Pomponius Méla dit que Mopsus, fils de Manto qui étoit fille de Tirésie, fonda cette ville au promontoire qui ferme le golfe, & qui de l'autre côté en forme un autre qui est celui de Smyrne; mais, selon Strabon, Colophon dut son origine à une colonie de Pyliens, qui y fut conduite par Andrémon.

Cette ville étoit une de celles qui disputoient entr'elles la gloire d'avoir été la patrie d'Homère & d'Apelle. Mais, aucune autre ne lui disputoit celle d'avoir produit Mimnerme, poëte Élégiaque & joueur de flûte, & le philosophe Xénophanes.

La cavalerie des Colophoniens étoit si excellente, au rapport de Strabon, qu'elle donna lieu au proverbe *colophonem addere*, c'est-à-dire, achever une entreprise, parce que cette cavalerie avoit coûtume de terminer par la victoire, tous les combats où elle se trouvoit. Une coûtume singulière des Colophoniens, c'est qu'à la guerre, ils avoient des escadrons de chiens qui commençoient le combat, qui ne refusoient jamais de se battre, & auxquels il ne falloit point payer de montre. Il croissoit chez eux une résine assez jaune, mais qui étant broyée, étoit blanche & d'une odeur forte; ainsi, les parfumeurs ne s'en servoient pas comme Pline le remarque. C'est de-là sans doute que les joueurs d'instrumens à cordes, comme le violon, la basse, &c. nomment Colophone la sorte de résine dont

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 546.

(*b*) Thucyd. p. 599.

(*c*) Strab. pag. 633, 642, 643. Plin. T. I. p. 121, 279. Pomp. Mel. p. 79, 80. Pauf. pag. 187, 188, 400. & *seq.* Plut. T. I. p. 493. Tacit. Annal L. II. c. 54. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 40, 215, 314. T. XXI. p. 182.

ils se servent pour frotter leur archet.

La ville de Colophon a été sur tout célebre par l'oracle d'Apollon Clarius. Tacite, au sujet de Germanicus, en parle en ces termes : » Il aborda à Colophon » pour y consulter l'oracle d'A» pollon surnommé Clarius. Ce » n'est point une femme qui y » rend les réponses comme à » Delphes, mais un prêtre choisi » dans certaines familles, & le » plus souvent de la ville de Mi» let. Il se contente de sçavoir le » nombre ceux qui veulent con» sulter, & leurs noms ; après » quoi, il descend dans sa grotte, » boit de l'eau d'une fontaine » mystérieuse, & sans avoir au» cune connoissance des lettres, » ni de la poësie, il donne en » vers une réponse qui se trouve » conforme à la pensée secrete » des consultans ; & on dit qu'a» lors il prédit à Germanicus sa » mort prématurée en des ter» mes ambigus, suivant le style » ordinaire des oracles. «

Pline parle aussi de cette eau de la grotte d'Apollon Clarius. Il ajoûte que ceux, qui en buvoient, rendoient des oracles, mais qu'elle abrégeoit leurs jours. Le même nous apprend ailleurs que la ville de Colophon étoit arrosée par le fleuve Halésus.

Nous apprenons d'une médaille de Trébatius Gallus, frappée à Colophon, qu'encore dans le IIIe siecle, cette ville & les douze autres de l'Ionie, formoient une sorte de communauté pour les sacrifices, telle qu'elle étoit du tems d'Hérodote, qui en parle assez au long au premier livre.

Il convient d'observer que Colophon n'étoit pas precisément au bord de la mer, comme sembleroient l'indiquer quelques passages des Anciens, & en particulier celui que nous avons cité de Tacite. C'étoit Claros qui devoit être le port, ou le lieu, où l'on abordoit d'abord, quand on vouloit aller à Colophon. Il est vrai que l'on pouvoit peut-être bien aller aussi par eau jusqu'à cette ville, au moyen du fleuve Halésus ; c'est-à-dire, qu'il en étoit apparemment de Colophon comme de quelques-unes de nos villes de France & même des païs étrangers, qui passent pour des ports de mer, quoiqu'elles en soient éloignées de plusieurs lieues, parce que les vaisseaux y parviennent par les fleuves sur lesquels elles sont situées.

Les Colophoniens avoient coûtume de sacrifier un petit chien noir à leur déesse Énodia. Ce sacrifice se faisoit pendant la nuit.

Colophon a été le siege d'un Évêque suffragant d'Éphèse. On dit que cette ville est ruinée, & qu'il n'en reste plus aujourd'hui aucune trace.

COLOPHON, *Colophon*, Κολοφών, ville de l'Épire, selon Dicéarque. Mais, quelques Sçavans modernes croyent qu'il faut lire Tolophon.

COLOPHONIE, (*a*) *Colo-*

(*a*) Pauf. p. 402.

phonia, Κολοφωνία, nom que l'on donnoit au territoire, que possédoient les habitans de la ville de Colophon. *Voyez* Colophon.

COLOPHONIENS, *Colophonii*, étoient les habitans de Colophon. *Voyez* Colophon.

COLOPS, *Colops*, Κόλοψ. *Voyez* Colapis.

COLOSSE, *Colossus*, du Grec Κόλοσσος, composé de Κόλος grand, & ὄσσος œil, c'est-à-dire, grand à la vue. On entend sous ce nom un bâtiment d'une grandeur considérable, tels qu'étoient les Pyramides en Égypte, les amphitéatres en Grece & en Italie.

Colosse se dit aussi d'une figure, dont la proportion est fort au-dessus de la naturelle, telle qu'étoit celle du Soleil à Rhodes, & les statues des empereurs Néron & Commode, dont il reste encore quelques fragmens dans la cour du Capitole à Rome.

COLOSSE DE RHODES, (*a*) statue d'airain d'une grandeur prodigieuse, située à l'entrée du port de Rhodes, & qui passoit pour une des sept merveilles du monde. En voici l'histoire tirée principalement de M. Prideaux.

Cette statue étoit dédiée au Soleil; elle avoit 70 coudées, ou 105 pieds de haut, & le reste à proportion; peu de gens pouvoient embrasser son pouce; les navires passoient à pleines voiles entre ses jambes.

Démétrius, après avoir assiégé vivement la ville de Rhodes pendant un an sans pouvoir la prendre, las d'un si long siege, fit la paix avec les Rhodiens, & en s'en retournant il leur donna en présent toutes les machines de guerre qu'il avoit envoyées à ce siege. Ils les vendirent dans la suite pour trois cens talens, dont ils se servirent, avec l'argent qu'on y ajoûta, pour faire ce Colosse. Ce fut l'ouvrage de Charès de Lindus, disciple du fameux Lysippe, qui y employa douze ans. Mais, soixante-six ans après l'exécution de son entreprise, le Colosse fut abattu par un grand tremblement de terre qui se fit sentir en Orient, & qui causa des désolations prodigieuses, sur tout dans la Carie & dans l'isle de Rhodes. On commença à travailler à ce fameux Colosse l'an 300 avant J. C., il fut achevé l'an 288, & renversé l'an 222.

Les Rhodiens, pour réparer le dommage que cet accident leur avoit causé, quêterent chez tous les princes & dans les états Grecs de nom ou d'origine, & exagérerent tellement leurs pertes, que la collecte qui se fit pour eux, sur tout chez les rois d'Égypte, de Macédoine, de Syrie, du Pont & de Bithynie, alla pour le moins à cinq fois autant que la véritable somme à laquelle ces pertes se montoient.

En effet, l'émulation qui regna entre les princes pour soulager cette ville désolée, est sans exemple dans l'Histoire. Ptolémée, roi

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. V. p. 137, 337, 338. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 29.

d'Égypte, fournit seul trois cens talens, un million de mesures de froment, des matériaux pour bâtir vingt galères, tant à cinq rangs de rames qu'à trois rangs de rames, une quantité infinie de bois pour d'autres bâtimens, & en particulier pour rétablir le Colosse trois mille talens, c'est-à-dire, neuf millions, suivant M. Rollin, & plus de dix millions suivant le docteur Bernard. Outre les Rois, toutes les villes signalerent leurs libéralités; les particuliers voulurent aussi entrer en part de cette gloire, & l'on cite une dame, appellée Chryséis, véritablement digne de son nom, qui fournit seule cent mille mesures de froment. Que les princes d'à-présent, dit Polybe, & nous pouvons dire deux mille ans après lui, que les princes de nos jours comprennent combien ils sont éloignés de ceux dont on vient de parler. En assez peu d'années Rhodes fut rétablie dans un état plus magnifique qu'elle n'avoit jamais été, à l'exception du Colosse; car, les Rhodiens, au lieu d'employer une partie de cet argent, comme c'étoit la principale intention de ceux qui l'avoient donné, à relever le Colosse, prétendirent fort sagement que l'oracle de Delphes le leur avoit défendu, & garderent toutes ces sommes, dont ils s'enrichirent.

Le Colosse demeura abattu comme il étoit, sans qu'on y touchât pendant 894 ans, au bout desquels, l'an de J. C. 672, Moawias, le sixième calife ou empereur des Sarrasins, ayant pris Rhodes, le vendit à un marchand Juif qui en eut la charge de neuf cens chameaux; c'est-à dire, qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain de cette statue, après le déchet de tant d'années par la rouille, &c. & ce qui vraisemblablement en avoit été volé, se montoit encore à sept cens vingt mille livres, ou à sept mille deux cens quintaux.

Léo Allatius assure que le Colosse de Rhodes fut relevé sous le septième consulat de Vespasien, & que l'empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mît la sienne. Il s'appuye sur l'autorité de George Syncelle; mais, il a lu ἐν Ῥόδῳ, *in Rhodo*, pour ἐν ἱερᾷ ὁδῷ, *in sacra via*, & il a pris le Colosse de Néron, fait à Rome par Zénodore, pour le Colosse du Soleil, fait à Rhodes par Charès. Suétone rapporte sur ce sujet, que Néron fit mettre dans une cour, à l'entrée de sa maison, un Colosse de six vingts pieds, dont la tête représentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zénodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une statue de Mercure, fut appellé à Rome par Néron pour y faire ce Colosse, lequel après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la mémoire de ce monstre. Dion Cassius nous apprend que Vespasien fit transporter ce même Colosse de la maison de Néron dans la rue sacrée. Lampridius dit qu'ensuite l'empereur Commode fit mettre sa tête en la place de celle de Néron; & Hérodien,

qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais, on peut concilier ces deux Auteurs, en disant que Vespasien n'avoit point ôté la tête de Néron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des rayons pour en faire la dédicace au Soleil; de sorte que c'étoit la tête de Néron, & l'image du Soleil.

Les premiers Colosses tirent leur origine d'Égypte, ou plusieurs Auteurs assurent que le roi Sésostris fit placer dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, plusieurs statues de pierre, tant de lui & de sa femme que de ses enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vingt.

M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont, à Rome, & fit placer dans le Capitole, la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre statue de cuivre, représentant Apollon, dans le temple d'Auguste, qui avoit plus de cinquante pieds de haut. Le Colosse d'Auguste étoit dans la place qui portoit son nom à Rome. Constantin en fit bâtir un dans le milieu du cirque de Constantinople. Domitien avoit fait dresser dans le milieu de la place publique, une statue équestre à son honneur, de cent sept pieds de haut, que le Sénat fit abattre après la mort de ce Prince. Le Colosse d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucosus prit à Trente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une statue de cuivre, que Lysippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par ordre de l'empereur Claude, & placé proche du théatre de Pompée, & à cause de cela appellé Jupiter Pompéien. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de Jupiter, aux pieds de laquelle il se fit représenter. Ce Colosse fut mis aussi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaicus.

Quelque grandes que fussent ces statues, & quoique les Auteurs qui en ont parlé, se soient servis du terme de Colosse, qui leur est propre à la vérité, en prenant ce mot dans sa vraie & juste signification, néanmoins il ne convient & ne s'entend communément que de cette fameuse statue de Rhodes, dont nous venons de parler.

COLOSSES, *Colossæ*, (a) Κολοσσαὶ, ville de l'Asie mineure dans la grande Phrygie. M. d'Anville dans ses cartes la met au confluent du Lycus & du Méandre.

Cette ville tenoit un rang considérable dans le païs. Selon Xénophon, elle étoit grande, riche & fort peuplée. Plusieurs autres Auteurs en parlent aussi en diverses occasions. Eusebe, dans sa Chronique, dit qu'elle fut renversée sous l'empire de Néron, par un tremblement de terre. Elle fut une des premières villes qui embrasse-

(a) Xenoph. p. 245. Plin. T. I. p. 289. Strab. p. 576. Herod. L. VII. c. 30.

rent le Christianisme, & nous avons une des Épîtres de Saint Paul adressée à ses habitans. Les Colossiens avoient eu le malheur que de faux Apôtres étoient venus chez eux, & y avoient prêché la circoncision & des observances légales, & le culte superstitieux des Anges & autres doctrines étrangeres. S. Paul réfute les faux Apôtres, & donne aux Colossiens un excellent préservatif, contre les dogmes dont on avoit voulu corrompre leur foi. Il leur prêche la plus belle & la plus sublime morale. On croit au reste que S. Paul n'étoit jamais allé à Colosses, quoiqu'il eût annoncé l'Évangile dans la Phrygie; & lorsqu'il écrivit sa lettre aux habitans de cette ville, il étoit dans les liens à Rome. Elle leur fut portée par Tychique & Onésime.

Quelques exemplaires Grecs lisent Colasses, au lieu de Colosses; c'est une faute d'orthographe suffisamment réfutée par l'uniformité des exemplaires Latins, qui tous portent Colosses sans variation. Suidas, Zonare, Glycas, Eustathe, Calepin, Munster & quelques autres, par un rafinement ridicule, ont prétendu que le nom de Colossiens ne signifioit pas les habitans de la ville de Colosses, mais les Rhodiens, que Saint Paul avoit désignés par une allusion au Colosse de Rhodes. Un peu de géographie leur eût dissipé cette illusion; car, Saint Paul, parlant d'Épaphras qui étoit avec lui prisonnier à Rome, & qui étoit de la ville de Colosses, dit: » Je » puis bien leur rendre ce témoignage, qu'il a un grand zele » pour vous & ceux de Laodicée » & d'Hiérapolis. . . . . Saluez » de ma part nos freres de Laodicée. . . . . . Et lorsque cette » lettre aura été lue parmi vous, » ayez soin qu'elle soit lue aussi » dans l'église de Laodicée. « Cela fait voir clairement que les Colossiens, à qui Saint Paul écrit, étoient voisins de Laodicée & d'Hiérapolis. En effet, Colosses étoit entre ces deux villes, à environ vingt mille pas de l'une & de l'autre; au lieu que les Rhodiens étoient à près de deux cens mille pas.

Dans la Notice des villes dont le nom a été changé, on lit *Colossæ, nunc Chonæ*; ainsi Chonæ est le nom que cette ville porta ensuite, & elle le conserve encore. Car, on dit que les Grecs l'appellent aujourd'hui Chonos.

COLQUES, *Colchi*, Κόλχοι, étoient les habitans de la Colchide. *Voyez* Colchide.

COLQUES, *Colchi*, Κόλχοι, (*a*) ville des Caréens, peuples de l'Inde. C'étoit un entrepôt, au rapport de Ptolémée. Arrien en fait aussi mention, & dit dans son périple de la mer Érythrée, qu'on y pêchoit des perles, & que l'on employoit à cela des criminels qui avoient mérité la mort.

Le golfe, sur lequel cette ville étoit située, se nommoit golfe Colchique.

COLUMBARIA, *Columba-*

(*a*) Ptolem. L. VII. c. 1.

ria, (*a*) isle de la mer de Toscane. Elle prenoit son nom des pigeons dont il y avoit sans doute quantité. Pline la nomme immédiatement après celle de Mænaria, aujourd'hui Meloria, qui est devant Livourne.

COLUMBARIA, (*b*) nom que Festus donne aux trous, que l'on pratiquoit aux côtés d'un vaisseau, pour y passer les rames, parce que ces trous ressembloient à ceux d'un colombier.

Le nom de Columbaria se donnoit aussi à des mausolées de familles de distinction, où l'on avoit pratiqué des cellules; & dans ces cellules des rangées de niches, placées les unes sur les autres, comme les boulins dans un colombier. Ces niches renfermoient des urnes rondes, *ollæ*; il y en avoit aussi de quarrées. Un Columbaria contenoit souvent plusieurs urnes.

Dom Bernard de Montfaucon, dans son Antiquité, présente des Columbaria donnés par Spon, où l'on peut remarquer la forme des niches, des trous profonds dans ces niches, & de quelques vases cinéraires, qu'on voit tout entiers.

M. Fabretti donne la forme d'autres Columbaria trouvés sur la voie Aurélia; ils sont à côté d'un escalier, où l'on remarque dix niches, dans lesquelles étoient quarante urnes cinéraires, quatre à chacune. Ces Columbaria appartenoient à la famille *Cæcilia*. Nous donnons, dit Dom Bernard de Montfaucon, la forme un peu plus grande de l'une des niches, afin qu'on puisse voir comment les quatre urnes cinéraires y étoient placées. M. Fabretti dit qu'il a vu deux de ces Columbaria où chaque niche avoit quatre urnes; c'étoit sans doute pour quelque famille nombreuse. Ces *ollæ* ou urnes étoient souvent tellement ajustées dans leurs trous, qu'on ne pouvoit les ôter de-là, ni les transporter ailleurs. En certaines niches il y en avoit quatre, en d'autres il n'y en avoit que deux, & quelquefois une seulement, comme on peut voir dans celles de Spon. D'autres Columbaria ont beaucoup plus de niches, & chaque niche a deux urnes.

Ces Columbaria prenoient aussi leurs noms des *ollæ* ou des urnes qui y étoient placées, & s'appelloient *ollaria*.

COLUMELLE [L. JUNIUS MODÉRATUS], *L. Junius Moderatus Columella. Voyez* Modératus.

COLUMEN, *Columen*, (*c*) nom d'un certain lieu d'Italie, au rapport de Tite-Live. Ortelius croit qu'il étoit dans le Latium, vers le mont Algide, & qu'on l'appelle présentement Colonia.

COLUMNARIENS, *Columnarii*. (*d*) Ce sont des gens de néant, qui ont l'ame vénale & méchante, ainsi appellés à cause de la Colomne Méria, où l'on affichoit les citations qu'on faisoit en justice contre ces sortes de

(*a*) Plin. T. I. p. 160.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 211. T. V. p. 43. & *suiv.*
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 23.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epist. 9.

gens. On trouve ce terme dans une lettre de Cœlius Rufus à Cicéron.

COLURE, *Colurus*, nom commun à deux grands cercles, que l'on suppose s'entrecouper à angles droits aux poles du monde.

L'un passe par les points solsticiaux, c'est-à-dire, par les points où l'écliptique touche les deux tropiques; & l'autre par les points équinoctiaux, c'est-à-dire, par les points où l'écliptique coupe l'équateur; ce qui a fait donner au premier le nom de Colure des solstices, & au second celui de Colure des équinoxes.

Les Colures, en coupant ainsi l'équateur, marquent les quatre saisons de l'année; car, ils divisent l'écliptique en quatre parties égales, à commencer par le point de l'équinoxe du printems. Comme ces cercles passent par les poles du monde, il est évident qu'ils sont l'un & l'autre au nombre des méridiens.

Au reste, ces cercles étoient plus d'usage dans l'astronomie ancienne qu'ils ne sont aujourd'hui. Ce n'est presque plus que par habitude qu'on en fait mention dans les Ouvrages sur la sphere.

Ils ont été ainsi nommés de deux mots Grecs Κόλος, *mutilus*, *truncatus*, mutilé, tronqué, & οὐρὰ, *cauda*, queue, comme paroissant avoir la queue coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers sur notre horizon.

COLUTHUS, *Coluthus*, (*a*) Κόλουθος, poëte Grec. Suidas, le seul des Anciens qui parle de Coluthus, nous apprend seulement qu'il étoit de Lycopolis, ville de la Thébaïde en Égypte, & qu'il naquit sous le regne d'Anastase, qui succéda en l'année 491 à Zénon. Il nous reste de Coluthus un poëme de l'enlevement d'Hélène, dont Suidas ne parle point, qui fut trouvé par le cardinal Bessarion, proche Bitonto, dans la terre de Bari. Postel, poëte de Hambourg, l'a traduit en vers Allemands. Læscher, autre Sçavant du Nord, en avoit préparé une édition plus exacte & plus ample que celles qui avoient précédé, & il devoit y joindre des scholies Grecques, des variantes, des dissertations philologiques, un glossaire Grec. C'étoit employer beaucoup d'érudition pour un ouvrage fort mince en tout sens. Le poëme n'est en effet qu'une narration assez seche de l'enlevement d'Hélène en suivant l'ordre naturel des faits. M. du Molard l'a traduit en François en 1742 avec des remarques, *in-16* à Paris.

COLYCANTIENS, *Colycantii*, (*b*) peuple de l'Asie proprement dite. Il ne subsistoit déjà plus du tems de Pline.

COLYMBARIUM, *Colymbarium*, Κολυμβάριον, (*c*) promontoire de l'isle de Sardaigne, selon Ptolémée. Il devoit être sur la côte orientale.

COLYMBETHRE, *Colym-*

(*a*) Suid. T. I. p. 1487.
(*b*) Plin. Tom. I. p. 283.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 3.

bethra, Κολυμβήθρα, (*a*) terme qui signifie une piscine. On voyoit une Colymbéthre près de Mégaris en Sicile. On attribuoit à Dédale la construction de cet édifice, au travers duquel le fleuve Alabon se déchargeoit dans la mer. Ce monument subsistoit encore du tems de Diodore de Sicile.

COLYPES, *Colypes*, bourg de l'Attique, dans la tribu Égéïde, selon Suidas.

COLYTTUS, *Colyttus*, (*b*) Κολυττὸς, nom d'un quartier de la ville d'Athènes, de la tribu Égéide. On disoit que les enfans y commençoient à parler un mois plutôt que dans le reste de la ville. C'est-là qu'étoit né le philosophe Platon & le fameux Misanthrope Timon. Ce quartier & celui de Mélitos étoient voisins l'un de l'autre. Meursius critique le poëte Alciphron & Diogène Laërce de ce qu'ils écrivent ce mot avec deux *ll* ou deux λλ, & non pas avec un seul λ, comme Hésychius, Eschine & Strabon. Mais, tous les marbres sont conformes à cette manière d'écrire avec deux *ll* & un τ.

COMAGÈNE, *Comagene*, ou COMMAGÈNE, avec deux MM. *Voyez* Commagène.

COMAGÈNE, *Comagenum*, ville de la Pannonie, entre Vienne, & le mont Cétius, selon l'Itinéraire d'Antonin, à vingt-quatre mille pas de l'une & de l'autre. La Notice de l'Empire en fait mention comme d'un lieu où il y avoit garnison.

Trébellius Pollion parle dans la vie de l'empereur Claude II, d'une aventure qu'il eut à Comagène. Il n'en est point parlé dans l'édition ordinaire; mais, Gruter & Saumaise ont remarqué qu'on en trouve le récit dans le manuscrit de la bibliotheque Palatine.

Lazius dit que Comagène est Holnbourg ou Hombourg, ville d'Autriche. Dans sa carte de cette contrée, il met une montagne qu'il appelle *Comagenus mons*, & dont il dit que le nom vulgaire est Kaunberg, qu'on écrit aussi Chaumberg, & il croit que cette montagne est la même que le mont Cétius de Ptolémée.

COMAGENI, les habitans de Comagène. *Voyez* Comagène.

COMANE. Nous sommes dans l'usage d'écrire ainsi en singulier ce nom, quoiqu'il doive être écrit Comanes en pluriel. Du moins, les Latins & les Grecs le lisent de cette manière; & dans ces sortes de circonstances, nous suivons ordinairement leur orthographe. C'est pour cette raison que dans les articles suivans on trouvera le nom de Comane écrit en pluriel.

COMANES, *Comana*, (*c*) Κόμανα, ville de l'Asie mineure, dans la Cappadoce, & pour parler plus juste, dans la Cataonie, qui étoit un canton de la Cappadoce. Elle étoit située sur le fleuve

(*a*) Diod. Sicul. p. 193.

(*b*) Strab. p. 65. Plut. T. I. p. 851.

(*c*) Strab. p. 521, 535, 536. Ptolem. L. V. c. 7. Plin. T. I. pag. 302. Appian. p. 214. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 53, 54. Tom. XXI. p. 421.

Sarus, dans les vallées profondes & étroites du mont Antitaurus.

C'étoit une ville mémorable au rapport de Strabon. Son temple de Bellone sur tout étoit fort célebre. Il y avoit une multitude infinie de ces prétendus Prophetes, qui se disoient inspirés d'une fureur divine, & d'autres ministres destinés au service du temple. Les habitans de cette ville, du tems de Strabon, quoique d'ailleurs soumis à un Roi, étoient cependant entièrement dévoués aux volontés du souverain Pontife, qui étoit le maître, & du temple, & de tous les ministres qui le desservoient. Lorsque notre Géographe y passa, ces ministres étoient au nombre de six mille, tant hommes que femmes. Le temple possédoit beaucoup de terres, dont le revenu étoit pour le souverain Pontife; & ce souverain Pontife étoit le plus honoré, après le Roi, dans la Cappadoce. Les Rois & les souverains Pontifes étoient tirés ordinairement de la même famille. On croyoit qu'Oreste & Iphigénie sa sœur avoient apporté à Comanes les choses sacrées, de la Scythie Taurique, & y avoient déposé la chevelure de cette Princesse; d'où la ville avoit pris son nom, la chevelure en Grec s'appellant Κόμη.

Cette ville étoit partagée par le fleuve Sarus. Procope, cité par Ortélius, la met dans la petite Arménie sur le même fleuve; surquoi il faut se rappeller que certains Auteurs anciens ont compris la Cataonie dans l'Arménie mineure. Dans ce sens, la position indiquée par Procope, est exacte.

L'on a aussi donné à la ville de Comanes le nom de Cryse. Elle prit encore celui de Julia Pia Félix Augusta, de la femme de l'empereur Sévère, sous le regne duquel on y envoya une colonie.

COMANES, *Comana*, (a) Κόμανα, autre ville de l'Asie mineure, dans le royaume de Pont, étoit située sur le fleuve Iris. Ptolémée la surnomme Pontica. Consacrée à la même Déesse que la ville de Comanes de Cappadoce, elle suivoit aussi presque les mêmes rits. Ses Prêtres se prétendoient également inspirés d'une fureur divine; & on leur rendoit de grands honneurs. Le souverain Pontife, sous les anciens Rois, se ceignoit le diadème deux fois l'an, à une certaine solemnité appellée la sortie de la Déesse; & il étoit le plus élevé en honneur après le Roi.

Après la défaite de Mithridate, Pompée donna à Archélaüs la souveraine sacrificature de Comanes, & ajoûta au champ sacré, un autre champ qui avoit deux schœnes de circuit, ou soixante stades. Il ordonna en même tems aux habitans d'obéir à Archélaüs. Celui-ci devint ainsi leur chef suprême; ainsi que des Prêtres qui étoient dans la ville, excepté seulement qu'il ne pouvoit pas les vendre. Il

(a) Strab. p. 547, 557. *& seq.* Plin. T. I. p. 303. Ptolem. L. V, c. 6. Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 742. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 411.

eût pour ſucceſſeur ſon fils, qui fut remplacé par Lycomede, auquel on donna quatre ſchœnes de terre de plus que n'avoient eu ſes prédéceſſeurs. A Lycomede ſuccéda Diteutus, fils d'Adiatorix. Il fut redevable de ſa dignité à Auguſte, qui, dit-on, voulut récompenſer par-là le courage qu'il avoit montré dans une circonſtance.

Strabon dit que cette ville étoit fort peuplée, & qu'elle étoit comme un entrepôt pour ceux qui venoient d'Arménie. La fête, dite la ſortie de la Déeſſe, y attiroit beaucoup de monde. L'on s'y rendoit en foule, hommes & femmes, des villes & des campagnes des environs. L'on y voyoit en tout tems des pelerins qui venoient faire des vœux & des ſacrifices à la Déeſſe. Les habitans ſe traitoient avec délicateſſe. Leurs héritages étoient couverts de vignobles. Il y avoit pluſieurs femmes, qui faiſoient un trafic honteux de leur corps, & dont la plûpart étoient des Prêtreſſes; car, cette ville, ſelon la remarque de Strabon, étoit une autre Corinthe. Le grand nombre de femmes débauchées vouées à Vénus, que l'on y trouvoit, y amenoit pluſieurs étrangers, qui s'y ruinoient par les grandes dépenſes qu'ils y faiſoient.

Pline parle de Comanes comme d'une ville qui ne ſubſiſtoit plus, auſſi-bien que les villes de Thémiſcyre, Sotira & Amaſie. Il ajoûte après le mot Comana: *nunc Manteïum*. Ortélius & quelques autres ont cru que par ces deux derniers mots, Pline avoit voulu dire que Comanes avoit été appellée de ſon tems Manteium. Ce n'eſt point cela, il dit au contraire qu'elle ne ſubſiſtoit déjà plus, *fuit*. S'il ajoûte *nunc Manteium*, c'eſt pour faire entendre que de toutes les villes qu'il vient de nommer, & qui étoient détruites, il ne reſtoit plus que l'oracle. Du reſte, Pline s'eſt trompé à l'égard d'Amaſie qui ſubſiſta long-tems encore après lui.

COMANIE, *Comania*, (a) Κομανία, contrée d'Aſie, ſelon Xénophon. Pline fait mention d'un peuple nommé *Comani*, qui doit être celui de cette contrée. C'eſt auſſi vraiſemblablement le peuple nommé Κομοὶ, *Comi* par Ptolémée. Pomponius-Méla diſtingue dans ces cantons les peuples Comares & Coamanes, voiſins des Paropamiſiens.

COMANUS, *Comanus*, (b) fils de Nannus, roi des Ségobrigiens. Ce fut ce dernier Prince, qui céda aux Phocéens le lieu, où ils bâtirent la ville de Marſeille. Après la mort de Nannus, Comanus lui ſuccéda au royaume des Ségobrigiens.

Quelque tems après, un Ligurien lui repréſenta que Marſeille ſeroit un jour funeſte au repos & à la liberté des peuples voiſins; qu'il devoit ſe hâter de l'opprimer dans ſa naiſſance, de

(a) Xenoph. p. 426. Plin. T. I. pag. 314. Ptolem. L. VI. c. 16. Pomp. Mel. pag. 19.
(b) Juſt. L. XLIII. c. 4.

peur que quand les forces de cette ville seroient accrues, il n'en fut lui-même accablé. Il appuya son discours du conte de cette chienne de la fable, qui, pleine & touchant presque à son terme, pria un berger de lui prêter simplement une place où elle pût mettre bas ses petits; qu'en ayant obtenu cette grace elle lui en demanda une nouvelle, & le conjura de vouloir bien permettre qu'elle les nourrît au même endroit; mais qu'enfin après qu'ils furent devenus grands, & qu'elle se vit fortifiée de ce secours domestique, elle usurpa la propriété du lieu; qu'ainsi, les Marseillois qui n'occupoient alors ce coin de terre qu'autant qu'on vouloit bien le souffrir, deviendroient un jour les maîtres de tout le païs. Comanus, animé par ces paroles, machine la perte des Marseillois par les embûches qu'il leur prépare. Il choisit pour cet effet le jour qu'ils célébroient la fête de Flore. Il y envoie un grand nombre de braves hommes, qui entrerent dans la ville à la vue de tout le monde, par le droit d'hospitalité commun entre les deux peuples. Il y en fait conduire sécrétement plusieurs autres dans des chariots couverts de joncs & de feuilles; & lui, il se cache avec une armée derrière les montagnes voisines, afin de se trouver à point nommé aux portes, au moment que les conjurés les lui ouvriroient pendant la nuit, & pour se rendre maître de la ville ensevelie dans le sommeil & dans le vin.

Mais, une certaine dame, parente de Comanus, touchée du sort qui attendoit un jeune & aimable Grec, avec qui elle avoit un commerce de galanterie, lui découvrit les desseins qu'on tramoit contre sa patrie, dans le tems qu'il la tenoit entre ses bras, & l'exhorta à se dérober au péril qui le menaçoit. Le jeune homme court d'abord le révéler aux Magistrats, qui, profitant de l'avis, font faire main-basse sur tous les Liguriens, tant ceux qu'on prit dans la ville, que ceux qu'on tira de dessous le jonc qui les couvroit. Après quoi, tournant contre Comanus les mêmes embûches qu'il leur dressoit, ils le surprennent, & le tuent avec sept mille hommes. C'est de-là que les Marseillois prirent la coûtume de fermer leurs portes les jours de fête, de faire le guet, de poser des sentinelles sur leurs remparts, & de reconnoître les étrangers.

COMASIE, *Comasia*, (*a*) l'une des Graces suivant un ancien monument. Ce nom ne se trouve nulle autre part.

COMASTUS, *Comastus*, village de la Perse propre, au rapport de Polyen.

COMATE, *Comatus*, (*b*) Chevrier, que ceux de sa profession avoient pris pour le héros de leurs chansons. C'est peut-être le même qui suit.

COMATE, *Comatus*, (*c*) certain

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 177.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 547.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 46.

certain personnage qui promit un agneau aux Nymphes, ayant déjà fait présent de deux chevres aux Muses.

COMAZON, *Comazon*, (*a*) terme Grec, qui signifie farceur. On donna ce nom à Eutychien, flatteur de l'empereur Héliogabale, parce qu'il étoit bouffon & farceur de profession.

COMBABUS, *Combabus*, (*b*) Κομβάβος, jeune Seigneur de la cour du roi de Syrie, Antiochus I surnommé Soter. Ce Prince l'aimoit extrêmement. La reine Stratonice ayant fait vœu de bâtir un temple à Junon dans la Ville sacrée, Combabus fut nommé pour accompagner cette Princesse dans son voyage, quoiqu'il fît tout ce qu'il pût pour s'en excuser, de peur que sa jeunesse & sa beauté ne donnassent quelque prise à la médisance. Mais, comme il vit que le Roi le vouloit absolument, il se retira chez lui fort triste, après avoir obtenu sept jours pour se préparer au départ. Il commença là à déplorer sa condition, de se voir sur le point de perdre les bonnes graces du Prince, dont il étoit le favori, & peut-être la vie, s'il venoit à être accusé du crime qu'il appréhendoit. Dans ce désespoir, il se coupa les parties qui pouvoient donner du soupçon de lui; & les ayant fait embaumer, il les porta au Prince dans un vase cacheté, & lui dit qu'il le prioit de lui garder ce trésor jusqu'à son retour; ce que le Prince lui promit; & après l'avoir scellé de son sceau, il le remit entre les mains de ceux qui avoient la garde de son cabinet. Combabus partit ensuite, & fut trois ans à son voyage. Cependant, ce qu'il avoit appréhendé, arriva; car, cette jeune Princesse devint amoureuse de lui, par une longue fréquentation, en l'absence de son mari.

D'abord elle fit tout ce qu'elle put pour vaincre ou dissimuler son amour; mais, comme elle vit que cela ne servoit qu'à l'augmenter, & que l'entretien continuel d'un jeune Seigneur si accompli, l'allumoit de plus en plus, elle résolut à la fin de se déclarer. Pour le faire plus adroitement, elle fit un grand festin, afin d'avoir moins de pudeur, & de le pouvoir attribuer à la gaieté. Après qu'on eut donc soupé, elle entra dans l'appartement de Combabus, & lui découvrit sa passion. Il lui répondit premièrement qu'il voyoit bien que c'étoit par une galanterie & pour l'éprouver, afin de se moquer après de lui. Mais, lorsqu'il vit qu'elle persistoit dans son dessein, il s'excusa sur la fidélité qu'il devoit à son maître. A la fin, comme elle ne recevoit aucune réponse, il lui fit voir qu'il n'étoit pas en état de la servir, ajoûtant les raisons qui l'avoient pu obliger à se faire ce sanglant outrage. La Princesse, surprise d'un accident si imprévu, quitta sa poursuite, & non pas son amour; de sorte qu'elle ne pouvoit vivre sans lui,

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom, V. p 214.

(*b*) Lucian. T. II. p. 890. *& seq.*

& tâchoit de divertir sa passion, dans la douceur de son entretien. Cependant, la chose devint si publique, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du Roi, & ce Prince indigné rappella Combabus en diligence. Quelques-uns disent que ce fut la Princesse même qui l'accusa de l'avoir voulu corrompre, comme Phedre fit Hippolyte, voyant qu'elle n'en pouvoit venir à bout.

Quoi qu'il en soit, Combabus, assuré de sa vertu, se rendit promptement auprès du Roi; & il ne fut pas plutôt arrivé qu'il fût arrêté prisonnier; & le Roi, ayant assemblé son conseil, l'accusa publiquement d'avoir débauché sa femme, trahi son bienfaiteur, & souillé les mystères des Dieux par un adultère. Toutes les excuses qu'il eût pu alléguer, ne lui eussent servi de rien, parce que la vraisemblance étoit contre lui, & qu'il y avoit-là une infinité de faux témoins pour le condamner. Aussi ne répondit-il rien à ces accusations; mais, comme il vit qu'on l'alloit envoyer au supplice, il pria le Roi de lui remettre entre les mains le dépôt qu'il lui avoit donné, comme l'accusant sous main de se le vouloir approprier. Le Prince l'ayant fait venir aussitôt, il rompit le cachet & fit voir les pieces justificatives de son innocence. Alors, le Roi tout confus, courut l'embrasser & se plaignit à lui du crime qu'il avoit commis contre soi-même. Mais, pour le consoler du mal qu'il lui avoit fait, il envoya sur le champ tous ses accusateurs au supplice; & ils reçurent la mort au moment qu'ils attendoient la récompense. Ensuite, il combla ce jeune Seigneur de nouvelles faveurs, & voulut qu'il n'y eût rien de secret pour lui, & qu'il pût entrer à toute heure où étoit le Roi. Après cela, il le renvoya, à sa priere, travailler à l'accomplissement de l'ouvrage qui étoit demeuré imparfait; & pour récompense de sa vertu, il lui fit dresser une statue d'airain dans ce même temple, en habit d'homme, avec un visage de femme, fait de la main du meilleur maître de ce tems-là.

On dit que plusieurs de ses amis, par complaisance, ou par inspiration, se firent Eunuques à son exemple, & qu'ils allerent passer là avec lui, le reste de leurs jours pour le consoler. Cette coûtume se conserva long-tems parmi les Prêtres de ce temple; ils n'avoient même, ni d'autres robes, ni d'autres occupations que celles des femmes, & cela par une rencontre malheureuse qui arriva encore à Combabus. Car, on dit qu'une jeune étrangère, étant devenue amoureuse de lui, se tua de désespoir, après qu'elle eut appris ce qu'il étoit; de sorte que touché véritablement de ce malheur, il ne s'habilla plus depuis qu'en femme, afin que personne à l'avenir n'y fût trompé.

COMBAT, *Certamen*, *Pugna*, *Prælium*, se dit en général d'une querelle, ou d'un différend qui se décide par la voie des armes.

Dans une guerre, les Auteurs font une distinction entre un Com-

bat & une bataille; cette dernière exprime l'action générale de toute l'armée, au lieu que le Combat ne signifie qu'une escarmouche particulière, ou l'action d'une simple partie de l'armée; de sorte que le combat est proprement une partie d'une bataille. *Voyez* Bataille.

COMBAT SINGULIER, *Certamen Singulare.* (a) C'est un Combat d'un seul à un seul. On en trouve des exemples dans l'Histoire, tant Sacrée que Profane. David, chez les Hébreux, combat contre le géant Goliath, qu'il terrasse. T. Manlius, l'an de Rome 394, remporte une victoire signalée sur un Gaulois, qui avoit défié le plus brave des Romains de venir se mesurer avec lui.

Il a été un tems que les procès se décidoient par le Combat singulier. On supposoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matière civile, aussi-bien qu'en matière criminelle. L'accusateur juroit sur la vérité de son accusation, & l'accusé lui donnoit le démenti, sur quoi chacun jettoit son gage de bataille en Justice. Alors, on constituoit les deux champions prisonniers jusqu'au jour du Combat. Le défendeur avoit le choix des armes; & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du soleil, il étoit absous & censé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autorisé, que les Évêques & les Juges ecclésiastiques ordonnoient le Combat dans les choses obscures & douteuses. On rapporte qu'Alfonse, roi de Castille, ayant voulu abolir le rit Mozarabique pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant opposé, on convint de terminer le différend par un Combat.

COMBAT, *Certamen, Agon,* Ἀγὼν, (b) s'entend des jeux solemnels des Grecs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Isthmiques, les Combats du Cirque, les Actiens, & les autres dont nous parlerons en leur place. Les Combats qui s'y faisoient, étoient la course, la lutte, les coups de poingt, le palet, &c. Les combattans, qui se nommoient Athletes, s'y préparoient dès la jeunesse par des exercices continuels & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes & à certaines heures; ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes. Leur travail & leur repos étoient réglés; c'est par l'exemple de ces combattans, que Saint Paul exhorte les Chrétiens à s'abstenir de tout. *Voyez* Athletes.

COMBATS [Les], (c) sont personnifiés dans le systême de la Théogonie d'Hésiode. Ce Poëte les faits fils de la Discorde.

(a) Reg. L. I. c. 17. v. 4. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. II. p. 153, 154.
(b) Ad Corinth. Epist. I. c. 9. v. 25.
(c) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 3.

COMBE, *Combe*, (*a*) fille d'Ophius, fut métamorphosée en oiseau, & évita par cette aventure la furie de ses enfans, qui vouloient l'assassiner.

Cette fable signifie que Combe, par son adresse, échappa des mains de ses enfans. Cette princesse en avoit un assez grand nombre, & on lui en donne jusqu'à cent.

Toi qui souhaites des enfans
Comme un avare la richesse,
Et qui crois que de nos vieux ans
Ils sont la paix & l'allégresse;
Vois par cet exemple fameux,
Que tu ne sçais ce que tu veux,
Ou que tu veux souvent la peine.
Combe en reçut beaucoup d'appui,
Il en a plus d'une centaine,
Et tous conspirent contre lui.

Il y en a qui, comme on le voit par ces vers, font de Combe un prince & non une princesse. L'endroit, où Ovide en fait mention, est également susceptible de l'un & de l'autre sens.

Adjacet his pleuron in qua trepidantibus alis
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Le plus grand nombre cependant s'accorde à prendre Combe pour une personne du sexe féminin; & certains la font fille d'Ascopus, & prétendent qu'elle passe pour avoir la premiere inventé les armes d'airain; d'où vient qu'elle a été surnommée Chalcis. Le grand nombre d'enfans qu'elle avoit eus, donna lieu à un proverbe parmi les Grecs : *Elle a eu autant d'enfans que Combe*, pour dire une femme féconde.

COMBENNONS, *Combennones*. *Voyez* Benne.

COMBOLOMARUS, *Combolomarus*, (*b*) roi d'une partie des Gaulois, établis dans l'Asie mineure. Ce Prince vivoit environ 189 ans avant Jesus-Christ; c'est-à-dire, dans le tems que ses sujets & les autres Gaulois du païs furent réduits sous la puissance des Romains.

COMBOS, *Combos*, terme, (*c*) qui avoit été introduit, comme celui d'une ville dans ce vers de Juvénal : *Ardet adhuc Ombos & Tentyra*; par des copistes ignorans qui, doublant le *c* du mot *adhuc*, l'avoient répété au commencement du mot suivant. Ortélius a ôté cette ordure & rétabli le vrai nom qui est Ombos, en dépit des manuscrits & de tous les imprimés qu'il y avoit de son tems.

COMBRÉE, *Combrea*, (*d*) Κώμβρεια, ville de Macédoine. Hérodote, qui fait mention de cette ville, la met dans le voisinage de Pallène. Il nomme Crossée le païs où il la place avec quelques autres.

COMBULTERIE, *Combulteria*, ville appellée aussi Compulterie. *Voyez* Compulterie.

COMBUTIS, *Combutis*, (*e*)

(*a*) Ovid. Metam. L. VII. c. 9. Myth. pa M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 73.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 19.
(*c*) Juven. Satyr. 15. v. 35.
(*d*) Herod. L. VII. c. 123.
(*e*) Pauf. p. 650.

Κόμβουτις, l'un des chefs des Gaulois, qui firent une irruption dans la Grece sous la conduite du second Brennus. *Voyez* Orestorius.

COME, *Come*. *Voyez* Macra Come.

COMÉDIE, *Comœdia*, nom d'une maison de campagne, que Pline le Jeune avoit auprès du lac de Come.

COMÉDIE, *Comœdia*, (*a*) Κωμῳδία, est l'imitation des mœurs mise en action ; imitation des mœurs, en quoi elle differe de la tragédie & du poëme héroïque ; imitation en action, en quoi elle differe du poëme didactique moral & du simple dialogue.

La Comédie differe particulièrement de la tragédie, dans son principe, dans ses moyens & dans sa fin. La sensibilité humaine est le principe d'où part la tragédie ; le pathétique en est le moyen ; l'horreur des grands crimes & l'amour des sublimes vertus sont les fins qu'elle se propose. La malice naturelle aux hommes est le principe de la Comédie, Nous voyons les défauts de nos semblables avec une complaisance mêlée de mépris, lorsque ces défauts ne sont ni assez affligeans pour exciter la compassion, ni assez révoltans pour donner de la haine, ni assez dangereux pour inspirer de l'effroi. Ces images nous font sourire, si elles sont peintes avec finesse ; elles nous font rire, si les traits de cette maligne joie, aussi frappans qu'inattendus, sont aiguisés par la surprise. De cette disposition à saisir le ridicule, la Comédie tire sa force & ses moyens. Il eût été sans doute plus avantageux de changer en nous cette complaisance vicieuse en une pitié philosophique ; mais, on a trouvé plus facile & plus sûr de faire servir la malice humaine à corriger les autres vices de l'humanité, à peu près comme on emploie les pointes du diamant à polir le diamant même, C'est-là l'objet ou la fin de la Comédie.

I.

Origine de la Comédie chez les Grecs.

Les Doriens, qui s'attribuoient l'invention de toutes les pieces de théatre, revendiquoient en particulier celle de la Comédie. Les Athéniens appelloient les bourgs & les villages δῆμοι ; au lieu que le terme κῶμαι étoit propre aux Doriens. Or, c'est de ce dernier mot, selon eux, que la Comédie a tiré son nom, parce que les premiers Comédiens, n'étant pas reçus dans les villes, alloient jouer dans les bourgs. Suivant cette étymologie, le mot *Comédie* signifieroit la chanson du bourg ou du village. Mais, c'est de quoi ne convenoient point les Athéniens, qui dérivoient ce mot du verbe κωμάζω, qui signifie aller en masque par les rues, en chantant & en dansant, aller faire l'a-

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 156. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 302, 350. Tom. IV. pag. 134. *& suiv.* Tom. VI. p. 246. T. XII. p. 92, 94. T. XV. p. 257, 260, 261. T. XVI. p. 389. *& suiv.* T. XVII. p. 210. *& suiv.* Tom. XXI. p. 145. *& suiv.*

mour, aller rendre visite à Comus, qui étoit le dieu des festins. M. Dacier croit que cette dernière étymologie ne peut se soûtenir, & qu'elle est contre toute analogie. Mais, dit M. l'abbé Vatry, sommes-nous mieux instruits là-dessus que les Athéniens qui la croyoient bonne, ou qu'Aristote qui la propose sans la condamner?

Les Doriens prouvoient encore qu'ils étoient les inventeurs de la Comédie, parce qu'Épicharme, plus ancien que Chionidès, & que Magnès, étoit Sicilien. Mais, ceux de Cô, parce que le même Épicharme avoit été exilé chez eux, vouloient que la Comédie y eût pris naissance; & ils dérivoient le mot *Comédie*, du nom de leur isle.

Les Athéniens avoient aussi des titres en leur faveur. Il regnoit dans la Grece plusieurs traditions, qui leur attribuoient l'invention des pieces de théatre. On disoit que c'étoit les habitans d'un bourg de l'Attique, appellé Icarie, qui s'étoient avisés les premiers d'immoler un bouc à Bacchus, parce que cet animal se déclare l'ennemi de ce dieu, en broutant & en gâtant la vigne. On ajoûtoit que les chansons, les danses & les autres cérémonies qui avoient accompagné ce sacrifice, avoient été la première ébauche de la tragédie & de la Comédie; & que ce ne fut qu'à l'imitation des Icariens, que de semblables sacrifices eurent lieu chez les différentes nations de la Grece. En effet, Susarion & Thespis, qui étoient Icariens, sont plus anciens qu'aucun autre poëte, soit tragique, soit comique, & ont vécu avant Épicharme, que les Siciliens vouloient faire passer pour l'inventeur de la Comédie.

Il n'est pas non plus hors de vraisemblance que c'est à ces fêtes de Bacchus célébrées à Icarie, que l'on étoit redevable de ces chansons remplies d'invectives, dont parle le Scholiaste d'Aristophane, & qu'il dit avoir été l'occasion de l'établissement de la Comédie à Athènes. Voici comment cet Auteur s'exprime. Les Athéniens, jouissant d'une profonde paix, commencerent à vexer & à maltraiter les habitans de la campagne. Ces malheureux vinrent se plaindre à la ville; mais, on ne leur fit point justice; ils imaginerent de courir pendant la nuit les rues d'Athènes, & d'invectiver à grands cris contre ceux de qui ils avoient reçu quelque injure. On s'apperçut bientôt que ce moyen leur réussissoit, & que les plus puissans citoyens devenoient plus retenus, dans la crainte que leurs injustices & leurs excès ne fussent découverts publiquement. Cette observation fit croire au peuple, qu'il seroit utile que quelques Poëtes fissent des vers contre ceux qui oseroient abuser de leur autorité & de leurs richesses. On voulut que ces vers se récitassent en plein théatre; on établit des prix pour ceux qui y excelleroient; & à cause de son origine, on nomma cette sorte de poëme, Comédie, du mot κῶμα, qui signifie sommeil.

Toutes ces étymologies & ces

opinions différentes font bien voir que les Grecs ne sçavoient pas eux-mêmes avec certitude l'histoire de leurs poësies dramatiques, & que ce qu'ils nous en disent n'est fondé que sur des conjectures, plus ou moins apparentes. Au reste, il pourroit bien être arrivé que les mystères de Bacchus, s'étant établis en différens lieux & avec les mêmes cérémonies, eussent produit par tout les mêmes poësies licentieuses, dont chaque peuple en particulier s'est fait honneur; parce que chacun s'est imaginé qu'il les avoit cultivées le premier, & qu'il ne les avoit imitées de personne.

Aristote, l'auteur le plus assuré qu'on puisse consulter sur ces matières, nous dit dans un endroit, que les Poëtes Iambiques dégénérerent en poëtes comiques; & ailleurs, que la tragédie doit son origine aux poëtes Dithyrambiques, & la Comédie aux poëtes Phalliques. On a prétendu qu'Aristote se contredisoit, en parlant de la sorte; mais, s'il y a quelque reproche à lui faire, c'est d'avoir séparé ces deux sources de l'ancienne Comédie; & de n'avoir pas dit en même tems, que les poëtes Iambiques & les poëtes Phalliques avoient été, en quelque manière, les peres de la Comédie. S'il s'étoit exprimé de la sorte, il eût dit une chose, non seulement très-vraisemblable, mais qui se trouve encore confirmée par des témoignages & des autorités, auxquelles on ne sçauroit se refuser.

En effet, il n'est pas douteux que les deux caractères distinctifs de l'ancienne Comédie ne fussent la satyre personnelle & l'obscénité. Par la satyre personnelle, elle imita la poësie ïambique, & elle emprunta des poësies phalliques les ordures dont elle amusa ses spectateurs. Si nous en croyons le plus grand nombre des Auteurs, elle dut sa naissance aux poëmes informes que l'on chantoit, à l'occasion des récoltes, & sur tout des vendanges. Dans ces jours consacrés à Bacchus, une partie des vendangeurs se déguisoient en satyres, ou en quelqu'autre personnage ridicule du cortege de ce dieu. Montés sur des chariots, en allant & en revenant du pressoir, ils accabloient d'injures tous ceux qu'ils rencontroient; d'où vient le proverbe, ὡς ἐξ ἁμάζης λαλεῖν, qui signifie se déchaîner contre quelqu'un, & lui dire les injures les plus sales & les plus grossières. On voit encore quelques traces de cet ancien usage en beaucoup d'endroits. Pendant les sacrifices, ces hommes grossiers, que la solemnité & leur déguisement autorisoient à tout faire & à tout dire, se tournoient en ridicule les uns les autres; ceux, qui en avoient le talent, composoient exprès des couplets à leur mode; mais, il y en avoit sans nombre de tout faits pour ces sortes d'occasions, que tout le monde sçavoit, & qu'on ne manquoit pas de chanter, faute d'autres. Les danses, les gestes, les grimaces, étoient dans le même goût que les chansons; tout le monde prenoit part à la fête; & s'il y avoit un bouffon dans le village, c'étoit alors qu'il se signa-

loit. On peut voir la description, qu'Horace fait de ces fêtes ; que ce Poëte regarde comme la première origine de la Comédie.

Ces farces, composées à la hâte & jouées par des païsans ivres, donnerent l'idée à des Poëtes qui se sentoient du talent pour cette sorte d'ouvrage, d'en composer à loisir dans le même goût, & d'aller de village en village les réciter, montés sur des trétaux, ou de dessus des chariots. Ils prenoient leur part du festin; on leur laissoit emporter quelque outre de vin nouveau ; & on les couronnoit. Mais, leur licence effrénée fit que pendant long-tems on ne voulut point leur permettre l'entrée des villes, & qu'ils furent obligés de courir les campagnes.

Quelques Poëtes cependant se firent une grande réputation par ce genre d'ouvrage. Nous trouvons dans les marbres d'Arondel, l'époque de Susarion, vers le tems de Pisistrate. Il paroît par ce monument que ce Poëte fut un des premiers qui mérita une attention un peu sérieuse, & qu'on établit un combat & des prix en sa considération. Si nous lisions ce marbre comme l'a lu M. Prideaux, nous pourrions en conclure que Susarion avoit fait jouer ses pieces à Athènes ; mais, Bentley lit différemment ; & il paroît bien fondé à rejetter la leçon de M. Prideaux. Il y avoit long-tems qu'un grand nombre de Poëtes s'étoient distingués par des ïambes d'une force & d'une véhémence extraordinaires. Il n'est pas douteux que les Poëtes comiques n'aient puisé dans les poësies satyriques ; qu'ils ne les aient prises pour modeles, & qu'ils ne s'en soient beaucoup aidés pour attaquer les ridicules. Il y avoit aussi des poësies phalliques fort anciennes, qu'il étoit d'usage de chanter publiquement, dans toutes les villes de la Grece. Les Poëtes comiques ne les négligerent pas non plus ; & ils trouverent abondamment dans ces vers licentieux, de quoi égayer leur drame, & divertir leurs spectateurs ; si nous ne voulons dire plutôt que l'ancienne Comédie n'étoit, à proprement parler, qu'un composé & un mêlange de poësies ïambiques & de poësies phalliques.

Aristote dit qu'Homère avoit donné un premier essai de la Comédie, en changeant en simple plaisanterie les railleries offensantes des premiers Poëtes ; & en effet, ajoûte-t-il, son Margitès a le même rapport avec la Comédie, que son Iliade & son Odyssée ont avec la tragédie. Selon Suidas, ce Margitès étoit un homme d'une sottise & d'une imbécillité extraordinaires ; il ne put jamais compter que jusqu'à cinq ; il ne put apprendre aucune sorte de profession ; & il étoit déjà homme, qu'il ne sçavoit pas qui de son pere ou de sa mere l'avoit mis au monde. Ce poëme d'Homère est perdu ; il seroit cependant nécessaire de le voir pour en juger. Car, si la sottise de Margitès étoit telle, que le dit Suidas, elle devoit exciter plutôt la compassion que le rire, & par con-

ſéquent n'étoit pas, ſelon Ariſtote même, le ridicule propre à la Comédie.

Les changemens qui ſont arrivés à la tragédie, nous dit encore ce Philoſophe, ont été ſenſibles, & on en a connu les Auteurs; mais, la Comédie a été inconnue, parce qu'elle ne s'eſt pas cultivée dès le commencement, comme la tragédie, car le Magiſtrat ne commença que fort tard à donner des chœurs comiques. Ceux qui jouoient auparavant, n'étoient que des acteurs libres & volontaires, qui jouoient pour eux, & ſans ordre du Magiſtrat.

Tandis que la Comédie ne fut, pour ainſi dire, que tolérée dans les villes, & qu'elle ne reçut aucun ſecours, ni aucune protection du Magiſtrat, ce ne fut qu'un ſpectacle très-informe; elle n'étoit compoſée que du chœur ſeul; elle n'avoit ni hiſtrions, ni maſques, ni décorations, ni même d'action dramatique. Ce n'étoit qu'une ſatyre outrée de ceux à qui le Poëte en vouloit, ou des chanſons groſſières deſtinées à amuſer une populace effrénée, dans les jours de fête & de débauche.

Enfin; ſoit que l'on crût que le ſpectacle pourroit contribuer à la réformation des mœurs, ſoit que ce ne fût que pour faire plaiſir au peuple, le Magiſtrat accorda enfin le chœur à la Comédie; c'eſt-à-dire, qu'il fit la dépenſe de tout ce qui étoit néceſſaire pour la repréſentation des Comédies; on propoſa des prix aux Poëtes comiques & à leurs acteurs; ce qui arriva vers le tems de Périclès. Alors, la Comédie prit une face toute nouvelle. La repréſentation des tragédies ſe donnoit depuis long-tems à grands frais & avec beaucoup de magnificence; elles ſervirent de modeles aux Poëtes comiques, qui formerent toute la diſpoſition de leurs fables, ſur celles de la tragédie. Ils traveſtirent, pour ainſi dire, la Muſique, & la firent en quelque ſorte deſcendre à leurs uſages; ils emprunterent des habits, des décorations, des machines, tout ce qui leur convint, & formerent de tout cela un ſpectacle qui eût quelque régularité. Mais, en même tems, ils furent très-fideles à conſerver à ce nouveau drame ſes deux anciens caractères. Non ſeulement ils expoſerent à la riſée du peuple, les ſots & les vicieux; mais, ils s'acharnerent encore contre les plus honnêtes gens de la République. Perſonne ne fut à l'abri de leurs médiſances, ni même de leurs calomnies, qu'ils aſſaiſonnoient de leurs bons mots. Ils ſçurent rendre ridicule juſqu'à la ſageſſe & à la vertu même; & l'indécence & l'effronterie furent portées à leur comble.

II.

De la Comédie ancienne, moyenne & nouvelle.

Cette première eſpèce de Comédie s'appella la Comédie ancienne, ou la vieille Comédie. On comptoit douze Poëtes, qui avoient excellé dans ce genre; ſçavoir, Magnès, Timocréon, Cratès, Eupolis, Cratinus, Ariſ-

tophane, Phrynicus, Stratis, Phérécrates, Platon, Téléclides & Théopompe. Le nombre des Comédies, que ces douze Poëtes avoient composées, se montoit à trois cens soixante-quinze ; il ne ne nous en reste aujourd'hui que quelques fragmens épars çà & là dans des Auteurs anciens, principalement dans Plutarque & dans Athénée. Seulement onze Comédies entières du seul Aristophane sont venues jusqu'à nous. Les Critiques anciens nous disent que les Poëtes qui l'avoient précédé, avoient contribué chacun en quelque chose, à donner à la vieille Comédie, une forme régulière, & à augmenter ses agrémens ; mais que ce fut Aristophane qui la porta à sa perfection, & qu'il surpassa tous ceux qui travaillerent dans le même genre. C'est ce qui l'a fait appeller par toute l'Antiquité *le comique* par excellence, comme Homère est connu par ce seul mot, *le Poëte*.

Voici, selon M. l'abbé Vatry, de quelle manière se forma la Comédie ancienne, & quel fut le but des Poëtes qui la cultiverent.

Lorsque la tragédie fut parvenue à ce point de perfection où la porterent à l'envi un grand nombre d'excellens Poëtes, sur tout Eschyle, Sophocle & Euripide ; d'autres Poëtes, dont le génie étoit porté à la plaisanterie & à la satyre, entreprirent de donner un spectacle dans lequel tout ce que les tragiques avoient imaginé pour exciter l'admiration, la terreur & la pitié, fut employé à faire rire les spectateurs, & à avilir & à rendre méprisables & ridicules tous ceux qu'il leur plut d'attaquer. Ce n'étoit, à proprement parler, que des parodies continuelles des tragédies les plus estimées ; des bouffonneries, souvent les plus indécentes & les plus obscènes, des satyres amères & outrées contre les plus grands hommes de la République ; mais tout cela mêlé en même tems de morceaux de poësie admirables, de vrai & de saine morale, & sur tout de la plus fine & de la plus profonde politique. Le livre de Rabelais est ce que nous avons de plus propre en François, à nous donner une juste idée d'Aristophane, & il semble qu'on peut dire à peu près le même bien & le même mal de ces deux Auteurs.

Les Poëtes tragiques avoient imaginé des actions grandes & capables d'émouvoir puissamment leurs spectateurs ; ils empruntoient ordinairement leurs sujets plutôt de la Fable que de l'Histoire ; ils y trouvoient un merveilleux propre à relever & à agrandir les objets, & à employer les talens qu'ils se sentoient pour la grande poësie.

Les Poëtes de la vieille Comédie ne prirent point leurs sujets dans la vie ordinaire des hommes ; ils voulurent surprendre leurs spectateurs par la nouveauté & par la bizarrerie de leurs fictions ; ils se firent un mérite de tirer des fonds les plus frivoles en apparence, de quoi charmer & instruire même leurs concitoyens, & surpasser leurs rivaux.

Un Poëte, après avoir ainsi choisi le sujet le plus bizarre & le plus extravagant qu'il pouvoit imaginer, formoit son plan sur celui des plus belles tragédies, en empruntoit toutes les parties & en suivoit toutes les regles. Il s'astreignoit aux trois unités d'action, de lieu & de tems, & faisoit sur le même modele l'exposition de son sujet, son nœud & son dénouement. Il partageoit sa piece en scènes & en intermèdes ; il employoit le vers ïambe & faisoit usage de toutes les autres especes de vers que les Tragiques avoient adoptés. Non seulement les Poëtes de la vieille Comédie prirent les mêmes especes de vers que les Tragiques; mais, pour rendre ceux-ci ridicules, ils donnoient souvent à leurs vers la pompe & la magnificence des vers des tragédies, qu'ils parodioient continuellement, employant les expressions les plus sublimes & les plus majestueuses pour dire des choses les plus basses & les plus bouffonnes. Le Scholiaste d'Aristophane avertit à chaque instant que tels vers sont pris d'Eschyle, tels autres de Sophocle ou d'Euripide, ou de quelqu'autre tragique.

La Comédie ancienne, ainsi que la tragédie, mettoit sur le théatre trois sortes de personnages; sçavoir, des hommes, des dieux, & des êtres imaginaires. Par rapport aux hommes qui paroissoient dans la vieille Comédie, c'étoient les premiers & les plus distingués d'entre les citoyens ; c'étoient les Magistrats, les Généraux d'armée. On ne faisoit grace à personne ; nous en avons la preuve dans Aristophane, & les témoignages des Anciens ne nous permettent pas de douter que les autres Poëtes n'aient porté aussi loin que lui leur licence effrénée. Ainsi, cette espece de Comédie ne donnoit pas seulement des caractères généraux, elle peignoit encore tels & tels hommes en particulier, & comme elle ne les mettoit sur la scène que pour les tourner en ridicule, ou les rendre odieux, elle donnoit beaucoup dans l'exagération. On peut fort bien comparer les caractères peints dans les Comédies d'Aristophane, à ces portraits que les peintres appellent *des charges*, dont le but est d'attraper la ressemblance, mais en augmentant & en chargeant beaucoup les défauts de l'original. Tout défiguré que soit Socrate dans les Nuées, on le reconnoît pour le même Socrate qui parle dans Platon ; c'est son tour d'esprit ; c'est sa manière de raisonner & de converser. Quoique Cléon fût un personnage fort méprisable, on sent que son caractère est outré dans la Comédie que fit exprès contre lui Aristophane, & qui est intitulée *les Chevaliers*. Il en est de même de tous ceux que ce poëme a mis sur la scène ; c'est ce qui a fait dire à Aristote que le propre de la Comédie étoit de peindre les hommes pires qu'ils ne sont.

Les Poëtes tragiques introduisoient souvent des Dieux dans leurs pieces, & ils les faisoient parler avec la majesté qui leur convenoit. Aristophane en fait paroître sou-

vent dans ses Comédies, mais ils n'y sont pas plus épargnés que les hommes. La vieille Comédie plaisantoit de tout ; & si l'on souffroit qu'on se moquât des personnes qui occupoient les premières places de la république ; si le peuple d'Athènes même en personne mis sur le théatre, excitoit les huées des spectateurs, on conçoit aisément que la plaisanterie étoit permise à l'égard des Dieux. Il y a toute apparence que l'on regardoit ces sortes de railleries comme un badinage innocent, & qui ne tiroit point à conséquence. On étoit persuadé que les Dieux étoient trop sages pour s'offenser des discours extravagans d'un Poëte. On croyoit même qu'ils en rioient les premiers, & qu'ils s'en divertissoient. Arnobe nous apprend qu'à Rome, lorsqu'on pouvoit soupçonner que Jupiter étoit en colère, pour le remettre en belle humeur, on faisoit jouer l'Amphitryon de Plaute. Ce qui est certain, c'est que l'on défendit aux Poëtes comiques d'attaquer des personnages réels, sans leur interdire de plaisanter sur les Dieux; nous en avons la preuve dans le Plutus d'Aristophane, qui appartient à la moyenne Comédie, & où les Dieux sont fort maltraités.

Les tragiques Grecs mirent sur la scène non seulement les Dieux, les demi-Dieux, & généralement tout ce que la Fable avoit consacré, ils porterent encore la hardiesse jusqu'à introduire des êtres allégoriques. La rage ou la fureur joue un rôle dans l'Hercule furieux d'Euripide. La mort est un des personnages de l'Alceste du même Poëte. Eschyle fait attacher Prométhée au rocher par la force & par la violence. Les Poëtes comiques ne demeurerent point en reste avec les tragiques sur cet article. Ils firent des personnages de tout ce qui leur vint dans l'esprit. La guerre & le tumulte sont deux personnages de la Comédie d'Aristophane, intitulée *la Paix*. Dans les Guêpes, un chien se porte pour accusateur d'un autre chien, forme sa plainte, & le couteau qui a coupé le fromage, est cité comme témoin. Les Nuées sont des nymphes charmantes qui chantent de très-beaux vers, & forment le chœur de la Comédie qui porte leur nom. Il n'est pas jusqu'aux grenouilles, qui ne fassent un rôle considérable.

Les Poëtes tragiques, à l'envi des Orateurs, tâchoient d'inspirer au peuple les sentimens qu'ils croyoient les plus convenables à ses intérêts, & leurs pieces font des allusions continuelles aux affaires publiques. Les Poëtes Comiques s'ingéroient dans les matières du gouvernement bien plus avant encore, & bien plus à découvert que les tragiques. Il n'y a pas une seule piece d'Aristophane, dans laquelle on ne fronde le gouvernement d'Athènes. Non seulement on y attaque les vices des particuliers, quels qu'ils soient ; mais, on y expose avec la plus grande liberté toutes les fautes de la République ; souvent même la piece ne roule que sur un point capital de politique. Les Comédies intitulées *la Paix*, *les Acar-*

nanïens, *Lysistrate*, *les femmes au Sénat*, n'ont d'autre but que de persuader aux Athéniens de s'accorder avec les Lacédémoniens, & de finir une guerre qui les ruinoit les uns & les autres, aussi-bien que leurs alliés & leurs tributaires; c'est pourquoi, Platon, en envoyant à Denys l'ancien les Comédies d'Aristophane, lui mande qu'il n'y a aucun livre qui le puisse mettre si bien au fait de tout ce qui regarde les Athéniens.

Ce peuple étoit grand amateur de harangues; leurs tragiques en ont rempli leurs pieces; les vieux Poëtes comiques en inséroient aussi dans leurs Comédies, & les ornoient, ainsi que les tragiques, de maximes de politique & de morale. Il y en a un grand nombre de cette sorte dans Aristophane; par exemple, les plaidoyers de la richesse & de la pauvreté dans le Plutus, & ceux de la justice & de l'injustice dans les Nuées.

On faisoit de grandes dépenses pour les représentations des tragédies, en décorations, en machines & en habits. La vieille Comédie prétendoit égaler la tragédie par tous ces moyens, & souvent la travestir & la rendre ridicule. Dans la Comédie des Grenouilles, Bacchus, habillé en Hercule, arrive sur les bords du Styx, qu'il passe dans la barque de Charon; il trouve de l'autre côté des monstres de plusieurs formes qui cherchent à l'épouvanter. Ce Dieu pénetre ensuite dans le séjour des bienheureux, où l'on célebre en son honneur les mystères avec les hymnes, les processions, les flambeaux & les autres cérémonies en usage dans ces sortes de fêtes. Tout cela suppose une grande variété dans les décorations, les machines, les habits, &c. Il devoit y avoir encore plus de magnificence dans la Comédie des Oiseaux; les spectacles devoient être extrêmement brillans, sur tout au dernier acte; il se passe au milieu de l'air, dans la ville de Néphélococugie; on y apperçoit des murs & des tours bâties sur les nues. Prométhée, & après lui trois autres Dieux y descendent du ciel. Pisthétærus en descend aussi sur un char de triomphe; la Déesse, souveraineté superbement parée, est assise auprès de lui; il tient d'une main le sceptre, & de l'autre les foudres de Jupiter. Le théatre est tout illuminé d'éclairs, le bruit du tonnerre se mêle aux chants des oiseaux qui voltigent en foule autour de Pisthétærus leur nouveau Roi.

La Comédie ancienne subsista jusqu'au tems où Alcibiade gouverna la république. Alors, on se lassa de ces censeurs outrés; & Eupolis ayant maltraité dans une de ses Comédies Alcibiade lui-même, il fut fait une loi par laquelle il étoit défendu aux auteurs de Comédies de parler mal d'aucun homme vivant, & de le nommer par son nom.

Les Poëtes se retrancherent alors à médire des morts, & sur tout des anciens Poëtes; ce fut ce qu'on appella la moyenne Comédie. Enfin, on se dégoûta entièrement de n'entendre jamais que des

satyres ; d'autant plus que les auteurs de Comédies trouvoient toujours, malgré les défenses, mille moyens de tourner en ridicule ceux qui leur déplaisoient.

On inventa donc la nouvelle Comédie, qui ne fut plus que l'imitation de la vie ordinaire des simples citoyens. Son but unique fut de rendre les hommes meilleurs & plus sages, sous l'apparence de ne vouloir que les amuser & les faire rire. C'est à cette dernière espèce que la Comédie se fixa ; ce qui arriva un peu avant le regne d'Alexandre.

Mais, un spectacle de cette nature, si propre à divertir les honnêtes gens, ne put suffire au peuple ; il lui fallut toujours des bouffons. Aristote nous dit que de son tems la coûtume de chanter publiquement des vers phalliques subsistoit encore dans plusieurs villes. On conserva aussi des farces dans l'ancien goût, & de plus d'une espèce ; telles furent les dicélies, les magodies, les mimes.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que la vieille Comédie différoit de la nouvelle ; 1.° Par le tems ; 2.° Par la matière ; 3.° Par la forme.

1.° Par le tems. La vieille Comédie succéda immédiatement aux farces grossières qu'on jouoit au tems des vendanges, & dans lesquelles on portoit l'effronterie & la licence aux derniers excès ; c'est ce qui fait que la pudeur est souvent blessée dans Aristophane. Il falloit que ce Poëte plût au peuple, qui étoit accoûtumé à rire des plaisanteries les plus grossières & les plus indécentes. Lorsque la vieille Comédie fut inventée, la république d'Athènes étoit dans son plus haut point de prospérité ; ce qui faisoit que le peuple étoit extrêmement insolent, & qu'il ne respectoit rien. La vieille Comédie se ressentit de ces défauts. Dans la suite, les sciences & les arts adoucirent les mœurs, & amenerent la politesse, ce qui rendit la nouvelle Comédie moins satyrique & plus décente.

2.° Par la matière. Le fond des vieilles Comédies étoit de pures fictions, mais dont les personnages étoient des noms connus, & pour la plûpart véritables ; au lieu que la nouvelle Comédie n'attaqua les vices qu'en général, & sans blesser personne en particulier. La vieille Comédie s'ingéroit dans les affaires du gouvernement, & attaquoit les premiers de la République, la nouvelle n'introduisit que des gens d'un état médiocre.

3.° Par la forme. Elle emprunta de la tragédie son plan & sa constitution. La tragédie cherchoit, par toutes sortes de moyens, à relever & à ennoblir ses sujets ; la Comédie au contraire employoit les mêmes moyens pour avilir, & rendre odieuses & ridicules, les personnes qu'elle attaquoit. Elle se permettoit toutes sortes de fictions ; les plus bizarres & les plus hardies étoient celles qui lui plaisoient le plus ; elle employoit les expressions les plus relevées & les plus poëtiques, au lieu que la nouvelle Comédie se borna à l'i-

mitation fidelle de la vie commune des hommes.

L'on trouvera au mot *moyenne* quelque chose de plus étendu que ce que l'on vient de lire, touchant la Comédie moyenne.

III.

De la Comédie chez les Romains.

Comme il est plus aisé d'imiter le grossier & le bas que le délicat & le noble, les premiers Poëtes Latins, enhardis par la liberté & la jalousie républicaine, suivirent les traces d'Aristophane. De ce nombre fut Plaute lui-même ; sa muse est, comme celle d'Aristophane, de l'aveu non suspect de l'un de leurs apologistes, une bacchante, pour ne rien dire de pis, dont la langue est détrempée de fiel.

Térence qui suivit Plaute, comme Ménandre Aristophane, imita Ménandre sans l'égaler. César l'appelloit un demi-Ménandre, & lui reprochoit de n'avoir pas la force comique ; expression que les commentateurs ont interprétée à leur façon, mais qui doit s'entendre de ces grands traits qui approfondissent les caractères, & qui vont chercher le vice jusque dans les replis de l'ame, pour l'exposer en plein théatre au mépris des spectateurs.

Plaute est plus vif, plus gai, plus fort, plus varié ; Térence, plus fin, plus vrai, plus pur, plus élégant ; l'un a l'avantage que donne l'imagination qui n'est captivée, ni par les regles de l'art, ni par celles des mœurs, sur le talent assujetti à toutes ces regles ; l'autre a le mérite d'avoir concilié l'agrément & la décence, la politesse & la plaisanterie, l'exactitude & la facilité. Plaute toujours varié, n'a pas toujours l'art de plaire ; Térence, trop semblable à lui-même, a le don de paroître toujours nouveau. On souhaiteroit à Plaute l'ame de Térence, à Térence l'esprit de Plaute.

Les Romains sous les Consuls, aussi jaloux de leur liberté que les Athéniens, mais plus jaloux de la dignité de leur gouvernement, n'auroient jamais permis que la république fût exposée aux traits insultans de leurs Poëtes. Ainsi, les premiers comiques Latins hazarderent la satyre personnelle, mais jamais la satyre politique.

Dès que l'abondance & le luxe eurent adouci les mœurs de Rome, la Comédie elle-même changea son âpreté en douceur ; & comme les vices des Grecs avoient passé chez les Romains, Térence, pour les imiter, ne fit que copier Ménandre.

La Comédie, chez les Romains, prit différens noms, relativement à différentes circonstances, dont nous allons rendre compte en peu de mots.

1.° Ils eurent les Comédies Atellanes, ainsi nommées d'Atelle dans la Campanie. C'étoit un tissu de plaisanteries ; la langue en étoit oscique ; elle étoit divisée en actes ; il y avoit de la musique, de la pantomime, & de la danse ; de jeunes Romains en étoient les acteurs.

2.° Les Comédies Mixtes, où une partie se passoit en récit, une autre en action ; ils disoient qu'el-

les étoient *partim Statariæ*, *partim Motoriæ*, & ils citoient en exemple l'Eunuque de Térence.

3.° Les Comédies appellées *Motoriæ*, celles où tout étoit en action, comme dans l'Amphitryon de Plaute.

4.° Les Comédies appellées *Palliatæ*, où le sujet & les personnages étoient Grecs, où les habits étoient aussi Grecs, où l'on se servoit du pallium. On les apploit aussi *Crepidæ*, chaussure commune des Grecs.

5.° Les Comédies appellées *Planipediæ*, celles qui se jouoient à pieds nuds, ou plutôt sur un théatre de plein pied avec le rez-de-chaussée.

6.° Les Comédies appellées *Prætextatæ*, où le sujet & les personnages étoient pris dans l'état de la noblesse, & de ceux qui portoient les toges Prétextes.

7.° Les Comédies appellées *Rhintonicæ*, ou Comique larmoyant, ce que l'on appelloit encore *Hilara Tragedia*, ou *Latina Comedia*, ou *Comedia Italica*. L'inventeur en fut un bouffon de Tarente, nommé Rhintone.

8.° Les Comédies appellées *Statariæ*, celles où il y a beaucoup de dialogue & peu d'action, telles que l'Hécyre de Térence & l'Asinaire de Plaute.

9.° Les Comédies appellées *Tabernariæ*, dont le sujet & les personnages étoient pris du bas-peuple, & tirés des tavernes. Les acteurs y jouoient en robes longues, sans manteaux à la Grecque. Afranius & Ennius se distinguerent dans ce genre.

10.° Les Comédies appellées *Togatæ*, où les acteurs étoient habillés de la toge. Stéphanius fit les premieres; on les sous-divisa en *Togatæ*, proprement dites, *Prætextatæ*, *Tabernariæ*, & *Atellanæ*. Les *Togatæ* tenoient proprement le milieu entre les *Pretextatæ* & les *Tabernariæ*; c'étoient les opposées des *Palliatæ*.

11.° Les Comédies appellées *Trabeatæ*; on en attribue l'invention à Caïus Mélissus. Les acteurs y paroissoient *in trabeis*, & y jouoient des triomphateurs, des chevaliers. La dignité de ces personnages, si peu propres au comique, a répandu bien de l'obscurité sur la nature de ce spectacle.

COMÉDOVIS AUGUSTIS. (*a*) Ces deux termes forment le commencement d'une ancienne Inscription; & les Antiquaires croyent qu'ils pourroient bien désigner des divinités Gauloises.

COMESSATIO. (*b*) Quand on mangeoit après le souper chez les Romains, on appelloit cela *Comessatio*.

COMETAS, *Cometas*, (*c*) poëte Grec, dont Vossius n'a point fait mention.

COMETÈS, *Cometes*, (*d*) Κομητης, l'un des centaures, fut

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 237.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 314.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.

(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.

accablé

accablé sous les coups du Lapithe Rhétus.

COMETÈS, *Cometes*, (a) Κομήτης, pere d'Astérion, un des Argonautes, avoit épousé Antigone, fille de Phérès. Valérius Flaccus donne à Cometès l'épithete de Cristatus.

. . . Celer Asterion, quem matre cadentem
Cristatus gemino fovit pater amne Cometes.

L'interprete Carrion croit que le Poëte a voulu faire par-là allusion au mot *Cometa*, & l'explique par cet endroit de Pline, *Cometas Græci vocant, nostri crinitas stellas horrentes crine sanguineo*; & comme cette leçon n'a pas été du goût des autres Commentateurs, Masier a prétendu qu'il falloit lire *cenæus*, épithete convenable à Cometès, qui habitoit près d'un promontoire de ce nom, duquel Strabon parle. Mais, comme les meilleurs manuscrits portent *Crethæus*, il faut croire que c'est la leçon qu'on doit suivre. Cometès pouvoit être, aussi-bien que sa femme, de la race des Éolides.

COMETÈS, *Cometes*, (b) Κομήτης, l'aîné des enfans de Tisamène, se retira en Asie, selon Pausanias.

COMETÈS, *Cometes*, (c) Κομήτης, l'un des fils de Thestius, est compté au nombre des héros, qui attaquerent le sanglier de Calydon.

COMETÈS, *Cometes*, (d) Κομήτης, certain Mage, l'un des amis de Cambyse, fils de Cyrus, & son successeur au royaume des Perses. Cometès fut choisi par ce Prince, pour être le Ministre de ses fureurs. Car, Cambyse ayant songé une nuit que son frere Mergis devoit régner, fut fort effrayé de ce songe; & s'étant déterminé à se défaire de lui, il chargea Cometès de cette exécrable commission. Mais, il périt lui-même dans l'intervalle, d'une blessure qu'il s'étoit faite par mégarde avec son épée. Cometès, instruit de cet accident, se hâte encore plus de tuer Mergis, avant que la nouvelle de la mort de Cambyse se soit répandue. S'étant donc défait du légitime héritier de l'Empire, il lui substitue Oropaste son propre frere, qui ressembloit parfaitement au Prince qu'il venoit d'assassiner. Tel est le récit de Justin.

Hérodote raconte la chose tout autrement, & dit que ce fut Prexaspe, homme fort estimé parmi les Perses, qui se défit à la chasse du frere de Cambyse, par l'ordre même de Cambyse; & que la mort de ce Prince inspira à un Mage, qu'il nomme Patizithes, la résolution de s'emparer du royaume.

COMÉTHO, *Comætho*, Κομαιθῶ, prêtresse de Diane. *Voyez* Mélanippe.

COMÉTHO, *Cometho*, Κο-

(a) Pauf. p. 320. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 81, 82.
(b) Pauf. p. 407.
(c) Pauf. p. 529.
(d) Just. L. I. c. 9. Herod. L. III. c. 61.

μαθῶ, (a) fille de Ptérélas, coupa le cheveu fatal d'où dépendoit la destinée de son pere; & ce Prince infortuné en perdit la vie. Le sens de cette fable est que Cométho fit alliance avec les ennemis de Ptérélas; ce qui causa la ruine de ce Prince. Mais, elle fut punie de sa trahison par celui-là même en faveur duquel elle l'avoit commise. C'étoit Amphitryon, par qui elle fut mise à mort.

COMÉUS, *Comæus*, (b) l'un des surnoms que l'antiquité a attribués à Apollon. Il étoit adoré sous ce surnom à Séleucie, d'où sa statue fut portée à Rome, & placée dans le temple d'Apollon Palatin. On dit que les soldats qui prirent Séleucie, s'étant mis à chercher dans le temple d'Apollon Coméus, des trésors qu'ils y supposoient cachés, il sortit, par une ouverture qu'ils avoient faite, une vapeur empoisonnée qui répandit la peste depuis cette ville jusque sur les bords du Rhin; c'est-à-dire, que ce pillage & cette peste [si elle est vraie] arriverent en même tems, & que le peuple toujours superstitieux & raisonnant à sa manière ordinaire, regarda l'un de ces événemens comme la cause de l'autre.

Apollon Coméus, c'est-à-dire, Apollon à belle chevelure. L'idée poëtique de donner à Apollon une belle chevelure blonde, vient, selon toute apparence, de la manière éparse dont on voit ses rayons, lorsqu'ils tombent obliquement sur une forêt épaisse, & qu'ils passent entre les feuilles des arbres comme de longs filets lumineux & blonds. Les Naucratiens célébroient sa fête en habit blanc.

COMICE, *Comitium*, (c) lieu de Rome dans la huitième région, vers le Capitole, près du marché Romain. C'étoit-là que se tenoient ordinairement les Comices par Curies. Ce lieu n'étoit, selon toute apparence, fermé que d'un mur percé de deux portes, par une desquelles une Curie sortoit, tandis que la Curie suivante entroit par l'autre, selon l'ordre gardé dans les *ovilia* ou *septa*, au champ de Mars. Il ne fut couvert qu'en 545. On y fit aussi des portiques, on y éleva des statues; c'étoit-là qu'étoit le *pluteal libonis*, ou l'autel où les Magistrats prêtoient serment; le figuier sauvage sous lequel la louve avoit alaité Rémus & Romulus; la grande pierre noire que Romulus choisit de son vivant pour sa tombe. On y punissoit les malfaiteurs; on y fouettoit à mort ceux qui avoient corrompu les Vestales. Les Anciens y jouoient à la paume, & Caton s'y exerçoit quelquefois.

On dit qu'il y avoit dans le Comice, une espèce d'échafaud ou de théatre élevé & spacieux, qu'on nommoit la Tribune aux harangues, que les Romains appelloient *Rostra*.

Ce lieu, nommé *Rostra*, étoit un temple où l'on avoit rangé les

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 4. *& suiv.*

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 64.

(c) Tit. Liv. L. I. c. 36. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 593.

éperons des navires, que C. Mœnius Consul avoit pris dans une bataille contre les Antiates, l'an de Rome 416; & avant Jesus-Christ 338. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la justice, qu'on proposoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit avec lui généralement de toutes choses. On y élisoit encore la plûpart des Magistrats; aussi les prétendans aux charges s'y familiarisoient indifféremment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les suffrages, se faisant assister dans ces occasions par leurs amis & par leurs parens qui avoient le plus de crédit. Il y avoit un autre lieu nommé *Rostra*, au pied du mont Palatin.

COMICES, *Comitia*, (*a*) nom que l'on donnoit aux assemblées du peuple Romain, qui avoient pour objet les affaires de l'État. Ces assembées étoient convoquées & dirigées, ou par un des deux Consuls, ou dans la vacance du Consulat, par l'Inter-rex, par un Préteur, un Dictateur, un Tribun du peuple, un Souverain Pontife, ce qui n'étoit pas ordinaire, un Décemvir, ou un Édile.

Les Comices se tenoient ou pour l'élection d'un Magistrat, ou pour quelque innovation dans les Loix, ou pour une résolution de guerre; l'addiction d'un Gouvernement, la déposition d'un Général, le jugement d'un citoyen. On s'assembloit dans le champ de Mars, ou dans le marché, ou au Capitole. Les citoyens habitans de Rome & les étrangers y étoient indistinctement admis. Il n'y avoit point de Comices les jours de fêtes, les jours de foires, ni les jours malheureux. On ne comptoit dans l'année que 184 jours de Comices; ils étoient remis quand il tonnoit, ou qu'il faisoit mauvais tems, ou que les augures ne pouvoient pas commencer ou continuer leurs observations. La liberté des assemblées Romaines fut très-gênée sous Jules César, moins sous Auguste, plus ou moins dans la suite, selon le caractère des Empereurs.

La distinction des Comices suivit la distribution du peuple Romain. Le peuple Romain étoit divisé en Centuries, en Curies & Tribus; il y eut donc, sur tout dans les commencemens, les Comices appellés *Comitia tributa*, les *Curiata*, & les *Centuriata*. Ils prirent aussi des noms différens, suivant les magistratures auxquelles il falloit pourvoir; & il y eut des Comices dits *Consularia*, les *Prætoria*, les *Ædilitia*, *Censoria*, *Pontificia*, *Proconsularia*, *Proprætoria* & *Tribunitia*, sans compter d'autres Comices dont l'objet étant particulier, le nom l'étoit aussi, tels que les *Calata*.

Le mot *Comices* vient d'un mot Latin, qui signifie *aller ensemble*, *s'assembler*.

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 32. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 82. *& suiv.*

COMICES, appellés *Ædilitia.* C'étoit des assemblées, où l'on élisoit les Édiles Curules & Plébéïens; elles étoient quelquefois convoquées par les Tribuns, quelquefois par les Édiles; le peuple y étoit distribué par Tribus.

COMICES, appellés *Calata.* Le peuple, dans ces assemblées, étoit distribué par Curies ou par Centuries. C'étoit un Licteur qui appelloit les Curies; c'étoit un *Cornicen* qui appelloit les Centuries. Elles étoient demandées par le College des Prêtres; on y élisoit dans les Centuries un *rex Sacrificulus*, & dans les Curies, un Flamine. On n'appelloit que dix-sept Tribus; ce n'étoient donc pas proprement des assemblées qu'on pût appeller *Comitia*, mais *Consilia.* On y faisoit les actes appellés adrogations, ou adoptions de ceux qui étoient leurs maîtres, *sui juris.* On y passoit les testamens appellés de ce nom, *testamenta Calata*; on y agitoit de la cérémonie appellée *detestatio sacrorum*, ou de l'accomplissement des legs destinés aux choses sacrées, selon quelques-uns, ou de la consécration des édifices, selon d'autres.

COMICES, appellés *Censoria.* C'étoient des assemblées, où l'on élisoit les Censeurs. Le peuple y étoit distribué par Centuries; un des Consuls y présidoit; le Censeur élu entroit en charge immédiatement après l'élection, à moins qu'il n'y eût quelque cause de nullité.

COMICES, appellés *Centuriata*, autrement Comices par Centuries. *Voyez* Centuries.

COMICES, appellés *Consularia.* Dans ces assemblées, le peuple étoit distribué par Centuries; on y élisoit les Consuls. Les premiers Comices *Consularia* se tinrent l'an de Rome 245 par Sp. Lucrétius, inter-rex pour lors, & on y nomma Consuls M. Jun. Brutus & Tarquinius Collatinus. On créa souvent un inter-rex pour présider à ces Comices, quand l'élection des Consuls ne pouvoit se faire au tems marqué. L'inter-rex, sous lequel l'élection des Consuls se commençoit, n'en voyoit pas ordinairement la conclusion; son regne n'étant que de cinq jours, on en créoit un second. Ce fut dans la suite à un Exconsul à tenir les Comices consulaires. Au défaut d'Exconsul, on faisoit un Dictateur. Ils se tenoient à la fin du mois de Juillet, ou au commencement d'Août. Lorsque les séances étoient interrompues, l'élection duroit jusqu'au mois d'Octobre. Cependant, les Candidats au Consulat s'appelloient Consuls désignés, *Consules designati*; & la fonction des Dictateurs ne finissoit qu'au premier Janvier, & avant qu'on eût fixé le premier Janvier, qu'au commencement de Mars. Alors, les Consuls désignés entroient en exercice.

COMICES, appellés *Curiata*, ou Comices par Curies. *Voyez* Curies.

COMICES, *Pontificia.* Le peuple, dans ces assemblées, étoit distribué par Tribus, on y élisoit

un souverain Pontife ; on tiroit le rang des Tribus au sort ; l'unanimité de dix-sept Tribus suffisoit pour l'élection. Ce fut un Pontife qui les convoqua, & qui les tint jusqu'à ce que ce droit eut été transféré aux Consuls par la loi Domitia.

COMICES, appellés *Prætoria*. C'étoient des assemblées, où le peuple étoit distribué par Centuries ; on y élisoit les Préteurs. Ces Comices étoient tenus par un Consul. Comme il y avoit quelquefois jusqu'à dix Préteurs à nommer, & que le nombre des Candidats étoit grand, les séances duroient si long-tems qu'on divisoit l'élection, & qu'on différoit celle de quelques Préteurs. Ces Comices se tenoient un, deux ou trois jours, & rarement plus tard, après les Comices Consulaires.

COMICES, appellés *Proconsularia* & *Proprætoria*. Le peuple, dans ces assemblées, étoit distribué par Tribus. On y élisoit les Proconsuls & les Propréteurs, lorsque les cas l'exigeoient, comme plusieurs Gouvernemens de province à remplir, plusieurs guerres à conduire, une seule guerre ou un seul gouvernement, auquel les deux Consuls ou Préteurs prétendoient en même tems. Quant à la manière de les tenir, voyez les Comices appellés *Centuriata*.

COMICES, appellés *Quæstoria*. Dans ces assemblées, le peuple étoit distribué par Curies ; on y élut les Questeurs, jusqu'à ce que ce droit fut transféré aux Comices par Tribus. Les Comices *Quæstoria* étoient tenus par un Consul ; on y procédoit par Curies dans le marché Romain, & par Tribus dans le champ de Mars.

COMICES, appellés *Sacerdotum*. C'étoient des assemblées, où le peuple étoit distribué par Tribus. On y élisoit les Prêtres. Le Consul y présidoit.

COMICES, appellés *Tribunitia*. *Voyez* Tribunitia.

COMICES, appellés, *Tributa*, ou Comices par Tribus. *Voyez* Tribus.

COMICILES, *Comicilia*, étoient des assemblées particulières des citoyens Romains. On les appelloit ainsi pour les distinguer des Comices, où tout le peuple devoit se trouver au moins par ses représentans.

COMINIENS, *Comini*, peuple d'Italie. Leur ville se nommoit Cominium. *Voyez* Cominium.

COMINIUM, *Cominium*, (a) ville d'Italie, au païs des Samnites. Cette ville fut assiégée par les Romains, l'an de Rome 459. Le Consul Sp. Carvilius fit des efforts extraordinaires pour faire réussir l'assaut. On escalade les murs, on enfonce les portes. Les assiégés, perdant toute espérance, se retirent tous dans la place publique, & après une courte & foible défense, mettent bas les armes, & se rendent à discrétion au

(a) Tit. Liv. L. X. c. 39. & *seq.* L. XXV, c. 14. Plin. T. I. p. 169. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 357, 358.

Conſul au nombre de plus de quinze mille hommes ; il y en avoit eu plus de quatre mille de tués. La ville fut livrée au pillage, & réduite en cendres.

Pline nomme les habitans *Comini* ; & le P. Hardouin trouve qu'il ſeroit mieux de lire *Cominii.* Pline met Cominium au nombre des villes qui ne ſubſiſtoient plus de ſon tems. Cependant, Scipion Mazella, cité par Ortélius, prétend qu'on l'appelle préſentement Comino.

Tite-Live, au cinquième livre de la troiſième Décade, parle d'une ville, qu'il nomme Cominium Ceritum. Eſt-ce la même, dont on vient de faire mention, ou une autre, différente de celle-ci? Pour moi j'avoue que je ne ſçaurois décider la queſtion.

COMINIUS, *Cominius. Voyez* Pontius & Poſtumus.

COMINIUS [Sext.], (*a*) *Sext. Cominius*, fut conduit par ordre du Préteur Verrès à un repas barbare donné à Meſſine. C'eſt dans cette circonſtance que ce Préteur voulut lui jetter à la tête la coupe qu'il tenoit en main, & qu'il ordonna de le ſaiſir à la gorge pour être de-là renfermé dans les cachots.

COMINIUS [Q.], (*b*) *Q. Cominius*, officier, qui ſervoit dans l'armée de Céſar. Etant tombé entre les mains de Scipion, il ſervit depuis dans les troupes de ce dernier.

COMINIUS [L.], *L. Cominius.* Ciceron dit de ce L. Cominius la même choſe que de celui qui ſuit. *Voyez* l'article ſuivant.

COMINIUS [P.], *P. Cominius*, (*c*) Chevalier Romain, joignit beaucoup d'éloquence à une grande probité. Il fut accuſateur de Stalénus, ſelon Cicéron.

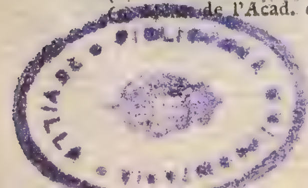
COMINIUS [C.], *C. Cominius*, (*d*) Chevalier Romain, fut convaincu d'avoir compoſé contre Tibère un poëme injurieux & diffamant. Ce Prince lui fit cependant grace aux prieres d'un Sénateur, frere du coupable.

COMIQUE [Le], (*e*) ſurnom donné par excellence au poëte Ariſtophane, comme Homère eſt connu par ce ſeul mot *le Poëte.*

COMIQUE, *Comicus*, nom que l'on donne aux anciens Poëtes qui ont compoſé des comédies.

COMIUS, *Comius*, (*f*) Atrébate, ſe rendit d'abord digne de la confiance de Céſar, qui le fit Roi de ſa nation. Comme ſon nom étoit fort connu & fort conſidéré dans la grande-Bretagne, Céſar, ſur le point d'y paſſer, l'y envoya avec ordre de parcourir différens peuples, & de les ex-

(*a*) Cicer. Orat. in Verr. L. VI. c. 20.
(*b*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. pag. 784, 786.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 80.
(*d*) Tacit. Annal. L. IV. c. 31.
(*e*) [illegible] de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 146.
(*f*) Cæſ. de Bell. Gall. L. IV. p. 143, 149. L. V. pag. 176. L. VIII. pag. 374. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. p. 143. *& ſuiv.*



horter à reconnoître l'Empire Romain. Mais, les Bretons, au lieu de se soumettre, arrêterent Comius, qui demeura prisonnier, jusqu'à ce que César eut contraint ces peuples à se rendre.

Le roi des Atrébates se montra assez long-tems attaché aux intérêts des Romains, & en fut bien récompensé. Mais, le zele pour la liberté commune & pour la gloire de la nation, l'emporta depuis en lui sur tout autre motif, & effaça tout autre souvenir. Lorsque toute la Gaule, tant Celtique que Belgique, se mit en mouvement pour secourir la ville d'Alise, assiégée par César, on vit Comius se distinguer parmi les chefs d'une si nombreuse armée, l'an 52 avant J. C. L'année suivante, il travailloit à soulever les peuples de son canton; T. Labiénus, instruit des manœuvres secretes de Comius, crut qu'avec un perfide, il étoit permis d'user de perfidie. Il ne voulut pas le mander pour se rendre maître de sa personne, craignant de n'être pas obéi, & de lui donner par-là un avertissement de se tenir sur ses gardes. Il lui détacha Volusénus Quadratus pour l'attirer à une entrevue, dans laquelle des centurions Romains avoient ordre de le tuer. Comius vint à l'entrevue, & Volusénus Quadratus lui ayant pris la main, un centurion lui déchargea un coup d'épée sur la tête. Aussi-tôt, les Gaulois qui accomgnoient Comius, tirent eux-mêmes leurs épées; les Romains en font autant. Il n'y eut pas néanmoins de combat; & ils ne chercherent de part & d'autre qu'à se retirer; les Romains parce qu'ils croyoient que la blessure de Comius étoit mortelle, & les Gaulois parce qu'ils appréhendoient une embuscade. De ce moment, Comius prit une ferme résolution de ne jamais se trouver en un même lieu avec aucun Romain; & en conséquence, lorsque les Bellovaces firent leur paix, il alla chercher une retraite chez les Germains.

Il étoit donc le seul qu'il n'avoit pas été possible de réduire. Les Atrébates cependant l'avoient abandonné, & s'étoient soumis aux vainqueurs. Il n'avoit qu'un nombre de cavaliers attachés à sa personne, avec lesquels il faisoit des courses, & enlevoit souvent les convois que l'on conduisoit aux quartiers d'hiver des Romains. M. Antoine commandoit dans ces cantons; & trouvant sans doute peu digne de lui de poursuivre un ennemi errant & fugitif, il chargea de ce soin ce même Volusénus Quadratus, dont on vient de parler. Celui-ci, animé par la haine, & par le dépit d'avoir une première fois manqué son coup, se mit en quête de grand courage. Il se laissa pourtant tromper par Comius d'une façon singulière & qui a quelque chose d'assez plaisant. Comius avoit quelques barques à sa disposition pour passer dans la grande-Bretagne, s'il se trouvoit trop pressé. Il se vit réduit à tenter cette ressource dans un moment où le vent étoit favorable, mais où la mer étoit retirée,

& avoit laissé ses bâtimens à sec. Il étoit perdu, si son ennemi se fût approché du rivage. Mais, Comius, pour l'en détourner, étala les voiles au haut des mâts; & comme le vent les enfloit, Volusénus Quadratus, qui les vit de loin en cet état, crut que le Gaulois étoit en pleine navigation, & s'en retourna.

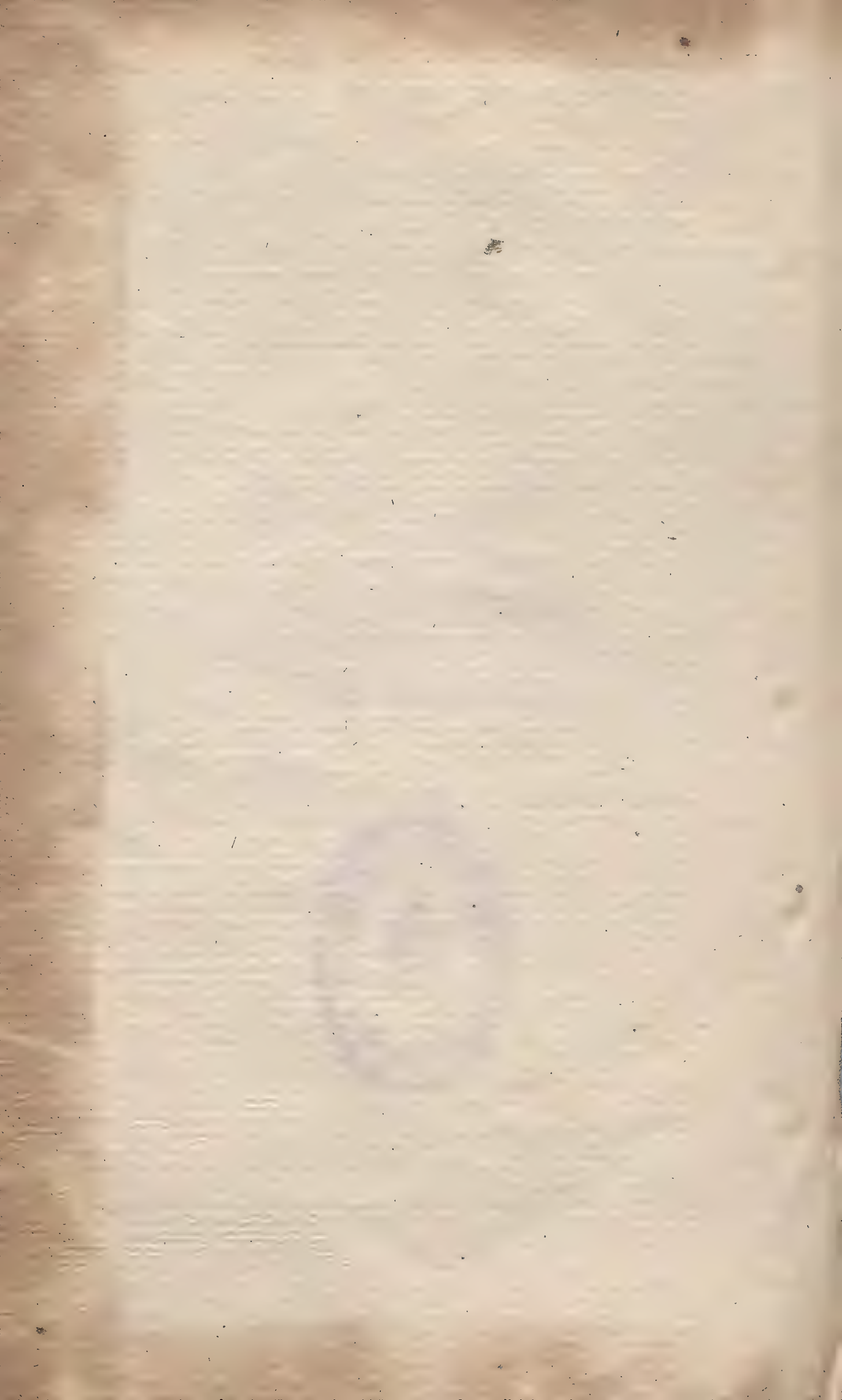
Il y eut entr'eux divers combats. Enfin, dans une dernière occasion où Comius fuyoit, le Romain emporté par l'ardeur de la poursuite, courut sur lui assez mal accompagné. Comius s'en apperçut, & tournant bride subitement, il vient fondre sur Volusénus Quadratus, & lui perce la cuisse d'un violent coup de lance. Il ne put point l'achever, & même sa troupe fut mise en désordre par les cavaliers Romains, qui s'étoient rassemblés au tour de leur commandant; Comius se sauva, laissant son ennemi dans un état où l'on désespéroit presque de sa vie.

Après ce combat, soit qu'il fût satisfait de s'être vengé, soit qu'il craignît de succomber à la fin, parce qu'il avoit perdu une grande partie de son monde, il députa à M. Antoine, offrant de se soumettre à tout ce qu'on lui ordonneroit, & de se retirer dans le lieu qui lui seroit prescrit. Seulement il demanda que l'on eût cet égard pour ses justes craintes, de ne point exiger qu'il parût devant aucun Romain. M. Antoine, qui avoit un fond de bonté & de générosité naturelles, trouva ses excuses valables, reçut ses ôtages, & lui accorda la paix.

Fin du onzième Volume.

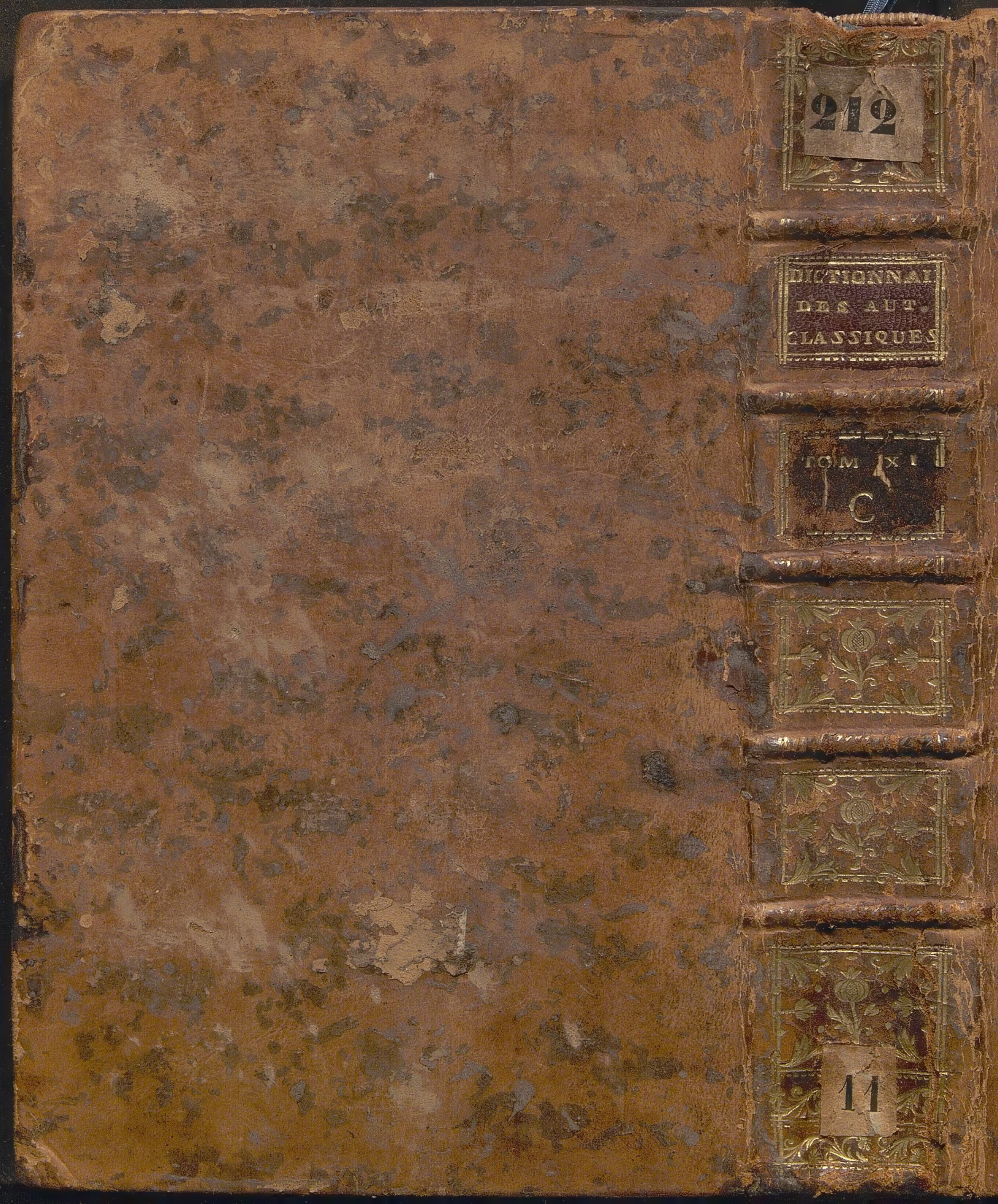
A CHAALONS, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi.










212
DICTIONNAI
DES AUT.
CLASSIQUES
TOM XI
C
11


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm